Utrecht University Library
Partner in Science
Universiteit Utrecht

Cours d'hippiatrique, ou traité complet de la médecine des chevaux

https://hdl.handle.net/1874/35037

BIBLIOTHEEK
3e. Regiment Huzaren

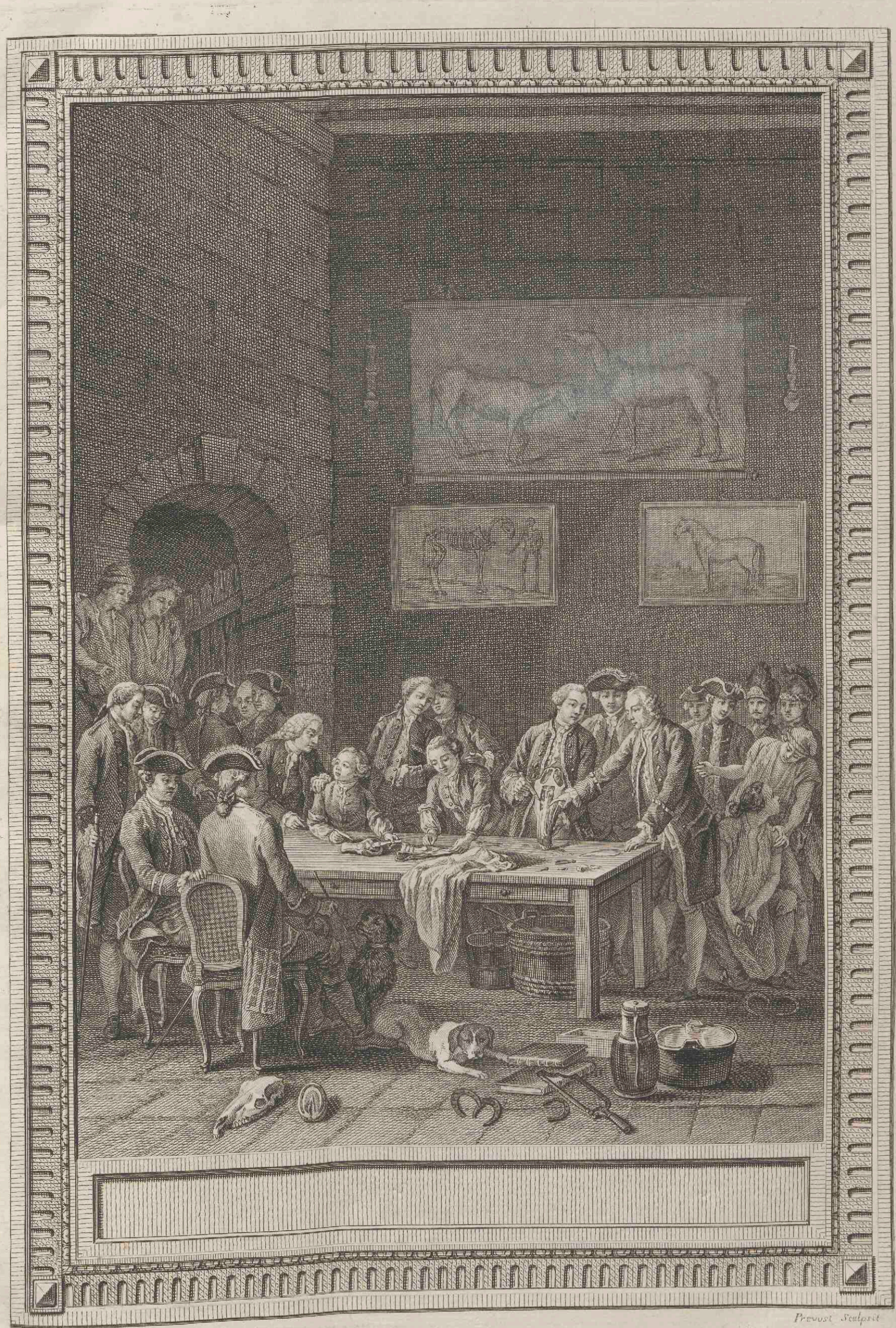

Sollier pinxit. Prevost Sculpsit

N° 363.
Bibliotheek 3e Reg.
Dragonders.

COURS D'HIPPIATRIQUE,

OU

TRAITÉ COMPLET DE LA MÉDECINE DES CHEVAUX.

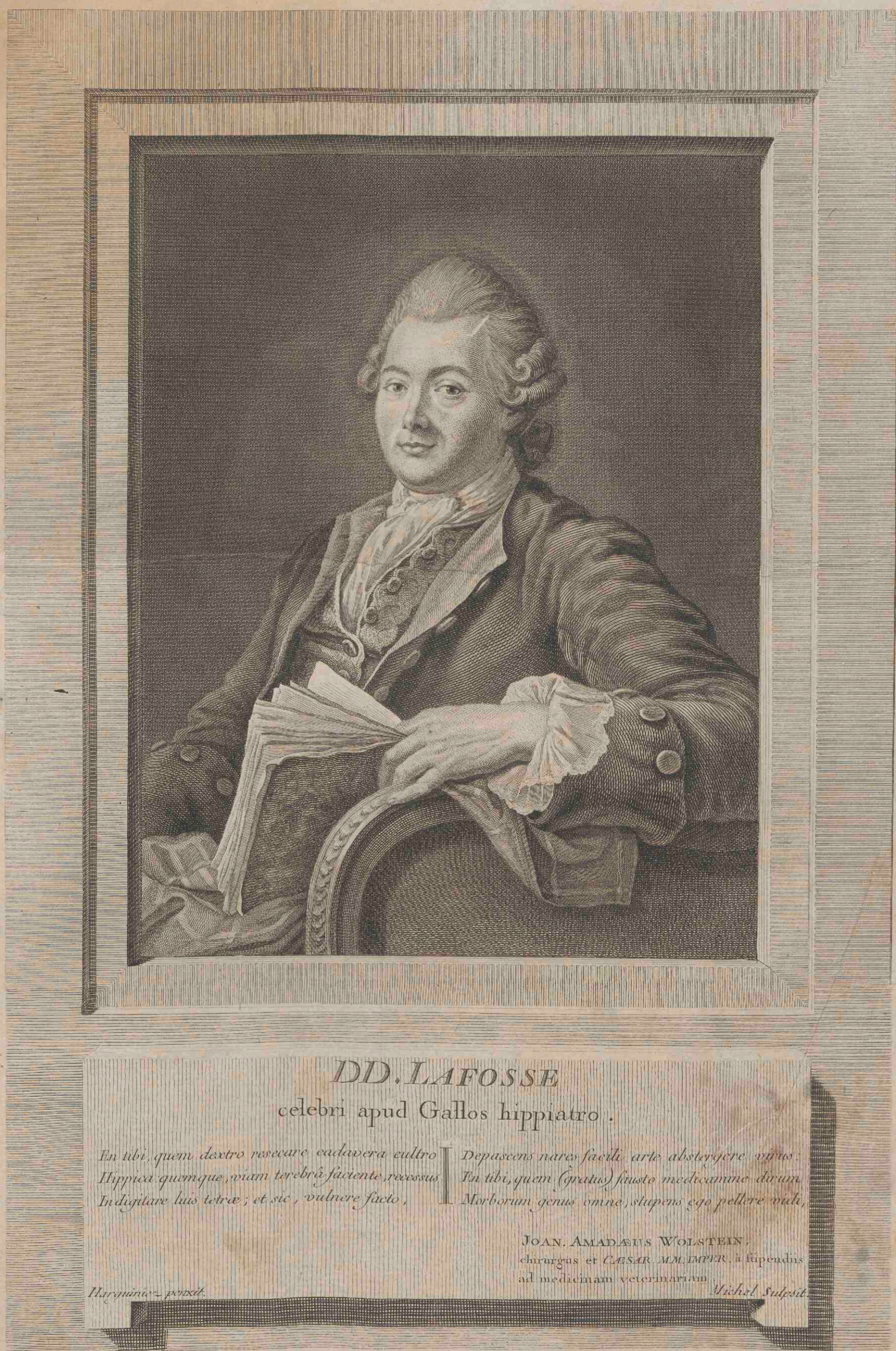
DD. LAFOSSE
celebri apud Gallos hippiatro.
En tibi, quem dextro resecare cadavera cultro
Hippica quemque, viam terebrâ faciente, recessus
Indigitare luis tetræ; et sic, vulnere facto,
Depascens nares facili arte abstergere virus:
En tibi, quem (gratus) fausto medicamine dirum
Morborum genus omne, stupens ego pellere vidi,
JOAN. AMADÆUS WOLSTEIN,
chirurgus et CÆSAR. M.M. IMPER. à stipendiis
ad medicinam veterinariam
Harquinier pinxit.
Michel Sculpsit.

MA2 444
Hoefkunde V.f.
~~K.f. D. fol. 13 bis~~
UBU
MAZ
444
BIBLIOTHEEK
3e. Regiment Huzaren

COURS D'HIPPIATRIQUE, OU TRAITÉ COMPLET DE LA MÉDECINE DES CHEVAUX,

Orné de ſoixante & cinq planches gravées avec ſoin.

Par M. LAFOSSE, Hippiatre.

Ecquis verò futurum hippiatrum docebit, ſi nullus profeſſor eſt? G. A. LANGGUTH, ex libro xj. *COLUMELLÆ.*

A PARIS,

Chez EDME, Libraire, rue des Carmes, au College de Preſle.

Et chez l'Auteur, rue de l'Éperon.

M. DCC. LXXII.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

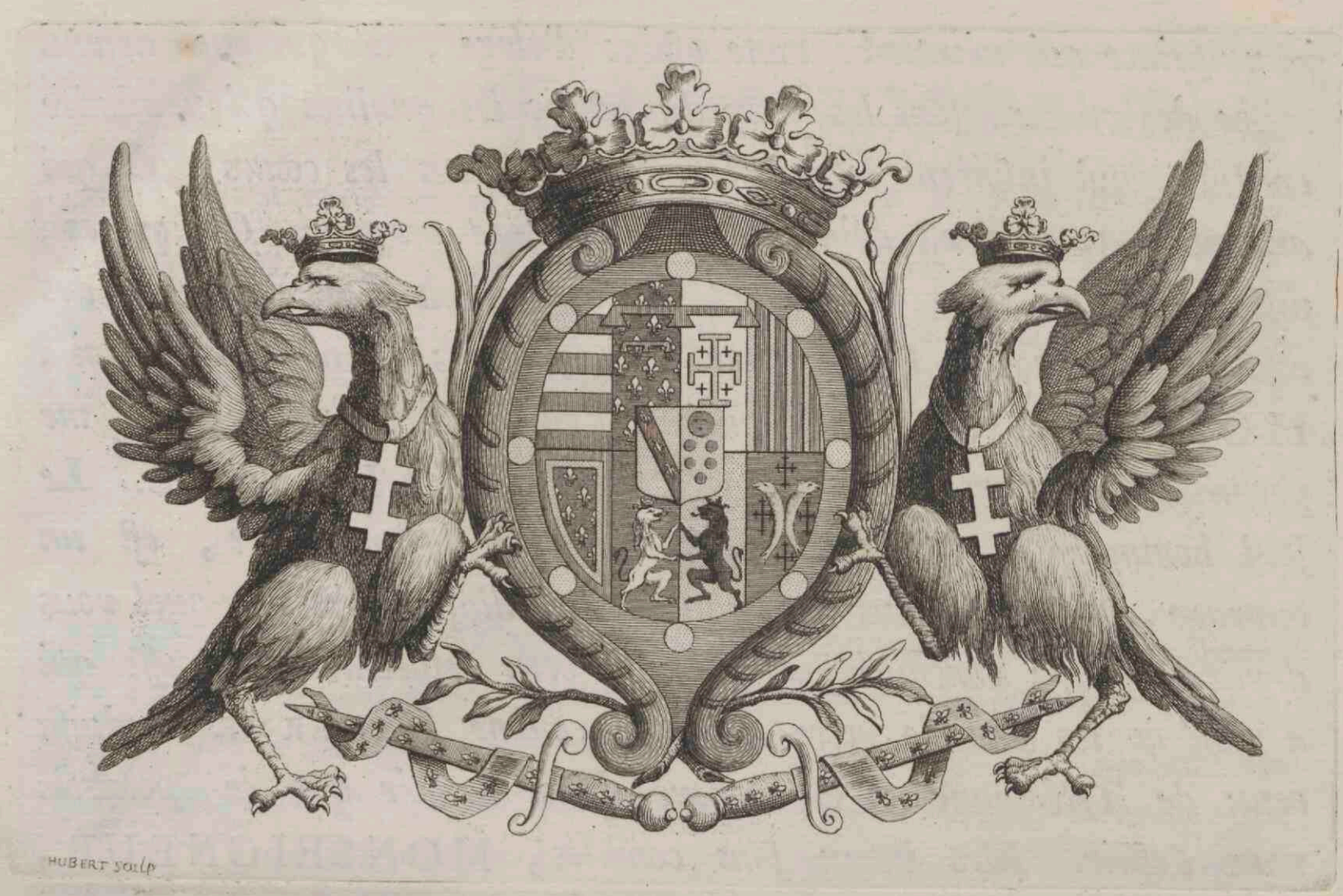

A SON ALTESSE

CHARLES-EUGENE DE LORRAINE,

Prince de Lambesc, Pair & Grand-Ecuyer de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour SA MAJESTÉ en la province d'Anjou, Gouverneur particulier des ville & château d'Angers & du Pont-de-Cé, & Grand-Sénéchal héréditaire de Bourgogne, &c....

MONSEIGNEUR,

SI je me présentois devant un prince, aveuglé par la grandeur de sa naissance, & séduit par la flatterie, ma voix seroit peu propre à lui rendre le tribut qu'il ambitionneroit. Mais j'ai à parler à un

jeune prince qui m'interdit toute espèce d'éloge, & qui me défend même de remettre sous les yeux du public les qualités qu'on admire en lui, qui inspirent le respect, qui gagnent les cœurs, & qui annoncent ce qu'il est déjà, & ce qu'il sera un jour. Ces ordres, dictés par une ame ferme, & qui rappellent l'austère vertu des anciens François, seront pour moi sacrés ; je m'y soumettrai, MONSEIGNEUR, *puisque c'est à ce prix que vous me permettez de paroître devant* VOTRE ALTESSE. *Le seul hommage, qu'il vous plaît d'agréer de ma part, est un ouvrage, commencé sous les auspices de l'illustre prince auquel vous devez le jour ; continué sous ceux de cette respectable princesse qui a conduit les pas de votre enfance, comme* MINERVE *conduisit ceux de Télémaque ; & achevé dans l'espoir que je pourrois vous l'offrir. Mes vœux sont comblés,* MONSEIGNEUR, *puisque vous daignez le recevoir. Cette faveur insigne, en même temps qu'elle me pénètre de la reconnoissance la plus vive, m'animera à redoubler mes efforts pour la perfection d'un art auquel je me suis dévoué, & dont vous sentez tous les avantages : elle me rend plus hardi, elle me fait espérer de* VOTRE ALTESSE *une protection qui éclairera mes nouvelles tentatives, soutiendra mon ardeur, anoblira mes travaux, confirmera mes succès.*

Je suis, avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE,

Le très humble & très obéissant
serviteur, LAFOSSE.

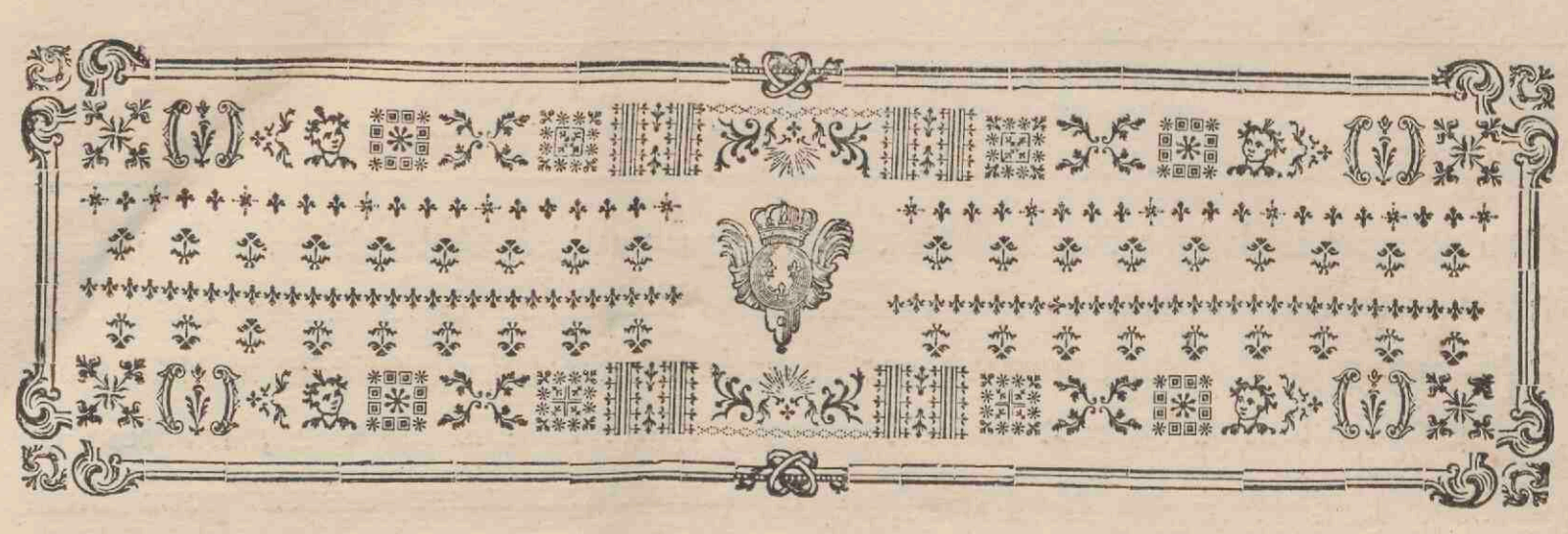

PRÉFACE.

QUOIQUE l'hippiatrique paroiſſe preſque un art nouveau parmi nous, il eſt certain cependant qu'elle fut cultivée avec ſoin, avant le commencement de l'ère chrétienne. Comment ne l'auroit-elle pas été, puiſque dès les ſiècles les plus reculés on voit que les hommes ont été amateurs des chevaux ? Cette paſſion, née du beſoin qu'on a toujours eu de ces animaux, & de l'utilité qu'on en retire pour les travaux domeſtiques & pour la guerre, a dû rendre attentif à leur conſervation. Il paroît même par les poëmes d'HOMÈRE, que de ſon temps il y avoit en Grèce des haras, qu'on y nourriſſoit quantité de chevaux, qu'on les dreſſoit, qu'on les exerçoit, & qu'il y avoit des hommes deſtinés à les dompter, & à les rendre ſouples & dociles : ce dont on trouve encore la preuve dans PLATON, dans HÉRODOTE, & ſur-tout dans un traité de XÉNOPHON, capitaine, philoſophe & hiſtorien, qui a écrit ſur l'équitation. Avant lui cette matière avoit été diſcutée, car il cite en commençant SIMON, athénien, lequel s'eſt moqué d'un certain MICON, qui s'étoit occupé du même objet.

Seroit-il raiſonnable de croire qu'on ſe fût uniquement borné à élever des chevaux, à les nourrir, à les dreſſer au combat, ou à les monter ? Ne ſeroit-il pas étonnant au contraire que, la cavalerie faiſant alors la principale force des armées, perſonne ne ſe fût appliqué à connoître les maladies & les accidents auxquels les chevaux ſont expoſés, & à chercher les moyens d'y rémédier ? Il eſt vrai qu'on n'a point d'ouvrage de cette antiquité qui en faſſe la deſcription, qui en donne les ſignes, & qui indique le traitement à ſuivre. Cependant les Grecs & les Romains s'en ſont occupés, au rapport de VÉGÈCE qui dit expreſſément que la vétérinaire tient le ſecond rang après la médecine ; & qui ſe plaint dans un autre endroit que déja elle étoit négligée depuis long-temps. [*Præf. lib. ij.*]

Quoi qu'il en ſoit, l'hippiatrique exiſtoit très certainement avant J. C., puiſqu'il y avoit alors des médecins de chevaux. C'eſt ſeulement lorſqu'un art a commencé de prendre une eſpèce de conſiſtance qu'on lui donne un nom, & qu'on convient

d'un terme qui désigne l'artiste. Or, dès le quarantième siècle du monde on voit les mots de *medicus veterinarius*, ou *veterinarius* seul, employés par les Latins. On le trouve dans VARRON, mort 28 ans avant la naissance de J. C. VALERE MAXIME, qui écrivoit sous TIBÈRE & avant l'an 37, parle d'un HÉROPHILE, médecin de chevaux [*equarius medicus*], lequel se vantoit faussement d'avoir pour aïeul C. MARIUS, ce fameux romain qui fut sept fois consul, & qui mourut 86 ans avant la naissance de J. C. Le terme, dont s'est servi VARRON, se lit dans COLUMELLE qui composa son ouvrage vers l'an 50. Ce dernier paroît avoir eu pour contemporain un PELAGONIUS qui a parlé des maladies des animaux. GALIEN, qui, comme on sçait, pratiquoit la médecine à Rome vers l'an 180, fait mention d'un instrument en usage chez les médecins de chevaux. Il y a apparence que ce fut vers la fin du deuxième siècle, ou au plus tard avant la fin du troisième, que fut composé un ouvrage latin intitulé : *VEGETII artis veterinariæ*, sive *mulo-medicinæ libri quatuor*. Qui pourroit nier que l'art existât alors bien réellement, après des preuves aussi fortes & aussi concluantes ? Mais quoique VÉGÈCE se plaignît déja que l'hippiatrique fût moins cultivée depuis long-temps, parce qu'on n'encourageoit point par des récompenses ceux qui la professoient, elle ne fut cependant pas totalement abandonnée dans les siècles suivants, ou au moins l'on songea à la remettre en vigueur dans le dixième siècle, par le soin que l'on prit d'extraire les ouvrages des Grecs. C'est à CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE qu'on croit avoir cette obligation ; mais il auroit sans doute rendu un plus grand service, s'il eût fait rechercher tous ces livres, qu'il les eût ramassés tels que leurs auteurs les avoient faits, & que sans en rien retrancher, il en eût donné une collection complette. Faute de cette attention, ces ouvrages sont perdus ; il ne nous en reste que des extraits, fragments précieux échappés à la fureur du temps & à la barbarie. On sçaura toujours gré au moins à l'abréviateur de nous avoir conservé les noms de plusieurs médecins vétérinaires ou hippiatres (*a*) ; parmi lesquels la pluspart ont écrit & les autres seulement exercé. Il seroit peut-être impossible de réussir à fixer le temps où chacun d'eux a vécu ; ce qui n'est point douteux au moins, c'est que l'hippiatrique existoit, puisqu'ils sont tous nommés HIPPIATRES ou MÉDECINS VÉTÉRINAIRES. On a donc senti de bonne heure l'utilité de la médecine des chevaux, on s'y est donc livré avec zèle & même avec succès, puisque ceux qui l'ont pratiquée, avoient pris soin d'écrire leurs observations, & d'instruire leurs contemporains de ce que l'expérience leur avoit appris. Nous sommes malheureusement privés de ces ouvrages, qui auroient pu favoriser & accélérer les progrès de l'hippiatrique.

(*a*) APSYRTE, ANATOLE, HIPPOCRATE, HIMERIUS, PAMPHILE, HIÉROCLES, TIBÈRE, EMILE espagnol, THEOMNESTE, EUMÈLE, DIDYME, PELAGONIUS, &c.....

Mais puiſqu'elle a mérité l'attention & les regards d'un empereur, on peut croire qu'elle jouiſſoit encore alors de quelque conſidération qui a dû rejaillir ſur ceux qui la profeſſoient. Elle n'eſt certainement déchue de ſon éclat qu'avec les autres arts & ſciences ; leur ruine a entraîné la ſienne : on ne voit pas au moins que juſqu'au quinzième ſiècle on s'en ſoit beaucoup occupé, en Europe. Il ne doit pas être ſurprenant qu'ainſi abandonnée, elle ſe ſoit inſenſiblement réfugiée entre les mains de ceux qui, voyant le plus ſouvent des chevaux, furent cenſés les plus capables de les traiter dans leurs maladies. Ils ſaiſirent l'occaſion, & à la faveur d'une opinion qui flattoit leur amour-propre, & pouvoit augmenter leur fortune, ils s'ingérèrent en médecins de ces animaux. Ils travaillèrent ſans principe, recueillirent ce que la tradition pouvoit avoir conſervé, profitèrent des épreuves qu'ils oſèrent tenter, ſuivirent avec avidité ce que l'empiriſme leur preſcrivit, & y joignirent bientôt ce que la crédulité & la ſuperſtition apportèrent de nouveau dans leur code ignorant.

Elle reſta plongée dans l'oubli, & comme avilie dans les atteliers brûlants de ceux qui ferroient les chevaux, juſqu'au quinzième ſiècle. On ſentit dans le ſeizième que l'hippiatrique avoit beſoin d'être éclairée ; on fit imprimer les quatre livres de VÉGÈCE, en 1528, leſquels parurent en françois en 1563. FRANÇOIS I chargea J. RUEL, médecin, de traduire du grec en latin la collection faite par les ordres de CONSTANTIN, de laquelle nous avons parlé. Cette verſion parut en 1530. Ces fragments d'auteurs vétérinaires furent mis en françois par JEAN MASSÉ, auſſi médecin, en 1563. Rien ne démontre que ces ſecours aient été d'une grande utilité ; il falloit des eſprits préparés pour recevoir les inſtructions que renfermoient ces livres, il n'y en avoit point parmi cette portion d'ouvriers qui forgeoient même groſſièrement les fers des chevaux. L'émulation cependant ſe répandit en Eſpagne, en France, en Italie, en Allemagne, &c..... Pluſieurs hommes de mérite, ſans doute, crurent devoir écrire ſur cet objet ; mais leurs ouvrages ne furent répandus que parmi les amateurs, & s'ils le furent parmi les maréchaux d'alors, ils manquoient de l'intelligence néceſſaire pour en profiter, ou d'émulation pour aller au-delà. L'hippiatrique eſt demeurée dans l'enfance durant le ſeizième & le dix-ſeptième ſiècle, malgré les nombreux écrits (*a*) dont on a voulu l'enrichir : elle eſt même reſtée dans

(*a*) On pourroit peut-être compter mille volumes en différentes langues, qui traitent de l'hippiatrique, & dont les uns ont été compoſés par des maréchaux ; mais la doctrine, qu'on y trouve en général, s'éloigne trop des vrais principes de la médecine pour faire autorité. Je me garderai bien de les paſſer ici en revue, d'en donner l'analyſe, & d'en porter mon jugement. J'avoue de bonne-foi que je ne les ai pas tous lus, & que j'ai regretté le temps employé à en lire pluſieurs. Ceux qui aiment la bibliographie & la critique, pourront conſulter un ouvrage imprimé l'année dernière, en trois volumes *in*-8°, à la fin duquel on a ajouté des notices ſur un bon nombre de traités de vétérinaire.

l'aviliſſement. Ce qu'avoit dit VÉGÈCE, pour prouver que cet art méritoit de la conſidération, & n'étoit point abject, ne toucha point. On ne fit guère plus d'attention à cette propoſition du célèbre INGRASSIAS : *Quod veterinaria medicina formaliter una eademque cum nobiliore hominis medicina ſit materiæ duntaxat nobilitate differens*, &c. Venet. 1568. Les preuves, qu'il produit, ne paroiſſent pas avoir engagé beaucoup de gens inſtruits à s'appliquer à cette branche réelle de la médecine. Il a fallu du temps pour s'accoutumer à croire qu'un médecin de chevaux pouvoit mériter l'eſtime & la conſidération du public. Le ſiècle de la philoſophie a fait ſecouer ce préjugé avec tant d'autres ; il a vû naître, ſe former, s'élever un de ces hommes précieux qui ne paroiſſent que de loin en loin ſur la terre, mais toujours pour l'avantage de l'humanité, M. BERTIN, miniſtre & ſecrétaire d'état. Il me permettra, ſans doute, de lui préſenter des hommages publics & reſpectueux ; j'oſe eſpérer qu'il ne les rejettera point, ce ne ſera pas au moins parce que l'art y auroit quelque part.

Je ſuis obligé de dire à l'honneur de ce miniſtre, que, dès l'inſtant que le Roi lui eut confié le ſoin des haras du royaume, il eſt le premier qui ait ſenti combien les hommes étoient néceſſaires pour la conſervation de ces établiſſemens. Il faut avouer que dans cette partie il ne ſuffiſoit pas de reſſerrer les liens d'une police trop relâchée, il a fallu créer des hommes ; & ce qui eſt preſque au-deſſus de l'eſprit humain, il a fallu former une eſpèce d'intelligence, & la placer dans des ſujets qui ne donnoient aucune priſe à cet égard. Il en eſt venu à bout ; il a perſuadé que l'anatomie étoit néceſſaire pour travailler avec ſûreté ſur le cheval, & pour découvrir les ſecrets de ſa nature ; il a déraciné le préjugé le plus opiniâtre, & on peut dire que c'eſt lui qui a donné la première entrée à la philoſophie de ce côté-là. Cet ouvrage étoit d'autant plus difficile à entreprendre que le mal étoit général, & que des perſonnes, qui par leur naiſſance ont reçu une éducation brillante d'ailleurs, ne ſe doutoient point du tout de la route qu'il falloit tenir. Cette noble extraction, qui eſt cependant néceſſaire pour leur confier le ſoin des écuries les plus importantes & même le choix des chevaux, ne leur avoit procuré juſqu'alors que des ſuccès dûs au hazard & à l'habitude de voir. Sans s'embarraſſer de chercher les cauſes, ils ne connoiſſoient la belle conformation du cheval que par la maniere plus ou moins agréable dont ils étoient affectés.

Ce miniſtre a ſenti la maxime que j'ai annoncée, *ecquis verò futurum hippiatrum docebit, ſi nullus profeſſor eſt ?* Il a nommé des profeſſeurs, il a établi des concours, afin de rendre le public juge des progrès & d'exciter l'émulation. Enfin, il s'eſt efforcé de former des hommes, & ſi le ſuccès répond à ſes vues, perſonne ne ſera parti d'auſſi loin que lui en pareille matiere.

La

La véterinaire va donc reprendre une consistance qu'on ne lui connoissoit presque plus ; elle va donc mériter une considération dont elle étoit privée ; & ceux qui la professent avec distinction, jouiront de l'estime & de la confiance du public.

Mon pere avoit senti de bonne heure que pour obtenir l'un & l'autre, il falloit s'en rendre digne par son zèle, par ses recherches, par ses expériences, par des découvertes, & par des succès multipliés. Il se livra donc tout entier à l'hippiatrique, & travailla long-temps par la seule force de son génie, à remplir quelques endroits du vuide immense qu'il appercevoit dans son art. Il devoit lui-même le jour à un homme habile & expérimenté dans la vétérinaire qu'il avoit exercée avec la satisfaction du Roi & de son premier écuyer, ce qui lui mérita l'attention de la cour & une pension ; récompense non-équivoque de son zèle, de son assiduité & de ses succès. Mon aïeul est mort en 1753.

Instruit à l'école d'un tel hippiatre, mon pere marcha sur ses traces, & ne tarda point à se distinguer, & dans la maréchallerie & dans l'hippiatrique ; il reconnut bientôt le défaut des méthodes, & forma le dessein de les proscrire en en proposant de nouvelles, appuyées sur une théorie simple ; mais vraie & reconnue bonne par des essais réitérés. Ce fut après dix années de travail, de recherches & d'expériences sur la morve, qu'il parvint à reconnoître le véritable siège de ce mal. Pour donner à cette découverte importante toute l'authenticité qu'elle devoit avoir, il présenta, en 1749, à l'académie des sciences, un mémoire dans lequel il démontre trois propositions.

1°. Que les idées erronnées & bizarres, qu'on a eues jusqu'ici de la cause & du siège de la morve, ont été la source de différents traitements qui n'ont jamais guéri un seul cheval morveux.

2°. Que le véritable & seul siège de cette maladie est la membrane pituitaire qui tapisse le dedans du nez.

3°. Que la meilleure manière de la guérir est l'injection faite au moyen du trépan.

M. Bouvart & M. Hérissant, nommés par l'académie pour examiner ce mémoire, attestèrent que les observations faites par mon pere, tant pour détruire l'ancien préjugé, que pour trouver le vrai siège de la morve, sont très conformes à la vérité, & qu'ils ont vû par eux-mêmes dans l'ouverture de plusieurs chevaux morveux la justification de tous les faits avancés.

Ce mémoire fut imprimé cette même année *in*-8°.

Qui auroit pû croire qu'une erreur si bien démontrée osât encore paroître ? Peu de maréchaux se rendirent néanmoins à l'évidence ; mon pere eut, à la vérité, la satisfaction de voir les personnes raisonnables se ranger à son avis ; il eut encore celle d'apprendre qu'on y avoit applaudi en Angleterre ; & que M. BRACKEN, médecin anglois, avoit traduit son mémoire.

Ce fut en 1752 que mon pere remit à l'académie un second mémoire qui contenoit une suite d'expériences & d'observations sur la morve ; il y étend & perfectionne sa découverte ; il y distingue sept sortes d'écoulements qui peuvent se faire par les narines du cheval ; rapporte les signes & les causes de chaque espèce, & fait voir que c'est à tort qu'on les a confondus sous une même dénomination ; il prouve que la morve, proprement dite, porte un caractère qui la distingue essentiellement des autres maladies auxquelles on donne le même nom. M. MORAND & M. BOUVART en rendirent à l'academie un compte favorable.

Mais avant celui-ci mon pere en avoit composé deux autres qu'il soumit également aux lumières de l'académie ; le premier au mois de janvier 1750, contenant des observations sur les accidents qui arrivent souvent aux pieds des chevaux, & qui les font boiter subitement, sans qu'on puisse distinguer d'où vient le mal. Il fut approuvé par l'académie & jugé digne d'être imprimé dans le recueil des mémoires communiqués par les étrangers.

Dans le second, il proposoit un remède très prompt, très sûr & immanquable pour arrêter, sans ligature, le sang des grosses artères coupées. Ce moyen étoit le lycoperdon. L'essai en fut fait devant MM. BERNARD DE JUSSIEU & BOUVART, qui en ont donné un rapport honorable à l'académie, le 23 Décembre 1750.

Ces trois derniers mémoires furent imprimés en 1754.

En 1756, il fit paroître sa nouvelle pratique de ferrer les chevaux de selle & de carosse, laquelle fut réimprimée en 1758.

Ces différents écrits ne furent pas seulement bien reçus en Angleterre, ils le furent encore en Espagne, où ils ont été traduits sous ce titre : *Nueva practica de herrar los caballos de montar, y de coche, a fin de precaverlos de muchas desgracias y hacerlos firmes en todo tiempo sobre el empedrado, aunque sea de losas, &c... Por*

D. Pedro Pablo Pomar. Madrid, M. DCC. LX. *in*-8°. Cette traduction eſt dédiée au roi d'Eſpagne, Charles III.

Le nom de mon pere eſt aſſez répandu ; & les ſervices, qu'il a rendus à l'hippiatrique, lui ont aſſuré une réputation qui lui a ſurvécu. Il termina ſa carrière, le 24 janvier 1765, véritablement regretté de ceux qui l'ont connu.

Comme il avoit remarqué de bonne heure combien il manquoit de choſes à l'hippiatrique & qu'il reſtoit beaucoup à faire, il déſira que l'aîné de ſes enfants embraſsât cette profeſſion ; mais pour le rendre plus capable de répondre à ſes vœux, il voulut qu'il commençât par apprendre la langue latine, & qu'il ſuivît le cours ordinaire des études ; ce que je fis au collège d'Harcourt, où j'achevai mes humanités. Si j'entre aujourd'hui dans ce détail, en parlant de moi, la vanité n'y a aucune part. La reconnoiſſance, que je dois à mon pere pour les ſoins & les dépenſes de mon inſtruction, l'exige d'un côté ; j'y ſuis forcé de l'autre, pour détruire dans l'eſprit de quelques perſonnes des impreſſions défavorables qu'on a voulu répandre ſur mon compte. Je ne me préfère à qui que ce ſoit ; mais je me préférerai toujours à ceux qui veulent s'élever au-deſſus des autres, en ſe faiſant élever ſur les mains de la jalouſie. Quelque temps avant que mes études fuſſent finies, mon pere me prit en particulier, & après m'avoir propoſé différents états, & montré l'honneur que je pouvois obtenir en exerçant le ſien, j'embraſſai ſans héſiter celui de mes aïeux. J'avois alors treize ans. Pour me rendre habile dans toutes les parties de l'hippiatrique & de la maréchallerie, il me fit paſſer par tous les grades, & me mit d'abord à la forge où je procédai, comme je le marque à l'article de la *ferrure*. Quoiqu'il eût chez lui garçons & domeſtiques, il voulut que je couchaſſe dans une écurie, afin que j'appriſſe à connoître parfaitement les chevaux, en les ſuivant la nuit & le jour ; il voulut encore que j'étrillaſſe ceux qui lui appartenoient, & même tous les éclopés qui étoient dans ſa maiſon. Il étoit même défendu à qui que ce fût de m'aider, bien que j'euſſe ſouvent ſept à huit chevaux à ſoigner tous les matins. Je vaquai à cet emploi, qui paroît vil & abject, pendant plus d'un an, & je devins bon palfrenier. De l'écurie, je paſſai enſuite à la forge comme apprentif, où, durant deux ans, je m'appliquai à manier le fer, & à le dreſſer ſous le marteau pour lui donner différentes formes. J'appris dans le même temps l'anatomie humaine ſous M. Royer, prévôt du célèbre M. Ferrein. Mon pere voulut auſſi que je ſçuſſe monter un cheval ; je fus donc inſtruit dans cet art par M. Dugard.

A ces connoiſſances, il jugea à propos que j'en joigniſſe d'autres, telles que l'exercice des armes, le deſſein, l'étude de la langue angloiſe, la géographie,

la musique instrumentale & l'histoire naturelle. Quand mon pere crut appercevoir que j'avois assez d'instructions préliminaires sur les causes & les signes des maladies des chevaux & pour le traitement des plaies, je l'accompagnai par-tout, & bientôt je fis moi-même, sous ses yeux, toutes sortes de pansements & d'opérations. Mais je ne me bornai point-là ; je suivis les différents cours de M. FERREIN, & m'occupai sérieusement de l'anatomie comparée. Ainsi je fréquentai les voiries, où les écarrisseurs furent mes premiers démonstrateurs pour celle du cheval. Déja versé dans l'anatomie humaine, je tirai peu de secours de leurs leçons ; mais je profitai sur les cadavres qu'ils laissoient sur les lieux, en disséquant tantôt une partie, tantôt une autre ; en examinant l'effet des maladies qui avoient causé la mort des animaux. C'est-là que je me suis instruit sur-tout des maladies des os & de celles du sabot ; c'est-là que j'ai pu amasser un nombre de pièces curieuses, qui démontrent d'une manière précise la nature & le siège de différentes affections, & les délabrements qu'elles avoient occasionnés. C'est par l'inspection de ces pièces, que j'ai découvert un nombre d'erreurs qui défiguroient l'hippiatrique. Toujours occupé de l'anatomie humaine, je me vis alors en état de préparer, pour les leçons de M. FERREIN, les sujets destinés à ses démonstrations particulières ; fonction que j'ai remplie pendant cinq ans. Je fus également en état de répéter aux étudiants en chirurgie, pour M. ROYER, l'anatomie ; & de leur montrer la manière de faire les bandages & d'appliquer les appareils.

Je n'ai rien négligé ni épargné pour acquérir toutes les connoissances capables de me mettre à portée d'exercer la profession que j'avois embrassée, & pour mériter en hippiatrique la confiance du public.

J'avois environ dix-huit ans, lorsque je fus chargé de démontrer l'anatomie du cheval aux chevaux-légers ; je me rendois pour cet effet tous les dimanches & fêtes à Versailles. Je faisois en même temps cette démonstration, chez mon pere, à des maréchaux.

Vers la fin de 1758, je reçus ordre du ministre de me rendre à l'armée, pour y visiter les régiments de cavalerie, dont les chevaux étoient attaqués de la morve. Appellé à Douai au commencement de la campagne, par M. DE PUIBERNEAU, capitaine de royal cavalerie, je fis tuer les chevaux de sa compagnie chez lesquels la morve étoit invétérée. Depuis long-temps on étoit dans l'usage de brûler les selles, les brides, &c, qui avoient servi aux chevaux morveux ; parce que l'on croyoit que la morve se transmettoit par cette voie à ceux qui étoient sains. Je démontrai l'abus de cette coutume, & je diminuai beaucoup de dépense. Je visitai les chevaux qui se trouvoient dans ce même quartier. M. le marquis de SERAN, alors colonel de

royal

royal cavalerie, m'engagea à faire la campagne attaché à ſon régiment ; je me rendis à ſes deſirs. Durant cette campagne je fis tuer quelques chevaux du régiment de Séſel, qui étoit de la diviſion de M. D'ARMENTIERES, lieutenant-général & aujourd'hui maréchal de France ; ils furent ouverts en ſa préſence & en préſence de M. DE VOYER D'ARGENSON, auſſi lieutenant-général, leſquels étoient accompagnés de pluſieurs officiers. Je leur montrai diſtinctement le ſiège du mal, & le ravage qu'il avoit occaſionné. Ces meſſieurs me témoignerent combien ils étoient contents de la démonſtration que j'avois faite devant eux.

Sur la fin de cette campagne, M. D'ARMENTIERES me donna la diviſion des éclopés, & m'envoya à Weſel, où M. DE CASTELLANE, gouverneur de cette ville, m'aſſigna pour département Calcar ; j'y demeurai environ deux mois & demi, ayant ſous ma conduite plus de trente maréchaux.

En 1759, je fus mandé aux carabiniers pour le traitement des chevaux du corps ; je fis cette campagne avec eux.

Je fis en la même qualité celle de 1760, à la légion royale.

Depuis ce temps, j'ai pris des inſcriptions en médecine à Paris, & j'ai travaillé à me perfectionner dans la connoiſſance exacte du cheval.

J'ouvris, en 1767, un cours gratuit dans un amphithéâtre conſtruit à mes frais ; Malgré les traits lancés contre moi par quelques auteurs périodiques au ſujet de ce cours, objet qui n'étoit guère de leur compétence, je continuai mes leçons, leſquelles furent néanmoins ſuivies par un bon nombre de perſonnes. Je démontrois l'anatomie pendant l'hiver ; & j'enſeignois la pathologie, ou l'hiſtoire des maladies pendant l'été. Ces leçons, faites dans la ſeule vue d'inſtruire ceux qui, ſe deſtinant à l'hippiatrique, manquoient des facultés néceſſaires pour ſe procurer les éléments de l'art, n'auroient pas été interrompues, en 1770, ſi je n'avois eu à cœur de mettre fin à l'ouvrage que je donne aujourd'hui, & qui étoit annoncé depuis pluſieurs années. Obligé de préparer moi-même le ſujet de mes démonſtrations, jn'aurois pu trouver aſſez de temps pour les écrire : pluſieurs perſonnes le déſiroient & me preſſoient fortement de tenir l'engagement que j'avois contracté avec le public, en l'annonçant dans mon *guide du maréchal*, qui parut en 1766, *in*-4°.

Un auteur, qui ſe loue, eſt ſans doute mépriſable à cauſe de ſon orgueil : mais il peut ſans vanité jouir de la ſatisfaction bien pure de ſçavoir qu'on n'a point dédaigné ſon ouvrage, il peut ſe rappeller avec plaiſir l'accueil qu'on lui a fait ; il peut

en témoigner sa reconnoissance au public : mais ne peut-il pas aussi dire, celui que l'on s'est acharné à décrier, que l'on a cherché à déprimer, a vu cependant son livre accueilli, au point que depuis deux ans il n'en reste aucun exemplaire ; qu'il y en a eu deux contrefactions *in*-8°, l'une à Avignon, & l'autre à Rouen: que les Anglois l'ont traduit en leur langue, & que les Allemands lui ont fait le même honneur.

J'avoue que cet applaudissement de la nation, & cette espèce d'adoption de la part des étrangers, ont animé mon zèle : ce qui auroit pu me décourager, m'a servi d'aiguillon, & m'a fait ramasser tout ce que j'avois de forces, afin de réussir dans une entreprise pour l'exécution de laquelle je n'ai rien épargné ; je déclare même ici, sans crainte d'être démenti, que toutes les descriptions anatomiques ont été faites le scalpel à la main ; & si en plusieurs occasions elles sont différentes de celles qui ont été décrites par les auteurs qui m'ont précédé, c'est que les dissections souvent réïtérées m'ont empêché de tomber dans les mêmes erreurs. Cette hippotomie, comme on voit, n'a pas été puisée dans les livres des autres, c'est le fruit de vingt années passées à disséquer avec l'attention la plus scrupuleuse un nombre considérable de chevaux, & à faire des démonstrations tant publiques que particulières.

Mais il ne suffisoit pas d'employer toute la sagacité du scalpel pour démêler les ressorts de l'animal ; il ne suffisoit pas de les décrire avec la plus sevère exactitude; plusieurs l'avoient déja tenté. Un projet plus hardi, & dont le succès avoit paru impossible, est venu me solliciter au milieu de mes travaux. Convaincu que les discours & les figures se prêtent un secours mutuel, j'ai osé former l'entreprise d'exposer aux yeux de mes lecteurs des morceaux anatomiques d'un détail immense.

Les planches de névrologie & d'angéiologie en sont une preuve ; le nombre des obstacles qui se sont présentés, n'a pas été capable de m'arrêter ; les frais immenses des dessins & des gravures, qui semblent surpasser les forces d'un particulier, le choix difficile & incertain des graveurs, les dépenses excessives en tout genre, le travail multiplié à l'infini, les peines de toute espèce, rien n'a pû me retenir. L'envie d'être utile, & la gloire dont j'osois me flatter, si je réussissois, l'ont emporté sur toute autre considération.

Quoique je n'aie pas cherché à multiplier les gravures, le nombre en est considérable, il m'a été impossible de me modérer sur cet article ; je ne crains point cependant qu'on m'accuse d'un luxe excessif dans une occasion où j'étois le premier intéressé à être économe ; mais l'utilité m'ayant paru le demander, je n'ai écouté qu'elle, & négligé pour elle mon intérêt particulier.

Outre l'anatomie du cheval, morceau abſolument neuf, j'ai eu ſoin de revoir tout ce qu'on trouve dans le traité imprimé en 1766. J'en ai changé l'ordre, rectifié les négligences qui s'y rencontroient, corrigé beaucoup d'articles, ajouté ce que ma pratique m'a fait appercevoir d'intéreſſant, ou ce qui manquoit d'eſſentiel. J'y ai joint pluſieurs obſervations importantes ; on y verra même pluſieurs maladies dont je n'avois nullement parlé : en un mot, j'ai tâché que cet ouvrage contînt ce que les amateurs des chevaux & les vétérinaires ont le plus beſoin de ſçavoir.

Je m'eſtimerai heureux & très récompenſé de mes veilles, de mes ſoins, de mes travaux, ſi les perſonnes éclairées, dont j'ambitionne les ſuffrages, y donnent leur approbation. Le zèle que j'ai apporté pour l'exécuter, l'acceuil favorable qu'on a fait au *guide du maréchal*, tant en France que dans les pays étrangers, le deſir empreſſé avec lequel j'ai eu la ſatisfaction de le voir attendu ; tout favoriſe mon eſpoir & a ſoutenu mon courage dans une entrepriſe à laquelle cent autres auroient renoncé par les obſtacles de toute eſpèce qui ſont venus ſe préſenter, & contre leſquels je me ſuis roidi.

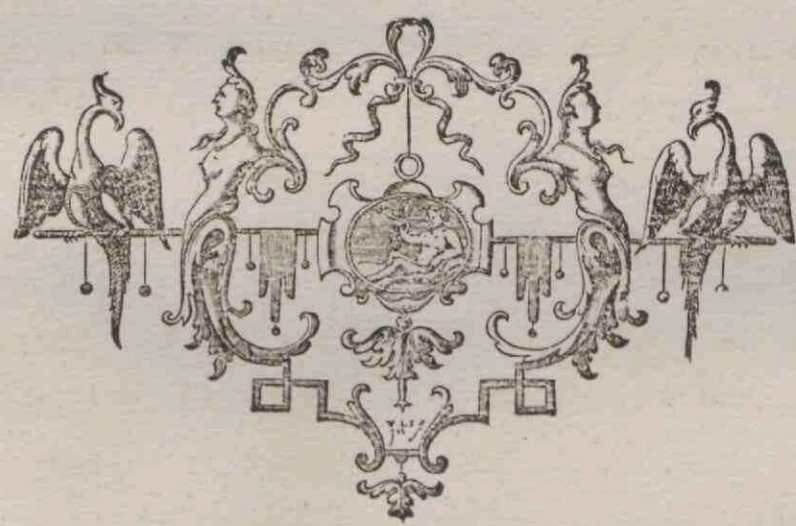

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un imprimé qui a pour titre : *Cours d'Hippiatrique.* Ce livre m'a paru contenir des principes propres à mériter l'attention des amateurs de l'art vétérinaire, & être le fruit de l'étude d'une partie dont les connoissances ne peuvent être que très utiles au public. A Paris, ce 3 Février 1772.

Signé, LEBAS, Censeur Royal.

COURS

Le Carpentier, del. Michel, Sculp.

COURS D'HIPPIATRIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

HIPPOTOMIE
OU
ANATOMIE DU CHEVAL.

ON entend par hippotomie l'art de disséquer le cheval. C'est par l'hippotomie qu'on parvient à se rendre habile dans la connoissance des parties qui le composent ; c'est par elle qu'on s'instruit de leur structure, de leur rapport, de leur jeu, de leurs différences : c'est elle qui met à portée de raisonner sur leurs usages ; qui apprend à distinguer les dérangemens qui peuvent survenir dans l'individu. Le désordre, qui se présente sous mille formes différentes, étant bien connu, mène au choix des moyens à employer pour le faire cesser. C'est l'objet principal de l'hippiatrique, art dans lequel on ne sçauroit faire de progrès sans être versé dans l'anatomie du cheval, de même qu'on ne peut être habile médecin sans sçavoir l'anatomie humaine.

Les parties, qui conſtituent tout animal, ſont déſignées ſous le nom de fluides & de ſolides.

Les ſolides ont plus ou moins de conſiſtance; ce qui les a fait diſtinguer en parties dures & en parties molles.

Sous le nom de parties dures, ſont compris les os, & les cartilages moins durs cependant que les os.

On entend par parties molles, les muſcles, les tendons, les membranes, les ligamens, les productions membraneuſes & ligamenteuſes, les nerfs & leurs gaines, les artères & les veines, les glandes & leurs enveloppes, les viſcères & tout ce qui en dépend.

Toutes ces parties, déſignées ſous le nom commun de ſolides, ne ſont que le réſultat de fibres & de paquets fibreux, formés de fibrilles ramaſſées, unies, entrelacées.

Les phyſiciens ont appellé fluides, toutes les liqueurs qui ſe trouvent dans le corps de l'animal. On ſçait qu'elles ſont en grand nombre & qu'elles portent des noms différens; telles ſont le ſang, la lymphe, le chyle, la bile, le ſuc gaſtrique, la ſalive, la ſemence &c....

La connoiſſance de toutes ces parties eſt la baſe de l'hippiatrique. En vain on ſe donneroit pour médecin vétérinaire, ſi l'on n'en a fait une étude longue, ſuivie, profonde, réfléchie, méthodique. Elle eſt d'autant plus néceſſaire que l'animal ne peut indiquer lui-même le dérangement arrivé dans ſon individu. Le véritable hippotomiſte le ſaiſit, le juge, le voit & y porte le remede convenable. Quiconque ne connoît point l'intérieur du cheval, ni les différentes parties qui entrent dans ſa compoſition, eſt donc incapable de le traiter dans ſes maladies; il ne mérite aucune confiance, c'eſt un empirique groſſier, un vil impoſteur dont l'ignorance & l'effronterie ne ſont dignes que de mépris.

Puis donc que l'anatomie du cheval, ou l'hippotomie eſt la baſe de la ſcience vétérinaire, celui qui ſe deſtine à l'exercer doit s'y rendre habile. C'eſt pour en faciliter l'étude que nous avons compoſé ce traité. Il ſera diviſé ſous les titres ordinaires & connus de tous les anatomiſtes. Nous ne devons rien changer à une méthode qui a ſes avantages : ainſi nous parlerons, dans autant d'articles ſéparés, des os (*a*), des cartilages (*b*), des ligamens (*c*), des muſcles (*d*), des vaiſſeaux (*e*), des nerfs (*f*), des viſcères (*g*), des glandes (*h*).

Mais avant que d'entrer en matière, nous allons dire un mot de la fibre.

Les parties du corps de l'animal les plus ſimples ſont ſolides ou fluides, comme on l'a déjà dit. La compoſition des ſolides, ou pluſtot les principes qui les forment, ſont d'une ténuité ſi grande qu'ils ne peuvent être apperçus même avec le meilleur microſcope; il ne nous fait découvrir qu'une ſuite de particules unies en longueur qu'en nomme fibrille. C'eſt de la réunion de ces fibrilles linéaires qu'eſt formée la fibre, laquelle ſe diſtingue aſſez aiſément dans les os, dans les tendons, dans les ligamens, dans les muſcles qui ne ſont eux-mêmes autre choſe qu'un amas de fibres plus ou moins dures. Elles ſont longitudinales, cylindriques, tranſparentes, ſolides, capables de réſiſtance & d'élaſticité. Les principes infiniment déliés, qui les conſtituent, ſont liés entr'eux par un gluten formé d'huile & d'eau. Ce compoſé ſe réduit en terre par l'analyſe.

On obſerve, dans tout corps animal, une autre eſpèce de fibre, qui a plus de largeur & moins de longueur. Elles ſe répandent en tous ſens; elles ſont d'une texture plus lâche,

(*a*) Oſtéologie, c'eſt-à-dire, Diſcours ſur les os.
(*b*) Chondrologie, c. à d. Diſcours ſur les cartilages.
(*c*) Syndesmologie, c. à d. Diſcours ſur les ligamens.
(*d*) Myologie, c. à d. Diſcours ſur les muſcles.
(*e*) Angeïologie, c. à d. Diſcours ſur les vaiſſeaux.
(*f*) Neurologie, c. à d. Diſcours ſur les nerfs.
(*g*) Splanchnologie, c. à. d. Diſcours ſur les viſcères.
(*h*) Adénologie, c. à d. Diſcours ſur les glandes.

& communiquent enſemble. De leur union réſulte ce qu'on appelle le tiſſu cellulaire, ou corps graiſſeux. La communication de ces fibres les unes avec les autres eſt démontrée par l'effet que produit le ſoufflet des bouchers, lequel chaſſe l'air dans toute l'habitude du corps de l'animal, & le rend comme un balon : elle eſt encore prouvée par la métaſtaſe ou le tranſport d'une matière fluide, qui ſe fait d'un endroit malade ſur une partie ſaine, comme on l'expliquera dans la pathologie.

Le tiſſu cellulaire ſe répand, ſe prolonge, s'inſinue dans tous les organes & dans les parties qui les compoſent ; il donne même une enveloppe à chacune des fibres élémentaires, après en avoir fourni aux paquets qu'elles forment.

C'eſt donc dans les productions ou prolongemens de ce tiſſu que ſont enfermés, comme dans une gaine, les muſcles, les membranes, les vaiſſeaux &c..... En un mot il n'eſt pas un ſeul endroit de l'animal dans lequel il ne trouve le moyen de pénétrer.

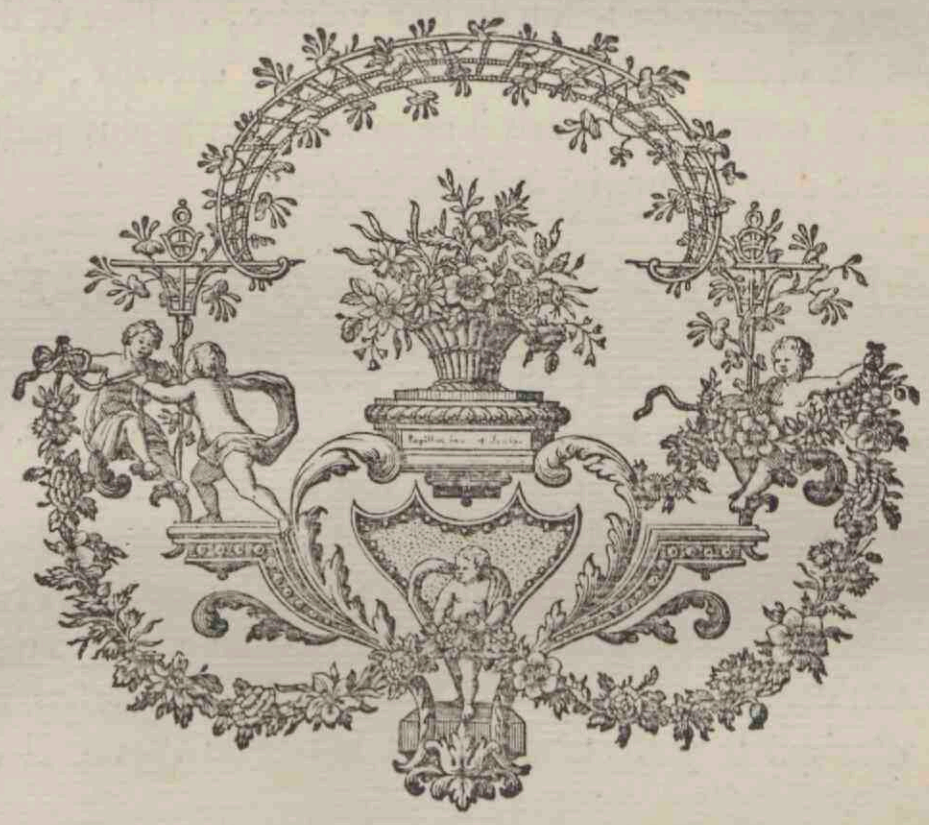

Harguinier del.

Echelle d'un Pied.

1 2 3 6 12 Pouces.

SECTION PREMIÈRE.

DE L'OSTÉOLOGIE.

L'Oſtéologie eſt la partie de l'anatomie qui traite des os. Relativement au cheval nous la nommons hippoſtéologie, c'eſt-à-dire, diſcours ſur les os du cheval.

Elle peut ſe diviſer en oſtéologie ſèche, & en oſtéologie fraîche.

La première a pour objet les os dénués de la peau & des chairs ; la ſeconde, les os frais dont on a conſervé les ligamens, & ſur leſquels on diſtingue les cartilages ; la partie qui traite des cartilages eſt déſignée ſous le nom de chondrologie, ce ſera le ſujet de la deuxième ſection ; celle qui traite des ligamens eſt nommée ſyndeſmologie, elle fera l'objet de la troiſième ſection.

L'aſſemblage & l'arrangement des os frais ou ſecs produiſent le ſquéléte, qui peut être naturel ou artificiel. On entend par ſquéléte naturel, celui où les os tiennent encore par les ligamens frais ou deſſéchés dont la nature s'eſt ſervie pour en faire la liaiſon ; l'artificiel eſt l'union des os au moyen de fil d'archal, de laiton, &c..... il eſt toujours formé d'os ſecs & dépouillés de leurs ligamens.

Les ſquélétes diffèrent entr'eux en raiſon de leur volume, de l'âge & du ſexe de l'animal ; il y en a d'embryons de divers termes, de poulains, de chevaux, de jumens, plus ou moins âgés ; il y en a de complets auxquels il ne manque pas la plus petite partie, & d'incomplets qui ſe trouvent dans les voiries & les campagnes.

DIVISION DU SQUÉLÉTE.

Le ſquéléte artificiel ſe diviſe en tête, en tronc, & en extrémités. *(a)*

I.° La tête ſe diviſe en mâchoire ſupérieure & en mâchoire inférieure.

A proprement parler, on ne devroit entendre par mâchoire ſupérieure, que les ſeules pièces dans leſquelles ſont enchaſſées les dents d'en haut, & par mâchoire inférieure, que celle où l'on voit les dents d'en bas ; mais en anatomie, plus que dans toute autre ſcience, on eſt quelquefois obligé de prendre le tout pour la partie, afin de moins multiplier les termes, & d'être plus clair. On concevra donc que la mâchoire ſupérieure ſera généralement déſignée par le groupe d'os qui ſe préſente d'abord à la tête du cheval. Il comprend le crâne & la face.

Le crâne eſt une boëte oſſeuſe qui renferme le cerveau & le cervelet, ſubſtance connue vulgairement ſous le nom de cervelle. Cette boëte eſt compoſée de douze os ; ſçavoir, deux frontaux, deux pariétaux, un occipital, un ſphénoïde, deux ethmoïdes, deux parties écailleuſes, & autant de pierreuſes appartenantes aux deux os des tempes.

La face eſt compoſée de dix-ſept os, qui ſont les deux du nez, les deux du grand angle, les deux de la pommette, les deux maxillaires ſupérieurs, les deux inférieurs, les deux du palais, les deux ptérygoïdiens, le vomer, & les cornets inférieurs des narines.

Il eſt facile de ſéparer la mâchoire inférieure en deux pièces dans les jeunes poulains ;

(a) Cette diviſion eſt ſimple, naturelle, & par conſéquent aiſée à ſaiſir : elle nous paroît préférable à l'ancienne qui préſentoit un avant-main, un corps & un arrière-main, & que nous n'avons pu, ſans étonnement, voir adopter par M. Bourgelat, dans ſes *Elémens de l'art vétérinaire.*

mais

mais il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir, lorſque les chevaux ont atteint un certain âge, parce qu'elle eſt alors formée d'une ſeule pièce.

Chaque mâchoire de cheval eſt garnie de vingt dents. Les jumens en ont trente-ſix, tant à la ſupérieure qu'à l'inférieure. On nomme brehaignes les jumens dans la bouche deſquelles on trouve de petites dents appellées crochets.

On trouve encore, entre les mâchoires, vers la racine de la langue, un os appellé hyoïde qui ne manque jamais d'être compoſé de cinq pièces.

II.° Le tronc ſe diviſe en deux parties, l'épine, le thorax & le baſſin.

L'épine eſt un aſſemblage de pluſieurs pièces appellées vertébres. Elles ſe diſtinguent en vraies & en fauſſes. On en compte trente & une de vraies; & pour l'ordinaire dix-huit ou dix-neuf de fauſſes, en y comprenant l'os ſacrum.

Parmi les vraies, il y en a ſept qui appartiennent au col, elles ſe nomment cervicales; il y en a dix-huit pour le dos, elles ſont connues ſous le nom de dorſales; ſix déſignées ſous celui de lombaires, & enfin l'os ſacrum.

Les trois ou quatre premières des fauſſes vertébres, qui ſuivent l'os ſacrum, ont aſſez de reſſemblance avec les vraies. Ces fauſſes vertébres ſont elles-mêmes ſuivies de treize ou quatorze autres moins régulières encore que les précédentes; ce ſont elles qui forment la queue du cheval.

Le thorax comprend le ſternum, & les côtes leſquelles ſont au nombre de trente-ſix, dix-huit de chaque côté. Ainſi que les vertébres, elles ſe diviſent en vraies & en fauſſes. Ce qui diſtingue les vraies, c'eſt que leurs cartilages vont ſe rendre immédiatement au ſternum: les cartilages, dans les fauſſes, ne ſe portent au ſternum que par le moyen du cartilage de la dernière vraie côte avec lequel il s'allie.

Le ſternum eſt formé d'une ſeule pièce dans les chevaux faits, & de cinq ou de ſix dans les jeunes; mais ces portions oſſeuſes ſe trouvent intimement collées par un cartilage, ou bande cartilagineuſe intermédiaire.

Le baſſin eſt compoſé de ſix os, trois de chaque côté. On les apppelle iléon, iſchion & pubis; ils ſont encore connus ſous le nom d'os innominés.

III.° Les extrémités ſont antérieures & poſtérieures.

Les extrémités antérieures ou les jambes de devant comprennent neuf parties; ſçavoir, l'épaule, le bras, l'avant-bras, le genou, le canon, le boulet, le paturon, la couronne & le pied.

L'épaule n'a pour pièce fondamentale qu'un ſeul os nommé omoplate ou paleron.

Le bras n'a pareillement qu'une pièce, appellée l'humérus.

Il s'en trouve deux à l'avant-bras qui ſont le radius & le cubitus.

Le genou eſt compoſé de ſept os, rangés par ordre & ſur deux lignes: quatre dans la première y compris le ſeptième qui eſt derrière & hors de rang; & trois dans la ſeconde. Les trois os dont la première ligne eſt formée ſont l'irrégulier, le triangulaire & le ſemilunaire; les trois de la ſeconde ſe nomment le grand cunéïforme, le trapézoïde, & le petit cunéïforme; quant au ſeptième hors de rang, on pouroit à la rigueur ne le conſidérer que comme faiſant partie du premier rang ou de la première ligne; il eſt inutile de lui donner d'autre nom que celui de crochu adopté par tous les auteurs qui ont traité de l'hippoſtéologie.

Le canon renferme trois os, le premier retient le nom de canon, les deux autres portent celui de ſtyloïdes.

Le boulet eſt le réſultat de deux os appellés ſéſamoïdes, parce qu'ils ont la forme d'une graine de ſéſame.

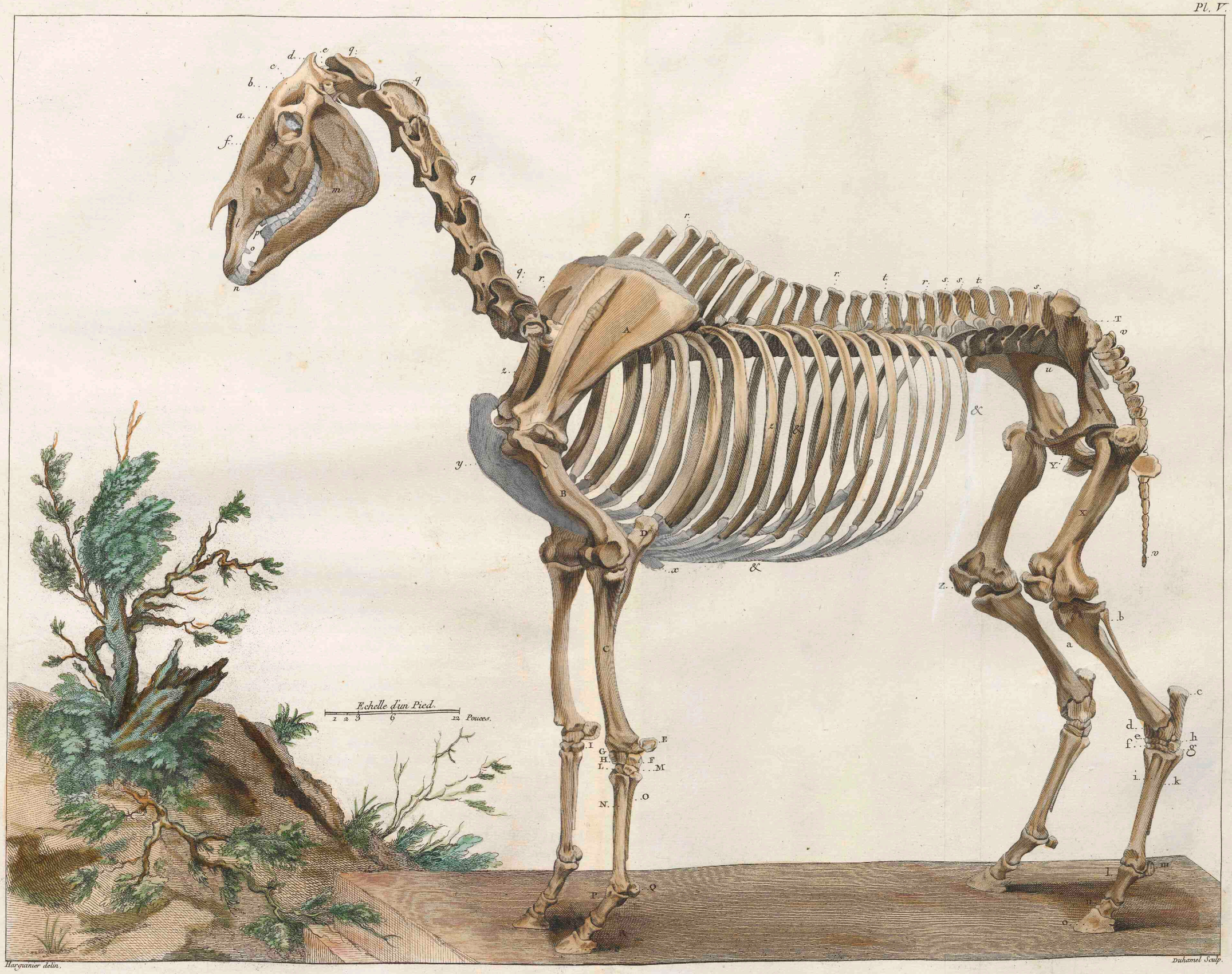

Harguinier delin.

Duhamel Sculp.

La paturon n'a qu'un ſeul os nommé paturon.

La couronne n'a auſſi qu'un ſeul os appellé coronaire.

Le pied eſt formé de deux os, dont le premier eſt connu ſous le ſimple nom d'os du du pied, & le ſecond ſous celui d'os de la noix, de la navette ou d'os articulaire.

Les extrémités poſtérieures comprennent auſſi huit parties de même que les antérieures; ce ſont la cuiſſe, le graſſet, la jambe, le jarret, le canon, le boulet, le paturon, la couronne & le pied. Ces parties raſſemblées ſe nomment la jambe, en prenant ici la partie pour le tout, ſuivant l'uſage reçu.

Un ſeul os appellé le fémur forme la cuiſſe.

Le graſſet, ou la rotule, eſt compoſé par l'os qu'on nomme quarré.

La jambe a deux os qui ſont le tibia & le péroné.

Pluſieurs picèes concourent à la formation du jarret; ſçavoir, l'os du jarret proprement dit, celui de la poulie, le grand & le petit ſcaphoïde, l'os difforme, & l'entroſſeux ou interarticulaire.

On compte trois os dans le canon; celui qui retient le nom de canon, & deux autres appellés ſtyloïdes de même qu'aux extrémités antérieures.

On trouve dans le boulet deux os ſéſamoïdes; dans le paturon, l'os du paturon; dans la couronne, l'os coronaire; dans le pied, l'os du pied proprement dit, & celui de la noix, ou de la navette, ou articulaire.

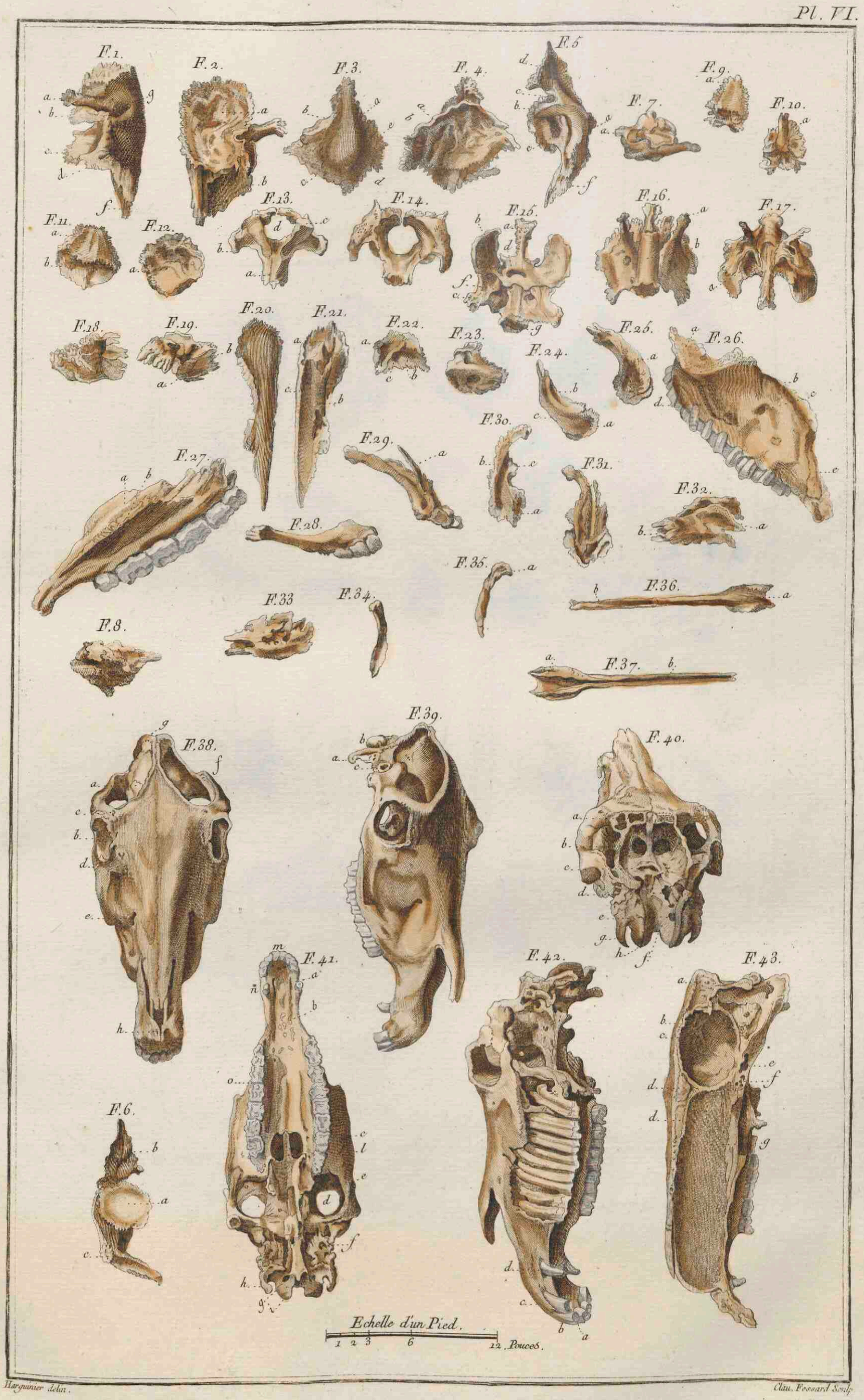

Harguinier delin. Clau. Fessard Sculp.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

GÉNÉRALITÉS SUR LES OS.

AVant que d'entrer dans un plus grand détail ſur les os, & d'en donner de chacun en particulier une deſcription ample & exacte, il eſt néceſſaire de parler de pluſieurs choſes qui les regardent tous, vus extérieurement, telles que leur volume, leur figure, leurs connexions, leurs cavités, leur couleur, &c. . . . .

CONFORMATION EXTERNE DES OS.

DU VOLUME DES OS.

LEs os ſont grands, moyens, ou petits.

On conſidère comme de grands os, ceux dont l'étendue, toute dimenſion priſe, excède celle des autres; comme moyens, ceux qui tiennent le milieu entre les premiers & les derniers; les plus petits forment la troiſième claſſe.

Les os de l'avant-bras, de la cuiſſe, de la jambe, les côtes qui forment la partie moyenne du thorax, peuvent être regardés comme grands.

L'os du canon, celui du paturon, les dernières côtes & quelques os du crâne, ſont mis au nombre des moyens.

Les os du genou, du jarret, quelques-uns du crâne, & autres de même volume ſont rangés parmi les petits.

DE LA FIGURE DES OS.

La figure des os dépend de leur forme, de leurs dimenſions, de leur étendue, de leur épaiſſeur, de leur ſymmétrie & de leurs irrégularités. C'eſt pourquoi il y en a de ronds, de quarrés, de triangulaires, de cylindriques, de longs, d'épais, de minces, de plats, de réguliers & d'irréguliers, de pairs & d'impairs.

On range dans la claſſe des os longs ceux de l'avant-bras, de la jambe & des côtes. L'omoplate eſt du nombre des plats, minces & triangulaires. L'os ſéſamoïde eſt placé parmi les réguliers & impairs, ainſi que l'occipital, l'ethmoïde, le vomer, la mâchoire inférieure, l'os hyoïde & les vertébres, l'os ſacrum, les os de la queue & le ſternum, en un mot tous ceux qui ſéparent verticalement le cheval en deux parties égales. Les irréguliers & pairs ſont la partie pierreuſe des temporaux, quelques-uns des os du jarret & du genou. Les pairs ſont les frontaux, les pariétaux, les temporaux, les os du nez, ceux du grand angle & de la pommette, les maxillaires, les os du palais, les ptérygoïdiens, les côtes, les os des iles, & ceux des extrémités tant antérieures que poſtérieures.

Il y en a encore de propres & de communs. On donne le nom de propres à ceux qui forment une ſeule partie & lui ſont eſſentiels; tels ſont l'occipital & les pariétaux. Les communs ſont ceux qui concourent avec d'autres à la formation d'une partie; tels ſont les frontaux qui ſervent avec d'autres à la charpente de la face.

On remarque dans les os, principalement dans les longs, trois parties: 1.° le corps, & les deux extrémités qui peuvent ſe trouver en devant, en arrière, en haut ou en bas, & qui par rapport à ces poſitions ſont appellées antérieures, poſtérieures, ſupérieures ou

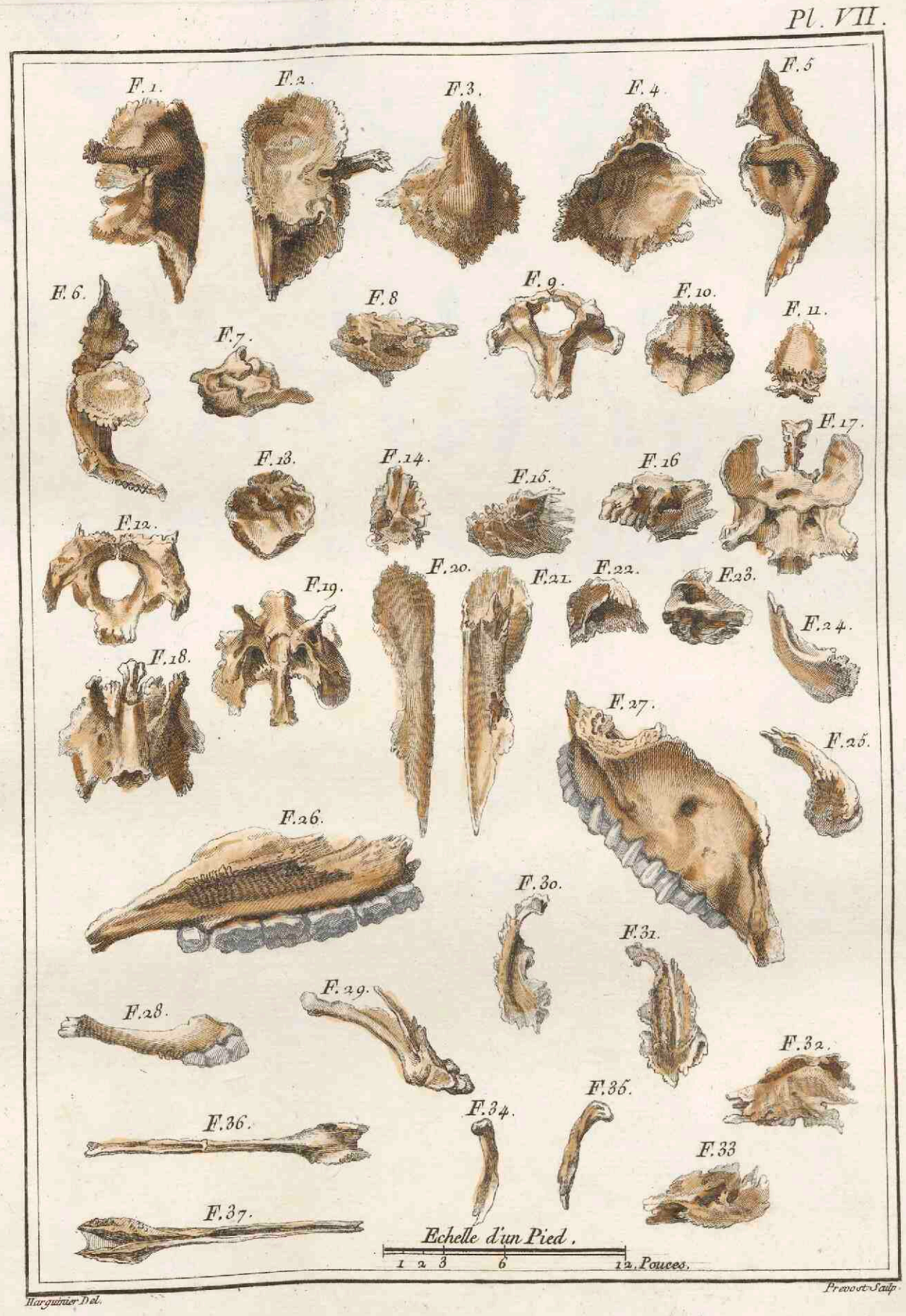
F. 1.
F. 2.
F. 3.
F. 4.
F. 5.
F. 6.
F. 7.
F. 8.
F. 9.
F. 10.
F. 11.
F. 12.
F. 13.
F. 14.
F. 15.
F. 16
F. 17.
F. 18.
F. 19.
F. 20.
F. 21.
F. 22.
F. 23.
F. 24.
F. 25.
F. 26.
F. 27.
F. 28.
F. 29.
F. 30.
F. 31.
F. 32.
F. 33
F. 34.
F. 35.
F. 36.
F. 37.
Echelle d'un Pied.
1 2 3 6 12. Pouces.
Harguinier Del.
Prevost Sculp.

inférieures; le corps comprend tout ce qui eſt entre les deux extrémités : 2.° leurs faces qui peuvent être en haut, en bas, devant, en arrière, ſur les côtés, & qui prennent les noms de ſupérieures, d'antérieures, de latérales: 3.° leurs bords qui de même que les faces ſont ou antérieurs ou poſtérieurs, ſupérieurs ou inférieurs, ou latéraux externes & internes : lorſque ces bords ſont tranchans, on leur donne le nom de crêtes; & celui d'angles aigus, mouſſes &c. . . . . s'ils ſe terminent en pointes.

Les os plats & larges ont auſſi-bien leurs diſtinctions que les longs. Leur milieu s'appelle arbitrairement centre ou partie moyenne; le reſte prend le nom de circonférence. On y obſerve encore, 1.° deux faces, une externe & une interne; 2.° des bords externes ou internes, ſupérieurs ou inférieurs, antérieurs ou poſtérieurs, ou latéraux; 3.° des angles qui prennent ces mêmes dénominations. Les expreſſions d'internes s'appliquent aux parties, aux faces, aux extrémités, aux bords, aux angles, &c. . . . . qui approchent le plus du point central du cheval; les mots d'externes à ceux qui en ſont les plus éloignés.

La même obſervation a lieu auſſi-bien pour les parties que pour le tout : prenons pour exemple la tête; ſi l'on fait la diviſion du pariétal en deux faces, on ſentira que l'interne ſera celle qui approchera le plus du cerveau, & que l'externe en ſera la plus éloignée. Il eſt inutile vouloir expliquer les termes ſupérieurs, inférieurs, antérieurs, poſtérieurs; ils ſont entendus de tous ceux qui ſçavent notre langue.

DES ÉMINENCES DES OS.

Parmi tous les os dont l'aſſemblage forme la ſquéléte, il n'y en a aucun qui ne préſente, ſur ſa ſurface ou à ſes extrémités, des inégalités plus ou moins ſenſibles; les anatomiſtes les ont appellées éminences; ils leur ont encore donné les noms d'apophyſes & d'épiphyſes.

L'apophyſe eſt une éminence ou prolongement de l'os; comme elle en fait partie par continuité, elle ne ſçauroit en être réellement diſtinguée.

L'épiphyſe eſt une partie ſéparée d'un os, mais qui lui eſt unie & contiguë par le moyen d'un corps intermédiaire, nommé cartilage. On ne trouve guère d'épiphyſe qu'aux os des poulains & des jeunes chevaux : dans un âge plus avancé le cartilage intermédiaire s'oſſifie, & ces trois parties n'en forment plus qu'une. S'il ſe rencontre des épiphyſes dans les chevaux faits, ce n'eſt, autant que j'ai pu l'obſerver, qu'aux apophyſes épineuſes des vertébres du dos. On voit par-là que les épiphyſes deviennent inſenſiblement apophyſes, à meſure que le cheval avance en âge.

Les apophyſes tirent leurs noms différens de leur ſituation, de leur figure, & de leur uſage. Par rapport à leur ſituation, il y en a d'obliques, de tranſverſes, de ſupérieures, d'inférieures, de latérales, &c. . . . . Eu égard à leur figure, on les appelle maſtoïdes, quand elles repréſentent un mammelon; ſtyloïdes, lorſqu'elles ſont en forme de ſtylet; épineuſes, ſi elles reſſemblent à une épine; odontoïdes ou dentiformes, ſi elles approchent de la figure ou ſi elles imitent la dureté d'une dent; coronoïdes, lorſqu'elles paroiſſent reſſembler à une couronne; éminences, ſi elles s'élevent ſuperficiellement. Relativement à leur uſage, on nomme apophyſes naſales, celles qui ſont partie du nez; articulaires, celles qui ſont ſituées près des articulations : on leur donne le nom de trochanters, lorſqu'elles ſervent d'attache à des muſcles dont l'action opere la rotation de certaines parties, telles que la cuiſſe.

DES CAVITÉS DES OS.

Je n'entends point parler ici des cavités formées à la fois par le concours des os, & des parties molles deſtinées à loger les viſcères, telles que celles de la tête, de la poitrine ou

du

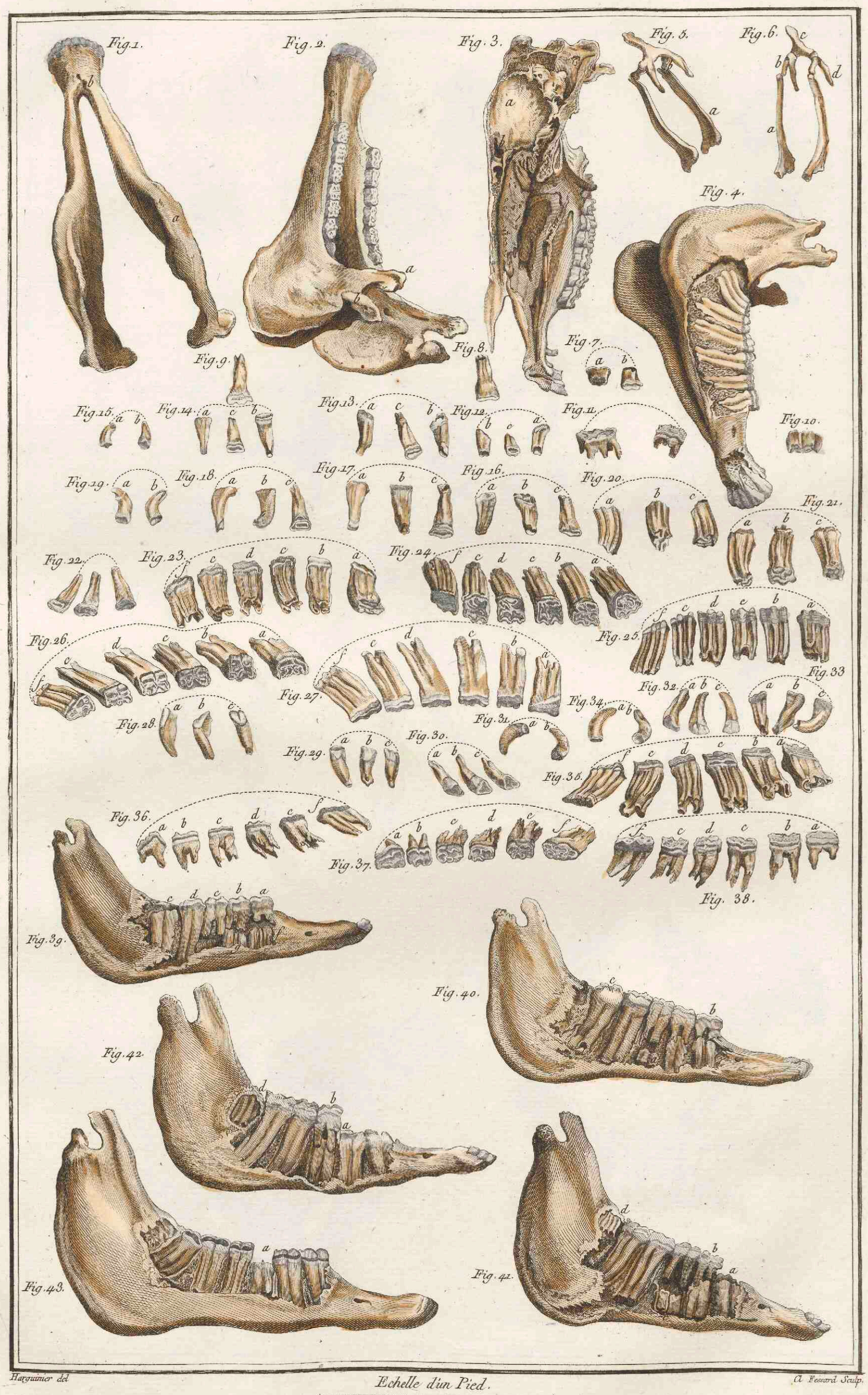

Harguinier del

Echelle d'un Pied.

3. po. 6. po 1 Pied

A. Fessard Sculp.

du bas-ventre, ou d'autres réservées à d'autres usages, telles que le nez, la bouche, & les oreilles, &c. . . . . Mon but est de décrire les cavités qui servent aux articulations, avant que de faire mention des autres espèces de cavités.

Je distingue les cavités des os en articulaires, & en non articulaires. J'appelle articulaires les dépressions profondes ou superficielles qui se trouvent au milieu ou aux extrémités de ces corps solides pour recevoir les têtes, les tubérosités, les protubérances, ou éminences d'autres pièces qui leur sont homogènes, & établir par ce moyen ce qu'on nomme articulation. J'appelle non articulaires des cavités qui se rencontrent dans l'étendue des os pour loger des parties molles quelconques.

Je distinguerai les cavités profondes d'avec les superficielles, par rapport à l'espèce d'articulation qui en résultera ; en effet les cavités profondes rendent les articulations plus solides ; elles le sont beaucoup moins lorsque ces cavités sont superficielles. Les premières sont désignées sous le nom de cotyloïdes, & les secondes par celui de glénoïdes, termes grecs adoptés par les anatomistes.

Comme les cavités peuvent encore tirer leurs différens noms de leurs usages & de leurs figures, on les appellera fosses, sinus, sinuosités, trous, canaux, échancrures, fentes, rainures, scissures, & dentelures ; & l'on joindra quelquefois à ces mots ceux de maxillaire, de longitudinal, d'orbitaire, d'épineux, de sphénoïdal, &c. . . . .

La fosse désigne la cavité d'un os dont l'entrée est plus large que le fond : le sinus, celle dont le fond est plus large que l'entrée : la sinuosité est une cavité oblongue en forme de gouttière, pour donner passage à des vaisseaux, à des tendons, &c. : le trou, la courte perforation d'un os de part en part : le canal, une cavité dont l'entrée est distante de la sortie ; il est à propos de remarquer que les orifices du trou & du canal ont une figure ronde : les échancrures sont des espèces de taillades qui pénétrent plus ou moins profondément dans la substance des os, aux bords desquels elles se rencontrent particulièrement : on donne le nom de fentes à de longues & étroites ouvertures qui séparent la substance d'un os en différens sens avec plus ou moins d'étendue ; celui de rainures, à d'oblongues & de très superficielles dépressions qui se distinguent & prennent les noms de cannelure, à raison de leur forme, de leur étendue & de leur profondeur. Quant à la scissure, c'est proprement la même chose que rainure : ce terme semble n'avoir été adopté que pour varier les expressions employées à décrire la multiplicité des rainures. On entend enfin par dentelures les cavités ou interstices qui représentent dans certains os les séparations qu'on voit entre les dents d'une scie.

DE LA COULEUR DES OS.

Les os des squélétes diffèrent en couleur. Ceux qui ont été exposés à l'air sont blancs. Les os des vieux chevaux sont jaunes, ceux des poulains sont rouges en certains endroits, & blancs ou à peu près dans d'autres.

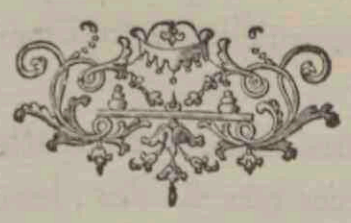

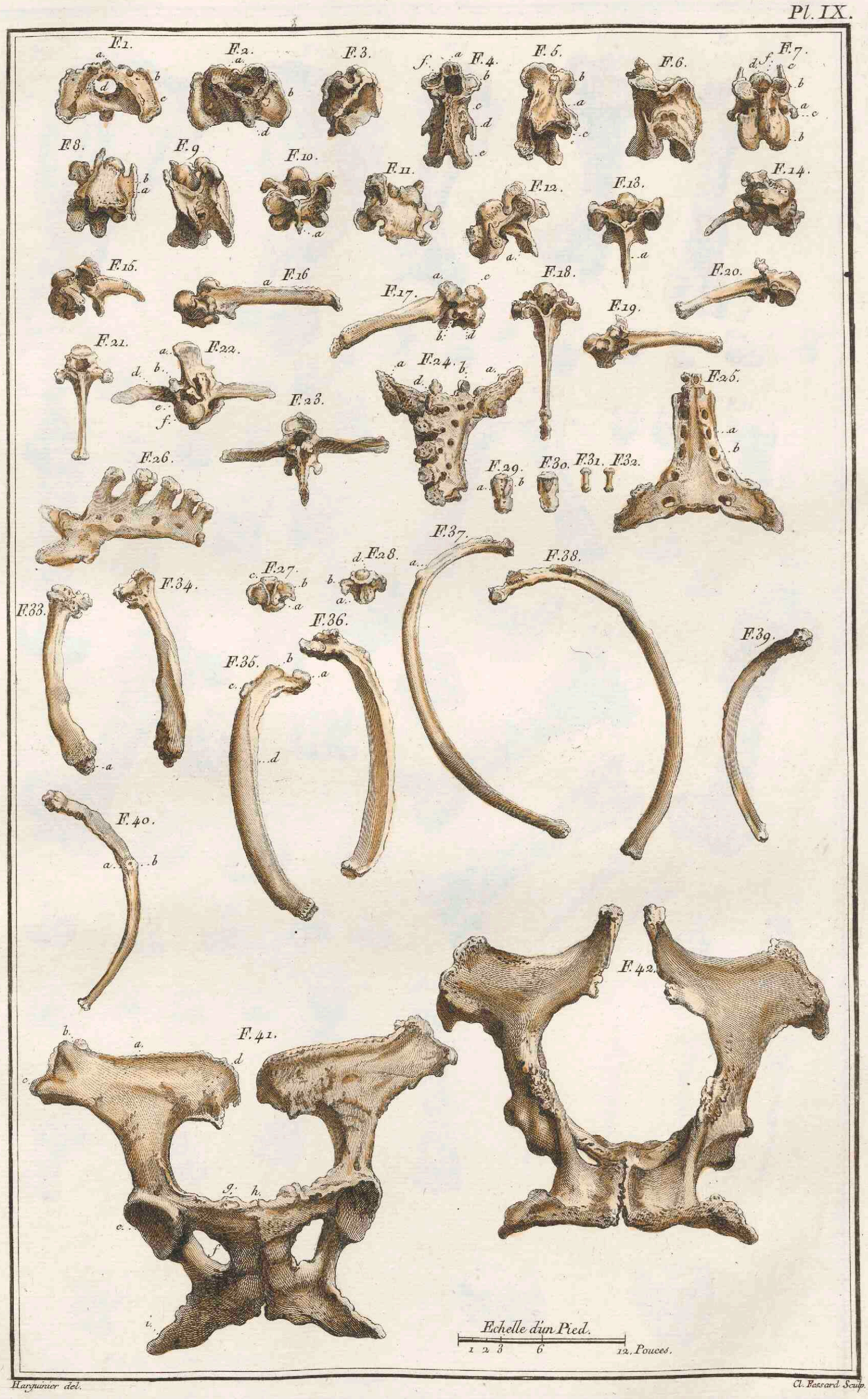

Harguinier del. Cl. Ressard Sculp.

CONFORMATION INTERNE DES OS.

DE LA SUBSTANCE DES OS.

On ne ſçauroit parvenir à s'inſtruire de la conformation interne des os qu'on n'ait préalablement développé leur ſubſtance, d'où provient la différence de leurs cavités.

Les os en général peuvent être conſidérés comme un aſſemblage de fibres plus ou moins longues, mais ſi intimement unies entr'elles, qu'il en réſulte les corps les plus ſolides de ceux qui compoſent l'animal.

Les différentes ſubſtances, qui ſe remarquent dans les os, ne proviennent que des différentes manières dont les fibres oſſeuſes s'appliquent les unes contre les autres.

On diſtingue dans les os trois ſortes de ſubſtances, une compacte, une cellulaire ou ſpongieuſe, & une réticulaire.

La ſubſtance compacte eſt la plus ſerrée, la plus ſolide & la plus élaſtique des trois; c'eſt elle qui ſe voit à l'extérieur des os dans toute leur étendue. La cellulaire, ainſi que la réticulaire, ſe trouve au-deſſous de la compacte.

La ſubſtance compacte a été ainſi nommée, à cauſe de ſon extrême dureté; la cellulaire, parce qu'elle eſt remplie de cellules; la réticulaire, parce qu'elle ſemble former un réſeau.

On ne rencontre pas ces trois ſubſtances dans tous les os. Il en eſt où l'on ne découvre que la compacte, comme dans certains os du genou, & particulièrement du jarret. Dans d'autres on ne trouve que la cellulaire, tel eſt le ſternum. Pour la réticulaire elle eſt toujours aſſociée avec la compacte & la cellulaire.

Il n'y a guère d'os longs, où l'on ne diſtingue ces trois ſubſtances. Les os plats n'en renferment que deux, la compacte & la cellulaire.

Les os du crâne en contiennent auſſi une qui eſt analogue à la cellulaire; elle eſt communément déſignée ſous le nom de diploé.

La ſubſtance compacte, qui, comme nous l'avons obſervé, recouvre entièrement les os longs, & forme ſeule leur corps ou leur partie moyenne, s'amincit, & ſemble ſe ſéparer en deux feuillets pour envelopper la ſubſtance cellulaire, à meſure qu'elle s'approche des deux extrémités. Outre les fibrilles, on y diſtingue des paquets de fibres de la texture deſquelles il réſulte de petits filets, dans certains os; des couches en forme de feuillets ou de lames, dans d'autres. Il eſt très aiſé de reconnoître ce tiſſu filamenteux ſur la ſurface des os qui ont été pendant long-temps expoſés à l'air dans les campagnes ou dans les voiries. Il y a quelques os longs dans leſquels cette ſubſtance ſe trouve moins mutilée que dans d'autres; nous le ferons remarquer en parlant de ces os.

La ſubſtance cellulaire qu'on apperçoit aux extrémités des os longs & dans l'intérieur des os plats, entre les couches plus ou moins épaiſſes des lames formées par des fibres oſſeuſes intimement appliquées les unes aux autres, n'eſt qu'un prolongement de la compacte, dont les fibres s'écartent de manière qu'elles compoſent de petites cellules où ſe dépoſe la ſubſtance médullaire.

La ſubſtance réticulaire eſt une portion de la compacte & de la cellulaire, elle ſe prolonge de telle ſorte qu'il en réſulte des pièces très ſolides, les unes cylindriques, les autres plates, qui comme autant de ſolives poſées longitudinalement, en travers & obliquement, à quelque diſtance les unes des autres, ſervent à ſoûtenir la partie la plus épaiſſe de la moëlle, ou la moëlle en maſſe.

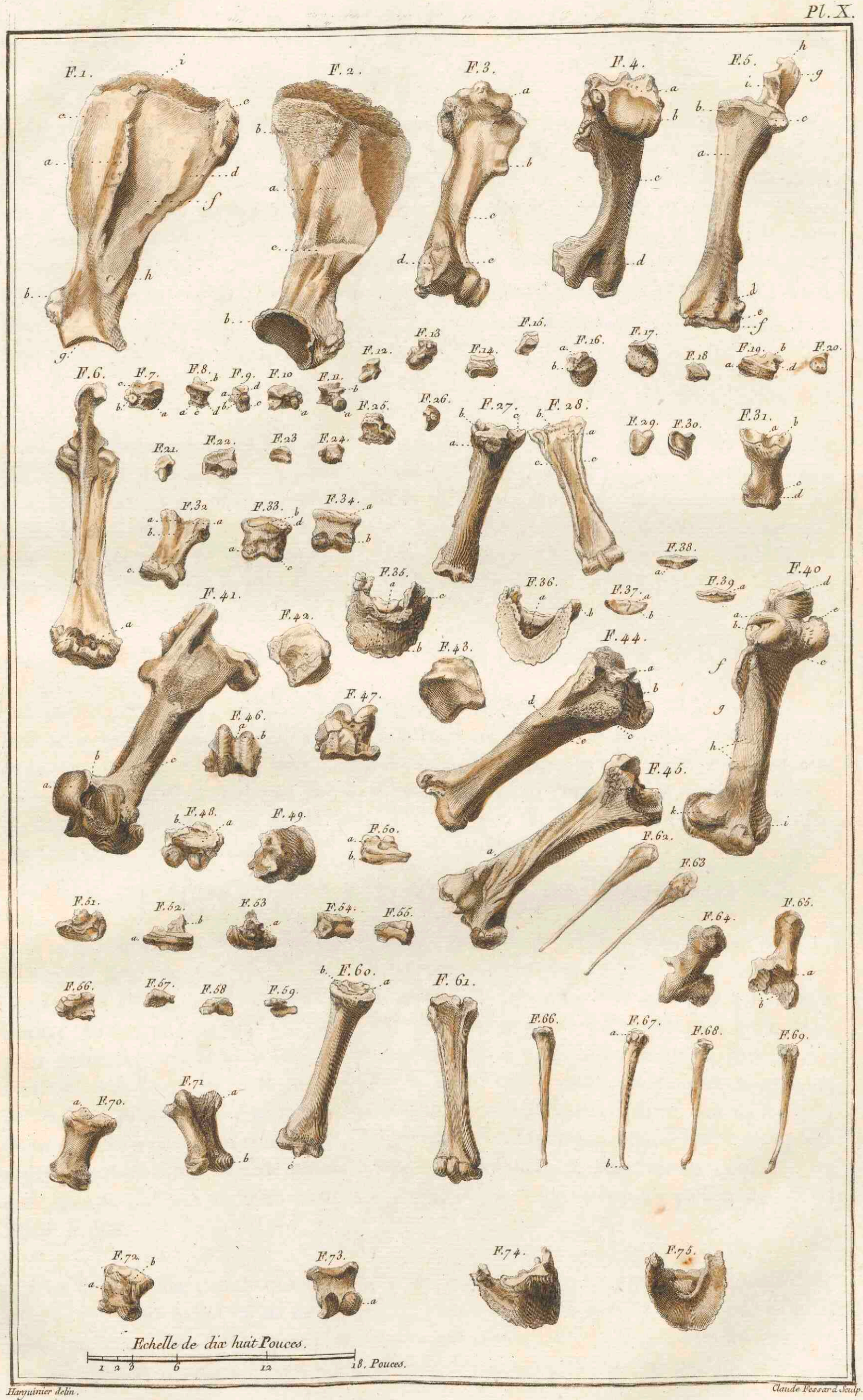

Harquinier delin. Claude Pessard Sculp.

DES CAVITÉS INTERNES DES OS.

On diſtingue dans les os trois ſortes de cavités ; 1.° celle qui règne dans l'intérieur des os longs où eſt renfermée la moëlle proprement dite ; 2.° celles qui ſe voient aux extrémités des mêmes os longs, & dans l'intérieur des plats, où eſt dépoſée la moëlle qui a le moins de conſiſtance ; 3.° de petites, ou des pores ouverts, qui pénétrent la ſubſtance des os, & ſe font jour de dehors en dedans.

De toutes ces cavités, il n'y en a point dont l'uſage paroiſſe mériter plus d'attention que celle où eſt logée la moëlle en maſſe ; cependant l'uſage des deux autres eſpèces de cavités n'eſt pas moins intéreſſant à connoître pour raiſonner ſur les différens phénomènes ou accidens dont les os ſont ſuſceptibles.

DE LA CONNEXION DES OS.

On appelle connexion, l'union de différens os par le moyen des cartilages, des ligamens ou des muſcles conjointement ou ſéparément.

De ces trois ſortes de connexions réſultent autant de différentes articulations.

La première ſe fait avec un mouvement très ſenſible, la ſeconde ſans mouvement, la troiſième avec ou ſans mouvement.

L'articulation avec mouvement très ſenſible a été nommée diarthroſe par les Grecs, la ſeconde ſynarthroſe, & la troiſième amphiarthroſe.

La première de ces articulations n'a jamais lieu ſans des cartilages intermédiaires, & le mouvement qui s'y fait, s'exécute en tous ſens, en devant, en arrière, ſur les côtés & orbiculairement, comme on peut le voir dans l'articulation du bras avec l'épaule, de la cuiſſe avec les os du baſſin, & même de la tête avec la première vertébre du col.

La ſeconde permet ſeulement aux parties mobiles de ſe porter en devant & en arriere, c'eſt le mouvement d'une charnière. Cette articulation eſt nommée ginglyme ; on le diſtingue en ginglyme parfait & en ginglyme imparfait. Le parfait a lieu dans l'articulation du canon avec l'os du paturon, & dans celle de l'os du paturon avec l'os coronaire ; l'imparfait eſt l'articulation du cubitus & du radius avec l'humérus.

De la troiſième eſpèce d'articulation, nommée arthrodie par les Grecs, réſulte un mouvement en couliſſe ; c'eſt celui d'un os qui gliſſe ſur un autre. On peut donner à cette dernière articulation le nom de planiforme ; elle ſe voit dans celle des os du genou entr'eux, ainſi que dans celle du jarret, mais beaucoup mieux dans le frottement de la rotule ſur le fémur.

La diarthroſe renferme encore le mouvement de pivot qui eſt un mouvement en tous ſens ; tel eſt celui de la première vertébre ſur la ſeconde.

La ſynarthroſe, ou articulation ſans mouvement, en comprend trois autres ; ſçavoir, la ſuture, l'harmonie & la gomphoſe.

L'articulation immobile par ſuture eſt ainſi nommée de ſa reſſemblance avec une coûture dilacérée. Elle ſe diviſe en vraie & en fauſſe. La vraie eſt celle dont les traces ſont ſi apparentes, qu'elles repréſentent des découpures de dents de ſcie engrenées ; telle eſt l'articulation ou la jonction des pariétaux entr'eux & avec l'occipital. La fauſſe eſt formée par des ſillons prolongés où s'engrennent des éminences ou lignes oſſeuſes dont le diamètre ſaillant eſt propre à les remplir. Des anatomiſtes ont donné à cette eſpèce d'articulation, le nom d'harmonie ; c'eſt celle de l'os frontal avec les os du nez, de la partie écailleuſe des temporaux avec le pariétal, &c. . . . .

La gomphoſe eſt la troiſième eſpèce d'articulation ſynarthrodiale dans laquelle l'os eſt

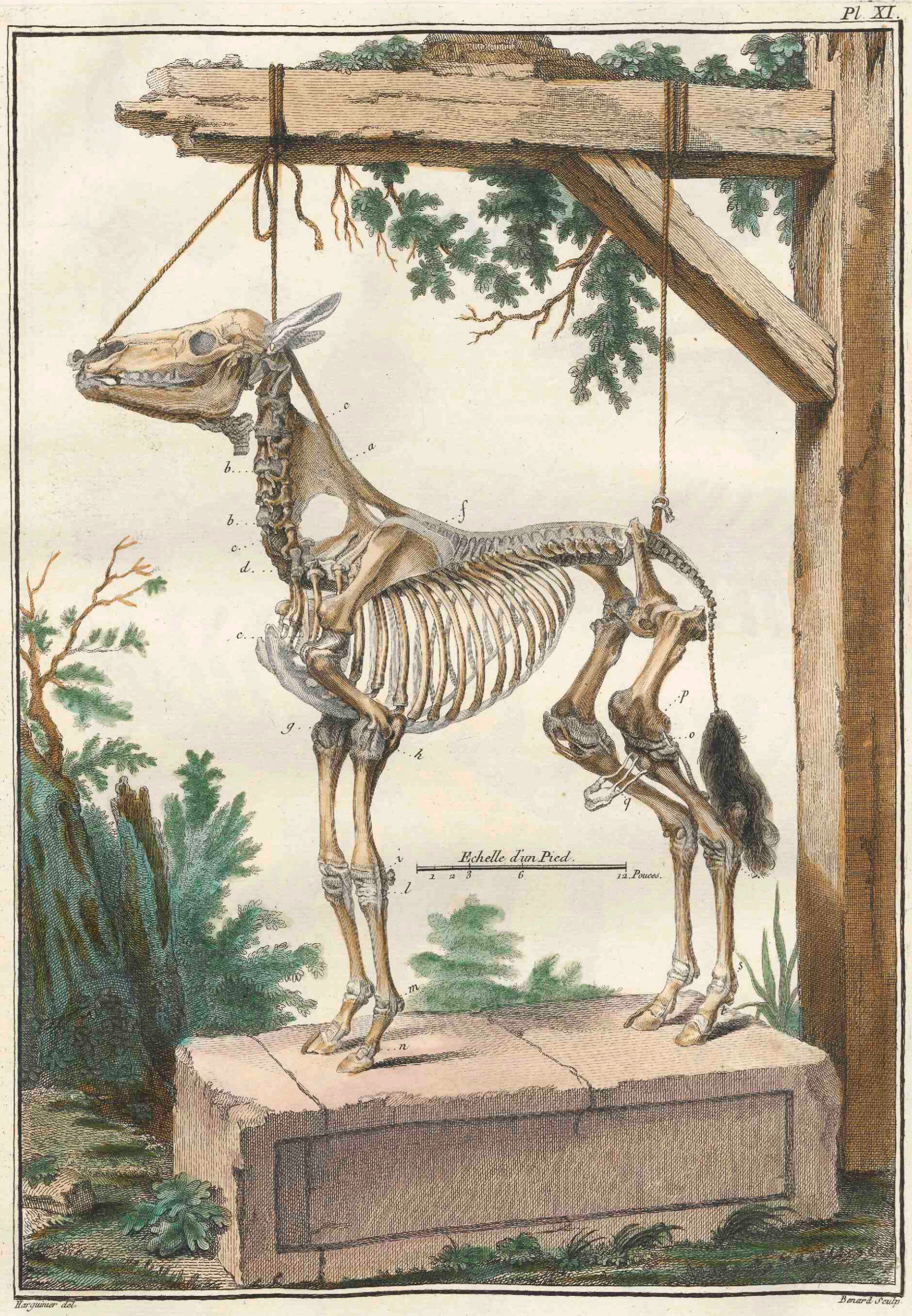

Harquinier del. Benard Sculp.

enchâſſé, comme l'eſt une cheville dans un trou ; c'eſt ainſi que les dents ſont implantées dans les alvéoles.

L'amphiarthroſe eſt une troiſième eſpèce d'articulation qui tient de la diarthroſe & de la ſynarthroſe ; de la diarthroſe, parce que l'os uni par cette articulation peut ſe mouvoir ; de la ſynarthroſe, parce que le mouvement qui en réſulte eſt preſque imperceptible. Les os unis par cette connexion, que j'appellerai diarthro-ſynarthrodiale, ne tiennent les uns aux autres que par un corps moyen ; la jonction qui en réſulte prend le nom de ſymphyſe, terme grec qui ſignifie adhérence, réunion.

Nous avons dit que les os étoient liés enſemble ou par des muſcles, ou par des cartilages, ou par des ligamens. La première de ces articulations ſe nomme ſymphyſe muſculaire ou charnue, & autrement ſyſſarcoſe ; la ſeconde, cartilagineuſe ou ſynchondroſe ; & la troiſième, ligamenteuſe ou ſyneuroſe. Ces trois mots, qui ſont grecs, expriment les trois moyens dont nous venons de donner l'explication.

La ſyſſarcoſe ou articulation charnue n'eſt que coadjutrice de la ſyneuroſe ou articulation ligamenteuſe ; car il n'y a point d'os qui n'aient plus ou moins de ligamens pour les retenir en place.

DE L'USAGE DES OS EN GÉNÉRAL.

LEs os ſervent de ſoûtien à toutes les autres parties du cheval. Ils forment, étant tous raſſemblés, & chacun en ſa place, une charpente harmonique qui facilite les différens exercices auxquels on le deſtine ; & ils ſe prêtent, ſuivant les circonſtances, à chacun des mouvemens auxquels on l'aſſujetit. Les uns font la fonction de leviers, d'autres celle de roues, de reſſorts & de pivots : il y en a qui ſervent de point d'appui pour l'exécution du mouvement des autres, comme à élever, à abaiſſer, à porter à droite & à gauche, à volonté, les parties du corps, & le corps en entier d'un endroit à l'autre. Il en eſt qui font l'office de meule pour broyer & moudre les alimens propres à la ſubſtance de l'animal, tels que les dents. D'autres ſervent à former des cavités où ſont renfermés les viſcères pour les mettre à l'abri de toute léſion, faciliter la reſpiration, & en défendre les organes, telles ſont les côtes. D'autres doivent être regardés comme autant de pièces de rapport néceſſaires pour ſoutenir la charpente & la baſe du ſquéléte ; d'autres enfin font la fonction de poulies, tels ſont les os de la poulie.

DES

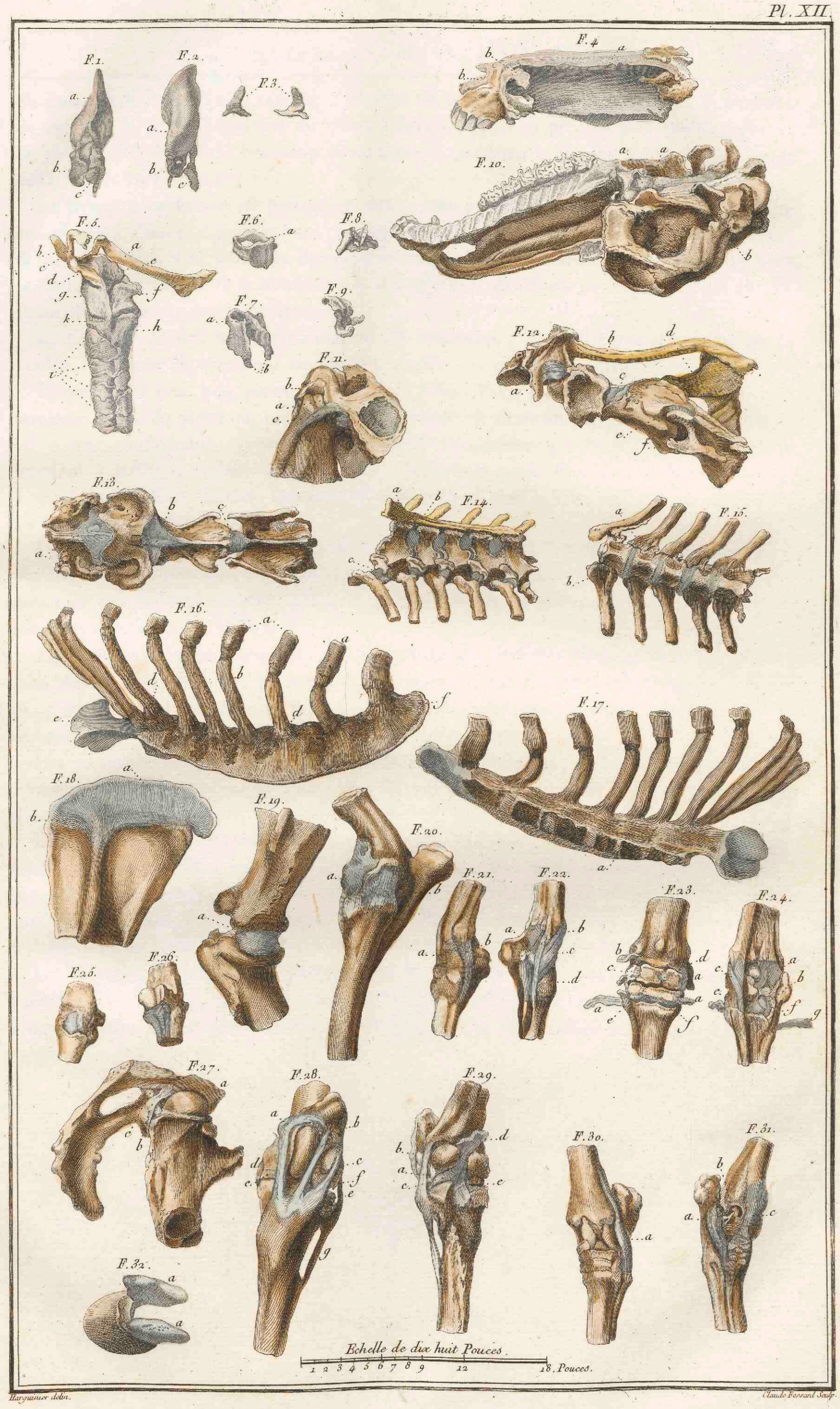

Harguinier delin. Claude Fessard Sculp.

DES OS EN PARTICULIER.

ARTICLE PREMIER.

DES OS DE LA TÊTE.

LA tête du cheval eſt compoſée, comme nous l'avons dit, de deux parties. L'une ſe nomme mâchoire ſupérieure, & l'autre mâchoire inférieure.

PARAGRAPHE PREMIER.

DE LA MACHOIRE SUPÉRIEURE.

La mâchoire ſupérieure ſe diviſe en crâne & en face.

DU CRANE.

Le crâne eſt une boëte oſſeuſe formée de douze pièces unies intimement par ſynarthroſe ou articulation ſans mouvement. Chacune de ces pièces a un nom qui lui eſt propre & particulier.

De l'aſſemblage de ces os s'élève une voûte ſolide de figure oblongue dont la baſe comprend une cavité dans laquelle le cerveau ſe trouve renfermé de manière à être préſervé de l'atteinte des corps ambians qui pourroient l'offenſer. On peut donner à cette voûte le nom de calotte du crâne, pour la diſtinguer de ſa baſe, en partie déprimée, & en partie ſaillante.

Quelques-uns des os du crâne contribuent à former la face. Le crâne & la face unis enſemble figurent aſſez bien un cône dont la baſe eſt en haut, & la pointe en bas.

Les os, qui compoſent le crâne, ſont les deux frontaux, les deux pariétaux, les deux pièces écailleuſes des temporaux & leurs deux parties pierreuſes, l'occipital, le ſphénoïde, & les deux ethmoïdes.

Les frontaux, les pariétaux, & les pièces tant écailleuſes que pierreuſes des temporaux, les ethmoïdes ſont des os pairs: l'occipital & le ſphénoïde ſont impairs. On conſidère encore quelques-uns de ces os comme communs, & d'autres comme propres. Les communs ſont ceux qui contribuent à former le crâne & la face; & les propres, ceux qui ne ſervent qu'à la ſtructure du crâne.

On diſtingue au crâne ſix régions:

1.° Le ſommet ou la voûte commencée par la réunion des deux frontaux, & achevée par les deux pariétaux & par l'occipital.

2.° L'antérieure formée uniquement par les deux frontaux.

La 3.e & la 4.e ſont les latérales qui réſultent de la jonction des temporaux.

La 5.e eſt la poſtérieure faite par l'occipital.

La 6.e eſt la baſe formée par les ethmoïdes, le ſphénoïde, les temporaux & l'occipital.

Par rapport à ſes uſages, la baſe du crâne peut encore être partagée en trois portions, telle qu'inférieure, ſupérieure & moyenne.

L'inférieure renferme le cerveau; la ſupérieure, le cervelet; la moyenne, la moëlle allongée.

Ces régions principales en comprennent encore de particulières, qui pour la pluſpart tirent leurs noms des os du crâne; ce ſont, la frontale formée par les deux os frontaux; les temporales, formées par les temporaux & l'os ſphénoïde; & enfin l'occipitale, formée par l'os du même nom.

Par rapport à leur étendue, les régions temporales ſont encore diviſées en articulaires & en maſtoïdiennes. Les articulaires ſont formées par les os pierreux; les maſtoïdiennes, par la partie poſtérieure de ces mêmes os, & par l'occipital.

1.° DES FRONTAUX.

Les frontaux ſont deux os pairs (a) ſitués à la partie antérieure & preſque moyenne de la face. Conſidérés ſéparément, ils ſont d'une forme irrégulière, mais unis enſemble ils reſſemblent à une tortue. Examinés ſous ce point de vue, on y remarquera quatre faces, une externe, deux latérales, & une interne.

La face externe eſt aſſez polie, on y obſerve des cavités. Les éminences ſont au nombre de trois, dont deux ſituées aux parties latérales externes appellées apophyſes orbitaires concourant à former l'orbite; & la troiſième ſituée antérieurement appellée apophyſe naſale. Sur chaque apophyſe orbitaire on remarque un trou nommé ſourcilier, ce n'eſt pour l'ordinaire qu'une échancrure dans les jeunes poulains. Un peu plus bas vers le grand angle, on voit aſſez ſouvent de chaque côté, un autre trou bien moins conſidérable accompagné d'une échancrure.

On apperçoit dans chaque face latérale deux prolongemens oſſeux dont le plus conſidérable eſt ſitué antérieurement, & l'autre poſtérieurement; celui-ci eſt ſéparé par une échancrure aſſez forte pour ſe joindre avec une des petites aîles de l'os ſphénoïde.

Derrière l'apophyſe orbitaire ſe remarque une large échancrure concourant à former les ſalières. En avant de cette apophyſe ſe voit une large foſſe formant une partie de l'orbite, & poſtérieurement, une échancrure qui fait partie de la foſſe temporale.

La face interne du frontal eſt inégale & raboteuſe. On y conſidère deux faces de chaque côté; la plus conſidérable ſert à loger un des lobes inférieurs du cerveau. On apperçoit dans cette foſſe une gouttière parfaite, laquelle donne attache le long de ſes bords à la duplicature de la dure-mere qu'on appelle la faulx & qui eſt produite par le ſinus longitudinal de cette membrane. On remarque au haut de cette gouttière une petite éminence ſaillante bifurquée, laquelle va ſe joindre avec l'apophyſe *criſta galli* de l'os ſphénoïde. On diſtingue de plus aux parties latérales de cet os, & toujours intérieurement deux petites gouttières plus ou moins profondes pour l'attache des ſinus latéraux. L'autre foſſe eſt plus creuſe, & ſituée inférieurement; elle retient le nom de ſinus frontal. Chaque ſinus eſt borné, par ſa partie latérale interne, d'une lame oſſeuſe aſſez unie qui empêche la communication avec ſon congénère.

(a) M. Bourgelat dans ſes *Elémens de l'art vétérinaire*, édit. de 1769 *in*-8°. *pag.* 23 *lig. dern.* dit que le *frontal eſt diviſé en deux pièces dans le poulain*. De-là il réſulte que ce n'eſt qu'un ſeul os dans le cheval adulte, où nous l'avons preſque toujours trouvé diviſé; nous admettrons donc deux frontaux.

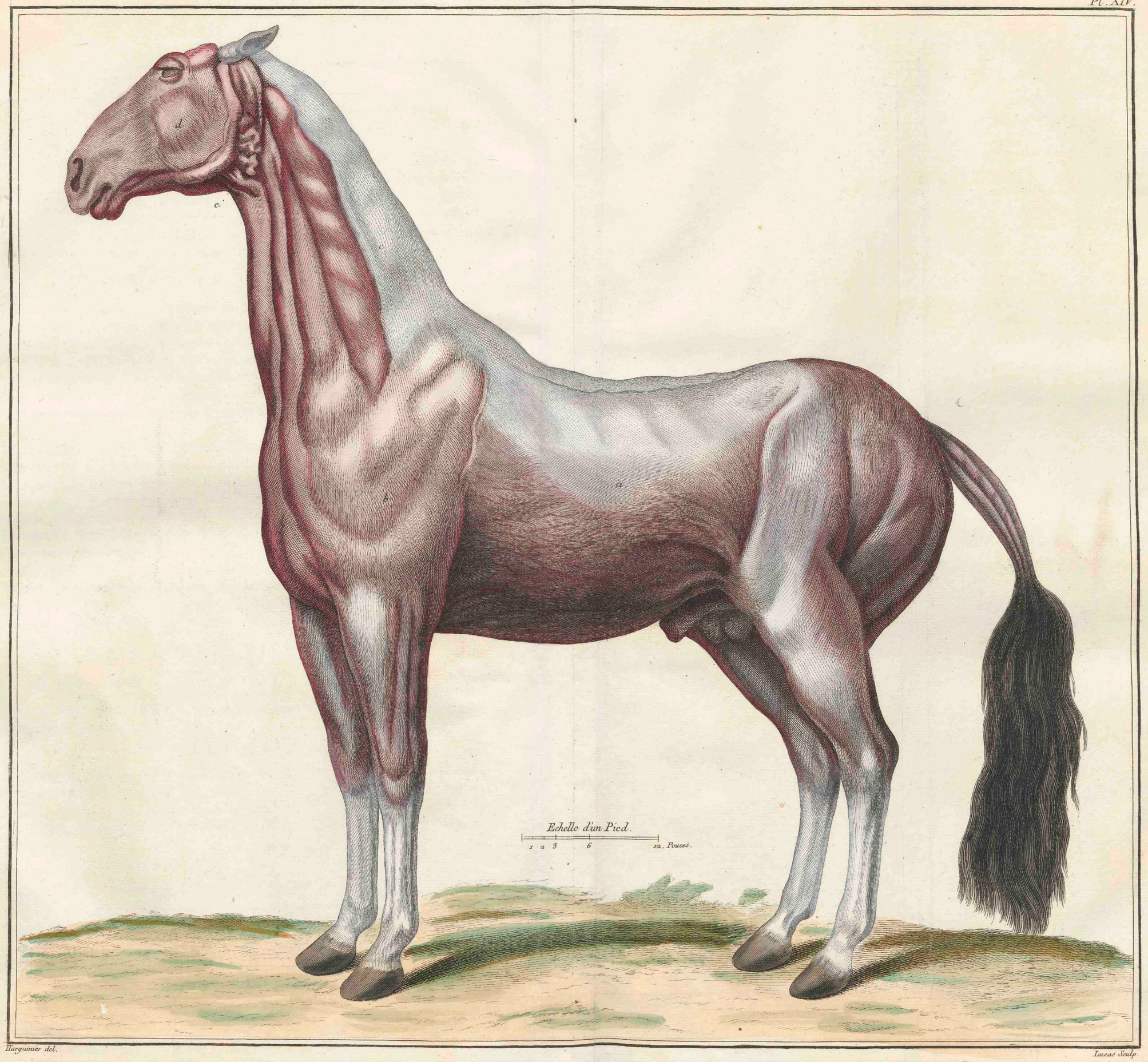

Harguinier del.

Lucas Sculp.

Cet os eſt articulé par ſuture, & en partie par harmonie, & ils le ſont entr'eux par la ſuture longitudinale ; ſupérieurement il s'articule avec les pariétaux par la ſuture frontale ; inférieurement il ſe joint avec les os du nez & les os du grand angle par la ſuture tranſverſale ; il eſt uni latéralement avec les temporaux par la ſuture zygomatique ; il l'eſt avec les petites aîles du ſphénoïde par deux ſutures écailleuſes nommées ſutures ſphénoïdales ; intérieurement il eſt joint avec les os ethmoïdes par les ſutures ethmoïdales. Le frontal s'unit encore avec les lames qui compoſent les ſinus ſphénoïdaux.

C'eſt ſur la face externe des ſinus frontaux que l'on doit appliquer la couronne de trépan dans la morve : cet endroit déclive favoriſe l'écoulement des humeurs & des injections.

2.° DES PARIÉTAUX.

Les pariétaux ſont ſitués au-deſſus des frontaux, & forment la partie moyenne du crâne.

Chaque pariétal conſidéré ſéparément a la figure d'une coquille quarrée. On y remarque deux faces ; une externe, convexe, polie ; une interne, concave, inégale. Il y a par conſéquent quatre bords, & quatre angles : un bord ſupérieur, un inférieur, & deux latéraux.

On remarque au bord inférieur ou frontal une échancrure gréneuſe pour ſa jonction avec l'os frontal ; deux angles, l'un qui va s'unir avec l'os occipital, & qui eſt le plus épais des quatre ; l'autre, qui eſt le plus mince, en forme d'écaille, ſe joint avec l'os temporal : il y a pour l'ordinaire dans ſon bord ſagittal un trou qui donne paſſage à des vaiſſeaux.

Dans la face interne de cet os, ſe voient deux gouttières ; une qui eſt à ſon bord ſagittal, plus ou moins apparente dans certains chevaux, pour recevoir la faulx ; une autre dans l'angle qui s'unit avec l'occipital, pour loger la tente du cervelet (*a*). On apperçoit enfin pluſieurs enfoncemens aſſez unis entr'eux pour loger les anfractuoſités du cerveau.

Cet os eſt un des plus réguliers du crâne, tant par ſa figure, que par ſon épaiſſeur.

L'os pariétal eſt joint avec ſon ſemblable par la ſuture ſagittale, avec l'occipital par la ſuture lambdoïde, avec l'os frontal par la ſuture du même nom, avec les temporaux par la ſuture ſquammeuſe ou écailleuſe.

Cet os eſt le plus mince, & le plus expoſé des os du crâne ; il eſt moins que les autres à l'abri des coups extérieurs. C'eſt ſur ces os ſeuls qu'il eſt facile d'appliquer des couronnes de trépan. J'ai vu des cas où il a fallu y en appliquer juſqu'à quatre : il eſt vrai que dans ces accidens on eſt obligé de découvrir le muſcle crotaphite ; mais le danger eſt de peu de conſéquence, car lors même que la fonction de ce muſcle ſeroit entièrement anéantie, le muſcle maſſeter pourroit ſuffiſamment y ſuppléer. Ainſi toutes les fois qu'il y a fracture aux pariétaux ou aux frontaux, l'on ne doit jamais héſiter de trépaner à côté de la fracture, pour élever enſuite les pièces enfoncées, comme on le dit à l'article du trépan.

3.° DES TEMPORAUX.

Les os temporaux ſont quatre en nombre (*b*) ; ils ſont ſitués à la partie latérale du crâne, & formés de deux pièces ; l'une reſſemble à une écaille, & l'autre à une roche ou à une pierre irrégulière. On ne trouve jamais cette dernière pièce oſſifiée ou réunie avec la partie écailleuſe, même dans les vieux chevaux, & lorſque cela arrive, c'eſt toujours la ſuite de quelque accident. On peut ajoûter que ce ſont les ſeuls os de la tête qui ne s'uniſſent pas avec leurs voiſins.

(*a*) On ne trouve point d'apophyſe falciforme, à la partie ſupérieure de cet os, comme a cru le remarquer M. Bourgelat, *pag.* 26 *lig.* 2.

(*b*) C'eſt une erreur que d'admettre ſeulement deux os temporaux, un de chaque côté, puiſque la partie pierreuſe eſt conſtamment ſéparée de l'écailleuſe, même dans les plus vieux chevaux. Ainſi, nous ne ſommes pas de l'opinion qu'adopte M. Bourgelat, *pag.* 28, &c.

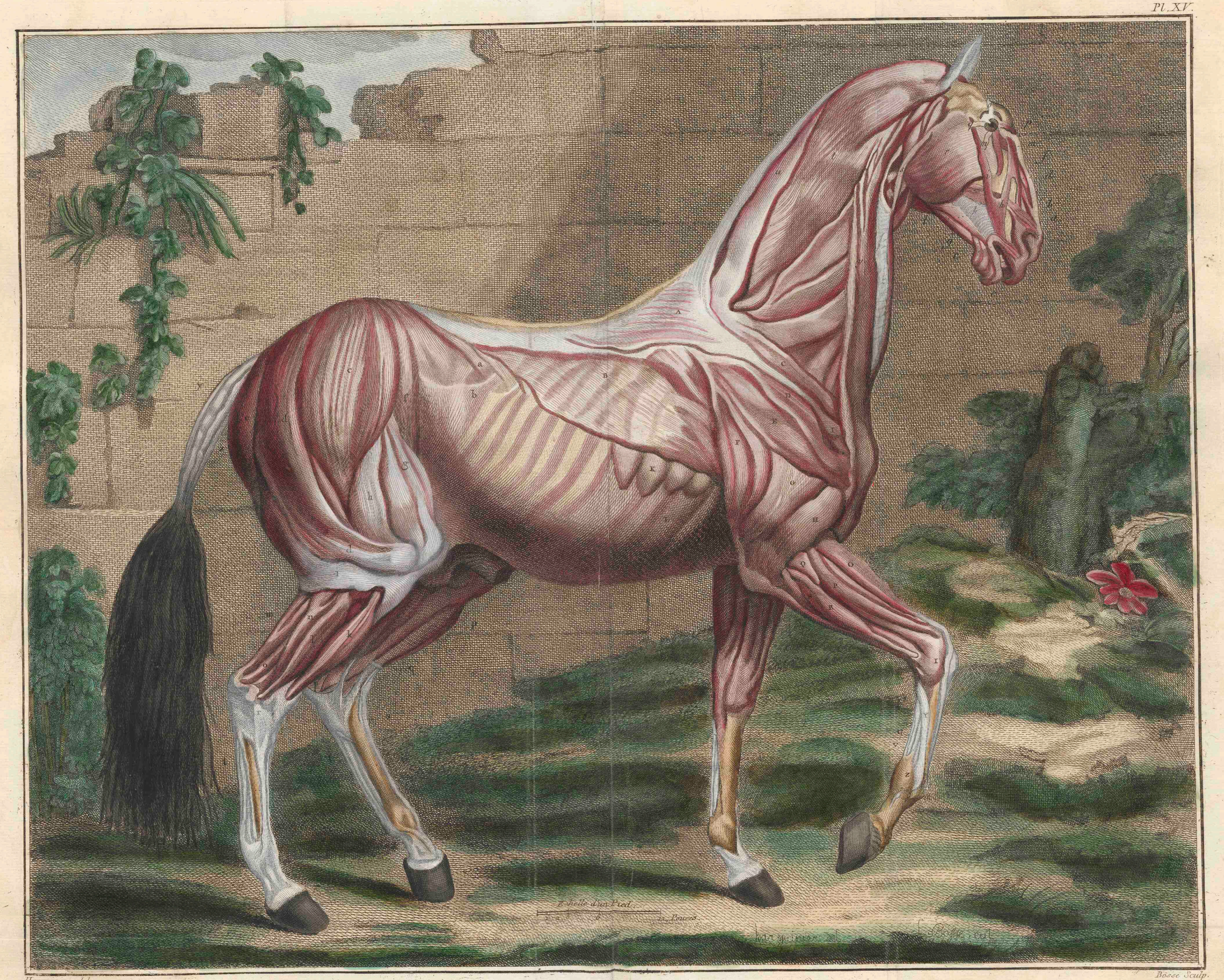

Hargunier, del.

Bosse Sculp.

[A] DE LA PARTIE ÉCAILLEUSE.

La partie écailleuſe ſe diviſe en deux faces, l'une externe, l'autre interne.

On remarque dans la face externe un prolongement conſidérable, en forme d'S romaine, appellée apophyſe zygomatique, ſur laquelle on en conſidère d'un côté une moindre nommée apophyſe orbitaire du temporal, & de l'autre un arrondiſſement, formant par derrière une ſinuoſité appellée arcade zygomatique où vient s'attacher en partie le muſcle crotaphite : inférieurement à cette apophyſe ſe voient deux éminences, l'une plus en arrière déſignée ſous le nom d'apophyſe maſtoïde, & l'autre plus allongée & cartilagineuſe qui s'articule avec la mâchoire inférieure. On apperçoit derrière cette apophyſe zygomatique, un petit corps preſque triangulaire à deux facettes ſéparées par une crête où s'attache le muſcle crotaphite. On remarque, dans ſon bord ſupérieur, différentes échancrures qui, étant jointes avec les pariétaux, forment des trous pour le paſſage de différens vaiſſeaux. Le bord inférieur eſt arrondi & tortueux, il ſert d'attache à un tendon très fort. Enfin, outre cette pièce triangulaire & l'apophyſe maſtoïde, on obſerve encore une longue échancrure pour le conduit auditif oſſeux.

La face interne de ces os eſt un peu concave. On y remarque pluſieurs feuillets ou crénelures pour s'unir avec les pariétaux dans leur partie écailleuſe, & enfin pluſieurs inégalités produites par celles du cerveau.

Nous obſerverons que l'apophyſe zygomatique, dont on vient de parler, eſt ſouvent expoſée à être fracturée, ſoit dans les ſecouſſes violentes que les chevaux ſe donnent dans les maladies aiguës, ſoit par des coups de pied qu'ils reçoivent des autres. Cette fracture peut avoir lieu, ou dans le corps de l'apophyſe, ou dans la partie cartilagineuſe qui s'articule avec la mâchoire inférieure : dans le premier cas, ſi la fracture eſt complette, & qu'elle ſe trouve en avant ou ſur l'apophyſe orbitaire, il faut en faciliter la ſuppuration promptement pour détacher ces portions d'os ; mais il arrive quelquefois que tous ces os ſe réuniſſent & qu'ils forment une exoſtoſe conſidérable qui gêne l'articulation de la mâchoire inférieure vers ſon apophyſe coronaire ; dans cette circonſtance, il ne faut pas héſiter de ſcier l'os : alors avec une petite ſcie, telle qu'elle eſt repréſentée dans la planche des inſtrumens, on enleve depuis l'apophyſe coronoïde juſqu'à l'os de la pommette, & l'apophyſe orbitaire de l'os frontal. On ſe comporte de même lorſqu'il y a complication, c'eſt-à-dire, lorſque la fracture ſe trouve dans l'une & l'autre partie. Il faut enſuite traiter la plaie avec les digeſtifs ſimples dans le commencement, tel que le jaune d'œuf mêlé avec la térébentine, puis employer les incarnatifs, & finir avec les deſſiccatifs que nous indiquerons en leur lieu. Cette opération ſe pratique avec ſuccès ; mais ſi au contraire la partie articulaire de l'os temporal vient à être fracturée, dans ce cas la réunion ou l'ankyloſe ne ſe fait point avec la mâchoire, comme il arrive aux autres articulations, le mouvement perpétuel de la mâchoire s'y oppoſe ; mais il ſurvient pour l'ordinaire un dépôt ſanieux qui forme une fiſtule que le cheval porte toujours. On abandonne comme incurables ces ſortes de maux, à moins qu'on ne veuille extirper toute l'apophyſe zygomatique, ce qui eſt très faiſable ; mais comme cette fiſtule n'eſt point dangereuſe, je ſuis d'avis de la laiſſer ſubſiſter.

[B] DE L'OS PIERREUX.

L'os pierreux eſt d'une figure aſſez irrégulière reſſemblant à un rocher, d'où lui eſt venu ſon nom : cependant on peut y conſidérer quatre faces leſquelles ſe terminent en pointe, & repréſentent un cône dont la baſe eſt renverſée : ces faces ſont l'antérieure interne, la poſtérieure, l'interne, & l'externe, elles ſont marquées par quatre lignes ſaillantes.

La

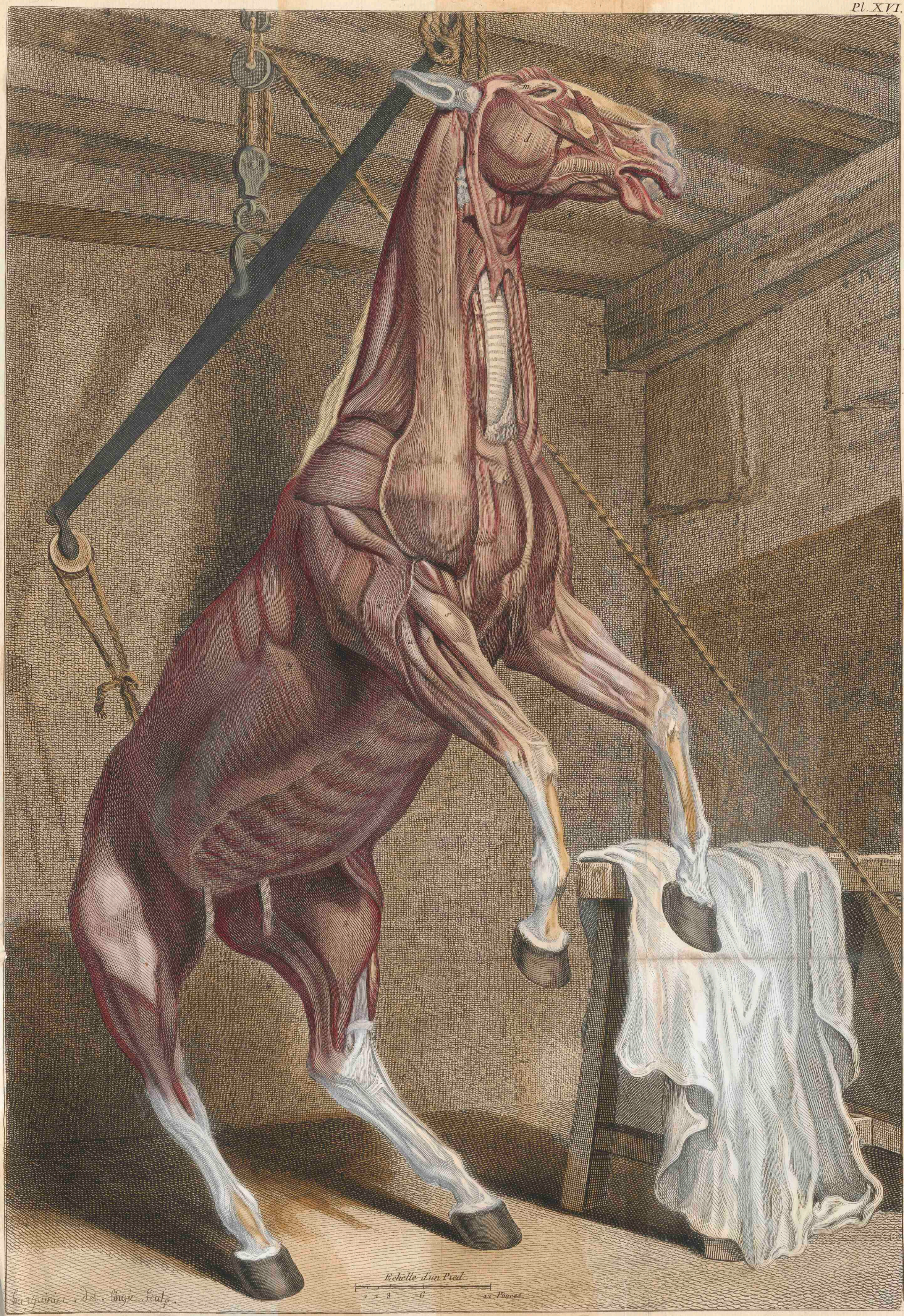

Lorgnier. del. Cingre Sculp.

La face antérieure interne & la postérieure n'ont rien de remarquable, attendu que la première, qui se joint avec la partie écailleuse du temporal, & la seconde qui s'unit avec les cornes de l'occipital, sont adhérentes à l'un & l'autre de ces os par symphyse.

Sur la face interne, on apperçoit une crête saillante concourant à former le bord antérieur qui donne attache à la tente du cervelet. On y remarque une fosse séparée en trois par le moyen d'une petite ligne saillante en forme de triangle, au bout duquel se voit un conduit qui va se rendre dans le corps de la roche. On y voit encore plusieurs inégalités qui sont produites par les anfractuosités du cerveau.

Des trois éminences qui se découvrent dans la face externe, la plus apparente est creusée dans son épaisseur ; c'est ce que l'on appelle trou auditif : la deuxième est située au-dessous, & se trouve cachée par la partie écailleuse du temporal : la troisième est derrière le bord arrondi que l'on vient de décrire.

La partie écailleuse, qui va s'unir avec les cornes de l'occipital, forme avec le trou auditif une échancrure pour recevoir la portion écailleuse du temporal.

A la base de cet os extérieurement, est le corps de l'os qui est plus uni & plus poli que le reste : plus, deux apophyses, l'une située supérieurement, arrondie, & nommée apophyse cylindrique ; l'autre, qui est inférieure, s'appelle apophyse styloïde.

Ces os, mais principalement la partie écailleuse, sont unis avec tous les os du crâne, excepté l'ethmoïde.

4.° DE L'OCCIPITAL.

L'occipital est situé à la partie postérieure du crâne. Il est composé de cinq pièces dans les embryons ; de trois, dans les jeunes poulains ; & d'un seul, dans les chevaux de trois à quatre ans.

Pour mettre plus d'ordre & d'exactitude dans la description de cet os, nous le diviserons en trois parties ; sçavoir, antérieure, supérieure ou moyenne, & postérieure.

L'antérieure ainsi nommée, parce qu'elle est en devant du crâne, est une portion ordinairement triangulaire qui s'enclave par engrainure entre les os pariétaux. Sa face externe est polie ; sa face interne est inégale, & forme une éminence qui a trois faces un peu caves : une inférieure pour recevoir la partie moyenne du cervelet ; les deux autres sont latérales, & servent à loger les deux lobes supérieurs du cerveau : ces trois faces donnent attache à la faulx, latéralement à la tente du cervelet.

La partie supérieure est située au sommet de la tête, & forme en partie le devant de la face & le derrière du crâne. Sa figure ressemble à une calotte. La partie, qui regarde la face, n'a rien de remarquable. Celle qui forme le derrière du crâne, présente deux facettes séparées par une crête en forme d'arcade : elles donnent attache au ligament cervical. Cette portion est très sujette à être cariée dans les maladies de taupe : elle est encore exposée à être fracturée par des chûtes en arrière, lorsque le cheval tire sur sa longe, ou qu'il a reçu un coup de pied. Je n'ai vu qu'un seul exemple de guérison après cet accident dans un cheval appartenant à monsieur Dupin de Francueil, receveur général des finances. Tout l'occipital avoit été cassé, ce qui formoit un trépan naturel ; j'enlevai toutes les pièces fracturées, & ne mis pour tout appareil que des compresses trempées dans l'eau.

La face interne présente trois enfoncemens remarquables produits par les lobes du cervelet ; le plus considérable de ces enfoncemens est dans le milieu.

La troisième partie de cet os est située postérieurement & inférieurement au crâne : il a la forme d'une tête de bœuf avec ses cornes. On y considère cinq apophyses ; deux de chaque côté, & une dans sa base : cette dernière est la plus considérable & s'appelle

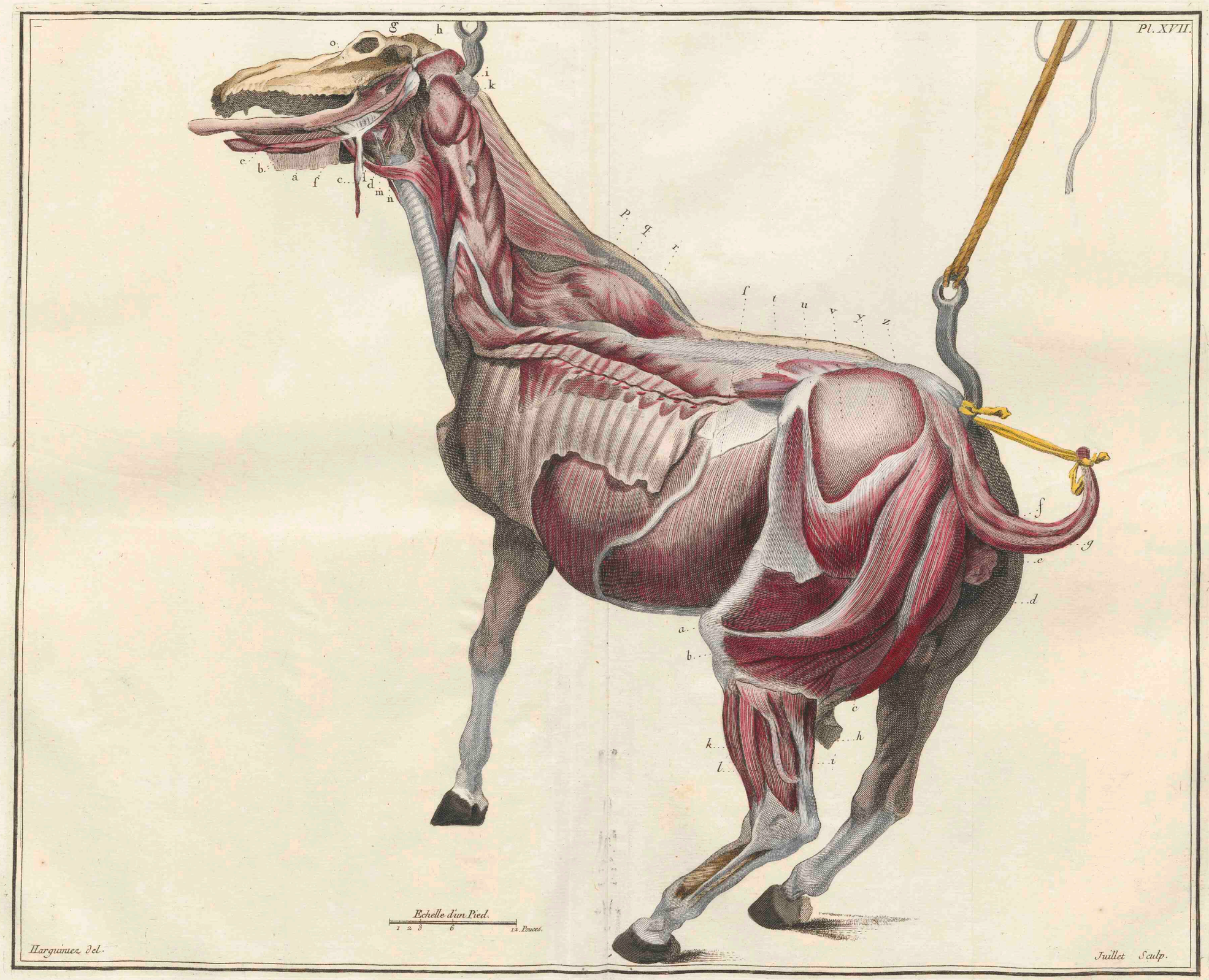
Pl. XVII.
o.
g
h
i
k
c.
b.
a
f
c.
l
d
m
n
p.
q.
r.
f
t
u
v
x
z
f
g
e
d
a.
b.
c
h
k.
l.
i
Echelle d'un Pied.
1 2 3 6 12 Pouces.
Harguinier del.
Juillet Sculp.

apophyſe cunéïforme. Les quatre autres ſont internes & externes. Les internes ſont arrondies, unies & enduites d'un cartilage pour s'articuler avec la première vertèbre du col: on nomme ces apophyſes, condyles, à raiſon de leur figure. Les externes ſont allongées & recourbées : elles s'appellent les cornes de l'occipital (*a*).

On apperçoit dans cet os trois trous ; le plus conſidérable eſt pour le paſſage de la moëlle allongée ; il eſt connu ſous le nom de trou occipital. Les deux autres ſont ſitués derrière les condyles, & ſont appellés trous condyloïdiens.

Cet os eſt articulé avec le ſphénoïde par l'apophyſe cunéïforme ; avec les pariétaux, par la future lambdoïde ; avec les temporaux, par leurs parties pierreuſes.

5.° DE L'OS SPHÉNOIDE OU BASILAIRE.

On a donné à cet os le nom de ſphénoïde d'un mot grec qui ſignifie coin, ou parce qu'il a paru en avoir la figure, ou parce qu'il eſt enclavé entre les autres os comme un coin : quant au nom de baſilaire, il lui vient de ce qu'il eſt placé à la baſe du crâne. Il eſt ſouvent compoſé de deux pièces dans les jeunes poulains. En le conſidérant ſelon ſa baſe, il a l'air d'une chauve-ſouris dont les aîles ſont étendues : vû dans un autre ſens, il a la figure d'une ſelle à monter à cheval.

Les deux pièces de cet os priſes enſemble, préſentent deux faces : l'une interne, concave ; l'autre externe, convexe.

Dans la face interne ſe remarquent ſix apophyſes, dont deux de chaque côté, & deux qui partagent verticalement cet os. Les deux premières ſont ſituées antérieurement, & ſe nomment les grandes aîles ou apophyſes orbitaires : les deux placées en arrière portent le nom de petites aîles ou apophyſes temporales : des deux autres, la plus remarquable eſt ſituée en avant, & repréſente le col & la tête d'une chauve-ſouris ; elle ſe nomme apophyſe *criſta galli* (*b*), laquelle fait conſtamment partie de l'os ethmoïde dans l'homme, & eſt toujours jointe à l'os ſphénoïde dans le poulain ; car dans l'embryon elle ſe trouve quelquefois ſéparée. La ſeconde apophyſe eſt nommée apophyſe cunéïforme de l'os ſphénoïde : on y remarque ſix trous, & ſix échancrures. Les deux premiers trous ſont ſitués entre les deux grandes aîles, & s'appellent trous optiques, parce qu'ils laiſſent paſſer les cordons ou nerfs optiques. Les quatre autres ſont ſitués inférieurement à ceux-ci, entre les petites aîles ; ils portent les noms de trous orbitaires, & donnent paſſage à des cordons de nerfs ophthalmiques.

A l'égard des ſix échancrures, deux ſont ſituées antérieurement, & ſéparées par l'apophyſe *criſta galli*, pour loger les os ethmoïdes ; deux entre les grandes aîles & les petites, pour recevoir les parties écailleuſes des temporaux ; & deux poſtérieurement, leſquelles concourent à former, avec l'os occipital, les trous déchirés.

Dans la face externe on conſidère trois apophyſes, dont deux ſont allongées ; on les nomme apophyſes ptérygoïdes : la troiſième eſt l'apophyſe cunéïforme beaucoup plus ſenſible dans cette face. A la racine des apophyſes ptérygoïdes ſe voit un trou, nommé trou ptérygoïdien qui ouvre un paſſage à des vaiſſeaux ſanguins. Au devant de ces apophyſes ſe trouve la ſortie des trous optiques. Un peu inférieurement ſont deux grands trous de chaque côté, qui quelquefois n'en forment qu'un, parce qu'ils ſont un peu ſéparés par une petite lame oſſeuſe ; ces trous ſont ovales, & retiennent cette épithète. En devant de cet

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 26, les nomme apophyſes ſtyloïdes ; cependant, il nous a paru qu'elles n'avoient aucune reſſemblance avec un ſtylet.

(*b*) C'eſt de cette apophyſe que parle M. Bourgelat, lorſqu'il dit, *pag.* 31, que le ſphénoïde dans le cheval adulte eſt intimement uni à l'ethmoïde. Cette union intime nous a ſemblé imaginaire. L'apophyſe *criſta galli* n'appartient point à l'ethmoïde, mais au ſphénoïde ; ce ſçavant hippotomiſte n'a pas le droit de l'en ſéparer. Il n'en eſt pas du cheval comme de l'homme.

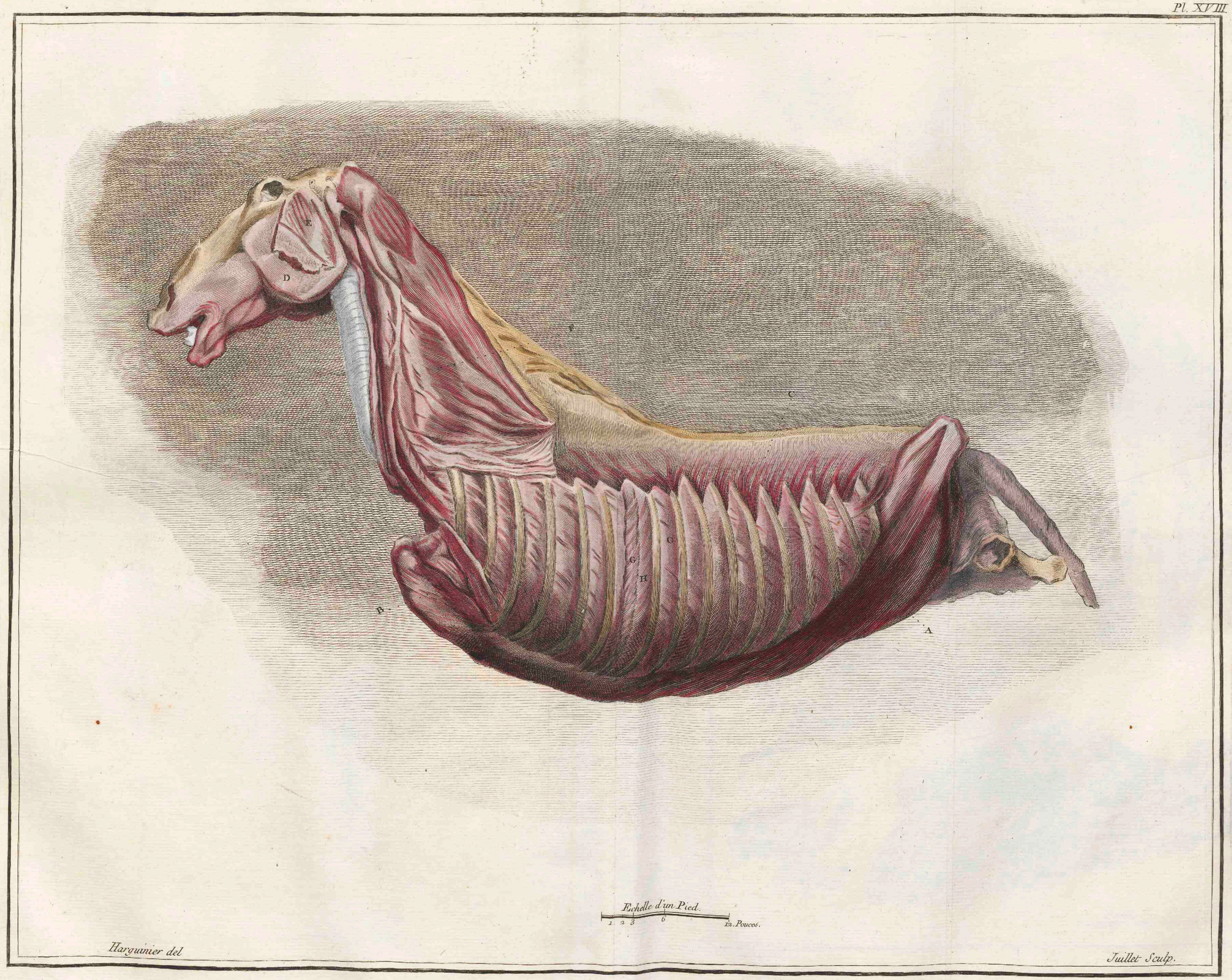

Harguinier del

Juillet Sculp.

os se remarquent deux grandes cavités séparées par une cloison osseuse nommée fosse sphénoïdale. Enfin, l'on apperçoit sur l'apophyse *crista galli* deux gouttières percées d'une infinité de petits trous qui communiquent dans le crâne pour donner passage aux nerfs olfactifs : ces gouttières sont séparées par une lame osseuse, plus ou moins grande, sur laquelle vient s'unir la cloison cartilagineuse du vomer; cloison qui s'ossifie presque en totalité par l'âge.

Cet os est articulé avec tous les os du crâne, excepté les pariétaux.

6.° DES OS ETHMOIDES.

Les os ethmoïdes (*a*) sont deux en nombre situés intérieurement, à la partie antérieure du crâne, mais séparés par la cloison cartilagineuse du nez : ils pourroient être regardés comme les cornets supérieurs puisqu'ils font partie des cornets qui sont adhérens aux os du nez.

Chaque os ethmoïde a une figure irrégulière : cependant on y considère deux faces ; une convexe, regardant la cloison du nez; & une concave, regardant les sinus frontaux. On y remarque d'un côté des duplicatures tournées vers le crâne ; de l'autre côté, d'autres duplicatures moins marquées dont le bord supérieur forme une demi-gouttière qui, se continuant avec les cornets des os du nez, sert à loger l'expansion latérale de la cloison du nez.

A la face qui regarde les sinus frontaux, on découvre deux fosses séparées par un mamelon arrondi, & une petite lame osseuse. L'une de ces fosses concourt à former les sinus frontaux ; l'autre à former la cavité du cornet supérieur du nez.

Cet os est joint avec l'os sphénoïde inférieurement, avec l'os frontal supérieurement, avec l'os du grand angle latéralement.

Dans la morve, ces os se trouvent remplis de matière purulente; ce qui n'arrive cependant que dans la morve invétérée, & dans le cas où il n'y a nulle probabilité que le cheval puisse guérir, attendu qu'il n'y a point de communication de ce cornet en dedans des fosses nasales, & qu'il présente un cul-de-sac dont l'entrée, & par conséquent la sortie, se déchargent dans le sinus maxillaire vers la dernière dent molaire au dessous du sinus frontal.

DE LA FACE.

La face est composée de dix-sept os, que l'on divise pareillement en pairs & en impairs.

Les pairs sont les os du nez, les os du grand angle, les os de la pommette, les os maxillaires supérieurs, les os maxillaires inférieurs, les os palatins, les os ptérygoïdiens, & les cornets inférieurs du nez.

L'impair se nomme vomer.

1.° DES OS DU NEZ.

La situation des os du nez est assez connue. Chaque os, pris séparément, a une figure pyramidale dont la base regarde les frontaux. On y considère deux faces, une externe & une interne.

L'externe est lisse & polie pour l'ordinaire; on la trouve pourtant un peu enfoncée, quoique dans la belle nature cet os soit élevé, & forme des têtes que l'on appelle moutonnées, ou busquées.

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 33, n'en fait qu'un seul os : mais la dissection démontre qu'il y a réellement deux os ethmoïdes, constamment séparés par la cloison du nez, que ce célèbre auteur fait tenir à l'os ethmoïde comme en faisant partie.

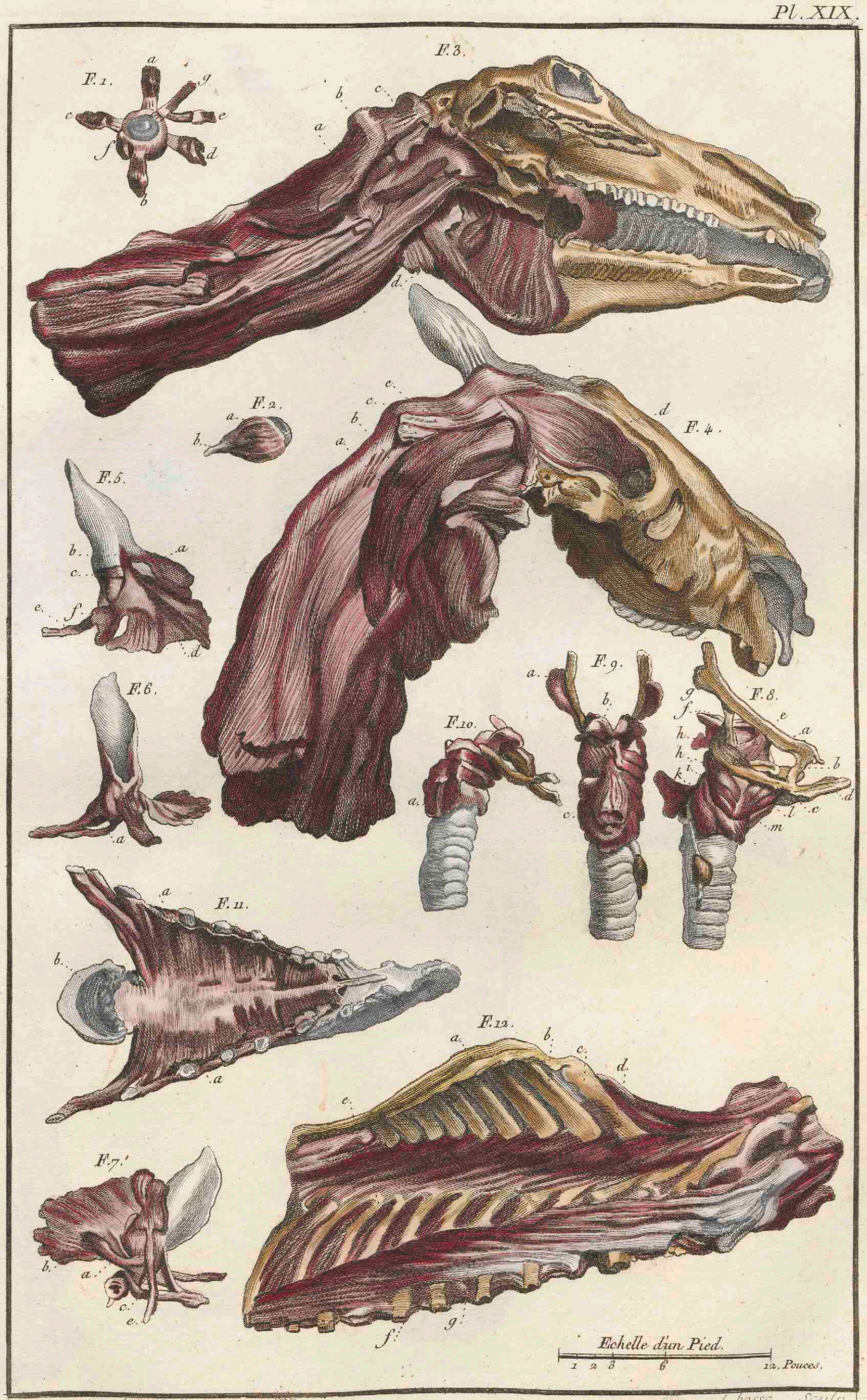

harguinier. del. t. bosse. Sculp.

La face interne eſt en partie concave & inégale.

Cet os, bien que pyramidal, eſt plus étroit dans ſa partie moyenne. Il préſente extérieurement trois bords : un ſupérieur, qui eſt ſillonné & arrondi ; un latéral, regardant ſon congénère, qui eſt le plus épais des trois, & qui eſt un peu grénu ; un inférieur, oppoſé à celui-ci, qui eſt ſquammeux & échancré.

Dans la face interne ſe voit une prolongation du même os, formant ce que l'on appelle le cornet ſupérieur du nez (*a*), & formant une foſſe aſſez remarquable qui bouche toute communication avec l'os ethmoïde, & la cavité formée par cette même portion de cornet qui s'apperçoit en ouvrant les narines : au deſſous de ce cornet ſe voit, dans toute ſa longueur, une gouttière deſtinée à loger le repli de la cloiſon cartilagineuſe du nez. Tout ce que l'on remarque de plus, ce ſont de longues cannelures qui s'articulent avec les ſillons de l'os frontal.

Ces os ſont joints ſupérieurement, avec l'os frontal ; antérieurement, entr'eux ; inférieurement, avec les os maxillaires ſupérieurs.

C'eſt ſur les os du nez que l'on voit trop ſouvent des palfreniers, & même des maréchaux, frapper les chevaux. Cette pratique eſt très dangereuſe, puiſqu'il en réſulte une fracture ou une commotion ſi conſidérable que la membrane pituitaire en eſt affectée : ce que l'on reconnoît par une groſſeur qui ſurvient quelques jours après ſous la ganache ; ſigne qui annonce ſouvent les premiers ſymptomes de la morve. Si quelque temps après, à la ſuite de ces coups imprudemment donnés, le cheval vient à jetter, il faut le trépaner ſuivant ma méthode ſur le ſinus maxillaire, & y injecter de l'eau tiede. Ce moyen ſeul eſt ſuffiſant pour en obtenir la guériſon.

2.° *DES OS DU GRAND ANGLE OU OS ANGULAIRES.*

Ces os ſont ainſi nommés à cauſe de leur poſition, & à cauſe de leur forme (*b*).

On conſidère, dans chacun de ces os, trois faces ; une externe, une orbitaire, une interne.

Sur le bord orbitaire de la face externe, eſt une échancrure où vient s'attacher le muſcle orbiculaire des paupières. On y remarque auſſi un trou ſitué au deſſus qui quelquefois manque. Un peu plus bas ſe trouve une petite inégalité donnant attache au muſcle releveur de la lèvre ſupérieure.

On découvre dans la face orbitaire une lame oſſeuſe angulaire formant en partie l'orbite, & un conduit aſſez conſidérable qui eſt le commencement du canal naſal.

Dans la face interne ſe voient deux petites foſſes ſéparées par une petite éminence allongée & arrondie ; ce n'eſt rien autre choſe que le conduit ou canal lacrymal qui ſe porte de haut en bas en s'amincifſant vers l'os maxillaire : pour lors il devient membraneux & va ſe terminer par une petite ouverture au bord de la narine. C'eſt par ce canal que s'écoulent les larmes. On peut juger, par l'humeur qui en ſort, ſi un cheval eſt morveux, lorſque le mal eſt invétéré. En effet, j'ai obſervé que, toutes les fois que le ſinus maxillaire ou le cornet ſupérieur du nez étoient pleins, la matière refluoit par le canal naſal, & ſortoit par le grand angle ; c'eſt ce qui m'a fait tenter d'injecter par ce conduit ; les liqueurs, qui ſortent ou s'écoulent par le nez, entraînant avec elles beaucoup d'humeur purulente.

Cet os eſt joint avec l'os du nez, l'os frontal, l'os de la pommette, l'os maxillaire, l'os ethmoïde.

(*a*) Partie eſſentielle dont il eſt étonnant que M. Bourgelat ne faſſe aucune mention, quoiqu'on ne l'ait jamais vu manquer dans aucun ſujet.

(*b*) Ils ne ſont point quarrés, comme le dit M. Bourgelat, *pag.* 34.

3.°

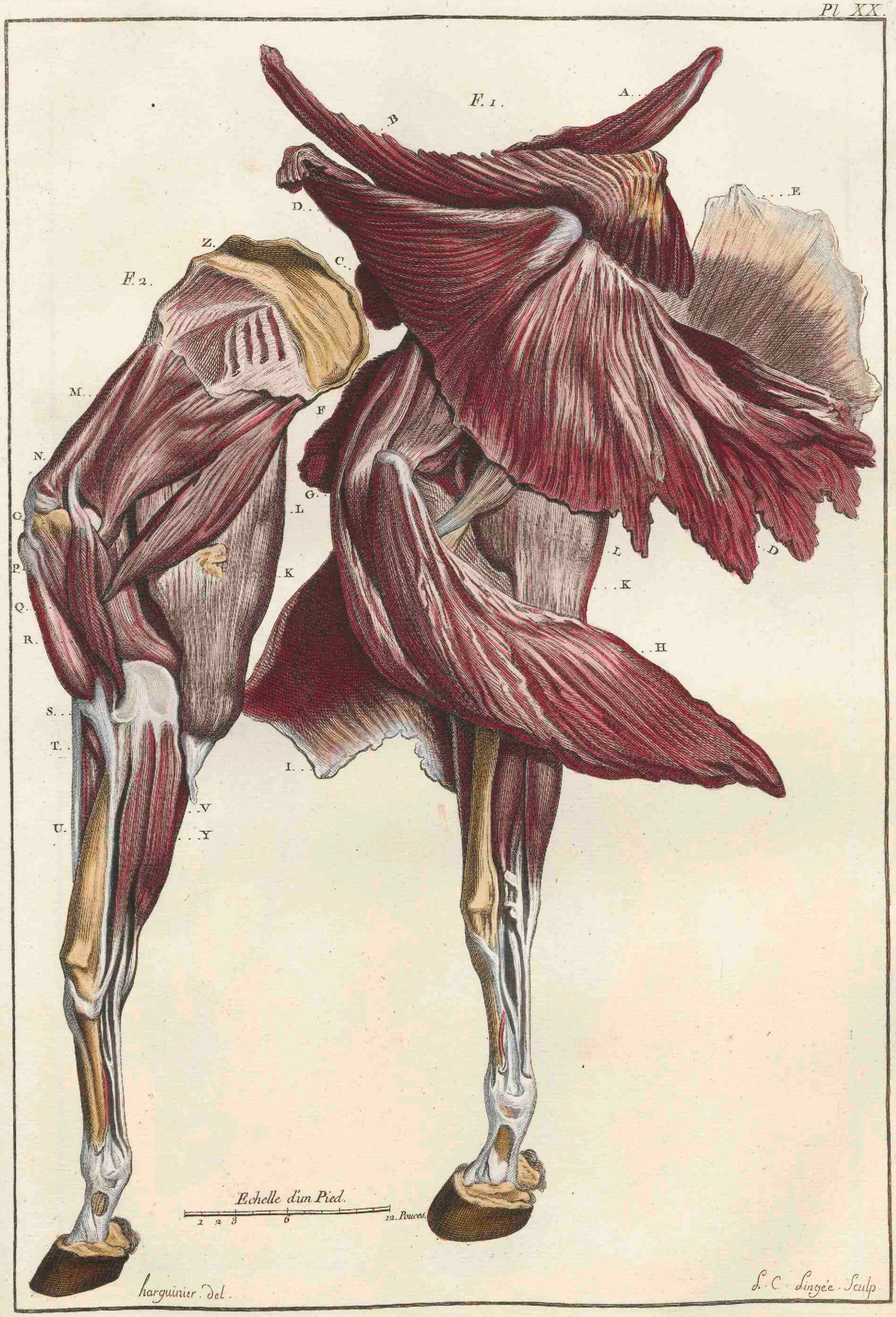

harguinier. del.

L. C. Lingée. Sculp.

3.° DES OS DE LA POMMETTE.

Les os de la pommette occupent la partie inférieure de l'orbite. Chaque os approche d'une figure oblongue. La partie de cet os, qui s'articule avec l'os du grand angle, eſt très large, & forme un bord mince : la partie oppoſée eſt très allongée & pointue ; elle s'articule avec l'os temporal.

Cet os préſente trois faces : une externe, concave & unie ; une interne, ſillonnée & inégale dans ſon étendue, & s'uniſſant avec le maxillaire ſupérieur ; & une orbitaire formant une eſpèce de croiſſant.

On remarque, à la partie inférieure de cet os, une ligne ſaillante dans toute ſon étendue pour donner attache au muſcle maſſeter.

Cet os eſt joint avec l'os du grand angle, l'os ſphénoïdal, le maxillaire ſupérieur, & l'os temporal par l'apophyſe zygomatique.

4.° DES OS MAXILLAIRES SUPÉRIEURS OU POSTÉRIEURS.

Les os maxillaires ſupérieurs ſont les plus gros de cette mâchoire : ils ſont ſitués aux parties latérales. Leur figure eſt aſſez irrégulière.

Chaque os ſe diviſe en deux faces ; une externe, convexe, en partie unie ; & l'autre interne, concave, inégale.

On remarque à la face externe deux prolongemens aux deux extrémités, dont l'un ſe joint avec le maxillaire inférieur, & l'autre avec l'os de la pommette qui s'étend depuis la partie moyenne de cet os juſqu'au bout, & donne attache au muſcle maſſeter.

La partie inférieure de cet os préſente différentes inégalités qui paroiſſent plus dans certains chevaux que dans d'autres : elles ſont formées par la pulſion des racines des dents, ce dont on s'apperçoit communément dans les jeunes poulains.

Au-deſſus dans la partie moyenne de cet os, on découvre un conduit conſidérable qui donne paſſage à un gros nerf venant de la cinquième paire.

On conſidère dans cet os deux bords ; l'un ſupérieur très mince, aſſez ſouvent compoſé de deux lames, & l'autre inférieur aſſez épais, percé pour l'ordinaire de ſix trous, & quelquefois de ſept ou huit appellés alvéoles, dont l'uſage eſt de loger les dents molaires ou mâchelières. Il y a encore une échancrure au-deſſous de ſon prolongement ſupérieur qui, étant réuni avec le ſphénoïde, forme le commencement du conduit maxillaire dont on a parlé ci-deſſus.

On obſerve dans la face interne une crête oſſeuſe qui forme la plus grande partie du palais, elle ſe nomme crête palatine ; une gouttière au bout de laquelle eſt une échancrure qui, étant jointe avec les os du palais, forme le trou palatin poſtérieur : il y a encore derrière ceux-ci deux petits trous qui cependant manquent quelquefois : on y remarque auſſi une foſſe aſſez grande qui, étant unie avec ſa congénère, forme une cavité très grande pour loger les cornets du nez que l'on diviſe en ſupérieurs & en inférieurs.

Les ſupérieurs ont été décrits en parlant des os du nez : on parlera des inférieurs ci-après.

Supérieurement dans la même face, on apperçoit un fort enfoncement qui, en s'uniſſant avec le cornet inférieur, forme une cavité que l'on appelle ſinus maxillaires : ces ſinus manquent dans les poulains ; ils n'exiſtent que dans les chevaux. Ce que l'on peut obſerver dans le premier de ces ſinus, n'eſt autre choſe qu'une cavité formée par le concours des cornets inférieurs (*a*).

(*a*) C'eſt dans les ſinus maxillaires, dit M. Bourgelat, *pag.* 38 que *ſe filtre & ſe dépoſe une partie de l'humeur muqueuſe, juſqu'à ce que le cheval en s'ébrouant l'oblige de ſortir par la force & l'impulſion de l'air.* Cette aſſertion me paroît hazardée : l'air, qui entre dans

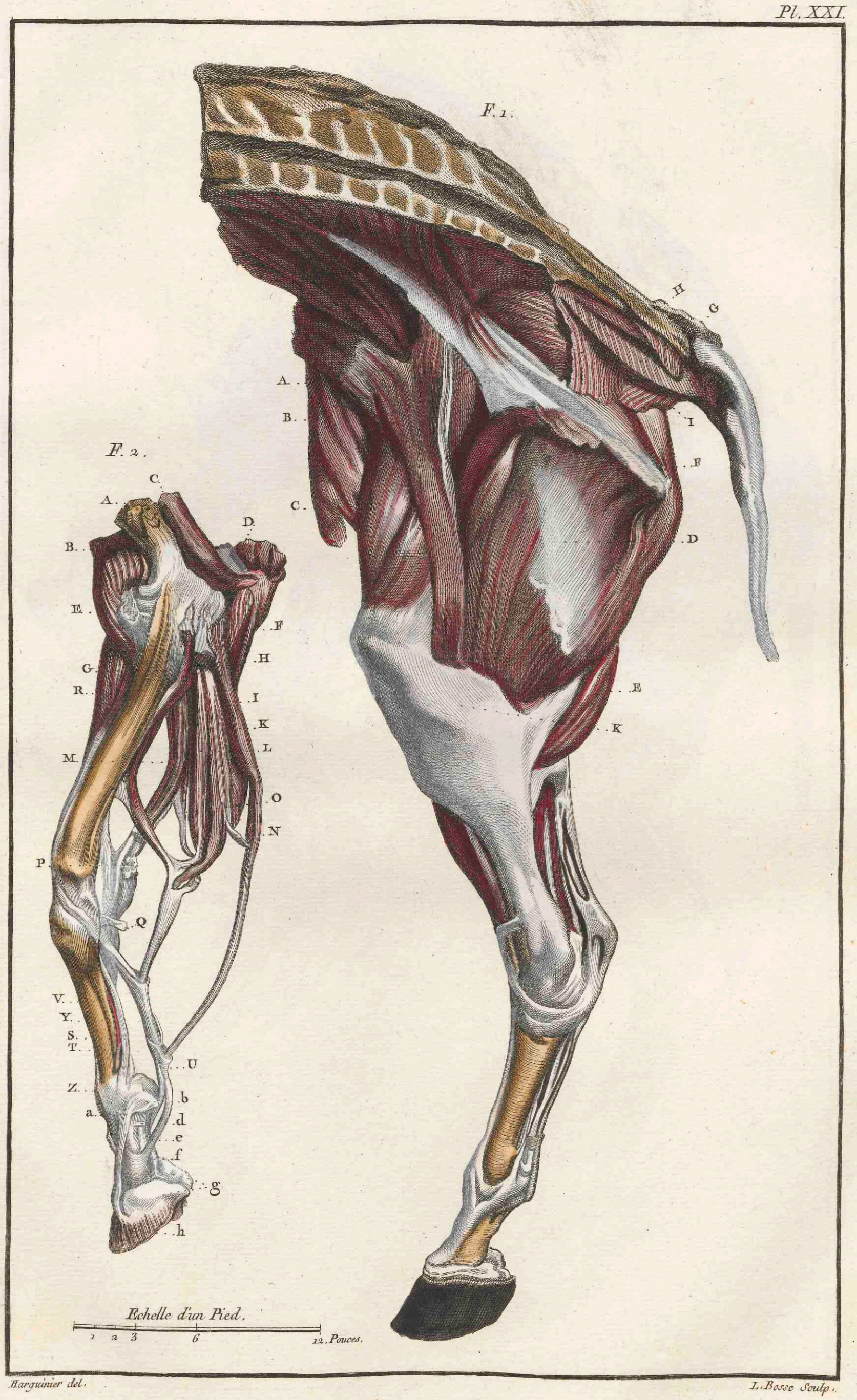

Harguinier del. L. Bosse Sculp.

Les os maxillaires ſont unis aux os du nez, à ceux du grand angle & de la pommette, aux maxillaires inférieurs, par harmonie, & entr'eux par engrenure (*a*).

5.° DES OS MAXILLAIRES INFÉRIEURS OU ANTÉRIEURS.

Les os maxillaires inférieurs (*b*) ſont ſitués à la partie inférieure de la face & s'uniſſent avec les précédens. Lorſque ces os ſont joints enſemble, ils repréſentent aſſez bien une charrue armée de ſon ſoc.

Chaque os peut être diviſé en deux portions, l'une ſupérieure, l'autre inférieure.

Celle-ci eſt beaucoup plus groſſe que la première : on y remarque trois alvéoles pour loger les dents inciſives ; un enfoncement pour la membrane du palais ; une échancrure qui, étant unie avec ſa pareille, forme un trou qui donne paſſage à des vaiſſeaux ; une petite lame oſſeuſe à trois quarts, qui reſſemble à une lame d'épée & qui forme, entr'elle & ſon corps, une fente nommée palatine par laquelle paſſent une prolongation de la cloiſon cartilagineuſe du nez & une artère nommée palatine.

Dans la partie preſque moyenne de cet os ſe voit une échancrure qui, étant jointe avec le maxillaire ſupérieur, forme un alvéole pour loger le crochet.

La partie ſupérieure s'unit avec les maxillaires ſupérieurs par engrenure dans certains ſujets, & par écailles dans d'autres.

6.° DES OS PALATINS.

Ces os ſont ſitués à la partie poſtérieure du palais, & ſupérieure des foſſes naſales. Leur figure approche de celle du chevalet d'un violon. Cet os étant examiné dans la ſituation qui lui eſt propre, on y apperçoit antérieurement, relativement à la bouche, une demie arcade aſſez liſſe qui, étant jointe avec ſa congénère, forme une arcade parfaite ; deux éminences à ſon extrémité pour l'attache du voile palatin ; pluſieurs trous le long de ſon corps, dont un conſidérable appellé trou palatin poſtérieur qui ouvre un paſſage à des vaiſſeaux ſanguins ; & de plus une large cavité formant le ſinus palatin lequel n'exiſte que dans les chevaux.

Cet os eſt joint avec les os maxillaires, avec le ſphénoïde, les cornets du nez, l'ethmoïde, & le vomer (*c*).

7.° DES OS PTÉRYGOIDIENS.

Les os ptérygoïdens (*d*) ſont deux petits os en forme d'arc ou d'S mal tourné, ſitués entre les os palatins & le vomer. Ils ſont applatis dans toute leur étendue.

On y conſidère deux extrémités ; l'une qui eſt pointue & mince, & qui s'étend ſur l'os ſphénoïde ; l'autre eſt un peu arrondie, & donne attache à un anneau cartilagineux à travers

---

les poumons & qui en ſort, ne peut nullement évacuer la matière contenue dans ces ſinus, puiſqu'ils ſont placés hors de la route que ſuit la colonne aërienne, & par conſéquent à l'abri de ſes efforts. Cela eſt ſi vrai qu'à l'ouverture de pluſieurs chevaux les ſinus ſe trouvent remplis d'une matière épaiſſe, blanchâtre & caſſeuſe.

M. Bourgelat au même endroit fait une diſtinction des chevaux morveux d'avec ceux qui jettent ; lorſqu'il s'exprime ainſi : *ces ſinus étant plus ou moins remplis de mucoſité dans les chevaux morveux & dans ceux qui jettent.* Cette diſtinction n'eſt pas encore exacte ; car, ces ſinus ne ſont remplis, que dans la morve.

(*a*) Ces os, ſuivant M. Bourgelat, ſont unis par ſymphyſe, *pag.* 36. Nous oſons aſſurer, d'après nos remarques, qu'il n'y a point ici d'union par ſymphyſe ; & s'il y en avoit une, ce ne ſeroit que dans la jonction du ſphénoïde avec l'occipital par l'apophyſe cunéiforme, & ſeulement dans les jeunes poulains : mais cette union par ſymphyſe eſt gratuite.

(*b*) M. Bourgelat ne diſtingue point ces os d'avec les maxillaires ſupérieurs. Car, quoiqu'ils ſoient toujours ſéparés, des deux il n'en fait qu'un ſeul.

(*c*) M. Bourgelat, *pag.* 38 & 39 confond l'os palatin avec le ptérygoïdien.

(*d*) Le même hippotomiſte, *pag.* 32 confond cet os avec l'apophyſe ptérygoïde de l'os ſphénoïde. Il eſt cependant très certain que cet os eſt toujours ſéparé des autres, & qu'il ne s'unit avec l'os ſphénoïde que quand les autres os de la tête ſe joignent entr'eux.

Harguinier del. L. Bosse Sculp.

lequel passe le tendon du stylo-ptérygo-vélo-palatin. Dans plusieurs chevaux on découvre à cette extrémité une échancrure qui concourt à la formation de l'anneau.

8.° *DES CORNETS INFÉRIEURS DU NEZ.*

Les cornets du nez sont au nombre de deux ; car les supérieurs (*a*) font partie des os du nez, & n'en doivent pas être séparés. Ceux-ci, c'est-à-dire les inférieurs sont de petites lames très minces, transparentes, repliées sur elles-mêmes. Ils sont situés dans la fosse maxillaire supérieure. Ils sont arrondis extérieurement, la partie qui regarde la cloison ne laissant aucune ouverture de ce côté ; mais ils sont ouverts du côté du sinus maxillaire avec lequel ils ont communication, sans en avoir aucune autre d'ailleurs. La partie inférieure de ce cornet se prolonge, devient membraneuse, & forme par cette partie un cul-de-sac dont l'entrée est du côté du repli des narines.

9.° *DU VOMER.*

Le vomer est le plus long des os de la mâchoire supérieure. Il est situé intérieurement dans les fosses nasales, & partage verticalement les os de la face en deux parties égales. Le nom qu'il porte sembleroit faire croire qu'il a la figure d'un soc de charrue, exprimé en latin par le mot *vomer ;* cependant il ressemble bien plus exactement à une sonde cannelée. Sa partie supérieure est beaucoup plus large que l'inférieure, est taillée en croissant, & recouvre une partie du corps de l'os sphénoïde. La partie, qui regarde l'arrière-bouche, est tranchante dans certains chevaux, & arrondie dans d'autres ; celle qui regarde les palatins de l'os maxillaire supérieur, ou qui s'unit avec eux, est un peu cave.

L'usage de cet os est de loger la lame cartilagineuse qui partage les fosses nasales en deux.

Il se joint avec la sphénoïde, les os maxillaires supérieurs, les os palatins, les os ptérygoïdiens, & l'os ethmoïde.

PARAGRAPHE II.

DE LA MACHOIRE INFÉRIEURE OU ANTÉRIEURE.

La mâchoire inférieure est composée de deux pièces dans les jeunes poulains, & d'une seule dans les jeunes chevaux. Vue postérieurement on la divise en trois parties ; sçavoir, une antérieure ou inférieure, & deux postérieures ou supérieures.

On remarque, dans la partie inférieure, une crête & une rainure pour l'attache de plusieurs muscles ; trois trous, dont l'un est situé à la partie moyenne & se nomme mentonnier, & deux autres aux parties latérales, par lesquels passent une artère, une veine & un nerf ; six cavités plus ou moins profondes, à raison de l'âge, on les nomme alvéoles ; elles sont destinées à recevoir les dents incisives ; on voit deux autres cavités placées un peu en arrière pour loger les crochets dans les chevaux & dans les jumens bréhaignes.

En s'écartant, cet os s'élargit, & forme les deux branches que nous avons appellées la partie supérieure. A chaque extrémité se remarquent deux apophyses principales, dont l'une est plate & nommée coronoïde ; & l'autre, située postérieurement à celle-ci, est arrondie & s'appelle condyle ; cette éminence est enduite d'un cartilage, & est moins élevée que la

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 39 compte quatre cornets. Les dissections multipliées, qu'il a faites depuis vingt ans, auroient cependant dû le convaincre qu'il n'y en a que deux : car dire que le premier forme la paroi du sinus zygomatique, c'est confondre l'os ethmoïde avec le cornet. Il me paroît encore se tromper à l'égard du second, en lui donnant plus d'étendue qu'au premier, qui est néanmoins d'un tiers plus grand dans le sens sous lequel il semble l'envisager.

Lafosse, del.

Hubert, Sculp.

précédente. Ces deux éminences forment une échancrure qui facilite le mouvement de cet os ſur la mâchoire ſupérieure. On conſidère au reſte de chaque branche deux faces, une externe & une interne ; deux bords, un ſupérieur & un inférieur.

Tout ce que l'on obſerve ſur la face externe, ce ſont de légères inégalités, où vient s'attacher le muſcle maſſeter.

L'interne au contraire eſt un peu cave ; on y remarque un trou au-deſſous des condyles lequel donne paſſage à une artère, à une veine, & à un nerf : on y voit auſſi pluſieurs inégalités auxquelles s'attachent le muſcle maſſeter interne ou ſphénoïdal.

Le bord inférieur eſt très large & arrondi, paroiſſant ſe replier dans ſes deux faces pour ſervir d'attache à la plus grande partie des muſcles dont nous venons de parler : le reſte de ce bord, en ſe prolongeant dans ſa partie inférieure vers les dents inciſives, eſt très arrondi dans les poulains & tranchant dans les vieux chevaux, parce que les dents de ces derniers, montant en en-haut, obligent les tables de cet os à ſe rapprocher ; par la même raiſon, la partie inférieure des dents dans les poulains, étant large, oblige leur écartement.

Le bord ſupérieur de cet os eſt très large, & percé de ſix trous, quelquefois de ſept pour loger les dents molaires ou mâchelières. Ces trous ſe rempliſſent avec l'âge ; ce bord devient alors tranchant & fait fonction de dents.

La mâchoire eſt articulée avec ſa partie ſupérieure par ſa jonction avec l'os temporal.

Son mouvement eſt celui du genou ; car la mâchoire ſe porte en avant, en arrière, en bas, ſe releve, & ſe meut ſur les côtés ſpécialement, c'eſt-là ſon principal mouvement ; car les dents du bord d'une mâchoire ne ſçauroient ſe rencontrer juſte avec celles de l'autre, ſans que les mâchoires ſe portent ſur les côtés ; leur poſition l'une ſur l'autre le prouve. La machoire inférieure eſt plus étroite, de façon que le bord externe des dents de cette mâchoire porte ſur le bord interne des dents de la mâchoire ſupérieure.

DES DENTS.

Les dents, comme tout le monde ſçait, ſont des os qui s'élevent en-dedans de la bouche ſur les bords de chaque mâchoire. Ce ſont les os les plus durs du corps du cheval : leur nombre eſt pour l'ordinaire de quarante dans les chevaux, de trente-ſix dans les jumens ; beaucoup de jumens néanmoins ont des crochets, moins conſidérables à la vérité que ceux des chevaux. Quelquefois les dents ſont en plus grand nombre, & quelquefois en moindre nombre ; ce dernier cas eſt plus rare.

Il ſe trouve aſſez ſouvent au-devant de la première dent molaire, principalement à la mâchoire ſupérieure, une petite dent de la groſſeur d'une plume d'oie ; elle pouſſe dans les différens temps de la vie de l'animal ; j'en ai vu depuis l'âge de deux ans juſqu'à huit, mais rarement paſſé ce terme.

La connoiſſance des dents eſt d'autant plus importante qu'elle ſert à indiquer l'âge des chevaux : c'eſt pourquoi nous allons nous étendre ſur ces parties ; nous en ferons la diviſion ; nous expliquerons la manière dont elles ſe forment, leur pouſſe ou accroiſſement, leur chûte.

DIVISION DES DENTS.

Chaque mâchoire eſt garnie de vingt dents dans les chevaux. Elles diffèrent toutes par la ſituation, par la figure, par le volume, par les uſages.

Les unes ſont ſituées en-devant de la bouche ; les autres en arrière : ces dernières diffèrent des premières non ſeulement par leur volume qui eſt plus conſidérable, mais même entr'elles

entr'elles à raiſon de l'âge des chevaux. Dans les jeunes, elles ont une figure quarrée ; dans les vieux, elles perdent une de leurs faces, laquelle ſe termine en pointe, & forment plus ou moins de racines.

Les dents de devant diffèrent de celles du fond de la bouche, par leur figure pyramidale, & entr'elles par leur volume & par leur courbure.

En général, les dents diffèrent à raiſon de l'âge. Les dents de lait diffèrent des dents des chevaux : les unes & les autres, dans les premiers temps de leur formation, ne reſſemblent pas à ce qu'elles ſont au terme de leur chûte ; car les vieux chevaux perdent leurs dents, comme les jeunes perdent leurs dents de lait.

Elles changent encore de figure & de direction d'un âge à l'autre ; les molaires, par exemple, vers les derniers temps de la vieilleſſe, ſont unies dans toute leur ſurface, & préſentent ſouvent pluſieurs racines ; les inciſives, chez les jeunes chevaux, ſont recourbées en dedans ; chez les vieux, elles ſe portent en avant.

Les dents, pour chaque mâchoire, ſe diviſent en ſix inciſives, deux crochets, & ſix molaires.

Les inciſives ſe diviſent en deux pinces, en deux mitoyennes, & en deux coins : les pinces ſont plus longues que les mitoyennes ; celles-ci plus longues que les coins ; les coins plus courbés que les mitoyennes ; les mitoyennes plus que les pinces. Les inciſives diffèrent encore par la partie qui eſt au dehors ; les coins ayant une figure triangulaire ; les mitoyennes, un peu moins ; & les pinces étant à peu près ovales.

Les dents de lait, ſoit pinces, ſoit crochets, ou molaires, ſont, ainſi que les dents des chevaux, creuſes à leurs racines & au dehors, lorſqu'elles ſont nouvellement pouſſées : mais les molaires ſont moins creuſes que les inciſives. Les unes & les autres ſont pleines, quand elles ſont prêtes à tomber.

On diſtingue dans les dents deux parties : 1.° la partie qui ſort au dehors, appellée le corps de la dent ; 2.° la partie enchâſſée dans l'alvéole ; c'eſt la racine, laquelle eſt deux fois plus longue que le corps. Il y a une troiſième partie qui ne s'obſerve que dans les jeunes dents de lait ; c'eſt le col de la dent qui eſt un rétréciſſement au-deſſous de ſon corps, rétréciſſement par lequel ce corps eſt ſéparé de ſa racine. Le corps de la dent eſt dur, blanc & recouvert, comme les dents de l'homme, d'une croute très compacte que l'on nomme émail, ou partie émaillée. Sa racine eſt ſemblable aux autres os.

DES DENTS EN PARTICULIER.

Les dents de la pince ſont ſituées en devant de la bouche, & ſont la partie moyenne des inciſives logées dans les alvéoles : il y en a deux à chaque mâchoire ; leur figure eſt conique. On y conſidère une partie plus large, qui eſt au dehors, & une racine qui eſt en dedans : ces deux parties ſont creuſes dans les jeunes dents de poulain, de même que dans les jeunes dents de chevaux ; mais lorſqu'elles ont pouſſé, & qu'elles ſont parvenues à leur grandeur naturelle, elles commencent à ſe remplir, & forment enſuite des racines pleines & pointues. Chacune de ces dents a deux faces ; une externe qui eſt applatie & un peu ſillonnée ; & une interne qui eſt arrondie. La différence qu'il y a entre les pinces de la mâchoire ſupérieure, & celles de l'inférieure, eſt que celles d'en haut ſont plus courbées que celles d'en bas.

Les dents mitoyennes ſont moins longues & moins courbées ; elles ſont plus creuſes dans leurs deux extrémités que les pinces.

Les coins diffèrent de même, non ſeulement par la courbure & le vuide qui eſt plus conſidérable que dans les mitoyennes ; mais encore par leur figure qui eſt un peu triangulaire.

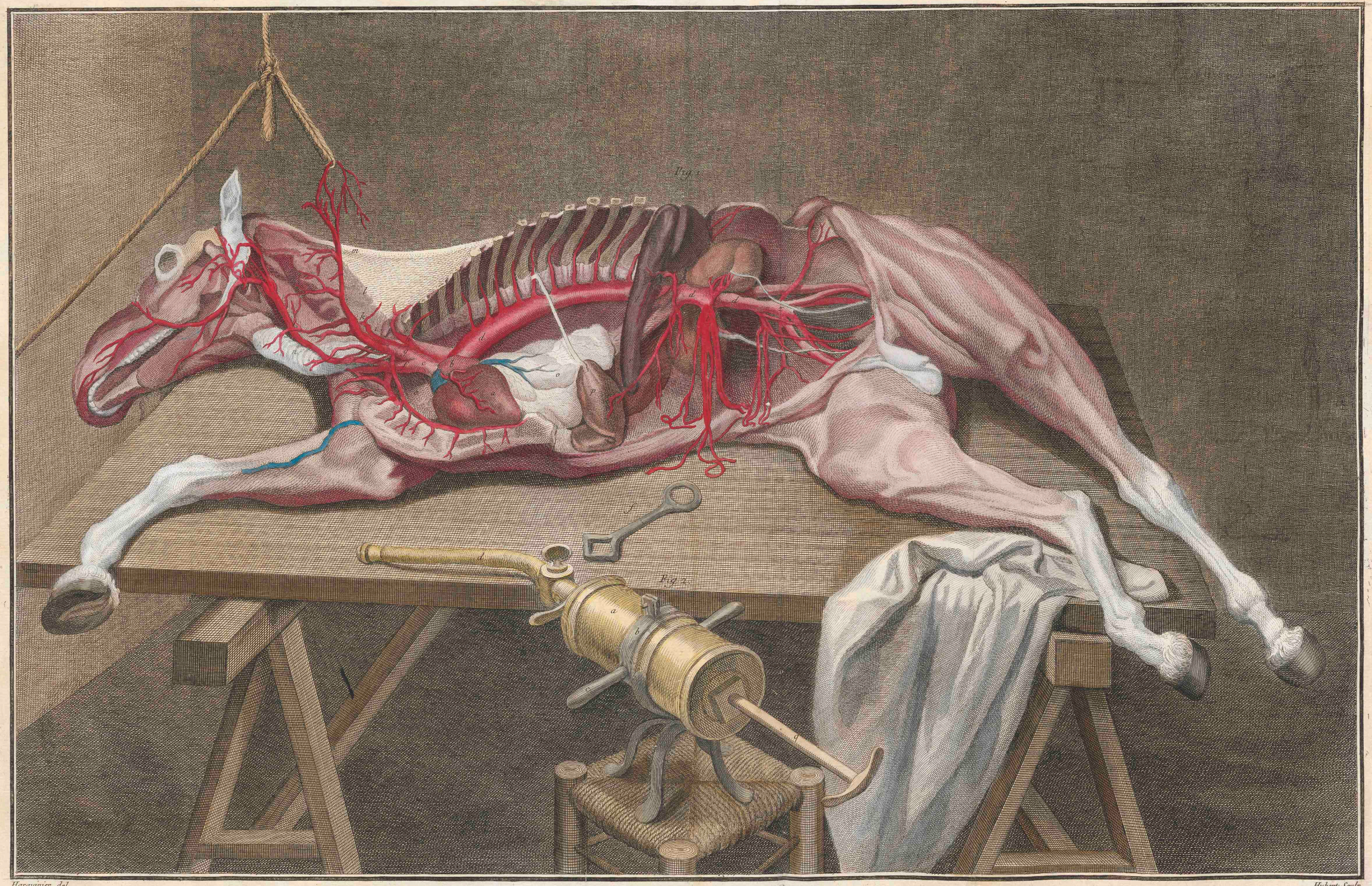

Harguier, del. Hubert Sculp.

Echelle d'un Pied.

1 2 3 6 12 Pouces.

Ainſi on peut y diſtinguer trois faces ; une interne regardant la dent mitoyenne ; une regardant le dedans de la bouche, & l'autre le dehors : celle-ci eſt applatie de même que la mitoyenne ; l'autre eſt moins arrondie que ſa voiſine.

Les dents inciſives de la mâchoire ſupérieure ſont en général plus fortes, & plus courbées qu'à l'inférieure.

Les crochets ſont au nombre de quatre ; on a ainſi nommé ces dents à cauſe de leur figure : il y en a deux à chaque mâchoire ; ils ſortent entre les inciſives & les molaires : l'eſpace qui les ſépare d'avec celles-ci ſe nomme les barres. On conſidère au crochet deux extrémités ; l'une qui eſt au dehors, & l'autre qui eſt au dedans. L'extrémité du dehors eſt pointue dans les jeunes chevaux, & arrondie dans les vieux ; elle a deux faces, une convexe & unie qui eſt en dehors de la bouche, & l'autre qui eſt cave. On remarque dans cette face deux petites crénelures ſéparées par une éminence arrondie, laquelle augmente avec l'âge, tandis que les crénelures diminuent. Le corps ou la racine de la dent eſt arrondie & creuſe dans ſon extrémité, dans le temps où l'on apperçoit ces crénelures : elle eſt pointue & pleine quand le crochet s'arrondit ; ce qui arrive aux chevaux. Le crochet eſt la dent la plus recourbée de toutes celles des mâchoires : parvenu dans ſon état naturel, il forme un quart de cercle & plus.

DES DENTS MOLAIRES.

Les dents molaires, comme nous l'avons dit, ſont au nombre de vingt-quatre, douze à chaque mâchoire : ainſi qu'on l'a remarqué à l'égard des inciſives, les molaires ſont plus fortes, plus volumineuſes à la mâchoire ſupérieure qu'à l'inférieure. Mais les dents molaires de la mâchoire ſupérieure diffèrent de celles de l'inférieure par leur figure, & par leur implantation dans les alvéoles. Les molaires ſupérieures forment dans leur face externe deux gouttières ſéparées par trois crêtes. On ne voit dans la face interne qu'une éminence allongée dans toute ſon étendue, à chaque côté de laquelle eſt une rainure. Ces faces répondent à de pareilles faces de la mâchoire inférieure. Les ſix dents de la mâchoire inférieure ſont placées en divergence de leurs corps à leurs racines, de façon que celles-ci ſe trouvent écartées. Dans la mâchoire ſupérieure, les dents ſont ſerrées à l'exception de la première & de la dernière qui ſont auſſi en divergence.

Toutes les dents de la mâchoire ſupérieure ſont à peu de choſe près ſemblables entr'elles, à l'exception de la première & de la dernière. Les autres forment un quarré long dans les jeunes chevaux, de même que dans l'embryon avancé : elles ſont coniques dans les vieux chevaux.

La première eſt de figure triangulaire ; c'eſt la plus large de toutes. On conſidère dans ſa face externe trois gouttières ; & deux éminences dans la face interne.

La dernière eſt recourbée de derrière en avant ; elle diffère encore des autres en ce qu'elle eſt plus large à ſa racine qu'à ſon autre extrémité.

Ainſi que les dents inciſives, les molaires ſont creuſes au dehors ; elles le ſont pareillement à leurs racines dans les embryons & dans les jeunes chevaux.

Les quatre dents du milieu ſont à peu près ſemblables ; les deux autres examinées en place ſont triangulaires, comme à la mâchoire ſupérieure. Les faces de toutes ces dents diffèrent des ſupérieures, en ce que la face externe des inférieures reſſemble à la face interne des ſupérieures par ſes divers ſillons ; & que la face interne de ces mêmes inférieures reſſemble à la face externe des ſupérieures, ou peu s'en faut.

Les dents de la mâchoire inférieure diffèrent encore des ſupérieures, en ce que l'émail de la dent n'eſt point blanc ni le corps ſi dur. Quoique nous ayons dit qu'il y eût des

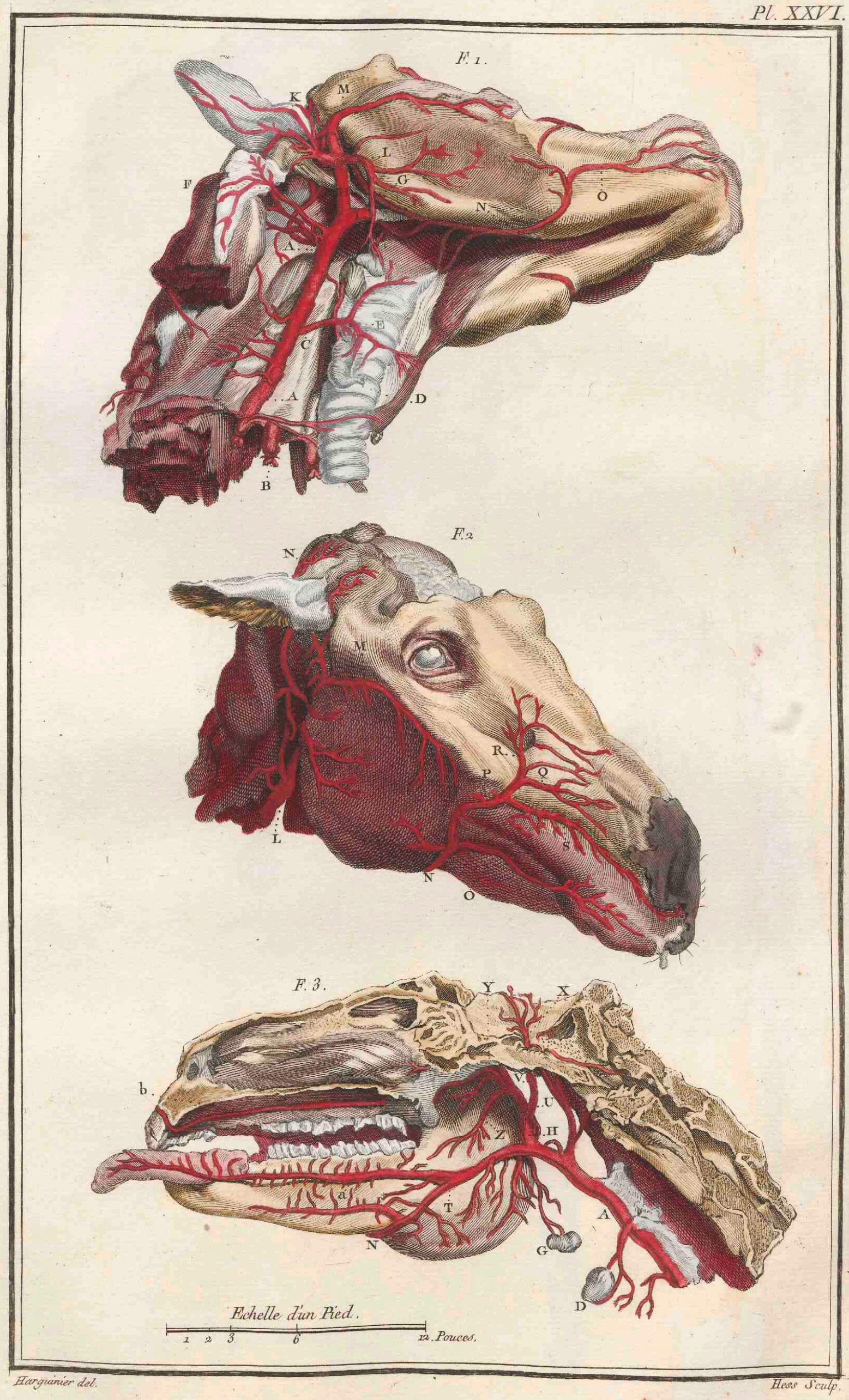

Harguinier del. Hess Sculp.

cavités à la racine des dents, dans certains temps, & non dans d'autres; il y a néanmoins dans tous les temps un petit trou à chaque racine, pour la distribution d'une artère, d'une veine, & d'un nerf.

DE LA STRUCTURE DES DENTS,

ET DE LEUR DÉVELOPPEMENT,

SERVANT A LA CONNOISSANCE DE L'ÂGE,

Depuis l'embryon formé jusqu'à sa naissance.

LEs dents, ces corps durs & plus ou moins blancs, sont mous dans leurs principes : ce n'est que par succession de temps qu'ils acquèrent de la solidité, du volume, & une figure particulière.

Dès que l'animal commence à prendre figure dans la matrice [ce qui arrive vers le dix-septième ou le dix-huitième jour], on apperçoit entre les deux tables de la mâchoire inférieure, destinées à former par la suite les alvéoles, une espèce de gelée séreuse qui paroît n'être renfermée que dans une espèce de parchemin : ce n'est autre chose que les alvéoles confondues ensemble.

Au commencement du troisième mois, on distingue aisément un alvéole, [c'est le premier du côté des incisives ; car les dents molaires croissent successivement du devant en arrière] remplie d'un mucus d'un gris sale de la grosseur d'un gros pois. En examinant cette substance avec le microscope, on apperçoit, à la partie supérieure qui regarde l'alvéole, de petits points en forme de chapelet, lesquels ne sont autre chose que le commencement des fibres qui doivent former la dent. Le reste est simplement muqueux. La partie inférieure de ce même mucus est plus séreuse & a moins de consistance.

Au quatrième mois, on découvre la deuxième dent molaire, dans le même état que celle que nous venons de décrire; mais on distingue à celle-ci une petite ligne blanchâtre, ayant un peu de consistance, & la largeur d'un demi-quart de ligne, & au-dessous ces mêmes points dont nous avons parlé. La partie inférieure du mucilage est plus épaisse, plus sale & plus abondante. Vers la fin de ce mois les dents des pinces, tant de la mâchoire supérieure que de l'inférieure, commencent à se former, à peu près dans l'ordre de l'autre, mais en s'allongeant.

Au septième mois, la troisième dent molaire se montre dans l'état où étoit la précédente ; mais alors le trait de la première molaire s'est augmenté, & a deux lignes & demie de large. En détruisant le reste du mucus, on apperçoit une seconde lame au-dessous à peu près de la même largeur que celle-ci ; & le mucus est un peu plus épais.

Au huitième mois, on distingue aisément à la première dent, deux feuillets composés de plusieurs fibres arrangées les unes à côté des autres, posées toujours perpendiculairement à l'alvéole, & repliées en différens sens. Dans le même temps le bord supérieur de ces deux feuillets se réunit en haut, & leurs fibres deviennent si denses, que l'on ne sçauroit les distinguer. La dent, en cet état, a l'air d'un cornet ou d'un rouleau de papier ; elle se trouve creuse par les deux bouts ; mais en brisant ces rouleaux, l'on voit dans le milieu de la dent d'autres feuillets, qui se réunissent de même que les premiers.

Hœgruiner del.

Cl. Fessard Sculp.

Vers le dixième mois, les deux autres dents acquièrent ſucceſſivement de l'accroiſſement dans l'ordre de celle-ci. Vers le milieu de ce mois, les dents mitoyennes commencent à ſe former, & les pinces augmentent dans l'ordre des molaires de bas en haut.

Au commencement du dixième mois, la première dent ſe trouve déjà bien avancée & prête à ſortir de ſon alvéole, & plus étroite de ce côté. Le mucus a une couleur de jonquille claire, eſt beaucoup plus épais, & en petite quantité. C'eſt vers la fin de ce mois, que la première dent ſort de l'alvéole : la ſortie de la ſeconde, ſe fait vers le quinzième du onzième mois, & la ſortie de la troiſième, vers le commencement du douzième : enſorte que l'embryon d'un an, a douze dents molaires de ſorties, ſix à chaque mâchoire.

A la fin du douzième mois, les coins commencent à ſe former ; mais aucun d'eux ne ſort de l'alvéole ; l'animal reſte avec le même nombre de dents, plus ou moins avancées, juſqu'au douzième mois révolu, qui eſt le terme ordinaire où la jument met bas, quoiqu'elle le faſſe ſouvent à onze mois, de même qu'à treize paſſés. J'ai oui dire à des perſonnes dignes de foi, que la portée des jumens avoit été prolongée juſqu'à la fin du quatorzième mois. Le poulain prêt à ſortir de la matrice, a donc ſix molaires dehors, à chaque mâchoire : les ſix autres molaires ne ſont encore que mucilagineuſes, mais plus ou moins avancées. Il a auſſi à chaque mâchoire ſix dents inciſives, plus ou moins avancées, c'eſt-à-dire, les pinces plus que les mitoyennes, & celles-ci plus que les coins.

DE LA CONNAISSANCE
DE L'ÂGE DU CHEVAL PAR L'INSPECTION
DES DENTS,

Depuis ſa naiſſance juſqu'à 27 ans.

LE poulain en naiſſant a, comme nous venons de le dire, ſix dents de ſorties à chaque mâchoire, & même uſées (*a*) : ce qui ſembleroit annoncer, que l'animal a mâché dans la matrice, ou qu'au moins ſes mâchoires ne ſont pas reſtées dans l'inaction ; mais le frottement modéré d'un ſeul mois, ſeroit-il bien capable de les uſer d'une manière ſenſible?

Vers le dixième ou le douzième jour de ſa naiſſance, les pinces, qui étoient formées ſortent aux deux mâchoires. Les mitoyennes paroiſſent une quinzaine de jours après, & ne ſe trouvent ſorties, qu'un mois après les premières. Les coins paroiſſent vers le quatrième mois ; de manière que le poulain ſe trouve avoir les ſix dents de lait inciſives à chaque mâchoire, leſquelles ſubſiſtent juſqu'à deux ans & demi ou trois ans, temps où elles commencent à tomber, & d'où l'on part pour la connoiſſance du poulain ; néanmoins il eſt très aiſé de tirer une induction de l'âge de cet animal, depuis ſa naiſſance juſqu'à la chûte des pinces, qui eſt, comme nous l'avons dit, à deux ans & demi ou à trois ans. On la peut tirer non ſeulement des inciſives, mais même des dents molaires avec facilité.

Les premières ſix ſemaines après ſa naiſſance, le poulain a quatre dents inciſives à chaque mâchoire, & ſix molaires : ces inciſives ſont les pinces & les moyennes. Ces dents ſont creuſes au dehors & à leurs racines, & reſſemblent aux dents des chevaux, lorſque ces

(*a*) Comme M. Bourgelat ne nous dit pas dans ſes *Elémens de l'art vétérinaire*, que le cheval naît avec des dents, il paroît qu'il eſt toujours dans l'opinion qu'il a avancée dans ſes, *Elémens d'hippiatrique*, *pag.* 403, ſçavoir que les dents ne naiſſoient au poulain, qu'après ſa naiſſance : ce qui néanmoins eſt abſolument contraire à l'obſervation.

dernières

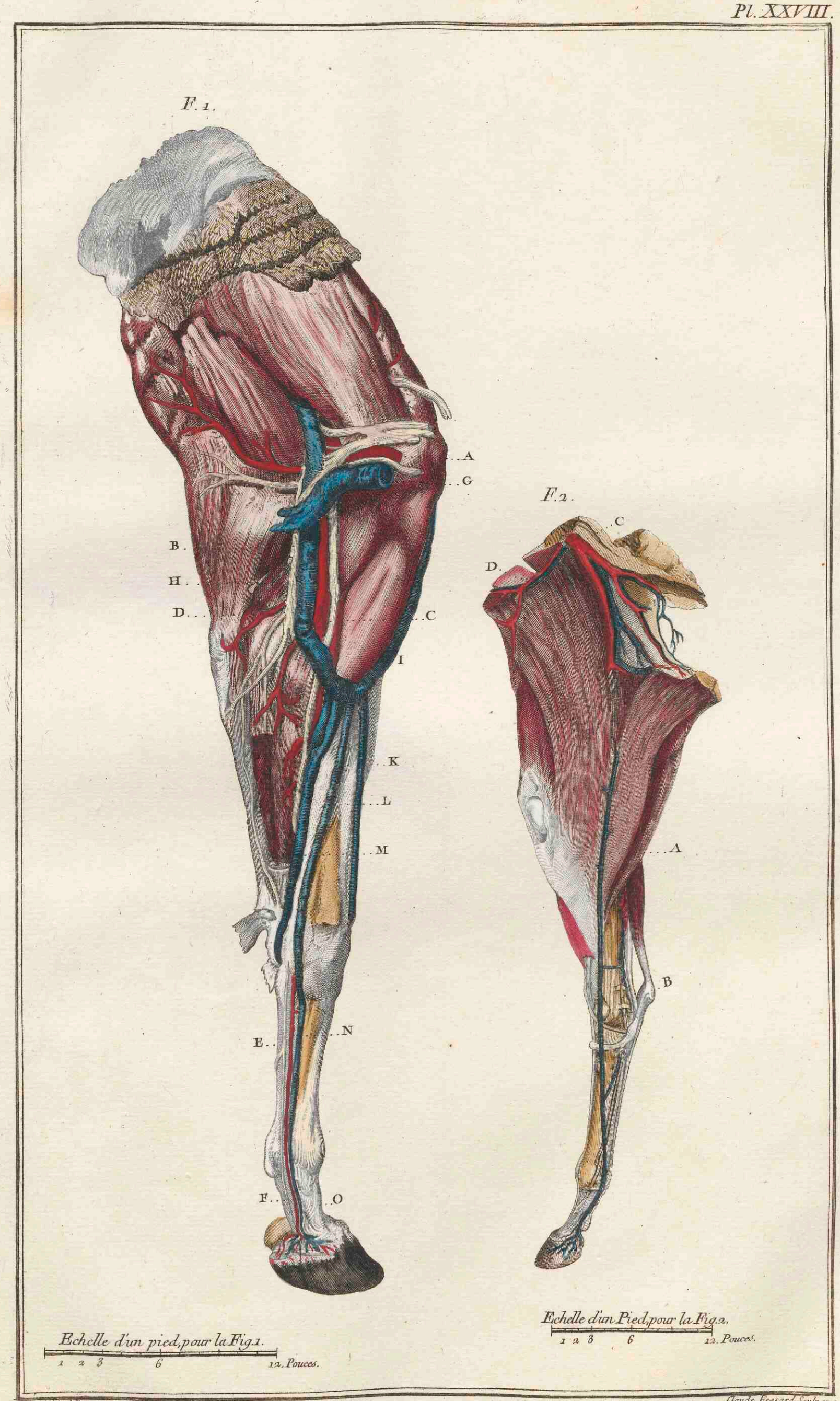

Harguinier delin.

Claude Fessard Sculp. 1770.

dernières ſont nouvellement pouſſées ; c'eſt-à-dire, qu'elles ſont pyramidales & ſillonnées en dehors ; leur creux extérieur eſt blanc. Leur bord, ſoit interne, ſoit externe, [ce que j'appelle muraille de la dent,] eſt tranchant, & reſte en cet état juſqu'au troiſième mois, qu'il commence à s'uſer, & par conſéquent le creux à diſparoître.

Le quatrième mois, les coins paroiſſent.

A ſix mois, elles ſont de niveau avec les mitoyennes. Si l'on examine à cet âge les dents du poulain, on trouvera que les pinces ſont d'un quart moins creuſes que les mitoyennes : celles-ci de moitié moins que les coins.

Les quatre premières dents s'uſent peu à peu, le trou diſparoît de plus en plus, de façon qu'à un an, l'on commence à appercevoir un col au-deſſous de la dent ; elle a moins de largeur, & eſt à moitié remplie.

A dix-huit mois, les pinces ſont pleines, ou peu s'en faut, & moins larges ; le col eſt plus ſenſible.

A deux ans, elles ſont toutes raſes, & d'un blanc clair de lait : les mitoyennes ſont dans l'état où les pinces étoient à dix-huit mois. Ces dents ſe maintiennent dans cet état juſqu'à deux ans & demi ; quelquefois juſqu'à trois ans, bien qu'elles montent & s'uſent toujours, & deviennent moins larges, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſervent plus d'indice certain : mais en examinant les molaires, on trouvera qu'à un an le poulain en a quatre de lait, & une de cheval ; qu'à dix-huit mois, il en a cinq, trois de lait & deux de cheval ; qu'à deux ans les premières dents molaires de lait de chaque mâchoire tombent, & font place à la dent de cheval ; car les chevaux ont ſix dents de lait molaires (*a*) à chaque mâchoire, qui ſont les premières avec leſquelles les poulains naiſſent. Quant aux autres, elles ne tombent pas.

A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent ; à celles-ci ſuccèdent les pinces de cheval.

A trois ans & demi, les ſecondes molaires tombent : la chûte des mitoyennes arrive auſſi dans ce même temps ; & la ſixième dent molaire eſt prête à percer.

A quatre ans, le poulain a ſix dents molaires, cinq de chevaux & une de lait qui eſt la troiſième & dernière.

A quatre ans ou quatre ans & demi, les coins tombent, & en même tems la troiſième dent molaire de lait. Pour lors le poulain a douze dents molaires à chaque mâchoire, & ſix inciſives.

A cinq ans, pour l'ordinaire les crochets percent ; & le cheval a en tout quarante dents.

Les molaires ne ſervent plus à la connoiſſance de l'âge que vers les derniers temps de la vieilleſſe : il n'y a donc que les inciſives & le crochet qui l'indiquent.

Telles ſont les parties d'où dépend la connoiſſance de l'âge du cheval : on voit que c'eſt principalement par l'inſpection de la mâchoire inférieure.

A cinq ans, les pinces ſont un peu uſées ; & leurs corps, ſillonnés en devant : les mitoyennes ſont moins remplies : la muraille de dedans eſt tranchante, celle du dehors eſt un peu uſée : les coins ſont à peu près de la même hauteur que les mitoyennes ; mais ce n'eſt que la muraille externe des coins, car l'interne ne fait que paroître : les crochets ne ſont qu'à moitié ſortis, & n'ont que trois lignes dehors ; ils ſont très pointus ; leur ſillon en dedans paroît, mais ſans être entier.

A cinq ans & demi, les pinces ſont plus remplies : les murailles des mitoyennes

(*a*) Il eſt étonnant que la réalité de l'exiſtence des dents de lait molaires ait échappé aux recherches d'un ancien écuyer & commiſſaire des haras.

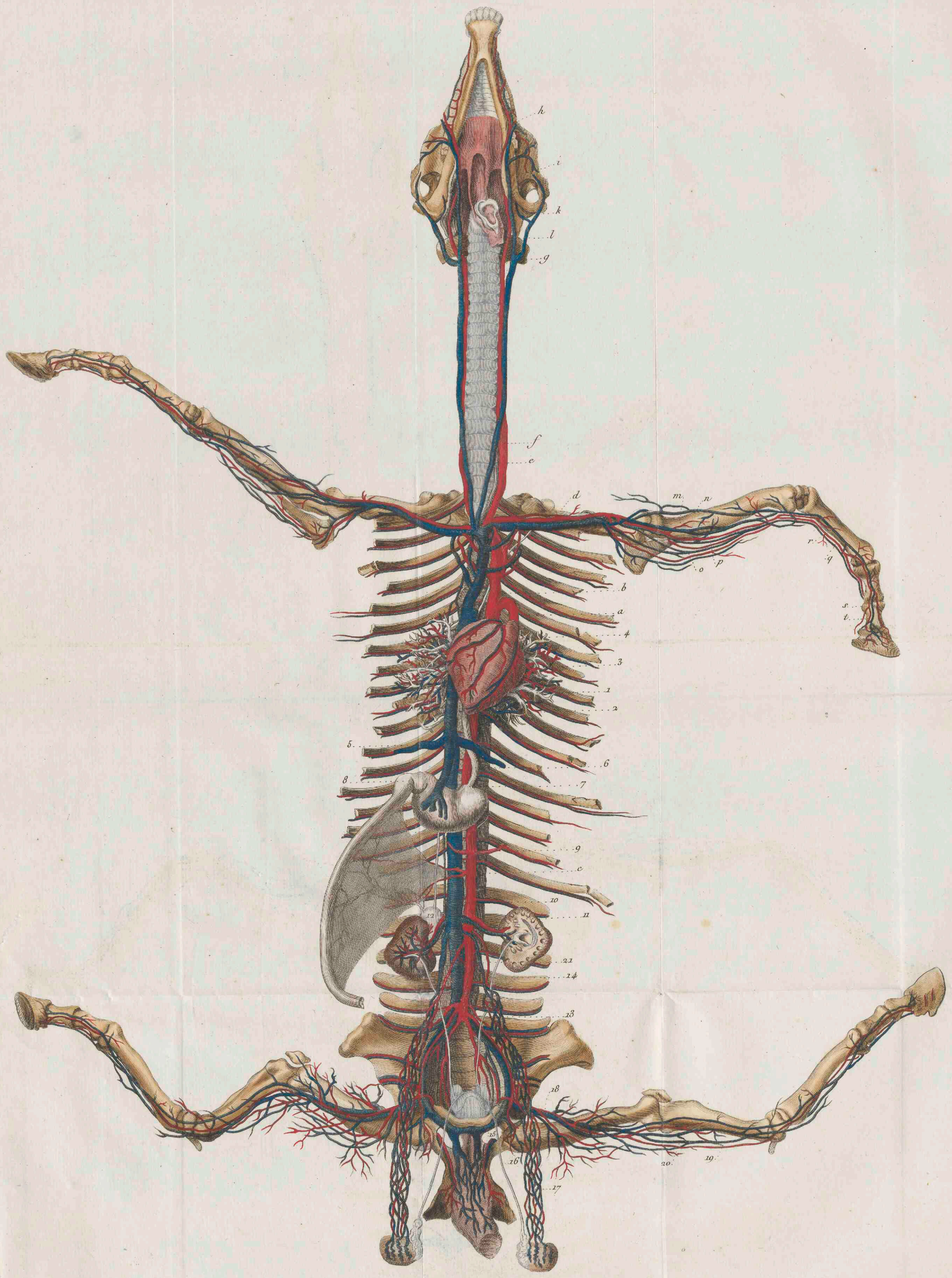

Lafosse, delin.

B. Michel Adam femme Fessard Sculp.

commencent à s'uſer : la muraille interne des coins eſt preſqu'égale à l'externe, mais elle laiſſe une petite échancrure en dedans : le crochet eſt preſque dehors ou bien avancé ; ce qui dénote qu'il n'eſt pas encore ſorti, ce ſont des crénelures internes que l'on voit être compriſes dans la gencive.

A ſix ans, les pinces ſont raſées, ou peu s'en faut : les mitoyennes ſont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans : les coins ſont égaux par-tout, & creux : la muraille externe eſt un peu uſée : les crochets ſont entièrement pouſſés ; ils ſont pointus, pyramidaux, arrondis au dehors, & ſillonnés en dedans ; vers les gencives, on apperçoit en dedans que les ſillons ſont ſortis, parce qu'ils ne règnent pas juſqu'au bas.

A ſix ans & demi, les pinces ſont entièrement raſées : les mitoyennes le ſont plus qu'elles ne l'étoient : la muraille interne des coins eſt un peu uſée, & ne laiſſe qu'une cavité : le crochet eſt un peu émouſſé d'une ligne ou environ.

A ſept ans, les mitoyennes ſont raſées : les coins ſont plus remplis ; & le crochet uſé de deux lignes.

A ſept ans & demi, les coins ſont remplis, à peu de choſe près ; & le crochet eſt uſé d'un tiers de l'étendue de ſes ſillons, c'eſt-à-dire, du tiers de la longueur du crochet.

A huit ans, le cheval a raſé entièrement, & le crochet eſt arrondi.

Il eſt à propos de remarquer que les dents ne ſe rempliſſent pas ; qu'elles ont toujours la même longueur qu'elles avoient dans leur état de formation, tant molaires qu'inciſives, mais qu'elles ſont pouſſées au dehors dans les poulains, & dans les jeunes chevaux par le mucilage qui ſe trouve aux racines ou par le diploé, & par le ſuc oſſeux qui ſe trouve entre les deux tables de chaque côté de la mâchoire, & par le rapprochement de ces deux tables : car à conſidérer les mâchoires inférieures des poulains, elles ſont très arrondies dans leur bord inférieur, au lieu que celles des vieux chevaux ſont tranchantes ; ce qui prouve que l'une & l'autre de ces parties contribue à la ſortie des dents.

Il y a des chevaux ou jumens que l'on appelle bégus, c'eſt-à-dire, qui marquent toujours : cela eſt faux. Ils marquent à la vérité plus long-temps ; ce qui ne fait pas une grande différence. D'ailleurs que ce ſoit chevaux ou jumens, il y a toujours des indices certains de l'âge, ſoit par la largeur des dents, par leurs ſillons, par leur figure, ou par leur implantation. Il eſt même rare qu'un homme, qui a bien vu & bien examiné les dents, qui les a maniées pluſieurs fois, n'apperçoive pas l'âge des chevaux. Ainſi tous les amateurs ſont invités de faire une collection de dents de différens âges, & d'en conſidérer attentivement & ſouvent la figure, la courbure & leurs différentes parties.

Paſſé huit ans, les mêmes dents inciſives ſervent d'indice ainſi que les crochets, mais principalement les premières. Pour cet effet il faut ſe rappeller ce que nous avons dit que les inciſives ont une figure pyramidale : la face du dehors eſt plate & marquée d'un ſillon ; celle du dedans eſt arrondie, & devient d'autant plus tranchante qu'elle approche davantage de ſa racine ; ſes côtés, arrondis à leur ſortie, ſont ſillonnés à leurs racines. Il faut ſe rappeller encore l'état des crochets qui ſont ſillonnés en dedans, gros & arrondis dans leurs corps ; également arrondis, mais plus ou moins en pointe, à leurs racines.

Ainſi à neuf ans, les pinces deviennent plus rondes ; les crochets n'ont preſque point de ſillons.

A dix, les crochets n'ont plus de ſillons.

De dix à douze, il y a peu de différence.

A douze, les pinces ſont moins larges, mais plus épaiſſes ; les crochets ſont totalement arrondis.

De douze à quatorze, il y a peu de différence ; elle n'eſt ſenſible que pour ceux qui

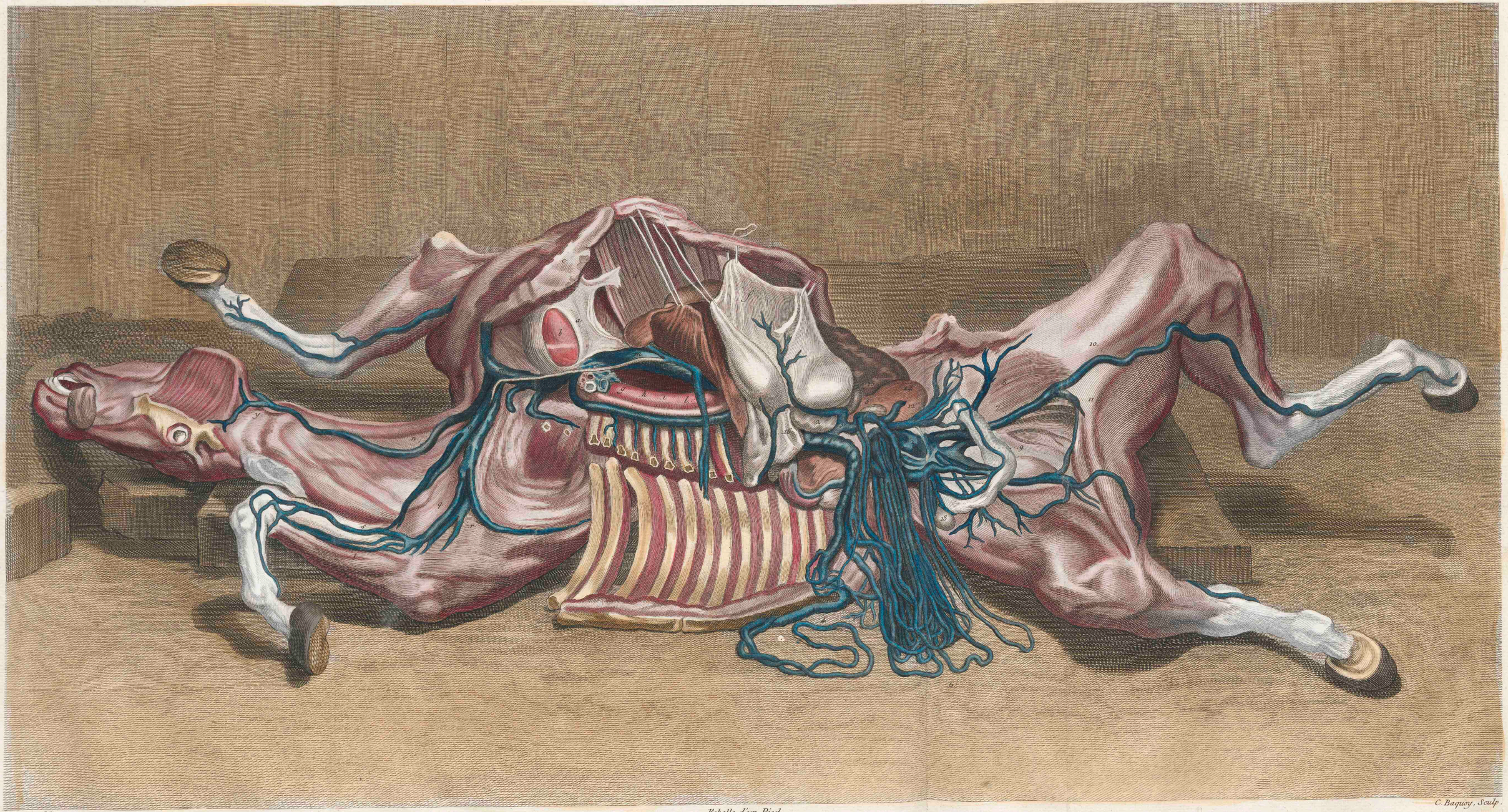

Harquinier, del.

Echelle d'un Pied.

1 2 3 6 12. Pouces.

C. Baquoy, Sculp.

se sont particulièrement attachés à bien distinguer les changemens qui arrivent aux dents.

A quinze, les pinces sont triangulaires, & plongent en avant ; pour lors les crochets ne sont d'aucun secours.

Dans l'espace de quinze à vingt, les différences ne sont sensibles, qu'en ce que les dents plongent davantage & sont plus petites : mais à vingt ans, l'on apperçoit les deux crénelures qui sont aux côtés des dents, de façon que les dents sont plattes & moins serrées.

A vingt & un an, quelquefois à vingt-deux, les premières dents molaires tombent, ou sont tellement usées, que l'on y distingue trois racines.

A vingt-trois, les secondes tombent.

A vingt-quatre, c'est la quatrième.

A vingt-cinq, ce sont les troisièmes.

A vingt-six, les cinquièmes molaires ; mais les sixièmes restent quelquefois jusqu'à trente ans. J'ai cependant vu des chevaux avoir, à cet âge, quatre dents molaires de chaque côté : j'en ai vu d'autres avoir perdu toutes leurs dents molaires à dix-sept ans. Quant aux incisives, elles tombent les dernières, vers l'âge de trente à trente & un an ; pour lors les gencives & les alvéoles se rapprochent, deviennent tranchantes, & font fonction des dents.

RÉCAPITULATION

DE L'ÂGE DU CHEVAL,

Depuis sa naissance, jusqu'à la chûte de ses dents, laquelle arrive vers la vingt-sixième ou la trentième année.

LE cheval naît avec six dents molaires à chaque mâchoire.

Le dixième ou douzième jour après sa naissance, il lui pousse deux pinces à chaque mâchoire.

Quinze jours après les mitoyennes paroissent.

Trois mois après celles-ci sortent les coins.

A dix mois, les incisives sont de niveau & creuses à la vérité ; les pinces, moins que les mitoyennes ; celles-ci, moins que les coins.

A un an, on distingue un col à la dent, son corps a moins de largeur & est plus rempli ; quatre dents molaires ; trois de poulain & une de cheval.

A dix-huit mois, les pinces sont pleines ; & le poulain a cinq dents molaires, deux de cheval & trois de lait.

A deux ans, les dents de lait sont rasées ; les premières dents molaires tombent.

A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent.

A trois ans & demi, les secondes molaires tombent, ainsi que les mitoyennes.

A quatre ans, le cheval a six dents molaires ; cinq de chevaux & une de lait.

A quatre ans & demi, les coins tombent.

A cinq ans, les crochets percent.

A cinq ans & demi, la muraille interne de la dent est presque égale à l'externe, & le crochet est presque dehors.

A six ans, les pinces sont rasées ou peu s'en faut ; les coins, formés ; & la muraille externe, un peu usée.

A six ans & demi, les pinces sont rasées entièrement ; la muraille interne des coins l'est un peu aussi, & le crochet émoussé.

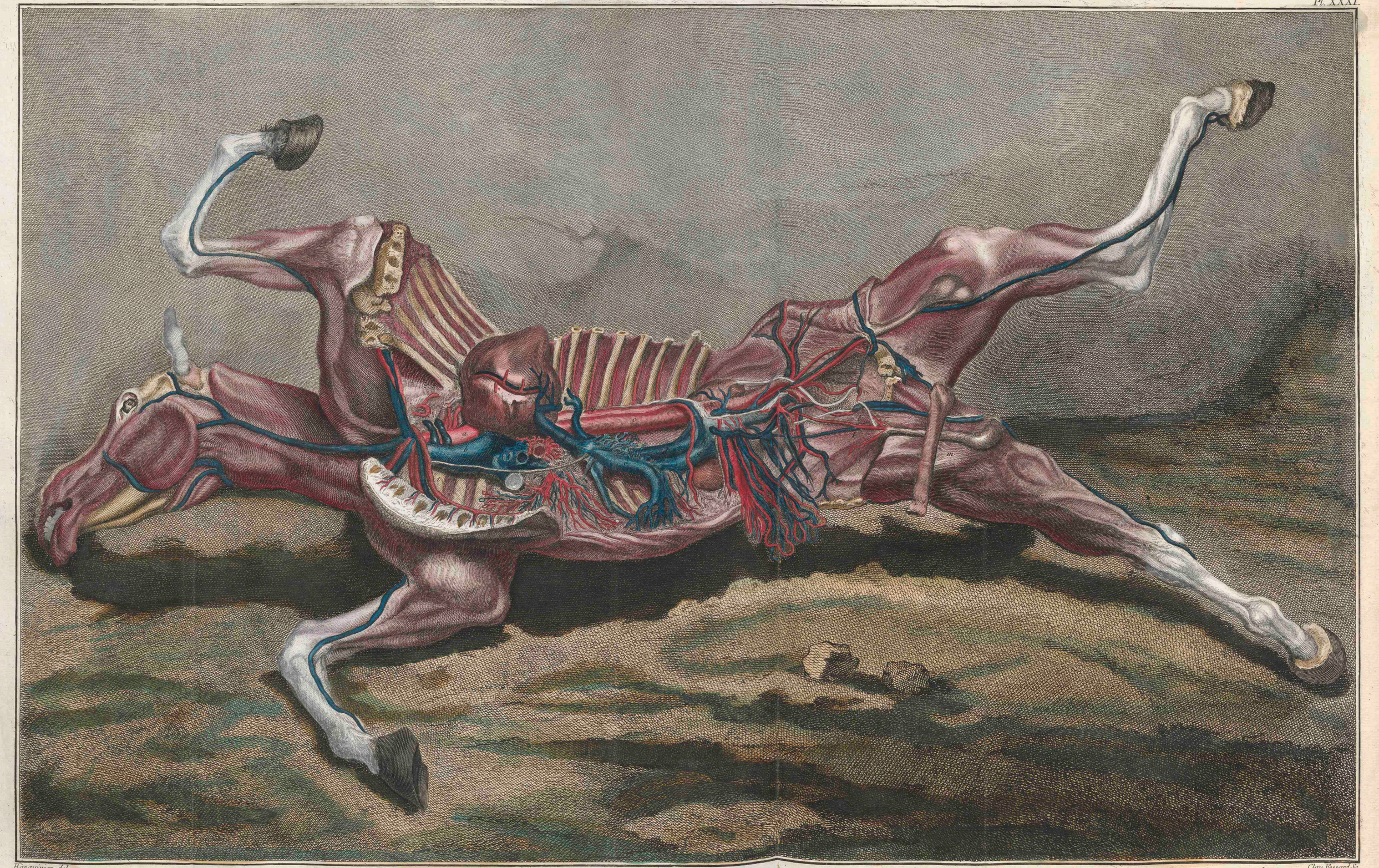

Harguinier del. Echelle d'un Pied. 1 2 3 6 12 Pouces. Claude Fessard Sc.

A ſept ans, les mitoyennes ſont raſées, ou peu s'en faut; & le crochet uſé de deux lignes.

A ſept ans & demi, les coins ſont preſque raſés, & le crochet uſé d'un tiers.

A huit ans, le cheval a raſé entièrement, & le crochet eſt arrondi.

A neuf ans, les chevaux n'ont preſque pas de crochet, & les pinces ſont plus rondes.

A dix ans, les crochets n'ont plus de crénelure, & ſont plus arrondis.

A douze ans, les crochets ſont totalement arrondis, les pinces ſont moins larges, & augmentent en épaiſſeur.

A quinze ans, les pinces ſont triangulaires, & plongent en avant.

A vingt ans, les deux inciſives ſont plates & écartées.

A vingt & un an ou à vingt-deux, les deux premières dents molaires tombent.

A vingt-trois, les ſecondes.

A vingt-quatre, les quatrièmes.

A vingt-cinq, les troiſièmes.

A vingt-ſix, les cinquième.

Et la ſixièmes quelquefois à vingt-ſept; mais ce terme n'eſt pas fixe, il ſe recule quelquefois juſqu'à trente.

A l'égard des autres ſignes auxquels pluſieurs auteurs ont attribué la connoiſſance de l'âge du cheval, ils ſont abſurdes; on ne peut abſolument l'avoir que par l'inſpection de la bouche.

Les dents, dont la fonction & l'uſage ſont connus de tout le monde, ſont expoſées à des maladies ou à des vices de conformation; telles que la carie, la multiplication &c. En effet, il y a des chevaux qui ont un double rang de dents inciſives; ce qui n'arrive point ſans gêner les autres, ſans leur ôter leur ſoûtien & ſans altérer le germe de la dent. D'autres chevaux ont des dents molaires doubles, leſquelles gênent les parois de la bouche & les ulcèrent. Dans d'autres l'émail de la dent eſt très mou, de ſorte que l'on voit des mâchoires où il y a des dents uſées, tandis que les autres ne le ſont pas. Il ſe trouve auſſi des dents dont l'émail eſt tendre; pour lors les alimens & l'air les carient: cet accident occaſionne ſouvent aux chevaux de grandes douleurs, que l'on prend pour des tranchées.

DE L'OS HYOIDE.

Cet os eſt ſitué entre les deux extrémités de la mâchoire inférieure. Sa figure n'eſt pas aiſée à décrire. Il eſt compoſé de cinq parties; ſçavoir, de deux grandes branches, de deux petites & de la fourchette.

Les deux grandes branches ſont des os longs, plats, minces (*a*), qui s'uniſſent ſupérieurement à la partie pierreuſe des temporaux; cette même partie eſt large & donne attache à un de ſes muſcles: inférieurement cette branche eſt moins large, mais un peu plus épaiſſe pour ſe joindre avec les petites branches (*b*): quelquefois il ſe trouve à cette articulation antérieurement un petit os en forme d'os ſéſamoïde, & placé comme une rotule. Les petites branches ſont courtes & arrondies. Leurs extrémités ſont plus groſſes. La partie inférieure, qui s'unit avec la fourchette, eſt cartilagineuſe, & forme une articulation de genou. La fourchette, ainſi nommée à cauſe de ſa figure, eſt ſituée entre les deux côtés

(*a*) Bien loin d'avoir cinq pouces de largeur, comme le dit M. Bourgelat dans ſes *Elémens*, *pag.* 44, elles en ont tout au plus un & demi dans la partie la plus large, qui eſt vers l'os temporal.

(*b*) Ces branches, réunies avec les grandes, ne forment point d'angle aigu, mais un angle obtus.

de

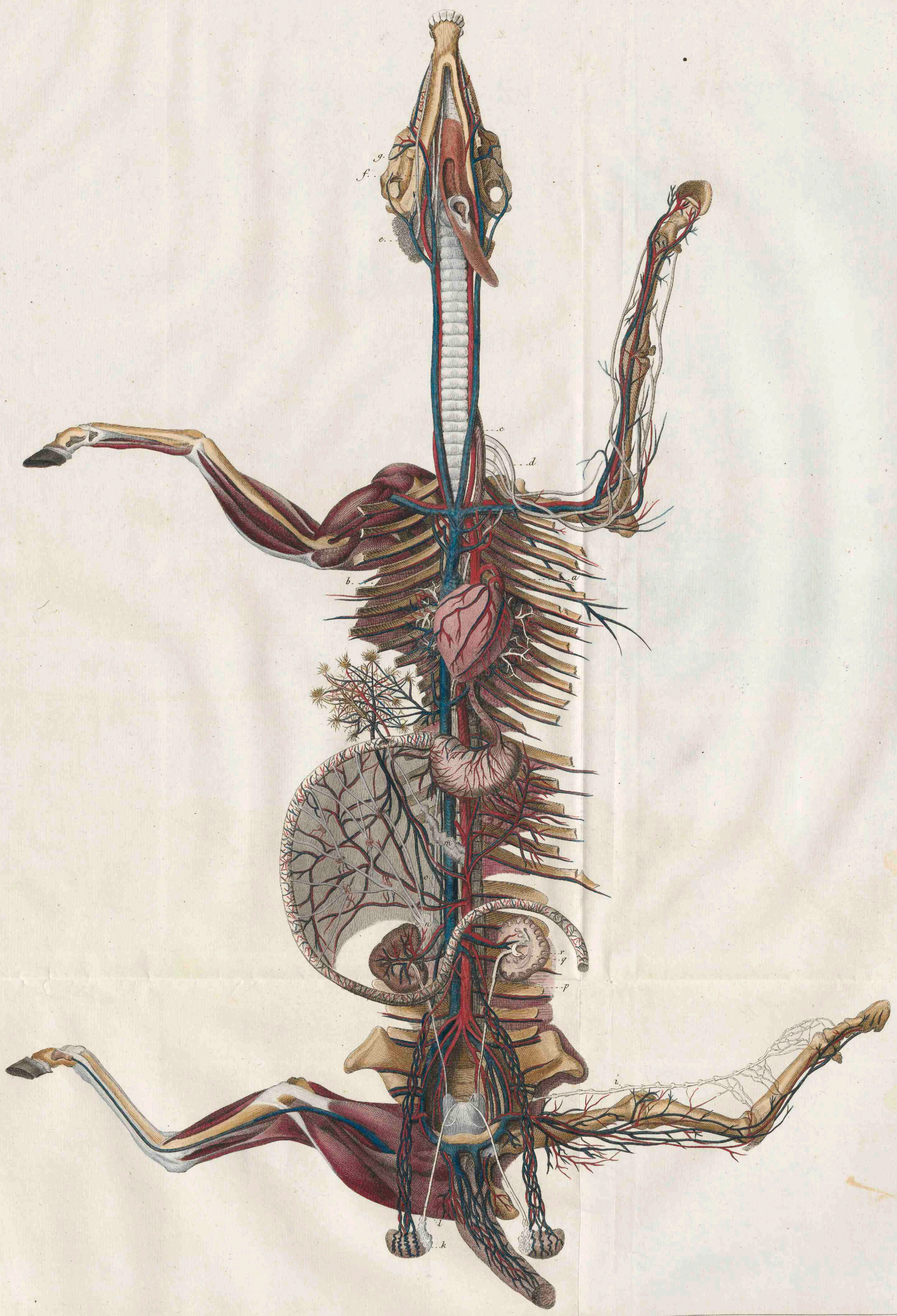

Fasosse del.

Hubert Sculp.

de la mâchoire inférieure, de manière que le manche regarde les dents incisives. Cette partie est triangulaire. Le bord inférieur ou externe est en dos d'âne, & donne attache aux muscles de la langue. Le bord interne est applati, & donne pareillement attache à la base de la langue. Le reste de la fourchette ou ses fourchons sont arrondis, & tournés du côté du col. Ils servent inférieurement de soûtien au larynx & à toute la colonne trachéale; supérieurement ils donnent attache à une partie des muscles du pharynx & à ses muscles propres.

Son usage, comme l'on voit, est de servir de base à la langue & au larynx (*a*).

Cet os est uni au bord supérieur du cartilage thyroïde par symphyse.

L'os hyoïde est souvent exposé à être carié dans l'endroit du manche où se fait la bifurcation de la fourchette, à la suite d'un dépôt critique, sous la ganache, provenant de gourme bénigne, ou maligne ou de morfondure, &c. . . . . Cette carie vient quelquefois de ce que l'on aura appliqué des pointes de feu trop avant : mauvaise pratique que l'expérience auroit dû entièrement proscrire, & qui cependant n'est encore que trop suivie. Le bistouri néanmoins est le seul moyen qu'il faille employer toutes les fois qu'il est question d'ouvrir, ou bien lorsque la suppuration aura été interceptée, soit par le feu, soit par des médicamens contraires.

(*a*) Si M. Bourgelat veut prendre la peine d'examiner cet os sur le cadavre, il se gardera d'avancer dans une nouvelle édition, qu'il embrasse le pharynx, comme on le lit, *pag.* 43, de la première de ses *Elémens*.

ARTICLE DEUXIÈME.

DU TRONC.

ON divise le tronc en trois parties ; sçavoir, l'épine, le thorax, & le bassin.

PARAGRAPHE PREMIER.

DE L'ÉPINE.

L'épine est une colonne osseuse formée de l'assemblage de quarante-neuf os dans les vieux chevaux, & de cinquante-trois dans les jeunes, y compris les nœuds de la queue.

Ces os sont appellés vertèbres : elles se distinguent en vraies & en fausses.

Les vraies sont au nombre de trente & une, rarement trente-deux : ce qui arrive par accident.

Les fausses sont au nombre de dix-huit.

Les vraies sont de trois sortes ; sçavoir, sept cervicales, dix-huit dorsales, & six lombaires ou des lombes.

Les fausses sont l'os sacrum & la queue.

Non seulement les vertèbres cervicales, dorsales & lombaires sont différentes les unes des autres ; mais encore les cervicales diffèrent entr'elles par leur figure & par leur volume : il en est de même des dorsales & des lombaires comparées avec les autres.

On considère en général dans les vertèbres trois sortes d'apophyses ; sçavoir, épineuses, obliques & transverses.

Les trous sont au nombre de trois ; un situé supérieurement au corps de la vertèbre, & donnant passage à la moëlle de l'épine : les deux autres sont placés aux côtés de celui-ci pour le passage des veines & artères vertébrales.

Les vertèbres cervicales diffèrent des vertèbres dorsales en ce que ces dernières ont des apophyses épineuses considérables, tandis que les premières n'en ont pas ou presque pas, & en ce que le corps des cervicales est beaucoup plus fort que celui des dorsales.

1.° DES VERTÈBRES CERVICALES.

La première vertèbre, autrement dite atlas, diffère de celles qui la suivent en ce qu'elle n'a point de corps, ni d'apophyses épineuses, ni d'apophyses obliques. Sa figure approche de celle d'une bague ; elle est large en dessus, & étroite en dessous : on y remarque par conséquent deux faces ; une supérieure arrondie qui produit sur ses côtés deux grandes aîles dont les bords sont pareillement arrondis. Dans la face inférieure se voient cinq apophyses (*a*) dont la plus considérable est dans le milieu : des quatre autres résulte une cavité dont la partie inférieure est cartilagineuse. Cette cavité est destinée à recevoir les condyles de

(*a*) *Pag.* 57, M. Bourgelat fait remarquer des apophyses obliques dans la première vertèbre. Si ceci étoit avancé par un homme qui fût moins versé dans l'anatomie, on diroit qu'en décrivant cette première vertèbre, il en avoit toute autre sous les yeux.

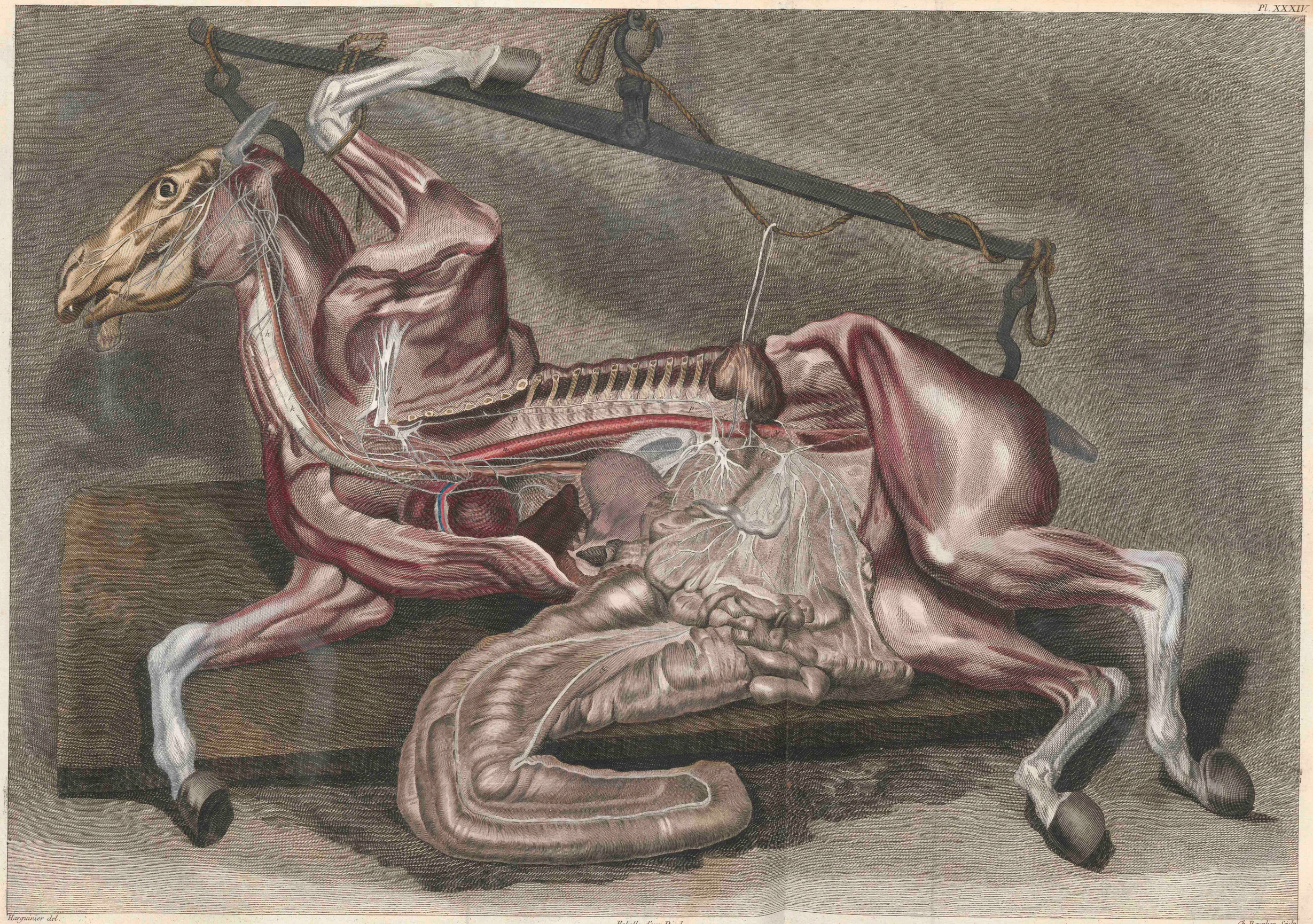

Harpanier del.

Echelle d'un Pied.

1 2 3 6 12. Pouces.

Ch. Beurlier Sculp.

l'occipital. Ces quatre apophyſes forment quatre échancrures en croix. On apperçoit encore dans cette première vertèbre, cinq trous, dont le plus conſidérable eſt dans le milieu pour le paſſage de la moëlle épinière cervicale : les quatre autres ſont placés aux parties latérales du grand trou, deux de chaque côté : ils ſervent pour le paſſage des artères & des veines vertébrales. On remarque dans ce grand trou vertèbral deux petites inégalités pour l'attache d'un ligament, dont l'uſage eſt d'unir la ſeconde vertèbre avec celle-ci ; & deux petites facettes cartilagineuſes pour s'articuler avec la ſeconde vertèbre.

La ſeconde vertèbre eſt nommée *axis* [eſſieu] ; c'eſt la plus groſſe de toutes les vertèbres. Elle diffère de la première en ce qu'elle a un corps, & une apophyſe épineuſe qui eſt conſidérable, & qui reſſemble à un dos de carpe. On y remarque huit apophyſes, en y comprenant celle dont je viens de parler ; quatre ſont obliques, deux tranſverſes, une épineuſe, & une placée ſupérieurement entre les apophyſes obliques nommée apophyſe odontoïde ; elle eſt taillée en biſeau. On obſerve ſur ſon corps deux cavités ſéparées par une petite éminence pour l'attache du ligament dont on a fait mention. Sur le corps de l'apophyſe épineuſe ſe trouvent deux grands prolongemens avec pluſieurs inégalités, où s'attachent le ligament cervical & pluſieurs muſcles. Les apophyſes obliques ſont placées inférieurement ; elles ont des facettes cartilagineuſes pour recevoir les obliques ſupérieures de la troiſième vertèbre. Les apophyſes tranſverſes ſont ſituées ſur le corps même de la vertébre qui porte auſſi une éminence allongée en forme de taillant. A la partie ſupérieure de cette éminence ſe voient des inégalités où viennent s'attacher quelques muſcles. Enfin, on apperçoit à cet os cinq trous, dont le plus conſidérable ſert au paſſage de la moëlle de l'épine : les quatre autres ſont ſupérieurs & inférieurs ; les ſupérieurs, plus grands que les inférieurs, ſont ſitués entre les apophyſes obliques & l'apophyſe épineuſe ; les inférieurs ſont placés dans le corps des apophyſes tranſverſes. On conſidère à cet os dix échancrures, cinq de chaque côté ; deux dans la partie ſupérieure, une dans la partie moyenne, deux dans l'inférieure. On doit y remarquer encore une cavité profonde pour loger la tête de la troiſième vertèbre.

Les autres vertèbres cervicales diffèrent de celle-ci, en ce qu'elles n'ont point d'apophyſe odontoïde, qu'elles ont une tête à leur extrémité ſupérieure, & une cavité à l'inférieure ; en ce qu'elles deviennent plus groſſes & plus courtes, enſorte que la dernière vertèbre cervicale eſt de moitié moins longue que la deuxième, mais plus large. Ce que l'on peut y conſidérer de plus qu'aux deux premières, ce ſont leurs apophyſes épineuſes, peu ſenſibles à la vérité, mais plus à la dernière qu'à la ſixième, & plus à celle-ci qu'à la cinquième, &c....

2.° DES VERTÈBRES DORSALES.

Les vertèbres dorſales diffèrent, comme nous l'avons dit, des cervicales par leurs apophyſes épineuſes ; elles diffèrent des lombaires par les apophyſes tranſverſes qui ſont plus longues dans ces dernières. Leur corps eſt beaucoup plus petit ; cependant elles vont en augmentant, de manière que la deuxième eſt plus groſſe que la première, la troiſième plus que la deuxième, &c..... On diſtingue de même à chaque vertèbre ſept apophyſes : la plus conſidérable eſt l'apophyſe épineuſe qui eſt courte, recourbée & pointue à ſon extrémité. L'apophyſe épineuſe de la deuxième eſt au contraire d'un tiers plus longue, & ſon extrémité eſt arrondie. L'une & l'autre ont trois faces, deux latérales, polies, & une antérieure, large, inégale pour l'attache des ligamens interépineux. Les ſix autres apophyſes ſont quatre obliques, qui ſont très peu de choſe, & deux tranſverſes. Le corps des vertèbres dorſales & lombaires eſt applati & percé d'un trou de chaque côté pour la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins. Les vertèbres du dos vont en augmentant par leurs apophyſes épineuſes juſqu'à la cinquième,

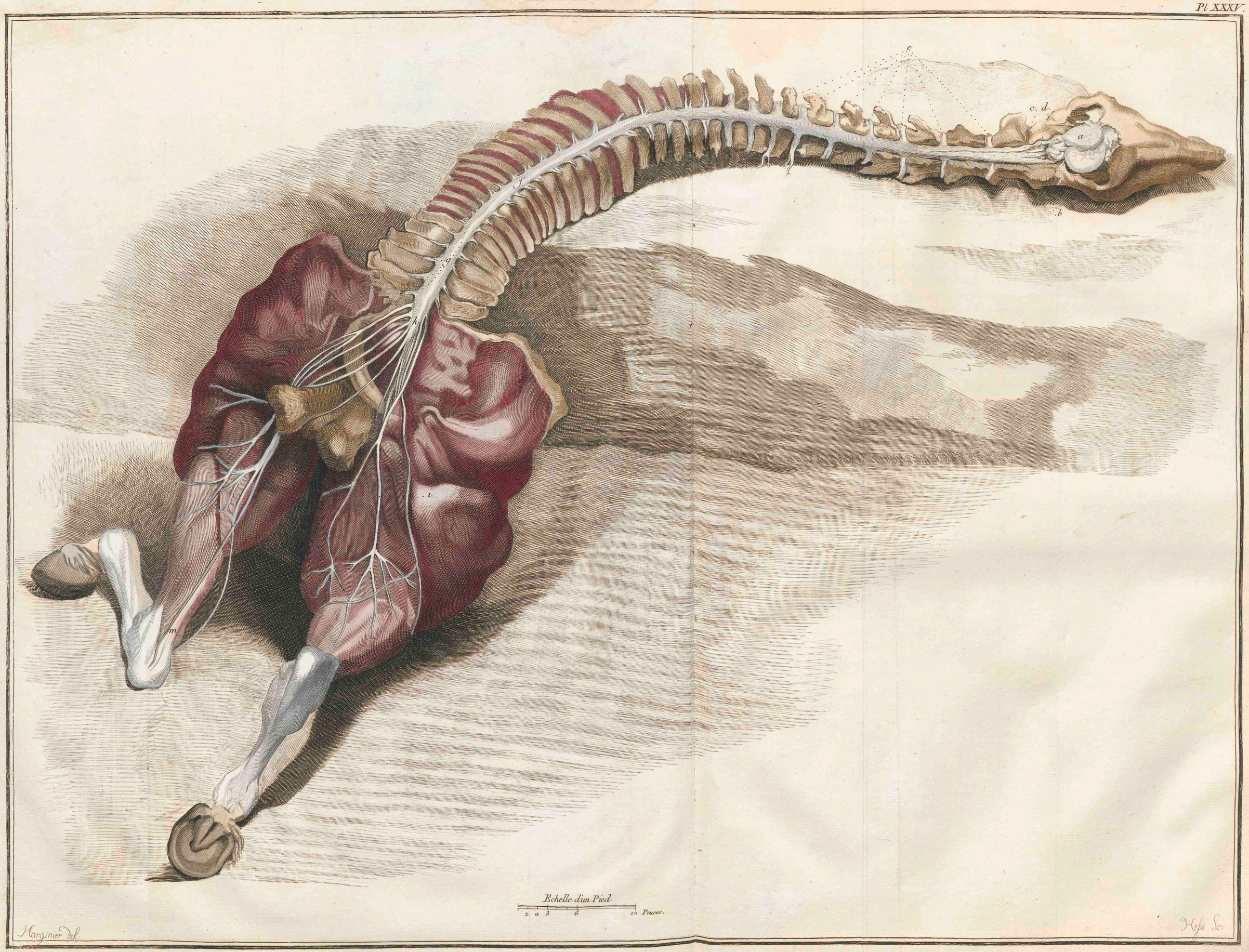
e
c. d.
a
b
f
g
h
i
l
m
Echelle d'un Pied
1 2 3 6 12 Pouces.
Marginier del.
Hess Sc.

ensuite elles vont en diminuant (*a*). Les douze ou treize premières sont courbées de devant en arrière, & les autres sont droites. Elles diffèrent de celles du cou, en ce qu'elles ont deux facettes pour recevoir les côtes.

La quatrième & la cinquième apophyses épineuses du dos se trouvent souvent exposées à être cariées par les froissemens & les contusions occasionnés par les selles, dans les maladies du garot. Chez les jeunes chevaux, le haut de ces apophyses, ainsi que toutes celles du dos sont épiphyses. Dans ce cas, il faut amputer l'os, & ne rien laisser du cartilage, afin que l'os puisse s'exfolier.

3.° DES VERTÈBRES LOMBAIRES.

Les vertèbres lombaires diffèrent de celles du dos en ce qu'elles ont le corps plus gros; les apophyses épineuses plus larges & plus droites, & leurs apophyses transverses plus allongées, plus minces & plus larges que les épineuses : les apophyses obliques sont plus arrondies & un peu plus allongées. En général le canal vertébral est presque égal par-tout & a une figure triangulaire.

4.° DE L'OS SACRUM.

L'os sacrum [ou fausses vertèbres] est situé à la partie postérieure de l'épine, & supérieure du bassin. Il ressemble à un triangle ou à une pyramide. On le divise en deux faces, une externe inégale, une interne assez polie, plate.

Cet os est composé de cinq pièces dans les jeunes sujets, & d'une seule dans les vieux. On distingue à la face externe, cinq apophyses épineuses bien marquées, deux apophyses obliques antérieurement qui répondent aux apophyses obliques de la dernière vertèbre des lombes, deux bords qui représentent les apophyses transverses, deux grandes productions osseuses inégales pour s'unir avec les os innominés; quatre petits trous & un conduit considérable qui est la suite du canal vertébral. On observe dans la face interne quatre paires de trous qui sont plus grands que ceux de la face externe, ils servent au passage des nerfs sacrés.

L'os sacrum est joint aux os innominés, & à la dernière vertèbre lombaire, & au premier nœud de la queue.

Ses apophyses épineuses, ainsi que celles du dos sont exposées à être blessées dans ce que l'on appelle vulgairement maladie de rognon. Dans ce cas, il faut extirper le cartilage jusqu'à l'os, si ce sont de jeunes chevaux, & traiter la plaie comme celle des apophyses épineuses du dos.

5.° DES OS DE LA QUEUE.

Les os de la queue sont partie des fausses vertèbres; ils sont au nombre de dix-sept pour l'ordinaire (*b*), quelquefois de dix-huit, quelquefois plus; mais cela varie. Ces premiers os ressemblent assez bien à une vertèbre. On distingue sur-tout dans le premier des os de la queue, l'apophyse épineuse & les apophyses transverses; mais à mesure que les os s'éloignent de l'origine de la queue, les apophyses épineuses se bifurquent, & les transverses

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 59, N.° 56, dit que *les trois suivantes*, c'est-à-dire, la 2.e la 3.e & la 4.e vertèbres dorsales, *diminuent en hauteur* : l'inspection du squélète nous oblige à ne pas penser comme lui, & à dire au contraire que les apophyses épineuses augmentent en hauteur; la 2.e de près de moitié plus que la première; la 3.e d'un quart en sus de la seconde; la 4.e un quart en sus de la troisième : la 5.e & la 6.e restent égales à la quatrième : les suivantes diminuent de hauteur & augmentent en largeur.

Cet endroit du livre de M. Bourgelat ne me paroît ni clair ni précis.

(*b*) M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 65, s'exprime ainsi en parlant du nombre des os de la queue; *il en est sept à huit.* C'est précisément la moitié du nombre que nous avons constamment vu. On seroit tenté de penser que cet hippotomiste a toujours eu le malheur de disséquer des chevaux auxquels on avoit coupé la queue pour lui jouer un mauvais tour.

disparoissent,

disparoissent, le corps s'arrondit & devient cylindrique : c'est sur le corps de cet os que se continue l'expansion des nerfs formant la queue du cheval.

Toutes les vertèbres, ainsi que l'os sacrum, & les os de la queue, sont unis par des ligamens serrés dont les fibres forment une spirale.

PARAGRAPHE II.

DU THORAX OU DE LA POITRINE.

La poitrine est formée par les dix-huit vertébres dorsales, par les côtes & par le sternum.

1.° *DES CÔTES.*

Les côtes sont des os ressemblans à des arcs, ou à un quart de cercle ; elles sont au nombre de trente-six, dix-huit de chaque côté, quelquefois dix-neuf, distinguées en vraies & en fausses ; le nombre des unes & des autres est également de neuf. On entend par vraies, celles dont les cartilages vont répondre au sternum ; par fausses, celles dont les cartilages vont s'unir aux cartilages des vraies côtes.

Chaque côte se divise en corps & en extrémités. Le corps est la partie moyenne. Les extrémités sont les deux bouts : l'une va au sternum, & l'autre aux vertèbres.

On distingue aux vraies côtes deux faces : une externe, en partie convexe & en partie concave ; l'interne est plate, au lieu que les fausses côtes sont arrondies en dedans & en dehors.

On considère aux côtes deux bords, ou lèvres ; l'un antérieur, & l'autre postérieur. Celui-ci est arrondi ; l'antérieur est plus ou moins tranchant. A l'extrémité de la côte se voient trois facettes cartilagineuses dont deux répondent au corps des vertèbres dorsales, & l'autre aux apophyses transverses de ces mêmes vertèbres : entre ces deux facettes se trouve une échancrure. On y remarque encore deux apophyses ; l'une intérieurement pour l'attache d'un ligament qui va au corps de la vertèbre, & l'autre extérieurement avec plusieurs inégalités auxquelles s'attachent plusieurs muscles du dos & de la respiration. Quant à la troisième facette, elle se voit tout le long du corps des dernières vraies côtes. Extérieurement règne une demi-gouttière, où s'attachent les muscles intercostaux. La partie inférieure des côtes est plus large pour l'ordinaire, arrondie dans certains chevaux, plate dans d'autres, & généralement spongieuse.

Les dernières fausses côtes diminuent à mesure qu'elles approchent de leurs cartilages.

Chacune des vraies côtes se meut en se repliant, pour ainsi dire, sur sa voisine à l'exception de la première qui a très peu de mouvement (*a*).

Les côtes sont très exposées à être fracturées. *Voyez* la planche 52.

2.° *DU STERNUM.*

Le sternum est situé à la partie inférieure de la poitrine. Sa figure approche de la carène d'un vaisseau. Il est large inférieurement, & étroit supérieurement, fort long, & se termine antérieurement par un cartilage en forme de sabre.

Il est composé dans les poulains de six pièces osseuses & spongieuses qui sont unies ensemble par ce cartilage tranchant qui règne le long de son bord inférieur. Les deux

(*a*) Ce mouvement est peu considérable, il est vrai ; mais il existe. M Bourgelat cependant ne lui en reconnoît aucun, & la regarde comme immobile. Il doit sçavoir que la première côte est revêtue à ses deux extrémités d'un cartilage humecté par la synovie.

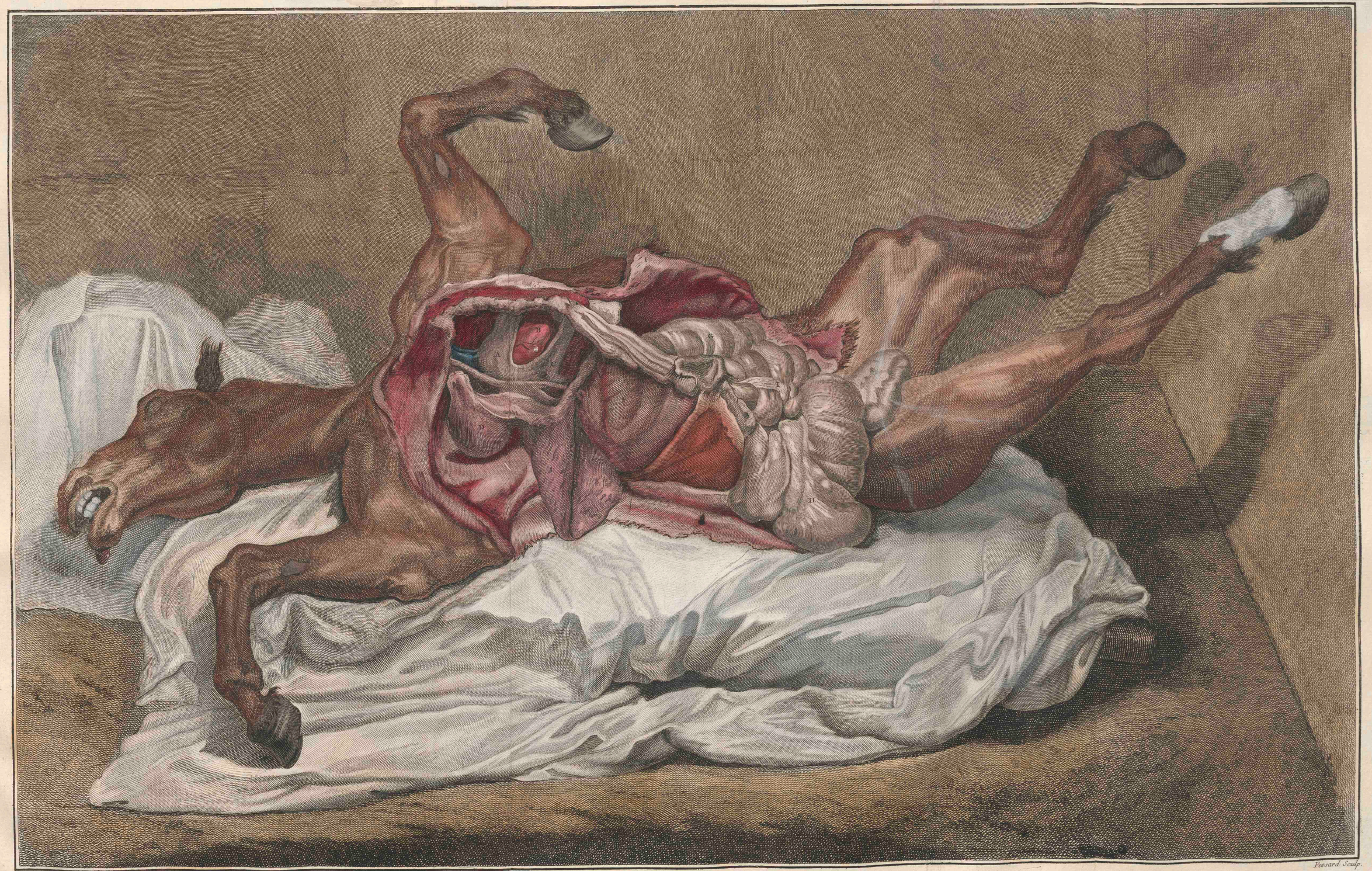

Harquinier del.

Echelle d'un Pied.

1 2 3 6 12. Pouces.

Pessard Sculp.

premières pièces & les plus antérieures ſont plates ; les deux d'enſuite approchent d'un quarré ou d'un cube ; la cinquième a cinq faces ; la ſixième pièce, qui a deux faces, eſt la plus conſidérable. Les quatre premières pièces ont deux bords aſſez tranchants. On remarque à la première pièce deux petites facettes pour recevoir les cartilages de la première côte ; & trois dans la dernière pour recevoir les cartilages des quatre dernières vraies côtes. Les cartilages des quatre autres côtes, c'eſt-à-dire, de la 2.e de la 3.e de la 4.e & de la 5.e vont aboutir entre les pièces oſſeuſes, ſéparées par des cartilages qui s'oſſifient par la ſuite.

Le ſternum eſt garni à ſes deux extrémités de deux cartilages, dont l'un eſt large & très mince, poſé tranſverſalement & regardant le bas-ventre, il ſe nomme cartilage xiphoïde : l'autre au contraire ſitué antérieurement eſt plus épais, & poſé perpendiculairement au précédent.

Ce dernier cartilage eſt expoſé à être léſé ou par quelque coup de timon, ou à la ſuite de quelque tumeur appellée vulgairement avant-cœur, ou par des cauſtiques. Il arrive ſouvent que cette partie eſt non ſeulement découverte, mais conſidérablement bleſſée : alors ce cartilage, qui eſt de la nature de ceux du pied, des côtes & des articulations, ſe carie & ne peut s'exfolier. Dans ce cas il ſurvient une plaie fiſtuleuſe qu'on ne doit pas tenter d'amener à ſuppuration. D'ailleurs on ne le ſçauroit ſans riſquer de détruire l'attache des muſcles ſterno-hyoïdiens, &c. . . . . de même que la réunion des principaux vaiſſeaux qui entrent dans la poitrine.

PARAGRAPHE III.

DU BASSIN.

Le baſſin eſt formé par les os innominés, & par l'os ſacrum.

Les os innominés ſont compoſés de ſix pièces dans les poulains, de deux dans les jeunes chevaux, & d'un ſeul dans les vieux. Ces ſix pièces ſont trois de chaque côté ; ſçavoir, l'iléon, l'iſchion & le pubis.

1.° *DE L'OS ILÉON*

L'os iléon, qui eſt le plus grand des trois, eſt triangulaire, applati, convexe en dedans, & un peu concave en dehors. On conſidère à cet os trois bords, un antérieur & deux latéraux ; trois angles, deux placés au bord antérieur aſſez gros & ſpongieux, & un inférieur à trois faces ; ſçavoir, une ſupérieure, une inférieure, & une interne ; trois échancrures, une au bord antérieur formée par les deux angles, & deux aux deux bords latéraux. On y remarque encore une facette cartilagineuſe qui, étant jointe avec l'os iſchion & l'os pubis, forme la cavité cotyloïde. Sur ſon bord inférieur ſe voit un trou pour le paſſage d'une artère, d'une veine & d'un nerf. On apperçoit dans ſa face interne pluſieurs inégalités pour recevoir les éminences de l'os ſacrum.

Les chevaux en tombant dans le temps des gélées ou ſur le pavé plombé ſe fracturent cet os : accident qui eſt plus ou moins fâcheux. Quand la fracture arrive dans l'angle ſupérieur de l'iléon, à deux ou trois pouces de ſon bord, la guériſon s'en fait parfaitement ſans le ſecours du maréchal : cependant il eſt bon de baſſiner la partie avec des médicamens propres au genre de tumeur qu'a occaſionné la fracture, c'eſt-à-dire, avec les émolliens, s'il y a inflammation ; ou avec les réſolutifs, ſi c'eſt un œdême ou même un phlegmon œdémateux. Dans ce cas l'animal guérit, & c'eſt ce que l'on appelle un cheval épointé. Au contraire, lorſque la fracture ſe trouve placée dans l'angle inférieur, la guériſon eſt rare ; je n'en ai pas même d'exemple : l'ouverture de ces chevaux m'a toujours fait reconnoître qu'il y avoit

Harguinier del.

Mesnil Sculp.

gangrène dans la partie bleſſée. Mais pourquoi réuſſit-on ſi peu à guérir cette fracture? c'eſt, je crois, parce que l'artère iliaque interne paſſant par cet endroit ſe trouve tiraillée continuellement par les muſcles abdominaux, leſquels tiraillent eux-mêmes cette portion qui par conſéquent n'eſt plus fixe, & augmente par-là l'inflammation de la partie, & enſuite la gangrène.

2.° DE L'OS ISCHION ET DE L'OS PUBIS.

Comme ces os ſe trouvent réunis de bonne heure, nous les décrivons enſemble. Ils reſſemblent à une lunette. Nous les diviſerons en deux parties, une ſupérieure & une inférieure.

La ſupérieure eſt plus large que l'inférieure : elle forme deux branches, l'une externe, & l'autre interne.

La branche externe a trois faces; une interne, & deux externes, dont l'une eſt ſupérieure, & l'autre inférieure : celle-ci forme en partie la cavité cotyloïde. On y remarque pluſieurs inégalités pour l'attache du ligament rond ou ſuſpenſeur; des inégalités au bord de cette cavité pour l'attache du ligament capſulaire; une échancrure antérieurement, laquelle donne à l'entrée de cette cavité la forme d'une oreille d'homme. Sur cette même branche ſe voit un trou pour la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins.

La branche interne repréſente une équerre; on y diſtingue trois bords; un antérieur, un latéral, & un interne qui étant joint avec la branche externe forme le grand trou nommé ovalaire.

La partie inférieure de cet os eſt plate, & a deux faces, une externe & une interne un peu concave. On y remarque trois bords, un poſtérieur & deux latéraux; une échancrure extérieurement. L'extrémité de cet os eſt très groſſe, ſpongieuſe, inégale pour l'attache de pluſieurs muſcles. On peut conſidérer à cette extrémité trois faces, une interne, une latérale, & une inférieure concave.

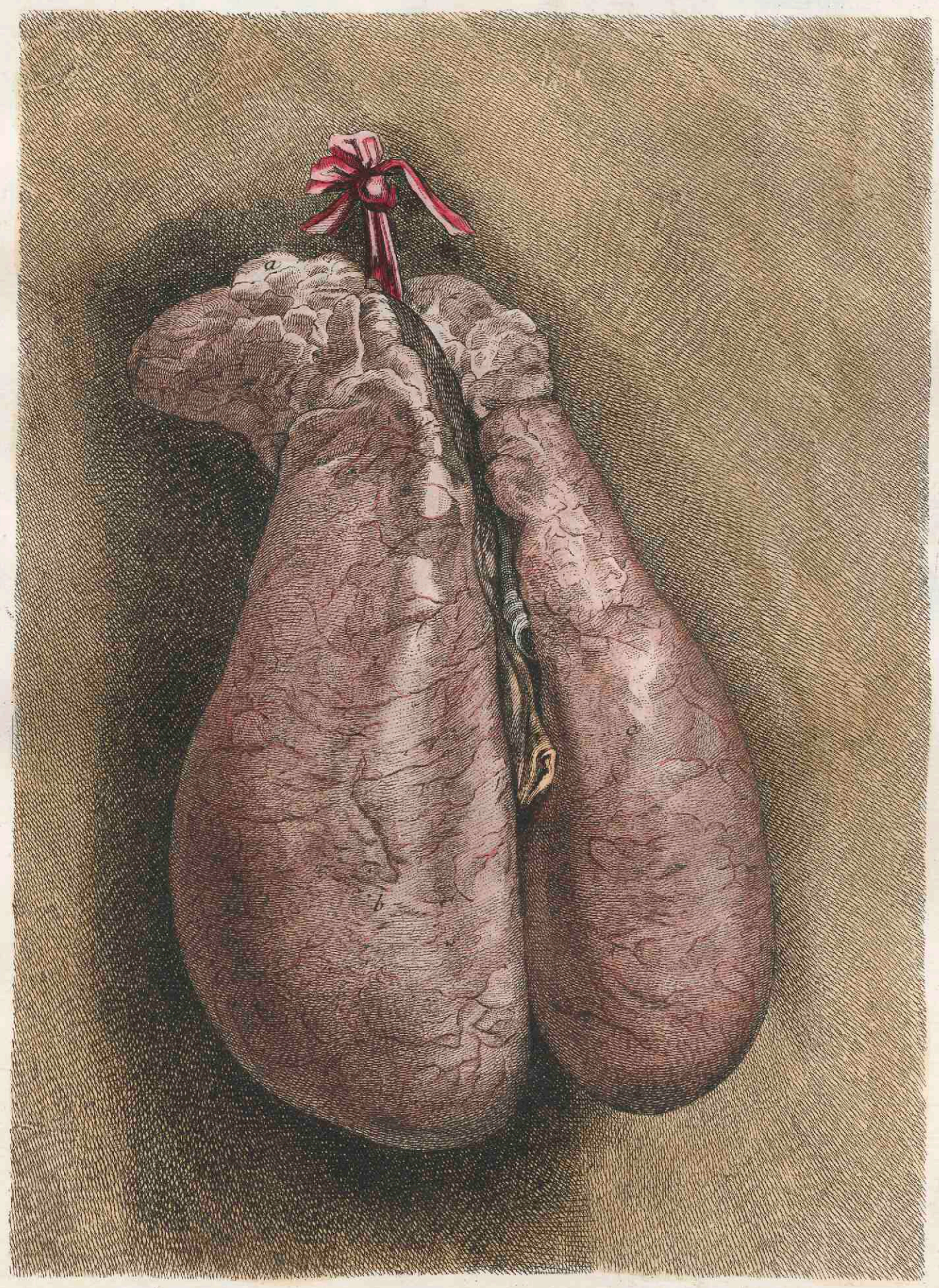

Echelle d'un Pied.

1 2 3 6 12. Pouces

Harquinier del. Mesnil Sculp.

ARTICLE TROISIÈME.

DES EXTRÉMITÉS.

LEs extrémités ſont au nombre de quatre ; deux antérieures & deux poſtérieures.

PARAGRAPHE PREMIER.

DES EXTRÉMITÉS ANTÉRIEURES.

Les extrémités antérieures ſont au nombre de deux ; elles ſont chacune formées de pluſieurs parties ; ſçavoir, de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, du genou, du canon, du boulet, du paturon, de la couronne, & du pied.

1.° *DE L'ÉPAULE.*

L'épaule eſt compoſée d'un ſeul os nommé omoplate. Cet os eſt ſitué à la partie latérale du thorax, depuis la deuxième côte, juſqu'à la ſixième ou ſeptième. Il reſſemble à une palette triangulaire.

On le diviſe en deux faces : une externe en partie convexe, & en partie concave ; une interne, concave : en trois bords, un ſupérieur regardant l'épine, un peu épais, ſpongieux, inégal pour l'attache d'un cartilage qui eſt très large & mince ; un antérieur mince, tranchant dans ſa partie ſupérieure & moyenne, & arrondi dans ſa partie inférieure ; un poſtérieur, arrondi dans ſa partie moyenne & inférieure, un peu tranchant dans ſa partie ſupérieure.

La face externe de cet os forme deux foſſes ſéparées par une crête appellée l'épine de l'omoplate. Cette épine s'étend depuis le bord ſupérieur, augmentant juſqu'à la partie moyenne, & diminuant preſque juſqu'à l'extrémité inférieure au bas de laquelle eſt un trou pour le paſſage des vaiſſeaux ſanguins. La foſſe antérieure ſe nomme foſſe ſur épineuſe ou, d'après M. Bourgelat, antépineuſe. On donne le nom ſous épineuſe ou de poſtépineuſe à la foſſe poſtérieure, laquelle eſt de deux tiers plus grande que l'autre.

L'extrémité inférieure de cet os eſt ovalaire. On y remarque une groſſe apophyſe appellée coracoïde ; une foſſe articulaire nommée glénoïde, dont la figure approche d'un ovale ; pluſieurs inégalités au bord de cet alvéole pour l'attache du ligament capſulaire.

La face interne de cet os eſt concave. On y obſerve pluſieurs lignes ſaillantes dont une s'étend depuis la partie moyenne du bord ſupérieur, juſqu'au tiers du bord antérieur.

Le milieu de cet os eſt cave & très mince ; c'eſt ce que l'on nomme foſſe ſcapulaire. On y voit des inégalités pour l'attache d'un muſcle qui porte le même nom.

La partie inférieure, comme nous l'avons dit, eſt large. On y apperçoit une échancrure entre la cavité glénoïde & l'apophyſe coracoïde au-deſſus de laquelle paroît une petite foſſe.

Cet os n'eſt articulé qu'inférieurement avec l'humérus, & forme un mouvement de genou. Son extrémité ſupérieure eſt contenue par ſes muſcles releveurs (*a*), & elle n'a que

(*a*) Il n'eſt pas tout-à-fait vrai, comme le dit M. Bourgelat, *pag.* 46, que cette extrémité ſupérieure ſoit ſuſpendue par un ligament particulier très fort. Il n'y a point de ligament ſuſpenſeur, qui d'ailleurs ſeroit inutile pour l'épaule, puiſqu'elle porte ſur la jambe, & que dans quelque eſpèce d'accident que ce ſoit, elle ſe trouveroit aſſez ſoûtenue ou ſuſpendue par les muſcles trapèze, rhomboïde, & releveur propre de l'omoplate, & par l'expanſion du ligament cervical qui s'étend juſque ſur l'apophyſe tranſverſe de l'omoplate.

le

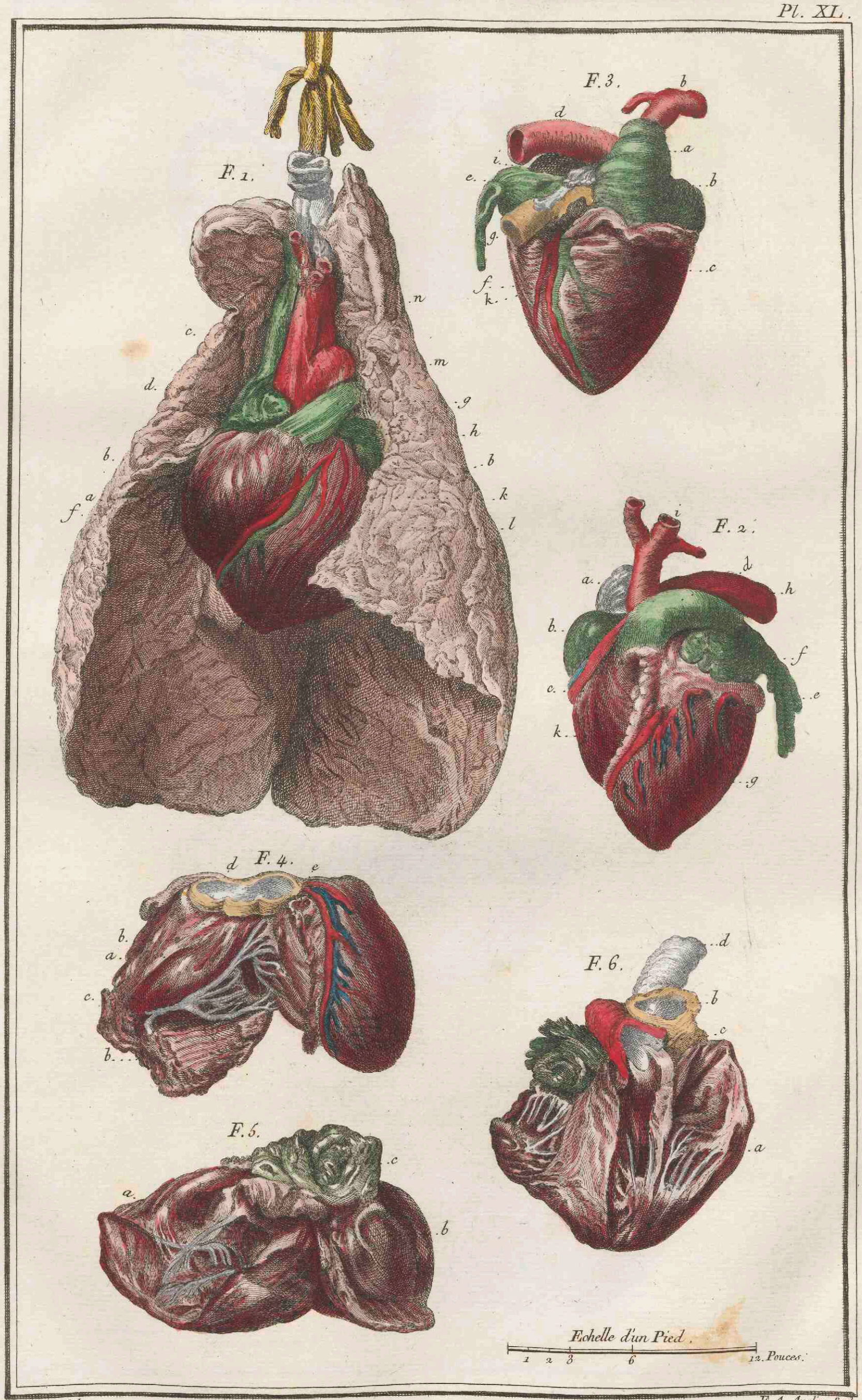

Harguinier del.

F. A. Aveline Sculp.

le mouvement de devant en arrière, enforte que la pointe de l'épaule va en avant, & que l'autre partie ſupérieure va en arrière.

2.° DU BRAS.

Le bras eſt formé d'un ſeul os long & arrondi (*a*), ſitué le long de la partie inférieure du thorax, décrivant une ligne oblique ainſi que le précédent, ſe portant de devant en arrière.

On le diviſe en corps & en extrémités, dont l'une eſt ſupérieure & l'autre inférieure.

On conſidère à la partie ſupérieure une éminence un peu arrondie, appellée la tête de l'humérus, & un rétréciſſement au-deſſous nommé le col pour l'attache du ligament capſulaire; trois apophyſes antérieures formant deux échancrures en forme de poulie, pour le paſſage de quelques tendons; une apophyſe à la partie latérale externe: ces quatre apophyſes forment un enfoncement pour loger les glandes mucilagineuſes ou ſynoviales.

A la partie moyenne de cet os, s'obſervent trois faces; une interne regardant la poitrine, une antérieure & une poſtérieure. Un peu au-deſſous de la partie moyenne aux parties latérales externes on apperçoit une éminence conſidérable pour l'attache de pluſieurs muſcles. La partie moyenne eſt plus petite que les extrémités.

La face externe & interne ſont un peu applatis; la poſtérieure eſt arrondie. Au-deſſus de la partie moyenne ſe voit un trou pour la diſtribution des vaiſſeaux.

L'extrémité inférieure eſt terminée par quatre éminences, dont deux ſervent à l'articulation, & s'appellent condyles; une poſtérieure formant une grande cavité pour loger l'olécrane du cubitus; & une antérieure pour l'attache des muſcles: une gouttière entre les deux condyles, & enfin pluſieurs inégalités, & deux facettes aux parties latérales pour l'attache des ligamens latéraux.

3.° DE L'AVANT-BRAS.

L'avant-bras eſt formé de deux os (*b*); ſçavoir, du radius ou rayon, & du cubitus ou os du coude.

Le radius eſt le plus long des os de l'extrémité antérieure. On le diviſe en corps & en extrémités, l'une ſupérieure & l'autre inférieure, qui toutes deux ſont égales en groſſeur.

On remarque à la partie ſupérieure deux apophyſes; l'une externe & placée latéralement, & l'autre antérieurement.

La partie moyenne de cet os qui eſt la plus dure & la plus compacte a deux faces; une antérieure arrondie, & une poſtérieure applatie: deux bords, un interne & un externe.

Dans la partie inférieure antérieurement, ſe voient quatre apophyſes, dont deux conſidérables aux parties latérales, formant toutes quatre trois gouttières, deux éminences & deux cavités enduites de cartilages, l'une deſquelles eſt plus conſidérable que l'autre: on apperçoit enfin pluſieurs inégalités, tant dans la partie ſupérieure que dans l'inférieure, pour l'attache des ligamens & autres.

Le cubitus eſt ſitué à la partie poſtérieure du radius. Il reſſemble à une maſſue diviſée en deux portions; une ſupérieure, & l'autre inférieure. La ſupérieure eſt un peu quarrée; l'inférieure eſt en forme de ſtylet. On obſerve à la partie ſupérieure deux apophyſes; l'une

(*a*) C'eſt improprement que M. Bourgelat lui donne une figure cylindrique.

(*b*) M. Bourgelat, *pag.* 48, parle du cubitus, qu'il dit former ſeul l'avant-bras. Pour moi, je me crois bien fondé à dire que l'avant-bras eſt formé de deux os. En effet, ils ſont bien diſtincts & ſéparés l'un de l'autre, tant que les os du crâne ne ſont pas unis entr'eux: notre célébre hippotomiſte voudroit-il qu'après cette réunion, la tête fut regardée comme d'une ſeule pièce? S'il prend la peine de jetter un coup d'œil ſur le ſquéléte, il ſentira la raiſon pour laquelle nous avons nommé radius le plus conſidérable, & cubitus le plus petit.

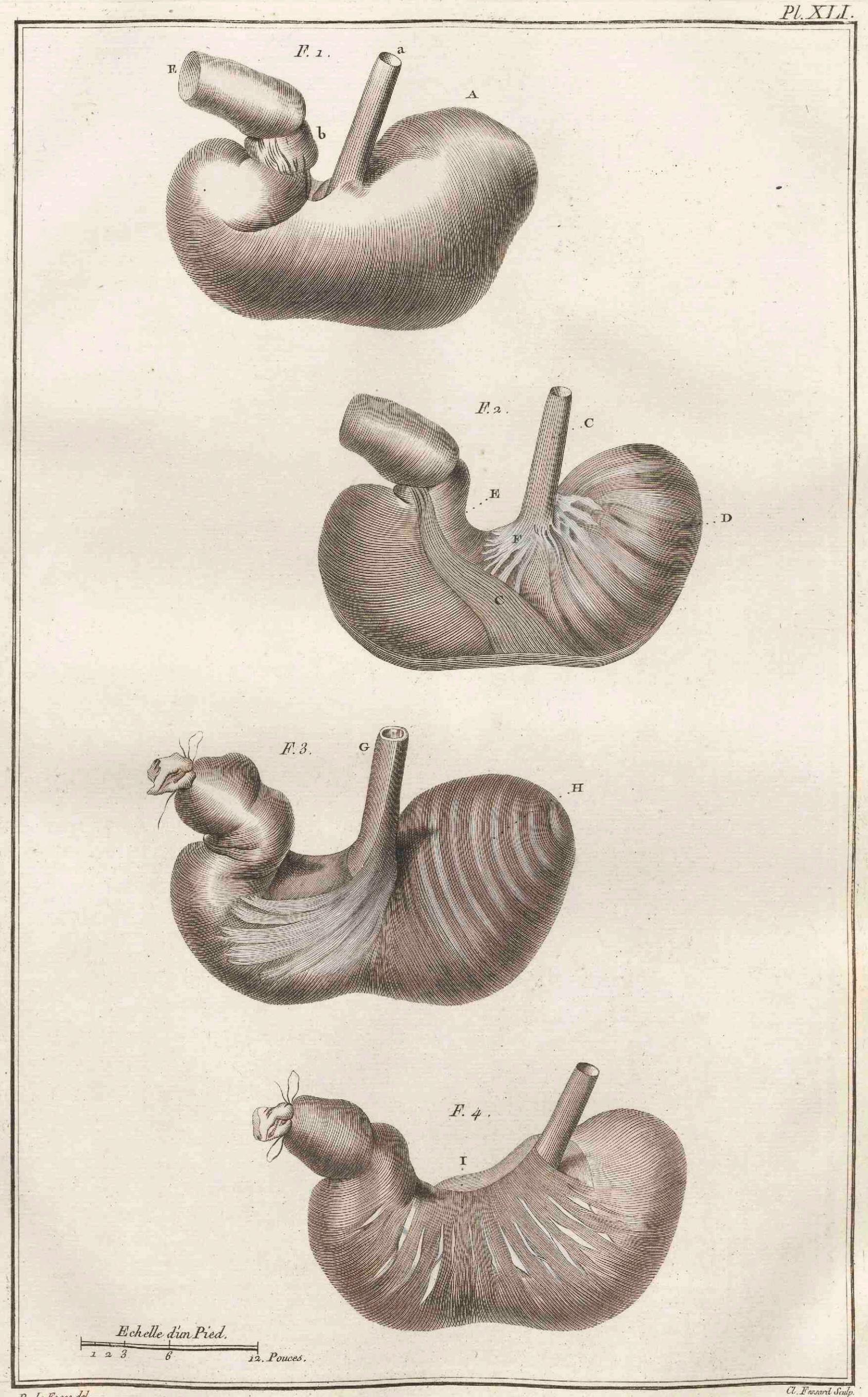

De la Fosse del

Cl. Fessard Sculp.

qui eſt à l'extrémité s'appelle olécrâne ; l'autre eſt arrondie & cartilagineuſe, pour être reçue dans la cavité poſtérieure de l'humérus. Entre ces deux éminences eſt ſituée une cavité ſervant de gaine pour les muſcles qui forment l'avant-bras ; plus, deux autres éminences pour ſe joindre avec le radius.

Cet os en diminuant forme trois faces ; une antérieure, & deux latérales. Il y a un eſpace entre cet os & le radius, pour le paſſage de pluſieurs vaiſſeaux. Le cubitus deſcend tout le long du bord externe du radius : c'eſt aux environs de la partie moyenne de ce dernier qu'il s'oſſifie avec lui, ordinairement dans les jeunes chevaux ; enſorte qu'ils ne font plus qu'un ſeul os dans les vieux.

Ce même os eſt ſouvent expoſé à être carié à la ſuite de l'ouverture d'une loupe qui eſt ſurvenue en cet endroit, où elle a été occaſionnée par l'éponge du fer. *Voyez* Loupe au coude.

4.° DU GENOU.

Le genou eſt compoſé de ſept os (*a*) diſpoſés ſur deux rangées, trois à chaque, & un derrière la première.

Les os de la première rangée ſont, en prenant de dehors en dedans, l'irrégulier, le triangulaire & le ſémilunaire : ceux de la ſeconde, ſont le petit cunéïforme, le trapézoïde, & le grand cunéïforme ; le ſeptième, ſitué derrière la première rangée, eſt appellé os crochu (*b*).

On conſidère à l'os irrégulier quatre angles, formant cinq cavités cartilagineuſes ; une ſupérieurement, pour s'unir avec les éminences du radius ; une autre inférieurement, pour s'unir avec le premier os de la deuxième rangée ; une dans la partie latérale externe, pour s'articuler avec l'os crochu ; & deux aux parties latérales internes, pour ſe joindre avec les deux os de la première rangée.

Le triangulaire repréſente cinq faces : une ſupérieure, où il y a une éminence & une cavité qui ſe reçoivent avec la partie inférieure du radius, & autant dans la partie de cet os pour s'unir avec la ſupérieure des deux premiers os de la deuxième rangée : ſa partie antérieure eſt un peu inégale : ſes parties latérales préſentent quatre petites facettes formant deux échancrures, & une éminence arrondie poſtérieurement pour l'attache des ligamens.

Le ſémilunaire a quatre faces : une ſupérieure, une inférieure, & deux latérales. Dans ſa partie ſupérieure & inférieure, ſe remarquent deux facettes pour s'articuler d'une part avec les condyles externes du radius, & de l'autre avec le petit cunéïforme. Les parties latérales ſont inégales, ſur-tout l'interne, où il y a pluſieurs enfoncemens pour les attaches ligamenteuſes.

Le petit cunéïforme eſt le premier os de la ſeconde rangée. On y conſidère cinq faces ; une ſupérieure convexe & unie ; une antérieure pareillement convexe ; une inférieure en partie plate ; une interne inégale & raboteuſe, & une externe approchant de même : trois bords formant trois angles ; ces trois bords ont auſſi trois faces ; ſçavoir, une antérieure, une externe & une interne.

Le trapézoïde eſt le plus conſidérable de cette rangée. On y remarque, à raiſon de ſa figure, trois angles ; deux latéraux internes un peu tranchans, & un poſtérieur arrondi :

(*a*) M. Bourgelat, ayant ſans doute trouvé par hazard neuf petits os au genou, a cru pouvoir admettre ce nombre, [*pag.* 50]. La diſſection démontre le contraire ; elle apprend qu'il n'y en a que ſept : les deux qu'il a rencontrés de plus ne ſont pas articulaires ; ce ſont des os ſéſamoïdes qui ne ſe voient que dans quelques ſujets. L'uſage de la diſſection démontre que le genou eſt compoſé de neuf os. Combien en devrois-je donc admettre après en avoir trouvé vingt à un genou, & vingt-trois à l'autre ? Cette multiplicité pourroit bien venir à la ſuite de quelque maladie ; ainſi ce nombre n'eſt pas admiſſible dans le ſquéléte.

(*b*) De tous les os du genou, le ſeul, auquel M. Bourgelat donne un nom, eſt le crochu. Tous les livres qui traitent de l'anatomie du cheval en font mention & obſervent le plus grand ſilence ſur les autres.

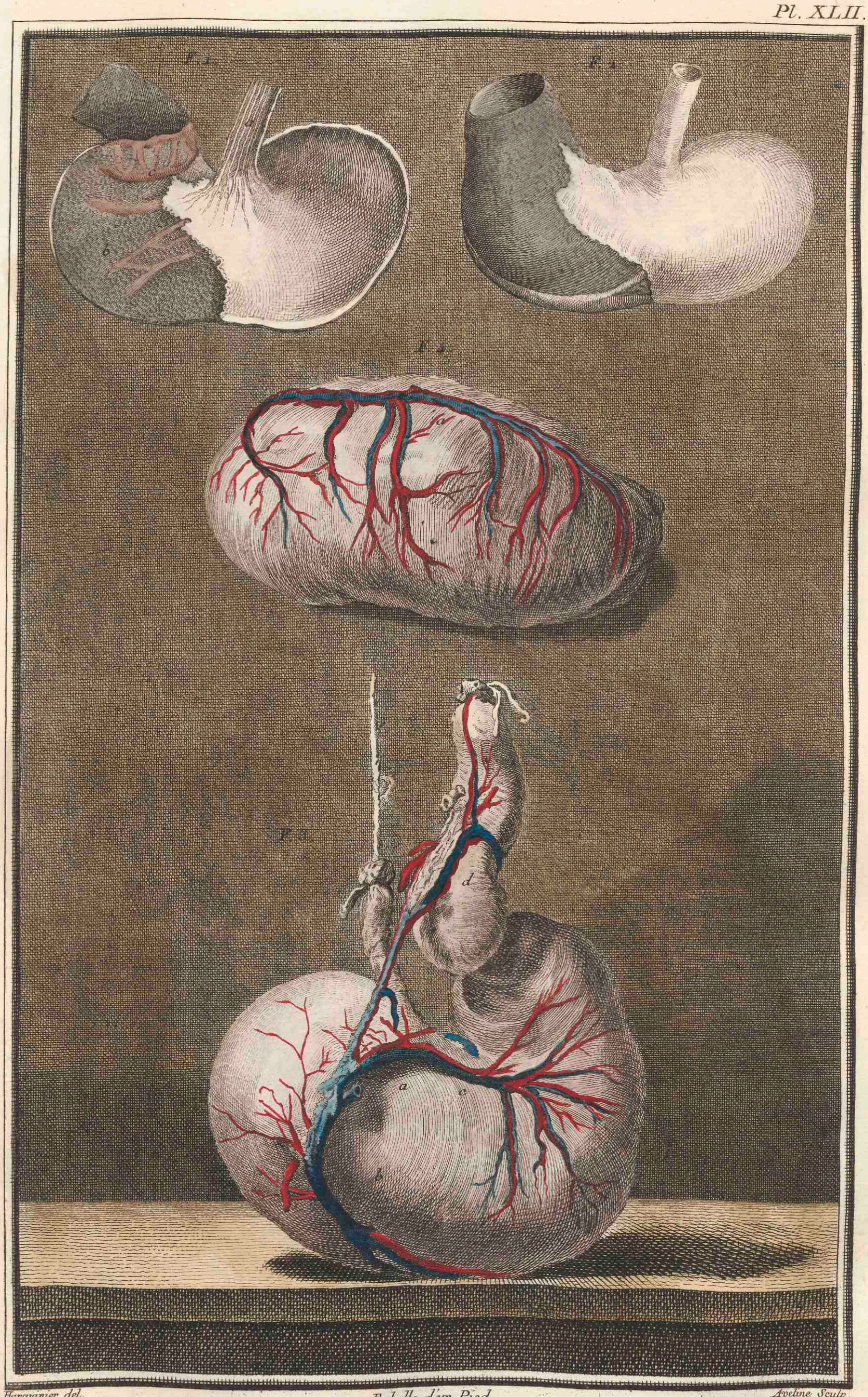

Harguinier del.

Echelle d'un Pied.

1 2 3 6 12. Pouces.

Aveline Sculp.

cinq faces, une ſupérieure formant deux facettes pour s'articuler avec les os de la première rangée ; une inférieure, plate, liſſe & polie, pour ſe joindre avec l'os du canon ; & trois autres, dont l'une antérieure inégale, & deux latérales formant deux échancrures.

Le grand cunéiforme eſt ſemblable à peu de choſe près au petit cunéiforme. On y conſidère cinq faces, une ſupérieure, une antérieure, toutes deux convexes ; une inférieure, une externe & une interne.

L'os crochu eſt le ſeptième os. Il eſt ſitué derrière la première rangée & un peu en dehors : on y obſerve deux faces ; une externe convexe, & une interne concave. On y apperçoit un bord arrondi donnant attache à un ligament capſulaire commun : il a de plus deux facettes cartilagineuſes pour s'articuler d'une part avec le radius, de l'autre avec l'os irrégulier.

5.° DE L'OS DU CANON.

Le canon eſt formé de trois os ; l'un qui ſert de baſe, & qui conſerve le nom d'os du canon ; les deux autres ſont ſitués derrière.

L'os du canon eſt placé au-deſſous du genou. Sa figure eſt à peu près cylindrique.

Nous le diviſerons comme les os longs, en trois parties ; ſçavoir, la partie ſupérieure, la partie moyenne & la partie inférieure. On obſerve en général à cet os deux faces ; une antérieure & une poſtérieure. Sa partie ſupérieure eſt plate, formant une petite ligne ſaillante, comme ſi on l'avoit coupée ; cette face eſt un peu oblique : on remarque auſſi dans ſa partie ſupérieure externe, une facette pour recevoir le premier os de la ſeconde rangée du genou ; deux bords raboteux, une tubéroſité antérieurement. A la partie poſtérieure & ſupérieure de cet os, ſe voient quatre petites facettes, deux de chaque côté, formant deux échancrures, & pluſieurs inégalités. La partie moyenne de cet os eſt la plus étroite : on y diſtingue ſimplement deux faces ; une antérieure & une poſtérieure. Cette dernière eſt percée d'un trou pour le paſſage des vaiſſeaux ſanguins & des nerfs. La partie inférieure de cet os égale la ſupérieure en groſſeur. On peut y conſidérer cinq faces ; une antérieure, une poſtérieure, une inférieure, & deux latérales. Sa partie inférieure eſt arrondie en forme de condyle dont le milieu eſt élevé, & forme une crête : ſes parties latérales ſont inégales & raboteuſes pour l'attache des ligamens, &c. . . . .

Il ſurvient quelquefois à cet os, dans la partie antérieure de ſon corps, ſoit en dedans, ſoit en dehors, & preſque toujours dans la partie ſupérieure, une éminence contre nature qui n'eſt autre choſe qu'une exoſtoſe, appellée vulgairement *ſur-os*. Quand cette exoſtoſe ſe trouve avoiſiner l'os ſtyloïde, & qu'elle eſt en long, on la nomme fuſée. Rarement cet accident fait boîter les chevaux, à moins qu'il ne gêne le mouvement du tendon extenſeur, lorſque l'exoſtoſe eſt un peu en devant : ſi elle eſt ſur le côté proche de l'os ſtyloïde, elle le comprime, le pouſſe en dedans, & gêne par conſéquent les tendons fléchiſſeurs de l'os du paturon & celui du pied ; autrement le cheval ne doit point boîter.

Les deux autres os ſont ſitués derrière celui-ci : ils ont la forme d'un ſtylet ; ainſi on peut les appeller ſtyloïdes : ils préſentent trois facettes cartilagineuſes, dont une ſituée ſupérieurement pour s'articuler avec les os de la dernière rangée, & les deux autres pour s'articuler avec l'os du canon. Ces deux os vont en diminuant ſe terminer aux deux tiers de l'os du canon par un petit point arrondi.

Ces os s'oſſifient quelquefois avec l'os du canon ; accident qui ne ſe rencontre que dans les vieux chevaux, & qui gêne le mouvement des tendons ; car en ſe contractant, les tendons acquièrent un peu plus de volume, & par conſéquent ſont obligés de jetter en dehors les

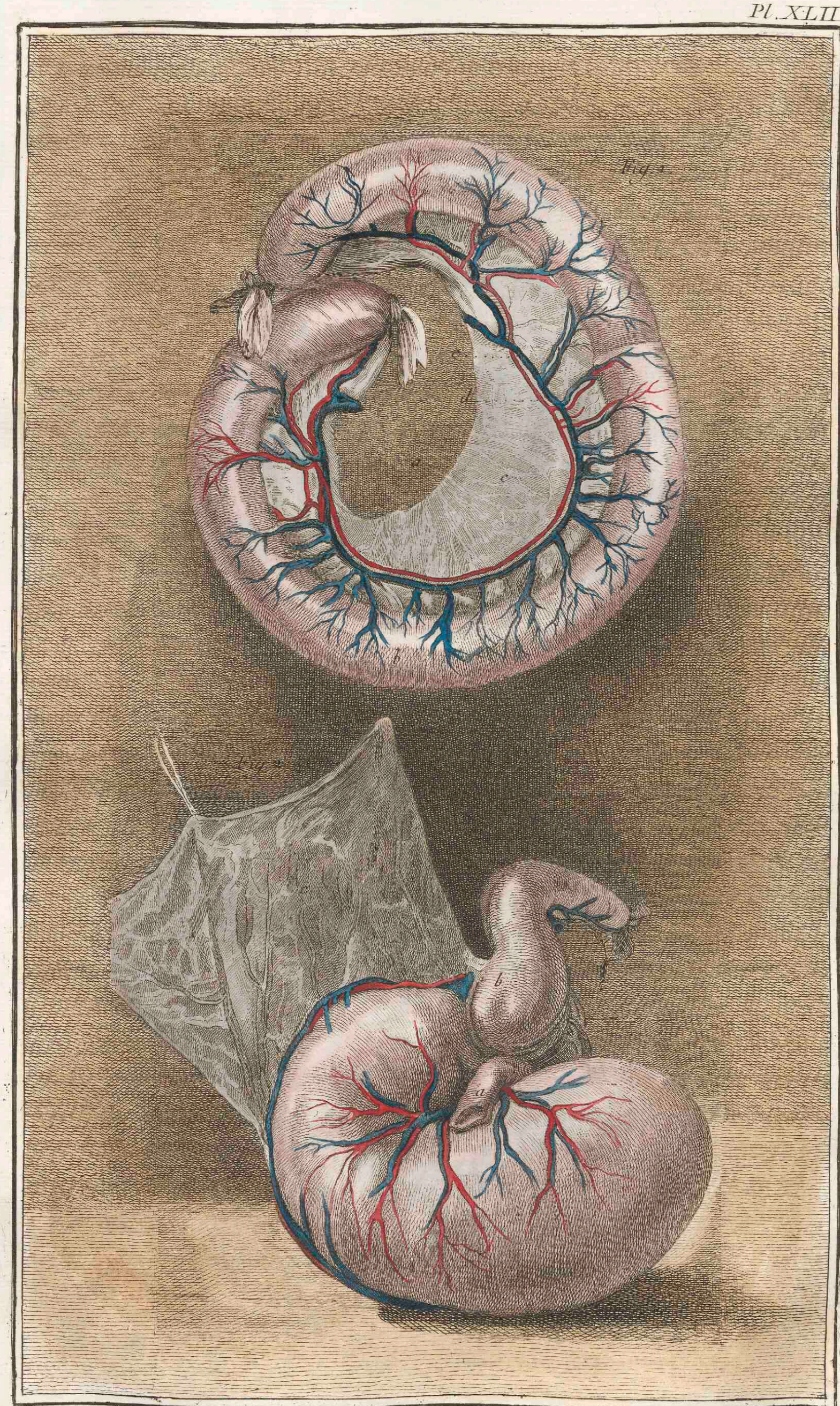

Harguinier, del

Mesnil Sculp.

Echelle d'un Pied.

1 2 3 6 12 Pouces.

os ſtyloïdes ; & comme ces os oſſifiés leur oppoſent une forte réſiſtance, ils n'ont plus le même jeu qu'auparavant.

6.° DU BOULET.

Le boulet eſt compoſé de deux os triangulaires, qui étant joints enſemble, forment une couliſſe pour le paſſage d'un tendon.

On remarque à chaque os en particulier, deux faces ; une extérieure convexe & inégale pour l'attache de pluſieurs parties tendineuſes ; & l'autre un peu concave & unie, enduite d'un cartilage pour s'articuler avec la partie inférieure & poſtérieure de l'os du canon. On y remarque trois bords, un ſupérieur, un inférieur & un latéral : les deux premiers ſont très épais & préſentent une face triangulaire ; le bord latéral eſt plus mince, & arrondi, formant une ſinuoſité cartilagineuſe ; enfin, tout ce qu'il offre de plus conſidérable à obſerver eſt un enfoncement aſſez profond dans ſon bord ſupérieur, pour l'attache de quelques parties tendineuſes.

Ces os, comme nous l'avons dit, ſont articulés avec l'os du canon.

7.° DE L'OS DU PATURON.

Le paturon eſt formé d'un ſeul os, nommé os du paturon. Comme les os longs, il peut être diviſé en corps & en extrémités.

Le corps eſt arrondi, applati & moins conſidérable que les extrémités. Il a deux faces ; une antérieure & une poſtérieure. On apperçoit ſur cet os des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de quatre : deux à l'extrémité ſupérieure, & deux à l'inférieure ; les deux premières ſont plus conſidérables. Ses deux extrémités ſont enduites d'un cartilage pour s'articuler avec l'os du canon ſupérieurement, par deux facettes cartilagineuſes ; & inférieurement par deux éminences arrondies en forme de condyle, pour s'articuler avec l'os coronaire.

Cet os eſt expoſé à être fracturé par la poſition fauſſe que prend le cheval en mettant ſon pied à terre ; mais l'os, que nous allons décrire, eſt bien plus ſujet à cet accident.

8.° DE LA COURONNE.

L'os coronaire, ou os de la couronne, approche d'une figure quarrée. On peut y remarquer ſix faces ; une ſupérieure, une inférieure, une antérieure, une poſtérieure, & deux latérales. On obſerve à ſa partie ſupérieure deux facettes cartilagineuſes, & dans ſa partie inférieure deux éminences arrondies, pareillement cartilagineuſes.

Cet os eſt un peu concave poſtérieurement, & forme deux bords inégaux. Sa partie antérieure eſt un peu arrondie & inégale. On voit à ſes parties latérales pluſieurs inégalités, & deux facettes dans ſa partie inférieure, pour donner attache à différentes parties, de même que les inégalités que l'on apperçoit dans toutes ces ſurfaces (*a*).

L'os coronaire eſt articulé ſupérieurement avec l'os du paturon, inférieurement avec l'os du pied, poſtérieurement & inférieurement avec l'os de la noix.

Cet os, comme nous venons de l'obſerver, eſt expoſé à être fracturé. On remarque que cette fracture ſe fait ordinairement en deux ou en trois portions, mais rarement en un plus grand nombre. Je conſerve dans mon cabinet pluſieurs os coronaires caſſés latéralement dans leur bord ſupérieur, & dans leſquels la portion fracturée eſt peu conſidérable.

(*a*) On conſidère, dit M. Bourgelat, *pag.* 52, des empreintes ligamenteuſes dans toute l'étendue de cet os. Je n'en ai trouvé que derrière & aux parties latérales.

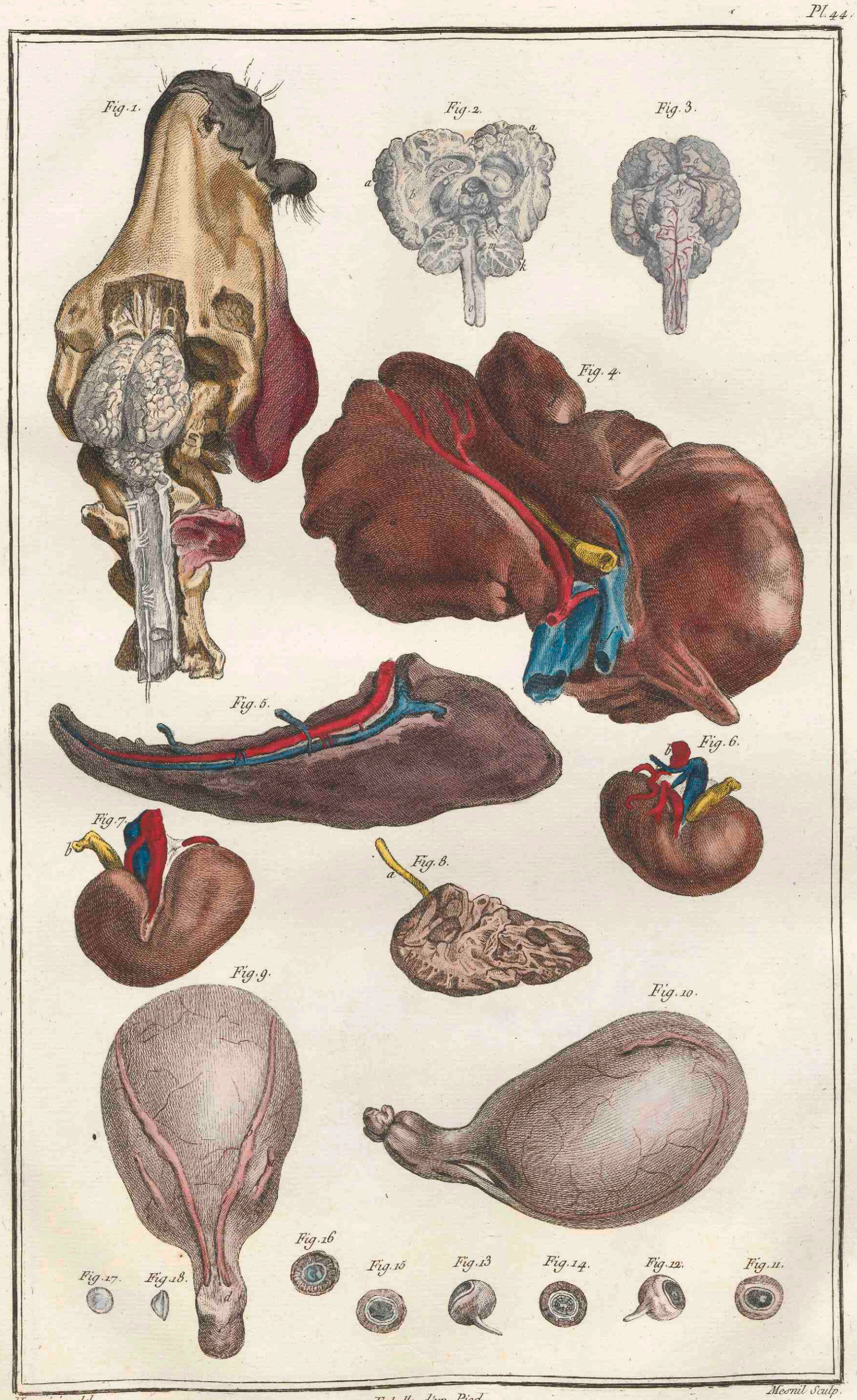

Harguinier del.

Echelle d'un Pied.

3 po. 6 po. 1 Pied.

Mesnil Sculp.

9.° DU PIED.

Le pied eſt compoſé de deux os ; ſçavoir, de l'os du pied proprement dit (*a*), & os de la noix.

[A] DE L'OS DU PIED.

L'os du pied eſt ſitué dans le ſabot. Sa figure reſſemble aſſez bien au talon du ſoulier des femmes, lorſqu'on le renverſe (*b*).

On y conſidère trois faces ; une antérieure convexe un peu raboteuſe ; une inférieure concave pareillement inégale ; & une ſupérieure unie & polie.

A la face ſupérieure ſe voient trois apophyſes ; une à la partie antérieure pour l'attache du tendon extenſeur du même os, & deux aux parties latérales pour l'attache des cartilages (*c*). Aux parties latérales, en avant de ces deux apophyſes, ſont deux facettes pour l'attache des ligamens latéraux qui uniſſent cet os avec l'os coronaire. On remarque enfin ſur ces mêmes apophyſes deux trous, qui quelquefois ne ſont que des échancrures pour donner paſſage à quelque veine.

Tout ce qu'il y a à examiner dans ſa partie antérieure, ſe borne à pluſieurs trous qui livrent paſſage à des vaiſſeaux ſanguins.

On obſerve dans ſa partie inférieure & concave une éminence arrondie de chaque côté, laquelle ne forme quelquefois qu'une crête ſaillante pour donner attache au tendon fléchiſſeur de cet os : au bas de chacune de ces éminences, ſe voit un trou par lequel paſſent une artère, une veine & un nerf, qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de l'os du pied : on apperçoit enfin, derrière ces mêmes éminences deux ſciſſures formées par le paſſage des vaiſſeaux qui vont ſe diſtribuer dans le pied.

Cet os, quoique ſolidement placé dans le ſabot, eſt néanmoins expoſé à être fracturé, mais plus rarement que les autres. La cauſe de cet accident provient du parement du pied, & principalement de la ſole des talons qui forme les arcs-boutans de la muraille, & encore plus du parement de la fourchette. Il eſt bon d'obſerver que cette fracture eſt toujours verticale, qu'elle arrive quelquefois dans la partie moyenne, mais plus ſouvent ſur le côté.

[B] DE L'OS DE LA NOIX.

L'os de la noix, auſſi appellé os de la navette à cauſe de ſa reſſemblance avec cet inſtrument, eſt un os ſéſamoïde invariable, que M. Bourgelat avoit omis dans ſon hippiatrique, & qui joue un des plus grands rôles dans l'œconomie du cheval. Il eſt ſitué derrière la partie poſtérieure & inférieure de l'os coronaire, & porte ſur le bord poſtérieur de l'os du pied (*d*).

On y remarque deux faces ; une antérieure, qui regarde l'os coronaire ; elle eſt liſſe, polie, & ſéparée par une petite éminence ſaillante : l'autre regarde le tendon ; elle eſt

(*a*) Nous nous gardons bien de le nommer, comme M. Bourgelat, *pag.* 53, l'os du petit pied ; ce qui ſembleroit annoncer dans le cheval un grand & un petit pied. Il eſt vrai que les anciens auteurs l'ont déſigné ainſi ; mais cette dénomination nous a paru inſoûtenable, elle mérite d'être rejettée.

(*b*) Sa figure répond à celle de l'ongle de l'animal, dit M. Bourgelat, *pag.* 53. Ne vaudroit-il pas mieux dire que c'eſt l'ongle qui prend la figure de l'os ? l'expreſſion nous paroîtroit plus juſte. Car les parties molles ne ſçauroient imprimer aucune forme aux parties dures. M. Bourgelat a ſans doute vu plus d'un embryon, où l'os du pied ſe trouvoit tout formé, & la muraille molle comme de la bouillie ?

(*c*) M. Bourgelat avance, *pag.* 53, que ces apophyſes ou éminences ſont garnies d'un cartilage qui s'oſſifie dans les vieux chevaux. Cette oſſification n'arrive pas conſtamment ; c'eſt l'effet de quelque accident. L'animal, il eſt vrai, peut naître avec un point d'oſſification, qui peu de temps après, s'oſſifie entièrement ; ce que j'appelle forme naturelle.

(*d*) On a déjà averti qu'il ne faut dire, comme M. Bourgelat, l'os du petit pied ; ce qui indiqueroit qu'il y en auroit un grand.

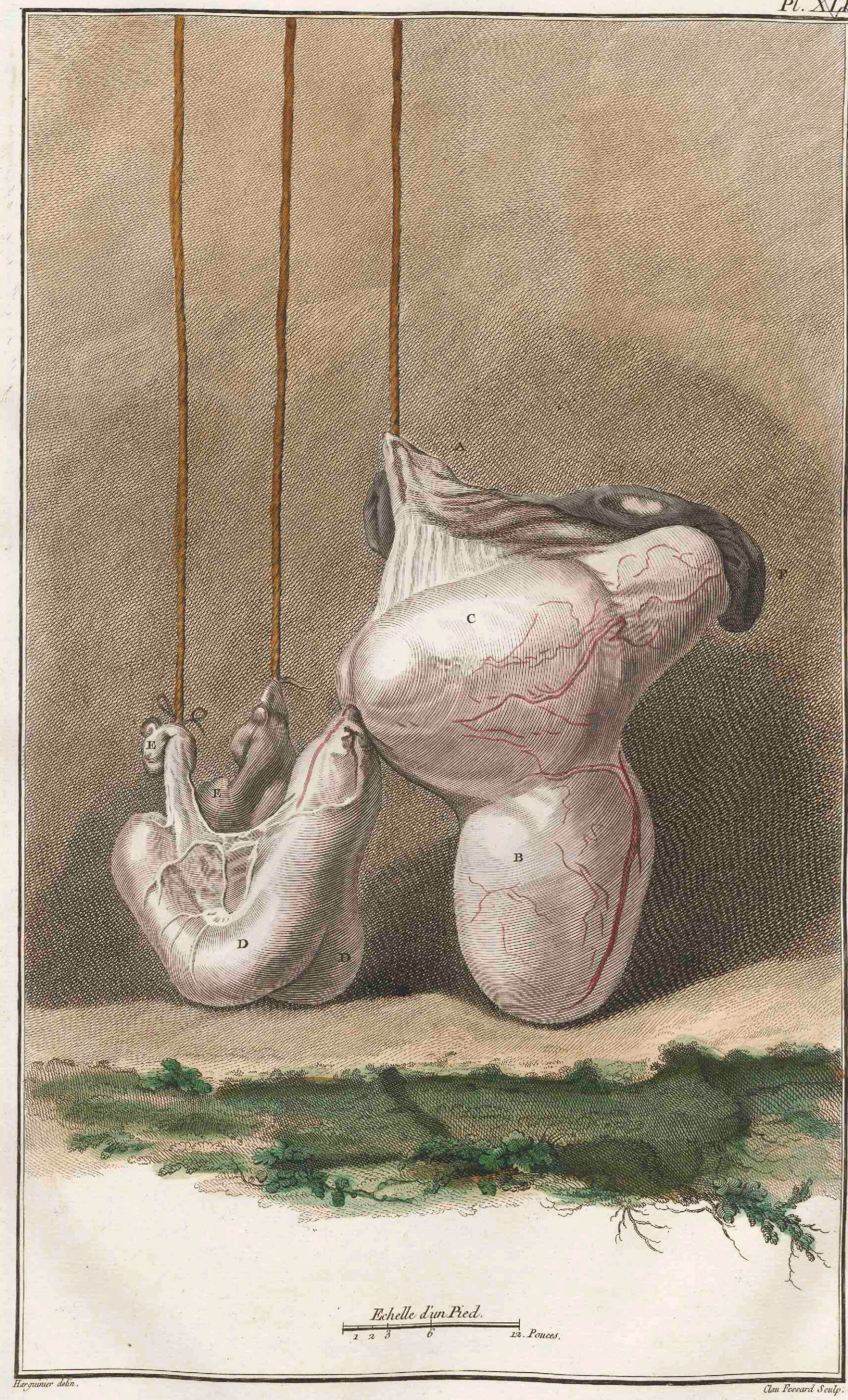

Hargunier delin. Clau Fessard Sculp.

aſſez liſſe, mais moins que la première. On diſtingue encore à cet os deux bords ; un ſupérieur arrondi, & un inférieur, un peu cave, leſquels donnent attache à des ligamens.

Cet os peut ſe fracturer dans les mémarchures : il eſt encore expoſé à être piqué par le parement des pieds.

PARAGRAPHE II.

DES EXTRÉMITÉS POSTÉRIEURES.

Les extrémités poſtérieures ſont au nombre de deux. Chaque extrémité eſt formée de la cuiſſe, du graſſet, de la jambe, du jarret, du canon, du boulet, du paturon, de la couronne & du pied.

1.° *DU FÉMUR.*

La cuiſſe eſt formée d'un ſeul os, qui eſt le plus gros du corps de l'animal.

On le diviſe en corps & en extrémités.

Son corps eſt liſſe & arrondi antérieurement, inégal & raboteux poſtérieurement, formant une crête qui part de ſon extrémité ſupérieure, & qui s'étend juſqu'à l'inférieure, en ſe bifurquant. On peut y remarquer deux faces applaties, une dans ſa partie poſtérieure, & l'autre dans ſa partie latérale externe. Il ſe trouve pour l'ordinaire dans ſa partie poſtérieure un trou qui donne paſſage à une artère, à une veine & à un nerf.

Dans la partie ſupérieure de cet os, ſe voient des éminences & des cavités. Les éminences au nombre de quatre ſont conſidérables. La principale & la plus ſaillante eſt la tête du fémur, ſituée inférieurement, & s'inclinant un peu pour s'articuler avec la cavité cotyloïde. Ce qui la ſépare du corps de l'os dans les jeunes ſujets, eſt un rétréciſſement au-deſſous de la tête, auquel on donne le nom de col. Les trois autres éminences ſituées extérieurement ſont appellées trochanters, l'un deſquels eſt ſupérieur, l'autre moyen, & le troiſième inférieur. Le ſupérieur eſt élevé au-deſſus de la tête d'une fois la groſſeur de la tête ; il eſt pointu ſupérieurement, arrondi en devant, & applati poſtérieurement. Le moyen eſt plus conſidérable ; il eſt égal à la tête en hauteur, & eſt arrondi. L'inférieur eſt plus allongé & plus applati.

A l'égard des cavités on en compte deux remarquables ; la première eſt formée dans la tête, & à ſon extrémité pour l'attache du ligament rond ; l'autre eſt ſituée poſtérieurement au bas du grand trochanter ; cette dernière eſt plus conſidérable que la première. Il y a enfin trois échancrures formées par la tête du fémur, par le grand & par le moyen trochanter.

On diſtingue de même dans la partie inférieure de cet os, des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de quatre, dont deux arrondies, liſſes, polies, ſituées poſtérieurement, & appellées condyles poſtérieurs. Les deux autres, qui ſont pareillement polies, ſe nomment condyles antérieurs. Il faut obſerver que les deux condyles internes ſont plus conſidérables & plus ſaillants. On compte pluſieurs cavités dont deux méritent d'être remarquées ; la première eſt ſituée poſtérieurement au-deſſus des condyles poſtérieurs ; la ſeconde eſt dans l'entre-deux de ces mêmes éminences ; celle-ci eſt moins conſidérable que la première. Il y a encore ſur les côtés des condyles poſtérieurs, deux petites dépreſſions pour l'attache des ligamens latéraux.

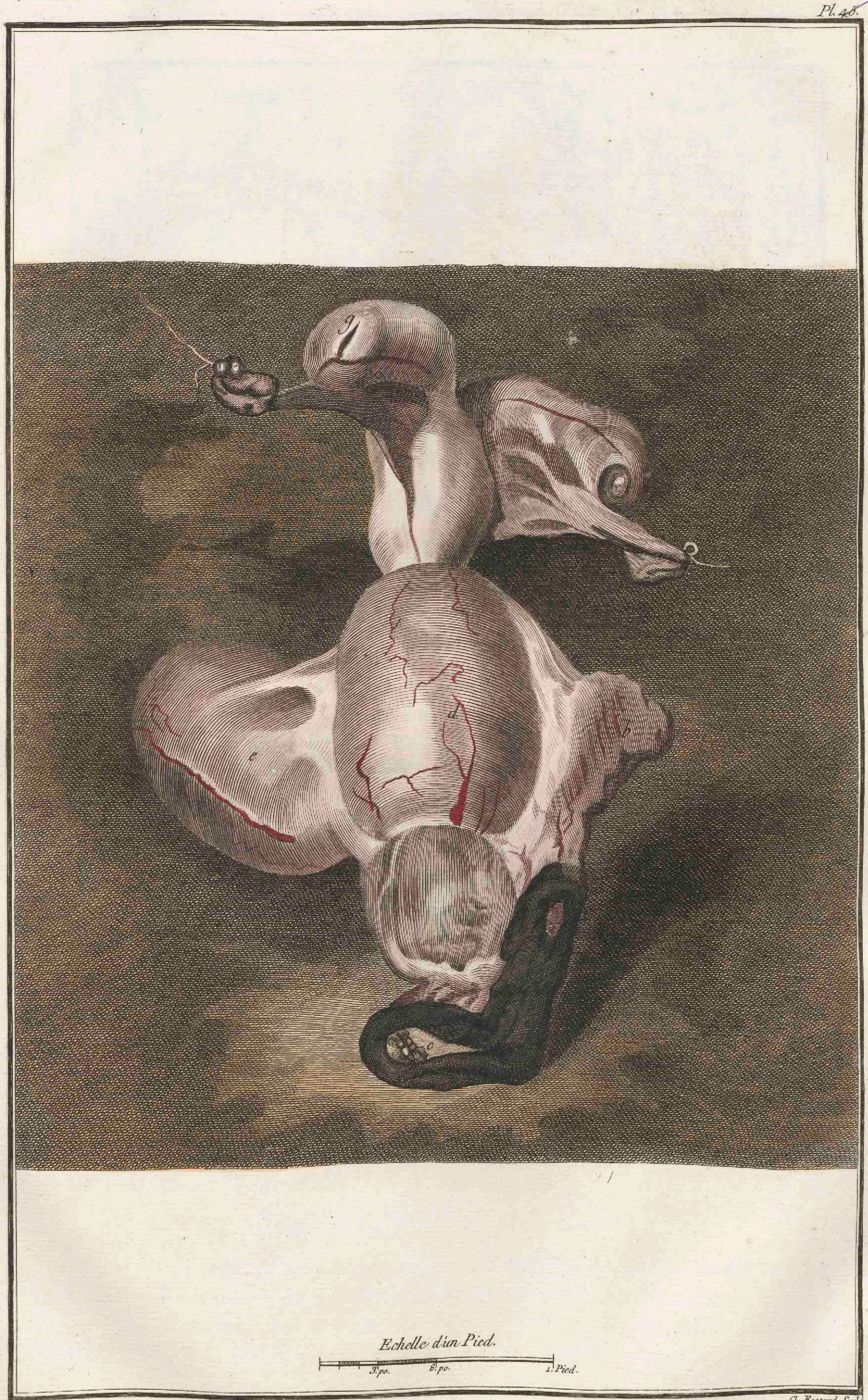

Harguinier del.

A. Fessard Sculp.

2.° DU GRASSET OU ROTULE.

Le graſſet eſt formé d'un ſeul os, que ſa figure a fait nommer os quarré. On y remarque deux faces, une antérieure, convexe, inégale ; & une poſtérieure, en partie inégale, & en partie unie. On y diſtingue quatre angles, deux ſupérieurs, & deux inférieurs : l'inférieur interne eſt plus obtus, plus arrondi que les trois autres. La face poſtérieure de cet os préſente trois facettes, dont deux ſupérieures, qui ſont unies & polies ; & une inférieure inégale, ſéparée des deux autres par une crête tranſverſale.

Les plaies ſur la rotule occaſionnées par un coup de pied ſont dangereuſes. Quelquefois elle ſe fracture par la violence du coup, & quelquefois par la contraction ſubite des muſcles au moment du coup, & toujours tranſverſalement. Je ne penſe pas que cet os puiſſe ſe caſſer par aucune autre cauſe ; du moins, je n'en ai pas d'exemple. De quelque cauſe que provienne la fracture du graſſet, le mal eſt ſans remede ; parce que d'un côté les muſcles, étant toujours en contraction, obligent la partie ſupérieure de la rotule à monter en haut, & que de l'autre, le cheval ne ſçauroit ſe tenir tranquille, quand bien même il ſeroit poſſible d'y établir un bandage.

3.° DE LA JAMBE.

La jambe eſt formée de deux os, dont le plus conſidérable ſe nomme tibia, & l'autre péroné.

[A] DU TIBIA.

Le tibia, qui eſt le plus long des extrémités poſtérieures, eſt d'une figure priſmatique (*a*), dans ſon corps & dans ſa partie ſupérieure : l'inférieure eſt quarrée ; par conſéquent on conſidérera dans cet os trois faces & trois crêtes ; la face externe, la face interne, & la face poſtérieure : la crête antérieure, la crête interne, & la crête externe. On remarque à la partie ſupérieure de cet os (*b*) cinq éminences : deux à la partie antérieure, dont la plus conſidérable eſt externe, & donne attache au ligament de la rotule (*c*) ; elles ſont ſéparées par une gouttière pour laiſſer gliſſer ce même ligament, qui s'y attache auſſi : deux à la partie poſtérieure, où ſont attachées des portions tendineuſes : la cinquième eſt ſituée ſur le ſommet de cet os ; elle eſt taillée en biſeau, & donne attache aux ligamens croiſés, auſſi-bien qu'une petite échancrure ſituée à côté : cette apophyſe ſe trouve cachée entre les condyles du fémur : cette crête ſépare deux facettes cartilagineuſes, dont l'une externe eſt un peu arrondie pour s'articuler avec les facettes cartilagineuſes du ligament croiſé (*d*) ; l'autre eſt plus applatie, & s'articule de même avec ce ligament extérieurement.

On y conſidère des inégalités rangées en forme de facettes pour s'articuler avec le péroné : enfin deux échancrures, une à la face externe donnant paſſage à un tendon ; l'autre poſtérieurement, par lequel paſſent les principaux vaiſſeaux.

Le corps de cet os eſt liſſe & poli ſur ſes faces interne & externe : il eſt raboteux

---

(*a*) On ne peut manquer d'être ſurpris quand on entend dire à M. Bourgelat, *pag.* 71, que le tibia eſt cylindrique, puiſqu'on conſidère dans preſque toute ſon étendue trois faces ; ce qui caractériſe la forme priſmatique que nous lui donnons, & qu'il a bien réellement.

(*b*) Cet os forme une eſpèce de tête, ſuivant M. Bourgelat, *pag.* 73. Il n'ignore cependant pas qu'en anatomie on ne donne le nom de tête, qu'à l'extrémité arrondie ſupérieurement d'un os au-deſſous de laquelle eſt un col.

(*c*) Nous ne diſons pas un tendon, comme M. Bourgelat, *pag.* 72, mais le ligament de la rotule qui eſt bien diſtinct dans tous les animaux ; nous craindrions d'être accuſés de prendre le change ?

(*d*) Et non avec les condyles du fémur, ſuivant le même auteur.

dans sa partie postérieure. On y remarque un trou considérable donnant passage à une artère, à une veine & à un nerf.

La partie inférieure de cet os est quarrée : il y a par conséquent une face antérieure, une postérieure, une interne, & une externe. On y distingue trois apophyses ; deux latéralement appellées malléoles, & une postérieurement qui s'articule avec l'os de la poulie, & forme deux cavités cartilagineuses, séparées par une crête pour s'articuler avec le même os de la poulie (*a*).

[B] DU PÉRONÉ.

Le péroné est situé à la partie latérale externe du tibia, s'étendant depuis la partie supérieure jusqu'à la partie moyenne de cet os. Sa figure approche d'une pyramide dont la base est en haut ; cette extrémité supérieure est applatie (*b*), & arrondie dans son bord postérieur pour s'articuler avec la facette du tibia, dont nous venons de parler. L'extrémité inférieure se termine en pointe, & n'a rien de remarquable.

4.° DU JARRET.

Le jarret est composé de six os pour l'ordinaire, mais quelquefois de sept. Ces six os sont l'os du jarret proprement dit, l'os de la poulie, le grand scaphoïde, le petit scaphoïde, l'os difforme, & l'entr'osseux. C'est ce dernier qui quelquefois est séparé en deux, & forme le septième os de cette partie.

[A] DE L'OS DU JARRET PROPREMENT DIT.

L'os du jarret est situé derrière l'articulation de ces os. Il est d'une figure allongée. Son corps est peu considérable. On y observe trois faces ; une latérale externe, une postérieure, & une interne. Cet os se prolonge en haut, & forme ce que l'on appelle la pointe du jarret, laquelle est très inégale, raboteuse, & livre passage, & donne attache à plusieurs tendons, postérieurement entre son corps & son prolongement. On y voit une échancrure par laquelle passent des tendons & les principaux vaisseaux. La face interne de cet os est concave : on y remarque quatre facettes cartilagineuses pour s'articuler avec l'os de la poulie. Au milieu de ces quatre facettes, se trouve un enfoncement qui sert à loger les glandes synoviales, lesquelles filtrent la liqueur propre à lubrifier cette articulation. Latéralement & extérieurement, on apperçoit une échancrure angulaire, pour s'articuler avec l'os de la poulie. Inférieurement cet os est cartilagineux, pour s'articuler avec l'os difforme.

[B] DE L'OS DE LA POULIE.

L'os de la poulie, ainsi nommé à cause de sa figure, s'articule postérieurement avec l'os du jarret, inférieurement avec le grand scaphoïde, & supérieurement avec l'os du tibia. Aux parties latérales de cet os extérieurement, est une petite facette, donnant attache à un ligament latéral. Intérieurement, on y considère une apophyse en forme de mammelon, où vient s'attacher un ligament latéral. La partie inférieure de cet os est un peu arrondie, cartilagineuse, & forme dans son milieu une petite facette pour loger les glandes synoviales. La partie postérieure de cet os présente différentes facettes cartilagineuses qui s'articulent avec l'os du jarret.

(*a*) Ce que M. Bourgelat, *pag.* 72, N.° 13, appelle *apophyses condyloïdes*, ne sont autre chose que les malléoles, lesquelles ne ressemblent en aucune manière à des condyles qui sont toujours arrondis, au lieu que ces parties du tibia ne le sont point.

(*b*) C'est improprement que M. Bourgelat donne à cette partie le nom de tête.

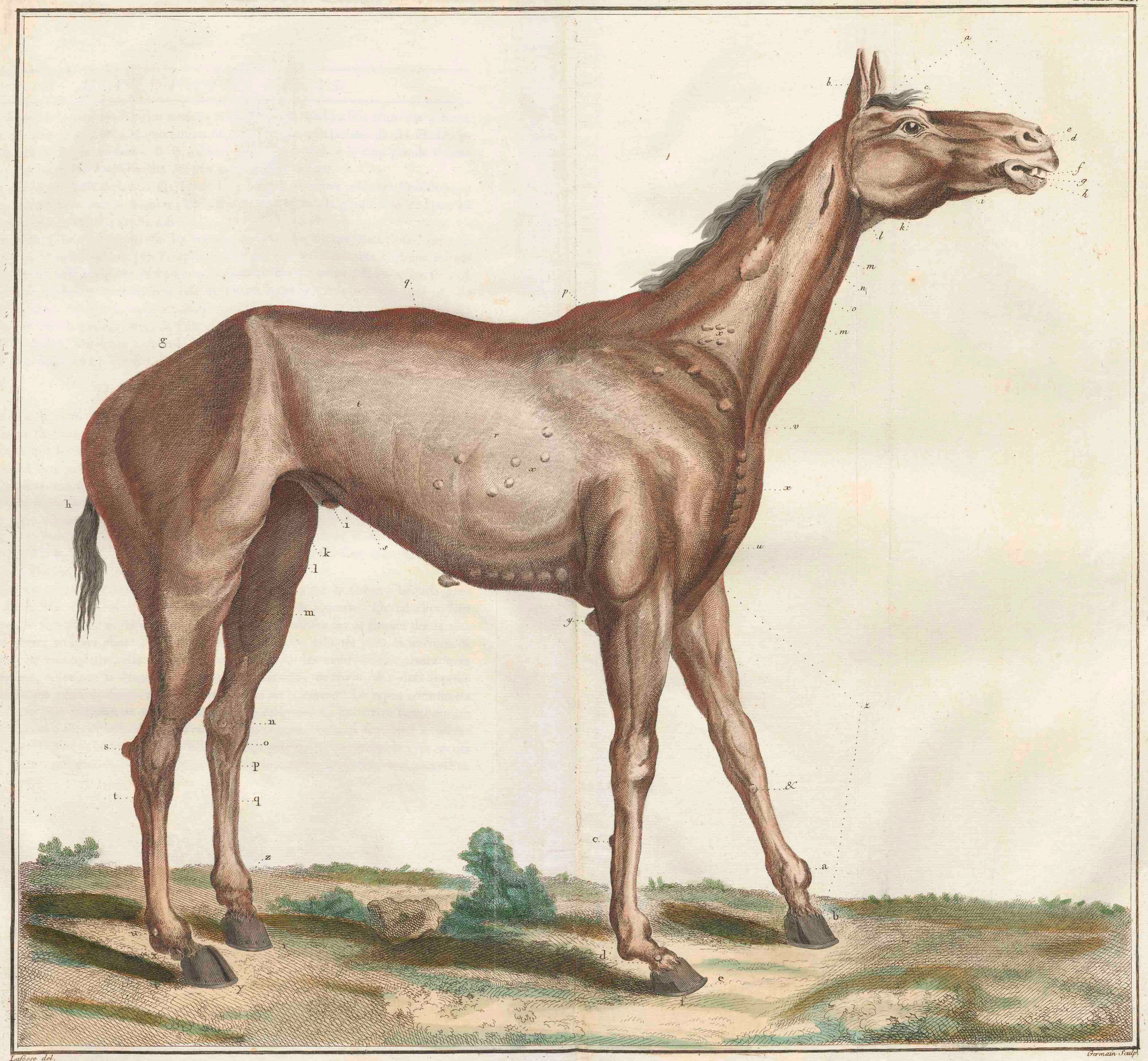

Lafosse del.

Germain Sculp.

[C] DU GRAND SCAPHOIDE.

Le grand ſcaphoïde, ainſi nommé à cauſe de ſa figure creuſe & en forme de nacelle, eſt ſitué deſſus le petit ſcaphoïde, & au-deſſous de l'os de la poulie. Comme dans les os plats, on y diſtingue deux faces; une ſupérieure concave, qui s'articule avec l'os de la poulie; au milieu ſe trouve une cavité propre à contenir les glandes ſynoviales: ſa face inférieure eſt arrondie. On y conſidère deux bords; un antérieur, arrondi, inégal, donnant attache à des ligamens capſulaires; un poſtérieur, anguleux où s'attachent des tendons & différens ligamens. Ce ſont ces ligamens qui en dedans du jarret s'uniſſent avec le grand ſcaphoïde, & qui étant tiraillés à outrance dans un effort, produiſent une tumeur que l'on appelle épervin. *Voyez* ÉPERVIN.

[D] DU PETIT SCAPHOIDE.

Le petit ſcaphoïde eſt ſitué au-deſſous du précédent, & au-deſſus de l'os du canon. Sa figure eſt différente du premier, non ſeulement il eſt moins creux & moins conſidérable, mais il reſſemble à un rein avec ſes principaux vaiſſeaux; il eſt arrondi antérieurement, & forme poſtérieurement une forte apophyſe, laquelle eſt cartilagineuſe en deſſus & en deſſous, pour s'articuler avec l'os du canon & le grand ſcaphoïde. On conſidère dans ſa face ſupérieure une cavité profonde pour loger les glandes ſynoviales; la partie inférieure eſt à peu près ſemblable à la ſupérieure.

[E] DE L'OS DIFFORME.

L'os difforme eſt l'os de l'articulation du jarret, le plus irrégulier. Il eſt ſitué à la partie latérale externe de cette articulation; il eſt auſſi épais que les deux os ſcaphoïdes pris enſemble, & ſe porte un peu de bas en haut. On y remarque extérieurement deux éminences dont la plus conſidérable eſt arrondie en forme de mammelon, qui donne attache à des trouſſeaux de fibres ligamenteuſes. Cet os ne porte que très peu ſur l'os du canon, mais preſque entièrement ſur l'os ſtyloïde externe.

[F] DE L'OS INTERARTICULAIRE DU ENTR'OSSEUX.

L'os interarticulaire ou entr'oſſeux eſt ſitué à la partie poſtérieure de cette articulation, derrière le petit ſcaphoïde & l'os ſtyloïde interne, & touchant un peu l'os du canon.

Cet os eſt en partie quarré, & en partie applati. Cette première portion forme quatre faces cartilagineuſes; une ſupérieure, pour s'articuler avec le grand ſcaphoïde, une intérieure, pour s'articuler avec le petit ſcaphoïde; & deux inférieures, dont une plus conſidérable s'articule avec l'os ſtyloïde externe, & l'autre avec l'os du canon. La ſeconde portion ne paroît être qu'une longue apophyſe qui ſe porte poſtérieurement à cette articulation, & donne attache à des fibres tendineuſes & ligamenteuſes. On y apperçoit inférieurement une facette cartilagineuſe, laquelle répond à une pareille facette de l'os ſtyloïde externe: ces deux parties intérieurement forment une gouttière, le long de laquelle paſſent des fibres ligamenteuſes.

L'os de la poulie, ainſi que ces quatre derniers os, joue un grand jeu, quoiqu'il ne paroiſſe pas avoir beaucoup de mouvement. Il eſt certain que dans l'état naturel, il n'eſt guere poſſible qu'ils ſe meuvent; mais j'ai conſtamment obſervé que toutes les fois que ces articulations avoient été endommagées par quelque ankyloſe, ou par quelque exoſtoſe,

Saullier del.

Germain Scul.

le jeu de cette partie n'étoit plus, à beaucoup près, le même dans cette partie ; que le mouvement musculaire étoit bien plus roide : maladie que l'on désigne ordinairement par ces mots, roide dans les jarrets. Rien n'est plus important à un amateur de chevaux que de bien être instruit de la construction du jarret : pris en détail, le jarret paroîtra toujours défectueux à une personne qui ne le connoîtra pas.

5.° DE L'OS DU CANON.

Le canon est composé, ainsi qu'à la jambe de devant, de trois os ; sçavoir, de l'os du canon proprement dit, & des os styloïdes.

[A] DE L'OS DU CANON PROPREMENT DIT.

La situation de l'os du canon est au-dessous du jarret ; il est beaucoup plus cylindrique que celui de devant, & en diffère considérablement (*a*). Il faut y remarquer son corps & ses extrémités : le corps est sa partie moyenne qui est cylindrique ; il est uni, lisse & poli antérieurement, & raboteux postérieurement, à cause de sa jonction avec les os styloïdes. Proche de l'os styloïde interne, se voit un trou assez considérable, lequel donne passage à une artère, à une veine & à un nerf.

Quant à ses extrémités, l'une est supérieure, & l'autre inférieure : la supérieure est cave & forme, par sa partie cartilagineuse, un *C* dans le centre duquel se voit une facette très sensible & raboteuse, percée d'une infinité de trous qui livrent passage à des vaisseaux de tout genre. On y observe postérieurement quatre éminences cartilagineuses pour se joindre avec les os styloïdes ; il y en a deux de chaque côté ; elles forment entr'elles une échancrure par laquelle passent des vaisseaux de tout genre : la partie inférieure est arrondie ; on y considère, comme au canon de devant, une crête cartilagineuse qui sépare deux condyles, dont l'externe est moins large que l'interne. Aux parties latérales se voient des enfoncemens considérables qui donnent attache à des ligamens latéraux.

[B] DES OS STYLOIDES.

Ces os qui sont au nombre de deux sont situés derrière l'os du canon, un de chaque côté ; ils sont ainsi nommés à cause de leur ressemblance avec un stylet. L'externe est plus considérable que l'interne ; la partie la plus forte du premier s'unit latéralement par deux facettes avec l'os du canon, & par deux autres avec l'os difforme.

Cet os est uni, dans presque toute son étendue, à l'os du canon par symphyse : son extrémité ou, pour mieux dire, sa pointe s'en détache, & est arrondie.

Le styloïde interne ne diffère de celui-ci que par son volume, qui est moins considérable.

6.° DU BOULET.

Le boulet est composé de même qu'à la jambe de devant, de deux petits os triangulaires, qui ne diffèrent presqu'en rien de ceux de devant.

7.° DE L'OS DU PATURON.

Cet os présente les mêmes éminences & les mêmes cavités que celui de la jambe de devant. Quoique ces os diffèrent entr'eux d'une manière très sensible & très marquée, elle

(*a*) Quoique M. Bourgelat, *pag.* 75, dise que cet os *de l'extrémité postérieure ne diffère de celui de l'extrémité antérieure, que par un peu plus de longueur* ; il est pourtant vrai qu'il y a une grande différence entre l'un & l'autre, tant par la figure que par la longueur. L'os du canon de devant est applati postérieurement ; celui de derrière est arrondi. Le premier est d'un sixième plus court que le second qui est cave supérieurement.

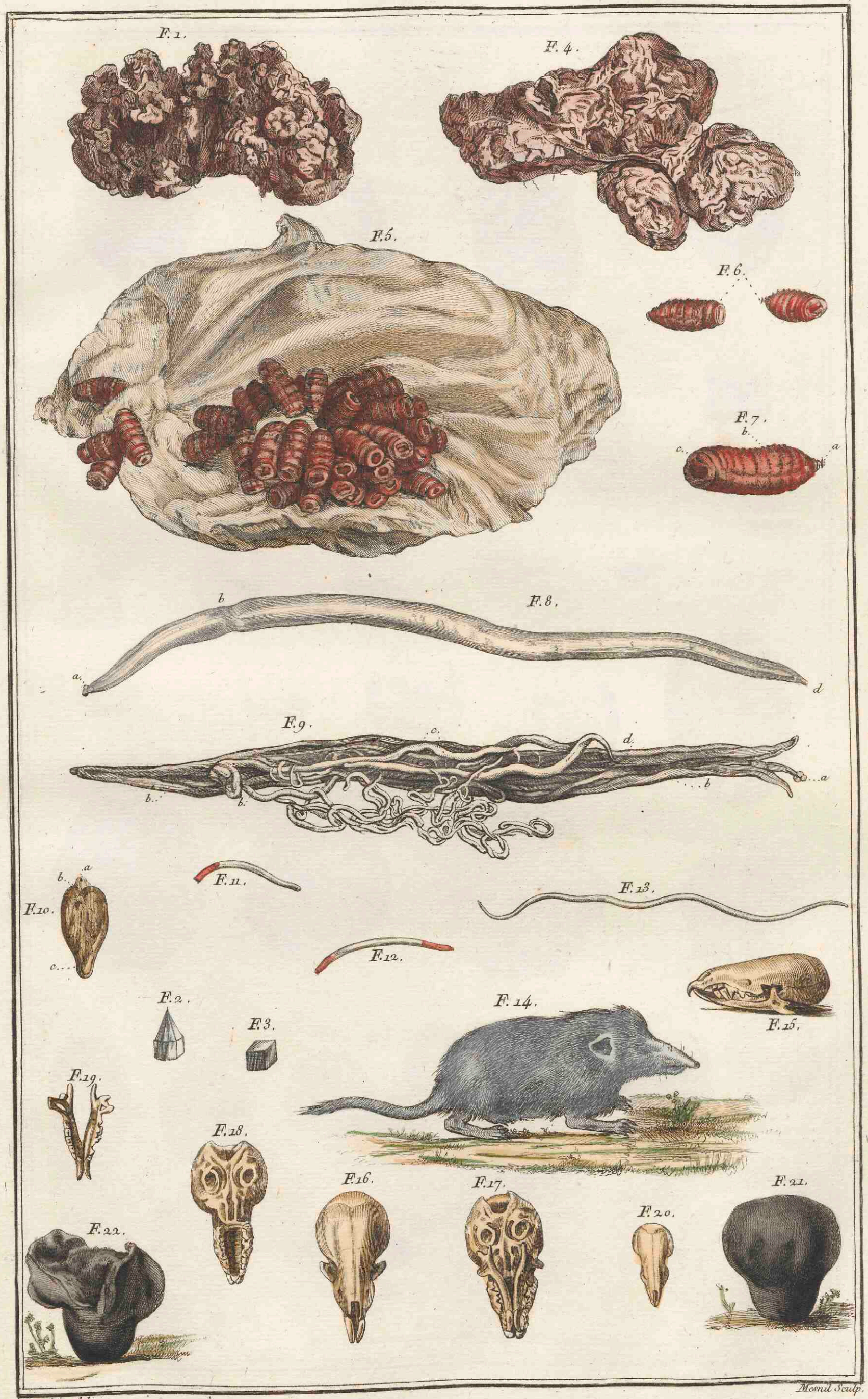

Hurguinier del.

Mesnil Sculp.

n'eſt pas connue de M. Bourgelat, qui diſſéque depuis vingt ou vingt-cinq ans : cette différence conſiſte en ce que l'os du boulet de la jambe de derrière, eſt un peu plus long que celui de la jambe de devant, & que ſon corps eſt plus grêle.

8.° DE LA COURONNE.

La couronne eſt formée d'un ſeul os, comme dans l'extrémité antérieure : ces deux os ſe reſſemblent aſſez, mais celui de l'extrémité poſtérieure a plus de longueur.

9.° DU PIED.

De même que dans la jambe de devant, le pied de la poſtérieure eſt compoſé de deux os, de l'os du pied proprement dit, & de l'os de la noix.

[A] DE L'OS DU PIED.

L'os du pied de l'extrémité poſtérieure eſt mulage, ou allongé, & en forme de U ; celui de l'extrémité antérieure eſt plus rond, & décrit un demi-cercle mieux marqué.

[B] DE L'OS DE LA NOIX.

L'os de la noix de la jambe de derrière eſt moins gros que celui de la jambe de devant ; ils ſont d'ailleurs conformés de même.

Fin de l'oſtéologie ſeche.

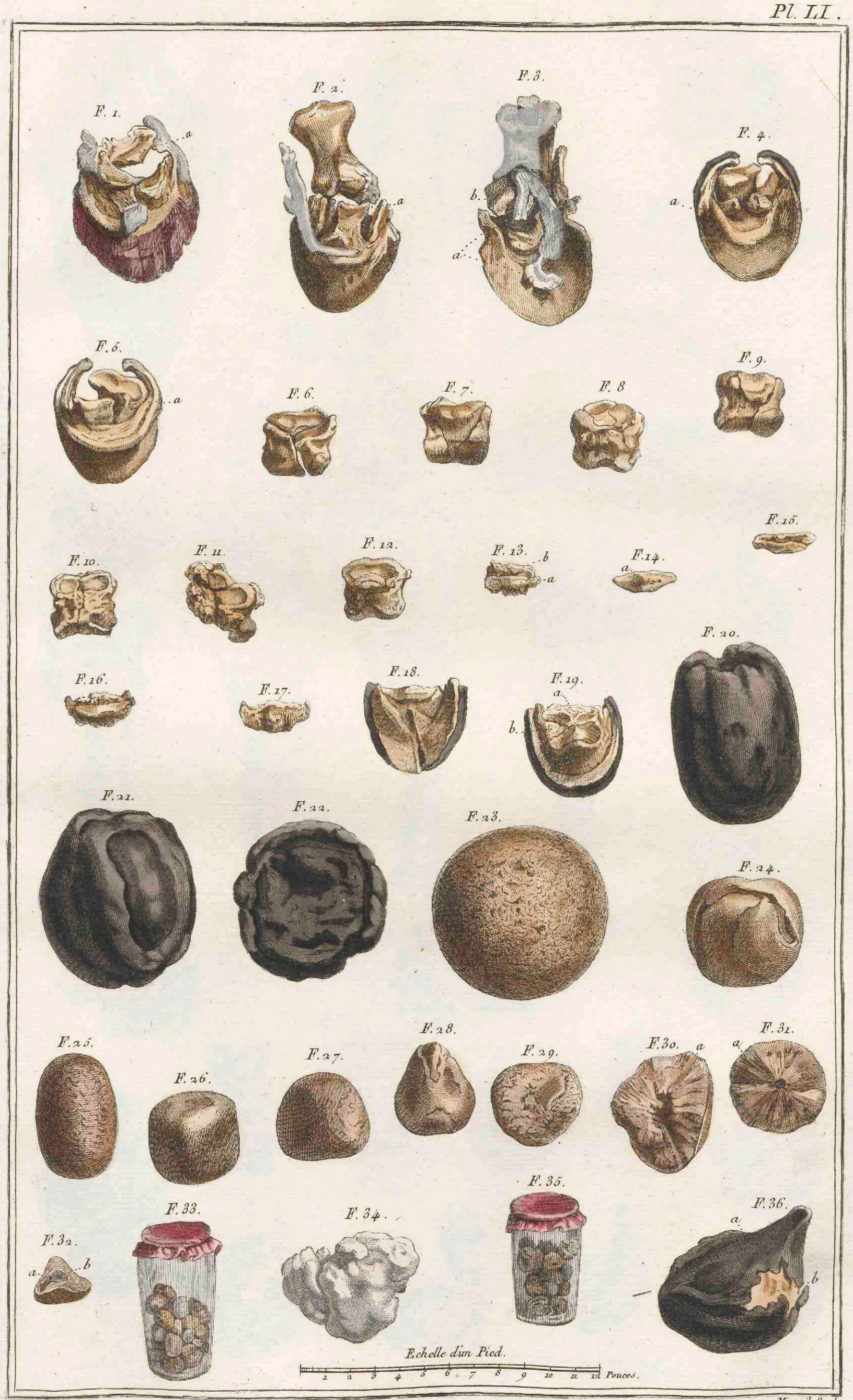

Harguinier del

Mesnil Sculp.

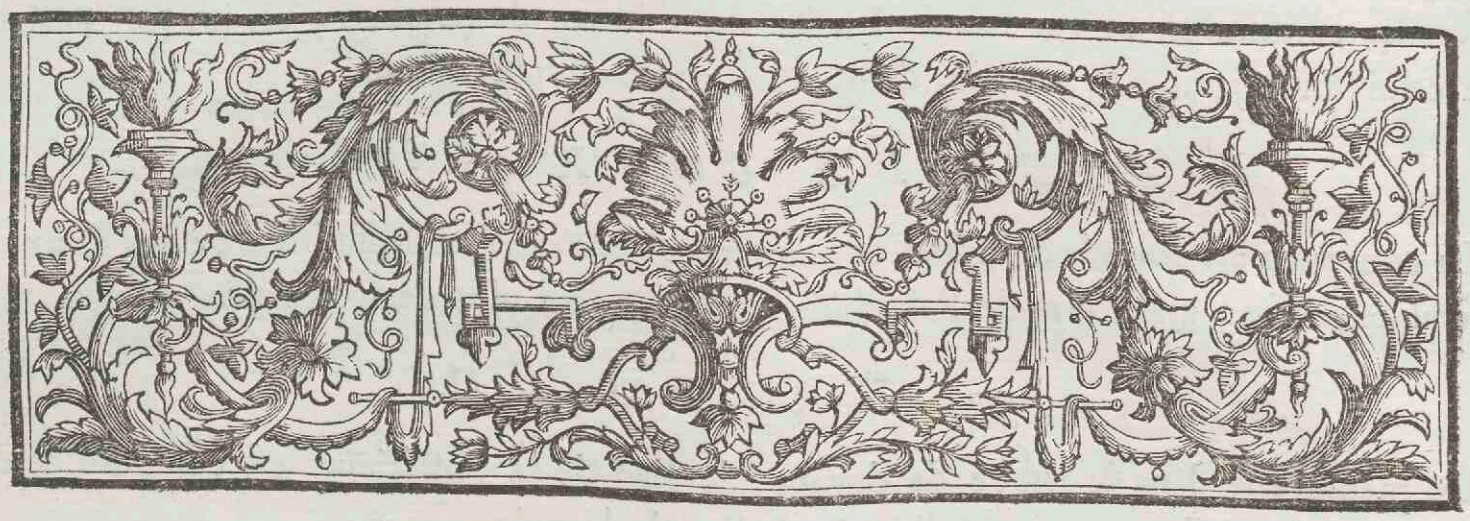

DE L'OSTÉOLOGIE FRAÎCHE.

ON considère dans les os frais, la conformation externe, & la ſtructure interne des os. La conformation externe des, os comprend les cartilages, les ligamens, le périoſte, les glandes mucilagineuſes.

SECTION SECONDE.

DE LA CHONDROLOGIE.

I.°

DES CARTILAGES EN GÉNÉRAL (a)

LEs cartilages ſont des corps blancs, élaſtiques, moins durs que les os, plus durs que toutes les autres parties du corps du cheval, très peu tranſparens ou diaphanes, ſitués en différens endroits.

On diſtingue deux ſortes de cartilages ; l'une articulaire, & l'autre non articulaire.

La première ſe trouve aux extrémités des os longs, & dans toutes les articulations diarthrodiales. Ces cartilages ſont liſſes, polis, ſont corps avec l'os, & ne ſont compoſés que d'une ſeule pièce. On y diſtingue difficilement des trous & des vaiſſeaux ſanguins. Ils ſont humectés par la ſynovie, & ſe meuvent ſur les cartilages voiſins.

Les autres cartilages ſont placés ſur le corps des os ; les uns ſervent de paroi pour garantir des parties plus délicates, tel que le cartilage du pied : d'autres ſervent comme d'entonnoir pour conduire les ſons & le fluide aërien, tels que ceux des oreilles, & du larynx ; d'autres ſervent à ſéparer différentes parties, telle que la cloiſon du nez, &c. . . . . Ces cartilages diffèrent de ceux des articulations, en ce qu'ils ne ſont point par couches, que pour l'ordinaire ils ne ſont pas adhérents aux os, qu'ils y ſont attachés par des ligamens ou pluſieurs fibres ligamenteuſes, qu'ils ſont beaucoup moins liſſes, qu'ils ſont percés

(a) Tous les anatomiſtes ſe ſont étendus ſur les cartilages, ayant regardé cet objet comme eſſentiel : M. Bourgelat a eu ſans doute de bonnes raiſons pour ne pas être de leur avis, puiſqu'il n'a donné qu'un très petit détail ſur cette partie du ſquéléte.

d'une

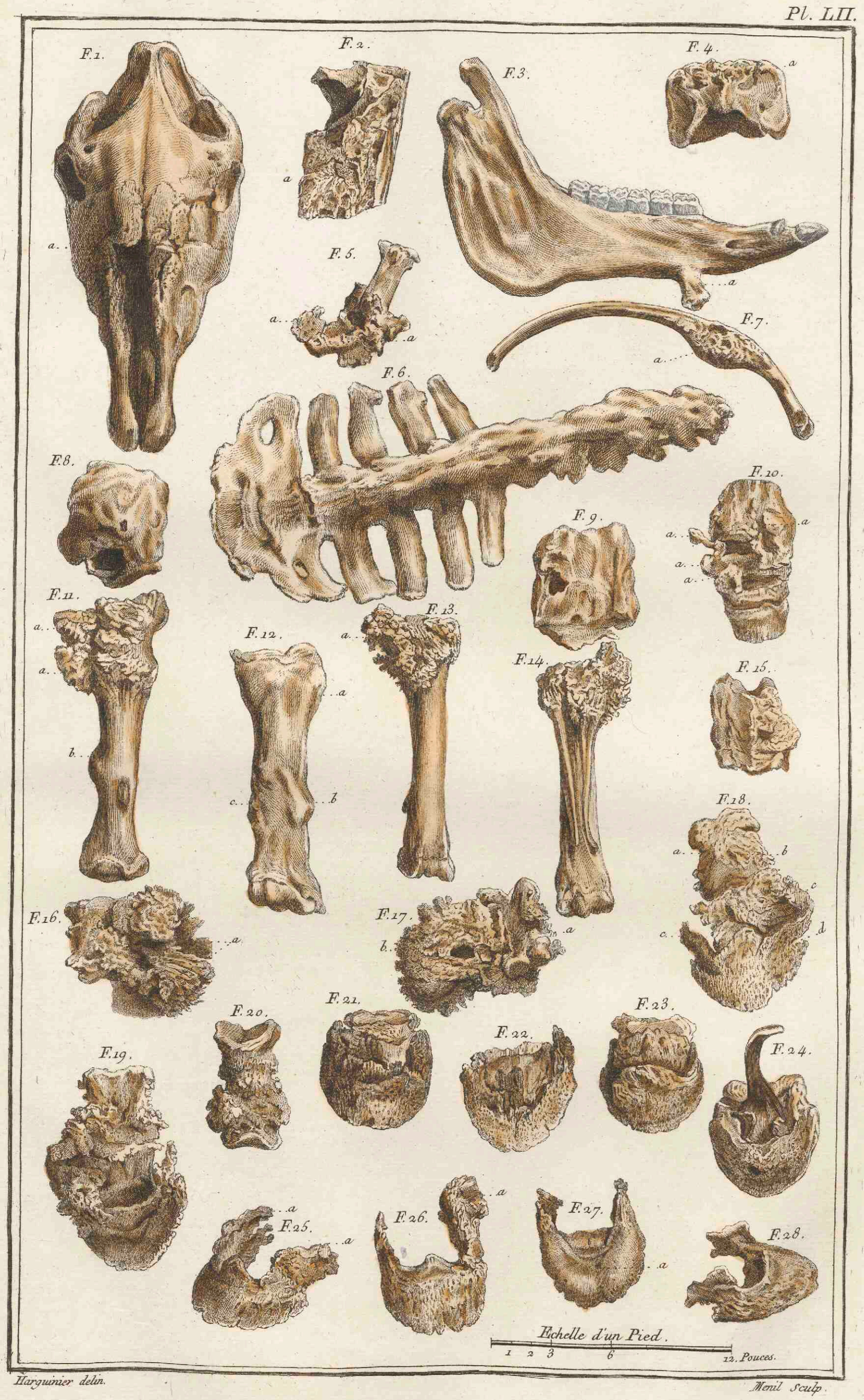

Harguinier delin. Menil Sculp.

d'une infinité de petits trous pour donner paſſage à des vaiſſeaux ſanguins, qu'ils ſont plus ou moins épais dans certains endroits que dans d'autres ; enfin, ils diffèrent par leur grandeur, par leur figure & par leurs uſages.

Il y a encore une troiſième eſpèce de cartilages qui participe des ligamens ; tels ſont ceux d'entre l'articulation du fémur avec le tibia, nommés ligamens croiſés ; le cartilage ligamenteux intermédiaire de la mâchoire inférieure, de même que les extrémités de quelques tendons, leſquelles ſont en partie cartilagineuſes, ou pour mieux dire, leſquelles ſont recouvertes de lames cartilagineuſes : ceux-ci diffèrent des non articulaires, en ce qu'ils ſont humectés d'une ſynovie tendineuſe, dont nous parlerons en faiſant la deſcription des muſcles en particulier.

Les cartilages articulaires des vieux chevaux s'uſent ; ce dont on s'apperçoit aiſément en ouvrant les articulations : dans bon nombre de chevaux en effet, il ne m'a pas été poſſible d'enlever avec le ſcalpel, de l'extrémité des os, la plus mince lame cartilagineuſe ; j'ai même trouvé que les os étoient uſés, liſſes & polis.

J'ai toujours remarqué que les plaies d'articulation ſe guériſſoient plus facilement dans les vieux chevaux que dans les jeunes : l'expérience me l'a plus d'une fois démontré dans les clous de rue, ſur l'os de la noix, dans l'articulation de cet os avec l'os du pied, dans l'articulation des os du genou & du graſſet.

Les cartilages non articulaires au contraire ne s'uſent point, & quelques-uns ſont expoſés à s'oſſifier avec l'âge ; telles ſont la cloiſon du nez vers ſa partie ſupérieure, les cartilages du larynx, ceux des côtes, celui de l'omoplate. Mais les cartilages des oreilles, non plus que ceux du pied ne s'oſſifient jamais (*a*) & rarement celui du ſternum.

I I.°

DES CARTILAGES EN PARTICULIER.

Les cartilages articulaires étant les mêmes par-tout, il eſt inutile de revenir ſur leur deſcription ; ce que nous en avons dit dans l'oſtéologie ſeche, en parlant des ſurfaces cartilagineuſes & de leur forme, eſt ſuffiſant pour en avoir une idée nette & préciſe.

(*a*) Quoique M. Bourgelat diſe, *pag.* 53, que le cartilage de l'os du pied s'oſſifie avec l'âge, nous oſons aſſurer que le fait ne nous a pas paru conforme à l'expérience. La vieilleſſe n'a aucune part à cette oſſification, qui, ſi elle a lieu, ne ſurvient jamais qu'à la ſuite de quelqu'accident. *Voyez* la pathologie, au mot *Forme*.

Hargunier del.

ARTICLE PREMIER.

DES CARTILAGES DE LA TÊTE,

OU

SUPER-PHARYNGIENS DE LA MÂCHOIRE SUPÉRIEURE.

EN avant de l'os pierreux du temporal, à côté des apophyſes ſtyloïdes, partent deux petites bandes cartilagineuſes, leſquelles en s'élargiſſant montent ſur le corps de l'os ſphénoïde, puis ſe rapprochent & diminuent de largeur ſur les os ptérygoïdiens, & forment une cloiſon qui ſépare l'arrière-bouche d'avec une cavité ſpacieuſe, ſituée derrière le pharynx: la propriété de cette large cavité eſt de donner au larynx, l'aiſance de ſe retirer en arrière, & à la tête, celle de ſe fléchir. L'uſage de ces deux cartilages eſt de laiſſer paſſer l'air qui entre ou qui ſort du larynx pour enfiler les foſſes naſales, ou pour conduire les alimens dans le pharynx.

DES CARTILAGES DES OREILLES.

Trois cartilages compoſent l'oreille: le premier ſe nomme la cuiraſſe; le ſecond, la conque ou cornet; & le troiſième, le bouclier.

La cuiraſſe, ainſi appellée à cauſe d'une eſpèce de reſſemblance avec une cuiraſſe, eſt ſituée ſur le trou auditif externe, lequel eſt bordé d'un petit cercle cartilagineux. La partie convexe de cette cuiraſſe eſt en dehors; ſa partie concave eſt en dedans; ſon bord inférieur eſt arrondi; le ſupérieur eſt échancré, & forme par conſéquent deux pointes, qui donnent attache à deux ligamens, un de chaque côté, leſquels vont répondre à la conque de l'oreille.

La conque eſt le plus grand des trois cartilages de l'oreille. Elle a la figure d'un cornet, & celle d'une loſange, lorſqu'elle eſt déployée. Sa partie ſupérieure eſt très mince: l'inférieure eſt plus épaiſſe: elle eſt fortifiée de pluſieurs filets ligamenteux; elle eſt arrondie & fait une eſpèce de coude qui ſe replie antérieurement, & forme un conduit par lequel l'air eſt porté ſur la membrane du tympan: enſuite ce cartilage ſe prolonge en pointe, paſſe par deſſus la cuiraſſe, & va ſe terminer ſur la partie ſupérieure des glandes parotides.

Le bouclier, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, eſt ſitué à la partie antérieure de l'oreille, recouvrant en partie le muſcle crotaphite. On y conſidère deux faces; l'une convexe, & l'autre concave; celle-ci regarde le muſcle crotaphite: ſa partie inférieure eſt arrondie & mince; la ſupérieure eſt pointue & épaiſſe. Ce cartilage n'eſt attaché à la conque de l'oreille que par des portions charnues.

DES CARTILAGES DU NEZ.

On compte pour le nez cinq cartilages, dont quatre pairs, & un impair. Ce dernier s'étend depuis l'apophyſe *criſta galli* de l'os ſphénoïde, juſqu'au bord du trou palatin antérieur. Sa figure aproche d'un quarré long.

On y diſtingue deux bords principaux; un inférieur, qui eſt tranchant & ſitué en partie dans la rainure du vomer; l'autre partie eſt plus large, & s'attache ſur les engrénures des os palatins maxillaires. Une portion de ce cartilage ſe bifurque (*a*) en deux petites languettes

(*a*) Cette obſervation manque dans les *Elémens de l'art vétérinaire*, publiés en 1769. 8.°

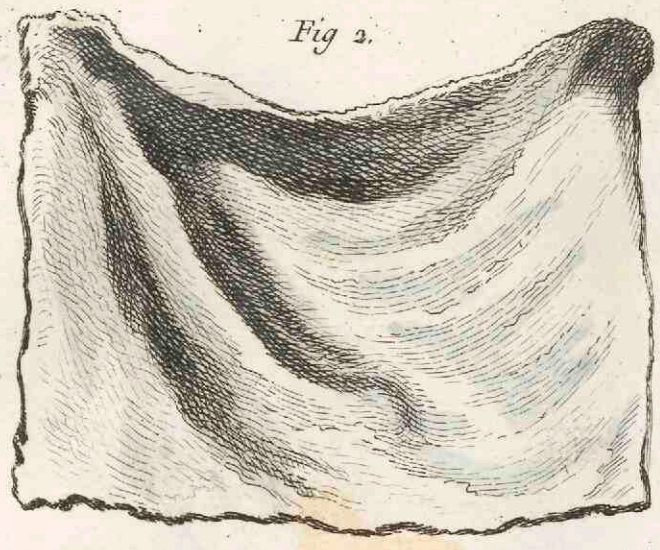

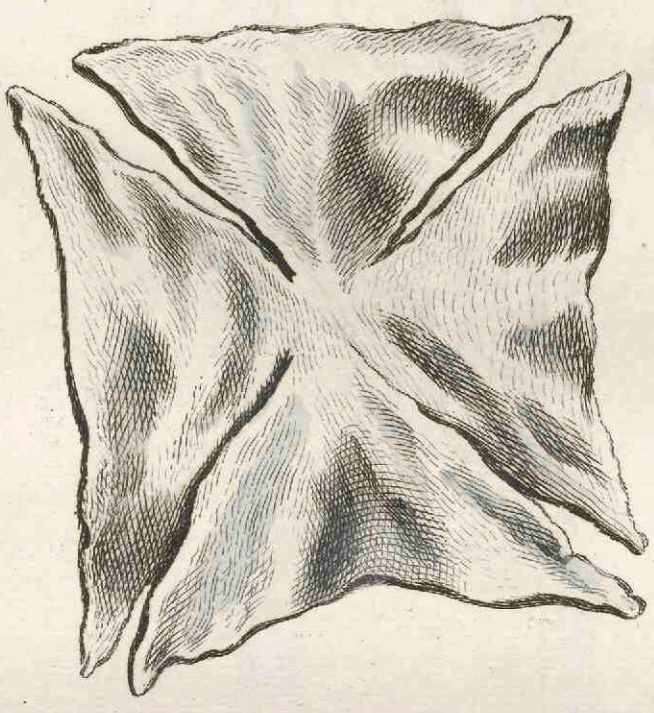

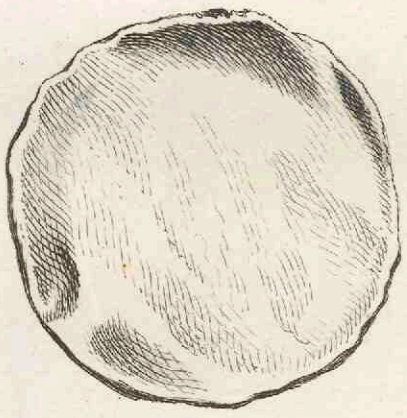

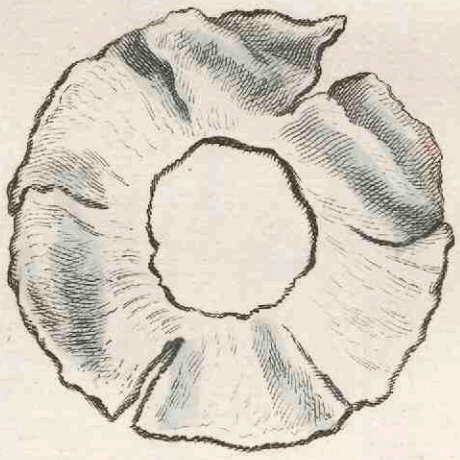

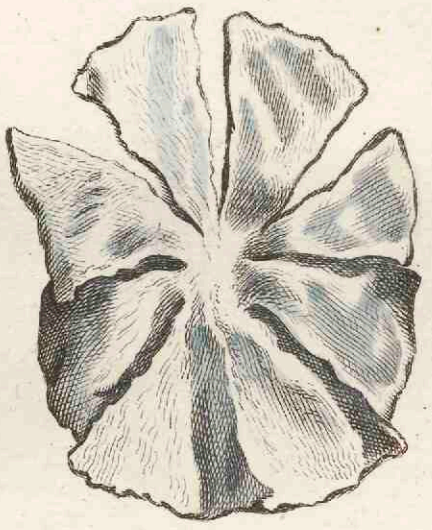

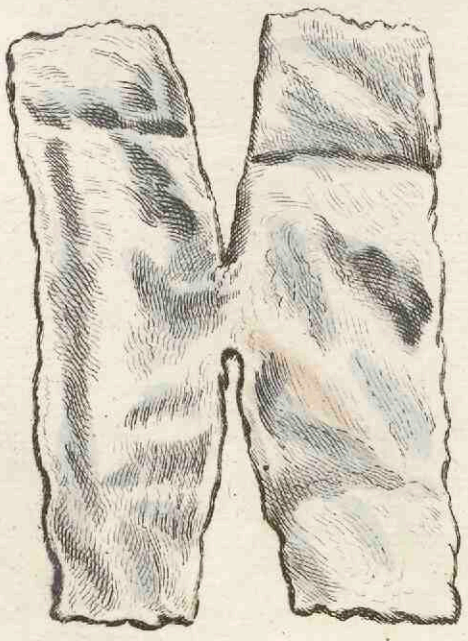

Harguinier Del.

Echelle d'un Pied.

F. A. Aveline Sculp.

vers les crochets, passe par les fentes palatines, & sert comme de soûtien au reste de la cloison.

Le bord supérieur est plus épais, il paroît dans toute sa longueur être bifurqué, & s'étendre des deux côtés des os du nez, principalement vers la pointe, où il s'élargit davantage; ensuite ce cartilage s'arrondit en venant s'unir avec les cartilages sémi-lunaires. Il est tapissé dans toute son étendue d'une membrane très forte, nommée périchondre, laquelle est recouverte de la membrane pituitaire.

L'usage de ce cartilage est de séparer les fosses nasales en deux parties égales. Il s'ossifie pour l'ordinaire dans les vieux chevaux, à l'exception de sa partie inférieure qui reste dans son état naturel.

Les cartilages pairs (*a*) sont au nombre de quatre, dont deux sont dans les narines, un de chaque côté : c'est une continuation du cornet inférieur. Les deux autres forment le bord extérieur des naseaux, & sont situés à la partie inférieure de la cloison, au-dessous de la pointe des os du nez. Joints ensemble, ils ont la figure d'un X; séparés, ils ressemblent à une esse de charron. Ils sont convexes, dans la partie où ils se joignent ensemble; larges & applatis, dans la partie supérieure; étroits & arrondis, dans l'inférieure. L'usage de ces cartilages est de maintenir l'ouverture des narines.

Les deux autres cartilages pairs sont situés à l'extrémité inférieure des cornets inférieurs du nez (*b*); ils ont la figure d'un S, sont un peu arrondis, & placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de bas en haut. Ils sont aussi revêtus d'un périchondre, lequel est recouvert de la duplicature de la peau vers les narines. Leur usage est de modifier l'air, de peur qu'il n'entre dans les narines avec trop d'impétuosité.

DE L'ONGLÉE, ET DU CARTILAGE NOMMÉ TROCHLÉE.

L'onglée est une pièce cartilagineuse, triangulaire, située dans l'orbite vers le grand angle de l'œil. La ligne que l'on voit, en écartant les paupières, est noirâtre & mince; son extrémité postérieure forme un angle assez épais. Ce cartilage prend la forme de l'œil, c'est-à-dire, que la partie qui y touche est concave, & que celle qui regarde l'orbite est convexe. Ce cartilage n'est tenu dans l'orbite que par la duplicature de la conjonctive.

Son usage est de tenir lieu de doigt au cheval pour chasser les ordures qui sont dans l'œil; son mouvement lui vient de la contraction des muscles retracteurs de l'œil, qui en retirant le globe dans le fond de l'orbite, obligent ce cartilage à se porter en avant, attendu que le globe prend sa place, à cause de l'étroitesse de l'orbite dans sa partie postérieure (*c*).

Du côté du grand angle dans l'orbite, il y a un cartilage arrondi (*d*), de la forme d'une grosse lentille, lequel par ses côtés est attaché à l'orbite par des bandes ligamenteuses. Ce cartilage forme une poulie que l'on appelle trochlée & qui laisse passer le muscle grand oblique ou trochléateur.

Nous ne dirons rien des cartilages intermédiaires de l'articulation de la mâchoire, ni du fémur avec le tibia; on en a parlé en faisant la description des ligamens.

(*a*) M. Bourgelat n'auroit-il crû la connoissance de ces cartilages d'aucune utilité? ou, les regarderoit-il comme un prolongement de la cloison, quoiqu'ils soient toujours séparés, & attachés par un ligament?

(*b*) C'est encore une des ces parties dont M. Bourgelat ne parle pas.

(*c*) Si le mouvement de l'onglée dépend (comme le dit M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 19) de celui du globe, ce n'est surement pas de tous les mouvemens qui lui sont imprimés, ou par les muscles droits, ou par les muscles obliques; si cela étoit, il faudroit dire que l'onglée paroît toujours sur le globe; ce qui n'est pas vrai; il ne l'est pas davantage d'avancer spécialement que ce recouvrement se fait, quand le globe est déterminé du côté du grand angle. Quant à la paupière elle n'y a aucune part, puisque le cartilage n'y est point adhérent, comme l'assure pourtant M. Bourgelat.

(*d*) M. Bourgelat se contente de nommer ce cartilage sans en donner la description & sans en marquer la situation.

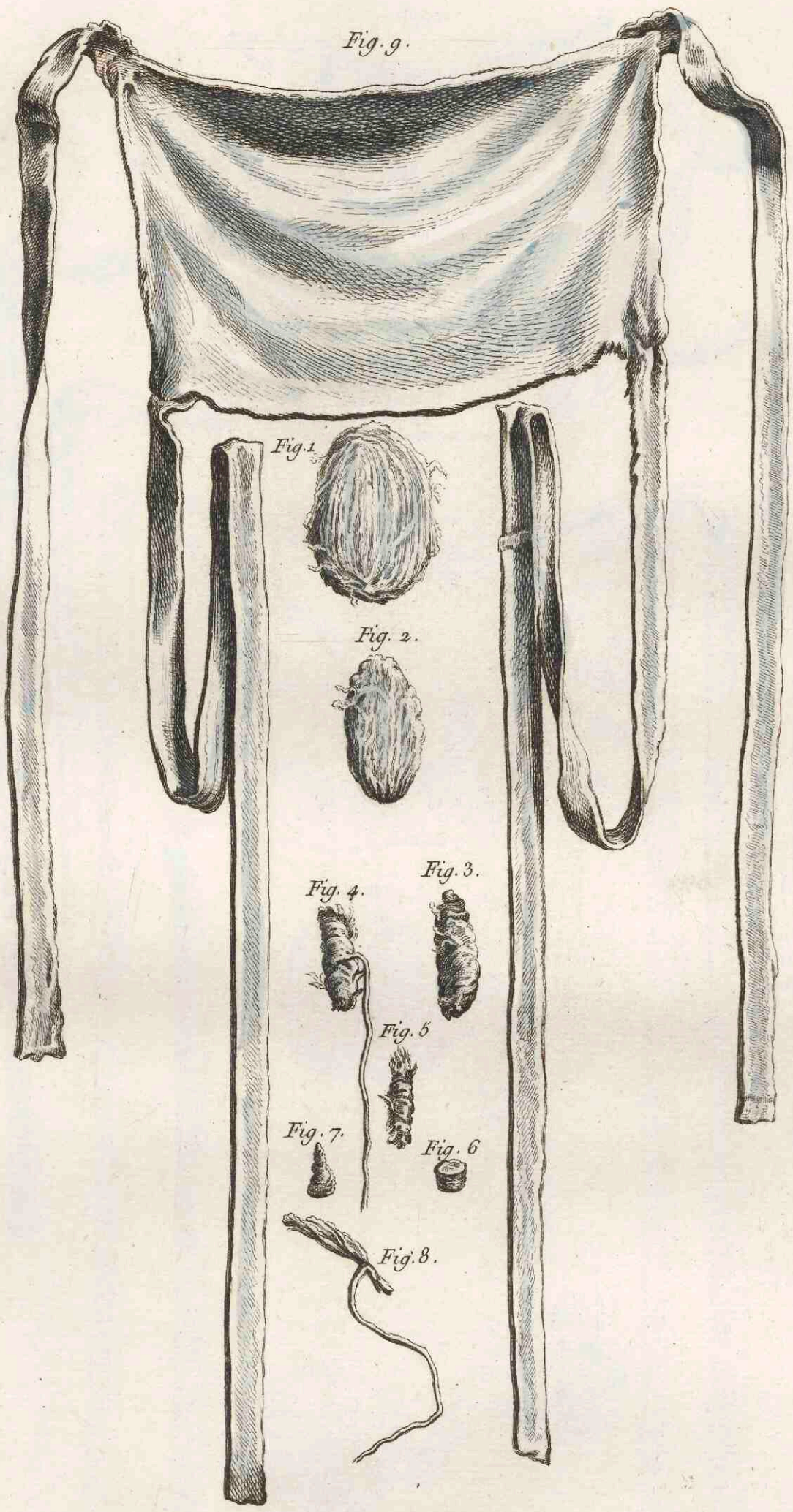

Harguinier Del.

F. A. Aveline Sculp.

Echelle d'un Pied.

3 po. 6 po. 1 Pied.

ARTICLE DEUXIÈME.

DES CARTILAGES DU TRONC.

DES CARTILAGES DU LARYNX.

LE larynx eſt la partie ſupérieure de la trachée artère ou conduit aërien. Son ouverture eſt ſituée au fond de l'arrière-bouche. Il eſt compoſé de cinq cartilages, qui ſont le thyroïde, le cricoïde, les deux aryténoïdes, & l'épiglotte.

Le cartilage thyroïde eſt le plus conſidérable de ceux qui forment le larynx : il a la figure d'un corſet d'enfant. Son corps, qui eſt ſitué ſupérieurement, eſt épais & arrondi, convexe en dehors, concave en dedans, & inégal pour l'attache des ligamens qui l'uniſſent avec l'épiglote. On diſtingue à ce cartilage deux faces latérales ; chaque face eſt quarrée, & a par conſéquent quatre bords, un ſupérieur, un inférieur, un antérieur & un poſtérieur. Sur l'angle, qui eſt formé par le bord ſupérieur & poſtérieur, on conſidère une petite facette cartilagineuſe articulaire, ſur laquelle ſe meuvent les branches de la fourchette de l'os hyoïde. A l'angle inférieur, produit par ſon bord poſtérieur, on remarque deux prolongemens pareillement articulaires, avec une petite facette pour ſe mouvoir ſur le cartilage cricoïde ; d'ailleurs ce cartilage eſt uni ſupérieurement avec les branches de la fourchette de l'os hyoïde par une membrane ligamenteuſe ; inférieurement, il l'eſt de même avec le cartilage cricoïde ; antérieurement, il l'eſt avec ſon autre face par une bande ligamenteuſe beaucoup plus épaiſſe ; poſtérieurement, il donne attache au pharynx.

Le cartilage cricoïde eſt ſitué inférieurement à celui-ci. Il a la figure d'une bague dont le chaton eſt placé poſtérieurement, & l'anneau ſitué en devant : ſa partie antérieure eſt plus étroite, & paroît comme échancrée ; ce qui ſemble fait ainſi par la nature, pour faciliter le mouvement du cartilage thyroïde ſur lui. La face poſtérieure, ou, pour mieux dire, la face externe du chaton eſt arrondie en dos-d'âne, & ſéparée par une crête. On y conſidère quatre faces cartilagineuſes articulaires, dont deux ſituées en haut, pour s'articuler avec les cartilages aryténoïdes, & deux inférieurement à celle-ci, pour s'articuler avec l'angle inférieur du cartilage thyroïde. La partie inférieure de ce chaton forme trois petites pointes cartilagineuſes ſéparées les unes des autres par des échancrures.

Les aryténoïdes ſont deux petits cartilages d'une figure priſmatique ſitués poſtérieurement au-deſſus de ce dernier, & ſe portant un peu en dedans du larynx : c'eſt à la réunion de ces deux cartilages que l'on donne le nom de glotte (*a*) ; ainſi, comme priſmatique, on y conſidérera trois faces ; une, qui regarde la face du thyroïde ; une, qui regarde ſa congénère, & l'autre, les vertèbres du cou : la première face & la dernière ſont ſéparées par une crête élevée qui forme deux foſſes ; la partie ſupérieure eſt mince & ſe recourbe en arrière ; elle fait avec ſa congénère une gouttière que l'on nomme la glotte ; ſon extrémité inférieure, un peu en deſſous, a deux facettes articulaires qui ſe meuvent ſur le cricoïde.

L'épiglotte eſt cette portion cartilagineuſe qui a la forme d'une hallebarde [*Voyez* ſa figure]. Elle eſt ſituée en dedans du cartilage thyroïde : on y diſtingue un corps & deux

(*a*) C'eſt ce qu'ont dit, & ce que diſent tous les anatomiſtes. Il n'y a que M. Boutgelat qui ait cru appercevoir de l'erreur dans cette aſſertion, &c. Je ne me perſuade pas que cette découverte puiſſe être adoptée.

branches.

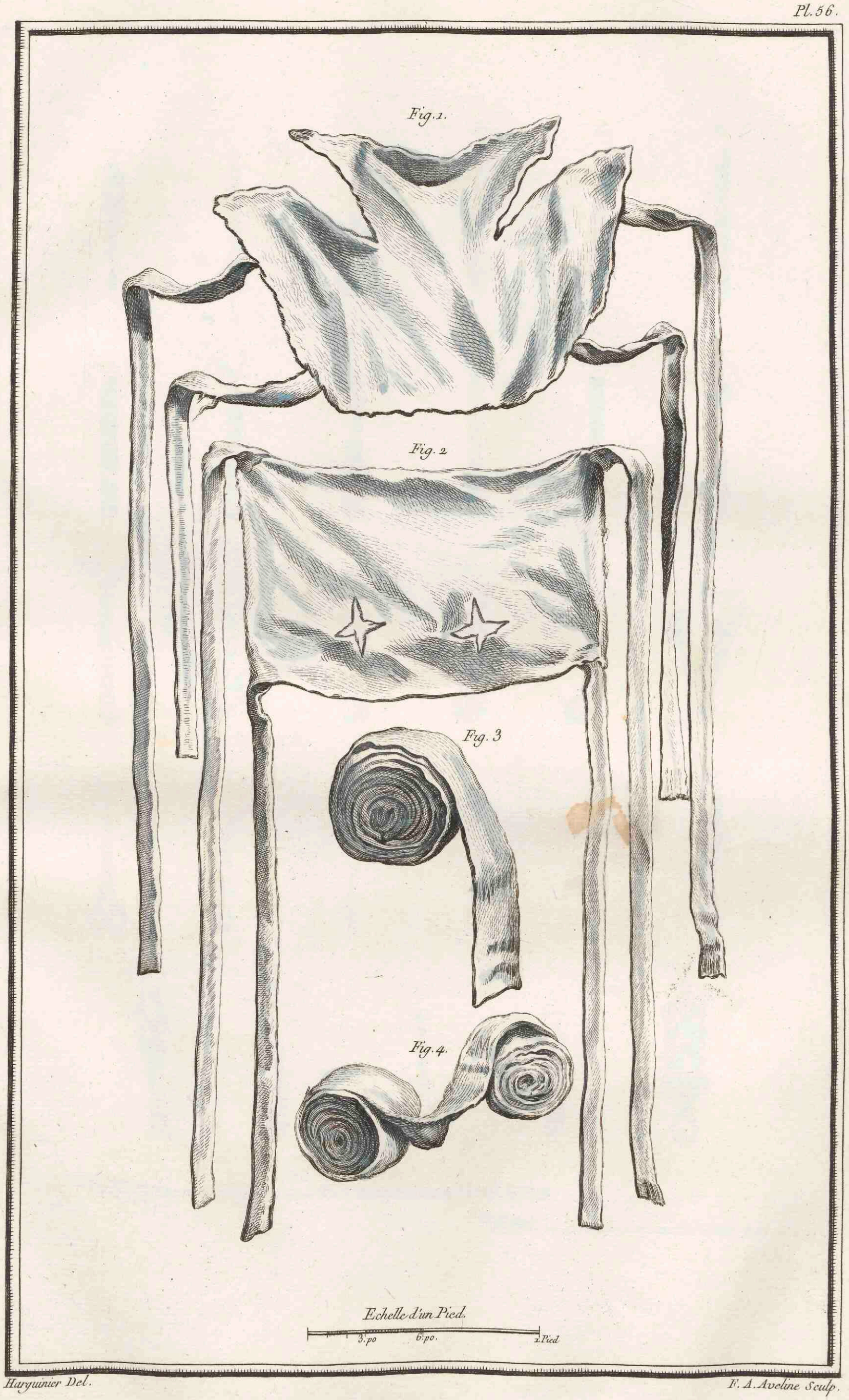

Hargunier Del.

F. A. Aveline Sculp.

branches. Son corps eſt la partie la plus conſidérable : il a la figure d'une petite languette ; ſa pointe s'éleve en deſſus du cartilage thyroïde, & ſe recourbe en arrière : ſes branches ſont ſituées en bas, & poſées horizontalement ; elles ſont arrondies, & ſe portent de devant en arrière.

L'épiglotte eſt attachée par des trouſſeaux de fibres ligamenteuſes. Son uſage eſt de fermer exactement le larynx dans le temps que les alimens paſſent dans le pharynx.

DE LA TRACHÉE-ARTÈRE ET DES BRONCHES DU POUMON.

La trachée-artère eſt le principal conduit aërien qui s'étend depuis le cartilage cricoïde, juſque dans les poumons, où il ſe bifurque, & ſe diviſe en un grand nombre de ramifications, auxquelles on donne le nom de bronches. La trachée-artère eſt formée de pluſieurs anneaux cartilagineux, fermés antérieurement, & unis en arrière par une membrane ligamenteuſe. Les deux extrémités de ces anneaux ſont plus larges & plus minces que la partie antérieure. Le premier & le ſecond anneau diffèrent des autres, en ce qu'ils ſont plus larges dans leurs parties latérales que dans leurs parties moyennes. Les extrémités de ces anneaux gliſſent les unes ſur les autres ; ce qui augmente ou diminue le diamètre de la trachée artère dans les temps d'inſpiration ou d'expiration.

Après avoir fait quelque chemin dans la poitrine, la trachée-artère ſe bifurque en deux principales branches, leſquelles, à leur tour, ſe diviſent & ſe ſubdiviſent en une infinité de rameaux connus ſous le nom de bronches. Ces bronches ſont compoſées de trois quarts d'anneaux qui, poſés en différens ſens, forment des anneaux parfaits ; ils diffèrent en cela des anneaux de la trachée-artère ; ils en diffèrent encore, en ce qu'ils ſont pointus à leurs extrémités, & plus ou moins larges dans leurs parties moyennes. L'extrémité des vaiſſeaux aëriens eſt compoſée de petites membranes pluſtot ligamenteuſes que cartilagineuſes, leſquelles ſe changent imperceptiblement en des véſicules pulmonaires.

DES CARTILAGES DES CÔTES.

Les côtes, à leurs extrémités, ſont revêtues de cartilages : l'un, qui eſt articulaire à l'égard de toutes les côtes, & qui ſe joint avec les vertèbres dorſales ; l'autre, auſſi articulaire, mais ſeulement à l'égard des neuf premières côtes, s'unit avec le ſternum : les cartilages non articulaires ne ſont que pour les neuf côtes dernières ; ils vont ſe joindre avec le cartilage des vraies côtes. La ſtructure de ces cartilages eſt un peu différente de celle de tous les cartilages dont nous venons de parler : ils ſont compoſés de divers lobules qui, dans l'intervalle contiennent une eſpèce de parenchyme, qui leur donne la ſoupleſſe dont ils ſont doués. Ils diffèrent les uns des autres, en grandeur & en forme ; par exemple, le cartilage de la première côte eſt très court, & ſemblable par ſon extrémité aux cartilages articulaires ; il eſt arrondi en manière de tête, & s'articule dans une pareille facette du ſternum ; ce qui prouve qu'elle eſt faite pour ſe mouvoir, & qu'elle ſe meut réellement (*a*). Le ſecond cartilage de la ſeconde côte eſt plus applati & plus long. Le troiſième eſt plus allongé. Les ſuivans (*b*) augmentent de même en longueur ſucceſſivement, juſqu'à la neuvième côte ; ils perdent enſuite de leur groſſeur, & ſe terminent en pointe aux cartilages des vraies côtes, de façon que le cartilage de la dernière côte eſt auſſi court que celui de la quatrième ou cinquième des vraies. Indépendamment des ligamens qui les retiennent, ces cartilages ſont enveloppés de différens plans de fibres qui leur donnent toute la force qu'ils ont, & qui ne ſont autre choſe que leur périchondre.

(*a*) M. Bourgelat ne décrit point ces cartilages.
(*b*) Notre auteur ne parle pas plus de ceux-ci que des précédens.

DES CARTILAGES DU STERNUM.

Quoiqu'on ait déjà traité des cartilages du ſternum dans l'oſtéologie, il eſt à propos néanmoins d'en parler ici.

Le cartilage, qui tient les ſix pièces oſſeuſes réunies enſemble, s'étend depuis la partie antérieure de cet os, juſqu'à la partie poſtérieure. Sa forme eſt celle qui a déjà été décrite; il eſt tranchant inférieurement, ſaillant antérieurement, & applati ſur ſes côtés; il l'eſt auſſi poſtérieurement, mais de bas en haut: il eſt très mince dans ſon bord, & a la figure d'une palette. Cette extrémité a retenu le nom d'appendice xiphoïde (*a*). Ce cartilage eſt revêtu, dans quelques endroits, d'un périchondre; dans d'autres, la terminaiſon des parties charnues en fait fonction. C'eſt à cet os que vont ſe joindre de chaque côté les neuf premières côtes.

(*a*) Après avoir diſſéqué autant que l'a fait M. Bourgelat, comment ſe peut-il faire qu'il croie ce cartilage pointu? pour nous, nous l'avons toujours vu très arrondi & très large.

ARTICLE TROISIÈME.

DES CARTILAGES DES EXTRÉMITÉS.

DES CARTILAGES DE L'ÉPAULE.

L'Omoplate eſt bordée à ſa partie ſupérieure d'un cartilage (*a*) très large, mais fort mince & arrondi dans ſon bord à ſon inſertion ſur l'os; il eſt de la même épaiſſeur que lui; il eſt convexe extérieurement, concave intérieurement, & percé à ſa partie ſupérieure de pluſieurs petits trous, qui donnent paſſage à des vaiſſeaux ſanguins; extérieurement, il eſt attaché à l'os par un ligament très fort, qui part de l'épine de l'omoplate, & qui s'épanouit ſur preſque tout le cartilage, en forme d'éventail. Il y a encore quelques fibres ligamenteuſes qui viennent de la foſſe poſtépineuſe; outre cela, le périoſte, ſe continuant par-deſſus l'omoplate, va former le périchondre. La face interne eſt maintenue à l'os par des fibres ligamenteuſes particulières, qui partent d'un angle de l'os, pour ſe rendre à l'autre en forme d'arc: la continuation du périoſte fait auſſi fonction de ligament.

DES CARTILAGES DU PIED.

Les os du pied, tant de devant que de derrière, ſont revêtus à leurs parties latérales en dedans & en dehors, d'un cartilage (*b*) qui eſt très épais à l'endroit de ſon attache à l'os du pied, & très mince à ſa partie ſupérieure, où cette portion cartilagineuſe a la figure d'un éventail. Ce cartilage eſt en partie dans le ſabot, & en partie dehors. Sa conſtruction n'eſt pas la même par-tout; derrière les apophyſes latérales de l'os du pied, & à la pointe du talon, il eſt compoſé de différens petits paquets unis par de petites fibres ligamenteuſes & cellulaires, & eſt percé de pluſieurs petits trous; antérieurement, & hors du ſabot, il eſt d'une ſeule pièce.

Il eſt attaché à l'os extérieurement, par des fibres qui partent au-deſſous de l'apophyſe latérale de l'os du pied; & intérieurement, par d'autres fibres éparſes çà & là, qui rempliſſent les parties latérales de la concavité de l'os du pied.

(*a*) Ce cartilage feroit-il inconnu à M. Bourgelat, puiſqu'il n'en donne pas la deſcription?

(*b*) On ne trouve point non plus dans l'ouvrage de M. Bourgelat la deſcription de ce cartilage, qu'il eſt ſi eſſentiel de connoître, à cauſe des différens accidens où le pied eſt expoſé, & dont ſouffrent les cartilages de cette partie.

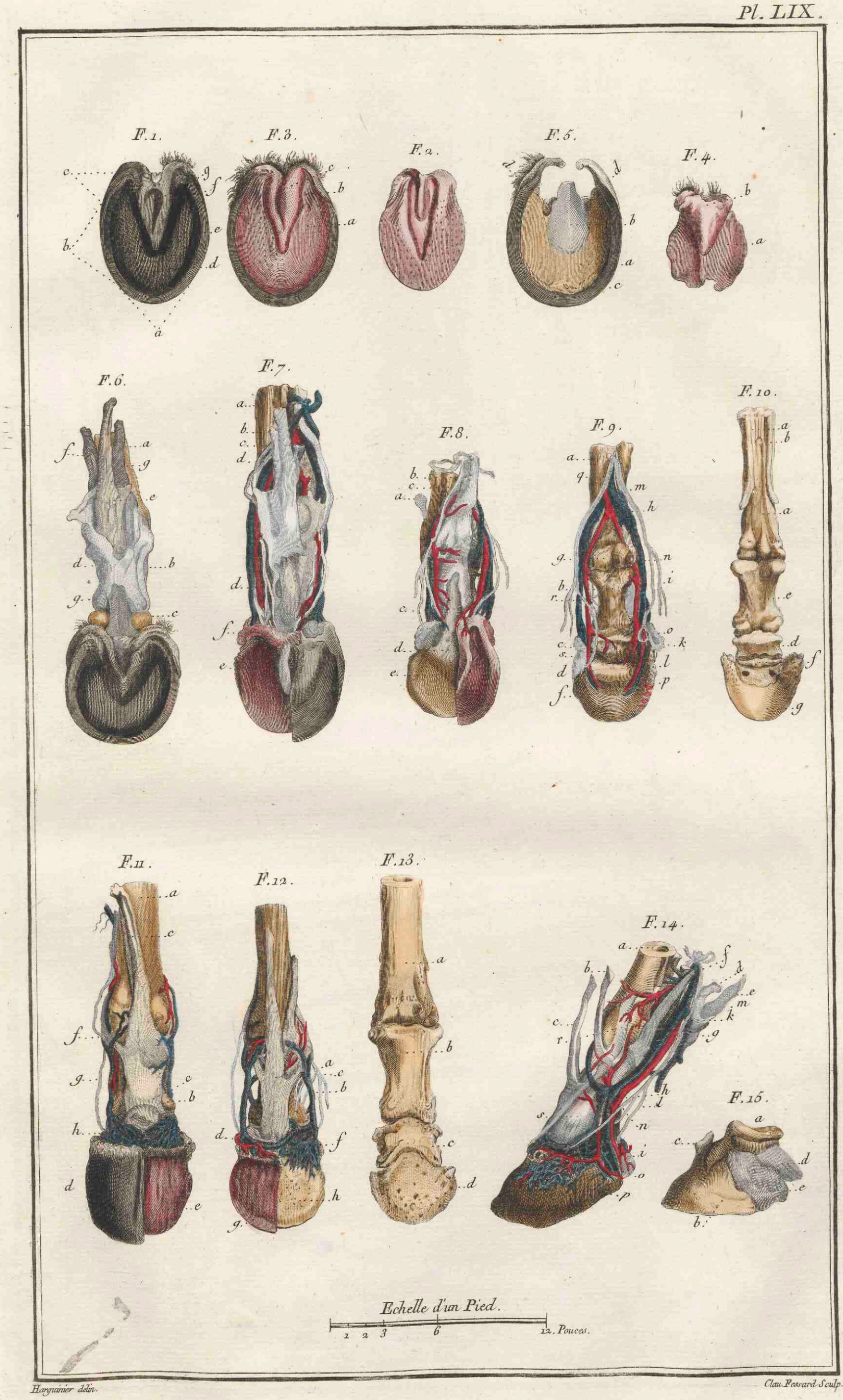

Harguinier delin. Clau. Pessard Sculp.

SECTION TROISIÈME.

DE LA SYNDESMOLOGIE

OU

TRAITÉ DES LIGAMENS.

DES LIGAMENS EN GÉNÉRAL (a).

LEs ligamens, en général, ſont des trouſſeaux de fibres blanchâtres; ils ſont moins durs, plus fléxibles, moins élaſtiques, & compoſés de pluſieurs paquets filamenteux très ſerrés. Les uns ſont longs & ronds extérieurement, & applatis du côté de l'articulation; ils ſont la fonction de cordon: d'autres ſont plats, & ſervent comme d'enveloppes ou de bandelettes. L'uſage de tous les ligamens eſt de contenir, ſoit des parties dures, ſoit des parties molles. C'eſt de ces premiers, qu'il eſt ici queſtion.

Il y a des ligamens de deux ſortes de ſubſtances. Les uns ſont jaunâtres & compoſés de fibres parallèles entr'elles, qui forment comme de petits paquets ſéparés; ils ſont deſtinés à contenir les os, & même les parties molles; par la ſimple ébullition, ils ne deviennent point mucilagineux, comme les tendons & les ligamens des extrémités, &c.... dont nous allons parler; ils reſſemblent au contraire à l'amiante, ils ne changent ni de forme ni de couleur, & n'ont preſque point de ſoupleſſe; ce qui prouve qu'ils tiennent de la nature de l'os.

Il faut conſidérer, dans la liaiſon des os, huit eſpèces de ligamens; ſçavoir, des ligamens latéraux, des ligamens capſulaires, des ligamens croiſés, des ligamens intermédiaires, des ligamens intéroſſeux, des ligamens tranſverſaires, d'ovalaires & de ſuſpenſeurs. La pluſpart de ces ligamens s'attachent à des os ſolides; d'autres, s'attachent d'une part à des os mobiles, tels que les ligamens de la rotule au tibia, des os ſéſamoïdes du boulet au paturon; d'autres, ſont ſitués dans des articulations, tels que les ligamens croiſés, les ovalaires de la mâchoire inférieure, & quelques-uns de l'articulation du genou & du jarret.

De tous ces ligamens, il en eſt de grands & de petits: il en eſt de communs & de propres. Du nombre des communs, ſont le ligament vertébral ſupérieur, le vertébral inférieur; le ligament commun du ſternum, & les ligamens communs des articulations du genou & du jarret.

On compte parmi les propres, le ligament capſulaire de l'omoplate avec l'humerus, du fémur avec la cavité cotyloïde du baſſin, &c.....

Les ligamens des parties molles ſont de différentes formes; il y en a de communs, de particuliers, de longs, d'étroits, d'annulaires, de tranſverſaires, &c....

La nature des ligamens eſt de deux ſortes: les uns ſont jaunâtres, & les autres blancs; les premiers ſe trouvent ſur les muſcles du bas-ventre, & en dedans de l'épaule; ces ligamens ſervent, comme nous l'avons dit, à contenir les parties molles: parmi les ligamens qui ſervent aux os, il n'y a que le ligament vertébral ſupérieur qui ſoit de cette nature.

(a) M. Bourgelat auroit-il regardé comme inutile la deſcription des ligamens? car il n'en parle, ni en général, ni en particuler.

DES

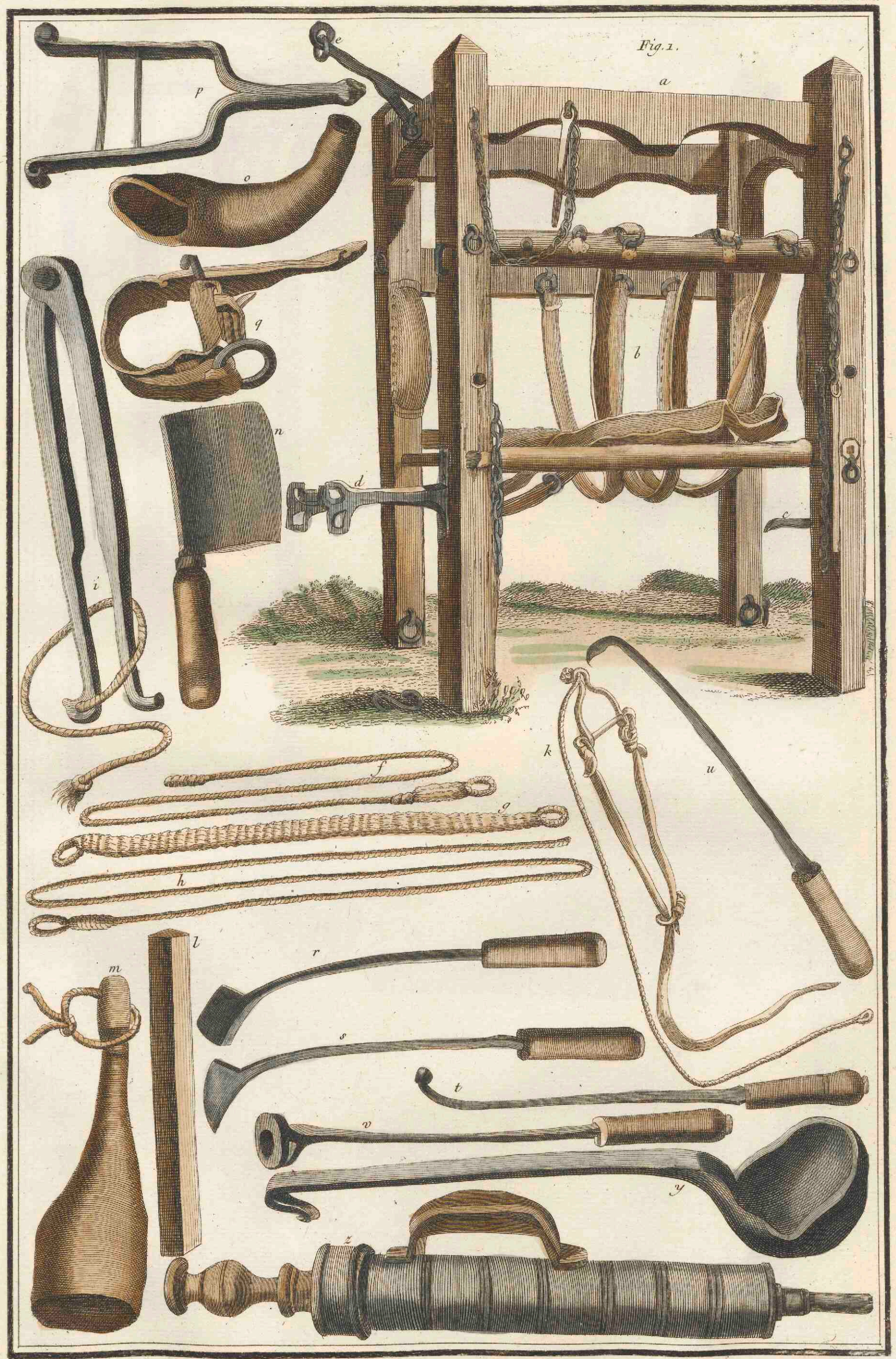

Harguinier del.

DES LIGAMENS EN PARTICULIER.

ARTICLE PREMIER.

DES LIGAMENS DE LA MÂCHOIRE SUPÉRIEURE, QUI S'UNISSENT AVEC L'INFÉRIEURE.

LA mâchoire inférieure eſt unie avec la ſupérieure, par ſes condyles ; elle l'eſt avec l'os écailleux du temporal derrière & en deſſous de l'arcade zygomatique, par deux ligamens, un poſtérieur, & un capſulaire ; le poſtérieur s'attache derrière l'apophyſe zygomatique, & va ſe terminer derrière les condyles de la mâchoire, un peu en dedans : le capſulaire s'attache tout autour des bords de la partie cartilagineuſe de ces deux os, & à une portion en partie cartilagineuſe, & en partie ligamenteuſe, qui eſt d'une forme ovalaire : cette portion eſt comme flottante dans l'articulation, & paroît fort inutile ; je crois cependant qu'elle donne à la mâchoire la facilité de ſe retirer en arrière.

DES LIGAMENS DE L'OS HYOIDE.

Les grandes branches de l'os hyoïde tiennent à l'os pierreux des temporaux, par un ligament latéral diſpoſé en manière de capſule : la partie, qui regarde ſa congénère, eſt plus forte que celle de dehors. Les petites branches ſont jointes aux grandes, par ſymphyſe ; ces mêmes branches ſont unies à la fourchette de l'os hyoïde, par deux ligamens capſulaires qui renferment de la ſynovie.

DES LIGAMENS DE LA TÊTE.

La tête tient à la première vertèbre du col, par un ligament capſulaire, & un longitudinal. Le capſulaire s'attache d'une part au-deſſus des condyles de l'occipital, & va ſe terminer enſuite au bord ſupérieur de la première vertèbre du col. Le longitudinal s'attache à la partie inférieure de l'occipital, en deſſous, entre les deux condyles ; & après avoir paſſé par-deſſus le ligament capſulaire, il va ſe terminer à la partie ſupérieure de la première vertèbre du col, à une petite facette que l'on y remarque. La tête eſt encore retenue par un ligament épineux, dont nous parlerons dans un moment.

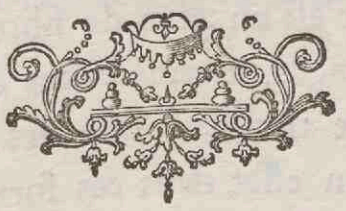

Harguinier del.

Juillet. Scul.

ARTICLE DEUXIÈME.

DES LIGAMENS DU TRONC, ET 1.° DES VERTÈBRES EN GÉNÉRAL.

LEs vertèbres en général ſont contenues par des ligamens communs & particuliers.

Les communs ſont, le ligament vertébral externe, & le vertébral interne. Le vertébral externe s'étend depuis la crête de l'occipital juſqu'à la fin de l'épine : ce ligament s'attache d'une part au-deſſous de la crête de l'occipital, par un fort lien jaunâtre, de la nature de ceux dont nous avons parlé ci-deſſus; il eſt épais, & forme en deſſus une petite gouttière qui d'abord paroît le diviſer en deux, bien qu'il ſoit ſimple & ſans diviſion ; ce cordon ſe continue vers le corps de la ſeconde vertèbre du col, où il s'unit avec un autre plan de fibres très large de la même nature, lequel prend ſon origine ſur le corps de la ſeconde, de la troiſième, de la quatrième & de la cinquième vertèbre du col ; ce ligament ſe réunit enſuite en un ſeul, devient plus fort & plus large, & va enſuite s'unir à la troiſième apophyſe des vertèbres du dos, ſe continue tout le long de l'épine, en diminuant d'épaiſſeur & de largeur. On voit, outre cela, à chaque vertèbre cervicale, un plan de fibres qui ſuit la poſition des vertèbres du col, & conſtamment d'une vertèbre à l'autre. L'uſage du ligament vertébral externe, eſt de maintenir la tête, & les vertèbres enſemble.

Le vertébral interne, à proprement parler, n'appartient qu'aux vertèbres du dos, & à celles des lombes : il eſt d'une conſtruction différente du vertébral externe, & tient de la nature des ligamens articulaires ; il s'étend depuis le ſecond ou le troiſième corps des vertèbres du dos juſqu'à l'os ſacrum. A meſure qu'il s'éloigne de ſon origine, il devient plus fort ; de manière que ſur le corps des vertèbres des lombes, il eſt beaucoup plus épais.

2.° DES LIGAMENS DES VERTÈBRES EN PARTICULIER.

La première vertèbre du col eſt unie avec la ſeconde par quatre ligamens ; ſçavoir, par un capſulaire ; par deux longitudinaux, dont l'un eſt inférieur & l'autre ſupérieur ; & par un tranſverſaire.

Le capſulaire s'attache, comme tous les ligamens de cette nature, aux bords des articulations.

Le longitudinal ſupérieur s'attache ſur le ſommet de la première vertèbre du ligament latéral, paſſe par-deſſus le capſulaire, & va ſe terminer à la partie ſupérieure du corps de la ſeconde vertèbre du col.

Le longitudinal inférieur s'attache ſur le corps de la première vertèbre, & va ſe terminer de même à la ſeconde.

La troiſième vertèbre eſt liée avec la ſeconde, par trois ligamens ; ſçavoir, deux capſulaires, qui s'attachent à la circonférence des apophyſes obliques ; & un intermédiaire, ſitué entre chaque corps des vertèbres ; c'eſt un plan de fibres circulaires, & de quelques autres plans différemment rangés. Les ligamens intermédiaires des vertèbres, du dos principalement & des lombes, ſont expoſés à être tiraillés, dans les chevaux de bât, ſur-tout dans les maillets ou limoniers ; on trouve en effet dans ces ſortes de chevaux des ankyloſes & des exoſtoſes à l'endroit de ces ligamens. Le ligament longitudinal ſupérieur, & la portion du ligament capſulaire, qui eſt deſſous, ſont ſujets à être affectés dans la maladie de taupe ; ce qui eſt ſuivi d'un très grand danger. *Voyez* Taupe.

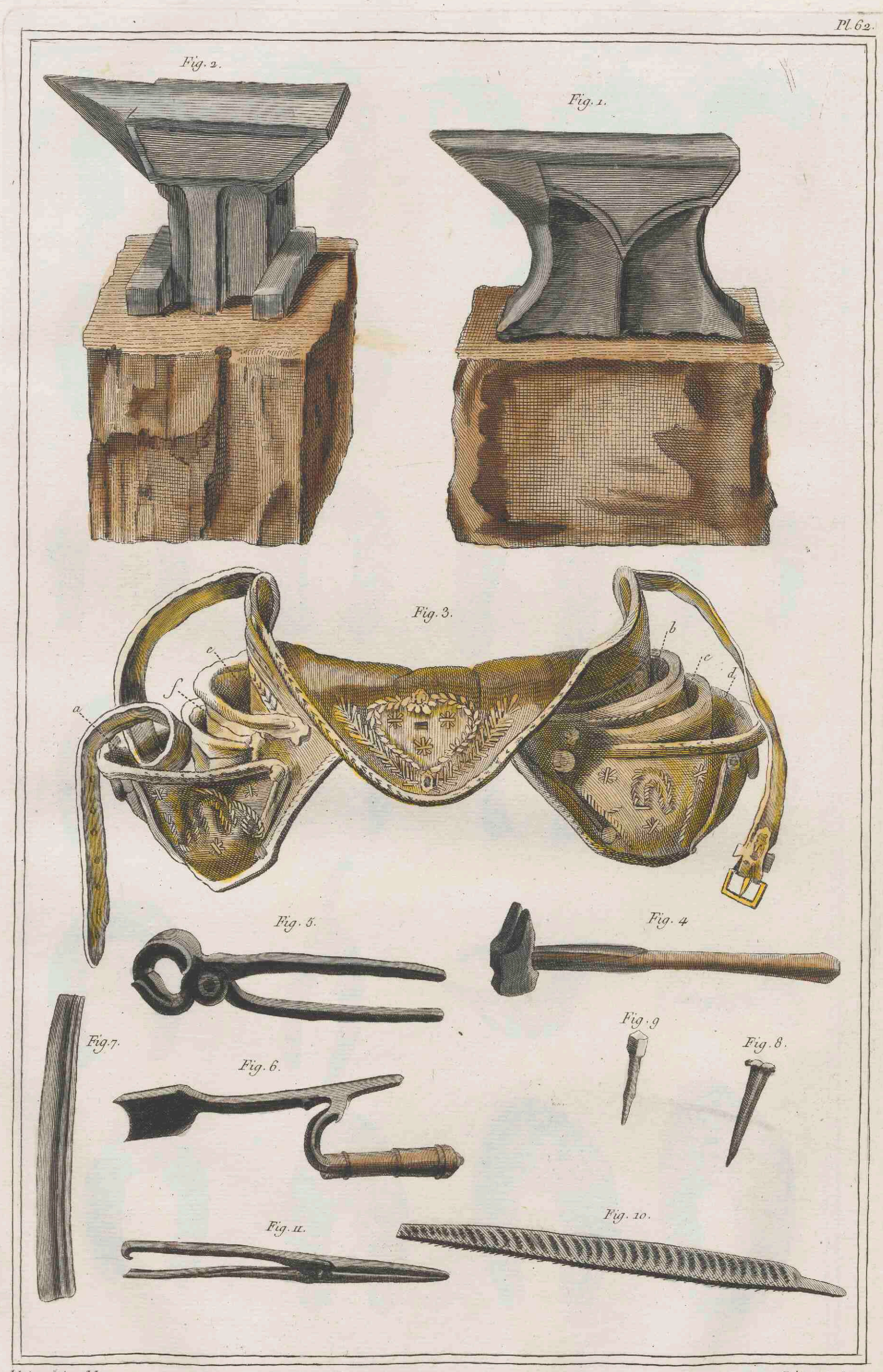

H Arguinier del

Echelle d'un Pied.

6 po. 6 po 1 Pied.

Juillet Scul.

Les vertèbres du dos & des lombes ſont contenues de même par le ligament capſulaire de leurs apophyſes obliques, & par le ligament intermédiaire qui unit leurs corps enſemble.

La dernière vertèbre des lombes eſt auſſi jointe avec l'os ſacrum.

Les os de la queue ſont ſimplement joints par le ligament intermédiaire : ces ligamens ſont plus épais dans leur circonférence que dans leur centre.

DES LIGAMENS DES CÔTES.

Les côtes, comme nous l'avons dit, dans l'oſtéologie ſont diviſées en neuf vraies, & en neuf fauſſes. Les neuf vraies ſont celles qui, d'une part, ſe joignent aux vertèbres ; les fauſſes ſont celles qui, s'uniſſant d'une part aux vertèbres, vont enſuite aboutir aux cartilages des vraies.

Les premières ſont jointes aux vertèbres, par trois ligamens, & au ſternum, par deux; elles s'uniſſent aux vertèbres, par deux eſpèces de ligamens latéraux, l'un au ſommet des apophyſes tranſverſes, en deſſus de l'épine, & l'autre au bas de ces mêmes apophyſes, en dedans du thorax : outre cela, la tête de la côte & la ſurface cartilagineuſe qui ſe joint avec le ſommet de l'apophyſe tranſverſe, ſont enveloppées d'une membrane capſulaire; le cartilage de la côte eſt attaché au ſternum, par un ligament capſulaire, & en dedans, par un ligament particulier, qui s'attache un peu plus haut que le capſulaire, & va ſe terminer enſuite au ſternum, un peu en dedans.

DES LIGAMENS DU BASSIN.

Le baſſin eſt uni à l'os ſacrum dans la face interne des os iléon, par deux larges ligamens intermédiaires, leſquels ſont en partie cartilagineux. Les os pubis ſont joints entr'eux de même par ſymphyſe ; mais cette ſymphyſe n'a plus lieu à l'âge de ſix ou ſept ans.

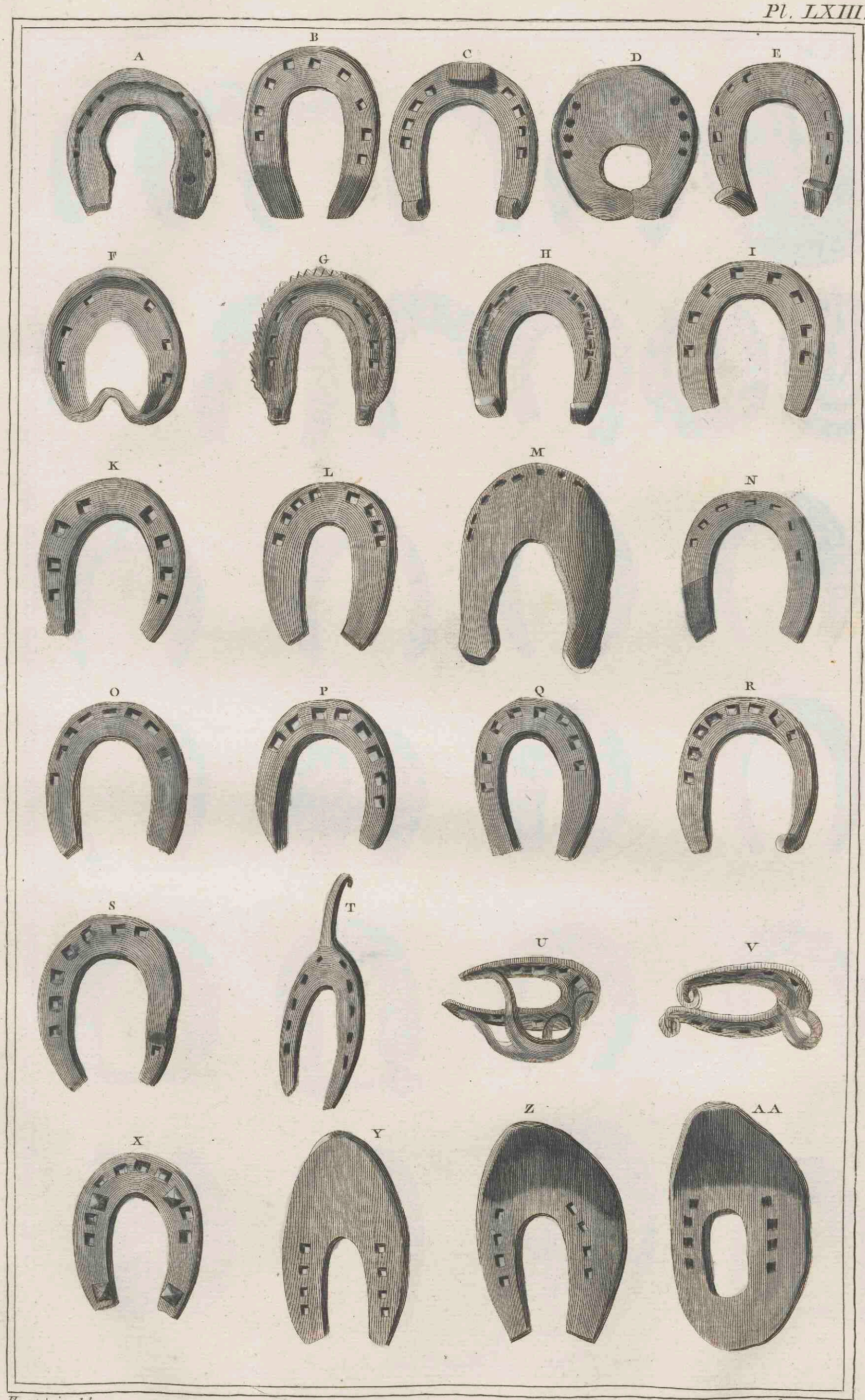

Harguinier del. Juillet Sculp.

ARTICLE TROISIÈME.

DES LIGAMENS DES EXTRÉMITÉS ANTÉRIEURES.

DES LIGAMENS QUI UNISSENT L'ÉPAULE A L'HUMÉRUS.

L'Épaule n'eſt tenue à la poitrine que par ſes muſcles propres, & non par un ligament ſupérieur, comme l'avance M. Bourgelat dans ſes ouvrages : ce que cet hippotomiſte a pris pour ligament, n'eſt que la continuation de l'aponévroſe du long dentelé. La jambe portant à terre, on ne conçoit pas comment elle peut avoir beſoin d'être ſuſpendue. S'il étoit plus vraiſemblable de penſer que la poitrine dût l'être, on diroit que c'eſt à cet uſage que ce ligament ſeroit deſtiné ; mais au moins le thorax a beſoin d'être retenu en ſituation. Pour cet effet, il part de la concavité de l'omoplate, d'entre les paquets muſculeux du muſcle rhomboïde, & du large dentelé, des bandes ligamenteuſes, ſemblables par leur nature au ligament cervical, & au ligament qui couvre le grand muſcle oblique du bas-ventre, leſquelles vont ſe terminer à l'inſertion des appendices tendineuſes du long dentelé aux 3.e 4.e & 5.e des vraies côtes : c'eſt de ces ligamens qu'auroit dû parler M. Bourgelat, & leur attribuer la faculté de maintenir la poitrine, ſans en ſuppoſer un qui n'exiſte pas, bien qu'il le nomme ſuſpenſeur de l'épaule. Si donc le ligament de M. Bourgelat a quelque propriété, ce ne peut être pour l'épaule, mais pour la poitrine. Quoiqu'il en ſoit, je le regarde comme donnant plus de forme au paquet des muſcles dont je viens de parler, en empêchant que leurs différens faiſceaux ne s'écartent. Il attribue d'ailleurs au large dentelé, la fonction de maintenir le thorax ; je le crois aſſez fort & aſſez large pour tenir lieu de muſcles, & de ligament en même temps.

L'épaule eſt jointe inférieurement avec l'humérus, par un ligament capſulaire ſimplement, attaché d'une part au bord extérieur de la cavité glénoïde, & de l'autre au-deſſous du col de la tête de l'humérus. Ses fibres, bien que diſpoſées en tous ſens, ſont principalement croiſées, & vont de devant en arrière. Cette capſule eſt très mince antérieurement ; poſtérieurement, ſes fibres paroiſſent ſe réunir & forment deux cordons ou bandes larges, qui partent toutes les deux du bord glénoïde au-deſſous l'apophyſe coracoïde, & vont, en ſe diviſant l'une à droite, & l'autre à gauche, ſe terminer à la partie ſupérieure de l'humérus. Ce ligament eſt inégal extérieurement, c'eſt-à-dire, que ſes fibres ſont lâches ; intérieurement, il eſt uni, liſſe & poli, & humecté de la liqueur ſynoviale ; mais il eſt plus mince poſtérieurement que par-tout ailleurs.

DES LIGAMENS DU BRAS AVEC L'AVANT-BRAS.

L'humérus eſt joint avec le radius & le cubitus par trois ligamens ; ſçavoir, le ligament capſulaire, le latéral externe, & le latéral interne.

Le ligament capſulaire eſt le plus étendu des trois : il a ſon attache d'une part par une bande très forte [ſous laquelle on découvre une très grande quantité de glandes ſynoviales] à la partie antérieure de l'humérus, à deux travers de doigt au-deſſus de l'articulation en s'écartant du corps de l'os ; il s'élargit enſuite de droite & de gauche, en formant une membrane large qui, après avoir paſſé ſur l'articulation, va ſe terminer au bord

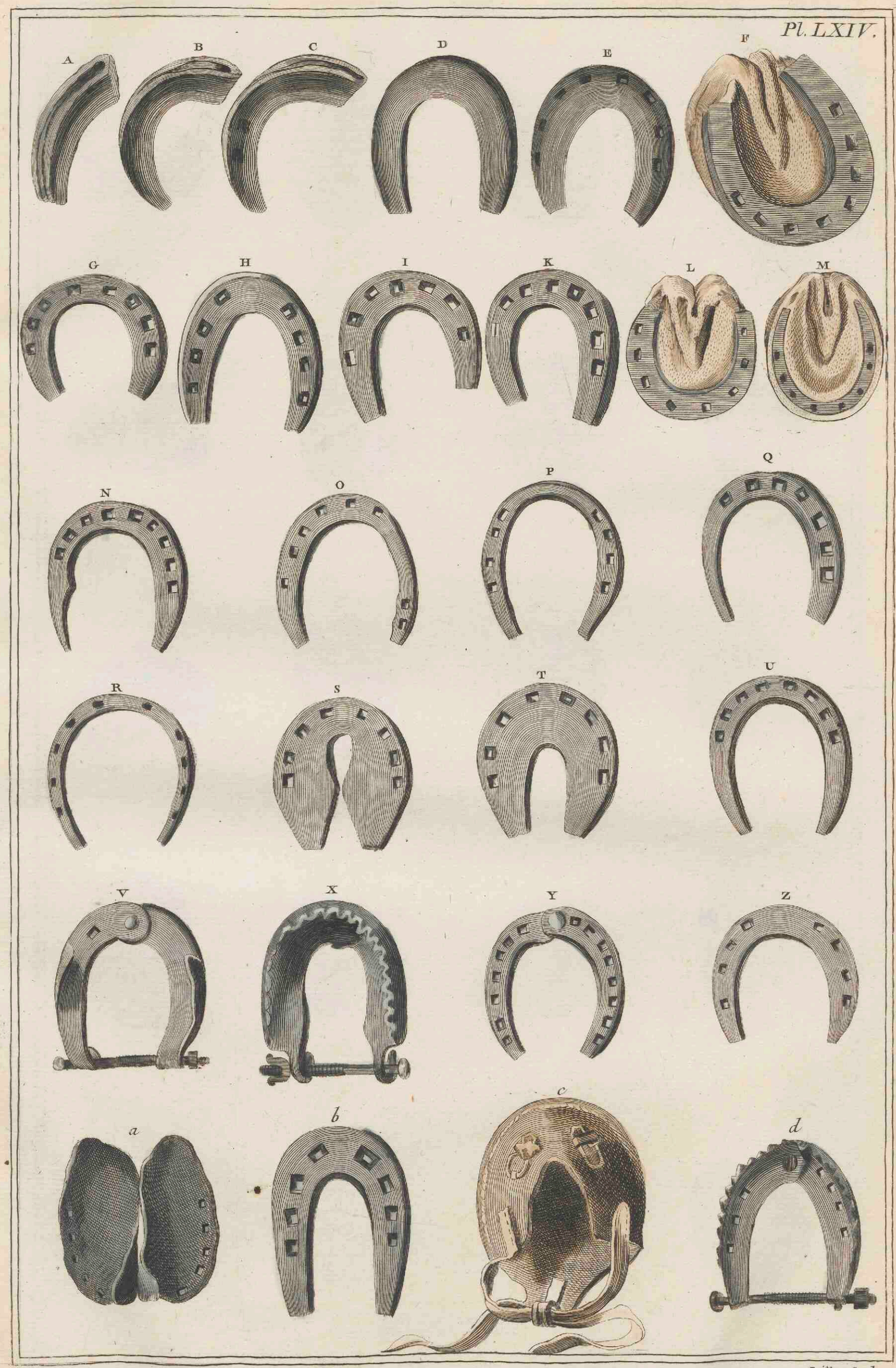

Harguinier del.

Jullet Scul

bord cartilagineux du radius : postérieurement, il s'attache dans cette cavité de l'humérus, formée par l'olécrâne à son bord cartilagineux, & va se terminer au radius & au cubitus ; ce ligament est plus mince dans cette partie que dans l'antérieure.

Le ligament latéral externe est un cordon assez fort, arrondi extérieurement, applati du côté des os. Il a son attache d'une part dans la facette de l'humérus, au-dessus du condyle externe, & va de l'autre se terminer au radius à une éminence assez forte ; quelques fibres du ligament capsulaire l'embrassent de côté & d'autre.

Le ligament latéral interne est beaucoup plus long que le précédent. Son attache supérieure à la face interne du condyle, est aussi plus forte. Il se divise ensuite en deux parties, dont la plus courte, après avoir passé sur la capsule, va se terminer à la partie supérieure latérale interne du radius ; l'autre, après avoir passé de même sur la capsule, va se terminer un peu plus en devant du radius, toujours à sa surface interne, & à deux ou trois travers de doigt plus bas que son autre partie.

DES LIGAMENS DU GENOU.

Les ligamens du genou sont communs & propres.

Les communs sont au nombre de six ; sçavoir, un ligament capsulaire, & cinq latéraux, dont quatre latéraux obliques, & un droit.

Le ligament capsulaire s'étend depuis la partie inférieure du radius, recouvre les os du genou, se confond avec les ligamens latéraux, & va ensuite se terminer à la partie supérieure de l'os du canon. Ce ligament capsulaire n'est sensible que dans la partie antérieure du genou ; en cet endroit les fibres les plus considérables sont transversales, c'est-à-dire, qu'elles partent des ligamens latéraux, quoiqu'il y ait des fibres rangées dans un autre sens ; la membrane interne de ce ligament est lisse, & forme un feuillet séparé, qui sert à contenir la synovie ; en outre, ce ligament s'attache aux différens os du genou, & produit comme autant de ligamens capsulaires particuliers : la partie postérieure du ligament capsulaire, est très peu étendue, ou pour mieux dire, c'est un composé de différentes bandes ligamenteuses, qui se croisent & s'entrecoupent : ce qui donne plus de force & de liaison aux os du genou ; de sorte qu'en disséquant, il est très difficile de distinguer des ligamens particuliers.

Les ligamens obliques sont au nombre de quatre ; deux internes, & deux externes.

Le premier des deux internes a son attache à la partie antérieure & inférieure du radius, & passe, en se croisant, par-dessus son congénère, puis se confondant avec le latéral droit, il va se terminer à la partie postérieure & supérieure de l'os styloïde interne. Le second a son attache à la partie latérale, un peu postérieure du radius, passe par-dessus le premier, en se croisant de même, & va se terminer à la partie latérale, un peu au devant de l'os du canon. Leur fonction particulière est d'empêcher les deux os de se porter en avant & en arrière.

Les ligamens obliques externes ne diffèrent des premiers, qu'en ce qu'ils ne sont pas divisés en X comme les internes ; qu'ils partent de la partie inférieure du radius, & vont se terminer, en se réunissant, à la partie latérale externe de l'os styloïde externe.

Le ligament latéral droit est le plus étendu des trois. Il est situé en dedans ; il s'étend à trois ou quatre travers de doigt au-dessus de l'articulation, descendant un peu postérieurement, & va se terminer de même à trois ou quatre travers de doigt au-dessous de l'os styloïde.

Les os du genou sont tenus entr'eux au radius, à l'os du canon par huit ligamens, dont quatre sont transversaux, & quatre droits latéraux.

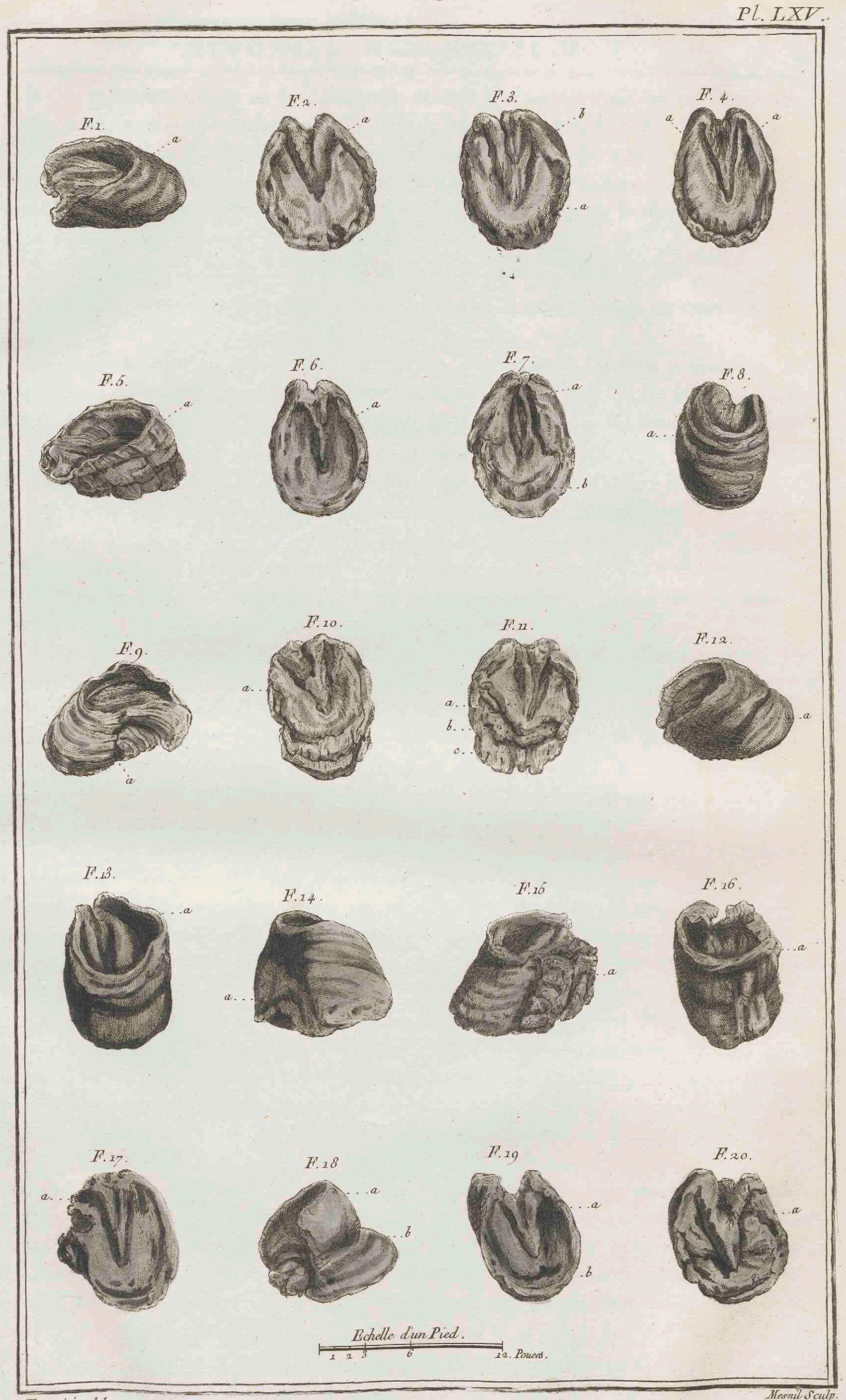

Harguinier del. Mesnil Sculp.

L'os irrégulier eſt contenu latéralement par un ligament aſſez fort, qui a ſon attache d'une part au-deſſous de l'attache des ligamens obliques à la partie inférieure du radius, & va ſe terminer ſur la partie moyenne de l'os irrégulier antérieurement. Cet os eſt encore maintenu par un ligament tranſverſal, qui va ſe terminer au bord latéral de l'os triangulaire.

Le triangulaire eſt contenu par un ligament de la même force, & ſitué de même, lequel va ſe terminer au bord latéral de l'os ſémilunaire.

Celui-ci eſt contenu par quelques portions de fibres ligamenteuſes, qui partent du ſecond ligament oblique latéral interne, pour aller ſe terminer ſur le corps de l'os ſémilunaire.

Le grand cunéiforme eſt joint ſupérieurement avec l'os irrégulier, par un ligament latéral, qui va d'un bord de l'os à l'autre; inférieurement, il l'eſt par des portions ligamenteuſes d'un des obliques latéraux externes; antérieurement, il eſt lié avec le trapézoïde par un ligament tranſverſal.

L'os trapézoïde s'unit de même avec le petit cunéiforme, par un ligament tranſverſal, qui va d'un des bords à l'autre bord.

L'os crochu eſt joint extérieurement à l'os irrégulier, par pluſieurs bandes ligamenteuſes, & encore par un fort ligament qui s'étend depuis le bord inférieur de cet os juſqu'à la partie ſupérieure de l'os ſtyloïde externe, où il va ſe terminer. Ainſi que ceux du genou, cet os eſt contenu poſtérieurement, par pluſieurs bandes ligamenteuſes rangées en tous ſens.

Les os ſtyloïdes ſont retenus dans leur ſituation par les ligamens obliques. Outre cela, ils ont, dans preſque toute leur étendue, des fibres ligamenteuſes tranſverſales qui les uniſſent avec l'os du canon: mais bientôt ces ligamens s'oſſifient, en ſorte que les os ſtyloïdes & l'os du canon ne font qu'un même os, ce qui arrive principalement, & plus ſouvent aux jambes de devant.

DES LIGAMENS DU BOULET.

L'os du canon eſt joint avec l'os du paturon par deux ligamens latéraux & un capſulaire. Ces ligamens latéraux ſont attachés, d'une part aux empreintes latérales de l'os du canon dans ſa partie inférieure, & de l'autre au côté de l'os du paturon où ils viennent ſe terminer: ces ligamens ſont très courts. Le capſulaire n'eſt ſenſible que dans le devant de cette articulation, & s'étend à un demi travers de doigt au-deſſus de la partie cartilagineuſe de l'os du canon, & va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du paturon.

Les os ſéſamoïdes ſont ſoutenus par deux ligamens. Le premier, qui eſt très fort & longitudinal, s'attache à la partie inférieure de ces os; puis après avoir paſſé tout le long de la partie poſtérieure de l'os du paturon, va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os coronaire: ce ligament eſt diviſé en trois à ſa partie ſupérieure. Le ſecond, ou capſulaire, eſt très peu étendu, il prend du bord poſtérieur de l'os du canon, pour ſe rendre aux bords des os ſéſamoïdes. Ces os ont encore quelques portions de fibres ſur les côtés, qui vont ſe joindre aux ligamens latéraux.

L'os coronaire eſt joint avec le précédent, non ſeulement par le ligament qu'on vient de décrire, mais encore par deux ligamens latéraux, & par un capſulaire. Ce dernier ſe trouve adhérent d'une part, au tendon extenſeur du pied; & de l'autre, au bord des deux os du pied, & de l'os du paturon.

La partie inférieure de cet os eſt jointe de même avec l'os du pied par deux ligamens latéraux & par un capſulaire.

L'os de la noix a deux ligamens, un aſſez fort & large, qui s'attache d'une part au tendon fléchiſſeur du pied, & de l'autre va ſe terminer à ſon bord ſupérieur. L'autre ligament prend de ſon bord inférieur, & va ſe terminer à celui de l'os du pied, à deux ou trois lignes

au-dessous du bord cartilagineux ; il est d'ailleurs retenu dans ses deux extrémités par des portions ligamenteuses.

Ces trois dernières articulations sont très exposées à être tiraillées ; accident d'autant plus fréquent qu'on parera plus souvent le pied, & qu'il ne posera pas à plomb à terre.

DES LIGAMENS DES EXTRÉMITÉS POSTÉRIEURES.

DES LIGAMENS QUI UNISSENT LE FÉMUR AU BASSIN, &c.

LEs ligamens, qui unissent le fémur au bassin, sont au nombre de deux ; sçavoir, un suspenseur, & un capsulaire : ce premier s'attache d'une part dans la cavité cotyloïde du bassin au fond de cette petite dépression, faite en croissant plus près de l'échancrure de cette cavité ; il va ensuite s'attacher de l'autre part à la tête du fémur. Ce ligament est lâche d'un tiers du diamètre de la cavité cotyloïde, pour favoriser son mouvement de rotation, d'élévation, d'abaissement, d'adduction & d'abduction.

Le capsulaire s'attache à tout le bord de la cavité cotyloïde, à un ligament tranversal qui ferme cette cavité ; puis il va se terminer au-dessous de la tête du fémur à son col. L'usage de ce ligament paroît plus propre à retenir l'humeur synoviale dans cette articulation, qu'à maintenir cet os dans sa place.

Quant au ligament transversal, dont on vient de faire mention, il s'attache à la partie antérieure & interne de la cavité cotyloïde, à la jonction de l'os pubis, avec l'os iléum dans les jeunes chevaux ; il va se terminer ensuite à la partie postérieure de cette même cavité. Ce ligament fait fonction de bord osseux pour contenir l'os dans sa place, & pour adoucir les mouvemens de cette articulation, lorsque la tête du fémur se porte en dedans du bassin.

J'ai souvent vu ce ligament se rompre dans une chûte ; l'ouverture des cadavres m'en a donné plusieurs exemples ; j'ai remarqué, dans ce cas, que le ligament suspenseur étoit aussi quelquefois rompu, & que la tête du fémur étoit portée dans le trou ovalaire : dans d'autres chevaux, je n'ai trouvé qu'une forte distension de l'un & de l'autre ligament. Dans le premier cas, il se fait un dépôt sanieux, pour l'ordinaire, aux environs de cette cavité, lequel pénétre quelquefois dans le bassin : dans l'autre, on apperçoit une surabondance de synovie rougeâtre, causée par le froissement & la rupture des vaisseaux sanguins. Le diagnostic de cette maladie est très difficile à saisir, parce que cette articulation est recouverte par une très grande partie de muscles épais ; les accidens qui suivent cet accident, dans le premier cas, le rendent incurable ; le mal peut se guérir dans le second cas, où le repos & l'inaction remédieront au dérangement survenu dans les liqueurs de cette partie que la compression a extravasées. Il n'est point rare de voir, à la suite d'une chûte, le grand trochanter cassé ; la pratique fournit peu d'exemple de guérison de cette fracture, la contraction des muscles fessiers y mettent obstacle ; mais quoique les chevaux restent boîteux, on peut néanmoins les faire encore travailler ; le dernier que j'ai vu, m'a servi pour les préparations anatomiques de cet ouvrage : il appartenoit à un fiacre depuis plus de deux ans. A l'ouverture, je trouvai le trochanter cassé & arrondi en forme de tête, ce qui étoit arrivé par son frottement sur le corps de l'os de la cuisse à l'endroit de sa fracture ; je n'observai autre chose qu'un épanchement du suc osseux qui faisoit fonction de synovie pour cette nouvelle articulation.

L'articulation du fémur avec le tibia se fait par plusieurs ligamens ; sçavoir, deux latéraux, deux croisés, un postérieur & un capsulaire. Les ligamens latéraux sont, un interne,

& un externe : le premier prend ſon attache un peu au-deſſus de cette dépreſſion, dont nous avons parlé, & la remplit ; enſuite après avoir paſſé ſur le ligament croiſé de ce côté, il va ſe terminer à la partie ſupérieure de la face interne du tibia, à deux pouces au-deſſous de cette articulation, & s'y attache dans toute ſon étendue.

Le ligament externe eſt beaucoup plus conſidérable que celui-ci : il s'attache de même à la facette externe du fémur & va ſe terminer au-deſſous, en partie ſur le tibia, & en partie ſur le péroné, où il lui ſert de ligament. Cet os eſt d'ailleurs uni au tibia par des fibres très courtes, qui font l'office de ligament intermédiaire.

Des deux ligamens croiſés, l'un, ſur lequel ſe repoſe le condyle externe du fémur, a ſon attache dans cette échancrure profonde, ſituée derrière le fémur, & va en augmentant, former une cavité glénoïde, dans laquelle ſe meut le condyle. Ce ligament ſe porte en devant, & vient ſe terminer à cette éminence ſaillante du tibia. L'autre au contraire, a ſon attache à cette même crête dans ſa partie poſtérieure, enſuite il ſe replie en forme d'anneau pour ſe terminer à la partie antérieure de cette crête. Ces deux ligamens ſont enduits d'un cartilage pour s'articuler avec les condyles du fémur.

Le ligament poſtérieur a ſon attache en dedans de l'articulation, entre ces mêmes condyles, derrière le ligament croiſé externe, puis après avoir donné quelques fibres au ligament croiſé, il vient ſe terminer au bord de l'échancrure du tibia. L'uſage de ce ligament eſt d'empêcher le fémur de ſe porter en arrière.

Le ligament capſulaire s'attache principalement par une forte expanſion ligamenteuſe à la partie poſtérieure du fémur, au-deſſus du condyle interne, à un pouce au-deſſus de l'articulation, il ſe prolonge enſuite de chaque côté, pour aller ſe terminer au bord cartilagineux de l'un & de l'autre os.

La rotule eſt retenue d'un côté, par la terminaiſon des tendons des muſcles qui forment la cuiſſe antérieurement ; & de l'autre, par trois ligamens, dont deux ſont propres & l'autre commun. Les deux premiers s'attachent d'une part au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, qui va ſe terminer à cette éminence conſidérable, dont on a parlé ; l'autre, qui part de la pointe de la rotule, & va ſe terminer à la partie moyenne du tibia, dans cette dépreſſion à côté de cette éminence conſidérable.

Le ligament commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal dont on parlera plus bas, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia à côté de cette même dépreſſion ; la rotule eſt encore retenue ſur les côtés par deux larges bandes ligamenteuſes qui ſe confondent avec le ligament capſulaire.

L'uſage des ligamens propres & communs ſont de réſiſter à la violente contraction des muſcles cruraux vaſtes, interne & externe, &c. . . . .

Les coups de pied portés ſur la rotule ſont toujours fort dangereux ; il ſe forme ordinairement un gonflement qui commence par être inflammatoire, & continue par être œdémateux ; il faut avoir recours en ce cas aux remèdes qui s'oppoſent à l'un & à l'autre accident.

DES LIGAMENS DU JARRET.

Le jarret a des ligamens communs & des ligamens propres.

Les communs ſont, au nombre de quatre ; ſçavoir, deux ligamens latéraux, un capſulaire, & un poſtérieur.

Les ligamens latéraux, ſont l'un externe & l'autre interne. L'externe s'étend depuis la partie inférieure du tibia, un peu poſtérieurement à cet os ; il s'attache en paſſant à l'os du jarret proprement dit, à l'os difforme, & va enſuite ſe terminer en s'épanouiſſant à l'os du

du canon & à l'os ſtyloïde externe. L'interne eſt plus court que le précédent, & s'attache de même à la partie inférieure du tibia, à l'angle oppoſé au premier plus antérieurement, & va, en s'épanouiſſant beaucoup davantage, ſe terminer à l'os du canon, après avoir paſſé ſur les os ſcaphoïdes.

Le ligament capſulaire eſt partagé en deux; une portion, placée antérieurement à cette articulation, s'étend depuis le bord cartilagineux du tibia, juſqu'à celui de l'os du canon, & ſur les côtés, il ſe joint aux ligamens latéraux. L'autre portion s'étend depuis le bord poſtérieur du tibia, & va ſe terminer à la circonférence de l'os du jarret proprement dit, & s'unit de même aux ligamens latéraux.

Le tibia eſt encore uni extérieurement au calcanéum, & intérieurement à l'os de la poulie, par deux ligamens qui deviennent croiſés, en paſſant par-deſſous les latéraux.

L'externe eſt ſitué à la partie antérieure du tibia, paſſe par-deſſous le latéral, & va ſe terminer à l'os du jarret proprement dit: l'interne eſt ſitué un peu plus obliquement, il eſt moins conſidérable; cependant, il s'attache de même que le précédent, & va ſe terminer à la partie inférieure de l'os de la poulie, ſe confondant avec le latéral externe. L'uſage de ces deux derniers ligamens eſt d'empêcher, que le tibia ne ſe porte en avant, ou ne deſcende dans les efforts.

Le poſtérieur regne tout le long du bord poſtérieur du calcanéum, de l'os difforme, des ſcaphoïdes, s'attachant à chacun d'eux, & vient enſuite à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os ſtyloïde externe; pluſieurs plans de fibres s'écartent, & vont ſe terminer à l'interarticulaire ou entr'oſſeux.

Les os ſcaphoïdes ſont contenus, antérieurement, par pluſieurs plans de fibres qui s'étendent depuis ſes apophyſes, en forme de mammelons, deſcendent tout le long des ſcaphoïdes, en croiſant l'articulation, & vont ſe terminer à la partie preſque antérieure de l'os du canon.

Les os ſcaphoïdes, difformes & entr'oſſeux, ſont contenus, poſtérieurement, par des fibres ligamenteuſes rangées en tous ſens; ce qui donne au jarret la force & la réſiſtance dont il a beſoin.

Les péronés ſont contenus par l'expanſion des latéraux, & d'un trouſſeau de fibres tendineuſes: ils le ſont encore tout le long de la partie poſtérieure de l'os du canon, par des fibres très courtes, qui les uniſſent à l'os. Il arrive ſouvent que ces os font corps avec l'os du canon; ce que l'on voit ſurvenir dans les vieux chevaux, principalement le ſtyloïde interne: ces os cependant s'ankyloſent moins que ceux de devant.

Les ligamens du boulet, du paturon, de la couronne & du pied, ſont de même qu'à l'extrémité de devant, à l'exception que ceux qui tiennent les os ſéſamoïdes, ſont plus longs & moins larges qu'aux jambes de devant; le reſte eſt la même choſe.

DU PÉRIOSTE.

Les os, en général, ſont recouverts, dans preſque toute leur étendue, d'une membrane blanchâtre très forte, & d'un tiſſu très ſerré qui s'inſère dans leur ſubſtance. Cette membrane, que l'on appelle périoſte, paroît liſſe, polie ſur ſa face qui recouvre les os; c'eſt un tiſſu de fibres rangées en différens ſens, & par conſéquent formé de pluſieurs plans de fibres : celui qui revêt immédiatement l'os, paroît poſé parallèlement aux fibres de l'os. Le périoſte eſt compoſé de l'expanſion des fibres tendineuſes, nerveuſes, & principalement ligamenteuſes. On y découvre, par les injections fines, une très grande quantité de vaiſſeaux ſanguins. Quant à la grande diſtribution des nerfs, on s'apperçoit aiſément de leur exiſtence par la grande ſenſibilité de cette membrane, dans les coups ou tumeurs qui lui arrivent.

Le périoſte s'enlève aiſément ſur le corps des os longs, & très difficilement à leurs extrémités. Il manque dans les endroits où ſe terminent les tendons & les ligamens; ceux-ci s'inſèrent & s'incorporent dans l'os. Cette membrane recouvre la ſurface externe des os; elle accompagne même les vaiſſeaux des os, pénétre leurs cavités, & va tapiſſer leur ſurface interne; elle ſert en outre, à la ſubſtance médullaire des os de membrane commune, qui eſt très fine intérieurement. On y découvre une très grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, &c.

Le périoſte n'a point par-tout la même épaiſſeur : elle eſt plus conſidérable en général dans les extrémités des os, principalement chez les jeunes poulains, ainſi que dans les endroits, où viennent s'inſérer les tendons.

Les os du crâne ſont également revêtus d'une membrane qui ne porte plus le nom de périoſte; les anatomiſtes ont jugé à propos de l'appeller péricrâne, comme ils ont appellé périchondre, celle qui s'étend ſur les cartilages, & péridesme, celle qui recouvre les ligamens.

Le périoſte eſt deſtiné à ſervir d'enveloppe aux os, & de ſoûtien aux vaiſſeaux qui y rampent : il paroît encore que c'eſt lui qui augmente inſenſiblement le volume des os, & qui en fournit les couches ou lames qui les compoſent.

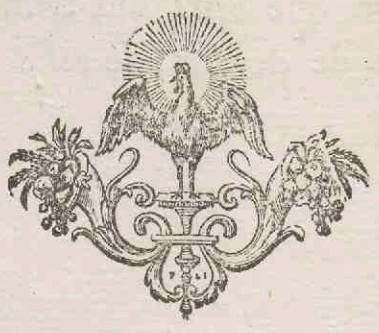

Le Carpentier, del. Mesnil, Sculp.

SECTION QUATRIÈME.

MYOLOGIE OU TRAITÉ DES MUSCLES.

DES MUSCLES EN GÉNÉRAL.

LES muſcles ſont des organes fibreux qui, par leur contractilité, procurent aux animaux la faculté de ſe mouvoir & de changer de lieu. C'eſt par eux que l'oiſeau s'élève dans les airs, que le poiſſon fend l'onde, que le plus petit inſecte, que le quadrupéde, exécutent leurs mouvemens. Cette qualité active caractériſe le règne animal. L'arbre ſe laiſſe abattre par la coignée, le métal reçoit indifféremment, entre les mains de l'ouvrier, toutes les modifications poſſibles; en un mot, le végétal & le minéral n'oppoſent aucune réſiſtance à tout ce qui peut bleſſer leur intégrité : les animaux, au contraire, vont au devant de ce qu'ils croient leur être utile, fuient ce qui peut leur être nuiſible, & c'eſt à leurs muſcles qu'ils le doivent.

DISTINCTION DES MOUVEMENS.

Les muſcles ne ſervent pas ſeulement à mouvoir le corps en total; ils ſont encore deſtinés à opérer divers mouvemens partiels, deſquels réſultent les plus grandes fonctions. Ils donnent au ſang l'impulſion, & le mouvement circulaire; favoriſent la coction des alimens, & ſoulèvent les parois de la poitrine, pour donner entrée à l'air dans les poumons. Ces derniers ne ſont point, ou très peu ſoumis à la volonté; de-là naît la diſtinction des mouvemens, en volontaires, involontaires & mixtes. Il dépend, en effet, d'un animal, lorſque ſes organes ſont dans une diſpoſition requiſe, d'aller d'un endroit dans un autre, de mouvoir un membre en particulier; mais il n'eſt pas en ſon pouvoir d'empêcher le ſang de circuler, l'eſtomac & les inteſtins d'élaborer les alimens, & d'en expulſer enſuite tout ce qui ne doit point ſervir à ſa nourriture. Comme il a quelque empire ſur la reſpiration, & qu'il peut l'accélérer, ou la retarder quelques inſtans, on appelle mixte ce dernier mouvement.

STRUCTURE DU MUSCLE.

L'inſpection ſimple du muſcle, nous préſente un grand nombre de trouſſeaux de fibres rouges, diverſement arrangées; ils dégénèrent en des filets durs, blancs & polis, qui ſe réuniſſent en des paquets ronds & étroits, pour former ce qu'on appelle tendon, ou qui ſont arrangés ſur une ſurface plane & étendue pour former les aponevroſes : ces filets ſe trouvent très courts dans certains muſcles, & ſont inſenſibles dans d'autres. La blancheur éclatante, & la dureté du tendon, ſemblent prouver qu'ils ne ſont pas une continuation des fibres muſculaires; cependant, cette continuation eſt évidente, lorſqu'on examine les fibres muſculaires dans les poulains. Les muſcles, qui ne s'attachent pas aux os, n'ont ordinairement pas de tendons; tels ſont les ſphincters & les tuniques muſculaires des viſcères, & des vaiſſeaux. Les muſcles, qui s'attachent au-tour des articulations, ont, en général, des tendons longs dans leur extrémité la plus mobile. Les plus petites fibres ſont unies entr'elles par des filamens; leur union forme des faiſceaux, qui ſont logés dans des gaines; ces gaines ſont liées par des cloiſons membraneuſes, qui admettent un ſuc fluide, & de nature oléagineuſe. Ces filamens, ces gaines, ces cloiſons forment le tiſſu cellulaire, lequel fournit d'abord une enveloppe particulière à chaque trouſſeau de fibres rouges, & enſuite une enveloppe général à tout le corps.

VAISSEAUX DES MUSCLES.

Les muſcles ſe nourriſſent & croiſſent comme les autres parties; ils ont donc beſoin de vaiſſeaux : auſſi en ont-ils de tous les genres. Une quantité prodigieuſe d'artères, de nerfs, de veines, & de vaiſſeaux lymphatiques ſe perdent dans leur ſubſtance; & chaque eſpèce de ces vaiſſeaux ſemble s'y trouver en ſi grand nombre, qu'un habile anatomiſte, après en avoir injecté avec ſuccès les artères & les veines, croit d'abord ne devoir admettre que des vaiſſeaux. Il en eſt de même des nerfs, lorſqu'il s'attache à les pourſuivre juſque dans leurs dernières diviſions. Les vaiſſeaux lymphatiques, plus fins que les autres, n'y paroiſſent pas auſſi nombreux. Les artères & les veines, les nerfs tuméfiés à un certain point, quittent leur enveloppe la plus dure, & ont beaucoup de molleſſe. Tous ces vaiſſeaux ſont très rares dans les tendons, ce qui leur donne l'éclat, & l'inſenſibilité qui les caractériſent.

L'ambition des découvertes a fait diviſer les fibres en pluſieurs claſſes; on a imaginé qu'il y en avoit de très petites, de moyennes, & de plus ſenſibles; on en a fait de cent fois plus déliées que les cheveux : on a encore multiplié davantage cette diviſion abſurde & inutile pour le phyſicien, comme pour l'artiſte. Sans entrer dans tous ces calculs faſtidieux, il eſt fort aiſé de concevoir que les fibrilles, infiniment petites, jointes en plus ou moins grand nombre, donnent aux fibres plus ou moins de diamètre.

Pourquoi la portion rouge des fibres muſculaires ſe raccourcit-elle? quels ſont les reſſorts cachés qui donnent aux muſcles la faculté de ſe contracter, & par-là d'exécuter tous les mouvemens poſſibles des animaux? queſtions plus curieuſes qu'importantes, & dont les différentes ſolutions, données juſqu'ici, démontrent plus la hardieſſe que la fécondité de l'eſprit humain.

L'homme, qui s'élève juſque dans les cieux pour obſerver les mouvemens de ces globes immenſes ſuſpendus ſur ſa tête, qui en calcule la marche, & en détermine le cours, qui maîtriſe, à un certain point, les élémens, qui ſçait tant de choſes étrangères à ſon exiſtence, ignore comment il peut faire un pas, comment les animaux ſe meuvent, comment ils vivent. Les cauſes, que les ſçavans ont voulu aſſigner à ces effets, ſont

autant

autant de fictions ingenieuſes, également éloignées de la vérité, & qui ne ſont eſtimables qu'en ce qu'elles laiſſent échapper quelques rayons de lumière, du milieu même des brillantes erreurs qui en font le tiſſu. Examinons d'abord les phénomènes de l'action muſculaire, pour paſſer enſuite aux explications qu'on a données.

1.° Les fibres muſculaires d'un animal mort, étant coupées, ſe retirent vers leurs points fixes.

2.° Dans l'animal vivant, les muſcles ont un reſſort ſuffiſant pour maintenir les parties, lorſqu'ils ſont tous dans une organiſation, & une intégrité parfaite : de-là réſulte l'équilibre de ces parties. Si un ou pluſieurs muſcles ſont coupés ou paralytiques, les muſcles oppoſés ou antagoniſtes, l'emportent vers leur point fixe.

3.° Lorſque l'animal veut exécuter quelque mouvement, les muſcles ſe raccourciſſent. La première force du muſcle dans l'animal mort, eſt une vraie élaſticité qui dépend de la ſtructure ; la ſeconde, dans l'animal vivant, dépend d'une élaſticité, augmentée par le principe vital, & c'eſt ce qu'on appelle le ton ; la troiſième, eſt la force de contraction.

4.° Cette dernière force eſt déterminée par la volonté de l'animal, qui peut contracter & relâcher un muſcle avec une viteſſe étonnante, ou avec une lenteur graduée.

5.° Le muſcle devenant plus court dans la contraction, devient auſſi plus large ſans augmenter de volume ; & plus dur à proportion, non de la grandeur de ſa contraction, mais de l'effort avec lequel il le contracte : par exemple, lorſque le cheval meut les extrémités, ſans avoir aucune réſiſtance à vaincre, ſes muſcles ne ſont preſque pas durs ; mais ils le ſont d'autant plus, qu'il a des fardeaux plus conſidérables à traîner.

6.° Le muſcle contracté préſente des vuides & des inégalités.

7.° Si on lie l'aorte d'un cheval, avant ſa diviſion en iliaque, les extrémités poſtérieures deviendront engourdies ſur l'inſtant, & ſeront paralytiques au bout de très peu de temps. Il en eſt de même de toute artère. Si l'on coupe, ou ſi on lie ſéparément le nerf, la paralyſie arrivera ſur le champ.

8.° Si dans un animal vivant, on lie le nerf diaphragmatique, le diaphragme eſt immobile ; mais ſi on preſſe ou ſi on pique le nerf, on verra renaître le mouvement.

Dans un animal réellement mort, la même choſe arrive ; & de l'eau tiède, injectée dans une de ſes artères, revivifie les muſcles, où elle ſe diſtribue, comme dans un animal vivant.

Le corps calleux du cerveau étant bleſſé ou comprimé, tous les mouvemens ſont abolis ; l'animal ceſſe de vivre ; donc il y a une influence du cerveau eſſentielle ſur toutes les autres parties. Quoique le cœur ſéparé batte pluſieurs minutes, & même pluſieurs heures dans certaines anguilles ; quoiqu'on voie des canards marcher encore après qu'on leur a coupé la tête ; quoiqu'on ait vû un bœuf vivre ayant le cerveau pétrifié, & des enfans nés ſans cerveau ; ces faits ne détruiſent pas, mais confirment pluſtot la néceſſité de la liaiſon, entre le cerveau & les parties muſculeuſes, pour la vie & le mouvement, puiſqu'ils s'éteignent ſi promptement, lorſque cette liaiſon eſt interceptée ou abolie.

On eſt parti de ces obſervations pour établir des hypothèſes qui leur fûſſent applicabes. On a cherché la cauſe du mouvement dans le ſang & dans le fluide des nerfs ; ce n'étoit pas aſſez de trouver des fluides, il falloit encore déterminer leur jeu, d'après la ſtructure des plus petites fibrilles. Chacun l'a examinée avec le microſcope de ſes connoiſſances : le chymiſte y a trouvé des cellules, des ballons, propres à recevoir un liquide expanſible ; le méchanicien a annoncé des chenettes, des rhombes, des ſpirales ; le phyſicien y a ſuppoſé des veſſicules innombrables.

Les eſprits, ont dit certains phyſiologiſtes, ſe mêlant au ſang avec une grande rapidité, s'inſinuent dans les plus petites molécules avec tant de force, les frottemens ſont ſi violens

qu'il en réſulte une exploſion ſemblable à celle de la poudre à canon. D'autres ont ſuppoſé que le ſuc nerveux avoit des pointes très ſubtiles qui, diviſant le ſang, donnent aux molécules aëriennes, qui y ſont contenues, la liberté de ſe livrer à leur reſſort; il arrive une ébullition, l'air ſe dilate tout à coup, & fait gagner aux muſcles, en largeur & en épaiſſeur, ce qu'ils perdent en longueur. Cet air n'eſt pas auſſi groſſier que celui que nous reſpirons, il eſt infiniment ſubtil, & s'évapore facilement. S'il vient à raréfier le ſang avec beaucoup d'impétuoſité, s'il ſe trouve des pointes trop fortes dans le ſuc nerveux, les cellules où ſont renfermées ces parties d'air, ſe rompent; de-là vient qu'il ſe forme quelquefois des veſſicules à la ſurface des muſcles. C'eſt une erreur, ſuivant ce ſyſtême, que d'attribuer la paralyſie à l'arrêt du liquide des nerfs; il eſt bien plus naturel de croire qu'elle ne ſurvient qu'à cauſe d'une diminution de la vertu pungitive du ſuc nerveux. Si cela ſe paſſoit ainſi, la vie des animaux, déjà ſi bornée, dureroit à peine un inſtant; ces matières inflammables & expanſibles produiroient bientoſt des incendies, des ravages mortels; cet air, gratuitement ſuppoſé, expoſeroit les filières du cerveau, & les tuyaux nerveux, à des éruptions bien dangereuſes dans des organes auſſi délicats : d'ailleurs, eſt-il dans le ſang quelque choſe qui ſoit capable d'exciter une effervescence? où ſont les alkalis dans le ſang? peut-on comparer les eſprits animaux à des acides? ces idées ſi mal empruntées de la chymie, ne ſont pas plus heureuſes que les ſuivantes.

Des écrivains, tout pénétrés de méchanique, ont enviſagé les fibres muſculeuſes, comme des ſpirales, dont les circonvolutions étoient jointes par des filets nerveux qui, venant à ſe contracter, raccourciſſoient la ligne ſpirale: d'autres ont attribué ce raccourciſſement à des vaiſſeaux ſanguins, ſitués dans la cavité de la ſpirale qui, en ſe gonflant, augmentoient le diamètre des circonvolutions. Combien cette ſtructure n'eſt-elle pas éloignée de l'exactitude anatomique? les meilleurs microſcopes ne découvrent dans les fibres, qu'une figure cylindrique, & quand même on la ſuppoſeroit telle, la même difficulté ſubſiſteroit toujours.

Il faudroit donner la raiſon du raccourciſſement des nerfs, c'eſt vouloir prouver une choſe par ce qui eſt en queſtion.

Attachez un pois au fond d'une veſſie, adaptez à ſon orifice un petit tuyau; ſoufflez, & le pois s'élèvera: plus les veſſies ſeront en grand nombre, plus l'élévation du pois ſera prompte & conſidérable, telle eſt l'image de la contraction muſculaire, diſent quelques phyſiciens. Ils ont conſéquemment ſuppoſé chaque fibre, compoſée d'une infinité de veſſicules, placées à la file des unes des autres; il y en a qui ont admis ces veſſicules dans les vaiſſeaux ſanguins, d'autres dans les nerfs; ce qui eſt encore oppoſé à la vraie conformation des fibres & des vaiſſeaux ſanguins, dont les dernières ramifications doivent être conſidérées comme autant de petits tubes uniformes, ou à peu près uniformes. Admettons, pour un inſtant, des veſſicules dans les vaiſſeaux ſanguins, comment les mouvemens s'opéreront-ils avec tant de vélocité? comment pourront-ils ſe varier de tant de manières? un fluide auſſi groſſier que le ſang, en eſt incapable.

Le membre du cheval ſe gonfle-t-il, s'affaiſſe-t-il auſſi promptement que les muſcles ſe contractent, & ſe relâchent? les cellules des corps caverneux ſont remplies par le ſang qui ne peut y entrer & en ſortir avec cette vîteſſe.

Le ſyſtême des veſſicules nerveuſes, quoique plus ſenſé, eſt encore en défaut de ce côté. On a beau les multiplier tant qu'on voudra, leur donner une infinité de tuyaux; on ne pourra jamais y trouver la raiſon de la célérité, de la contraction, encore moins de relâchement des muſcles. Dans cette hypothèſe on ne peut expliquer la promptitude du relâchement, qu'en diſant, que le fluide nerveux, qui a gonflé les veſſicules, s'en échappe avec la même vîteſſe, avec laquelle il les a remplies; que par conſéquent il y a des vaiſſeaux de ſortie

égaux à ceux de l'affluence. Or, si cela est, le fluide nerveux sortira de la vesicule de même qu'il y sera entré, il ne s'y en fera aucune collection; il n'y aura donc ni gonflement, ni contraction musculaire.

Le défaut principal de tous ces systêmes, est, qu'ils attribuent au cerveau, la puissance impulsive, qui envoie les fluides dans toutes les parties, où il se fait des mouvemens. Or, cette supposition, généralement adoptée, est contraire aux expériences : le cœur d'une anguille divisée bat encore long-temps, des animaux marchent encore après qu'on leur a coupé la tête : donc le cerveau n'envoie pas à chaque instant le fluide moteur : il existe dans les parties, & y séjourne un certain temps, sans avoir besoin d'être réparé; le cerveau n'est que le réservoir où est contenu le fluide propre au mouvement, & au sentiment; il ne fait pas, pour ce fluide, le même office que le cœur pour le sang. Si cette opinion étoit vraie, comment les animaux pourroient-ils soûtenir de si pénibles travaux, & faire de si longues routes, durant lesquels les muscles ne cessent de se mouvoir?

En considérant la liaison, l'enchaînement de tous les êtres matériels, il paroît plus simple d'admettre dans les nerfs des animaux, ce fluide, cet esprit universel qui lie les molécules des pierres, qui forme les rochers, les métaux, qui fait mouvoir la sève dans les végétaux, dont les parties les plus glutineuses, sortant de certains arbres, forment des pleurs végétales qui sont des baumes précieux, pour quiconque en connoît l'usage. Il faut qu'il soit infiniment plus subtil dans les animaux : or, ceux-ci le reçoivent par les poumons; il se mêle avec le sang, & se distribue dans toutes les parties. Les molécules les plus déliées de ce fluide, sont destinées au mouvement; les autres sont le principe du sentiment. Ces deux espèces de molécules exercent librement & indépendamment leurs fonctions, puisqu'on voit des muscles insensibles se contracter, & des muscles immobiles être sensibles; les unes & les autres se trouvent dans les tuyaux nerveux; mais quelle est leur manière d'agir dans les fibres musculaires? nous ne sçaurions le définir; & loin de perdre envain du temps pour arracher à la nature un voile qui sera peut-être toujours impénétrable aux hommes, contentons-nous de l'admirer dans la composition, dans l'arrangement, & dans la disposition des muscles. Quel ordre n'a-t-elle pas observé pour les proportionner aux effets qu'ils doivent produire! elle en a fait de grands, de petits, de moyens, de larges, de longs, & de grêles; elle les a disposés directement, en travers, obliquement, en devant, en arrière, en haut, en bas. L'un a la figure d'un triangle, d'un rhombe, l'autre d'un scalène, d'un quarré; de-là leurs différens noms : elle a arrangé les fibres de certains muscles en forme d'angles contigus, sur le sommet desquels marche un tendon; comme la position de ces fibres a beaucoup de ressemblance avec une plume garnie de ses barbes, on nomme, à juste titre, ces muscles penniformes. Elle a composé quelques muscles de deux ou trois autres, dont les extrémités tiennent à un tendon mitoyen, en aboutissant à un tendon qui va former l'attache du muscle; les premiers se nomment digastriques, trigastriques, & les seconds biceps, triceps.

Les os, qui n'ont que le mouvement de flexion & d'extension, ont des muscles destinés à cet usage, comme les os de l'avant-bras. Ceux qui peuvent se mouvoir en tous sens, comme l'humérus, ont aussi différens muscles qui les fléchissent, les étendent, les rapprochent du corps, les en éloignent, leur donnent le mouvement de rotation, & servent à les modérer, à les retenir, & à les diriger dans leur action. De-là encore les dénominations de fléchisseur, d'extenseur, d'adducteur, de rotateur, de modérateur. Les muscles ont aussi des dénominations relatives à leurs attaches, comme de sterno-mastoïdien, parce que ce muscle s'attache d'une part au sternum, & de l'autre à l'apophyse mastoïde, &c.

Les muscles sont, comme nous l'avons dit, des puissances appliquées aux os, qui en sont les leviers. On sçait que plus la puissance est éloignée du point d'appui, plus elle a d'avantage

ſur la réſiſtance. Quoique ce principe ſoit inconnu aux porte-faix, aux différens ouvriers, ils ne laiſſent pas de le mettre en uſage : on ne les voit jamais ſaiſir leurs leviers, leur barre par le milieu, ils les tiennent toujours par l'extrémité, pour que leur effort ſoit plus grand ſur le fardeau qu'ils ont à mouvoir. La nature a manqué à cette loi méchanique par une plus grande ſageſſe ; ſi elle a placé les muſcles plus près du point d'appui, que n'eſt le poids qu'ils ont à ſoûtenir ou à ſurmonter ; ſi elle lui a fait décrire des angles fort aigus, elle les a en revanche fortifiés d'un grand nombre de faiſceaux, elle les a multipliés, autant qu'il étoit néceſſaire, dans les parties où il étoit beſoin d'un grand effort, comme aux extrétés poſtérieures. Elle fait des poulies, des apophyſes ſaillantes, ainſi qu'on l'a vu dans le traité des os, pour accroître leur puiſſance. La juſteſſe, & l'élégance du corps de l'animal, ont été auſſi conſervées ; il auroit été très difforme & monſtrueux, ſi les muſcles avoient été diſpoſés de manière à produire les plus grands mouvemens avec la moindre force poſſible, en leur faiſant décrire des angles droits & obliques.

Une graiſſe douce & lubréfiante ſe trouve dans l'interſtice des paquets des fibres muſculaires, pour empêcher les accidens qu'entraîne le frottement.

Les corps des muſcles les plus longs, ſont logés dans des gaines tendineuſes & fermes, que d'autres muſcles tendent & tirent, ce qui s'oppoſe à la grande perte qu'ils feroient de leur force.

Les tendons longs, qui paſſent ſur les articulations, ſont reçus dans des anneaux humectés par une liqueur particulière : de-là, il eſt aiſé de conclure que l'animal ne marche, ne ſe tient en équilibre, ne meut ſes membres, que par l'action des muſcles diverſement unis ou oppoſés ; que cette action accélère le mouvement du ſang dans les artères & les veines, & fait entrer la graiſſe dans le ſang ; ce qui occaſionne la maigreur dans les chevaux qui font trop d'exercice, & l'embonpoint dans ceux qui n'en font pas aſſez. Les muſcles augmentent la force de l'eſtomac en y joignant la leur : de-là vient que les chevaux, qu'on laiſſe oiſifs & ſédentaires, ſont expoſés aux maladies qui dépendent du croupiſſement des humeurs, & de la crudité des alimens.

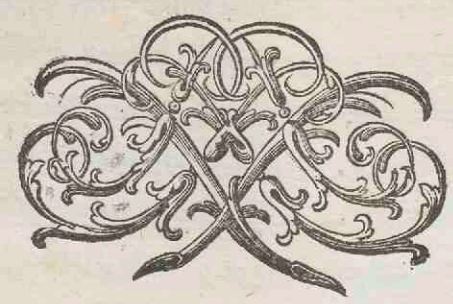

TRAITÉ

DES MUSCLES EN PARTICULIER.

ARTICLE PREMIER.

DES MUSCLES PEAUCIERS.

SOus le nom de muſcles peauciers, on pourroit comprendre tous ceux auxquels toute portion charnue va s'unir intimement à la peau, & qui la fait remuer; tels ſont les muſcles des paupières, des lèvres, de l'anus, du vagin, &c. : mais il n'eſt ici queſtion que de ceux qui ſont répandus ſur l'habitude du corps du cheval, ou de la peau proprement dite.

La peau eſt mue par le moyen de huit muſcles; quatre de chaque côté; ſçavoir, un qui recouvre les côtes & le bas-ventre, & que j'appellerai grand peaucier, c'eſt le plus conſidérable; le deuxième, qui s'étend depuis le garrot juſque au canon, qui eſt le moyen peaucier, ou peaucier brachial; le troiſième, qui s'étend depuis l'épine de l'omoplate juſqu'à la tête, qui eſt le peaucier cervical; le quatrième, qui recouvre entièrement un des côtés de la face, que je nommerai peaucier zygomatique (*a*).

Le grand peaucier eſt un muſcle très large, aſſez mince dans certains endroits, & épais dans d'autres; il eſt charnu latéralement & inférieurement, aponevrotique ſupérieurement & poſtérieurement. Ses attaches ſont tantôt fixes, tantôt mobiles; ſon attache antérieure eſt compoſée de deux feuillets; l'un, qui ſe confond avec le ſecond muſcle cutané, & l'autre, qui eſt interne, va s'attacher à la partie ſupérieure & interne de l'humérus, au-deſſous de ſon col; enſuite, ces deux feuillets montent & ſe réuniſſent enſemble par des fibres charnues qui s'éparpillent, en divergant, ſur toute l'étendue des côtes. La partie ſupérieure devient aponevrotique, monte tout le long du ligament épineux dorſal, & ſe termine dans la peau en cet endroit; la partie inférieure forme très peu d'aponevroſe; la partie poſtérieure ſe réunit en un petit paquet vers le flanc, à cette duplicature de peau, & va fournir, à la rotule, une enveloppe large, qui entoure la jambe, depuis cette articulation juſque au jarret; enſuite, cette enveloppe ſe réunit en un ſeul paquet, & va ſe confondre avec le tendon extenſeur de l'os du pied. L'action de ce muſcle eſt de tirer la peau vers l'épaule, quand les mouches, ou quelque corps étranger s'arrête dans cet endroit; il ſert encore à la tirer du côté des flancs, lorſqu'elle eſt irritée de ce côté; ce qui prouve que ſes attaches ſont tantôt fixes, tantôt mobiles dans ces endroits.

Le ſecond muſcle, eſt celui qui s'étend ſur toute l'épaule & le bras, & s'attache d'une manière fixe au-deſſous du ligament cervical, vers le garrot, par une aponevroſe qui devient enſuite charnue, & dont les fibres perpendiculaires ſe réuniſſent vers l'articulation du bras avec l'avant-bras, pour former une large aponevroſe, qui enveloppe cette dernière partie,

(*a*) Tout conſidérables que ſont ces muſcles, M. Bourgelat dit, dans ſes *Elémens d'Hippiatrique*, qu'il n'a pu les appercevoir au microſcope. Quoiqu'il ait eſſayé de les décrire, dans ſes *Elémens de l'art vétérinaire*, il n'y a pas réuſſi; car il n'en admet qu'un, dont il fixe mal la ſituation. Il n'occupe point, comme il l'avance, toute l'étendue du thorax & de l'abdomen; il n'eſt pas encore vrai qu'il recouvre antérieurement le grand pectoral, bien qu'on diſtingue un petit nombre de fibres, qui s'étendent ſur ce muſcle: mais, comment pourroit-il recouvrir tout l'abdomen, puiſqu'il manque inférieurement. Je n'inſiſterai pas plus long-temps ſur le reſte de la diſcription, qui eſt abſolument mauvaiſe; celle que je donne y ſuppléra ſuffiſamment.

& va se terminer à la peau, vers le canon. Son usage, indiqué par la direction de ses fibres, est de tirer la peau de bas en haut ; & quelquefois en bas, lorsqu'elle est irritée en bas.

Le troisième muscle est celui qui recouvre l'encolure : il s'étend tout le long du bord antérieur du muscle précédent, en devant de l'omoplate ; ensuite il monte tout le long de l'encolure jusqu'à l'occipital, & va se terminer tout le long du ligament cervical, se confondant avec la peau ; quelquefois ses fibres ne sont pas bien marquées ; pour lors ce n'est qu'une aponevrose, qui est la continuation de ce dernier, mais dont la fonction est la même ; quelquefois ce sont des fibres charnues, qu'il ne faut pas confondre (*a*) avec le trapéze antérieur, qui est un muscle propre à l'épaule dont nous parlerons ailleurs.

Le quatrième muscle est celui qui prend son origine d'un côté de la crête zygomatique de la partie supérieure des os du nez ; il descend ensuite le long du muscle masseter, se replie dessous l'angle de la mâchoire, & va se terminer dans la peau. Son usage est de tirer la peau en haut.

(*a*) Ainsi que l'a fait M. Bourgelat, qui le regarde comme un muscle cutané [*pag.* 135].

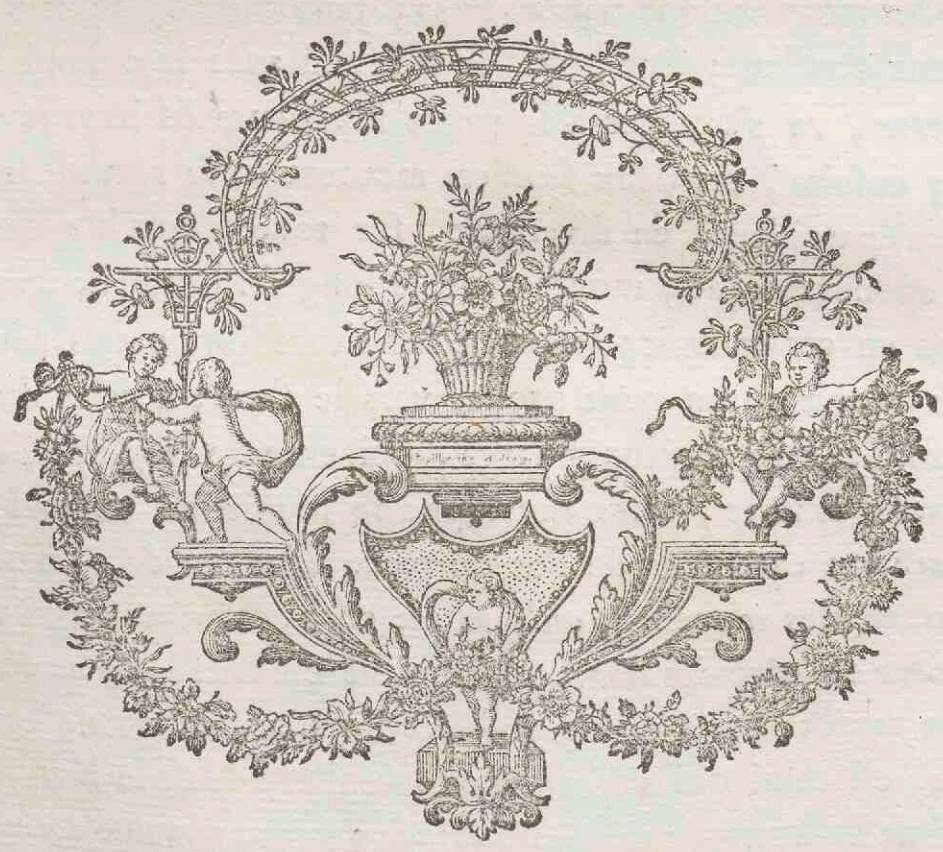

ARTICLE DEUXIÈME.

DES MUSCLES DU BAS-VENTRE.

LE bas-ventre eſt cette cavité qui eſt formée, ſupérieurement, par les vertèbres lombaires; antérieurement, par le diaphragme & par les dernières côtes; poſtérieurement, par les os du baſſin; inférieurement, par les muſcles & par la peau : ainſi, le bas-ventre eſt mu par le moyen de dix muſcles, cinq de chaque côté, dont deux ſont ſitués dans le bas-ventre; ſçavoir, le grand oblique, ou oblique deſcendant, le petit oblique, ou oblique aſcendant; les trois autres ſont, le muſcle droit, le tranſverſe & le pſoas des lombes.

1.° DU GRAND OBLIQUE.

Le grand oblique, eſt celui que l'on apperçoit lorſque l'on a enlevé le grand peaucier; il s'étend depuis la 7.e des vraies côtes, juſque à l'os pubis; il eſt charnu latéralement, aponevrotique inférieurement; il a ſon attache fixe au défaut des cartilages des 6.e, 7.e & 8.e vraies côtes, au reſte des autres vraies & aux fauſſes côtes, à trois ou quatre travers de doigt au-deſſous, à la partie poſtérieure du long dentelé; le tout par des portions charnues, en allant de devant en arrière, & va ſe terminer, d'une part avec ſon congénère, par une large aponevroſe; de l'autre, il ſe porte toujours dans la même direction à la crête des os des iles, par une aponevroſe; enſuite, il continue ſon chemin pour former un cordon aſſez fort, qui va ſe terminer à la partie antérieure des os pubis. Ce muſcle eſt comme découpé dans ſa partie ſupérieure, & forme cinq digitations, qui communiquent avec le large dentelé, & deux avec le long dentelé, dans la partie oppoſée, vers les lombes. L'aponevroſe de ce muſcle, vers les os pubis, forme une ouverture pour laiſſer paſſer les cordons ſpermatiques; au-deſſous de cette aponevroſe, il en part une autre qui va recouvrir la partie interne de la cuiſſe, & qui ſe trouve ſéparée de ce muſcle dans ſon origine; ce qui occaſionne une grande tenſion dans cette partie. Ce muſcle, ainſi que ſon congénère, eſt recouvert, dans toute ſon étendue, d'un large ligament jaunâtre, de la nature du ligament cervical, qui ſe trouve ſéparé de la partie charnue par un tiſſu cellulaire; mais qui enſuite vient ſe confondre avec la partie blanche aponevrotique de ce muſcle, & qui lui donne par conſéquent plus de ſoûtien & de force (*a*).

L'uſage de ce muſcle eſt, avec ſon congénère, d'approcher le baſſin vers la poitrine; & de le tourner à droite & à gauche, quand ils agiſſent ſéparément; parce que quand le cheval veut ſe mordre la hanche gauche, le grand oblique de ce côté agit ſeul; mais lorſqu'il veut fienter, les deux obliques agiſſent enſemble.

(*a*) Ce muſcle n'a point ſon attache fixe à la crête de l'os des iles, comme le prétend M. Bourgelat, *pag.* 161, mais bien ſon attache mobile, puiſque la partie charnue eſt placée antérieurement, & que ſa partie tendineuſe aponevrotique eſt en bas. Or, comme la contraction du muſcle eſt dans ſa partie charnue, il ne peut avoir ſon attache fixe aux os des iles, encore moins à l'angle antérieur des os pubis, ſuppoſé qu'il y en ait une; d'ailleurs, ce muſcle ne forme que quatre ou cinq digitations au plus, qui ſe communiquent au large dentelé, & non pas ſept à huit. De plus, il ne communique, avec le long dentelé, que poſtérieurement & ſeulement par deux digitations, & une fauſſe, que l'on peut regarder comme la troiſième. Je puis donc dire qu'il y a une diſtance très marquée entre la partie moyenne du long dentelé, & le grand oblique, ce qui fait qu'il ne peut y avoir aucune communication; ainſi, de quinze digitations que M. Bourgelat admet, il en faut retrancher ſept. Il dit encore, *pag.* 161, que les ſix & ſept premières digitations communiquent avec le long dentelé, qui eſt ſous le large dorſal, & qui eſt propre à la reſpiration. Comment peut-on ſe méprendre auſſi groſſièrement? car, dans un cheval de cinq pieds, la diſtance eſt d'un demi pied. On voit évidemment que notre hippotomiſte n'a connu que le nom du muſcle; le large ligament, dont nous avons parlé, a diſparu également ſous le ſcalpel qu'il manie ſi légerement depuis tant d'années.

2.° DU PETIT OBLIQUE.

Le petit oblique, ou oblique ascendant, est celui que l'on trouve dessous le précédent, il est ainsi nommé, à cause que les fibres montent. Il a son attache à la crête des os des iles (*a*), un peu intérieurement. Il est en partie tendineux & en partie charnu à son origine, ensuite les fibres charnues montent en rempant le long de la lèvre interne des cartilages des sept fausses côtes, sans s'y attacher, & de quelques-unes des vraies, puis il va s'attacher au cartilage xiphoïde. La partie aponévrotique de ce muscle est très large dans sa partie moyenne, & va se confondre avec celle du grand oblique, pour former une bande tendineuse, que l'on appelle la ligne blanche : c'est dans le milieu de cette ligne que se trouve le cordon ombilical. Ce muscle est percé, de même que le transverse, postérieurement, pour laisser passer les cordons spermatiques. Son usage est d'attirer la poitrine vers le bas-ventre, lorsqu'ils agissent ensemble ; & de la tourner à droite & à gauche, quand ils agissent séparément.

3.° DU MUSCLE DROIT.

Le muscle droit, ainsi nommé à cause de la direction de ses fibres, depuis le thorax vers le bassin, a son attache fixe dans toute son étendue par plusieurs petites portions, dont la première prend son origine au-dessous du muscle transversal du sternum, va en s'élargissant sur les cartilages des cinq dernières vraies côtes, & sur celui du sternum, & en augmentant, vers la partie moyenne du bas-ventre ; ensuite il diminue & va s'insérer à la partie antérieure de l'os pubis. Ce muscle, dans presque toute son étendue, est coupé par différentes petites bandes tendineuses, que l'on appelle énervations, lesquelles sont au nombre de onze (*b*) : elles forment comme autant de muscles. Ces énervations commencent vers la septième côte, & ne finissent que vers la région lombaire : ce sont ces énervations qui servent de point fixe, quand toutes les différentes portions de ce muscle se contractent. Il en est de ces muscles comme des muscles digastriques, dont les ventres, en se contractant ensemble, sont obligés de rapprocher leurs tendons vers la ligne de direction.

L'usage du muscle droit, est de rapprocher simultanément, & la poitrine, & le bassin, vers la partie moyenne de l'abdomen.

4.° DU MUSCLE TRANSVERSE.

Le muscle transverse est le dernier des muscles du bas-ventre, il est ainsi nommé à cause de la direction de ses fibres qui paroissent couper le bas-ventre transversalement. Il a son attache, par des portions charnues, aux apophyses transverses des vertèbres des lombes, aux bords internes des cartilages des côtes jusqu'à l'appendice xiphoïde ; ensuite, ses fibres deviennent tendineuses, & se portent en droite ligne vers la ligne blanche (*c*). L'usage de ce muscle, en agissant avec son congénère, est de rapprocher les fausses côtes les unes des autres, ainsi que quelques-unes des vraies ; & par conséquent de diminuer la capacité de l'abdomen ; un muscle ne sçauroit agir seul sans mettre en mouvement son congénère.

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 162, étonne l'anatomiste le moins versé, lorsqu'il dit que ce muscle & le précédent n'ont aucune attache fixe.

(*b*) Et non pas neuf, comme le dit M. Bourgelat, *pag.* 164. Quant aux muscles pyramidaux que le même auteur admet au nombre de deux, mais qui quelquefois est unique ; je n'en ai jamais vu, & personne, que je sçache, n'en a trouvé dans le cheval ; ils existent dans l'homme chez lequel on le voit quelquefois manquer.

(*c*) M. Bourgelat se trompe, lorsqu'il dit, *Elém. de l'art vétér. pag.* 162, 163, que les attaches de ce muscle, les plus fixes, sont par une aponevrose, comme si une aponevrose, résultant d'une partie charnue, étoit le principe de la contraction.

5.° DU PSOAS DES LOMBES.

Ce muſcle eſt ſitué dans le bas-ventre, & eſt d'une figure pyramidale. Son attache ſe fait par une maſſe charnue, au corps de trois premières vertèbres dorſales, où il dégénère en un tendon très fort, & un peu applati pour ſe terminer à la partie antérieure de l'os iſchion, un peu au-deſſus, & en avant de la cavité cotyloïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'attirer le baſſin ſur le thorax, ou d'abaiſſer le baſſin, lorſqu'un cheval rue.

L'uſage commun des muſcles du bas-ventre, eſt de ſervir aux mouvemens de l'expiration, & d'aider au mouvement périſtaltique des inteſtins, pour chaſſer dehors les matières ſtercorales.

Ces muſcles ont encore différentes fonctions particulières ; le grand oblique a celle de tourner le baſſin ſur le thorax, ou en agiſſant avec ſon congénère, de l'approcher de cette même partie ; le petit oblique, ſert à plier le tronc ſur le baſſin ; le tranſverſe, à rétrécir la cavité de l'abdomen, en comprimant les inteſtins ; & le muſcle droit, en ramenant le baſſin, & le thorax, l'un vers l'autre, en ligne droite.

ARTICLE TROISIÈME.

DES MUSCLES DE LA FACE.

ON comprend, ſous le nom de la face, les muſcles du nez, des lèvres, des paupières, des yeux, & des oreilles.

PARAGRAPHE PREMIER.

DES MUSCLES DU NEZ.

Le nez, cette cavité, en partie membraneuſe & en partie cartilagineuſe, eſt dilaté par le moyen de cinq muſcles, dont deux de chaque côté ſont propres; le cinquième commun aux deux narines, eſt ſitué inférieurement aux os du nez.

1.° LE COMMUN s'attache, d'une part au cartilage ſemilunaire, par des fibres charnues, & va ſe terminer à l'autre côté oppoſé. Ce muſcle, en ſe contractant, ſert à lever chaque narine, ou à la dilater dans la partie ſupérieure: les deux autres ſont, le divergent ou le pyramidal, & le court dilatateur.

2.° LE PYRAMIDAL a ſon attache, par un tendon applati, à la crête zygomatique de l'os de la pommette, de la même crête de l'os maxillaire; enſuite ce tendon commence à s'élargir; & en s'élargiſſant, il devient charnu, & va ſe perdre dans le bord orbiculaire des narines, inférieurement: il ſert à dilater la narine.

3.° LE COURT DILATATEUR eſt ſitué tout au-tour de l'échancrure nazale, au bord inférieur des os du nez, au bord arrondi du maxillaire antérieur, & ſe termine d'une part, dans la peau qui forme le canal membraneux, de l'autre, au cartilage qui forme l'extrémité inférieure des cornets ſupérieurs du nez; ce muſcle ſert non ſeulement à dilater ce même canal, mais même à élever ce cartilage, pour procurer une plus libre entrée à l'air (*a*).

PARAGRAPHE II.

DES MUSCLES DES LÈVRES.

Les lèvres ſont ces duplicatures de peau, qui forment l'entrée de la bouche; elles ſont mues par le moyen de dix-neuf muſcles, dont un eſt impair, & qui ſert d'attache mobile aux autres; on l'appelle muſcle orbiculaire: c'eſt un compoſé des fibres rangées circulairement, ſituées à l'extrémité des lèvres, lequel, en ſe contractant, ſert à rapetiſer la bouche.

Les muſcles, qui font mouvoir l'orbiculaire, ſont au nombre de dix-huit (*b*), neuf de chaque côté; ſçavoir, trois propres à la lèvre ſupérieure, trois pour la lèvre inférieure, & trois qui ſont communs aux deux lèvres.

I.° *MUSCLES PROPRES DE LA LÈVRE SUPÉRIEURE.*

Ils ſont au nombre de trois; ſçavoir, un releveur, un abaiſſeur & un abducteur.

(*a*) Il n'y a point de troiſième muſcle pair, comme l'a dit M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 115: le muſcle cutané, dont il parle, eſt le même que le court dilatateur, qui entoure toute l'échancrure nazale.

(*b*) M. Bourgelat, dans ſes *Elémens d'Hippiatrique*, *tom.* ij. *pag.* 201, édit. de Lyon 1751. 8.° n'en compte qu'onze; & dans ceux de *l'art vétérinaire*, *pag.* 110, il n'en admet que dix-ſept.

1.° Le releveur ou grand incisif est un muscle charnu & applati supérieurement, tendineux inférieurement ; il a son attache sur l'os du grand angle ; il passe ensuite sous l'abducteur, & devient plus rond ; après quoi, il se porte de derrière en avant, passe sur les os du nez, & forme un tendon arrondi, lequel, en se réunissant avec son congénère, s'applatit & devient très large, & va se perdre dans le muscle orbiculaire des lèvres : son usage est de retirer la lèvre en haut. C'est ce muscle que bien des gens coupent dans l'idée de décharger la vue : cette opération, qui ne devroit pas être décrite, l'est ici, pour en faire voir l'abus ; ceux qui la pratiquoient, faisoient une incision dans la partie supérieure, de chaque côté de la tête, à l'attache de ce muscle, & une à la partie inférieure, à l'insertion de son tendon ; puis ils prenoient une corne de chamois, & tiroient ce bout ; par-là, ils obligeoient les deux muscles à sortir par en bas. Cette opération, quoique dangereuse, ne laissoit pas d'être en vogue, il n'y a pas long-tems à Paris, & demandoit beaucoup de force & d'adresse ; j'ai même vu des gens tirer vanité de leur dextérité à la pratiquer.

2.° L'abaisseur ou petit incisif est un petit muscle situé sous la lèvre : il a son attache au bord alvéolaire des coins & des dents mitoyennes par des fibres charnues, & va ensuite se perdre de même dans le muscle orbiculaire. Son usage est de rabaisser la lèvre ; il faut remarquer que ce muscle est très foible, attendu que la lèvre tombant par son propre poids, il ne lui faut pas une grande force pour l'abaisser.

3.° L'abducteur (*a*) est le plus large des trois, il est situé latéralement, & a son origine au-dessus de la suture transversale, par un tendon aponevrotique ; ensuite il devient charnu, passe par dessus la tête du grand incisif, puis il se divise en deux portions, dont l'une passe par dessus le divergent ou le pyramidal, & l'autre par dessous ; ensuite ces fibres, toujours charnues, vont se terminer dans le muscle orbiculaire. L'usage de l'abducteur est d'écarter la lèvre supérieure, en la portant un peu en haut.

II.° *DES MUSCLES PROPRES DE LA LÈVRE INFÉRIEURE.*

On en compte trois, qui sont le long releveur, le court abaisseur, & l'abducteur.

1.° Le long releveur a son origine à la base de l'apophyse coracoïde & se confond avec le muscle molaire dans la moitié de son étendue ; lorsqu'il est parvenu vers les barres, il se sépare & forme un tendon qui va se terminer dans l'orbiculaire, inférieurement, un peu en dedans.

2.° Le court abaisseur prend son origine au bord alvéolaire de la dent du coin, & de la mitoyenne, & va se terminer dans le muscle orbiculaire.

3.° L'abducteur prend son origine du muscle peaucier, qui recouvre le muscle masseter, proche l'angle de la mâchoire antérieure ; ensuite il monte en croisant le long releveur pour se terminer au muscle orbiculaire. L'usage de l'abducteur est de fixer la lèvre inférieure en arrière, en l'abaissant un peu (*b*).

III.° *DES MUSCLES COMMUNS AUX DEUX LÈVRES.*

Ces muscles, qui sont au nombre de trois, sont le zygomatique (*c*) le buccinateur & le molaire.

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 112, l'appelle *maxillaire*, comme s'il prenoit son attache à l'os de ce nom ; tandis qu'il l'a au-dessus des os du nez.

(*b*) Ce muscle a échappé à la sagacité de M. Bourgelat ; il n'en parle point, quoiqu'il soit bien marqué & très distinct.

(*c*) C'est improprement que dans les *Elémens d'Hippiatrique*, & dans ceux de l'*art vétérinaire*, *pag.* 111, M. Bourgelat le nomme muscle cutané.

1.° Le zygomatique a ſon attache à la crête zygomatique de l'os de la pommette, ſur l'attache du muſcle maſſeter, par un tendon aponévrotique, paſſe par deſſus le buccinateur, & va ſe terminer, par des fibres charnues, au muſcle orbiculaire à la commiſſure de la bouche. L'uſage de ce muſcle eſt, de tirer la bouche ſur le côté.

2.° Le buccinateur s'attache à la partie moyenne de l'os maxillaire, au-deſſous du trou du même nom, par une portion tendineuſe; ſes fibres s'écartent enſuite, & vont ſe terminer au bord alvéolaire maxillaire de la mâchoire inférieure: le centre de ce muſcle eſt coupé par une petite ligne tendineuſe. Son uſage paroît être de ſervir à la maſtication, en ramenant les alimens dans la bouche.

3.° Le molaire eſt très long; il a ſon origine à la partie inférieure de l'apophyſe coracoïde; en deſcendant tout le long de la mâchoire, il s'y attache demême qu'au bord alvéolaire de l'une & de l'autre mâchoire, & ſe termine au muſcle orbiculaire. Son uſage eſt de tirer auſſi la commiſſure de la bouche & de faciliter lamaſtication.

PARAGRAPHE III.

DES MUSCLES DES PAUPIÈRES.

Le mouvement des paupières ſe fait par le moyen de quatre muſcles: le principal eſt appellé orbiculaire; les autres ſont deux propres à la paupière ſupérieure, & un à la paupière inférieure: les deux premiers ſont releveurs de la paupière ſupérieure; le troiſième, eſt l'abaiſſeur de la paupière inférieure

1.° L'orbiculaire eſt ſitué à toute la circonférence de l'orbite; il eſt charnu, beaucoup plus large dans ſa partie ſupérieure que dans l'inférieure, & va ſe terminer, par un tendon aſſez fort, à l'apophyſe angulaire: ce muſcle eſt adhérant à la peau, & en ſe contractant, oblige les paupières à ſe contracter.

2.° Les releveurs de la paupière supérieure, ſont l'externe & l'interne.

Le premier eſt ſitué au-deſſus du grand angle de l'œil, il a ſon attache à deux travers de doigt, environ au-deſſus de l'orbite (*a*), & vient ſe terminer au bord orbiculaire de la paupière ſupérieure: quelques-unes de ſes fibres s'entre-croiſent, & vont juſqu'au cil de la paupière.

L'interne eſt plus long; il a ſon attache dans le fond de l'orbite, à l'os ſphénoïde, proche ſon corps, monte tout le long de cette cavité, & enſuite forme une large aponévroſe au bord de la paupière ſupérieure.

3.° L'abaisseur de la paupière inférieure a ſon attache au-deſſus du muſcle maſſeter, & va enſuite ſe terminer au bord de la paupière inférieure: ce muſcle eſt mieux marqué dans certains chevaux que dans d'autres.

PARAGRAPHE IV.

DES MUSCLES DES YEUX.

Le globe de l'œil eſt porté en haut, en bas, ſur les côtés, tourné & relevé en arrière, par le moyen de ſept muſcles.

Les quatre premiers mouvemens s'opèrent par quatre muſcles appellés droits, & les autres mouvemens par trois autres muſcles, déſignés ſous les noms de grand & petit obliques, & de retracteur.

(*a*) Ce muſcle a été omis par M. Bourgelat.

1.° Les droits, au nombre de quatre, ont leurs attaches dans le fond de l'orbite, au-dessous du releveur de la paupière supérieure, & se portent ensuite, l'un à la partie supérieure de l'œil, & le relève; un autre s'attache à l'endroit opposé, & l'abaisse; les deux derniers s'attachent sur les côtés, & tirent l'œil selon la direction de leurs fibres: celui qui tire l'œil du côté du nez se nomme, adducteur, & l'autre opposé, abducteur. Ces quatre muscles ont leurs attaches par des fibres charnues, & viennent se terminer par des tendons aponévrotiques, au bord de la cornée transparente, tant soit peu en dessous.

2.° Le grand oblique est le plus long des muscles des yeux; il a son attache à côté des précédens, monte le long de l'orbite supérieurement vers le grand angle de l'œil, passe ensuite par la poulie, qui est formée du cartilage nommé trochlée, dont nous avons parlé en faisant la description des cartilages, ensuite il va se terminer entre le releveur & l'adducteur, par un tendon aponévrotique au-dessous de la cornée transparente, il tourne l'œil sur son axe, du petit angle au grand; ce muscle a retenu le nom de trochléateur.

3.° Le petit oblique est le plus court; il a son attache dans cette dépression de l'os du grand angle, dont nous avons parlé, & va se terminer, par un tendon aponévrotique, au-dessus du muscle droit abaisseur: son usage est de tourner l'œil du grand angle au petit.

4.° Le retracteur pourroit être regardé comme quatre muscles, attendu que ses séparations sont très marquées; il a son attache au fond de l'orbite, sur l'os sphénoïde, à l'entour du trou optique: ce muscle, monte ensuite en droite ligne, en enveloppant le nerf optique de toutes parts, pour se terminer presque à la partie moyenne du globe de l'œil, qu'il entoure absolument. Il n'a point d'autre usage que de retirer l'œil dans le fond de l'orbite: en se contractant, il fait retirer l'œil qui presse alors l'onglée, & l'oblige à recouvrir la cornée transparente. Si l'on examine avec attention le mouvement de l'onglée, on verra qu'il n'arrive jamais sans la retractation du globe de l'œil dans le fond de l'orbite. Ce cartilage, qui n'existe point dans l'homme, mais qui existe dans tous les quadrupédes & dans la plûpart des oiseaux, a été placé chez eux par la nature pour balayer les ordures qui tombent dans l'œil.

PARAGRAPHE V.

DES MUSCLES DE L'OREILLE.

L'oreille est portée en avant, en arrière, en dedans, en dehors, & est tournée par le moyen de douze muscles (*a*); sçavoir, trois releveurs, un abaisseur, trois adducteurs, & deux abducteurs, deux rotateurs, & le douzième, qui est un muscle commun, agissant en différens sens à raison de la direction & de l'étendue de ses fibres.

1.° *DES MUSCES RELEVEURS.*

L'oreille est relevée & portée vers sa congénère par le moyen de trois muscles; sçavoir, le long, le moyen, le court.

1.° Le long a son attache antérieurement à la partie moyenne de la conque de l'oreille, proche son bord antérieur, descend tout le long de cette même conque, passe par dessus l'angle supérieur du cartilage, que nous avons nommé la cuirasse, & va se confondre avec le muscle commun.

2.° Le moyen a son attache à la crête de l'occipital, au ligament cervical, de la largeur de trois doigts au-dessous de cette crête, & va ensuite se terminer, par des portions charnues, à la partie presque moyenne de la conque de l'oreille, un peu en arrière du précédent.

(*a*) M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 101, n'en admet que six, dont il donne même une description fort mauvaise. Celle que nous faisons des douze que nous avons reconnus, suffira pour rectifier ces erreurs.

3.° Le court a ſon attache à la future ſagittale des pariétaux, à la crête de l'occipital, recouvrant la partie ſupérieure du muſcle crotaphite, monte en diminuant de volume, & va ſe terminer par une légère aponevroſe au-deſſus du précédent.

II.° DU MUSCLE ABAISSEUR.

Le muſcle abaiſſeur eſt le plus long des muſcles de l'oreille; il a ſon attache à la partie inférieure de la glande parotide, par une légère aponevroſe, monte tout le long de cette glande en la recouvrant, & vient enſuite ſe terminer à la partie inférieure de la conque de l'oreille.

III.° DES MUSCLES ADDUCTEURS.

Les muſcles adducteurs ſont au nombre de trois; ſçavoir, le ſupérieur, le moyen & l'inférieur.

1.° Le supérieur a ſon attache à l'angle ſupérieur de la cuiraſſe, & va ſe terminer en devant de la conque de l'oreille, proche l'inſertion du moyen releveur.

2.° Le moyen prend ſon attache au-deſſous de ce précédent, & va ſe terminer à la partie inférieure du bord antérieur de la conque de l'oreille.

3.° L'inférieur a ſon attache à l'angle inférieur de la cuiraſſe, & va ſe terminer au-deſſous du précédent, proche l'inſertion du muſcle abaiſſeur.

IV.° DES MUSCLES ABDUCTEURS.

Les muſcles abducteurs ſont, le long & le court abducteur.

1.° Le long a ſon attache au ligament cervical, au-deſſous de l'attache fixe du moyen releveur, & va ſe terminer à la baſe de la conque de l'oreille.

2.° Le court a ſon attache au-deſſus du précédent, mais d'une manière moins étendue, & vient enſuite ſe terminer à la partie inférieure de la conque de l'oreille, bien au-deſſous du premier.

V.° DES MUSCLES ROTATEURS.

Les rotateurs des yeux ſont au nombre de deux; ſçavoir, le long & le court.

1.° Le long a ſon attache par des portions charnues dans la partie concave de la cuiraſſe, croiſe le court rotateur, & va ſe terminer à la partie poſtérieure de l'oreille.

Ce muſcle, en ſe contractant, ſert à tourner l'oreille de derrière en avant.

2.° Le court rotateur a ſon attache d'une part à l'angle ſupérieur de la cuiraſſe, dans ſa partie concave, & va enſuite ſe terminer à la partie inférieure de l'oreille. Son uſage eſt de tirer la conque de l'oreille de devant en arrière.

VI.° DU MUSCLE COMMUN.

Le muſcle commun eſt le plus conſidérable de tous ceux que nous venons de décrire; il a ſon attache d'une part à l'arcade zygomatique, à la future frontale & ſagittale, à la crête de l'occipital; en un mot, il recouvre toute la ſurface du muſcle crotaphite, & vient enſuite ſe terminer au bord arrondi de la cuiraſſe. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer l'oreille vers l'arcade zygomatique, de la relever du côté de la future ſagittale, & de la porter en avant du côté des ſalières.

ARTICLE QUATRIÈME.

DES MUSCLES DE LA MÂCHOIRE INFÉRIEURE.

LA mâchoire inférieure eſt abaiſſée, relevée, portée en arrière & ſur les côtés par le moyen de dix muſcles, cinq de chaque côté; ces muſcles ſont le ſterno-maxillaire, le maſſeter externe, le maſſeter interne, le crotaphite & le ſtylo-maxillaire.

1.° LE STERNO-MAXILLAIRE eſt le plus long des cinq; il a ſon attache à la partie antérieure & ſupérieure du ſternum, rampe le long des parties latérales de la trachée artère, en augmentant de volume juſqu'à la partie moyenne; enſuite il vient, en diminuant, s'attacher, par un tendon applati, à l'angle arrondi de la mâchoire inférieure. Son uſage eſt de tirer ou d'abaiſſer la mâchoire inférieure (*a*), & de contrebalancer l'action des releveurs, lorſque la mâchoire eſt abaiſſée; mouvement qui ne demanderoit l'action d'aucun muſcle, puiſque ſon poids ſeul ſuffit; ce muſcle, ainſi que le ſtylo-maxillaire, ne ſert qu'à déterminer les releveurs à ſe relâcher.

2.° LE MASSETER EXTERNE eſt le plus conſidérable, le plus fort, le plus volumineux de cette partie; c'eſt celui qui forme la joue: il a ſon attache, par des tendons très forts, tout le long du bord de l'apophyſe zygomatique de l'os de la pommette, tout le long du bord ſaillant du maxillaire inférieur, & même au-deſſous; enſuite il ſe porte en s'épanouiſſant un peu ſur la face externe de l'os de la mâchoire inférieure, & va s'attacher, par des tendons très forts, à tout le bord externe de cette mâchoire; d'ailleurs, il s'implante à ces inégalités que nous avons décrites dans l'oſtéologie, & qui ſont répandues ſur la ſurface de cet os. Ce muſcle, au-deſſous de l'articulation de la mâchoire avec le temporal, eſt compoſé de deux plans de fibres, l'un externe, & l'autre interne: les fibres de ce premier ſont de devant en arrière; dans l'interne elles vont de derrière en avant. Son uſage eſt de tirer la mâchoire un peu en arrière en l'élevant.

3.° LE MASSETER INTERNE a ſon attache fixe à l'os ſphénoïde, à côté de ſon corps, par des fibres tendineuſes très fortes; ce muſcle deſcend le long de la face interne de la mâchoire inférieure, en s'élargiſſant, & après s'être attaché à cette face, il va ſe terminer au bord interne de cette même mâchoire. Son uſage eſt, comme dans le précédent, de relever la mâchoire.

4.° LE MUSCLE CROTAPHITE eſt celui qui recouvre le pariétal, & que l'on apperçoit lorſque l'on a enlevé le muſcle commun de l'oreille. Il a ſon attache à la crête antérieure de l'occipital, à la future ſquammeuſe des temporaux, au bord poſtérieur de l'os frontal; il recouvre le pariétal & la partie écailleuſe des temporaux, il deſcend enſuite derrière l'orbite, le long de cette cavité, que l'on nomme ſalière, puis il va embraſſer l'apophyſe coronoïde, ſoit en dedans, ſoit en dehors, & vient ſe terminer à deux ou trois travers de doigt au-deſſous. Ce muſcle, ſe confond, inférieurement, avec le maſſeter interne. Son uſage eſt auſſi de relever la mâchoire inférieure.

5.° LE STYLO-MAXILLAIRE, ainſi nommé par M. Bourgelat, a ſon attache aux cornes de l'occipital, paſſe par-deſſous l'inſertion du ſterno-maxillaire, & va ſe terminer, par

(*a*) M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 118, attribue encore à ce muſcle la fonction de *fléchir toute la tête*. Il ſuffit d'avertir de cette mépriſe, qui n'échapperoit point à l'anatomiſte le plus novice.

un tendon très fort ; au bord poſtérieur de la mâchoire inférieure. Son uſage eſt de retirer cet os en arrière, & de l'aider à l'abaiſſer.

La mâchoire eſt portée à droite & à gauche, non pas par l'action des muſcles qui lui ſont particuliers, mais par l'action des muſcles maſſeters, & principalement par l'action du ſtylo-maxillaire qui, agiſſant ſéparément, obligent la mâchoire de ſe porter du côté du montoir, ſi c'eſt le muſcle de ce côté qui ſe contracte ; elle ſe porte de l'autre côté, lorſque c'eſt le muſcle oppoſé qui entre en contraction ; de même la mâchoire ſera portée du côté du montoir, ſi le plan interne du maſſeter externe de ce côté entre en contraction, & qu'il ſe trouve aidé, en même temps, par la contraction du maſſeter interne dehors le montoir ; de même encore la mâchoire ſera portée du côté hors le montoir, lorſque le maſſeter de ce côté & le maſſeter externe du montoir entreront en contraction ; ce mouvement de froiſſement, qui eſt eſſentiel pour la maſtication, eſt peu apparent dans les chevaux ; & quand il eſt outré, c'eſt un défaut que l'on appelle *faire les forces :* ce mouvement eſt très marqué dans les bœufs, dans les moutons, &c. en un mot, dans toutes les bêtes ruminantes. Lorſque ce mouvement ceſſe dans ces animaux, c'eſt ſouvent un des premiers ſymptomes de maladie. L'uſage des muſcles de la mâchoire inférieure, eſt de ſervir à la maſtication.

ARTICLE

ARTICLE CINQUIÈME.

DES MUSCLES DE L'OS HYOIDE.

L'Os hyoïde eſt porté en avant, en arrière, en bas, ſur les côtés, & ſur lui-même par le moyen de dix-ſept muſcles.

I.° DES MUSCLES QUI LE PORTENT EN AVANT.

Il eſt porté en avant par le moyen de quatre muſcles, qui ſont les deux mylo-hyoïdiens (*a*) & les deux géni-hyoïdiens.

1.° Le mylo-hyoïdien eſt un muſcle plat qui a ſon attache au bord alvéolaire interne des cinq premières dents molaires, par des portions charnues, qui ſe portent de haut en bas, en s'inclinant de devant en arrière; enſuite ces fibres ſe réuniſſent avec le mylo-hyoïdien de l'autre côté, pour aller ſe terminer à la partie antérieure de la fourchette de l'os hyoïde.

2.° Le géni-hyoïdien eſt un muſcle long, arrondi, qui eſt ſitué au-deſſous du précédent; il a ſon attache à l'extrémité de l'auge, proche le menton, entre les deux mâchoires, par un tendon; enſuite ce muſcle devient charnu, en ſe portant toujours de devant en arrière, pour ſe terminer de même par un tendon au-deſſous du précédent.

II.° DES MUSCLES QUI PORTENT L'OS HYOIDE EN ARRIÈRE.

L'os hyoïde eſt porté en arrière par le moyen de quatre muſcles; ſçavoir, deux de chaque côté, qui ſont, le long-hyoïdien, le ſtylo-hyoïdien.

1.° Le long hyoïdien a ſon attache ſupérieurement à l'angle arrondi de la grande branche de l'os hyoïde, deſcend tout le long de cet os, en s'en écartant, pour ſe terminer enſuite aux branches de la fourchette du même os.

2.° Le styloïdien a ſon attache à la corne de l'occipital, en s'uniſſant avec le ſtylo-maxillaire, & va ſe terminer à ce même angle arrondi, dont nous venons de parler. Il eſt très gros, & très court, & remplit l'intervalle qui ſe trouve entre cet angle & la corne de l'occipital.

III.° DES MUSCLES ABAISSEURS DE L'OS HYOIDE.

L'os hyoïde eſt abaiſſé par le moyen de deux muſcles, qui ſont, le ſterno-hyoïdien, & le coſto-hyoïdien.

1.° Le sterno-hyoïdien a ſon attache à la pointe antérieure du ſternum par des portions charnues; de-là il monte en rampant tout le long de la trachée artère, pour ſe terminer enſuite au corps de la fourchette de l'os hyoïde, derrière le mylo-hyoïdien.

2.° Le costo-hyoïdien a ſon attache par une légère aponevroſe ſur la ſurface interne du petit pectoral, proche les premières côtes; il monte tout le long du col, vers la

(*a*) Ces deux muſcles ſont très ſéparés, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, & ne devoient pas être confondus enſemble par M. Bourgelat, *Elem. de l'art vétér. pag.* 122. Il eſt plus étonnant encore qu'il ait ſéparé les géni-hyoïdiens en deux, puiſqu'ils ſont plus près l'un de l'autre, & beaucoup plus réunis. Les mylo-hyoïdiens ne s'attachent pas, comme le dit cet auteur, *pag.* 122, près le géni-hyoïdien, à une ligne oſſeuſe qui, dans l'homme, eſt une apophyſe connue ſous le nom de myloïde; elle n'exiſte pas dans le cheval, où l'on voit au contraire une échancrure. Par-tout M. Bourgelat a voulu couvrir le cheval de la peau de l'homme, & déſigner les parties de ce quadrupède, ſous les mêmes dénominations que les parties humaines; comparaiſon fauſſe, inutile, embrouillée pour des maréchaux. J'ajoûterai que ce muſcle ne s'attache pas dans toute l'étendue de la mâchoire.

troisième vertèbre cervicale, en se confondant avec le grand muscle commun du col ; il passe ensuite par-devant la trachée artère, en se réunissant avec le muscle précédent, & en diminuant de volume, pour se terminer au même endroit.

IV.° *DES MUSCLES QUI PORTENT SUR LES CÔTÉS L'OS HYOIDE.*

L'os hyoïde est porté sur les côtés, par le moyen de deux muscles digastriques, ainsi nommés, parce qu'ils ont deux ventres [ou parties charnues] un pour chaque côté.

1.° Le digastrique a son attache d'une part, par un tendon applati, au bord inférieur de la mâchoire inférieure ; ensuite il se porte de devant en arrière, vient passer dans une poulie, puis va se terminer avec la partie inférieure de l'autre partie de ce muscle, dont l'attache est à la corne de l'occipital, où il se confond avec le stylo-maxillaire (*a*).

2.° Le court-hyoïdien. L'os hyoïde est encore porté sur les côtés, par le moyen d'un muscle nommé court-hyoïdien : il a son attache aux branches de la fourchette de l'os hyoïde, & va se terminer ensuite à toute l'étendue des petites branches, au-dessous de leurs articulations, avec les grandes (*b*). Ce muscle, en se contractant, replie les petites branches sur la fourchette.

V.° *DES MUSCLES QUI FONT MOUVOIR L'OS HYOIDE SUR LUI-MÊME.*

On nomme transversal le muscle par lequel ce mouvement est exécuté. Il a son attache au-dessous de l'articulation des petites branches avec les grandes, passe par-dessous les muscles de la langue en général, & va se terminer au même endroit, de l'autre côté. Son usage est de replier les petites branches sur elles-mêmes, & d'élever, par ce moyen, la base de la langue (*c*).

(*a*) La position de ce muscle, dans le temps du relâchement, est de former une angle obtus ; lorsque ce muscle entre en contraction, il tend vers la ligne de direction, ce qui ne sçauroit se faire sans tirer l'os hyoïde sur le côté. L'on voit par-là que M. Bourgelat n'a pas eu raison de le mettre comme abaisseur de la mâchoire, il n'auroit pas dû lui donner la même fonction que dans l'homme ; je le regarde bien comme propre à l'os hyoïde, mais non à la mâchoire ; d'ailleurs, pour peu que l'on fasse attention à la position de ce muscle, l'on verra que le point d'appui du muscle est à la mâchoire & à la corne de l'occipital, que la puissance est dans les deux parties charnues du muscle, & que la résistance ou le fardeau est à l'os hyoïde.

(*b*) Ce muscle, que M. Bourgelat, *Elem. de l'art vétér. pag.* 124, nomme kérato-hyoïdien, ne s'attache pas aux grandes branches.

(*c*) Si ce que dit M. Bourgelat [*Elém. de l'art vétér. pag.* 124.] étoit vrai, il s'ensuivroit que ce muscle feroit fonction de ligament. Mais il est muscle, & agit comme tel : il n'y a dans le cheval que le large dentelé, auquel on puisse attribuer la fonction de ligament. Aucun anatomiste ne se trompera jamais sur son usage.

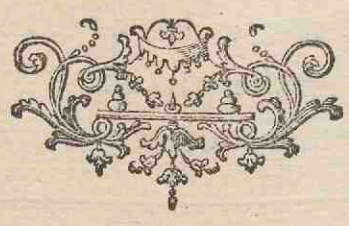

ARTICLE SIXIÈME.

DES MUSCLES DE LA LANGUE.

LA langue eſt portée en avant, en arrière, ſur les côtés, & élevée par le moyen de ſept muſcles, dont trois pairs, & un impair. Les pairs ſont de chaque côté, le génioglosse, le baſioglosse, & l'hyoglosse.

1.° LE GÉNIOGLOSSE a ſon attache au-deſſus du géni-hyoïdien, il eſt charnu ſupérieurement, tendineux inférieurement; c'eſt le plus large de ceux de la langue. Ce muſcle s'attache à toute l'étendue de la langue, & la forme en partie par des portions charnues; il continue enſuite ſa route pour aller ſe terminer en dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde, à la diviſion de ſes branches. L'uſage de ce muſcle eſt de tirer la langue hors de la bouche.

2.° LE BASIOGLOSSE a ſon attache aux parties latérales & moyennes des branches de la fourchette, ainſi qu'aux parties latérales de ſon corps, recouvre le court hyoïdien, & va ſe terminer à la baſe de la langue, après avoir paſſé ſous le muſcle hyoglosse. L'uſage de ce muſcle eſt de tirer la langue en bas, & de favoriſer le mouvement de déglutition.

3.° L'HYOGLOSSE, qui eſt le plus long des trois muſcles de la langue, a ſon attache à la partie inférieure & externe de la grande branche de l'os hyoïde, par un tendon applati. Il va ſe diſtribuer dans la langue, à côté de ſa baſe, de même qu'à toute ſon étendue, & ſe ſépare aiſément, extérieurement, juſqu'à l'extrémité de la langue. Son uſage eſt, avec ſon congénère, de tirer la langue en arrière; & lorſqu'il agit ſeul, de la tirer ſur les côtés.

4.° LE MUSCLE IMPAIR, autrement dit muſcle MENTONNIER (*a*), eſt d'une figure quarrée; il a ſon attache à un travers de doigt, au-deſſous du bord alvéolaire des deux premières dents molaires, dans la face interne de la mâchoire; il enveloppe les muſcles de la langue & de l'os hyoïde dans cette partie, & va ſe terminer auſſi, par des portions charnues, au même endroit de l'autre côté de la mâchoire inférieure. Son uſage eſt d'élever la langue & de favoriſer l'action du génioglosse, qui eſt de la porter en avant, ou celle de l'hyoglosse, qui eſt de la porter ſur les côtés.

(*a*) On ne trouve point ce muſcle dans les *Elém. de l'art vétérinaire.*

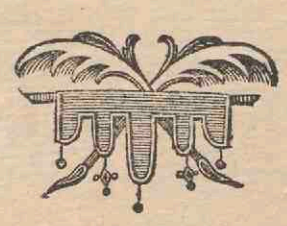

ARTICLE SEPTIÈME.

DU PHARYNX ET DU VOILE DU PALAIS.

LE pharynx eſt le conduit qui s'étend depuis les os ptérygoïdiens juſqu'au corps de la fourchette de l'os hyoïde, depuis le corps de l'os ſphénoïde juſqu'à l'entrée de l'œſophage. Ce conduit eſt un composé de pluſieurs muſcles, dont on a fait une diſtinction pour le voile palatin, ou la cloiſon du palais, improprement nommée, puiſqu'elle n'eſt point diſtincte, ni ſéparée du pharynx, qui préſente une eſpèce de boyau, dont la partie antérieure eſt fendue vers ſa baſe, afin de donner paſſage aux alimens pour aller dans l'œſophage. Cependant, pour ne point nous écarter des auteurs, nous admettrons des muſcles propres à élever cette partie antérieure du pharynx, que l'on appelle voile palatin, ou cloiſon du palais.

On a donné le nom de voile du palais à cette membrane aponévrotique, revêtue de la peau du palais, en dedans de la bouche, & de la continuation de la membrane pituitaire, à côté des foſſes nazales, qui s'étend depuis le bord ſupérieur des os palatins, juſqu'à la baſe de la langue, & qui va ſe terminer de l'autre part aux branches de la fourchette de l'os hyoïde.

I.° *DES MUSCLES DU VOILE DU PALAIS.*

Le voile palatin eſt élevé, abaiſſé & porté en dedans du pharynx, par le moyen de trois muſcles de chaque côté, qui ſont le ſtylopalatin, le périſtaphylin, & le vélopalatin.

1.° LE STYLOPALATIN a ſon attache par un tendon à l'apophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, & s'attache par des fibres charnues à côté du corps de l'os ſphénoïde; puis il dégénère en un tendon applati, qui paſſe par une poulie, en partie formé par l'os ptérygoïde, & en partie par un petit ligament; ce tendon s'élargit enſuite, & vient enfin concourir à former le vélopalatin (*a*). Son uſage eſt de lever le voile du palais, pour faciliter le paſſage des alimens, & la reſpiration par la bouche.

2.° LE PÉRISTAPHYLIN a ſon attache au-deſſous du précédent; il concourt à former, par une de ſes faces, le conduit de la trompe d'Euſtachi: enſuite, après avoir paſſé par-deſſous le ptérygopharyngien, il vient ſe porter en avant de la cloiſon du palais, & ſe confondre avec le vélopalatin (*b*). Ce muſcle ſert à jetter la cloiſon du palais en arrière, pour faciliter le mouvement de la reſpiration par la bouche, ce qui arrive quand l'épiglotte ſe porte en avant de ce voile.

3.° LE VÉLOPALATIN n'a point d'attache fixe; c'eſt un corps charnu, qui s'étend depuis le bord inférieur de cette cloiſon, & qui ſe porte en haut pour aller former cette membrane aponévrotique, qui va ſe terminer au bord ſupérieur des os palatins, en ſe confondant avec les fibres du ſtylopalatin dont nous avons parlé. Quoique ce muſcle n'ait pas d'attache fixe intérieurement, il a néanmoins quelques portions de ſes fibres charnues,

(*a*) Ce muſcle, que M. Bourgelat, *Elem. de l'art vétér. pag.* 131, appelle périſtaphylin externe, ne ſe termine pas à la partie inférieure du voile, comme il le dit; mais il ſe porte vers les os palatins, & s'unit avec le vélopalatin. Ainſi, notre hippotomiſte ſe trompe d'une diſtance de trois pouces au moins.

(*b*) Et non pas comme on le lit dans les *Elem. de l'art. vétér. pag.* 131, à la partie inférieure du voile palatin, que l'auteur déſigne tantôt ſous cette dénomination, & tantôt ſous celle de pavillon.

adhérentes

adhérentes à la partie ſupérieure du cartilage thyroïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer le voile palatin, pour faciliter le mouvement de reſpiration par les narines.

II.° DES MUSCLES DU PHARYNX.

Le mouvement du pharynx s'opère par le moyen de dix-ſept muſcles qui ſont, le ptérygopharyngien, le pharyngien, l'hyopharyngien poſtérieur, l'hyopharyngien latéral, l'hyopharyngien inférieur, le thyropharyngien, le cricopharyngien, l'aryténopharyngien & l'œſophagien.

1.° Le ptérygopharyngien a ſon attache tout le long du corps de l'os ptérygoïde, par des fibres charnues; ce muſcle deſcend tout du long ſur les côtes, & vient ſe terminer à la partie interne de la fourchette de l'os hyoïde. Sa fonction eſt de relever le pharynx dans ſa partie ſupérieure.

2.° Le pharyngien a ſon attache derrière le précédent, & vient ſe terminer à la partie ſupérieure & poſtérieure du pharynx. Il ſert (*a*) à relever le pharynx, en le portant un peu en haut.

3.° L'hyopharyngien poſtérieur a ſon attache à la face interne de la grande branche de l'os hyoïde, un peu au-deſſous de ſon angle arrondi. Ce muſcle deſcend pour ſe terminer à la partie poſtérieure du pharynx. L'uſage de ce muſcle eſt de retirer en arrière, & de dilater le pharynx.

4.° L'hyopharyngien latéral a ſon attache à la fourchette de l'os hyoïde, à une de ſes branches; ce muſcle ſe porte en haut pour ſe terminer poſtérieurement au-deſſous du précédent. Sa fonction eſt de relever le pharynx.

5.° L'hyopharyngien inférieur a ſon attache à la partie inférieure des grandes branches de l'os hyoïde, dans la face interne; enſuite il va ſe terminer au-deſſous du précédent (*b*). Il ſert à dilater le pharynx.

6.° Le thyropharyngien a ſon attache en devant du cartilage thyroïde, au-deſſous du muſcle hyothyroïdien, & au-deſſus du thyrocricoïdien, pour aller enſuite ſe terminer à la partie poſtérieure du pharynx.

7.° Le cricohyopharingien a ſon attache en devant du cartilage cricoïde, & va ſe terminer au-deſſous du précédent. L'uſage de ces deux muſcles eſt de diminuer le pharynx.

8.° L'aryténopharyngien a ſon attache à la partie inférieure du cartilage aryténoïde, & ſe portant de haut en bas, il va ſe terminer aux muſcles œſophagiens. Ces muſcles ne ſont pas toujours bien ſenſibles dans tous les chevaux.

9.° Le muscle œsophagien a ſon attache à la partie inférieure du pharynx & du larynx, & s'étend tout le long de la trachée artère. C'eſt un amas de fibres charnues.

(*a*) Ce muſcle n'eſt ni nommé ni décrit dans les *Elém. de l'art vétérinaire.*
(*b*) L'auteur des *Elém. de l'art vétér.* n'en parle pas.

ARTICLE HUITIÈME.

DU LARYNX ET DE SES MUSCLES.

LE larynx eſt cette ouverture qui eſt ſituée au-deſſous & en devant du pharynx. Il eſt compoſé des parties cartilagineuſes que nous avons décrites dans l'oſtéologie ; c'eſt le commencement de la trachée artère, dont on a donné la deſcription ſous le nom de cartilages, thyroïde, cricoïde, aryténoïde & d'épiglotte.

Les muſcles, qui font mouvoir ces différens cartilages, ſont au nombre de dix-ſept ; ſçavoir, huit pairs & un impair. Ils ſont déſignés ſous les noms de ſternothyroïdien, hyothyroïdien, thyrocricoïdien, crico-aryténoïdien poſtérieur, aryténoïdien, thyro-aryténoïdien ſupérieur, thyro-aryténoïdien inférieur, crico-aryténoïdien latéral, & l'hyo-épiglottique.

1.° LE STERNOTHYROÏDIEN eſt un muſcle grêle, qui s'attache à la pointe du ſternum, monte tout le long de la trachée-artère, & qui, après avoir paſſé par-deſſus le thyrocricoïdien, va ſe terminer par un tendon applati, à la partie inférieure & latérale du cartilage thyroïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer le cartilage en bas.

2.° L'HYOTHYROÏDIEN a ſon attache au bord inférieur de la branche de la fourchette de l'os hyoïde, deſcend le long de la face du cartilage thyroïde, & vient ſe terminer à ſon bord inférieur, en devant de ſon corps. L'uſage de ce muſcle eſt de lever le cartilage thyroïde.

3.° LE THYROCRICOÏDIEN a ſon attache au bord inférieur du cartilage thyroïde, au-deſſous du précédent, & vient ſe terminer au bord inférieur & antérieur du cartilage cricoïde. Il ſert à rapprocher le cartilage cricoïde vers le thyroïde (*a*).

4.° LE CRICOARYTÉNOÏDIEN eſt ainſi nommé, à raiſon de ſa poſition, derrière le cartilage cricoïde. Ce muſcle recouvre entièrement la face poſtérieure de ce cartilage ; il a ſon attache aux bords inférieurs de ce même cartilage, s'unit avec ſon congénère, & vient ſe terminer d'une part, par un petit tendon, au cartilage aryténoïde, proche ſon articulation avec le cricoïde ; de l'autre, il ſe termine, par des portions charnues, un peu plus haut ſur le corps de ce même cartilage aryténoïde. Sa fonction eſt de relever ou de porter en arrière ce dernier cartilage.

5.° L'ARYTÉNOÏDIEN eſt un petit muſcle ſitué ſur le corps du cartilage aryténoïde qui, étant joint avec ſon congénère, ſert à l'écartement de ces deux pièces cartilagineuſes.

6.° LE THYROARYTÉNOÏDIEN SUPÉRIEUR a ſon attache dans la face interne du cartilage thyroïde, vers ſa partie ſupérieure, & vient ſe terminer à la partie latérale du cartilage aryténoïde.

7.° LE THYROARYTÉNOÏDIEN INFÉRIEUR a ſon attache intérieurement à cette bande ligamenteuſe (*b*), qui unit les deux faces du cartilage thyroïde. Ce muſcle eſt charnu & très large ; il vient ſe terminer à la face latérale du cartilage aryténoïde. L'uſage de ce muſcle, & du précédent, eſt de rétrécir le larynx dans cette partie.

8.° LE THYROARYTÉNOÏDIEN LATÉRAL a ſon attache à la face interne & inférieure du

(*a*) Et non pas comme le dit M. Bourgelat, *pag.* 127, le thyroïde vers le cricoïde. Il eſt aiſé de le voir par la diſpoſition de ſes fibres, & par le peu de réſiſtance que le cricoïde a ſur le thyroïde : c'eſt, ſans doute, à raiſon de l'uſage, que cet hippotomiſte lui attribue, qu'il l'a nommé crico-thyroïdien.

(*b*) M. Bourgelat n'a pas parlé de ce muſcle.

cartilage thyroïde ; il se porte ensuite de devant en arrière, pour se terminer à l'angle inférieur du cartilage aryténoïde, proche son articulation avec le thyroïde. La fonction de ce muscle est de porter le cartilage aryténoïde en dedans du larynx, pour en diminuer la capacité.

9.° L'HYO-ÉPIGLOTTIQUE a son attache au dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde, il va se terminer à la partie inférieure de la connexité de l'épiglotte. Il sert à relever ce cartilage (*a*).

La plusspart de ces muscles s'attachent, à l'un & à l'autre de ces cartilages, par des portions charnues.

(*a*) Et non pas à dilater la glotte, comme on le lit, *pag.* 128, des *Elém. de l'art vétér.* puisqu'elle en est séparée, & qu'il n'y a rien qui communique avec cette partie.

ARTICLE NEUVIÈME.

DES MUSCLES DE LA TÊTE.

LA tête est élevée, abaissée, & portée sur les côtés par le moyen de dix-huit muscles; sçavoir, de cinq pour l'extension; trois pour la flexion, & un pour l'adduction de chaque côté.

I.° DES EXTENSEURS.

Les extenseurs sont un commun, & quatre propres.

1.° Le commun, qui est nommé splénius, est le plus large des quatre; il est situé au-dessous du grand releveur de l'omoplate; il a son attache par un tendon aponévrotique au muscle long épineux, s'y adhérant intimement, de même qu'aux apophyses épineuses de la seconde & troisième vertèbres du dos (*a*); s'attachant de même à toute l'étendue du ligament cervical: il se porte ensuite de haut en bas, en augmentant de volume, & donne attache, dans son trajet, par des tendons, applatis aux apophyses transverses de la quatrième, & troisième vertèbres du col (*b*). Puis il continue sa route en diminuant d'épaisseur & de largeur, se réunit avec le fléchisseur de la première vertèbre, & va se terminer d'une part à l'occipital, derrière l'auditif externe, par un tendon applati très fort; de l'autre, il se termine à la crête postérieure de l'occipital par une légère aponevrose. Lorsque ce muscle agit séparément, il porte la tête un peu sur le côté.

2.° Le grand complexus est situé au-dessous du précédent; il s'attache, par une aponevrose très large, dans laquelle on distingue cinq tendons applatis, qui ont leur attache aux apophyses transverses des cinq premières vertèbres du dos entre l'origine du long dorsal, & entre le long épineux (*c*); il s'attache encore aux apophyses obliques de la 6.e 5.e 4.e 3.e & 2.e dernières vertèbres cervicales; se porte ensuite en haut, en diminuant de volume, pour se terminer par un tendon très fort derrière l'occipital, au-dessous du précédent. Il est quelquefois séparé dans sa longueur, depuis l'apophyse transverse de la première vertèbre du dos jusqu'à sa partie moyenne, où il se réunit pour se terminer, comme nous venons de le dire: quoique divisé, il ne constitue qu'un seul & même muscle.

3.° Le petit complexus est très peu considérable; il a son attache sur le corps de la deuxième vertèbre du col, au-dessous du muscle précédent, & va se terminer, en se réunissant avec le premier, à la partie postérieure de l'occipital.

4.° Le grand droit, que quelques anatomistes ont regardé comme faisant partie du splénius, s'attache dessus le corps de la deuxième vertèbre du col, au-dessous du petit complexus, passe par-dessous l'oblique, & va se terminer à l'occipital, au-dessus du condyle du même os.

5.° Le petit droit s'attache d'une part à la partie supérieure de la première vertèbre,

(*a*) Et non pas à la 4.e & 5.e apophyse des vertèbres du dos, comme le dit M. Bourgelat, *Elémens de l'art vétér. pag.* 119.

(*b*) Ce muscle ne s'attache pas non plus, comme on le lit *ibid. aux apophyses transverses des cinq premières vertèbres cervicales*; la première n'a point d'apophyses transverse: & il ne s'attache nullement à l'apophyse transverse de la seconde.

(*c*) C'est une supposition intolérable dans un hippotomiste, que de dire, comme le fait M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 120, que ce muscle s'attache aux apophyses épineuses de la seconde, troisième & quatrième vertèbres dorsales; & aux apophyses transverses des vertèbres cervicales, c'en est encore une, que d'avancer qu'il s'unit au ligament cervical.

&

& va se terminer derrière l'occipital au-dessous du petit complexus. Ce muscle est très court, & de la largeur de deux travers de doigts.

L'usage de ces muscles est de relever la tête; la trop grande contraction, & la fréquence inattendue de ces muscles occasionne ce mouvement qu'en terme de manège, on appelle *battre à la main, donner des saccades.*

II.° DES FLÉCHISSEURS DE LA TÊTE.

La tête est fléchie par le moyen de trois muscles, qui sont le long, le court, & le petit fléchisseur.

1.° Le long fléchisseur a son attache aux apophyses transverses des cinquième, quatrième & troisième vertèbres cervicales, monte le long du corps de ces vertèbres, sans s'y attacher, & va ensuite se terminer à l'apophyse cunéiforme de l'occipital, par un tendon très fort à côté de son congénère.

2.° Le court fléchisseur est situé au-dessous du précédent, un peu sur le côté, il a son attache fixe au corps de la première vertèbre du col, par des fibres charnues, & va se terminer de même au-dessous du précédent.

3.° Le petit fléchisseur a son attache à la partie latérale du corps de la première vertèbre du col, & va se terminer à la partie postérieure des cornes de l'occipital.

L'usage de ces trois muscles est de fléchir la tête. L'action trop marquée ou la contraction permanente de ces muscles forme le défaut que l'on appelle *encapuchoner.* Il consiste en ce que le cheval ramène trop sa tête vers le col.

III.° DES ADDUCTEURS.

La tête est portée sur le côté, par un muscle nommé oblique, à raison de la position de ses fibres. Il a son attache au bord supérieur de la première vertèbre du col, & va se terminer à la partie postérieure de l'occipital, au-dessous du muscle splénius.

La tête peut être portée aussi sur le côté, par la contraction seule du splénius. L'usage du muscle oblique est de porter la tête sur le côté, & de lui faire faire un petit mouvement de rotation, qui, à la vérité, n'est pas bien marqué du côté de son articulation avec la première vertèbre, mais qui est réel, en considérant l'autre extrémité de la tête.

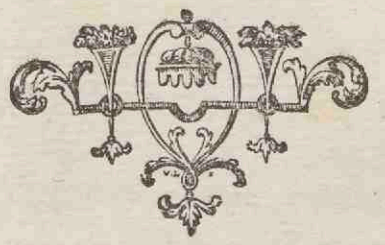

ARTICLE DIXIÈME.

DES MUSCLES DU COL.

LEs vertèbres du col ſont fléchies & étendues, portées ſur les côtés par le moyen de vingt-ſept muſcles, dont douze extenſeurs, ſept fléchiſſeurs & huit latéraux.

I.° DES EXTENSEURS.

Les extenſeurs, de chaque côté, ſont diviſés en communs de la tête & du col; en propres à la première vertèbre cervicale; & en communs au reſte des vertèbres cervicales.

Les muſcles communs de la tête & du col, ſont le ſplénius, le grand complexus, & le long commun.

Ces deux premiers ont été décrits à l'article des muſcles de la tête; on donnera la deſcription du dernier à l'article des muſcles du bras, parce qu'il lui appartient plus qu'à la tête. Les trois autres ſont le gros, le long, & le court extenſeurs *(a)*.

1.° Le splénius, décrit *pag. 96.*

2.° Le grand complexus, décrit *ibid.*

3.° Le long commun, décrit *ibid.*

4.° Le gros extenseur a ſon attache ſur le corps de la deuxième vertèbre, remplit la face entière de la première vertèbre, & ſe termine à toute la circonférence de ſon bord.

5.° Le long extenseur a ſon attache à l'apophyſe oblique de la première vertèbre dorſale, monte tout le long du col, en fourniſſant, dans ſon trajet, pluſieurs tendons applatis, qui s'attachent aux apophyſes tranſverſes des ſixième, cinquième, quatrième & troiſième vertèbres cervicales. Il ſe porte latéralement; après avoir paſſé ſur le gros extenſeur, il va ſe confondre avec le tendon du ſplénius, lequel ſe porte au-deſſous du col, & ſe termine à la première vertèbre; il ſert par conſéquent à la fléchir.

6.° Le court extenseur eſt ſitué tout le long du corps des cinq dernières vertèbres cervicales, ainſi que du ligament du même nom; il a ſon attache à la partie antérieure de la ſeconde & première apophyſe épineuſe des vertèbres dorſales, rampe enſuite le long du corps de cinq vertèbres en s'y attachant, & va ſe terminer à la partie inférieure du corps de la ſeconde vertèbre. L'uſage de ces muſcles eſt de tirer le col ou de le plier ſur les vertèbres du dos: mais quand le long extenſeur agit ſéparément, il porte le col ſur le côté.

II.° DES FLÉCHISSEURS.

Les muſcles fléchiſſeurs ſont, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de ſept; ſçavoir, trois pairs & un impair, dont trois ſont deſtinés pour la première & ſeconde vertèbres; & quatre pour les dernières.

1.° Le long fléchisseur. La première vertèbre eſt portée & fléchie vers la ſeconde, 1.° par cette portion du ſplénius dont nous avons parlé, 2.° par un muſcle impair, nommé

(*a*) Ces deux derniers muſcles ont été mal décrits & mal nommés par M. Bourgelat; il ajoûte d'ailleurs deux muſcles qui n'y ſont point, & confond les muſcles du dos avec ceux du col.

long fléchiſſeur (*a*), qui a ſon attache à toute la face antérieure des ſixième, cinquième, quatrième & troiſième vertèbres cervicales ; il paſſe enſuite par-deſſus la ſeconde, ſans s'y attacher pour ſe terminer à la partie antérieure de la première vertèbre.

2.° Le court fléchisseur a ſon attache à l'apophyſe tranſverſe de la troiſième vertèbre cervicale, & a ſa terminaiſon à la partie ſupérieure de la ſeconde (*b*).

Les dernières vertèbres ſont fléchies par le moyen de deux muſcles, qui ſont le ſcalène & le fléchiſſeur interne.

3.° Le scalène, après avoir pris ſon attache au bord antérieur de la première côte, ſe porte enſuite de bas en haut, pour ſe terminer aux apophyſes tranſverſes des ſixième, cinquième & quatrième vertèbres cervicales.

4.° Le fléchisseur interne a ſon attache dans la poitrine, ſur le corps des cinquième & ſixième vertèbres dorſales, puis augmentant de volume, par une maſſe charnue, il va ſe terminer, par un fort tendon, à la partie inférieure de l'apophyſe tranſverſe de la ſixième vertèbre cervicale (*c*).

III.° *DES LATÉRAUX OU TRANSVERSAIRES.*

Les vertèbres ſont portées ſur les côtés par le ſecours de quatre petits muſcles appellés intertranſverſaires.

Le premier a ſon attache au bord antérieur de la première côte au-deſſus du ſcalène (*d*), & ſa terminaiſon à l'apophyſe tranſverſe de la dernière vertèbre, dans ſa partie inférieure ; & le ſecond, depuis cette même apophyſe tranſverſe, dans ſa partie ſupérieure, juſqu'à celle de la ſixième vertèbre, ſucceſſivement, juſqu'à l'apophyſe tranſverſe de la troiſième. L'uſage de ces muſcles eſt de porter le col ſur le côté.

(*a*) M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 133, confond ce muſcle avec le gros fléchiſſeur, ſitué dans la poitrine, & qu'il appelle long fléchiſſeur.

(*b*) Ce muſcle eſt encore un de ceux qui ont échappé au ſcalpel de M. Bourgelat.

(*c*) Ce muſcle, que M. Bourgelat, *pag.* 133, appelle long fléchiſſeur, ne va donc pas, comme il le dit pourtant, ſe terminer à la première vertèbre.

(*d*) M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 36, ſe contente de nommer des muſcles tranſverſaires, & n'en donne point la deſcription, quoiqu'elle ſoit néceſſaire ici. Elle n'étoit cependant pas difficile à faire, puiſque leur attache eſt bien marquée.

ARTICLE ONZIÈME.

DES MUSCLES DU DOS ET DES LOMBES.

LEs vertèbres dorſales & lombaires ſont miſes en mouvement, & ſe plient les unes ſur les autres par le moyen de trois muſcles de chaque côté, qui ſont le long dorſal, le court épineux, & le long épineux

1.° Le long dorsal eſt ce muſcle très fort, qui remplit en partie le vuide qu'il y a entre la partie ſupérieure des côtes & les apophyſes épineuſes, & entre les apophyſes tranſverſes des vertèbres lombaires & ſes épineuſes, s'uniſſent tout le long du ligament épineux de ces deux parties, par une large & forte aponevroſe, & qui s'étend depuis le devant du thorax juſqu'aux os des iles. C'eſt une maſſe charnue compoſée de deux plans de fibres dont les uſages ſont différens; l'un de ces plans eſt externe, & l'autre interne. Le plan externe a ſon attache, par des tendons très forts, aux deux apophyſes tranſverſes des deux dernières vertèbres cervicales, à la partie ſupérieure de la première, ſeconde & troiſième côtes, à cette tubéroſité que l'on y apperçoit, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à la ſeptième; enſuite il continue tout le long du dos à s'attacher aux côtes par des portions charnues, juſqu'à la dernière, en formant autant de digitations & en augmentant de volume; & va enfin ſe terminer par un tendon aponévrotique à la crête antérieure des os des iles. Le plan interne, ſe portant de derrière en avant, ſe termine aux apophyſes obliques des vertèbres à leur jonction avec les côtes (*a*).

La fonction de ce muſcle eſt double: le plan externe, en ſe contractant, fait lever le train de derrière en l'air; ce que l'on appelle *ruer:* le plan interne, au contraire, fait lever le devant; ce que l'on appelle *cabrer:* mais le plan externe peut aider l'expiration en abaiſſant les côtes les unes ſur les autres.

2.° Le court épineux a ſon attache aux apophyſes épineuſes de la première, ſeconde, troiſième & quatrième vertèbre; en un mot, juſqu'à la ſeptième apophyſe épineuſe des premières vertèbres dorſales, par des portions tendineuſes, leſquelles ſe réuniſſent avec le corps charnu de ce muſcle, pour ſe terminer, en ſe confondant avec le long dorſal, tout le long du ligament épineux de cette même partie. Ce muſcle, en agiſſant avec le long dorſal, ſert à l'élévation du train de derrière ſur le devant, dans la ruade.

3.° Le long épineux eſt ſitué deſſous le précédent, tout le long des apophyſes épineuſes des vertèbres lombaires & des lombes: il ſe porte de derrière en avant, & prend ſon attache par de petites appendices tendineuſes à toutes les apophyſes tranſverſes des vertèbres dorſales & lombaires; il monte de derrière en avant, pour ſe terminer de même par des bandes tendineuſes à la partie ſupérieure de toutes les apophyſes épineuſes lombaires, & à preſque toutes les vertèbres dorſales, [à l'exception de la première, deuxième, troiſième & quatrième,] où il ſe termine dans ſa partie moyenne au bord poſtérieur de ces mêmes apophyſes épineuſes, ainſi qu'à tout le reſte des vertèbres (*b*). L'uſage de ce muſcle eſt de lever le devant ſur le derrière.

(*a*) Comme M. Bourgelat, dans ſes *Elém. de l'art vétér.* ne parle point du plan interne, lequel forme autant de digitations charnues, & autant d'appendices tendineuſes que l'externe; on doit en conclure qu'il ignore les uſages de ce muſcle.

(*b*) Ces terminaiſons ont induit M. Bourgelat en erreur; elles ſont cauſe qu'il a pris ces muſcles, *Elém. de l'art véter. pag.* 154, pour des muſcles inter-épineux, qui n'exiſtent point: les apophyſes épineuſes des vertèbres, des lombes & de celles du dos, ſont unies par des ligamens inter-épineux, & non par des muſcles: on n'en remarque qu'un ſeul qui tient à la première apophyſe du dos, & à la ſeconde.

ARTICLE

ARTICLE DOUZIÈME.

DE LA RESPIRATION,

ET

DES MUSCLES PAR LE MOYEN DESQUELS ELLE SE FAIT.

ON entend, par le mot de respiration, cette double action par laquelle l'animal reçoit l'air dans la poitrne, & le chasse au-dehors ; la première retient le nom d'inspiration ; & la seconde, celui d'expiration : ce qui s'opère par l'élévation & l'abaissement des côtes, depuis la première (*a*) jusqu'à la dernière. Il faut remarquer que la manière, dont les côtes sont mûes alors, n'est pas la même dans toutes. Les premières s'élèvent en se portant de derrière en avant, par un petit mouvement de rotation, à leur articulation avec les vertèbres, & par élévation de dedans en dehors à leurs autres extrémités. Les dernières côtes n'ont presque pas de mouvement vers les vertèbres, mais elles en ont beaucoup par leurs autres extrémités, & s'élèvent de dedans en dehors. Tous ces mouvemens s'exécutent par le moyen de plusieurs muscles, dont les uns sont inspirateurs, les autres expirateurs, & les derniers communs à l'inspiration & à l'expiration (*b*).

I.° DES MUSCLES INSPIRATEURS.

Les muscles inspirateurs sont, le dentelé antérieur, le releveur des côtes, le muscle transversal.

I.° LE DENTELÉ ANTÉRIEUR s'étend depuis la partie postérieure de la cinquième des vraies côtes, au-dessous de l'omoplate ; ce muscle est charnu inférieurement, aponévrotique supérieurement ; il a son attache à la troisième apophyse des vertèbres du dos, se confondant avec l'attache du muscle splénius, celle du romboïde, & celle du long dorsal ; en cet endroit il forme une forte aponevrose (*c*), laquelle se termine au ligament épineux. Depuis cette troisième apophyse, jusqu'à la troisième dorsale, où il se réunit avec l'aponevrose du dentelé postérieur ; il ne fait plus qu'une seule & même bande aponévrotique, jusqu'au bord supérieur des os des iles. Le dentelé antérieur, par sa partie aponévrotique & par sa partie charnue, dont les fibres se portent de devant en arrière, & vont se terminer au bord antérieur des côtes, forme, pour ainsi dire, une appendice charnue, en manière de digitation, qu'on ne sçauroit cependant séparer sans endommager les fibres charnues (*d*) ; ce qui les fait appeller fausses digitations. L'usage de ce muscle est d'élever les côtes, lorsque l'air entre dans la poitrine.

(*a*) Nous ne sommes pas du sentiment de M. Bourgelat, qui dit dans ses *Elém. de l'art vétér. pag.* 64, que la première côte est privée de mouvement. A quoi lui serviroit donc ses deux articulations avec synovie, si ce n'est pour jouer, d'une part, avec la dernière vertèbre cervicale & la dorsale, de l'autre, avec le sternum?

(*b*) M. Bourgelat, s'est trompé à l'égard du nombre de ces muscles, ainsi que sur leur situation & sur leurs usages. Il me semble cependant qu'il est facile de s'appercevoir que le muscle du sternum est expirateur & non inspirateur ; de voir qu'il y a deux dentelés, dont les plans de fibres sont différens, & qui, par conséquent, sont destinés à différens usages ; que le long intercostal a aussi deux plans de fibres ; & que les intercostaux, ayant également deux plans de fibres, ne doivent pas non plus agir de même.

(*c*) M. Bourgelat, *pag.* 4, regarde cette aponevrose comme un ligament suspenseur, quoi qu'il n'en ait nulle apparence.

(*d*) M. Bourgelat, s'est bien mépris, *pag.* 158, en regardant ces fibres charnues comme de vraies digitations & en leur donnant ce nom.

2.° Le dentelé postérieur, ainsi que le précédent, a son attache au ligament épineux de la douzième vertèbre, par une large aponevrose, que nous avons dit ci-dessus se confondre avec celle du dentelé antérieur. L'attache du dentelé postérieur se fait au ligament épineux de tout le reste des vertèbres dorsales, à toute l'étendue de celui de toutes les vertèbres lombaires, où il se confond avec le muscle oblique du bas-ventre : cette aponevrose se porte ensuite de haut en bas sur les côtes ; alors elle devient charnue, & se termine par des appendices charnues, formant six digitations ; les deux postérieures communiquent avec le grand oblique ; les quatre autres vont se terminer au bord postérieur de la douzième côte, jusqu'au bord postérieur de la quinzième. La direction des fibres de ce muscle est de derrière en avant ; il est placé beaucoup plus bas que le dentelé antérieur. Par sa première digitation vers la onzième ou douzième côte, le dentelé postérieur recouvre la dernière fausse digitation du dentelé antérieur. Son usage est d'abaisser les côtes dans le mouvement d'expiration.

3.° Les releveurs des côtes sont de petits muscles situés dessous le long dorsal, & dont les attaches sont aux apophyses tranverses des vertèbres du dos : ils vont ensuite se terminer au bord postérieur de chaque côte. Ces muscles ne servent pas à la première ni à la deuxième côte, vu leur peu de mouvement ; les autres s'étendent depuis l'apophyse transverse de la deuxième vertèbre dorsale, & vont au bord postérieur de la côte, en biaisant à deux ou trois travers de doigt au-dessous, & successivement à toutes les vertèbres, jusqu'à la quatorzième ou quinzième côte, où ils deviennent intercostaux.

4.° Le muscle transversal est de la figure d'un quarré long. Il est situé à la partie inférieure & externe de la première côte ; puis, après avoir passé par-dessus la deuxième & la troisième, il vient se terminer au bord postérieur de la quatrième.

II.° *DES MUSCLES EXPIRATEURS.*

Les muscles expirateurs sont, le dentelé postérieur, le diaphragme, & le muscle du sternum.

1.° Le dentelé postérieur, décrit ci-dessus.

2.° Le diaphragme est cette cloison musculeuse, en partie charnue, en partie aponévrotique, qui sépare la poitrine d'avec le ventre postérieur ou bas-ventre. Ce muscle est charnu dans sa circonférence, & aponévrotique dans son centre. Il a son attache par deux portions, en partie tendineuses & en partie charnues, aux côtés du corps des trois premières vertèbres lombaires, & est couché le long de ces mêmes corps : ensuite il monte en s'épanouissant par une large aponevrose, & finit par des portions charnues, qui s'attachent à la face interne des cartilages de toutes les fausses côtes, & des deux dernières des vraies, de même que dans la partie interne du cartilage xiphoïde. Le diaphragme paroît convexe en dedans de la poitrine, & par conséquent concave en dedans du bas-ventre. On y remarque trois ouvertures : celle qui est située du côté gauche, dans la partie supérieure, proche les côtes, livre un passage à l'œsophage ; celle, qui est placée presque dans la partie moyenne, laisse passer la veine cave ; la troisième ouverture, qui est entre les deux piliers, ouvre un chemin à l'artère aorte. La fonction de ce muscle, en se contractant vers son centre, est de rabaisser les côtes, & de diminuer le volume de la poitrine ; & par conséquent de chasser l'air contenu dans les poumons.

3.° Le muscle du sternum est situé dans la partie interne de cet os, & s'étend dans toute sa longueur : il est séparé de son congénère par une bande ligamenteuse, dont nous avons parlé en faisant la discription des ligamens. Ce muscle ne forme, dans toute son étendue, qu'un seul & même corps, depuis sa partie antérieure jusqu'au cartilage xiphoïde ;

il se porte ensuite par des appendices charnues au bord postérieur des cartilages des sept premières côtes. Sa fonction est la même que celle du diaphragme.

III.° DES MUSCLES COMMUNS A L'INSPIRATION ET A L'EXPIRATION.

Les muscles communs, à l'inspiration & à l'expiration, sont le long intercostal, & les intercostaux.

1.° Le long intercostal est le muscle qu'on apperçoit, après avoir levé les dentelés antérieur & postérieur : il s'étend depuis la première côte jusqu'à la dernière. C'est un corps charnu dans toute sa longueur, qui fournit deux plans de fibres, dont l'un est externe & l'autre interne. Le premier plan forme seize à dix-sept petits tendons plats, qui vont se terminer au bord postérieur des côtes, depuis la dix-septième jusqu'à la première : mais il faut remarquer que les tendons des deux premières se terminent à la tubérosité des côtes, & que les dernières sont plus écartées de ces mêmes tubérosités ; l'usage de ce plan étant d'abaisser les côtes dans l'expiration. Le plan interne est moins long, plus considérable & plus charnu ; il se porte de devant en arrière, & va se terminer aussi par des tendons au bord antérieur des côtes ; son usage étant de lever les côtes dans l'inspiration.

2.° Les muscles intercostaux : ce sont toutes les portions charnues, qui remplissent l'intervalle des côtes ; ainsi il y a dix-sept intercostaux de chaque côté, lesquels sont composés de deux plans de fibres, l'un externe & l'autre interne, qui toutes se croisent en forme d'X. Le plan externe, dont les fibres sont dirigées de haut en bas, & de devant en arrière, vont s'attacher au bord postérieur des côtes, & se terminer au bord antérieur de l'autre : [remarquons que les dernières des vraies côtes sont en partie recouvertes par ce même plan]. Les fibres du plan interne vont de derrière en avant, & de bas en haut ; ils s'attachent d'une part au bord antérieur d'une côte ; & de l'autre, au bord postérieur. Ce dernier plan sert à l'expiration, & le premier à l'inspiration.

ARTICLE TREIZIÈME.

DES MUSCLES DE LA QUEUE.

LEs nœuds de la queue [ou fausses vertèbres], sont mûs ou ébranlés par le moyen de dix muscles : quatre élèvent la queue ; quatre l'abaissent, & deux la portent sur les côtés, on les nomme latéraux. Elle est aussi portée sur les côtés par plusieurs paquets musculeux, qui sont bien distincts de ces muscles, & qui prennent leurs attaches d'une vertèbre à l'autre.

I.° DES RELEVEURS.

Les muscles releveurs se divisent en long & en courts releveurs.

1.° Les longs releveurs viennent de la continuation des muscles très longs du dos, rampent tout le long des parties latérales des apophyses épineuses de l'os sacrum, s'y attachent par leurs parties charnues, & vont, en s'amincissant, se terminer par de petites appendices tendineuses aux apophyses demi-épineuses des premiers nœuds de la queue, & aux inégalités supérieures des dernières.

2.° Les courts releveurs prennent leurs attaches aux parties latérales des trois & quatre dernières apophyses épineuses de l'os sacrum, & vont se terminer de même que les précédens.

II.° DES ABAISSEURS DE LA QUEUE.

Les muscles abaisseurs sont distingués de même en longs & courts.

1.° Les longs prennent leurs attaches aux parties latérales de l'os sacrum, rampent le long de ce bord, en s'y attachant ; passent ensuite au-dessous ; & lorsqu'ils sont parvenus aux deuxième & troisième nœuds de la queue, ils commencent à fournir plusieurs tendons qui vont se terminer à la partie inférieure de chaque nœud.

2.° Les courts abaisseurs ont leurs attaches dans la face interne du bassin, à une large aponevrose, appellée sacro-sciatique ; ils rampent tout le long de cette face, & vont se terminer aux parties latérales de l'os sacrum. Ces muscles sont plus larges que les premiers.

III.° LES LATÉRAUX.

Les muscles latéraux sont très minces & larges supérieurement : ils ont leurs attaches fixes à la partie inférieure du bord latéral des nœuds de la queue, & en se prolongeant aux apophyses transverses des premiers nœuds ; ils vont se terminer, par de petits tendons, aux parties latérales de ces mêmes os.

ARTICLE QUATORZIÈME.

DES MUSCLES DE LA VERGE.

LA verge a des muſcles propres à ſon corps & au canal de l'uréthre.

Ceux de ſon corps ſont au nombre de deux, un de chaque côté, leſquels ont leur attache à l'angle poſtérieur des os iſchion, embraſſent les deux piliers des corps caverneux, & ſe portent au-deſſus de la verge, pour s'y terminer par un tendon très fort, qui paroît lui-même former le corps de la verge. Leur uſage eſt de relever la verge du côté du ventre.

Ce canal de l'uréthre a trois muſcles, un impair & deux pairs.

L'impair (*a*) eſt le plus long, & s'étend ſur tout le trajet du canal de l'uréthre : ſes fibres ſont rangées comme les barbes de plume, dont le centre forme une petite ligne blanche. La fonction de ce muſcle, qui agit comme digaſtrique, eſt de reſſerer le canal de l'uréthre.

Les deux autres muſcles ſont très courts & placés de chaque côté. Ils ont leurs attaches aux parties latérales des corps caverneux, au-deſſous des os iſchion; ils paſſent enſuite par-deſſus un ligament blanc & long, puis ſe réuniſſent pour ſe terminer & embraſſer le canal de l'uréthre. Poſtérieurement à ces deux-ci, en dedans du baſſin, ſe remarque un trouſſeau de fibres circulaires qui ſervent au ſphincter de la veſſie.

ARTICLE QUINZIÈME.

DES MUSCLES DES TESTICULES.

LES teſticules ſont élevés par deux muſcles, un propre à chacun, & qu'on nomme crémaſter.

Ce muſcle eſt très large, mince & charnu : il a ſon attache (*b*), par une aponevroſe, à celle du pſoas & de l'iliaque dans le baſſin. Le crémaſter ſort enſuite par l'anneau que forment les muſcles du bas-ventre, & va ſe terminer à la partie inférieure du teſticule, après lui avoir ſervi d'enveloppe.

L'uſage de ce muſcle eſt de relever les teſticules : leur action eſt continuée & ſuivie, lorſque le cheval eſt en exercice ; ils agiſſent peu, quand il eſt en repos : en effet, dans un cheval qu'on exerce, on n'apperçoit point les teſticules, qui ſont pendants lorſqu'il eſt dans l'écurie.

(*a*) On ne voit point pourquoi M. Bourgelat, *pag.* 168, fait deux muſcles de ce ſeul & unique ; ſeroit-ce parce qu'il eſt penniforme ?

(*b*) *Son origine*, [dit M. Bourgelat, *pag.* 167, *Elém. de l'art vétér.*] *eſt au bord poſtérieur du muſcle oblique interne, & à l'aponevroſe du faſcia lata.* Ce ſont deux erreurs que ma deſcription, faite le ſcalpel à la main, rectifie parfaitement.

ARTICLE SEIZIÈME.

DES MUSCLES DE L'ANUS.

L'ANUS, qu'on appelle aussi fondement, n'est autre chose que l'extrémité du rectum : cette ouverture de la peau est resserrée & retirée en dedans du bassin, par le moyen de trois muscles ; deux pair & un impair.

Ce dernier est un composé de fibres orbiculaires de la largeur de deux à trois travers de doigt ; en se contractant, elles servent à resserrer la peau.

Les muscles pairs sont placés de chaque côté ; ils sont très larges ; ils ont leurs attaches à la face interne & supérieure des os ischion ; ils descendent ensuite le long de ces os, & vont se perdre dans les fibres orbiculaires ci-dessus. C'est dans ces derniers muscles que l'on a vu si souvent introduire des rossignols ou sifflets, espèce d'anneau de fer ou de plomb, dans l'idée de donner & de faciliter la respiration du cheval ; méthode si peu raisonnée & si dangereuse qu'elle occasionne souvent dans cette partie une fistule que l'on appelle fistule à l'anus.

ARTICLE DIX-SEPTIÈME.

DES MUSCLES DU VAGIN.

LE vagin est cette ouverture que l'on appelle nature dans les jumens ; elle est formée, comme l'anus, par un trousseau de fibres circulaires, dont l'usage est de se contracter dans l'introduction du membre du cheval. On y remarque encore un plan de fibres longitudinales de chaque côté, lesquelles, partant des parties latérales de l'anus, vont embrasser le clitoris & servent à élever le vagin (*a*). C'est dans les bords de ce vagin que certaines personnes passent quatre petites bandes de laiton en forme de coûture ; & que l'on appelle boucle, dans l'intention d'empêcher l'approche du mâle, dans le temps que la jument est en chaleur ; cette opération n'est guère moins dangereuse que celle du rossignol.

(*a*) M. Bourgelat, de ce seul & unique muscle en a fait quatre [*pag.* 169] ; & il les décrit non pas comme appartenants au vagin, mais au clitoris ; ce qui n'est pas.

ARTICLE DIX-HUITIÈME.

DES EXTRÉMITÉS ANTÉRIEURES.

PARAGRAPHE PREMIER.

DES MUSCLES DE L'ÉPAULE.

L'Épaule eſt élevée, abaiſſée, portée en avant & en arrière par le moyen de ſix muſcles, qui ſont, le triangulaire, le rhomboïde, le lombaire, le releveur de l'omoplate, le trapèze, le large dentelé & le petit pectoral.

1.° Le triangulaire (*a*), ainſi nommé à cauſe de ſa figure, eſt ſitué à la partie ſupérieure de l'épaule; il a ſon attache au ligament cervical, vers la troiſième apophyſe épineuſe des vertèbres dorſales, juſqu'à la treizième ou la quatorzième de ces mêmes vertèbres; enſuite ces fibres ſe portant de derrière en avant, dégénèrent en un tendon applati pour ſe terminer à l'épine de l'omoplate. La fonction de ce muſcle eſt d'élever l'épaule, & de porter ſon extrémité ſupérieure un peu en arrière.

2.° Le rhomboïde eſt un muſcle totalement charnu, ſitué en dedans de l'épaule; il a ſon attache aux apophyſes épineuſes des troiſième, quatrième & cinquième vertèbres dorſales, & ſe termine de même, par des portions charnues, à toute la face interne du cartilage de l'omoplate. Il ſert à élever l'épaule & à porter ſon extrémité ſupérieure un peu en avant.

3.° Le releveur de l'omoplate eſt un muſcle très long, d'une figure arrondie & pyramidale. Il a ſon attache au ligament cervical, depuis ſa partie moyenne & un peu au-deſſous, & s'y adhère fortement par des fibres tendineuſes: vers ſa baſe, il s'écarte de ce même ligament pour ſe terminer au bord antérieur & ſupérieur de l'omoplate, en ſe confondant avec le rhomboïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'élever l'épaule & de la porter un peu en avant par ſon bord ſupérieur.

4.° Le trapèze (*b*) eſt ſitué au-deſſous de l'aponevroſe du muſcle peaucier du col, & recouvre les muſcles de cette partie. D'une part, il va s'attacher par des portions charnues & aponévrotiques à toute l'étendue du ligament cervical, excepté vers la première vertèbre de cette partie; de l'autre, il a ſon attache par deux plans de fibres, à toute l'étendue du muſcle commun de la tête, du col & du bras; le premier plan au bord ſupérieur de ce muſcle commun; le ſecond paſſe ſous le même muſcle, & s'attache aux apophyſes tranſverſes des vertèbres cervicales: ce muſcle devient enſuite charnu en deſcendant tout le long du col, pour ſe terminer, par une forte & large aponevroſe, à toute l'étendue de l'épine, & de l'omoplate. Il porte l'épaule en avant & l'élève un peu.

5.° Le large dentelé eſt un muſcle très large & très fort ſitué en dedans de l'épaule, & recouvrant preſqu'en totalité les vraies côtes, & en partie le col: il a la figure d'un

---

(*a*) Comment M. Bourgelat, *pag.* 138, a-t-il pu nommer trapèze, ce muſcle, qui n'eſt point quarré, mais triangulaire? je connois bien un trapèze, muſcle de l'épaule; c'eſt celui-là que M. Bourgelat nomme peaucier, & qu'il regarde comme extenſeur du col.

(*b*) Nous le répétons, ce trapèze n'eſt point celui que M. Bourgelat nomme cutané, & qu'il dit avoir une adhérence très forte avec le muſcle commun, & ſe joindre avec celui du côté oppoſé: il n'a point non plus ſon attache au ſternum, & ſa fonction n'eſt pas de faire mouvoir la peau. On pardonneroit aiſément cette mépriſe à un élève de quelques ſemaines: la pardonneroit-on de même à celui qui auroit manié, pendant quelques années, le ſcalpel anatomique? elle révoltera donc dans un ouvrage compoſé par un homme qui s'annonce pour avoir diſſéqué depuis vingt-ans?

éventail, dont la pointe eſt en haut. C'eſt le muſcle le plus conſidérable de cette extrémité : il a ſon attache à la partie moyenne des neufs vraies côtes, par des appendices charnues, leſquelles forment cinq digitations vers les dernières vraies côtes, pour s'entrelacer avec de pareilles digitations du grand oblique ; mais il ſe confond vers le reſte des premières côtes avec les muſcles intercoſtaux, ſans former de digitations. Le large dentelé s'attache de même par des appendices charnues & tendineuſes aux apophyſes tranſverſes des quatre dernières vertèbres cervicales, puis ſe portant de part & d'autre à la partie ſupérieure de la foſſe ſcapulaire, il va ſe terminer, en partie, par des portions charnues & aponévrotiques, au bord ſupérieur de cette cavité, au-deſſous du rhomboïde. Sa fonction eſt d'abaiſſer l'épaule.

6.° Le petit pectoral eſt un muſcle long & gros, ſitué à la partie antérieure de l'épaule. Il a ſon attache à la partie antérieure & latérale du ſternum, & au bord des cartilages des trois premières côtes ; il paſſe enſuite par-devant l'articulation de l'humérus avec l'omoplate, & rampant le long du bord antérieur de cet os, ſans s'y attacher, il va ſe terminer enfin par un tendon très mince, & applati au bord ſupérieur & antérieur de cet os ; ſon uſage eſt d'abaiſſer l'épaule, en emportant ſa partie ſupérieure en en-bas.

PARAGRAPHE II.

DES MUSCLES DU BRAS.

Le bras eſt mû dans la cavité glénoïde de l'omoplate en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'il eſt porté en avant, en arrière, en dedans & en dehors, & qu'il tourne ſur ſon axe. Cette opération ſe fait par le moyen de douze muſcles (*a*) ; ſçavoir, trois releveurs, trois abaiſſeurs ou retracteurs, trois adducteurs & trois abducteurs.

I.° *DES RELEVEURS.*

Les releveurs ſont le ſur-épineux, le commun & le releveur propre.

1.° Le sur-épineux eſt un muſcle très fort, ſitué à la partie antérieure de l'épaule, & rempliſſant la foſſe ſur-épineuſe (*b*) de l'omoplate ; il deſcend tout le long de cette foſſe, pour ſe terminer enſuite à la partie antérieure & ſupérieure de l'humérus (*c*).

2.° Le commun eſt un muſcle que nous avons dit être propre à la tête, & au col. Il eſt de l'étendue des muſcles droits : il a ſon attache par quatre appendices charnues & tendineuſes aux apophyſes tranſverſes des deuxième, troiſième, quatrième & ſixième vertèbres cervicales. Ces différentes portions, en ſe réuniſſant en un ſeul & même corps, forment une bande charnue de la largeur de quatre à cinq travers de doigt, laquelle deſcend le long de la partie latérale du col, pour ſe terminer [après avoir paſſé devant l'articulation de l'omoplate] avec l'humérus à la partie antérieure de cet os, vers ſa partie moyenne, par un tendon très court d'une part ; & de l'autre, par une aponevroſe très large, qui deſcend juſqu'à la partie inférieure de cet os (*d*).

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 140, n'en reconnoît que dix.

(*b*) L'épaule étant ſituée obliquement, ſes foſſes ne devoient point être appellées par M. Bourgelat, *pag.* 45, anté-épineuſes, ni poſt-épineuſes ; les muſcles, qui y ont leurs attaches, ne ſont pas mieux nommés. S'il n'eût pas tant copié l'anatomie de l'homme, en faiſant celle du cheval, il ſe ſeroit moins trompé, & ſes livres ſeroient moins remplis d'applications fauſſes, inutiles, nuiſibles même aux maréchaux pour leſquels il a écrit.

(*c*) M. Bourgelat n'avoit plus, ſans doute, ſous les yeux ce muſcle, lorſqu'il en a donné la diſcription ; autrement il n'auroit pas dit, *pag.* 141, qu'il a deux tendons.

(*d*) M. Bourgelat, [*Elém. de l'art vétér. pag.* 141] dit que *le muſcle commun peut être comparé par ſa ſtructure au muſcle* deltoïde *de l'homme :* en cela il a raiſon. Mais il ne devoit pas ajoûter que ſon uſage étoit d'*opérer l'action* de chevaler, *c'eſt-à-dire, de croiſer une jambe l'une ſur l'autre* ; & que *quand il agit avec le grand pectoral, il approche le bras du poitrail.* Il n'a cependant d'autre fonction que d'élever ce bras & de le porter en avant.

Cet hippotomiſte n'eſt pas plus heureux, lorſqu'il fixe ſon *attache à tout le bord tranchant du ſternum.* On croiroit volontiers que la deſcription, qu'il nous donne, eſt faite d'imagination.

Ce

Ce muſcle eſt un des principaux agens des extrémités : ſon uſage eſt plus ou moins marqué ; par exemple, dans le pas, l'action de ce muſcle, qui ſert à porter le bras en avant, eſt moins marquée, c'eſt-à-dire, qu'il ſe contracte moins que dans le trot ; & dans celui-ci, moins que dans le galop. Dans le moment où il entre en contraction, le col eſt affermi par les muſcles extenſeurs du col : pour lors le point fixe de ce muſcle ſe trouvant aux apophyſes tranſverſes, il oblige la partie inférieure, qui devient mobile, de ſe rapprocher vers la première. Le contraire arrive dans le repos : le point mobile du muſcle ſe trouvant pour lors à l'humérus, il oblige l'autre extrémité de ce muſcle à ſe rapprocher de celle-ci, & par conſéquent à plier le col vers la poitrine.

Ce muſcle, dans certains cas, ſouffre de ſi grandes extenſions qu'il ſurvient ſouvent, dans ſon corps, des tumeurs enkyſtées, qui s'élèvent à trois ou quatre travers de doigt au-deſſus de la jonction de l'épaule avec l'humérus : il faut prendre garde de ne pas confondre ces eſpèces de tumeurs enkyſtées avec des tumeurs ſquirrheuſes, & quelquefois auſſi enkyſtées, qui arrivent derrière ce muſcle, aux glandes des aiſſelles ; quoique dans l'un & dans l'autre cas, on ſoit obligé, pour en obtenir la guériſon, d'inciſer ce muſcle, & très ſouvent d'en emporter une partie en côte de melon, pour aller détruire le ſac du kyſte ou enlever le ſquirrhe. *Voyez* loupe au poitrail, dans la pathologie.

3.° Le releveur propre eſt moins conſidérable que le précédent. Il a ſon attache, par un tendon très fort, à la partie antérieure & inférieure de l'omoplate, à l'apophyſe coracoïde ; paſſe par-devant l'articulation de cet os avec l'humérus, en formant un corps charnu très puiſſant, & va ſe terminer à la partie antérieure & moyenne de l'humérus.

Ces trois muſcles agiſſant dans le pas, dans le trot & dans le galop, il n'y a que leur vîteſſe contractive qui en faſſe la différence, leur fonction étant de porter le bras en avant.

II.° *DES ABAISSEURS OU RÉTRACTEURS DU BRAS.*

Les abaiſſeurs ou rétracteurs ſont, l'abaiſſeur, proprement dit, le large dorſal & le grand pectoral.

1.° L'abaisseur, proprement dit, a ſon attache au bord ſupérieur & poſtérieur de l'omoplate au-deſſous du bord arrondi du cartilage ; il deſcend le long de ce bord, en ſe confondant avec le muſcle ſcapulaire, juſque vers ſa partie moyenne ; alors il ſe ſépare du ſcapulaire, pour ſe terminer, par un tendon applati, à la partie interne & preſque moyenne de l'humérus.

2.° Le large dorsal, qui eſt un muſcle aſſez mince, à raiſon de ſa largeur, recouvre une partie du large & du long dentelé. Il a ſon attache, par une aponevroſe, au ligament épineux dorſal, en ſe confondant avec le long dentelé : le large dorſal devient enſuite charnu, en ſe portant de derrière en avant, de haut en bas, pour ſe terminer par un tendon applati qui ſe confond avec le précédent, & va au même endroit.

Si l'on conſidère la terminaiſon de ces deux muſcles, leur uſage paroîtra être de rapprocher le bras de la poitrine ; il l'abaiſſe néanmoins, ou le porte en arrière lorſqu'elle a été portée en avant ; il abaiſſe le bras lorſque les releveurs, dont nous venons de parler, l'ont porté en avant, & mettent la jambe d'aplomb. Ces muſcles ſont les principaux moteurs, quand le cheval veut reculer. Dans ce cas les antagoniſtes n'ont pas d'action ou au moins très peu.

3.° Le grand pectoral, dont la fonction eſt à peu près ſemblable à celle des deux derniers, [car il abaiſſe l'épaule en la portant en arrière] eſt un muſcle commun à l'épaule & au bras. Il a ſon attache aux cartilages des ſix ou ſept dernières vraies côtes, à leur

jonction vers le ſternum, au cartilage xiphoïde, à la partie latérale du ſternum, il paſſe par-devant les premières vraies côtes, en diminuant de largeur, pour ſe terminer par deux tendons; l'un, à l'apophyſe coracoïde, & l'autre, à la partie antérieure & ſupérieure de l'humérus. Cette dernière terminaiſon eſt plus étendue que celle du muſcle précédent; mais ſon tendon eſt moins conſidérable.

III.° DES ADDUCTEURS.

Les adducteurs ſont le ſcapulaire, l'adducteur & le large pectoral.

1.° Le scapulaire eſt la maſſe, en partie charnue, en partie tendineuſe, qui remplit la foſſe ſcapulaire ou la face interne de l'omoplate, & ſe confond avec l'abaiſſeur du bras. Ce muſcle eſt très large dans ſa partie ſupérieure, & tendineux; il eſt charnu inférieurement & plus étroit; il va ſa terminer par un tendon conſidérable à la partie ſupérieure & interne de l'humérus.

2.° L'adducteur eſt un petit muſcle qui a ſon attache à l'apophyſe coracoïde, par un tendon, en ſe confondant avec celui du releveur & du grand pectoral, paſſe par-devant l'articulation de l'épaule avec l'humérus, & vient ſe terminer à la partie moyenne interne de l'humérus, au-deſſus des tendons du large dorſal & de l'abaiſſeur.

3.° Le large pectoral eſt un muſcle d'une figure à peu près quarrée, & ſitué en dedans du bras: il a ſon attache à la partie latérale du ſternum aux deux tiers de ſon étendue, & enveloppe les muſcles du bras, pour ſe terminer enſuite par une large aponevroſe, laquelle d'une part s'attache à la partie antérieure & inférieure de l'humérus, au-deſſous de l'aponevroſe du commun; l'autre, cette large aponevroſe ſert d'enveloppe aux muſcles de l'avant-bras. Ces muſcles ſervent à rapprocher le bras en dedans dans les voltes de la croupe au mur, ou du dehors en dedans.

IV.° DES ABDUCTEURS.

Les abducteurs ſont le ſous-épineux, le long abducteur & le court abducteur.

1.° Le sous-épineux eſt ce muſcle qui remplit la foſſe ſous-épineuſe de l'omoplate; il eſt plus conſidérable que le ſur-épineux; il s'étend depuis la partie ſupérieure de l'omoplate & depuis ſon épine juſqu'à ſon bord poſtérieur; il deſcend enſuite le long de cette foſſe, pour ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale externe de l'humérus.

2.° Le long abducteur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate; puis il deſcend tout le long de ce bord, en ſe confondant avec le poſt-épineux, pour ſe terminer à trois travers de doigt au-deſſus du précédent, à une éminence qui lui eſt propre.

3.° Le court abducteur a ſon attache au bord inférieur & poſtérieur de l'omoplate, & vient produire un petit tendon applati, qui ſe termine entre les deux précédens, toujours à la face interne de cet os. La fonction de ces muſcles eſt d'éloigner le bras de la poitrine & de ſuivre ſucceſſivement les adducteurs dans les mouvemens de voltes.

PARAGRAPHE III.

DES MUSCLES DE L'AVANT-BRAS.

L'avant-bras eſt fléchi & étendu par le moyen de ſept muſcles, dont deux ſervent pour la flexion, & cinq pour l'extenſion.

I.° DES FLÉCHISSEURS.

Les fléchiſſeurs ſont, le long & le court fléchiſſeur.

1.° Le long fléchisseur eſt un muſcle très conſidérable qui occupe la partie antérieure du bras. Il a ſon attache à la partie inférieure de l'omoplate, à l'apophyſe coracoïde, par un tendon très gros, qui, en deſcendant, augmente de volume : ſur ce tendon s'imprime une gouttière profonde qui reçoit l'éminence moyenne de l'humérus ſur laquelle il gliſſe ; il devient enſuite charnu, & forme un ventre conſidérable en recouvrant le releveur de l'humérus ; puis dégénérant en un tendon, il va ſe terminer à la partie latérale, un peu antérieure du radius, au-deſſus du ligament latéral interne dont nous avons parlé en faiſant la deſcription des ligamens en particulier ; ce muſcle produit encore un tendon conſidérable qui s'épanouit en une large aponevroſe, laquelle enveloppe les muſcles extenſeurs de l'os du canon, & généralement tous les muſcles de l'avant-bras.

2.° Le court fléchisseur eſt un muſcle charnu dans toute ſon étendue. Il a ſon attache à la partie ſupérieure & externe de l'humérus, au-deſſous du col de cet os ; il ſe porte enſuite en avant, pour ſe terminer au-deſſous du précédent vers la face externe.

Ces muſcles fléchiſſent l'avant-bras ſur le bras, dans toutes les allures.

II.° DES EXTENSEURS.

Les extenſeurs ſont, le long, le gros, le moyen, le court & le petit extenſeur.

1.° Le long extenseur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate, & ſe confond avec la partie ſupérieure du gros extenſeur, l'eſpace de trois ou quatre travers de doigt ; le long extenſeur ſe ſépare enſuite, & deſcend tout le long du bord poſtérieur du gros extenſeur, pour ſe terminer à la partie ſupérieure, latérale, interne du cubitus. Il forme, outre cela, une large aponevroſe qui ſert d'enveloppe aux muſcles de l'avant-bras.

2.° Le gros extenseur, le plus conſidérable des muſcles de cette extrémité, eſt d'une figure triangulaire, & occupe, pour ainſi dire, lui ſeul l'eſpace qu'il y a entre l'omoplate & l'humérus. Il s'attache ſupérieurement, par une bande tendineuſe, au bord poſtérieur de l'omoplate ; il deſcend enſuite, en diminuant de volume, pour ſe terminer à la partie ſupérieure du cubitus ; mais il donne encore naiſſance à une large aponevroſe qui enveloppe les muſcles dont l'avant-bras eſt formé.

3.° Le moyen extenseur a ſon attache à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humérus ; il eſt d'une figure quarrée, & vient ſe terminer au précédent.

4.° Le court extenseur a ſon attache à la partie poſtérieure & moyenne de l'humérus, par des fibres charnues, & va ſe terminer, par un large tendon, à la partie ſupérieure & interne du cubitus.

5.° Le petit extenseur, qui eſt le moins conſidérable, s'attache de même par des fibres charnues à la partie poſtérieure & inférieure de l'humérus dans cette cavité formée par les condyles poſtérieurs de cet os, & va ſe terminer au bord antérieur du cubitus.

La fonction de ce muſcle eſt d'étendre le bras & de remettre la jambe dans ſon aplomb, lorſqu'elle a été portée en avant; mais en concourant avec les muſcles du bras, elle la porte en arrière.

PARAGRAPHE IV.

DES MUSCLES DU GENOU. (a)

Le genou eſt étendu & fléchi par le moyen de trois muſcles; ſçavoir, deux pour la flexion & un pour l'extenſion.

I.° *DES FLÉCHISSEURS.*

Les fléchiſſeurs ſont, l'externe & l'interne.

1.° Le fléchisseur externe a ſon attache, & par une portion tendineuſe, & par une portion charnue, à la partie poſtérieure & inférieure de l'humérus; il deſcend [en augmentant de volume] tout le long de la face externe du cubitus; enſuite il va former un tendon conſidérable & applati, diviſé en deux parties, dont l'une s'attache au bord ſupérieur de l'os crochu, & l'autre deſcendant un peu plus bas, ſe termine à la jonction du cunéïforme avec l'os du canon.

2.° Le fléchisseur interne a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure de l'humérus, & va ſe terminer, par un tendon, à l'os crochu à côté du précédent.

II.° *DE L'EXTENSEUR.*

L'extenseur a ſon attache à la partie preſque moyenne latérale externe du radius, rampant ſur le corps de cet os; enſuite formant un tendon qui croiſe l'extenſeur du canon, il vient ſe terminer à la face interne de l'os petit cunéïforme. L'uſage de ce muſcle eſt non ſeulement de tendre le genou, mais de produire un mouvement de couliſſe de la dernière rangée du genou ſur la première.

PARAGRAPHE V.

DES MUSCLES DU CANON.

Le canon a quatre muſcles; ſçavoir, un extenſeur & trois fléchiſſeurs.

I.° *DE L'EXTENSEUR.*

L'extenseur, qui eſt aſſez conſidérable, a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de l'humérus; paſſe par-devant l'articulation de cet os avec le radius; diminue enſuite de groſſeur, & fournit, vers la partie moyenne de cet os, un tendon aſſez fort, lequel après avoir paſſé par-deſſus l'extenſeur du genou, & par un ligament annulaire particulier, vient ſe terminer à la partie antérieure & ſupérieure de l'os du canon. Ce muſcle fatigue beaucoup plus que le reſte des extenſeurs de cette extrémité, mais moins que les fléchiſſeurs de l'avant-bras. La raiſon en eſt ſimple: c'eſt que ces derniers ſont plus charnus, & que leurs tendons, qui ſervent de levier, vont ſe terminer plus près du fardeau qu'ils doivent lever; c'eſt-à-dire, que les muſcles, qui forment l'avant-bras, ſe trouvent plus près du corps de l'os, au lieu que cet extenſeur eſt placé à la partie ſupérieure de l'os du canon, ce qui augmente le fardeau, principalement quand il eſt long. Le tendon de l'extenſeur du canon eſt ſouvent

(a) On voit avec peine, M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér.* confondre les muſcles propres au genou, avec ceux qui ſont propres à l'os du canon.

exposé

exposé à être coupé à son insertion, dans les chevaux qui bronchent. Mais cet accident n'arrive guère que dans les chemins ferrés ; car toutes les fois qu'un cheval tombera sur un pavé lisse, il s'écorchera légèrement, ce que l'on appelle être couronné, parce qu'il résulte de la cicatrice faite au genou, un changement de couleur dans les poils, qui deviennent blancs. Ce n'est que quand le cheval tombe sur une pierre, qu'il peut se couper jusqu'à l'os.

II.° *DES FLÉCHISSEURS.*

Les fléchisseurs sont, le fléchisseur & les deux canoniers.

1.° Le fléchisseur a son attache à la partie inférieure & externe de l'humérus ; & rampant tout le long du radius, il vient se terminer, par un tendon, à la partie postérieure & supérieure de l'os du canon.

2.° Les deux canoniers sont situés, un de chaque côté de l'os du canon. Ils rampent derrière les os styloïdes, ils s'étendent depuis la dernière rangée des os du genou jusqu'à la partie inférieure de l'os du canon. La portion charnue, qui s'attache à la partie postérieure des cunéiformes, est de l'étendue de deux travers de doigt ; elle produit un tendon qui rampe derrière le styloïde, & se porte au-devant de la pointe inférieure de ce même os styloïde, où il forme une mince aponevrose qui va se perdre dans le périoste, & recouvrir la partie inférieure de l'os du canon. L'usage de ces muscles est d'augmenter l'action des premiers (*a*).

PARAGRAPHE VI.

DES MUSCLES DU PATURON.

Comme le paturon forme une articulation de charnière plus parfaite que le genou, il est donc étendu & fléchi. Ces mouvemens s'opèrent par l'action de deux muscles ; sçavoir, un extenseur & un fléchisseur.

I.° *DE L'EXTENSEUR.*

L'extenseur (*b*) a son attache à la partie supérieure & latérale du radius : en descendant tout le long de la jonction de cet os avec le cubitus, il fournit son tendon, lequel passe à côté de l'articulation du genou dans un ligament annulaire ; ensuite il se porte en devant de l'os du canon, pour se terminer à la partie antérieure & supérieure de l'os du paturon.

II.° *DU FLÉCHISSEUR.*

Le fléchisseur est un muscle peu charnu (*c*), & dont le tendon est très fort : il s'attache à la partie supérieure & postérieure de l'os du canon ; il descend ensuite le long de cet os, où il se divise dans sa partie inférieure en deux forts tendons, qui viennent se terminer à la partie supérieure de l'os du paturon, un peu latéralement ; ces deux portions embrassent les os sésamoïdes.

(*a*) Ces deux muscles, qui pourtant ne manquent jamais, ont été omis par M. Bourgelat.
(*b*) Ce muscle est décrit, par M. Bourgelat, *pag.* 148, comme extenseur de l'os du canon. En prenant ici le change, d'une manière si palpable, on ne reconnoît ni l'hippotomiste, ni le physicien.
(*c*) M. Bourgelat n'en fait point mention.

PARAGRAPHE VII.

DES MUSCLES DU FANON.

Le fanon eſt cette maſſe de tiſſu cellulaire & de vaiſſeaux lymphatiques, ſituée derrière le boulet. Extérieurement on y conſidère une pointe de corne & de poils que l'on nomme fanon. *Voyez* Tégument. Cette maſſe cellulaire eſt portée en haut par le moyen de deux muſcles (*a*) : ce ſont deux petits corps charnus, un de chaque côté, d'une figure pyramidale ; ils ont leur attache, par des fibres charnues, à la partie latérale interne du tendon fléchiſſeur de l'os coronaire, & produiſent deux petits tendons, qui vont ſe perdre dans cette maſſe cellulaire. Leur uſage eſt de l'élever.

PARAGRAPHE VIII.

DES MUSCLES DE L'OS CORONAIRE.

L'os coronaire eſt fléchi par un muſcle qui lui eſt propre ; & étendu par un autre qui lui eſt commun, & à l'os du pied. Nous en parlerons plus bas.

I.° *DU FLÉCHISSEUR.*

Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & inférieure de l'humérus, un peu dans ſa face latérale. Il eſt charnu dans toute l'étendue du radius, & ſe confond avec le fléchiſſeur du pied ; enſuite il produit un tendon qui s'inſinue par-deſſous un ligament commun du genou, paſſe en dedans de l'os crochu où il s'adhère avec un ligament très fort qui augmente ſon volume ; ce ligament s'attache à la partie poſtérieure des os du genou, & en deſcendant il ſe continue en s'attachant au tendon juſque vers la partie moyenne du canon ; il environne tellement ce tendon, qu'ils donnent enſemble, dans cette partie, une gaine au tendon fléchiſſeur de l'os du pied. Vers la partie moyenne de l'os du canon, ce tendon deſcend en augmentant, enſorte qu'il eſt plus large vers les os ſéſamoïdes ; là il forme une eſpèce d'anneau, qui n'eſt autre choſe que deux ligamens tranſverſaires, qui vont s'unir à lui : vers la partie moyenne de l'os du paturon, il eſt ſéparé du tendon fléchiſſeur du pied ; mais près de ſon inſertion à l'os coronaire, il y a encore de chaque côté une bande ligamenteuſe ſemblable à la première, qui s'attache à l'os du paturon, & va ſe terminer à ſon corps ; ce tendon finit par ſe bifurquer en deux fortes portions, leſquelles vont s'inſérer à la partie ſupérieure de l'os coronaire.

C'eſt dans le tiſſu cellulaire, qui enveloppe ce tendon, & dans ſon corps que ſurviennent ces nodus ou épaiſſiſſemens que l'on appelle nerferrure : ce n'eſt rien autre choſe qu'un tiraillement & une diſtenſion de ces fibres, arrivés à la ſuite d'un effort de ce tendon ; ces accidens ſont rarement cauſés par des coups donnés avec le pied de derrière.

II.° *DE L'EXTENSEUR COMMUN.* *Voyez pag. 116.*

(*a*) M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 152, les appelle muſcles lombricaux ; dénomination fauſſe, priſe de l'anatomie humaine, qui diſtingue des muſcles lombricaux à la main & au pied. *Quant à leurs uſages* [dit M. Bourgelat, *pag.* 152.] *ils peuvent être regardés comme les auxiliaires des précédens.*

L'auteur des *Elem. de l'art vétér.* entendroit-il que ces lombricaux ſont auxiliaires des fléchiſſeurs ou des extenſeurs ? ou bien voudroit-il dire qu'ils ſont en même temps auxiliaires, & des fléchiſſeurs, & des extenſeurs ? S'il les regarde comme auxiliaires des fléchiſſeurs ; nous répondons que cette aſſertion eſt fauſſe ; car il faudroit, pour cela, qu'ils ſe terminaſſent à la partie inférieure de l'os du pied ; mais la diſſection nous a appris qu'ils ſe perdoient dans la maſſe cellulaire qui forme la fanon. S'il les croit auxiliaires des extenſeurs, il faudroit pour cela que la direction de leurs fibres fût de derrière en avant ; or ils rampent tout le long du profond & du ſublime ; ce qui en démontre l'impoſſibilité ; s'il ſoûtenoit enfin qu'ils ſont en même temps auxiliaires, & des fléchiſſeurs, & des extenſeurs, il avanceroit une contradiction manifeſte, & une abſurdité qui tombe d'elle-même.

PARAGRAPHE IX.

DES MUSCLES DE L'OS DU PIED.

L'os du pied eſt porté en avant & en arrière par le moyen de ſix muſcles ; ſçavoir, cinq fléchiſſeurs & un extenſeur.

I.° *DES FLÉCHISSEURS.*

Les fléchiſſeurs ſont, le cubital, le fléchiſſeur externe, le fléchiſſeur moyen, le fléchiſſeur interne, & le radial.

1.° Le cubital eſt une maſſe charnue oblongue, qui a ſon attache dans la partie concave du cubitus : il produit un tendon qui rampe tout le long du fléchiſſeur externe, pour ſe joindre avec les tendons des muſcles précédens, vers l'os crochu ; de cette réunion réſulte un unique tendon très fort qui va ſe rendre à l'os du pied, comme on le dira dans un moment.

2.° Le fléchisseur externe a ſon attache au même endroit que le muſcle fléchiſſeur de l'os coronaire, en partie par des fibres charnues, & en partie par des fibres tendineuſes ; il ſe confond avec lui par les fibres charnues, l'eſpace de cinq travers de doigt ; puis s'en ſépare pour fournir un tendon qui va s'unir avec les précédens.

3.° Le fléchisseur moyen a ſon attache par un fort tendon au-deſſous du précédent ; il rampe entre ce dernier & l'interne, & ſe termine par un tendon qui va s'unir avec les autres.

4.° Le fléchisseur interne a ſon attache au-deſſous du précédent, par un tendon applati qui rampe tout le long du radius, à côté du fléchiſſeur interne du canon, & va ſe réunir de même par un tendon aux précédens.

5.° Le radial eſt un petit muſcle plat, ſitué derrière le radius, & qui, s'étendant depuis la partie moyenne, & un peu plus, de cet os & du cubitus, vient ſe réunir par un tendon applati au même endroit que les précédens.

Tous ces tendons, comme nous l'avons déjà dit, ſe réuniſſent enſemble, pour n'en former qu'un ſeul, derrière le genou, au-deſſous du ligament annulaire commun, lequel s'étend du bord arrondi de l'os crochu, puis ſe porte en deux bandes, une à droite & l'autre à gauche, en deſcendant pour ſe terminer aux deux côtés de l'os du canon, au-deſſous du genou. Ce tendon, au-deſſous de ce ligament, ſe réunit au ligament commun qui unit le tendon fléchiſſeur de l'os coronaire au canon. Le gros tendon, formé de la réunion des cinq autres, va ſe terminer enſuite à la partie inférieure de l'os du pied, en s'épanouiſſant & recouvrant totalement l'os de la noix, après avoir paſſé dans l'anneau formé par le tendon fléchiſſeur de l'os coronaire.

Ce gros tendon eſt expoſé à être rompu par les efforts que fait un cheval ; mais plus ſouvent encore, toutes les fois qu'il n'a point ſon pied d'aplomb, c'eſt-à-dire, lorſque la fourchette, qui doit lui ſervir de baſe, eſt éloigné de terre ; dans ce cas il ſe rompt ſans effort ; le poids du corps y contribue ſeul : ſa rupture ſe fait toujours dans le ſabot à ſon attache ou à un demi travers de doigt près. Mais lorſqu'il n'y a qu'une extenſion violente & ſans rupture, il ſurvient un gonflement tout du long du tendon, lequel quelquefois reſte engorgé dans toute l'étendue de ſon corps ; il y a quelquefois pluſieurs nodus, & quelquefois un ſeul ; il eſt bon de remarquer qu'entre cette extenſion & la nerferrure, il ſe trouve une différence très grande, car dans la première il y a un nodus, tandis que

dans la ſeconde il n'y en a point. Et que ſouvent il y a une raie de poil blanc ; ce qui prouve une cicatrice, & par conſéquent qu'il y a eu une plaie faite par le pied de derrière dans cet endroit.

II.° DE L'EXTENSEUR.

Le pied eſt porté en avant, ainſi que l'os coronaire, par un ſeul muſcle qui a ſon attache, & à la partie inférieure latérale externe de l'humérus, & à la partie ſupérieure du radius ſur le ligament latéral externe, par une maſſe charnue : il deſcend le long de la face latérale externe du radius ; & vers la partie moyenne de cet os, il forme un tendon qui paſſe par un ligament particulier du genou ; ce tendon, au-deſſous de cette articulation, ſe bifurque en deux parties, dont l'une moins conſidérable va ſe terminer avec le tendon extenſeur de l'os du paturon ; l'autre paſſe tout le long de l'os du canon & de l'articulation de cet os avec le paturon. En cet endroit le tendon s'épanouit & recouvre preſque entièrement l'os coronaire auquel il s'attache & va enſuite ſe terminer à l'os du pied à cette éminence antérieure.

Ce tendon acquiert de la largeur par deux ligamens latéraux, qui partent de la partie ſupérieure de l'os du paturon.

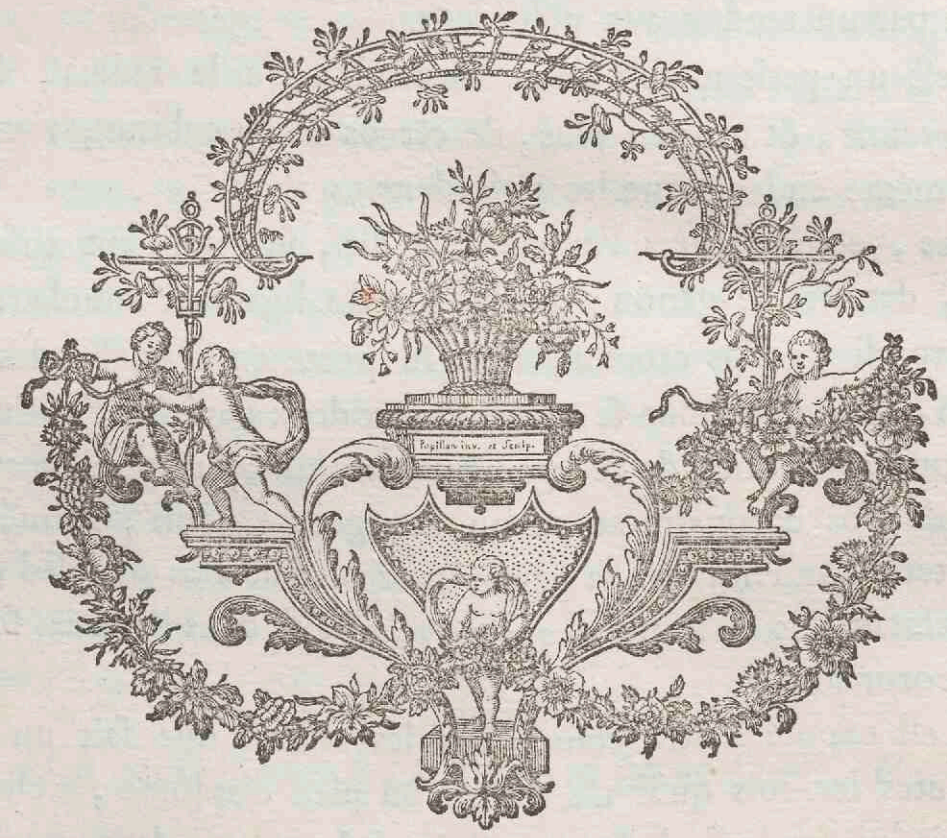

ARTICLE

ARTICLE DIX-NEUVIÈME.

DES MUSCLES DES EXTRÉMITÉS POSTÉRIEURES.

PARAGRAPHE PREMIER.

DES MUSCLES DU FÉMUR OU DE LA CUISSE.

LE fémur, articulé avec les os du baſſin, produit un mouvement en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'il peut être porté en avant, en arrière, en dedans, en dehors, & tourné ſur ſon axe. Ces différens mouvemens s'exécutent par le moyen de quatorze muſcles; ſçavoir, trois extenſeurs, deux fléchiſſeurs, deux adducteurs, trois abducteurs & quatre rotateurs.

I.° *DES EXTENSEURS.*

Les extenſeurs ſont, le gros extenſeur, l'extenſeur moyen, & le petit extenſeur.

1.° LE GROS EXTENSEUR, ainſi nommé à cauſe de ſon volume, eſt ſitué au-deſſous du large adducteur de la jambe; il a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de la ſymphyſe des os pubis, par des fibres charnues; il deſcend, en diminuant de volume, & va ſe terminer à la partie poſtérieure & moyenne de la cuiſſe, en partie par des fibres tendineuſes, & en partie par des fibres charnues.

2.° L'EXTENSEUR MOYEN prend ſon attache en devant & au-deſſus du précédent, & va ſe terminer de même à côté du précédent. Ce muſcle continue ſa route le long du fémur pour s'y attacher, ainſi qu'aux ligamens latéraux internes du fémur avec le tibia.

3.° LE PETIT EXTENSEUR eſt un muſcle grêle, ſitué dans le corps de la cuiſſe; il a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure de l'os iſchion, & va ſe terminer à la face poſtérieure du fémur.

La fonction de ces muſcles eſt d'abaiſſer la cuiſſe, lorſqu'elle a été portée en avant; & de la porter en arrière dans le reculement.

II.° *DES FLÉCHISSEURS.*

Les muſcles fléchiſſeurs de la cuiſſe ſont, le grand pſoas & l'iliaque.

1.° LE GRAND PSOAS eſt un muſcle très long, d'une figure pyramidale, ſitué en dedans du baſſin, & recouvert du péritoine (*a*); il a ſon attache aux parties latérales du corps des deux dernières vertèbres dorſales, des quatre premières lombaires, de même qu'aux apophyſes tranſverſes de ces mêmes vertèbres; il produit enſuite un tendon qui paſſe en deſſous des os iſchion à leurs jonctions avec les os des iles, au-deſſus de l'arcade crurale, pour ſe terminer à l'éminence interne du fémur.

2.° L'ILIAQUE prend ſon attache au-deſſous du précédent; il remplit la face interne des os des iles; puis deſcendant de même, il forme un tendon qui va ſe terminer avec le tendon du grand pſoas.

La fonction de ces deux muſcles eſt de fléchir la hanche ſur le baſſin & de la porter en avant.

(*a*) Ce muſcle n'eſt donc pas *hors du péritoine*, comme l'avance M. Bourgelat, *pag.* 174.

III.° DES ADDUCTEURS.

Les muſcles adducteurs de la cuiſſe ſont, le petit pſoas & le pectinéus.

1.° Le petit psoas eſt ſitué à côté du grand, un peu plus en dedans du baſſin, & va ſe terminer au même endroit, un peu plus en dedans du fémur, au-deſſous du petit trochanter.

2.° Le pectinéus a ſon attache au bord antérieur, & preſque moyen, de l'os pubis, & ſe porte en dedans de la cuiſſe, pour ſe terminer au petit trochanter.

L'uſage de ces deux muſcles eſt d'approcher les cuiſſes l'une de l'autre.

IV.° DES ABDUCTEURS.

Les muſcles abducteurs de la cuiſſe ſont, le moyen, le grand & le petit feſſier.

1.° Le moyen fessier eſt un muſcle plat, qui eſt ſitué à la partie inférieure de la feſſe, recouvrant le grand trochanter; il s'étend depuis l'os ſacrum juſqu'au bord poſtérieur du faſcia lata où il ſe joint; il a ſon attache, & par une très petite portion charnue & pointue à la partie moyenne de l'os ſacrum, & au-deſſous de celle du faſcia lata, par une portion charnue & aponévrotique; dans le reſte de ſon bord ſupérieur, où il paroît échancré, il a une forte aponevroſe, qui ſemble être la continuation de celle du long dentelé; ce muſcle deſcend enſuite en diminuant de largeur, pour ſe terminer, par un tendon très fort, au trochanter inférieur ou petit trochanter. Il recouvre outre cela l'inſertion du grand feſſier.

2.° Le grand fessier eſt le muſcle le plus conſidérable de la cuiſſe; il remplit la ſurface de l'os ilion, & a ſon attache, par une pointe charnue, à la partie inférieure des muſcles du dos, & par ſa maſſe totale, à la face latérale de l'os ſacrum, à la crête des os des iles; il deſcend enſuite pour ſe terminer au contour des deux trochanters, ſe joignant d'une part au petit feſſier, & de l'autre, ſe portant en dedans du fémur à quatre ou cinq travers de doigt, au-deſſous du grand trochanter.

3.° Le petit fessier a ſon attache à la partie inférieure de l'os ilion, s'étendant depuis ſon bord interne juſqu'au bord externe; puis il va s'inſérer en dedans du grand & du moyen trochanter.

La fonction de ces muſcles eſt de porter la cuiſſe en arrière & de l'étendre dans la ruade &c.

V.° DES ROTATEURS.

Les muſcles rotateurs de la cuiſſe ſont, l'obturateur externe, l'obturateur interne, le pyramidal & l'iſchio.

1.° L'obturateur externe eſt ſitué au-deſſous des os pubis; il a ſon attache à toute la circonférence du trou ovalaire, & deſcend, en diminuant de largeur, pour ſe terminer à la partie poſtérieure & ſupérieure du fémur, un peu extérieurement.

2.° L'obturateur interne recouvre la face interne du trou ovalaire, & en partie la face interne de l'os iſchion, paſſe entre le ligament ſacro-ſciatique, par-deſſus l'os iſchion, & va ſe terminer, en ſe confondant avec les autres, dans la foſſe du grand trochanter.

3.° Le pyramidal, ainſi nommé de ſa figure, s'attache à l'os ilion, parcourt la même route que les muſcles précédens, & va ſe terminer au même endroit

4.° L'ischio s'attache au bord latéral de l'os iſchion, & va ſe terminer de même que les précédens.

Ces muſcles tournent la jambe de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

PARAGRAPHE II.

DES MUSCLES DE LA JAMBE.

La jambe eſt portée en avant, en arrière, en dehors, en dedans, par le moyen de douze muſcles; ſçavoir, trois extenſeurs, un fléchiſſeur, quatre adducteurs, & quatre abducteurs.

I.° DES EXTENSEURS.

Les extenſeurs de la jambe ſont, le crural, le vaſte externe & le vaſte interne.

1.° Le crural eſt un muſcle gros & court, qui prend ſon attache au bord antérieur de l'os iſchion, à ſa jonction avec les os des iles par une portion demi-tendineuſe, & demi-charnue; il deſcend enſuite tout le long de la partie antérieure du fémur, en ſe confondant avec les vaſtes, & va ſe terminer, par un tendon très fort, au bord ſupérieur de la rotule.

2.° Le vaste externe a ſon attache à côté du précédent; après avoir fourni un ventre charnu, qui embraſſe le côté du fémur, il va ſe terminer à côté du précédent.

3.° Le vaste interne va s'attacher à la partie interne de l'os iſchion, vers les os pubis, à côté du crural, où ces trois muſcles ne ſont qu'un ſeul; il s'en ſépare enſuite, & après avoir embraſſé la partie latérale externe du fémur, il va ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale de la rotule.

Ces trois muſcles forment, vers la rotule, une bande tendineuſe très forte qui enveloppe cet os, par-deſſus lequel viennent paſſer quelques fibres qui vont enſuite ſe confondre avec les ligamens de ce même os au tibia.

II.° DU FLÉCHISSEUR.

Le fléchisseur a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure du fémur, proche ſon condyle, & va ſe terminer à la partie poſtérieure du tibia, depuis ſa partie ſupérieure juſqu'à ſa partie moyenne. Sa fonction eſt auſſi de faire tourner le tibia ſur le fémur (*a*).

III.° DES ADDUCTEURS.

Les adducteurs de la jambe ſont, le grêle adducteur, le large adducteur, le gros adducteur & le long adducteur.

1.° Le grêle adducteur, ainſi nommé à cauſe de ſon volume, s'attache, par une aponevroſe, en partie au petit pſoas, & en partie à l'iliaque; il deſcend en formant une bande charnue, & va ſe terminer, par une aponevroſe, à la partie ſupérieure interne du tibia.

2.° Le large adducteur, le plus large des muſcles de la jambe, eſt ſitué au-deſſous du précédent, & plus en dedans de la cuiſſe. Il a ſon attache tout le long de la ſymphyſe des os pubis, & va ſe terminer de même, par une large aponevroſe, au-deſſous du précédent: là ces aponevroſes ſe confondent enſemble pour ſe terminer à la partie interne & un peu antérieure du tibia.

3.° Le gros adducteur prend ſon attache à la pointe poſtérieure de l'os iſchion d'une part, & de l'autre, à la partie latérale & inférieure de l'os ſacrum; enſuite il ſe porte en

(*a*) Ce muſcle eſt bien décrit, à raiſon de ſes attaches, par M. Bourgelat, *pag.* 181 & 182, *Elém. de l'art vétér.*; mais il eſt mal nommé *abducteur*, puiſqu'il dit lui-même, *qu'il porte la jambe en dedans dans le temps de la flexion*; il auroit donc dû l'appeller *adducteur*: en effet, il opère un léger mouvement d'adduction, ou de rotation, mais ſa principale fonction eſt d'être fléchiſſeur; ce que ne dit point M. Bourgelat.

dedans de la cuisse, pour se terminer, par une petite aponevrose, à côté du ligament latéral interne du fémur avec le tibia. On pourroit aussi regarder ce muscle comme fléchisseur de la cuisse, mais il l'est davantage du tibia.

4.° Le long adducteur s'attache au-dessus du précédent, à la partie latérale de l'os sacrum, passe par-dessus la pointe de l'os ischion, où il s'unit par une forte portion; ensuite il se porte de haut en bas, de dehors en dedans de la cuisse, en diminuant de volume, & va se terminer à la partie latérale, antérieure & presque moyenne du tibia; ces muscles rapprochent la cuisse du dehors en dedans. Et en agissant avec les abducteurs en même temps, ils fléchissent la jambe ou la portent en arrière.

IV.° *DES ABDUCTEURS.*

La jambe est portée en dehors ou écartée du corps par le moyen de quatre muscles qui sont, le fascia lata, le long abducteur, le moyen abducteur, le court abducteur.

1.° Le fascia lata est un muscle plat, d'une forme triangulaire, qui a son attache au bord inférieur de l'angle externe de l'os ilion; il descend en s'élargissant, & forme ensuite une aponevrose qui recouvre la face externe de la cuisse, & qui se porte un peu en dedans, & dont la plus grande partie va s'attacher à la partie antérieure du tibia, au-dessous du ligament externe de la rotule à cet os, & se continue enfin sur le reste du tibia.

2.° Le long abducteur, qui est considérable & long, a son attache aux parties latérales de l'os sacrum; il descend entre la pointe de l'os ischion & le grand trochanter, s'attache à l'os ischion par une forte portion, descend en diminuant de volume; & donnant dans son trajet une portion tendineuse au trochanter inférieur, il va se terminer aux parties latérales de la rotule, & à la partie supérieure du tibia, par un tendon large & applati.

3.° Le moyen abducteur va s'attacher au bord inférieur de l'os ischion, se confond avec le précédent vers son attache, il s'en sépare ensuite pour se terminer au ligament interne de la rotule, passant aussi par-dessus, & allant à la partie antérieure du tibia.

4.° Le court abducteur prend son attache presqu'à la partie moyenne du long abducteur, par des fibres charnues, descend ensuite & produit une large aponevrose, qui enveloppe les muscles qui forment la jambe jusqu'à la partie antérieure du tibia.

PARAGRAPHE III.

DES MUSCLES DU JARRET.

Le jarret est fléchi & étendu par le moyen de quatre muscles; sçavoir, un fléchisseur, les jumeaux, & le grêle extenseur.

I.° *LE FLÉCHISSEUR.*

Le fléchisseur a son attache au bord externe du tibia, à sa jonction avec le péroné; puis descendant le long de la face du tibia, il passe dans le tendon du fléchisseur de l'os du canon; ensuite il se partage en deux portions tendineuses; l'interne va s'attacher à la partie postérieure des os scaphoïdes, & l'externe, au bas de l'os de la poulie à l'os irrégulier (*a*).

II.° *DES EXTENSEURS.*

Les extenseurs sont, les jumeaux & le grêle extenseur.

(*a*) Ce muscle a totalement été omis par M. Bourgelat.

1.° Les jumeaux ſont des muſcles très gros qui ont leurs attaches à la partie poſtérieure du fémur ; ces muſcles ſe réuniſſent vers la partie moyenne & viennent former un tendon qui ſe termine à la partie ſupérieure de l'os du jarret.

2.° Le grêle extenseur s'attache au-deſſous du ligament latéral externe du fémur avec le tibia ; il deſcend enſuite le long de ces muſcles jumeaux pour s'y réunir.

PARAGRAPHE IV.

DU MUSCLE DU CANON.

Le canon eſt fléchi ſimplement par un ſeul muſcle, qui a ſon attache en deux endroits ; par une de ſes têtes, il s'attache à la partie inférieure des condyles du fémur, en ſe joignant avec l'extenſeur du pied ; & par l'autre tête, dans cette gouttière externe du tibia. Ces deux portions, en ſe réuniſſant enſuite, forment un ſeul & même corps, qui produit un tendon creuſé, en forme de gouttière, pour laiſſer paſſer le fléchiſſeur du jarret ; enſuite ce tendon ſe réunit en un ſeul & même corps, & va ſe terminer à la partie antérieure de l'os du canon.

PARAGRAPHE V.

DES MUSCLES DU PATURON.

Le paturon eſt fléchi par le moyen de trois muſcles ; ſçavoir, le gros fléchiſſeur, & les deux grêles fléchiſſeurs.

1.° Le gros fléchisseur a ſon attache à la partie poſtérieure & inférieure de l'os inter-oſſeux & de l'os irrégulier, remplit l'intervalle des deux os ſtyloïdes, puis ſe ſépare en deux portions tendineuſes, pour ſe terminer à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du paturon.

2.° Les grêles fléchisseurs ſont des muſcles très petits & très longs, qui prennent leur attache, par des portions charnues, à chaque côté du précédent, à la partie ſupérieure ; enſuite ils produiſent chacun un long tendon de chaque côté, leſquels rampant tout le long des os ſtyloïdes & le long du gros fléchiſſeur, vont enfin ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale de l'os du paturon *(a)*.

PARAGRAPHE VI.

DES MUSCLES DU FANON.

Le fanon eſt relevé par le moyen de deux muſcles que j'appellerai fannoniers. Ils ont leurs attaches aux parties latérales & un peu internes du tendon fléchiſſeur de l'os coronaire & du paturon, à deux travers de doigt au-deſſus du boulet dans cette partie ; enſuite ils produiſent deux petits tendons qui vont ſe perdre dans la ſubſtance du fanon.

PARAGRAPHE VII.

DES MUSCLES DE L'OS CORONAIRE.

L'os coronaire eſt fléchi par le moyen d'un muſcle qui a ſon attache entre les deux jumeaux ; après s'être applati ſur la pointe du jarret, il devient moins large, & produit

(*a*) M. Bourgelat n'en parle aucunement, quoiqu'ils ne manquent jamais ni aux jambes de devant ni à celles de derrière.

une eſpèce de gaine qui donne paſſage au tendon fléchiſſeur du pied ; & cette gaine va ſe terminer à la partie inférieure de l'os coronaire.

PARAGRAPHE VIII.

DES MUSCLES DU PIED.

Le pied eſt porté en avant & en arrière par le moyen de cinq muſcles ; ſçavoir, trois extenſeurs & deux fléchiſſeurs.

I.° *DES EXTENSEURS.*

Les extenſeurs du pied ſont, l'extenſeur antérieur, l'extenſeur latéral & l'extenſeur inférieur.

1.° L'EXTENSEUR ANTÉRIEUR a ſon attache à la partie inférieure des condyles du fémur; en ſe confondant avec le fléchiſſeur de l'os du canon, il forme un ventre charnu, deſcend le long de la partie antérieure du tibia, paſſe par deux ligamens communs du jarret, deſcend le long de la partie antérieure de l'os du canon, & ſe termine à la partie antérieure de l'os du pied.

2.° L'EXTENSEUR LATÉRAL va s'attacher à toute l'étendue de l'os péroné (*a*), paſſe à côté du jarret extérieurement dans un ligament particulier, & va ſe confondre avec le tendon du précédent.

3.° L'EXTENSEUR INFÉRIEUR prend ſon attache à la partie antérieure & un peu externe des os ſcaphoïdes, par une bande charnue, & va ſe terminer au tendon du muſcle extenſeur antérieur à un travers de doigt au-deſſus de ſa réunion avec le latéral.

Les tendons de ces trois muſcles, vers l'os du paturon, deviennent très larges, & ſont adhérens à cet os par deux bandes ligamenteuſes qui ſe réuniſſent ; ce tendon paſſe enſuite par-devant l'os coronnaire, ſur lequel il s'attache, & lui ſert d'extenſeur, il vient enfin ſe terminer à la partie antérieure de l'os du pied à cette apophyſe que nous avons décrite dans l'oſtéologie.

II.° *DES FLÉCHISSEURS.*

Les fléchiſſeurs du pied ſont, le gros & le grêle fléchiſſeur.

1.° LE GROS FLÉCHISSEUR a ſon attache à la partie poſtérieure du tibia où il eſt confondu avec l'extenſeur latéral ; il fournit enſuite un tendon, qui paſſe dans un ligament qui lui eſt propre, à côté du jarret intérieurement, & va ſe terminer à la partie inférieure de l'os du pied, après avoir paſſé dans la gaine du fléchiſſeur de l'os coronaire.

2.° LE GRÊLE FLÉCHISSEUR, après s'être attaché à la partie ſupérieure & externe du tibia, un peu poſtérieurement à ce dernier, ſe porte de dehors en dedans, & forme un tendon qui, après avoir paſſé dans un ligament propre, ſe réunit avec celui du précédent : alors il devient plus large, recouvre antièrement l'os de la noix, & vient ſe terminer à ces lignes ſaillantes de la partie concave de l'os du pied.

(*a*) Et non pas au condyle externe du fémur, comme le dit M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 186.

SECTION CINQUIÈME.

DE L'ANGÉIOLOGIE

OU

TRAITÉ DES VAISSEAUX.

ARTICLE PREMIER.

DES ARTÈRES EN GÉNÉRAL ET DE LEURS TUNIQUES.

ON entend par vaiſſeau, tout canal plus ou moins cylindrique, propre à charier une liqueur quelconque. Je me bornerai, dans ce traité, à diſtinguer les vaiſſeaux, en ſanguins & lymphatiques; en ſecrétoires & en excrétoires; les premiers ſont les artères & les veines, dont je vais parler ici.

Les artères ſont des tuyaux blancs, épais, cylindriques, conſervant toujours leur même calibre d'une diviſion à un autre; ſi on prend, par exemple, la carotide, ou la crurale, ou la temporale, ou la pédiale; & ſi on les conſidère d'une bifurcation à une autre, l'on verra que le diamètre eſt égal à ſes deux extrémités.

Les veines, au contraire, ſont comme pyramidales.

Ces deux eſpèces de vaiſſeaux ont encore des différences eſſentielles que nous allons marquer.

1.° Les veines ſont plus ſuperficielles, on les apperçoit extérieurement; les artères, au contraire, ne ſont pas ſi ſenſibles, il y en a peu d'apparentes; en général, elles ſont ſituées dans le fort des chairs, & rampent le long des os.

2.° Les artères ſont blanchâtres & plus épaiſſes, tandis que les veines ſont noirâtres & minces.

3.° Les artères battent & les veines ne battent pas.

4.° Les veines ont des valvules, les artères n'en ont pas.

5.° Après la mort, les artères ne contiennent pas ou presque pas de sang, & pour l'ordinaire, les veines en sont remplies.

6.° Les veines sont, pour ainsi dire, pyramidales, comme on l'a déjà énoncé, & vont en augmentant de bas en haut, au lieu que les artères ne diminuent de calibre que du point où il se forme une branche, & que cette même branche conserve sa figure cylindrique, pourvu toute fois qu'il ne se fasse pas d'autre division dans son trajet. D'ailleurs, toutes les fois que l'on trouve deux vaisseaux sanguins à côté l'un de l'autre, il est aisé de distinguer l'artère, de la veine : celle-ci est d'un calibre beaucoup plus grand, & sa couleur noirâtre.

Les artères sont composées de quatre tuniques ; sçavoir, d'une ligamenteuse, d'une cellulaire, d'une musculeuse & de la veloutée ou nerveuse. La ligamenteuse, dont personne n'a encore parlé, est peut-être ce que les anatomistes ont pris pour une membrane, bien que ce soit un véritable ligament, qui dans la fièvre ou dans la raréfaction du sang, empêche que le sang violemment poussé contre les parois des vaisseaux, ne vienne à déchirer les tuniques : ce ligament est aisé à appercevoir dans les carotides, dans les crurales, & dans les brachiales ; il est sur-tout fort sensible dans l'artère aorte, où vers les huit ou neuf premières vertèbres du dos elle a deux lignes d'épaisseur, & va insensiblement en diminuant jusqu'aux artérioles ; quoiqu'il en soit, il est faux que les plus petites artères en soient revêtues. La preuve que c'est un ligament, c'est que dans l'artère aorte les autres membranes en sont séparées ou ne tiennent à rien. J'ai trouvé, dans certaines maladies, l'aorte proprement dite tellement contractée, qu'une plume n'auroit pu y entrer. J'ajoûte que de la manière dont les principaux vaisseaux sont contenus dans la poitrine, je regarderois volontiers cette première tunique comme ligament suspenseur du cœur.

La seconde membrane est plustot un tissu cellulaire, qui unit cette première avec la musculeuse. En la déchirant l'on y apperçoit une très grande quantité d'autres petits vaisseaux sanguins, & des globules graisseux.

La musculeuse, qui est la troisième, est la plus considérable des trois ; c'est un tissu de fibres entrelacées en tous sens : mais non pas simplement circulaires, comme quelques auteurs l'ont avancé. Il s'en trouve de telles à la vérité ; mais il y en a beaucoup d'obliques & de longitudinales ; c'est une observation que j'ai faite plusieurs fois. L'usage de cette membrane est de dilater & de resserrer les vaisseaux : mouvemens connus sous les noms de systole & de diastole.

La membrane veloutée est celle que l'on apperçoit, en fendant l'artère, dans sa longueur ; elle est ainsi appellée, parce qu'au toucher, elle est douce & comme velue, elle est lisse, polie : en la considérant de près, on voit qu'elle est non seulement ridée, mais encore mammelonnée, on distingue même une espèce de gelée entre ces mammelons, & les ouvertures de plusieurs petits vaisseaux, tant sanguins que d'un autre genre. Il est aisé de s'appercevoir de cette gelée, en étendant une de ces artères sur une planche, ou sur un carton, attachée avec des épingles, sans toucher aux parois internes de l'artère. On prend une éponge bien propre, remplie d'eau, que l'on verse de trois ou quatre pouces de haut ; alors on voit les colonnes de sang se partager en plusieurs sillons ; & entre chaque sillon, une lymphe épaisse : c'est cette gelée qui s'écoule avec plus de lenteur. Pour faire cette expérience, il faut que la planche soit inclinée, & que le vaisseau soit chaud, & pris d'un cheval tué dans la minute. Après que cette tunique a été bien lavée, & les environs bien nétoyés, prenez de l'eau chaude au cinquième dégré, versez d'un demi pied de haut sur les tuniques : ramassez cette eau, & laissez-la reposer jusqu'au lendemain ; vous trouverez alors au fond du vase un gluten, une gelée qui file entre les doigts. Si même avant, &

après

après cette expérience, on paſſe légèrement le doigt ſur cette tunique, il s'y attachera de cette gelée, qu'on verra filer. Son uſage eſt d'empêcher non ſeulement l'extravaſation des liqueurs dans le tiſſu cellulaire; mais auſſi l'impreſſion du ſang ſur ſes parois, toutes les fois qu'il s'eſt inſinué de mauvais levain dans ce fluide.

Les artères ſe diviſent & ſe ſubdiviſent en une très grande quantité de ramifications, dont la pluſpart s'anaſtomoſent ou ſe réuniſſent : ces ramifications, celles même des gros troncs, ſont ſenſibles dans le méſentère, aux lèvres & aux pieds.

On diſtingue deux principales artères qui ſont, l'artère pulmonaire & l'artère aorte. En général, on appelle artère tout vaiſſeau qui ſort du cœur, ou les branches qui partent des troncs. A bien dire, cependant, il n'y en a que deux principales qui ſont, l'artère pulmonaire & l'aorte : cette première porte le ſang dans le poumon, & l'autre dans toute l'habitude du corps.

L'artère pulmonaire eſt compoſée comme l'aorte; la première diffère de la ſeconde, en ce qu'elle n'a qu'un demi-pied de longueur ou neuf pouces environ. Quand je détermine des dimenſions, ou que j'aſſigne des proportions, je parle toujours d'un cheval de cinq pieds.

Elle en diffère encore, en ce que ſon calibre eſt trois fois plus conſidérable que celui de l'aorte, & ſes tuniques ſont cependant près de deux tiers plus minces. La raiſon de ce peu d'épaiſſeur eſt ſenſible; il faut moins de force au cœur pour envoyer le ſang au poumon qu'aux extrémités : d'ailleurs, le ventricule droit étant plus mince que le gauche, les contractions doivent être moins fortes.

I.° *DE L'ARTÈRE AORTE ET DE SA DIVISION.*

L'ARTÈRE AORTE prend ſon origine de la partie antérieure & moyenne du cœur, entre l'artère pulmonaire, la trachée artère, & la veine cave. Elle a environ deux pouces & demi ou trois pouces de long : ſes tuniques ſont très fortes. Cette artère ne produit, dans ſa partie poſtérieure, que deux branches qui, rampant à droite & à gauche des ventricules, vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance du cœur.

L'aorte ſe diviſe enſuite en deux portions, dont l'une moins conſidérable, & moins longue, ſe porte en avant, & eſt nommée AORTE ASCENDANTE ou antérieure, & l'autre AORTE DESCENDANTE ou poſtérieure.

L'AORTE ASCENDANTE eſt très courte, elle n'a qu'environ quatre pouces de long, & produit deux troncs principaux, dont un du côté du montoir, ou du côté gauche, & l'autre du côté droit, ou hors le montoir.

LA BRANCHE GAUCHE DE L'AORTE, depuis ſa bifurcation avec l'aorte aſcendante juſqu'à ſa ſortie de la poitrine, donne trois branches qui ſont, l'INTERCOSTALE, la CERVICALE INFÉRIEURE & la THORACHIQUE.

La branche gauche au-deſſus de la bifurcation prend le nom d'AXILLAIRE, & retient ce nom l'eſpace de trois pouces de long; elle fournit dans ſon trajet trois autres branches.

La continuation de l'axillaire juſqu'au coude, s'appelle BRACHIALE, & fournit dans ſon trajet quatre troncs.

LA BRACHIALE ſe partage vers le coude en deux branches; la moindre ſe nomme CUBITALE, & l'autre juſqu'au bas de l'articulation du genou s'appelle RADIALE.

LA RADIALE, depuis le genou juſque au paturon, prend le nom de CANONIÈRE; enſuite elle ſe partage en deux branches : celle qui règne tout le long du paturon, s'appelle PATURONIÈRE; & CORONAIRE, celle qui s'avance vers l'os coronaire : cette dernière ſe partage en deux, dont l'une eſt la PÉDIALE EXTERNE, & l'autre la PÉDIALE INTERNE.

II.° DIVISION DU PRINCIPAL TRONC, DE L'AORTE ASCENDANTE EN PARTICULIER.

La branche qui paroît la plus près de l'aorte ascendante est l'INTERCOSTALE : elle part du côté du principal tronc à trois pouces & plus de distance du corps des vertèbres, & bientôt se divise en deux branches ; l'une, qui est antérieure & qui fournit deux rameaux, dont l'un pénétre entre la deuxième & la troisième côte, & va se distribuer le long des muscles du d'os, en donnant quelques branches au large dentelé ; l'autre rameau passe entre la première vertèbre dorsale & la seconde, & va se distribuer à la moëlle de l'épine ; l'autre branche de l'intercostale, qui est postérieure à la première, passe par-devant la troisième & quatrième côte, pénétre entre la cinquième & la sixième, & va pareillement se distribuer dans les muscles du dos, & fournit dans son trajet une branche à chacune des côtes.

LA CERVICALE INFÉRIEURE part en arrière du principal tronc, & fait un trajet de trois ou quatre travers de doigt, sans rien fournir en croisant la dernière vertèbre cervicale latéralement, pour pénétrer entre elle & la sixième ; puis montant tout le long des trous des conjugaisons, elle va se rendre dans le crâne. Cette artère, entre chaque trou des conjugaisons, jette des grosses ramifications qui vont se distribuer dans les muscles du col ; une des principales rampe sur la deuxième & la première vertèbre.

LA THORACHIQUE, improprement appellée MAMMAIRE, naît en-dessous du principal tronc, descend tout le long de la face interne de la première côte, ensuite se porte de devant en arrière, en rampant tout le long de la partie interne du sternum, & fournit dans son trajet huit petites branches qui passent entre les cartilages des neuf premières vraies côtes, pour se distribuer dans les muscles pectoraux ; cette artère passe ensuite par-dessus le cartilage xiphoïde & va s'anastomoser avec l'artère épigastrique : à son origine la thorachique donne naissance à une petite branche qui va au thymus, & prend le nom de thymique.

Le principal tronc sortant de la poitrine reçoit le nom d'AXILLAIRE ; il se recourbe sur le côté & un peu en déclinant, l'espace de trois pouces & demi ou quatre pouces, & fournit dans son trajet trois branches, dont deux montent vers l'attache fixe des muscles du col, & l'autre vers les muscles pectoraux.

La continuation de cette artère prend le nom de BRACHIALE à l'articulation de l'épaule avec le bras ; à peu de distance elle produit une branche considérable, nommée SCAPULAIRE, qui se divise en trois branches ; deux internes, lesquelles vont se distribuer dans le muscle scapulaire en montant vers le bord postérieur de l'omoplate ; & l'autre, qui passe à côté du col de l'omoplate, en rampant sur l'os, se distribue dans les muscles épineux de cette partie, & donne, vers la partie inférieure, une petite branche qui entre dans la partie postérieure & inférieure de l'os.

L'ARTÈRE BRACHIALE, après avoir fourni la branche ci-dessus, descend tout le long de la face interne de l'humérus jusqu'à sa partie moyenne, puis rampant derrière cet os, elle fournit deux autres branches, dont la supérieure distribue des rameaux dans les muscles long, moyen & gros extenseurs de l'avant-bras ; l'autre branche donne deux petits rameaux aux muscles fléchisseurs de l'avant-bras ; il y a une autre petite branche qui descend dans les enveloppes de l'avant-bras, & dont une portion va se perdre dans la peau.

L'artère brachiale, vers la partie latérale interne de l'articulation de l'humérus avec le radius, se bifurque en deux artères, dont la moins considérable, nommée CUBITALE, passe entre le radius & le cubitus, & après avoir donné une petite branche qui pénètre dans le radius entre ces deux os, descend le long du cubitus, & jette quelques branches aux muscles

voiſins; l'autre, nommée RADIALE, rampant derrière cet os, produit, vers la partie moyenne de cet os, quelques branches qui vont aux muſcles du genou & à tous les autres de l'extrémité antérieure.

L'ARTÈRE CANONIÈRE prend ſon nom immédiatement au-deſſous du genou, & en change à un travers de doigt au-deſſus du fanon : cette artère rampant derrière l'os du canon, produit, vers le tiers de cet os, une branche qui pénètre dans ſa ſubſtance ; mais vers ſa partie moyenne, elle jette une longue branche qui rampe proche de l'os ſtyloïde externe, & qui donne à ſon tour des ramifications qui ſe portent en devant de l'os du canon, & dont quelques-unes vont ſe perdre dans la peau.

LES PATURONNIÈRES, formées par les diviſions de la canonière, ſont au nombre de deux, une droite & l'autre gauche ; elles rampent aux parties latérales de l'os du paturon un peu en arrière, & s'étendent juſqu'à la partie ſupérieure de l'os coronaire, dont elles prennent le nom.

LES CORONAIRES ſe diviſent en deux branches : la première & la moins conſidérable, en ſe bifurquant, va ſe diſtribuer dans le corps de la fourchette charnue, & dans celui de la ſole ; elle jette outre cela un petit rameau dans la partie antérieure vers l'os coronaire : la deuxième, qui eſt la ſuite du gros tronc, rampe derrière le cartilage, paſſe à côté de l'os coronaire & de l'os de la noix, & va entrer dans l'os du pied inférieurement ; cette artère diſtribue beaucoup de rameaux qui ſortent par tous les trous que l'on rencontre au bord inférieur de l'os du pied, & qui vont enſuite ſe répandre dans la chair cannelée.

LA BRANCHE DROITE DE L'AORTE eſt du double plus longue que la gauche : elle fournit d'abord la THORACHIQUE, l'INTERCOSTALE & la CERVICALE ; elle donne enſuite trois troncs principaux qui ſont, l'AXILLAIRE & les CAROTIDES, qui retiennent ces noms juſque vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure.

Ces artères, dans leur trajet, jettent pluſieurs rameaux, les uns dans les muſcles du col, les autres en devant de la trachée-artère.

L'artère CAROTIDE, étant parvenue vers l'articulation de la deuxième vertèbre cervicale avec la première, elle fournit, en avant de la trachée-artère, une groſſe branche, laquelle ſe diviſe & ſe ſubdiviſe en une infinité de ramifications, dont la plus conſidérable pénètre dans la ſubſtance de la glande thyroïde ; quelques-unes vont dans les tuniques de cette glande ; & les autres ſe diſtribuent dans le muſcle ſterno-hyoïdien.

L'artère CAROTIDE monte enſuite vers l'angle de la mâchoire inférieure, & produit, avant ſa bifurcation générale, trois groſſes branches, qui ſont l'ARTÈRE PAROTIDE, la CERVICALE SUPÉRIEURE, & la CÉRÉBRALE.

L'ARTÈRE PAROTIDE fournit à ſa racine une branche qui court çà & là ſur le tiſſu de la glande, ſon corps monte enſuite vers l'oreille pour ſe diſtribuer dans la glande, où les ramifications repréſentent une branche d'arbre.

L'ARTÈRE CERVICALE SUPÉRIEURE naît à côté de la précédente ; après avoir fait un trajet d'un pouce & plus vers le deſſous de la première vertèbre cervicale, elle ſe partage en ſix branches, dont trois groſſes & trois petites ; la première des groſſes perce les aîles de la première vertèbre, & va ſe diſtribuer dans les muſcles extenſeurs du col & de la tête.

La ſeconde des groſſes naît à côté de la précédente, paſſe par-deſſus les cornes de l'os occipital, pour pénétrer dans le crâne par les trous condyloïdiens, en s'anaſtomoſant avec quelques branches de la cervicale inférieure.

La troiſième des groſſes paſſe derrière l'oreille, & pénétre dans le muſcle crotaphite.

Les trois autres petites branches ſe diſtribuent dans le muſcle fléchiſſeur du col & de la tête.

La cérébrale, qui eſt la plus longue des trois, ne commence à ſe diviſer que lorſqu'elle a pénétré dans le crâne par les trous de l'occipital avec le ſphénoïde ; pour lors elle ſe partage en une quantité prodigieuſe de ramifications qui vont & à la pie-mere & à la dure-mere.

L'artère carotide étant arrivée vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, ſe diviſe en deux troncs qui ſont, la carotide interne supérieure & la carotide interne inférieure.

La première fournit cinq branches conſidérables, dont deux internes & trois externes.

Les internes ſont, l'artère palatine & la machelière.

La palatine, à bien dire, n'eſt que la continuation du gros tronc de la carotide interne ſupérieure : cette artère ſe porte de bas en haut, en ſuppoſant la tête levée, paſſe par le trou rond de l'os ſphénoïde, ſort enſuite après avoir paſſé au bas de l'orbite pour entrer dans le trou ſphéno-maxillaire palatin poſtérieur. Elle ſort enſuite de ce trou pour ramper tout le long du bord alvéolaire juſqu'aux dents inciſives ; alors elle entre dans le trou palatin antérieur pour ſe répandre & ſe diſtribuer dans la lèvre ſupérieure, & dans le nez, où elle s'anaſtomoſe avec les voiſines, près de ſon origine ; cette artère produit une branche qui paſſe par-deſſus le ſinus ſphénoïdal, & va ſe diſtribuer en différentes branches dans la membrane qui tapiſſe les cornets ; de cette même branche partent encore pluſieurs rameaux qui ſe diſtribuent au muſcle ſphéno-maxillaire.

La machelière prend ſon origine au-deſſous de l'articulation de la mâchoire inférieure, deſcend le long de cet os, jette pluſieurs branches qui ſe répandent dans le muſcle ſphéno-maxillaire, & la plus conſidérable entre les deux tables de la mâchoire inférieure au-deſſous des dents molaires, en leur fourniſſant à chacune une petite branche ; cette artère ſort enſuite par le trou mentonnier pour s'anaſtomoſer avec celle de la face.

Les artères externes ſont, l'auriculaire, la temporale, & la maxillaire postérieure.

L'auriculaire eſt ſituée derrière les oreilles, elle monte vers l'oreille en fourniſſant pluſieurs artérioles qui vont çà & là ; elle ſe partage enſuite en deux branches principales, dont l'une monte le long de la partie latérale de l'oreille externe ; l'autre paſſe derrière & produit deux rameaux, l'un deſquels monte le long de la partie poſtérieure de l'oreille, & l'autre va ſe diſtribuer dans les muſcles de l'oreille & dans le crotaphite.

La temporale forme une branche aſſez forte qui paſſe extérieurement deſſus l'articulation de la mâchoire inférieure au-deſſous de l'arcade zygomatique & de l'os de la pommette, & fournit pluſieurs rameaux qui vont ſe répandre dans le maſſeter externe.

La maxillaire postérieure part du bord poſtérieur de la mâchoire inférieure, & jette trois rameaux, dont le plus conſidérable ſe répand dans la glande maxillaire ; un autre ſuit le bord de l'angle de la mâchoire inférieure ; & le troiſième ſe diſtribue en s'épanouiſſant dans le maſſeter externe.

La carotide interne inférieure rampe tout le long de la face interne de la mâchoire inférieure ; & après avoir diſtribué pluſieurs petites branches qui vont aux différentes parties du larynx, elle ſe partage en deux branches principales qui ſont, la sublinguale, & la maxillaire inférieure.

La sublinguale, ainſi nommée parce qu'elle eſt ſituée ſous la langue, dans ſon corps, fournit une quantité prodigieuſe de ramifications qui ſe diſtribuent dans les muſcles qui la font mouvoir.

La maxillaire inférieure, en ſe recourbant deſſous l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, jette une branche conſidérable appellée hyoïdienne, qui va fournir à une partie des

des muſcles de l'os hyoïde ; enſuite la maxillaire, après s'être recourbée ſur la face, produit deux troncs : dont l'un nommé ARTÈRE BUCCINATRICE rampe tout le long de la face externe de la mâchoire inférieure, l'eſpace de trois ou quatre pouces, puis ſe partage en deux branches : l'une va à la lèvre inférieure, nommée BUCCINATRICE INFÉRIEURE, qui s'anaſtomoſe avec celle de l'autre côté, & qui produit une branche qui entre dans le trou mentonnier & s'anaſtomoſe par conſéquent avec la mâchelière : l'autre branche, qui paſſe par-deſſus la lèvre ſupérieure, ſe nomme ARTÈRE BUCCINATRICE SUPÉRIEURE, laquelle après avoir jetté çà & là quelques branches, rampe tout le long du bord inférieur de la lèvre ſupérieure & va s'anaſtomoſer avec ſa voiſine.

LA MAXILLAIRE INFÉRIEURE, après avoir fourni cette branche dont nous venons de parler, monte vers les os du nez & produit ſix branches.

La plus inférieure deſcend le long du bord de l'os maxillaire & va ſe perdre en ſe bifurquant, & dans les lèvres, & dans le bas de la narine.

La ſeconde branche, plus ſupérieure, en jette deux ou trois, dont une pénétre dans le bas de l'os maxillaire ſupérieur, pour ſe répandre dans le bas de l'intérieur des narines ; les deux autres rampent extérieurement.

Des quatre autres branches produites par la maxillaire inférieure, trois rampent ſur la ſurface des os maxillaires ſupérieurs, & quelquefois s'anaſtomoſent entr'elles, mais la dernière ſe porte vers la paupière inférieure.

III.° *DIVISION DE L'AORTE DESCENDANTE OU POSTÉRIEURE.*

L'ARTÈRE AORTE DESCENDANTE, qui commence à être ainſi appellée à la bifurcation de l'aorte proprement dite, règne tout le long des douze vertèbres dorſales & des quatre lombaires, où elle perd ſon nom ; elle ſe diviſe alors en aorte thoracale ou pectorale, & en aorte abdominale.

L'AORTE PECTORALE eſt diſtante du corps des vertèbres du dos, vers la quatrième, de près d'un demi pied ; mais elle s'en rapproche à meſure qu'elle s'éloigne du cœur. L'aorte, dans ſon étendue, fournit douze branches de chaque côté, dont la première commence vers l'entre-deux de la ſixième & ſeptième vraies côtes : chaque branche ſe diviſe en deux, une interne, nommée épineuſe, qui entre dans les trous des conjugaiſons, pour aller ſe diſtribuer dans les muſcles du dos ; & une externe, nommée intercoſtale, qui rampe le long du bord poſtérieur de la côte. L'artère aorte, vers le diaphragme, produit une branche de chaque côté, nommée artère diaphragmatique, qui va ſe répandre ſur ce muſcle.

IV.° *DIVISION DE L'AORTE ABDOMINALE.*

L'AORTE ABDOMINALE s'étend depuis le diaphragme juſque à la quatrième vertèbre lombaire : elle forme deux intervalles où elle ne donne aucune ramification. Pour rendre la deſcription que nous en allons faire plus claire, nous la diviſerons en trois branches ; ſçavoir, une antérieure, une moyenne & une poſtérieure.

La *première diviſion* ſe fait immédiatement au-deſſous du diaphragme ; l'artère aorte fournit, dans cet endroit & au-deſſous, un tronc très court, nommé CŒLIAQUE, lequel ſe diviſe en quatre branches qui ſont, l'ARTÈRE SPLÉNIQUE, l'ARTÈRE HÉPATIQUE, l'ARTÈRE STOMACHIQUE, & l'ARTÈRE PANCRÉATIQUE.

L'ARTÈRE SPLÉNIQUE, qui eſt la plus conſidérable des quatre, ſe porte à gauche & va à la rate ; mais, à deux ou trois pouces de diſtance, avant que de ſe diſtribuer dans la rate,

elle marche de derrière en avant ſur le bord latéral externe de ce viſcère, & à un pouce du commencement de ce bord, jette pluſieurs ramifications qui ſe diſtribuent dans ſa ſubſtance; elle continue ſa route le long de la rate, & dans ſon trajet, elle donne de fortes branches qui ſe diſperſent dans l'omentum ou épiploon, & qui alors prennent le nom d'ÉPIPLOÏQUES.

L'ARTÈRE HÉPATIQUE ſe porte à droite, puis ſe courbe à gauche pour entrer dans le foie; & à ſon entrée elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une va au grand lobe & l'autre au petit: à quelque diſtance de ſon origine, l'artère hépatique fournit quelques branches au duodénum.

L'ARTÈRE STOMACHIQUE ſort de l'aorte entre la ſplénique & l'hépatique; bientôt elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une rampe le long de la petite courbure de l'eſtomac, ce qui la fait nommer CORONAIRE STOMACHIQUE SUPÉRIEURE, puis continue ſa route ſur le pylore où elle prend le nom de PYLORIQUE. Cette même artère s'avance le long du duodénum & ſe nomme DUODÉNALE; l'autre branche ſe porte à la grande courbure de l'eſtomac, & ſe nomme STOMACHIQUE INFÉRIEURE; elle s'anaſtomoſe d'ailleurs avec la ſplénique, & produit de même les ÉPIPLOÏQUES.

L'ARTÈRE PANCRÉATIQUE part en arrière de celle-ci, & ſe diviſe en deux branches à deux pouces de ſa ſortie du tronc cœliaque: l'une ſe rend dans le pancréas, & l'autre, dans le duodénum.

La *ſeconde diviſion* de l'aorte abdominale ne ſe trouve pas beaucoup éloignée de la première; elle ſe fait au tiers de l'étendue de l'aorte, vers la partie antérieure. L'aorte, en cet endroit, forme trois troncs principaux qui ſont, l'ARTÈRE MÉSENTÉRIQUE ANTÉRIEURE & les ÉMULGENTES.

L'ARTÈRE MÉSENTÉRIQUE ANTÉRIEURE eſt la plus conſidérable des trois; elle a environ un pouce & demi de longueur, & eſt produite par la partie poſtérieure de l'aorte, eu égard à la ſituation de l'animal; enſuite elle fournit trois branches, dont la première & la plus antérieure va au cœcum, en jettant trois branches qui rampent une d'un côté & l'autre de l'autre.

La ſeconde donne trois branches qui ſont les plus longues de toutes les méſenteriques, & vont ſe diſtribuer au méſo-colon & à l'inteſtin même.

La troiſième part à côté de celle-ci, & produit deux ou trois branches qui vont aux inteſtins grêles, après avoir paſſé entre les deux feuillets du méſentère.

LES ÉMULGENTES partent des côtés de l'aorte, & vont ſe diſtribuer dans les reins. Le tronc de l'artère émulgente a un pouce & demi de longueur au plus; elle ſe diviſe enſuite pour l'ordinaire, en deux rameaux principaux qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de ce viſcère.

La *troiſième diviſion* de l'aorte abdominale forme trois branches, qui ſont, la MÉSENTÉRIQUE POSTÉRIEURE, & les SPERMATIQUES.

LA MÉSENTÉRIQUE POSTÉRIEURE ſort un peu du côté droit & par un ſeul tronc, qui a deux pouces & demi environ de longueur, & qui ſe partage en quatre branches, dont trois ſe ſubdiviſent en pluſieurs ramifications, pour ſe diſtribuer aux inteſtins grêles, & la quatrième ſe porte en arrière pour aller au méſo-rectum & au rectum même; elle donne encore quelques branches qui vont à la veſſie. Une grande partie des ramifications des méſentériques s'anaſtomoſent entr'elles.

LES SPERMATIQUES ſont deux, l'une droite & l'autre gauche; elles partent un peu en avant de la méſenterique poſtérieure, vont le long du baſſin, & paſſent enſuite par l'anneau que forment les muſcles abdominaux, & vont ſe diſtribuer aux teſticules.

Ce ſont ces artères qui, dans les jumens, vont ſe diſtribuer aux ovaires.

L'aorte produit encore, dans ſa partie poſtérieure, ſix branches de chaque côté, vers les vertèbres lombaires; elles ſe bifurquent, & de ces deux ramifications, l'une va en montant vers les muſcles du dos, & l'autre aux muſcles de l'abdomen.

L'artère aorte, étant parvenue vers la quatrième vertèbre lombaire, ſe partage en quatre groſſes branches qui ſont, les ILIAQUES EXTERNES & les ILIAQUES INTERNES: celles-ci n'ont que le quart de longueur des premières, & ſont beaucoup plus fortes, il y en a une de chaque côté.

L'ILIAQUE INTERNE rampe au-deſſous du corps de la dernière vertèbre lombaire, en s'écartant de celui de l'os ſacrum, & ſe portant ſur l'os iléon à ſa jonction avec l'os iſchion. De ce tronc partent trois branches qui ſont, la HONTEUSE INTERNE, la SACRÉE & la PETITE ILIAQUE.

LA HONTEUSE INTERNE, à un pouce de diſtance de l'iliaque, ſe diviſe en deux branches, dont la moins conſidérable paſſe à côté du rectum, & va ſe diſtribuer à la veſſie. L'autre ſe jette en arrière, en rampant dans la face interne de l'os iſchion, pour aller ſe diſtribuer aux veſſicules ſéminales, à l'anus, au vagin dans la jument, & aux muſcles de la verge dans le cheval.

LA SACRÉE part un peu en arrière de celle-ci, ſe porte en arrière le long du bord de l'os ſacrum, pour ſe diſtribuer dans les muſcles releveurs de la queue & dans les muſcles feſſiers.

Cette artère fournit une quantité prodigieuſe de ramifications: à ſon origine, elle jette un rameau qui rampe au-deſſous de l'os ſacrum, & va ſe terminer à la queue, après avoir paſſé le long des nœuds.

LA PETITE ILIAQUE part latéralement & croiſe l'os iléum, en ſuit le contour au-deſſous de ſon angle inférieur, & vient ſe diſtribuer dans le haut des muſcles feſſiers.

L'ILIAQUE INTERNE, vers la jonction de l'os iléum à l'os iſchion, ſe partage en deux branches, dont l'une rampe en dedans du baſſin, & l'autre ſort en dehors.

La première eſt nommée OBTURATRICE & la deuxième FESSIÈRE.

L'OBTURATRICE ſe porte en dedans du baſſin, rampant ſur la face interne de l'os iſchion, & ſort par le trou ovalaire, & après avoir jetté, de côté & d'autre, une grande quantité de ramifications, elle va ſe diſtribuer dans les muſcles de la cuiſſe.

L'ARTÈRE FESSIÈRE ſort du baſſin, en rampant ſur l'extrémité de l'os iléum, & vient fournir trois fortes ramifications, qui vont ſe perdre dans les muſcles feſſiers.

L'ILIAQUE EXTERNE ſe bifurque au-deſſus de l'interne, à peu de choſe près, & perd ſon nom vers la cavité cotyloïde à la ſortie du baſſin; duquel elle ſuit, pour ainſi dire, le contour; elle ne jette en dehors, proche la bifurcation avec l'aorte, qu'une branche remarquable nommée GRANDE ILIAQUE laquelle, après s'être étendue ſur l'os iléum, ſe diviſe en deux branches, qui vont aux muſcles tranſverſes; quelquefois ces branches naiſſent de l'aorte, au-deſſus de la bifurcation.

L'artère iliaque, au-deſſous de l'anneau, prend le nom de CRURALE juſqu'à la partie poſtérieure du jarret.

Vers l'articulation du fémur avec le baſſin, cette artère produit deux branches, dont la plus conſidérable va ſe diſtribuer dans les muſcles qui forment la cuiſſe.

La ſeconde, qui part du même tronc, en fournit deux autres qui ſont, l'ARTÈRE HONTEUSE EXTERNE & l'ÉPIGASTRIQUE; celle-ci ſe recourbe en devant, puis entre dans le muſcle droit, auquel elle donne des branches, & va s'anaſtomoſer avec la thorachique.

LA HONTEUSE EXTERNE deſcend en ſe bifurquant, & forme deux longues branches, dont l'une, dans le cheval, rampe ſur le corps de la verge, & l'autre va ſe diſtribuer au ſcrotum: mais, dans la jument, ces deux branches vont ſe rendre dans le vagin.

L'ARTÈRE CRURALE descend le long de la partie latérale interne du fémur, vers sa partie moyenne. Elle se porte derrière le reste du fémur ; on remarque, dans l'étendue de cette artère, cinq grosses branches, qui vont se distribuer aux muscles de la jambe. L'artère passe ensuite entre les condyles du fémur ; & étant parvenue au-dessous de l'articulation, elle prend le nom de TIBIALE ANTÉRIEURE ; celle-ci, à la partie supérieure du tibia, passe entre le péroné & lui, se porte en avant du tibia, & descend le long de la face externe du tibia jusqu'à l'articulation du jarret où elle perd son nom ; mais, en passant sous le péroné, elle jette une branche nommée TIBIALE POTÉRIEURE, qui descend le long de la face postérieure de cet os, jusqu'au jarret où elle se divise ; à cette articulation cette même branche en produit une autre qui entre dans le tibia proche sa bifurcation ; elle donne encore une branche qui passe derrière l'articulation du jarret & le long de l'os du canon.

LA TIBIALE se divise en deux branches vers l'articulation du jarret, passe par-dessous le ligament latéral externe, & va se diviser en trois autres branches. Cette artère se nomme CANONIÈRE INTERNE : l'autre branche, qui en la plus considérable, & qui est la suite du tronc de la tibiale, située en avant, se nomme artère CANONIÉRE EXTERNE.

LA CANONIÈRE INTERNE, après avoir passé dessous le ligament commun du jarret, produit trois branches ; la première, après avoir fourni une ramification, s'insinue dans l'os du canon à sa partie supérieure ; ensuite cette artère descend le long de l'os styloïde interne en se croisant, l'autre descend se distribuer au fanon.

LA CANONIÈRE EXTERNE descend entre l'os du canon & le styloïde externe, passe par-dessous l'os styloïde, & va former les PATURONIÈRES ; ainsi que les autres artères, celles-ci sont communes aux extrémités de devant.

Il y a un bien plus grand nombre de ramifications que celles que j'ai marquées. Je me suis borné à désigner ici celles qu'il est le plus important de connoître dans la pratique. J'ai passé légèrement sur les anastomoses, parce qu'elles sont extrêmement multipliées, & qu'elles m'ont paru être de peu d'utilité dans le traitement des maladies du cheval.

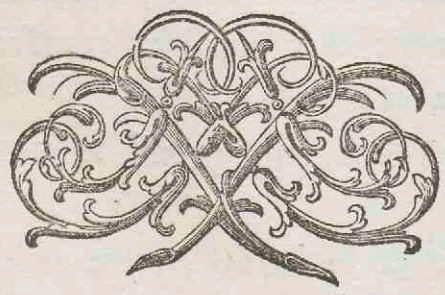

ARTICLE

ARTICLE DEUXIÈME.

DES VEINES EN GÉNÉRAL.

LEs veines ſont des vaiſſeaux deſtinés à rapporter au cœur le ſang qui a été diſtribué dans toutes les parties du corps par les artères. Leurs ſituations ſont à peu près les mêmes que celles des artères, mais leur nombre eſt plus conſidérable; car non ſeulement elles accompagnent les artères; mais il en eſt qui ſont ſeules, ce ſont pour l'ordinaire les externes, ou celles que l'on apperçoit au-deſſous de la peau, & où l'on peut ſaigner. Relativement au cours du ſang, il n'en eſt pas des veines comme de l'artère aorte qui ſe diviſe, & ſe ſubdiviſe en une infinité de ramifications : les veines, au contraire, commencent par de petits vaiſſeaux qui ſe rendent dans de plus gros; ceux-ci dans d'autres, qui, à leur tour, produiſent un gros tronc appellé veine cave.

Il eſt inutile de répéter ici ce que nous avons dit plus haut de la différence qu'il y a entre les artères & les veines. Je dirai ſimplement que les veines ſont compoſées de trois tuniques : la première, la plus extérieure, eſt membraneuſe, & d'un tiſſu de fibres ſerrées, & rangées en tout ſens : la deuxième eſt cellulaire, & ne mérite pas le nom de membrane; elle unit ſimplement la première avec la troiſième, qui eſt veloutée. L'inſpection de cette troiſième membrane intérieurement eſt à peu près de la même nature que celle des artères, on y diſtingue de même une liqueur mucilagineuſe qui induit la paroi interne de ces vaiſſeaux.

Les veines n'ont point, comme les artères, le mouvement de ſyſtole & de diaſtole, mouvement qui ſert au cours du ſang; mais les veines ſont entre-coupées intérieurement, d'eſpace en eſpace, de petites cloiſons membraneuſes nommées valvules, faites en manière de panier de pigeon, & poſées en dedans de la veine; de façon que le ſang des extrémités, en remontant, affaiſſe cette ſoupape, mais ce fluide, par ſon poids, couvre cette valvule, & en bouche totalement le paſſage.

Il y a ordinairement trois valvules enſemble qui occupent chacune un tiers du vaiſſeau, ferment totalement le paſſage au ſang, & l'empêchent de rétrograder. Elles ne ſe trouvent pour l'ordinaire que dans les veines des extrémités, dans quelques-unes de la tête, dans les jugulaires, proche le col, preſque à ſa partie moyenne; les principaux troncs n'en ont pas.

Les veines s'anaſtomoſent avec les artères, ce qui a fait dire qu'elles étoient une continuation des dernières; il eſt certain au moins que dans les injections les plus fines, l'on découvre non ſeulement des vaiſſeaux lymphatiques injectés, mais même les veines.

Il faut diſtinguer trois eſpèces de veines, qui ſont les veines pulmonaires, la veine cave, & la veine porte. La première apporte le ſang qui a été diſtribué au poumon; la deuxième rapporte le ſang de preſque toute l'habitude du corps; la troiſième reçoit le ſang des méſentériques, de la rate, & va ſe rendre au foie.

DE LA VEINE CAVE.

LA VEINE CAVE, qui reçoit le ſang de preſque toute l'habitude du corps, s'étend depuis la partie antérieure des côtes juſqu'à la cinquième vertèbre lombaire, quelquefois

vers la quatrième. De même que l'aorte descendante ou postérieure, on divise la veine cave en antérieure & postérieure. En général, la veine cave est près de deux tiers plus grosse que l'aorte.

La veine cave antérieure est située dans la poitrine, elle est plus grosse que l'inférieure. En suivant le cours de la circulation du sang, nous dirons qu'elle reçoit le sang de plusieurs petits vaisseaux, tels que des veines coronaires du cœur, 2.° des thymiques, 3.° des thorachiques, lesquelles sont situées à côté des artères du même nom, 4.° des cervicales, 5.° des dorsales, qui rampent à côté des artères, 6.° de la veine azygos, laquelle rampant tout le long des vertèbres du dos du côté hors du montoir, ou du côté droit, reçoit le sang de presque toutes les veines intercostales : ensuite cette veine croise les vertèbres du dos vers les trois premières, au-dessus de la bifurcation des principaux troncs du poumon, & va se décharger dans la veine cave. Cette veine cave, un peu plus antérieurement, reçoit le sang de quatre principaux troncs, dont deux viennent du col, nommées jugulaires, & les deux autres nommées axillaires, qui viennent des jambes de devant. Quelquefois celles-ci forment deux troncs. La veine cave reçoit encore le sang des veines vertébrales qui passent par les trous des conjugaisons des vertèbres du col, lesquelles rapportent le sang du cerveau.

Les veines jugulaires sont situées au-dessous de la peau ; on les apperçoit à trois ou quatre travers de doigt, au-dessous de l'angle postérieur de la mâchoire inférieure, au-dessous des glandes parotides ; étant parvenues vers la cinquième vertèbre cervicale, elles se rapprochent de leurs corps, puis s'enfoncent profondément, & reçoivent, dans toute cette étendue, plusieurs petites branches venant du col ; ces veines montées vers les parotides, reçoivent le sang de trois branches principales, dont une accompagne l'artère maxillaire, la deuxième les glandes parotides, & paroît comme les partager, la troisième est située intérieurement, & rapporte le sang de toutes les veines qui accompagnent toutes les artères, dont nous avons parlé à leur article.

Les veines axillaires reçoivent le sang de deux grosses veines qui sont la veine brachiale interne & externe, celle-ci reçoit le sang des veines scapulaires qui accompagnent les artères, & de plusieurs autres veines venant du bras. Cette même veine brachiale interne reçoit la veine des ars, qui est située en devant & au bas du poitrail, à côté de l'articulation de l'épaule avec le bras, & s'insinue intérieurement dans les muscles pectoraux. C'est cette veine que l'on devroit ouvrir, quoique l'usage soit de saigner en dedans de l'avant-bras (*a*), partie dangereuse, où j'ai vu arriver nombre d'accidens ; au lieu qu'à celle des ars, il n'y a jamais de danger.

La veine brachiale reçoit le sang de trois branches, dont la bifurcation se fait vers l'articulation du bras avec l'avant-bras : ce sont 1.° la radiale cutanée la plus considérable, & qui rampe le long du radius, & où l'on saigne. 2.° La musculaire, qui est située plus au dedans de l'avant-bras. 3.° La moyenne, qui rampe entre les deux, & qui est moins considérable. Ces veines se réunissent vers le genou dans sa partie latérale externe & postérieure, & reçoivent d'autres petites veines, qui, en se réunissant, reçoivent les veines coronaires & celles-ci les paturonières.

La veine brachiale interne reçoit le sang d'une veine qui rampe le long de l'artère ; d'autres viennent verser le sang dans celle-ci ; ordre qui s'observe jusqu'aux extrémités ;

(*a*) M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér.* regarde comme veine des ars, la veine interne du bras qui, cependant, en est éloignée d'un demi pied. C'est ainsi, j'en conviens, que la plaçoient les anciens, qui ignoroient l'anatomie. Il se méprend également lorsqu'il avance que la veine des ars part de la jugulaire, tandis qu'elle est fournie par l'axillaire. Si M. Bourgelat veut prendre la peine de jetter un coup d'œil sur le cadavre, ou simplement sur les préparations anatomiques de l'école d'Alford, il reconnoîtra qu'il s'est trompé.

de façon que l'artère radiale eſt accompagnée d'une veine qui ſort des trous de l'os du pied.

La veine cave antérieure, derrière le cœur, reçoit principalement la veine diaphragmatique.

La veine cave postérieure eſt ſituée dans le bas-ventre, & s'étend depuis le diaphragme juſqu'à la dernière ou avant-dernière vertèbres des lombes, elle eſt ſituée à une petite diſtance de l'aorte, vers le diaphragme, & placée un peu à droite : la partie, qui regarde les lombes, touche à l'aorte, tandis que la veine cave antérieure en eſt écartée de plus de quatre travers de doigt ; elle reçoit le ſang des veines émulgentes ou veines rénales, des spermatiques, de celles des ovaires, des veines lombaires, des petites iliaques.

La veine cave, vers la cinquième vertèbre lombaire, reçoit quatre troncs principaux, qui ſont, les grandes iliaques, & les crurales.

Les iliaques reçoivent pluſieurs petites branches qui accompagnent les artères dont nous avons parlé ; en un mot, toutes celles du baſſin.

Les crurales reçoivent le ſang non ſeulement de pluſieurs veines aſſez groſſes répandues dans le corps de la cuiſſe, mais de deux veines, dont l'une eſt déſignée ſous le nom de crurale interne & l'autre ſous celui d'externe. L'interne eſt celle qui rampe le long de l'artère du même nom ; l'autre eſt celle qui rampe au-dedans de la cuiſſe, au-deſſous de la peau, preſqu'à la partie moyenne, qui deſcend le long de la jambe, où elle retient le nom de tibiale ; elle paſſe enſuite à côté de l'articulation du jarret, deſcend le long du canon, pour ſe terminer de même qu'à la jambe de devant. Quant à la crurale interne, il eſt inutile de la décrire, puiſqu'elle accompagne les principaux troncs artériels, ſi ce n'eſt qu'il y a derrière, une & quelquefois deux autres branches qui accompagnent la principale veine, nommée tibiale interne.

Des canonières, qui ſont deux en nombre, leſquelles reçoivent le ſang des paturonières, qui ſont une de chaque côté. Ces veines, qui ſont très fortes, reçoivent deux petites branches poſtérieurement ; depuis la partie moyenne de l'os du canon juſqu'à la couronne, elles deviennent ſouvent très variqueuſes. Et comme ces deux petites branches, dont nous venons de parler, s'étendent juſqu'à la partie poſtérieure du boulet, elles ſont plus expoſées à cet accident dans le gonflement de cette partie, principalement à la ſuite des mules traverſines ou enchevretures dans le paturon. Le retour du ſang de ces veines ſe faiſant difficilement, les artères lymphatiques s'engorgent & produiſent une tumeur inflammatoire ou un œdême.

Ce dernier genre de maladie ſe guérit plus difficilement que le premier, & eſt plus long ; l'on voit ſouvent de ſimples enchevretures durer cinq à ſix mois avec plus de gonflement, & occaſionner de la roideur au cheval dans ces articulations. Dans les poireaux, ces vaiſſeaux ſe trouvent de même très engorgés ; le ſang que fournit la plaie, après l'opération faite, vient moins des artérioles, que des petites veines qui ſe trouvent engorgées dans les tuniques des tendons de cette partie ; la couleur du ſang, qui eſt noirâtre & épais, le démontre aſſez. C'eſt l'engorgement des veines, des extrémités, qui eſt preſque toujours la cauſe première de tous les gonflemens des jambes, depuis le jarret ou le genou juſqu'en bas

Les paturonières reçoivent le ſang, ou ſi l'on veut encore, ſont produites par deux branches de chaque côté, dont la plus conſidérable vient de la partie inférieure de l'os du pied, rampe derrière le cartilage, pour former enſuite la paturonière ; l'autre, guère moins conſidérable, s'anaſtomoſe avec ſa voiſine, & eſt ſituée dans le corps de la fourchette ; ce ſont ces veines qui, quand un cheval a été opéré d'un fic ou crapaud, ou à la ſuite

d'un clou de rue, pour lequel on l'aura deſſolé, donne du ſang, pour peu qu'on lève le pied trop haut, & ſur-tout en le pliant ſur le canon. Le palfrenier, dans ce cas, doit avoir attention de ne lever qu'en allongeant le canon en avant avec la jambe, & de ne pas l'éloigner de terre de plus d'un pied; c'eſt à l'opérateur à ſe gêner pour le panſer, autrement l'on fera toujours ſaigner la plaie, ce qui la met dans le même état, que ſi l'on venoit de l'opérer ſur le champ. Cette attention, que peu de maréchaux ne prennent pas aſſez ſouvent, eſt pourtant bien eſſentielle, principalement pour les plaies de l'articulation de l'os du pied avec l'os de la noix, à la ſuite d'un clou de rue.

Je parlerai ailleurs des veines pulmonaires & de la veine porte, en décrivant ces viſcères en particulier.

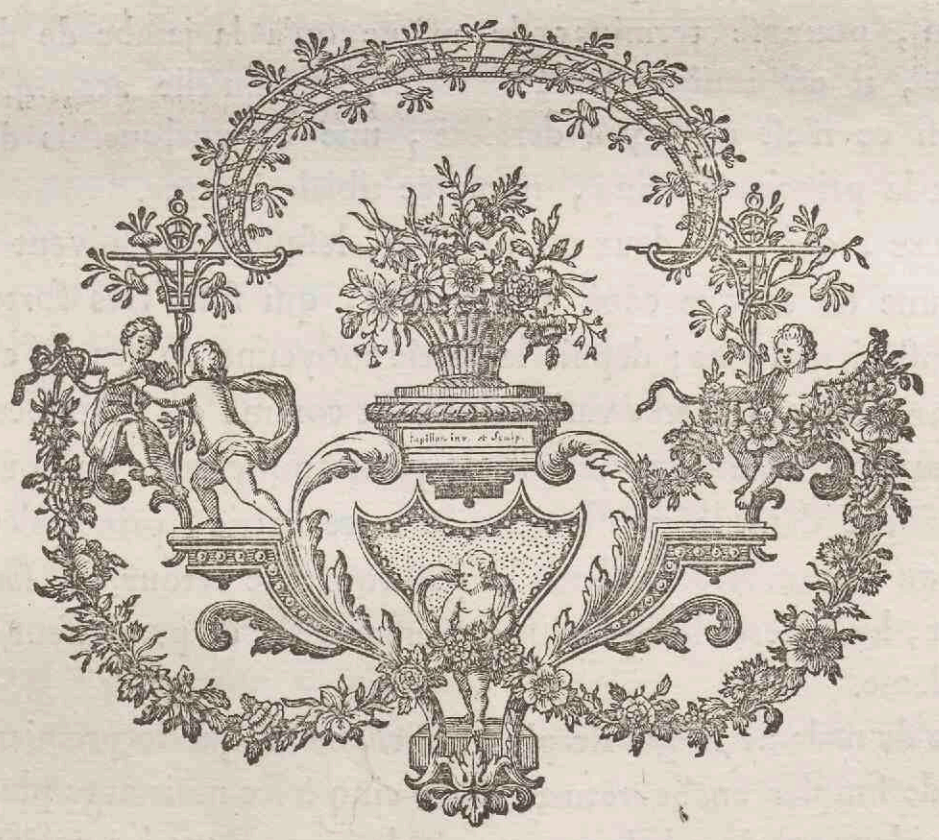

DE

DE LA NEUROLOGIE.

ON appelle nerfs, des tuyaux longs, ronds & blancs. Ce ſont des productions du cerveau & de la moëlle de l'épine ; & leur enveloppe n'eſt autre choſe qu'une extenſion & une continuation de deux membranes du cerveau, la dure-mere & la pie-mere. On convient généralement que leur uſage eſt de diſtribuer, à toutes les parties du corps, l'eſprit animal néceſſaire pour le mouvement & pour le ſentiment.

Bien qu'on n'apperçoive dans les nerfs aucune cavité, il eſt cependant probable qu'ils doivent être creux. En effet, ſi on lie un nerf, la partie dans laquelle il ſe diſtribue, eſt privée de ſon action : comment ce phénomène auroit-il lieu, ſi le nerf ne portoit pas un fluide ſubtil qui la met en jeu, & dont le cours venant à être intercepté, en détruit le mouvement & le ſentiment ?

PARAGRAPHE PREMIER.

DE L'ORIGINE DES NERFS ET DE LEURS DIVISIONS.

En enlevant la cervelle, on découvre dix cordons de chaque côté, qui forment les dix paires de nerfs, leſquels partent de la moëlle allongée ; ces nerfs ſortent par les différens trous, & déchirures de la baſe du crâne.

La première paire ſont les nerfs olfactifs, ils naiſſent de la partie antérieure & inférieure des lobes du cerveau : ils ſont les plus conſidérables des dix paires, & les moins étendus. Ces nerfs ſont compoſés, comme tous les autres, de la ſubſtance médullaire ; ils ſont d'ailleurs revêtus extérieurement de la ſubſtance corticale : on s'apperçoit aiſément qu'ils ſont creux en les ſéparant de la baſe du cerveau : on voit même une très grande quantité de fluide animal s'écouler : ces nerfs paſſent par les trous de l'os ethmoïde, où ils ſe diviſent en une ſi grande quantité de ramifications qu'il eſt difficile de les ſuivre. Ils vont ſe répandre dans toute l'étendue de la membrane pituitaire, & ſont la cauſe première de l'odorat.

La seconde paire ou nerfs optiques partent derrière ceux-ci, & viennent des éminences ou couches optiques, dont nous avons parlé à la description du cerveau : ces deux couches se réunissent ensemble, & bientôt se séparent pour former deux cordons blancs, cylindriques, très durs qui sortent de la base du crâne par des trous de l'os sphénoïde, nommés optiques. Ces nerfs se portent de derrière en avant, & entrent dans l'orbite de la longueur de deux pouces environ ; ils vont se distribuer au globe de l'œil pour y produire la retine.

La troisième paire ou nerfs ophthalmiques sont de petits filamens très fins qui naissent derrière ceux-ci, un peu plus sur le côté ; ils se réunissent ensuite avec le cordon antérieur de la cinquième paire ; puis sortant du crâne par le trou maxillaire, ils vont se distribuer aux muscles des yeux par trois branches principales, qui se rendent dans les muscles droits abaisseurs & abducteurs, & au petit oblique.

La quatrième paire ou nerfs pathétiques sont très déliés, & naissent de la partie supérieure & latérale de la moëlle allongée, entre le cerveau & le cervelet ; ils viennent se réunir au cordon de la cinquième paire, sortent de même par le trou maxillaire, & vont dans l'orbite pour se distribuer au muscle grand oblique.

La cinquième paire est la plus considérable après les nerfs olfactifs. Ces nerfs partent des protubérances annulaires, & forment chacun deux cordons, dont un antérieur, & l'autre postérieur.

L'anterieur sort par le trou maxillaire, & retient le nom de maxillaire antérieur. Ce nerf, à un demi pouce de sa sortie, se divise en six branches, la *première* est nommée ophthalmique, & va dans l'orbite où elle se partage en quatre rameaux ; la *deuxième* se nomme nerf sourcilier, qui va le long de la voûte de l'orbite, sort par le trou sourciller & se distribue sur le front, après avoir fourni quelques rameaux sur les muscles des paupières ; la *troisième* branche est très peu considérable, & va à la caroncule, & au conduit lacrymal ; la *quatrième* branche va se distribuer dans l'orbite au périoste interne ; la *cinquième* va à la paupière inférieure ; la *sixième* branche qui, à proprement parler, est le corps du nerf, est très considérable, & se partage en trois branches, dont la première & la plus considérable, entre dans le conduit osseux maxillaire du même os ; là il fournit une branche qui va aux dents molaires, sort de son conduit pour s'étendre sur la face en forme d'éventail, mais la plus grande partie des rameaux nerveux se rend à la lèvre supérieure & aux naseaux. La deuxième branche va dans le trou maxillaire de la mâchoire inférieure, pour se distribuer à toutes les dents molaires de la mâchoire inférieure ; après quoi ce nerf sort pour aller se répandre à la lèvre inférieure. La troisième branche est nommée palatine ou gustative, elle est assez considérable ; elle entre dans le trou palatin, après avoir donné plusieurs fibrilles, au voile du palais, & va se distribuer ensuite dans la substance de la membrane pituitaire.

Le cordon *postérieur* de la cinquième paire sort entre l'apophyse styloïde de l'os pierreux, proche son corps, descend le long du long fléchisseur commun, & vient former un ganglion à trois ou quatre travers de doigt au-dessous de la sortie ; ensuite il jette des filets à droite, à gauche, continue sa route le long de ce muscle commun, & va se réunir avec la septième paire.

La sixième paire part au-dessous de la protubérance annulaire, passe par le trou maxillaire, accompagne la cinquième paire pour aller se distribuer dans l'orbite au muscle adducteur de l'œil, & au muscle rétracteur.

La septième paire sort par les trous déchirés, entre l'apophyse styloïde de l'os pierreux, & entre le sphénoïde ; elle fournit quatre branches, dont la *première*, qui est plus

considérable, va à la mâchoire inférieure ; la *deuxième* va se répandre aux muscles de la face ; la *troisième*, qui est la plus petite, va au muscle crotaphite ; la *quatrième* naît derrière l'articulation de la mâchoire inférieure, en se confondant avec une branche de la cinquième, & va ensuite se terminer sur toute l'étendue de la face. Cette même paire produit encore une petite branche qui va au palais.

La huitième paire naît de la moëlle allongée, sort par les trous déchirés où elle reçoit à sa sortie une petite branche, nommée nerf spinal qui provient de la moëlle de l'épine. Cette huitième paire fournit plusieurs rameaux qui vont aux muscles de la langue, à ceux du pharynx, au larynx & à ses muscles ; elle descend ensuite le long des muscles fléchisseurs du col, pénètre dans la poitrine, presqu'entre la partie arrondie des lobes du poumon pour aller gagner l'œsophage. Du côté droit, la huitième paire donne une branche qui passe sur l'artère axillaire en s'y contournant, & monte le long de la trachée-artère en lui distribuant plusieurs filets, de même qu'à l'œsophage ; elle remonte ensuite le long de cette même trachée pour entrer dans le pharynx. Le contour de ce nerf lui a fait donner le nom de *récurrent*. Ce nerf récurrent, du côté gauche, va s'insinuer dans le larynx, & à son contour il produit plusieurs filets qui vont se communiquer avec l'intercostal & forme un réseau que l'on nomme plexus cardiaque, dont plusieurs branches partent pour aller au pericarde & au cœur. La huitième paire passe le long des poumons, après leur avoir fourni plusieurs petites branches nommées plexus pulmonaire, dont un nombre de filets accompagnent les bronches dans leur distribution dans les poumons. Les deux cordons de la huitième paire, après avoir distribué des branches aux poumons, se portent vers l'œsophage : celui du côté droit va à la partie supérieure de ce canal, & le gauche à sa partie inférieure ; là ils donnent naissance à plusieurs petits filets en forme de plexus. Ces deux mêmes cordons accompagnent l'œsophage dans son passage au travers de ce large muscle ; l'un d'eux, qui est le gauche, se répand sur la surface de l'estomac dans sa partie antérieure ; l'autre se répand dans sa partie postérieure : ils s'entrelacent ensuite & viennent former, proche le pylore, un lacis nommé plexus coronaire stomachique ; ils vont se perdre enfin dans l'union des nerfs intercostaux pour concourir avec eux à la formation des plexus hépatique, splénique & rénaux.

La neuvième paire sort des trous condyloïdiens de l'occipital ; elle se partage ensuite en plusieurs filets, dont un se porte entre les deux mâchoires, pour se distribuer aux muscles de la langue, du larynx, du pharynx, en se communiquant au nerf de la cinquième paire.

La dixième paire ou nerfs sous-occipitaux naissent de même de la partie inférieure de la moëlle allongée, passe par le trou occcipital pour aller se distribuer aux muscles de la tête & de l'encolure.

PARAGRAPHE II.

DU NERF INTERCOSTAL ET DE SES DIVISIONS.

Le nerf, long intercostal, ou intercostal commun, ou nerf sympathique, s'étend depuis la dernière vertèbre cervicale jusqu'à la première apophyse transverse de la première vertèbre des lombes : il est situé tout le long des côtes proche le corps des vertèbres, il est formé en partie par la huitième paire, à moins que l'on n'aime mieux dire qu'il fournit lui-même une branche à la huitième paire. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il est formé par deux fortes branches qui partent de la moëlle épinière : la première

ſort entre la ſixième & la ſeptième vertèbres cervicales ; la deuxième entre la première & ſeconde côtes entre les trous des conjugaiſons. Ces deux branches ſe portent en arrière & viennent former une eſpèce de glande découpée, que l'on appelle GANGLION INTERCOSTAL. Ce nerf ſe porte en arrière, & commence à recevoir, dans ſon trajet, pluſieurs branches de nerfs provenant de la moëlle de l'épine : la première part entre la cinquième & la ſixième côtes, vers la huitième ou neuvième. L'intercoſtal ſe partage en deux portions qui ſe réuniſſent vers la quinzième côte : l'une de ces portions reçoit les branches dorſales. Ce nerf paſſe enſuite au-deſſus du diaphragme pour venir former les PLEXUS MÉSENTERIQUES ANTÉRIEURS : ce ſont une quantité prodigieuſe de nerfs entrelacés, qui vont ſe diſtribuer au méſentère & aux gros inteſtins. De ce plexus part un cordon conſidérable, qui ſe propage en pluſieurs, pour donner naiſſance au PLEXUS RÉNAL qui va à la ſubſtance du rein, aux reins ſuccenturiaux, & à leurs enveloppes.

De ce plexus méſentérique antérieur part un cordon très gros qui, lui-même, reçoit quelques filets de la moëlle épinière lombaire ; il va enſuite former le PLEXUS MÉSENTÉRIQUE POSTÉRIEUR, qui va ſe diſtribuer aux inteſtins grêles : de ce plexus part un cordon aſſez conſidérable, qui va ſe répandre à la veſſie, au rectum & à la matrice dans les jumens.

PARAGRAPHE III.

DES NERFS DE LA MOELLE DE L'ÉPINE,

ET

DE LEURS DIVISIONS.

LA MOELLE DE L'ÉPINE eſt tout ce qui regne dans le canal vertébral, & qui s'étend depuis la moëlle allongée, ou pour mieux dire, depuis le trou occipital juſqu'à la queue. La moëlle épinière fournit, dans ſon étendue, ſept paires cervicales, dix-huit dorſales, ſix lombaires ; le reſte de la moëlle épinière ſe propage en pluſieurs filets, & forment ce que l'on appelle la queue de cheval, à cauſe de ſa reſſemblance à une queue.

LES SEPT PAIRES CERVICALES ſortent par les trous des conjugaiſons.

LES QUATRE PREMIÈRES ſe diviſent en deux branches, dont l'une va aux muſcles de l'encolure ; les autres ſe jettent ſur la trachée-artère & ſur les muſcles qui l'environnent.

LES TROIS AUTRES, ainſi que la première dorſale, & une partie de la ſeconde, viennent former les NERFS AXILLAIRES : nous avons parlé des rameaux produits par la ſixième branche qui va à l'intercoſtal.

LES NERFS AXILLAIRES ſe réuniſſent près de leur ſortie, & forment un plexus *(a)*, lequel ſe diviſe de la longueur d'un pouce ; ils ſe réuniſſent enſuite en un paquet qui ne tarde pas à ſe partager pour former les nerfs brachiaux, qui ſont au nombre de cinq & très forts.

Le moins conſidérable va aux muſcles ſcapulaires, & produit des filets qui ſe jettent ſur les muſcles voiſins.

Le ſecond va ſe répandre ſur le thorax, aux muſcles pectoraux, dorſal, cutané, &c.

Les trois autres ſont, le brachial externe, le brachial interne, & le cubital.

LE BRACHIAL EXTERNE deſcend le long de la partie poſtérieure du bras : il fournit,

(*a*) Et non pas un ganglion, comme dit M. Bourgelat, car il n'y en a point aux extrémités : les réunions, qu'il a vues réellement, ſeront pluſtot des plexus.

dans

dans ſon trajet, différentes branches qui vont ſe diſtribuer aux muſcles voiſins & à la peau.

Le brachial interne eſt plus conſidérable : il produit pluſieurs branches qui vont ſe diſtribuer aux muſcles fléchiſſeurs de l'avant-bras, il deſcend enſuite le long de la partie interne de l'humérus où, dans ſon trajet, il fournit pluſieurs filets qui vont ſe diſtribuer aux muſcles de cette partie ; il donne entr'autres un rameau cutanée qui va ſe perdre dans la peau au-deſſous du genou.

Le cubital deſcend le long de la partie externe de l'avant-bras, & fournit pluſieurs rameaux qui vont ſe diſtribuer aux muſcles du canon, du paturon, &c..... de même que pluſieurs petites branches extérieures.

Du brachial interne réſulte le radial, lequel ſe partage en deux branches, dont l'une ſe porte en dedans, extérieurement, aux différens muſcles & à leurs enveloppes ; l'autre continue ſa route vers la partie poſtérieure de l'os du canon, ſans paroître fournir de branches, & retient le nom de canonier : étant parvenu au boulet, il ſe bifurque en deux branches pour aller à chaque côté de cet os, & retient le nom de paturonnier. Ce nerf continue ſa route vers la couronne, & prend le nom de coronaire : celui-ci, avant que de former le pédieux, fournit deux branches qui vont dans le paturon, à la peau & à la fourchette.

Les nerfs pédieux ſont ceux qui, après avoir paſſé derrière les cartilages, preſque vis-à-vis l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pied, entre dans cet os par les trous qui ſe rencontrent dans ſa partie inférieure.

La moelle de l'épine dorsale produit dix-huit cordons de chaque côté qui, près de leur ſortie des trous de conjugaiſons des vertèbres, ſe bifurquent en deux branches ; l'une va ſe diſtribuer aux muſcles du dos ; l'autre ſe partage de même en deux branches, dont la principale va au bord de chaque côté, en rampant le long de l'artère qui l'avoiſine ; & l'autre, qui eſt moins conſidérable, va concourir à la formation du nerf intercoſtal commun.

Cette première branche, que l'on nomme l'intercostale, ſe continue d'une part ſur le ſternum, de l'autre ſur les muſcles du bas-ventre, ſuivant la direction & le plan des côtes d'entre leſquelles ſortent les rameaux qu'elle jette.

La moelle de l'épine lombaire produit de même ſix branches qui, chacune, ſe ſépare en deux branches, dont l'une va aux muſcles du dos, & l'autre aux muſcles du bas-ventre ; elles jettent encore toutes quelques branches qui concourent à former le plexus méſenterique inférieur, en ſe communiquant avec le long intercoſtal : les deux premières branches, en outre, produiſent des filets qui ſe répandent aux muſcles pſoas, iliaque, &c. Les quatre autres branches paſſent devant les os du baſſin, qui, en ſe réuniſſant, concourent à la formation du nerf crural. Dans leur trajet, ces nerfs fourniſſent pluſieurs petits filets qui vont au trou ovalaire, & en dedans du baſſin, & ſe diſtribuent enſuite dans les muſcles voiſins.

Le nerf crural ſort de deſſous l'arcade crurale, où, à bien dire, il prend ſon nom ; il ſe porte enſuite deſſous les glandes des aînes, où il jette quelques filets au court adducteur, au faſcia lata & autres muſcles voiſins, il deſcend enfin le long de la partie interne de la cuiſſe, où il va ſe diſtribuer en différentes branches.

La moelle qui occupe l'os sacrum fournit cinq cordons conſidérables qui, après avoir fourni pluſieurs branches aux muſcles feſſiers & autres, produiſent un gros cordon que l'on nomme nerf ſciatique, lequel ſe partage bientôt en différentes branches, dont deux vont ſe diſtribuer aux différens muſcles qui forment la cuiſſe ; les autres rampent derrière le fémur, paſſent le long des condyles de cet os, où une de ces branches donne encore

plusieurs filets qui vont se répandre aux muscles de la jambe, proprement dite, & quelques cordons cutanées.

Les deux autres principales branches descendent le long de la partie postérieure du tibia, passent derrière la sinuosité de l'os du jarret (*a*), où ces nerfs se distribuent au reste de l'extrémité comme à la jambe de devant.

La moelle de l'épine, à son extrémité de l'os sacrum, produit en outre cinq petits cordons en forme d'éventail, qui rampent sur le corps des nœuds de la queue, & qui se partagent dans les muscles qui la font mouvoir.

Nous aurions pu nous étendre davantage sur l'histoire des nerfs, & les suivre dans une plus grande division. Mais nous avons cru devoir nous borner; notre objet étant d'être utile aux maréchaux, & non pas de faire parade d'une stérile connoissance neurologique. Il nous a paru suffisant d'indiquer les principaux troncs, & leurs principales ramifications, comme étant les seuls qui méritent l'attention de ceux qui exercent la vétérinaire: personne n'ignorant d'ailleurs qu'il n'y a point de partie dans l'animal qui ne soit garnie d'un grand nombre de filets nerveux.

(*a*) M. Bourgelat le nomme mal à propos calcanéum.
Le précis neurologique donné par cet auteur, *Elém. de l'art vétér.* depuis la *pag.* 242 jusqu'à la *pag.* 261, est l'histoire des nerfs de l'homme, & non celle des nerfs du cheval.

SECTION SIXIÈME.

DE LA SPLANCHNOLOGIE

OU

TRAITÉ DES VISCÈRES.

LES viſcères ſont des organes renfermés dans une cavité quelconque ſans y être attaché par toutes leurs parties.

On conſidère, dans le cheval, trois cavités auxquelles on donne le nom de ventre; ſçavoir, la tête ou ventre ſupérieur; la poitrine, ou ventre antérieur ou moyen; & le bas-ventre, ou ventre poſtérieur.

ARTICLE PREMIER.

DE LA TÊTE OU VENTRE SUPÉRIEUR.

LA tête, comme nous l'avons dit dans l'oſtéologie, eſt diviſée en mâchoire ſupérieure & en mâchoire inférieure. Cette première ſe diſtingue en crâne & en face.

Le crâne eſt cette boëte oſſeuſe qui ſert à renfermer la cervelle.

La cervelle eſt cette maſſe mollaſſe que l'on apperçoit dès que l'on a enlevé la calotte du crâne. Avant que de faire la deſcription de ce viſcère, je dirai qu'il eſt enveloppé de pluſieurs membranes, auxquelles on a donné le nom de méninges; il y en a deux; ſçavoir, la dure-mere & la pie-mere.

I.° *LES MÉNINGES.*

[A] *LA DURE-MERE.*

La dure-mere eſt cette première membrane blanchâtre dans certains endroits, bleuâtre dans d'autres, que l'on apperçoit en levant la calotte du crâne: c'eſt la plus forte de

toutes les membranes qui renferment le cerveau. Elle eſt compoſée de deux lames, dont l'une externe qui regarde le crâne, & l'autre interne qui regarde le cerveau. Cette première eſt adhérente au crâne dans certains endroits, aux ſutures, à la baſe du crâne, à tous les trous par où ſortent les paires de nerf, principalement à la future lambdoïde, ou future des pariétaux avec l'occipital; la dure-mere tient lieu de périoſte interne, ce qui lui a fait donner le nom de péricrâne interne. La membrane interne, dans la partie qui regarde le cerveau, eſt liſſe, polie & humectée de ſéroſité. En général, ces deux membranes ſont des tiſſus de fibres ligamenteuſes, très fortes & rangées en tous ſens. Toutes deux, mais principalement l'interne, ſe replient ſur elles-mêmes, & forment trois cloiſons, dont une longitudinale, nommée la faulx, laquelle ſépare le cerveau en deux parties égales; elle s'attache à l'occipital à cette éminence que nous avons décrite dans l'oſtéologie, rampe enſuite le long de la future ſagittale, de la future frontale, paſſe ſur le ſphénoïde pour aller s'attacher à l'apophyſe criſta galli, & tout le long du corps du même os; elle ſe ſépare ou ſe bifurque enſuite pour aller ſe rejoindre avec les deux dernières. Cette cloiſon eſt conſidérable vers les ſutures; inférieurement elle ne forme que deux crêtes. L'uſage de la faulx eſt de ſoûtenir les lobes du cerveau, de peur qu'ils ne tombent l'un ſur l'autre.

Les deux autres cloiſons ſont nommées tentes du cervelet; elles regnent depuis la partie ſupérieure de l'occipital, en deſcendant le long des os pierreux des temporaux, vers cette ligne ſaillante, pour aller enſuite, le long du corps du ſphénoïde, ſe terminer avec la précédente. Par ce moyen le cervelet ſe trouve renfermé poſtérieurement par l'occipital, latéralement par les os pierreux des temporaux, & antérieurement par la tente ou cloiſon.

La dure-mere renferme, dans ſes duplicatures, pluſieurs cavités ſpacieuſes, nommées ſinus; ce ſont comme autant de veines qui rapportent le ſang du cerveau. Quoique l'on ait fort multiplié ces ſinus, nous ne parlerons ici que de trois, qui ſont les principaux; d'ailleurs, ils communiquent tous les uns avec les autres: ces ſinus ſont, le longitudinal & les latéraux.

Le ſinus longitudinal eſt formé par la duplicature de la faulx: il s'étend dpuis l'apophyſe criſta galli, juſqu'à la tente du cervelet; c'eſt le plus conſidérable; il aboutit au dernier par une bifurcation. La figure du ſinus longitudinal eſt triangulaire: quand on l'ouvre, on apperçoit des fibres blanchâtres bien diſtinctes, & une très grande quantité d'orifices qui ſont les embouchures des veines qui viennent y verſer le ſang.

Les ſinus latéraux ſont ſitués le long de la circonférence de la tente du cervelet; ils ſont la ſuite du longitudinal; leur ſtructure eſt à peu près la même. Ils ſe prolongent inférieurement ſur la baſe du crâne, & vont enſuite ſortir par le trous déchirés de l'os ſphénoïde, pour verſer le ſang dans les jugulaires & les vertébrales.

Quant aux autres ſinus, qui ſont très-peu conſidérables, ils viennent ſe rendre à ce même trou.

La dure-mere ſort du crâne par tous les trous qui ouvrent une iſſue aux nerfs, mais principalement par le trou occipital. En général, tous les nerfs ſont enveloppés d'une membrane extérieure très forte, qui n'eſt autre choſe que la continuation de la dure-mere. Il eſt aiſé de le remarquer le long de la moëlle de l'épine, & dans les orbites où elle s'élargit, & tapiſſe cette cavité en forme de périoſte. La dure-mere eſt adhérente à l'orifice de tous les autres trous du crâne, par leſquels ſortent des vaiſſeaux ſanguins. Les vaiſſeaux, qui s'y diſtribuent, viennent des carotides.

L'uſage de la dure-mere eſt de contenir la cervelle & les nerfs, & de leur donner plus de force.

[B] LA PIE-MERE.

La pie-mere eſt cette membrane, liſſe & polie, que l'on apperçoit lorſqu'on a enlevé la dure-mere à laquelle elle tient ſeulement par de petits vaiſſeaux ſanguins, qui vont ſe diſtribuer dans la dure-mere même. La pie-mere eſt fort adhérente au cerveau, & s'inſinue dans ſes anfractuoſités ; elle eſt compoſée de deux lames très fines ; la plus extérieure eſt liſſe & polie, & humectée de la même ſéroſité que la dure-mere ; l'interne eſt inégale dans ſes faces ; elles ſont unies enſemble par un léger tiſſu cellulaire. C'eſt entre ces membranes, plus ſéparées que la dure-mere, que l'on découvre une très grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, tant artériels que veineux. La pie-mere eſt plus forte & plus épaiſſe à la baſe du cerveau, & remplie d'une plus grande quantité de vaiſſeaux ſanguins. Au-deſſous de cette membrane on en découvre une autre très fine nommée arachnoïde qui eſt adhérente dans certains endroits avec la pie-mere.

L'uſage de la pie-mere eſt, je crois, de ſoûtenir cette multitude de vaiſſeaux ſanguins ; car ſi on la conſidère avec attention, on apperçoit qu'elle eſt cellulaire.

2.° DE LA CERVELLE.

On entend par cervelle, cette maſſe moëlleuſe renfermée dans le crâne par les enveloppes dont nous venons de parler. On diſtingue cette maſſe en trois portions ; ſçavoir, le cerveau, le cervelet, & la moëlle allongée.

[A] LE CERVEAU.

Le cerveau eſt la plus conſidérable des trois, il eſt d'une figure ovalaire, & arrondie ſupérieurement, un peu applati inférieurement : il paroît comme partagé en deux parties égales par la faulx : ces deux portions, priſes ſéparément, ont la forme d'un quart d'ovale ; elles ſe diviſent chacune en trois lobes ; 1.° un inférieur, arrondi en-deſſous comme en-deſſus, & porté ſur les anfractuoſités de l'os frontal ; 2.° un moyen, qui fait la partie moyenne du cerveau, & qui regarde les pariétaux ; 3.° un ſupérieur moins allongé, plus ſéparé de ſon congénère, & moins arrondi. C'eſt entre ces deux derniers lobes que ſe loge une partie du cervelet.

En conſidérant le cerveau dépourvu de toutes ſes membranes, l'on apperçoit différentes ondulations repréſentant une très grande quantité de vers ; on leur a donné le nom de protubérances.

Le cerveau eſt compoſé de deux ſubſtances ; 1.° une qui eſt plus extérieure & griſâtre, nommée ſubſtance corticale ou cendrée ; 2.° l'autre plus interne & en plus grande quantité, connue ſous le nom de ſubſtance médullaire. En général, de tous les viſcères il n'en eſt pas qui ſoit auſſi mou que la cervelle. Pour examiner ces deux ſubſtances, il faut couper une portion de ce cerveau ; l'on trouve alors la corticale, qui a été regardée juſqu'ici comme glande ; & la médullaire, comme un amas de vaiſſeaux blancs prépoſés à charier le fluide qui a été ſéparé par la corticale. On conſidère dans le cerveau des éminences & des cavités. En levant les deux parties du cerveau ſéparées par la faulx, on apperçoit une portion de ſubſtance blanchâtre, appellée corps calleux, lequel occupe la partie moyenne du cerveau. Si l'on fend légerement ce corps ſur ſes côtés, ou ſi on l'enlève tout entier, on conſidère dans ſa face interne une ligne ſaillante en forme de cloiſon : c'eſt le *ſeptum lucidum*, qui ſépare deux cavités déſignées ſous les noms de ventricules antérieurs droit & gauche. Le corps calleux étant ôté, on découvre une grande cavité, dans laquelle on diſtingue cinq éminences : les deux plus conſidérables, ſont placées vers le bord des lobes inférieurs ;

elles ſont compoſées d'une ſubſtance corticale plus blanche que celle qui eſt à l'extérieur du cerveau, qui, dans ſon milieu, fait la baſe de la ſubſtance médullaire : les trois autres éminences forment un arrondiſſement que l'on appelle voûte à trois piliers, l'un deſquels ſe réunit inférieurement avec le *ſeptum lucidum* dans cet endroit ; c'eſt le moins conſidérable : les deux autres, ſitués ſupérieurement, ſe portent en arrière en ſe recourbant & en s'élargiſſant, & forment les cornes de bélier qui, en-deſſous produiſent les nerfs optiques. A côté de ces deux piliers, ſe voient deux bouquets de vaiſſeaux nommés plexus choroïde, accompagné de pluſieurs petits points glanduleux griſâtres, leſquels ſont regardés comme deſtinés à filtrer l'humeur ſéreuſe qui humecte ces deux ventricules (*a*).

En détachant cette voûte par le pilier inférieur, & la renverſant en arrière, l'on apperçoit ſept éminences. Les deux plus conſidérables, qui font la partie moyenne du cerveau, ſont nommées corps cannelés, à cauſe de leur figure. Les deux autres éminences, qui ſe préſentent au-deſſus, portent le nom de *nates* & ſont médullaires. Derrière celles-ci ſont ſituées deux petites protubérances qui font corps avec elles ; on les appelle *teſtes* ; elles ſont également médullaires, mais de deux tiers moins conſidérables. Entre les corps cannelés & les *nates*, ſe trouve une petite éminence nommée glande pinéale, laquelle eſt arrondie & un peu oblongue : elle ne paroît tenir qu'à un faiſceau de vaiſſeaux du plexus choroïde ; elle eſt très dure & griſâtre ; ſi on la fend, on remarque pluſieurs petits vaiſſeaux ſanguins & des fibres blanchâtres. Au-deſſus de cette glande, ſe trouve un petit trou nommé anus, qui verſe la ſérosité des ventricules, dont nous avons parlé, dans un troiſième ventricule qui regne entre les *nates* : cette liqueur s'épanche enſuite dans un quatrième qui ſe trouve au-deſſous de la moëlle allongée vers la glande pituitaire. Ce quatrième ventricule eſt aſſez conſidérable & toujours rempli de beaucoup ſérosité.

Sur l'os ſphénoïde eſt placé un corps ſpongieux nommé glande pituitaire de la groſſeur d'une aveline ; il eſt enveloppé d'une très grande quantité de vaiſſeaux ſanguins. J'ai vu dans un cheval, cette glande n'être pas plus groſſe qu'un petit pois ; dans un autre, qui étoit immobile, la glande pinéale s'eſt trouvée auſſi groſſe qu'une fève & ſquirheuſe.

[B] LE CERVELET.

Le cervelet eſt cette maſſe qui eſt ſituée au-deſſus du cerveau, & logé dans l'occipital. Sa figure eſt bien différente de celle du cerveau. Il eſt plus large ſur ſes côtés, reſſemblant à une petoncle, arrondi ſupérieurement, applati inférieurement : quoiqu'il ne ſoit point diviſé comme le cerveau, on y conſidère néanmoins trois parties bien diſtinctes, que l'on nomme lobes ; ſçavoir, un droit, un gauche & un moyen. Ce dernier, qui eſt le moins large, s'étend depuis l'entre-deux des lobes ſupérieurs du cerveau, en partant de deſſus le corps de la moëlle allongée, vient, en formant un demi-cercle, ſe recourber en arrière & en-deſſous ſur le même corps de la moëlle allongée. Les lobes droit & gauche ſont égaux & arrondis ; de façon que le cervelet, dans ſa totalité, eſt plus large qu'il n'eſt long. Le cervelet extérieurement n'offre rien de remarquable. De même que le cerveau, il

(*a*) *Pag.* 269, des *Elém. de l'art vétér.* N.° 305, M. Bourgelat s'exprime ainſi : „ Les glandes qui ſont dans le crâne.... ſont „ des corpuſcules d'une forme irrégulière, unies dans les grands ventricules par un prolongement du plexus choroïde ; ces corpuſcules „ acquièrent dans certaines circonſtances, & quelquefois dans celle de la *morve*, un volume conſidérable ; peut-être ſéparent-ils ou „ laiſſent-ils échapper l'humeur dont ces parties ſont abreuvées. „

Cette dernière phraſe n'eſt pas trop claire ; après l'avoir lue même avec réflexion, on ne diſtingue pas trop ce que veut dire M. Bourgelat. Il ſemble cependant faire entendre que l'humeur, ſéparée par ces corpuſcules, peut ſe répandre par quelque voie dans les cavités du nez, & dans les ſinus frontaux. Il auroit bien dû indiquer la route que cette humeur viciée & ſurabondante enfile pour ſe rendre dans l'endroit où eſt le ſiège de la morve ; car aucun anatomiſte n'a découvert juſqu'à préſent de communication entre les ventricules du cerveau & les cavités du nez &c..... Mais quand ce ſçavant hippotomiſte auroit rencontré ces corpuſcules parvenu à un volume conſidérable dans des chevaux morveux, [bien qu'ils ne ſe ſoient jamais préſentés en cet état ſous notre ſcalpel] auroit-il droit d'en conclure que ce ſeroit une ſuite de maladie ?

eſt compoſé de la ſubſtance corticale & de la ſubſtance médullaire : cette première eſt plus conſidérable. En général le cervelet eſt plus dur & plus ferme que le cerveau. Si l'on partage le cervelet par une coupe verticale dans toute l'étendue de ſon lobe moyen, juſqu'à la moëlle allongée, on conſidère, dans chaque portion, un arrangement ſymmétrique de la ſubſtance corticale avec la médullaire, d'où réſulte la repréſentation d'un arbre dépourvu de ſes feuilles, ce qui lui a fait donner, par les anatomiſtes, le nom d'arbre de vie. Il eſt formé par la ſubſtance médullaire du cervelet qui, en s'entrelaçant avec la ſubſtance corticale, lui imprime cette figure. Au-deſſous du cervelet, & de cette portion de ſubſtance médullaire, qui ſert de baſe à l'arbre de vie, que l'on appelle pédicule du cervelet, ſe trouve une demi-gouttière, qui n'eſt autre choſe que le troiſième ventricule décrit plus haut.

[C] DE LA MOELLE ALLONGÉE.

La moëlle allongée eſt la troiſième partie de la cervelle qui ſe trouve ſituée inférieurement au cerveau & au cervelet, couchée le long du corps de l'os ſphénoïde, & le long de l'apophyſe cunéiforme de l'occipital. On ne peut la regarder que comme le réſultat de la ſubſtance médullaire du cerveau & du cervelet. Afin de la bien conſidérer, il faut détacher la cervelle du crâne & la renverſer. La moëlle allongée s'étend depuis les couches des nerfs optiques juſqu'à la moëlle épinière, juſqu'à cet étranglement produit par l'occipital & la première vertèbre. Sa figure eſt celle d'un Y grec. C'eſt elle qui produit les nerfs qui partent du cerveau : outre les nerfs, on y obſerve cinq éminences, dont deux diviſées comme en deux branches, ſont nommées bras ou cuiſſe : au-deſſous, à leur réunion, ſe voit une éminence annulaire tranſverſale, qu'on a appellée pont de Varole. Au-deſſous de cette troiſième ſont placées deux pétites éminences peu marquées, il eſt vrai, & connues ſous le nom d'éminences olivaires. La fin ou le reſte de la moëlle allongée s'appelle la queue : On diſtingue, ſur cette partie, différentes cannelures & une demi-gouttière qui verſe la ſérofité du quatrième ventricule, en partie le long de la moëlle épinière.

Nous avons cru devoir nous arrêter ici, & ne pas entrer dans un plus long détail ſur le cerveau ; perſuadés qu'il ne falloit préſenter aux maréchaux & aux amateurs de vétérinaire que ce qu'il y a de plus exact & de plus vrai ; car ce que l'on auroit pu ajoûter de plus eût été inutile pour les uns & les autres.

Quant à l'uſage de la cervelle en général, il eſt probable [car on n'a encore rien de bien démontré ſur cet objet] que c'eſt le ſiège du mouvement. L'expérience ne le prouve que trop tous les jours. En effet, ſi dans une opération, ou par quelqu'autre accident, les nerfs ſont coupés, ne voit-on pas arriver dans le moment une ceſſation de mouvement : on a donc droit d'en conclure l'exiſtence d'un fluide animal, qui, par le moyen des nerfs, va porter le ſentiment aux muſcles, & qui ſert à les faire mouvoir.

ARTICLE DEUXIÈME.

DE LA POITRINE OU VENTRE ANTÉRIEUR.

LA poitrine préſente une cavité très grande, formée ſupérieurement par les vertèbres dorſales, inférieurement par le ſternum, latéralement par les côtes, antérieurement par la ſortie & l'entrée des principaux vaiſſeaux, poſtérieurement par le diaphragme. La figure de cette cavité eſt cônique. La partie la plus large ſe trouve vers le diaphragme; la plus étroite ſe trouve en devant des côtes. Elle eſt tapiſſée en dedans d'une membrane nommée plevre. Dans la partie qui regarde l'intérieur de la poitrine, la plevre eſt d'un tiſſu ſerré, liſſe & poli; l'autre partie ou face, je veux dire, celle qui regarde les côtes & les muſcles intercoſtaux, eſt cellulaire. Elle eſt humectée d'une ſéroſité qui facilite le jeu des poumons ſur cette membrane & ſur le diaphragme. Les parties renfermées dans la poitrine ſont, le médiaſtin, le péricarde, le cœur, les poumons & ſes principaux vaiſſeaux. La trachée-artère, l'œſophage, pluſieurs autres vaiſſeaux, & le thymus.

1.° *LE MÉDIASTIN.*

En ouvrant la poitrine, ſoit d'un côté ou d'un autre, on apperçoit une cloiſon membraneuſe, très mince, tranſparente, nommée médiaſtin, qui s'étend d'un bout de la poitrine antérieurement, vers la partie antérieure du péricarde, où il forme deux feuillets ſéparés l'un de l'autre, & produit un eſpace conſidérable. Enſuite depuis la partie poſtérieure de ce péricarde, part une autre partie de médiaſtin qui va ſe terminer au diaphragme; ſupérieurement cette cloiſon tient à l'artère aorte, inférieurement au ſternum; cette membrane ſupérieurement ſemble être une continuation de la plevre; elle paroît ſervir comme de ſoûtien à l'œſophage dans ſa partie entre le cœur & le diaphragme; elle en eſt détachée vers le ſternum; ce qui me l'a prouvé, c'eſt que dans les macérations, la plevre s'eſt trouvée emportée au bout d'un certain temps, & que le médiaſtin, à ſon attache vers le ſternum, paroiſſoit tenir comme par des portions ligamenteuſes & tendineuſes, dont les fibres s'inſèrent dans celles de l'os; d'ailleurs, c'eſt que j'ai vu que dans toutes les pleuréſies, le médiaſtin être très fin, tandis que la plevre étoit gangrénée. Les vaiſſeaux qui vont ſe diſtribuer dans la plevre viennent des thorachiques.

2.° *LE PÉRICARDE.*

Le péricarde eſt un ſac membraneux qui enveloppe le cœur. Il a ſon attache aux principaux vaiſſeaux du cœur, tel qu'à l'artère aorte & à la veine cave, proche les oreillettes. Il ſe porte enſuite en enbas pour ſe terminer au ſternum, où il va s'adhérer vers la cinquième, ſixième, ſeptième des vraies côtes. Le péricarde eſt d'un tiſſu de fibres ſerrées, rangées en tous ſens. Il eſt liſſe & poli dans ſes deux faces, principalement dans celle qui regarde le cœur; il ſuit à peu près ce viſcère pour ſa forme, & eſt plus large ſupérieurement qu'inférieurement. La portion inférieure eſt applatie ſur ſes côtés, de façon que ce ſac eſt plus long que large. En ouvrant le péricarde, on y trouve plus ou moins d'eau renfermée, laquelle ſert à faciliter le mouvement du cœur contre les parois de ce ſac: la couleur de cette eau eſt jaunâtre, d'un rouge pale, & quelquefois foncé; mais on ne remarque cette dernière couleur que dans le cas de maladie inflammatoire: pour lors il n'y

n'y a dans le péricarde que peu de ſérosité, mais elle eſt forte épaiſſe & comme ſanguinolante ; ce qui paroît être l'effet ou la ſuite des fréquentes contractions du cœur ; le défaut de ſecrétion de cette liqueur peut occaſionner des irritations à ce viſcère qui, pour lors ſe contractant plus ſouvent, doit exciter de la raréfaction dans le ſang, d'où s'enſuivra bientôt l'inflammation dans une ou pluſieurs parties de l'œconomie animale. Le contraire arrive, quand cette ſecrétion ſe fait abondamment, comme je l'ai remarqué pluſieurs fois : l'eau, dont le péricarde eſt trop plein, relâche les fibres du cœur, lui ôte ſon action, en diminue les vibrations, qui deviennent lentes, foibles & peu ſenſibles ; les chevaux alors ont, pour l'ordinaire, l'habitude du corps froide ; j'en ai ouvert pluſieurs dans ce cas, chez leſquels j'ai toujours trouvé beaucoup d'eau dans le péricarde, & dont les fibres du cœur étoient plus blanchâtres qu'elles ne le ſont ordinairement.

Je penſe que cette eau eſt produite par les vaiſſeaux coronaires du cœur, ou pour mieux dire, par les vaiſſeaux lymphatiques de la ſubſtance du cœur ; je ne crois point qu'elle vienne de ces petits trous que l'on a remarqués dans la ſubſtance du péricarde. J'ai fait aſſommer des chevaux, & les ai ouverts, tandis que la circulation ſe faiſoit entièrement : j'ai fendu le péricarde dans toute ſa longueur, j'en ai épanché l'eau, & un inſtant après, il y en avoit preſque autant : j'ai fait plus encore, j'ai enlevé un des côtés du péricarde, & j'ai vu l'eau ſortir d'entre de petits faiſſeaux muſculeux, & cette eau ne ceſſer de s'écouler qu'avec le mouvement du cœur. L'uſage du péricarde eſt non ſeulement de contenir cette ſérosité, mais d'empêcher que rien d'étranger ne gêne les fonctions du cœur.

3.° LE CŒUR.

Le cœur eſt un muſcle creux, d'une figure conique, renfermé, comme on l'a déjà dit, dans le péricarde, tenant aux principaux vaiſſeaux, poſé perpendiculairement, dont la pointe regarde le ſternum, & un peu plus incliné du côté gauche ou du montoir. Sa baſe eſt toujours environnée de beaucoup de graiſſe, ſa pointe en eſt toujours dépourvue, principalement dans ſes faces antérieures & poſtérieures. Pour bien conſidérer le cœur, il faut l'examiner en place. Quand on a enlevé la graiſſe, on découvre les différens vaiſſeaux qui le tiennent, & deux eſpèces d'appendices nommées oreillettes ; de façon qu'à ſa baſe, il a l'air d'un cône étranglé. Ce viſcère eſt compoſé de pluſieurs plans de fibres charnues, dont les couches extérieures vont de droit à gauche, dans la face antérieure ; poſtérieurement, ils ſe portent un peu plus tranſverſalement, & paroiſſent partir tous de la partie inférieure & de l'artère pulmonaire, & de l'artère aorte ; un peu plus intérieurement, les fibres s'entrecroiſent, de façon qu'elles paroiſſent former un 8 de chiffre. On voit, en effet, les fibres partir de la partie antérieure du cœur, deſcendre en ſe contournant ſur ſa pointe, & ſe porter enſuite en arrière.

On conſidère au cœur quatre cavités, deux grandes & deux moyennes : celles-ci ſont nommées oreillettes ; & les autres, ventricules ; ſçavoir, une oreillette droite, & un ventricule droit ; une oreillette gauche, & un ventricule gauche. L'oreillette droite eſt cette poche que l'on apperçoit à la réunion de la veine cave antérieure avec la poſtérieure : ſa figure extérieure eſt ridée, ſa partie inférieure forme un bord tranchant. Le dedans eſt inégal & raboteux, & forme de petites cavités. La capacité de celle-ci eſt plus grande que celle de l'oreillette gauche. L'oreillette droite reçoit le ſang des veines caves, & le porte dans le ventricule droit.

Le ventricule droit eſt une cavité très grande & la plus conſidérable des quatre ; ſa figure eſt triangulaire ; on y obſerve pluſieurs membranes nommées valvules, leſquelles ſont de deux eſpèces : les premières ſont de petites aponevroſes ligamenteuſes, larges, qui s'attachent

à la partie ſupérieure du ventricule, proche l'oreillette, & qui forment comme une eſpèce de branche découpée autour de l'entrée dans cette cavité ; ces valvules ſe terminent enſuite par de petits cordons blanchâtres arrondis, dont les uns, venant de la partie moyenne de cette cavité, vont ſe rendre au côté oppoſé en s'entrecroiſant, tandis que les autres partant d'un autre bord, deſcendent un peu plus bas & à l'oppoſite, vers la pointe du cœur.

Ces valvules ont été nommées valvules tricuſpides, triglochines, &c. L'uſage de ces valvules eſt d'empêcher que le ſang ne rétrograde dans l'oreillette droite.

Les ſecondes ſont ſituées à la ſortie de ce ventricule, vers l'entrée de l'artère pulmonaire : ce ſont trois petites membranes, de même que celles que l'on trouve dans les veines des extrémités. Il n'y en a que trois à l'orifice de ce gros vaiſſeau rangées tout autour ; de façon que le ſang voulant rentrer dans le ventricule, ouvre ces ſoupapes & les remplit, ce qui l'empêche par conſéquent de rétrograder. Ces valvules ont retenu le nom de ſigmoïdes.

L'oreillette gauche eſt moins conſidérable que la droite. Sa figure externe diffère peu auſſi, l'interne eſt la même. Elle reçoit le ſang de quatre veines pulmonaires deſtinées à rapporter celui qui a été diſtribué dans le poumon par l'artère pulmonaire.

Le ventricule gauche eſt plus épais que le droit, & ſa cavité moins grande. On y obſerve de même les valvules tricuſpides poſées vers l'oreillette gauche, & les valvules ſigmoïdes, vers l'artère aorte. Le nombre & l'arrangement des unes & des autres, ſont les mêmes que dans l'oreillette droite & dans le ventricule droit. On découvre encore, dans les oreillettes & dans les ventricules principalement, différentes anfractuoſités que l'on prétend ſervir à briſer le ſang & à l'atténuer, afin qu'il paſſe plus aiſément dans les poumons : ainſi le cœur a deux entrées & deux ſorties ; le ſang des veines entre par l'oreillette droite, paſſe dans le ventricule droit, d'où il ſort pour aller dans les poumons par l'artère pulmonaire ; il rentre enſuite dans l'oreillette gauche, & de-là paſſe dans le ventricule gauche, pour entrer dans l'artère aorte. On apperçoit, dans les poulains nouveau-nés, une artère à trois ou quatre travers de doigt au-deſſus de l'artère pulmonaire, que l'on a nommée trou botal ; il permet au ſang de paſſer dans l'artère aorte ; ce trou ou conduit, peu de temps après la naiſſance, devient ligament, & oblige le ſang d'entrer entièrement dans les vaiſſeaux pulmonaires

4.° *LE POUMON, LA TRACHÉE-ARTÈRE, &c.*

Le poumon eſt un corps mol, ſpongieux, le plus conſidérable de tous les viſcères, ſitué dans la poitrine. Sa figure eſt conique, ou, pour mieux dire, elle a la forme d'un pied de bœuf. Il eſt diviſé en deux poumons, un droit & un gauche, qui, tous deux, ſe diviſent en lobe antérieur & en lobe poſtérieur. L'un & l'autre ſont attachés dans la poitrine par le médiaſtin, par les vaiſſeaux pulmonaires & par la trachée-artère. Leur couleur eſt rougeâtre dans les poulains, d'un rouge pâle dans les chevaux, & il ne change que dans le cas de vieilleſſe ou de maladie ; ils deviennent alors blancs, noirs & verdâtres. Chaque partie du poumon eſt ſituée dans un des côtés de la poitrine, puiſque cette cavité eſt ſéparée en deux par le médiaſtin.

Les lobes antérieurs regardent les premières côtes, ils ſont minces & allongés en forme de pointes, & ſe trouvent renfermés dans cette partie antérieure de la poitrine, entre la diſtribution des gros vaiſſeaux qui partent du cœur, & entre les cinq & ſix premières côtes. Ce ſont preſque toujours ces lobes antérieurs qui ſe trouvent attaqués dans la phthiſie (*a*).

(*a*) Et non pas dans la morve, comme le dit M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 422. Anatomiſte & praticien comme il

Les lobes postérieurs, qui constituent la plus grande partie du poumon, sont arrondis supérieurement dans toute la face qui regarde les vertèbres du dos & les côtes; ils sont applatis dans la face qui les regarde entr'eux; ils sont aussi applatis dans la partie postérieure tournée vers le diaphragme; de façon qu'ils forment, à leurs extrémités, une ligne saillante en manière de cercle. Outre ces lobes, il se trouve entre les lobes antérieurs de petites appendices de poumons, qui varient très souvent quant à leur volume & à leur figure.

Les poumons sont un composé de vaisseaux sanguins & de vaisseaux aëriens, dont les extrémités forment de petites cellules qui se remplissent d'air dans le mouvement de respiration. Les poumons sont enveloppés d'une membrane lisse & polie assez forte, qui paroît être la continuation de la plevre. Les vaisseaux sanguins sont 1.° des distributions de l'artère pulmonaire, qui commencent par deux branches, lesquelles se divisent en une grande quantité de ramifications; 2.° quatre veines pulmonaires, qui rapportent le sang d'une très grande quantité de veines. Les vaisseaux aëriens sont la continuation de la trachée-artère: celle-ci est un conduit composé de plusieurs anneaux cartilagineux, séparés entr'eux par des membranes très fortes qui les unissent ensemble; il prend son origine au bas du larynx, descend le long du col, entre dans la poitrine de la longueur d'un demi pied, & va se terminer au poumon où elle se bifurque en deux principales branches, qui se divisent elles-mêmes dans chaque côté du poumon. Ces vaisseaux retiennent le nom de bronches; les extrémités de ces bronches ne sont point composées d'anneaux ainsi que la trachée-artère, ni de tiers d'anneau, de même que les bronches; mais de petites membranes comme celles des vaisseaux sanguins: ces vaisseaux aëriens se terminent par de petites cavités ou cellules auxquelles on a donné le nom de vesicules pulmonaires *(a)*.

La trachée-artère, ainsi que les bronches du poumon, sont tapissées d'une membrane très forte & veloutée, sur laquelle on remarque une très-grande quantité de petits points regardés comme autant de glandes destinées à filtrer une liqueur mucilagineuse, qui enduit les parois de cette membrane, & empêche la trop grande action de l'air sur elle. Quand on examine cette membrane dans la trachée-artère elle paroît comme ridée: elle est même détachée du derrière de la trachée-artère; ce qui en facilite la dilatation dans les mouvemens de respiration. Sa couleur est d'un blanc sale: pour peu qu'il arrive quelqu'expectoration forte & réitérée, elle est d'un rouge pâle; dans les inflammations du poumon venues à la suite d'une course, ou autre cause, elle est rouge comme de l'incarnat: cette rougeur n'est produite que par la grande quantité de vaisseaux sanguins qui y abondent, ou de vaisseaux lymphatiques remplis de la partie rouge.

Les poumons n'ont point d'action par eux-mêmes; ils ne sont mis en jeu que par le mouvement d'inspiration & d'expiration: dans le premier, l'air entrant dans les poumons les gonfle au point qu'ils remplissent toute la capacité de la poitrine. Ce mouvement s'opère par l'impulsion du diaphragme de devant en arrière, ou, pour mieux dire, dans son relâchement, par l'action en général des muscles inspirateurs qui servent à dilater la poitrine: dans le second, le diaphragme remonte en se contractant, les muscles expirateurs entrent également en contraction, & par conséquent rétrécissent la poitrine & obligent l'air à sortir

---

il l'est, on doit être surpris de l'entendre parler ainsi: car c'est presque confondre la phthisie avec l'ozêne ou la morve. L'expérience n'a que trop prouvé que ces maladies étoient distinctes; je l'ai démontré au sieur Chabert, chef de l'école de Charenton, au marché aux chevaux, en présence du public; d'ailleurs il n'y a personne qui ne sçache faire cette différence.

(*a*) Ce sont dans des petites vésicules qu'il se trouve souvent des matières concrétes, que M. Linnéus appelle calculs pulmonaires, & que bien des personnes ont cru être la cause de la morve, dont on a long-temps regardé le poumon comme le siège. Ces tubercules plâtreux ne gênent en rien la respiration, à moins qu'il n'y en ait une grande quantité, comme je l'ai vu dans plusieurs chevaux poussifs; ce qui est par conséquent une des causes de la pousse: accident qui arrive aux jeunes chevaux comme aux vieux.

des poumons qui, d'ailleurs, s'affaiſſent par leur propre poids ; ce qui ne contribue pas peu à l'expiration.

5.° L'ŒSOPHAGE.

L'œſophage eſt ce canal cylindrique qui eſt ſitué entre les lobes du poumon, règne le long de l'artère aorte, ſans y toucher, ſe porte à gauche, & enſuite perce le diaphragme pour aller à l'eſtomac : il commence au pharynx, dont il eſt une continuation, deſcend le long & derrière la trachée-artère, puis étant parvenu vers la cinquième & ſixième vertèbres cervicales, il ſe porte à gauche de la trachée-artère pour entrer dans la poitrine, où, après avoir rampé le long des différentes parties, que nous venons de décrire, il va s'aboucher à l'eſtomac. Extérieurement, il eſt rougeâtre, & blanchâtre intérieurement. Il paroît compoſé de deux tuyaux renfermés l'un dans l'autre. La partie rougeâtre eſt, à proprement parler, un muſcle creux, dont la pluſpart des fibres ſont longitudinales, les autres ſont circulaires, l'on en voit peu d'obliques ; cette partie tient légèrement à la ſeconde par un tiſſu cellulaire : celle-ci eſt une membrane très épaiſſe & liſſe ; les plis conſidérables que l'on y remarque font juger de ſa largeur, & prouvent qu'elle n'eſt point élaſtique, mais qu'elle ſe détend ſuivant le plus ou moins de volume d'aliment qui y paſſent. Elle borne elle-même la dilatation du canal charnu dont nous venons de parler, & empêche que la trop grande dilatation de ſes fibres ne lui faſſe perdre entièrement leur reſſort. J'ai trouvé, en effet, dans quelques chevaux la membrane interne déchirée : la charnue ou l'externe diſtendue de la groſſeur d'une bouteille & plus, & ſes fibres devenues ſquirrheuſes. Ce phénomène, obſervé par quelqu'amateur de rêveries & de nouveautés, auroit pu lui faire dire que c'étoit un ſecond eſtomac, & ſa prétendue découverte, qu'il auroit publiée avec emphaſe, eût groſſi le nombre immenſe de tant d'obſervations imaginaires & ridicules. La fonction de l'œſophage eſt d'ouvrir un paſſage aux alimens dans l'eſtomac ; & pour en favoriſer la déglutition, ce canal eſt humecté non ſeulement par la ſalive qui en découle, mais encore par un ſuc qui lui eſt particulier.

6.° LE THYMUS.

Le thymus eſt un corps ſpongieux à peu près de la même ſubſtance que le poumon, & de la même couleur ; il eſt de la groſſeur d'une demi-bouteille ou environ dans les poulains, & peu conſidérable dans les chevaux. Il eſt ſitué à l'entrée de la poitrine, au-deſſous de la première diviſion des vaiſſeaux qui partent du cœur, entre les deux lames du médiaſtin. Ce corps n'a point de figure déterminée & l'on n'y remarque point de lobes : il paroît compoſé de différens paquets glanduleux. En le fendant avec le ſcalpel, ou en le comprimant, on en fait ſortir beaucoup de ſéroſité un peu épaiſſe & blanchâtre. Ce corps eſt ſouvent attaqué dans les poulains, c'eſt-à-dire, ulcéré, ce qui leur cauſe la mort ; lorſqu'ils en réchappent, & en vieilliſſant, le reſte de la glande ſe fond, & la partie gâtée ou purulente produit une petite tumeur plâtreuſe qui ne ſe diſſipe jamais, & ne nuit aucunement à l'animal.

ARTICLE

ARTICLE TROISIÈME.

DU VENTRE POSTÉRIEUR OU BAS-VENTRE.

LE bas-ventre ou ventre postérieur est le plus considérable des trois ; il s'étend depuis le diaphragme jusqu'au bassin, ou depuis le cartilage zyphoïde jusqu'à la symphyse des os pubis. Le bas-ventre est borné en devant, par le diaphragme ; en arrière, par les os innominés ; supérieurement par les vertèbres lombaires, inférieurement & latéralement par les muscles abdominaux. On distingue le bas-ventre en parties contenantes & en parties contenues. Les contenantes sont celles que je viens de nommer ; les contenues sont les viscères qui y sont renfermés.

Pour bien assigner la place de chaque viscère, l'on a divisé cette cavité en trois parties ou régions, qui chacune se divise encore en trois. Les trois premières régions sont, l'épigastrique, l'ombilicale & l'hypogastrique.

La région épigastrique s'étend depuis le cartilage zyphoïde jusqu'à six ou sept travers de doigt au-dessus du cordon ombilical.

La région ombilicale s'étend depuis la précédente, jusqu'à cinq ou six travers de doigt au-dessous de ce même cordon.

La région hypogastrique s'étend depuis cette dernière jusqu'à la symphyse des os pubis.

La partie moyenne de la région épigastrique se nomme l'épigastre ; & les côtés, hypocondres ; ainsi il y a un hypocondre droit & un hypocondre gauche.

La partie moyenne de la région ombilicale est appellée, ombilic ; & les latérales, lombes.

La partie moyenne de la région hypogastrique a reçu le nom d'hypogastre ; & les latérales, celui de flancs ; il est inutile de faire entrer dans cette division le pubis & les aînes, qui sont tous extérieurs, & qui ne forment aucune cavité où soient renfermés des viscères.

Dans l'hypocondre droit sont contenus le petit lobe du foie *(a)*, & une portion de l'intestin colon. Dans l'hypocondre gauche se trouve la petite courbure de l'estomac & son orifice cardiaque, la pointe de la rate, une portion de l'épiploon & une portion du colon.

Dans l'épigastre se trouve une portion de l'estomac, l'épylore, une partie du duodénum, une portion de l'omentum ou épiploon, le pancréas, le grand lobe du foie.

La veine porte en partie, la veine cave & l'aorte en partie.

Dans la région lombaire droite se trouve une partie du colon & du cœcum, le rein droit, la capsule atrabilaire, le rein succinturial, les artères & les veines émulgentes. Dans la région lombaire gauche sont situés le rein, & le rein succinturial, la capsule atrabilaire, la plus grande partie de la rate, le commencement de l'artère, de même que du côté droit.

Dans la région ombilicale se trouvent les intestins grêles, le cœcum & son appendice, dont la pointe se trouve entre l'arcade du colon, regardant l'épigastre, l'artère aorte & la veine cave en partie, les mésentériques, le mésentère, une partie de l'épiploon.

(*a*) Et non le grand lobe, comme le dit M. Bourgelat, & qui fait toujours comparaison avec l'homme.

Dans la région hypogaſtrique ſont logées la matrice, dans les jumens, la veſſie, & le rectum en partie. Dans les flancs ſe trouvent les ovaires dans les jumens, les teſticules dans les jeunes poulains. La partie poſtérieure de l'hypogaſtrique forme le baſſin qui contient en partie la matrice dans les jumens ; & une partie du vagin dans les chevaux, le rectum & la veſſie.

1.° DE CHAQUE VISCÈRE EN PARTICULIER, ET DU PÉRITOINE.

Tous les viſcères du bas-ventre ſont enveloppés, plus ou moins, d'une membrane très forte, liſſe & polie, qui tapiſſe elle-même cette grande cavité : on la nomme péritoine; on l'apperçoit dès que l'on a enlevé les muſcles abdominaux. La face externe, celle qui regarde les viſcères ou les muſcles abdominaux, eſt inégale & cellulaire. Je ſerois fort porté à croire que cette membrane eſt la réunion générale du tiſſu cellulaire. L'interne eſt liſſe, polie & percée, dans preſque toute ſon étendue, de petits trous, qui laiſſent échapper une ſéroſité lymphatique, dont l'uſage eſt d'humecter la ſurface des viſcères, de peur qu'ils ne viennent à s'uſer ; ce qui occaſionneroit beaucoup de douleur : ces ouvertures ſont aſſez ſenſibles dans les hydropiſies de bas-ventre.

Le péritoine, en général, par ſes différentes duplicatures, ſert de ſoûtien à preſque tous les viſcères du bas-ventre, tels qu'au foie, aux inteſtins, aux reins, &c.

2.° DE L'ESTOMAC.

L'eſtomac, autrement dit ventricule, eſt un ſac ſitué preſqu'entièrement dans l'hypocondre gauche, derrière le diaphragme, preſqu'horizontalement; ſa forme eſt quaſi ſphérique quand il eſt ſoufflé ; il eſt un peu allongé quand il eſt vuide ; ce qui lui donne la figure d'une corne-muſe. On y conſidère la partie antérieure & la partie poſtérieure ; celle-ci eſt arrondie, & s'appelle la grande courbure de l'eſtomac ; l'antérieure eſt concave, c'eſt la petite courbure.

Les extrémités ou les parties latérales qui regardent les hypocondres, ſe nomment fond ou cul-de-ſac de l'eſtomac : le plus conſidérable eſt à gauche, & le petit à droite. On remarque à l'eſtomac deux ouvertures ; ſçavoir, l'entrée & la ſortie; elles ſe trouvent toutes deux à la petite courbure de l'eſtomac. La première de ces ouvertures eſt ſituée immédiatement au-deſſous du diaphragme, un peu plus en avant que l'autre, & ſe nomme orifice cardiaque : l'autre, ſituée un peu plus en arrière & un peu plus en bas, eſt nommée pylore.

L'eſtomac eſt compoſé de cinq membranes.

La première, qui eſt extérieure & la plus étendue de toutes, eſt liſſe & polie extérieurement, & cellulaire intérieurement ; ce n'eſt autre choſe que la continuation ou la duplicature du péritoine.

La ſeconde, charnue & muſculaire, eſt compoſée de ſept plans de fibres, dont le premier entoure l'eſtomac circulairement ; le ſecond eſt une bande tranſverſale, qui s'étend depuis le pilore, & va ſe terminer à la grande courbure, ſur laquelle il s'épanouit ; le troiſième eſt un tiſſu de fibres ſituées tranſverſalement, & qui entourent le petit fond de l'eſtomac ; le quatrième eſt formé de fibres ramaſſées par faiſſeaux ou par bandes, qui partent du bas de l'orifice cardiaque, entre l'orifice & l'hypocondre gauche, pour ſe terminer au grand fond de l'eſtomac ; le cinquième plan, ſitué au-deſſous de ceux-ci, part de la partie poſtérieure de l'orifice cardiaque, pour ſe porter de même par bande vers le petit

fond de l'eſtomac, dans le ſens contraire à l'autre ; le ſixième eſt ſitué ſur le grand fond de l'eſtomac & compoſé de fibres circulaires ; le ſeptième part de la petite courbure, pour ſe répandre par faiſſeaux en divergence ſur la grande courbure. La pluſpart de ces fibres, tant d'un côté que de l'autre de l'eſtomac, viennent ſe réunir à la grande courbure, en formant une petite ligne blanche ; les autres paſſent & entourent l'eſtomac. Ces différens plans ſervent, en partie, aux différens mouvemens de digeſtion, & à la rétrogradation des alimens dans l'œſophage.

La troiſième membrane eſt un plan de fibres ſitués au-deſſous de la précédente, qui eſt de fibres blanchâtres, rangées en tous ſens, appellée membrane nerveuſe, à cauſe de ſa ſenſibilité ; mais l'expérience m'a appris que la charnue étoit auſſi ſenſible ; ce qui prouve qu'il ſe diſtribue dans celle-ci beaucoup de nerfs.

La quatrième membrane eſt placée en dedans de l'eſtomac, vers ſon grand fond ; elle eſt blanchâtre, liſſe & polie, quoiqu'elle paroiſſe ridée dans l'affaiſſement de l'eſtomac : c'eſt la continuation de celle de l'œſophage. Elle eſt humectée de la même liqueur.

La cinquième eſt très diſtincte de la précédente, bien qu'elle tapiſſe de même la partie interne de l'eſtomac. Ce viſcère a beau être tendu, cette membrane eſt toujours lâche. Elle eſt griſâtre, mammelonnée, & entrecoupée de petites bandes blanchâtres ; elle contient pluſieurs petits points olivâtres, appellés glandes gaſtriques, qui fourniſſent un ſuc ou liquide du même nom, qui ſert de troiſième préparation à la digeſtion : la membrane veloutée eſt preſque toujours tapiſſée de vers dans les chevaux ; il en eſt peu chez leſquels il n'y en ait point. Ces vers ſont petits, rougeâtres, velus, d'une forme ovalaire ; ils proviennent des œufs d'une mouche nommée œſtre [*œſtrus ani equorum, linnæus*] : la larve [ou le vers] de cet inſecte ſe tient attachée à l'eſtomac par deux grappins qu'elle a à ſa tête ; il eſt difficile d'appercevoir ſa bouche ; on diſtingue ſeulement trois petits trous par leſquels elle ſuce le ſuc des alimens : ſes grappins ſont très durs & d'une matière ſemblable à la corne : ils ſont recourbés comme des crochets à pendre de la viande de boucherie, &, pour ainſi dire, adoſſés l'un à l'autre. On remarque, encore à ce vers, onze anneaux bordés de poil ; ſa longueur eſt d'environ cinq lignes, ſur environ trois de largeur. Cette larve demeure conſtamment attachée, & ſans changer de place, à la paroi de l'eſtomac, juſqu'au moment où elle va ſe changer en chryſalide ; pour lors, elle ſe détache, paſſe le long du canal inteſtinal, tombe avec la fiente, & ſe change enſuite. Tous les vers qui ſe trouvent dans l'eſtomac ne parviennent pas heureuſement juſqu'à l'anus : je me ſuis aſſuré, en ouvrant pluſieurs chevaux, que nombre de vers avoient été triturés par le mouvement vermiculaire des inteſtins.

Quoique ces vers ne ſoient pas dangereux pour les chevaux, il eſt néanmoins à propos de leur donner de l'huile ou des amers, tels que la ſuie de cheminée avec du lait, de la décoction d'abſinthe, ou autre. La mouche qui produit ces vers eſt noire & velue ; ſes pattes ſont jaunâtres, elle naît au mois de juillet, entre dans les écuries, voltige autour de la tête des chevaux ou de l'anus, les tourmentent & les agitent. Comme elle dépoſe ſes œufs ſur le foin, dont le cheval ſe nourrit, on ne ſçauroit empêcher qu'il n'avale ces germes qui écloſent dans ſon eſtomac. Il y a d'ailleurs au pylore de petites bandes charnues & tendineuſes qui ſervent à ſa dilatation : le pylore ſe trouve encore muni d'un bourlet, qui eſt un trouſſeau de fibres circulaires. Le quatrième, cinquième & ſeptième plans de fibres de la même membrane charnue, forment, à leur origine, l'orifice cardiaque. C'eſt cette diſpoſition & cet arrangement de fibres qui empêche le cheval de vomir. Après ſa mort même, l'eau ou l'air que l'on introduit dans le ventricule, n'en ſçauroit ſortir ; plus l'eſtomac eſt plein, plus ſes fibres ſont en tenſion, & plus elles ferment étroitement l'orifice

cardiaque, dont le resserrement augmente en proportion des efforts que l'animal fait pour vomir, & en proportion du spasme qu'éprouve l'estomac. M. Bertin, qui a écrit le dernier sur l'estomac du cheval, auroit dû découvrir cette cause. L'orifice cardiaque n'a point, comme il le dit, deux muscles particuliers, mais bien trois muscles qui sont communs au cardiaque & à l'estomac. La preuve que ces bandes charnues sont les principaux agens de la contraction de l'orifice cardiaque, est que, quand l'estomac est ouvert ou fendu, l'on porte aisément le doigt de cette capacité dans l'œsophage : pourquoi donc le liquide aqueux ou aërien ne passe-t-il donc pas de même ? Qui peut s'y opposer, si ce n'est la contraction de ces bandes charnues. J'ai tenté plusieurs fois de faire sortir & l'eau & l'air, je n'ai jamais pu réussir quand j'ai rempli l'estomac ; mais il n'est souvent arrivé d'en faire passer, lorsqu'il y en avoit peu, principalement en pressant vers le petit fond de l'estomac ; & plus je tendois le ventricule, moins il en sortoit, tant que l'animal est vivant, l'estomac créveroit plustot que de laisser passer quelques alimens par l'orifice cardiaque. Cet accident arrive souvent. En 1760 j'assistai, dans deux voiries, à l'ouverture de plusieurs chevaux, qui étoient morts de tranchées, & dont l'estomac étoit déchiré dans leurs grandes courbures. Ce qui prouve encore plus que c'étoient ces bandes charnues qui empêchoient le vomissement, c'est que les efforts de l'estomac, qui survenoient immédiatement après la rupture de ces bandes, sans que la veloutée le soit, chassoient, par l'œsophage, les alimens qui tomboient ensuite par les narines ; ce symptome, que j'ai annoncé dans mon *guide du maréchal*, est toujours un signe caractéristique de la rupture de l'estomac.

Les artères viennent du tronc cœliaque, lequel se portant de droit à gauche, monte & descend le long de la petite courbure, où il se partage en deux branches. La première se répand sur le petit fond de l'estomac ; l'autre se porte en arrière pour aller à la grande courbure & à l'épiploon. De cette même division, part une branche qui s'étend sur le pylore, & se continue sur le duodenum. Toutes ces positions ont fait appeller ces artères coronaires, stomachiques, gastro-épiploiques & pylorqiues.

Les veines sont en même quantité ; elles accompagnent les troncs artériels, & ont retenu le même nom.

Les nerfs, qui vont se distribuer à l'estomac, viennent de la huitième paire.

L'usage de l'estomac est de recevoir les alimens, & de les digérer.

3.° DES INTESTINS OU BOYAUX.

On appelle de ce nom le conduit qui règne depuis l'estomac jusqu'à l'anus. On distingue les intestins en grêles ou minces, & en gros : les premiers sont le duodénum, le jéjunum & l'iléon ; les gros sont le cœcum, le colon & le rectum.

Tous les intestins, à l'exception du duodénum, sont attachés ou suspendus par le moyen d'une membrane désignée sous le nom commun de mésentère ; mais elle prend celui de mézéréon à la partie qui tient les intestins grêles ; on appelle mésocolon, la partie où est attaché le colon ; & méso-rectum, celle qui assujettit l'intestin rectum.

Le mésentère, en général, est composé de deux feuillets, qui ne sont autre chose que la duplicature du péritoine, lequel, après avoir enveloppé les intestins, renferme les artères & veines mésentériques & lactées, puis va s'attacher aux vertèbres des lombes.

Le mésentère est lisse & poli extérieurement. La partie, qui unit ses deux feuillets, est cellulaire.

Les intestins sont composés de quatre membranes ou tuniques. La première est formée du péritoine, ou, pour mieux dire, du mésentère. La seconde est charnue & composée de deux plans de fibres ; les plus extérieures sont longitudinales, & les internes sont circulaires.

La

La troisième tunique est nerveuse, de même que celle de l'estomac. La quatrième est veloutée; elle est d'un blanc sale, & mammelonnée; c'est sur elle que glissent les alimens: on y considère différens petits points, & plusieurs petits trous, qui sont l'embouchure des vaisseaux lactées.

Le duodénum commence à l'orifice du pylore, se porte dans l'hypocondre droit, en s'éloignant du foie, se recourbe ensuite pour croiser les vertèbres des lombes, en croisant de même la veine cave & l'artère aorte, où il se termine. On considère au duodénum, à quatre travers de doigt de sa longueur, deux ouvertures qui sont à un pouce de distance, où aboutissent le canal cholédoque & le canal pancréatique. L'artère, qui rampe sur son corps, est produite par une branche de la cœliaque, & est appellée duodénale. Il n'est pas attaché, comme les autres, par le mésentère, si ce n'est vers les lombes, à sa jonction avec le jéjunum.

Le jéjunum commence où finit le précédent; il est vacillant dans la capacité du bas-ventre, où il fait différentes circonvolutions, vers la région ombilicale.

L'iléon, ainsi nommé parce qu'il occupe les fosses iliaques, est d'une longueur considérable, puisqu'il s'étend depuis la fin du précédent jusqu'au cœcum. Il se distribue, dans l'intérieur de cet intestin, une plus grande quantité de vaisseaux sanguins que dans les autres. Il paroît entrecoupé par des cercles membraneux que l'on a pris pour des valvules, bien qu'ils n'empêchent pas les matières de rétrograder.

Ces trois intestins, par leurs positions, se trouvent vacillans sur les gros; ce qui facilite le mouvement péristaltique; ce qui est cause que les alimens n'y séjournent guère & ne font que passer, quoiqu'ils soient parsemés d'un fort grand nombre d'orifices de vaisseaux lactées.

Les deux derniers intestins sont quelquefois remplis, plus ou moins, de vers blancs & longs, qui donnent des tranchées aux chevaux, & leur procurent souvent la mort, mais qui, pour l'ordinaire, les fait tomber dans le marasme. Ces vers, que M. Linnéus appelle *ascaris vermicularis*, sont de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois de onze environ. Ils sont cylindriques, & cependant pointus par les deux bouts, dont l'un est la tête, & l'autre la queue. La tête représente trois mammelons en forme de trefle, comme le réceptacle du tithymale, de sorte que la bouche forme trois lèvres: à deux pouces environ, est un petit rétrécissement, dans lequel on apperçoit un trou qui sert à la coopulation. L'anus de cet animal est une petite ouverture transversale, qui est à deux lignes de l'extrémité. En ouvrant ce ver le long de son ventre, on distingue deux bandes charnues composées de fibres très courtes, qui vont se terminer à chaque petit anneau; car la peau, qui recouvre cette espèce d'ascaride, est composée d'anneaux aussi fins que des petits feuillets de cornes. Si l'on considère la partie interne du bas-ventre, on découvre deux espèces de boyaux; l'un s'étend depuis la bouche jusqu'à l'anus, & est plus large dans certains endroits que dans d'autres; sa couleur est brunâtre; les autres, tant petits que gros, sont blanchâtres; on auroit tort de les prendre pour des boyaux, ce sont des vaisseaux spermatiques qui viennent aboutir au trou dont nous avons parlé ci-dessus. Ces vers se trouvent aussi dans les gros intestins. Pour les détruire, on a recours aux remedes employés pour tuer ceux de l'estomac.

Le cœcum, le premier des gros intestins, est ainsi nommé de ce qu'il ne paroît pas avoir de sortie. Il est très considérable: sa figure est pyramidale. Il est situé au milieu de l'abdomen, depuis l'hypogastre jusqu'au-devant de l'épigastre, proche le cartilage xiphoïde. Sa pointe forme ce que l'on appelle l'appendice, ou cul-de-sac du cœcum; il est très spacieux, & est attaché par le péritoine un peu en arrière du rein droit. On considère

extérieurement ses plis & replis, & trois fortes bandes ligamenteuses, qui paroissent le partager en trois, & qui donnent du soûtien aux poids des alimens; intérieurement, & dans sa longueur, se voient des bandes membraneuses qui servent à l'expulsion des matières; on remaque en outre, à l'embouchure de l'iléon, deux replis qui forment ce que l'on appelle valvule du colon, dont l'usage est d'empêcher les matières de remonter dans les intestins grêles.

C'est dans l'appendice de cet intestin, ou à sa pointe, que se forment pour l'ordinaire, les pierres intestinales. J'en ai dans mon cabinet qui ont huit pouces de diamètre, & qui pèsent treize livres. Il n'est peut-être pas difficile de concevoir comment ces sortes de pierres peuvent se former Dans les quadrupèdes, & principalement dans le cheval, l'intestin cœcum est attaché vers les lombes par le péritoine; sa pointe, par la position du cheval, tombe sur les muscles du bas-ventre, & touche immédiatement au péritoine. De sorte que les matières pesantes descendues au fond de cette appendice, ne pouvant pas remonter, y séjournent & y durcissent. Tant que cette pierre n'est point chassée du lieu qu'elle occupe, & reste immobile, le cheval souffre peu; mais lorsque par sa position ou par quelque mouvement du cheval, elle est déterminée à remonter & à enfiler le canal intestinal, elle excite alors de vives tranchées, sur-tout quand elle se trouve à la valvule du colon, ou qu'elle a parcouru assez de chemin pour passer du colon dans le rectum, comme cela arrive assez souvent. Les douleurs, qu'elle fait ressentir au cheval, ressemblent à celles qui sont causées par un volvulus, ou descente d'intestins avec arrêt des alimens. Il est difficile de s'appercevoir de cette maladie; d'ailleurs, le mal est incurable.

Les pierres formées dans les intestins des chevaux, sont de deux espèces. Les unes, légères, ne sont qu'un amas de bourre, de poil & d'alimens; on les nomme égagropile: [*calculus ægagropila* LINN.]; mais ce calcul ne se trouve jamais dans l'estomac; ce qui est au moins fort rare. Je n'y en ai point vu, non plus que plusieurs écarrisseurs que j'ai consultés. Les égagropiles se forment quelquefois fort promptement, & restent un temps infini, sans acquérir plus de grosseur: elles sont unies extérieurement, comme si elles étoient enduites d'un vernis sur lequel rien ne peut s'attacher; mais, si par hazard il se trouve dans les intestins quelques corps durs ou des substances non digérées, comme du bois, qu'un cheval pourra avoir mangé; ils enlèveront le poli de ces pierres en plusieurs endroits, sur lesquels ne tardera pas à s'amasser une quantité prodigieuse de même matière qui formeront comme deux boules ensemble, ou comme une calotte sur un autre. En coupant ces sortes de calculs, il est difficile de s'appercevoir du centre. Les autres pierres des intestins différent beaucoup des premières, & par leur nature, & par leur poids; car, à volume égal, elles pèsent deux tiers de plus: on les nomme bézoards; ce sont de véritables pierres, qui toutes ont, dans leur centre, pour principe un noyau plus ou moins gros; c'est pour l'ordinaire un grain de sable de la grosseur d'une grosse tête d'épingle. Ces bézoads se forment de deux façons dans le cœcum, ou concentriquement ou excentriquement. La première façon se fait par couches, & la seconde par de petits grains posés les uns sur les autres en forme de fibres radiées; c'est comme une pierre d'aimant chargée de limaille de fer. Les bézoards, formés par des couches concentriques, & quelquefois les autres, sont enduits d'un poli ressemblant à de l'émail; ce qui prouve que les uns ni les autres n'aquièrent plus de volume, principalement les dernièrs. Quoique pour l'ordinaire les bézoards soient ronds, il s'en trouve néanmoins de plats & arrondis, de quarrés, mais dont les angles sont usés, il y en a aussi de triangulaires. Telles sont les figures les plus communes, sous lesquelles s'engendrent ces pierres animales.

LE COLON, qui est le second des gros intestins, est le plus ample des trois. Il commence

à la fin du cœcum plié, & ses deux portions sont unies l'une à l'autre par le mésentère, nommé en cet endroit méso-colon, qui est très peu considérable, il forme dans le bas-ventre, dans la partie la plus basse, une arcade; c'est entre cette arcade que vacillent & se meuvent les intestins grêles; de façon que par la position du cheval, le cœcum & le colon servent de base aux intestins grêles. Cet intestin se porte tout autour du bas-ventre, en passant vers le diaphragme, & ensuite se porte vers les os des iles, où il se replie pour décrire le même chemin, & se terminer vers l'hypogastre au rectum; cet intestin est plus étroit dans cette partie que dans ses deux extrémités.

Le colon est composé de même que le cœcum, on y remarque aussi trois bandes tendineuses; intérieurement, ses plis sont plus marqués, comme dans le reste des intestins; on apperçoit sur la membrane interne plusieurs points glanduleux: il y a même des vaisseaux lactées; il est singulier que leur existence ait été niée par quelques hippotomistes, puisqu'ils sont assez visibles. D'ailleurs, ces deux gros intestins, mais principalement ce dernier, sont toujours remplis d'alimens très liquides & à demi-digérés, qui n'ont pas encore perdu leur couleur: que deviendroit donc le fluide, s'il n'étoit point porté au réservoir de Pecquet? Dans tous les chevaux bien constitués, dont la fiente est jaunâtre, solide, maronnée, les gros intestins sont remplis de liquide. Comme il ne sçauroit rétrograder à cause de la valvule, il faut donc nécessairement qu'il soit repompé par des vaisseaux qui le portent dans la masse du sang. Il est encore certain que la partie du méso-colon, située proche les vertèbres des lombes, laisse appercevoir nombre de vaisseaux lactées.

Les artères, qui vont à ces intestins, sont fournies par la mésentérique antérieure: les nerfs viennent du plexus mésentérique antérieur.

Le rectum, ou dernier boyau, est la continuation du colon qui diminue de largeur; il s'étend depuis la cinquième vertèbre des lombes jusqu'à l'anus, où il s'élargit vers le sphincter avec lequel il se confond.

Ses tuniques sont plus épaisses; il a principalement une bande tendineuse, qui est très forte; il fait extérieurement & intérieurement différens plis qui donnent la forme au crotin. Cet intestin étant parvenu dans le bassin, rampe le long de l'os sacrum & des premiers nœuds de la queue, & porte sur la vessie. La partie du mésentère, où il est attaché, est nommée méso-rectum: cette membranne se rétrécit à mesure qu'elle s'approche de l'extrémité de ce boyau.

Les artères, qui s'y distribuent, viennent de la mésentérique inférieure, & les nerfs du plexus mésentérique postérieur.

Ce dernier boyau est d'un pied & demi environ de longueur, & a quatre à cinq pouces de diamètre. Or, les seringues, dont on se sert ordinairement, ne contenant pas plus de trois chopines, que peuvent faire de tels lavemens, donés dans l'intention de délayer non seulement les matières contenues dans le rectum, mais même dans le colon; il faut absolument, lorsqu'il est question de donner des lavemens, en administrer trois de suite ou avoir une seringue qui contienne quatre pintes ou quatre pintes & demie. Autrement ils sont suivis de peu d'effet; ils restent dans le rectum, & pour peu que le cheval fasse quelqu'effort, ou même quelque mouvement, il les rend.

4.° DE L'ÉPIPLOON.

L'épiploon est une membrane très mince, appellée coëffe; cette petite bande graisseuse s'attache à la grande courbure de l'estomac, & se porte en arrière vers la région ombilicale: il est rare, en ouvrant les chevaux, de l'appercevoir, à moins qu'on ne dérange les gros boyaux. L'épiploon a une figure à peu près quarrée; il est composé de deux

feuillets, qui contiennent, non ſeulement les artères & veines épiploïques, mais même de petits vaiſſeaux lymphatiques : il eſt, comme l'on voit, fixe d'un côté, & vacillant de l'autre : il tient à la grande courbure de l'eſtomac, au duodénum en partie, au colon principalement, à la rate, d'où il reçoit les branches des vaiſſeaux ſpléniques. Les nerfs lui viennent de la huitième paire.

L'uſage de cette membrane eſt d'humecter, par ſa graiſſe, les inteſtins, & d'en favoriſer le mouvement.

5.° DU FOIE.

Le foie eſt un viſcère très conſidérable, ſitué derrière le diaphragme, dans l'hypochondre droit, & en partie dans l'épigaſtre. Sa figure eſt aſſez irrégulière ; il eſt près d'un tiers plus large qu'il n'eſt haut, c'eſt-à-dire, qu'il s'étend plus, & du côté de l'eſtomac, & du côté de l'hypocondre droit, qu'il ne le fait vers le cartilage xiphoïde & vers les vertèbres des lombes. Il eſt convexe, antérieurement, dans la partie qui regarde le diaphragme, légèrement concave, poſtérieurement : ſes bords ſont minces ; ſa couleur eſt d'un rouge brun. Comme tous les autres viſcères, celui-ci eſt enveloppé du péritoine, on le diviſe en trois parties ; celle qui s'étend depuis la veine-cave juſqu'à l'épigaſtre eſt appellée le lobe gauche ou grand lobe ; c'eſt le plus conſidérable (*a*). La partie, qui s'étend depuis l'autre côté de la veine cave juſqu'à l'hypochondre droit, eſt appellée lobe droit ou moyen. Le troiſième eſt celui qui eſt ſitué, inférieurement, entre ces deux lobes ; ce dernier eſt ſouvent plus ou moins découpé, & paroît former d'autres petits lobes. Le grand lobe eſt, pour l'ordinaire, auſſi découpé dans ſon bord latéral ; le lobe gauche ne l'eſt jamais, ou bien rarement, ſi ce n'eſt dans ſa partie ſupérieure, où il ſe trouve quelquefois une petite appendice qui ne mérite aucun nom.

On conſidère au foie trois ouvertures, & même quatre ; car la veine cave s'y trouvant embraſſée en fait partie. Les trois autres ſont 1.° la veine porte qui eſt la plus conſidérable : elle eſt produite par les veines méſentériques, ſpléniques, épiploïques, & ſe porte de derrière en avant, en biaiſant vers le foie ; ſa longueur eſt d'un demi-pied, & ſon diamètre un quart de celui de la veine cave ; elle entre dans le foie où elle ſe diviſe en deux branches principales, dont la plus forte va au lobe gauche, & l'autre au lobe droit ; là elle ſe diviſe dans l'un & dans l'autre lobe, en pluſieurs petites vénules. Cette veine eſt ſituée à deux pouces environ au-deſſous de la veine cave. 2.° L'artère hépatique, qui eſt la ſeconde des trois, eſt la moins conſidérable de tous les troncs qui entrent dans le foie ; elle a environ un demi pied de diſtance de ſa bifurcation au tronc cœliaque ; elle entre enſuite dans le foie à côté de la veine porte ; & un peu avant ſon entrée, elle ſe bifurque en deux branches principales, dont la plus groſſe va au lobe gauche, & l'autre au droit. La troiſième ouverture eſt celle du canal cholédoque ou pore biliaire. Ce canal eſt aſſez conſidérable ; il a deux pouces & demi, ou trois pouces environ : il paroît ſortir du grand lobe, étant ſitué obliquement dans la partie moyenne du foie ; il ſe porte de gauche à droite, & va aboutir au duodénum ; intérieurement, il eſt velouté & jaunâtre. On conſidère, à ſon embouchure, une valvule qui empêche la bile & autre liqueur des inteſtins de rétrograder.

L'uſage de ce viſcère eſt de recevoir le ſang des parties dont nous avons parlé ci-deſſus, d'en ſéparer la bile, qui paſſe enſuite par les vaiſſeaux biliaires ; tandis que le reſte du ſang

(*a*) Comment M. Bourgelat ne s'eſt-il pas apperçu de ce fait ? comment a-t-il pu avancer, *Elém. de l'art vétér. pag.* 324, que le grand lobe eſt à droite ? cette remarque eſt juſte pour l'homme & non pour le cheval.

va

va se rendre à la veine cave. Des vaisseaux biliaires, la bile enfile le canal cholédoque, pour se jetter dans le duodénum, où elle sert de savon, & prépare l'élaboration des alimens.

Les nerfs du foie prennent leur origine du plexus hépatique, lequel vient de la huitième paire.

Ce viscère est contenu par trois ligamens, qui ne sont que les différens replis du péritoine; sçavoir, deux ligamens latéraux suspenseurs, & un longitudinal rétracteur: ces deux premiers sont situés à la partie supérieure du diaphragme dans les hypochondres, & descendent ensuite pour s'attacher au bord supérieur de chaque lobe : le longitudinal s'étend depuis la veine cave, à sa sortie du foie jusqu'au cartilage xiphoïde; il empêche que la masse totale du foie ne se porte en arrière.

Le canal cholédoque est souvent affecté de vers que l'on appelle douves [*fasciola hepatica*, LINN.]; ces vers, qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans le mouton, se trouvent assez souvent dans les chevaux. Monsieur de Chalette, bon naturaliste, & très versé dans l'équitation & dans l'art vétérinaire, connu d'ailleurs par ses ouvrages sur les maladies des chevaux & bestiaux, est le premier [quoiqu'il y ait plus de quinze ans que je l'ai démontré dans mes cours, & que j'en ai donné le mémoire à M. Ferrein, pour le présenter à l'académie des sciences] qui ait écrit que les douves existassent dans les chevaux. Ces douves ont la figure du cœur, ou, pour mieux dire, celle d'un cerf-volant, que les écoliers enlèvent; ils sont plats, de la longueur d'un pouce, & larges à proportion. On leur remarque à la tête deux ouvertures, situées au-dessus l'une de l'autre. Il s'en voit une troisième à l'autre extrémité, qui est l'anus. Ces vers se replient en forme de cornets dans le canal cholédoque. Les chevaux avalent les œufs de ces vers, qui se trouvent dans les eaux douces, dans les fossés; les alimens secs, dont ils se nourrissent, n'en sont point chargés. Ces vers ne détruisent nullement les solides; ils ne sont dangereux que lorsqu'ils sont en si grande quantité, qu'ils bouchent le canal cholédoque, & les autres vaisseaux biliaires; d'où résulte un engorgement au foie, qui tôt ou tard est mortel. Ces insectes, qui sembleroient devoir se porter avec la bile dans le duodénum, ne s'y rencontrent cependant jamais. Ne pourroit-on pas soupçonner que ces animaux, nés dans une liqueur amère, & accoûtumés à s'en nourrir, sentant, à l'embouchure de ce canal, une autre saveur, le remontent; il est certain au moins que je n'en ai point vu dans les intestins. Les remèdes, contre ces vers, sont les martiaux, & sur-tout les boissons réitérées des eaux non épurées de Passi, qu'on fait prendre au cheval; il faut lui en donner pendant huit jours, matin & soir.

6.° DU PANCRÉAS.

LE PANCRÉAS est situé dans l'épigastre. Sa figure est irrégulière, sa couleur est rose-pâle. C'est un amas de petits points glanduleux, unis ou collés par le moyen, d'un tissu cellulaire, au colon, & au duodénum. Il est recouvert, comme tous les autres viscères, du péritoine. En fendant le pancréas, on apperçoit plusieurs vaisseaux sanguins, & des vaisseaux blancs : ces derniers sont en grand nombre; car chaque point glanduleux a son tuyau, qui va répondre à un principal, nommé conduit pancréatique, long d'un pouce & demi environ, lequel se rend ensuite au duodénum auprès du canal cholédoque (*a*) : il verse, dans cet intestin une liqueur blanche, grasse & savonneuse.

Les artères du pancréas sont fournies par le tronc cœliaque. Ses veines vont se rendre à la veine porte. Il reçoit ses nerfs du plexus hépatique & du grand intercostal.

(*a*) Et non pas dans le canal cholédoque même, comme on le lit dans les *Elém. de l'art vétér. pag.* 332.

Ce viſcère eſt deſtiné à préparer la liqueur dont nous venons de parler, & qui ſert, conjointement avec la bile, à perfectionner le chyle.

Le canal pancréatique eſt quelquefois rempli de vers, comme le cholédoque, mais d'une nature différente. Ces inſectes, dont perſonne n'a encore parlé, & que les diſſections & les ouvertures fréquentes des chevaux nous ont fait ſouvent appercevoir, ſont cylindriques, de la longueur de deux pouces environ : la moitié de leur longueur eſt rouge; le reſte eſt blanc. La tête eſt difficile à diſtinguer de la queue : on peut croire cependant que la tête eſt cette extrémité à laquelle on remarque deux eſpèces de filamens, à peu près ſemblables à ceux que portent les vers de l'eſtomac. Au reſte, ils ne s'attachent point, & errent çà & là dans le canal pancréatique; on n'en rencontre que très rarement dans le canal inteſtinal. Les moyens de les détruire, ſont les mêmes que ceux que nous avons indiqués contre les vers du foie.

Outre toutes ces eſpèces, dont nous avons parlé, il s'en trouve une cinquième répandue dans la capacité du bas-ventre, & errante ſur les viſcères : ces derniers vers ſont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles; ils ſont abſolument différens de ceux des inteſtins. On n'a aucun ſigne qui indique que le cheval en ſoit incommodé; & quand on en auroit de certain, comment y porter le remède ? on ne pourroit avoir recours qu'aux injections amères, faites après la ponction.

7.° DE LA RATE.

La rate eſt un viſcère applati, bleuâtre, ſitué dans la région lombaire gauche, en partie dans l'hypochondre du même côté; ſa figure eſt pyramidale; ſa pointe eſt tournée en devant de l'hypochondre gauche. On y conſidère trois bords; un poſtérieur, qui regarde le flanc gauche; un latéral externe, qui eſt très épais; & un interne, fort mince. Il a par conſéquent deux faces; une, qui regarde les lombes, & l'autre, les inteſtins : la première eſt un peu convexe, celle-ci eſt légèrement concave; elle eſt recouverte de même par le péritoine, & aſſujettie par les différentes duplicatures de cette membrane, aux lombes, au diaphragme & même à l'eſtomac par l'épiploon; & les vaiſſeaux de la rate ſont l'artère, & la veine ſplénique; la première tire ſon origine du tronc cœliaque, elle rampe le long du bord épais de la rate, & dans ſon trajet, elle jette pluſieurs petites branches, qui vont ſe diſtribuer dans ſa ſubſtance. La veine, qui rapporte le ſang de la rate, va ſe décharger dans la veine porte. Il y a auſſi des vaiſſeaux lymphatiques, mais on les apperçoit difficilement. Les nerfs viennent du plexus ſplénique, lequel eſt formé de la huitième paire & de l'intercoſtal.

La ſubſtance de la rate eſt rougeâtre, ſpongieuſe & même caverneuſe : c'eſt un amas confus de filamens blancs & de petites cavités. On n'a encore rien de certain ſur l'uſage de ce viſcère dans l'œconomie animale. On peut néanmoins penſer qu'elle eſt comme le réſervoir du ſang dans les grandes courſes. Cette opinion paroît plus probable que celle de ceux qui la regardent comme ſervant à préparer le ſang qui doit paſſer dans le foie, pour y être plus élaboré, & faciliter par-là la ſécrétion de la bile.

8.° DES REINS ET DES URETÈRES.

Les reins ſont au nombre de deux, d'une couleur rouge-brune, d'une figure tantôt en forme de haricot, tantôt d'un ovale, tantôt en forme de trèfle. Ils ſont ſitués dans les régions lombaires, & vers les apophyſes tranſverſes des lombes, où le péritoine les tient collés à plat, un de chaque côté. On y conſidère deux faces, une inférieure, ſur laquelle ſe trouve le péritoine, & l'autre, ſupérieure, qui porte ſur le pſoas des lombes : l'une & l'autre ſont

un peu convexes. Le rein, dans la partie qui regarde ſon congénère, eſt échancré, pour donner paſſage aux principaux vaiſſeaux qui ſe diſtribuent dans ſa ſubſtance : cette échancrure fait que le rein, dans cette partie, forme deux angles arrondis.

Les vaiſſeaux, que l'on y apperçoit, ſont 1.° l'artère émulgente partant du tronc de l'aorte ; 2.° la veine émulgente, ſituée ſur celle-ci, & dont le calibre eſt beaucoup plus gros que l'artère ; elle vient de la veine cave. Les nerfs tirent leur origine du plexus rénal. L'uretère, qui commence au fond de cette échancrure, ſe porte, en ſe recourbant en arrière ; rampe tout le long des apophyſes tranſverſes, des vertèbres, des lombes, & va aboutir à la veſſie. Les reins, indépendamment de l'enveloppe fournie par le péritoine, en ont une autre qui eſt une membrane très fine & très forte. Le rein eſt compoſé de deux ſubſtances : une brunâtre, ſerrée & ferme, dont les filamens ſont rangés en rayon ; elle a été nommé ſubſtance corticale ; il n'y a même, dans cette ſubſtance, aucun point glanduleux, au moins je n'ai pu les appercevoir ; c'eſt un amas de petits vaiſſeaux ſéreux, rangés à côté les uns des autres en divergeant qui, étant parvenus au centre du rein, deviennent blancs, parce qu'ils ſont plus ſerrés : c'eſt à cette ſubſtance qu'on a donné le nom de médullaire : elle forme, en pluſieurs endroits, de petits cercles, dont les parois fibreuſes, en ſe réuniſſant comme dans un centre commun, forment des mammelons percés de pluſieurs petits trous, par leſquels ſort l'urine qui a été ſéparée dans le rein : elle eſt verſée dans une eſpèce de calyce membraneux, appellé baſſinet, lequel eſt velouté & tapiſſé de petites lacunes qui filtrent une liqueur mucilagineuſe, pour empêcher l'action de l'urine ſur les parois de ce même baſſinet, & ſur celles des uretères, dans leſquels cette liqueur coule *(a)*.

Les chevaux ſont ſujets à avoir des pierres dans les reins ; elles ſe logent dans le baſſinet, & rarement dans les mammelons. Elles ſont de deux eſpèces : la plus ordinaire eſt un amas de ſable, de gravier ou ſédimens, qui s'amoncèlent, ſans cependant acquérir une conſiſtance bien dure, quelquefois elles ſont ſemblables à une pierre blanche. L'autre eſpèce eſt d'une ſubſtance plus dure, brunâtre, quelquefois rouge, & quelquefois cryſtalliſée. Ni l'une ni l'autre ne font effervescence avec les accides ; elles n'ont point non plus, comme les bézoards, de point central. La pierre de la veſſie eſt ordinairement de la première eſpèce ; dans certains chevaux, j'ai trouvé une pierre dans chaque rein ; chez d'autres dans un ſeul rein ; j'en ai ouvert qui avoient une pierre dans un rein, & une dans la veſſie en même temps. Quelquefois il n'y en a qu'une dans un rein, & quelquefois pluſieurs. La veſſie peut auſſi en contenir pluſieurs ; mais ce cas eſt rare ; le plus ordinairement je n'en ai rencontré qu'une ſeule, plus ou moins groſſe ; le diagnoſtique eſt aiſé à porter par l'affection des reins, le mal eſt incurable.

Les uretères ſont deux canaux ronds, membraneux, longs, élaſtiques, qu'on peut regarder comme la continuation du baſſinet, ou des entonnoirs qui reçoivent l'urine ſortie des petits trous des mammelons. Ces deux tuyaux, qui prennent leur origine de la partie concave des reins, deſcendent obliquement juſque ſur la face interne de l'os ſacrum, pour aller enſuite ſe porter à la veſſie, qu'ils percent, mais non pas auſſi-tôt qu'ils y ſont parvenus. Les uretères ſont compoſés de trois membranes propres, & enveloppés par le tiſſu cellulaire du péritoine.

L'uſage des reins eſt de ſéparer l'urine du ſang & de la porter à la veſſie par les uretères.

(*a*) M. Bourgelat a tort de dire, à l'article de la graiſſe, *Elem. de l'art vété. pag.* 84, que l'uſage de cette huile eſt de préſerver la ſubſtance des reins, & le baſſinet de l'âcreté des ſels urineux. Il n'y a jamais de graiſſe dans la ſubſtance du rein, non plus que dans le baſſinet.

9.° DES REINS SUCCENTURIAUX.

On donne le nom de reins ſuccenturiaux, ou capſules atrabilaires, à un corps glanduleux, ſitué en devant du rein, d'une figure irrégulière, cependant allongé & poſé tranſverſalement dans le bas-ventre ſur les vertèbres des lombes; ſa couleur eſt d'un rouge plus clair que le rein, quoiqu'il ſoit à peu près de la même ſubſtance. On n'y conſidère pas de baſſinet, mais on remarque dans ſa ſubſtance, vers ſes bords, de petits mammelons dont l'uſage eſt inconnu. Les artères de ces capſules viennent des émulgentes; & les nerfs, du plexus méſentérique antérieur. Les reins ſuccenturiaux, qui ſont petits dans les chevaux, ſont volumineux dans les poulains, & ſur-tout dans les nouveau-nés (*a*). Les anatomiſtes n'ont encore pu aſſigner aucune fonction à cet organe.

10.° DE LA VESSIE.

La veſſie eſt un ſac membraneux, muſculeux, capable de dilatation, de reſſerrement, ſitué dans le baſſin, & rampant ſur les os pubis. Sa figure eſt ovalaire, & approche aſſez de celle d'une bouteille. On y diſtingue un fond & un col. Le fond regarde le bas-ventre; le col regarde l'anus. La grandeur de la veſſie eſt aſſez ample pour pouvoir contenir près de quatre pintes d'eau dans certains chevaux. Elle eſt compoſée de trois membranes en quelques endroits, & de quatre dans d'autres. La première, qui eſt la moins étendue, eſt le péritoine qui recouvre ſon fond. La ſeconde eſt charnue & compoſée de pluſieurs plans de fibres rangées en tous ſens; les fibres du plan extérieur ſont longitudinales, celles des autres plans ſont tranſverſales, de façon que les dernieres ſont circulaires. La troiſième membrane eſt nerveuſe comme celle des inteſtins. La quatrième, ou l'intérieure, eſt veloutée & percée de petits trous par leſquels ſuinte une liqueur mucilagineuſe qui empêche l'action de l'urine ſur elle. Le col de la veſſie, ainſi nommé à cauſe d'un étranglement qu'on y remarque, porte, dans la bifurcation des os pubis, & eſt compoſé de deux plans de fibres; longitudinales dans l'un, & circulaires dans l'autre; c'eſt ce que l'on appelle ſphincter de la veſſie; il ſe dilate par le moyen de ſes fibres longitudinales, lorſqu'il y a trop d'urine, ou que ſon âcreté fait trop d'impreſſion ſur les parois de la veſſie; il ſe referme par la contraction de ſes fibres circulaires. La veſſie, ſupérieurement & un peu latéralement, eſt percée [proche ſon col à trois ou quatre travers de doigt de diſtance] de deux trous où vont aboutir les uretères: c'eſt auſſi ſupérieurement & proche ſon col que ſont ſituées les véſicules ſéminales.

Les artères de la veſſie proviennent de l'artère honteuſe interne, laquelle ſe répand ſur ſon corps: elle reçoit ſes veines des honteuſes internes. Les nerfs partent du plexus méſentérique inférieur.

La veſſie eſt deſtinée à recevoir l'urine. Il s'y forme des calculs, comme nous l'avons dit, qui, quelquefois, ſont gros comme des bouteilles de pinte.

11.° DES PARTIES DE LA GÉNÉRATION.

Les parties de la génération ſont ſituées, & dans le bas-ventre, & hors le bas-ventre. Celles-ci ſont en plus grand nombre dans le cheval: au contraire, dans la jument, les parties de la génération, enfermées dans le bas-ventre, ſont plus nombreuſes.

(*a*) Nous ne pouvons adopter le ſentiment de M. Bourgelat énoncé dans les *Elém. de l'art vétér. pag.* 338, en ces termes: „ *L'une & l'autre* [glande] *n'étant dans le fœtus animal que très petites, & n'ayant toute l'amplitude qu'elles doivent avoir que dans le cheval;* „ *ce qui eſt abſolument contraire à ce que l'on a obſervé dans le fœtus humain & dans l'adulte.* „ Il en eſt, à cet égard, du poulain nouveau-né comme du fœtus humain. C'eſt un fait ſçû de tous les naturaliſtes. Mais les reins ſuccenturiaux acquièrent, chez les chevaux, de la ſolidité avec l'âge & non de l'ampleur.

[A] DES PARTIES DE LA GÉNÉRATION DU CHEVAL.

Ces parties ſont les teſticules, les épididymes, les vaiſſeaux déférens, les veſſicules ſéminales, les glandes proſtates, le canal de l'uréthre, & la verge ou le membre.

Les TESTICULES ſont d'une figure ovale: dans le poulain naiſſant, ils ſont renfermés dans le bas-ventre; ils en ſortent vers le ſixième mois, par l'ouverture des anneaux du bas-ventre. Ils deſcendent de la longueur de plus d'un demi-pied, & acquièrent peu à peu le volume qui leur eſt convenable. La groſſeur des teſticules varie; ils ſont plus ou moins pendans. J'ai remarqué que les chevaux eſpagnols, comparaiſon faite avec d'autres chevaux, les avoient plus gros & plus pendans; ce qu'on regarde comme deux grands défauts dans un cheval. Quand les chevaux vont au pas, les teſticules remontent ordinairement vers les anneaux, par le moyen du muſcle crémaſter; ils remontent bien davantage, lorſqu'ils vont au trot, & encore plus en allant au galop; car alors les teſticules doivent être collés dans les aînes, & ne ſe point laiſſer appercevoir, parce que dans cette allure, les muſcles du bas-ventre, étant en contraction, doivent néceſſairement aider celle du crémaſter: auſſi eſt-il rare de les appercevoir dans un courreur, à moins qu'il ne ſoit eſpagnol.

Les teſticules ſont ſitués entre les cuiſſes au-deſſous des aînes; leurs deux faces ſe touchent, pour ainſi dire; ils ſont renfermés chacun dans quatre membranes en forme de ſac, & recouverts d'une enveloppe commune, qui eſt la peau, & qu'on a appellée ſcrotum ou bourſes. La première des trois membranes, nommée dartos, s'apperçoit après avoir enlevé le ſcrotum; elle eſt d'un tiſſu aſſez ferme, blanchâtre, très légèrement charnue, attachée preſque à la ſymphyſe des os pubis, d'où elle deſcend en forme d'aponevroſe pour envelopper les teſticules. La ſeconde membrane eſt nommée vaginale, elle eſt un composée de fibres cellulaires qui viennent du péritoine; elle accompagne nonſeulement les cordons, mais même vient former une enveloppe aux teſticules. La troiſième membrane eſt la plus forte & la plus conſidérable de toutes; elle embraſſe immédiatement le teſticule; elle eſt liſſe & polie. C'eſt la continuation du péritoine & la réunion de l'aponevroſe du muſcle crémaſter; cette troiſième membrane a retenu le nom de *périteſtes*. Quand on la fend, on voit qu'elle tient aux épididymes. La quatrième membrane eſt moins tunique que ſubſtance du teſticule, elle reçoit le nom d'albuginée; elle eſt blanchâtre, liſſe, polie & recouvre entièrement la ſubſtance du teſticule; elle eſt humectée à ſa ſuperficie, de même que le périteſtes d'une liqueur lymphatique, qui vient du bas-ventre, ſort par les anneaux, coule entre les duplicatures du péritoine, & vient faciliter le mouvement du teſticule. Dans cette dernière enveloppe, la ſubſtance interne eſt griſâtre, d'un rouge ſale; c'eſt un composé de pluſieurs vaiſſeaux ſanguins, & des fibres provenans de l'expanſion & de la membrane albuginée, & d'une très grande quantité de petits vaiſſeaux blancs, propres à charier la ſemence; ce dont on s'apperçoit aiſément dans le ſquirrhe du teſticule; maladie qui l'attaque fréquemment, ainſi que le kyſte. Il n'y a point d'autres remèdes dans ces deux cas que la caſtration; car j'ai obſervé qu'un teſticule, qui avoit été fendu juſque dans ſon centre, à la ſuite d'un kyſte, ne produiſoit plus de ſemence.

Les ÉPIDIDYMES ſont deux corps allongés, ſitués en arrière & ſur le corps de chaque teſticule; ils ſont très blancs & ne ſont autre choſe que le commencement des canaux déférens.

Les VAISSEAUX DÉFÉRENS ſont blancs, très forts; leurs tuniques ſont très épaiſſes. Ils ont environ un pied de longueur. Ils montent le long du cordon ſpermatique, dont ils ſont partie, paſſent par l'anneau du grand oblique, & vont ſe porter en ſe repliant deſſus le col de la veſſie, ſupérieurement, où il commence à diminuer de largeur.

La fonction de ces vaiſſeaux eſt de charier la ſemence dans les veſſicules ſéminales, comme celle du teſticule eſt d'en faire la ſécrétion.

Les vessicules séminales sont deux poches oblongues, de la longueur de trois pouces & plus, & d'un pouce de largueur, qui, étant soufflées, forment deux petites vessies saillantes sur les côtés du col de la vessie : supérieurement, leurs tuniques sont plus épaisses *(a)* que la vessie; elles sont percées inférieurement du côté de la vessie où viennent aboutir les vaisseaux déférens. Elles diminuent ensuite de largeur pour se porter dans le canal de l'uréthre, où, se divisant, elles forment deux vaisseaux, nommés éjaculatoires. A bien considérer les vessicules séminales, elles ressemblent plustot à une dilatation ou à une appendice des vaisseaux déférens qu'à deux réservoirs. Leur usage est de contenir la semence qu'elles versent dans le temps de l'éjaculation. Les vessicules séminales sont moins considérables dans le cheval hongre ; cependant elles sont toujours humectées d'une liqueur séreuse & blanchâtre.

Les glandes prostates sont deux glandes situées un peu en arrière du col de la vessie; elles ont la figure d'un cœur applati dans leurs bords élevés; dans la partie moyenne, elles sont rougâtres, & de la grosseur d'un gros œuf de pigeon. Leur substance interne est spongieuse; on y distingue plusieurs petits vaisseaux de tout genre : dans la partie postérieure, ou vers la pointe, on distingue plusieurs petits tuyaux excréteurs qui aboutissent au canal de l'uréthre : un peu plus en arrière, on distingue deux autres points glanduleux, moins considérables que les prostates & de même nature, ayant aussi des canaux excréteurs qui vont se rendre dans l'uréthre proche les premiers, & qui versent comme les prostates une liqueur qui sert à lubrifier le canal de l'uréthre, avant l'éjaculation.

Le canal de l'uréthre, qu'on peut regarder comme une continuation de la vessie, s'étend depuis le sphincter de la vessie jusqu'au bout de la verge. Il se replie postérieurement en dessous des os pubis, & rampe le long de la verge dans son bord inférieur. Il est recouvert, dans son étendue, de fibres charnues qui, partant de chacun des corps caverneux, se prolongent jusque sur la partie moyenne de l'uréthre, où elles se réunissent. Le dedans du canal n'a rien de particulier ; il est membraneux & composé d'un seul plan de fibres.

Le membre ou la verge est un corps spongieux, qui commence au bord postérieur des os ischion par deux bourlets, chacun de deux pouces de long : ces deux parties caverneuses se réunissent ensuite pour former un seul & même corps, d'une figure conique, & quasi prismatique dans son centre, & cylindrique à son extrémité : ce corps est terminé par une éminence arrondie, que l'on nomme tête : au tour de cette tête, est un bourlet qui s'élargit en cet endroit, & qui devient considérable dans le temps de l'érection. La membrane extérieure est blanchâtre & d'un tissu semblable à l'albuginée des testicules : le milieu de sa substance est une prolongation ligamenteuse de cette même membrane, & un amas de plusieurs petits vaisseaux sanguins, qui laissent entr'eux des espaces que le sang vient occuper. Le canal de l'uréthre est terminé par la tête du gland, où se trouve une petite duplicature de peau en forme de croissant, & représentant une fosse naviculaire, toujours remplie d'une espèce de cire noire qui décrépite sur le feu. La peau, qui recouvre la verge, forme dans l'état d'affaissement un vuide nommé fourreau, lequel disparoît dans l'érection parce qu'il sert d'enveloppe à la base de la verge. Dans quelques chevaux l'intérieur de ce fourreau est rempli de cette cire noire, qui n'est autre chose qu'un effet de la transpiration provenant d'un sel nitreux combiné avec l'huile animale. Les artères, qui vont se distribuer à la verge, viennent de l'épigastrique, laquelle rampe tout le long du corps de la verge où elle produit plusieurs branches de côté & d'autre ; l'obturatrice fournit une petite branche qui se distribue le long du canal de l'uréthre. On appelle honteuses les veines

(*a*) M. Bourgelat dit expressément, *Elém. de l'art vétér. pag.* 359, que les vessicules séminales sont *extérieurement couvertes dans leur face supérieure par le péritoine.* Cette méprise est considérable ; car dans l'affaissement même de la vessie, il s'en faut plus de trois pouces que le péritoine n'aille jusque-là; & lorsque la vessie est pleine, le péritoine se trouve éloigné de près d'un pied des vessicules séminales. On sçait d'ailleurs que le péritoine ne recouvre que la partie antérieure ou le fond de la vessie, sans pénétrer ni s'enfoncer dans le bassin. Tous les anatomistes en conviennent, & pour s'en assurer, il ne s'agit que de faire cet examen, le scalpel à la main.

de cette partie ; les plus considérables sont situées sur le corps de la verge, & rapportent le sang dans les iliaques. Les nerfs viennent des lombaires & du plexus mésentérique postérieur.

[B] *DES PARTIES DE LA GÉNÉRATION DE LA JUMENT.*

Les parties, qui composent l'organe de la génération dans la jument, sont internes & externes : ces dernières, comme nous l'avons dit, sont moins considérables ; ce sont les mammelles, la vulve, les lèvres & le clitoris.

Quoique les mammelles ne soient pas comptées parmi les parties de la génération, nous avons cru devoir en parler ici, parce qu'elles sont placées proche de ces organes.

Les mammelles sont dans les jeunes jumens, deux petits points arrondis, terminés par deux languettes de peau : elles sont situées à la partie postérieure du bas-ventre, en avant des cuisses, & se portent en arrière vers le vagin. Dans les chevaux, elles se voient au bout du fourreau, à son entrée au bord inférieur ; mais elles ne sont bien apparentes chez eux que dans l'état d'inflammation, où elles forment pour lors deux petits mammelons terminés en pointe, & de la grosseur d'une aveline. Les mammelles, au contraire, sont très apparentes dans les jumens qui ont pouliné ; les deux languettes ou duplicatures de pean sont plus pendantes ; dans celles qui sont pleines, vers les derniers mois, ou dans celles qui nourrissent leurs poulains, elles sont volumineuses : pour lors ces deux bandes de peau, qui contiennent beaucoup de glandes lactifères, se gonflent & ne forment que deux éminences allongées, auxquelles on donne le nom de mammelles. Leur situation n'est pas la même que dans plusieurs quadrupédes, chez lesquels les mammelles sont sur la poitrine : ces animaux se couchent par terre pour donner à têter à leurs petits ; & la jument au contraire, l'ânesse, en un mot, les bêtes ruminantes n'alaitent que de bout ; leurs petits sont obligés de donner des saccades de tête pour attrapper le mammelon : sans doute que s'il eût été placé sur la poitrine, les glandes lactifères auroient été exposées à être contuses entre la dent & les côtes, qui sont des corps durs ; ce qui auroit fait tuméfier les glandes *(a)*. On peut remarquer que la femme & la guenon sont les seules dont les mammelles soient placées sur les côtes. Chez les quadrupédes multipares, où elles se prolongent sur le thorax, elles posent sur les cartilages des côtes, où il y a toujours un mouvement de flexion ; ce qui ôte le point d'appui. Si les accidens, occasionnés par la compression, n'arrivent pas dans la femme & dans la guenon, c'est que l'une & l'autre ont soin de placer leurs petits vis-à-vis le teton, & ne leur laissent rien à desirer.

La vulve est cette fente ovalaire, située au-dessous du vagin, qui en forme l'entrée. Les bords de cette ouverture se nomment les lèvres, qui ne sont autre chose que le repli de la peau, dénuée de poils & d'une couleur noirâtre : ce repli cutanée aboutit aux bords de l'ouverture du vagin, dont l'entrée est d'une couleur rougeâtre. On y considère différens plis ou rides, qui contiennent un grand nombre de points glanduleux, par lesquels se filtre une liqueur propre à lubrifier ces parties. Cette peau ou les lèvres sont mues par le moyen de trois muscles ; le plus considérable est un composé de fibres circulaires qui servent à contracter ces lèvres. Les autres sont quelques fibres charnues, qui partent des os ischions, pour se terminer avec le précédent, auquel on peut donner le nom de sphincter, & qui élèvent la vulve vers le rectum, pour expulser la liqueur dont nous venons de parler, ou les goûtes d'urine qui peuvent tomber sur ses bords inférieurs.

Le clitoris [autrement dit la verge de la jument] est situé entre les os ischions. Il a un pouce & demi environ de longueur. C'est un corps spongieux qui a son attache aux

(*a*) On lit *pag.* 284, *Elém. de l'art vétér.* une observation singulière que voici : *La femelle de l'éléphant suce elle-même son lait par le moyen de sa trompe, pour le conduire ensuite dans la bouche de l'animal qu'elle doit nourrir.* M. Bourgelat contredit la plusspart & peut-être tous les naturalistes.

os iſchions, de même que la verge du cheval, comme par implantation; il n'eſt point percé à ſon extrémité inférieure, mais on y obſerve un peu en dedans du vagin, pluſieurs petites ouvertures recouvertes par un repli de la peau, qui laiſſe échapper une humeur glaireuſe. Les muſcles, qui font mouvoir le clitoris, ſont les deux latéraux de la vulve, car il n'en a pas de particulier. Au bas de la vulve, ſe trouve une petite ouverture appliquée ſur le corps du clitoris laquelle eſt l'uréthre; canal très court dans la jument, & dont l'ouverture eſt défendu par le repli inférieur de la vulve.

Les parties internes de la génération ſont les ovaires, la matrice & le vagin.

Les ovaires, autrement les teſticules de la jument, ſont deux corps ovales, moins gros que les teſticules des chevaux, ſitués ſur les apophyſes tranſverſes des lombes, recouverts du péritoine, & tenus chacun, d'une part vers les lombes, par un ligament formé de la duplicature du péritoine, & de l'autre à la matrice avec laquelle ces corps communiquent. Ils ſont compoſés à peu près de même que les teſticules, & revêtus d'une membrane blanche ſemblable à la tunique albuginée. Leur ſubſtance, qui eſt plus molle que celle du teſticule, contient une liqueur blanchâtre renfermée dans de petites veſſicules que l'on regarde comme des œufs. On obſerve encore dans l'ovaire beaucoup de vaiſſeaux ſanguins & des branches de nerfs. Les artères proviennent de l'aorte, & les veines vont verſer le ſang dans la veine cave. A la partie poſtérieure de chaque ovaire, eſt un conduit qui va ſe rendre à la matrice, & à l'origine duquel on apperçoit [comme aux teſticules, à leur jonction avec les vaiſſeaux déférens] des découpures qui, dans la jument, ont reçu le nom de corps frangé. Ce conduit eſt entouré de pluſieurs membranes, dont les plus fortes ſont autant de duplicatures du péritoine: elles s'étendent depuis l'ovaire juſqu'aux cornes de la matrice, & ſont appellées ligamens larges; ils contiennent, dans leur duplicature, pluſieurs vaiſſeaux ſanguins, & des vaiſſeaux lymphatiques.

La matrice eſt un viſcère ſitué, & dans l'hypogaſtre & dans le baſſin, entre la veſſie & le rectum. Sa figure approche d'une tête de bélier avec ſes cornes. La tête de cet animal eſt repréſentée par le corps de cet organe, & les cornes par ſes branches. Son corps, ou la matrice, eſt ſitué ſur les dernières vertèbres des lombes, & en partie ſur l'os ſacrum. Sa forme eſt ovalaire, ſes branches ſont cylindriques & s'étendent ſur les flancs. La matrice eſt compoſée de trois membranes: la première vient du péritoine: la ſeconde eſt un amas de fibres de toute eſpèce rangées en tous ſens: la troiſième eſt liſſe, polie & même veloutée. On conſidère encore à ce viſcère trois ouvertures; deux qui ſont ſituées à l'extrémité ſupérieure de ſes branches, où aboutiſſent les trompes, & une poſtérieurement qui en eſt l'entrée, & qui eſt à l'extrémité du vagin: les vaiſſeaux artériels, qui vont s'y diſtribuer, ſont connus ſous le nom de ſpermatiques; ils viennent de la partie antérieure de l'aorte, en arrière des émulgentes, & ſont la continuation de ceux des ovaires: les artères iliaques fourniſſent auſſi, au corps de la matrice, des branches nommées utérines. Les veines de ces parties, qui ſuivent la marche des artères, portent également le nom de ſpermatiques.

Le vagin eſt le conduit qui s'étend depuis la vulve juſqu'à l'entrée de la matrice: il eſt ſitué entre la veſſie & le rectum. Ce canal eſt très large, & long de neuf pouces environ: il eſt ridé, & forme en dedans différens replis: il eſt compoſé de deux membranes unies par un tiſſu cellulaire; la première eſt un aſſemblage de fibres charnues & tendineuſes (a); la ſeconde eſt veloutée; on y remarque pluſieurs inégalités, qui ſont regardées comme des glandes deſtinées à filtrer une liqueur onctueuſe, propre à humecter le vagin.

(a) M. Bourgelat dit, *pag.* 382, *Elém. de l'art vétér.* que *le péritoine recouvre extérieurement* [le vagin]. Il ſe trompe. Le péritoine ne ſe prolonge pas ſi avant dans le baſſin.

SECTION

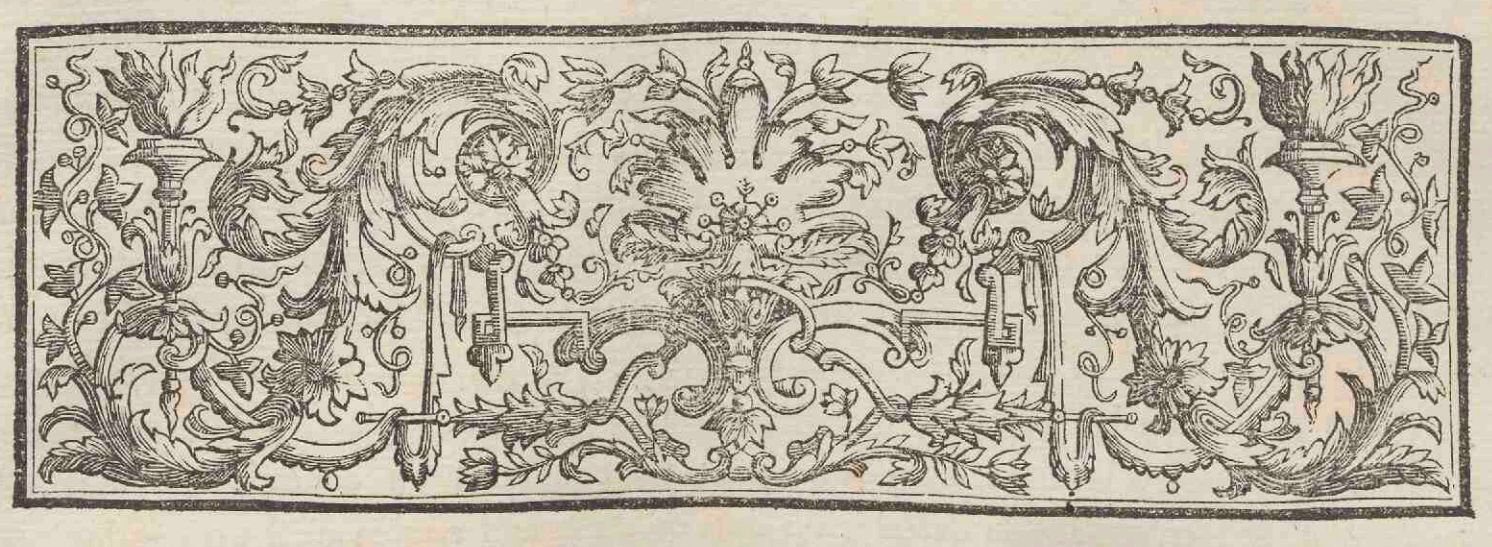

SECTION SEPTIÈME.

DE L'ADÉNOLOGIE

OU

TRAITÉ DES GLANDES.

I.° *DES GLANDES EN GÉNÉRAL.*

LES glandes ſont des maſſes de chair plus ou moins dures, plus ou moins volumineuſes, de différentes couleurs, les unes ſimples, les autres compoſées. Elles ſont ſituées non ſeulement dans les trois ventres, mais même dans les extrémités. Leur uſage eſt de ſéparer du ſang quelque humeur particulière ou de la perfectionner; ce qui en a fait diſtinguer de deux ſortes. Celles de la première eſpèce ſont appellées conglobées: elles ſervent à perfectionner la lymphe, telles ſont les glandes axillaires, les glandes inguinales, les glandes méſentériques, &c. Les autres ſont déſignées ſous le nom de conglomérées, & ſont deſtinées à ſéparer du ſang quelque liqueur; telles ſont les glandes ſalivaires, pour la ſécrétion de la ſalive; les reins, pour la filtration de l'urine; la glande lacrymale, pour celle des larmes. Parmi ces humeurs, les unes rentrent en partie dans le ſang, tandis que le reſte eſt expulſé au dehors; d'autres ſont totalement chaſſées hors du corps, ſans être reportées dans le ſang.

En général, les glandes ſont des corps compoſés d'un entrelacement de vaiſſeaux ſanguins, de nerfs & de vaiſſeaux blancs, dont les uns ſont excrétoires, & les autres ſecrétoires: ils ſont pliés en différens ſens, forment des pelotons; ils ont une première enveloppe ou capſule particulière; puis une ſeconde qui vient du tiſſu cellulaire, & qui ſe voit aiſément dans la glande thyroïde, dans les reins, & dans chaque petite glandule ſalivaire.

II.° *DES GLANDES EN PARTICULIER.*

[A] *DES GLANDES DE LA TÊTE.*

Nous avons parlé des glandes renfermées dans le crâne; telles ſont le CERVEAU [lequel, comme on ſçait, a été mis au nombre des glandes, de même que les nerfs qui en partent, ont été regardés comme des vaiſſeaux ſecrétoires]: les glandes du plexus choroïde, la glande pinéale, & la glande pituitaire. Celles qui nous reſtent à décrire appartiennent à la

face, à la cavité nasale, & à la bouche. Presque toutes sont en partie secrétoires & en partie excrétoires ; elles se trouvent de chaque côté.

1.° La glande lacrymale ressemble à un petit pois rougeâtre, situé au grand angle de l'œil, en dedans de la commissure de la paupière supérieurement.

2.° La caroncule lacrymale est située plus inférieurement, plus arrondie & moins forte, elle porte sur l'os du grand angle, a sa jonction avec l'os frontal ; la fonction de cette glande est de séparer une humeur plus épaisse que la glande lacrymale, & qui empêche le sac de se dessécher. Les larmes coulent ensuite vers le grand angle de l'œil ; elles sont reprises par les points lacrymaux, qui sont deux petits trous placés, l'un à la paupière inférieure, & l'autre à la supérieure, lesquels vont aboutir au conduit lacrymal, dont nous avons parlé, en faisant la description de l'os du grand angle : c'est un conduit membraneux qui règne le long de ce canal, passe le long de l'os maxillaire, derrière le cornet inférieur où il s'élargit, & bientôt après se rétrécit pour se terminer, par une ouverture, à la peau que l'on remarque sur le bord inférieur de la narine : bien des gens ont pris pour un chancre, cette petite ouverture ovale ; aucun auteur, que je sçache, n'en a fait mention. Je ne l'ai bien distinguée, qu'après avoir examiné, à diverses reprises, les narines ; je l'ai prise long-temps pour une déchirure ou imperfection, ou déformation de peau dans cette partie : ce qu'il est bon de remarquer, c'est que cette ouverture est la suite du conduit lacrymal, qui donne passage aux larmes ; j'ai observé que toutes les fois qu'un cheval étoit en exercice, ou en sortoit, ou quand il étoit exposé au froid, il en découloit une liqueur limpide, qui s'étendoit sur tout le bord inférieur de la narine, & qui n'est autre chose que les larmes fournies en abondance par la glande lacrymale. J'ai donc présumé que cette sérosité se répandoit sur les naseaux, pour modérer l'impression de l'air sur les narines, & pour empêcher l'inflammation de la membrane pituitaire. Ainsi, ce que l'on prend souvent pour mucus de la membrane pituitaire, est écoulement des larmes.

Sur les bords des paupières, proche les yeux, l'on considère de petits points noirâtres bordés de jaune, lesquels produisent une liqueur huileuse qui empêche la cohésion de ces parties.

3.° La membrane pituitaire, principalement le long de la cloison & sur la superficie des cornets, est tapissée d'une très grande quantité de petits grains que l'on apperçoit plus aisément dans certains sujets que dans d'autres, & qui sont très sensibles dans la morve, parce que dans cette maladie elles sont très affectées. Ce sont autant de glandes conglomérées qui filtrent une liqueur dont l'usage est d'humecter cette membrane, de peur que l'air n'irrite ses houpes nerveuses : le surplus de cette liqueur sort par les narines.

Presque toutes les autres glandes de la tête ont leurs tuyaux ou conduits excréteurs dans la bouche ; ce sont les parotides, les maxillaires, les sublinguales, les labiales, les amygdales & les palatines.

4.° Les parotides sont placées, une de chaque côté, & situées entre la mâchoire inférieure & la première vertèbre du col. Ce sont les plus considérables de celles que nous venons de nommer. Elles remplissent tout l'intervalle qui se trouve entre la partie postérieure arrondie de la mâchoire inférieure & le col ; elles s'enfoncent un peu en dedans. Vues dans leur situation naturelle, & la tête portée en avant, elles sont plates, & ont une forme triangulaire ; détachées de la mâchoire, elles sont un peu quarrées, mais très épaisses dans leur milieu ; leur couleur est jaunâtre. Lorsqu'on les a dépouillées de tout tissu cellulaire, elles présentent différens petits paquets glanduleux qui, tous, outre les vaisseaux sanguins, ont des petits tuyaux blancs qui conduisent la salive à d'autres vaisseaux plus forts, lesquels eux-mêmes la rapportent à un canal principal qui s'étend depuis le bas de la glande, en

dedans des mâchoires, & qui, rampant ensuite le long du bord de cet os, pour accompagner l'artère maxillaire, monte sur la face, vers le muscle buccinateur qu'il perce, afin de se rendre en dedans de la bouche vers la troisième dent molaire.

5.° Les glandes maxillaires sont situées en dessous de la mâchoire à laquelle elles sont adhérentes; elles sont moins considérables que les autres (*a*), & produisent un tuyau qui va s'ouvrir intérieurement dans la bouche.

6.° Les sublinguales sont deux glandes qui ont la figure d'une navette: elles sont situées tout le long des parois internes de la mâchoire inférieure, une de chaque côté; elles sont plates & de la longueur de quatre pouces environ. De chacune sort un tuyau qui va aboutir dans la bouche, proche les barbillons, pour y verser la salive.

7.° Les glandes labiales ou buccales sont des petits points rougeâtres placés sur les muscles buccinateurs, & sur les lèvres: leurs tuyaux excréteurs vont porter la liqueur salivaire en dedans de la bouche.

8.° Les glandes palatines sont situées entre la peau & les os maxillaires, & sur le tendon du voile palatin; elles produisent différens petits canaux qui vont se rendre dans la bouche.

9.° On apperçoit dans les oreilles une espèce de cire noirâtre à peu près de la même nature que celle du fourreau. On a prétendu qu'elle étoit filtrée par des glandes; cela peut être; mais je n'en ai vu aucune, quelques recherches que j'aie faites. Je serois tenté de croire que ce cérumen est l'effet d'une forte transpiration dans la base de la conque de l'oreille.

[B] *DES GLANDES DU COL.*

L'on comprend, sous le nom de glandes du col, non seulement les glandes qui sont situées tout le long des vertèbres cervicales, au-dessous de la peau; [glandes fort apparentes dans le farcin] mais même les larygiennes, les aryténoïdiennes, les épiglottiques, les pharyngiennes & les œsophagiennes: ce sont tout autant de points grisâtres qui versent une liqueur onctueuse propre à faciliter, dans le larynx & dans la trachée-artère, le passage de l'air; & dans le pharynx & l'œsophage, les alimens. Les unes & les autres sont toujours sensibles, plus ou moins volumineuses & lymphatiques.

Les glandes thyroïdiennes sont au nombre de deux, une de chaque côté, situées sur les parties latérales du second anneau de la trachée-artère: elles sont d'une figure ovalaire, de couleur brune, & de la grosseur d'un œuf de pigeon; convexes, antérieurement; & légèrement applaties, postérieurement. On découvre, dans cette partie, une ouverture pour donner passage à une artère assez considérable qui va se distribuer dans sa substance; inférieurement se remarque une autre ouverture par où sort un vaisseau lymphatique, lequel va se rendre au principal tuyau qui rampe le long de la trachée-artère. En fendant cette glande, on reconnoît que sa substance est corticale, semblable à celle du rein, & que comme lui, elle est creusée de différentes petites cavités propres à recevoir la lymphe qui en a été séparée: ce qui prouve qu'elle est lymphatique, bien que M. Bourgelat, *pag.* 273, ait avancé avec confiance que son usage ne soit pas connu.

[C] *DES GLANDES DE LA POITRINE.*

Les glandes de la poitrine sont le thymus que nous avons décrit; & les glandes bronchiques, qui sont autant de petits paquets, jaunes & noirs, situés à la bifurcation

(*a*) *Les glandes maxillaires*, dit M. Bourgelat, *Elem. de l'art vétér. pag.* 272, [ont] *environ* un pied de longueur. Cette assertion est plus que hazardée; nous ne leur avons jamais trouvé plus de quatre à cinq pouces de longueur. Le fait est aisé à vérifier.

de la trachée-artère & de ses divisions ; elles séparent du sang cette humeur nommée bronchique.

A la base du cœur & de ses principaux vaisseaux, il se trouve une très grande quantité de vaisseaux lymphatiques, qui vont verser leur liqueur dans le canal thorachique.

[D] *DES GLANDES DU BAS-VENTRE.*

Les glandes du bas-ventre sont le foie, le pancréas, les reins, les reins succenturiaux, les glandes mésentériques, les glandes lombaires, iliaques & sacrées ; les grandes & petites prostates, & une suite de glandes répandues dans la pluspart des viscères dont nous avons parlé, telles que celles l'estomac, des intestins, de la vessie, &c.

De toutes ces glandes, il ne reste à décrire que les MÉSENTÉRIQUES, les LOMBAIRES, les ILIAQUES & les SACRÉES.

1.o LES GLANDES MÉSENTÉRIQUES sont situées entre les deux tables du mésentère : leur figure est ovalaire & de la longueur d'un pouce & demi environ, dans la partie qui regarde les intestins grêles ; celles qui regardent les gros intestins, sont irrégulières ; la pluspart sont rondes, leur couleur est la même que celle du pancréas ; celles qui se voient aux environs des intestins grêles, sont noirâtres ; elles sont grisâtres vers les gros intestins.

Leur composition est la même que celle du pancréas ou des glandes salivaires : c'est un amas de petits corps glanduleux qui, chacun ont leur tuyau propre, nommés vaisseaux lactées, lesquels vont se réunir en un seul, qu'on appelle réservoir de Pecquet. En examinant ces glandes, on diroit que le vaisseau lactée du premier genre, qui part de l'intestin, perce la glande en deux, mais en la fendant, il est aisé de voir qu'il se divise & fait fonction d'artère dans cette glande, d'où il résulte un vaisseau du second genre qui va se rendre au réservoir de Pecquet.

LES GLANDES LOMBAIRES, LES ILIAQUES & LES SACRÉES sont de petits points plus ou moins gros, grisâtres, lesquels produisent des vaisseaux lymphatiques qui vont se rendre au réservoir du chyle.

[E] *DES GLANDES DES EXTRÉMITÉS.*

Les glandes des extrémités antérieures sont les axillaires, ou des ars, les scapulaires, & plusieurs petites dans l'étendue du bras : celles des extrémités postérieures sont, les inguinales & plusieurs dans l'étendue de la cuisse.

LES GLANDES AXILLAIRES sont nombreuses, & composent un paquet de la grosseur d'un petit œuf ; elles sont situées proche l'articulation de l'humérus avec l'omoplate, en dedans, proche les muscles pectoraux ; elles sont grises, jointes ensemble par le moyen du tissu cellulaire : leurs tuyaux lymphatiques vont se rendre dans la veine axillaire.

LES GLANDES SCAPULAIRES sont placées dans la face de l'omoplate, & ne diffèrent en rien des précédentes.

LES GLANDES INGUINALES sont de même nature que celles des ars ; elles n'en diffèrent que par leur volume, qui est plus considérable ; elles occupent le dedans de la cuisse, & se prolongent, en descendant, entre le long & le large adducteur de la cuisse où elles prennent le nom de crurales ; dénomination peu nécessaire, puisqu'elles ne sont point séparées les unes des autres. On distingue aisément leurs vaisseaux lymphatiques qui, après avoir pénétré dans le bas-ventre, vont porter, dans le réservoir du chyle, la lymphe qu'ils charrient.

SECTION

SECTION HUITIÈME.

Dans laquelle on traite ſuccinctement de pluſieurs points d'hippotomie.

1.° DE LA DIGESTION.

ON entend, par digeſtion, le changement des alimens en chyle. Cette opération eſt préparée dans la bouche par la maſtication, s'avance dans l'eſtomac, ſe perfectionne & s'achève dans les inteſtins grêles.

L'herbe coupée, inciſée avec les dents de devant, eſt enſuite portée dans la bouche, par le moyen des lèvres ; elle y eſt broyée par les dents molaires, & en même temps humectée par la ſalive : l'herbe, ou tout autre aliment, ainſi préparée, tant par la maſtication que par la ſalive, peut être regardée comme le premier travail de la digeſtion. Ces alimens ſont portés enſuite dans l'arrière-bouche, où, après avoir paſſé par-deſſous le voile du palais, ils vont tomber dans le pharynx : tandis que par leur poids l'épiglote eſt forcée de fermer le larynx, le pharynx ſe contracte, & les oblige de tomber dans l'œſophage, [ce que l'on appelle mouvement de déglutition] & de deſcendre dans l'eſtomac. C'eſt dans ce viſcère que les alimens ſubiſſent un changement néceſſaire à la nutrition de l'animal : changement qui s'opère, tant par les différentes contractions de l'eſtomac que par le ſuc gaſtrique, dont nous avons parlé, par la chaleur de ce viſcère & par l'air : toutes ces cauſes réunies & agiſſant enſemble ſont autant d'inſtrumens propres à diviſer & à atténuer les alimens, & à les réduire en cet état, que l'on appelle ſeconde digeſtion. Les alimens plus diviſés & atténués ſortent de l'eſtomac par l'orifice du pylore, pour parcourir le canal inteſtinal ; mais à peine s'y ſont-ils avancés d'un demi pied, qu'ils s'imbibent, en paſſant le long du duodénum ou premier inteſtin, de deux liqueurs, je veux dire, de la bile produite par le foie, & du ſuc pancréatique ſéparé par le pancréas ; leſquels, en ſe mêlant, forment un ſavon, & un diſſolvant qui agit puiſſamment ſur les alimens, & les changent en chyle ; [c'eſt le troiſième dégré de la digeſtion]. Ce dernier travail eſt encore aidé & facilité par le mouvement périſtaltique des inteſtins, & par la contraction des muſcles du bas-ventre. C'eſt alors que l'on diſtingue, & le chyle, & la partie excrémentielle, qui doit enfiler les gros inteſtins, & ſortir au dehors : quoiqu'il y ait une partie de ce même chyle qui aille dans les gros inteſtins où il eſt repompé, comme je l'ai dit, par des vaiſſeaux lactées. En

ouvrant un cheval, trois heures après lui avoir fait manger du ſon, & en fendant les inteſtins grêles, on trouvera que les alimens ſont très liquides, & que la partie la plus liquide eſt blanche; c'eſt le chyle, qui eſt repompé, dans les chevaux vivans, par une infinité de petits orifices, d'où il coule dans des vaiſſeaux blancs que l'on appelle lactées ou vaiſſeaux du premier genre, ſitués dans la duplicature du méſentère; de-là le chyle paſſe dans les glandes méſentériques, dans leſquelles il reçoit vraiſemblablement une nouvelle préparation: il en ſort pour être porté dans les vaiſſeaux lactées du ſecond genre, toujours ſitués entre les deux lames du méſentère, & de-là va ſe rendre dans un réſervoir, nommé réſervoir du chyle, ou réſervoir de Pecquet, lequel eſt placé ſur le corps des premières & ſecondes vertèbres lombaires. Ce réſervoir eſt de la grandeur d'une groſſe aveline & d'un tiſſu très mince; il eſt également fortifié par le méſentère, ou ſi l'on veut, par le péritoine. A peine le chyle y eſt-il entré, qu'il en ſort pour paſſer le long d'un canal appellé canal thorachique, lequel après avoir paſſé par-deſſus le diaphragme à côté de ſon pilier droit, rampe à droite le long du corps des quinze vertèbres dorſales, entre la veine azygos & l'artère aorte; parvenu vers la troiſième vertèbre dorſale, ce canal ſe porte de droite à gauche, & va verſer la liqueur dans la veine ſouclavière, où elle ſe mêle avec le ſang qui a été rapporté de toute l'habitude du corps.

2.° DE LA CIRCULATION.

Le chyle & le ſang de toute l'habitude du corps étant arrivé à la veine cave antérieure, entre dans l'oreillette droite, d'où il paſſe dans le ventricule du même côté, qui ſe contracte alors, & envoie le ſang, par l'artère pulmonaire, dans les poumons, où il eſt raréfié par l'air; ce ſang, repris par les veines, eſt rapporté dans l'oreillette gauche, d'où il paſſe dans le ventricule gauche qui, en ſe contractant, le chaſſe par l'artère aorte dans toute l'habitude du corps. Actuellement, ſans avoir égard à la marche des artères, telle que nous l'avons décrite, nous dirons que le ſang eſt pouſſé dans des parties conſidérées comme uniquement compoſées de vaiſſeaux très fins, par exemple, la partie inférieure des extrémités, & dans des glandes. Or, les extrémités des vaiſſeaux ſanguins ſe bifurquent, & produiſent un vaiſſeau rouge & un vaiſſeau blanc; ce dernier, plus petit, eſt nommé vaiſſeau lymphatique, & reçoit la partie blanche du ſang qui eſt la plus fluide; le vaiſſeau rouge, nommé veine ou vénule, reçoit la partie rouge de ce liquide, mais encore mêlée d'un peu de lymphe. Il ne faut donc pas être étonné, comme le ſont la pluſpart des maréchaux, que le ſang veineux ſoit épais, puiſqu'il doit être tel, étant privé de ſa ſéroſité, ni de ce qu'il eſt noir; cette couleur opaque eſt dûe aux molécules ſanguines ou globules rouges plus ramaſſées. Toutes les fois que l'on obſervera le ſang des veines, limpide, rougeâtre, ce ſera un ſigne certain de maladie.

C'eſt, je penſe, par les petits vaiſſeaux qui viennent aboutir à la peau que ſe fait la tranſpiration dans le cheval [car je n'ai jamais pu appercevoir de glandes miliaires]. Pour expliquer la nature des cordes de farcin, j'ai ſouvent cru devoir admettre des glandes, ſoit cutanées, ſoit dans le corps cellulaire; mais en les conſidérant attentivement dans leurs différens temps, c'eſt-à-dire, dans le commencement, dans l'état & dans le déclin, j'ai conſtamment vu que ce n'étoit que de vrais phlegmons enkyſtés.

Ces vaiſſeaux lymphatiques ſont autant de veines; ils ſont répandus dans toute l'étendue du corps, ſur-tout dans les endroits où il n'y a point de parties rouges; mais ils ſont plus conſidérables dans les extrémités: on les découvre tout le long des tendons, le long de la face interne du tibia, rampant à quelque diſtance de la veine, & pénétrant intérieurement dans la cuiſſe, pour ſe rendre aux glandes inguinales. En les ouvrant on conſidère,

comme dans les veines ſanguines, une très grande quantité de valvules, poſées de même, c'eſt-à-dire, poſées de façon que la lymphe ne rétrograde pas en bas ; ces valvules, cependant, ne ſe remarquent que dans les veines des extrémités. Derrière la trachée-artère on découvre un gros tronc lymphatique, de chaque côté du col, où il y a peu de valvules ; j'ai même rencontré des ſujets chez leſquels il en étoit dénué. Ces vaiſſeaux s'apperçoivent aiſément & en très grande quantité dans l'œdême, ainſi que dans l'anthrax, maladie qu'on a long-temps regardée comme la ſuite de la morſure de la muſaraigne ; les ſcarifications, qu'on fait à cette tumeur, les rendent très viſibles. Tous les vaiſſeaux lymphatiques des extrémités poſtérieures, ainſi que ceux du bas-ventre, ſe rendent au réſervoir du chyle. C'eſt ſouvent de la rupture de ces vaiſſeaux dans le bas-ventre que vient l'hydropiſie de cette partie ; l'expérience que je vais rapporter, m'en a fourni la preuve. Après avoir poſé un tube à une veine lymphatique du plat de la cuiſſe, j'ai injecté de l'eau de teinture ; j'ai vu le fluide remplir tous les vaiſſeaux collatéraux, tant dans cette partie que dans le bas-ventre ; vers la cinquième vertèbre des lombes je l'ai vu ſortir par un tronc conſidérable qui étoit rompu : c'eſt conſtamment en cet endroit ou de l'autre côté, dans le cas d'hydropiſie que cette rupture ſe fait ; mais dans l'état naturel, mes injections ont toujours paſſé dans le réſervoir du chyle, ſans qu'il ſoit jamais arrivé aucune rupture. Malgré le poids que peut avoir cette expérience, je ne dis pas que ce ſoit toujours la cauſe de l'hydropiſie ; je n'ignore pas que le relâchement des vaiſſeaux réſorbans, qui ſont en très grand nombre, ne puiſſe peut-être la produire, mais je ſuis très perſuadé que la première cauſe eſt la plus commune.

Le ſang eſt porté, en d'autres parties du corps, dans des glandes propres à recevoir chacune la portion qui lui convient, & qui eſt analogue à leurs couloirs ou à leurs vaiſſeaux ; une portion de ce fluide, par exemple, eſt envoyée par le cœur à la tête, où il enfile différens vaiſſeaux qui ſe diſtribuent en divers endroits ; une autre portion va au cerveau ; là le fluide animal, qui faiſoit partie du ſang, eſt ſéparé & envoyé dans les nerfs pour faire mouvoir les muſcles, &c. Une autre portion va aux glandes lacrymales par leſquelles ſe fait la ſécrétion des larmes ; une autre eſt portée aux glandes ſalivaires, qui en ſéparent la ſalive, laquelle eſt d'abord verſée dans la bouche, & rentre enſuite dans la maſſe du ſang par la voie de la chylification. Les glandes de la poitrine, celles du bas-ventre, &c..... ſéparent toutes également, du ſang qui leur a été envoyé, des liqueurs particulières ; ainſi le foie fait la ſécrétion de la bile ; le pancréas, celle du ſuc du même nom ; les reins, celle de l'urine, &c. Chaque glande ayant filtré du ſang, l'humeur pour laquelle elle eſt deſtinée, ce qui reſte paſſe dans de petites vénules qui le rapportent dans de plus gros vaiſſeaux ; ceux-ci, dans de plus conſidérables qui le verſent enfin dans les veines caves, & celles-ci dans le cœur, où il ſe trouve mêlé avec de nouveau chyle. C'eſt ainſi que s'opère la circulation du ſang dans tous les animaux.

3.° DES OREILLES.

Le nombre & la ſituation des oreilles ſont aſſez connus. Nous dirons que l'on diviſe l'oreille en externe & en interne.

L'oreille externe eſt tout ce qui s'offre à nos yeux, & que nous pouvons toucher ; elle eſt compoſée de trois cartilages ; ſçavoir, la conque, la cuiraſſe, & le bouclier, qui ſont mus par le moyen de douze muſcles, & recouverts de la peau. L'oreille externe, conſidéré avec ſa peau, préſente un cornet dont l'entrée eſt large ; dans ſa baſe, qui eſt arrondie, ſe voient pluſieurs ſillons, dont l'uſage eſt de briſer la colonne d'air qui pourroit frapper

trop rudement la membrane du tympan. Ainſi, il eſt aiſé de ſentir que l'uſage de l'oreille externe eſt de conduire l'air vers l'oreille interne.

L'oreille interne eſt ſéparée de l'externe par une membrane nommée membrane du tympan ; elle eſt ſituée à l'entrée de l'auditif externe, trou dont nous avons parlé en faiſant la deſcription de l'os pierreux. Cette membrane eſt fine, tranſparente, tendue & très peu humide (*a*). On a prétendu qu'elle étoit compoſée de trois couches ; que l'une venoit de l'épiderme, une autre du périoſte interne de la caiſſe, & que la troiſième ou la moyenne étoit vaſculeuſe ; je crois être fondé à avancer, d'après des recherches multipliées & des examens réïtérés, qu'elle eſt ſimple & formée uniquement du périoſte interne. L'uſage de cette membrane eſt d'empêcher les corps étrangers d'entrer dans l'oreille interne, & de modifier l'air extérieur qui vient ébranler la colonne de celui qui eſt répandu dans l'oreille interne, & qui ſe répand dans les différentes parties de cet organe. Ainſi, que la pluſpart des corps en général, le tympan perd de ſon reſſort par la trop grande humidité, qui le relâche ; parvenu à un certain point de relâchement, il peut ne pas recouvrer ſon élaſticité : cette perte de reſſort peut encore être cauſée par la trop grande ſéchereſſe, qui, portée à un haut dégré & continuée long-temps, fera tendre les fibres, leſquelles incapables de prêter ſe rompront. Dans ce cas, comme dans le premier, il n'y aura plus d'entendement, & cet organe ſera perdu, à moins que l'on ne puiſſe y ſubſtituer une membrane artificielle ; ce qui, je crois, réuſſiroit ſi elle étoit adaptée hermétiquement. Cet accident arrive ſouvent par la faute de ceux qui, traitant des chevaux malades, ſuivent la mauvaiſe pratique de leur verſer des médicamens dans les oreilles. Elle annonce un homme totalement dénué de connoiſſances anatomiques ; cependant elle eſt encore fort en uſage. Il n'y a pas même encore long-temps que j'ai vu cette dangereuſe méthode adoptée par deux maréchaux de réputation. Un loueur de caroſſe avoit un cheval attaqué du farcin, pour lequel on lui mit un médicament dans l'oreille, qu'on lia enſuite J'eus la curioſité d'examiner quel avoit été l'effet de ce reméde, dont on vantoit en pareil cas l'efficacité ; on me fit voir pluſieurs chevaux, qu'on prétendoit avoir été guéris par ce moyen ; mais en jettant les yeux ſur l'oreille du malade, je trouvai à ſa baſe un cercle blanc de poil produit par l'effet de la ligature. On me montra un autre cheval que l'on traitoit depuis quelque-temps, mais qui étoit en mauvais état ; je demandai pourquoi ſa guériſon n'étoit pas plus avancée ; on me répondit qu'apparamment le reméde n'avoit pas encore opéré ſon effet, & l'on m'ajoûta qu'on lui en appliqueroit un ſecond. En voici la compoſition : de l'huile d'hypéricum, de l'aſſa-fœtida & du mercure. J'ai vu d'autres gens verſer dans l'oreille du mercure coulant, & d'autres, des huiles chaudes, &c..... Il eſt aiſé de comprendre & de ſentir que tous ces remédes ſont capables de léſer l'organe de l'ouie ſans qu'on puiſſe jamais en rappeller l'uſage. Accident dont j'ai plus d'une fois été témoin.

L'oreille interne conſiſte en une cavité, nommée veſtibule, où ſont renfermées différentes pièces oſſeuſes, & qui forment différens contours : ſon entrée eſt cylindrique & repréſente une caiſſe de tambour : c'eſt à l'extrémité de cette caiſſe, proche le veſtibule, que ſe trouvent placés trois os qui ſont toujours ſéparés ; ils ſont connus ſous les noms de marteau, d'enclume & d'étrier.

Le marteau eſt ſitué à la partie ſupérieure de cette caiſſe, un peu en devant de la tête : on y conſidère une tête qui eſt une de ſes extrémités, un col qui en fait la partie moyenne,

(*a*) M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 494, dit que le tympan eſt une membrane ſéche. Cependant il tombera tout à l'heure en une eſpèce de contradiction, car *pag.* 495, il reconnoît que le feuillet moyen du tympan eſt vaſculeux. Au reſte, nous dirons que cette membrane ne reſſemble point à la peau d'un tambour, qui eſt d'autant plus ſonore qu'elle eſt ſéche. Nous aſſurons qu'elle eſt onctueuſe & graſſe, & qu'elle s'enflamme & brûle à la manière des corps huileux.

&

& le manche qui forme l'autre extrémité. La tête eſt arrondie inférieurement ; c'eſt la portion la plus groſſe ; elle eſt légèrement applatie latéralement : le col eſt ſitué ſupérieurement ; le manche eſt la partie la plus longue & ſe termine en pointe.

L'enclume eſt ſituée un peu au-deſſus du marteau & latéralement. On y remarque un corps & deux branches ; ce qui le peut faire comparer à une dent molaire ; ſon corps eſt allongé ſupérieurement, & repréſente une facette un peu cave pour ſon articulation avec le marteau ; ſes racines ſont en pointes & ſe joignent à l'os pierreux.

L'étrier, ainſi nommé à cauſe de ſa reſſemblance, eſt arrondi dans ſon bord ſupérieur, & plat inférieurement. On apperçoit dans ſa partie ſupérieure une petite facette par laquelle il s'articule avec le corps de l'os pierreux.

De ces trois os, il y en a deux qui ſont mobiles ; ſçavoir, l'enclume & l'étrier.

L'enclume eſt mûe par le moyen de trois muſcles. Le premier a ſon attache fixe à la partie ſupérieure du méat oſſeux, & va ſe terminer au col de l'os : ſon uſage eſt d'ébranler la membrane du tympan. Le ſecond a ſon attache extérieurement à la trompe d'Euſtachi, & va ſe terminer au-deſſous du précédent. Son uſage eſt de tirer le marteau en arrière, & d'augmenter la vibration. Le troiſième muſcle a ſon attache le long de la paroi du canal d'Euſtachi, & va ſe terminer au-deſſus du précédent. Il a à peu près la même fonction que le précédent.

L'étrier eſt élevé par un petit muſcle qui a ſon attache à une petite apophyſe ſituée à la partie ſupérieure de la cuiſſe. Son uſage eſt peu connu.

En général, ces muſcles, dont deux ne ſont preſque pas ſenſibles, ne deviennent pas intéreſſans, quant aux maladies de cette partie auxquelles on ne ſçauroit porter reméde.

La caiſſe eſt cette grande cavité que l'on apperçoit après avoir enlevé l'apophyſe maſtoïde : on y conſidère d'une part un cercle oſſeux, d'où partent pluſieurs rayons oſſeux qui s'étendent en divergeant ; de l'autre, deux ouvertures, dont l'une eſt l'entrée d'un trou tortueux, appellé le limaçon ; & l'autre, l'entrée des canaux demi-circulaires. Sur ce cercle oſſeux eſt une membrane tendue qui répond à tous les rayons oſſeux : par ce ſecond arrangement, l'air interne, ayant frappé cette membrane, ſe répand dans ſes différens rayons, & s'inſinue enſuite dans toutes ces cavités creuſes de la roche. Les vaiſſeaux, qui ſe portent dans l'oreille interne, viennent de la vertébrale ; & les nerfs, de la ſeptième paire.

4.° DES YEUX.

L'œil eſt preſque ſphérique ; il repréſente aſſez bien une boule légèrement applatie ; il eſt convexe en avant, & légèrement plat en arrière. La cavité, dans laquelle il eſt logé, ſe nomme orbite ; elle eſt en partie oſſeuſe & en partie membraneuſe.

Les os, qui concourent à la former, ſont l'os frontal, l'os du grand angle, l'os de la pommette, l'os écailleux, le temporal & le ſphénoïde. La partie poſtérieure eſt une membrane très épaiſſe, compoſée principalement du périoſte qui entoure le dedans de l'orbite. L'autre partie eſt une continuation de la dure-mere, qui ſort du trou optique de l'os ſphénoïde.

L'œil eſt compoſé de tuniques & d'humeurs. Les tuniques ſont diſtinguées en communes & en propres. Je ne parle pas de la conjonctive, qui eſt une expanſion de la peau, non plus que de la terminaiſon des tendons aponévrotiques des muſcles droits & obliques, nommée albuginée. Je dirai ſeulement que les membranes communes aux humeurs ſont de trois ſortes ; ſçavoir, la ſclérotique, la choroïde & la retine ; les propres ſont celles qui renferment chaque humeur particulière.

La ſclérotique eſt cette première membrane qui enveloppe tout l'œil : pour la mieux

faire connoître, on la divise en deux ligamens; l'un antérieur, nommé cornée transparente; & l'autre postérieur, nommé cornée opaque. La cornée transparente est ce que l'on appelle vulgairement la vitre de l'œil; elle est composée de plusieurs tuniques très minces, & qu'on apperçoit assez facilement dans la putréfaction; si l'on veut qu'elles soient encore plus sensibles, on laissera macérer la cornée pendant huit jours dans l'eau, puis on l'en tirera, & on la mettra durant vingt-quatre heures dans le vinaigre; il sera aisé alors d'en séparer les différentes couches qu'un gluten unissoit étroitement. On peut encore s'assurer de l'existence de ces tuniques, dans les accidens qui surviennent à la suite de quelque coup reçu dans cette partie; puisqu'on les apperçoit dilacérées: on en compte alors quelquefois jusqu'à trois; c'est dans ce cas que certains maréchaux disent qu'ils vont faire tomber la peau, ou manger les peaux qui sont sur l'œil. Quoiqu'il en soit, il est très vrai, qu'après la macération de la cornée, j'ai trouvé jusqu'à dix-sept membranes. La plus interne, ou celle qui regarde la chambre antérieure, est beaucoup plus mince, & n'est point susceptible d'un si grand épaississement que les autres, ni d'une si grande opacité; ce qui provient, je crois, d'un mucilage que j'y ai trouvé & qui a empêché l'action des acides. Cette cornée transparente enveloppe à peu près le tiers du globe; le reste a reçu le nom de cornée opaque; elle est blanche, nullement transparente, & beaucoup plus épaisse; elle est percée dans sa partie postérieure, un peu en dedans, c'est-à-dire, du côté de l'os sphénoïde, pour donner passage au nerf optique; elle est composée de même de plusieurs membranes, mais très difficiles à séparer; & plus épaisse dans certains endroits que dans d'autres: outre cela elle est percée de différens petits trous, pour donner passage à une très grande quantité de vaisseaux sanguins & de nerfs qui vont se distribuer dans la choroïde.

La choroïde est la seconde tunique de l'œil; elle est noirâtre, & s'étend presque depuis la partie antérieure de l'œil jusqu'à la partie postérieure. Comme la sclérotique on la divise en deux segmens; un antérieur, nommé uvée ou iris; & un postérieur, appellé choroïde. L'un & l'autre de ces segmens sont bornés par un petit cercle blanchâtre, connu sous le nom de ligament ciliaire, lequel unit la cornée transparente à ces deux segmens. L'uvée est composée principalement de deux plans de fibres: l'extérieur, formé par des fibres circulaires, sert à contracter l'ouverture qu'elles laissent, & qui est appellée pupille: le plan interne est composé de fibres radiées, dont la fonction est de dilater la pupille. Cette membrane est encore parsemée de vaisseaux de tout genre, qui forment différentes couleurs, d'après lesquelles on dit que les yeux sont gris, noirs, *verrons*, &c.

Le segment postérieur [ou la choroïde] est composé de deux membranes: on apperçoit dans la plus extérieure une très grande quantité de vaisseaux sanguins & de nerfs: l'interne est plus mince & d'une couleur plus noire. Entre ces deux membranes se trouve une liqueur noirâtre dont on ne connoît guère l'usage. Si l'on fait macérer ces membranes, elles ne tardent point à tomber en deliquium; ensorte qu'au bout de quelques jours, il est aisé d'appercevoir un bouquet considérable de nerfs qui va se distribuer dans leur substance, & qui, auparavant, n'étoit point visible. Ainsi que la cornée transparente, la choroïde est percée dans sa partie postérieure, pour le passage du nerf optique.

La rétine est une membrane blanche que l'on trouve au-dessous de la précédente; elle s'étend depuis le bord extérieur de l'uvée, vers le ligament ciliaire, jusqu'au fond de l'œil. Quoique la rétine soit plus épaisse & plus solide que la choroïde, ce n'est qu'en maniant le scalpel avec légèreté qu'on vient à bout de la disséquer sans l'entamer; cette membrane est regardée comme une production du nerf optique.

5.° DES HUMEURS DE L'ŒIL.

On diſtingue dans l'œil trois ſortes d'humeurs ; ſçavoir, l'humeur aqueuſe, l'humeur cryſtalline ou le cryſtallin, & l'humeur vitrée.

L'humeur aqueuſe eſt cette eau claire, limpide, qui eſt ſituée derrière la cornée tranſparente, & qui s'étend juſqu'à l'uvée, & depuis l'uvée juſqu'au cryſtallin ; ce qui a donné lieu de dire que l'humeur aqueuſe étoit contenue dans deux chambres ; l'uvée en effet joue au milieu, & ſemble partager cette eau en deux. En conſidérant ces chambres, on voit que l'antérieure, ou tout l'eſpace qui ſe trouve entre la cornée tranſparente & l'iris, eſt plus conſidérable que celui qu'on obſerve entre ce corps flottant & le cryſtallin. Il paroît que cette eau eſt produite par de petits vaiſſeaux réſorbans, contenus dans l'uvée : elle eſt deſtinée non ſeulement à lubrifier cette membrane, de peur que dans ſes mouvemens elle ne ſe dilate ; mais encore à maintenir, dans un état de tenſion, la cornée tranſparente, & à favoriſer le paſſage de la lumière. Lorſque cette humeur vient à ſéjourner dans la chambre antérieure, elle devient blanche & opaque ; c'eſt une maladie de l'œil, qu'il a plu à certaines perſonnes de nommer la *lunatique*, comme ſi la lune avoit quelque influence ſur les corps : mais ſi l'on vouloit bien faire attention que cette maladie arrive plus ſouvent dans les temps humides que dans d'autres, on avoueroit que dans cette conſtitution, les corps en général perdent de leur reſſort, & que par conſéquent on ne doit point être ſurpris que les vaiſſeaux abſorbans de l'œil, perdent auſſi du leur.

Le cryſtallin ou l'humeur cryſtalline eſt un corps d'une forme lenticulaire, d'une groſſeur aſſez conſidérable, ſitué derrière l'humeur aqueuſe, & occupant preſque la partie moyenne du globe de l'œil : il eſt convexe des deux côtés, mais beaucoup plus en arrière qu'en devant, d'une conſiſtance mollaſſe & gélatineuſe extérieurement, dure dans ſon centre ; il eſt compoſé de pluſieurs couches qui ſe diſtinguent ſeulement lorſqu'il eſt devenu opaque, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a une cataracte bien formée : c'eſt dans ce cas que le vulgaire dit que le cheval a un dragon dans l'œil. On peut aiſément diſtinguer les couches du cryſtallin en le faiſant bouillir, ou en le mettant dans les acides. On a donné le nom de capſule à la membrane dans laquelle il eſt renfermé : cette capſule eſt très mince & très tranſparente ; néanmoins elle conſerve beaucoup de roideur, & reſſemble à la pelure ou pellicule extérieure d'un oignon ; en la ployant, elle réſiſte & fait le demi-cercle ; ce qui m'autoriſe à croire qu'elle n'eſt pas une continuation de la membrane vitrée, comme bien des auteurs l'ont avancé.

L'humeur vitrée eſt une liqueur claire, tranſparente, fort peu gélatineuſe, qui occupe les trois quarts du globe de l'œil, depuis le ligament ciliaire juſqu'au fond du nerf optique ; car, à proprement parler, l'humeur cryſtalline eſt entourée dans ſa convexité poſtérieure de cette liqueur.

L'humeur vitrée eſt contenue dans le globe de l'œil par une membrane commune, & par pluſieurs autres qui lui ſont propres. La commune ſert d'enveloppe extérieure, & fait fonction de bourſe ; ſes bords viennent s'adhérer à la capſule du cryſtallin dans ſa face poſtérieure, laquelle eſt plus mince que l'intérieure ; ce qui a fait croire qu'elle étoit formée par celle dont nous parlons. La membrane commune de l'humeur vitrée eſt compoſée de deux lames qu'il n'eſt pas aiſé de ſéparer dans l'état naturel : la plus extérieure eſt plus forte ; l'interne eſt plus mince. L'humeur vitrée eſt encore contenue dans pluſieurs petites cellules très fines, qui communiquent toutes enſemble, &. que l'on penſe être produites par l'expanſion de la ſeconde membrane commune. Ce qui prouve clairement que cette eau eſt contenue dans différentes cellules, c'eſt que ſi les membranes communes ſont

un peu ouvertes, l'on voit ſortir de légères goûtes d'eau; mais ſi l'on donne pluſieurs coups de ciſeaux dans la ſubſtance vitrée, on verra pour lors cette eau ſortir de ces cellules, & s'écouler avec abondance.

6.° DU NEZ.

Nous diviſerons le nez en parties extérieures & en parties intérieures : les extérieures ſe diviſent en cinq; ſçavoir, le chanfrein ou la voûte du nez, les parties latérales, & les narines. Ces cinq, qui ſont les contenantes, ſont formées de parties dures & de parties molles: les dures ſont la portion inférieure des frontaux, les os du nez; mais pluſieurs autres os concourent à la formation de la cavité naſale, ce ſont l'os frontal, l'ethmoïde, le ſphénoïde & tous les os de la face, à l'exception des os ptérygoïdiens. Les parties molles du nez ſont les cartilages que nous avons décrits, *pag. 54*, ſes muſcles & ſes vaiſſeaux. La duplicature de la peau qui eſt entre les parties inférieures des os du nez & les os maxillaires, forme un cul-de-ſac que l'on appelle fauſſe narine.

Le nez interne eſt cette grande cavité formée par le concours des os que nous venons de nommer, & une cloiſon cartilagineuſe dans les jeunes chevaux, & oſſeuſe dans les vieux, à l'exception de la partie inférieure qui ne s'oſſifie jamais. Cette cloiſon eſt attachée d'une part dans la rainure du vomer, & de l'autre, aux os du nez. Sa partie ſupérieure ne tient à rien & laiſſe une communication de l'une de ces cavités, ou de ces narines, dans l'autre. Chaque cavité a différentes cloiſons rangées de manière que l'on peut aiſément la ſéparer en quatre. La première eſt ſituée au-deſſous de la première table oſſeuſe de l'os frontal, dans ſa partie inférieure, & retient le nom de ſinus frontal : ce ſinus, dans ſa partie latérale externe, a une large ouverture qui va verſer l'humeur pituitaire dans le ſinus maxillaire & zygomatique. Ce dernier ſinus forme la ſeconde cavité; c'eſt la plus conſidérable des trois; elle eſt formée par le concours de l'os de la pommette, & d'une partie de l'os maxillaire; elle eſt ſéparée par une cloiſon oſſeuſe très forte qui empêche toute communication avec les autres. La dernière cavité eſt ſituée au-deſſous de la troiſième dent molaire; elle s'ouvre dans le cornet inférieur du nez, dans lequel elle verſe l'humeur ou la ſubſtance purulente qui s'y amaſſe dans la morve.

C'eſt à raiſon de cette ſtructure que, dans mon guide du maréchal, j'ai propoſé le trépan en trois différens endroits; opération indiſpenſable, lorſqu'il y a collection de pus dans ces parties; on établit, par ce moyen, une communication entre ces cavités & le ſinus ſphénoïdal, & l'on donne de l'écoulement à la matière. J'ai dit qu'il falloit appliquer le trépan en pluſieurs endroits; une ſeule couronne ſur l'os frontal ſuffira, il eſt vrai, pour que l'injection ſorte par les narines, à moins que le cheval ne l'avale, comme cela peut fort bien arriver; mais il eſt néceſſaire de les multiplier pour déterger la cavité ou ſinus, ſitué au-deſſus de la troiſième dent molaire.

La quatrième cavité eſt plus ſpacieuſe; elle eſt bornée d'un côté par la cloiſon; de l'autre, par les os du nez, & par une partie des os maxillaires. On y conſidère deux cornets d'une figure approchant de celle d'une navette, mais plus allongée; un ſupérieur & un inférieur. Le premier eſt plus étendu & eſt formé par la réunion de l'os ethmoïde, & de cette duplicature mince qui appartient aux os du nez : ce cornet [ou cette duplicature] eſt ſéparé en deux foſſes, par une cloiſon très mince, dont la ſupérieure, avec celle de l'os ethmoïde, forme une cavité qui n'a qu'une ouverture qui regarde les ſinus maxillaires. L'autre foſſe, qui fait la partie inférieure de ce cornet, contient différens replis oſſeux & très minces; elle n'a de même qu'une ouverture ſituée en deſſous du cornet, & dont l'entrée de la dernière duplicature regarde les os maxillaires.

Le

Le cornet inférieur eſt ſitué au-deſſous de celui-ci ; il eſt appliqué ſur les os maxillaires & ſert de paroi au ſinus maxillaire de la troiſième dent molaire ; ce cornet eſt très tortueux & fort replié ſur lui-même : ainſi que le ſupérieur, il eſt ſéparé par une légère cloiſon oſſeuſe, dont la partie ſupérieure forme une cavité aſſez grande qui a une ſeule ouverture laquelle va s'ouvrir dans le ſinus de la troiſième dent molaire ; la partie inférieure, dont la cavité eſt moins grande, a ſon ouverture entre lui & le cornet ſupérieur du nez.

Ces cornets doivent être regardés comme autant de ſinus & de cul-de-ſac. Leur ſtructure démontre combien il eſt difficile de traiter la morve, lorſqu'elle occupe ces différentes cavités. Quoique perſonne n'ait encore bien connu ni bien décrit cette ſtructure, on a vu cependant nombre de gens s'imaginer avoir un ſecret pour la morve, qu'ils ont regardée ſans doute moins comme un vice local, que comme un vice des humeurs *(a)* : je veux bien accorder pour un moment que cette maladie dépende d'un vice répandu dans le ſang ; mais après avoir employé tous les remédes capables de le purifier, & en être venu à bout, aura-t-on fait évacuer le pus qui remplit ces cul-de-ſacs, ces ſinus qui n'ont point d'iſſue ? Je ſçais qu'il eſt rare de guérir la morve invétérée, mais on réuſſit quelquefois : aux ſuccès heureux qu'a eus mon pere, je puis ajoûter les miens. Ils doivent inſpirer de la confiance. Que riſque-t-on de faire des eſſais en ce genre, puiſque perſonne ne veut garder un cheval attaqué de cette maladie, & qu'on ne peut le vendre ? Au ſurplus je ſuppoſe que la morve invétérée ne ſoit pas curable ; on conviendra au moins qu'elle l'eſt dans ſon commencement. Pour la bien traiter, il faut connoître parfaitement la tête du cheval, ſes humeurs, & les glandes qui ſe gonflent ſous la ganache. J'ai préſenté au gouvernement différens mémoires, dans leſquels j'entrois, au ſujet de cette maladie, dans des détails capables d'éclairer & d'inſtruire tous ceux qui nourriſſent des chevaux ; de lever beaucoup de difficultés ſur le prognoſtic qu'on doit porter dans ces cas ; & d'apprendre la conduite qu'il faut tenir, lorſqu'on ſoupçonne que le mal commence, ou lorſqu'on n'en ſçauroit douter. Ils n'ont pas été rendus publics ; s'ils l'avoient été, on auroit certainement moins tué de chevaux qui deviennent ſi rares aujourd'hui.

Tous ces cornets ſont tapiſſés dans toutes leurs faces, ainſi que les ſinus, d'une membrane très fine, nommée pituitaire ; elle eſt compoſée d'un tiſſu de vaiſſeaux ſanguins, de nerfs, & de vaiſſeaux blancs excréteurs qui viennent d'une grande quantité de glandes répandues dans ſa ſubſtance. Cette membrane n'eſt pas la même par-tout ; le long de la cloiſon elle eſt très épaiſſe, & remplie d'une très grande quantité de veines qui ſont autant de ſinus, principalement vers le haut de la cloiſon, & vers la partie ſupérieure des cornets inférieurs du nez ; ſur la ſuperficie des cornets & principalement ſur celle des ſupérieurs, elle eſt mince & parſemée d'un plus grand nombre d'artères que de veines ; dans l'intérieur des cornets elle eſt plus mince & plus dénuée de vaiſſeaux ſanguins, mais en revanche elle eſt pourvue de beaucoup de vaiſſeaux blancs.

(*a*) C'eſt ce que dit M. Bourgelat dans ſes *Elémens d'hippiatrique*, pag. 280, tom. III. *On ne doit en chercher la ſource que dans la dyſcraſe ou dans la corruption des humeurs.* Mais, ſi la morve eſt dans la maſſe du ſang, pourquoi voit-on tous les jours les chevaux, qui en ſont atteints, avoir les viſcères très ſains, ainſi que toute l'habitude du corps ſur laquelle on ne remarque aucun bouton ? Pourquoi voit-on des chevaux vivre avec cette maladie vingt ans & plus ? J'ai fait tuer par ordre de M. le Lieutenant de Police huit chevaux morveux appartenant à la princeſſe d'Anhalt : quoiqu'ils fuſſent malades depuis onze ans & plus, ils étoient très gras, buvoient & mangeoient bien, n'avoient pas un bouton ſur le corps, & en les ouvrant je trouvai que les viſcères étoient très ſains. Si M. Bourgelat eût voulu chercher dans les cadavres la cauſe de cette maladie, ou ſes effets, il ſe ſeroit aſſuré que la morve dans le cheval n'eſt autre choſe que l'ozène dans l'homme ; mais il ne ſçauroit ignorer qu'on voit des gens punais vivre long-temps avec cette maladie. J'ai, moi-même, panſé à l'armée un carabinier qui avoit reçu un coup de feu au-deſſous de l'orbite ; la bale avoit fracaſſé les os du nez & les parties contenantes ; il fut parfaitement guéri, mais il eſt reſté punais : il n'y a pas deux ans que je l'ai vu jouiſſant de la meilleure ſanté, ſans qu'il lui ſoit ſurvenu une ſeule puſtule ſur le corps.

Quoiqu'il en ſoit, je dis, que ſi M. Bourgelat eût voulu faire attention à la ſtructure de la tête, il auroit parlé différemment, & auroit ſuivi le ſentiment de mon pere, que l'académie elle-même reconnoît comme démontré ; bien que M. Bourgelat eſſaie de perſuader le contraire, en diſant [*Elém. d'hippiat. pag.* 504.] que l'academie n'a cherché qu'à applaudir au zèle de mon pere.

La partie de la membrane, qui tapiſſe les ſinus, eſt encore plus mince ; on y voit quelquefois de fortes branches d'artères, mais en petit nombre ; le reſte de ſes vaiſſeaux ſont blancs.

Cette membrane eſt humectée par une liqueur un peu mucilagineuſe que produiſent les glandes dont elle eſt parſemée. Les nerfs, qui s'y diſtribuent, ſont en grand nombre, & viennent des olfactifs. Ils ſont l'organe de l'odorat. La partie inférieure de ces cavités ſéparées par la cloiſon, forme deux ouvertures, nommées foſſes naſales, qui vont répondre à l'arrière-bouche.

Chaque cornet, dans ſa partie inférieure, eſt terminé par une duplicature de peau très épaiſſe qui vient aboutir à l'ouverture des narines. Le cornet inférieur de ce même bout eſt terminé par un cartilage en forme d'S romaine qui vient finir à l'ouverture de la narine; c'eſt derrière cette duplicature que paſſe le conduit membraneux lacrymal, qui va ſe rendre par une petite ouverture de peau au bord inférieur de cette narine. La découverte de ce canal, qui avoit échappé à tous les hippotomiſtes, eſt des plus eſſentielles; ſon engorgement eſt ſouvent une des cauſes de la morve, & un des ſes ſymptomes.

7.° DE LA BOUCHE.

On comprend ſous le nom de bouche tout l'eſpace qui ſe trouve depuis le bord antérieur des lèvres jusqu'à la première vertèbre du col. On le diviſe en avant-bouche, ou bouche proprement dite, & en arrière-bouche. L'avant-bouche eſt diſtingué en parties contenantes & en parties contenues. Les parties contenantes ſont oſſeuſes & charnues. Les oſſeuſes ſont principalement la mâchoire inférieure ornée de toutes ſes dents, la voûte du palais, les os maxillaires : les charnues ſont les muſcles de ces différentes parties, & la peau qui les enveloppe. Quoiqu'à proprement parler, la langue ſoit la ſeule partie renfermée dans la bouche; on met néanmoins de ce nombre les lèvres, les gencives, les barres, le palais & les dents.

Les lèvres ſont ces duplicatures de peau qui ſe préſentent en avant de la bouche; l'une eſt ſupérieure, & l'autre inférieure : leur réunion ſe nomme commiſſures. Le bord de chaque lèvre eſt tranchant, chargé extérieurement de poils forts longs dans certains chevaux. A ce même bord, intérieurement, ſe voit une petite ligne jaunâtre chargée de petits points épars çà & là, ſemblables à ceux du bord des paupières : c'eſt en cet endroit que ſe fait en partie l'adhérence du muſcle orbiculaire des lèvres. La peau, intérieurement, eſt mince, liſſe & polie ; en s'approchant des dents, elle devient lâche, & le devient encore davantage à meſure qu'elle ſe porte vers la commiſſure des lèvres.

Les gencives, tant en dedans qu'en dehors, ne ſont que la duplicature de la peau.

Les barres ne ſont autre choſe que la peau qui tapiſſe la mâchoire inférieure entre le crochet & la première dent molaire, ou entre la dent du coin dans les jumens & la première molaire. Cette peau forme plus ou moins de plis dans la vieilleſſe. En général, on dit qu'un cheval a les barres épaiſſes, charnues ou tranchantes ; épaiſſes, lorſque la mâchoire eſt arrondie en cet endroit ; charnues, ce qui provient ou de ſes plis ou d'une induration occaſionnée par le mors : cet accident ôte la ſenſibilité au cheval, qui n'obéit qu'à raiſon de cette ſenſibilité excitée par la preſſion du mors ſur cette partie : on appelle barres tranchantes, celles dont les os ſont ſaillans ; ce qui ſe rencontre plus communément dans les jumens que dans les chevaux. Les barres tranchantes ſont ſujettes à être offenſées ; à la ſuite de cette léſion, il ſurvient même ſouvent carie, laquelle on ne ſçauroit guérir qu'en ruginant l'os & en le faiſant exfolier.

Le palais eſt cette peau ſillonnée qui s'étend depuis le voile palatin, & depuis les os

palatins eux-mêmes, jusqu'aux gencives de la mâchoire inférieure. Cette partie, en cet endroit, est moins sillonnée, mais élevée dans les poulains en espèce de dos-d'âne; c'est ce que l'on appelle le lampas ou fève, c'est ce que nombre d'auteurs ont regardé comme une *(a)* maladie & comme le sujet du dégoût, principalement pour le manger, comme si l'on trouvoit ici des houppes & des papilles nerveuses: leur opinion est fondée sur ce que le lampas déborde les dents; mais il ne déborde ainsi que dans les jeunes chevaux, ou pour mieux dire, dans les poulains, & jamais dans les vieux chevaux. Sur quoi donc est autorisée l'opération qu'on a conseillé dans ce cas; l'ignorance seule a pu l'imaginer; elle seule peut encore recommander la pratique de porter le feu sur une partie, qui brûlée de la sorte, n'ôte certainement pas à l'animal le dégoût qu'on lui suppose; mais lui cause un mal réel, pour le guérir d'une maladie imaginaire.

La langue est cette masse charnue enveloppée de peau dont la figure ressemble assez bien à une forme de cordonnier: elle tient d'une part, par ses muscles, à l'os hyoïde, de l'autre elle est vacillante, applatie & arrondie. Sa base est quarrée: sa face antérieure ou supérieure est arrondie en dedans, de devant en arrière: ses faces latérales sont plates. Inférieurement elle tient à l'os hyoïde par ses muscles, & par la peau. La partie antérieure de la langue est attachée par cette peau qui se prolonge en forme de mammelons désignés sous le nom de barbillons ou barbes *(b)*, lesquels sont plus apparens dans certains chevaux que dans d'autres. La langue est recouverte par trois peaux.

La première est très mince & parsemée d'une très grande quantité de petites éminences; c'est la continuation de celle qui revêt intérieurement les muscles buccinateurs, les gencives, &c.

La seconde, nommée membrane réticulaire, est percée d'une infinité de petits trous dans lesquels s'insinuent les papilles de la langue.

La troisième, nommée papillaire, est parsemée d'une très grande quantité de mammelons ou houpes nerveuses qui passent à travers la réticulaire. Cette troisième membrane, qui donne la forme aux deux autres, s'insinue & se perd dans le corps de la langue dont elle est émanée: ses mammelons sont plus sensibles dans la partie supérieure de la langue qu'à ses faces latérales, mais la partie inférieure en est dénuée.

Le corps de la langue est un corps de fibres charnues qui sont le résultat de tous les muscles par lesquels elle est mûe, & qui forment un réseau en tous sens. L'usage de la langue est de diriger les alimens dans le pharynx.

L'arrière-bouche est cette cavité qui contient la partie supérieure du larynx & du pharynx: elle est séparée de l'avant-bouche, par une cloison aponévrotique, nommée voile du palais, lequel s'étend du bord supérieur des os palatins jusqu'à la base de la langue où il se confond avec les fibres charnues du pharynx. Cette cloison est échancrée dans sa partie inférieure, pour faciliter le mouvement de l'épiglotte de devant en arrière, dans les différens temps de respiration; car, quoique par l'arrangement de ces parties l'épiglotte monte pour l'ordinaire derrière le voile palatin, & oblige l'air de passer des poumons dans le canal

---

(a) On sera surpris que M. Bourgelat lui-même soit de ce sentiment: voici comme il s'exprime dans ses *Elém d'hipp. tom. III, pag.* 309, & dans les *Elém. de l'art vétér. conform. exter. du cheval, pag.* 45. „ Dans de jeunes chevaux [la membrane du palais] se prolonge contre nature, & de manière à anticiper sur les pinces; cette maladie est même fréquente, on la nomme la fève ou lampas; „ elle n'arrive qu'en conséquence du relâchement du tissu, continuellement abreuvé par la mucosité filtrée & séparée dans la membrane pituitaire, & qui se répand sur celle du palais par les ouvertures que lui présentent les fentes incisives. „ Cette élévation du palais est constante chez tous les jeunes chevaux; ce n'est point une maladie: on peut aisément s'assurer de ce que j'avance contre l'opinion erronée de presque tous les auteurs d'hippiatrique: un sentiment faux, quoiqu'adopté par tous ceux qui ont écrit sur la vétérinaire doit être rejetté, dès que l'observation le détruit; l'explication physiologique ne doit pas tenir davantage.

(b) M. Bourgelat adopte encore une erreur qui se trouve dans Markam, Solleysel & autres, lorsqu'il dit, *Elém. de l'art vétér. pag.* 44, *de la conformation externe du cheval*, que les *Barbillons* font que les chevaux boivent difficilement; cela seroit vrai s'ils lappoient comme les chiens: mais M. Bourgelat convient lui-même qu'ils hument: comment la langue seroit-elle gênée alors, puisqu'elle a peu d'action dans ce moment.

nasal ; il peut se faire que l'épiglotte, se porte en avant, & oblige l'air de sortir par la bouche ; ce qui aura lieu lorsque le voile du palais viendra à s'élever, tandis que le pharynx se contractera. Ce fait est prouvé par ce qui arrive dans la phthisie (*b*) : les chevaux, en toussant, jettent de la matière par la bouche. Or, si une humeur aussi grossière & aussi épaisse sort par cette voie, à plus forte raison, l'air, qui est le corps le plus fluide que nous connoissions, doit-il donc y passer. Tout le monde sçait qu'on est quelquefois obligé d'abattre un cheval, lorsqu'on veut le couper, par exemple : mais avant que de le faire, on lui met le torche-nez, ou la moraille qui lui bouche une narine ; si la narine ouverte de l'animal abattu porte à terre de manière que l'entrée de l'air soit interceptée, on le voit alors ouvrir la bouche pour respirer. J'ai même remarqué que dans le mouvement de déglutition, toutes les fois que le cheval n'avoit rien dans la bouche, il respiroit plus par cette partie que par les narines. La respiration se fait par la bouche toutes les fois qu'il y a embarras dans les narines, dans les cas de polype ou d'inflammation de la cloison & des cornets ; toutes les fois qu'il y a des expectorations forcées & inattendues, comme lorsque quelque chose sera entrée dans la trachée-artère, ou aura simplement touché la glotte ou les bords internes de l'épiglotte ; toutes les fois enfin qu'il y aura suppuration aux poumons, &c.

Le larynx, comme nous l'avons déjà dit, est cette ouverture cartilagineuse composée des cinq cartilages thyroïde, cricoïde, aryténoïdes & épiglotte, tous revêtus en dedans d'une membrane veloutée, mammelonnée & très nerveuse, laquelle paroît être la même que celle qui tapisse la trachée-artère & ses bronches.

Le pharynx est ce sac charnu formé par le voile palatin, & qui s'étend depuis le corps de l'os sphénoïde, & descend latéralement pour se terminer d'une part aux petites branches de l'os hyoïde, & de l'autre, pour concourir à former l'œsophage. Ce muscle, dans le mouvement de déglutition, se contracte plus ou moins, en élevant le voile palatin, de sorte qu'on peut regarder le pharynx & le voile palatin comme une flute traversière, dont l'embouchure est cette déchirure que l'on voit en avant.

8.° DE LA PEAU.

Le cheval est revêtu généralement de deux membranes appellées tégumens : ce sont la peau & la membrane adipeuse ou graisseuse.

La peau est un composé de fibres cellulaires qui en font la base, de vasculaires & de nerveuses ; il s'en trouve même de tendineuses & de membraneuses, dans certains endroits. Ces fibres sont étroitement liées & unies ensemble ; ce qui leur donne une consistance ferme & dure. Il est aisé d'observer la composition de la peau dans le cuir corroyé ; & beaucoup mieux dans celui qui, après avoir été corroyé, est resté long-temps en macération, puis a été exposé aux injures de l'air. C'est à cette union si serrée de ses fibres, que la peau doit son élasticité. Elle est plus épaisse dans certains endroits que dans d'autres ; elle est très épaisse au toupet, au-dessous de la crinière, à la queue, au genou, à la pointe du jarret, aux environs du fanon, &c. elle l'est moins au dos, aux fesses, sur les côtes, les épaules, & aux avant-bras ; elle l'est moins encore au plat des cuisses, aux mammelles, & au fourreau : elle devient très fine aux lèvres, intérieurement ; aux yeux, aux oreilles, à l'anus ; au vagin dans les jumens. La peau est percée non seulement dans les parties que nous venons de nommer, mais même dans toute son étendue, de petits trous où vont aboutir les vaisseaux lactifères. Denuée de poils, elle est grisâtre ; elle est

(*a*) On présenta l'année dernière à l'académie de chirurgie un mémoire dans lequel on n'admettoit point cette respiration. J'en ai démontré devant elle la réalité d'une manière victorieuse.

rouge

rouge à la bouche, &c. elle jouit d'une grande ſenſibilité, à raiſon du nombre conſidérable de nerfs qui viennent s'y terminer; mais elle n'eſt point la même par-tout. Les endroits, où elle eſt plus mince, ſont les plus ſenſibles. La peau eſt encore percée de pluſieurs petits trous, pour le paſſage des poils & des crins, & pour celui de la matière de la tranſpiration; elle ſert encore pour ainſi dire de doigts à l'animal, en certains endroits, avec leſquels il chaſſe les mouches qui viennent la piquer. Les mouvemens de la peau ſe font particulièrement ſur les côtes de devant en arrière; deſſus les épaules, bras & avant-bras, de haut en bas; & dans des ſens différens ſur la face, aux lèvres, au nez, aux paupières, à l'anus, au vagin, &c.

La peau, dans toute ſon étendue, eſt recouverte d'une pellicule que l'on nomme épiderme. Cette ſurpeau [*ou* épiderme] eſt blanchâtre ou d'un blanc ſale; très mince dans certains endroits, & plus épaiſſe dans tous ceux où la peau l'eſt elle-même. L'épiderme n'eſt autre choſe qu'une expanſion des vaiſſeaux de la tranſpiration: il n'eſt pas bien ſenſible dans l'animal vivant; mais on le diſtingue clairement dans les légères brûlures, ou après la macération: on le voit encore tous les jours s'enlever de deſſus la peau, lorſqu'on y a appliqué des ſubſtances graſſes & huileuſes; méthode mauvaiſe qui, malheureuſement, eſt encore aujourd'hui ſuivie par bien des maréchaux, leſquels ignorent ſans doute que les corps gras en général bouchent les pores de la tranſpiration, que les excrétions ne ſe faiſant pas, la jambe ou la partie malade doit augmenter de volume pluſtôt que diminuer. La ſurpeau eſt inſenſible; elle paroît être une ſubſtance huileuſe, produite par les différentes humeurs de la tranſpiration, laquelle tombe à fur & meſure. En la conſidérant de près, on la voit percée d'une très grande quantité de trous par où paſſent les poils. L'uſage de l'épiderme eſt premièrement de préſerver le derme ou la peau des impreſſions déſagréables qu'elle éprouve, lorſque cet épiderme a été enlevé; & par conſéquent de modifier le ſens du toucher.

La membrane adipeuſe n'eſt autre choſe que le tiſſu cellulaire dont on a parlé ailleurs; & qui, par les différens entrelacemens des fibres, plus ou moins courtes, forment des cellules dans leſquelles vient s'épancher la graiſſe.

9.° DES POILS.

Le cheval eſt revêtu de poils par tout ſon corps, à l'exception du fourreau, des mammelles, du raphé, de l'anus, &c. Ces poils ſont cylindriques, implantés dans le corps de la peau. Si on les conſidère à leurs racines on les trouve creux & remplis d'une humeur griſâtre; en les arrachant, on remarque, à l'extrémité, un petit arrondiſſement que l'on appelle bulbe. A raiſon de leur ſenſibilité, en les arrachant, on a prétendu que c'étoit une production des nerfs.

Ces poils ſont plus ou moins longs, plus ou moins volumineux, plus ou moins ſerrés: ils retiennent en conſéquence différens noms; ils ſe nomment crins, au toupet, à la crinière, le long de l'encolure, à la queue; cils, aux yeux; barbe, au menton, & poil proprement dit, par-tout ailleurs, tant au corps qu'aux jambes. Ceux de la queue ſont pour l'ordinaire les plus épais & les plus longs; on voit des chevaux chez leſquels ils touchent la terre. Ceux de la crinière ſont quelquefois ſi longs qu'ils ſe mêlent au point qu'il eſt très difficile de les démêler; ce que les bonnes gens attribuent à un eſprit qu'ils appel-

(*a*) Pourquoi accorder gratuitement des ſourcils au cheval, comme le fait M. Bourgelat, *Elém. de l'art vétér. pag.* 13, de ſon extérieur du cheval, où il dit que leur longueur ne diffère en rien de ceux qui conſtituent la robe du cheval? cependant, *pag.* 14, il dit que les poils des ſourcils ſont confondus avec la peau; en cela il ſe contredit, bien qu'il ait raiſon. Que devient après cela la propriété que l'on attribue à ces ſourcils chimériques, d'arrêter les corps qui pourroient bleſſer la cornée tranſparente?

lent follet. Les ſourcils ſont cinq longs poils, de la nature des crins, ſitués au-deſſus des yeux, & au-deſſous du grand angle de l'œil, mais ils ne s'étendent pas le long de la paupière ſupérieure ; ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que leur nombre ne va guère au-delà de ſept.

10.° DES SABOTS.

Voyez la deſcription du pied du cheval.

Les châtaignes ſont des portions de corne ſituées en dedans de l'avant-bras, & en dedans du canon de derrière. Cette eſpèce de corne eſt d'une ſubſtance différente de celle des ſabots; elle eſt plus compacte & plus mollaſſe. C'eſt à cette partie que vont ſe terminer pluſieurs bandes aponévrotiques & cellulaires ; car en enlevant la peau dans cet endroit, on remarque un tiſſu conſidérable de ces parties qui, quand on les tire, entraînent avec elles l'enveloppe membraneuſe cutanée & cellulaire.

Ce que nous venons de dire des châtaignes convient à la portion de corne du fanon.

Fin de la première Partie.

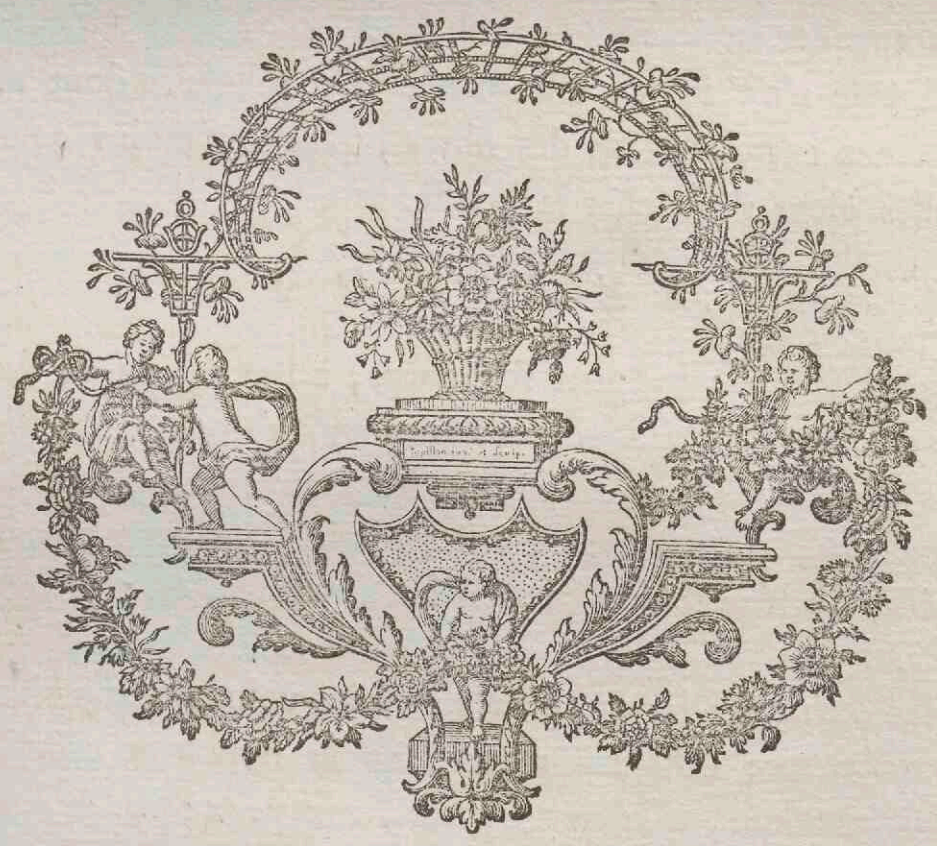

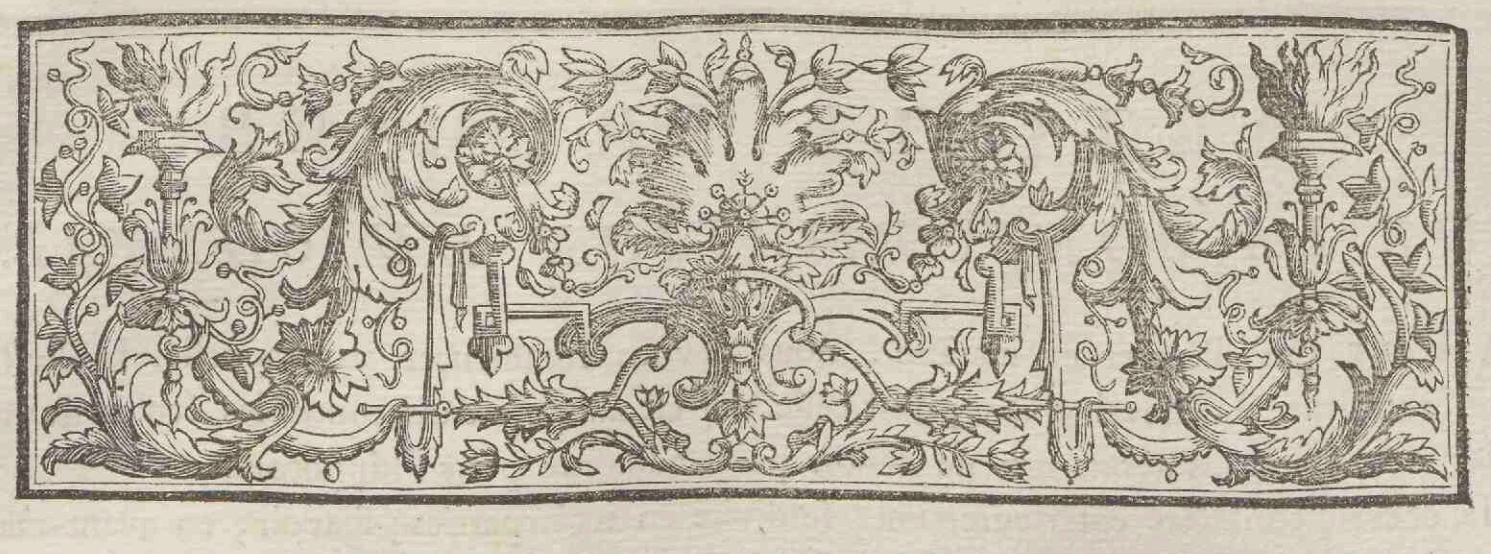

COURS D'HIPPIATRIQUE.

SECONDE PARTIE.

HYGIÈNE.

UN médecin qui vivoit au commencement de ce ſiècle, en écrivant de l'hygiène, ſe plaignoit de la diſette d'ouvrages ſur cet objet. Elle vient, ſelon lui, de ce que les médecins les plus célébres s'occupent plus du ſoin de guérir les maladies, que de conſerver la ſanté; & de ce qu'ils ont mieux aimé enſeigner à leurs diſciples ou à leurs lecteurs la thérapeutique, laquelle mène à la fortune, que d'inſtruire ſur l'hygiène qui ne rapporte que peu ou point de profit. Les bons livres, ſur cette partie de la médecine, ſont encore rares aujourd'hui. Ce n'eſt peut-être point pour la raiſon que nous venons de rapporter; mais parce que les médecins ont obſervé que leurs conſeils ne ſont jamais ſuivis, tant qu'on jouit de la ſanté; on oublie aiſément alors, qu'elle eſt fragile; & la privation des plaiſirs ou des goûts eſt, pour la pluſpart des hommes, un eſclavage auxquels ils ne veulent point ſe ſoumettre. Celui qui ſe porte bien penſe à peine qu'il peut devenir malade. Qu'on ne ſoit donc point ſurpris que l'hygiène, dont le but eſt de veiller ſur la ſanté, & de l'entretenir parfaite en preſcrivant un régime de vivre convenable, ſoit la partie de la médecine la moins étendue; puiſque les hommes ont, pour ainſi dire, forcé les médecins à l'abandonner, pour ne ſonger qu'aux moyens de leur donner du ſoulagement dans leurs maux.

Le médecin vétérinaire a d'autres obſtacles à vaincre, non pas de la part des animaux qu'il traite, mais de la part de ceux auxquels ils appartiennent. Il eſt donc également forcé d'être court ſur l'hygiène; mais il ne ſçauroit ſe diſpenſer d'entrer dans quelques détails généraux.

Ainſi on traitera dans cette partie 1.° de la conformation du cheval.

2.° De ſa nouriture.

3.° Du ſoin qu'on doit en avoir.

4.° De ſes exercices.

ARTICLE PREMIER.

DE LA CONFORMATION DU CHEVAL.

AVANT que d'entrer en matière, nous devons commencer par rappeller la division extérieure du cheval vivant; c'eſt celle qui eſt adoptée dans toutes les écoles de cavalerie; mais que nous avons cru ne devoir point admettre pour l'hippotomie.

Le cheval, conſidéré extérieurement, ſe diviſe en trois parties; ſçavoir, en avant-main, en corps, & en arrière-main.

L'avant-main renferme la tête, le col, le devant du poitrail, le garot & les jambes de devant.

Le corps comprend le dos, les reins, le deſſous du poitrail, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération.

L'arrière-main comprend la croupe, la queue, le fondement, la nature dans la jument, les hanches, les feſſes, & les jambes de derrière.

La tête comprend la nuque, le toupet, les oreilles, la face dans laquelle on trouve le front, les ſalières, les ſourcils, les paupières, les cils, le grand angle, le petit angle, les yeux, les onglets, le nez, le chanfrein, les nazeaux, la bouche, la lèvre ſupérieure, la lèvre inférieure, la commiſſure de la bouche, le menton, les barbes, les joues, la ganache, l'auge & les avives.

Le col comprend le col proprement dit, le goſier, l'encolure & la crinière.

Le devant du poitrail comprend l'os de la poitrine, la foſſette, & les aiſſelles.

Le garot eſt formé d'une ſeule partie.

Les jambes de devant ſont compoſées de l'épaule; de la pointe de l'épaule; du bras; de l'avant-bras; des ars; du coude; de la châtaigne; du nerf; du boulet; du fanon; du paturon; de la couronne; du ſabot, compoſé de la muraille & de la ſole: la muraille ſe diviſe en muraille de la pince, muraille des quartiers, & muraille des talons; la ſole comprend la ſole de la pince, la ſole des quartiers, la ſole des talons & de la fourchette.

Le corps comprend le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, le fourreau, les mammelles, la verge, les bourſes dans les chevaux; & dans les jumens, les mammelles qui ſont au nombre de deux, ainſi que dans les chevaux.

L'arrière-main comprend la croupe, la queue, le fondement, la nature dans les jumens, les hanches, les feſſes, la pointe de la feſſe.

La cuiſſe comprend le plat du dehors, le plat du dedans, l'aîne, le graſſet, la jambe proprement dite, le jarret, dans lequel eſt compris le pli du jarret, & la pointe du jarret; le canon, le nerf & le reſte comme à la jambe devant.

On doit entendre par CONFORMATION EXTÉRIEURE, la forme, la figure, l'enſemble des différentes parties qui compoſent l'animal. Juſque ici on n'a pu donner aucune règle ſûre pour ſtatuer ſi un cheval eſt conſtruit parfaitement, tant pour l'apparence que pour la bonté. On eſt ſouvent trompé par la plus belle apparence. Combien de fois a-t-on préféré un laid cheval à celui dont la forme étoit régulière & brillante. En effet, les meilleurs chevaux de ſelle, anglois ſur-tout, qu'on nomme de race, ont une tête décharnée, un col maigre, allongé; ils ſont efflanqués, & ont les feſſes peu charnues.

charnues. Peut-on donc conclure, avec M. Bourgelat, qu'il faudra établir des proportions géométrales, & s'en tenir à ces proportions. Pour moi, il me semble que les plus exactes seroient celles qu'on prendroit d'après les meilleurs chevaux ; la beauté ne devant être regardée ici que comme accessoire. Je conviendrai volontiers qu'un certain nombre de chevaux pourra avoir les mesures fixées par M. Bourgelat, & former un quarré parfait, pris du garrot en bas, & de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse ; c'est-à-dire, dans lesquels la ligne à plomb du garrot sur le terrein horizontal sera égale & perpendiculaire à celle qui seroit tirée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse. Mais ces proportions ne peuvent avoir lieu à l'égard de toutes sortes de chevaux. J'en appelle au témoignage de tout le monde : un cheval de carosse doit-il être construit comme un cheval de selle, celui-ci comme un cheval de bât, & ce dernier comme un limonier ? Il n'est pas nécessaire d'insister sur la différence qui doit se trouver entre ces chevaux, un systême qui vient renverser les idées reçues & adoptées d'après l'expérience & l'usage, peut-il se soûtenir ? Le cheval que M. Bourgelat donne pour modèle, & qu'il a fait graver dans ses élémens de l'art vétérinaire, n'est pas dans son aplomb ; il est aisé de démontrer que placé de la sorte, il ne pourroit exécuter les mouvemens propres aux différentes allures : il a d'ailleurs donné à la tête une position perpendiculaire que tout anatomiste sçait être contre nature, & par conséquent impossible ; puisqu'il faudroit que les condyles de l'occipital sortîssent presqu'entièrement des cavités de la première vertèbre.

Je vais marquer en général la différence qu'il doit y avoir entre le cheval de carosse & celui de selle ; c'est-à-dire, entre celui qui porte & celui qui tire ; ce qui servira de règle pour le limonier & le cheval de bât. Les proportions, que nous donnerons de ces deux premiers animaux, seront prises de leurs usages, & de leurs mouvemens. En détaillant ensuite chaque partie, je traiterai des différences qui doivent se trouver entre les espèces de chevaux dont nous venons de parler.

Afin de procéder avec ordre, je considérerai le cheval en action sous deux points de vue 1.° dans la totalité & dans la généralité de ses mouvemens ; 2.° relativement aux mouvemens de jambes, l'animal étant vû de profil. Dans le premier point de vue, je regarde le corps du cheval comme une masse quarrée, posée sur quatre colonnes dont le centre de gravité se trouve entre la neuvième & la dixième vertèbre du dos ; centre avec lequel doit se rencontrer celui de l'homme, & que celui-ci ne doit jamais perdre, afin que tous ses mouvemens concourent avec ceux du cheval. Dans le second point de vue, je considère cette même masse vue de profil avec ses deux colonnes, comme un rectangle plus ou moins long, qui ne doit pas être le même dans un cheval de selle que dans un cheval de carosse, puisque leurs mouvemens sont différens.

PARAGRAPHE PREMIER.

DU CHEVAL CONSIDÉRÉ DANS LA TOTALITÉ ET *DANS LA GÉNÉRALITÉ DE SES MOUVEMENS.*

Les allures naturelles de tous les chevaux sont le pas, le trot & le galop ; mais tous n'exécutent pas ces mouvemens avec la même facilité : tous ne se servent pas également de ces allures. Que dans un haras on observe des poulains & principalement des poulinières qui ne soient pas pleines, l'on verra, en les examinant en différens temps, qu'il y en a qui trottent pour l'ordinaire, d'autres qui galoppent, & d'autres enfin qui vont le

pas : je dis, *pour l'ordinaire*, parce que telle qui va le pas, galoppe quelquefois ; mais ce galop ne sera pas soûtenu, parce que de ces allures naturelles, il y en a une qui est particulière à l'animal. Faites sortir de chez un marchand deux chevaux neufs de même taille ; s'ils vont au trot, l'un trottera d'un trot plus allongé que l'autre, mais en revanche celui dont le trot sera moins allongé, galoppera avec plus d'aisance : on voit même souvent que pour exécuter ce qu'on lui demande, il prend le temps de galop après avoir été au trot. La gaieté occasionne ces différens mouvemens, mais quiconque a de la pratique & est anatomiste, en appercevra d'abord la raison ; elle est bien simple. Un cheval qui aura l'encolure épaisse, la tête grosse, les épaules chargées, ne galoppera pas avec la même aisance, que celui, dont l'encolure sera déliée, les épaules allégées ; cette masse, ou l'avant-main, sera plus plus aisée à s'enlever dans ce dernier ; car, comme je l'ai fait voir dans la myologie, ce sont les muscles du dos, qui sont les principaux moteurs dans ce mouvement ; mais le premier trottera avec plus de facilité, vu que dans le trot les muscles extenseurs & fléchisseurs des jambes de devant, entrent tous en contraction ; ce qui n'arrive point dans le temps du galop. Mettez un cheval au galop, & un autre au trot ; vous verrez que le premier ne plie presque point ses articulations depuis le genou jusqu'enbas, ce qui demande une contraction de la pluspart des muscles qui forment l'avant-bras ; & que l'autre au contraire, forme presque le demi cercle depuis le coude jusqu'à la pince ; ce qui prouve la contraction de ces mêmes muscles. En général, on doit considérer le corps du cheval comme une masse quarrée posée sur quatre colonnes, dont la tête & l'encolure servent au mouvement de progression. Cette masse est soulevée par des leviers dont le point d'appui varie, & qui sont placés comme par étages : il s'en trouve supérieurement qui servent à soulever toute la masse avec ses colonnes ; d'autres situés au-dessous qui soulevent chaque colonne en particulier ; d'autres qui ne soulèvent qu'un tiers, une moitié, d'autres qu'une très petite partie de ces mêmes colonnes. Dans le repos les quatre jambes servent d'appui au reste du corps, de façon que chacune porte un quart de pesanteur de la masse.

Dans le pas, les jambes se meuvent tour à tour en quatre temps, & opèrent les mouvemens de progression de la masse ; mais chaque jambe se décharge tour à tour sur la voisine du quart qu'elle soûtenoit avant que d'être levée. Ainsi, dans cette allure [le pas], la jambe voisine de celle qui est levée soûtient la moitié du total de la masse, ce qui ne se fait jamais sans changer la ligne de direction de la jambe chargée de ce fardeau.

Dans le trot, les choses se passent suivant un autre ordre ; deux colonnes se meuvent en même temps, mais dans la diagonale du quarré, c'est-à-dire, de l'angle de devant à l'angle opposé de derrière. Ainsi, la jambe de devant du montoir, avec celle de derrière du hors le montoir ; & la jambe de devant de hors le montoir, avec celle de derrière du côté du montoir ; qu'arrive-t-il dans cette allure ? les deux quarts du poids de la masse ou du corps, de même que les colonnes en mouvement ou en l'air, se rejettent sur les deux autres, sans déranger l'équilibre, ni l'aplomb du cheval, ni la ligne de direction ; parce que les angles de ce quarré soulevé, représentent un balancier également chargé.

La différence qui se trouve entre le trot & le pas est bien marquée ; dans la première allure, le fardeau se trouve partagé entre deux colonnes, qui servent alternativement de point d'appui & toujours diagonalement ; au lieu que dans le pas, la colonne qui reçoit le poids de sa voisine, perd la ligne de direction qu'elle avoit, & change son axe de mouvement pour en prendre un autre.

Dans le galop, deux colonnes servent aussi de soûtien au reste de la machine, mais dans un sens opposé au trot, ce sont alternativement les jambes de devant qui se meuvent

ensemble, ensuite celles de derrière : je ne dis pas pour cela que les jambes de devant se lèvent précisément en même temps ; mais comme elles se trouvent dans certains temps toutes les deux en l'air, le point d'appui doit donc être sur les jambes de derrière ; & lorsque les jambes de derrière ne portent plus à terre, le point d'appui est placé sur celles de devant. Pour lors, les colonnes, qui servent de point d'appui dans le temps que les autres sont en l'air, soûtiennent toute la masse en général.

Tous les mouvemens du cheval ne pourroient s'exécuter, s'il n'étoit déterminé d'abord à se porter en avant. Envain les muscles de la jambe entreroient en action, elle tomberoit dans son aplomb ; les muscles du dos auroient beau se contracter pour enlever le devant dans le galop, il ne s'ébranleroit point sans ce premier mouvement. Mais dans le pas, par exemple, l'animal en jettant la masse en avant par le concours de tous ses muscles, charge le devant, & change la direction des quatre jambes ; de perpendiculaires qu'elles étoient, elles deviennent obliques, & le cheval, pour les remettre dans leur aplomb, est obligé ou de reporter cette masse en arrière, ou de porter une jambe en avant, & successivement les autres : plus il portera cette masse en avant, plus les mouvemens seront grands. L'abaissement de la tête & de l'encolure contribuent quelquefois à ce mouvement, & l'on voit pour l'ordinaire que les chevaux qui portent beau, & dont l'encolure est relevée, ont cette allure noble, mais peu allongée, & d'une bien moindre étendue que les chevaux dont nous venons de parler. Le trot & le galop suivent la même loi, c'est-à-dire, que la masse doit se porter en avant. Le cheval, dans ces allures, commence par fléchir les articulations des jambes de devant, il foule ensuite la terre, & dans le temps de la réaction, le devant est enlevé par les muscles du dos, aidés successivement par les extenseurs de la tête & de l'encolure, & par ceux des extrémités. Ces mouvemens doivent se suivre d'une manière imperceptible. Le train de derrière agit bientôt après, par la contraction du psoas des lombes, des muscles abdominaux, & des muscles des extrémités qui le portent vers son centre de gravité, & l'obligent par-là à se jetter lui-même en avant. Le mouvement ne s'exécute pas de même dans un cheval qui se cabre, il ne se fait au contraire qu'en portant la masse en arrière, & en la chargeant ; aussi le mouvement d'élévation est-il beaucoup plus grand que dans le galop, aussi le cheval doit-il retomber dans le même endroit, ou s'il tombe en avant, ce ne sera que par une foulée des jambes de derrière sur la terre. Un cheval galoppera avec d'autant plus de vîtesse qu'il portera davantage sa masse en avant : ses mouvemens seront moins raccourcis, & il y aura moins de temps perdu. Les coureurs n'agissent presque pas depuis le genou jusqu'au bas ; toute leur action s'opère par les muscles que nous venons de nommer. Dans le temps que les jambes de devant tombent à terre, elles se chargent de tout le poids du train de derrière, ce qui donne plus de facilité aux muscles de ce train de derrière d'agir, & de chasser en avant les jambes de devant ; mais celles-ci se chargent bien davantage du poids de la masse dans la ruade ; car alors le cheval porte tout son corps en avant, il baisse même la tête, & l'encolure ; ce qui augmente la pésanteur du devant, forme le point d'appui, & donne plus d'action aux muscles du dos, dont le point fixe change pour le moment ; mais les muscles dorsaux n'enlèvent pas seuls le train de derrière, leur effort est secondé par la contraction des muscles fessiers, qui fléchissent & soulèvent les autres articulations des extrémités.

Les écuyers regardent encore comme naturelles, trois autres allures, qui cependant ne le sont pas ; puisqu'elles ne se remarquent que dans les chevaux foibles & usés. Ces allures sont l'amble, l'entre-pas, & l'aubin.

Dans l'amble, qui est une allure où le cheval meut les deux jambes du même côté,

ſucceſſivement le poids de la maſſe ſe jette ſur les deux jambes oppoſées, il partage parallelement le poids de la maſſe.

L'entrepas ne diffère en rien du pas, à l'égard de l'équilibre.

L'aubin ne diffère des autres allures, qu'en ce que le cheval galoppant du devant & trottant du derrière, ſes jambes de derrière partagent tour à tour le poids total de la maſſe & celui de ſes trois colonnes.

Il eſt encore d'autres allures que les écuyers appellent artificielles; ce ſont le paſſage, le piafer, la galopade, la volte, la paſſade, la pirouette, le terre-à-terre, la peſade, le mélair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, le pas & le ſaut.

Toutes ces allures ne ſont nullement eſſentielles; le cheval ne les exécute que par la crainte, & rarement de lui-même; au reſte elles participent des trois allures naturelles.

Il eſt donc aiſé de voir, par ce que nous venons de dire ci-deſſus, que tout cheval de ſelle, qui aura le devant étoffé, ne galoppera pas avec une légèreté recherchée; que la tête & l'encolure, qui ſont pour ainſi dire le gouvernail de la machine, ayant trop de peſanteur ne ſeront pas enlevées avec aiſance, & avec la même vîteſſe que ſi les parties étoient déliées. Mais ce ſera un avantage pour le cheval de trait, car plus ces parties ſeront chargées, plus auſſi la quantité de mouvement, que l'on ſçait être le produit de la maſſe par la vîteſſe, ſera conſidérable; ou, ce qui revient au même, plus la force de l'animal, qui n'eſt autre que cette quantité de mouvement, ſera augmentée. Le cheval avançant la tête & baiſſant l'encolure abandonne tout le corps ſur les épaules & ſur le poitrail; la puiſſance ſe trouve fortifiée de ce poids, ce qui n'arriveroit pas dans le cheval qui a la tête & l'encolure relevée; cette conformation rejettant au contraire le poids du corps ſur les hanches. Une encolure arrondie & une groſſe tête ſont eſſentielles pour les chevaux de trait, le contraire doit donc arriver dans le cheval de ſelle, à grandeur égale, que l'on metteroit au trait; ce cheval dont l'encolure ſeroit légère, la tête petite, auroit bien le même point d'appui, mais la puiſſance, qui lui manquera, ne pourra le faire valoir, & attirer à lui le fardeau.

N'eſt-il donc pas abſurde d'admettre une même & ſeule proportion pour tous les chevaux: non ſeulement la mécanique démontre la fauſſeté de ce ſyſtême, mais auſſi l'expérience; plus de pratique avec les chevaux auroit fait abandonner cette hypothèſe

PARAGRAPHE II.

DU CHEVAL CONSIDÉRÉ DE PROFIL.

En conſidérant le cheval, vu de profil, voyons ſi le quarré parfait qu'admet M. Bourgelat doit avoir lieu par tous les chevaux; s'il doit être le même pour le cheval de caroſſe.

Nous venons de dire que les allures naturelles du cheval étoient le pas, le trot, ou le galop; de ces trois mouvemens, deux ſont propres au cheval de ſelle, deux au cheval de caroſſe: celui-ci a pour allure familière le pas & le trot; le cheval de ſelle le pas & le galop. L'action du trot, celle du galop, dont nous allons examiner la nature, & marquer les différences nous démontrera que le quarré parfait ne ſçauroit être admis pour le cheval de ſel; cette conformation ſeroit même nuiſible dans le trot.

Dans le cheval qui va le pas, [ſon allure la plus ordinaire, quoiqu'on le faſſe quelquefois troter] les jambes de devant agiſſent, pour ainſi dire, ſimultanément; les mouvemens ſont plus marqués; la vîteſſe eſt plus grande que dans le cheval de caroſſe. En obſervant celui-ci on voit qu'il lève les pieds en tranſtravat; c'eſt-à-dire, une jambe de

de devant d'un côté, & une de derrière de l'autre ; que ces mouvemens ne ſont pas ſi étendus, quoique ſouvent plus relevés que ceux du cheval de ſelle.

D'après ces faits, voyons quels ſont les mouvemens que peuvent exécuter les jambes en dehors & en dedans du quarré parfait, adopté par M. Bourgelat, pour toute meſure. Afin de bien concevoir ces mouvemens, il faut examiner les articulations de la jambe de devant, & celles de la jambe de derrière ; obſerver juſqu'à quel point elles peuvent ſe mouvoir l'une ſur l'autre ; examiner les différentes directions qu'elles permettent ; déterminer l'action plus ou moins grande des muſcles ſur ces mêmes os.

La jambe de devant a ſix articulations ; la première eſt celle de la partie inférieure de l'épaule avec l'humérus, qui a un mouvement du genou, ou mouvement en tous ſens ; la ſeconde, celle de la partie inférieure de l'humérus avec le radius, qui forme une charnière imparfaite, & qui ne permet que le mouvement en avant ; la troiſième, celle de la partie inférieure du radius avec les os du genou, & de ceux-ci avec le canon qui forme auſſi une charnière imparfaite, & qui ne ſe plie qu'en arrière ; la quatrième, de la partie inférieure de l'os du canon avec le paturon qui forme une charnière parfaite, c'eſt-à-dire, qui ſe plie en avant & en arrière également ; la cinquième, de la partie inférieure du paturon avec l'os coronaire, qui forme encore une charnière parfaite, mais légèrement flexible, tant en avant qu'en arrière ; la ſixième, eſt l'os coronaire avec l'os du pied, dont le mouvement eſt égal à cette dernière articulation. L'omoplate eſt poſée obliquement ſur le thorax, ſe portant en arrière dans ſa partie ſupérieure, & en avant dans ſa partie inférieure. L'humérus, qui ſe trouve deſſous, eſt de même poſé ſur le thorax, mais dans une direction oppoſée ; le radius, le genou & le canon, ſont ſitués perpendiculairement ; les autres os ſont obliques de derrière en avant. De toutes les articulations qui ſe permettent le mouvement en avant, il y en a deux parfaites & trois imparfaites ; parmi celles qui permettent le mouvement en arrière, il y en a pareillement deux qui ſont parfaites & trois imparfaites. Pour concevoir comment ces os ſe meuvent les uns ſur les autres, on tirera une perpendiculaire de l'angle ſupérieur & antérieur de l'omoplate ſur le terrein : cette ligne partagera le corps du radius & celui de l'os du canon : cette perpendiculaire ſervira de règle. En examinant chaque articulation, l'on verra, par leurs ſurfaces cartilagineuſes, juſqu'à quel dégré un os ſe meut ſur un autre : l'humérus ſe portera ſur l'omoplate deux fois plus en arrière qu'il ne ſe porte en avant, vu qu'il eſt retenu en avant par l'apophyſe acromion de l'omoplate. Le radius ſe portera en avant de la perpendiculaire, à diſtance égale de l'autre ; enfin le canon ſe portera en arrière de même à égale diſtance de la ligne perpendiculaire.

Dans le repos, c'eſt-à-dire, le cheval en place peut mouvoir chaque articulation l'une après l'autre, ſans que les autres y participent. Par exemple, il peut porter le bras ſur l'épaule en entraînant à la vérité le reſte de l'extrémité, mais ſans que les autres articulations ſe meuvent l'une ſur l'autre : dans l'exercice, les choſes ſe paſſent autrement ; toutes les articulations jouent, mais plus ou moins.

Dans le pas & dans le trot, les os auront un mouvement égal, à diſtance égale, tant en avant qu'en arrière ; c'eſt-à-dire, qu'en tirant toujours une ligne de l'omoplate vers le ſol, qui tendra vers le boulet, cette même ligne paſſera par le milieu de chaque os, & le coupera dans ſa longueur en deux parties égales ; de façon que le terrein, que le cheval embraſſe, eſt toujours très petit, à raiſon de l'étendue de ſes mouvemens, ſa jambe ne tombe plus ou moins en arrière, qu'à raiſon du plus ou du moins de maſſe qu'il porte en avant.

Dans le galop, le jeu, comme nous l'avons déjà dit, n'eſt pas ſi conſidérable ; l'action

principale eſt dans les premières articulations ; le cheval jette la maſſe plus en avant ; par conſéquent les jambes de devant étant poſées à terre ſe trouvent plus au point central, & ſe chargent du poids total de la maſſe ; dans les jambes de derrière, les mouvemens ſe font plus en avant qu'en arrière ; car, de ſix articulations qui ſe trouvent dans chaque jambe la ſeule ſphéroïde du fémur avec les os des iles eſt parfaite en arrière. La charnière du tibia avec le fémur ne permet pas le mouvement en arrière avec autant d'étendue que celle du bras avec l'avant-bras le permet en avant ; l'os du paturon, à la vérité, ſe porte plus en arrière que celui de devant, mais le pli du jarret eſt plus étendu ; le mouvement du tibia avec le fémur eſt auſſi plus étendu que celui de l'articulation du coude ; celui du paturon ſur le canon en avant, eſt encore plus étendu que celui de la jambe de devant : or, dans le galop, lorſque le cheval eſt ſur le point de lever ſes jambes de devant dans la ſeconde jettée, les jambes de derrière chargées du poids total de la maſſe, étant obligées de ſe porter en avant, ſont dans le cas d'atteindre les jambes de devant, à moins que celles-ci ne ſe portent en avant avec célérité. Plus la vîteſſe du galop ſera grande, plus les jambes de devant ſe trouveront au centre du quarré & outrepaſſeront vers les jambes de derrière ; plus celles-ci, pour reprendre le poids de la maſſe, ſeront obligées de ſe porter en avant, & plus elles riſqueront d'atteindre les jambes de devant. D'ailleurs, les jambes de derrière ſe porteront d'autant plus en avant que le train de derrière eſt ramené en avant par le pſoas des lombes, & par les muſcles abdominaux. Les chevaux de chaſſe, & principalement ceux qui ſont raccourcis ſont fort expoſés à cet accident, qui leur arrive en plat-pays : mais il eſt plus fréquent dans les terreins gras, & dans les pays marécageux, & dans les lieux où le cheval, enfonçant du devant, n'auroit pas le temps de ſe relever. La nerferrure eſt très rare dans les chevaux de caroſſe ; à la vérité on les voit bien forger quelquefois, mais le choc de derrière ſur le devant ne va guère plus haut que le fer. Je parle d'un cheval d'un quarré parfait ; dans cette conformation, les jambes, tant de derrière que de devant, ſe portent au centre du quarré dans le galop ; mais dans le trot, il s'en faut de beaucoup que cela ſoit ainſi : dans cette allure l'on apperçoit ſucceſſivement chaque colonne ſe charger du poids de ſa voiſine, ou même deux à la fois en le prenant en tranſtravat. Par cet expoſé, on voit clairement qu'une même règle ne doit point ſervir pour tous les chevaux, comme le prétend M. Bourgelat ; qu'il eſt au contraire de toute néceſſité qu'un cheval de ſelle forme un rectangle, tant pour la liberté de ſes mouvemens que pour leur douceur.

En conſidérant un cheval de courſe, on voit qu'il paſſe d'un dixième, & plus, la ligne verticale, qui partageroit le quarré parfait en deux parties égales. Or, s'il étoit poſſible que l'on pût former des chevaux, il ſeroit à ſouhaiter qu'on leur donnât en longueur un dixième de plus qu'en hauteur ; c'eſt-à-dire, que ces dimenſions étant priſes des points indiqués ci-deſſus, un cheval qui auroit cinq pieds de la pointe de la feſſe à celle de l'épaule, & la même meſure du garot à terre, doit avoir cinq pieds & demi, ou ſix pouces de plus dans la première dimenſion ſur les mêmes cinq pieds de hauteur, afin qu'il fût bien proportionné.

PARAGRAPHE III.

EXAMEN DES PARTIES DU CHEVAL, PRISES SÉPARÉMENT.

1.° De la tête. Après avoir considéré dans son ensemble un cheval qu'on veut aquérir, il faut examiner ses parties, chacune séparément. On commence par la tête : elle doit être semblable à celle de la diagonale d'un rectangle, dont la base seroit trois fois plus courte que sa hauteur ; d'un rectangle qui auroit, par exemple, neuf pouces de hauteur sur trois pouces de largeur.

On ne peut concevoir comment M. Bourgelat a pu avancer qu'il falloit, pour qu'une tête fût bien placée, qu'elle tombât perpendiculairement. Cette position est très rare dans les chevaux qui portent beau, elle ne se trouve que dans ceux qui portent bas ; les muscles extenseurs de la tête se relâchant, & le ligament cervical se trouvant moins tendu, la tête doit nécessairement tomber perpendiculairement ; autrement cela n'arrive point. La meilleure raison que l'on en puisse apporter est que, dans tout squéléte à qui on élévera le col, la tête se trouvera placée hors de l'articulation des condyles avec la première vertèbre. Lorsque la tête du cheval s'écarte en avant de la diagonale, on dit que le cheval *porte au vent*, qu'*il tend le nez ;* & lorsqu'elle se retire vers le col, en sortant de cette direction, que le cheval se ramene, qu'*il s'encapuchone*, qu'*il s'arme ;* mais lorsqu'il tient sa tête dans la direction de cette ligne, on dit, ce cheval porte bien sa tête, se bride bien ; & non pas, *il est bien placé*, [comme on le lit dans les *Élém. de l'art vétér.*] : ce terme n'a lieu que pour l'ensemble d'un cheval, lorsque les quatre jambes tombent bien d'aplomb ; on dit aussi d'un cheval qui baisse la tête, *il porte bas*. On observe encore dans la tête d'autres défauts, marqués par ces expressions, *tête grasse*, *tête décharnée*, *tête longue* qui s'appelle aussi *tête de vieille*. Enfin, une tête, pour être belle & agréable à la vue, doit être petite. Il est encore des distinctions relatives aux différentes espèces de chevaux, par exemple : la tête d'un cheval de carosse doit être plus forte que celle d'un cheval de selle, attendu que par son poids elle augmente la masse qui détermine, pour la plus grande partie, les colonnes du cheval à se mouvoir, & produit une plus grande quantité de mouvement ou de force ; mais dans le cheval de selle, la grosseur de la tête, bien loin de devenir essentielle, devient pour ainsi dire nuisible, vu qu'elle opposeroit de la résistance aux muscles du dos qui agissent les premiers dans le galop. Pour prouver que la tête détermine les colonnes, il suffit de considérer que le cheval ne peut ruer sans baisser la tête, & qu'il la baisse d'autant plus bas qu'il veut ruer plus haut ; on ne peut mieux comparer la tête jointe aux colonnes qu'à un balancier.

2.° De la nuque, c'est cette partie située au sommet de la tête, derrière les oreilles, sur la ligne de la crinière que l'on a soin de dégarnir pour faire place à la têtière. La nuque doit être un peu élevée & arrondie afin de donner plus de grace à la tête du cheval que l'on dit alors avoir la tête bien attachée.

3.° Le toupet est cette portion de crin qui tombe en avant de la tête sur le front. Lorsqu'on l'a coupé, ainsi que le poil des jambes, on dit que le cheval a le poil fait. Pour l'ordinaire l'on ne coupe guère ce toupet que l'on ne coupe aussi la queue, & l'on dit d'un cheval ou qu'il est à tout crin, ou qu'il est à courte queue. Ces sortes d'opérations se font aussi communément aux chevaux de carosse qu'aux chevaux de selle, quoique l'on dût leur laisser leurs crins à l'un & à l'autre, pour les garantir des mouches.

4.° Les oreilles doivent être placées perpendiculairement, dans l'état d'inaction. L'œil seul juge de leurs proportions ; une oreille trop grande ou trop courte est également désagréable ; cependant celle qui est courte, choque moins que celle qui est longue. Les grandes sont sujettes à baloter en tous sens dans la marche du cheval ; alors on les appelles oreilles de cochon. Quoiqu'elles se meuvent toutes deux également, il est cependant des chevaux qui présentent en même temps, l'une en avant & l'autre en arrière ; c'est pour éviter toute surprise qu'ils agissent ainsi. Ce mouvement est ordinaire aux chevaux aveugles. D'autres ont les oreilles panchées vers les avives ; quelquefois elles le deviennent davantage à la suite de quelque tumeur dans l'oreille ; ce qui diminue son volume ; pour lors on appelle ce défaut oreillard, ou oreilles panchées. Souvent les oreilles ont été taillées par les maquignons, on appelle alors le cheval moineau, on dit qu'il a été brétaudé ; & lorsqu'en outre, on lui a coupé la queue, on l'appelle courteau. Dans la vue de rapprocher les oreilles l'une de l'autre, les maquignons font une incision entre les deux parties, vers le toupet. M. Bourgelat ; avance qu'ils la font vers la nuque, & qu'ils mettent souvent le cartilage à découvert ; comme il n'y a point de cartilage en cet endroit, il se trompe ; la conque de l'oreille en est même éloignée de quatre à cinq pouces. Mais en ajoûtant, que dans ce cas l'opération a été mal faite ; il paroît l'approuver, puisqu'il se contente d'observer qu'elle l'a été mal. Ce célébre hippotomiste n'a pu certainement avoir en vue le cartilage nommé bouclier, éloigné de la nuque de plus d'un demi-pied ; d'ailleurs il ne parle que de la nuque. Au reste cette opération est toujours infructueuse, & bien loin de rapprocher les oreilles, elle les écarte l'une de l'autre. Pour réussir, il faudroit que l'incision se fît dans la partie inférieure, vers les avives ; & que l'on coupât le principal muscle abaisseur de l'oreille ; l'action de ce muscle étant détruite, les releveurs antagonistes produiroient nécessairement leurs effets, qui sont de rapprocher les oreilles. Cette méthode est toujours sûre quand l'opération est bien faite.

5.° Le front est cette partie qui s'étend depuis le toupet jusqu'à un travers de doigt au-dessus des yeux. Il doit être convexe, ce que l'on appelle moutonné ou busqué. Cette conformation est très agréable, elle ne se remarque ordinairement que dans les chevaux anglois & espagnols ; & non pas dans les napolitains, ni dans les barbes, comme l'avance M. Bourgelat, ni même dans les normans.

J'ai parcouru les haras établis dans nos provinces ; parmi tous les chevaux qu'on y élève, j'en ai trouvé peu qui eussent la tête busquée ; les chevaux étrangers, que j'ai examinés, ne m'en ont pas fourni beaucoup d'exemples. On peut s'en assurer, en consultant la collection des tableaux dont le grand écuyer de France est dépositaire : on y voit représentés les plus beaux chevaux barbes qui ne sont point busqués. J'avouerai cependant que j'ai rencontré cette conformation dans des chevaux limosins, bien que pour l'ordinaire ils aient des têtes de vieilles. J'ai fait la même observation sur les chevaux hongrois & comtois : mais comme elle n'est pas constante, elle ne sçauroit servir à établir une règle générale.

6.° Les salières. On appelle ainsi deux enfoncemens qui se trouvent au-dessus des yeux, & qui sont toujours regardées comme un défaut de conformation. Dans la belle nature, cette partie doit être de niveau avec les sourcils. Cette dépression est sensible dans la vieillesse ; elle est quelquefois naturelle & même héréditaire. Mais c'est une erreur de croire qu'un vieux cheval, dont les salières sont creuses, engendrera un poulain qui aura cette défectuosité.

7.° Les sourcils sont des crins situés vers le grand angle, que je nommerai sourcils supérieurs. Ces crins sont au nombre de quatre à cinq pour l'ordinaire vers cette partie ; on n'en trouve point vers le petit angle.

8.°

8.° Les paupières ſont, comme tout le monde ſçait, ces deux portions de peau qui forment une eſpace ovalaire deſſous lequel ſont placés les yeux. On diſtingue une paupière ſupérieure & une inférieure : elles s'entrouvent preſque au bas de l'œil & au niveau de la paupière inférieure dont s'écarte la ſupérieure. Les paupières, principalement la ſupérieure doit être toujours élevée & repliée ſur elle-même, & laiſſer à découvert tout le globe de l'œil ; ce qui fait dire d'un cheval, qu'il a l'œil fier. Lorſqu'au contraire la paupière eſt trop marquée, on dit : ce cheval a l'air mol. Ce défaut s'obſerve ordinairement dans les vieux chevaux ; cependant il en eſt de cette partie comme des ſalières ; la défectuoſité peut venir d'un vice de conformation : les bords de chaque paupière ſont garnis de poils, nommés cils, dont l'uſage eſt de garantir en partie des ordures qui pourroient tomber dans l'œil. Leur uſage eſt encore de briſer les rayons de lumière qui pourroient affecter l'œil trop vivement.

Le grand angle eſt cette réunion des deux paupières vers le nez, le petit angle eſt oppoſé à celui-ci.

9.° Les yeux ont une figure ſphérique, leur ſituation eſt aſſez connue ; pour qu'ils ſoient bien placés, il faut qu'ils ſoient ſaillans, & que leurs mouvemens ſoient fréquens.

Ils ſont de différentes couleurs : les gris ſont les plus communs ; après eux, ce ſont les noirs ; il s'en trouve d'un bleu pâle ; d'autres, . On remarque dans ces deux derniers, nommés indiſtinctement vérons, un cercle qui n'eſt autre choſe que l'iris. Les yeux ſont expoſés à différentes maladies, dont on parlera dans la pathologie.

L'endroit le plus favorable, pour examiner la vue d'un cheval, eſt à la porte d'une écurie, lorſqu'il eſt prêt à ſortir, deſſous une porte cochère, ou deſſous une remiſe, afin qu'il n'y ait point de jour derrière lui. On conſidère l'œil en avant, de profil, & on fait des ſignes. Si le cheval eſt aveugle on en ſera convaincu, & par la poſition de ſes oreilles, dont l'une eſt en avant, & l'autre en arrière, & par la manière dont il lève les jambes. Rien n'eſt plus aiſé que d'appercevoir le défaut d'un œil, quand on en connoît bien la ſtructure ; autrement rien n'eſt plus difficile. J'ai vu des perſonnes qui paſſoient pour habiles dans l'art de faire cette inſpection, ſe tromper ſouvent, & prendre pour maladie du cryſtallin, ce qui en étoit une de la cornée ; l'affection de la cornée pour celle des humeurs, & confondre encore davantage les différentes maladies qui attaquoient la partie qu'ils avoient nommée, & qui, ſelon eux, étoit le ſiège du mal.

10.° L'onglet eſt cette partie ſémilunaire ſituée vers le grand angle, entre le globe de l'œil & ce grand angle. Dans la belle nature, l'onglet ne doit point paroître, à moins que quelques corps étrangers ne touche la vitre de l'œil ou la conjonctive, & n'oblige le globe à ſe retirer dans le fond de l'orbite. Pour lors cette membrane agit en avant, & ſert de doigt à l'animal pour balayer les ordures qui s'y trouvent. Mais c'eſt une maladie toutes les fois qu'elle paroît quand l'œil eſt tranquille.

11.° Le nez s'étend depuis la partie inférieure du front juſqu'aux naſeaux. Pour être bien fait, il faut qu'il ſoit moutonné en ſe ſuivant avec le front ; la partie moyenne eſt nommée chanfrein ; lorſque le chanfrein eſt concave ou d'une forme creuſe & rentrant en dedans, l'on dit que le cheval a le chanfrein renfoncé ; ce qui eſt un grand défaut, pour le coup d'œil. D'ailleurs, la reſpiration s'en trouve gênée, & le paſſage de l'air intercepté.

12.° Les naſeaux ſont deux ouvertures de peau, leſquelles ont environ quatre pouces de longueur. Dans l'état naturel, ils doivent être bien ouverts : autrement c'eſt un défaut qu'on déſigne, en diſant que le cheval a les naſeaux peu fendus ; ce qui ſouvent le rend ſouffleur ou ſiffleur. Les narines, dans l'action, doivent ſe dilater de deux tiers de plus qu'elles ne paroiſſent. Ce ſeroit cependant un très grand défaut, ſi les naſeaux étoient

trop ouverts ; car, l'air ayant un trop libre accès, & pénétrant avec trop d'impétuosité, pourroit occasionner différentes maladies, telles que la toux, la morfondure, la morve, &c. Le diamètre des naseaux, pour qu'ils soient bien conformés, ne doit pas, dans l'action, surpasser la largeur des lèvres.

13.° La bouche est cette grande ouverture qui s'étend depuis un coin jusqu'à l'autre ; ce que l'on appelle commissure. Elle est bien proportionnée, lorsqu'elle forme une espèce de groupe agréable. Les lèvres doivent être séches & bien appliquées sur les dents : le bord de chaque lèvre doit rentrer en dedans sans laisser appercevoir aucune ride : la lèvre supérieure, être placée en avant, & un peu arrondie sur ses côtés ; autrement, on dit, mais improprement, que l'animal a le bout du nez gros : la lèvre inférieur doit être troussée, & son bord aussi rentrer en dedans ; on désigne la conformation contraire par ces mots, lèvre pendante; presque tous les vieux chevaux ont ce défaut, qui peut aussi provenir de naissance.

Le menton fait partie de la lèvre inférieure dans le cheval ; on demande qu'il se termine en pointe. C'est sur le menton qu'est située la barbe, qui consiste en quelques crins épars çà & là.

14.° Les joues, qui forment les parties latérales inférieures de la face, ont le plus d'étendue : plusieurs les ont confondues avec la ganache. Cependant il est nécessaire de bien distinguer ces parties. J'appelle la joue cette surface latérale & unie, faisant partie de la mâchoire inférieure, & située à côté de la face ; elle doit être plate ; on dit vulgairement que le cheval a une grosse ganache, lorsque la partie supérieure est surpassée par l'inférieure ; & qu'il a la ganache décharnée, lorsque la supérieure déborde. La ganache est l'arrondissement du bas de la joue, que l'on appelle aussi ganache, comme je l'ai dit plus haut. L'entre-deux des joues se nomme le dessous de la ganache. Ce dessous doit être creux, évidé & évasé ; c'est une belle forme. Le contraire s'appelle ganache pleine & évasée ; ce qui est un défaut. Les chevaux naissent pour l'ordinaire avec la ganache évidée ; elle ne devient pleine qu'à la suite de la gourme, principalement de la fausse ; il leur reste toute la vie un engorgement des glandes salivaires, & un épaississement de lymphe qui les fait appeller ganachés. La partie inférieure du dessous de cette ganache, vers le menton, se nomme l'auge. C'est à ce petit espace que se réunissent les deux parties des mâchoires, à l'endroit de la gourmette.

Lorsqu'il arrive que les bords de l'auge, qui devroient être arrondis, sont saillans, le le cheval court risque d'être blessé par la gourmette.

15.° Les avives sont situées à la partie supérieure & postérieure de la ganache, dans cet intervalle, qui regne entre la tête & le col, au-dessous de l'oreille, & dont l'étendue à peu près d'une forme ovalaire, est de cinq pouces, quelquefois plus. Cette partie doit être séche & rentrer en dedans, pour faciliter le mouvement de la tête vers le col dans le temps que le cheval se ramène.

16.° Le col. On comprend dans le col, l'encolure, le col proprement dit, & le gosier.

L'encolure est cette masse de chair qui soutient ces longs crins, connus sous le nom de crinière. L'encolure doit être charnue, arrondie supérieurement : lorsqu'elle est droite on l'appelle fausse encolure ; lorsqu'elle est creusée ou échancrée, elle se nomme coup de hache. Dans un cheval de selle, l'encolure ne doit point être longue, mais bien relevée : dans le cheval de carosse elle doit être plus allongée, afin de former le centre de gravité, dans les mouvemens en avant.

Le col, proprement dit, est la partie moyenne du col qui donne la base à l'encolure, laquelle est formée des vertèbres cervicales.

Le gosier en est la partie antérieure : il règne depuis le dessous de la ganache jusqu'à l'entre-deux des pointes des épaules. Le gosier doit être saillant & un peu convexe dans sa partie moyenne ; quand il l'est trop, on l'appelle col pendant : c'est pour l'ordinaire le défaut des vieux chevaux, quoiqu'ils puissent naître ainsi.

17.° Le poitrail. On distingue, dans le poitrail, le devant & le dessous. Le poitrail antérieur doit être bien ouvert, & ne doit paroître faire qu'un seul & même corps avec l'épaule : on considérera, dans sa partie la plus élevée, un enfoncement appellé la fossette. Il faut aussi que le dessous du poitrail soit ouvert & plat.

Le garot ne doit point être tranchant, bien que M. Bourgelat le veuille tel. Il ne doit point non plus être arrondi, mais être de niveau avec l'encolure, & un peu plus élevé sur les côtés ; sans quoi il seroit exposé à être blessé par l'arçon de la selle ; mais cette conformation est plus nécessaire dans le cheval de selle que dans celui de carosse. En effet, dans le premier, le garot, plein sur ses parties latérales, procure cet avantage, qu'il augmente l'action des muscles extenseurs de la tête, & rend les leviers plus puissans ; car ce sont eux qui, dans le galop, agissent les premiers après les muscles du dos ; les muscles fléchisseurs du bras & principalement le muscle commun, se contractent les derniers.

18.° L'épaule est cette partie qui s'étend depuis la partie supérieure du garot jusqu'à la partie moyenne du devant du poitrail. Elle doit paroître détachée dans sa partie antérieure d'avec l'encolure ; elle doit l'être aussi, mais moins à la vérité du côté des côtes. Il ne faut pas non plus que l'épaule soit trop serrée ; dans ce cas, on l'appelle épaule collée : & si les deux le sont également, on dit que le cheval est chevillé. Lorsque l'épaule pêche par trop d'embonpoint & a trop de rotondité, on dit que le cheval a les épaules trop grasses ; ce qui gêne beaucoup son mouvement sur la poitrine. Je ne puis concevoir comment. M. Bourgelat peut dire qu'une épaule charnue engage le cheval à broncher ; les muscles extenseurs du canon & ceux de l'épaule étant fort éloignés les uns des autres, & n'ayant pas la même fonction.

19.° Le bras s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude, & doit suivre en proportion l'épaule : cela est si vrai que l'on a toujours confondu cette partie avec l'épaule, & que des deux l'on en a fait un tout ; & comme il est couché le long de la partie inférieure du poitrail, il doit nécessairement tomber en ligne droite à l'épaule.

20.° L'avant-bras s'étend depuis la partie inférieure de la poitrine, jusqu'à la première jointure ; il doit être charnu & d'une longueur proportionnée ; il ne peut même être trop charnu, car quand il ne l'est pas, [ce qu'on nomme alors bras menu] il forme toujours un cheval mol, dans son devant, sujet à broncher & à plier les genoux, en un mot, un cheval arqué. Quoiqu'on voie de fort jeunes poulains arqués, c'est le plus souvent un défaut des chevaux usés, & sur-tout des vieux.

Le coude est cette partie pointue située derrière & au-dessus de l'avant-bras, & qui en fait partie ; il sera bien conformé, s'il se détache de la poitrine, & n'est point court ; construit autrement, le jeu de cette partie seroit diminué. Les chevaux à coudes serrés & courts sont nommés pannards.

Les ars sont les parties internes & supérieures de l'avant-bras, où se trouve une veine que l'on appelle veine des ars. A un pied au-dessous ou environ, est placée une portion de corne appellée châtaigne, laquelle est d'une figure ovalaire.

21.° Le genou doit être sec, de façon que l'on distingue, pour ainsi dire, les os qui le composent. Quand il est gras, ses mouvemens sont durs & peu déliés.

Le canon est cet os qui paroît au-dessous du genou, & qui s'étend jusqu'à la première jointure. Il doit être d'un volume proportionné aux nerfs qui sont derrière, un peu large,

pour donner l'appui & l'aiſance aux nerfs qui ſont derrière ; quand il a les qualités contraires, l'on dit que le canon eſt menu.

Les nerfs, que les anatomiſtes connoiſſent ſous le nom de tendons, doivent être détachés les uns des autres, tant pour la beauté que pour le mouvement. De-là ces expreſſions dans la maréchallerie, ce cheval a le nerf bien détaché, il a le nerf collé à l'os.

Cette jointure inférieure ſituée au-deſſous du canon, eſt le boulet, qui ſe prolonge en arrière. Il peut pêcher par le trop ou le trop peu de groſſeur.

Le fanon eſt la touffe de poil ſituée derrière le boulet.

Le paturon eſt l'os qui forme cette eſpace creux, compris entre le boulet & les talons. C'eſt un grand défaut, quand cet os eſt long : les chevaux, chez leſquels on le remarque, ſe nomment longs jointés ; alors la partie ſupérieure de cet os ſe porte en arrière : on les appelle bouletés, lorſquelle ſe jette en avant : & quand cet os eſt poſé perpendiculairement, on dit, le cheval eſt droit *ſur ſon boulet*, ſi cette ſituation de l'os ne regarde qu'une jambe ; & *ſur ſes boulets*, ſi elle regarde les deux.

La couronne eſt cette terminaiſon de poil qui ſe panche vers le ſabot.

Les ſabots doivent être petits, & la ligne d'inclinaiſon, ou la pente de la muraille, doit être la diagonale du quarré de la perpendiculaire, que l'on tireroit de la couronne au bord du ſabot ſur le terrein, ou ce qui eſt le même, l'hypotenuſe d'un triangle rectangle iſocèle, dont un côté ſeroit cette perpendiculaire. La ſole doit être creuſe, & la fourchette petite, les talons doivent être droits ; en un mot, le pied, conſidéré, étant levé du côté de la ſole, doit former les deux tiers d'un ovale.

DU CORPS.

On comprend, ſous le nom de corps, cette maſſe qui s'étend depuis la jambe de devant juſqu'à celle de derrière.

1.° Le dos s'étend depuis le garot juſqu'à cet endroit plat qu'on appelle les reins : il finit à cette petite goûtière qui s'étend juſque ſur la croupe. Le dos doit être arrondi & décrire une ligne horiſontale : mais, s'il baiſſe, on dit que le cheval eſt enſellé ; ſi au contraire il s'élève, on dit qu'il a un dos de carpe, ou dos de mulet. Les reins ſont la ſuite du dos, ils s'étendent juſqu'au point où celui-ci paroît baiſſer en arrière, ce qui eſt le commencement de la croupe : ils doivent être plats & larges. Ce n'eſt jamais un défaut dans un cheval que d'avoir trop de reins. C'eſt par erreur que les maquignons ſe ſervent de ces expreſſions ; ce *cheval a les reins bas* ; puiſque c'eſt du dos qu'ils veulent parler ; quoiqu'il ſoit vrai qu'alors les reins ſuivent un peu cette pente. Toutes les fois qu'un cheval paroît bas des reins, il eſt, ce qu'on appelle *court monté de derrière*, c'eſt-à-dire, que les jambes de derrière ſont trop courtes, & obligent le rein, ainſi que le reſte, à pancher.

2.° Les côtes ſont ces parties dures qui ſont ſituées ſur les côtés, & qui concourent à former la cavité de la poitrine, & les deux tiers de l'étendue du corps. Les côtes doivent être bien cerclées, c'eſt-à-dire, bien arrondies. Lorſqu'elles paroiſſent comme droites, on donne le nom de *côtes plates* à ce défaut, qui eſt très grand, puiſqu'il gêne le mouvement de la reſpiration, & que la pluſpart des chevaux, chez leſquels on le remarque, finiſſent par être pulmoniques ; ils n'ont ordinairement point de ventre.

3.° On comprend, ſous le nom de ventre, toute cette maſſe molle ſituée en arrière de la poitrine. Dans un cheval bien conſtruit, & qui a de l'embonpoint, il ſuit toujours la forme des côtes : mais, il n'eſt guère poſſible de diſtinguer la poitrine d'avec le ventre, à moins que

que de tâter les dernières côtes. Si le ventre n'eſt pas arrondi par tout, & ſur la même ligne que la poitrine, ou s'il ſort de cette ligne, on l'appelle *ventre de vache* : lorſqu'il rentre en dedans, on dit que le cheval eſt *court de boyaux* : ſi ce ſont les parties latérales, ou les flancs qui rentrent ainſi en dedans, l'animal eſt *efflanqué* ; quand les flancs ont peu d'étendue, & qu'on y diſtingue une eſpèce de corde, il eſt *fortrait*. Ces défauts proviennent ou d'une poitrine mal faite, ou de l'applatiſſement des côtes, ou de quelque maladie.

4.° Paſſons aux PARTIES DE LA GÉNÉRATION. La première qui ſe préſente eſt l'enveloppe de la verge ou le fourreau, au bord duquel ſe trouvent les mammelles, peu ſenſibles à la vérité dans l'état naturel, mais qui le deviennent beaucoup quand cette partie eſt malade. Le fourreau doit être large ; lorſqu'il eſt trop petit, l'humeur ſébacée s'y amaſſe, & produit des maladies : d'ailleurs, la verge ne ſortant pas aiſément, oblige le cheval de piſſer dans ſon fourreau. Les bourſes doivent être bien trouſſées, c'eſt-à-dire, peu pendantes. J'ai toujours vu que les chevaux eſpagnols de manège, même en exercice, étoient ſujets à les avoir pendantes ; quoiqu'elles remontent & ſe tiennent pour ainſi dire collées aux aînes dans tous les chevaux qui trottent ou qui marchent. Quelle peut être la raiſon pour laquelle les chevaux eſpagnols ont ainſi les teſticules pendans ? ne pourroit-on pas répondre qu'elle vient de ce que leurs teſticules étant fort gros, en comparaiſon de la taille de l'animal, ils tiraillent par leur poids les cordons, les fatiguent & les forcent de s'alonger.

5.° LES MAMMELLES ſont au nombre de deux : dans les chevaux, elles ſont ſituées ſur le bord du fourreau ; dans les jumens, leur poſition eſt aſſez connue. Elles doivent être petites, & à bien dire il ne doit y avoir d'apparent que le mammelon, d'où part une petite ligne de peau ſaillante, qui s'étend en arrière le long du raphé, ligne qui va répondre à la nature dans la jument, & au fondement dans le cheval. Lorſque les mammelles excédent la groſſeur d'une noix, & que leur peau eſt un peu arrondie & dure, c'eſt une preuve que la jument a pouliné : je ne parle pas ici des mammelles dans l'état où la jument alaite ſon poulain, cela eſt aſſez connu.

DE L'ARRIÈRE-MAIN.

1.° LA CROUPE eſt cette ligne ſaillante, en forme de goûtière qui s'étend depuis les reins juſqu'au commencement de la queue : cette partie peut avoir deux ou trois pouces de large. Pour être bien faite, elle doit former un cinquième de cercle, autrement on dit que le cheval *a la croupe avalée*. La goûtière, dont on a parlé, ſe remarque ſeulement dans les chevaux gras & bien conſtruits ; dans les chevaux maigres, elle eſt ſaillante.

2.° LA QUEUE doit ſuivre la croupe, & par conſéquent être placée haute, ce qui donne aux chevaux de l'aiſance & de la facilité pour la lever & pour la porter en arrière. On diſtingue dans la queue 1.° le tronçon, qui eſt la partie la plus élevée, ou l'étendue de la queue, ſur laquelle les crins ſont poſés : 2.° le fouet, ce ſont les crins : quand ces derniers ſont caſſés, ou ſe trouvent en petite quantité, la queue s'appelle alors *queue de rat*. Les chevaux qui ont la queue placée haut, ſont très propres à la porter en trompe ; lorſqu'on leur fait la ſection par-deſſous. *Voyez* l'opération de la queue à l'angloiſe.

3.° LES HANCHES ſont ces pointes que l'on apperçoit au haut des jambes de derrière, & qui ſont à peu près au niveau de la jonction des reins avec la croupe ; c'eſt une élévation arrondie qui doit être peu ſenſible dans les chevaux gras & bienfaits. Elles ſont quelquefois plus hautes que la croupe, quelquefois beaucoup plus baſſes : ce qui vient de la poſition des os du baſſin plus ou moins inclinés : aſſez ſouvent ces os ſuivent la conformation de la croupe, c'eſt-à-dire, que ſi la croupe eſt avalée, les hanches ſeront hautes ; alors le cheval eſt

cornu : mais, si la croupe est droite, & bien faite, les hanches seront bien faites aussi. Il peut arriver que les deux hanches soient basses, ou une simplement ; dans ce dernier cas on dit que le *cheval est épointé* : ce défaut est tantôt naturel, & tantôt la suite d'un accident, par exemple, de la fracture de la pointe de la hanche. Un cheval, qui se place mal, paroît épointé, quoiqu'il ne le soit pas en effet : celui qui est boiteux de derrière, paroît également épointé ; ce qui provient de ce que la jambe, ne portant pas aplomb, entraîne le bassin ; & celui-ci faisant tourner l'os sacrum sur les vertèbres des lombes, il lui donne la pente qu'il a ; car le bassin, de la manière dont il est lié avec l'os sacrum, est immuable.

4.° Les fesses sont ces masses de chair que l'on voit depuis la hanche jusqu'à la croupe, & depuis celle-ci jusqu'à cette pointe qui avoisine la queue. Elles doivent être grasses & convexes, tant pour la grace que pour le mouvement.

5.° La cuisse s'étend depuis le bas de la pointe de la hanche jusqu'à la première jointure. Elle doit être charnue & arrondie postérieurement, se joignant avec le bas de la fesse dont elle suit la forme en dehors, & un peu en avant ; il faut encore qu'elle soit un tant soit peu plâte pour faciliter son mouvement vers le bas-ventre. Le dedans, ou comme on l'appelle vulgairement, le plat de la cuisse, doit être charnu, mais peu chargé de graisse : c'est dans la partie moyenne du plat de la cuisse que se trouve une veine où l'on a coûtume de saigner.

6.° L'aîne est le pli de la cuisse vers le bassin, elle doit être bien évidée, autrement il y a tout lieu de croire qu'il y a eu quelque tumeur.

7.° Le grasset est cette partie arrondie qui forme la jointure de la cuisse, avec la jambe proprement dite : il est proche le flanc. Un grasset gros est toujours avantageux.

8.° La jambe proprement dite, prise du grasset à la partie postérieure, doit avoir la même largeur que l'avant-bras mesuré depuis le coude jusqu'aux ars. Elle doit être en forme de cône, & aller insensiblement jusqu'à deux ou trois travers de doigt au-dessus du jarret ; la jambe doit être située obliquement ; lorsqu'elle est droite, on dit que le cheval est droit sur son jarret.

9.° Le jarret est cette jointure située au bas de la jambe. Pour être bien construit, il doit paroître difforme à un connoisseur, c'est-à-dire, que postérieurement la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe, à y laisser une séparation, & qu'en devant il y ait un pli sur lequel on puisse distinguer une espèce de corde, qui est un tendon extenseur de l'os du pied : en dedans il faut qu'il présente deux grosseurs, une à la pointe moyenne de la jointure, & une autre dans la partie inférieure avec étranglement au bas ; l'entre-deux de ces grosseurs doit former une cavité. Ces sortes de grosseurs en imposent à bien des gens, qui les voyant détachées l'une de l'autre, les prennent pour des éparvins. J'ai vu plus d'un prétendu connoisseur s'y tromper. En dehors du jarret se remarque une grosseur allongée, & un étranglement moins marqué qu'en dedans. Toutes les fois que l'on verra un jarret arrondi dans lequel on ne distinguera aucune forme, ce sera toujours un vice de conformation, ou une suite d'accidens. On dit qu'un cheval est *jarreté*, lorsque les pointes des jarrets se touchent ; mais, en examinant la partie avec attention, on s'assurera que ce défaut ne dépend pas du jarret, mais de l'os de la cuisse, dont la tête se dérange de sa cavité : ce qui le prouve, c'est que l'animal porte le pied en dehors, placé en maître à danser. Comment a-t-on pu dire que ceci provînt du jarret, puisque les os de cette partie, n'ont point de mouvement de rotation sur l'os du canon ? les chevaux, dans lesquels on voit ce défaut, sont pour l'ordinaire mols dans leur train de derrière, & manquent de force dans les reins.

1.° Le canon de derrière doit être plus long que celui de devant, plus arrondi ; les nerfs doivent être aussi plus détachés.

11.° On veut que le paturon soit un peu plus long & plus étroit, la couronne de même.

12.° Le sabot doit être moins arrondi, ce que l'on appelle *mulage*.

DES POILS.

Les poils varient en couleurs. On voit des chevaux qui les ont d'une seule couleur ; d'autres, de deux, de trois, de quatre & quelquefois de cinq. Quelle qu'elle soit, on dit communément, ce cheval est de tel poil ou de telle robe. On a distingué les poils en simples & en composés ; mais cette distinction n'est pas claire : en effet, on a appellé simples les poils uniformes ; & sous cette classe l'on a rangé les poils gris, bais qui sont composés &c. ou pour mieux dire, l'on n'en a pas marqué une véritable différence. C'est pourquoi je diviserai les poils en poils, réguliers & en non réguliers ; il n'y a que le noir qui soit régulier ; tous les autres sont irréguliers, vu qu'il y a toujours dans ces derniers une ou plusieurs couleurs. Le poil noir est le plus commun. Dans le noir, on distingue le noir de geai & le mal teint : l'un & l'autre sont réguliers ou peuvent l'être ; je dis, *peuvent l'être*, parce qu'il y a des chevaux qui ont des pelotes en tête, qui sont des marques blanches, ou qui ont des pieds blancs, mais ils sont réguliers pour la pluspart. On appelle mal teint, le noir qui n'est pas foncé. Parmi les chevaux noirs, il y en a qu'on appelle miroités ou pommelés, chez lesquels on apperçoit des nuances lisses & polies, plus claires en certains endroits que dans d'autres ; elles forment un bel effet, & sont plus agréables à la vue sur les chevaux noirs que sur les bais.

Parmi les poils irréguliers, je distinguerai les poils en communs & en non communs.

Les communs sont, 1.° le bai, dont la couleur est rougeâtre. La marque à laquelle on reconnoît un cheval bai, est lorsqu'il a les crins & le bas des jambes noires : de-là ont été distingués, le bai clair, le bai châtain, le bai brun ou le bai foncé, le bai à miroir ou miroité, ainsi nommé à cause des nuances en rond, qui forment comme autant de taches où le poil semble être plus lisse.

2.° L'alzan est un poil qui ne diffère guère du bai ; il a, comme lui, différentes nuances ; on en trouve qui ont les crins & la queue blancs ; & d'autres chez lesquels ils sont noirs. Il y a alzan clair, alzan foncé ou brûlé, & alzan poil de vache, mais celui-ci est peu différent de l'alzan clair.

3.° Le poil gris est mêlangé de noir, de noir mal teint & de blanc : la couleur dominante est le mal teint. On ne rencontre point, ou fort rarement, de chevaux totalement blancs ; bien que M. de Garsault assure qu'en Espagne, quelquefois les chevaux naissent plus ou moins gris, & deviennent blancs avec l'âge. Les parties, qui deviennent les premières blanches, sont celles qui sont exposées à une forte transpiration ou sueur, telles que le col, les épaules, le corps, les fesses, ensuite la tête & enfin les extrémités de haut en bas ; ensorte que toutes les fois qu'on verra un cheval dont le bas des quatre jambes sera blanc, & le reste du corps très blanc, on peut en augurer qu'il est fort vieux. Il faut cependant remarquer qu'un cheval gris peut naître avec le bas des quatre jambes blanc, mais ce cas est rare.

On distingue les gris, en gris sale & en gris foncé, où se trouvent beaucoup de poils noirs, & par conséquent peu de poils blancs.

Dans le gris pommelé se voient des taches plus ou moins larges de blanc & de noir.

Le gris souris est un gris mêlé.

Les poils non communs forment une classe assez nombreuse : ce ne sont que différens mêlanges des précédens. Tels sont le rouhan mêlé de blanc & de bai ; le rouhan cap de more, gris sale avec la tête & les extrémités noires ; le tigre, le pie, le porcelaine &c. Tout cheval qui n'est que d'un seul poil, quel qu'il soit, sans aucun mêlange de poil blanc, est nommé zain. Le poil blanc sur le front est appellé pelotte ou étoile ; s'il se continue entre les yeux jusqu'aux nazeaux, en manière de bande, c'est le chanfrein blanc ; s'il rend les pieds blancs, on dit que ce sont des balsanes. Si le bord de la balsane est dentelé comme une scie, c'est une balsane dentelée ; si on y voit des taches noires, elle est herminée ou tachetée. Le cheval travat a les deux pieds du même côté de devant & de derrière blancs. Le transtravat a de même les deux pieds blancs, mais opposés & en diagonale ; celui du montoir de devant, par exemple, & celui du hors montoir de derrière.

ARTICLE

ARTICLE DEUXIÈME.

I.° DE LA NOURRITURE DU CHEVAL.

LEs alimens propres au cheval ſont le foin, la paille de froment & l'avoine.

Le foin eſt un amas des plantes qui naiſſent dans les prairies. Ces plantes, après avoir été coupées encore vertes, ſont ſéchées au ſoleil, ramaſſées, miſes à couvert & à l'abri de l'humidité. Le foin ne doit point être trop ſéché, il ſe briſeroit, ſe mettroit en pouſſière, d'ailleurs ſeroit privé d'un grand nombre de parties nutritives; il ne doit point néanmoins être trop frais ou trop verd; lorſqu'il ſeroit mis en tas, il s'échaufferoit, ſubiroit une fermentation qui le moiſiroit & le rendroit pernicieux, & entièrement incapable d'être mangé. Le foin qui n'a point eſſuyé de pluie pendant le temps de la fenaiſon, c'eſt-à-dire, pendant ce temps que l'herbe eſt étendue ſur le pré pour ſécher, eſt meilleur que celui qui auroit été mouillé; la pluie en le lavant, le blanchit & lui enlève ſon odeur aromatique. C'eſt pour éviter cet inconvénient que, lorſqu'on eſt menacé de quelque orage, on amaſſe l'herbe à demi-ſéchée en meules. Ces meules ſont des monceaux plus ou moins conſidérables dont la baſe eſt large & le ſommet eſt en pointe, à peu près de la forme d'un pain de ſucre. L'eau coule ſur la ſuperficie en pente comme ſur un toit, elle ne blanchit que cette ſuperficie, & ne pénétre point dans l'intérieur de la meule.

L'herbe demi-fanée peut ſe conſerver ainſi quelques jours ſans ſe gâter; on a même obſervé qu'en étendant de nouveau cette herbe, au retour du beau temps, elle ſe ſéchoit pluſtot, & que la fénaiſon parfaite s'opéroit plus vîte que ſi elle n'eût pas été en meule. Il faut cependant que la meule ſoit conſtruite avant la pluie: ſi l'herbe étoit entaſſée, & renfermée étant mouillée, elle ſe corromproit en peu de temps. Lorſque l'herbe vient d'être coupée ou fauchée, qu'elle eſt verte & toute fraîche, ſi la pluie ſurvient, il n'eſt pas néceſſaire de la mettre en meule; il ſeroit même dangereux de le faire; elle pourroit ſe moiſir; l'humidité alors l'entretient dans ſon état naturel, ne la détériore point, à moins qu'elle ne ſubſiſte long-temps. Dans les prairies conſidérables, & qui fourniſſent une grande quantité de foins qui doivent être vendus & tranſportés, on les conſerve ſouvent d'une année à l'autre, en les amaſſant ſur place, c'eſt-à-dire, ſur la prairie même, en ſemblables meules. Il eſt un art particulier de conſtruire ces meules, quelquefois énormes, avec régularité, d'une manière ſolide & propre à leur deſtination. Ce ſeroit nous écarter trop de notre objet, que d'entrer dans les détails qui les concernent.

Le foin doit être verd, d'une odeur agréable, aromatique & forte, ſur-tout lorſqu'il eſt nouveau; fin, c'eſt-à-dire, compoſé de plantes qui n'aient point de groſſes tiges dures ou ligneuſes, ni de feuilles amples, larges & épaiſſes; ces gros foins ne ſont propres qu'au bétail. Il doit être ſec ſans être caſſant, ſans aucune moiteur, ſi ce n'eſt lorſqu'il jette ſon feu. Le foin nouveau, pendant les premiers jours, s'échauffe dans le tas, & contracte par cette légère fermentation une molleſſe, une eſpèce de moiteur ou de ſueur qui ſe diſſipe ſans l'endommager. Une qualité, qui n'eſt pas moins eſſentielle au foin, eſt la netteté; il ne doit point être chargé de boue, ni poudreux, ni mêlé de matières étrangères. Ainſi tout foin blanc, jaune ou noir, gros & ligneux, mol, frais ou humide, de mauvaiſe odeur ou boueux, doit être rejetté comme de mauvaiſe eſpèce.

On diſtingue deux ſortes de prairies, les naturelles & les artificielles.

Les prairies naturelles ſont celles ſur leſquelles croiſſent naturellement & ſans culture différentes plantes propres au ſol ou au terrein. Les prairies artificielles ſont des terreins que l'on cultive, & ſur leſquels on ſeme la plante particulière que l'on croit la plus appropriée à la nature de ces terreins & la plus avantageuſe pour l'uſage auquel on la deſtine, qui eſt d'être conſommée en verd ou en ſec, c'eſt-à-dire, en foin.

Les prairies naturelles ſont hautes ou baſſes, celles-ci humides ou marécageuſes. La préférence eſt toujours due au foin des prairies hautes ; étant plus ſéches, les plantes qui y croiſſent ſont moins abreuvées ; les ſucs en ſont moins aqueux, plus élaborés ; le foin que l'on en tire plus fin & plus aromatique. D'ailleurs, les herbes de ces prairies, moins ſujettes à être inondées par le débordement des ruiſſeaux ou des rivières, ſont auſſi moins expoſées à être gâtées & ſalies par le limon que dépoſent ces eaux troubles. Les prairies baſſes, toujours humides, ſouvent marécageuſes, ne produiſent que des plantes malſaines & dangereuſes, telles que le roſeau, le ſcirpus, des joncs, des renoncules, &c. toutes donnent un foin de mauvaiſe qualité, de vilaine couleur, ſujet à être bourbeux, d'une odeur deſagréable ; l'herbe qui le compoſe étant preſque toujours pourrie au pied. Les plantes les plus recherchées, celles qui donnent le meilleur foin, ſont toutes les eſpèces de gramen, à l'exception de ceux qui viennent particulièrement dans les marais ; entre les premiers, on préfère tous les chiendents, le fromental, &c. Tous les tréfles, les lotus, les mélilots, ſont d'excellente qualité ; les ſcabieuſes, les oſeilles, les patiences, les chardons, l'arrête-bœuf, la crête de coq, le colchique, le populago, les renoncules, &c. ſont à rejetter, ou pour le moins inutiles. Le foin de regain ou d'une ſeconde pouſſe eſt beaucoup moins eſtimé que celui de la première. Il eſt plus court, moins nourriſſant que le premier. La ſeconde herbe n'a pas un temps ſuffiſant pour parvenir à ſa perfection & pour mûrir ; la récolte de ce régain, qui ne peut ſe faire que dans une ſaiſon avancée & inconſtante, eſt plus difficile, tant pour ſécher l'herbe parfaitement que pour la garantir de la pluie.

On n'emploie encore que quatre ou cinq eſpèces de plantes pour former les prairies artificielles ; la luzerne, le tréfle, le ſainfoin, le fromental, le rey-graſs, chacune appropriée à la nature du terrein que l'on deſtine à former la prairie. La luzerne eſt ſans contredit celle dont le produit eſt le plus avantageux. Elle ſubſiſte pendant dix ans, ſouvent plus longtemps : on la coupe quatre fois l'année, au moins trois fois ; le foin qu'elle produit eſt ſi nourriſſant & tellement ſubſtantiel qu'il eſt prudent de le mêler avec la paille pour empêcher que l'animal, qui s'en nourrit, ne s'engraiſſe trop & trop ſubitement. Cette plante a les mêmes propriétés en verd & fraîche. L'inconvénient de ce foin eſt d'être dur, les tiges de la luzerne étant groſſes & un peu ligneuſes ; par la même raiſon, il eſt difficile à ſécher & conſerve long-tems une légère humidité, laquelle le fait moiſir lorſque ce foin eſt en un tas conſidérable & fort ſerré. Pour éviter cet acident, on doit le placer dans des greniers qui ne ſoient point ſur terre, ou dans des endroits bien aërés, on y mêle des couches de paille qui, empêchant le foin de s'affaiſſer, permettent à l'air de pénétrer dans l'intérieur du tas & d'y circuler, ce qui emporte le reſte de fraîcheur qui pourroit être reſtée. On coupe la luzerne lorſqu'elle entre en fleur ; elle eſt dans ſa plus grande force à la troiſième année. Cette plante aime les terres graſſes & légères un peu fraîches & profondes. Le ſainfoin approche beaucoup de la luzerne, & n'eſt pas moins bon, il eſt même plus délicat, mais il produit moins, il ne ſe coupe qu'une fois l'année, rarement deux. Quoi qu'il dure auſſi long-tems que la luzerne, il ne ſe plait que dans les terreins ſecs, la fraîcheur & l'humidité lui ſont abſolument contraires, & le détruiſent. Ces plantes doivent être entretenues nettes ; lorſque les chiendents, les gramens les gagnent, elles dépériſſent, & la

prairie se ruine, sur-tout celle de luzerne qui a encore pour mortel ennemi la cuseute. Cette plante parasite s'attachant & grimpant sur la luzerne, la couche & la suffoque. Le tréfle à fleurs rouges ou tremeine est beaucoup plus délicat, plus appétissant que la luzerne & le sainfoin, il se coupe de même trois & quatre fois l'année, il se plaît dans les terres fraîches & légèrement humides, mais il ne dure que trois ans, & le foin qu'on en tire, quoique très bon, malgré cet inconvénient, noircit, pour peu qu'il soit mouillé pendant qu'il séche, & même sans être mouillé, s'il est quelque temps à se dessécher. C'est un des meilleurs fourrages donné en verd & frais. On observe de ne jamais employer ces fourages en verd & frais, lorsqu'ils sont chargés de pluie ou de rosée. Il ne faut les couper que lorsque toute humidité est dissipée; sans cette attention, ils fondent dans l'estomac, ne nourrissent point, ou très peu, & occasionnent souvent la diarrhée.

Le fromental est du genre des graminées, *gramen avenaceum elatius jubâ longâ splendente;* il croît à la hauteur de trois ou quatre pieds, se plaît en toute terre, mais élevée plustot que basse, donne une grande quantité de foin, bon, mais peu délicat, plus fourni de tiges que de feuilles. Le rey-grass, *gramen loliaceum angustiore folio & spicâ*, fournit le moins bon des foins artificiels. Sa culture est aujourd'hui presque abandonnée. Sa plus grande qualité est de venir dans les terreins les plus ingrats; dans une bonne terre on peut le couper deux ou trois fois, mais il emploieroit un terrein qui rendroit beaucoup plus en plantes d'autre espèce.

Il est encore quelques autres plantes employées à la nourriture des chevaux, soit en verd ou en sec, telles sont l'orge, les vesses, les lentilles, &c. mais comme ces plantes se sement & se recoltent chaque année, qu'elles sont annuelles, elles ne doivent point être comprises dans le nombre de celles qui composent les prairies.

La paille que l'on emploie le plus communément est celle de froment; c'est un des alimens le plus sain que l'on connoisse, & même un des plus nourrisans, quoiqu'il paroisse sec. L'expérience démontre que les chevaux nourris avec de la paille sont beaucoup plus gras, ont le poil plus lisse, & sont moins sujets aux maladies cutanées, que ceux qui n'ont mangé que du foin. La quantité de paille qu'on donne par jour à un cheval est de neuf à dix livres, il est rare, cependant, qu'il mange entièrement la bote qu'on met devant lui. La plusspart de ceux qui sont réglés ne mangent que les somnités ou les épis, & tirent le reste sous leurs pieds; ce qui leur sert de litière. C'est un usage assez reçu en France; usage que nous tenons des Allemands, de hacher la paille. Cette méthode très bonne, évite beaucoup de peine au cheval, qui alors est moins de temps à manger; elle aide la mastication, qui en est plus parfaite, & la trituration plus achevée.

Les machines avec lesquelles on hache la paille sont de différentes espèces, plus ou moins compliquées. La plus usitée est un coffre quarré dans lequel tournent deux cilindres armés de trente-six à quarante lames tranchantes, entre lesquelles s'élèvent de petits grapins qui attirent la paille sur les lames. Par le moyen de cet instrument un seul homme peut hacher quarante livres de paille en un quart d'heure.

L'avoine est l'aliment le plus nourrissant de tous; plus elle sera pesante & par conséquent farineuse, plus elle nourrira. Sa couleur est assez indifférente; quoique bien des gens exigent qu'elle soit noire. Pour moi, je crois qu'à volume égal, la plus pesante est préférable, pourvu toute fois qu'elle n'ait pas germé, & qu'il ne s'y rencontre aucune altération. On en donne par jour à un cheval les trois quarts d'un boisseau ou un boisseau entier. On partage cette quantité en trois portions, dont une se donne le matin, la seconde à midi, & la troisième le soir. Voici l'ordre dans lequel on doit distribuer les alimens au cheval. On commence par jetter dans le ratelier la quantité de foin que nous avons

marqué ; quelque temps après on le fait boire ; puis on lui mesure l'avoine, & un moment après on met une botte de paille devant lui. Quelques-uns profitent du temps où les chevaux mangent le foin pour les panser ; cette méthode est mauvaise, à moins que l'on ne soit pressé de s'en servir ou que l'on ne soit en voyage, ou que l'on ne puisse profiter que de cet instant. Le pansement qui se fait pendant que le cheval mange, le trouble, le rend plus avide ; il ne se donne pas le temps de triturer les alimens qui, par conséquent, doivent fatiguer l'estomac & empêcher une parfaite chylification. On sçait que les chevaux avides & grands mangeurs rendent leurs alimens non digérés, que leur fiente contient les grains entiers, que le fourrage même n'a subi aucune élaboration. A midi l'on doit commencer par les faire boire, puis leur donner l'avoine & une botte de paille. Dans certaines maisons on ne leur donne que l'avoine, & cette pratique est la meilleure. Le soir on leur donne le foin, par-dessus lequel on jette une botte de paille pour passer la nuit, un moment après on les fait boire.

Outre ces alimens ordinaires l'on emploie la luserne, le sainfoin, le grand trefle, les lentilles, les pois, la vesse, l'orge, le seigle, le son. Mais toutes ces herbes & ces grains, qui quelquefois peuvent servir de nourriture au cheval, deviennent des médicamens dans différentes circonstances. Ainsi ils ne doivent être alimens que dans les cas de nécessité, & lorsqu'on manque des autres.

2.° DE LA BOISSON.

L'eau est la boisson ordinaire de tous les animaux, & par conséquent celle du cheval. Mais toutes les eaux ne sont pas également bonnes. L'eau battue est préférable à l'eau dormante ; celle des grandes rivières, aux eaux de source ; celle d'étang, aux eaux de mare ; & celle-ci à l'eau de puits ; mais la meilleure est la plus limpide. C'est une erreur de croire que les chevaux préfèrent l'eau trouble à l'eau claire, & que c'est pour la troubler qu'ils la battent afin de la boire ensuite avec plus de plaisir. En général, toute eau croupissante est dangereuse ; celle qui est trop vive, c'est-à-dire, très fraîche, ou très froide, ne l'est pas moins. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'on est obligé de se servir d'eau de puits, on a soin de la donner l'hiver dans le moment même qu'elle est tirée ; mais l'été, il la faut laisser reposer dans l'écurie, une couple d'heures au moins avant que de la faire boire ; car étant froide, elle est capable non seulement d'affoiblir les forces digestives de l'estomac, mais même d'exciter des tranchées. On ne doit pas non plus laisser boire un cheval qui est en sueur, ou qui vient de quitter le travail ; il est bon d'attendre que la circulation augmentée par l'exercice soit revenue dans son état d'égalité, & que la transpiration soit diminuée : sans cette précaution, il pourroit survenir des pleuresies, qui sont souvent mortelles.

On donne quelquefois au cheval des eaux combinées avec d'autres substances ; telles sont l'eau blanche ou l'eau de son, c'est-à-dire, dans laquelle a été délayée la partie farineuse qui se trouve dans le son : cette eau, qui excite à boire, est plus souvent employée dans les maladies qu'en santé, à moins que l'on ne veuille rafraîchir un cheval ; ce qui annonce toujours un dérangement dans l'œconomie animale. L'eau d'orge, les décoctions, les infusions de plantes adoucissantes, rafraîchissantes, ne s'emploient que dans ces derniers cas.

ARTICLE

ARTICLE TROISIÈME.

DU SOIN QUE L'ON DOIT AVOIR DES CHEVAUX.

CE que nous avons à dire ſur cet objet regarde le local des écuries, leur conſtruction, leur propreté, & le panſement des chevaux.

Toute écurie doit être conſtruite dans un endroit ſec & élevé : celle qui eſt ſur un terrein bas, eſt humide, & peu éclairée pour l'ordinaire, & les chevaux y ſont ſujets aux maladies des yeux & aux œdêmes.

Je n'entrerai point dans le détail de la conſtruction d'une belle écurie ; tout le monde n'eſt pas en état d'en bâtir de telles. Je me contenterai de dire que les écuries pavées *(a)* ſont plus avantageuſes que celles qui ſont ſalpêtrées, lors ſur-tout qu'on n'eſt pas en état de faire la dépenſe des madriers qui, à tous égards, ſont préférables.

L'on doit avoir attention de renouveller l'air d'une écurie à toutes les heures du repas, & de donner un coup de balai à ces mêmes heures ; car les miaſmes des différens chevaux raſſemblés dans une écurie, & la putridité des excrémens qui ſéjournent, ou entre les pavés, ou dans les planches qui s'en imbibent, ou dans le ſalpêtre, ſont capables d'occaſionner non ſeulement différentes maladies cutanées, mais même des maladies de poitrine, ce qui arrive fréquemment.

En général, on doit étriller avec ſoin le cheval ; ce qui l'entretient dans une tranſpiration abondante.

On l'étrillera toujours dehors, autant qu'il eſt poſſible, & jamais dans l'écurie. Cette opération, qui paroît des plus ſimples, demande pourtant quelque attention. On commence ou d'un côté ou d'un autre, cela eſt égal, mais toujours par le train de derrière : ſi l'on commence du montoir, l'on doit ſe ſervir de la main gauche, s'approcher de la feſſe, & tenir la queue pour donner du ſoûtien, enſuite promener ſon étrille tout le long du corps du cheval & de ſon arriére-main, toujours à contre-poil : après quoi l'on ſe rapproche du garot & de la même main ; on étrille de bas en haut l'encolure, auſſi-bien que les jambes de devant, puis l'on ſe retourne vers le bas-ventre, en ſe ſervant de la main droite. Pour la poitrine, on décrit un demi-cercle depuis les côtes juſqu'au-deſſous du poitrail ; quant à la tête & aux jambes, depuis le genou juſqu'en bas, & depuis le jarret juſqu'en bas, on ne doit jamais ſe ſervir d'étrille, mais bien d'une broſſe rude, que l'on a ſoin de nétoyer ſur l'étrille même. Cette opération faite, on broſſe le cheval & on lui paſſe l'épouſſette alternativement, lorſqu'il a beaucoup de craſſe, & on finit par paſſer l'épouſſette ſur tout ſon corps, dans un ſens à unir les poils & à les rendre liſſes. Quelques-uns leur lavent les jambes, d'autres les menent à l'abreuvoir ou à la rivière. Pour moi, je préfére de les laver avec le balai, ou la broſſe, parce que l'on nétoie mieux

(*a*) Soit que l'on admette des madriers, ou que l'on pave, on doit donner également une pente, pour faciliter l'écoulement des urines, M. Bourgelat lui-même en convient, [*Elém. de l'art vétér.* traité du choix des chevaux, *pag.* 192.] ainſi on ne conçoit pas comment il avance *ibid.* qu'*outre la propreté qui réſulte des plates-formes, on n'a point à redouter que les chevaux deviennent rampins, ce dont on ne doit pas ſe flatter lorſqu'ils ſont ſédentaires ſur un terrein pavé*, &c. Il ſe contredit, ſi je ne me trompe, puiſqu'il parle d'abord d'une *pente*, & enſuite de *plates-formes*.

Mais les écuries, pavées par elles-mêmes, ne font pas devenir les chevaux *rampins* ; ils ne deviennent tels que par la ferrure, par l'application des fortes éponges & des crampons, & par le parement qui, l'un & l'autre, éloignent la fourchette, & obligent le tendon à ſe roidir davantage, & à porter ſes articulations en avant. Mais cet accident eſt plus ordinaire aux chevaux de trait qu'aux chevaux de ſelle.

les pores de la transpiration; car l'eau de la rivière ou de l'abreuvoir n'opère pas le même effet, elle coule seulement sur les poils. Cette opération faite, l'on doit rentrer le cheval dans l'écurie : les uns veulent qu'on le couvre, les autres ne le croient pas nécessaire. Je serai volontiers de l'avis des derniers, attendu que le cheval le mieux pansé s'étrille encore mieux de lui-même, par un mouvement général de ses muscles peauciers, que ne feroit un palfrenier; ce qu'il ne peut exécuter aisément, étant chargé d'une couverture. J'ai vu plusieurs fois des chevaux bien étrillés faire voler en l'air plus de crasse dix fois que l'étrille, ce qui s'opère non seulement par le concours des muscles peauciers, mais encore par l'ébranlement de toute la machine. Quant à l'air de l'écurie, je le répéte, il doit être toujours frais, & une écurie bien située, bien percée, bien tenue, ne doit donner aucune odeur.

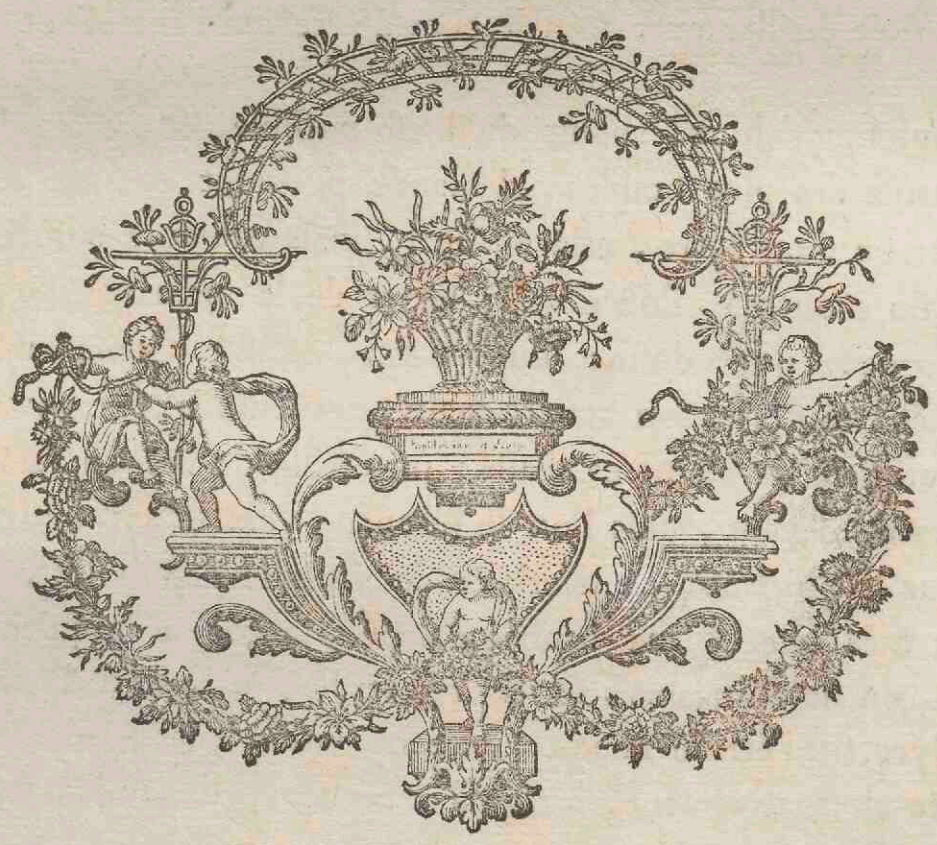

ARTICLE QUATRIÈME.

DES EXERCICES DU CHEVAL.

NOus avons vu, dans l'article de la conformation extérieure du cheval, qu'il étoit fait pour tirer ou pour porter ; que ses mouvemens étoient bien différens, & conséquemment que sa construction ne devoit pas être la même. Le cheval de trait ne tire qu'autant qu'il a de pesanteur ; cela est démontré : mais, pour se la donner, il est obligé de se jetter en avant, ce qui augmente la force des leviers. Aussi voit-on qu'un cheval attelé à une charette ne tire qu'à raison de la charge qu'on lui met sur le dos. Est-elle chargée sur le derrière, ses efforts deviennent impuissans. J'ai, moi-même, conseillé à des charetiers de monter sur les chevaux pour sortir d'embarras, & cela à réussi sur le champ. Un homme, qui tire une charette, en baisse souvent le brancard pour augmenter sa charge en devant, ce qui diminue celle de derrière.

Le cheval de trait cherche donc, autant qu'il lui est possible, à jetter tout son corps en avant, & oppose tour à tour ses quatre jambes qui lui servent d'arc-boutant, & par le moyen des jettées, il gagne successivement du terrein. Tout fardeau qu'un cheval tire doit être à l'alignement de son corps, c'est-à-dire, jamais au-dessous, il doit tirer à peu près horizontalement ; car autrement il agiroit de deux manières, & en élevant & en tirant, ce qui arrive presque toujours dans les carosses ; le cheval soulève & tire, par la raison que le fardeau & la puissance ne sont point dans la même ligne. Plus un cheval attelé à un carosse ordinaire, sera haut, plus il fatiguera, & moins il aura de force. Il n'en sera pas de même de deux petits chevaux : si la pesanteur leur manque, ils seront récompensés par l'alignement qu'il y a entre le centre de leur force & celui du fardeau, & leur force augmentera toutes les fois qu'ils se trouveront plus bas que le fardeau qu'ils ont à tirer.

Les voitures françoises pèchent par leur construction ; puisque les roues de devant sont plus basses que celles de derrière : & que les chevaux en sont prodigieusement fatigués. La force des chevaux qui tirent ces voitures, agit suivant une diagonale & par conséquent peut être décomposée, en force horizontale, la seule qui serve à la progression, & en force verticale ou perpendiculaire, entièrement perdue pour cette même progression ; or, plus les roues de devant sont basses, plus la distance de la diagonale à la ligne horizontale est grande, par conséquent plus il y a de force, représentée par cette distance, de perdue & d'inutile à la progression. Les harnois, d'ailleurs, sont mal construits ; & l'on a tort de placer la bricole dessus l'articulation des épaules avec les bras. Cette position gêne le mouvement de ces parties, & le cheval est hors de force. Toute bricole doit être placée au bas de l'encolure, sur le haut du poitrail, & les traits doivent partager le corps du cheval en deux parties, ensuite répondre au centre du fardeau. Il en est de même du reculement qu'on place trop bas ; il doit se trouver sur la même ligne que le poitrail, autrement le cheval n'a pas de force. D'ailleurs, comment peut-il agir sur un timon incliné de haut en bas ? quelle résistance l'animal n'a-t-il pas à vaincre ? si le timon au contraire étoit droit, le cheval n'auroit pas le tiers de la force à employer. On voit, par tout ceci, combien il est essentiel que les voitures soient bien construites, & les chevaux bien placés, si l'on veut en tirer tous le secours qu'on en attend sans les ruiner.

Le cheval de bas ne porte qu'autant qu'il eſt également chargé & qu'il va lentement. Il n'en eſt pas de même du cheval de ſelle.

La légèreté du cavalier, ſa poſition, l'action de ſes bras & de ſes jambes, la forme de la ſelle, la forme du mors, contribuent beaucoup à ſes mouvemens.

La poſition de l'homme & ſon action ſur le cheval ont donné, & donnent encore matière à conteſtation.

Les plus fameux écuyers de ce ſiècle ne ſont point d'accord ſur ces objets ; & leur art ſe réduit aujourd'hui en France à bien peu de choſe ; & le peu d'utilité qu'on en tire eſt cauſe ſans doute qu'on a diminué le nombre de ces lieux d'exercice, qui ſeroient plus fréquentés ſi l'on y montroit ce qui eſt abſolument néceſſaire au cavalier. C'eſt dans les manèges ſeuls des régimens qu'on devroit s'en inſtruire particulièrement. Quel avantage ne ſeroit-ce pas de faire faire des courſes, d'apprendre à tirer le piſtolet en tout ſens, de courir la bague, ramaſſer des têtes ? cet exercice répété donneroit de l'adreſſe, de la force, de la ſoupleſſe, & rendroit le cavalier habile à ce qu'il y a de plus difficile. Il y a encore deux choſes eſſentielles auxquelles on n'a pas encore fait aſſez d'attention : je veux parler de la ſelle & du mors. Les Anglois ſont les ſeuls qui s'en ſoient le plus occupés, quoiqu'il s'en faille beaucoup encore que l'un & l'autre aient atteint le point de perfection : mais ce ſeroit m'écarter de mon objet que de donner ici mes idées ſur cette matière.

Fin de la ſeconde Partie.

COURS

COURS D'HIPPIATRIQUE.

TROISIÈME PARTIE.

HIPPOPATHOLOGIE
OU
DESCRIPTION DES MALADIES DU CHEVAL.

LE CHEVAL eſt ſujet à un grand nombre de maladies, dont les unes lui ſont communes avec l'homme, & d'autres lui ſont particulières. L'utilité qu'on retire de cet animal domeſtique a rendu néceſſaire l'étude des unes & des autres. Si les anciens ont écrit ſur cet objet, [ce dont on ne doit point douter] ce qui nous en reſte eſt bien peu capable d'éclairer & d'inſtruire. Quoique depuis deux cens ans, un grand nombre d'amateurs de chevaux, nous aient donné des traités d'hippiatrique; ce n'eſt guère que dans ce ſiècle qu'on s'en eſt ſérieuſement occupé. La cure des maladies de ces animaux a été abandonée à des gens groſſiers & peu inſtruits, qui n'ont pu étendre l'art. Il n'a fait des progrès que depuis qu'on a ſenti l'avantage d'étudier l'anatomie du cheval, & d'en bien connoître l'œconomie; ces deux ſciences cultivées avec ſoin, nous en promettent de plus grands par la ſuite. Après avoir décrit le plus exactement & le plus clairement, que nous avons pu, les parties intérieures & extérieures de l'animal, nous allons paſſer à l'hiſtoire de ſes maladies, qui ſont internes ou externes: nous parlerons d'abord de celles-ci, qui ſont peut-être les plus ordinaires, & les plus nombreuſes, comme les plus aiſées à reconnoître, à ſaiſir & à traiter. C'eſt la méthode que l'on ſuit dans pluſieurs écoles de médecine: nous avons cru devoir nous y

conformer. Mais avant que d'entrer dans aucun détail, il nous a paru indiſpenſable de commencer par quelques généralités ; elles regardent l'inflammation, le phlegmon, &c..... qui, comme on ſçait, accompagnent un très grand nombre de maladies, ſoit internes, ſoit externes.

GÉNÉRALITÉS.

1.° DE L'INFLAMMATION.

L'inflammation eſt un engorgement des vaiſſeaux ſanguins, avec douleur, chaleur, tenſion & quelquefois fièvre.

On diſtingue trois dégrès dans l'inflammation ; le premier, qu'on appelle phlogoſe, eſt lorſqu'il y a une ſimple ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux capillaires.

Le deuxième, qu'on appelle phlegmon, eſt lorſque le ſang, à force de diſtendre les vaiſſeaux, dilate les orifices des vaiſſeaux lymphatiques, & pénétre dans leur cavité.

Le troiſième, qu'on appelle inflammation par extravaſation, eſt lorſque le ſang, à force de diſtendre les vaiſſeaux, les rompt & s'extravaſe

Causes. Il faut ſe rappeller ici ce que j'ai dit ci-deſſus, en parlant de la circulation.

Le ſang eſt porté dans toutes les parties du corps par les artères ; après pluſieurs diviſions, les artères ſe terminent par des ramifications extrêmement fines, reſſemblant à des cheveux, leſquelles, par cette raiſon, ont été appellées *extrémités capillaires*. Chaque extrémité capillaire ſe diviſe en deux branches ; l'une, qui eſt la continuation de l'artère ſanguine, & qui va former le commencement d'une veine ſanguine ; l'autre eſt le commencement d'une artère lymphatique. Ces extrémités capillaires ſont le ſiège de l'inflammation ; & l'arrêt du ſang dans ces petits vaiſſeaux en eſt la cauſe.

L'arrêt du ſang, dans ces dernières diviſions, vient de la difficulté qu'il trouve à y paſſer ; & cette difficulté que le ſang trouve à pénétrer les extrémités capillaires, vient ou du vice du ſang, ou de celui des vaiſſeaux, ou du vice du ſang & des vaiſſeaux tout à la fois.

1.° Le vice du ſang a pour cauſe, ou ſon épaiſſiſſement, ou ſon acrimonie, ou ſa trop grande quantité, ou ſa raréfaction.

Lorſque le ſang eſt trop épais, il s'inſinue avec peine dans les extrémités capillaires ; il coule lentement, y fait de fortes impreſſions qui excitent des criſpations & des reſſerremens dans les dernières diviſions des artères, en diminuant leur calibre, & obligent le ſang de s'arrêter & de s'accumuler ; de-là l'inflammation.

S'il y a pléthore, le ſang ſe porte dans les extrémités capillaires en plus grande quantité, qu'il ne peut être repris par les veines, il s'y arrête, s'y accumule, diſtend les vaiſſeaux, & produit l'inflammation.

Lorſque le ſang eſt raréfié, il occupe plus d'eſpace, diſtend les vaiſſeaux, s'accumule dans les extrémités capillaires, & produit les mêmes effets que la pléthore & l'épaiſſiſſement. Telles ſont les trois cauſes de l'arrêt ou ſtagnation du ſang ; ces trois cauſes en ont chacune de ſubalternes.

L'épaiſſiſſement du ſang vient du trop grand repos, ou du trop violent exercice du cheval : lorſque le cheval eſt dans l'inaction, le ſang eſt moins diviſé, & s'épaiſſit : ſi l'animal fait de trop violens exercices, il ſe fait une grande déperdition de la ſubſtance ſéreuſe du ſang, il ne reſte que les parties les plus groſſières ; de-là l'épaiſſiſſement, qui peut encore avoir pour cauſe les mauvaiſes digeſtions, la mauvaiſe nourriture : le chyle alors étant mal élaboré, viſqueux & épais, communique au ſang ce caractère.

2.° La phléthore ou l'excès de ſang louable vient de la grande quantité d'alimens bien digérés, & du trop grand repos. Alors la réparation, qui ſe fait par les alimens, excède de beaucoup la perte que l'exercice occaſionne.

3.° La raréfaction du ſang eſt l'effet des exercices violens & du grand mouvement du ſang, de la fièvre, &c.

A ces cauſes générales de l'inflammation, il faut ajoûter les cauſes locales, c'eſt-à-dire, des diſpoſitions préalables à l'inflammation : tels ſont les tubercules du poumon, qui compriment les vaiſſeaux ſanguins, rétréciſſent leur calibre, & diſpoſent à l'inflammation ; les ulcères du poumon, le tiſſu foible & délicat de ce viſcère, qui n'ayant pas aſſez de reſſort pour favoriſer la circulation, permet par-là l'engorgement des vaiſſeaux.

L'irritation des parties laquelle fait reſſerrer les extrémités capillaires & cauſe l'arrêt du ſang.

Le froid extérieur qui épaiſſit le ſang, & reſſerre les veines, la grande ardeur du ſoleil qui raréfie le ſang.

Le vice des vaiſſeaux vient de leur compreſſion, de leur obſtruction, de leur déchirure & de leur meurtriſſure.

Lorſque les vaiſſeaux ſouffrent quelque compreſſion de la part des glandes engorgées, la circulation n'eſt pas libre, le ſang s'amaſſe, & excite l'inflammation dans les parties voiſines.

Si les vaiſſeaux ſont reſſerrés par quelque cauſe irritante, comme il arrive dans les piqueures, dans les brûlures, & par l'application des cauſtiques, la circulation eſt arrêtée.

Sont-ils bouchés par quelque liqueur épaiſſie dans leur cavité, comme il arrive dans les tumeurs, la circulation eſt interrompue.

Sont-ils déchirés, ils ne ſont plus propres à la circulation ; l'extrémité des vaiſſeaux rompus ſe reſſerre & ferme le paſſage au ſang ; de-là l'inflammation dans le bord des plaies.

Sont-ils contus & meurtris par quelque coup, ils perdent leur reſſort, ſont incapables d'oſcillations, & ne peuvent plus favoriſer la circulation. Cette cauſe eſt très ordinaire, car il arrive ſouvent que les chevaux ſont attaqués de maladies inflammatoires, à la ſuite des coups qu'ils reçoivent des palfreniers ou des garçons maréchaux, qui frappent inconſidérément ſur toutes les parties, au moindre mouvement que fait l'animal.

Symptômes. L'inflammation produit la tenſion, le gonflement, la douleur, la rougeur, la chaleur de la partie, & la fièvre, lorſqu'elle eſt conſidérable.

De l'inflammation naît l'épaiſſiſſement de l'humeur qui ſe ſépare dans les parties voiſines de l'inflammation ; ainſi dans la pleuréſie, l'inflammation du poumon produit l'épaiſſiſſement de l'humeur des bronches.

La chaleur & l'oſcillation des parties enflammées diſſipent les parties aqueuſes ; alors les plus groſſières s'épaiſſiſſent, & forment des tubercules ſur la ſurface du poumon ; on en trouve preſque toujours ſur celui des chevaux morts de pulmonie.

L'inflammation eſt preſque toujours accompagnée de la fièvre, qui conſiſte, comme je le dirai ci-après, dans une conſtriction des extrémités capillaires.

Diagnostic. On reconnoît l'inflammation des parties internes, [car c'eſt de celles-ci qu'il s'agit à préſent] par la douleur qui ſe manifeſte aſſez par les mouvemens & l'agitation du cheval, par les grands mouvemens du cœur, ſouvent par la fièvre, la toux & la difficulté de reſpirer, ſi l'inflammation attaque le poumon.

Prognostic. L'inflammation eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant les parties qu'elle attaque, & l'étendue qu'elle occupe.

L'inflammation des parties internes eſt plus dangereuſe que celle des parties externes.

La plus redoutable eſt celle qui occupe les parties eſſentielles à la vie, comme le poumon, & celle qui attaque une étendue conſidérable.

L'inflammation ſe termine de quatre manières ; ou par réſolution, ou par ſuppuration, ou par obſtruction, ou par gangrène.

Elle ſe termine par réſolution, quand la matière de l'inflammation reprend les routes de la circulation ; c'eſt la voie la plus ſalutaire. Lorſqu'elle a lieu, la douleur, la tenſion, la chaleur, la fièvre, & les autres accidens diminuent ; elle ſe fait ordinairement dans l'eſpace de ſept jours.

Mais ſi les accidens ſubſiſtent au-delà de huit jours, on doit attendre la ſuppuration, qui eſt annoncée par l'augmentation des accidens : c'eſt la voie la plus ſalutaire après la réſolution.

Elle ſe termine par obſtruction, lorſque la ſéroſité du ſang ayant été diſſipée par la chaleur de la partie enflammée, la portion la plus épaiſſe du ſang ſe coagule, bouche les vaiſſeaux, & forme des tubercules.

La gangrène eſt la mortification de la partie ; c'eſt la terminaiſon la plus fâcheuſe. On doit la craindre, quand au bout de huit ou neuf jours les ſymptômes ſubſiſtent ou augmentent ſans aucun ſigne de ſuppuration ; on connoit que la gangrène eſt ſurvenue, lorſque la peau ſe relâche, ſe flétrit & ſe noircit.

Curation. 1.° L'amas du ſang dans les vaiſſeaux ſanguins exige qu'on en diminue la quantité par la ſaignée & par la diète.

2.° La raréfaction demande qu'on appaiſe la chaleur & le mouvement du ſang par les tempérans & les rafraîchiſſans.

3.° La tenſion des parties ſera diminuée par l'uſage des relâchans.

4.° L'arrêt du ſang ſe diſſipera en rétabliſſant la circulation par les diſcuſſifs & les atténuans. Il faut d'abord avoir recours à la ſaignée, & la réïtérer ſuivant la violence du mal & la force du cheval. Les ſaignées ſont utiles dans les commencemens ; elles le ſont auſſi pendant l'état ; mais elles ſont ſouvent nuiſibles dans le déclin de la maladie, parce que la tenſion que les fibres ont ſoufferte, & les ſaignées précédentes leur ont fait perdre leur reſſort.

5.° Il faut mettre le cheval à la diète blanche, ne lui donner preſque point de foin, le tenir au ſon & à l'eau blanche ; lui faire avaler des décoctions de plantes adouciſſantes, relâchantes & rafraîchiſſantes, comme les racines de mauve, guimauve, chicorée ſauvage, les feuilles de bouillon-blanc, de brancurſine, de pariétaire, de laitue, de mercuriale, d'oſeille, &c.

On ne doit pas oublier les lavemens où entrent les mêmes herbes ; qui en nettoyant les gros boyaux, font un bain intérieur, & ſervent admirablement à diminuer l'inflammation.

Sur le déclin, on peut donner l'infuſion des fleurs de mélilot, de camomille & de ſureau, qui ſont adouciſſantes & un peu réſolutives en même temps.

Si l'inflammation attaque les parties internes, le premier ſoin doit être de détendre & de relâcher la partie enflammée, afin de rendre la ſoupleſſe aux vaiſſeaux, & favoriſer par-là la réſolution. On réuſſira en fomentant la partie avec les décoctions émollientes & relâchantes, dont je viens de parler, ou bien en appliquant les cataplaſmes avec le lait, & la mie de pain, qu'il faut avoir attention de changer ſouvent, parce que la chaleur de la partie enflammée deſſéche l'emplâtre, & fait aigrir le lait qui perd alors ſa vertu adouciſſante, & devient irritant.

Il

Il faut toujours éviter les emplâtres, les huiles & les graiſſes, parce qu'ils bouchent les pores de la peau, arrêtent la tranſpiration, augmentent la chaleur, favoriſent la ſuppuration, & s'oppoſent à la réſolution.

Dès que la réſolution commence à ſe faire, ce qu'on connoît par la diminution des accidens, il faut la favoriſer par quelque léger réſolutif, comme l'emplâtre des quatre farines réſolutives, bouillies dans du vin, ou avec la pulpe de racine de guimauve, arroſée d'un peu d'eau vulnéraire, ou fomenter la partie avec un peu d'eau-de-vie camphrée, ou avec l'eau-de-vie & le ſavon.

Si malgré tous ces remédes, les accidens ſubſiſtent, & qu'on ne puiſſe pas procurer la réſolution, il faut tâcher d'exciter la ſuppuration, lorſque l'inflammation eſt externe, par les emplâtres, les onguens, & les remédes convenables.

Si l'inflammation ſe termine par gangrène ou par obſtruction, il faudra ſuivre le traitement que j'indiquerai en parlant des maladies externes.

On diſtingue l'inflammation en phlegmoneuſe ou en éréſipélateuſe, en ſimple & en compoſée.

La phlegmoneuſe eſt une diſtenſion des vaiſſeaux avec chaleur, douleur, & quelquefois fièvre.

L'éréſipélateuſe eſt une élévation ſuperficielle de la peau, avec douleur.

L'inflammation eſt ſimple lorſqu'elle eſt ſeule.

Elle eſt compoſée, lorſqu'elle eſt accompagnée de quelque autre maladie.

2.° DU PHLEGMON.

Le phlegmon eſt une tumeur avec chaleur, tenſion, douleur & dureté.

Il attaque le plus ſouvent les parties charnues, parce qu'elles ſont parſemées d'un plus grand nombre de vaiſſeaux ſanguins; il eſt ſouvent accompagné de fièvres, lors ſurtout que l'inflammation eſt conſidérable & fort étendue.

On diſtingue dans le phlegmon le commencement, l'augmentation, l'état & le déclin.

Dans le commencement, le ſang ne fait que ſéjourner dans ſes propres vaiſſeaux; la la tumeur & la douleur ſont légères: ce premier dégré ſe nomme phlogoſe: dans le ſecond, le ſang pénétre dans les vaiſſeaux lymphatiques, & les accidens augmentent: dans l'état, la tenſion, la chaleur & la douleur ſont conſidérables: dans le déclin, les accidens diminuent.

Causes. La cauſe du phlegmon eſt l'amas du ſang dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux ſanguins; cet amas vient de la difficulté que le ſang trouve à paſſer des extrémités des artères dans le commencement des veines. Cette difficulté vient, ou de la part du ſang, ou de la part des vaiſſeaux dans leſquels il circule.

I.° De la part du ſang, quand il ſe porte vers les extrémités des artères en plus grande quantité qu'il ne peut être repris par les veines, & cela arrive, 1.° lorſqu'il y a pléthore, c'eſt-à-dire, lorſque la quantité réelle du ſang eſt trop conſidérable, & que les vaiſſeaux ſont trop pleins; 2.° lorſque le ſang, ſans être en trop grande quantité, eſt tellement raréfié par le mouvement & la chaleur, qu'il occupe autant d'eſpace que s'il y avoit pléthore réelle.

Le ſang circule encore difficilement dans ſes vaiſſeaux, toutes les fois qu'il eſt vicié, ou âcre, ou chargé d'impureté.

Le ſang épais ayant moins de mobilité, doit circuler lentement; s'il eſt viſqueux, il ſe colle, pour ainſi dire, aux parois des vaiſſeaux; s'il eſt âcre, il picotte les vaiſſeaux dans leſquels il coule, les fait reſſerrer, & en diminue le calibre; s'il eſt chargé d'impuretés,

il opère le même effet. Dans tous ces cas, le paſſage du ſang dans les extrémités capillaires étant peu libre & retardé, il s'y amaſſe & produit le phlegmon.

Je dis dans les *extrémités capillaires*, parce que les vaiſſeaux dans leurs dernières diviſions étant extrêmement fins & déliés, les globules ſanguins doivent y rencontrer plus d'obſtacles.

Le ſang s'épaiſſit par les exercices violens, les ſueurs, le froid, &c. c'eſt pour cette raiſon que les chevaux ſont forts ſujets à l'inflammation du poumon, c'eſt-à-dire, à la pleuréſie & à la courbature, après les grandes fatigues & les grands froids.

Nous l'avons déjà dit, le ſang acquiert de la viſcoſité par les mauvaiſes digeſtions, &c.

Il devient âcre par la fièvre, par la chaleur, par la décompoſition des parties ſalines qui entrent dans ſa compoſition, &c. Il ſe charge d'impuretés dans la ſuppreſſion de quelque évacuation, comme de la tranſpiration; lorſqu'on fait rentrer dans la maſſe du ſang une humeur viciée qui ſe portoit à la peau; lorſqu'on a répercuté ſans préparation, par des remédes forts, le virus du farcin, de la gale, des dartres, &c.

II.° La difficulté, que le ſang trouve à s'inſinuer des extrémités capillaires dans les veines, vient de la part des vaiſſeaux dans leſquels il circule, lorſqu'ils ſont comprimés, obſtrués, reſſerrés & relâchés. La compreſſion fait rapprocher les parois des vaiſſeaux, & met un obſtacle à la circulation; l'obſtruction ferme le paſſage au ſang; la conſtriction diminue le calibre des vaiſſeaux, & ne permet le paſſage qu'à une partie du liquide; le relâchement en favoriſe le ſéjour; de-là ſa congeſtion dans les extrémités capillaires; de-là le phlegmon.

La compreſſion eſt occaſionnée par des ligatures ou des tumeurs voiſines.

L'obſtruction doit ſa naiſſance à l'épaiſſiſſement des liqueurs qui bouchent les vaiſſeaux.

La conſtriction vient, ou de l'âcreté du ſang qui picotte & fait reſſerrer les vaiſſeaux, ou des cauſtiques, ou de la douleur. Les fibres entrent dans une contraction tonique, qui criſpe & reſſerre ces vaiſſeaux.

Le relâchement eſt produit par des coups & des contuſions qui diminuent le reſſort des vaiſſeaux; d'où s'enſuit le ſéjour du ſang, & bientôt le phlegmon. Pluſieurs de ces cauſes en reconnoiſſent d'autres ſubalternes, qu'il ſeroit trop long de rapporter.

Symptômes. Les principaux ſymptômes ſont, le gonflement de la partie, la tenſion, la douleur & la chaleur.

Il y a gonflement, parce que les vaiſſeaux ſont pleins: tenſion, parce que le diamétre des vaiſſeaux eſt porté au de-là de leur état naturel. La douleur eſt une ſuite de la tenſion. La chaleur eſt excitée par le battement plus fort & plus fréquent des artères, & par l'oſcillation conſidérable des fibres.

Accidens particuliers. 1.° Dans l'inflammation commençante, il ſe fait une ſécrétion plus abondante de l'humeur qui ſe filtre dans la partie enflammée, ſoit que le ſang s'y portant alors en plus grande quantité, fourniſſe plus de matières aux ſécrétions, ſoit que les fibres de la partie inflammée & des organes ſécrétoires aient des oſcillations plus fortes & plus fréquentes: c'eſt par cette raiſon que dans la morve commençante on remarque un écoulement plus abondant de ſimple mucoſité par le nez.

2.° Dans une violente inflammation, la ſécrétion qui ſe fait dans la partie affectée, diminue & ceſſe ſouvent totalement, ſoit parce que les fibres ſe trouvent diſtendues, au point qu'elles ont perdu beaucoup de leur reſſort, ſoit parce que la tenſion qu'elles ſouffrent, ferme l'orifice des tuyaux excrétoires, & ne permet pas la ſortie de l'humeur qui a été filtrée. C'eſt par cette raiſon que dans la morve avancée, l'écoulement diminue, & ceſſe quelquefois totalement.

3.° L'humeur, qui ſe ſépare dans la partie enflammée, s'épaiſſit, parce que la chaleur en

diſſipe la portion la plus fluide; ce qui explique pourquoi il reſte ſouvent des obſtructions, lors même que l'inflammation a ceſſé. La connoiſſance de ces accidens donne la ſolution de bien des phénomènes ſurprenans.

Diagnostic. On connoît aiſément le phlegmon par la tumeur, la dureté, la chaleur & la douleur que le cheval reſſent lorſqu'on le touche.

Le phlegmon entraîne avec lui plus ou moins de danger, ſuivant l'importance des organes qu'il affecte. Celui des parties tendineuſes eſt plus dangereux que celui des parties charnues; mais celui des articulations l'eſt bien davantage.

Le danger eſt moindre ou plus grand, à raiſon de l'étendue du mal, de la douleur qu'il cauſe, du nombre & de la violence des accidens, & de la manière dont il ſe termine.

Il peut ſe terminer [comme on l'a déjà dit] par réſolution, ou par ſuppuration, ou par induration, ou par gangrène.

Par réſolution, lorſque le ſang reprend les routes de la circulation; c'eſt la voie la plus ſalutaire.

Par ſuppuration, quand le ſang arrêté ſe convertit en pus; après la réſolution, cette voie eſt la plus favorable.

Par induration, lorſqu'il reſte une tumeur après l'inflammation; cette terminaiſon entraîne ſouvent après elle de mauvaiſes ſuites.

Par gangrène, quand les fibres ont perdu leur reſſort, & ſont tombées en mortification; c'eſt la voie la plus fâcheuſe.

Curation. Les indications qui ſe préſentent à remplir dans le phlegmon ſont, 1.° de remédier à l'engorgement des vaiſſeaux. Ce qu'on obtiendra par les ſaignées faites dans le commencement & dans l'augmentation du mal; elles deviennent inutiles dans l'état, & nuiſibles dans le déclin.

2.° De diminuer la tenſion, pour empêcher la rupture des fibres. Les délayans & les humectans ſeront employés avec avantage. Pour cela il faut faire des fomentations avec la décoction des plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, la branc-urſine, le bouillon-blanc, la pariétaire, &c. ou avec le lait tiède. On peut auſſi appliquer ſur la partie enflammée le cataplaſme de mie de pain avec le lait, ayant ſoin de le renouveller de quatre en quatre heures, parce que la chaleur fait aigrir le lait, & le rend irritant.

3.° De calmer la douleur; les remédes précédens, en diminuant la tenſion, appaiſeront la douleur & la chaleur.

Il faut éviter, dans les commencemens, les huileux & les diſcuſſifs. Les premiers bouchent les pores de la tranſpiration, arrêtent l'humeur de la tranſpiration, & augmentent l'inflammation. Les ſeconds durciſſent les fibres, accroiſſent la tenſion, & par conſéquent l'inflammation.

4.° Lorſque la réſolution commence à ſe faire, [ce qu'on connoît, lorſque la douleur, la tenſion & la chaleur diminuent] il eſt bon de la favoriſer par de légers réſolutifs, tels que la décoction de camomille, de mélilot, & de fleurs de ſureau, dans laquelle on aura diſſous quelques grains de camphre; on peut auſſi mettre en uſage les cataplaſmes des farines réſolutives avec le ſafran.

Nota. Quand l'inflammation eſt l'effet du relâchement des fibres, comme après les coups & les contuſions violentes, les réſolutifs appliqués ſur le champ, rendent le ton aux fibres, obvient à l'engorgement, & arrêtent les progrès de l'inflammation. Les réſolutifs les plus uſités dans ce cas, ſont le vin rouge ſeul, ou mêlé avec les farines réſolutives, le ſon bouilli avec le vinaigre, les fomentations faites avec l'eau-de-vie & le ſavon, ou avec l'eau-de-vie camphrée.

On vient ordinairement à bout de remédier à la congeſtion du ſang, par l'uſage de ces topiques bien adminiſtrés ; alors l'inflammation ſe termine heureuſement par réſolution, qu'on doit toujours favoriſer, lorſque le mal a ſon ſiège ſur les tendons & ſur les articulations.

Mais ſi, malgré tous ces moyens, les accidens augmentent, & que l'inflammation ſubſiſte après le huitième ou le neuvième jour, il faut attendre la ſuppuration dont je vais parler

3.° DE LA SUPPURATION.

Lorſque l'inflammation ne ſe termine pas par la réſolution, c'eſt-à-dire, lorſque le ſang amaſſé dans les extrémités capillaires, ne reprend pas ſa fluidité, & ne rentre pas dans le torrent de la circulation, la nature prend une autre voie pour s'en débarraſſer comme d'un corps inutile & même nuiſible.

L'oſcillation des fibres augmente, le battement des artères devient plus grand & plus fréquent ; par ces deux cauſes, le ſang ſe trouve battu, atténué & briſé, il change de nature & ſe convertit en pus ; telle eſt la ſuppuration, qu'on peut donc définir le changement du ſang en pus.

Causes. On voit déjà, par ce que je viens de dire, que les cauſes de la ſuppuration ſont l'oſcillation des fibres des parties voiſines augmentée, le battement des artères, & le mouvement inteſtin des parties dont le ſang eſt compoſé.

Pour que la ſuppuration ſe faſſe, il faut 1.° que les ſolides conſervent leur vie, car la ſuppuration ne ſçauroit jamais s'établir dans une partie morte ; 2.° que le battement des artères augmente ; 3.° que les parties du ſang ſubiſſent une eſpèce de fermentation néceſſaire pour le changement de toutes les liqueurs.

L'oſcillation des fibres & les pulſations redoublées des artères, atténuent, briſent le ſang, & en mêlent intimement les parties ; le mouvement de ces parties produit la chaleur, la chaleur diſſipe la ſéroſité.

Le broyement du ſang en déſunit les parties ; les parties rouges déſunies perdent leur couleur, & deviennent tranſparentes ; mais la couleur de la partie gélatineuſe du ſang domine ; de-là la couleur blanche, la conſiſtance & la formation du pus.

Symptômes. Les ſypmtômes ſont différens, ſuivant les différens états de la ſuppuration.

Dans le commencement la tenſion, la douleur & la chaleur ſubſiſtent, & s'augmentent même. Il y a ſouvent fièvre, friſſon, tremblement, accablement & triſteſſe : ce qui n'arrive cependant que lorſque l'inflammation eſt conſidérable, ou qu'elle eſt cauſée par une humeur âcre, ou par quelque levain de mauvaiſe nature, comme dans la maladie nommée *muſaraigne*.

Ces accidens continuent pendant deux, trois ou quatre jours ; après leſquels ſa tumeur s'élève en pointe, où la douleur ſemble ſe fixer ; c'eſt alors que le pus ſe forme intérieurement.

La ſuppuration étant établie, la tenſion, la douleur, la chaleur & la dureté diminuent conſidérablement ; on ſent une eſpèce de molleſſe & de fluctuation, en portant le doigt ſur la tumeur.

Le pus formé, cherche à ſortir ; la peau amincie lui ouvre une iſſue, lorſqu'il n'eſt pas profondément ſitué : mais ſi ſon foyer eſt profond, & qu'il ne puiſſe ſe faire un paſſage ; ſi d'ailleurs il ſéjourne trop long-temps, il ſe change en une ſanie tenue, livide, âcre, qui détruit & ronge les parties voiſines : ce qui donne naiſſance à des ulcères putrides,

putrides, à des fistules; ou s'il se mêle dans le sang, il corrompt toute la masse des humeurs.

Diagnostic. Les signes qui annoncent que la suppuration va se faire sont, la tension, la douleur & la chaleur, subsistantes après le septième ou le huitième jour de l'inflammation.

On connoît que la suppuration commence, lorsque la tumeur s'élève en pointe.

Le pus est formé, ou la suppuration établie, quand tous les accidens cessent, que la tumeur est molle, & qu'on sent, en y portant le doigt, de la souplesse & de la fluctuation.

Prognostic. L'abscès est plus ou moins dangereux, suivant la nature du pus, suivant l'endroit où il est, & suivant sa profondeur.

Si le pus est de bonne qualité, il ne creuse pas, & l'abscès n'a point de suites fâcheuses.

Si le pus est âcre & caustique, il creuse & fait du ravage, & l'abscès est de mauvais caractère.

L'abscès simple, c'est-à-dire, celui qui n'a qu'une poche, est moins à craindre que celui qui a plusieurs poches ou clapiers.

L'abscès des parties charnues est moins dangereux que celui des parties tendineuses & des articulations.

Le superficiel, moins que celui qui est profond.

L'abscès de mauvaise qualité, situé proche les os, cause souvent la carie; il produit fréquemment des fusées quand il est voisin des tendons, ou sous des aponevroses.

Le pus se forme dans trois ou quatre jours; mais lorsque dans cet espace de temps, la suppuration ne paroît pas s'établir, on doit craindre la gangrène.

Curation. Dès que la suppuration commence & qu'on la croit salutaire, il faut la favoriser par les suppuratifs, ou les maturatifss comme l'onguent fait avec de la graisse, de la poix de Bourgogne, & la farine de seigle ou d'orge, dans la décoction de mauve; avec le basilicon, l'huile de lis, les graisses, la poix de Bourgogne, le vieux levain, &c.

Mais, aussi-tôt que le pus est formé, on ouvrira l'abscès avec le bistouri, ou avec la pierre à cautère; la première méthode est préférable. Il faut toujours faire l'ouverture à la partie la plus déclive, afin de donner écoulement au pus, à moins que quelque cause n'en empêche.

On commence par faire, avec le bistouri, une petite ouverture à l'abscès, dans l'endroit où la tumeur s'élève en pointe; on introduit ensuite le doigt dans la plaie pour en examiner le fond.

Si l'abscès est simple, c'est-à-dire, s'il n'y a qu'une poche sans clapier, & s'il est dans une partie charnue, on peut prolonger l'incision avec le bistouri seul, pour donner jour & écoulement au pus, car les plaies ne guérissent jamais mieux que lorsqu'on les a mises tout-à-fait à découvert.

Si l'abscès est composé, c'est-à-dire, s'il y a plusieurs clapiers ou poches, il est nécessaire de les ouvrir tous afin d'empêcher le pus de croupir dans les sinus, & afin de déterger chaque clapier.

Quand le foyer de l'abscès se trouve dans le périoste, c'est-à-dire, proche d'un os, ou sur un tendon, ou sur une aponevrose, ou proche d'un artère, ou d'une veine considérable, ou proche d'une articulation, il faut y introduire une sonde cannelée, afin de conduire le bistouri, de peur d'offenser les parties voisines de l'abscès.

Lorsqu'en introduisant la sonde dans l'abscès, on s'apperçoit que le pus a fusé, c'est-à-

dire, qu'il a creusé, & qu'il s'est étendu fort loin, on peut se dispenser d'ouvrir l'abscès suivant toute sa longueur, mais se contenter de pratiquer une ouverture à l'autre extrémité, ce qu'on appelle contre-ouverture.

Remarques. Il y a des cas où il faut attendre que la suppuration soit parfaite, avant que d'ouvrir l'abscès, & d'autres où il faut la prévenir.

On attendra que la suppuration soit parfaite, toutes les fois que l'abscès est simple & sans danger, qu'il a son siège dans les parties charnues & dans les glandes, & sur-tout quand il y a des duretés; parce que le pus, qui est l'ouvrage de la nature, ronge & détruit tout ce qui a été lésé par l'inflammation, & fond les duretés des glandes.

Au contraire, il faut prévenir la suppuration parfaite, & ouvrir l'abscès, 1.° lorsque l'inflammation est considérable, que la matière de l'inflammation est âcre & caustique, que la douleur, la fièvre & le tremblement font craindre la gangrène, & que la vie de l'animal est en danger.

2.° Lorsque l'abscès est proche d'une cavité, & qu'il y a à craindre que le pus venant à creuser, ne pénétre dans cette cavité, comme l'abscès sur les côtes.

3°. Lorsqu'il est voisin d'une articulation.

4.° Lorsqu'il est proche de l'os, & qu'on craint qu'il ne le carie, ou qu'il ne gâte un tendon, ou quelque membrane.

5.° Lorsqu'il se trouve sur quelque vaisseau considérable, que l'âcreté de l'humeur pourroit ronger.

4.° DE L'ULCÈRE.

On comprend, sous le nom d'ulcères, toutes les plaies, tant récentes qu'anciennes.

L'ulcère est une solution de continuité, avec suppuration.

Les différences de l'ulcère se réduisent aux suivantes.

L'ulcère des parties molles, & l'ulcère des parties dures.

Le bénin & le malin.

Le simple & le composé.

Le calleux, le sinueux & le putride.

L'ulcère des parties molles attaque les muscles, les tendons, les ligamens, les aponevroses, les glandes, &c.

L'ulcère des parties dures a son siège sur les cartilages & sur les os.

L'ulcère bénin est celui qui fournit un pus de bonne qualité, c'est-à-dire, blanc, épais, égal, sans odeur, &c. & qui n'a rien qui s'oppose à sa guérison.

Le malin, au contraire, donne un pus de mauvaise qualité, c'est-à-dire, sanieux, séreux, jaune, verd, âcre & corrosif, & d'une odeur fétide: tel est celui qui est entretenu par un virus farcineux, galleux, dartreux, &c. & celui qui attaque les tendons, les ligamens ou les articulations; celui enfin qui est rebelle, & dont la guérison est difficile.

Le simple est celui qui n'a qu'un foyer.

Le composé en a plusieurs.

Le calleux est celui dont les bords sont durs.

Le sinueux, celui qui s'étend dans les parties voisines, par des espèces de canaux qui vont aboutir à des cavités.

L'ulcère putride est celui dont les chairs sont baveuses, & qui rend un pus de mauvaise nature, séreux & sanguinolent.

Causes. Les causes de l'ulcère sont, 1.° l'abscès ouvert de lui-même, ou par l'instrument.

2.° Les bleſſures de quelque cauſe qu'elles viennent.

3.° La brûlure ou l'éroſion par les cauſtiques, ou par quelque humeur âcre.

Diagnostic. L'ulcère eſt bénin, lorſque le pus eſt louable, blanc, & les chairs belles, grenues & de couleur rouge.

Le malin s'annonce par la ſanie qui en découle, par le pus ſéreux qu'il fournit, par les chaires baveuſes, molaſſes, & de couleur pâle.

On reconnoît qu'il attaque un tendon ou un ligament, & qu'il peut être dans l'articulation, par le moyen de la ſonde. C'eſt par elle qu'on s'aſſurera ſi l'ulcère eſt fiſtuleux ou ſinueux, parce que fort ſouvent on croit que l'ulcère n'eſt rien, dans le temps qu'il y a le plus de danger, ſur-tout lorſque le pus n'ayant qu'une petite iſſue, creuſe en dedans, carie l'os & fait de grands ravages. On eſt averti qu'il y a un foyer caché ou plus profond, par un petit point noir & élevé dont les bords ſont baveux ; on doit en ſoupçonner un, toutes les fois que la ſuppuration eſt trop abondante, ou que la plaie eſt ancienne & peu étendue : un bon praticien ne ſe trompe point là-deſſus. On reconnoît que l'os eſt carié, lorſqu'en portant la ſonde deſſus, on ſent des inégalités & des aſpérités.

Prognostic. Le danger de l'ulcère augmente ou diminue, à raiſon de ſon caractère & de l'importance de la partie qu'il occupe.

Le bénin n'a pour l'ordinaire aucune ſuite fâcheuſe ; il guérit facilement & ſouvent de lui-même.

Le malin ne céde guère qu'aux remédes ſagement adminiſtrés ; il n'eſt jamais ſans danger.

Lorſqu'il attaque le tendon, le mal eſt toujours grave, mais il n'eſt pas incurable, pourvu qu'on le traite, comme je le dirai plus bas.

S'il a ſon ſiège ſur les ligamens, la guériſon en eſt très difficile, même par les remédes les mieux adminiſtrés ; s'il pénétre dans l'articulation, le danger eſt encore plus grand, parce que la ſynovie s'écoule, s'extravaſe ou s'épaiſſit ; ce qui fait toujours une maladie grave, pour ne pas dire incurable.

Lorſqu'il eſt entretenu par un virus farcineux, galleux, dartreux, &c. il réſiſte juſqu'à ce qu'on ait guéri la cauſe.

Quand il attaque les cartilages, il eſt pour l'ordinaire incurable, à moins qu'on ne puiſſe les extirper ſans danger.

Enfin, ſi l'ulcère a ſon ſiège ſur les os, ils ſont bientôt rongés par la carie.

[A] *CURATION DE L'ULCÈRE SIMPLE.*

L'ulcère préſente trois indications à remplir ; la première eſt d'entretenir la ſuppuration modérée ; la ſeconde eſt de déterger ; la troiſième eſt de cicatriſer. Il faut que la ſuppuration fonde & conſume ce qu'il y a de mauvais ; que la déterſion enlève ce que la ſuppuration a conſumé ; enfin, que la cicatriſation ferme la plaie & termine la guériſon.

Les remédes qui répondent à ces indications, ſont les digeſtifs qui favoriſent la ſuppuration ; les déterſifs qui nétoient la plaie, & par-là aident la nature à former la cicatrice.

Dans les commencemens, la ſuppuration doit être un peu abondante, afin de conſumer ce qu'il y a de gâté, afin de dégorger les vaiſſeaux, & de diminuer l'inflammation ; mais, il ne faut pas qu'elle ſoit exceſſive, parce qu'elle cauſeroit plus de perte qu'il ne ſe feroit de réparation ; on l'entretient modérée, avec le digeſtif ordinaire, fait avec la térébenthine & le jaune-d'œuf battus enſemble, ou avec le baſilicon ſimple, ou de la térébenthine ſeule, ou du miel mêlé avec la farine d'orge ou de ſeigle.

Remarquez 1.° que lorſque l'ulcère eſt humide, qu'il fournit beaucoup de pus, & qu'il y a diſpoſition à la pourriture & à la gangrène, il faut proſcrire les ſuppuratifs relâchans,

& employer alors les baumes & les toniques, tels que le baume de copahu.

2.° Lorſque l'ulcère attaque le tendon, on mettra en uſage les balſamiques & les ſpiritueux, tels que la térébenthine & ſon eſſence.

Quand la ſuppuration a enlevé ce qu'il y avoit de mauvais, l'ulcère ſe trouve ordinairement ſordide, il eſt couvert des débris de la ſuppuration, & de chairs de mauvaiſe qualité, qui empêchent la cicatriſation; c'eſt-là que commence le temps de la déterſion.

C'eſt alors que pour ne point ſupprimer la ſuppuration qui entretient la ſoupleſſe des fibres, & la fraîcheur de la plaie, on emploiera les déterſifs les plus doux; tels ſont la décoction d'orge avec le miel, la décoction de bugle, de ſanicle, des plantes vulnéraires, des feuilles d'abſinthe, d'ariſtoloche, le vin miellé, le mondicatif d'ache.

Dans le cas où les chairs ſeroient baveuſes & où l'ulcère rendroit un pus de mauvaiſe qualité, il faudroit avoir recours aux déterſifs les plus forts, tels que la teinture de myrrhe & d'aloës, l'alun brûlé, le précipité rouge, l'onguent vert, la pierre infernale ou la pierre à cautère, qu'on paſſe par-deſſus les mauvaiſes chairs.

Après avoir détergé l'ulcère, il s'agiroit d'incarner, ou d'appliquer des remédes incarnatifs; mais l'incarnation, s'il y en a, eſt l'ouvrage de la nature; quant aux remédes incarnatifs, il y a déjà long-temps qu'on n'en reconnoît plus.

Il ne s'agit donc que de ſeconder les efforts de la nature, en procurant une ſuppuration légère, en la modérant lorſqu'elle ſera trop abondante, en détergeant l'ulcère.

Ces remédes ſont les ſuppuratifs doux, les aſtringens & les déterſifs.

Il eſt difficile de trouver un reméde ſimple, qui rempliſſe ces différentes vues; ainſi il faut choiſir ceux qui ont deux de ces qualités, & y en joindre un qui poſſéde la vertu qui leur manque; par exemple, la myrrhe eſt déterſive, un peu aſtringente & tonique; elle convient très bien dans le cas où la ſuppuration eſt trop abondante, & lorſque l'ulcère eſt ſordide; mais ſi l'on veut entretenir la ſuppuration, il faut y joindre un ſuppuratif léger, tel que le digeſtif ordinaire ou le baſilicon. Enfin, dans le traitement des maladies, tant externes qu'internes, il faut varier le traitement ſuivant les circonſtances.

Les baumes naturels, tels que celui de copahu, de Canada, la térébenthine, &c. qu'on a long-temps regardés comme incarnatifs, ſont un peu ſuppuratifs, toniques, légèrement aſtringens, & de bons déterſifs; ils peuvent être employés dans tous les états de l'ulcère.

On peut auſſi mêler enſemble les ſuppuratifs, les aſtringens & les déterſifs, pour en former un onguent dont on ſe ſervira juſqu'à ce que les chairs ſoient belles, c'eſt-à-dire, grenues, de couleur rouge, & de niveau avec les parties voiſines.

Lorſque l'ulcère eſt parvenu à ce point, il s'agit moins de travailler à le cicatriſer, que de prendre garde de troubler l'opération de la nature.

On peut cependant continuer l'uſage des déterſifs, des aſtringens & des deſſiccatifs, & même appliquer, mais avec prudence & avec circonſpection, la charpie ſéche, les étoupes ſéches, ou trempées dans l'eau vulnéraire ou dans l'eau d'alun brûlé, ou l'eau de chaux; les poudres deſſiccatives, comme de l'alun brûlé, de la litharge, de la céruſe, &c. peuvent auſſi avoir leur utilité; mais dans bien des cas, qu'un praticien éclairé reconnoîtra ſans peine, la guériſon s'achève ſans tous ces ſecours impoſans.

Nous recommanderons, en finiſſant, 1.° de ne point laiſſer les plaies expoſées à l'air, dont le contact deſſéche les vaiſſeaux, durcit les fibres, & ſupprime la ſuppuration.

2.° De ne pas faire ſaigner la plaie, de peur d'y attirer une nouvelle inflammation, & de retarder la cicatrice.

Telle eſt la manière de panſer les ulcères en général. Mais il y en a qui demandent une méthode curative particulière.

[B] CURATION DES ULCÈRES CALLEUX.

L'ulcère calleux eſt celui dont les bords ſont durs : ils deviennent tels par le ſéjour de la lymphe qui s'y épaiſſit & s'y durcit. Cet accident arrive, 1.° lorſqu'on laiſſe l'ulcère expoſé à l'air & au froid ; 2.° lorſqu'on panſe la plaie avec des bourdonnets durs & trop ſerrés ; 3.° lorſqu'on emploie des remédes aſtringens & deſſiccatifs mal-à-propos, ou qu'on en continue trop long-temps l'uſage.

Le pus âcre eſt auſſi une cauſe de l'épaiſſiſſement de la lymphe dans les bords de l'ulcère.

Pour en détruire les calloſités, 1.° on emploiera les émolliens & les humectans, qui rendront aux fibres leur ſoupleſſe & à la lymphe ſa fluidité ; celle-ci devenue plus mobile reprendra ſon cours naturel. Il ne ſera pas inutile de mêler du digeſtif avec le mucilage de mauve & de guimauve, &c.

2.° On rappellera ou on augmentera la ſuppuration, en appliquant ſur les bords de la plaie les plus forts ſuppuratifs, tels que le baſilicon, le diachylon & les graiſſes. Ces deux moyens réuſſiſſent ſouvent, lorſque les calloſités ſont un peu anciennes ; mais il faut toujours y avoir recours, lorſqu'elles ſe trouvent près des tendons, du périoſte & des gros vaiſſeaux, parce qu'il ſeroit dangereux de les emporter.

Si ces deux moyens ſont inſuffiſans, on doit enlever les calloſités avec le biſtouri, ou les détruire par le cautère. Il eſt plus ſûr de ſe ſervir du biſtouri ou des ciſeaux. Quand on emploie le cautère, c'eſt toujours l'actuel ou le fer chaud, qu'on applique par pointe ſur les bords calleux ; il ſe forme un eſcarre, dont on procure la chute avec quelques ſuppuratifs, tels que le beurre frais, les graiſſes, le baſilicon, &c.

Après que les calloſités ont été emportées avec le biſtouri, ou détruites par le cautère, il reſte un ulcère ſimple, qu'on traite, comme on vient de le dire.

[C] CURATION DE L'ULCÈRE SINUEUX.

L'ulcère ſinueux eſt celui qui s'étend dans les parties voiſines, par des eſpèces de canaux qui vont aboutir à un ou pluſieurs ſacs ou clapiers ; ils ſont formés par un pus âcre & de mauvaiſe qualité ; ou même par celui qui, ſans être âcre, ſéjourne trop long-temps, lors par exemple que l'ouverture de l'abſcès n'a pas été faite aſſez-tôt.

On ſoupçonne que l'ulcère eſt ſinueux, lors qu'en comprimant les parties voiſines, il ſort beaucoup de pus ; on acheve de s'en convaincre en introduiſant la ſonde dans les ſinus.

Lorſque l'ulcère s'eſt creuſé des ſinus ou des cavités, il faut les ouvrir tous, pour les mettre à découvert, & donner la liberté de les déterger. L'ouverture ſe fait dans toute la longueur du canal ; on y introduit une ſonde cannelée, qui dirige le biſtouri ou les ciſeaux. On panſe enſuite le ſinus comme un ulcère ſimple ; ayant ſoin cependant de conſumer par la ſuppuration & par les déterſifs un peu actifs, les mauvaiſes chairs qui ſe ſont formées avant que le ſinus fût ouvert.

Cette méthode doit être ſuivie toutes les fois qu'on le peut faire ſans danger, c'eſt-à-dire, lorſque le ſinus eſt ſupperficiel, & qu'il n'eſt voiſin d'aucune partie, dont la léſion auroit des ſuites fâcheuſes ; mais s'il ſe trouve placé dans le voiſinage ou au-deſſous d'un tendon, d'un artère, d'une veine, ou d'un nerf conſidérable, qu'on ne pourroit s'empêcher de couper en entr'ouvrant le ſinus, on ſe contente alors d'en dilater l'entrée avec le biſtouri, ou avec la pierre à cautère ; cette ouverture donne la liberté de déterger l'ulcère, & la guériſon devient aiſée.

Si le ſinus eſt ſuperficiel & fort étendu, on fait ſimplement une contr'ouverture, pour faciliter l'écoulement du pus. Pour cet effet, on introduit la ſonde dans le ſinus, ſuivant ſa longueur, & l'on pratique avec le biſtouri une ouverture dans l'endroit où répond l'extrémité de la ſonde.

[D] *CURATION DE L'ULCÈRE FISTULEUX.*

L'ulcère fiſtuleux eſt celui dont l'entrée eſt fort étroite & le fond très large, & dont les bords ſont calleux. On dit alors qu'il y a du fond.

Cet ulcère peut en impoſer ; on ſe raſſure ſouvent d'après les apparences, tandis qu'il menace du plus grand danger. Le pus caché au fond du ſac, & n'ayant pas une iſſue libre, ronge les parties voiſines, carié l'os, & produit ſouvent un mal incurable.

Les ſignes qui annoncent la fiſtule, ſont la dureté des bords de la plaie, un point livide qui forme l'entrée d'un ſac ; la ſonde fait juger de ſa profondeur.

La fiſtule reconnue, on l'ouvre avec le biſtouri, on emporte les calloſités, on panſe enſuite la plaie comme un ulcère ſimple, après s'être aſſuré que le périoſte & l'os ne ſont point endommagés.

S'il attaque ſeulement le périoſte, il faut y appliquer un plumaceau imbibé de térébenthine ou de baume de Fioraventi, & panſer le reſte de la plaie comme un ulcère ordinaire.

Lorſque l'os eſt à découvert, ſans cependant être endommagé, on le garantira du contact de l'air & de la corruption, par le moyen d'un plumaceau imbibé d'eſſence de térébenthine détrempée dans l'eſprit-de-vin.

L'os eſt-il carié, le traitement ſe fera avec les remédes dont je parlerai ci-après.

[E] *CURATION DE L'ULCÈRE PUTRIDE.*

L'ulcère putride eſt celui dont les chairs ſont baveuſes, qui rend un pus de mauvaiſe nature, & qui ne ſe cicatriſe pas.

S'il eſt entretenu par quelque virus, comme celui du farcin, de la galle, &c. il faut commencer par guérir la maladie qui en eſt la cauſe, & travailler en même temps à arrêter le progrès de la pourriture. Il convient d'employer d'abord les déterſifs un peu actifs, tels que la décoction des feuilles d'ariſtoloche, de centaurée, de noyer, d'ache, &c. le digeſtif animé, c'eſt-à-dire, mêlé avec la myrrhe & l'aloës, afin d'empêcher la pourriture & la gangrène. On peut auſſi couvrir l'ulcère de compreſſes imbibées d'eau-de-vie camphrée, & d'une légère diſſolution de ſel marin ou de vitriol blanc.

Après que l'ulcère a été ſuffiſamment détergé par ces moyens, & que les chairs ſont devenues belles & grenues, l'ouvrage de la cicatrice ſe commence, & s'acheve inſenſiblement.

Si, malgré ces remédes prudemment appliqués, les chairs ſe pourriſſent & tombent en gangrène, on aura recours alors à ceux que j'indiquerai tout-à-l'heure.

5.° *DE LA GANGRÈNE.*

La gangrène eſt la mortification des ſolides, avec perte de ſentiment & de mouvement. On y diſtingue deux dégrès.

Dans le premier, la chaleur, le mouvement & le ſentiment ſont extrêmement diminués ; mais ils ne ſont pas entièrement détruits ; la mortification n'eſt qu'imparfaite. Cet état s'appelle, gangrène.

Dans le ſecond, la partie eſt privée de mouvement, de ſentiment, & de chaleur ; les

fibres n'ont plus de reſſort, elles tombent en lambeaux, rendent une mauvaiſe odeur; la mortification eſt totale. C'eſt ce qu'on nomme, ſphacèle.

Causes. Les cauſes immédiates de la gangrène ſont, le défaut de reſſort des parties, & la ceſſation des oſcillations des fibres & de l'action des fluides ſur les ſolides. Privées de leur reſſort & de leurs vibrations, les fibres ne jouiſſent plus de la vie, elles n'agiſſent plus ſur les fluides, elles n'en favoriſent plus la circulation; de-là le ſéjour des liqueurs dans leurs propres vaiſſeaux: le ſang arrêté fermente, ſe putréfie, devient ſeptique, ronge, & diſſout le tiſſu des ſolides; de-là la gangrène.

Les fibres perdent leur reſſort & leur vibration, lorſqu'elles ont été diſtendues au de-là de leur état naturel, ou lorſqu'elles ſont trop relâchées.

Cette diſtenſion outrée arrive 1.° dans les grandes inflammations, lorſqu'elles ne ſe terminent, ni par réſolution, ni par ſuppuration; 2.° par les ligatures & les compreſſions fortes; 3.° par les écarres & les efforts violens, & par les luxations; 4.° par les coups & les contuſions conſidérables.

Dans l'inflammation conſidérable, le ſang ne circulant pas, s'amaſſe, engorge les vaiſſeaux, & les diſtend, de façon qu'ils ne peuvent plus réagir ſur le ſang; ils perdent leur ton, & tombent dans l'inertie; c'eſt ainſi qu'une corde de violon, tendue au de-là de ſon état, perd ſon reſſort.

Dans les ligatures & les fortes compreſſions, le ſang eſt arrêté, ſa circulation eſt ſuſpendue, les fibres des vaiſſeaux trop allongées tombent dans l'atonie

Par les écarts, les efforts violens & les luxations, les fibres ſouffrent une diſtraction conſidérable qui les prive de leur reſſort.

Les coups & les fortes contuſions produiſent le même effet.

Les fibres tombent dans le relâchement, 1.° lorſqu'elles ſont abreuvées d'une ſéroſité qui en ramolit le tiſſu, comme dans l'hydropiſie & l'œdème; 2.° par l'épuiſement, par le défaut de ſuc nourriſſier, ou par la diſſipation des eſprits animaux, comme on le remarque après les longues maladies, les grandes fatigues, & dans la vieilleſſe.

Causes de la gangrène parfaite ou sphacèle. Le ſphacèle eſt produit, 1.° par les cauſes de la gangrène portée au dernier dégré; 2.° par la diſſolution & la rupture des fibres des vaiſſeaux, pour avoir été exceſſivement diſtendues par l'abord & le ſéjour du ſang; 3.° par l'acrêté du pus qui ronge le tiſſu des ſolides; 4.° par la ſéroſité âcre & ſaline qui abreuve & relâche les fibres; 5.° par l'action des cauſtiques, & du feu appliqué mal-à-propos, ou ſans ménagement; 6.° par les fractures, les coups violens, & le délabrement des parties.

Symptômes. Dans la gangrène, le ſentiment & le mouvement ſont conſidérablement diminués: ils n'exiſtent plus dans le ſphacèle.

Dans la gangrène le poil tombe, la peau devient noire, molle & lâche; la cuticule s'enlève, il ſe forme ſur la peau des cloches pleines de ſéroſité; dans le ſphacèle, il coule de la plaie une ſanie noirâtre, & il s'en exhale une odeur fétide & déſagréable.

Diagnostic. Après ce que nous venons de dire, il eſt très aiſé de reconnoître le ſphacèle. Il ſeroit ſuperflu de s'étendre davantage.

Prognostic. On ne doit point déſeſpérer de guérir la gangrène commençante: les parties peuvent encore reprendre leur reſſort, & ſe rétablir dans leur état naturel; mais dans la gangrène avancée, & dans le ſphacèle, il n'y a point d'autre reméde que l'extirpation, afin de garantir les parties voiſines de la contagion.

La gangrène des parties internes eſt plus dangereuſe que celle des parties externes. Celle des tendons eſt plus dangereuſe que celle qui attaque ſeulement les parties charnues.

Curation de la gangrène. Lorſque la gangrène ne fait que commencer, c'eſt-à-dire, lorſque le mouvement & le ſentiment ſont ſeulement affoiblis ſans être détruits, il faut mettre tout en uſage pour rétablir les parties dans leur état, & pour arrêter les progrès du mal.

Il faut d'abord ſaigner, ſi la gangrène eſt la ſuite de l'inflammation; puis on emploiera les plus doux anti-ſeptiques, ou remédes contre la pourriture, tels que la décoction des feuilles d'abſinthe, de centaurée, d'ariſtoloche, avec laquelle on fomente la partie malade; l'infuſion des plantes aromatiques, telles que le romarin, le thym, la lavande, &c.

Lorſque la gangrène fait des progrès, il faut avoir recours à des anti-ſeptiques plus forts, tels que la teinture de myrrhe & d'aloës, les baumes naturels de copahu, du Canada, la térébenthine, ſon eſſence, l'eau-de-vie camphrée, la diſſolution de ſel marin, &c.

Pendant l'uſage des remédes extérieurs, on ne doit pas négliger les remédes intérieurs.

S'il y a fièvre, il eſt néceſſaire alors de ſaigner une ou deux fois. Comme la fièvre produit toujours dans les premières voies un mauvais levain qui paſſe dans le ſang, & favoriſe la gangrène, il eſt à propos de purger, ſur-tout avec quelque purgatif anti-ſeptique, comme l'aloës.

S'il y a foibleſſe, friſſon, & un pouls petit, il faut ranimer la circulation par quelque potion cordiale, compoſée, par exemple, d'une once de thériaque délayée dans une chopine de vin, ou une infuſion de cannelle, de noix muſcade, ou de clous de gérofle dans du vin.

Dans la gangrène cauſée par le relâchement des fibres abreuvées de ſérofités, on inſiſtera davantage ſur les remédes toniques pris intérieurement, c'eſt-à-dire, ſur l'uſage des cordiaux, afin de ranimer le mouvement du ſang. L'uſage des diaphorétiques eſt encore bien indiqué; en procurant la ſueur, ils enlèveront au ſang ſa ſérofité ſur-abondante. Les diurétiques & les purgatifs ſeront encore fort utiles pour évacuer une partie de la ſérofité qui abreuve & relâche le tiſſu des parties.

Malgré tous ces remédes, ſi la gangrène gagne & s'étend, ſcarifiez juſqu'au vif, ou preſque juſqu'au vif, afin de donner écoulement à la matière qui engorge les vaiſſeaux, & qui cauſe la gangrène; appliquez enſuite ſur les endroits ſcarifiés des plumaceaux chargés de poudre de pierre à cautère ou d'alun brûlé, ou imbibés de diſſolution de vitriol de Chypre, obſervant de mettre dans le reſte de la plaie, & même aux environs des compreſſes trempées dans l'infuſion de quelqu'une des plantes aromatiques dont j'ai parlé ci-deſſus, afin d'arrêter le progrès de la gangrène. Par ce moyen il ſe forme au-deſſous de la gangrène une eſcarre qui excite dans la partie vive une légère inflammation. Cette inflammation ſe termine ordinairement par une ſuppuration qui détâche la partie gâtée de la partie ſaine, & il reſte un ulcère ſimple qu'on panſera ſuivant les règles que j'ai preſcrites.

Curation du sphacèle. Lorſque la gangrène eſt parfaite, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a diſſolution des parties ou pourriture, ce qu'on connoît par la perte total du mouvement & du ſentiment, par la ſanie de mauvaiſe odeur, qui découle de l'ulcère; le ſeul parti, qui reſte à prendre, eſt d'extirper tout ce qui eſt gâté, afin de défendre les parties voiſines de la contagion, & de leur conſerver la vie. Pour cet effet on enlève avec le biſtouri ou les ciſeaux toute la partie ſphacèlée, & on y applique les remédes indiqués contre la gangrène avancée, afin d'exciter une eſcarre, qui tombera dès que la ſuppuration ſera établie. Après quoi on n'aura plus qu'un ulcère ſimple à panſer.

On peut encore mettre en uſage un autre moyen, c'eſt de couper dans la partie morte, de laiſſer une portion de celle qui eſt ſphacèlée, & d'appliquer deſſus le cautère actuel, tel que le feu; ou le potentiel, comme la pierre à cautère, la pierre infernale, &c. Ils agiſſent puiſſamment

puiſſamment ſur la partie vive, & forment une eſcarre qui, étant tombée par la ſuppuration, laiſſe un ulcère ſimple.

Si la gangrène attaque le tendon, il faut qu'il ſe faſſe une eſpèce d'exfoliation, c'eſt-à-dire, que la partie gâtée ſe détache de la partie vive; ce n'eſt plus alors qu'un ulcère ſimple.

J'obſerverai que durant tout le traitement, on doit employer les anti-ſeptiques, afin d'empêcher le progrès de la pourriture.

Lorſque la gangrène gagne l'os ou le cartilage, elle prend le nom de carie.

6.° DU SQUIRRHE.

Le ſquirrhe eſt une tumeur plus ou moins groſſe, dure, inſenſible, ſans chaleur, qui peut ſurvenir à toutes les parties du corps du cheval, principalement aux glanduleuſes, ou à celles qui avoiſinent les viſcères; en effet, les ouvertures des chevaux nous en montrent dans le péritoine, dans la plévre & dans les poumons, &c.

Le ſquirrhe eſt pour l'ordinaire la ſuite du phlegmon, c'eſt-à-dire, qu'un phlegmon dégénère quelquefois en ſquirrhe. Il peut provenir auſſi de l'œdême.

Causes. Le ſquirrhe doit ſon origine au défaut ou au moins à la lenteur dans la circulation, principalement de la partie lymphatique du ſang, & non pas de ſa partie rouge; car, en fendant cette eſpèce de tumeur, on obſerve que l'intérieur, au lieu d'être rouge, eſt blanc.

Les parties les plus expoſées à devenir ſquirrheuſes ſont celles qui ſe trouvent entre la pointe de l'épaule & le thorax, les glandes de deſſous la ganache, les mammelles, le fourreau, &c. & toutes les glandes ſituées ſous la peau. Les mauvais fourrages, le défaut de tranſpiration, le peu d'uſage que l'on fait du cheval, &c. peuvent occaſionner les ſquirrhes. Ce qui prouve qu'il eſt produit par un épaiſſiſſement de la lymphe, ou des humeurs excrémentitielles.

Diagnostic. L'indolence, la réſiſtance, l'abſence de la chaleur, ſont les ſignes auxquels on reconnoît le ſquirrhe.

Il n'eſt jamais dangereux, à moins qu'il ne ſoit interne. On peut le guérir par l'extirpation; il eſt rare qu'il s'abſcède & qu'il vienne à ſuppuration, à moins qu'il ne tienne du kyſte.

Curation. On traite le ſquirrhe avec des remédes internes & externes. Les premiers ſont les préparations apéritives de mars; les boiſſons fréquentes d'eaux ferrugineuſes ſont ſeules capables de guérir; on peut auſſi employer les fondans, tels que le ſel de duobus, le ſel de tartre, le ſel ammoniac, &c.

Les remédes externes ſont les topiques réſolutifs, que l'on applique ſur la tumeur, tels ſont les emplâtres de diabotanum, de Vigo avec mercure, de ciguë, &c. Mais ces remédes ſont ſouvent infructueux, à moins que le ſquirrhe ne ſoit récent. S'il eſt ancien, & qu'il faille en venir à l'extirpation, il faut bien reconnoître l'endroit qu'il occupe, non pas quant à la difficulté de l'opération, mais à cauſe de ſes ſuites; par exemple, les glandes qu'on obſerve ſous la ganache, dans la morve, ſont de vrais ſquirrhes, mais ils ne demandent pas à être extirpés: comme la circulation ſe fait lentement dans ces glandes, on l'y intercepteroit, en les extirpant, ce qui rendroit l'écoulement plus abondant par les narines. Les ſquirrhes des mammelles, des ars, du poitrail, du col, de l'habitude du corps, peuvent être extirpés ſans danger, & ſans ſuites fâcheuſes. La manière d'opérer eſt d'inciſer d'abord la peau dans le milieu de la tumeur, & dans toute ſa longueur, de la détacher

enſuite, & de l'enlever enfin tout-à-fait. Cette plaie étant ſimple, on la traite comme telle, & la guériſon en eſt prompte.

Ces tumeurs ſquirrheuſes deviennent quelquefois enkyſtées, c'eſt-à-dire, qu'elles renferment un amas de pus ou de ſubſtance oléagineuſe, jaunâtre, gluante, enveloppée dans un ſac, dont les membranes extérieures ſont toujours ſquirrheuſes. Dans ce cas, on peut ſe diſpenſer d'emporter totalement la tumeur; il ſuffira d'en enlever une portion, de la manière dont on coupe une côte de melon. Cette opération achevée, on baſſine le dedans du ſac avec les ſeptiques & les corroſifs, tels que la diſſolution de vitriol, &c. Peu de temps après la ſuppuration fait tomber ce ſac, & il ſe forme une plaie ſimple, comme après l'extirpation d'une glande; elle demande ſeulement un traitement plus long pour être guérie, parce que la portion, qui reſte du ſquirrhe, ne peut ſe fondre que peu à peu & lentement.

7.° DE L'ÉRÉSIPÈLE.

L'éréſipèle eſt une inflammation de la peau, accompagnée de chaleur, quelquefois de douleur, ſouvent de démangeaiſon.

Causes. Les cauſes de l'éréſipèle ſont ou générales ou particulières. Celles-ci ſont l'âcreté & l'impureté de la maſſe du ſang, ou une matière ſaline, mêlée avec les humeurs.

Les particulières ſont tout ce qui peut fixer l'acrimonie dans la peau, comme la ſuppreſſion de l'humeur de la ſueur & de la tranſpiration, produite ou par les remédes huileux qui bouchent les pores, ou par la craſſe qui, en s'amaſſant, opère le même effet, ou par la compreſſion ou l'obſtruction des tuyaux excrétoires. Dans tous ces cas l'humeur de la tranſpiration arrêtée ſéjourne dans les glandes de la peau, s'y altère, devient âcre, corrode les tuyaux des glandes, y cauſe des gerçures, des crevaſſes & des veſſies pleines d'une ſéroſité âcre, qui fait criſper les extrémités des vaiſſeaux ſanguins de la peau, & y excite l'inflammation.

Curation. L'éréſipèle ſe traite à peu près de même que l'inflammation. Il faut commencer par ſaigner, afin de déſemplir les vaiſſeaux, de calmer l'inflammation, & de préparer le cheval aux remédes intérieurs.

On évitera avec ſoin d'appliquer ſur le mal des graiſſes ou des emplâtres, qui, en bouchant les pores de la peau, empêchent la tranſpiration & augmentent l'inflammation.

Les répercuſſifs violens doivent être également proſcrits; ils feroient rentrer l'humeur de l'éréſipèle qui pourroit ſe fixer ſur quelque viſcère, & cauſer une maladie mortelle, comme un dépôt dans les poumons, dans le foie, & ſouvent même la morve.

Dans les commencemens, il ſuffira d'employer les humectans & les relâchans, tels que la fomentation avec l'eau tiède, ou la décoction des plantes émollientes, comme de camomille & des fleurs de ſureau. Lorſque l'inflammation eſt un peu diminuée, on peut aider la réſolution, en ajoûtant un peu d'eau-de-vie dans ces décoctions. Il eſt à propos de purger, afin d'entraîner une partie des impuretés qui ſont dans la maſſe du ſang. Il eſt auſſi très utile de donner intérieurement quelque ſudorifique, ou quelque cordial, comme la poudre de fenouil, de coriandre, mêlée avec la corne de cerf, les poudres de cumin, d'anis & de galéga, à la doſe de quatre onces; ces poudres ſe mêlent dans du ſon ou de l'avoine; ſi le cheval refuſe de les prendre, on les lui fait avaler dans du vin.

Ces remédes ouvrent les pores de la tranſpiration, pouſſent vers la peau, & purifient le ſang des impuretés dont il eſt chargé.

Si l'éréſipèle produit la galle, les dartres, le farcin, on ſuivra alors le traitement propre à chacune de ces maladies, dont je parlerai ailleurs.

8.° DE L'ŒDÊME EN GÉNÉRAL.

L'œdême eſt une tumeur formée par un épanchement de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire. Il reconnoît pour cauſes, l'arrêt de la lymphe, ou la lenteur de la circulation, ou la ſurabondance de ſéroſité dans le ſang, ou l'obſtruction des pores abſorbans.

C'eſt une loi d'hydraulique, que plus un liquide eſt en mouvement, plus les parties qui le compoſent ſe mêlent & ſe confondent. Dès qu'il eſt en repos, les parties qui ont de l'affinité entr'elles ſe raſſemblent, & ſe ſéparent de celles avec qui elles n'en ont point : c'eſt ainſi que l'urine dépoſe un marc au fond du vaſe, & le vin, une lie au fond du tonneau. Lorſque le ſang eſt arrêté dans ſes vaiſſeaux, les parties, dont il eſt compoſé, ſe ſéparent les unes des autres ; celles qui ont de l'affinité ſe réuniſſent & abandonnent celles avec qui elles n'en ont point ; les plus groſſières vont au fond des vaiſſeaux, & les plus tenues ſurnagent. Alors la partie ſéreuſe, dégagée de la partie rouge, tranſſude à travers les tuniques, s'extravaſe, & va ſe dépoſer dans les cellules du tiſſu cellulaire.

Dans la circulation rallentie, il arrive à peu près la même choſe. C'eſt par cette raiſon que dans l'inflammation, ou après de fortes ligatures, ou des contuſions conſidérables, on trouve le tiſſu cellulaire rempli d'une eau rouſſe ; c'eſt par cette raiſon qu'il ſe forme un épanchement d'eau dans la poitrine, après la courbature & la péripneumonie ; dans le bas-ventre, après l'inflammation des inteſtins. C'eſt encore par cette raiſon que, dans les grandes foibleſſes, & après de longues maladies, le mouvement du cœur & du ſang eſt rallenti ; qu'après les fréquentes ſaignées, le ſang étant en petite quantité, & n'ayant que très peu de mouvement, le tiſſu cellulaire ſe trouve engorgé de ſéroſité.

Lorſque la partie ſéreuſe du ſang prédomine, on ne doit point être ſurpris qu'elle s'épanche dans le tiſſu cellulaire. On explique par-là comment après la fièvre le ſang étant diſſous, il ſurvient une bouffiſſure preſque générale.

Il ſe fait, dans toutes les parties du corps, par les extrémités capillaires des artères, ou par les pores exhalans, un ſuintement de ſéroſité, en forme de roſée, qui ſert à humecter toutes les parties, & à les maintenir dans une ſoupleſſe néceſſaire à la vie : cette ſéroſité eſt repompée dans l'état de ſanté par les pores abſorbans, à meſure qu'elle eſt filtrée ; lorſque ces pores ſont obſtrués, elle n'eſt pas repompée, elle ſéjourne & ſe dépoſe dans le tiſſu cellulaire.

Symptômes. L'œdême s'annonce par l'enflure, par la molleſſe de la partie enflée, par l'indolence, & par la diminution ou la perte de reſſort.

1.° La congeſtion de l'eau, dans le tiſſu cellulaire, doit cauſer l'enflure. 2.° Les fibres étant abreuvées d'une grande quantité de ſéroſité, doivent être molles, & perdre en partie ou en totalité leur reſſort ; c'eſt ce qui fait que l'impreſſion du doigt reſte lorſqu'on a comprimé la tumeur. Les fibres étant relâchées par l'humidité, & les nerfs comme noyés & engourdis, il ne doit pas y avoir de douleur, puiſqu'elle eſt principalement la ſuite de la tenſion & de la ſécheresſe des parties.

Diagnostic. On connoît l'œdême à l'œil & au tact, par l'enflure qui eſt égale & ſans douleur, par l'impreſſion du doigt que la tumeur conſerve, après qu'on l'a comprimée.

Prognostic. En général, l'œdême eſt difficile à guérir. L'ancien ſe guérit plus difficilement que le nouveau. Celui qui vient d'inflammation & de ligature, ſe diſſipe de lui-même, lorſque la cauſe ne ſubſiſte plus ; mais le plus rebelle eſt celui qui eſt produit par l'épaiſſiſſement du ſang & des humeurs.

Curation. Les vues qu'on doit se proposer dans la cure de l'œdême sont, 1.° de diminuer la sérosité sur-abondante du sang : 2.° de lever les obstacles qui retardent & arrêtent le cours des liqueurs : 3.° de ranimer la circulation.

On remplit la première indication, en expulsant par les urines une partie du superflu de la sérosité du sang, par le moyen des diurétiques, ou en provoquant la sueur par les sudorifiques, ou en évacuant avec des purgatifs. On peut employer ces remédes l'un après l'autre ; donner, par exemple, un purgatif composé d'un once & demie d'aloës, mêlé avec une livre de miel délayé dans la décoction de racine de chardon rolland : deux jours après, prescrire un sudorifique, composé de deux noix muscades, & d'un peu de cannelle écrasées dans un mortier, & mêlées dans une pinte de vin.

Lorsqu'on croit que l'œdême vient d'inflammation, on le dissipera en combattant sa cause.

Si l'œdême vient de quelque lignature ou compression, rien de si facile que d'y remédier.

On remplit la troisième indication avec le secours des toniques & des discussifs, qui raffermissent les fibres, leur rendent leur ressort, & raniment la circulation. Les principaux toniques sont, les fomentations faites avec la décoction des plantes arromatiques, telles que le romarin, la sauge, le thym, l'eau de chaux, l'eau de forge, l'eau-de-vie camphrée. Le mouvement & l'exercice modéré sont très utiles dans ce cas : le frottement de la partie avec un torchon de paille, peut avoir de bons effets ; ces deux moyens simples réveillent le jeu des fibres & de la circulation. Mais le reméde le plus efficace est le feu qu'on met par raies.

DES MALADIES DES OS EN GENERAL.

Les principaux accidens auxquels sont exposés les os, sont la contusion, la piqueure, la carie, la fracture, l'ankylose, l'exostose & la luxation.

La contusion de l'os s'annonce par le gonflement du périoste, par sa sensibilité, & sur-tout par la couleur de l'os qui est plus ou moins rouge. Les suites n'en sont pas ordinairement dangereuses ; cependant il survient quelquefois des exostoses ou gonflement de l'os. Quand le périoste a été enlevé, on doit presque toujours s'attendre à la suppuration qui fait exfolier l'os, c'est-à-dire, qui en détache quelque partie. Si la contusion a été violente, l'os devient noir & souvent se carie.

Les remédes, que l'on doit appliquer dans les contusions, sont les émolliens dans le commencement de la curation ; on la continue avec les résolutifs ; quelquefois même il faut avoir recours au feu. Si l'os étoit à découvert, on panseroit la plaie avec les baumes naturels, tel que celui de Fioraventi, la térébenthine, &c.

La piqueure de l'os est peu de chose ; le plus grand mal vient de la sensibilité du périoste ; ce qui occasionne un gonflement dans les parties voisines, rarement l'os piqué manque de s'exfolier, mais dès que l'esquille ou la portion d'os exfolié tombe, la plaie guérit promptement.

CARIE.

La carie est la gangrène de l'os. Comme l'os jouit d'une espèce de vie, ainsi que les autres parties du corps, il doit avoir les instrumens qui l'entretiennent, c'est-à-dire, des fibres, des vaisseaux & des sucs nourriciers : il doit être par conséquent sujet aux mêmes maladies, c'est-à-dire, à l'ulcère & à la gangrène.

L'ulcère de l'os est une solution de continuité avec suppuration.

La

La carie eſt l'état où ſe trouve l'os, quand la ſubſtance eſt rongée & diviſée ; c'eſt, ſi l'on veut, la diſſolution de la ſubſtance. On diſtingue la carie en raboteuſe, en vermoulue ou vermiculaire. Dans la carie raboteuſe on ſent des aſpérités & des inégalités ſur la ſurface de l'os. Dans la carie vermoulue, l'os eſt réduit en une eſpèce de fromage ou de poudre, ſemblables au bois rongé par les vers.

Causes. Cette diſſolution de l'os eſt produite, ou par l'impreſſion de l'air, ou par l'âcreté du pus qui découle d'un ulcère voiſin, ou par des contuſions fortes.

L'air deſſéche les fibres, leur ôte leur ſoupleſſe, & coagule les ſucs de l'os.

Le ſuc nourricier arrêté, s'épaiſſit, s'altère, devient cauſtique, & ronge le tiſſu de l'os : de-là la carie.

Les grandes contuſions occaſionnent un déchirement & une diviſion dans les fibres de l'os : de-là naiſſent la diſſolution des parties, & la carie.

Diagnostic. On reconnoît la gangrène de l'os par l'écoulement d'une matière noirâtre, par la mauvaiſe odeur qui s'en exhale, par la difficulté qu'a l'ulcère à ſe cicatriſer, & par la pourriture des chairs qui environnent l'os.

Les ſignes de la carie raboteuſe ſont, les aſpérités & les inégalités qu'on ſent ſur la ſurface de l'os en y portant la ſonde.

Dans la carie vermoulue, l'os eſt comme réduit en chaux.

Cette ſeconde eſpèce de gangrène eſt profonde ; la première eſt ſuperficielle.

Prognostic. Comme la carie de l'os reſſemble à la gangrène des parties molles, le prognoſtic & la curation en ſont les mêmes.

Ainſi que la gangrène, la carie gagne & s'étend ; mais ſi les progrès de celle-ci ſont plus lents, elle ne laiſſe pas de ronger peu à peu, & inſenſiblement le tiſſu de l'os, dont elle produit enfin la deſtruction totale, ſi elle eſt abandonnée à elle-même.

De ce que nous avons dit plus haut, on comprend aiſément que la carie vermoulue eſt plus dangereuſe que la carie commençante & que la raboteuſe.

On a quelquefois vu la carie ſe guérir ſans ſecours d'aucun reméde ; alors il s'établit naturellement au-deſſous du mal une ſuppuration qui ſépare la partie gâtée de la partie ſaine.

Curation. Les indications que nous avons à ſuivre pour le traitement de la carie, ſe réduiſent à en empêcher les progrès, & à faire ſéparer la partie cariée de la partie ſaine.

On remplira la première indication, ſi, durant tout le temps de la curation, on emploie les conſervatifs des os, c'eſt-à-dire, les antiſeptiques, afin de corriger la mauvaiſe qualité des ſucs, & d'arrêter les progrès de la pourriture. Les plus uſitées ſont les plumaceaux trempés dans l'eſſence de térébenthine ou dans l'eau-de-vie camphrée, ou les baumes naturels ou les huiles eſſentielles des plantes aromatiques de romarin, d'œillet, de lavande, &c. On peut même ne ſe ſervir que de plumaceaux chargés de térébenthine ſeule, où à laquelle on aura ajoûté de la poudre d'aloës & de myrrhe. Souvent ces antiſeptiques ſeuls procurent l'exfoliation, & guériſſent radicalement le mal.

Mais, lorſqu'ils ſont inſuffiſans, il faut avoir recours à des remédes plus forts & plus actifs, afin de faire ſéparer la partie gâtée de la partie ſaine ; c'eſt la ſeconde indication qu'on a à remplir : elle le ſera par les eſcarotiques, tels que la pierre à cautère, la pierre infernale & le fer rouge. Ils produiſent une eſcarre qui n'eſt pas contagieuſe ; ils excitent au-deſſous de la carie, une légère inflammation qui ſe termine par ſuppuration : cette ſuppuration eſt une eſpèce de couteau avec lequel la nature ſépare la partie gâtée de la partie ſaine. Il ne reſte plus alors qu'un ulcère ſimple qui ſe cicatriſe bientôt, en obſervant les règles ſuivantes.

Un autre moyen de détruire la carie, eſt de ratiſſer l'os avec une rugine, juſqu'à ce qu'on ait enlevé toute la partie gâtée ; ce qui ſe connoît, lorſqu'on voit ſortir quelques gouttes de ſang. L'exfoliation faite, il reſte un ulcère ſimple qui doit ſe traiter à peu près comme celui des parties molles ; c'eſt-à-dire, avec les ſuppuratifs, &c..... mais il faut avoir l'attention de ne pas employer les émolliens, ni ceux qui excitent une ſuppuration trop abondante. Les mieux indiqués dans ce cas ſont les baumes naturels, tels que celui du Pérou, de la Mecque, la térébenthine, ſon eſſence, le baume de Fioraventi, &c. le digeſtif ordinaire animé avec la myrrhe & l'aloës ; mais je préfère la térébenthine dont je me ſuis toujours ſervi avec ſuccès.

Lorſque la carie attaque le cartilage, il ne ſe fait point d'exfoliation ; ainſi point de guériſon à attendre : il faut de néceſſité l'emporter entièrement, & la partie même qui n'eſt pas affectée ; autrement, on feroit contraint de revenir à l'extirpation de ce qu'on auroit laiſſé, parce que le cartilage, une fois atteint par la carie, eſt bientôt totalement rongé.

C'eſt par cette raiſon que l'os de la noix, attaqué par un clou de rue, eſt incurable, parce qu'étant enduit d'un cartilage dans toute ſa ſurface, il n'y a point d'extirpation à faire, car l'os n'a plus de cartilage ; mais ſi le cheval eſt vieux, il guérit alors fort aiſément. Perſonne, que je ſçache, n'avoit rapporté ce fait important pour la pratique : fait, que j'ai ſouvent vérifié ſur des cadavres, tant d'hommes que de chevaux, où j'ai vu que cette obſervation regardoit tous les os.

Lorſque la carie a pénétré la ſubſtance ſpongieuſe de l'os, il eſt bien plus difficile de guérir le mal. Dans ce cas, après avoir mis l'os bien à découvert, on appliquera premièrement ſur les bords de la plaie les antiſeptiques indiqués plus haut ; ils pourront arrêter les progrès de la carie qui s'étend auſſi vîte que dans la ſubſtance compacte : on aura recours enſuite aux remédes capables de procurer l'exfoliation.

DE LA FRACTURE.

La fracture eſt une ſolution de continuité faite à l'os, par quelque coup, ou par quelqu'effort.

On compte cinq ſortes de fractures : l'incomplette, où l'os n'eſt que fêlé ; la complette, où l'os eſt totalement caſſé, & les morceaux ſéparés ; la ſimple, quand la fracture eſt ſeulement complette ou incomplette, ſans léſion des parties voiſines ; la compoſée, lorſqu'il y a déchirement de quelques vaiſſeaux, muſcles ; &c. la compliquée, ſi, avec les accidens que je viens de marquer, il y a luxation, plaie, hémorrhagie, &c.

Il y a des fractures obliques, tranſverſales, d'une, de deux, de trois pièces, quelquefois d'un plus grand nombre ; ce que j'appelle moulu.

Les cauſes des fractures ſont, les coups & les efforts ; mais ſouvent un vice répandu dans la maſſe du ſang qui a rongé la ſubſtance compacte de l'os ; tel que le vice du farcin ou autre.

On reconnoît la fracture ſur le champ, au tact, au cliquetis, à la douleur. Peu de temps après l'accident, il ſurvient une inflammation plus ou moins grande, laquelle donne quelquefois lieu à un dépôt qui favoriſe la déciſion de la fracture & de ſa nature. Il arrive auſſi quelquefois que la fracture ayant été complette, une des pointes d'os a piqué la principale artère, que le ſang s'extravaſe dans les parties voiſines, & produit enſuite la gangrène.

En général, les fractures des extrémités ſont difficiles à guérir, non pas par la raiſon que donnent certaines perſonnes mal inſtruites, que les chevaux n'ont pas de moëlle, mais

parce que l'animal ne peut rester dans cet état de repos & de tranquillité nécessaire pour la réunion des parties osseuses séparées.

Les fractures, arrivées aux extrémités, depuis le genou jusqu'en bas, & depuis le jarret jusqu'en bas, se guérissent plus difficilement que celles de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, de la cuisse, &c. attendu que ces os sont contenus par des appareils naturels, qui sont les muscles. J'ai guéri souvent des fractures de l'avant-bras; je puis citer pour preuve un cheval appartenant à Monsieur le comte de Saillant; un autre appartenant à Madame Brillion Afforti, qui avoit l'os du paturon cassé, & un troisième à Monsieur Dupin de Francueil, qui avoit l'avant-bras cassé, &c. Quant aux fractures des os qui ne servent pas de base au corps, la cure en est aisée; tels sont les os de la tête, pourvu toutes fois qu'il n'y ait point de commotion au cerveau; les fractures des côtes, celles des apophyses épineuses du dos, celles de l'épine, celles de l'omoplate, &c. sont également curables.

Ces dernières parties, ainsi affectées, demandent à être traitées comme des plaies simples. Seulement il est question de débrider toutes les fois qu'il y a des portions d'os à sortir; lorsqu'il n'y en a point, il ne s'agira que de bassiner l'endroit avec les résolutifs; l'eau-de-vie camphrée suffit.

La fracture des os des extrémités demanderoit toujours que l'on joignît des attelles aux appareils, afin de contenir les os en situation; mais il n'est pas aisé de les assujettir, parce que les jambes forment un cône, lequel s'oppose à la solidité du bandage. Le canon & le paturon sont presque les seules parties où l'on puisse appliquer un appareil qui reste fixe.

La manière de traiter les fractures d'os environnés de beaucoup de muscles, lorsqu'il y a dépôt, est de faire d'abord une ouverture, & de passer dans les bords de la peau, deux ou trois petits cordons cirés, avec lesquels on contient les plumaceaux.

DE L'ANKYLOSE.

On appelle ankylose la réunion ou la soudure de deux os, de façon qu'ils n'ont plus de mouvement l'un sur l'autre, & qu'ils se meuvent ensemble, c'est-à-dire, que le suc osseux ayant passé d'un os à un autre, & ayant acquis de la solidité, il en résulte une seule & même pièce de deux qui étoient séparées auparavant.

Quoique l'ankylose puisse provenir d'un vice dans le sang, elle est plus souvent la suite d'un effort; mais elle est quelquefois produite par une piqûre faite dans l'articulation, par la trop grande fluidité de la synovie, par son épaississement, sa trop grande quantité, ou sa disette. Les os du corps du cheval les plus sujets à l'ankylose sont, les vertèbres lombaires, les vertèbres du dos, principalement les dernières. Je conserve dans mon cabinet un morceau curieux; c'est une portion de squéléte où toutes les vertèbres du dos & des lombes ne forment qu'une seule pièce.

L'ankylose commençante est très difficile à guérir; la confirmée est incurable. Dans la première il est à propos d'employer les résolutifs les plus puissans, tels que le sel ammoniac, le sel marin, les décoctions des plantes aromatiques; &c. si ces moyens ne réussissent point, il faut en venir à l'application du feu.

13.° DE L'EXOSTOSE.

Il est rare que l'ankylose ne soit pas accompagnée d'exostose; mais celle-ci est souvent seule. On appelle exostose un gonflement surnaturel de l'os: toutes les parties du corps du cheval y sont également exposées; le suros, la plusspart des éparvins, des courbes, sont des exostoses.

Les causes les plus ordinaires de l'exostose sont, les coups, les efforts dans les parties

ligamenteuſes, à la terminaiſon des tendons ; elle provient quelquefois d'un vice interne. Souvent elle doit ſa naiſſance à la contuſion du périoſte, au relâchement de ſes fibres, au défaut de reſſort de ſes vaiſſeaux, à un œdême dans cette partie, à la trop grande fluidité de la lymphe ou à ſon épaiſſiſſement, à une piquûre faite à l'os.

La dureté & la ſenſibilité ſont des ſignes auxquels on reconnoît aiſément l'exoſtoſe, à moins qu'elle ne faſſe que commencer ; elle eſt alors imparfaite ; le gonflement de l'os n'eſt bien ſenſible que quand elle eſt formée.

On emploie contre cette maladie les mêmes remédes que contre l'ankyloſe : on peut même ſe ſervir du diabotanum, de l'emplâtre de Vigo avec mercure, des frictions mercurielles : on peut auſſi appliquer de l'onguent mercuriel ſur la tumeur, & l'y aſſujettir avec des bandes de padoue ; ou bien une bale de plomb applatie, à laquelle on aura uni du mercure. Tous ces remédes ſe trouvent ſouvent inſuffiſans ; & il faut en venir au feu : mais ce moyen ne réuſſit pas toujours, & l'on eſt alors obligé d'enlever cette tumeur avec le ciſeau & le maillet. On traite enſuite la plaie comme une plaie ſimple, & elle ſe guérit d'autant plus facilement, que les eſquilles tombent promptement.

DE LA LUXATION.

On donne le nom de luxation au déplacement d'un os qui ſort de ſa cavité, ou au dérangement de ceux qui ſont naturellement unis enſemble. Cette maladie regarde plus les ligamens que les os mêmes. Il y a des luxations incomplettes & complettes. Celles-ci ont rarement lieu qu'il n'y ait une rupture de ligamens, & ſouvent de tendons. On diviſe encore les luxations en ſimples, en compoſées & en compliquées ; ces différences ſont peu utiles & ſe rapportent aux deux premières eſpèces.

La luxation eſt incomplette, lorſqu'il y a une forte extenſion de ligament, ou qu'un os ſe porte en dehors de ſa cavité, ou s'écarte du centre de l'os dont il eſt voiſin : elle eſt complette, lorſque la ſurface d'un os eſt totalement ſéparée de celle d'un autre os ſur lequel il ſe porte en avant, en arrière ou ſur les côtés.

Preſque toutes les luxations viennent d'efforts, de coups, ou de chûtes, leſquels produiſent un relâchement plus ou moins conſidérable dans les ligamens. Quand elles ſont complettes, il faut tâcher de les réduire, c'eſt-à-dire, de rejoindre les os les uns des autres, & de les mettre en leurs places : puis employer les remédes indiqués pour la fracture. Si la luxation eſt incomplette, elle ſe traitera ſimplement par les embrocations aromatiques & vulnéraires, telles que la décoction de ſauge, de romarin, de thym, &c. dans laquelle l'on ajoûtera une pinte de lie-de-vin, ſur deux pintes de la liqueur. Le repos contribuera auſſi beaucoup à la guériſon de cette dernière eſpèce de luxation, qui arrive fréquemment aux articulations, depuis le boulet juſqu'en bas. Pour y remédier, il faut bien ſe garder de faire tirer à l'épine, comme l'ont conſeillé pluſieurs auteurs, & comme je le vois encore pratiquer ; car, par ce moyen la luxation, qui étoit incomplette, peut devenir complette.

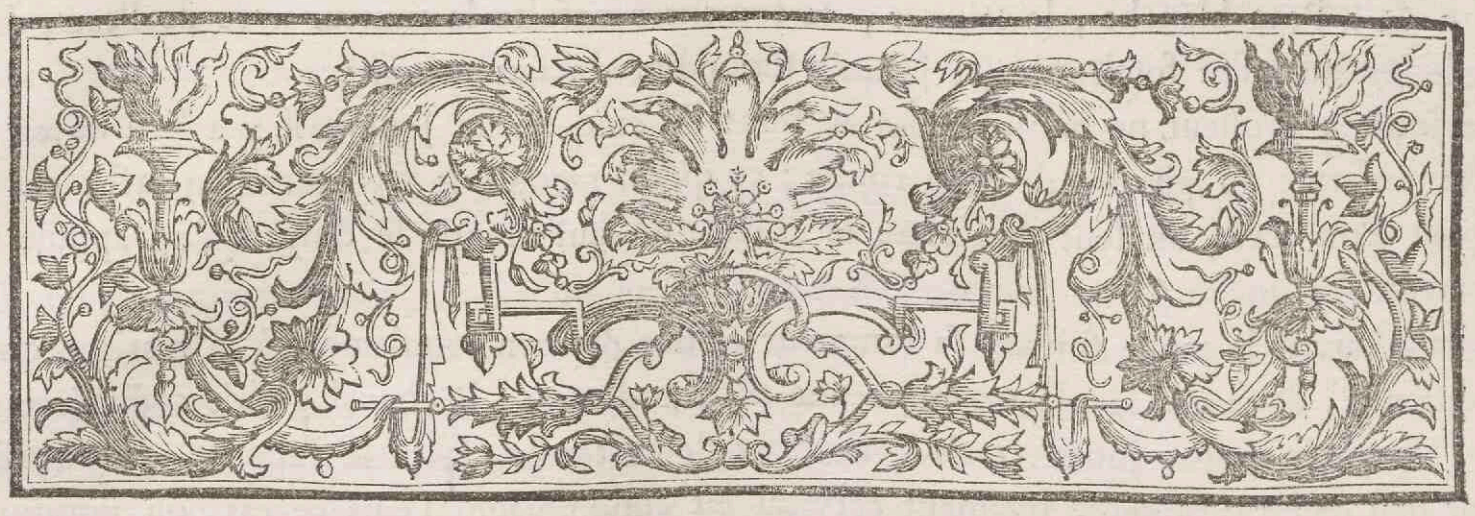

HIPPOPATHOLOGIE.

ARTICLE PREMIER.

DES MALADIES EXTERNES.

SANS vouloir faire de ſyſtême claſſique, ſuivant lequel les maladies doivent être rangées, nous avons adopté une diviſion aſſez commode, puiſque nous procédons du ſimple au compoſé. Ainſi on traitera, dans cet article, des tumeurs produites par la partie rouge du ſang, de celles qui le ſont par la partie blanche, des tumeurs oſſeuſes & des fractures, des ulcères, des opérations, &c.....

PARAGRAPHE PREMIER.

DES TUMEURS PRODUITES PAR LA PARTIE ROUGE DU SANG.

1.° *DE LA TAUPE.*

LA taupe eſt preſque toujours une tumeur inflammatoire, ſituée ſur le ſommet de la tête, entre les deux oreilles.

Cette tumeur, ainſi que le phlegmon, eſt dure dans le commencement, & devient en ſuppuration dans la ſuite. Le dépôt contient quelquefois une eſpèce de pus blanc, comme de la bouillie, quelquefois une eau rouſſe. Quoique ces dépôts ſoient preſque toujours critiques, néanmoins celui dans lequel il y a de l'eau rouſſe eſt plus difficile à guérir : car dans le premier, il eſt rare que le ligament cervical ſoit à découvert, on peut même dire qu'il eſt encore revêtu d'un tiſſu cellulaire ; au lieu que dans le ſecond, non ſeulement le ligament eſt à découvert, mais ſouvent encore il ſe trouve déchiré : ce qui prouve que la tumeur vient pluſtot d'un coup que d'une humeur. La taupe vient quelquefois du ſoir au lendemain ; d'autres fois, elle eſt huit jours à ſe former. Lorſqu'elle ſe manifeſte du ſoir au matin, il y a lieu de croire qu'elle contient de l'eau rouſſe ; ce qui eſt encore annoncé par la molleſſe de la tumeur. Quand elle ſe forme lentement, elle contient du pus.

Dès qu'on s'apperçoit d'une groſſeur, il faut voir de quelle nature elle peut être, ſéreuſe, ou purulente : ſi elle eſt ſéreuſe, il faut l'ouvrir ſur le champ, & traiter la plaie avec un digeſtif. Si la tumeur ne tient d'aucun caractère, il faut préliminairement mettre le cheval

au ſon & à l'eau blanche, le ſaigner, & fomenter enſuite la tumeur avec de l'eau, dans laquelle on aura fait fondre du ſel juſqu'à ſon point de ſaturation.

Lorſque la groſſeur ne diminue pas au bout de cinq ou ſix jours, il y a lieu de croire qu'elle renferme du pus ou de l'eau rouſſe ; ce qu'on reconnoît facilement au tact : car en frappant d'un côté, on ſent de l'autre la fluctuation qui frappe le doigt qu'on appuie ſur la tumeur.

Il faut ouvrir la taupe ſuivant ſa longueur, pour donner écoulement à la matière qui y eſt contenue, & traiter la plaie comme une plaie ordinaire ; le cheval guérit ordinairement dans l'eſpace de quinze jours : mais ſi au bout de ce temps, la plaie ſuppure encore, il y a tout lieu de croire que le ligament cervical eſt endommagé. Dans ce cas, on pratiquera une nouvelle ouverture qu'on prolongera juſqu'au fond de la plaie, afin d'enlever toute la partie du ligament qui eſt gâtée. Si l'os occipital eſt carié, ce dont on s'aſſure par la ſonde, on en procurera l'exfoliation, comme je l'ai dit dans l'article de la carie.

Durant tout le traitement, la plaie ſera panſée avec les baumes naturels, tels que celui de copahu, de Canada, avec la térébenthine & ſon eſſence. Le baume de Fioraventi eſt un des meilleurs remédes pour la cure de ces maladies.

On imbibe les tentes & les plumaceaux, de ces mêmes baumes, que l'on aſſujettit par le moyen du couvre-chef, qui ſe fait avec une toile quarrée, percée dans ſa partie moyenne pour le paſſage des oreilles ; deux des chefs paſſent par-deſſous le col, & viennent ſe terminer deſſus la toile ; les deux autres vont ſous la mâchoire inférieure.

On peut encore ſe ſervir d'une bande roulée, longue de ſept à huit aunes ; on commencera par faire deux tours circulaires autour du col, en croiſant par-deſſus la mâchoire inférieure, & remontant toujours dans la même direction, pour former le 8 de chiffre ; on finit par deux circulaires autour du col. Il faut avoir attention que les bandes ne ſe couvrent pas entièrement, & qu'elles forment ce que l'on appelle doloire, afin qu'elle faſſe une compreſſion égale.

En ſuivant cette méthode, on guérit ſûrement & ſans peine cette maladie, qu'on regarde comme dangereuſe ; elle ne le devient que parce que le pus, en fuſant, peut attaquer le ligament cervical, carier l'os occipital, & quelquefois la première vertèbre du col, & parce qu'il gâte auſſi aſſez ſouvent le ligament capſulaire de la première vertèbre, avec l'os occipital, & pénétre dans le canal épineux.

2.° *DES AVIVES, OU OUVERTURES DES GLANDES PAROTIDES.*

Du nombre des erreurs dans leſquelles l'on voyoit autrefois la pluſpart des maréchaux tomber, étoit celle des avives ; l'on entendoit, par ce mot, de violentes tranchées que le cheval avoit, & dont on attribuoit la cauſe à l'engorgement & à la douleur des glandes parotides. C'étoit dans cette perſuaſion que pluſieurs praticiens, d'après Monſieur Soleyſel, & d'autres, d'après lui, conſeilloient de battre les glandes, après les avoir pincées avec des tricoiſes, pour calmer les douleurs. Ce reméde, auſſi dangereux qu'abſurde, produiſoit un dépôt dans cette partie, & ſouvent la gangrène ; d'autres les ouvroient avec une lancette ; & dans l'un & l'autre cas, il arrivoit ſouvent que l'on ouvroit le canal ſalivaire qui produiſoit une fiſtule incurable. L'on voit même de ces fiſtules arrivées à la ſuite de quelque dépôt critique, ſurvenu à la ſuite d'une fauſſe gourme ; ce canal étant ouvert laiſſe échapper continuellement la ſalive au dehors, & ſouvent fait tomber le cheval dans le maraſme ; ce mal ſe guérit rarement, & encore eſt-ce la nature qui opère, car l'on ne ſçauroit y porter l'inſtrument, ſans courir riſque d'exciter encore plus de mal. Le mieux, dans ces circonſtances, eſt donc d'abandonner la cure à elle-même, en ſe contentant de laver

ſouvent cette partie avec de l'eau acidulée ; en continuant long-temps ce reméde on parvient à reſſerrer les vaiſſeaux ſalivaires, & à modérer l'écoulement ; l'on évite encore que les licols ſe pourriſſent.

3.° GROSSEUR DANS L'OREILLE.

Il ſurvient quelquefois, au-dedans de la conque de l'oreille, une groſſeur qui en remplit toute la cavité. Cette tumeur eſt la ſuite d'un coup ou d'une morſure : elle eſt ordinairement remplie d'une eau rouſſe, jaunâtre : on y trouve rarement du pus.

Dès qu'on s'apperçoit de cette tumeur, il faut l'ouvrir, afin de donner iſſue à l'eau, & panſer la plaie avec des étoupes ſéches. On eſt quelquefois obligé d'injecter le ſac avec la teinture d'aloës : on a recours à ce moyen, lorſque cette partie ne vient point en ſuppuration. J'ai même vu un cas dans lequel j'ai été contraint de couper une oreille, dont le cartilage avoit été entièrement gâté : cet accident eſt rare, & pour l'ordinaire ce mal n'a pas de ſuite.

4.° DE L'OPHTHALMIE, OU DE L'INFLAMMATION DE LA CONJONCTIVE.

Pour peu que le cheval ſe froiſſe contre quelques corps durs, ou qu'il ait reçu un coup, il lui ſurvient une rougeur plus ou moins grande, & étendue ſur la conjonctive. Lorſqu'elle eſt peu conſidérable, elle ſe nomme phlogoſe ; & inflammation, lorſqu'elle l'eſt beaucoup. Cette rougeur vient de l'engorgement des vaiſſeaux, tant ſanguins que lymphatiques. Il eſt rare que cette partie s'abſcède, & qu'il s'y forme des ulcères, à moins qu'il n'y ait un vice dans la maſſe du ſang, tel que le farcin, la gale, &c. Alors il faut commencer par purifier le ſang, enſuite traiter les ulcères ſuivant leur malignité. Hors ces cas, il ne s'agit que de ſaigner une fois ou deux, ſuivant le dégré d'inflammation, & de baſſiner ſouvent l'œil du cheval avec une légère infuſion de feuilles de roſes, de plantain ou de mauve.

5.° DE LA LÉSION A LA CORNÉE TRANSPARENTE.

La cornée tranſparente eſt la première expoſée à l'action des corps étrangers : elle peut être froiſſée, contuſe, piquée, déchirée. On s'en apperçoit aiſément par la blancheur qui ne lui eſt pas ordinaire, par l'abondance des larmes qui s'écoulent ſouvent, par de petites pellicules qui s'enlèvent de deſſus la cornée tranſparente, par ſon affaiſſement ſur l'uvée, ou par une couleur rouge dans toute ſon épaiſſeur. Cette maladie eſt preſque toujours accompagnée d'une inflammation de la conjonctive. Dans ce cas, il faut ſaigner une ou deux fois le cheval, le mettre à la paille & à l'eau blanche, lui baſſiner l'œil avec la décoction tiède de plantain & de fleurs de roſes, ſans y faire autre choſe. Il eſt ſingulier qu'on n'ait pas encore abandonné une pratique dangereuſe, qui conſiſte à mettre indiſtinctement ſur l'œil, de la tutie, & même des poudres corroſives, dans la vue, dit-on, de manger la taie. Ceux qui tiennent ce langage ne font pas attention que la taie n'eſt point un corps étranger ; que c'eſt ſimplement un embarras dans les vaiſſeaux de cette partie ; que les cauſtiques, en détruiſant cette prétendue taie, mettent les autres couches de la cornée dans le cas de s'épaiſſir : qu'ainſi, au lieu d'avoir recours à un traitement ſi nuiſible, l'on doit chercher à adoucir, à détendre & enſuite à réſoudre, avec quelques goûtes d'eau vulnéraire verſées dans un verre d'eau.

6.° TUMÉFACTION DES GLANDES DES YEUX.

Les glandes des yeux peuvent être ſujettes à l'engorgement, à l'inflammation, à l'obſtruction ; elles peuvent s'abſcéder & dégénérer en fiſtule lacrymale ; mais cette dernière maladie eſt très rare, à moins qu'elle ne vienne à la ſuite d'un embarras du canal lacrymal. En effet, ces parties ſont garanties, non ſeulement par les paupières, mais encore par un enfoncement que produit l'orbite, & par la ſtructure de l'os du grand angle. L'engorgement, l'inflammation & l'abſcès ſont cauſés par des coups reçus ſur ces parties ; les obſtructions viennent ou de coups, ou d'humeurs. On traite ces accidens ſuivant la méthode que nous avons indiquée.

7.° DE L'ENFLURE DES PAUPIÈRES.

Pluſieurs cauſes peuvent donner naiſſance à l'enflure des paupières ; les coups reçus, la piquûre des inſectes, le frottement contre le ratelier ou la mangeoire, &c..... Elle peut encore provenir d'une cauſe interne, d'un vice des humeurs, d'un défaut de reſſort dans les vaiſſeaux, des tumeurs qui tiennent du phlegmon, de l'inflammation, de l'éréſipèle, de l'œdême & du ſquirrhe.

Si la tumeur eſt produite par l'inflammation, il faut avoir recours aux remédes généraux de l'inflammation, & appliquer les cataplaſmes émolliens faits avec la mauve, le bouillon blanc, &c. Si elle dégénère en abſcès, on la traitera avec les remédes qui y conviennent, & l'on fera enſorte de ne pas enduire trop les tentes de médicamens, de peur qu'il n'en tombe ſur le globe de l'œil. Quand la tumeur perce en dedans des paupières, on aura l'attention de ne rien mettre dans la plaie ; il ſuffira de la baſſiner, & d'y appliquer des compreſſes trempées avec du vin miellé, que l'on contiendra par le bandage en 8 de chiffre ; lorſque la tumeur participe de l'éréſipèle, ce que l'on voit arriver quelquefois, les ſignes qui l'indiquent ſont, le gonflement des paupières & des ſalières, l'enflure des joues ; à quoi il faut joindre les ſymptômes de l'éréſipèle. Le traitement ſe borne à l'uſage des fomentations faites avec les décoctions émollientes ; au bout de quelques jours, on y ajoûtera de l'eau-de-vie.

Si la tumeur eſt œdémateuſe, il faut y appliquer des compreſſes trempées dans des décoctions faites avec la camomille, l'abnſithe, les fleurs de ſureau, l'eau-de-vie camphrée. On peut encore ſe ſervir de romarin, de ſauge & de thym.

Enfin, quand la tumeur eſt ſquirrheuſe, & qu'elle ne s'abſcède pas, il faut ſimplement l'ouvrir avec le biſtouri, & appliquer deſſus la pierre à cautère, & la traiter enſuite comme un ulcère ordinaire.

8.° DE LA LANGUE COUPÉE.

Rien n'eſt plus commun que de voir des chevaux avoir la langue coupée, par la longe que l'on aura mis dans ſa bouche, pour le faire trotter, ou que l'on aura attachée à un autre cheval, ou au derrière d'une voiture. L'animal, oppoſant de la réſiſtance & ſe retirant en arrière, ſe coupera la langue plus ou moins ; ce qui arrive ordinairement en deſſus. Le mal eſt preſque toujours curable, lors même que la langue ſeroit coupée aux trois quarts, pourvu toutefois que le deſſous ne le ſoit pas ; car c'eſt dans cette partie, proche la peau, que ſe trouvent les principaux vaiſſeaux linguaux ; ſi ces vaiſſeaux avoient été coupés, il faudroit néceſſairement en venir à la ſection entière de la langue, pour éviter la gangrène qui indubitablement y ſurviendroit.

Dans le premier cas, on aura ſoin de baſſiner la langue avec le vin miellé & même de mettre

mettre dans la bouche du cheval un billot enveloppé de linge, dans lequel on aura étendu du miel. Mais quand on feroit obligé d'extirper entièrement la langue, le danger ne feroit pas grand ; il en refteroit affez à l'animal pour promener les alimens fur l'un & l'autre côté des dents mâchelières ; car ce mufcle n'eft expofé à cet accident que dans fa partie antérieure.

9.° BLESSURE DES BARRES.

On appelle barres, cet efpace uni & dénué de dents qui fe trouve entre les dents mâchelières & les crochets : c'eft fur cet endroit que porte le mors de la bride. Les barres font bleffées prefque toujours par l'impreffion trop forte que le mors fait fur cette partie. Le mal commence par une rougeur légère à la peau, qui, par les rudeffes réitérées de la main du cavalier, tombe en mortification. L'os fe découvre, fe carie & forme une fiftule qui ne guérit guère que par le fecours de la main.

Pour remédier à la bleffure légère des barres, on met, dans la bouche du cheval, un billot enveloppé d'un linge qu'on couvre de miel, d'heure en heure. Si la peau eft excoriée, on fe contentera de baffiner la plaie avec le vin miellé. Si l'os eft attaqué & carié, il faudra prendre un biftouri, ou une rugine pour emporter la partie cariée, mettre le cheval au fon mouillé pour toutes nourritures, baffiner la plaie le plus fouvent qu'on le pourra avec le vin miellé : par ces moyens, elle guérira facilement. Mais quoique guérie, on aura l'attention, pendant quelque temps de ne lui mettre qu'un billot de fapin, & fans gourmette ; qu'on ne changera, pour lui faire reprendre un mors de fer, que quand l'on verra qu'il fe fera formée une pellicule dure, capable de réfifter.

10.° DES MEURTRISSURES DU COL.

Il furvient fouvent au col des tumeurs produites par la morfure des chevaux, ou par le collier, ou par quelque autre caufe. Si la meurtriffure eft récente, il faut la frotter avec de l'eau falée, comme on l'a déjà indiqué, & faigner le cheval ; lorfqu'au bout de quatre à cinq jours l'enflure ne diminue pas, il fe forme ordinairement un cors au milieu de cette groffeur ; dans ce cas, il faut ceffer de frotter avec l'eau falée, pour frotter la plaie avec du fuppuratif ou un autre onguent.

Quand le cors fera détaché, on fe fervira de plumaceaux chargés de fuppuratif ou de digeftif. Si au bout de dix ou douze jours la plaie fournit de la matière, il y a à craindre que le ligament ne foit endommagé ; en ce cas, il faut fonder la plaie, & fi l'on trouve du fond, on fendra la peau, afin de découvrir le mal, de donner iffue à la matière, & d'enlever ce qu'il y a de gâté : cette opération faite, la plaie fera panfée avec la térébenthine & fon effence, jufqu'à guérifon.

11.° MAL DE GAROT.

On appelle mal de garot, toute tumeur ou ulcère qui fe trouve fur la partie de ce nom. Pour l'ordinaire, la maladie commence par un gonflement femblable à la taupe, c'eft-à-dire, qui peut tenir du phlegmon ou de l'œdême. Dans ce cas, il faut traiter la tumeur felon l'efpèce dont elle eft : fi elle eft œdémateufe on effaiera de la frotter avec de l'eau falée ; lorfqu'au bout de deux jours elle ne diminue pas, on doit faire une très petite incifion dans la partie la plus déclive, pour donner iffue à l'eau qui y eft contenue, enfuite traiter la plaie avec un digeftif compofé de ftyrax, de baume d'Arceus, de térébenthine à parties égales, délayés dans l'efprit-de-vin. Dès que la fuppuration fera bien établie, la plaie fe panfera avec la térébenthine de Venife feule, jufqu'à parfaite guérifon.

Si la tumeur eſt inflammatoire, il faut d'abord ſaigner le cheval, appliquer pendant deux ou trois jours les émolliens ; en un mot, tenter les voies de la réſolution ; mais ſi malgré tous ces remédes la tumeur veut ſe tourner en apoſtême, on doit pour lors le hâter par les mondicatifs, les ſuppuratifs, puis ouvrir le dépôt, toujours dans la pente la plus grande, & enfin panſer la plaie avec le digeſtif ſimple, compoſé de jaune-d'œuf & de térébenthine.

Quand après quinze ou vingt jours, la plaie fournit beaucoup de matière, il y a lieu de croire que le ligament eſt gâté ; il eſt néceſſaire alors de débrider la plaie, d'aller juſqu'au foyer du mal, & d'ôter ce qu'il y a d'attaqué. Souvent même le mal a gagné la partie ſupérieure des apophyſes épineuſes des vertèbres du dos, qui, pour l'ordinaire, ſont cartilagineuſes ; il n'y a point d'autre parti à prendre dans ce cas, que de couper ce qui eſt gâté, c'eſt-à-dire, tout le cartilage, & de pénétrer juſqu'à l'os, parce qu'il ne ſe fait d'exfoliation que dans la partie oſſeuſe.

Tant que durera la ſuppuration, la plaie ſe panſera avec la térébenthine de Veniſe & ſon eſſence, deux fois par jour ; on évitera les cauſtiques, qui ont toujours un mauvais effet dans ce cas, quoique je les voie encore malheureuſement trop employés par la pluſpart des maréchaux.

On peut mettre, pour bandage, une toile quarrée, à chaque coin de laquelle il y aura un cordon ; on en paſſera deux au-deſſous de la poitrine, & les deux autres au-devant ; mais ſi l'inciſion que l'on a faite eſt grande, il faut inſérer de petits cordons dans les bords de la peau, deux ou trois de chaque côté, ſelon que la plaie l'exige. On ſe ſert pour cela d'une éguille à peu près de la groſſeur d'une alène, qu'on introduit de dehors au-dedans, c'eſt-à-dire, qu'on commence à percer du côté du poil ; on applique enſuite ſon appareil, & par-deſſus ſept ou huit brins de paille, afin que les cordons ne ſe mêlent pas avec l'étoupe.

12.° *DES CORS PROVENANS DE LA FOULURE DE LA SELLE OU DU BÂT.*

La ſelle ou le bât, qui portent principalement ſur la partie latérale des côtes, y font une compreſſion forte qui meurtrit ſouvent le dos, & y produit une tumeur inflammatoire, appellée cors.

Dès qu'on s'en apperçoit, il faut tâcher d'en procurer la réſolution, de la manière que je l'ai dit à l'article de l'abſcès en général : le ſavon avec l'eau-de-vie & l'eau ſalée, ſont très propres à opérer cet effet ; ce ſont de puiſſans réſolutifs, auſſi-bien que le gazon avec du vinaigre, ſi c'eſt en campagne : j'ai vu réuſſir ce moyen lorſque la tumeur eſt nouvelle.

Quand la réſolution ne ſe fait pas, la tumeur ſe termine ou par ſuppuration, & alors il ſurvient un abſcès qu'il faut ouvrir dès que le pus eſt formé, puis panſer la plaie ſuivant les règles que j'ai données ; ou par induration, c'eſt-à-dire, par une dureté nommée cors, lequel eſt indolent & demeure dans cet état, tant qu'on l'entretient dans une certaine ſoupleſſe, par le moyen de quelque adouciſſant ou de quelque onctueux : ſi on continue à le comprimer avec la ſelle ou le bât, il ſe forme dans la peau une couenne noirâtre, qui n'eſt autre choſe qu'une eſcarre gangréneuſe. Souvent la ſuppuration s'établit d'elle-même au-deſſous, & l'eſcarre tombe. On favoriſera la ſuppuration ainſi établie, & on hâtera la chûte de l'eſcarre, par le moyen des ſuppuratifs les plus forts, tels que le baſilicon & les graiſſes ; ſi elle tarde trop à ſe faire, on l'emportera avec le biſtouri. Il eſt ſouvent néceſſaire de prendre ce dernier parti, ſans attendre que la ſuppuration ait détaché

l'eſcarre ; de peur que le pus ne creuſe & ne carie les côtes, ou ne pénétre dans la poitrine ; alors la plaie ſe panſe comme un ulcère ſimple.

On trouve quelquefois des côtes caſſées, au-deſſous de la plaie, laquelle dans ce cas doit être traitée avec beaucoup de ménagement ; il eſt d'ailleurs eſſentiel de laiſſer repoſer le cheval, afin de donner le temps aux deux extrémités des côtes de ſe reprendre, & au calus de ſe former.

Si au bout de quinze ou vingt jours la plaie fournit encore beaucoup de matière ſanieuſe, on doit croire que quelque obſtacle s'oppoſe à la formation du calus, & même qu'il y a carie. Dès qu'on s'eſt aſſuré avec la ſonde de l'exiſtence de la carie, il faut faire une ouverture & mettre l'os à découvert, afin d'avoir la liberté de panſer la plaie, ſur laquelle on appliquera les remédes propres à procurer l'exfoliation de l'os, tels que les digeſtifs ordinaires & les ſuppuratifs.

Auſſi-tôt que la plaie ne ſuppurera preſque plus, on mettra en uſage l'onguent ægyptiac, &c. lequel favoriſe la guériſon de la plaie, qui ne tardera plus à ſe cicatriſer.

13. EFFORTS DES REINS.

Le cheval fait un effort de reins en tombant, ou en ſe relevant, ou lorſqu'il eſt accablé par un poids conſidérable. Cet accident s'annonce par un mouvement alternatif qui ſe remarque ſur les côtés, & qu'on appelle tour-de-bateau. Il faut d'abord mettre en uſage les remédes généraux de l'inflammation, la ſaignée, les lavemens, &c. enſuite lui frotter les reins avec l'eau-de-vie, l'eſſence de térébenthine, &c. On l'empêchera de ſe coucher, de peur qu'en ſe relevant, il ne renouvelle l'effort, ou qu'il ne s'en donne un nouveau.

Lorſque ces remédes ſont inſuffiſans, on applique des pointes de feu ſur les reins, c'eſt-à-dire, ſur les vertèbres des lombes. Ce reméde eſt quelquefois ſalutaire ; j'en ai vu de bons effets : mais l'animal ne peut plus ſervir qu'à tirer, & non à porter.

14.° DU MAL DE ROGNON.

On appelle mal de rognon toute tumeur ou plaie qui attaque les vertèbres des lombes, depuis l'endroit de la ſelle juſqu'au haut de la croupe. La ſelle, le trouſquin, un porte-manteau, tout corps dur, des ardillons de boucle, &c. occaſionnent pour l'ordinaire cette maladie, qui eſt la même que celle du garot, parce que les parties qui ſe trouvent attaquées ſont les mêmes, c'eſt-à-dire, la continuation du ligament épineux, & les apophyſes épineuſes des vertèbres. Cette tumeur peut ſe réſoudre, s'abſcéder, ou ſe terminer par induration, mais elle s'abſcède le plus ſouvent. La matière en eſt ſéreuſe ou purulente, de même qu'au garot. La cure par conſéquent n'en eſt pas différente : elle eſt cependant moins longue, vû le peu d'étendue du ligament épineux, dont la bleſſure prolonge ordinairement la durée du mal. Tout cheval bleſſé dans cette partie, ſur les côtes ou ſur le garot, l'eſt toujours par la faute du cavalier qui l'a monté, ou du palfrenier qui l'a bâté, ſi c'eſt un cheval de bât.

15.° DE L'AVANT-CŒUR OU TUMEUR AU POITRAIL.

Au-deſſus du ſternum, dans la facette même, ou entre la pointe de l'épaule & le poitrail, il ſurvient ſouvent des tumeurs conſidérables, que bien des perſonnes regardent pour l'ordinaire comme mortelles ; ce qui eſt cependant très rare. Car quoiqu'on diſe, je n'ai jamais vu dans la facette des tumeurs qui approchent de l'anthrax ; celles de la pointe de l'épaule ſont la ſuite de l'inflammation, & ſe terminent par un kyſte ; ſouvent elles embraſſent les glandes lymphatiques de cet endroit. Cette tumeur du poitrail étant toujours

profonde, ſituée derrière le muſcle long commun du col, & de la groſſeur d'une bouteille; elle gêne le mouvement de l'épaule ſur le thorax; elle s'abſcède rarement d'elle-même, & forme pour l'ordinaire un kyſte. Cette maladie n'arrive que très lentement à ce point de maturité qui indique le moment de l'opération : il faut quelquefois attendre quatre à cinq mois.

Après avoir employé la voie de la réſolution, par le ſecours de l'eau ſalée, des décoctions aromatiques, des ſpiritueux, des ſtyptiques, ſi l'on voit qu'il n'y a plus de douleur, de chaleur, & que la dureté ſubſiſte, il faut la laiſſer venir à ſon point. Dès qu'elle y eſt arrivée, on abat le cheval, afin de procéder à l'opération qui ſe fait ainſi : on fend la peau de toute la longueur de la tumeur de bas en haut; on dégage enſuite les bords de cette peau, qui, dans tous les cas, doit être ménagée; puis on coupe une portion de la tumeur en côte de melon, laquelle eſt une partie du muſcle commun. Par ce moyen, on parvient au centre du mal; on vuide le pus contenu dans le ſac, qu'on baſſine avec une diſſolution de vitriol pour le corroder, & former un ulcère ſimple. L'opération faite, l'on paſſe dans le bord de la peau, ſelon l'étendue de la plaie, trois ou quatre petits cordonnets qui ſervent à maintenir l'appareil. Le panſement ſe fera avec le digeſtif animé, juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit bien établie; il doit être compoſé de ſtyrax, de baume d'Arceus, de pompholyx, à partie égale, délayés avec de l'eſprit-de-vin. Lorſque la ſuppuration eſt bien décidée, on continuera le panſement avec la térébenthine de Veniſe ſeule. Cette maladie n'exige guère qu'un traitement de quinze jours; mais ſi l'on ſuit la manière ordinaire, qui eſt d'ouvrir la tumeur avec différentes pointes de feu, leſquelles détruiſent la peau, on retarde la guériſon, & on l'empêche d'être entière & radicale, car le ſac du kyſte n'eſt pas enlevé. Cette méthode de brûler qui, en ce cas, n'eſt certainement pas chirurgicale, ne laiſſe pas d'être encore pratiquée par des maréchaux de réputation. Quelques efforts que j'aie faits pour leur en démontrer l'abſurdité, je n'ai pu réuſſir à la leur faire abandonner. Deux obſtacles difficiles à vaincre s'y oppoſent, l'ignorance de l'anatomie & des principes, & le préjugé en faveur d'une routine aveugle, adoptée dès le bas-âge.

S'il arrivoit que la tumeur fût ſquirrheuſe, il faudroit l'emporter entièrement; on ſe flatteroit inutilement de la guérir par une autre voie. Cette operation eſt un peu plus délicate, ſur-tout quand le ſquirrhe eſt volumineux, & qu'il ſe trouve collé à la carotide. L'opérateur doit s'attendre, en l'extirpant en entier, à la ſection d'une forte branche qui part de l'axillaire, & qui donne beaucoup de ſang; mais cette hémorrhagie ne doit pas l'inquiéter: l'application du lycoperdon, ou une pointe de feu appliquée ſur l'orifice du vaiſſeau, ſuffit pour arrêter le ſang. Cette maladie arrive plus communément aux chevaux de trait qu'aux autres, principalement à ceux auxquels l'on met des colliers.

16.° *DE L'ANTHRAX OU MALADIE APPELLÉE VULGAIREMENT MUSARAIGNE OU MUSETTE.*

Cette maladie ſe manifeſte d'abord par une petite tumeur à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe: elle ſurvient ſubitement, & fait boîter le cheval: elle eſt accompagnée de dégoût, de triſteſſe, d'abattement, ſouvent de friſſons, de la fièvre, & d'une difficulté de reſpirer; enfin la mort s'enſuit de près, ſi l'on ne ſe hâte d'y remédier.

Cette tumeur diffère de l'abſcès ſimple à la cuiſſe, en ce que dans l'anthrax il ne ſe fait point de ſuppuration, & que la gangrène s'y met en moins de vingt-quatre heures, ſi l'on n'y apporte un prompt ſecours; au lieu que l'abſcès ordinaire n'eſt pas mortel.

Il eſt certain que l'anthrax eſt un dépôt critique, formé, à la ſuite d'une fièvre inflammatoire, ſur la partie ſupérieure interne de la cuiſſe, auprès des glandes inguinales. Il

eſt

eſt produit par une humeur âcre & corroſive qui ſe fixe dans cette partie, & reſſemble aſſez à l'anthrax dans l'homme.

Les vaiſſeaux lymphatiques ſont engorgés & gros comme des plumes à écrire. Les cellules du tiſſu cellulaire ſont remplies d'une lymphe noirâtre, coagulée & corrompue. Cette maladie avoit toujours été attribuée à la piquûre ou à la morſure de la muſaraigne juſqu'au 23 décembre 1757, que j'eus l'honneur de préſenter à l'Académie Royale des Sciences, & de lui lire un mémoire, dans lequel je démontrois que la muſaraigne ne pouvoit ni mordre, ni piquer ; que ſa bouche ne s'ouvroit que d'une demi-ligne au plus ; que pour pincer la peau dans la partie la plus fine, il falloit trois lignes au moins de priſe, ce que ne pouvoit pas faire cet animal ; qu'il ne pouvoit pas piquer, puiſqu'il n'avoit pas de dard ; je conclus que ce mal étoit un arrêt des liqueurs dans les glandes inguinales & dans les vaiſſeaux lymphatiques, &, à proprement parler, un anthrax. L'Académie nomma Meſſieurs Morand & Buffon, pour lui faire le rapport des expériences dont ils auroient été les témoins. Comme alors je fus obligé de partir pour l'armée, mon père fit ces expériences en préſence de ces Meſſieurs, & les rendit enſuite publiques, ſous le titre d'*obſervations & découvertes*.

Curation. Dès qu'on s'apperçoit de ce mal, il faut coucher le cheval par terre, fendre la peau ſuivant la longueur de la tumeur, & enfoncer le biſtouri juſqu'au muſcle, pour dégorger les vaiſſeaux, & donner une iſſue libre à la lymphe qui y eſt contenue. Après que les ſcarifications ſont faites, il faut les baſſiner avec l'eſſence de térébenthine, trois ou quatre fois dans l'eſpace de cinq ou ſix heures, afin d'empêcher la gangrène, enſuite baſſiner la plaie avec l'eau d'Aliboure ou la teinture d'aloës, huit ou dix fois par jour, juſqu'à la guériſon. Si la reſpiration eſt gênée, il faut ſaigner & donner des lavemens émolliens.

Quand la jambe eſt conſidérablement enflée, il eſt néceſſaire de la frotter juſqu'en bas avec une décoction réſolutive & émolliente, cinq ou ſix fois par jour. Dès que la plaie ne fournira plus de ſéroſité, & que la tumeur ſera diminuée, on fera avaler au cheval un ſudorifique, afin d'évacuer, par la tranſpiration & par les ſueurs, les humeurs qui pourroient n'être pas ſorties : on aura ſur-tout attention de bien couvrir le cheval, & de le tenir dans un lieu chaud.

Les deux premiers jours, il doit être mis à l'eau blanche, pour toute nourriture. Les trois ou quatre jours ſuivans, il eſt à propos de donner du ſon & un peu de foin ; on augmente la nourriture à meſure que le mal diminue.

Il peut ſe faire qu'en opérant, on coupe la veine crurale externe qui rampe au-deſſous de la peau, parce qu'on ne ſçauroit guère la voir ni la ſentir, à cauſe de l'inflammation. Il eſt poſſible encore qu'on ouvre quelque artère. Dans ce cas, après avoir d'abord étanché le ſang le mieux qu'on peut, on appliquera à l'ouverture de l'artère ou de la veine, de la poudre de lycoperdon, qui ſera tenue deſſus avec la main pendant quinze minutes au moins, & pour plus grande ſûreté, pendant trente minutes ; ce qui ſuffit pour arrêter le ſang ; cette expérience a été faite devant Meſſieurs Bouvard & Juſſieu, commiſſaires nommés par l'Académie des Sciences à qui mon père avoit préſenté un mémoire ſur ce ſujet.

17.° DES HERNIES.

On appelle ainſi une tumeur du bas-ventre, ou des aînes produite par la ſortie d'un inteſtin, du méſentère, ou de l'épiploon, à la ſuite d'un coup donné par un corps obtu ou d'un effort qu'a fait le cheval ; d'où réſulte un déchirement des aponevroſes des muſcles

du bas-ventre, ſans cependant que la peau ſoit endommagée. Alors, les inteſtins & les viſcères preſſent fortement ſur le péritoine, qui eſt obligé de prêter, & de s'étendre, au point qu'il forme un ſac, lequel preſſe à ſon tour ſur la peau : celle-ci également contrainte de prêter, donne naiſſance à une tumeur conſidérable, & ſouvent même ſi énorme dans l'aîne qu'il ſurvient un étranglement qui, quelquefois, empêche non ſeulement le mouvement vermiculaire des inteſtins, mais même le cours des matières ſtercorales. Ces hernies ont différens noms relativement aux lieux qu'elles occupent, & à la partie dont elles ſeront formées ; ainſi il y a des hernies ventrales, exomphales, crurales, des épiplocèles, des bubonocèles, &c.

Dans la hernie ventrale, provenant d'un coup donné par une bête à corne, ou par le bout d'un bâton, il arrive quelquefois une dilacération des muſcles du bas-ventre, & les inteſtins tombent ſur la peau. La conduite qu'on doit tenir alors, eſt de faire rentrer les inteſtins dans leur place, & de les ſoûtenir par le moyen d'un ſuſpenſoir qu'on applique ſous le ventre.

La hernie crurale eſt la ſortie d'une partie des boyaux hors du baſſin, par-deſſus le ligament de Poupart, c'eſt-à-dire, par-deſſus un ligament formé des fibres tendineuſes des muſcles du ventre, qui s'étendent depuis l'os des iles juſqu'aux os pubis. Dans cette hernie, les boyaux ſortis du baſſin, forment une poche conſidérable ſur les vaiſſeaux cruraux au-dedans de la cuiſſe.

Pour y remédier, on renverſe le cheval ſur le dos, on repouſſe doucement avec les doigts le boyau dans le ventre. Si on ne peut réuſſir de cette manière, il faut ouvrir les tégumens, & débrider le ligament de Poupart, afin de faciliter la rentrée de l'inteſtin, puis faire ſur le champ un point de ſuture aux ligamens. J'ai vu pluſieurs exemples de cette hernie, pour laquelle j'ai pratiqué le moyen que j'indique ; j'avoue qu'il ne m'a pas toujours réuſſi, mais il n'a été ſuivi d'aucun accident.

Les autres eſpèces de hernies ſont rares.

18.° *TUMEURS DES TESTICULES.*

Les teſticules ſont ſujets à différentes tumeurs, qui prennent différens noms, ſuivant les différentes cauſes qui les produiſent.

1.° La ſemence, en s'arrêtant & en s'épaiſſiſſant quelquefois dans ſes propres vaiſſeaux ſécrétoires, donne naiſſance à une tumeur appellée ſpermatocèle.

2.° La lymphe nourricière s'épaiſſit de même quelquefois dans les teſticules ou dans ſes tuniques ; il en réſulte une tumeur ſquirrheuſe ou ſquirrhe.

3.° Il ſurvient auſſi aux teſticules des chairs baveuſes, ſpongieuſes & mollaſſes, qui en augmentent conſidérablement le volume : tantôt ces chairs croiſſent ſur les tuniques ſeulement, & ſont détachées du corps des teſticules ; tantôt elles ſont adhérentes aux teſticules ; d'autres fois elles ſont flottantes, & ſeulement dans le tiſſu cellulaire. Ces excroiſſances ſe nomment ſarcocèle.

4.° Les tuniques des teſticules ſe rempliſſent ſouvent d'eau, par laquelle elles ſont conſidérablement gonflées, c'eſt l'hydrocèle.

5.° Les tuniques des teſticules ſont encore expoſées à ſe gonfler & à ſe diſtendre par le ſang qui s'y amaſſe, & qui remplit les veſſicules du tiſſu cellulaire où il eſt enfermé. Cette tumeur prend le nom de pneumatocèle.

6.° On voit même fréquemment des tumeurs inflammatoires produire des abſcès conſidérables, entre le ſcrotum & l'enveloppe des teſticules, dans ſes tiſſus cellulaires.

Curation. Le ſquirrhe & le ſpermatocèle ne ſe guériſſent guère par les remédes

internes, ſur-tout s'ils ſont anciens : on eſt ordinairement obligé d'en venir à l'amputation du teſticule.

La guériſon de la ſarcocèle eſt plus facile, ſur-tout lorſqu'elle eſt flottante, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle a ſon ſiège dans le tiſſu cellulaire ſeulement. On ouvre alors les tuniques, on porte la main entre le teſticule & les membranes, on détache avec la main, ou avec l'inſtrument, la ſarcocèle, & on l'emporte aiſément.

Lorſque la ſarcocèle a ſon ſiège dans les tuniques, toute la partie qu'elle occupe doit être coupée avec le biſtouri.

Si l'excroiſſance eſt aux teſticules, elle ſera coupée par tranches, pour en extirper la plus grande partie ; on travaillera à faire tomber le reſte par la ſuppuration.

L'hydrocèle & la pneumatocèle demandent la ponction, ou une inciſion dans les membranes des teſticules, afin d'ouvrir une iſſue à l'eau ou à l'air qui y ſont contenus. Il faut tâcher enſuite d'attirer la plaie en ſuppuration : pour cet effet, on introduira des tentes enduites de digeſtif animé, compoſé de baume d'Arcæus, de ſtyrax, de baſilicum & d'eau-de-vie camphrée ; on contiendra les plumaceaux par le moyen des attaches que l'on paſſera dans la peau, & on continuera juſqu'à cicatriſation.

Le dépôt des teſticules doit être traité comme un abſcès ſimple, dont l'appareil ſera contenu par des rubans paſſés dans les bords de la peau.

19.° *DU PHIMOSIS ET DU PARAPHIMOSIS.*

Le phimoſis eſt un rétréciſſement du fourreau, capable d'empêcher le cheval de tirer ſa verge pour piſſer. Le paraphimoſis eſt un allongement du membre avec étranglement du fourreau, qui ne permet pas à la verge de ſe retirer.

Les cauſes du phimoſis ſont l'âcreté & le ſéjour de l'humeur ſébacée, des ulcères farcineux & d'une nature vérolique qui ſe trouve dans le fourreau, &c.

Il eſt à propos, dans les premiers temps de cette maladie, d'employer les décoctions émollientes dont on baſſine ſouvent le fourreau ; mais ces lotions ſont inſuffiſantes, ſurtout quand il y a des ulcères ; on eſt alors obligé de débrider le fourreau : on commence par jetter le cheval par terre, & on lui prend une jambe de derrière, comme ſi on vouloit le châtrer. Cette opération ſe pratique preſque dans ſa partie inférieure, à côté du raphé : ſi cette inciſion étoit faite latéralement, on formeroit par-là une bande de peau difficile à guérir, & qui d'ailleurs ſeroit toujours pendante. L'opération achevée, il faut prendre une broſſe rude, en frotter tous les ulcères, juſqu'à les rendre ſanglans ; après quoi on les lave avec une eau ſtyptique & cauſtique, telle que la diſſolution de vitriol, ou l'eau de Rabel, ou l'eau de chaux ſeconde, qui ne ſera cependant pas fort éteinte. La diſſolution de vitriol eſt ce qui convient le mieux. Les ulcères ayant été bien baſſinés, il n'eſt plus queſtion que de laiſſer établir la ſuppuration. Dès qu'elle l'eſt, la ſeule choſe qui reſte à faire, eſt de laver la plaie avec de l'eau d'Alibour ; mais ſi le cheval eſt difficile, on emplit une ſeringue avec laquelle on injecte de loin la plaie qui eſt à découvert. La ſuppuration étant une fois bien établie, le cheval guérit promptement. Je ne conſeille point d'appareil parce qu'on ne ſçauroit le contenir. Parmi pluſieurs opérations pour cette maladie que je pourrois rapporter, je me contenterai de celle-ci, qui fut faite à l'hôtel de Soubiſe, ſur un cheval d'un fermier des environs de Paris, nommé Charlemagne. L'animal avoit un phimoſis depuis cinq mois & plus. Les chancres, qui rongeoient le fourreau, l'avoient tellement rétréci que le gland ne pouvoit ſortir au-dehors ; en le traitant, comme je l'ai dit, il fut radicalement guéri.

Le paraphimoſis vient quelquefois de cauſes internes, d'un vice connu ou inconnu, ou de ce que l'on aura mis quelque choſe dans le fourreau pour exciter un cheval à piſſer,

tel que du poivre long, de la pyrèthre, ou autre ſubſtance irritante ; mais cet accident arrive le plus ſouvent au cheval pour avoir voulu ſaillir une jument bouclée, ou monter ſur un autre cheval ; ce que j'ai vu arriver pluſieurs fois. Dans ce cas, la verge eſt allongée d'un demi-pied, ſans que les corps caverneux ſoient engorgés : elle eſt quelquefois groſſe comme la cuiſſe, & entrecoupée d'étranglement comme les bras d'un Cupidon ; elle eſt d'ailleurs froide ; & au tact on reconnoît que ce ſont ſes tuniques qui ſont engorgées de lymphe extravaſée dans le tiſſu cellulaire, ſur-tout vers le fourreau : l'étranglement porté à ce point, le cheval ne peut plus rentrer ſa verge. Quand on n'y remédie pas promptement, la gangrène ſurvient, & le cheval périt. Le mal eſt quelquefois ſi rapide que l'animal ſuccombe dans l'eſpace de deux fois vingt-quatre heures. Le moyen le plus court pour arrêter les progrès de la maladie, eſt de ſcarifier la partie dans différens endroits juſqu'au corps caverneux, & de baſſiner les plaies avec le vinaigre. On aura ſur-tout l'attention de débrider les étranglemens qui s'y trouvent pour avancer la guériſon. Après cette opération la lymphe s'écoule promptement, la verge reprend ſon état naturel, & rentre facilement dans le fourreau. Au mois de février 1770, on m'amena deux chevaux entiers appartenans à M. Saillant, libraire, leſquels étoient dans l'état fâcheux que je viens de décrire, c'eſt-à-dire, que la gangrène s'étoit déjà établie ſur la partie. On ignoroit ce qui avoit pu donner lieu à cet accident. Mais comme les médecins de l'homme ſont attentifs à s'informer, ſoit des malades, ſoit des aſſiſtans, de tout ce qui peut leur donner des éclairciſſemens ſur la cauſe d'une maladie, lorſqu'elle ne ſe préſente pas diſtinctement ; ainſi le médecin vétérinaire doit chercher à connoître les circonſtances qui peuvent l'éclairer & le décider ſur le parti qu'il va prendre. Par les queſtions que je fis à ceux qui conduiſoient ces chevaux, j'appris qu'ils avoient été mis dans une écurie d'auberge où étoit une jument. Il ne m'en fallut pas davantage pour ſoupçonner la cauſe du mal, & me porter à penſer qu'ils avoient voulu la monter ; mon opinion me paroît d'autant mieux fondée que j'avois déjà des obſervations qui la fortifioient. Je me décidai ſur le champ pour les ſcarifications que je fis très profondes ; d'abord les plaies ne fournirent point de ſang ; il n'en ſortit que quand les vaiſſeaux lymphatiques furent totalement déſemplis, & que j'eus lavé les inciſions. Je continuai à les baſſiner avec la teinture d'aloës pendant tout le temps de la maladie ; les chevaux furent guéris au bout de trois ſemaines. J'avertirai que l'on eſt quelquefois obligé de ſcarifier deux & trois fois ; mais en s'y prenant à temps, le mal eſt toujours curable.

20. DE L'ÉCART.

L'écart, qui approche beaucoup de la mémarchure, eſt un effort violent ſur le bras qui tend à l'écarter de la poitrine.

Dans l'écart, les muſcles, qui tiennent le bras attaché à la poitrine, ſont les ſeuls qui ſouffrent ; il ſe fait, dans leurs fibres, une diſtenſion conſidérable, & il ſurvient une inflammation dans tout l'eſpace qu'occupent ces muſcles.

On a fait beaucoup de contes ſur les écarts. Solleyſel prétend qu'il y a, dans cette maladie, des glaires & une humeur pituiteuſe endurcie, qui empêchent le mouvement du bras ; que ces glaires & l'extenſion des tendons de l'épaule cauſent la douleur que les chevaux reſſentent (*a*).

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 64, de l'extérieur du cheval, *Elém. de l'art vétér.* dit encore que l'*action de faucher provient de la douleur que l'animal reſſent, & de l'embarras qu'il éprouve & qu'occaſionne la lymphe extravaſée & épaiſſie en plus ou moins grande quantité*, &c..... Un anatomiſte doit cependant ſçavoir le contraire.

Il eſt certain que l'inflammation & la douleur n'ont rien d'extraordinaire ; l'inflammation eſt une ſuite de la diſtenſion des fibres, & la douleur une ſuite de l'inflammation : les glaires, qu'il dit être la cauſe de la douleur, ne ſont, [ſuppoſé qu'il y en ait] que la ſéroſité infiltrée dans le tiſſu cellulaire, comme il arrive dans toutes les inflammations conſidérables, où le ſang arrêté dans les vaiſſeaux, laiſſe ſuinter à travers les tuniques des vaiſſeaux, une ſéroſité qui ſe dépoſe dans le tiſſu cellulaire, comme je l'ai dit en parlant de l'œdême ; mais la véritable raiſon pour laquelle le cheval fauche, eſt que, quand les muſcles pectoraux ont été tiraillés, leur action eſt perdue ; pour lors les antagoniſtes abducteurs du bras agiſſent, & agiſſent d'autant plus, qu'ils ne ſont pas contrebalancés par les adducteurs ; de-là eſt venu le mot *faucher* dont ſe ſervent les maréchaux.

Les Causes de l'écart ſont les chûtes lourdes, les faux pas, les coups violens dans l'endroit qu'on appelle la pointe de l'épaule, les efforts du cheval en ſe levant, &c.

Diagnostic. On connoît l'écart, 1.° lorſqu'on s'eſt apperçu que le cheval a fait un effort ; 2.° lorſqu'en lui touchant le bras, il y reſſent de la douleur. Les écarts ne ſont pas ſi fréquens qu'on le croit. Souvent on prétend que le cheval a fait un écart, tandis que le mal eſt dans le pied *(a)*, ou aux articulations inférieures de la jambe. En un mot, il n'y a pas d'écart ſans gonflement apparent & ſenſible. C'eſt donc à tort que la pluſpart des praticiens, ne découvrant point la cauſe qui oblige un cheval à boîter, la placent à la partie la plus forte qui eſt l'épaule ou la hanche ; c'eſt un moyen de ſe tirer d'affaire & de cacher ſon ignorance.

Curation. La curation qu'on trouve dans les auteurs qui ont écrit ſur les écarts, eſt ſi abſurde & ſi oppoſée aux indications que préſente cette maladie, qu'elle ne mérite pas de réfutation *(b)*.

Celle que nous preſcrivons eſt à peu près la même que pour la mémarchure : il faut laiſſer le cheval en repos, afin que les fibres puiſſent reprendre peu à peu leur reſſort ; cependant on aura ſoin de ſaigner ſur le champ, pour prévenir l'inflammation ; ſi l'on s'apperçoit d'abord de l'écart, on doit mettre en uſage les réſolutifs & les diſcuſſifs que j'ai conſeillés dans la mémarchure, c'eſt le moyen d'obvier à l'engorgement. Lorſqu'il y a inflammation, on emploiera les émolliens, afin de remédier à la tenſion & à la douleur. Auſſi-tôt que l'inflammation eſt diminuée, & que la réſolution commence à ſe faire, je favoriſe celle-ci, par les toniques & les réſolutifs, ainſi que dans la mémarchure.

Comme l'effort des hanches eſt la même choſe que l'écart, la curation n'en doit pas être différente.

21.° DE LA NERFÉRURE OU NERF FERU.

La nerférure n'eſt autre choſe qu'un coup ſur les tendons fléchiſſeurs du pied de devant, coup que le cheval ſe donne avec le pied de derrière. Cet accident arrive plus communément aux chevaux de chaſſe qu'aux autres. Mais principalement aux chevaux conſtruits, ſelon M. Bourgelat, c'eſt-à-dire, à ces chevaux qui forment le quarré parfait, pris du garrot au talon, & de la pointe de l'épaule à celle de la feſſe. L'animal commence par boîter, il

(*a*) Avec la moindre pratique, on ne donneroit pas, pour ſigne de l'écart, le mouvement que fait le cheval de dedans en dehors, ce que l'on appelle faucher. On ſçauroit qu'une enclouure en dehors, ou un javard dans le paturon, proche le dedans ou le dehors, fait faucher le cheval. *pag.* 64, *art vétér.*

(*b*) Il eſt même étonnant que M. Bourgelat ait propoſé dans l'Encyclopédie, article des écarts, 221, de paſſer des ſétons ou orties, de ferrer le cheval à patin, en ne lui laiſſant cette eſpèce de fer que quelques heures par jour. Mais un effort demande-t-il à être relâché ? Eſt-ce une maladie qui dépende de la maſſe du ſang ? Un fer à patin donne-t'il plus d'appui, oblige-t'il le pied à être plus ferme ? Je ne connois point de maréchaux qui faſſent de pareilles opérations, ils en ſentent toute l'abſurdité.

ſurvient au canon & aux parties voiſines un engorgement, qui, après avoir duré quelque temps, diminue inſenſiblement; quelquefois la peau ſe trouve coupée; d'autres fois, à la ſuite de la réſolution, il paroît ſur le tendon une groſſeur qui embraſſe ſa gaîne, & ſes tiſſus: mais cet accident arrive rarement, & diffère en cela de l'extenſion du tendon, ce qui fait que je les ai vus toujours confondus enſemble. La nerférure eſt beaucoup plus curable que l'extenſion, vu que dans celle-ci, les fibres ſe trouvent diſtendus juſqu'au dernier dégré, car ſouvent il s'enſuit la rupture du tendon; au lieu que dans la première, il n'y a que la contuſion: auſſi ai-je remarqué qu'il y avoit plus de chevaux boîteux des ganglions, après le traitement, que de ceux à qui j'avois trouvé des cicatrices blanches ſur le tendon; ce qui prouvoit que le coup avoit été violent.

Curation. Après que l'on a diſſipé l'inflammation par les remédes ordinaires, il faut baſſiner la jambe depuis le haut juſqu'en bas, avec une décoction de thym, de romarin, de ſauge, dans laquelle on jettera un tiers d'eau-de-vie camphrée. Mais il vaut mieux encore appliquer des compreſſes imbibées de cette décoction, que l'on contiendra par le moyen d'une bande, & avoir ſoin de les renouveller ſouvent, & de les mettre le plus chaud qu'il ſe pourra Si, après avoir continué ce traitement pendant un mois ou cinq ſemaines, l'enflure des jambes ne diminue pas, & qu'il y ait un ganglion, le reméde le plus ſûr eſt d'y porter le feu, & de continuer à baſſiner la plaie avec l'eſprit-de-vin camphré.

22.° EFFORT DE HANCHE.

L'effort de la hanche eſt une diſtenſion de fibres charnues, qui arrive dans les muſcles feſſiers, à l'occaſion d'un mouvement violent que fait le cheval, & non pas un dérangement des os des iles, comme pluſieurs perſonnes le penſent. Ces os n'ont point de mouvement, & ne ſçauroient ſouffrir de déplacement ſans occaſionner une luxation de la dernière vertèbre des lombes, avec l'os ſacrum: cette luxation étant complette comprimeroit la moëlle de l'épine, & feroit périr l'animal. A entendre la pluſpart des maréchaux, dès qu'un cheval boîte, c'eſt qu'il a eu un effort de hanche: cependant, après avoir bien cherché, bien examiné toute l'étendue de la jambe, on n'y trouve rien, on n'y apperçoit aucun gonflement, aucune ſenſibilité: on n'en prononce pas moins d'un ton aſſuré que c'eſt un effort de la hanche. Quelle idée la pluſpart des maréchaux attachent-ils donc aux efforts de la hanche? Ils prétendent que c'eſt un déplacement de la tête du fémur qui ſort de la cavité cotyloïde; c'eſt ainſi qu'ils confondent l'effort de hanche avec la luxation. Je n'en ai jamais vu de telle dans les chevaux. Je ne penſe pas même qu'elle ſoit poſſible, parce que les liens qui tiennent cet os dans ſa cavité, ſont trop conſidérables; l'anatomiſte ſçait que la partie ſupérieure de cet os & du ligament rond ou ſuſpenſeur, qui le joint à ſa cavité, eſt entouré par les tendons des différens muſcles de la cuiſſe; ce n'eſt donc qu'une diſtenſion des fibres, & non pas une luxation.

Les remédes, qu'on met ordinairement en uſage dans ces circonſtances, ſont les ſétons; mais ces ſétons peuvent-ils réduire la luxation, peuvent-ils apporter du ſoulagement à des muſcles qui ont ſouffert? N'eſt-ce pas au contraire les affoiblir, les irriter, puiſqu'ils ne ſont que diſtendus. Au lieu de paſſer ainſi des ſétons, il faudroit employer ſouvent les fomentations réſolutives, faites avec la décoction de plantes aromatiques, tels que la ſauge, le romarin, la lie-de-vin, l'eau-de-vie camphrée, l'huile de camomille, &c.

23.° DE LA VARICE.

En général, on appelle varice, toute dilatation de veine qui ſurvient au cheval, dans telle partie du corps que ce ſoit; cependant, en maréchallerie, ce terme eſt reſtreint à ſignifier un gonflement ou élévation en-dedans du jarret ſur ſon articulation. Mais tantôt cette tumeur eſt une vraie dilatation de la veine, tantôt c'eſt un bourſouflement de la capſule articulaire.

La tumeur, qui eſt produite par la dilatation de la veine, & qui eſt limitée, c'eſt-à-dire, qui ne ſe trouve que dilatée, vient ſouvent d'un ancien effort de jarret, à la ſuite duquel il s'eſt fait un épanchement de la lymphe, qui, par un long ſéjour, a cauſé dans la tunique de la veine un relâchement d'où vient la varice. Il eſt bon d'obſerver que preſque toujours la varice naît dans un endroit où il y a une valvule. Pour y remédier, il faudroit faire une ſuite de compreſſion; mais comme il n'eſt pas poſſible de pouvoir aſſujettir avec ſolidité ſur cette partie, un bandage qui doit y reſter long-temps, le mal eſt incurable.

Lorſque la varice vient du bourſouflement de la capſule, le traitement qui y convient eſt de fomenter ſouvent la partie avec la diſſolution de ſel ammoniac, ou même du ſel marin: quand elle eſt ancienne, on eſt quelquefois obligé d'avoir recours au feu, que l'on y porte avec des pointes.

24.° DE LA MÉMARCHURE OU ENTORSE.

On appelle mémarchure, une diſtenſion des ligamens de l'articulation; il ſurvient alors un gonflement à la partie où elle ſe fait, & le cheval boîte. Cet accident a une infinité de dégrés: il eſt plus ou moins grave, ſuivant la diſtraction plus ou moins grande des ligamens.

Lorſque le gonflement eſt conſidérable, le cheval boîte ſenſiblement; s'il eſt léger, l'animal boîte peu, & de manière qu'on a peine à s'en appercevoir. Mais quelquefois le cheval boîte très ſenſiblement, ſans qu'on apperçoive aucun gonflement extérieur.

La mémarchure peut ſurvenir à toutes les articulations, elle eſt cependant plus ordinaire au boulet; elle s'appelle effort du boulet.

La mémarchure eſt plus fréquente qu'on ne penſe; il arrive même ſouvent que le cheval eſt boîteux à la ſuite de cet accident, ſans qu'on le ſoupçonne. On s'en prend alors à des cauſes imaginaires, d'où réſulte un mauvais traitement. On voit par-là combien il eſt important d'être attentif ſur ce point.

Causes. Les cauſes de la mémarchure ſont, ou un faux pas, ou un effort que le cheval fait pour retirer ſon pied lorſqu'il eſt engagé dans quelque endroit; comme dans une ornière, entre deux pavés, entre deux barres de fer dans le travail, &c.

Les cauſes du faux pas ſont en grand nombre, les plus ordinaires ſont, 1.° lorſque le pied porte d'un côté ſeulement ſur quelque corps pointu, inégal ou raboteux qui le fait renverſer; 2.° lorſque ſurpris par un coup, qu'on lui aura donné ſubitement, il fait un mouvement prompt & forcé; 3.° lorſque guidé par le cocher, il détourne ſubitement au coin d'une rue; 4.° les crampons qui ôtent le pied de ſa ſituation naturelle; 5.° la mauvaiſe ferrure qui oblige le cheval de gliſſer ſur le pavé à chaque pas, & qui le rend chancelant ſur les jambes; 6.° enfin tout ce qui change la ſituation du pied, & le mouvement des articulations.

Symptômes. Il ſurvient un engorgement, parce que les vaiſſeaux diſtendus au de-là de leur état, ont perdu leur reſſort, & permettent au ſang de ſéjourner dans leur cavité.

Ce gonflement vient auſſi quelquefois de l'épanchement de la ſynovie, quand la diſtraction a été ſi conſidérable, que le ligament capſulaire s'eſt rompu ou allongé.

Il y a douleur, parce qu'outre la diſtenſion que les fibres ont ſoufferte, l'engorgement tient encore les fibres & les nerfs dans une tenſion conſidérable.

Le cheval boîte, parce que le gonflement gêne l'articulation, & que les fibres ſont tiraillées dans le mouvement.

Diagnostic. On reconnoît la mémarchure, 1.° à l'enflure de l'articulation, ſur-tout ſi on ſçait que le cheval a fait un faux pas, & s'il boîte immédiatement après, 2.° à la douleur que l'animal reſſent lorſqu'on la touche.

Prognostic. Le danger de la mémarchure dépend de la diſtraction plus ou moins grande des ligamens. Elle n'a pas ordinairement de ſuites fâcheuſes, pourvu qu'on emploie les remédes que nous allons indiquer.

Curation. Dans la mémarchure, les fibres diſtendues au de-là de leur ton, ſe relâchent & perdent leur reſſort; par conſéquent la première indication qui ſe préſente, eſt de les rétablir en leur état naturel; les diſcuſſifs ou les réſolutifs rempliſſent parfaitement ce but. Ainſi il faut frotter la partie malade avec l'eau-de-vie & le ſavon, ou le vinaigre mêlé avec le ſon, ou le gros vin, ou l'eau-de-vie camphrée, ou l'infuſion des plantes aromatiques, ou l'eau froide ſimple, &c. Les remédes appliqués ſur le champ, aident les fibres à reprendre leur ton; ils leur rendent leur reſſort, préviennent l'engorgement, & guériſſent promptement le mal.

Je dis, ces remédes appliqués ſur le champ; car, ſi on donne le temps à l'engorgement de ſe faire, ces ſecours, bien loin de ſoulager le mal, deviennent nuiſibles en roidiſſant les fibres, & en favoriſant la ſuppuration qu'il faut éviter dans les articulations; lorſque l'engorgement eſt ſurvenu, on doit mettre en uſage les relâchans & les émolliens, afin de diminuer la tenſion des fibres & la douleur, & afin de favoriſer la réſolution. Dès que l'inflammation commence à diminuer, que la douleur eſt moindre, & que la réſolution commence à ſe faire, on aura recours aux réſolutifs & aux diſcuſſifs qui relèveront un peu le ton des fibres, & ranimeront la circulation dans cette partie.

Remarquez qu'il eſt bon de ſaigner, & ſur-tout au commencement, afin de déſemplir les vaiſſeaux, & de prévenir l'engorgement. On peut, dans ce cas, ſaigner au plat de la cuiſſe, ſi l'entorſe affecte la jambe de devant, afin de faire une dérivation & de dégorger plus aiſément les vaiſſeaux de la jambe; ce ſera aux ars, ſi l'accident eſt arrivé à la jambe de derrière.

25.° DE L'ATTEINTE.

L'atteinte, en général, eſt une meurtriſſure ou une plaie que le cheval ſe fait à une des jambes, avec un de ſes fers, ou qu'il reçoit d'un autre cheval. L'atteinte peut être ſimple, ou compliquée; elle eſt ſimple quand il n'y a que la peau de léſée; elle eſt compliquée, ſi quelque partie tendineuſe ou ligamenteuſe eſt à découvert. On diſtingue encore l'atteinte ſimple de l'encornée; celle-ci eſt ainſi nommée quand l'accident arrive à la couronne. Les atteintes les plus communes que le cheval ſe donne, ſont en-dedans du boulet; ce qui provient quelquefois de fatigue, dans les chevaux foibles du train de derrière, & dans ceux qui s'entretaillent. Mais cet accident dépend le plus ſouvent de la mauvaiſe ferrure, des fers qui garniſſent en-dedans, des fortes branches, des crampons, que l'on aura mis à la branche de dedans.

L'atteinte ſimple eſt de peu de conſéquence; elle ſe guérit d'elle-même; l'étoupe hachée

ou

ou la calcination d'os pulvérisé suffit. On remédie à celle qui a été occasionnée par le heurt du fer, en ferrant plus juste, ou en mettant une branche légère en-dedans, sans qu'il y ait de l'étampure.

L'atteinte encornée, qui reconnoît une autre cause, demande que l'on y brûle un peu de poudre à canon; ce qui desséche promptement la plaie. S'il arrivoit qu'elle fût profonde & placée sur un des côtés du quartier, elle pourroit produire un javart encorné; ce qui est annoncé par la grande suppuration & par les fonds qui se forment dans cette partie. Pour lors il faut procurer l'exfoliation [passez-moi le terme] si l'atteinte est à la pointe du talon, soit en traitant la plaie avec le suppuratif, soit en faisant marcher le cheval; ce qui procure souvent la chûte d'un petit bourbillon. Si elle est dans la partie moyenne, le corps du cartilage se trouvant attaqué, il est nécessaire d'en venir à l'opération du javart encorné. *Voyez* aux opérations, javart.

Rien de plus absurde encore aujourd'hui que de voir des maréchaux continuer à mettre aux chevaux qui se coupent, de grosses branches en-dedans, ou des crampons; dans d'autres, des fers à bosse, & cela dans l'idée de rejetter la jambe en-dehors. Je conviens que par ce moyen, la jambe est en-dehors, quand le cheval a son pied posé à plat; mais lorsqu'il lève son pied, cette ferrure fait-elle changer la direction de sa jambe? donne-t-elle aux muscles d'autre mouvement? les muscles n'agissent-ils pas de même? Si ceux qui s'obstinent encore à suivre cette méthode surannée vouloient faire attention à ce que nous venons de dire, ils verroient que ces sortes de ferrure, bien loin de porter reméde au défaut qu'ils ont envie de corriger, deviennent au contraire plus nuisibles, & peuvent ocasionner dans le cheval sain, de pareils accidens. Les trois quarts des maréchaux sont heureusement revenus de cette erreur; ils sentent même le défaut de cette ferrure, dont j'ai démontré les inconvéniens dans mon *guide du maréchal*, en commentant les idées de mon père.

La ferrure est une partie essentielle de l'hippiatrique; le maréchal doit s'en occuper sérieusement; en la possédant bien, il remédiera à diverses maladies du pied des chevaux.

26.° CLOU DE RUE.

On entend par clou de rue, tout corps étranger qui pénétre dans la sole de corne, soit que le cheval le prenne à l'écurie, ou dans la cour, ou dans la rue, ou à la campagne.

Il y a trois sortes de clous de rue; le simple, le grave, & l'incurable (*a*).

Le clou de rue simple est celui qui ne perce que la fourchette charnue ou la sole charnue.

Le grave est celui qui pique, soit le tendon, soit les ligamens de l'os de la noix, ou l'artère, ou l'os du pied. Bien qu'il ait piqué l'arc-boutant, il n'est grave que quand la matière a gâté le cartilage.

Le clou de rue incurable est celui qui offense l'os de la noix, ou l'os coronaire à leurs parties cartilagineuses. Dans les jeunes chevaux, le mal ne se guérit point, parce que les cartilages ne s'exfolient jamais, & qu'ils se consument peu à peu par la carie. J'ai appris par expérience, qu'il ne falloit pas désespérer de la guérison dans les vieux chevaux. J'en ai vu guérir dont le tendon avoit été en partie coupé, & l'os de la noix percé. On doit d'autant moins abandonner le traitement de cet accident chez les vieux chevaux, qu'ils n'ont point ou presque point de cartilage, comme je l'ai observé dans la chondrologie.

(*a*) Cette distinction, qui ne paroît pas plaire à tous les écrivains de *l'art vétér.*, est très utile & même indispensable.

27.° CURATION DU CLOU DE RUE SIMPLE.

Si le clou n'a percé que la ſole de corne, & qu'il n'ait point atteint la ſole charnue [ce que l'on connoîtra s'il ne paroît pas de ſang] il n'y a rien à faire; la guériſon s'opère d'elle-même.

Celui qui perce la fourchette en biaiſant, & va gagner le paturon, n'eſt pas dangereux, parce que la fourchette n'a preſque point de ſenſibilité : le cheval guérit en marchant.

Si le clou a touché la ſole charnue, mais légèrement, il ne s'enſuit ordinairement aucun danger. De vingt chevaux piqués de cette façon, il y en a dix au moins qui guériſſent ſans aucun reméde. Cependant il eſt prudent de faire une petite ouverture pour y introduire, ſoit de l'eſſence de térébenthine, ſoit d'autres remédes convenables; il faut auſſi mettre quelque choſe d'onctueux, pour humecter la ſole de corne dans le pied. Lorſque le clou de rue a atteint l'os du pied, ce qu'on connoît par le moyen de la ſonde, il eſt rare que cet os ne s'exfolie pas. Alors il eſt indiſpenſable de pratiquer une bonne ouverture à la ſole de corne, après avoir paré profondément le pied, afin de donner jour & iſſue à l'eſquille. Le panſement ſe fera en mettant ſur cet os deux ou trois petits plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine ſimple : on lévera l'appareil au bout de ſix jours, & l'on continuera à panſer la plaie, de deux jours l'un, juſqu'à l'exfoliation faite; alors on ſe ſervira d'égyptiac pour cicatriſer. Cette maladie dure environ quarante jours.

Quelquefois la deſſolure eſt le plus ſûr pour avancer la guériſon.

28.° CURATION DU CLOU DE RUE GRAVE.

Si le tendon a été percé récemment, on le reconnoît à la ſynovie qui ſort par le trou. Il faut deux ou trois mois pour le rétablir le cheval, qui bien que guéri, reſte quelquefois boîteux; mais cet accident eſt rare.

Lorſqu'il ne ſort point de ſynovie, & que néanmoins on ſoupçonne que le tendon eſt offenſé, il faut s'en aſſurer avec la ſonde; ſi on ſent l'os, il eſt certain que le tendon a été percé. Dans ce cas, il faut deſſoler; puis emporter l'endroit de la fourchette qui a été piqué, & introduire au fond de la plaie, une ſonde cannelée dans la rainure de laquelle on dirige le biſtouri, pour débrider un peu le tendon longitudinalement, & non tranſverſalement. Après cette opération, il eſt néceſſaire de garnir tout le pourtour de la ſole charnue, excepté l'endroit de la plaie, avec des plumaceaux d'étoupes imbibées d'eſſence de térébenthine; & on introduira dans la plaie de petites tentes trempées dans le baume de Fioraventi, ou dans l'eſſence de térébenthine, & on les couvrira de plumaceaux imbibés de la même eſſence.

Le premier appareil reſtera pendant trois jours ſur la plaie, ſans être ôté : enſuite on la panſe tous les jours, ſur-tout dans les temps chauds. A l'égard des plumaceaux de la ſole charnue, on les lève cinq ou ſix jours après la deſſolure, ayant ſoin de les arroſer tous les jours avec l'eſſence de térébenthine, de façon qu'elle pénétre juſqu'à l'os, ſans toucher aux écliſſes.

En panſant le cheval, on doit recommander de lui lever le pied très doucement. Il faut pouſſer avec le genou [ſi c'eſt le pied de derrière] la jambe du cheval, afin qu'il ne ploie pas le paturon, & avoir ſoin de ne pas mettre la main au pied, de peur de cauſer une hémorrhagie.

Au bout de quinze ou vingt jours, ſi l'on ne voit point d'amendement, ſi même le cheval boîte davantage, & qu'on apperçoive un gonflement dans le paturon, il eſt encore néceſſaire de débrider la plaie juſqu'au paturon, en ſe ſervant de la ſonde cannelée, comme

nous avons dit ci-dessus. On peut aussi passer un séton qui traverse la plaie & le paturon, & imbiber le ruban du séton, de baume de Fioraventi, ou d'essence de térébenthine.

On se gardera bien d'employer aucun onguent corrosif, parce qu'il attaqueroit la partie cartilagineuse de l'os de la noix, & causeroit un mal incurable.

Toutes les fois que le tendon est piqué, il s'exfolie, ou, pour mieux dire, l'escare tombe; car les tendons piqués ne s'exfolient pas de la même manière que les os: ce qui le prouve, c'est qu'après la cicatrice complète du tendon lésé, le cheval reste quelquefois long-temps boîteux; tandis qu'après l'exfoliation de l'os blessé, l'animal est parfaitement guéri, & marche sans boîter.

Si l'on soupçonne que le ligament, qui unit l'os de la noix avec l'os du pied, est piqué, il faut panser le cheval deux fois par jour, de peur que le ligament ne se gâte par le séjour de la matière.

Si le clou de rue a pénétré dans la partie concave de l'os du pied, ce qu'on reconnoît, lorsqu'en sondant on sent l'os du pied à découvert, on doit pratiquer une ouverture pour donner une issue à l'esquille qui en sortira; mais le plus court est de dessoler, ensuite on coupera le bout de la fourchette charnue, en se servant de la sonde cannelée, comme nous l'avons dit ci-dessus; mais évitant sur-tout de fendre le tendon, parce que cette partie s'exfolie d'elle-même à l'endroit de son attache.

Lorsque l'artère, qui entre dans la partie concave du pied, a été piquée, ce dont on est assuré par l'hémorrhagie, il faut dessoler le cheval, faire une ouverture, former de petits plumaceaux d'étoupe bien durs, chargés de térébenthine de Venise, ou trempés dans son essence, & les appliquer sur l'artère, de façon qu'ils servent de point d'appui, afin d'arrêter le sang. On lèvera l'appareil au bout de six jours, & ensuite on pansera la plaie, tous les jours de la même manière.

Si le clou de rue, après avoir percé l'arc-boutant, attaque le cartilage à sa partie inférieure, on doit alors pratiquer l'opération du javart encorné; c'est-à-dire, qu'on doit couper une partie du sabot, afin d'extirper le cartilage qui est gâté. *Voyez* l'article du javart encorné.

29.° *CLOUS DE RUE INCURABLES.*

J'ai cru devoir indiquer ici les signes par lesquels on connoîtra que dans les jeunes chevaux les clous de rue sont incurables, afin qu'on ne mette en usage aucune opération, ni aucuns remédes qui feroient une dépense inutile.

Les clous de rue ne sçauroient se guérir, 1.° lorsque le tendon a été piqué, & que par une suite de cette piqûre, la matière, en séjournant, a corrodé la partie cartilagineuse de l'os de la noix, & altéré la synovie.

2.° Lorsqu'on a appliqué, sur la plaie, des onguens corrosifs qui ont opéré le même effet sur cet os.

3.° Lorsque le clou de rue a piqué l'os de la noix, ou l'os coronaire, parce que ces os sont revêtus d'un cartilage qui se corrode & se mine peu à peu, sans s'exfolier, & qu'il en sort toujours une sanie sanguinolente, ce qui empêche la plaie de se cicatriser jamais.

C'est par la sonde qu'on s'assure de la carie de l'os ou de la lésion du cartilage. Si donc en sondant, on sent que la surface de l'os est égale, unie & polie, c'est une preuve qu'on touche le cartilage, & que l'os n'est pas carié; mais si on sent que la surface est inégale & raboteuse, on juge qu'il y a carie, & par conséquent qu'il ne reste aucune espérance de guérison. Cependant, il est important de remarquer que les vieux chevaux peuvent guérir, sans même rester boîteux, pour la raison que les cartilages sont usés & non ossifiés,

comme on l'a prétendu jusqu'à ce jour. J'ai plusieurs exemples de cette guérison parfaite, mais il faut convenir que souvent le cheval ne vaut pas le temps ni l'argent que l'on emploie à le traiter.

30.° DE LA PIQUÛRE OU RETRAITE.

On est sujet à piquer le cheval dans plusieurs occasions, 1.° lorsque le fer est trop juste ou étampé trop gros : alors on pique la sole charnue ; si le clou entre trop avant, il atteint la sole charnue, & la chair cannelée : il perce quelquefois de part en part, & l'on voit sortir le sang du côté de la muraille, & du côté de la sole.

2.° Lorsque le fer est étampé trop maigre, ou qu'il y a peu de corne ; on est obligé de puiser (*a*) pour aller prendre la bonne corne ; la pointe du clou est tournée du côté de la chair cannelée qui, dans ce cas, est sujette à être piquée. On connoît que le cheval est piqué, par le mouvement qu'il fait.

3.° Lorsque la pointe du clou n'a pas assez de force pour percer la corne en-dehors, elle perce en-dedans, & blesse la chair cannelée.

4.° Lorsqu'on abandonne le clou & qu'on ne le conduit pas jusqu'à ce qu'on sente, [par la résistance que présente la muraille externe] qu'on est prêt de sortir, & que le clou a gagné la partie externe de la muraille. Dans ces cas, le clou va piquer la chair cannelée ; on s'apperçoit de cet accident au mouvement du cheval, qui retire son pied.

5.° Lorsque le clou est pailleux, car il fait deux lames, dont l'une entre quelquefois dans la chair cannelée, & l'autre sort en-dehors.

6.° Lorsqu'en brochant on rencontre une souche qui est une portion d'un vieux clou : cette souche renvoie en-dedans la pointe du clou qui pique la chair cannelée.

7.° Lorsqu'on met des clous dans les vieux trous, & qu'on ne le conduit pas, on peut faire une fausse route, & piquer le cheval.

8.° Lorsqu'en brochant un clou, la pointe rompt dans la muraille, le reste du clou n'ayant point de pointe, ne sçauroit percer la muraille, & entre dans la chair cannelée.

On retire la partie supérieure du clou, & on laisse la partie inférieure, croyant qu'elle ne coude pas : cependant on est souvent trompé à cet égard, & l'extrémité presse la chair cannelée. Dans ce cas, on doit tâcher d'arracher la partie du clou qui est dans le pied, avec les triquoises ou pinces faites exprès, appellées, bec-de-corbin. Si on ne peut pas la pincer, il faut couper une partie de la muraille avec le rogne-pied, pour aller chercher cette portion de clou.

Curation. Dans la simple piquûre, lorsqu'on retire le clou sur le champ, il n'y a rien à faire ; elle est ordinairement sans danger. De cent chevaux piqués de cette façon, à peine y en a-t-il six qui boîtent. Il faut seulement s'abstenir de mettre des clous dans les mêmes trous, de peur de causer une irritation & l'inflammation.

Si cependant le cheval venoit à boîter, & qu'il se fût formé de la matière, il faudroit parer bien le pied, & faire ouverture jusqu'au fond de la piquûre, y mettre des tentes imbibées de térébenthine, & appliquer sur la sole de quoi l'humecter & la nourrir.

31.° PIED SERRÉ OU CLOU QUI SERRE LA VEINE.

On appelle clou qui serre la veine, un clou qui comprime la chair cannelée. Or, la chair cannelée peut être comprimée par le clou, lorsqu'il pénètre entre la muraille & la chair cannelée, & lorsqu'il coude.

(*a*) En terme de maréchallerie, c'est aller chercher la corne avec la pointe du clou.

1.° Le clou pénètre entre la muraille & la chair cannelée, lorſque le fer eſt étampé trop maigre, par la raiſon que nous avons dite ci-deſſus.

2.° La chair cannelée peut ſouffrir une compreſſion, lorſqu'il ſe trouve une ſouche, parce que la pointe du clou paſſant devant la ſouche ou derrière, fait fonction de coin qui comprime la chair cannelée, ou lorſque la contreperçure étant trop grande, le clou ſe tourne de côté & fait élargir la corne, ou lorſque le clou eſt trop fort de lame. Dans tous ces cas, la chair cannelée eſt comprimée, les vaiſſeaux ſont reſſerrés, la circulation ſe trouve interceptée, d'où n'ait l'inflammation & la formation du pus.

Pour reconnoître le ſiège du mal, on ſonde avec les triquoiſes; l'endroit où le pied eſt plus ſenſible, indique le clou qui le ſerre. Si l'accident eſt récent, il n'y a qu'une ſimple inflammation; s'il date de loin, il s'y forme du pus.

Si l'on s'apperçoit ſur le champ que le cheval a le pied ſerré, il faut le déferrer, ou du moins retirer le clou qui cauſe le mal, & n'en point remettre d'autre à la place: ſi le mal eſt ancien & qu'il y ait du pus, on ſe ſervira des remédes que nous allons indiquer pour l'enclouure.

32.° DE L'ENCLOUURE.

Enclouer un cheval, c'eſt planter un clou dans la chair, & l'y laiſſer.

Causes. L'enclouure ne diffère de la piquûre qu'en ce que dans celle-ci on retire ſur le champ le clou, au lieu qu'il reſte dans celle-là; ainſi elles proviennent l'une & l'autre des mêmes cauſes.

Diagnostic. On connoît l'enclouure, lorſqu'après avoir déferré & paré le pied, on voit que le clou eſt dans la chair; ou lorſqu'en ſondant avec les triquoiſes le cheval feint, quand on touche l'endroit de l'enclouure.

Curation. Si l'on s'en apperçoit ſur le champ, ou qu'on ſoupçonne que le cheval ſoit encloué, il faut retirer le clou; & quoique le ſang ſorte par la ſole de corne & par la muraille, il n'y a pas ordinairement de danger. C'eſt un mal léger, qui ſe guérit ordinairement de lui-même.

Mais s'il s'eſt formé du pus par le ſéjour du clou dans la chair, il faudra, après avoir déferré le pied boîteux, faire une ouverture profonde entre la ſole de corne & la muraille, pénétrer juſqu'au vif de la chair cannelée, & panſer enſuite comme la piquûre.

Si, malgré l'ouverture, la matière fuſoit juſqu'au-deſſus du ſabot vers la couronne, ce qu'on appelle *ſouffler au poil*, il ne faudroit pas s'oppoſer à la ſortie du pus de ce côté-là, comme le pratiquent nombre de perſonnes qui emploient des topiques défenſifs, ou fortement aſtringens, ou qui mettent le feu dès qu'ils apperçoivent à la couronne une groſſeur qui annonce la fougue du pus; ils ne font par-là, comme on dit, qu'enfermer le loup dans la bergerie: le pus ne trouvant pas d'iſſue, ſéjourne ſous la muraille, creuſe, fuſe, & produit un ravage qui rend ſouvent la maladie incurable. On doit, au contraire, favoriſer la ſortie du pus par le moyen des ſuppuratifs & des émolliens; le pus ayant la liberté de s'écouler, le cheval guérit, ſans aucun reméde, dans l'eſpace de quinze ou vingt jours.

Lorſque le clou a piqué l'os du pied [ce dont on s'apperçoit à la quantité, de matière qui en ſort, & encore mieux avec la ſonde] il faut deſſoller le cheval, afin de donner ouverture à l'eſquille qui tombera par l'exfoliation; c'eſt le moyen de guérir le plus ſûr & le plus prompt.

On examinera ſoigneuſement s'il n'eſt pas reſté dans l'endroit de la piquûre quelque

portion de clou, & la plaie ſera panſée avec des plumaceaux chargés de térébenthine.

Si la matière, en ſéjournant auprès des talons, avoit gâté le cartilage, il ſeroit indiſpenſable d'extirper la partie gâtée.

33.° DE LA BLEIME.

On appelle bleime, une rougeur à la ſole des talons.

La bleime eſt de deux eſpèces; l'une eſt naturelle & l'autre ſurnaturelle. (*a*)

La bleime naturelle vient ſans cauſe apparente aux pieds qui ont de forts talons; on en reconnoît quatre ſortes.

Dans la première, il y a une rougeur produite par un ſang extravaſé, & deſſéché dans les pores de la ſole de corne.

Dans la ſeconde, on remarque à la corne qui eſt fendue, une tache noire qu'on prendroit pour clou de rue: en ſuivant cette tache, on trouve la chair cannelée noirâtre, & comme pourrie.

Dans la troiſième, on voit, en parant, ſortir du pus de la chair cannelée des talons.

Dans la quatrième, on s'apperçoit, en parant, d'un décernement de la muraille, avec la ſole des talons, cauſé par la matière qui eſt noire & en petite quantité.

A ces quatre eſpèces, on peut en ajoûter une cinquième, dans laquelle la muraille des talons eſt renverſée en forme d'huitre à l'écaille; elle fait un rebord en-dedans qui comprime la chair cannelée des talons; les arc-boutans manquent à ces ſortes de pieds, s'il y a très peu de ſole; elle eſt très mince, & céde facilement, lorſqu'on la preſſe avec le pouce.

La bleime, contre nature, eſt celle qui vient de la ferrure. Les talons bas portant ſur le fer, en ſont meurtris, foulés & comprimés; ils peuvent l'être auſſi par un caillou qui ſe ſera logé entre l'éponge du fer & le talon, principalement le pied ayant déparé. C'eſt cette meurtriſſure qui eſt la cauſe de la bleime contre nature. *Voyez* le reméde de cette dernière eſpèce à l'article de la ferrure pour les talons bas.

Curation. Dans la première eſpèce, où le ſang eſt extravaſé & deſſéché, comme le cheval ne boîte que lorſque le pied eſt trop ſec, on doit avoir ſoin de tenir le pied frais, en l'humectant, & abattant du talon toutes les fois qu'on le ferre.

Dans la ſeconde, où il y a une tache noire à la corne de l'arc-boutant, & où la chair cannelée eſt gâtée, il faut faire ouverture avec le boutoir ou la renette, & y introduire des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine qu'il eſt à propos de tenir comprimés, de peur que la chair ne ſurmonte.

Dans la troiſième eſpèce, où l'on voit ſortir, en parant, du pus de la chair cannelée des talons, on aura recours aux mêmes moyens.

Dans la quatrième, où la muraille eſt détachée de la ſole de corne & de la ſole charnue

(*a*) Je ne finirois pas ſi je voulois rapporter tout ce que M. Bourgelat s'eſt permis de hazarder ſur la bleime, je m'arrêterai ſeulement à ce qu'il dit *pag.* 86, 87, qu'il y a trois ſortes de bleime, 1.° la ſéche, qui eſt le réſultat de la ſéchereſſe du pied, & qu'elle attaque communément les pieds cerclés. Mais quel rapport y a t-il entre la muraille & la ſole des talons? un cheval eſt cerclé, pour l'ordinaire, pour avoir été fourbu, ou avoir eu un effort à la couronne; cela arrive aux meilleurs pieds, & pourquoi, dis-je, ces pieds cerclés ſeroient-ils plus ſujets que les autres, où eſt donc le moindre rapport?

2.° La bleime encornée: toutes les bleimes ne ſont elles donc pas encornées? La bleime encornée (dit cet auteur), dans laquelle la matière abonde, échappée des tuyaux qui la contiennent, ſe pervertit bientôt, & ne trouvant plus d'iſſue libre, elle chemine, pénétre ſous le quartier, & ſouffle au poil. Eſt-il un praticien qui puiſſe dire avoir vu une matière de bleime ſoufflée au quartier & ſoufflée au poil. Toute matière venant de la ſole provenant de la bleime ou autre cauſe, ſouffle à la pointe du talon, dans le paturon, & n'enfile jamais les quartiers. Une avalure ne ſuit jamais que la direction des fibres cannelées qui ont été piquées & ne va jamais ailleurs; ainſi, la matière de la bleime étant ſur la chair cannelée des talons, elle doit ſouffler au poil de la pointe des talons.

La 3.° eſpèce de bleime qu'il appelle foulée, vient, ſelon lui, d'une contuſion & d'une foulure, l'autre vient-elle donc d'une autre cauſe, n'eſt-ce pas toujours la compreſſion de quelque corps qui occaſionne cette maladie; voilà une belle diſtinction.

des talons, il faut abattre de la muraille du talon, parer à la rosée le pied, & sur-tout l'endroit du talon; ensuite suivre avec les renettes cette matière noire qui est entre la muraille & la sole de corne, & faire le même pansement qu'aux autres.

La cinquième vient de la mauvaise conformation du pied, les talons n'ont presque point d'arc-boutans. La bleime n'est recouverte que de très peu de corne. Le cheval est fort sensible en cet endroit, parce que la muraille se renverse & pince la chair cannelée. Il faut enlever avec le boutoir, cette corne renversée qui comprime la chair cannelée des arc-boutans.

Quelquefois il vient du pus: dans ce cas, on pratiquera une ouverture, pour donner issue à la metière, mais on prendra garde de la faire trop grande, de peur que la chair ne surmonte & ne forme une cerise. Tout l'appareil consistera à appliquer des plumaceaux les uns sur les autres, afin de maintenir la chair qui bombe naturellement, & qui a du penchant à surmonter.

34.° SOLE ÉCHAUFFÉE.

Rien de pus fréquent, dans les boutiques, que de voir certains garçons appliquer des fers rouges sur les pieds des chevaux. Cette méthode, dont ils ne sentent pas les suites, & qui vient plustot de la paresse qu'ils ont à abattre du pied, que de l'intention de faire porter leurs fers, occasionne non seulement un altération dans le sabot, mais même une inflammation considérable. D'autres, faute d'expérience laissent long-temps le fer qui, sans être pourtant rouge, échauffe tellement les parties contenantes du sabot, qu'il produit les mêmes accidens. Tout maréchal ne doit avoir pour but, en présentant son fer sur le pied, que de voir s'il n'est pas trop juste, s'il ne garnit pas trop, s'il ne porte pas sur la sole, en un mot, s'il prend bien la tournure du pied; il importera fort peu que le fer soit blanc, rouge ou noir, pourvu qu'on le présente promptement & qu'on le retire sur le champ, car un fer peut fort bien ne pas être rouge & altérer le sabot, si on le laisse long-temps sur le pied, comme malheureusement cela n'arrive que trop. Un habile ouvrier, & qui a bien le maniement des tenailles doit présenter son fer en un clin d'œil, ensuite il retourne à l'enclume donner à son fer la tournure ou la justesse convenable: s'il n'a pas eu le coup d'œil assez juste pour saisir son pied, c'est-à-dire, pour rendre le fer juste au pied, il est obligé de revenir plusieurs fois, & échauffer le pied. Les remédes aux pieds échauffés sont d'humecter la sole de corne avec des emmiellures ou de la terre glaise très liquide.

35.° SOLE BRÛLÉE.

Outre les causes décrites ci-dessus, la sole peut avoir été brûlée par l'application d'un tisonnier rouge, dont le maréchal se sera servi pour attendrir la sole & pour avoir plus d'aisance à la parer. Cette pratique vient de ce que l'on ne veut pas se donner la peine de parer. On reconnoît que la sole a été brûlée, en parant le pied; les pores de la sole de corne sont très ouverts en forme de tamis, la lymphe sort à travers ces petits trous, & souvent il arrive une séparation totale de la sole de corne d'avec la sole charnue, dans l'endroit où elle a été brûlée; quelquefois la gangrène se manifeste & le cheval en périt. Cet accident arrive plus communément aux pieds plat qu'aux autres, parce que la sole est plus mince, & que d'ailleurs la pluspart des maréchaux ignorent la structure du pied. Les pieds combles y sont plus exposés, parce que la sole est beaucoup plus mince. L'accident sera encore plus fréquent chez les chevaux qui ont été fourbus & dont la fourbure s'est jettée sur la sole, & a formé un croissant; car, dans ces sortes de pieds, autant la sole est mince, autant la muraille est épaisse.

Curation. Le reméde qu'on apporte à ce mal eſt de parer à la roſée, & de cerner la ſole autour de la muraille, comme ſi on vouloit deſſoler; on mettra enſuite dans la rainure des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine, qu'on arroſe tous les jours deux fois, & on couvre de rémolade le milieu de la ſole.

36.° *SOLE COMPRIMÉE PAR LE FER.*

L'inflammation peut ſurvenir à la ſole par la compreſſion du fer & occaſionner du pus dans cette partie; cela vient pour l'ordinaire de l'ajuſture des fers, ou, pour mieux dire, de ce que l'on n'a pas aſſez entollé ſon fer. Quand la compreſſion eſt légère la ferrure y remédie aiſément; ſi au contraire il y a du pus, après avoir échancré le fer, on traitera la plaie avec la térébenthine.

37.° *PIED SERRÉ PAR LES FERS TROP VOUTÉS.*

Il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui puiſſe donner aux fers cette conformation vitieuſe. Tout fer doit être plus ou moins entollé, ſi ce n'eſt aux pieds de derrière qui ſont creux, pour leſquels l'ajuſture, ou la voûté de fer ſe jette en-dedans, autrement la ferrure ſera mauvaiſe. On appelle voûté un fer trop large, ou qui garnit trop, ſur lequel on monte à cheval, c'eſt-à-dire, qu'on frappe ſur une de ſes branches, tandis que l'autre porte ſur l'enclume; par ce moyen on parvient à plier le fer en deux, & à le rendre un peu concave, cette méthode eſt très uſitée en Allemagne & ſur-tout en Angleterre; de toutes les méthodes il n'y en a pas de plus dangereuſes. Le fer fait fonction de pincettes, écraſe les quartiers & fait bomber à la longue la ſole, & occaſionne les oignons, l'os du pied qui eſt très poreux, prend aiſément la figure convexe. L'on en voit aſſez dans les voiries, car il ne faut pas s'imaginer que la nature forme ces pieds combles, jamais l'on ne verra un poulain avoir les pieds combles, mais bien plats, ils ne le deviennent que par la ferrure; quand au reméde, *Voyez* la ferrure.

38.° *TALONS FOULÉS.*

Des éponges longues & épaiſſes, le parement du pied, ſur-tout lorſqu'on aura éloigné la fourchette de terre, peuvent donner naiſſance à des bleimes, maladies inflammatoires, qui quelquefois dégénèrent en javart encorné, improprement dit. En ferrant de la ſorte, tout le poids du corps eſt appuyé ſur les éponges, & écraſe les talons; ce qui n'arriveroit pas ſi la fourchette portoit à terre, puiſqu'elle eſt la baſe du cheval. Si le mal eſt de peu de conſéquence, il ne s'agit que de changer la ferrure; s'il devient plus ſérieux, on le traitera ſuivant la nature du mal.

39.° *QUARTIERS RENVERSÉS.*

Lorſque le fer eſt trop entolé ſur les quartiers, & qu'il porte ſur un quartier foible, il le fait renverſer, c'eſt ce qu'on appelle quartier renverſé. On doit y remédier à peu près comme dans le cas précédent.

40.° *FAUX QUARTIERS FOULÉS.*

Si le fer eſt long, le faux quartier portera deſſus, & ſera foulé. *Voyez* l'article de la ferrure.

41.° *DE LA FOULURE DE LA SOLE.*

On appelle foulure de la ſole, la compreſſion qu'elle a ſoufferte, ſoit qu'elle vienne d'un caillou

caillou qui s'eſt logé entre le fer & la ſole de corne, ou d'un amas de ſable ou de terre qui, par leur ſéjour, forme un maſtic. Il réſulte de cette contuſion à peu près le même accident que des fortes éponges ſur les talons. La ferrure y remédie toujours, à moins qu'il n'y ait du pus dans le pied.

La foulure de cette partie n'auroit pas lieu, ſi l'on n'avoit pas trop paré le pied; ce qui laiſſe une eſpèce de creux pour loger le caillou & le ſable; & ſi l'on avoit moins aminci la ſole de corne, laquelle alors ne garantit preſque plus la ſole charnue de la compreſſion.

Il faut ôter le fer pour enlever les corps qui compriment la ſole charnue, nourrir le pied en le tenant humecté, & ne le point parer.

42.° *DE L'EXCROISSANCE DE LA SOLE DES TALONS.*

La belle conformation du pied eſt quelquefois nuiſible dans certains chevaux. On voit aſſez ſouvent la ſole des talons ſe prolonger d'une manière marquée, juſqu'en pince, & avoir dans ſon corps une épaiſſeur conſidérable. Cette conformation ſe trouve dans les chevaux auxquels la nature a donné une petite fourchette. Pour lors cette ſole ou ſes arc-boutans font fonction de fourchette; ou parce qu'elle porte à terre, ou parce qu'elle eſt trop épaiſſe, la chair cannelée eſt comprimée; il ſurvient une inflammation & ſouvent de la matière; ce qui, dans l'un & dans l'autre cas, ſe nomme bleime. On s'apperçoit du mal en parant ces arc-boutans. Quand il n'y a qu'une légère inflammation, ou une extravaſation de ſang dans la corne, le ſeul reméde eſt de parer ces parties; s'il y avoit du pus, il faudroit traiter la plaie comme une bleime. *Voyez* bleime.

43.° *DE LA SOLE BATTUE OU PIED DÉROBÉ.*

Lorſqu'un cheval a eu le pied bien paré, & qu'il vient à ſe déferrer, la muraille, n'ayant plus de ſoûtien de la part de la ſole de corne, s'éclate; la ſole porte à terre, comprime la ſole charnue, l'inflammation ſurvient, & le cheval boîte: ceſt ce qu'on appelle ſole battue.

Pour remédier à ce mal, on mettra une déferre légère, & on l'attachera avec de petits clous minces, on appliquera par-deſſus des onctueux, comme la rémolade, &c. Si la ſole eſt extrêmement foulée, ſi le ſang ſort, & ſi le cheval boîte conſidérablement, le plus court moyen eſt de le deſſoler. On fait par-là une plaie ſimple qui ſe traite aiſément; au lieu que ſi la ſole de corne y reſtoit, les chairs demeureroient long-temps baveuſes & carieroient même l'os du pied.

44.° *DE L'ÉTONNEMENT DU SABOT.*

L'étonnement du ſabot eſt un ébranlement dans le pied du cheval, occaſionné par un coup que le cheval ſe ſera donné contre quelque corps dur, comme une pierre, & quelquefois par un coup de brochoir que l'on aura donné en voulant abattre le pinçon.

On s'en apperçoit en frappant ſur la muraille; car alors l'endroit où le coup a été porté, eſt beaucoup plus ſenſible que le reſte de la muraille.

Il faut bien parer le pied, ſaigner en pince, & mettre une emmiellure autour du ſabot & dans le pied.

45.° *DE LA COMPRESSION DE LA SOLE CHARNUE.*

Pour bien entendre de quelle manière la ſole charnue peut être comprimée, il faut ſe rappeller la ſtructure du pied. Elle apprendra que tout le poids du corps du cheval pèſe ſur les ſurfaces obliques de l'os du pied. Or, cette ſituation ne pouvant ſervir de baſe

aux parties prépondérantes, la colonne se trouve soûtenue par le tendon fléchisseur de l'os du pied; ce tendon, qui n'est pas fait pour soûtenir les parties, mais bien pour les mouvoir, est soûtenu lui-même par un corps matelassé & presque insensible, nommé la fourchette, laquelle doit soûtenir la jambe dans son aplomb. Mais quand elle ne porte pas à terre, le cheval, dans certaines surprises, dans certains faux pas, ou dans certains efforts, pousse l'os coronaire en arrière sur l'os de la noix, celle-ci sur le tendon qui presse la sole charnue entre lui & la sole de corne. Dans ce mouvement, l'os coronaire, [dont la situation est oblique de derrière en devant, en prenant de bas en haut] change sa position, & se porte en-devant vers sa partie supérieure, & en arrière vers sa partie inférieure; pour lors il prend son point d'appui sur la partie antérieure de l'os du pied, & chasse, par le moyen de ses condyles, le tendon en arrière & en enbas; ce qui occasionne une inflammation considérable à la sole charnue, & quelquefois arrêt de la synovie, vu que les glandes ont été comprimées par ce dérangement. La synovie, en séjournant, s'épaissit, corrode les cartilages de l'os du pied, de l'os coronaire, & produit une ankylose ou réunion de ces trois os en un seul. C'est de la véhémence, plus ou moins grande de cette compression ou de l'extension de ce tendon, que l'on doit partir pour expliquer comment l'os coronaire & l'os de la noix peuvent se fracturer, & comment les cartilages latéraux de l'os du pied peuvent s'ossifier.

On reconnoît la compression de la sole charnue, lorsqu'après avoir bien paré uniment le pied, & rendu la sole de corne fort mince, le cheval marque de la sensibilité. On sonde avec les tricoises, en commençant en pince, & allant successivement vers les talons, mais avec l'attention de ne pas serrer les tricoises, plus dans un endroit que dans l'autre. C'est par ce moyen que l'on découvre, dans la plusspart des maladies du pied, l'endroit où un cheval a été piqué, & la partie qui a été blessée, contuse, comprimée, &c.

Pour remédier à la compression, on pare le pied à la rosée, & on met dans le pied quelque chose d'onctueux afin d'humecter & relâcher les parties qui sont distendues, & de diminuer la compression de la sole charnue. On peut saigner à la pince, & appliquer à l'entour du sabot ce qu'on auroit inséré dans le pied pour l'humecter. Il faut laisser le cheval en repos pendant douze ou quinze jours, & ne point lui permettre de marcher : souvent il guérit de cette manière; mais souvent aussi, il est un, deux & même trois mois à guérir.

Quand il passe vingt jours, on doit le faire promener, jusqu'à ce qu'il soit guéri. On peut même le mettre à la charrue, à une voiture, &c. J'en ai vu qui se sont redressés en travaillant.

Si le cheval boîte tout bas, s'il est sensible à la couronne, lorsqu'on le presse avec le pouce dans cet endroit, & s'il sent de la douleur au paturon, lorsqu'on appuie le pouce sur le tendon, il ne faut pas tarder à le dessoler; il n'y a pas de temps à perdre. Après l'avoir dessolé, on laissera saigner long-temps le pied, afin de dégorger les vaisseaux; cette opération met la sole charnue hors de presse, & remédie à l'inflammation du sabot, prévient les accidens & les suites de l'inflammation; c'est-à-dire, les ankyloses, les ossifications & les exostoses. *Voyez* la manière de dessoler.

Si le cheval n'est pas guéri au bout de quarant jours, ce qui est rare, il faut le mettre à la pâture, pendant six semaines ou deux mois.

Lorsque le mal est ancien, ce qu'on connoît par une petite grosseur qui vient ordinairement autour de la couronne, & parce que le pied malade est plus petit que l'autre, il n'est pas facile à guérir.

On peut tenter cependant de porter le feu autour de la couronne, afin d'empêcher l'ossification, qui commence toujours par un endurcissement des tuniques; le feu les résout;

mais on ne doit avoir recours à ce moyen qu'après avoir mis en usage les autres remédes.

46.° DE L'ÉBULLITION.

Dans l'ébullition, toute l'habitude du corps se trouve en un moment couverte de petits boutons plus ou moins nombreux & plus ou moins élevés, mais pourtant superficiels. Ils surviennent ordinairement après les grandes fatigues & les grandes sueurs ; c'est l'humeur de la transpiration qui s'accumule dans les vaisseaux de la peau.

Ces boutons sont ordinairement sans danger, & disparoissent bientôt par le moyen de la saignée & de quelque sudorifique & quelquefois même le sudorifique simple suffit. J'ai toujours donné avec succès une muscade rapée que l'on fait bouillir deux à trois minutes dans environ un demi-septier d'eau, dans un vase que l'on a soin de couvrir; l'on y ajoûte une bouteille de vin rouge que l'on fait prendre chaud au cheval. Il faut bien se garder de le saigner dans ce cas, comme je le vois pratiquer, les suites en sont souvent fâcheuses, à moins qu'un instant après on ne lui donne un sudorifique.

47.° DE LA MORVE.

Les anciens n'ont pas mieux connu le siège de la morve que le reméde; ils l'ont placé, les uns dans le cerveau, les autres dans le poumon, ceux-ci dans le foie, ceux-là dans les reins, d'autres dans l'estomac ; & confondant les différentes espèces d'écoulemens, ils ont donné le nom de morve à tous ceux qui se font par le nez.

Soûtenir que la morve a son siège dans les poumons, c'est une opinion en quelque façon pardonnable ; 1.° parce qu'il y a une communication du poumon avec le nez ; 2.° parce qu'il se fait quelquefois réellement par le nez un écoulement qui vient du poumon : [il a lieu dans une maladie que j'appelle pulmonie] ; 3.° parce que l'écoulement qui vient du poumon, ressemble assez à celui qui vient de la membrane pituitaire ; 4.° parce que la morve est souvent compliquée avec la pulmonie, ou ce qui est la même chose, l'écoulement, qui vient de la membrane pituitaire, est souvent compliqué avec l'écoulement qui vient du poumon. Les anciens maréchaux, peu scrupuleux dans leurs recherches, peu éclairés sur la nature des maladies, se sont laissés tromper par l'apparence; la ressemblance des deux maladies leur en a imposé : ils étoient dans la bonne foi ; ils n'ont erré que dans la distinction.

Mais soûtenir que la morve est dans les reins, dans la rate, dans le foie, ou dans le cerveau, (*a*) c'est pecher contre les premières connoissances de l'hippotomie, c'est ignorer qu'il n'y a point de communication de ces parties avec le nez, & que, par conséquent, il est impossible qu'il se fasse par le nez un écoulement qui vienne de ces parties ; c'est pécher par une ignorance grossière, c'est se rendre coupable envers la société qui compte sur les lumières d'un homme qui s'annonce comme hippiatre. Mais soûtenir ces absurdités parce qu'on les a avancées ; les soûtenir par malice & par jalousie, après que la fausseté en a été démontrée ; les soûtenir pour s'opposer à la vérité, & pour entretenir le public & les amateurs dans l'erreur, c'est être de mauvaise foi, c'est sacrifier le bien public à son amour propre, c'est un entêtement, j'ose le dire, punissable.

(*a*) Comme l'a avancé M. Bourgelat, qui, *pag.* 269, dit qu'il se trouve des corpuscules d'une forme irrégulière, unis dans les grandes ventricules, par un prolongement du plexus corroïde ; ces corpuscules acquièrent, dans certaines circonstances, & quelquefois dans celle de la morve, un volume considérable, & ajoûte-t-il, peut-être séparent-ils ou laissent-ils échapper l'humeur dont ces parties sont abreuvées.

Le même auteur dit, *pag.* 422, en parlant du poumon, qu'il se trouve deux appendices ressemblant à une rate, qui s'étendent sur la trachée-artère, & que ces deux prolongemens sont très souvent affectés dans la morve.

Mon pere, convaincu, par les lumières de l'hippotomie, du ridicule & de l'erreur des maréchaux ſur le ſiège de la morve, s'appliqua à en chercher le ſiège. Après pluſieurs recherches pénibles, réitérées & diſpendieuſes, il découvrit enfin, en 1749, le véritable ſiège de la morve dans la membrane pituitaire, & rendit publique ſa découverte & ſes obſervations ſur cette maladie, par un mémoire qu'il préſenta à l'Académie Royale des Sciences; ce mémoire fut examiné par Meſſieurs Bouvard & Hériſſant, médecins nommés commiſſaires & approuvé par l'Académie Royale des Sciences.

La pluſpart des maréchaux ſe trouvant outragés par la découverte de mon pere, bien loin de ſe rendre à l'évidence, s'élevèrent contre, perſiſtèrent dans leur ſyſtême, & ſoûtinrent que la morve avoit ſon ſiège dans les reins, le foie, le poumon, &c.

On a peine à revenir des préjugés avec leſquels on eſt né, avec leſquels on a été nourri, & avec leſquels on a vieilli; y renoncer, c'eſt renoncer à une partie de ſoi-même; on n'aime point à voir qu'on a paſſé ſa vie dans l'erreur, l'amour propre ſouffre à convenir qu'on ne ſçait rien; auſſi les deffenſeurs de la vieille morve réſolurent bien de ſoûtenir avec fermeté leur ſyſtême, dont la ruine entraînoit avec elle, la perte de la réputation. Cela fit une diſpute, & la choſe demeura pendant quelque temps indéciſe dans l'eſprit du public. Mais la vérité ſe fait jour tôt ou tard, & perce à travers les ténébres les plus épaiſſes: mon pere plus animé par le zèle du bien public, par l'honneur d'être utile à ſa patrie, & par l'amour de ſa profeſſion, que par l'intérêt, pourſuivit ſes recherches, & parvenu à faire la diſtinction des différens écoulemens qui ſe font par le nez; il en diſtingua ſept ſortes, & démontra en 1752, par un ſecond mémoire, qu'il n'y en a qu'un qui mérite le nom de morve proprement dite; ce mémoire fut vérifié par MM. Morand & Bouvard nommés pour en faire l'examen, & fut approuvé de même que le premier par l'Académie Royale des Sciences.

Depuis ce temps, j'ai ouvert une infinité de chevaux morveux, & j'ai toujours reconnu la vérité de la découverte de mon pere; j'ai toujours trouvé la membrane pituitaire affectée; je l'ai démontré nombre de fois à pluſieurs amateurs, écuyers & maréchaux, ſur des chevaux que j'ai ouverts; je l'ai enfin démontré à Verſailles deux fois, l'an 1759, par ordre de MM. les écuyers, en préſence de Monſieur de Brige, commandant des grandes écuries du Roi, & de Monſieur Croaſmare, commandant des petites écuries du Roi; de Monſieur Lieutaud, médecin des Enfans de France; de Monſieur Laſſone, premier médecin de la Reine, de Monſieur Malouin, médecin de la Reine & de pluſieurs ſeigneurs & maréchaux. Deſorte que tout le monde eſt bien convaincu actuellement que la morve a ſon ſiège dans la membrane pituitaire. Au mois d'avril 1761, j'eus l'honneur de préſenter à l'Académie des Sciences un mémoire ſur ce ſujet, que je lus en préſence de MM. les Académiciens, qui nommèrent pour commiſſaires MM. Morand & Tenon. L'ouverture des chevaux morveux que j'ai faite ſi ſouvent, les démonſtrations que j'en ai fait tant de fois aux amateurs, aux écuyers & aux maréchaux, les expériences enfin que mon pere à faites, & moi après lui, ſur les chevaux ſains que nous avons rendus morveux, en injectant ſur la membrane pituitaire une liqueur corroſive, ne permettent pas de douter que le ſiège de la morve ne ſoit dans la membrane pituitaire. Il ne faut qu'avoir des yeux pour ſe convaincre de cette vérité; il n'y a plus que quelques vieux maréchaux entêtés qui refuſent, de mauvaiſe foi & par malice, leur témoignage à l'évidence & à la vérité.

Le ſiège de la morve étant une fois bien connu, & établi, il eſt facile de la définir.

La morve eſt un écoulement de mucoſité par le nez, avec inflammation ou ulcération de la membrane pituitaire.

Cet

Cet écoulement eſt tantôt d'une couleur tranſparente, comme le blanc d'œuf, tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre ; tantôt il eſt purulent, tantôt ſanieux, mais toujours accompagné du gonflement des glandes lymphatiques, qui ſont ſous la ganache.

Ces glandes ſont quelquefois engorgées toutes deux en même temps, quelquefois il n'y en a qu'une. Tantôt l'écoulement ne ſe fait que par un naſeau, & alors il n'y a que la glande du côté de l'écoulement qui ſoit engorgée. Tantôt l'écoulement ſe fait par les deux naſeaux, & alors les deux glandes ſont engorgées en même temps. Tantôt l'écoulement vient du nez ſeulement, tantôt il vient du nez, de la trachée-artère & du poumon en même temps. Ces variétés ont donné lieu aux différences ſuivantes.

Je diſtingue la morve à raiſon de ſa nature ; 1.° en morve proprement dite, & en morve improprement dite.

1.° La morve, proprement dite, eſt l'écoulement qui vient de la membrane pituitaire ; il n'y a, à proprement parler, d'autres morves que celle-là. Celle-ci eſt de deux eſpèces, l'une dans laquelle le cheval jette du ſang par les narines, & où l'on découvre le long de la cloiſon, beaucoup de chancres, fourniſſant très peu de pus, & encore d'une qualité noirâtre & ſanieuſe.

L'autre dans laquelle on ne découvre point, ou preſque point de chancres, mais en revanche qui fournit une très grande quantité de pus, provenant de la lymphe. Dans cette ſeconde eſpèce, les cornets & les ſinus ſont plus ou moins remplis de matière, au lieu que dans la première, les cornets ſont vuides ainſi que les ſinus.

La première, vient preſque toujours d'un vice farcineux, & ſe communique plus aiſément. La ſeconde vient du paſſage du chaud au froid & ſe communique très rarement ; ce qui n'arrive que dans la morve invétérée.

La morve, improprement dite, eſt tout écoulement qui vient d'une autre partie que de la membrane pituitaire : ce n'eſt pas la morve, c'eſt à tort qu'on lui a donné ce nom.

2.° Je la diſtingue en morve contagieuſe & en morve non-contagieuſe.

La morve contagieuſe, eſt celle qui ſe communique d'un cheval morveux à un cheval ſain. Il n'y a que la morve proprement dite, & la gourme qui ſoient contagieuſes ; les autres ne le ſont pas.

La morve non-contagieuſe eſt celle qui ne ſe communique pas, telle que la morve de morfondure, la morve de courbature, & la pulmonie.

II. La morve, proprement dite, ſe diſtingue ; 1.° en morve ſimple, & en morve compoſée.

2.° En morve primitive, & ſecondaire.

3.° En morve commençante, en morve confirmée & en morve invétérée.

La morve ſimple, proprement dite, eſt celle qui ne vient que de la membrane pituitaire.

La morve compoſée eſt celle qui vient de la membrane pituitaire & de la trachée artère, ou du poumon en même temps.

La morve primitive eſt celle qui eſt indépendante de tout autre écoulement.

La morve ſecondaire eſt celle qui ſuccède à la morve improprement dite, comme à la pulmonie & à la morfondure.

La morve commençante eſt celle où il n'y a qu'une ſimple inflammation.

La morve confirmée eſt celle où il y a ulcération de la membrane pituitaire.

La morve invétérée eſt celle où l'écoulement eſt purulent & ſanieux.

La morve improprement dite eſt de trois ſortes ; la morve de gourme, la morve de morfondure, & la morve de courbature.

Causes. Les causes premières de la morve ne nous sont pas connues. Quelques personnes croient que c'est un virus d'une nature âcre & acide ; d'une nature âcre, parce qu'il fait crisper & resserrer les vaisseaux sanguins de la membrane pituitaire, & qu'il cause l'inflammation des parties qu'il affecte ; d'une nature acide, parce qu'il épaissit la lymphe, & qu'il rend calleux les bords des ulcères : mais cela est hypothétique.

Je ne m'arrêterai pas à examiner les causes premières de la morve ; je me contenterai de rapporter les causes secondes qui sont évidentes & incontestables.

Il est certain que dans la morve proprement dite, il y a inflammation dans les glandes de la membrane pituitaire. Cette inflammation fait séparer une plus grande quantité de mucosité ; de-là l'écoulement abondant de la morve commençante.

L'inflammation subsistante fait resserrer les tuyaux excrétoires des glandes ; la mucosité ne s'échappe plus ; elle est obligée de séjourner dans la cavité des glandes, elle s'y échauffe, y fermente, se putréfie, & se convertit en pus. De-là l'écoulement purulent de la morve confirmée.

L'inflammation épaissit la lymphe contenue dans les vaisseaux lymphatiques, qui sont en grande quantité dans la membrane pituitaire ; de-là la callosité des ulcères.

Le pus, en croupissant, devient âcre & corrosif, ronge les parties voisines, carie les os, & rompt les vaisseaux sanguins, le sang s'extravase, & se mêle avec le pus ; de-là l'écoulement purulent, noirâtre & sanieux.

La cause évidente de la morve est donc l'inflammation ; l'inflammation reconnoît, comme je l'ai dit plus haut, des causes générales & des causes particulières.

Les causes générales de l'inflammation de la membrane pituitaire, sont la trop grande quantité, la raréfaction & l'épaississement du sang.

A ces causes générales, il faut en ajoûter de particulières ou locales, qui déterminent l'inflammation de la membrane pituitaire, plutôt que dans les autres parties du corps. Ces causes particulières sont ; 1.° le défaut de ressort des vaisseaux de la membrane pituitaire, causé par quelque coup sur le nez. Les vaisseaux ayant perdu leur ressort, n'ont plus d'action sur les liqueurs qu'ils contiennent, & favorisent le séjour de ces liqueurs ; de-là l'engorgement & l'inflammation.

2.° Le déchirement des vaisseaux de la membrane pituitaire, par quelque corps poussé de force dans le nez : les vaisseaux étant déchirés, les extrêmités se ferment & arrêtent la circulation ; de-là l'inflammation.

3.° Les injections âcres, irritantes, corrosives, & caustiques faites dans le nez, font resserrer & crisper les extrêmités capillaires des vaisseaux de la membrane pituitaire ; de-là, l'engorgement & l'inflammation.

4.° Le froid, lorsque le cheval est échauffé ; il condense la lymphe & le sang, il fait resserrer les vaisseaux, il épaissit la mucosité, engorge les glandes ; de-là l'inflammation.

5.° Le farcin ; l'humeur du farcin s'étend & affecte successivement les différentes parties du corps : lorsqu'elle vient à gagner la membrane pituitaire, elle y forme des ulcères, & cause la morve proprement dite.

6.° Assez souvent l'inflammation, l'ulcération, & l'écoulement du conduit lacrymal ; ce canal étant enflammé, produit un pus âcre, qui corrode les parois des cornets, d'où naît l'écoulement qui se manifeste bientôt. Les larmes qui sortent par cette ouverture placée au bas des naseaux, se répandent en divergant sur leurs bords, & les humectent ; leur fonction, à ce que je crois, est d'empêcher que l'air n'entre avec trop d'impétuosité dans les naseaux : l'écoulement des larmes étant une fois supprimé l'air, ne trouvant plus

d'obſtacle qui s'oppoſe à ſon paſſage, entre avec force dans les naſeaux, & va heuter la cloiſon & les cornets. J'ai remarqué l'arrêt des larmes dans les chevaux morveux; j'ai auſſi obſervé que beaucoup de chevaux attaqués de la fiſtule lacrymale, ou que ceux chez leſquels il y avoit ſuppreſſion de cette humeur, devenoient morveux. Ce qui arrive le plus ſouvent dans les chevaux glandés de longue-main; ou pour mieux dire, les chevaux glandés depuis pluſieurs mois, ne deviennent morveux que par la ſuppreſſion de cette eau.

Symptômes. Les principaux ſymptômes ſont l'écoulement qui ſe fait par les naſeaux, & l'engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache.

1.° L'écoulement eſt plus abondant que dans l'état de ſanté, parce que l'inflammation irrite les fibres, les ſollicite à de fréquentes oſcillations, & fait ſéparer une grande quantité de mucoſité. Ajoûtez à cela que dans l'inflammation, le ſang abonde dans la partie enflammée, & fournit plus de matière aux ſécrétions.

2.° L'écoulement eſt de couleur naturelle, tranſparent comme le blanc d'œuf, dans la morve commençante, parce qu'il n'y a qu'une ſimple inflammation ſans ulcère.

3.° L'écoulement eſt purulent dans la morve confirmée, parce que l'ulcère eſt formé; le pus qui en découle ſe mêle avec la morve.

4.° L'écoulement eſt ſanieux & noirâtre dans la morve invétérée, parce que le pus ayant corrompu quelques vaiſſeaux ſanguins, le ſang s'extravaſe & ſe mêle avec le pus.

5.° Quelquefois l'écoulement diminue, & ceſſe même quelquefois [ce qui eſt preſque toujours un ſigne certain de la morve proprement dite] parce que le pus a pénétré dans quelque grande cavité, comme le ſinus maxillaire, d'où il ne peut ſortir que lorſque la cavité eſt pleine.

La morve attaque tantôt les ſinus frontaux, tantôt les ſinus maxillaires, tantôt les cornets du nez, tantôt deux ou trois de ces parties, tantôt toutes ces parties en même temps, ſelon que la membrane pituitaire eſt enflammée dans un endroit plutôt que dans un autre, ou que l'inflammation occupe plus ou moins d'étendue. Ainſi, la morve ſera dans les ſinus frontaux, ſi la membrane pituitaire eſt enflammée dans cette partie; elle ſera dans les ſinus maxillaires, ſi la membrane eſt enflammée dans ces ſinus; elle ſera dans les cornets du nez, ſi la membrane eſt enflammée dans les cornets; elle ſera enfin dans toutes ces parties en même temps, ſi la membrane pituitaire eſt enflammée dans toute ſon étendue. Pour l'ordinaire elle commence par la ſuperficie des cornets, & le long de la cloiſon du nez.

L'engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache, m'a long-temps embarraſſé; je ne pouvois comprendre pourquoi ces glandes ne manquoient jamais de s'engorger dans la morve proprement dite; mais après bien des réflexions, j'en ai enfin trouvé la cauſe. Les obſervations que mon père a faites ſur la nature, de ces glandes m'ont ouvert le chemin à cette découverte.

Aſſuré que ces glandes ſont, comme mon père le dit, non des glandes ſalivaires, puiſqu'elles n'ont point de tuyau qui aille porter la ſalive dans la bouche, mais des glandes lymphatiques, puiſqu'elles ont chacune un tuyau conſidérable qui part de leur ſubſtance, & qui deſcend pour aller ſe rendre dans un gros tuyau lymphatique, qui rampe le long de la trachée-artère, & va enfin verſer la lymphe dans la veine axillaire, je remontai à la circulation de la lymphe, & à la ſtructure des glandes & des veines lymphatiques.

Nous avons dit, en parlant de la circulation de la lymphe, que les veines lymphatiques ſont des tuyaux cylindriques qui rapportent la lymphe nourricière des parties du corps, dans le réſervoir commun, nommé réſervoir de Pecquet, ou dans la veine ſous-

clavière ; que ces veines ſont coupées d'intervalle en intervalle, par des glandes qui ſervent comme d'entrepôt à la lymphe ; que chaque glande a deux tuyaux, l'un qui eſt la fin de la veine lymphatique, & apporte la lymphe dans la glande ; l'autre par lequel la lymphe ſort de la glande, pour être portée plus loin.

Les glandes lymphatiques de deſſous la ganache, ont de même deux tuyaux, ou, ce qui eſt la même choſe, deux veines lymphatiques ; l'une qui apporte la lymphe de la membrane pituitaire dans ces glandes ; l'autre qui reçoit la lymphe de ces glandes pour la porter dans la veine ſous-clavière.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer par cette théorie, l'engorgement des glandes de deſſous la ganache.

Dans l'inflammation, comme nous l'avons dit, toutes les humeurs qui ſe filtrent dans les parties voiſines, s'épaiſſiſſent, la lymphe de la membrane pituitaire doit donc contracter un caractère d'épaiſſiſſement ; comme les glandes ſont compoſées de vaiſſeaux qui font mille contours, la lymphe épaiſſie doit y circuler plus difficilement, s'y arrêter enfin, & les engorger.

Lorſque la membrane pituitaire eſt ulcérée, le pus ſe mêle avec la lymphe, lui donne une qualité âcre ; cette âcreté de la lymphe irrite les vaiſſeaux des glandes, les fait reſſerrer, & c'eſt une ſeconde cauſe de leur engorgement.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer, par la même théorie, pourquoi dans la gourme, dans la morfondure & dans la pulmonie, les glandes lymphatiques de deſſous la ganache ſont quelquefois engorgées, quelquefois ne le ſont pas, ou, ce qui eſt la même choſe, pourquoi le cheval eſt quelquefois glandé, & quelquefois ne l'eſt pas.

Dans la morfondure, les glandes de deſſous la ganache ne ſont pas engorgées, lorſqu'il y a un ſimple reflux de l'humeur de la tranſpiration dans le nez, ſans inflammation de la membrane pituitaire ; elles ſont engorgées, lorſque l'inflammation gagne les glandes de cette membrane.

Dans la gourme bénigne, le cheval n'eſt pas glandé, parce que la membrane pituitaire, n'eſt pas affectée, mais dans la gourme maligne, où il ſe forme un abſcès dans le larynx, le pus, en paſſant par les naſeaux, y ſéjourne quelquefois, corrode & ulcère la membrane pituitaire, alors le cheval devient glandé.

Dans la pulmonie, le cheval n'eſt pas glandé, parce que le pus qui vient du poumon, eſt d'un bon caractère, & n'eſt pas aſſez âcre pour ulcérer d'abord la membrane pituitaire ; mais à la longue, en ſéjournant dans le nez, il acquiert de l'âcreté, irrite les fibres de cette membrane, l'enflamme, & alors les glandes de deſſous la ganache s'engorgent.

Dans toutes ces maladies, le cheval n'eſt glandé que d'un ſeul côté, lorſque la membrane pituitaire n'eſt affectée que d'un côté ; au lieu qu'il eſt glandé des deux côtés, lorſque la membrane pituitaire eſt affectée des deux côtés ; la raiſon de ce phénomène, eſt que les vaiſſeaux & les glandes d'un côté, ne communiquent pas avec ceux de l'autre.

Ainſi, dans la pulmonie & dans la gourme, lorſque le cheval eſt glandé, il l'eſt ordinairement des deux côtés, parce que l'écoulement venant de l'arrière-bouche ou du poumon, monte par-deſſus le voile du palais, entre dans le nez également des deux côtés, & affecte également la membrane pituitaire. Cependant, dans ce cas même, il ne ſeroit pas impoſſible que le cheval fût glandé d'un côté, & non de l'autre ; ſoit parce que le pus, en ſéjournant plus d'un côté que de l'autre, affecte plus la membrane pituitaire de ce côté-là que de l'autre ; ſoit parce que la membrane pituitaire peut être plus diſpoſée à s'enflammer d'un côté que de l'autre, par quelque vice local, comme par coup violent.

DIAGNOSTIC.

Diagnostic. Rien n'eſt plus important, & rien en même temps n'eſt plus difficile, que de bien diſtinguer chaque écoulement qui ſe fait par le nez; il faut pour cela un grand uſage & une longue étude de ces maladies. Pour décider avec ſûreté, il faut être familier avec ces écoulemens; autrement, on eſt expoſé à porter des jugemens faux, & à donner à tout moment des déciſions qui ne ſont pas juſtes. L'œil & le tact ſont d'un grand ſecours pour prononcer avec juſteſſe ſur ces maladies.

La morve proprement dite, étant un écoulement qui ſe fait par le nez, eſt aiſément confondu avec tous les autres écoulemens qui ſe font par le même endroit. La couleur de l'écoulement n'eſt pas un ſigne diſtinctif ſuffiſant. Elle ne peut pas ſervir de règle. Un ſigne ſeul ne ſuffit pas pour la diſtinguer, il faut les réunir tous pour faire une diſtinction ſûre de cette maladie.

Lorſque le cheval jette par le nez ſans touſſer, qu'il eſt glandé, & gai comme à l'ordinaire, qu'il boit & mange comme de coûtume, qu'il eſt gras, & a bon poil, il y a lieu de croire que c'eſt la morve proprement dite.

Lorſque le cheval ſans touſſer, ſans être triſte, boit & mange comme de coûtume, qu'il n'eſt glandé que d'un côté, qu'il jette peu, on eſt preſque certain que c'eſt la morve proprement dite.

Lorſqu'au contraire l'écoulement ſe fait également par les deux naſeaux; que cet écoulement eſt ſimplement purulent; que le cheval touſſe, qu'il eſt triſte, abattu, dégoûté, maigre, qu'il a le poil hériſſé, & qu'il n'eſt pas glandé, c'eſt la morve improprement dite.

Lorſque cet écoulement ſuccède à une inflammation de poitrine, il vient du poumon, & c'eſt la morve de pulmonie dont je parlerai en traitant des maladies de poitrine.

Lorſque cet écoulement ſuccède à la gourme, & qu'il vient d'un dépôt formé au larynx, c'eſt la morve de gourme.

Lorſque le cheval jette une mucoſité tranſparente, & que la triſteſſe & le dégoût ont précédé cet écoulement, on a lieu de croire que c'eſt la morfondure; on en eſt certain, lorſque l'écoulement ne dure pas plus de douze ou quinze jours.

Lorſque le cheval commence à jetter également par les deux naſeaux une morve mêlée de pus, ou le pus tout pur, ſans être glandé, c'eſt la pulmonie ſeule; mais ſi le cheval devient glandé par la ſuite, c'eſt la morve compoſée, c'eſt-à-dire, la pulmonie & la morve proprement dite tout-à-la fois.

On connoît la morve commençante proprement dite, lorſqu'il y a un écoulement d'une ſimple mucoſité avec engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache. On reconnoît encore d'une manière ſûre les glandes de morve, non pas à leur volume & à leurs adhérences, mais à leur dureté. Les glandes de gourme, qui ne paroiſſent point différentes des glandes de morve à ceux qui en ont peu vu, ſont dures extérieurement, molles intérieurement; en les preſſant on ſent comme une cavité qui eſt dans leur centre, au lieu que les glandes de morve réſiſtent dans leur centre, & paroiſſent repouſſer les doigts. Les premieres ſont ſenſibles, les ſecondes ne le ſont pas; & ſi le cheval marque de la ſenſibilité ce n'eſt que de la peau & des tuniques de la glande. Je ne connois perſonne qui ait fait cette remarque & cette diſtinction qui eſt des plus eſſentielle. Un praticien doit être en état de décider des premiers ſymptômes de la morve; ce que la pluſpart, malheureuſement, ne reconnoiſſent que quand cette maladie eſt confirmée dans le temps où l'on doit abandonner le cheval. Au lieu que s'ils s'attachoient à la connoiſſance de ces glandes, ils guériroient toujours cette maladie; ce qui vaudroit beaucoup mieux que de chercher un reméde ſûr pour la morve invétérée. Par ce moyen on arracheroit à la mort une grande

quantité de chevaux qui ne périſſent que faute de ne pas connoître le mal dans le principe. Il y a long-temps que j'ai donné un projet par lequel on inſtruiroit les maréchaux, & tous ceux qui nourriſſent des chevaux, à connoître cette maladie dans le commencement, on auroit été ſûr de la conſervation de la pluſpart ; mais ce projet qui a été bien reçu n'a pas été exécuté, & l'on voit périr encore aujourd'hui la même quantité de chevaux.

On connoît que la morve, proprement dite, eſt confirmée, lorſque l'écoulement eſt purulent, qu'il y a ulcère dans la membrane pituitaire, & que le cheval eſt glandé.

On reconnoît que la morve, proprement dite, eſt invétérée, lorſque l'écoulement eſt ſanieux, & que le cheval eſt glandé.

On reconnoît encore, par l'arrêt de l'écoulement des larmes, par la ſéchereſſe des naſeaux ſur-tout quand le cheval eſt en exercice ; en général, tout connoiſſeur doit bien faire attention quand il achete un cheval & ſur-tout quand il l'exerce, & voir ſi les naſeaux ſont mouillés, c'eſt un grand défaut quand ils ne le ſont pas.

Prognostic. Le danger de la morve eſt plus ou moins grand ſuivant la nature de l'écoulement & l'état de la maladie.

La morve de la gourme bénigne, & celle de la morfondure ne ſont pas dangereuſes, elles ne durent ordinairement que douze jours, pourvu qu'on faſſe les remédes convenables ; lorſqu'elles ſont négligées, elles peuvent dégénérer en morve proprement dite.

La morve de pulmonie invétérée eſt incurable.

La morve, proprement dite, commençante, peut ſe guérir : lorſqu'elle eſt confirmée, elle ne ſe guérit que difficilement ; lorſqu'elle eſt invétérée, elle eſt incurable juſques à préſent.

La morve ſimple eſt moins dangereuſe que la morve compoſée.

Il n'y a que la morve proprement dite qui ſe communique.

Il eſt important de bien diſtinguer les différentes eſpèces de morve, afin de remédier à celles qui peuvent ſe guérir ; & pour ne pas faire des dépenſes inutiles, en traitant celles qui ſont incurables, & ſur-tout afin d'arracher à la mort une infinité de chevaux qu'on condamne mal-à-propos, & d'empêcher la contagion, en condamnant avec certitude ceux qui ſont morveux.

Curation. J'ai parlé plus haut de la gourme & de la morfondure : je parlerai ci-après de la courbature & de la pulmonie : il ne s'agit ici que de la morve proprement dite.

La morve, proprement dite, ſe guérit aſſez ſouvent dans les commencemens, lorſqu'on emploie les remédes convenables.

La cauſe de la morve commençante étant l'inflammation des glandes de la membrane pituitaire, il faut mettre en uſage les remédes de l'inflammation. Ainſi, dès qu'on s'apperçoit que le cheval eſt glandé, il faut le ſaigner & répéter la ſaignée ſuivant le beſoin. C'eſt le reméde le plus efficace.

Il faut enſuite tâcher de détendre & de relâcher les vaiſſeaux, afin de leur rendre la ſoupleſſe néceſſaire pour la circulation. Pour cet effet, il faut faire des injections dans le nez, avec la décoction des plantes adouciſſantes & relâchantes, de mauve, guimauve, bouillon-blanc, branc-urſine, pariétaire, mercuriale, de fleurs de mélilot, de camomille, & de ſureau.

Il faut faire reſpirer la vapeur de cette décoction, & ſur-tout la vapeur de l'eau tiède, où l'on aura mis bouillir du ſon, ou de la farine de ſeigle ou d'orge. Pour cela, on attache à la tête du cheval un ſac où l'on met le ſon tiède ; il eſt bon de donner quelques lavemens rafraîchiſſans, pour tempérer le mouvement du ſang, & l'empêcher de ſe porter avec trop d'impétuoſité à la membrane pituitaire.

Il faut retrancher le foin au cheval, & ne lui faire manger que du ſon chaud, mis

dans un ſac de la manière que je viens de dire, la vapeur qui s'en exhale, adoucit, relâche & diminue admirablement l'inflammation

Dans la morve confirmée, l'indication que l'on a eſt de déterger les ulcères, de fondre les calloſités, de faire ſuppurer les ulcères, afin de les conduire enſuite à cicatrice.

La première indication demande les déterſifs, afin de nétoyer les ulcères, de faire venir les bonnes chairs, & procurer la cicatrice. Pour cela, on injecte par le nez une décoction faite avec les feuilles d'ariſtoloche, de gentiane, de centaurée.

Lorſque l'écoulement change de couleur & devient blanc, épais & d'une louable conſiſtance, on injectera de l'eau d'orge, dans laquelle on fait diſſoudre un peu de miel roſat. Il eſt rare que ce traitement ſoit infructueux, car je puis dire avoir toujours guéri les chancres les plus formés, & de la plus mauvaiſe qualité par ces fumigations, même des plantes adouciſſantes; & ſi toutesfois l'on ne guérit pas, c'eſt que la vapeur ne ſçauroit ſe porter ſur les parties affectées, & encore moins dans les cornets.

Enfin, pour deſſécher, il faut injecter l'eau ſeconde de chaux afin de finir la guériſon: mais, comme cette injection a de la peine à pénétrer dans tous les ſinus, en la pouſſant par le nez, mon pere a imaginé un moyen de les porter ſur toutes les parties; c'eſt le trépan, c'eſt la voie la plus ſûre de guérir la morve confirmée.

La manière, dont on doit faire l'opération, n'eſt pas de ſe ſervir de la couronne du trépan, dont parle M. Barthelet, dans ſon livre intitulé *the gentleman's, farrioery*, mais d'une groſſe vrille qui puiſſe faire une ouverture ſuffiſante pour pouvoir introduire une cannule. J'avois pratiqué il y a long-temps la méthode qu'indique M. Barthelet, mais j'ai toujours trouvé que le pus qui s'écouloit des ulcères étoit noirâtre & ſanieux, que les bords de la membrane pituitaire à l'endroit où j'avois appliqué le trépan, étoient calleux, & que le pus qui en découloit étoit de mauvaiſe nature; & jamais cette opération ne m'a réuſſi. J'ai trouvé que l'air entrant en auſſi grande quantité, & avec autant d'action, faiſoit autant d'impreſſion ſur la membrane pituitaire, qu'auroient fait des injections trop chaudes, des ſtyptiques ou de légers cauſtiques. J'ai commencé à m'en appercevoir dans le traitement, par l'abondance & l'épaiſſiſſement du mucus du nez, ce que je n'avois pas vu dans les chevaux que j'avois trépanés à la façon de mon pere. J'en fus convaincu entièrement à l'ouverture des uns & des autres; je trouvai les premiers dans le même état que je viens de citer ci-deſſus, & les autres dans l'état ordinaire, propre à la maladie, & c'eſt le moyen le plus ſûr de guérir la morve confirmée.

La ſeconde indication eſt de fondre les calloſités des ulcères; cette indication demanderoit les cauſtiques: les injections fortes & corroſives rempliroient cette intention, ſi on pouvoit les faire ſur les parties malades ſeulement: mais comme elles arroſent les parties ſaines, elles irritent celles qui ne ſont pas ulcérées, & augmentent le mal; de-là l'impoſſibilité de guérir la morve par les cauſtiques.

Les fumigations ſont un très bon reméde, j'en ai vu de bons effets. Pour faire recevoir ces fumigations, mon pere a imaginé une boëte dans laquelle on fait brûler du ſucre, ou toute autre matière déterſive; la fumée de ces matières brûlées, eſt portée au nez, par le moyen d'un tuyau long adapté à la boëte. Mais il arrive preſque toujours que ces remédes ne réuſſiſſent point dans la morve confirmée: outre le délabrement des parties intérieures, qui s'y oppoſe, on n'a pas fait une étude aſſez ſérieuſe de leur ſtructure; ce qui eſt néanmoins très néceſſaire. Je me ſuis appliqué d'une manière particulière à les décrire dans mon oſtéologie; à démontrer, comme perſonne ne l'a fait, la communication des cornets entr'eux, leurs différens replis ſur eux-mêmes. C'eſt la connoiſſance anatomique de ces parties qui m'a conduit à trouver la manière de porter les inſtrumens dans le fond

des cornets. Je m'occupe fortement de la recherche d'un reméde capable de guérir un mal incurable lorſqu'il eſt ancien. Si je réuſſis, je croirai avoir bien ſervi la ſociété, & rempli les devoirs de mon état ; mais je ne l'annoncerai qu'après des eſſais multipliés, & des ſuccès bien confirmés & bien réels. Je reſpecte trop le public pour le tromper, par des promeſſes vaines. Mon pere a prouvé qu'il n'étoit, ni un charlatan, ni un impoſteur ; j'ai marché ſur ſes traces, & ne m'en écarterai jamais.

Dans la morve invétérée, où les ulcères ſont en grand nombre, profonds & ſanieux, où les vaiſſeaux ſont rongés, les os cariés, & la membrane pituitaire épaiſſie, je ne crois pas qu'il y ait de reméde ; le parti le meilleur eſt de tuer les chevaux, pour éviter les dépenſes inutiles qu'on pourroit faire pour tenter leur guériſon.

Quand on a pour diagnoſtic la ſuppreſſion des larmes par les narines, il faut toujours injecter de haut en bas, ou de bas en haut, le canal lacrimal ; cela ſe fait aiſément à la vérité plus en bas qu'en haut ; mais comme le canal eſt plus étroit en haut qu'en bas, & que les matières, dans ce cas, qui ſont épaiſſes, elles ne ſçauroient ſortir par en haut, ſans forcer ce conduit ; je conſeille de le faire par les conduits lacrymaux, principalement par celui de la paupière inférieure. C'eſt ainſi qu'on parvient à déboucher aiſément le conduit lacrymal. L'injection doit être ſimplement, dans les premiers temps, d'une eau très légère, de graine de lin ; on ſe ſervira enſuite des injections de leſſive, ci-deſſus.

J'allois finir cet article, lorſqu'il me tombe, ſous la main, un ouvrage allemand qui mérite d'autant moins d'attention que l'anatomie, qui en fait la partie la plus intéreſſante, n'eſt qu'un ſervile plagiat d'une mauvaiſe hippotomie. Je me garderois bien d'imiter l'auteur de cet ouvrage allemand, qui croit avoir pulvériſé le ſentiment de mon père & le mien ſur le ſiège de la morve, [ſentiment adopté par l'Académie, d'après les démonſtrations faites devant les commiſſaires nommés par elle] en avançant ſans preuve qu'il eſt dans le ſang ; & qui, partant de-là, annonce avec une oſtentation ridicule, & une ſuffiſance plus pardonnable à un maréchal de village qu'à un écuyer, un reméde ſecret, capable non ſeulement de guérir, mais même de prévenir la morve. Cet arcane preſque divin, s'il exiſtoit, mériteroit qu'on élevât des autels à ſon inventeur ; mais malheureuſement ces autels ne ſeroient fondés que ſur le ſable, le ſouffle de l'expérience les renverſeroit ; je dis plus, il les a renverſés. La morve eſt un mal local ; il eſt placé dans les ſinus frontaux & maxillaires, ou, pour mieux dire, dans la membrane pituitaire : le trépan l'a démontré, le trépan y ouvre une route par laquelle on porte le reméde qui, injecté, guérit dans le commencement, & ſoulage dans le autres temps.

Je ne ſçais ſi la fortune de cet écrit eſt faite dans l'Europe ; je puis aſſurer au moins qu'elle ne l'eſt, ni en Angleterre, ni en France ; il a pour titre : *Volkomner unterricht in denn wiſſenſchaften eines ſtalmeiſters von hern baron von SIND. Gœttingen und Gotha, 1771. folio.*

48.° DU FARCIN.

Après la morve, il n'y a point de maladie ſi terrible & ſi fréquente que le farcin ; car celle-ci produit ſouvent la première ; il ſeroit très utile que ceux qui ont écrit ſur le farcin euſſent pu nous donner des idées nettes & préciſes ſur ſes cauſes, & ſur le traitement ; mais perſonne n'a encore rempli cet objet. On trouve à la vérité des remédes indiqués contre cette maladie ; mais peut-on dire qu'ils ſoient le fruit de la vraie connoiſſance du mal, & qu'ils aient été trouvés après une expérience longue & éclairée ? De tels moyens annoncés avec oſtentation, ſont pour le moins douteux ; & ceux qui les vantent, paroiſſent pluſtot avoir en vue leur intérêt particulier, que l'utilité générale. Mais avant que de chercher des remédes pour une maladie, il faut en avoir étudié les ſymptômes,

tômes, les cauſes, & les différentes faces ſous leſquelles elle peut ſe montrer. C'eſt après m'être occupé de ces objets que j'ai cru pouvoir hazarder mes idées ſur le farcin ; car, je ne connois encore perſonne qui en ait parlé d'après ce qu'il a vu, ni qui ait bien appris à diſtinguer un bouton farcineux d'avec un phlegmon.

On donne le nom de farcin à certains boutons, à certaines galles, à certains ulcères répandus plus ou moins ſur la ſurface du corps ; mais l'arrangement de ces boutons, leur multiplicité, leur ſituation ne ſervent preſque de rien pour décider ſi c'eſt le farcin ou autre maladie ; on n'en peut juger que par le tact : combien voit-on de chevaux avoir le farcin, & avoir les jambes rondes comme des pots-à-beurre, qui percent dans certains endroits ſans que l'on puiſſe appercevoir de tumeur circonſcrite. Dans d'autres, les boutons ſont ſuperficiels ; dans d'autres, ils ſont très apparens ; mais ces différences ne ſuffiſent pas pour caractériſer le farcin ; il y en a encore bien d'autres que nous indiquerons, tout-à-l'heure.

Quant aux cauſes primordiales du farcin, elles ne ſont guère connues ; cependant, à examiner les tumeurs & les plaies qu'occaſionne ce virus, il y a lieu de croire que c'eſt tantôt un vice de la partie rouge du ſang, & tantôt un vice de la partie blanche, & non pas une ſeule & même eſpèce.

Le virus farcineux occupe, dans certains chevaux, les vaiſſeaux de la peau ; dans d'autres, les vaiſſeaux ſanguins, & dans d'autres, les vaiſſeaux de la tranſpiration [car, je ne penſe pas qu'il y ait dans le cheval des glandes cutanées ; je n'ai jamais pu, dans aucunes circonſtances, en découvrir la moindre trace, quelque ſoin que j'aie pris d'examiner la peau dans les maladies qui l'affectent] ; dans d'autres chevaux, cette maladie occupe le tiſſu cellulaire ; il s'en trouve chez leſquels le ſiège de cette maladie eſt dans le corps des muſcles. Combien de fois, en ouvrant les cadavres, n'a-t-on pas vu des abſcès placés dans le corps des muſcles ! Quelquefois ce vice n'attaque que les glandes ; jamais, ou preſque jamais, les parties tendineuſes & ligamenteuſes : j'en appelle aux praticiens. Ne voit-on pas tous les jours des chevaux avoir une jambe, ſur-tout celle de derrière, extrêmement engorgée & remplie de dépôt, quoique les glandes inguinales ne ſont pas engorgées ? Ne voit-on pas auſſi des chevaux dont les glandes des ars & des aînes ſont engorgées, ſans que les jambes le ſoient, & ſans qu'elles le deviennent ? Ne remarque-t-on pas encore des boutons durs répandus ſur les côtes, ſur les feſſes, en un mot, dans des parties où l'on ne ſçauroit appercevoir de glandes, & où il n'y a pas lieu de préſumer qu'il y en ait, ſans, dis-je, que les parties adjacentes ſoient tuméfiées ? Il ſurvient de même dans ces parties des tumeurs étendues & non circonſcrites, qui ne tiennent nullement des précédentes, & qui ſont auſſi difficiles à guérir. Mais, tantôt ces boutons produiſent un pus louable, tantôt ceux qui percent ne fourniſſent que de la ſéroſité, plus ou moins ſanieuſe. Toutes ces différences, je crois, ſont ſuffiſantes pour prouver que le vice du farcin n'occupe pas toujours les mêmes parties ; qu'il n'eſt pas toujours le même, & que la curation par conſéquent en doit être différente ; que la cauſe primordiale nous eſt cachée ; que nous devons nous en tenir aux apparences & aux effets. Ce ſera donc d'après les généralités que nous avons ſur les maladies, qu'il faudra partir pour aſpirer à un traitement heureux. Tout ce que je puis dire de plus certain, c'eſt que le médecin hippiatrique doit premièrement s'attacher à reconnoître quelle partie la tumeur occupe, de quel genre elle eſt, & la traiter en conſéquence ; il en eſt de même des ulcères.

Les cauſes ſecondes ſont les mauvais fourrages, le long repos, le peu d'attention à étriller les chevaux, un arrêt de la tranſpiration, de fréquens exercices, une trop grande déperdition de ſueur, & le contact d'un cheval farcineux. Les chevaux entiers & principalement les chevaux de meſſagerie & de charette y ſont plus ſujets que les autres.

Cette maladie eſt plus ou moins difficile à traiter, ſelon les parties qu'elle attaque, & ſuivant ſon ſiège. Celle qui eſt dans la peau, eſt phlegmoneuſe, ou ſquirrheuſe : dans le premier cas, l'on doit employer les relâchans & les émolliens ; dans le ſecond, on emploiera les réſolutifs. Mais, comme cela ne réuſſit pas toujours, & que ſouvent ces galles ſont autant de petits cancers, on raſera ces tumeurs avec le biſtouri, & l'on attirera ces plaies en ſuppuration. Il eſt à propos de donner intérieurement les fondans de la lymphe, tel que l'aquila-alba, à la doſe d'un demi gros tous les deux jours, pendant quinze jours, ou bien les gommes fondantes, telles que l'aloës à la même doſe, de même que la gomme ammoniac ; en outre, l'on donnera pour boiſſon au cheval les eaux ferrugineuſes, telles que les eaux de Paſſy, &c.

Le farcin, qui attaque le tiſſu cellulaire, commence toujours par un phlegmon, puis dégénère en kyſte : il eſt donc à propos de le traiter comme l'inflammation ; mais quand le traitement eſt inſuffiſant, que cette tumeur devient enkyſtée, il ne faut pas attendre que la tumeur perce d'elle-même, il faut l'ouvrir, de peur que le pus, en ſéjournant dans ſon ſac, ne change de nature, & ne forme un ulcère de mauvaiſe qualité. L'ouverture faite, on appliquera le digeſtif animé ; mais comme, en général dans le farcin, le traitement externe eſt inſuffiſant, l'on emploiera intérieurement les adouciſſans, tels que les décoctions de bouillon-blanc, de mauve, &c. que l'on fera prendre au cheval tous les matins ; on le mettera au ſon & à la paille pour toute nourriture ; & ſi ces remédes ne ſuffiſent pas, on aura recours à ceux que nous avons indiqués.

Après quelques jours de traitement, l'exercice eſt ſalutaire, l'on en ſauve tous les jours en les faiſant travailler. Mais quelquefois, faute de ſuivre de près cette maladie, ou par la malignité du virus, ces boutons qui ſont pour l'ordinaire cordés, percent, & les bords de la plaie ſe renverſent ou ſe replient ſur la peau, en cul de poule ; dans ce cas, il faut raſer les boutons de près avec le biſtouri, & enſuite y paſſer la pierre infernale ou la pierre de vitriol, enſuite exciter la ſuppuration ; cet accident n'arrive qu'aux boutons qui produiſent une ſéroſité ſanguinolente, & non à ceux qui forment un pus louable. Le chirurgien vétérinaire eſt toujours le maître de les amener en ſuppuration, telle force que puiſſe avoir le virus ; mais, comme je l'ai dit, ne s'occuper que de l'extérieur, c'eſt perdre ſon temps ; le principal eſt la curation interne.

Le farcin, qui occupe les parties charnues, eſt difficile à traiter ; rarement le guérit-on. Ce virus ſe porte non ſeulement dans ces parties, mais même ſur les viſcères. L'ouverture de pluſieurs chevaux m'a fait voir des abſcès dans les cuiſſes, dans les muſcles feſſiers & pſoas, entre le péritoine & les reins. Cependant, ce virus ſe jette plus communément ſur les poumons, ou ſur la membrane pituitaire ; & quelquefois après avoir affecté les premiers, il va ronger celle-ci.

Outre les remédes énoncés, on paſſe au cheval un ſéton de chaque côté du col, & on a ſoin, après l'avoir graiſſé tous les jours, de le retourner pour procurer une grande ſuppuration. Mais rarement le cheval guérit, quand le virus s'eſt porté ſur un des viſcères ou ſur la membrane pituitaire ; le mal alors eſt incurable. Je n'ai point le bonheur de poſſéder d'anti-farcineux : ſi mes recherches ou ma pratique m'en faiſoient découvrir un, je me hâterois d'en faire part au public.

Le farcin, qui attaque les glandes, ſe traite comme celui du ſquirrhe de la peau ; ſi ce n'eſt que ſur la fin de la curation, en ſe ſervant du cheval, on lui fait manger dans du ſon, ou on lui fait prendre en breuvage, les poudres de galéga, d'anis, de cumin, de coriandre, à la doſe d'une once chacune ; on doit lui en donner pendant huit ou dix jours, d'un jour l'un, & à jeun, ainſi que tous les remédes quelconques.

PARAGRAPHE II.

DES TUMEURS PRODUITES PAR LA PARTIE BLANCHE DU SANG.

1.° MALADIES DE L'HUMEUR AQUEUSE DE L'ŒIL.

L'Humeur aqueuse péche, ou par sa diminution, ou par son altération, ou par sa trop grande abondance ; cette dernière cause, qui est la plus commune, vient souvent de coups donnés dans le globe de l'œil, ce qui est suivi d'inflammation ; de-là l'arrêt de l'humeur aqueuse dans la chambre antérieure.

Il faut, dans ce cas, bassiner le globe de l'œil avec la décoction tiède de racines de guimauve, & saigner le cheval. Quelquefois il arrive que la cornée transparente est crevée ; pour lors l'humeur aqueuse s'étant écoulée, il est nécessaire d'appliquer des compresses à fenêtre, contenues par le bandage, en huit de chiffre, comme on le voit représenté sur le cheval des bandages, & avoir soin ensuite de bassiner l'œil souvent. La cornée doit se reprendre sous peu de jours ; l'humeur aqueuse se renouvelle, & il ne reste qu'une très petite cicatrice.

2.° DE LA MALADIE APPELLÉE LUNATIQUE.

La lunatique n'est autre chose qu'un épaississement de l'humeur aqueuse, occasionnée par son séjour dans la chambre antérieure de l'œil, & par l'opacité de la cornée transparente, elle est assez souvent héréditaire ; elle arrive sur-tout aux chevaux élevés dans les marécages. Dans ce cas, il faut appliquer un séton ou deux sur la crinière du cheval, avoir soin de le graisser & de le retourner dans la plaie, & laver les yeux avec de l'eau fraîche tous les matins. Quelquefois cet accident arrive à la suite d'un coup que l'animal aura reçu sur la cornée transparente ; l'humeur aqueuse s'épaissit, séjourne, devient âcre, corrode l'uvée. Dans ce cas, on donnera un coup de lancette dans la chambre antérieure, à la partie inférieure de la cornée transparente, proche le ligament ciliaire, pour ouvrir issue entière à cet épaississement, & faire ensorte que la cicatrise n'empêche pas les rayons de lumière de passer. L'instrument, dont on doit se servir pour cette opération, est une lancette courbe, afin qu'en plongeant on ne soit pas dans le cas d'attrapper l'iris, d'autant plus que l'œil se retire dans le fond de l'orbite. Cette opération m'a réussi plusieurs fois ; je l'ai même réïtérée jusqu'à cinq fois dans le même cheval. Le traitement est le même que dans la cataracte, c'est-à-dire, qu'on appliquera des compresses à fenêtre imbibées d'eau tiède.

3.° DU RELACHEMENT DES PAUPIÈRES.

La paupière supérieure peut être relâchée par quelques coups, ou par quelque frottement, &c. ou par une paralysie. Si le relâchement vient de causes extérieures, il faut employer les puissans résolutifs : si au contraire il provient de paralysie, on doit couper de la paupière, ensorte que l'on voie la pupille, & que les rayons de lumière puissent y pénétrer. L'opération faite, on appliquera des compresses de vin miellé, & la plaie guérit aisément. Il faut éviter de toucher les angles dans la section, & s'en écarter le plus qu'on pourra.

La même maladie arrive à cette portion triangulaire cartilagineuse, que nous appellons

onglée. Le reméde le plus efficace eſt de la couper ; car j'ai vu ſouvent, & particulièrement dans la maladie de cerf, l'onglée recouvrir totalement la cornée tranſparente, allant d'un angle à un autre, & privant le cheval entièrement de la vue.

4.° *DE LA JONCTION DES PAUPIÈRES.*

La jonction des paupières arrive, ſoit par l'abondance des larmes produite par quelques coups, ou par l'épaiſſiſſement de la chaſſie, cette humeur blanchâtre, épaiſſe, quelquefois jaunâtre, que l'on voit couleur du grand angle des yeux ; auſſi cette jonction ne ſe rencontre-t-elle que vers le grand angle des yeux. Il eſt rare que les paupières ſe joignent entièrement, ſans pouvoir ſe ſéparer. Il ſuffira de les baſſiner ſouvent avec l'eau tiède.

5.° *DE LA CATARACTE OU MALADIE DU CRYSTALLIN.*

La cataracte eſt une opacité plus ou moins grande du cryſtallin qui eſt tantôt blanche, tantôt jaune. La conſiſtance eſt quelquefois molle, quelquefois dure ; ce qui a fait dire à quelques auteurs qu'une cataracte eſt plus ou moins dans ſon point de maturité. Les cataractes jaunes ont plus ou moins de conſiſtance que les blanches, & plus elles ſont blanches, plus elles ſont aiſées à extraire. Cette maladie vient pour l'ordinaire d'un épaiſſiſſement de l'humeur aqueuſe, quelquefois à la ſuite d'un coup. Il eſt aiſé de reconnoître cette maladie en examinant le cheval en face à la ſortie d'une écurie, ou deſſous une porte-cochère ; l'on voit un corps plus ou moins blanc que l'on appelle dragon.

Ce mal eſt preſque toujours incurable, non ſeulement à cauſe de la difficulté de l'opération, mais même à cauſe des fréquentes contractions du muſcle retracteur. Quant à l'opération, *Voyez* cataracte au traité d'opération.

6.° *DU SQUIRRHE ET CANCER DES MAMMELLES.*

Les mammelles ſont un compoſé de glandes & de vaiſſeaux lactifères qui ſont très ſujettes à ſe tuméfier, & qui guériſſent très difficilement, principalement ſi l'on a appliqué des remédes contraires au genre de la tumeur. Cette maladie commence pour l'ordinaire par une inflammation, mais quelquefois par un œdême. La tumeur inflammatoire ſe termine rarement en ſuppuration ; l'œdémateuſe n'y vient jamais, mais dégénère toujours en induration, & celle-ci quelquefois en cancer. Cette maladie eſt ſouvent produite par un vice dans le ſang ; elle ſuccède fréquemment auſſi à un œdême univerſel, à l'œdême des jambes, à l'anthrax du plat de la cuiſſe, à une ſimple tumeur inflammatoire, qui occupoit d'abord le plat de la cuiſſe, & qui a gagné les mammelles ou le fourreau : enfin elle peut être occaſionnée par une forte extenſion des muſcles de la cuiſſe.

Le plus prompt & le plus ſûr reméde eſt d'emporter tout le ſquirrhe ou le cancer avec le biſtouri, ſans en rien laiſſer, enſuite d'attirer la plaie en ſuppuration ; car, tôt ou tard les aponevroſes des muſcles du bas-ventre ſe trouvent attaquées, & le mal devient incurable. La méthode, que ſuivent la pluſpart des maréchaux, eſt de mettre indiſtinctement des graiſſes ou des onguens qui ne font qu'accélérer le mal, & rendre la tumeur dure comme une pierre : alors voyant qu'elle ne ſe fond point par leurs remédes, ils appliquent pluſieurs pointes de feu, qui décident le cancer. J'ai été pluſieurs fois appellé pour de ſemblables cas, pour leſquels j'ai conſeillé l'opération & engagé à la faire ; le ſuccès a favoriſé mon attente.

7.° DU CHEVAL FROID ET PRIS DANS LES ÉPAULES.

Description. Lorſqu'après une courſe forcée & une longue fatigue, le cheval eſt tout en ſueur, & qu'on le met dans l'écurie, la ſueur lui découle du col, du poitrail & des jambes ſur les extrémités, & ſur le pied. Quelque temps après, ſi on porte la main ſur les jambes on ſent que cette ſueur eſt réfroidie, & que les jambes ſont froides, depuis l'épaule juſqu'en bas; mais on s'apperçoit que le froid va en augmentant, à meſure qu'on deſcend vers le pied; c'eſt-à-dire que l'épaule eſt moins froide que le bras, le bras moins froid que l'avant-bras, & ainſi juſqu'à l'extrémité; de ſorte que le pied eſt la partie la plus froide. C'eſt ce qu'on appelle cheval froid dans les épaules.

Si on laiſſe la ſueur ſur les jambes, elle s'y ſéche; ou, ce qui revient au même, ce ſera l'eau ſi on lui lave les jambes, ou, ſi on le mène à la rivière, & qu'on ne l'eſſuie pas. Le lendemain, quand on fait ſortir le cheval de l'écurie pour s'en ſervir, on remarque qu'il a peine à marcher, que les jambes de devant ſemblent être d'une ſeule pièce, que les articulations ne jouent plus; c'eſt ce qu'on appelle cheval pris des épaules. L'animal, en marchant, ſe déroidit, les articulations ſe dénouent à meſure qu'il avance, elles reprennent peu à peu leur jeu, & il marche ſans boîter, comme s'il n'avoit point de mal.

Cet accident n'attaque quelquefois qu'une jambe, mais le plus ſouvent les deux jambes de devant en même temps; les chevaux anglois y ſont plus ſujets que les autres.

Causes du froid dans les jambes. La principale cauſe du froid dans les jambes, c'eſt la ſueur réfroidie. On ſçait qu'en ſortant du corps par les pores de la tranſpiration, elle participe de la chaleur du ſang; elle doit donc être chaude; mais lorſqu'elle eſt ramaſſée en gouttes ſur le corps & ſur le poil, elle eſt expoſée à l'action de l'air, & elle perd de ſa chaleur: plus elle demeure expoſée à l'air, plus ſa chaleur diminue; ainſi, plus elle ſera éloignée de l'endroit d'où elle vient, plus elle ſera froide.

La ſueur, en deſcendant le long de la jambe, lui communique le dégré de chaleur ou de froid qu'elle a: ainſi la ſueur étant moins froide vers l'épaule que ſur le bras, l'épaule doit être moins froide que le bras; la ſueur étant moins froide ſur le bras que ſur l'avant-bras, l'avant-bras moins froid que le canon, &c. & ainſi ſucceſſivement juſqu'à l'extrémité de la jambe, & c'eſt la première cauſe du froid gradué de la jambe.

Ajoûtez à cela, 1.° que le repos appaiſe le mouvement du ſang & la chaleur, & que les jambes n'étant compoſées que de parties tendineuſes & de membranes, la chaleur y doit être moindre que dans les muſcles où le ſang abonde; 2.° que les jambes étant les parties du corps les plus éloignées du cœur, la circulation y eſt rallentie, & la chaleur moindre que dans le reſte du corps; par la même raiſon, la chaleur doit diminuer dans les différentes parties de la jambe, ſuivant qu'elles ſont plus éloignées du cœur.

Causes de la roideur des articulations. Les principales ſont, 1.° du côté des fluides, c'eſt-à-dire, qu'elles viennent de leur diminution & de leur épaiſſiſſement; 2.° du côté des ſolides, de leur ſéchereſſe & de leur roideur.

1.° Les fluides étant diminués, les fibres des jambes n'ont plus la quantité de ſéroſité ſuffiſante pour les humecter & les entretenir dans la ſoupleſſe néceſſaire au mouvement. C'eſt la première cauſe de la roideur des articulations. Les fluides ſont diminués par la chaleur; le mouvement & les ſueurs qui diſſipent une grande partie de la ſéroſité du ſang, s'appauvriſſent & le rendent incapable de fournir ſuffiſamment aux autres ſécrétions; une évacuation en diminue une autre.

2.° Les fluides qui nourriſſent & qui humectent les fibres des jambes étant épaiſſis,

s'arrêtent, engorgent les vaisseaux, & roidissent les fibres ; c'est la deuxième cause de la roideur des articulations.

Or, les fluides s'épaississent dans la jambe par le froid de la sueur qui découle le long des jambes, par l'eau froide avec laquelle on lave les pieds & les jambes des chevaux, lorsqu'ils ont chaud, par la lenteur de la circulation & par le repos.

C'est une loi de la nature, que les liqueurs s'épaississent plus aisément, lorsqu'elles ont un certain dégré de chaleur ; c'est par cette raison que le lait se caille plustot en été qu'en hiver ; c'est par cette raison qu'on le fait chauffer en hiver pour le faire cailler : ainsi le sang & les humeurs étant échauffés, s'épaissiront plus facilement.

3.° Les solides, c'est-à-dire, les fibres des parties dont la jambe est composée, étant desséchées, perdent leur souplesse, leur jeu & leur ressort ; elles sont incapables de l'élasticité nécessaire au mouvement, & c'est la troisième cause de la roideur des articulations.

Les fibres se dessèchent par les sueurs excessives & la chaleur; les sueurs, de même que la chaleur, dissipent la sérosité du sang ; les fibres de la jambe participant de la sécheresse des autres parties se trouvent privées du suc humide & onctueux qui suinte continuellement en forme de rosée des parties, pour les maintenir dans une souplesse nécessaire au mouvement & à la vie.

4.° La roideur des fibres est une suite de la fatigue, de la sécheresse & de l'épaississement des humeurs ; c'est la quatrième cause de la roideur des articulations.

Les fibres distendues considérablement par la fatigue, perdent beaucoup de leur ressort & se roidissent ; les fibres desséchées n'ont plus de souplesse, elles doivent être roides ; la lymphe nourricière étant épaissie & arrêtée dans l'intérieur des fibres, doit les tenir roides.

Ajoûtez à ces causes la diminution & l'épaississement de la synovie, & la roideur des ligamens, qui reconnoissent les causes ci-dessus. Ainsi, celles de la roideur des articulations, sont la diminution & l'épaississement des fluides, la sécheresse & la roideur des fibres.

Symptômes. Le cheval ne peut pas marcher en sortant de l'écurie, parce que les articulations ne jouent pas ; les articulations ne jouent pas parce que les fibres des ligamens sont séches, roides & engourdies.

L'animal marche plus aisément, à mesure qu'il fait quelques pas, parce que le mouvement met en jeu les fibres, les dégourdit, ranime la circulation & le cours du liquide animal.

Mais il retombe dans le même état par le repos, parce que les fibres ayant une fois perdu leur ressort, ne le reprennent pas facilement, & ne se rétablissent qu'avec peine.

Diagnostic. Il est facile de connoître cette maladie par la description que j'en ai faite. D'ailleurs, en examinant bien le cheval troter, l'on verra que les épaules conservent leur jeu ordinaire, mais que les articulations depuis l'avant-bras jusqu'en bas, ne jouent pas; ce qui fait croire que ce sont les épaules.

Prognostic. C'est un mal fâcheux, il est rare de le guérir.

Précautions. Pour prévenir ce mal, il faut, dès que le cheval revient de sa course, faire tomber la sueur avec un couteau de chaleur, essuyer avec un linge, & frotter fortement les jambes avec un bouchon de paille, de bas en haut à rebrousse-poil, afin d'échauffer les jambes, de ranimer la circulation des liqueurs, & le jeu des fibres, afin d'empêcher l'épaississement des humeurs, & l'engourdissement des fibres : par cette précaution on préserve toujours le cheval de cette maladie. Les Anglois n'y manquent guères, & leurs chevaux sont rarement attaqués de ce mal, ou, pour mieux dire, moins qu'ils

ne devroient l'être, à raiſon des exercices qu'ils leur donnent, & de la ténuité de leurs jambes.

Curation. On fait ordinairement des ſétons au poitrail, on paſſe des baguettes entre l'épaule, entre la peau & les muſcles, au nombre de quatre ou cinq, en forme d'éventail, on applique les véſicatoires ſur les jambes. Mais, ces remédes ne ſont que l'invention infructueuſe d'une imagination qui ne ſçait à quoi s'en prendre : ils ne font que produire une évacuation d'humeurs, & augmenter le mal, puiſque les humeurs péchent par paucité.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie ſont, de ranimer le jeu des fibres, d'augmenter la ſéroſité du ſang, de rendre la fluidité aux humeurs. Pour cela, il faut, 1.° donner au cheval une bonne nourriture, du ſon & de la farine d'orge, ou du ſeigle délayé dans beaucoup d'eau, afin de fournir au ſang beaucoup de chyle & de ſéroſité; les bons alimens augmentent le liquide animal, & raniment par-là les parties.

2.° Il faut fomenter les jambes avec la décoction des plantes aromatiques, de feuilles de romarin, de laurier, de lavande, de ſauge, &c. les frotter à rebrouſſe-poil, afin de ranimer les oſcillations, le jeu des fibres & la circulation des fluides. Mais le meilleur remède que je connoiſſe, c'eſt le bain des eaux thermales, ou les boues de ces eaux; elles mettent de la ſéroſité dans le ſang, & fortifient en même temps les fibres, leur rendent leur reſſort, & rétabliſſent les fonctions. J'en ai vu le ſuccès ſur pluſieurs chevaux étant à l'armée en 1760, j'eus à panſer, de cette maladie, un cheval appartenant à M. d'Hauteville, directeur général des vivres; je l'envoyai aux eaux de Wiſbaden, trois ſemaines après il revient parfaitement guéri.

8.° *LOUPE AU COUDE, CHEVAL COUCHÉ EN VACHE.*

On dit que le cheval ſe couche en vache, lorſqu'il ſe couche de manière que le coude appuie ſur l'éponge de dedans; la compreſſion de l'éponge ſur le coude y fait venir ſouvent des tumeurs de différentes eſpèces.

Les unes ſont pleines d'une eau rouſſe; les autres, ſont remplies de matière purulente; dans les autres, on trouve une eſpèce de graiſſe ou de ſuif qu'on a peine à faire ſortir après avoir ouvert la tumeur; les autres contiennent une chair ſpongieuſe.

Toutes ces eſpèces de tumeurs ſe diſſipent ſouvent d'elles-mêmes, lorſqu'elles ſont nouvelles, ſur-tout ſi l'on remédie à la ferrure.

Curation. Dès que ces tumeurs commencent à ſe former, il faut tâcher de les réſoudre en les frottant avec un peu d'eau ſalée, ou de ſavon avec de l'eau-de-vie, & ferrer court.

Mais quand elles ſont anciennes, qu'elles ſont remplies d'eau rouſſe, ou de pus, ou d'une matière ſuifée; on les ouvre avec le biſtouri, pour en faire ſortir la matière contenue, puis on panſe la plaie comme un ulcère ordinaire : lorſque la tumeur eſt formée par des chairs ſpongieuſes, il faut l'extirper par l'application des cauſtiques, ou avec l'inſtrument : ce dernier moyen eſt préférable.

Si la tumeur eſt conſidérable, on ménagera la peau, c'eſt-à-dire, qu'on en conſervera autant qu'il ſera poſſible, afin de réunir les deux bords de la plaie, après que l'extirpation ſera faite; on aura ſoin d'emporter avec le biſtouri toute la tumeur, d'adoucir les bords de la plaie avec des embrocations émollientes, de la remplir d'étoupes ſéches, & de contenir ce premier appareil par le moyen des cordons qu'on attache aux bords de la plaie; le lendemain on panſera avec le digeſtif; & le reſte du panſement ne diffère point de celui des plaies ordinaires.

9.° DE L'ENFLURE DES JAMBES.

L'enflure des jambes peut être phlegmoneuſe, mais plus communément c'eſt un œdême particulier ; c'eſt un amas de ſérosité dans le tiſſu cellulaire de ces parties.

Quelquefois cette ſérosité, en ſéjournant dans le tiſſu cellulaire, s'épaiſſit & ſe durcit, de manière que quand ces ſortes de tumeurs ſe préſentent ſur le cadavre, les tuniques des tendons & le corps cellulaire ſont tellement endurcis, qu'on croiroit couper des tranches de lard.

Ces tumeurs ſont aſſez communes, & deviennent quelquefois prodigieuſement groſſes, & produiſent même les eaux aux jambes.

Causes. L'œdême des jambes reconnoît pour cauſes, celles de l'œdême en général ; mais il a outre cela des cauſes particulières.

Pour bien entendre les cauſes de la bouffiſſure, il faut faire attention, 1.° que les jambes ſont compoſées de tendons, d'aponevroſes, de membranes, & de beaucoup de tiſſus cellulaires, & que par conſéquent ces parties ſont parſémées de vaiſſeaux lymphatiques pour leur nourriture.

2.° Que les jambes étant fort éloignées du cœur, la circulation s'y fait lentement.

3.° Que les parties qui compoſent les jambes, n'étant recouvertes que par la peau, elles ſont fort expoſées au froid.

La lymphe & la ſérosité étant en plus grande quantité dans la jambe que dans les autres parties, doit s'y amaſſer pluſtot qu'ailleurs. C'eſt la première cauſe de la bouffiſſure des jambes.

La circulation ſe faiſant plus lentement dans la jambe qu'ailleurs, la ſérosité doit s'épancher dans le tiſſu cellulaire de cette partie, pluſtot qu'ailleurs ; ſeconde cauſe de l'enflure qui y ſurvient.

La jambe étant plus expoſée au froid que les autres parties, les vaiſſeaux doivent s'y reſſerrer, & les liqueurs s'y condenſer, s'y arrêter & s'infiltrer dans le tiſſu cellulaire, pluſtot qu'ailleurs ; troiſième cauſe de l'œdême.

Ces trois diſpoſitions ſont les cauſes déterminantes de l'œdême des jambes. Ainſi toutes choſes étant égales, l'œdême doit y être plus fréquent que par-tout ailleurs.

Les mêmes cauſes qui déterminent l'œdême aux jambes, pluſtot qu'ailleurs ; déterminent auſſi l'œdême à la partie inférieure de la jambe pluſtot qu'à la partie ſupérieure.

L'œdême occupe plus ſouvent le paturon & la couronne que la partie ſupérieure de la jambe, parce que le paturon & la couronne ſont plus éloignés du cœur.

4.° Parce que ces parties ſont comme le terme & l'égoût des humeurs ; ainſi les tumeurs dures ſont bien plus communes à la couronne que par-tout ailleurs.

Diagnostic. La bouffiſſure des jambes ſe connoît aiſément par l'enflure, le défaut de douleur & l'impreſſion du doigt qui reſte.

Prognostic. Quoiqu'il ſoit à peu près le même que celui de l'œdême en général, il eſt cependant un peu plus fâcheux.

La ſimple bouffiſſure peut ſe guérir, mais l'œdême endurci, qui forme une tumeur reſſemblante à du lard, ne ſe peut guérir, vû la délicateſſe des parties ſur leſquelles elle ſe trouve.

Curation. Les remédes de la bouffiſſure ſont à peu près les mêmes que ceux de l'œdême.

1.° Il faut purger afin de diminuer la quantité totale de la ſérosité du corps.

2.°

2.° Faire avaler quelque ſudorifique, afin de pouſſer par les ſueurs.

3.° Tâcher de ranimer la circulation du ſang; pour cet effet, on fomente la jambe avec la décoction des feuilles de romarin, de ſauge & de laurier, ou avec l'eau de forge, ou avec le vin rouge, ou l'eau de chaux, ou l'eau-de-vie camphrée.

L'exercice eſt très ſalutaire dans ces maladies. En donnant de légères ſecouſes à toutes les parties, il redonne du reſſort aux fibres, & ranime la circulation.

Mais, lorſque la lymphe ou la ſéroſité épanchée dans le tiſſu cellulaire s'eſt durcie, ces remédes ſont ordinairement infructueux; & on doit avoir recours au feu qu'on met par raies; c'eſt le moyen le plus efficace.

Lorſque l'œdême eſt dans le paturon, on met le feu par pointes.

10.° DU JARRET ENFLÉ.

De l'aveu de tous les écuyers & de tous les amateurs de chevaux, il n'y a rien qu'il ſoit plus eſſentiel de connoître que les jarrets; mais auſſi rien qui ſoit ſi difficile. Cependant, ni les uns, ni les autres ne cherchent pas beaucoup à s'inſtruire à fond de tout ce qui les regarde, tant par rapport à leur conformation, que par rapport aux maladies qui peuvent y ſurvenir, & qui ſont en grand nombre. Malgré cette ignorance, les marchands & les acquéreurs ne parlent que de jarrets, comme ſi réellement ces parties étoient les ſeules eſſentielles: mais, combien de fois ont-ils été dupes de leur examen inſuffiſant: ils ne ceſſeront d'être trompés, que quand ils auront bien étudié, ſur le cadavre, la ſtructure de ces parties; c'eſt par l'anatomie qu'ils apprendront à diſtinguer les vices de conformation, & par l'étude de l'hippiatrique qu'ils en connoîtront les maladies. Celles-ci ſont de différens genres, & portent des noms différens, à raiſon de leur nature, de leur poſition, ou de l'endroit qu'elles occupent. Ainſi, on appelle jarret enflé, le gonflement total de cette partie; veſſigon, une ſimple groſſeur placée entre le tendon extenſeur du jarret & la partie inférieure du tibia, ſoit en-dedans, ſoit en-dehors. Si la tumeur eſt apparente des deux côtés, on l'appelle veſſigon chevillé; ſi elle embraſſe la partie inférieure du jarret, & qu'elle entoure cette articulation en forme de cordon, & que les autres parties ſoient diſtinctes on la nomme courbe; lorſqu'elle ſe trouve en-dedans du jarret inférieurement & ſur la veine, on la nomme varice; ſupérieurement & un peu plus en-dedans, c'eſt l'éparvin; au plis du jarret, c'eſt la ſolandre; ſi la pointe du jarret eſt tuméfiée, c'eſt le caplet ou paſſe-campagne; ſi la maladie occupe la partie poſtérieure de l'os du jarret, on la nomme jardon, &c.

Tous ces noms ne ſuffiſent pas, & ne marquent pas bien la maladie; c'eſt donc une diſtinction de peu d'utilité; on ne ſçauroit par-là définir le genre de la tumeur, car, à l'exception de la varice & de la malandre, toutes les autres peuvent être ou inflammatoires, ou œdémateuſes, ou ſquirrheuſes, ce qui exige différens traitemens.

Ces tumeurs peuvent venir d'humeurs, de coups, d'efforts. Le jarret enflé peut participer de l'un ou de l'autre; mais plus communément, il doit ſon origine à un vice dans les humeurs, ce qui ſe manifeſte par une inflammation. Dans ce cas, l'on ſeignera le cheval, & on lui fomentera ſouvent le jarret avec la décoction de plantes émollientes, telles que de mauve, de guimauve, &c. il faut avoir attention qu'elle ſoit légère, car ſi elle étoit trop mucilagineuſe, elle feroit fonction de graiſſe, c'eſt-à-dire, qu'elle boucheroit les pores de la peau, & occaſionneroit plus de gonflement. L'enflure du jarret ſe termine ordinairement par la réſolution, à l'aide des embrocations aromatiques, tels que de romarin, de thin, de ſauge que l'on emploie après que la douleur & la chaleur ont ceſſé. Mais il arrive ſouvent qu'après l'uſage de ces remédes le jarret reſte enflé, & qu'il demeure en cet état cinq à

ſix mois. Ce gonflement opiniâtre annonce un epaiſſiſſement de lymphe dans les tuniques; on ne ſçauroit guérir ſans l'application du feu que l'on met en pate d'oye, ce qui opère plus d'effets que les pointes; on eſt toujours obligé de recourir à ce moyen lorſque l'on a mal à propos frotté le jarret avec des onguens. S'il ſe formoit un dépôt au jarret, on commenceroit par faire une inciſion dans la partie la plus déclive, puis on panſeroit l'ulcère avec la térébenthine & ſon eſſence, & enſuite l'on poſe ſes plumaceaux & compreſſes imbibés de décoctions aromatiques; on aſſujettit le tout par une bande avec laquelle on commence par deux tours circulaires à la partie inférieure du tibia, enſuite on croiſe, ſoit en-dedans, ſoit en-dehors du jarret, quelquefois des deux côtés, ſuivant l'étendue de l'ulcère & du gonflement; l'on fait enſuite un circulaire à la partie ſupérieure du canon, puis on remonte en croiſant l'autre en forme d'X, & l'on continue alternativement, finiſſant ou en haut ou en bas par deux circulaires. Cet appareil, qui eſt des plus ſimples & qui embraſſe exactement le jarret, réuſſit mieux que des toilles appliquées deſſus avec des lacets.

11.° DU VESSIGON.

Le veſſigon eſt, pour l'ordinaire, une tumeur molle qui ſurvient au jarret, proprement dit, & à la partie inférieure du tibia, entre lui & le tendon extenſeur de l'os du jarret, tantôt en-dedans, tantôt en-dehors. Si cette tumeur paroît des deux côtés, on l'appelle veſſigon chevillé.

Le veſſigon vient d'un effort que le cheval a fait dans cette partie (*a*). Il ſe forme un épanchement de lymphe dans les gaines des tendons, ou d'une ſur-abondance de ſynovie qui cauſe le bourſoufflement de la capſule.

On guérit le veſſigon naiſſant par les fréquentes fomentations réſolutives faites de romarin, de ſauge, &c. dans leſquelles on ajoûte de l'eau-de-vie camphrée. On n'en vient à bout qu'avec le feu que l'on met ſur la tumeur, ſoit en raies, ſoit en pointes; les raies ont plus d'effet. L'opération faite, on peut appliquer deſſus de la poix graſſe fondue, & de la bourre par-deſſus, aſſujettie par le moyen d'un fer chaud que l'on applique par-deſſus; on peut encore, ſi on le juge à propos, frotter [les trois premiers jours] la partie avec l'huile de laurier ſimplement, ſans autre addition, & laiſſer enſuite tomber l'eſcarre. Il faut ſe garder de percer les veſſigons, comme bien des gens le pratiquent. Il eſt vrai que la tumeur ceſſe ſur le champ, lorſque la liqueur en eſt ſortie; mais comme l'on ouvre la capſule de l'articulation, ou celle qui en tient lieu au tendon, on ne fait par-là qu'occaſionner une inflammation qui, gagnant l'articulation, produit une ankyloſe & la mort même, comme je l'ai vu arriver ſouvent. On ne doit l'ouvrir que dans le cas où le veſſigon viendroit à la ſuite d'une inflammation & où il y auroit dépôt.

12.° CAPLET OU PASSE-CAMPAGNE.

C'eſt une groſſeur flottante ſur la pointe du jarret; elle n'attaque que la peau & ſes tiſſus. Ce n'eſt autre choſe qu'un épanchement de ſérosité. Les cauſes les plus communes ſont les coups.

Elle oblige rarement les chevaux de boîter, mais la reſorbtion de la lymphe ſe fait difficilement, & on eſt ſouvent contraint de mettre le feu à la tumeur, quand elle a acquis

(*a*) M. Bourgelat a tort de dire, *pag.* 104, que cet accident vient de coups, car cette partie, par ſa conſtruction, eſt à l'abri des coups; d'ailleurs un coup ne ſeroit pas capable de former un veſſigon.

un certain volume, & qu'elle existe depuis long-temps. Au commencement de la maladie, on doit employer les embrocations d'eau-de-vie camphrée.

13.° DE LA MOLETTE.

On appelle molette une petite tumeur, molle & indolente (*a*), qui vient ordinairement au boulet sur le tendon, & plus souvent entre le tendon & l'os du canon ; quelquefois elle forme une tumeur en-dedans & en-dehors. A proprement parler, c'est la même maladie que le vessigon, c'est-à-dire, une sur-abondance & un épaississement de la synovie tendineuse.

Les causes les plus communes sont la fatigue & les efforts de boulet ; cette tumeur survient ordinairement aux chevaux fins. Elle se traite comme le vessigon.

14.° DU JARDON.

Le jardon est une tumeur dure, qui s'étend depuis la partie postérieure & inférieure de l'os du jarret, jusqu'à la partie supérieure & postérieure de l'os du canon, sur le tendon fléchisseur du pied (*b*). Sa nature tient assez souvent du phlegmon dans son commencement, & fait assez souvent boîter le cheval. La cause vient d'une extension de l'un des tendons de cette partie.

S'il est récent, il faut appliquer les cataplasmes émolliens ; s'il est ancien, il faut y mettre le feu par pointes, & frictionner la plaie avec l'huile de laurier les deux premiers jours, & laisser tomber l'escarre.

15.° DES POIREAUX OU FIC.

Les poireaux sont de petites tumeurs dont la base est plus étroite que l'extrémité ; elles sont recouvertes d'une petite pellicule grisâtre, dénuée de poils & aride : tantôt ce sont des tumeurs, dont la base est égale à leurs corps, & à l'extrémité desquelles on apperçoit de petits mammelons, d'où suinte une légère humidité. Ces mammelons, quelquefois, sont tellement prolongés que l'on peut comparer ces tumeurs à une vergette. Celles-ci, qui produisent beaucoup de sérosité, se trouvent au canon, au boulet, au paturon & à la fourchette, & arrivent souvent à des chevaux qui ont depuis long-temps des eaux aux jambes. Les autres naissent d'un vice dans le sang ou de mal-propreté. Il n'y a aucune partie du cheval qu'on puisse regarder comme exempte de poireaux ; j'en ai vu dont toute l'habitude du corps en étoit couverte. Mais ils croissent plus communément aux jambes, aux yeux, aux lèvres, au fourreau.

Les poireaux doivent leur origine au prolongement des papilles de la peau, lorsque la lymphe nourricière se porte en trop grande quantité dans ces papilles, que son retour ne se fait pas facilement, & que ces papilles prennent plus de nourriture & plus d'accroissement qu'il ne leur en faut. On les détruira, ou en les coupant, ou en les faisant tomber par les caustiques, ou en les liant. Le choix du moyen dépend de leur figure & de leur situation.

(*a*) M. Bourgelat a tort de dire, *pag.* 73, que la molette ancienne est dure & sensible. Elle n'est sensible que dans son commencement ; à la vérité, elle est moins molle par la suite, vû l'épaississement synovial ; mais elle n'est jamais dure.

(*b*) On ne connoît pas comment M. Bourgelat a pu avancer, *pag.* 108, que le jardon ou la jarde est une tumeur à la partie latérale externe & supérieure de l'os du canon, & ajoûter que cette tumeur est du caractère de l'épervin & de la courbe. L'erreur nous paroît singulière, car l'épervin s'ossifie, la courbe s'ossifie aussi : mais a-t-on jamais vu un jardon, qui est sur le tendon, s'ossifier ?

16.° DES VERRUES OU POIREAUX DES YEUX.

Les verrues des paupières s'annoncent comme celles qui viennent ſur toute l'habitude du corps. Elles naiſſent plus ordinairement à la partie inférieure des paupières, au tarſe même, dans les angles, plus que dans leur étendue. Il eſt rare qu'elles ſe forment en-deſſous des paupières : j'en ai vu cependant dans cet endroit. On peut les détruire en trois manières ; ſçavoir, en les liant, ou en les coupant, ou en les brûlant ; la première manière eſt ſujette à moins d'accidens ; on obſerve que la ligature embraſſe parfaitement l'excroiſſance & le plus près de la peau que faire ſe peut. Si on coupe les poireaux, il faut appliquer tout de ſuite la pierre à cautère ; quelques jours après, ſe forme une plaie qui ſe guérit enſuite d'elle-même.

17.° DES POIREAUX AUX PATURONS.

Les poireaux qu'on voit aux paturons, ſemblent être d'une autre eſpèce que ceux qui naiſſent ſur les autres parties du corps. Ils viennent ordinairement à la ſuite des eaux, & ils rendent continuellement une ſérosité âcre, d'une odeur très déſagréable. Ils ne ſont pas ronds à leur extrémité comme les autres eſpèces, mais ils ſe diviſent en pluſieurs branches ou filets, en forme de chou-fleur ; leur nombre eſt ordinairement très grand, ils font quelquefois le tour du boulet.

Dès qu'ils commencent à pouſſer, il faut couper le poil le plus près de la peau qu'il eſt poſſible, & enſuite les poireaux de même, tout près de la peau, couvrir la plaie avec des étoupes trempées dans du vinaigre, pour premier appareil. Le lendemain, il eſt à propos d'y appliquer du verd-de-gris, mêlé avec le vinaigre, de réïtérer ce panſement deux fois par jour, de promener le cheval, & de continuer juſqu'à parfaite guériſon.

18.° DE LA LOUPE SUR LE BOULET.

Il ſurvient en-devant du boulet, tant du devant que du derrière, une tumeur molle, ſans chaleur, plus ou moins groſſe, à laquelle on donne, mais improprement, le nom de loupe, c'eſt un épaiſſiſſement de lymphe dans les tiſſus des tendons de l'os du paturon & de l'os du pied, qui ſe manifeſte à la ſuite d'un effort de cette articulation, principalement d'une extenſion de ſes tendons. Souvent derrière ces parties ſe trouve un relâchement même de la capſule ; la tumeur qui naît à la ſuite de l'effort de l'articulation eſt plus difficile à guérir que celle qui eſt la ſuite de l'extenſion du tendon. Dans l'un & dans l'autre cas, il faut employer les réſolutifs & les aſtringens, tels que le vinaigre de Saturne, mêlé de trois quarts d'eau, les fomentations aromatiques de lavande, d'eau-de-vie camphrée, pourvu toute-fois qu'il n'y ait point d'inflammation. Si au bout d'un mois la guériſon ne ſe fait pas, il faut y mettre le feu en raies, pluſtot qu'en pointe, & frotter les trois premiers jours la partie avec l'huile de laurier. Il y a des chevaux ſur leſquels le feu n'opère aucun effet : ce ſont ces chevaux uſés qu'on appelle bouletés.

19.° DE LA FOURBURE.

La fourbure eſt une maladie dans laquelle le cheval a de la peine à marcher ; rarement il peut reculer, ſes extrémités paroiſſent d'une ſeule pièce. Il ſemble n'être appuyé ſur aucune jambe ; on diroit que toutes les articulations ſont ſoudées enſemble, quand on le fait tourner. Cette maladie, qui paroît attaquer le jeu des muſcles & les articulations, ſe manifeſte preſque toujours aux pieds : la couronne eſt ſenſible ; il ſurvient quelque temps après une groſſeur dans cet endroit, qui bientôt ſe fait appercevoir au ſabot ; on la

nomme

nommé cercle ou cordon ; dans quelques chevaux, ce cercle forme une dépreſſion, ce qui annonce que la maladie provient d'un appauvriſſement des vaiſſeaux de cette partie ; ceux chez leſquels les cordons ſont convexes, indiquent que la maladie a été inflammatoire. Cette maladie dans les uns ſe manifeſte à la ſole de corne, qui de creuſe devient convexe ; la muraille acquiert plus d'épaiſſeur dans d'autres.

La fourbure vient le plus ſouvent d'un travail forcé, comme d'une courſe, ou d'une marche longue & fatiguante, ſur-tout ſi le cheval paſſe tout d'un coup d'un grand chaud à un grand froid.

1.° Le travail immodéré met le ſang en mouvement, excite la chaleur & les ſueurs ; les ſueurs diſſipent la ſérosité du ſang, elles enlèvent cette humidité qui entretient les fibres ſouples & capables d'un mouvement aiſé ; elles appauvriſſent le ſang, & deſſéchent les fibres ; de-là la ſéchereſſe, le défaut de ſoupleſſe, & la roideur des tendons.

2.° Par le travail outré, il ſe fait une grande déperdition d'eſprits animaux, de-là la perte du mouvement.

3.° Les fibres ayant été tiraillées & allongées par le mouvement & la fatigue, tombent dans l'atonie, & perdent leur reſſort & leur ton.

La ſéchereſſe des fibres reſſerre les vaiſſeaux lymphatiques ; elle les comprime de façon qu'ils ſont, pour ainſi dire, affaiſſés ; la circulation de la lymphe ne peut plus ſe faire dans la jambe ; la ſérosité qui étoit deſtinée à humecter les tendons, & la lymphe qui devoit les nourrir, ſont obligées de ſéjourner ; de-là cet amas d'eau & de ſérosité qu'on trouve quelquefois dans le ſabot, & qui laiſſe appercevoir une ſéparation de la muraille avec la chair cannelée, ou de la ſole de corne avec la ſole charnue.

La fourbure peut encore être occaſionée par le trop long ſéjour du cheval dans l'écurie, ſans doute parce qu'alors les fibres, en demeurant long-temps dans l'inaction, ſe roidiſſent, & perdent leur ſoupleſſe. Il arrive aſſez ſouvent qu'un cheval boîteux, du pied de derrière ſur-tout, devient fourbu de l'autre pied qui étoit ſain.

On voit encore quelquefois des chevaux devenir fourbus après avoir mangé du bled en verd.

La fourbure ſe manifeſte preſque toujours au pied, & laiſſe aſſez fréquemment, après elle, des traces : dans certains chevaux, il leur ſurvient des cercles ou cordons ; dans d'autres, des croiſſans qui ſont des ſéparations de l'os du pied avec la chair cannelée, & de la ſole charnue d'avec la ſole de corne. Ce mal ſe manifeſte au bout d'une quinzaine de jours. En déferrant le cheval, on s'apperçoit que la ſole bombe ; & ſi l'on vient à la parer au vif, ce que l'on doit toujours éviter, on remarque un vuide conſidérable dans le ſabot ; & cette plaie, quand on l'a mis à découvert, eſt difficile à guérir. Dans d'autres chevaux, la ſole n'eſt pas attaquée ; mais au bout de quelques mois, en abattant du pied, on obſerve que la muraille eſt plus épaiſſe, on y diſtingue même des fibres de corne cannelées ; elle ſe trouve même au bout de quinze ou ſeize mois ſi épaiſſe que l'on y brocheroit des clouds à bande, ſans riſquer de bleſſer l'animal. Dans l'un & l'autre cas, la marche des chevaux fait connoître qu'ils ont été fourbus ; ils portent les pieds en gliſſant & en écartant de dedans en dehors, ce que l'on appelle nager. Il eſt encore des fourbures ſi terribles que les quatre ſabots leur tombent au bout de huit ou neuf jours. J'en ai vu les perdre ſous deux fois vingt-quatre heures. A l'exception de ce dernier accident, où l'animal périt, ou bien eſt à tuer, tous les chevaux fourbus, auxquels ſurviennent les autres accidens, n'en guériſſent point, ils reſtent affectés toute leur vie. S'ils peuvent être prévenus, ce ſera ſeulement dans le cours de la maladie, mais on n'eſt pas toujours maître de les empêcher.

Curation. Il faut ſaigner une ou deux fois, lorſque la fourbure vient de ce que le cheval a paſſé ſubitement du chaud au froid, enſuite frotter les reins, & les quatre jambes avec de l'eau-de-vie & l'eſſence de térébenthine, pour y ranimer la circulation, & rendre le ton aux fibres.

On peut donner intérieurement un breuvage de trois chopines d'eau, dans leſquelles on fait diſſoudre une bonne jointée de ſel, & trois ou quatre oignons blancs pilés.

C'eſt un léger cordial & tonique qui ranime admirablement le cours des eſprits animaux. Le cheval ſera tenu chaudement dans l'écurie, & promené de temps en temps.

Lorſque la fourbure vient d'un travail forcé, il faut ſaigner le cheval, lui faire prendre par jour deux onces de thériaque & d'aſſa-fœtida dans une pinte de vin, lui frotter les quatre jambes avec du vinaigre, où on aura diſſous une demi-poignée de ſel, lui frotter les quatre couronnes avec de l'eſſence de térébenthine, lui faire une bonne litière, & le tenir à l'eau blanche.

On peut auſſi lui appliquer ſur les reins un ſac, dans lequel on aura mis un picotin d'avoine, qu'on aura fait bouillir légèrement dans le vinaigre.

20.° DES EAUX AUX JAMBES.

On appelle eaux aux jambes, un écoulement d'une ſérosité âcre, qui ſuinte continuellement des jambes.

Les cauſes les plus ordinaires ſont les boues âcres; par ces boues, les tuyaux excrétoires de la ſueur & de la tranſpiration ſont irrités & bouchés. L'humeur de la tranſpiration arrêtée & enfermée dans ſes propres vaiſſeaux, ſéjourne, devient âcre, corrode la peau, & y cauſe des gerſures & des crevaſſes, d'où il ſuinte continuellement une ſérosité.

Ainſi, les chevaux de Paris ſont fort ſujets aux eaux, parce qu'ils ont les jambes preſque toujours couvertes & imbibées de ces boues âcres; leſquelles, étant un mêlange d'urine, du fer qui ſe détache des roues ſur le pavé, & de toutes les impuretés de cette grande ville, forment une eſpèce de cauſtique qui ronge la peau.

Les chevaux auxquels on n'aura pas ſoin d'entretenir les jambes propres, ſeront plus ſujets aux eaux; de même que ceux qui auront les jambes couvertes de beaucoup de poils, qui retiennent les boues & la craſſe appliquées ſur les jambes.

Le froid, la gelée & les neiges, ſont une ſeconde cauſe des eaux; le froid fait reſſerrer les tuyaux excrétoires de la peau, & arrête la tranſpiration, l'humeur arrêtée produit les crevaſſes & les eaux.

Ainſi, les chevaux doivent être bien plus ſujets aux eaux en hiver qu'en été.

Ajoûtez à ces cauſes, le vice du ſang épais ou âcre, qui eſt communiqué à la lymphe, ou à la matière de la tranſpiration; l'humeur viſqueuſe ſe colle, pour ainſi dire, aux parois de ſes vaiſſeaux, & s'arrête facilement; l'humeur âcre corrode & ulcère ſes tuyaux & forme des crevaſſes; de-là l'ecoulement des eaux.

L'arrachement des poils en hiver eſt encore une cauſe des eaux.

Cet accident vient plus ſouvent aux paturons que par-tout ailleurs, parce qu'il y a dans cette partie beaucoup de plis & de rides à la peau, dans leſquelles la craſſe eſt conſervée.

Curation. Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, ſont d'adoucir l'humeur qui occaſionne les crevaſſes, & de guérir l'ulcère des tuyaux excrétoires. On remplit la première, par les adouciſſans & les émolliens, tels que le lait, les farines, &c; la ſeconde, par les ſuppuratifs, on peut en former un mêlange; par exemple, en

faiſant un cataplaſme avec les farines réſolutives, la poix graſſe dans la décoction de guimauve & de lait, dont on ſe ſervira juſqu'à la fin de la guériſon.

Il eſt bon le donner en même temps quelque ſudorifique pour pouſſer, par la tranſpiration, & évacuer par-là une partie de la ſéroſité, & pour corriger le ſang; il faut ſur-tout inſiſter ſur ces remédes, ſi on a lieu de croire que les eaux naiſſent du vice du ſang. Mais, il arrive ſouvent que la cauſe eſt locale, & que les médicamens ne font rien: dans ce cas, avec une broſſe rude, on frottera toute la partie juſqu'au ſang, enſuite on y appliquera un digeſtif ſimple, que l'on continuera huit jours; après quoi on lavera la partie avec une légère teinture de noix de galle, faite avec le vinaigre, dans laquelle l'on mettera moitié eau. S'il arrivoit que le lendemain ou le ſur-lendemain, que l'on a frotté la jambe, la plaie ſe trouvât blanche, il faudroit recommencer juſqu'à ce qu'elle donnât un pus louable. Mais, il eſt rare qu'on ſoit obligé de recommencer cette opération ſimple; la première eſt ſuffiſante & guérit. Cette méthode ſimple, à laquelle j'ai été conduit par la pratique & par l'expérience, réuſſit à la pluſpart des maréchaux qui la mettent aujourd'hui en pratique.

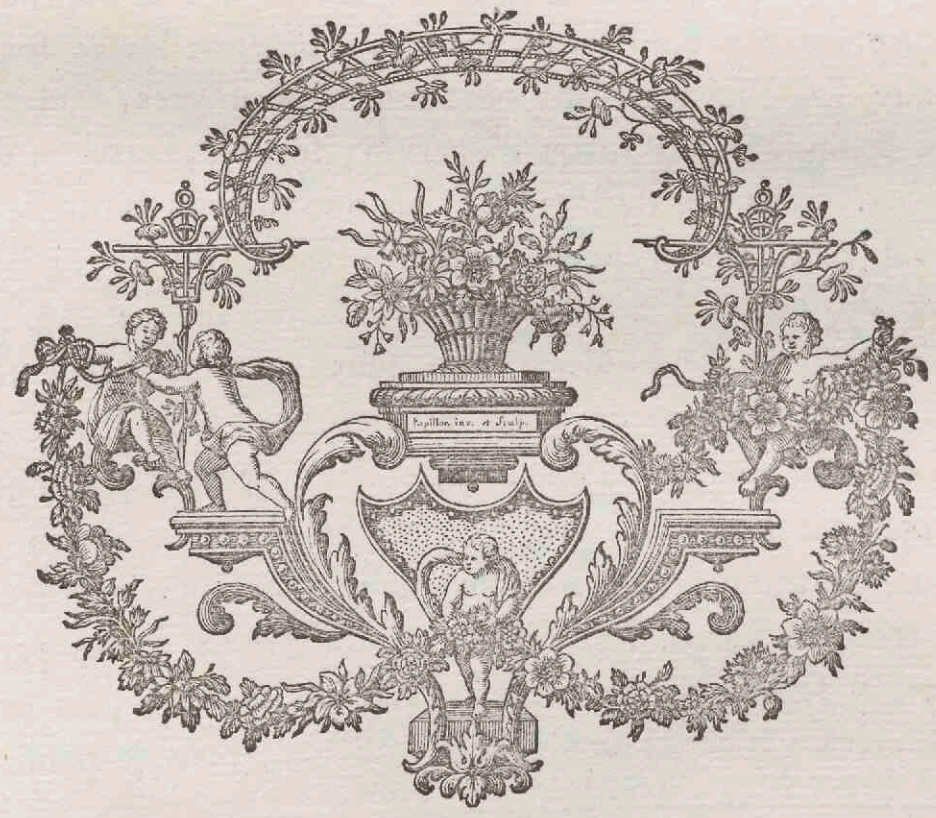

PARAGRAPHE III.

DES TUMEURS OSSEUSES ET DES FRACTURES.

1.° *DU SUROS.*

LE ſuros eſt une éminence dure ſur l'os du canon ; cette éminence vient ordinairement à la jambe de devant, ſur la partie ſupérieure latérale interne de l'os du canon, à côté de la tête de l'os ſtyloïde.

Elle eſt ordinairement large & ronde comme une pièce de vingt-quatre ſols, alors elle retient le nom de ſuros.

Quelquefois le ſuros eſt oblong, & deſcend le long de l'os ſtyloïde, & il s'appelle fuſée ; quelquefois il y en a des deux côtés de l'os.

Le ſuros ne fait pas boiter, mais la fuſée fait boiter, lorſqu'elle attaque les os ſtyloïdes, & qu'elle les groſſit tellement, qu'ils reſſerent les tendons logés entre ces deux os.

Le ſuros ſurvient plus ſouvent, & preſque toujours aux jeunes chevaux ; quelquefois il diſparoit de lui-même. Quand il ſubſiſte, c'eſt une exoſtoſe ; il n'y a rien à faire, amoins qu'il ne ſoit trop difforme, & qu'on ne veuille l'enlever avec le ciſeau & le maillet, opération que j'ay pluſieurs fois exécutée, ſans qu'il ſoit ſurvenu aucun accident, & ſans qu'il reſte aucun veſtige de tumeur & de plaie.

2.° *DE L'ÉPARVIN.*

L'éparvin eſt une tumeur à peu près de la même nature que la courbe ; elle a ſon ſiège ſur la partie ſupérieure interne de l'os du canon, avoiſinant les os ſcaphoïdes ; elle fait boîter pour l'ordinaire les chevaux. Elle reconnoît les mêmes cauſes que la courbe. Quelques auteurs ont diſtingué trois ſortes d'éparvin ; ſçavoir, l'éparvin de bœuf, l'éparvin ſec, & l'éparvin calleux. L'éparvin de bœuf (*a*) eſt une tumeur naturelle, ou une groſſeur avec laquelle le cheval naît. On l'appelle ainſi à cauſe de la reſſemblance de cette partie avec le jarret du bœuf. En diſſéquant ces ſortes de tumeurs, on n'y découvre aucune exoſtoſe aux os ſcaphoïdes, non plus qu'à la partie ſupérieure de l'os du canon ; ces os ſont ſimplement plus volumineux, & il eſt rare que le cheval naiſſe avec un éparvin ſeul ; il en a aux deux jambes. Le nom d'éparvin ſec, ſe donne à un mouvement convulſif que fait le cheval, ſans qu'on remarque aucune apparence de groſſeur. Ce mouvement n'exiſte quelquefois qu'à une ſeule jambe, on dit alors que le cheval trouſſe, harpe. Les différentes diſſections de ces parties ne m'en ont pas indiqué la cauſe. J'ai ſeulement vu que dans certains chevaux, les os ſtyloïdes étoient plus gros, & paroiſſoient gêner les tendons flechiſſeurs ; mais je penſe que cet accident

(*a*) M. Bourgelat n'a pas mieux traité cet article, *pag.* 107, de ſes *Elém. de l'art vétér.* qu'il ne l'a fait dans l'*Encyclopédie :* ainſi que ſon confrère Ganſon. L'éparvin de bœuf, dit cet auteur, eſt une tumeur humorale qui occupe, dans le bœuf, preſque toute la portion de la partie latérale interne du jarret. Elle eſt produite, dans cet animal, par des humeurs lymphatiques arrêtées dans les ligamens de l'articulation ; elle eſt molle dans ſon origine, mais elle s'endurcit par le ſéjour de l'humeur qui l'occaſionne & qui devient inſenſiblement plâtreuſe. On ne peut pas nier la poſſibilité de l'exiſtence d'une pareille tumeur dans le cheval, & cet auteur ajoûte que ſi le cheval s'en trouve affecté, elle eſt d'une nature qui n'a rien de particulier à cette partie. Telle eſt la doctrine erronée de cet écrivain, d'ailleurs brillant ; mais s'il vouloit bien ſe rappeller les tumeurs de cette eſpèce qu'il a vues, il ne diroit pas d'une manière ambigue, qu'elles occupent preſque toute la portion de la partie interne du jarret. Car, toutes fois que l'éparvin va au-deſſus des os ſcaphoïdes, il eſt compliqué avec la courbe ; d'ailleurs, le bœuf ne diffère du cheval que par cette variété dont nous avons parlé, le jarret de l'un eſt à peu près le même que celui de l'autre. Si M. Bourgelat eût pris la peine de diſſéquer des éparvins, il auroit vu ce que j'ai dit ci-deſſus, & ſe feroit bien gardé d'avancer que ces tumeurs deviennent plâtreuſes. Jamais maréchaux, ni écarriſſeurs, n'ont remarqué qu'elles fuſſent telles.

vient

vient des nerfs & du trop grand racourciſſement des muſcles. Ce défaut eſt agréable lorſqu'il n'eſt pas outré, & eſt eſtimé parmi les écuiers. Les chevaux eſpagnols y ſont ſujets.

L'éparvin calleux eſt une tumeur ſituée dans la même partie que l'éparvin de bœuf; il provient d'une diſtenſion des ligamens latéraux communs, & des particuliers qui uniſſent l'os du canon aux os ſcaphoïdes, & de ceux qui uniſſent les os ſcaphoïdes entr'eux. C'eſt à tort qu'on les appelle calleux, car dans leur principe ils ſont mols, puis deviennent ſquirreux, & enſuite calleux, ou pour mieux dire, ils s'oſſifient. Ainſi, à proprement parler, il n'y a que cette eſpèce de tumeur qui mérite le nom d'éparvin. Le reméde ne diffère point de celui du ſuros, ou de la courbe.

La pluſpart des maréchaux, en voyant un cheval boîteux, ſans en connoître la cauſe, prononcent hardiment que c'eſt l'effet d'un éparvin qui va ſortir, & déclarent que quand il ſera ſorti, l'animal ne boîtera plus : cette aſſertion ne peut provenir que de l'ignorance, ou d'un mauvais faux-fuyant pour la cacher. Mais, ou il y a éparvin plus ou moins gros, ou il n'y a rien; ſi la tumeur eſt apparente & bien décidée, on ne ſçauroit s'y méprendre, c'eſt un éparvin; mais ſi rien ne paroît au dehors, pourquoi dire qu'il en doit ſortir un? L'évenement prouve le contraire, & le maréchal qui a voulu paroître plus inſtruit qu'il ne l'eſt, découvre ſon ignorance. Le vrai ſçavant reconnoît ſans peine qu'il ignore bien des choſes; cet aveu ne l'humilie point. Celui qui veut tout expliquer eſt ſouvent celui qui n'explique rien. Heureux ſans doute le médecin qui devineroit les cauſes cachées des maladies, il y appliqueroit plus aiſément le reméde : mais combien lui échappent! Cependant le public fait des queſtions, & celui qui répond hardiment, emporte ſa confiance, malgré les abſurdités qu'on lui débite. Mais ce triomphe ne dure qu'un temps, & l'ignorance ſe montre enfin aux yeux des gens ſenſés.

3.° DE LA COURBE.

La courbe eſt une tumeur qui entoure le bas du jarret (*a*); elle vient ſouvent d'un effort ou d'un exercice outré. Les fibres de cet articulation ayant ſouffert une forte diſtenſion, perdent leur reſſort & favoriſent la ſtagnation de la lymphe qui ſe durcit, forme une roideur, une tenſion, qui dans ſon commencement eſt inflammatoire, mais qui ſe diſſipe, bientôt, & produit enſuite une eſpèce d'exoſtoſe, & quelquefois une réelle dans cette partie.

Il faut examiner de quel genre eſt la tumeur. Si elle eſt phlegmoneuſe, on aura recours aux adouciſſans & aux émolliens. Si elle eſt ſquirreuſe, le meilleur reméde & le plus efficace eſt le feu, qu'on y appliquera après avoir employé les réſolutifs.

4.° DE LA FORME.

On appelle du nom de forme une tumeur plus ou moins conſidérable, qui ſurvient à la couronne (*b*) en dedans ou en dehors, quelquefois aux deux côtés en même tems; mais plus aux pieds de devant qu'aux pieds de derrière. Il y a deux ſortes de forme, l'une

(*a*) Et non, comme le dit M. Bourgelat, un gonflement du tibia; s'il eût ſeulement conſulté les auteurs de maréchalerie, ou jetté un coup d'œil ſur la tumeur, & ſur la manière dont elle eſt ſituée, il auroit reconnu que la courbe eſt ainſi nommée de ce qu'elle entoure le bas du jarret, qu'elle n'eſt pas oblongue, en un mot, qu'elle n'a pas les caractères qu'il lui donne, *pag.* 106, de ſes nouveaux élémens.

(*b*) Et non pas, comme dit M. Bourgelat, *pag.* 77, une tumeur dure, calleuſe, qui ſurvient quelquefois entre le boulet & la couronne. Il ne prend pas garde à la diſtance qu'il y a entre ces parties; auſſi a-t-il raiſon de ne lui point aſſigner une place. Car, il auroit vu que la forme ne va jamais plus haut que l'os coronaire ſur ſes parties latérales, & qu'elle n'eſt héréditaire qu'à ceux qui les apportent en naiſſant; auſſi en ai-je fait la diſtinction.

naturelle & l'autre contre-nature. La forme naturelle eſt une oſſification du cartilage qui ſurvient aux poulains & aux chevaux qui ont des pieds plats, & des talons bas, ces cartilages ſont plus ou moins oſſifiés ; les uns ne le ſont qu'à moitié ; on découvre encore dans d'autres un petit bord cartilagineux ; enfin, il y en a chez leſquels l'oſſification eſt totale : ceux-ci par conſéquent ſont à l'abri des javarts encornés improprement dits. On doit examiner avec attention dans les javarts encornés, s'il n'y a point de vice de conformation, & s'il ne reſte pas un peu de cartilage ; ce qui donne plus ou moins de facilité à l'opérateur.

La forme contre nature, qui paroît dans le même endroit, à la ſuite d'un coup, ou d'un effort de l'os coronaire ſur l'os du pied, commence toujours par être inflammatoire, & ſe termine preſque conſtamment par induration ; on doit donc s'attacher à la traiter dans ſon principe, avec les cataplaſmes émolliens, & enſuite les réſolutifs ; mais, quand les uns & les autres n'ont produit aucun effet, il faut y mettre des raies de feu. Si l'on ſoupçonne que la forme vienne d'un effort de l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pied, ce qui ne ſe fait guere ſans un tiraillement du tendon de ce dernier os, & ce que l'on reconnoît en parant le pied, & en le ſondant ; il faut ſur le champ le deſſoler pour dégorger la ſolle charnue, qui a été comprimée ; par ce moyen, on évite non ſeulement l'induration, mais même l'oſſification du cartilage, qui arrive ſouvent. En général la forme eſt une maladie longue, principalement lorſqu'on a été obligé de mettre le feu. Pour refaire le cheval il faut l'envoyer au labour, ou le jetter dans une prairie baſſe ; on épargnera par ce moyen les dépenſes, & on lui donnera la facilité & le temps de ſe rétablir.

5.° PIED COMBLE.

On appelle pied comble un pied dont la ſole des talons, & ſouvent même toute la ſole eſt bombée ou convexe, la belle nature étant concave. Cet accident ne vient jamais que de la ferrure, de l'application du fer, des longues éponges, des fers voûtés, des fers trop entollés, & du parement de la ſole. Les pieds plats y ſont le plus ſujets. J'obſerverai que les chevaux naiſſent bien avec les pieds plats, mais jamais avec les combles, qui ne deviennent tels que par la ferrure. Le pied plat eſt un vice de conformation, dont le principal moule eſt l'os du pied ; car c'eſt de lui que le ſabot prend ſa forme, au lieu que l'os du pied qui eſt comble, ne reçoit ſa forme que de la muraille, laquelle la tient du fer. On peut remédier en partie au pied comble, de même qu'au talon bas ; mais principalement à celui-ci, quand ce défaut a été occaſionné par la ferrure ; & c'eſt par la ferrure même qu'on le corrige. Mais on n'a aucun moyen de corriger les pieds plats. Les poulains, iſſus des chevaux qui ont eu des pieds plats, les ont auſſi ; c'eſt une maladie héréditaire.

6.° DE L'OIGNON.

L'oignon eſt une groſſeur qui ſurvient à la ſole plus ſouvent en dedans qu'en dehors, & jamais, ou preſque jamais, au pied de derrière.

Cette élevation de la ſole de corne n'eſt pas un vice de la ſole, mais de l'os du pied, dont la partie concave eſt devenue convexe, par la ferrure, & la fait renverſer en dehors. L'os du pied ſuit la muraille ; il eſt pouſſé en dehors, & peu à peu la partie concave, à force de ſe reflechir, devient convexe. La ſole qui eſt appliquée ſur l'os du pied, prend la même forme que l'os du pied dans cet endroit, & forme une élevation que l'on appelle oignon.

Le reméde eſt d'entoller le fer. *Voyez* de la ferrure.

7.° DE L'EXTENSION DU TENDON FLÉCHISSEUR DE L'OS DU PIED, ET DES LIGAMENS.

L'extenſion du tendon fléchiſſeur du pied & des ligamens, vient de la même cauſe que la compreſſion de la ſole charnue, c'eſt-à-dire, l'effort de l'os coronaire ſur le tendon ou ſur les ligamens.

L'extenſion du tendon arrive, lorſque la fourchette ne porte pas à terre. Or, elle n'y porte pas; 1.° lorſqu'elle eſt trop parée, & que les éponges ſont trop fortes, ou armées de crampon; alors le point d'appui étant éloigné de terre, l'os coronaire peſe ſur le tendon, & le fait allonger juſqu'à ce que la fourchette ait atteint la terre.

2.° Lorſque le pied du cheval porte ſur un corps élevé, le pied eſt obligé de ſe renverſer, l'os coronaire peſe ſur le tendon, l'oblige de ſervir de point d'appui au corps du cheval, & le diſtend.

Enfin, l'extenſion des ligamens vient des grands efforts, & des mouvemens forcés de l'os coronaire.

On reconnoît l'extenſion du tendon par un gonflement qui regne depuis le genou juſques dans le paturon, & par la douleur que le cheval reſſent en le touchant. On s'apperçoit encore mieux de cette maladie au bout de douze ou quinze jours, par une groſſeur arrondie que j'appelle ganglion, qui ſe trouve ſur le tendon, & qui forme par la ſuite une tumeur ſquirreuſe, dure, indolente, ronde, inégale & pour l'ordinaire fixe. Cette maladie eſt preſque toujours priſe pour la nerferrure, quoiqu'elle ſoit bien différente. *Voyez* l'article de la nerferrure. Il eſt rare que cette groſſeur ſe diſſipe entièrement, & que le cheval ne boîte un peu.

La première choſe que l'on ait à faire, eſt de deſſoler le cheval, parce qu'il ne ſçauroit y avoir extenſion ſans qu'il y ait une forte compreſſion de la ſole charnue. Il faut appliquer enſuite le long du tendon des cataplaſmes émolliens, que l'on contiendra avec une bande circulaire. Mais, ſi au bout de quinze ou vingt jours, il ſurvient une groſſeur limitée au tendon, ou un ganglion, il eſt néceſſaire d'y mettre le feu en pointe, & par-deſſus, de la poix graſſe & de la bourre; de promener le cheval trois ou quatre jours après, & le faire travailler une quinzaine de jours après. Cette méthode, qui ne paroît guère phiſiologique, guérit plus promptement que ſi on laiſſoit l'animal à l'écurie. J'ai même obſervé que ceux qu'on tenoit enfermés, reſtoient preſque toujours boîteux. Ce traitement qui eſt celui de mon père, eſt ſuivi aujourd'hui avec ſuccès, par la pluſpart des maréchaux.

8.° DE LA RUPTURE DU TENDON FLÉCHISSEUR DE L'OS DU PIED.

On s'apperçoit que le tendon eſt rompu, en ce que le cheval portant le pied en avant, ne le ramene pas; en ce qu'il ne ſçauroit mouvoir cette articulation; en ce que le tendon eſt lâche lorſqu'on le touche; on en jugera encore par la douleur qu'il reſſent dans le paturon, par un gonflement qui ſurvient en cet endroit, au haut de la fourchette, peu de jours après; & encore mieux quand il eſt deſſolé, par une tumeur au bout de la fourchette, & bientôt par un dépôt qui prouve, par le moyen de la ſonde, ſa rupture.

Curation. On ne doit pas tenter la guériſon de cette maladie, ſans deſſoler le cheval, & ſans faire une ouverture à la ſole charnue: pour donner iſſue à la partie du tendon,

qui doit tomber en pourriture, & qui devient toujours un corps étranger. Souvent le reste du tendon s'épanouit, se cole sur l'os de la noix, & s'ossifie avec lui & avec l'os du pied: alors le cheval guérit, mais souvent il demeure boîteux.

Cette méthode est la seule qui soit à suivre, & l'expérience le prouve; le contraire ne sçauroit être soûtenu que par des gens qui n'ont point de pratique.

Il faut se servir pour premier appareil de digestif, jusqu'à ce que la partie du tendon gâtée se soit détachée; ensuite ne mettre que de la térébenthine & son essence, & panser tous les jours. Il est à propos d'appliquer autour de la couronne un emplâtre émollient pendant douze ou quinze jours.

9.° FRACTURE DE L'OS CORONAIRE.

Quand l'effort a été violent, & que le tendon n'a pas été rompu, il arrive que l'os coronaire se casse; pour le reconnoitre on tire le pied en avant, on le tient d'une main, & ont met le pouce de l'autre sur la couronne; on sent, 1.° au tact un petit clictis, qui se distingue mieux lorsque le tendon est rompu; 2.° parce que le cheval marche presque sur le fanon, le bout de la pince étant en l'air.

Il est inutile de tenter la guérison de l'os coronaire fracturé, parce que cet os étant comme la base & le soûtien du reste du corps, & toujours en mouvemement, il est impossible que les parties fracturées de cet os se réunissent; ou si cette réunion se fait, elle est bien rare: mais il se forme une enkylose, laquelle soude ensemble l'os du pied, l'os coronaire & l'os de la noix.

10.° DE LA FRACTURE DE L'OS DE LA NOIX OU DE LA NAVETTE.

Il n'y a rien qui fasse connoître la fracture de l'os de la noix, si ce n'est que le cheval sent de la douleur, tout autour du pied, lorsqu'on le sonde avec les triquoises; encore ce signe n'indique pas plus la fracture de l'os de la noix, que la compression de la sole charnue. Cependant dans le doute, il est à propos de tenter la guérison de la sole charnue; c'est-à-dire, qu'il faut dessoler, & si au bout de trois semaines on ne voit point d'amendement, il y a tout lieu de présumer que l'os de la noix est cassé. Quelquefois il se forme un défaut dans le paturon; on doit dans ce cas abandonner le cheval, parce que les parties fracturées de cet os ne se soudent pas non plus que l'os coronaire.

11.° FRACTURE DE L'OS DU PIED.

Il n'est pas plus aisé de reconnoître la fracture de l'os du pied, que celle de l'os de la noix. Cependant lorsque le cheval sent une douleur à la couronne, & qu'il y a un gonflement, on peut croire que l'os du pied est fracturé. Cet os se casse ordinairement en deux parties, & cela arrive plus souvent aux os concaves qu'aux autres. Le parement du pied est toujours la cause de cet accident.

Comme l'os du pied est renfermé dans le sabot, & n'a qu'un léger mouvement sur la sole charnue; comme d'ailleurs ils est enchassé entre la chair cannelée & la sole charnue, qui est formée par la sole de corne; il n'est pas surprenant que les deux parties fracturées de cet os, se réunissent & se soudent ensemble.

Il faut d'abord dessoler le cheval, le panser de même que nous l'avons dit ci-dessus, le laisser en repos pendant six semaines, sans le laisser marcher. On peut ensuite le mettre au labour pendant vingt ou trente jours.

Ces maladies, dont je viens de parler, sont plus fréquentes qu'on ne pense, car pour un

un cheval qui boîte de la hanche ou de l'épaule, il y en a cent qui boîtent du pied. Cela eſt prouvé, & même démontré par les obſervations de mon père ſur ces accidens. Les diſſections réïtérées qu'il a faites des pieds des chevaux auxquels il y avoit eu fracture, lui en ont montré le véritable ſiège, & l'ont mis à portée de démontrer l'erreur où on avoit été avant lui, en le plaçant toujours dans l'épaule ou dans la hanche, ou dans les jambes.

Ces accidens ſurviennent facilement. Mon père a remarqué, & moi après lui, que l'os coronaire, ſur-tout, ſe caſſe au moindre mouvement, ſouvent même ſans un effort conſidérable. Mon père a vu un cheval ſe caſſer l'os coronaire en tombant, parce que le pied lui avoit manqué; un autre, par un mouvement ſubit, cauſé par un coup de fouet; un autre de même, au premier pas qu'il fit pour marcher étant attelé au carroſſe, après avoir reçu un coup de fouet qui lui fit faire un ſur-ſaut.

J'en ai vu un ſe rompre le tendon fléchiſſeur du pied, étant à l'écurie; il avoit un fort crampon, & le pied extrêmement paré. Mon père avoit recueilli beaucoup d'obſervations de ce genre qu'il ſeroit trop long de rapporter ici. Je conſerve chez moi un grand nombre d'os coronaires & d'os de la noix fracturés que j'ai diſſéqués; & il eſt peu de praticiens qui n'en ait des exemples.

On ne ſera pas ſurpris que ces fractures ſoient ſi fréquentes & ſi faciles, ſi on fait attention à la ſituation de ces parties, & à la ſtructure du pied.

L'os coronaire étant placé à la partie inférieure de la jambe, eſt chargé de tout le poids du cheval. Tant que cet os portera par tous les points de la ſurface inférieure ſur l'os du pied, & ſur l'os de la noix, il n'arrivera aucun accident; mais ſi, par quelque cauſe que ce ſoit, il eſt donné à cet os un mouvement irrégulier, le poids du cheval en aidera le déplacement. Cet os déplacé comprimera fortement le tendon d'Achille, & la ſole charnue. Si le tendon ne trouve pas ſur le champ un point d'appui, c'eſt-à-dire, ſi le pied eſt élevé & éloigné de terre par des crampons, ou parce que la fourchette eſt trop parée, il ſe rompera. Dans les différens mouvemens du cheval, lorſque l'os du paturon porte inégalement, ou par ſecouſſes, ſur certains endroits de l'os coronaire pluſtot que ſur d'autres, l'os coronaire ſouffrira beaucoup, & ſe caſſera ſouvent dans cet endroit. Il en eſt de même de l'os de la noix & de l'os du pied. Ces parties étant obligées de ſupporter tout le poids du corps, & étant d'une ſubſtance fragile, il n'eſt pas ſurprenant de les voir expoſées aſſez ſouvent aux accidens dont nous venons de parler.

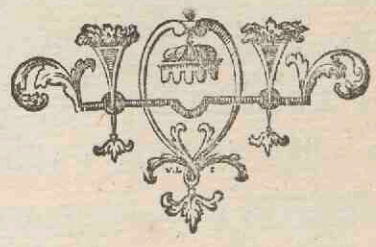

PARAGRAPHE IV.

DES ULCÈRES.

1.° DES APHTHES.

On appelle aphthes des ulcères peu profonds qui se trouvent plus communément dans la bouche qu'ailleurs ; les lèvres, les gencives, le palais, principalement la langue, en sont ordinairement le siège ; j'en ai souvent vu dans l'arrière-bouche, dans toute l'étendue du pharynx, au commencement de l'œsophage, & de la trachée-artère. Ces aphthes viennent presque toujours à la suite des maladies inflammatoires, putrides & pestilentielles, dans le farcin ; je les ai constamment vues dans les maladies épidémiques, tant dans les chevaux que dans les bêtes ruminantes & dans les chiens, toutes les fois que j'ai ouvert ces animaux. Elles y étoient même en très grande quantité. Le 13 janvier 1771, je fus appellé proche la barrière blanche, chez le nommé Antoine Louvet, pour y voir des vaches attaquées d'une maladie épidémique, qui a causé la mort à toutes celles qui en furent attaquées.

J'en ouvris quelques-unes chez lesquelles toutes les parties nommées ci-dessus, étoient couvertes d'aphthes. Je trouvai les intestins sphacélés & remplis de liquide qui étoit la matière des déjections dyssentériques qu'elles rendoient quatre à cinq jours avant la mort. J'ai remarqué que les aphthes occasionnoient presque toujours la dyssenterie, ou au moins la diarrhée. Mais les aphthes sont quelquefois si multipliées dans le pharynx, qu'elles gagnent les fosses nasales, s'étendent sur la membrane pituitaire & produisent la morve. On en remarque toujours dans la phthisie confirmée. Quelquefois les mauvaises digestions & la sabure de l'estomac, les font naître ; mais elles sont d'un caractère bénin, & se dissipent aisément. Les autres sont ordinairement noirâtres, livides, & les bords calleux & de mauvaise qualité. Je ne connois aucun auteur qui ait parlé des aphthes dans les chevaux, & je n'ai jamais vu aucun médecin vétérinaire qui les ait traitées, quoiqu'elles soient fort communes dans ces animaux, & souvent mortelles.

A l'égard du traitement, les aphthes, qui viennent du vice de décoction, s'évanouissent aisément par les lotions d'ail & de vinaigre, & un purgatif. Celles qui doivent leur origine à la pulmonie, sont incurables, lorsqu'elles naissent à la suite de l'inflammatoire. On les guérit par les adoucissans & les rafraîchissans ; si elles reconoissent une cause interne, on met en usage les remédes propres à la maladie ; par exemple, dans les fièvres putrides, il est à propos de donner les antiseptiques, telles que l'oseille que l'on fait manger au cheval, ou dont on lui fait boire le jus ; le cocléaria, donné de même, est très bon ; en un mot, toutes les plantes acides sont convenables. On peut encore prescrire les sudorifiques, le quinquina en décoction. Mais ces remédes ne doivent être employés que quand la fièvre n'est pas aiguë ; lorsqu'elle est telle, on met en usage les rafraîchissans légèrement acidulés. Outre ces médicamens internes, il est à propos de laver la bouche tous les jours avec le collyre de l'Anfranc, ou bien avec l'huile de myrrhe. Quelquefois ces aphthes surviennent en peu d'heures, tiennent de la nature du charbon, & font périr l'animal en vingt-quatre ou trente-six heures. Elles sont ordinairement situées sous la langue, ou à côté. Dans ce cas, il est à propos de les ratisser, non pas avec une pièce d'argent, comme l'ont dit bien des gens, mais avec un instrument quelconque, en faire sortir le sang, toucher ensuite les plaies avec la pierre de vitriol, & avoir soin de laver

ſouvent la bouche avec le vinaigre & l'ail. En ſuivant cette méthode, le cheval guérira aiſément. A la fin de l'année 1763, & au commencement de 1764, nous eûmes à Paris une très grande quantité de chevaux ainſi attaqués, pluſieurs périrent ; mais comme l'on n'ignoroit pas ces remédes, on les mit en uſage & la pluſpart en rechappèrent.

On voit par-là combien il faut être attentif [dans toutes les maladies, & principalement dans les maladies épidémiques] à examiner la bouche des chevaux ; les aphthes n'étant pas toujours les mêmes, & venant ſouvent les unes d'une cauſe, les autres d'une autre ; ce qui demande différens traitemens, car de quelque nature qu'elles ſoient, il ne faut jamais en négliger la curation.

2.° DE LA FISTULE A LA SAIGNÉE DU COL.

Lorſque le cheval ſe frotte, après avoir été ſaigné, ce qui arrive lorſqu'on s'eſt ſervi de flammes mal-propres, ou lorſqu'on a piqué ſur une valvule, il naît ſouvent à l'endroit de la ſaignée une petite élevation en forme de cul-de-poule, avec un léger ſuintement, d'une eau rouſſe : la veine ſe durcit. Ce cul-de-poule ſe trouve toujours rempli d'une lymphe épaiſſie, qui forme des lames couchées les unes ſur les autres, & qui intercepte la circulation du ſang, & devient extrêmement tendu juſqu'aux glandes parotides ; c'eſt ce qu'on appelle fiſtule à la ſaignée du col. On reconnoît qu'il y a fiſtule par une élevation, par la dureté & par un petit point rouge duquel ſuinte la partie ſerreuſe du ſang. On le reconnoît mieux en ſondant ce trou ; pour lors l'on voit ſi la ſonde va dans la veine. On commence par ſonder tout droit, & enſuite on baiſſe la ſonde vers le col, & on pourſuit vers le col.

Curation. La ſonde cannelée étant introduite dans l'ouverture, on ſonde la veine tant que la tumeur a d'étendue, pour en tirer la matière contenue, & donner iſſue à la lymphe qui y ſéjourne. Il faut bien ſe garder d'aller au de-là de la tumeur, de peur d'hemorragie, qui ſeroit très difficile.

Cet accident arrivera d'autant plus, que la ſaignée aura été faite près des glandes parotides, que les veines qui forment la jugulaire, partiront de l'intérieur des glandes, & qu'il ne ſeroit pas par conſéquent poſſible d'en faire la ligature ſans endommager les glandes & leurs canaux ſalivaires.

Après avoir ainſi ouvert la veine dans toute ſa portion dure & tuméfiée, on fait tomber les couches de lymphe qui ſont dans la veine, & arrangées comme des calottes les unes ſur les autres ; mais on aura ſoin de ne pas les ôter toutes vers le haut de l'inciſion, de peur de l'effuſion du ſang. Ceci étant fait, on paſſera dans les bords de la peau, deux ou trois cordons, plus ou moins, ſuivant l'étendue de la plaie, pour ſervir d'appareil ; au reſte, on introduira enſuite dans le haut de la veine, & le long de ſes parois, des tentes & plumaceaux chargés de digeſtif ſimple, compoſé de baſilicum, & de therébentine à parties égales, afin d'amener en ſupuration les parois de la veine. Sur ces plumaceaux chargés d'onguent, on en met d'autres à ſec, de manière que la plaie ſoit bien remplie ; puis on ajuſte des brins de paille, ou de boulleau, afin que les cordons ne ſe confondent pas avec l'étoupe, & qu'ils puiſſent comprimer & contenir tout l'appareil. Quand au bout de quatre à cinq jours toutes les eſcarres ſont tombées, & que la plaie eſt rouge, on panſe avec la térébenthine ſeule ou autre baume naturel, c'eſt l'affaire de quinze jours ſans qu'on puiſſe ſe ſervir du cheval, & de trois ſemaines pour avoir une parfaite guériſon.

On peut encore paſſer un ſéton, c'eſt-à-dire, pouſſer une éguille dans l'ouverture, tant qu'on trouve du fond. Lorſqu'on ſent de la réſiſtance, on perce la peau, & on

laiſſe dedans un ruban qu'on a eu ſoin d'inſérer dans le chas de l'éguille, obſervant de frotter tous les jours le ruban de ſuppuratif, & de le tourner dans la plaie. Mais cette opération qui eſt plus aiſée, demande un traitement plus long; elle ne réuſſit pas toujours, & ne peut être conſeillée qu'à des gens peu initiés dans l'anatomie, principalement dans la connoiſſance de cette partie.

Il arrive quelquefois qu'en tardant à faire cette opération, la veine jugulaire ſe remplit tellement de lymphe épaiſſie, qu'elle ſe gonfle juſques dans ſa bifurcation; ce qui excite une inflammation dans les parties voiſines, & forme une tumeur inflammatoire qui ſe termine par la ſuppuration. Dans ce cas, il faut traiter la plaie comme une plaie ſimple, & le mal n'a pas de ſuite. Si au contraire l'on vient à y mettre des pointes de feu, comme le pratiquent encore des maréchaux en réputation, on fait ſouvent périr le cheval, ou au moins on en retarde la guériſon. Cette méthode qui n'eſt point fondée ſur la théorie, ni autoriſée par une pratique raiſonnable, ne laiſſe pas d'avoir beaucoup de partiſans, & toutes les fois j'en ai démontré l'abus & l'abſurdité. Nombre de praticiens en ſont convenus, mais ils ont dit qu'il leur ſuffiſoit d'avoir guéri par cette méthode, pour devoir la ſuivre. Ils penſeroient autrement, s'ils vouloient bien faire attention que pluſieurs chevaux en ſont morts, ou qu'ils ont retardé la maladie. Il eſt difficile de perſuader à des routiniers que tout apoſtême ou ulcère ſinueux, ne doivent être ouverts ou débribés qu'avec le biſtouri; que le feu ne fait jamais aſſez d'ouverture, qu'il ne va pas au fond, & qu'il détruit toujours la peau qu'il faut conſerver; que d'ailleurs l'eſcarre, ou la ſuppuration s'établit le lendemain avec le biſtouri, & qu'avec le feu, l'eſcarre eſt quelquefois dix ou douze jours à tomber, ce qui prolonge la maladie.

3.° *DU RELÂCHEMENT DU SPYNCTER DE L'ANUS, ET DE LA FISTULE A CETTE PARTIE.*

Il eſt aſſez commun de voir des chevaux, dont l'anus ou le fondement eſt dilaté, au point qu'on pourroit y introduire une demi-bouteille de pinte, & qu'on voit à un demi-pied dans le rectum. Cette incommodité qui vient à la ſuite d'un long dévoiement, ou de la dyſſenterie, eſt quelquefois occaſionnée dans un cheval bien conſtitué, par un ſimple relâchement des fibres du ſphyncter. Il s'agit alors de fomenter la partie avec le cachou, l'écorce de grenade, la noix de galle, que l'on aura fait cuire dans du vin.

La fiſtule ſurvient à la ſuite d'un dépôt ou d'une corroſion quelconque, & quelquefois à la ſuite d'une opération de queue à l'angloiſe, dont la première ſection a été faite trop près de l'anus. C'eſt un ulcère plus ou moins profond, qui naît au-deſſus, ou aux parties latérales de l'anus, & attaque ce corps ligamenteux qui s'étend ſous la queue. Les inciſions multipliées ne ſuffiſent pas toujours pour en procurer la guériſon. Alors on eſt obligé d'en venir à l'extirpation. En la faiſant, on doit ménager & conſerver les fibres du ſphyncter. Dans le courant de mars 1769, l'on m'amena un cheval appartenant à Monſieur de Challerange, conſeiller au parlement. L'animal avoit l'anus gonflé d'un côté, & tourné de travers ainſi que la queue. En examinant avec attention cette partie, je découvris une cicatrice, qui me prouva qu'il y avoit eu une ancienne fiſtule. Comme la tumeur étoit dure, j'appliquai deſſus des compreſſes à fenêtre, imbibées de décoction de plantes émollientes, que je contins avec le bandage de corps, tel qu'il eſt repréſenté à la *planche 53*; mais la groſſeur m'ayant parue être interne, j'introduiſis mon bras, après l'avoir graiſſé d'huile, dans le rectum, & je m'apperçus que la tumeur extérieure étoit la ſuite de l'inflammation d'une autre tumeur, ſituée ſur l'os ilion du côté, hors le montoir, à la jonction avec l'os ſacrum, & que cette tumeur s'abſcéderoit intérieurement entre le

péritoine

péritoine & ces mêmes parties. Comme elle n'étoit point en maturité, je donnai beaucoup de lavemens ; au bout du quatrième jour, je sentis la fluctuation. Il s'agissoit alors de donner issue à la matière purulente ; l'opération étoit délicate, puisqu'il falloit nécessairement ouvrir le rectum. Pour le faire sans danger, je pris un bistouri pliant, que j'ouvris, & que je posai entre les doigts *medius* & *annularis*. Parvenu au centre de la tumeur, je pratiquai une incision, suivant la longueur du rectum, afin que, dans le mouvement vermiculaire des intestins, les bords pussent se trouver toujours ensemble, & que la réunion pût s'en faire aisément : ce qui ne seroit pas arrivé, si j'eusse fendu en travers. Le pus, qui sortit de l'abscès, étoit en très grande abondance. La plaie fut injectée avec du vin miellé pendant huit jours. On vit bientôt la tumeur extérieure se dissiper, & le cheval guéri sans retour.

4.° FISTULE AUX BOURSES.

La fistule aux bourses est un écoulement de matière, qui subsiste après qu'un cheval a été coupé.

La cause de cet accident vient de ce qu'on a laissé une partie des épididymes, nommées aussi amourettes ; elle fournit toujours de la matière, & ne se cicatrice jamais.

On peut rarement porter reméde à cette espèce de fistule, à moins qu'on ne puisse recouper les cordons ; ce qui est très difficile, vû qu'ils se retirent vers le bas-ventre.

5.° DE L'ABSCÈS A LA CUISSE.

Il vient assez communément, au plat de la cuisse, une grosseur plus ou moins considérable, qui pour l'ordinaire s'abscède promptement par le moyen de quelque suppuratif. Il en résulte un ulcère, qu'il faut traiter & panser comme une plaie simple ; c'est-à-dire, avec un digestif simple, pendant quatre ou cinq jours ; le reste du traitement se fait avec la térébenthine de Venise. Quand le pus est très louable, c'est-à-dire, qu'il est blanc, caséux, des injections de vin miellé, suffisent le plus souvent pour la guérison, quelque grand & quelque profond que puisse être l'abscès. Ce moyen m'a presque toujours réussi, dans les abscès de cette nature, qui occupent les parties charnues. Le mal est toujours moindre qu'il ne paroît. Ce succès est l'ouvrage de la nature, & l'hippiatre modeste, ne doit point, dans ces cas, se vanter d'une guérison, à laquelle il a bien peu de part.

6° DES DARTRES ET DE LA GALLE.

Les dartres & la galle sont assez connus ; je ne m'arrêterai pas ici à en donner la définition ; je me contenterai de dire, qu'avant d'employer les remédes topiques pour les guérir, il faut préparer le cheval par la saignée, la purgation, les lavemens, enfin par les remédes généraux internes. Sans cette précaution, il seroit à craindre qu'on ne répercutât l'humeur de la galle & des dartres, & qu'elle ne se portât intérieurement sur quelque partie intéressante.

Lorsqu'on a fait les préparations dont je viens de parler, on peut frotter le cheval deux ou trois fois avec la composition suivante. Prenez trois quarterons de poudre à tirer, quatre onces de tabac, une once de poivre, une once de sel ammoniac, une livre de sel marin, quatre onces de vitriol blanc ; laissez infuser le tout dans trois pintes d'eau-de-vie, pendant deux jours.

L'huile de Cade eſt auſſi un bon reméde; on en frotte les parties malades durant deux jours ; on peut auſſi ſe ſervir de l'onguent-gris ; mais le premier eſt plus efficace.

7.° DE LA MALANDRE.

La malandre eſt au genou, ce que la ſolandre eſt au pli du jarret. C'eſt une crevaſſe, dont il découle une humeur âcre, qui corrode la peau. Ce mal eſt long à guérir, à raiſon du mouvement qui l'irrite ſans ceſſe, & qui empêche ſa réunion. La guériſon en eſt encore plus difficile, lorſqu'il eſt entretenu par une humeur de galle. Mais ſi c'eſt une ſimple crevaſſe d'où découle une ſéroſité noirâtre, il faut tondre la partie, puis la frotter juſqu'au ſang avec une broſſe, & y appliquer le bandage indiqué pour les plaies du genou, *planche* 53, après avoir mis ſur le mal un plumaceau d'égyptiac. On continuera ce panſement l'eſpace de quatre à cinq jours, ſans en venir à aucune friction, à moins que la plaie ne fourniſſe toujours de la ſéroſité ; mais ordinairement la ſuppuration s'établit le lendemain ou le ſur-lendemain. Quelquefois la malandre eſt de peu de conſéquence, & elle ſe diſſipe avec de l'huile & du vin. On peut encore baſſiner avec l'eau d'aliboure, ou de la tinture d'aloës.

Si c'eſt une humeur de galle, qui entretient la malandre, on la baſſinera avec une infuſion de tabac dans de l'eau-de-vie.

8.° DE LA SOLANDRE.

On donne ce nom à une crevaſſe au pli du jarret, de laquelle découle une humeur liquide, comme dans la malandre. La ſolandre n'attaque ordinairement que la peau, le traitement eſt le même que celui que nous avons preſcrit contre la malandre.

9.° DE LA MULE TRAVERSINE.

C'eſt une crevaſſe, qui ſurvient aux pieds de derrière, au-deſſus du boulet, d'où ſuinte continuellement une humeur ſéreuſe : il eſt rare qu'elle arrive au pied de devant. Je penſe qu'elle tire ſon nom de ſa poſition tranſverſale.

Il faut y mettre, dans le commencement, des emplâtres adouciſſans, & enſuite des deſſicatifs. On eſt ſouvent obligé de frotter cette plaie avec la broſſe ; car, la mule traverſine peut être regardée comme un ulcère de mauvaiſe qualité. Quant au traitement, on ſuivra celui que nous avons preſcrit pour les eaux aux jambes.

1.° DU JAVART EN GÉNÉRAL.

Le javart eſt un petit bourbillon, ou une portion de peau qui tombe en gangrène, & qui ſe détache de ſon corps, en produiſant une légère ſéroſité. Il peut être comparé au furoncle ou clou dans l'homme. Ce mal n'attaque guères que les extrémités, depuis le genou juſqu'en bas. On lui donne différens noms, ſuivant ſa ſituation ; ainſi on l'appelle javart tendineux, quand il eſt ſitué ſur les tendons ; javart encorné, quand il eſt ſur la couronne, proche le ſabot. Mais, comme cette dénomination n'eſt pas ſuffiſante, je le diſtinguerai à raiſon des parties qu'il attaque, en javart ſimple, en javart nerveux, en javart encorné, proprement dit, & en javart encorné, improprement dit.

Le javart a ſon ſiège dans la peau & dans les parties adjacentes. La cauſe qui le produit eſt l'épaiſſiſſement de l'humeur de la tranſpiration : épaiſſiſſement occaſionné par les boues, par la mal-propreté, par les mauvais alimens ou par les exercices violens. Cette matière, en ſéjournant dans ſes propres vaiſſeaux, devient âcre, en corrode les tuniques & fournit cette ſéroſité qu'on en voit couler les premiers jours. Bientôt après, cette portion ſe

gangrène, il s'en détache une eſcarre, & il s'établit une ſuppuration louable, qui forme pour l'ordinaire un ulcère de bonne qualité. Ce bourbillon eſt plus ou moins gros ; quand il eſt petit, & qu'il entraîne une portion du tiſſu cellulaire qui avoiſine les parties tendineuſes ou ligamenteuſes, il en réſulte une plaie grave. J'ai vu des chevaux dont toute la peau avoit été enlevée autour du paturon ; cet accident eſt aſſez ordinaire aux chevaux qui ont été guéris pluſieurs fois des eaux aux jambes. Quoiqu'on puiſſe regarder cette maladie comme de peu de conſéquence, néanmoins elle fait ſouvent boîter les chevaux tout bas. J'obſerverai que les javarts, qui naiſſent en-dedans du paturon ou en-dedans du boulet, font boîter l'animal comme s'il avoit eu un écart. Bien des gens s'y trompent, faute de paſſer la main le long de la jambe.

Par ce que nous avons dit, on voit qu'il faut traiter le javart avec les ſuppuratifs. On appliquera donc ſur la tumeur un plumaceau chargé de baſilicum ; on ſera trois ou quatre jours ſans lever l'appareil, afin que le bourbillon puiſſe ſe détacher aiſément : le vieux oin, ou tous corps gras opèrent le même effet. Le bourbillon ſorti, le cheval ceſſe de boîter ; mais l'ulcère ne doit pas être abandonné à lui-même, à moins qu'il ne ſoit pas fort conſidérable. Ainſi on baſſinera la plaie avec du vin tiède, & le cheval guérit aiſément. Si l'ulcère eſt grand, on met en uſage la térébenthine qui ſuffit ſeule. Lorſque l'ulcère eſt petit & profond, ſoit que le cheval continue de boîter, ſoit qu'il ne boîte plus, & que la ſuppuration eſt trop conſidérable, à raiſon de la plaie, c'eſt une preuve qu'il y a du fond & que les gaines des tendons, ou les tendons eux-mêmes ſont attaqués ; en ce cas, le javart porte le nom de javart nerveux, dont nous parlerons dans un moment.

[A] *DU JAVART SIMPLE.*

Le javart ſimple eſt celui qui n'attaque que la peau & une partie du tiſſu cellulaire.

Il vient ordinairement dans le paturon, plus ſouvent aux pieds de derrière qu'à ceux de devant, & quelquefois aux côtés du paturon. Ce mal eſt plus commun à Paris qu'ailleurs : l'âcreté des boues en eſt la principale cauſe. Souvent le javart ſimple n'eſt pas bien apparent, & on ne s'en apperçoit que parce que le cheval boîte, & qu'en portant la main au paturon, on ſent le poil mouillé d'une matière qui donne une mauvaiſe odeur.

Curation. L'indication qu'on a à remplir, eſt de faire détacher le bourbillon & d'exciter la ſuppuration, par les moyens ordinaires.

Lorſqu'il ſurvient ſur les chairs des inégalités, c'eſt-à-dire, des ceriſes, il faut les couper, afin de rendre la plaie unie, puis y appliquer un plumaceau chargé de térébenthine. La ſuppuration étant bien établie, on emploiera l'onguent égyptiac, juſqu'à parfaite guériſon. Si la plaie eſt peu conſidérable, on peut faire marcher le cheval, & baſſiner l'ulcère avec du vin tiède & de l'urine.

[B] *DU JAVART NERVEUX.*

Ce nom a été donné à celui qui attaque la gaîne du tendon. Il peut être comparé au panaris de la ſeconde & troiſième eſpèce, dont l'homme eſt ſouvent attaqué.

Cette eſpèce de javart ſe fixe plus communément dans le paturon qu'ailleurs, & vient de ce que l'humeur ou la matière du javart ſimple a fuſé & pénétré juſqu'à la gaîne du tendon.

On s'en apperçoit parce qu'après la ſortie du bourbillon, il ſuinte de la plaie une ſéroſité ſanieuſe, qu'il reſte une petite ouverture & un fond dont on s'aſſure par le moyen de la ſonde.

Quand on a reconnu ce fond, on prend un biſtouri que l'on introduit dans la rainure de la ſonde, & l'on fait une inciſion, que l'on prolonge juſqu'au foyer du mal; elle doit être longitudinale, afin de ne point être dans le cas de couper de principaux vaiſſeaux, ou d'altérer quelques parties, ſoit tendineuſes, ſoit ligamenteuſes. Comme la peau, dans cet endroit, eſt épaiſſe, mais principalement dans le paturon, on doit avoir ſoin [après avoir panſé avec des tentes chargées de digeſtif compoſé de baſilicum & de térébenthine] de mettre à l'entrée de l'ouverture un bourdonnet très dur qui puiſſe contenir les bords de la plaie. Il arrive quelquefois que l'on eſt obligé d'inciſer une ſeconde & une troiſième fois, principalement quand les gaînes ſont entièrement ouvertes, ce qui occaſionne un mal grave, mais dont on vient cependant à bout, quand la fiſtule ſe trouve en-dedans du paturon & vers la fourchette.

Il faut alors s'écarter de la méthode que nous venons d'indiquer, c'eſt-à-dire, qu'il faut faire ſon inciſion en tirant vers le milieu de la fourchette, pour éviter de toucher au cartilage latéral de l'os du pied, d'où réſulteroit le javart encorné, improprement dit.

[C] *DU JAVART ENCORNÉ, PROPREMENT DIT.*

C'eſt la même choſe que le javart ſimple. Il y a ſeulement cette différence, que le javart ſimple vient indifféremment depuis le genou juſqu'à la couronne, & que le javart encorné a toujours ſon ſiège ſur la couronne, au commencement du ſabot.

Les cauſes ſont, 1.° celles du javart ſimple, 2.° une atteinte dégénérée, 3.° un coup que le cheval ſe ſera donné lui-même, ou qu'il aura reçu d'un autre; coup qui aura donné lieu à un bourbillon.

Curation du javart encorné, proprement dit. Lorſque la tumeur ou la contuſion à la couronne, eſt récente, il faut y appliquer quelque léger réſolutif, comme la térébenthine. Si la ſuppuration ſe forme, on la favoriſera par les ſuppuratifs, tels que le baſilicum & les onguens onctueux; s'il y a un bourbillon, on doit tâcher de le faire ſuppurer, afin qu'il ſe détache & ſorte plus facilement.

Mais quand la contuſion eſt au talon ſur la pointe, & que le bourbillon ne ſe détache point au bout de quatre ou cinq jours, il faut faire marcher le cheval; le mouvement facilitera & aidera la ſortie de la matière qui, par ſon ſéjour, pourroit gâter les parties voiſines.

Dès que le bourbillon eſt ſorti, le mal eſt ordinairement ſans danger, & la guériſon prochaine. On en eſt aſſuré, lorſqu'après la ſortie du bourbillon, il n'en ſuinte aucune matière. On peut cependant panſer la plaie comme un ulcère ſimple, avec un peu d'onguent égyptiac, afin de le déterger, & de procurer une bonne cicatrice.

Mais, ſi après la ſortie du bourbillon, la plaie laiſſe encore écouler une matière liquide, & ſi en ſondant, on découvre un fond ou une cavité, c'eſt le javart, improprement dit, dont je vais parler.

[D] *DU JAVART ENCORNÉ, IMPROPREMENT DIT.*

On donne communément le nom de javart encorné à la carie du cartilage, placé ſur la partie latérale & ſupérieure de l'os du pied. Cette dénomination lui vient de ce que le véritable javart encorné, qui naît ſur la couronne, creuſe & affecte ſouvent le cartilage [ſur-tout lorſqu'il eſt négligé ou mal traité]. Mais on a tort de l'appeller ainſi, ce n'eſt plus un javart, c'eſt une maladie particulière du cartilage: cependant pour me conformer à l'uſage reçu, je lui laiſſerai ce nom, mais j'ajoûterai deux mots, *improprement dit*, afin

afin de le diſtinguer du véritable javart encorné, qui vient à la couronne proche le ſabot.

Celui, qui fait le ſujet de cet article, eſt une carie du cartilage, avec un ſuintement ſanieux, & une tumeur dans la partie poſtérieure du pied, à l'endroit du cartilage.

Ce mal reconnoît pour cauſes; 1.° l'humeur du javart encorné, qui a pénétré juſqu'au cartilage.

2.° La matière d'une bleime, qui aura fuſé juſqu'au cartilage.

3.° La matière d'une ſeime, qui aura gagné le cartilage.

4.° Une atteinte, dont l'humeur ſe ſera portée en dedans juſqu'au cartilage.

5.° Enfin, toute matière âcre qui ſe jette ſur le cartilage.

L'égratignure ou la coupure du cartilage, peuvent lui donner naiſſance.

On le connoît par le ſuintement continuel qui ſubſiſte à l'endroit du cartilage, par l'enflure du pied à cette partie, par le fond qu'on ſent avec la ſonde.

Prognostic. Le javart encorné improprement dit, eſt un mal fort grave & difficile à guérir; on en vient cependant preſque toujours à bout, en ſuivant la méthode que je vais donner.

Il devient ſouvent incurable; 1.° lorſque l'opération a été mal faite; 2.° lorſqu'elle ne l'a pas été à temps; 3.° lorſque durant le traitement, & quelque temps après l'opération, le cheval fait un faux pas dans l'écurie.

Je dis, que l'opération mal-faite, peut rendre le javart incurable, parce qu'il peut arriver qu'on coupe le ligament latéral de l'os coronaire à l'os du pied, qu'on détruiſe la capſule, ou qu'on égratigne, avec l'inſtrument, le cartilage de l'os coronaire; dans ces cas, le cheval eſt eſtropié. Plus d'un maréchal a commis ſouvent cette faute, ſans le ſçavoir, & même ſans ſoupçonner qu'il en ſoit coupable faute de connoître la ſtructure du pied.

Le javart encorné devient incurable par un autre défaut de l'opération; c'eſt qu'on ne coupe du javart que ce qui paroît gâté, dans l'eſpérance que le reſte ſe conſervera, & que la plaie ſe cicatriſera. Mais l'expérience prouve que le cartilage, une fois attaqué, ſe gâte tout entier, & que ſi l'on n'en coupe qu'une partie, il faut revenir fréquemment à l'opération; car, ce qui a été laiſſé, ſe gâte toujours de nouveau, juſqu'à ce qu'on l'ait entièrement enlevé. Mais, en ménageant ainſi le cartilage, & en temporiſant mal-à-propos, la matière qui s'en écoule, ſéjourne, affecte tantôt la capſule, tantôt le ligament, tantôt le cartilage de l'os coronaire, & l'eſpérance de guériſon eſt totalement anéantie.

Mon père eſt le premier, je crois, qui ait fait l'opération du javart encorné. Ayant obſervé que la méthode ordinaire n'avoit aucun ſuccès dans ces maladies, & que le cartilage ſe gâtoit à meſure qu'on en retranchoit; il imagina de le couper entièrement, il y a plus de trente ans pour la première fois. L'expérience a ſecondé ſa tentative, & favoriſé ſes eſpérances. Depuis ce temps, il a preſque toujours guéri, par cette méthode; au lieu qu'auparavant, & en ſuivant l'ancienne, il n'avoit obtenu aucune réuſſite. Convaincus de ſon avantage, la pluſpart des praticiens l'ont adoptée, & la mettent en uſage avec ſuccès.

Il n'y a plus aujourd'hui qu'un petit nombre de maréchaux, guidés par une routine aveugle, qui s'aviſent d'appliquer des cauſtiques, ou qui mettent le feu, ſoit par raies, ſoit par pointes. Comme ces moyens n'ouvrent pas une iſſue à la matière, & ne l'empêchent point de ſéjourner, il en réſulte les mêmes inconvéniens & les mêmes ravages; le javart encorné qui étoit ſuſceptible de guériſon, devient incurable par leur entêtement.

D'autres coupent le cartilage par parties, & à meſure qu'il ſe gâte, dans l'eſpérance

que le reste se conservera. Ils se trompent, & ne font autre chose que prolonger la maladie, qui ne guérira, que quand le cartilage aura été totalement emporté.

Curation. Pour guérir le javart encorné, improprement dit, il faut en venir à l'opération, c'est-à-dire, couper le cartilage; mais cette opération n'est pas facile. On ne peut réussir, qu'autant qu'on connoîtra parfaitement la structure du pied, la situation du cartilage, sa figure, ses attaches, son étendue, la situation des ligamens de la capsule; autrement, on courra risque de toucher ces parties avec l'instrument, & d'estropier sans ressource le cheval.

Le cartilage est situé sur l'apophyse laterale de l'os du pied; il s'étend depuis la partie de l'os qui répond à la muraille des quartiers, jusqu'à la fin des talons; il va souvent jusqu'à l'articulation de l'os du paturon, à l'os coronaire.

Mais, au lieu de ce cartilage, on trouve souvent un os qui forme une éminence applatie, continue avec le corps de l'os du pied; elle occupe le même espace que le cartilage; on remarque seulement un rebord cartilagineux sur cette éminence. *Voyez* opération du javart encorné.

11.° *COUP DE BOUTOIR DANS LA SOLE.*

Lorsqu'en parant le pied, on a donné un coup de boutoir qui a pénétré jusqu'à la sole charnue, & qu'on l'a mise à découvert, il faut, sur le champ, appliquer des plumaceaux à sec, & bien comprimer l'appareil, afin que les chairs ne surmontent pas. On aura soin sur-tout que le cheval ne mette pas le pied dans l'humidité, de peur que la plaie ne devienne livide & baveuse, & ne dégénère bientôt en fic. Toutes les fois que la compression n'est pas assez forte, les chairs surmontent la corne, & forment un petit cul-de-poule, que l'on appelle cerise. Il est quelquefois possible de faire rentrer cette chair lorsqu'elle n'est pas considérable; autrement on est obligé de la couper avec le bistouri. Cette légère opération faite, la plaie se panse avec la térébenthine.

12. *DE LA SEIME.*

La seime est une fente, une solution de continuité, ou une séparation du sabot, qui arrive à la muraille du haut en bas, tant aux pieds de devant qu'aux pieds de derrière. Les seimes peuvent survenir dans toutes les parties de cette muraille. Celle qui attaque le quartier, s'appelle seime quarte. On donne le nom de seime en pied-de-bœuf, à celle qui naît en pince. Les premières arrivent presque toujours aux pieds de devant, les autres aux pieds de derrière; quelquefois cependant, mais bien rarement, les seimes quartes se trouvent aux pieds de derrière, & celles en pied-de-bœuf aux pieds de devant. Les seimes sont plus ou moins profondes, & commencent toujours à la couronne. Il ne faut pas les confondre avec ces petites fentes répandues çà & là sur la superficie de la muraille, lesquelles ne sont autre chose qu'une légère aridité de cette partie, occasionnée par des coups de rape donnés sur la muraille. La seime quarte dans les pieds foibles, c'est-à-dire, dans ceux dont la muraille est mince, se recouvre de manière qu'on ne sçauroit y porter la sonde sans abattre préliminairement une lame de corne qui se prolonge sur sa voisine.

La seime en pied-de-bœuf, qui est bien ouverte, se guérit plus difficilement que celle qui naît aux quartiers, par la raison que la muraille est plus épaisse en pince qu'aux quartiers.

Les seimes viennent de la sécheresse de la peau, de la couronne & de la muraille. Lorsque la muraille est ainsi desséchée, elle n'a plus cette humidité & cette souplesse nécessaires à toutes les parties; elle se créve, se fend, & forme les seimes.

La ſéchereſſe de la muraille vient ſouvent de ce qu'on a trop paré le pied, ou rapé le ſabot. Lorſqu'on pare trop le pied, ou qu'on le rape, on ouvre les pores ou les vaiſſeaux qui vont porter la lymphe nourricière à la ſole & à la muraille ; on les expoſe au contact immédiat de l'air ; l'air enlève l'humidité, & cette eſpèce de roſée qui nourrit le pied & la muraille, à-peu-près de même que le ſoleil deſſéche un linge mouillé. Le pied deſſéché ſe raccourcit, ſe retrécit, fait fendre la muraille, & produit la ſeime.

Curation de la seime. Si la ſeime eſt commençante, il faut ſeulement rafraîchir les bords de la partie ſupérieure de la ſeime, aller juſqu'au vif, & y mettre des plumaceaux chargés de térébenthine. Lorſque la réunion eſt faite, il eſt néceſſaire d'entretenir le ſabot ſouple, en l'enveloppant d'onguent.

Si la chair cannelée ſurmonte & ſe trouve pincée entre les deux bords de la muraille, on amincira ces deux bords avec le boutoir, on les rafraîchira depuis la couronne juſqu'à la fin de la ſeime, on coupera même la chair, ſi elle ſurmonte de beaucoup, & on appliquera deſſus une tente chargée de térébenthine, ou imbibée de ſon eſſence, & proportionnée à la longueur & à la grandeur de l'ouverture, afin d'empêcher que la chair cannelée, ou la chair de la couronne, ne ſurmonte ; on mettra enſuite un plumaceau un peu plus large, chargé de térébenthine, & enfin par-deſſus celui-ci, un autre plumaceau plus grand, qui recouvre une bonne partie du ſabot, chargé d'onguent de pied, afin d'humecter la muraille & le pied ; on enveloppera le tout d'un linge, & l'appareil ſera contenu avec une ligature longue & ſerrée, pour maintenir les parties, & empêcher que la chair cannelée ne ſurmonte. On ne levèra le premier appareil qu'au bout de quatre ou cinq jours ; on panſera enſuite de même tous les trois jours. Si la ſeime fournit de la matière, on emploiera le digeſtif.

Lorſqu'au bout de quinze jours ou trois ſemaines, la plaie continue à jetter de la matière, il y a lieu de croire que l'os eſt carié ; on s'en aſſure par le moyen de la ſonde. Lorſqu'on ſent l'os [ce qui annonce preſque toujours la carie], on coupe un peu plus de la muraille, afin d'ouvrir une iſſue plus grande ; enſuite l'on rugine l'os pour emporter la carie, ou bien l'on y met une pointe de feu. Ces ſortes de ſeimes, quand elles ſont quartes, gâtent quelquefois le cartilage lateral de l'os du pied à ſon attache ; ce qui ſe reconnoît par la ſonde, par la grande ſupuration, & par un gonflement à la couronne. Dans ce cas, on ne doit plus perdre le temps à panſer la ſeime, il faut en venir tout de ſuite à l'opération du javart encorné, improprement dit, & emporter toute la corne qui ſe trouve à un des bords de la ſeime à la pointe du talon. *Voyez* l'opération du javart encorné aux opérations.

On voit, par ce détail, que la pratique de barrer les ſeimes en appliquant deux ou trois S de feu, eſt inſuffiſante & même deſtructive ; mais, je conviens qu'elle n'eſt plus guére ſuivie aujourd'hui, depuis que la méthode a été rendue publique.

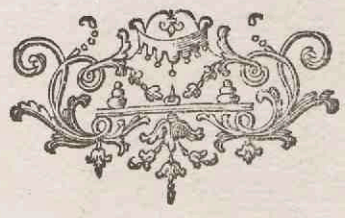

PARAGRAPHE V.

DES MALADIES QUI NE PEUVENT PAS AISÉMENT SE CLASSER.

1.° *DE LA GOUTTE-SEREINE.*

LA goutte-ſereine eſt une maladie pluſtot interne qu'externe, dans laquelle le cheval ne voit point, quoiqu'il ait les yeux très beaux, & qu'on n'y trouve aucune tache extérieure.

On ne peut s'appercevoir de cette maladie qu'à la marche du cheval & à la manière dont il place les oreilles. Il lève les pieds très haut, ſoit au pas, ſoit au trot : il porte ſes oreilles l'une en avant, l'autre en arrière alternativement, & ſouvent toutes les deux en avant. La goutte-ſereine n'eſt point curable; elle vient de la paralyſie du nerf optique.

2.° *DE L'EMPHYSÈME OU BOURSOUFLURE.*

Il arrive quelquefois aux chevaux un gonflement qui, tantôt occupe la poitrine, tantôt le col, & tantôt les épaules, &c. Il occupe même, mais plus rarement, toute l'habitude du corps. L'emphyſème n'eſt ni ſenſible, ni dur lorſqu'on y porte la main ; cependant on ſent une réſiſtance ſemblable à celle que fait une peau de tambour, & l'on entend même un bruit qui ne s'annonce dans aucune des tumeurs que nous avons décrites.

Cette bourſoufflure, appellée emphyſème, eſt produite par l'air qui ſe trouve épanché dans le tiſſu cellulaire & qui, parcourant inſenſiblement tout le corps du cheval, s'y raréfie par la chaleur, & opère l'effet de l'air pouſſé avec le ſoufflet des bouchers. Ce n'eſt pas la ſeule cauſe de cette maladie ; elle peut venir auſſi de l'air échappé du poumon, qui, s'inſinuant peu à peu dans la membrane cellulaire, ſe porte dans les parties où il y a moins de réſiſtance ; & encore quelquefois, lorſque l'air aura pénétré par quelque ouverture faite à la peau, principalement à la ſuite d'un œdême.

On reconnoît l'emphyſème à pluſieurs ſignes, 1.° ſi on porte les doigts ſur la bouffiſſure, ils n'y laiſſent point d'impreſſion comme dans l'œdême, 2.° on entend l'air raiſonner dans le tiſſu cellulaire, 3.° en comprimant on chaſſe l'air d'un endroit, lequel ſe porte dans un autre, 4.° il n'y a ni chaleur ni douleur.

Cette maladie n'eſt point dangereuſe par elle-même ; elle ne peut l'être qu'autant que la cauſe, qui la produite, eſt elle-même dangereuſe ; telle qu'une plaie profonde qui auroit attaqué quelques parties eſſentielles à la vie de l'animal. Sa durée n'eſt pas conſidérable, il eſt rare qu'elle aille au de-là de huit jours. Au reſte, je remarquerai que l'emphyſème eſt preſque la ſeule maladie dans laquelle le poil ne tombe pas ; car il tombe dans le phlegmon, lorſque cette tumeur inflammatoire ſe tourne en apoſtême, & dans l'œdême, lorſqu'il ſurvient gangrène.

Si l'emphyſème ſe trouve aux environs d'une plaie, on peut expulſer l'air avec les doigts par l'ouverture faite. Si, au contraire, il a gagné d'autres parties voiſines, il faut ſimplement appliquer des linges ou des couvertures chaudes, pour en procurer la ſortie par les pores de la peau. Mais ſi l'on voyoit que le mal durât plus de cinq ou ſix jours, il eſt à propos, & même indiſpenſable, de faire des ouvertures à la peau dans différens endroits, ce qui donne un iſſue très prompte à l'air. Ce moyen ſuffit ſeul. Je me garde bien

bien de conſeiller avec certains maréchaux, l'uſage des carminatifs, non plus que les embrocations d'huile de laurier, de cammomille, &c. Toutes ces ſubſtances graſſes bouchent les pores de la peau, & opèrent un effet contraire à celui qu'on attend.

3.° DU CHEVAL FRAYÉ AUX ARS.

Les chevaux ſerrés des épaules ſont ſujets à une inflammation, accompagnée de beaucoup de gerſure; elle paroît en-deſſous du poitrail, & au-dedans de l'avant-bras; ce que l'on appelle frayé aux ars. Cette maladie, qui fait écarter le cheval, vient à la ſuite d'un long exercice. Elle attaque aſſez ſouvent les chevaux qui ont herſé dans les terreins crétacés; apparemment que la terre qu'ils jettent, en levant leurs pieds, étant combinée avec l'humeur de la tranſpiration, forme une ſubſtance ſtiptique qui deſſéche le corps de la peau & occaſione ces gerſures.

La guériſon de ce mal n'eſt point difficile; il ne s'agit que de baſſiner ſouvent cette partie avec les décoctions émollientes; & ſi c'eſt un temps d'été, d'envoyer le cheval à l'eau. J'ai cependant vu un cheval auquel il étoit ſurvenu une inflammation ſi conſidérable, qu'elle avoit gagné toute l'étendue du long pectoral, & avoit occaſioné un dépôt entre ce muſcle & les muſcles intercoſtaux, lequel s'étoit même inſinué deſſous le large dorſal, & occupoit les deux côtés des côtes. Après un traitement de quinze jours, je fis une inciſion de chaque côté, dans la partie la plus baſſe de la poitrine, & j'en tirai, ſans exagérer, un demi-ſeau de pus bien formé. Tout le panſement ſe borna à des injections de miel & de vin. Le cheval fut guéri radicalement, dans l'eſpace de trois ſemaines, ſans avoir été obligé de faire d'autres ouvertures.

4.° DE LA CRAMPE.

La crampe eſt une roideur au jarret qui empêche le cheval de fléchir la jambe. Cet accident ne dure qu'un inſtant, & ne provient que d'un arrêt de la circulation du ſang qui comprime les filets nerveux; ce qui paroît y occaſioner une ſenſibilité paſſagère. Lorſque la crampe continue au de-là d'un demi-quart d'heure, il faut frictioner l'étendue de la jambe avec une broſſe rude, à rebrouſſe-poil: on eſt même quelquefois obligé de la frotter avec l'eſſence de térébenthine, mais ce cas eſt rare.

5.° DE L'ARRÊTE.

On appelle arrête, un endroit dont le poil eſt tombé, où il n'en revient plus, & ſur lequel on remarque une eſpèce de corne farineuſe.

L'arrête vient à la ſuite des eaux ou de quelque autre maladie. Il n'y a point de reméde qui faſſe renaître le poil; ainſi il n'y a rien à faire en ce cas; d'ailleurs ce n'eſt point ici un mal, mais une difformité, qui n'empêche point le cheval de rendre les ſervices accoûtumés.

6.° DE L'AVALURE.

L'avalure eſt la ſéparation de la corne d'avec la peau à la couronne. Ce mal peut occuper toute l'étendue de la couronne. Il vient ordinairement de ce que la matière ou le pus, à la ſuite d'une enclouure, aura ſéjourné entre la chair cannelée & la muraille, & aura fuſé juſque à la couronne, & détaché la peau de la partie ſupérieure de la muraille. L'avalure ne fait boîter le cheval que lorſqu'elle eſt récente; mais il n'en boîte jamais, lorſquelle eſt deſcendue.

Il faut mettre ſur l'avalure une tente imbibée d'eſſence de térébenthine, & un plumaceau

chargé de térébenthine par-dessus ; on couvre ensuite la couronne d'onguent de pied, afin de conserver le sabot frais, humecté & souple.

7.° DE LA FOURMILIÈRE.

La fourmilière est un vuide qui se fait entre la chair cannelée & la muraille, & qui règne ordinairement depuis la couronne jusqu'en bas.

Cette maladie vient d'un coup sur la muraille, ou d'une altération du sabot, ou d'un desséchement de cette partie, occasionné par un fer chaud que l'on aura laissé poser trop long-temps sur le pied ; ce qui desséche les vaisseaux lymphatiques, enlève l'humidité du pied, & oblige la muraille de s'éloigner de la chair cannelée. Cette maladie peut encore être la suite d'une fourbure.

Curation. Il faut ouvrir la muraille à la partie antérieure, & introduire dans l'ouverture, des tentes chargées de térébenthine, mêlées avec l'onguent du pied; ou bien raper la muraille jusqu'au vif, & panser la plaie avec la térébenthine, mêlée avec l'onguent du pied.

(a) 8.° DE L'ENCASTÉLURE.

Ceux qui n'ont point de pratique, & qui n'ont point fréquenté les harras, ne peuvent que raisonner très imparfaitement sur l'encastélure.

La plusspart des maréchaux & des écuyers appellent encastélure, un resserrement des talons ou des quartiers. Si ces Messieurs connoissoient à fond la structure du pied, & qu'ils fussent bien versés dans la connoissance de ses maladies, ils sçauroient que la forme du pied peut varier par différentes causes. Voici ce que je pense, & ce que j'ai vu d'après de murs examens.

L'encastélure est un resserrement de la partie supérieure de la muraille dans tout son pourtour, où l'articulation de l'os coronaire avec l'os du paturon, paroît surpasser en diamettre la terminaison de la peau à la muraille. On peut distinguer deux sortes d'encastélure. La naturelle & l'accidentelle. La naturelle est celle qui vient de constitution, telle qu'on la voit dans certains poulains sortans des harras. Les chevaux barbes & les espagnols, sur-tout ces derniers, y sont plus sujets que d'autres. L'encastélure accidentelle vient pour l'ordinaire, de ce qu'on a paré la sole de corne, détruit les arcs-boutans, de ce qu'on a rapé la muraille, surtout à la couronne proche le poil, partie très abreuvée d'humidité, & qui, conséquemment, par cette opération, s'altère davantage.

L'encastélure peut venir encore à la suite d'une fourbure, ou d'un effort de l'os coronaire sur l'os du pied. Elle peut aussi survenir à un cheval, qu'on aura dessolé plusieurs fois. Des raies de feu mises trop profondément sont de même capables d'y donner naissance. Ce dernier accident & la dessolure, occasionent plus fréquemment l'encastélure qu'on ne pense. Je crois que le maréchal praticien reconnoîtra aisément toutes ces causes.

Curation. A l'encastélure naturelle, il n'y a point de reméde. Pour guérir l'accidentelle, je n'en connois point de meilleur, que de tenir toujours le pied humecté, ou avec de la terre glaise mouillée, ou avec des amiellures, ou avec telles autres graisses liquides que ce soit.

(a) Cet aricle de l'encastélure, dont a traité M. Bourgelat dans l'Encyclopédie, a été trop bien relevé, pour que je me donne la peine de le critiquer.

8.° DES POUX OU MALADIES PÉDICULAIRES.

Je ne vois pas qu'aucuns praticiens, en traitant des maladies de la peau, se soient beaucoup arrêtés à celle-ci. Elle est cependant très commune, & fait souvent maigrir les chevaux. Les vieux y sont plus sujets que les jeunes. La peau est pour l'ordinaire dure, tendue, les poils sont hérissés & semés clair. J'ai vu des chevaux qui étoient tout couverts de ces insectes.

Le reméde le plus efficace & le plus prompt, pour détruire cette vermine, seroit de faire des frictions mercurielles par tout le corps ; mais cette application, sur toute l'étendue de la peau, peut causer beaucoup de ravage ; le mercure peut se porter à la bouche, & occasioner un érétisme dans les muscles de la mâchoire, & accompagné de salivation. Pour ne pas exposer l'animal à cet accident, je conseille de mettre infuser du tabac dans de l'eau-de-vie & d'en laver le cheval. Le brou de noix opère le même effet, ainsi que la poudre de staphisaigre, & le souffre en poudre mêlé avec l'aloës. Il est rare que les chevaux soient mangés de poux qu'ils n'aient, ou des dartres farineuses, ou la galle.

Tous ces remédes, mais principalement le premier, ont la propriété de tuer & de détruire cette vermine.

PARAGRAPHE VI.

DES OPÉRATIONS.

1.° DE LA SAIGNÉE.

Tout le monde ſçait que la ſaignée eſt une ouverture quelconque que l'on fait à un vaiſſeau ſoit artériel, ſoit veineux. Mais il eſt rare, en hippiatrique, qu'elle ſe faſſe aux artères, à moins que l'on ne veuille ſuivre aveuglément les ſentimens des anciens auteurs, qui conſeilloient de la pratiquer dans toutes les parties du corps, où les vaiſſeaux étoient apparens. D'autres ont été plus loin encore ; car ſi l'on conſidère la planche de Monſieur l'Abbé de Villert, laquelle ſe trouve ſur les quais à Paris, on voit qu'il indique, d'après Soleiſel, des ſaignées dans des endroits où il n'y a nulle apparence de vaiſſeaux. Rien de ſi ridicule que ce qui ſe rencontre à ce ſujet dans ces anciens auteurs. On ne pratique plus aujourd'hui la ſaignée en tous ces endroits, mais on la fait encore au flanc, au larmier deſſous la queue, au lampas ; ce qui n'eſt autoriſé, ni par le raiſonnement, ni par une ſaine théorie. On en voit encore, qui non moins aveuglés par le préjugé que par l'ignorance, ordonnent des ſaignées de précaution au mois de mai, ou en d'autres temps de l'année, &c..... les preſcrire à l'arrivée d'un voyage, après un trop long exercice, ou même pour remettre des chevaux qui ſont maigres qui, ont mauvais poil. Quoi, ces gens ignorent que la plus petite quantité de ſang tirée d'un animal ſain, l'affoiblit ! Qu'arrivera-t-il donc, ſi on verſe celui de l'animal qui a perdu ſon embonpoint ? Ils tiendroient ſans doute une autre conduite, s'ils ſçavoient qu'après cette évacuation artificielle, la graiſſe prend la route de la circulation, & augmente par conſéquent la maigreur. Au lieu donc de ſaigner alors, ils devroient mettre en uſage tous les bons alimens, les farineux, l'eau-blanche faite avec la farine d'orge, & laiſſer ſimplement repoſer le cheval.

Les endroits où l'on doit ſaigner le cheval ſont, au col, aux ars, au plat de la cuiſſe : l'on peut encore tirer du ſang de la queue, en y coupant une partie tuméfiée que l'on voudra dégorger en la ſcarifiant ; mais on ne ſe ſervira ni des ſangſues ni des veſſicatoires, comme je ne le vois que trop dans la chirurgie vétérinaire. Ces remédes ſeroient bons toutefois s'il falloit ménager la douleur du cheval, ou prévenir la difformité des cicatrices ; mais ce ſont deux points dont on doit fort peu s'embarraſſer. En général, le but de celui qui opère étant de dégorger une partie, il doit le remplir par des ſcarifications : que la tumeur ſoit ſéreuſe ou ſanguine, cela eſt égal. Toutes les fois qu'il y a indication pour tirer le fluide, agir autrement, c'eſt ne pas prendre les voies les plus courtes de la guériſon.

On appelle flamme, l'inſtrument ordinaire avec lequel on ſaigne. C'eſt une lame quarrée, au bout de laquelle il y a, en forme de potence, un prolongement tranchant taillé en cœur, tel qu'il eſt repréſenté à la planche des inſtrumens. On frappe ſur cette lame quarrée, vis-à-vis ce prolongement, & cela plus ou moins fort, à raiſon de la profondeur du vaiſſeau & de la dureté de la peau. Il ne faut jamais appuyer ſa flamme ſur la peau ni tenir la flamme roide entre les doigts ; car en portant ſur le vaiſſeau, il arrive que la pointe gliſſe à côté & le rend roulant ; c'eſt la raiſon pour laquelle les phlebotomiſtes & les vétérinaires manquent ſi ſouvent. On ne doit pas ſe ſervir de clef, ou de fer pour frapper ſur la flamme, mais d'un morceau de bois ; car avec le fer l'on caſſe fréquemment des flammes. Il y a des flammes à reſſort inventées par les Allemands, dont on peut voir la figure,

figure, *planche*..... Avec cet inſtrument, dont je me ſers, on ſaigne avec plus de ſûreté & de facilité; on donne du fer autant qu'il eſt néceſſaire, je crois même qu'il eſt indiſpenſable de faire uſage de cet inſtrument, lorſqu'on veut ſaigner aux ars, & principalement au plat de la cuiſſe.

Les ſaignées, comme nous l'avons dit, ne doivent être pratiquées qu'aux veines; ſçavoir, au col, aux ars & aux plats des cuiſſes. Celui qui veut ſaigner au col, peut le faire avec ou ſans ligature, en mettant, ou non, un appareil. Si l'on ſe ſert d'une ligature, elle doit paſſer par-deſſus le col, le plus près du poitrail qu'il ſe pourra, parce qu'en la mettant au milieu du col, le cheval en levant & en baiſſant la tête, la fait remonter en haut, ce qui la relâche; on doit l'arrêter, ou placer le nœud coulant du côté oppoſé au lieu choiſi pour la ſaignée. Par exemple, elle ſera arrêtée du hors le montoir, ſi l'on veut ſaigner du montoir. Le phlébotomiſte fera tenir la tête du cheval un peu élevée, afin que le vaiſſeau ſoit moins roulant, qu'il ſorte davantage, & qu'il ſe rempliſſe mieux; alors étant placé du côté de la tête & regardant le poitrail, il prendra de la main gauche ſa flamme, & la poſera à une ligne de diſtance de la peau, le manche tourné vers la tête, & frappera deſſus ayant ſoin de faire l'ouverture longitudinalement. L'endroit où l'on doit ſaigner eſt à un demi-pied de l'angle de la mâchoire inférieure, la tête du cheval étant dans ſa ſituation naturelle: l'opérateur doit éviter de piquer ſur ces groſſeurs qui paroiſſent diſperſées comme des grains de chapelet; ce ſont autant de valvules qui, venant à être coupées, ont quelquefois beaucoup de peine à reprendre, & ſont ſouvent le principe de fiſtule à la ſaignée du col.

Lorſque la veine eſt ouverte, on favoriſe la ſortie du ſang par le mouvement des mâchoires, excité avec un morceau de bois qu'on met dans la bouche du cheval, ou bien en lui prenant le bout de la langue. Les muſcles de ces parties en compriment les veines, ce qui procure un écoulement abondant du ſang. La quantité de ce liquide, que l'on a à tirer, n'eſt pas déterminée; cependant, la doſe ordinaire eſt de trois à quatre livres, deux pintes environ, on réïtère ſuivant le cas: ce qui, ordinairement, n'eſt point néceſſaire, ſi ce n'eſt dans la pléthore, la fièvre & les inflammations.

Après la ſaignée, tout l'appareil conſiſte à prendre une épingle avec laquelle on perce l'extrémité des bords de la peau, au milieu de l'inciſion; on prend enſuite des crins dont on entortille l'épingle, en formant ce que l'on appelle le nœud de chirurgien, qui eſt un double nœud. On peut auſſi ne pas mettre d'épingle; pour lors, avant que de ſaigner, l'opérateur fait tirer la peau du col vers le haut ou vers le bas; dès qu'on a tiré autant de ſang qu'il eſt beſoin, on lâche la peau qui vient recouvrir l'ouverture de la veine, & ſert d'appareil. On peut ſaigner ſans ligature en poſant la flamme ſur la veine dans le ſens contraire, le poignet de la main dont on tient l'inſtrument étant appliqué ſur la veine; par-là le ſang ſe trouve arrêté; on profite du moment pour frapper ſur la flamme. Il eſt eſſentiel de ſçavoir ſaigner ſans corde, car il y a des chevaux qui ne peuvent la ſouffrir & qui tombent par terre.

Les ſaignées des ars ou de la cuiſſe ſe font ſans préparation, ſans ligature, ſans compreſſion; on ferme l'ouverture de la veine avec une épingle comme au col. Lorſque les vaiſſeaux ne ſont pas apparens, il y a des gens qui font trotter le cheval; ce mouvement occaſione de la chaleur, & de celle-ci naît une raréfaction du ſang qui gonfle les veines & les fait paroître plus remplies. Mais ce moyen ſeroit nuiſible, s'il falloit ſaigner à cauſe d'une inflammation. Au reſte, cette méthode eſt venue de ce que quelques auteurs ont avancé qu'il n'étoit pas poſſible de poſer de ligature; mais ils ſe ſont trompés, car elle peut ſe mettre à tous les endroits où l'on ſaigne. Cet uſage vient auſſi en partie de ce que ces mêmes perſonnes ignorent la circulation du ſang. Le lieu où l'on ſaigne ordinairement,

disent-ils, est aux ars en dedans du bras ; alors il est possible de passer en-dedans de ce bras une corde, dont un bout qui ira se rendre extérieurement en avant & en arrière, sera contenu par le palfrenier en tirant vers l'épaule. Quoiqu'il en soit, le lieu où l'on ne saigne pas, & où l'on devroit saigner, & où on peut le faire sans ligature & sans exercer le cheval, c'est dans le bas du poitrail, dans la partie moyenne du bras antérieurement : ce sont-là les ars & non pas en-dedans à un demi-pied plus bas où la veine est moins forte & apparente. D'ailleurs, l'on voit souvent des maréchaux blesser les parties tendineuses qui s'y trouvent, ou casser leurs flammes, soit sur les os, soit sur ces parties.

La saignée de derrière doit se faire de même dans la partie la plus élevée de la cuisse, dans l'endroit où elle commence à rentrer en-dedans, car plus bas, l'on court les mêmes risques que devant.

3.° *MANIÈRE D'OPÉRER LA CATARACTE.*

Il y a deux manières de faire cette opération ; sçavoir, par abbaissement & par extraction. Toutes les deux ont de grandes difficultés ; la première se fait en plongeant une petite aiguille [de la forme de celles qui sont à séton] dans la cornée opaque vers le petit angle de l'œil, à deux ou trois lignes du ligament ciliaire : quand on est arrivé derrière le crystallin, on fend avec l'aiguille, la capsule du crystallin, lequel ne tarde pas à en sortir ; on retourne ensuite l'instrument sur son plat pour abbaisser le crystallin dans le fond de l'œil, derrière l'iris. Cette opération seroit très aisée, si dans les chevaux il n'y avoit pas de muscles retracteurs, & si le globe de l'œil n'étoit pas placé si avant dans le fond de l'orbite. L'opération faite, il n'est besoin que d'un très leger appareil, lequel consiste en des compresses simples imbibées d'eau de roses préparée par infusion.

L'une & l'autre de ces opérations ne peuvent s'exécuter qu'en jettant le cheval à terre.

Passons à l'autre manière d'opérer : le cheval étant à terre, l'opérateur fera contenir par quelqu'un la paupière supérieure, par le moyen d'un *speculum oculi*, tandis que de sa main gauche, il assujettira lui-même la paupière inférieure avec le pouce, & mettra le doigt index sur la partie supérieure de la cornée transparente ; alors prenant son aiguille de la main gauche, il fait son incision en commençant du côté du grand angle, si c'est du hors le montoir, ou du petit angle, si c'est du montoir, observant sur-tout de ne pas toucher avec l'instrument l'iris ou l'uvée. Si le cheval retire trop son œil dans le fond de l'orbite, & que l'on ne puisse pas exécuter l'opération, il ne faut pas plonger tout d'un coup son instrument dans l'œil, de peur que la cornée transparente étant affaissée par la sortie de l'humeur aqueuse, on ne vienne à toucher l'iris : pour cet effet, on doit introduire une sonde cannelée dessous la cornée, & se servir des ciseaux, mais éviter, en coupant, de faire des dentelures, ce qui retarderoit la réunion : ceci exécuté, on élève la cornée transparente, & l'on fait une incision transversale à la membrane du crystallin, on comprime alors légèrement la partie supérieure de l'œil, afin de faciliter la sortie du crystallin ; s'il est dur, ce que l'on appelle cataracte formée, il sort à la première compression & tout entier ; s'il est mou, on se servira d'une curète pour enlever ce qui peut rester dans sa membrane : on abbaisse ensuite la cornée, ce qui termine l'opération, dont toute la difficulté consiste seulement dans la section de la cornée transparente ; il faut y employer beaucoup de légèreté & de dextérité, & être attentif à ne point toucher l'iris ; autrement il y surviendroit une forte inflammation.

On applique pour appareil, des compresses quarrées imbibées de vin miellé tiède que l'on aura passé dans un linge fin, la dernière compresse sera fenêtrée ; elle procurera deux avantages, 1.° celui d'empêcher que l'œil ne soit comprimé, 2.° de faciliter l'introduction de

la liqueur ; ces compresses seront contenues par une grande bande, que l'on appliquera comme pour le trépan, à l'exception que les croix se trouveront dans les parties circonvoisines de l'orbite pour éviter la compression. Il faut avoir attention d'imbiber les compresses souvent ; mais on ne lèvera l'appareil qu'au bout de huit jours, & l'on continuera le même pansement, jusqu'à parfaite guérison. Il arrive souvent qu'après l'opération, même bien faite, l'on est obligé d'abandonner la cure, lorsque la contraction des muscles retracteurs compriment le globe de l'œil, & que l'humeur vitrée est forcée de s'écouler par l'ouverture. Dans ce cas, l'œil devient aride & se desséche. On peut prévenir cet accident qui naît des différentes contractions des muscles en fendant les salières, & en coupant tous les muscles qui vont jusqu'au nerf optique : il survient, par cette incision, une très grande hémorragie & la perte presque totale de l'action de ces muscles ; il arrive même un appauvrissement à l'œil par la section de nombre de vaisseaux ; mais en revanche, le cheval ne perd point la vue. J'ai tenté quelquefois cette opération de la cataracte, & elle ne m'a jamais réussi, qu'en me servant de ce moyen. Je fis la dernière en 1760, à Francfort, en présence de Monsieur Louis, chirurgien en chef de l'hôpital des Carmes & de plusieurs élèves. En trois semaines, la plaie de la cornée transparente fut guérie, & en cinquante-quatre jours, celle de la plaie des salières. Mais toutesfois que l'on voudra tenter l'opération de la cataracte par extraction, il faudra commencer par celle de la salière : cette plaie se traite heureusement avec le vin miellé dont on imbibe les compresses.

3.° DU TRÉPAN.

Le trépan est une opération qui se pratique sur les os du crâne, soit pour relever des pièces d'os enfoncées, soit pour donner issue aux matières épanchées dans le cerveau. Cette opération qu'on néglige communément, est pourtant très nécessaire dans certains cas, & on en voit de très bons effets.

On s'apperçoit de la lésion des os du crâne, par une tumeur inflammatoire, qui ne manque pas de survenir, par le tact, par les enfoncemens de ces os, par des inégalités, des engourdissemens & un sommeil continuel.

La fracture des os de la tête, & l'épanchement des matières dans le cerveau, produisent des accidens fâcheux. Quelquefois la membrane pituitaire s'enflamme, il y survient un ulcère qui dégénère en morve proprement dite ; d'autrefois il se forme des dépôts ou amas de pus, qui font périr le cheval. Pour prévenir ces accidens, ou pour en adoucir la violence, il faut nécessairement en venir à l'opération.

Manière d'opérer. On doit d'abord s'assurer de la fracture, de sa situation, & du lieu où l'on peut appliquer la couronne du trépan. Après qu'on a préparé ses instrumens & son appareil, on jette le cheval par terre, sur le côté opposé à celui où lon veut trépaner ; on lui met plusieurs bottes de paille entières sous le cou, pour placer & assujettir sa tête dans une situation convenable ; on a soin que l'animal soit contenu par plusieurs personnes. Alors, on fait une incision cruciale avec le bistouri, & on soulève les quatre angles avec le même instrument ; on en prend ensuite un autre, dont le tranchant est en dos-d'âne, nommé rugine, qui sert à enlever le péricrane ; puis on applique la couronne du trépan, armée de sa pyramide, qu'on a l'attention d'ôter après avoir fait quelques tours : durant l'opération, on nettoye son instrument avec une petite brosse, on prend un élevatoire, & l'on examine si la pièce est près d'être sciée ; lorsqu'elle l'est, on se sert d'un couteau lenticulaire, pour extraire les pièces d'os qui restent à la circonférence du trou ouvert par le trépan. On prendra garde sur-tout de ne pas toucher à la dure-mère, ni avec la couronne, ni avec aucun instrument aigu. Si l'on soupçonnoit, après

l'opération, qu'il y eût du ſang épanché, il faudroit faire une inciſion à la dure-mère, mais être attentif à ne couper aucune artère. Dans ce cas, il n'arrive jamais d'accidens, & il eſt rare qu'il faille y toucher.

On met, pour appareil, un ſindon, qui eſt une petite pièce de toile ronde, imbibée d'eau-de-vie, entre la dure-mère & le crâne; on l'aſſujettit par un fil qui paſſe au milieu, & qui eſt contenu dans le reſte de l'appareil; on introduit enſuite un bourdonnet qui bouche exactement le trou du trépan. On applique ſur le crâne un plumaceau léger, imbu de teinture de myhrre & d'aloës; on met un bourdonnet imbibé dans la même teinture, ſous les quatre angles de la peau, afin qu'ils demeurent élevés, & que leur réunion n'ait pas lieu. On étend un large plumaceau chargé de digeſtif ſimple, & par-deſſus, de grandes compreſſes imbibées d'eau-de-vie, leſquelles ſont aſſujetties, par le moyen d'une bande longue de ſept à huit aunes, dont les circonvolutions ſont dirigées comme pour la taupe, ſinon que les croiſées doivent être ajuſtées ſur le trépan même. On lève l'appareil au bout de trois jours, pendant leſquels on doit imbiber les compreſſes d'eau-de-vie & d'eau. On continue le panſement juſqu'à parfaite guériſon. Le trépan, appliqué ſur les os durs, ou autres os de la face, n'a pas beſoin de cet appareil; il faut ſimplement mettre dans l'ouverture un bouchon de liége, un léger plumaceau de digeſtif ſur les angles, & un emplâtre de peau, au bord duquel il y aura de la poix graſſe, pour l'incruſter dans le poil & le faire tenir.

Remarques. 1.° La fracture de l'os occipital eſt très rare. J'en ai vu cependant des exemples. J'ai guéri un cheval appartenant à Monſieur Dupin de Franceuil, d'une fracture complette de l'os occipital, dans ſa partie ſupérieure, & poſtérieure à l'attache du ligament cervical.

2.° Il arrive quelquefois que la fracture ſe trouve ſur les ſinus frontaux, ſur les os du nez, ou ſur les ſinus maxillaires. Dans ce cas, il faut appliquer une très petite couronne du trépan, afin qu'on puiſſe avec l'élévatoire, remettre les pièces enfoncées dans leur ſituation. L'opération du trépan eſt d'autant plus néceſſaire, que le cheval devient glandé, que la membrane pituitaire s'enflamme, qu'il ſurvient un ulcère, & enſuite la morve. J'ai panſé depuis peu un cheval du bureau des coches de Bordeaux: il y avoit trois ſemaines qu'il jettoit par une narine un pus épais; il étoit glandé du même côté, ſans que l'autre fût autrement attaqué; je remarquai ſur le côté affecté, un gonflement qui regnoit depuis l'orbite juſqu'aux narines; je jugeai qu'il avoit reçu un coup, & que le pus, qui découloit par les narines, venoit ou d'un abſcès à la membrane pituitaire, ou d'une collection de pus, qui avoit croupi dans le ſinus maxillaire; je le trépanai ſur les ſinus maxillaires, à la racine des dents. A peine eus-je retiré mon trépan, que le pus en découla en très grande quantité, & fort épais. L'injection que je fis ſur le champ avec une pinte d'eau tiède, en ſortit blanche comme du lait. Je réitérai cette injection quatre fois le jour, avec des décoctions légères de mauve, d'orge & d'aigremoine. Tous les ſymptômes de morve ont diſparu, le cheval a été très bien guéri, & ſert encore à préſent. Je puis dire en avoir panſé quelques autres qui étoient dans le même cas, & avec un égal ſuccès.

3.° La fracture des os du crâne peut être compliquée, je veux dire que le cheval peut avoir reçu en même temps un coup ſur les ſinus; la partie des frontaux qui recouvre les lobes inférieurs du cerveau être auſſi fracturée, ainſi que la partie du même os qui ſe joint aux os du nez. Il faut alors appliquer deux couronnes de trépan; l'une ſur les parietaux, & l'autre ſur les ſinus, ou plus inférieurement, ſi la fracture ne s'étend pas plus loin. En mil ſept cent ſoixante, j'eus à panſer un cheval appartenant à Madame la

maréchale

maréchale de Montmorenci ; il avoit reçu d'un autre cheval, un coup de pied de derrière, qui lui fractura les frontaux dans toute leur étendue. L'animal bleſſé devint conſidérablement glandé des deux côtés le lendemain, & quatre à cinq jours après, on le vit jetter. Je lui appliquai deux couronnes de trépan ; une ſur les pariétaux, proche la future ſagitale & frontale, & l'autre ſur les os du nez, proche la future tranſverſale : je remis enſuite chaque pièce enfoncée à ſa place. Dans l'eſpace de quinze jours, la plaie du trépan fut radicalement guérie, & au bout de ſix ſemaines, l'écoulement qui ſe faiſoit par la narine fut tari, & la glande diſparut totalement. Mon panſement a été fait le lendemain, & tout le long du traitement, en préſence de Meſſieurs Maloët & Dorigny, tous deux docteurs de la faculté de médecine.

4.° DE LA FISTULE LACRYMALE.

La fiſtule lacrymale s'annonce au grand angle de l'œil, par une tumeur phlegmoneuſe, qui en s'abſcèdant, produit du pus qui s'écoule le long de cette partie. Quelquefois il y a tumeur ſans pus, avec une grande abondance de larmes. Les points lacrymaux ſont engorgés, mais pour l'ordinaire, il y a ulcère entre les paupieres, à la caroncule lacrymale ; ſouvent même les points lacrymaux ſont ulcérés. Cette maladie eſt très commune dans les chevaux, & a été long-temps incurable, parce qu'aucun auteur vétérinaire n'en avoit parlé avant moi. Les ſuccès que j'ai eus, ont depuis engagé deux perſonnes à pratiquer cette opération.

Ce mal provient de l'acreté des larmes, qui en ſéjournant, gâte & ulcère cette partie ; le grand froid en eſt ſouvent la cauſe. Quelquefois la fiſtule lacrymale naît de cauſe interne comme de farcin ou de morve, ou autre cauſe de cette nature.

Dans les premiers temps, on a recours aux remédes employés contre l'inflammation, tels que la ſaignée & les fréquentes lotions émollientes & adouciſſantes ; l'application des compreſſes eſt préférable. Mais, ſi la maladie étoit avancée, & qu'il y eût écoulement de pus, il faudroit mettre en uſage d'autres moyens, c'eſt-à-dire, eſſayer d'abord de déterger l'ulcère avec des injections faites par les points lacrymaux, & par le canal nazal ou lacrymal, dont l'ouverture eſt au bord des narines, au haut de la lèvre inférieure. Les points lacrymaux ſont ſouvent ſi fort engorgés, que la liqueur ne ſçauroit y paſſer. Dans ce cas, il faut injecter de bas en haut. En ſuivant cette méthode, il eſt rare qu'on ne réuſſiſſe point au bout de quelques jours à déboucher ces canaux, & à guérir cette maladie. Après avoir fait contenir les paupières, par un aide, on ſe ſert du *ſpeculum oculi*, qui eſt un inſtrument en forme d'anneau, capable d'être dilaté à volonté ; après quoi, on introduit la ſonde crenellée, & l'on fait une inciſion avec le biſtouri. L'opération faite, il eſt à propos de laver la partie avec du vin chaud : on applique enſuite de petites tentes de digeſtif ſimple, & on continue de même juſqu'à ce que la ſuppuration ne ſoit plus ſi abondante, & que la plaie ſoit belle. Alors, on ſe ſervira de baume du Pérou ſeul, juſqu'à parfaite guériſon. Mais, s'il y avoit carie à l'os du grand angle, ou même au canal nazal de cet os, il faudroit grater l'os & le ratiſſer dans ſa partie cariée, obſervant attentivement de ne pas trop appuier ; car, comme cet os eſt mince, on pouroit bien le caſſer, & le pus tomberoit dans le ſinus maxillaire, où il produiroit la morve : Cet accident m'eſt arrivé : j'opérois un cheval, qui n'étant pas bien contenu, donna, en ſe relevant, un coup de tête, qui obligea ma main de ſe déranger, & l'inſtrument alla s'enfoncer triſtement dans le ſinus maxillaire. Ceci prouve que l'on ne ſçauroit trop prendre de précaution. L'opération achevée, & les tentes miſes en place, on appliquera par-deſſus

les plumaceaux, des compresses ovalaires dentelées, qui seront assujetties avec un bandage en huit de chiffre, tel qu'il est représenté au cheval des bandages. On aura soin d'humecter souvent les compresses d'eau-de-vie légèrement camphrée, à laquelle on aura mêlé partie égale d'eau-commune. Cette maladie est presque toujours curable, à moins qu'elle ne soit très ancienne, qu'elle ne vienne d'une cause de morve, ou qu'elle ne soit compliquée avec la morve : dans ce cas, il est rare que le canal nazal ne soit entièrement détruit.

5.° DE LA BRONCHOTOMIE.

A la suite de la fausse-gourme ou de la gourme maligne, ou autre maladie, il survient quelquefois une inflammation considérable au larynx & à toute l'arrière-bouche; l'air alors ne sçauroit sortir ni par les narines ni par la bouche, ce qui fait périr le cheval. Pour empêcher cette suffocation, il faut pratiquer une ouverture à la trachée-artère, & y introduire ensuite une petite canule d'argent ou de plomb ; cela revient au même. Cette opération est ce que l'on appelle la bronchotonni. On y procède de cette manière. On met le cheval dans le travail ; après l'avoir bien pris, on lui passe un licol à trois longes, deux desquelles s'attachent de chaque côté du pillier, & l'autre à la traverse d'en haut. Par ce moyen, on tient la tête élevée. Tout étant ainsi disposé, l'opérateur, monté sur une escabelle, & placée en face, pince la peau, aidé d'un éleve au-dessous du larynx, entre le troisième & le quatrième anneau de la trachée-artère, ou encore entre le cinquième & le sixième ; puis avec son bistouri, il incise la peau de la longueur d'un pouce transversalement vis-à-vis l'anneau. Cette première incision faite, il prend un scalpel ou une lancette à abscès, avec quoi il fend la membrane ligamenteuse qui unit les anneaux entre eux. Alors, il introduit sa canule, qui doit être courbée d'un huitième de cercle & applatie, à peu près aussi large à sa sortie qu'à son entrée ; car j'ai observé qu'en me servant de canules en forme d'entonnoir, l'air entroit avec trop d'impétuosité, & alloit heurter les parois de la trachée-artère & occasionoit une inflammation; elle devient souvent locale, lorsque l'instrument se dérange, & se trouve en face d'une des parois de la trachée-artère. Cette cannulle porte deux petites anses, auxquelles on attache des rubans que l'on passe par-dessus le col ; après quoi l'on pose l'appareil qui consiste en une petite gaze, placée sur la canule, pour empêcher les corps étrangers d'entrer dans les vaisseaux bronchiques, on assujettit cette gaze avec des compresses à fenêtre ; on applique, pour soûtenir le tout, une large bande fenêtrée, qu'on lie par-dessus le col. On laisse cet appareil jusqu'à la cessation des accidens pour lesquels on a fait cette opération. Il m'est arrivé de ne le lever que le vingt-septième jour. Dès qu'il est ôté, la plaie se guérit facilement. Je ne dois pas oublier d'observer qu'il faut que le cheval reste attaché dans l'écurie, à deux longes, entre deux piliers.

6.° DE LA CASTRATION.

La castration qu'on pratique sur les chevaux, a été jusqu'à présent faite d'une manière hazardeuse, & presque toujours par des gens qui n'ont aucune connoissance des parties qu'ils coupent. Cette opération s'exécute de trois manières ; 1.° en bistorquant les testicules du cheval, ce qui les fait tomber par gangrène ; 2.° avec le feu ; 3.° avec des billots. Cette dernière est la plus usitée, & voici comment on procède. Dès que les testicules sont hors du scrotum, l'opérateur les tire avec violence pour ne pas les laisser rentrer dans le bas-ventre, & applique sur les côtés de chaque cordon, deux billots, longs de quatre à cinq pouces, plus ou moins, & larges d'un pouce & plus, sur lesquels on a

répandu du vitriol, du ſublimé corroſif & d'autres cauſtiques. Il embraſſe indiſtinctement avec ces deux billots, le nerf & les vaiſſeaux, ce qui occaſione preſque conſtamment la fièvre, des convulſions, & aſſez ſouvent la mort. D'ailleurs, on a coûtume de laiſſer pendant trois ou quatre jours les teſticules, qui n'étant pas ſoûtenus par le ſcrotum, tirent les cordons ſpermatiques, & excitent dans toute leur étendue, un éréthiſme & une inflammation, qui ſe communiquent au bas-ventre.

D'autres les coupent; ce qui eſt un peu mieux, mais l'une & l'autre méthode eſt pernicieuſe. Je conſeille deux manières de pratiquer la caſtration, leſquelles m'ont également réuſſi.

Pour exécuter la première, on commence par jetter le cheval à terre, du côté du montoir, puis on lui prend la jambe de derrière le hors du montoir, avec une platte-longe, & on la lui paſſe par-deſſus le col, afin de pouvoir ſaiſir les teſticules. On fait d'abord à l'un des deux, une inciſion à la peau, juſqu'au corps du teſticule; puis on prend une aiguille courbe, dans le chas de laquelle on paſſe une ficelle cirée, que l'on introduit dans le cordon ſpermatique, à un travers de doigt au-deſſus du teſticule que l'on coupe enſuite. Il faut avoir ſoin que la ficelle entre dans la ſubſtance du cordon, pour deux raiſons; la première, afin d'éviter de prendre dans la ligature le nerf ſpermatique, ce qui occaſioneroit une irritation du genre nerveux, & feroit périr le cheval; la ſeconde, parce que la ficelle ne ſçauroit s'échapper, ſoit dehors, ſoit dans le bas-ventre; il eſt eſſentiel de laiſſer pendre un bout de cette ficelle qui tombe par la ſuppuration, l'autre teſticule ſe coupe de la même manière. L'opération achevée, il faut laver la plaie avec du vin chaud, & en abandonner le ſoin à la nature.

Cette méthode de couper les chevaux eſt, ſans contredit, préférable à toutes les autres, parce qu'il n'en réſulte jamais d'accidens, qu'il n'y a preſque pas de douleur, & que les chevaux guériſſent plus promptement.

Dans l'autre manière, on jette de même le cheval par terre, & après lui avoir attiré la jambe par-deſſus le col, comme on l'a dit, on fait ſortir le teſticule, & on le coupe ſans précaution avec un biſtouri. On prend enſuite une pointe de feu, que l'on applique ſur l'orifice du vaiſſeau qui ſaigne. On emporte l'autre de même. Cette opération finie, on lâche le cheval. Cette méthode, qui eſt encore préférable à la première, demande cependant que l'on laiſſe le cheval trois jours à l'écurie, pour être ſûr que le coagulum eſt formé à l'orifice de l'artère. J'ajoûterai ici que je ne conçois pas comment on prend tant de précautions pour couper un cheval; car j'ai coupé nombre de chevaux ſans faire de ligature, & ſans appliquer le feu. Leur guériſon a été parfaite. Il eſt vrai qu'ils perdent du ſang; mais en périſſent-ils pour cela? J'ai des preuves du contraire. Si ce malheur eſt arrivé, ce n'a pas été entre mes mains. Pourquoi ſeroit-il réſervé à d'autres opérateurs? Si j'avois un cheval de prix ſur lequel je ne puſſe pas opérer moi-même, je voudrois qu'on le coupât de cette manière, pour être aſſuré de la guériſon de mon cheval.

7.° *DE LA TAILLE OU DE L'EXTRACTION DE LA PIERRE DE LA VESSIE.*

L'appareil néceſſaire étant tout diſpoſé, on jette le cheval par terre, & on le renverſe ſur le dos, en lui élevant le train de derrière; on le maintient dans cette ſituation par deux billots taillés en forme de priſme, que l'on met de chaque côté des côtes; enſuite on aſſujettit les jambes de derrière avec des plates longes que l'on rapproche vers la tête. Le cheval ainſi pris & écarté, l'opérateur avec un biſtouri ordinaire, fend de la longueur de deux pouces environ, le canal de l'urethre longitudinalement vers le bas de la

ſymphiſe des os pubils, puis il introduit un catheter ou ſonde cannelée & courbée pour pénétrer dans la veſſie, prend enſuite un biſtouri tranchant des deux côtés, dans la forme du lithotome ordinaire, afin qu'il puiſſe gliſſer dans la ſonde, & inciſer du même coup le col de la veſſie, en évitant de toucher le rectum. La veſſie étant ouverte, il quitte le biſtouri & prend les tenettes, qui doivent être plates, & preſque tranchantes, afin de pouvoir les faire gliſſer ſur le catheter, à la faveur duquel elles entrent aiſément, ſans avoir beſoin de conducteur ; il charge la pierre, & l'extrait ſans peine. Cette opération doit être prompte, car il faut profiter de la préſénce de l'urine dans la veſſie, car étant évacuée, les parois de ce viſcère s'affaiſſent & s'approchent de la pierre ; ce qui en rend l'extraction plus difficile, & expoſe même l'opérateur à pincer les duplicatures ou rides que forme alors la veſſie. Si le calcul eſt trop gros, on peut aiſément le caſſer avec les tenettes, car il eſt ordinairement mou & friable dans le cheval. Mais, lorſque ce ne ſont que de petites pierres ou des graviers, on introduit une curette en forme de cuiller, avec laquelle on les emporte ; on injecte enſuite la veſſie avec de l'eau de graine de lin légère. Ceci fait, on détache le cheval, & on le fait rentrer dans l'écurie, ſans mettre ſur la plaie aucun appareil ; d'ailleurs, je ne connois point de bandage qui puiſſe le contenir. J'avoue cependant que je n'ai point été appellé pour faire l'extraction de la pierre ſur un cheval qui en fût affecté ; mais pour m'aſſurer ſi elle pouvoit réuſſir, je l'ai exécutée ſur un cheval ſain, dans la veſſie duquel j'avois introduit des cailloux. Le ſuccès a répondu à mon attente, & la guériſon de la plaie a été parfaite au bout de vingt jours environ. Puiſque les chevaux ſont ſujets au calcul, je ſuis en droit de conclure, d'après l'expérience, qu'on peut hardiment pratiquer cette opération à leur égard.

8.° MANIÈRE DE DESSOLER.

Les cas les plus ordinaires pour leſquels on deſſole, ſont les clouds de rue grave, les bleimes, les fics, les extenſions de tendons où il y a eu compreſſion de la ſole charnue entre la ſole de corne, & l'os du pied, &c. Il ne faut jamais deſſoler pour des enclouures, comme le pratiquent pourtant trop ſouvent des maréchaux en réputation ; car l'enclouure la plus grave n'attaque point la ſole, mais bien la chair cannelée : ce qui prouve l'inutilité de cette opération dans ce cas.

Lorſqu'elle eſt néceſſaire, ont procède de la manière ſuivante : on commence par humecter la ſole afin de la rendre plus ſouple, l'opération plus facile, & afin d'épargner les douleurs au cheval. Comme rien n'humecte mieux que l'eau, il faut appliquer ſur la ſole, de la terre-glaiſe bien imbibée d'eau ſimple. La ſole qui eſt poreuſe, à peu près comme une éponge, pompe l'eau & ſe ramollit en peu de temps. On peut, ſi l'on veut, ſe ſervir d'onguent de pied, ou d'emmiéllure liquide ; l'huile faiſant à peu près la même fonction que l'eau. On peut auſſi deſſoler ſans préparation, mais il faut que le cas ſoit preſſant.

Le pied étant ainſi humecté, on abbat du pied autant qu'il eſt néceſſaire, on le pare enſuite pour diminuer l'épaiſſeur de la ſole, & la rendre ſouple, pliante & plus aiſée à enlever ; ſon parement doit ſe faire ſur-tout le long des côtés de la fourchette, ce qui favoriſe davantage ſon extraction.

Le pied étant abbatu, & la ſole à demi-parée, l'on doit prendre le fer & le préſenter au pied pour voir s'il convient, s'il n'a pas trop de couverture, s'il n'eſt pas trop large ; ce qui doit arriver en préſentant un fer ordinaire, vu que l'on a abbatu du pied. Enfin ; s'il n'a pas trop d'ajuſture. Lorſque le fer eſt convenable au pied, on ſe contente de mettre les éponges au feu pour les rendre droites & les allonger un peu ; les rendre droites,

parce

parce qu'en préparant la ſole, on eſt obligé d'abbatre une partie de la muraille des talons qui paroît évaſer ces parties; les allonger, parce qu'en abbatant toute la pointe du talon, le pied devient plus mulage, & par conſéquent trop court pour y mettre les éclifſes. Si le fer ne convient pas, l'on prend alors une déferre étroite & mince que l'on met au feu, puis on la poſe à plat, on lui ôte ſon ajuſture, & on lui donne la tournure du fer; on le laiſſe ainſi ſans ajuſture, à moins que le pied ne ſoit comble & même plein; parce que ſi on lui en donnoit, le pied ſe trouveroit trop creux, on emploiroit trop d'étoupes, ce qui échaufferoit la ſole: d'ailleurs, dans ce cas, l'appareil ne pourroit être aiſément contenu. Si l'on deſſole le cheval pour cauſe d'enclouure, il faut échancrer le fer dans l'endroit du mal, & de la manière repréſentée à la ſeconde planche du fer.

Après avoir porté le fer ſur le pied, on doit avoir tout prêt ſon appareil, qui conſiſte en quatre à cinq clouds courts, quelques plumaceaux, des éclifſes & une bande ou ligature; on arrange le tout dans un plat ou ſur une planche taillée en rond. Quand le pied eſt paré également, on doit décerner la muraille d'avec la ſole, & aller légèrement juſqu'au ſang. Il faut toujours commencer par la pince, en s'avançant de ſuite du même côté juſqu'à la pointe du talon, lequel ſe décerne pareillement juſqu'au ſang; enſuite on revient de l'autre côté que l'on prépare de même. Pour cette manœuvre, on ſe ſert de la cornière du boutoir, dont on poſe toute la feuille en dedans de la ſole; en la poſant autrement, on pourroit anticiper ſur la muraille, l'amincir & lui ôter ſa conſiſtance. Bien des perſonnes, après avoir préparé la ſole à demi, ſe ſervent de la renette. Je ne dirai pas que cela ſoit dangereux, mais j'obſerverai que l'opération eſt plus longue, & que ce changement d'inſtrument annonce toujours un homme qui ne ſçait pas manier le boutoir, ou qui ne connoît pas bien la ſtructure du pied. J'ai vu pluſieurs maréchaux ſe croire obligés de ſe ſervir de la renette, parce qu'en parant avec le boutoir, la ſole avoit donné du ſang; ce qui les aveugloit; mais on n'eſt jamais dans le cas d'être aveuglé, toutes les fois que l'on commence par la pince & que ſucceſſivement l'on va au talon.

Le pied étant ainſi préparé, on fait entrer le cheval dans le travail, & on le prend de la manière que j'indiquerai ci-après. Lorſqu'il eſt bien contenu, on lui lève le pied, on met une corde dans le paturon, ou bien on ſe ſert d'un tourniquet; mais la corde eſt plus ſimple, cauſe moins d'embarras & ſerre plus étroitement. L'opérateur prend alors en main ou le boutoir ou le biſtouri. Ce premier eſt plus ſûr à la vérité; il n'annonce pas un homme adroit, mais qu'importe. Il tient le boutoir en enfonçant la cornière, ce qui ſe fait en portant l'inſtrument ſur le côté, & non à plat: on ne riſque point, en le dirigeant ainſi, d'outre-paſſer ſous la ſole de corne, l'étendue du bord du boutoir; on commence par l'amincir en avançant vers les talons; par cette manœuvre on paroît détacher ſon boutoir du ventre en le faiſant vaciller, afin qu'il puiſſe s'ouvrir une route dans les endroits les plus décernés; car en pouſſant droit, la main n'eſt pas aſſez ſûre, ou la ſole n'eſt pas bien décernée, ou bien on enfonce trop avant dans la ſole charnue par la réſiſtance, qui ſouvent ſe préſente dans ce cas. Ceux qui ont de la délicateſſe dans la main, ſe ſervent du biſtouri; ils doivent le tenir du pouce & de l'index, appuyer les autres doigts ſur les bords de la muraille, & en frapper deſſus la lame du biſtouri à petits coups répétés & ſuivis, obſervant ſur-tout de ne point déranger les doigts qui forment un point d'appui, de peur d'enfoncer trop l'inſtrument dans la ſole ou dans la chair cannelée. Pour éviter cet inconvénient, on commencera toujours par la pince, en tenant ſon biſtouri droit vers le pied & incliné en-dehors, afin de ſuivre la ſole; on ne donnera qu'une ligne & demie de fer au plus, & à meſure qu'on avancera vers les talons, on renverſera le manche vers ſa poitrine, ſans cependant lui ôter ſon obliquité de dedans en-dehors; quand

même on ne retireroit pas ses doigts de dessus la muraille, si l'on n'apporte point cette attention, on seroit dans le cas de donner plus de lame qu'on ne voudroit, & parvenu au talon, on courroit risque de couper le cartilage ; ce qui produiroit, & ce qui produit assez souvent, un javart encorné. C'est pourquoi je propose le boutoir avec lequel on évite cet accident ; je le conseillerai toujours à ceux qui ne sont pas versés dans la pratique ; il vaut mieux agir par circonspection, que d'estropier le cheval avec ce tour de maître, lequel est, j'en conviens, moins en usage, quoiqu'il soit toujours préférable dès qu'on y est exercé.

La sole étant entièrement décernée, on prend le lève-sole qui est un morceau de fer plat, allongé & mince par le bout, & on l'introduit entre la sole de corne & la charnue, évitant avec soin de machurer cette dernière ; on y réussit en allant tout doucement, & en prenant son point d'appui sur la muraille. On doit toujours commencer par la pince un peu sur les côtés, agissant tantôt sur l'un & tantôt sur l'autre. Aussi-tôt qu'elle est dégagée de la charnue, de l'étendue d'un pouce, l'opérateur doit tenir d'une main, s'il est dextre, le lève-sole ; & lorsque la sole est soulevée, prendre de l'autre les tricoises [mais usées, de peur qu'elles ne coupent la sole] puis les introduire entre ces deux soles.

Alors l'operateur donne à un des spectateurs le lève-sole, & travaille à détacher la sole, en commençant par un côté, & en la renversant sur la fourchette, après quoi il revient à l'autre. Voilà pourquoi j'ai recommandé, en parant le pied, d'amincir la sole vers la fourchette ; si elle étoit entière dans cet endroit, il ne seroit pas aisé de renverser les tricoises sur la fourchette, & on seroit forcé de relâcher la sole pour la parer. Quand une fois elle est détachée, & qu'il ne reste plus que le gros de la fourchette & des talons, le chirurgien vétérinaire se met en arrière du pied, autant qu'il est possible, & tire en droite ligne la sole qui, pour lors, vient aisément.

Toutes les soles ne sont pas si difficiles à enlever, car on trouve de la matière sous la pluspart. Cette adhérence si forte n'arrive guère que dans l'altération du sabot, dans le heurt & dans l'extension de tendon.

Dès que la sole est enlevée, on reprend le boutoir, pour ôter un cercle de corne qui se trouve à la muraille ; ce n'est qu'un reste de sole de corne qu'on a laissée. On cerne ce cordon avec la cornière du boutoir, en le faisant vaciller de même que quand on décerne ; pour lors vous voyez aisément l'étendue & les bords de votre sole charnue à découvert. Cette opération étant achevée, on délie la corde du paturon, & on laisse saigner le pied, si le cas l'exige ; autrement on attache le fer, ayant soin de ne pas trop étonner le pied ; pour cela on fait de longs rivets. Après avoir attaché le fer, on met l'appareil, & on remplit exactement la sole des talons, sans cependant trop comprimer la sole en pince, de peur que la gangrène n'y survienne, comme je l'ai vu souvent.

Quand le cheval a pris un cloud de rue, on commence par poser son appareil tout autour du pied, se réservant de le poser en dernier lieu dans l'endroit du cloud, afin de ne pas être obligé de découvrir entièrement la sole toutes les fois qu'il faudra panser : on sera attentif à appliquer d'abord de petits plumaceaux, ou des tentes, suivant la qualité de la plaie, & à en mettre successivement de plus grands. Quant aux médicamens qui doivent être employés & placés sur la sole, on les choisi suivant le genre de la maladie ; mais quand il n'y a que de la sécheresse, ou compression de la sole, on se sert pour premier appareil de la térébenthine ou simplement des plumaceaux imbibés de son essence. On peut, si l'on veut, panser à sec, & laisser l'appareil huit jours sans le lever, lors sur-tout qu'aucune cause particulière ne s'y oppose : car il est des cas où l'on doit panser la sole au bout de vingt-quatre heures, par exemple, quand il y a plaie. Dès que l'on croit avoir mis

par-dessus les plumaceaux assez d'étoupes pour former une compression égale, il faut tâter avec le pouce, si cette compression est effective ; puis on pose ses éclisses, observant toujours soigneusement de ne pas trop comprimer en pince : le danger est bien moins à craindre vers les talons que vers la pince, parce que la fourchette charnue est un corps mol, qui ne sçauroit présenter la même résistance que l'os du pied. Comme la sole charnue se trouve entre deux corps durs ; sçavoir, l'os du pied & les éclisses, je recommande fortement d'y apporter la plus grande attention.

Les éclisses posées, on mettra sur les talons un plumaceau, que l'on contiendra ainsi que les éclisses, par le moyen d'une bande ; ensuite on défait la corde qui est dans le paturon, quelquefois on désentrave le cheval, on met le pied bas, on le tire du travail, & on commence par lui ôter la corde, & ensuite on lui met la ligature, cela revient au même ; cependant je préférerois ce dernier parti, car par ce moyen on n'est pas obligé de laisser la corde dans le paturon ; ce qui attire la gangrène au pied, & cause la mort de l'animal, comme je l'ai vu arriver il n'y a pas encore long-temps. C'est une faute d'autant moins pardonnable au chirurgien vétérinaire, qu'il pouvoit prévenir cet accident.

9.° DU FIC OU CRAPAUD.

On nomme fic, une tumeur qui survient à la partie inférieure du pied ; elle est à peu près de la nature du poireau.

C'est une excroissance qui, quoique mollasse, a une certaine consistance ; elle est insensible & sans chaleur (*a*).

Le fic se divise par le bout en plusieurs filets, qu'il est facile de séparer avec le doigt.

Je distingue le fic en bénin & en grave. Le bénin est celui qui n'attaque que la fourchette. Le grave est celui qui, outre la fourchette, attaque, ou la sole charnue, ou la chair cannelée des talons, ou celle des quartiers, ou la partie postérieure du cartilage.

Causes. Le fic provient, ou de l'âcreté de la lymphe nourricière, ou de la saleté, ou des ordures dans lesquelles trempe le pied, ou de l'âcreté des boues dans lesquelles marche le cheval, ou de ce que le pied a demeuré long-temps dans le fumier, ou à

(*a*) M. Bourgelat dit, *pag.* 88, 89, que le fic est une tumeur qui, quelquefois, est de la nature du cancer, & qui a son siège au bas du talon ; que cette excroissance est d'abord indolente, & qu'enfin elle cesse de l'être ; que les chevaux qui ont été affectés par les eaux, & dont les maréchaux ont arrêté l'écoulement par des topiques astringens, ou appliqués mal à propos ; que ceux qui ont été fourbus y sont plus sujets que les autres. Le même auteur appelle cerises, des tumeurs situées ou accollées, soit au-dessus, soit au bout de la fourchette, & prétend que le sang étant empreint de qualité âcre & corrosive, elles peuvent dégénérer en crapaud ; que les fourchettes grasses sont plus sujettes ; que la vieille ferrure est souvent la cause du fic, & que cela vient de ce que l'on ne pare pas assez.

Je répons à cela que si M. Bourgelat avoit lu quelque traité des tumeurs, il verroit qu'un cancer vient presque toujours à la suite d'un squirrhe, que le mal est toujours primordialement sous la peau ; qu'il attaque presque constamment des parties glanduleuses ; que le poireau ou la verrue, est un accroissement des fibres de la peau, sans chaleur extraordinaire & sans sensibilité.

S'il eût consulté des maréchaux, ils lui auroient dit que le siège du fic est toujours au haut de la fourchette, à moins qu'elle n'ait été parée dans d'autres endroits jusqu'au vif ; que cette tumeur est toujours indolente ; que les fics ou crapauds ne viennent jamais de l'arrêt des eaux dans le paturon, mais bien d'un écoulement perpétuel dans cette partie, qui dissout insensiblement la fourchette de corne, & la sépare d'avec la fourchette charnue ; que l'expérience ne leur a pas appris que les chevaux fourbus soient plus sujets à ces maladies que les autres, & qu'au contraire, ils y sont moins exposés, vu que la plusspart marchent en nageant, & que chez eux la fourchette est la partie qui porte le plus à terre ; que les cerises ne sont pas des tumeurs, mais des plaies qui arrivent seulement à la suite d'un cloud de rue, d'une ouverture que l'on aura faite à la sole ou à la muraille ; que cet accident naît du peu de compression, ou bien d'un coup de boutoir donné dans la sole ; ce qui aura mis à découvert une portion plus ou moins grande de la sole charnue ; les petites ouvertures portant avec elles plus d'inconvéniens. Ces mêmes maréchaux lui auroient dit encore que les grosses fourchettes ne sont points sujettes au fic naturellement ; & que s'il y en arrive quelquefois [ce qui est rare] cela vient à la suite de quelque plaie dans cette partie, qui aura été maltraitée ; que tous les jours ils voient des pieds combles & plats dont les fourchettes sont grosses & polies, ce que l'on ne trouve pas dans les beaux pieds ; qu'au contraire, les beaux pieds ont de forts arcs-boutans ou soles des talons, que les fourchettes sont très petites, la plusspart déchirées & qu'il y a même des pieds où il est difficile d'en distinguer ; ce qui diffère beaucoup des mauvais pieds. Ces maréchaux lui auroient dit qu'ils sçavent, par une expérience journalière, que ces beaux pieds sont plus sujets aux crapauds que les mauvais ; qu'ils se gardent bien de les parer. Ils lui diroient enfin que cette même expérience les a plus d'une fois convaincus, que le remède efficace contre les fics commençans étoit d'abbatre du talon, afin d'obliger le cheval à marcher sur la fourchette, & qu'ils le feroient le moins souvent qu'ils pouvoient.

la ſuite des eaux des paturons ; il ſurvient auſſi ſouvent à un cheval qui ſéjourne long-temps dans l'écurie.

Les chevaux qui en ſont le plus ſouvent attaqués, ſont ceux qui ont les talons hauts, & la fourchette petite ; la fourchette ſe trouvant alors éloignée de terre, n'eſt point comprimée, l'humeur y ſéjourne & y produit les fics ; aulieu que les talons bas, laiſſant porter la fourchette à terre, elle éprouve une compreſſion continuelle & un mouvement non interrompu ; auſſi voit-on rarement naître des fics à ces ſortes de pieds.

Lorſqu'il n'y a que la fourchette & la ſole charnue qui ſoient affectées, le cheval ne boîte pas ; mais il boîte lorſque les quartiers commencent à ſe deſſouder : ce qui a lieu, quand le fer gagne la chair cannelée des talons.

Curation du fic bénin. Le fic bénin eſt celui qui n'attaque que la fourchette.

On s'amuſe ordinairement à couper le fic, ou à le brûler avec les cauſtiques, pour éviter de deſſoler ; mais ſouvent ces moyens ne réuſſiſſent point, parce que l'humeur du fic ſe portant ſur les côtés, au-deſſus de la ſole de corne, elle y produit de nouveaux fics. Il faut donc néceſſairement en venir à la deſſolure ; c'eſt le moyen qu'on doit employer d'abord, lorſqu'on reconnoît que les racines du fic ſont profondes ; il eſt inutile de détruire l'extrémité du fic, il reviendra toujours ſi on n'emporte pas les racines.

Après avoir deſſolé, on appliquera d'abord ſur la plaie des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine, ſur leſquels on aura ſoin de faire une compreſſion égale, ſur-tout à la fourchette. L'appareil ſera levé au bout de cinq jours ; on panſera enſuite, avec l'onguent égyptiac, l'endroit du fic, & le reſte de la ſole avec la térébenthine, juſqu'à la guériſon.

Curation du fic grave. Le fic grave eſt celui qui affecte la ſole charnue juſqu'à l'os du pied, qui gagne quelquefois la chair cannelée des talons, & celle des quartiers ; de manière que les arcs-boutans ſe détruiſent, & obligent la muraille de s'écarter.

Comme c'eſt une maladie très ſérieuſe, qui paroît en partie cauſée par la corruption des humeurs dont le pied eſt abreuvé, il eſt à propos de mettre le cheval au ſon & à la paille, de lui faire deux ſétons aux feſſes, & un troiſième au poitrail, pour détourner de ce côté une partie de l'humeur qui ſe porte au pied.

Il faut le deſſoler deux ou trois jours après, & couper, avec la feuille de ſauge, le fic juſqu'à la racine.

Si l'os du pied étoit carié, ce qui eſt aſſez fréquent, il faudroit ratiſſer l'os, afin d'emporter ce qu'il y a de gâté ſur ſa ſurface ; on y appliquera enſuite un peu de digeſtif, pour faire tomber l'eſquille, & favoriſer l'exfoliation, & on mettra ſur le reſte de la ſole des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine.

En levant le ſecond appareil, quand on s'apperçoit que les chairs ſont baveuſes, mollaſſes & filamenteuſes, & qu'elles fourniſſent de la ſéroſité [ce qui prouve que la racine du fic n'eſt pas entièrement détruite], il faut les recouper avec les feuilles de ſauge, & panſer la plaie avec l'égyptiac juſqu'à la fin de la guériſon.

Si le fic commence à étendre ſes racines juſque dans la chair cannelée, il faut les détruire avec la renette, & panſer la plaie de même que ci-deſſus, en appliquant des bourdonnets pour tenir la chair cannelée bien comprimée.

Quand on voit le fic gagner du côté de la couronne, en allant du bas en haut, & que les quartiers ſont deſſoudés, on eſt obligé de les emporter pour avoir la liberté de couper le

le fic, & de détruire avec la renette tout ce qui pourroit en rester dans la muraille. Le pansement se fera avec des plumaceaux imbibés d'essence de térébenthine. Le grand point est d'enlever entièrement le fic, & de bien poser l'appareil qu'on tiendra serré avec une ligature large, & qui ne doit pas être levé avant le quatrième jour, de peur d'hémorragie. Alors on pansera avec l'égyptiac, de deux jours l'un, jusqu'à la fin de la guérison.

J'avertirai que la fièvre peut survenir : il faut dans ce cas mettre le cheval à l'eau blanche, le saigner, & lui donner des lavemens émolliens.

Il se trouve quelquefois des chevaux qui ont des fics aux quatre pieds en même-temps; avant que d'en venir à l'opération, il est nécessaire de les y préparer durant quelques jours, en leur faisant boire des décoctions rafraîchissantes, délayantes & purificatives, faites avec les feuilles de bourrache, de cerfeuil, de mauve, de pimprenelle, &c. en les mettant à l'eau blanche, & en détournant une partie de l'humeur qui se porte aux pieds, par le moyen des sétons. Quatre ou cinq jours après, on opérera sur deux pieds à la fois; sçavoir, sur un de devant & sur un de derrière, du côté opposé; l'opération ne sera pratiquée sur les deux autres, que quand les douleurs de la première seront apaisées.

Si le cheval avoit des eaux ou quelque poireau dans le paturon, il seroit indispensable de commencer par les guérir, parce que la sérosité s'écoulant du paturon dans le pied, empêcheroit la guérison du fic.

Souvent on peut prévenir les fics, en abbatant les talons, lorsqu'ils sont trop hauts, & en obligeant, par ce moyen, la fourchette de porter à terre.

10.° DE L'APLICATION DU FEU.

Le feu ou cautère actuel, est un reméde des plus usités & des plus efficaces, pour les tumeurs œdémateuses, pour les engorgemens de cette nature, qui surviennent aux jambes, pour les épanchemens de synovie, ou de lymphe tendineuse; tels que les vessigons, molette, jardon, courbe, éparvins, suros commençant & autres. A l'exception de ces cas, on ne doit jamais avoir recours au feu pour ouvrir des abscès. C'est cependant ce que font la plusspart des maréchaux qui l'emploient, disent-ils, pour guérir des fonds, pour conserver les jambes. Mais cette méthode n'est suivie que par des gens, aussi peu versés dans la théorie que dans la pratique; ils n'ont d'autre guide qu'un aveugle empirisme. J'ai été assez heureux pour désabuser nombre d'écuyers, qui, emportés par le torrent, mettoient le feu à des chevaux bien placés sur leurs jambes, & qui, avoient les tendons bien détachés; ils donnoient pour raison de leur conduite que leurs chevaux bronchoient, & n'avoient pas la jambe sûre. Quelques-uns assuroient que leurs chevaux se rétablissoient par ce moyen, & qu'ils acqueroient plus de fermeté : d'autres sont convenus, de bonne foi, du contraire. Il est de fait pourtant que les premiers ont été la dupe de leur pratique, car il est faux qu'ils s'en soient mieux trouvés. Mais, comment est-il possible que le feu, mis sur les tendons, leur ait donné du ressort, puisqu'ils n'en ont point ou presque point par eux-mêmes? Si le feu avoit été appliqué sur l'avant-bras, on y verroit peut-être une espèce de raison, puisque ce sont les muscles de cette partie qui se contractent, & qui agissent; ce qu'on ne sçauroit dire des tendons. Quel effet les parties actives du feu opéreront-elles sur les tendons, si éloignés de l'endroit où elles sont en mouvement? Ne sçait-on pas d'ailleurs que la propriété du feu est de resserrer & de donner du ressort simplement à la partie, sur laquelle il est appliqué? Cela est si vrai, que quand on a mis le feu sur une grosseur, si on ne l'a appliqué dans son étendue, l'endroit qu'on n'a pas brûlé ne se résout point. On entend tous les jours des gens se plaindre, que le feu n'a pas été mis assez haut, ou assez bas, en un mot, dans toute la partie malade, & que l'on est souvent

obligé d'y revenir; c'eſt ſeulement alors qu'on en voit l'effet. Il n'y a pas, comme le diſent certains auteurs, différentes manières de mettre le feu; il eſt faux encore qu'on ſe ſerve de différens métaux. On ne doit employer que le fer ; & ſelon les règles de la bonne pratique, les inſtrumens doivent ſe borner aux couteaux & aux pointes. On met le feu avec les couteaux, quand les tumeurs ont de l'étendue; on préfère les pointes émouſſées, lorſque ces tumeurs n'en ont guére. La figure que l'on décrit avec l'un ou l'autre, eſt arbitraire, l'eſſentiel eſt d'embraſſer la tumeur. Il paroît qu'il vaut mieux brûler en côtes de melon & en patte-d'oie. Mais quand on le fait de cette ſeconde manière, il faut avoir ſoin de ménager les angles où les lignes ſe réuniſſent, de peur d'occaſioner de trop grandes eſcares. On ne doit point appuier le couteau ſur la partie; il ſuffit de le promener lentement de haut en bas, dans le même ſillon, ſans y revenir à différentes fois: méthode mauvaiſe, quoiqu'univerſellement pratiquée.

Un opérateur ne peut jamais être ſûr ſi le feu eſt mis également; ce qui le prouve, c'eſt que l'eſcare tombe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, à des jours de diſtance. En preſſant trop fortement avec le fer chaud, on coure riſque d'outre-paſſer la peau; alors, au lieu de lui donner du reſſort & du ton, on les lui ôte, & on occaſione ſouvent des eaux aux jambes, quand le feu a été dans ces parties leſquelles guériſſent très difficilement: à ce mal ſuccède des poireaux, & à ceux-ci des fics, qui aſſez ſouvent deviennent incurables. Après avoir appliqué le feu avec préciſion, on frotte la partie avec un peu d'huile de laurier, ce qui eſt préférable au ſirouane que l'on a coûtume de mettre. On laiſſe enſuite le cheval dans cet état ſans y toucher, juſqu'à ce que l'eſcare ſoit tombée, ce qui arrive vers le onze ou le douzième jour, quelquefois plus, quelquefois moins. C'eſt alors qu'il convient de faire des décoctions de plantes aromatiques de thin, de romarin, de laurier, &c. dans leſquelles on ajoûte du gros vin, ou de l'eau-de-vie camphrée, on en baſſine ſouvent la partie malade. A leur défaut, on peut ſe ſervir de vin tiède, mais il n'eſt pas ſi actif. Sur la fin l'on mène le cheval à l'eau, & il guérit; cependant, quoique bien guéri, la groſſeur eſt toujours la même; on ne s'apperçoit de l'effet du feu, qu'un mois ou ſix ſemaines après. Il eſt rare que le mal ne ſoit pas diſſipé; ce qui ne peut arriver que quand l'œdême ou le ſquirre ſont fort anciens.

Il faut avoir attention de promener, un peu tous les jours, le cheval, principalement s'il a eu le feu aux deux jambes, ſoit de devant, ſoit de derrière.

Quelquefois on le met aux quatre jambes, tant en dedans qu'en dehors, depuis le jaret & le genou juſqu'au bas. Le cheval auquel on a appliqué le feu aujourd'hui, n'eſt pas pour cela incapable de travailler; il peut partir le lendemin pour faire route, ſans qu'il lui arrive d'accident. Je n'en ai point vu aumoins dans aucuns des chevaux des bureaux de meſſageries, où je ſuis abonné pour le traitement & la guériſon de leurs maladies. Mais, quand on poſſéde un cheval délicat & de prix, le parti le plus ſage eſt de lui mettre le feu en tranſtravat, c'eſl-à-dire, à une jambe de devant & à une jambe de derrière oppoſée, puis on vient aux deux autres, quand les eſcares ſont tombées; par ce moyen on eſt à l'abri de tout danger.

11.° *MANIÈRE DE COUPER LA QUEUE A L'ANGLOISE.*

Il faut jetter le cheval par terre du côté du montoir, préférablement à l'autre, pour avoir l'aiſance d'opérer; examiner enſuite la queue, prendre ſes dimenſions pour ne pas faire les inciſions trop-près les unes des autres, car il en réſulteroit une ſeule plaie, & les bandes de la peau ſe déchireroient. On fait juſqu'à cinq inciſions tranſverſales, ce qui vaut mieux, parce que plus la queue a d'étendue, plus elle ſe recourbe, & ſemble former

par ſon crin, un évantail. La queue étant retrouſſée, il faut faire la première inciſion à deux pouces du rectum, de peur d'attaquer les fibres du ſphyncter de l'anus, ce qui formeroit une plaie fiſtuleuſe. Chaque inciſion doit ſe faire en deux temps; dans le premier, on inciſe la peau, & on met les muſcles à découvert; & dans le ſecond, on les coupe; il en eſt de même des autres inciſions.

L'appareil de chaque inciſion conſiſte en des plumaceaux à ſec, que l'on contiendra par un bandage à dix chefs, ou par une bande circulaire. On ne le lèvera qu'au bout de trois jours, pour laiſſer à la ſuppuration le temps de s'établir, & l'on aura ſoin d'imbiber les linges avec du vin tiède. Quand le gonflement & l'inflammation de la queue ſeront paſſés [ce qui ne manque jamais d'arriver vers le quatrième jour], & que la ſuppuration ſera bien établie, il faudra amputer la queue, ſuivant la méthode ordinaire, à une diſtance égale des inciſions. On appliquera ſur la plaie de la poudre de Lycoperdon; c'eſt le vrai moyen d'éviter par-là les ravages que produit le feu, & d'avancer la guériſon.

Les autres panſemens ſe feront avec le digeſtif ſimple, ou bien avec le baume de térébenthine, juſqu'à ce qu'il ſoit temps de mettre les deſſicatifs. Il faut laiſſer pendre la queue dans ſon état naturel; car les muſcles abaiſſeurs étant coupés, les releveurs antagoniſtes opèrent leur effet dès le moment même, & mieux encore lorſqu'ils ſont guéris.

Remarques. J'ai cru qu'il étoit d'autant plus néceſſaire d'enſeigner la méthode de couper la queue à l'angloiſe, que perſonne ne l'a encore donnée. D'ailleurs, ceux qui la pratiquent, y joignent des appareils, qui, bien loin d'être utiles, ſont ſouvent pernicieux. J'en ai vu pluſieurs exemples. Lorſque la ſection des muſcles eſt faite, on a coûtume de renverſer ſur le dos la queue, que l'on contient dans une eſpèce de gouttière, comme on la voit repréſentée dans la traduction du livre de Monſieur Bartelet, intitulé: *Gentilhomme maréchal, planche ij.* En renverſant ainſi la queue, on enfonce les nœuds, on ôte l'action des muſcles releveurs; de plus, il ſe forme, au commencement de la la queue, des plis, qui s'échauffent & occaſionent une plaie qui procure la chûte du crin. J'en ai vu dont les crevaſſes étoient ſi profondes, qu'il ſembloit qu'on y eût fait des inciſions ſupérieurement. Outre cela, le renverſement produit ſur les vaiſſeaux une compreſſion conſidérable, qui, quelquefois intercepte la circulation du ſang; l'inflammation s'enſuit, de-là l'abſcès, & quelquefois la gangrène. J'ajoûterai qu'il faut un mois ou cinq ſemaines, & même plus, pour que la cicatrice ſe faſſe entièrement; au lieu que dans la manière dont je me ſers, c'eſt l'affaire de quinze à dix-huit jours au plus, & qu'il n'en arrive jamais rien de fâcheux. D'autres attachent au bout de la queue une corde, qu'ils font paſſer par-deſſus un rouleau, placé au plancher, au-deſſus de la queue, en ligne droite; ils amènent enſuite cette corde dans la rainure d'une poulie, au bas de laquelle ils attachent un poids de douze à dix-huit livres, de manière que le cheval tient toujours la queue droite, ſoit qu'il aille à gauche, à droite, ou qu'il ſe couche. Cette méthode eſt en quelque manière préférable à l'autre, parce qu'il n'en réſulte ni crevaſſes ni galles ſur le tronçon de la queue; mais en revanche, elle tiraille la queue, excite l'inflammation, l'extenſion des ligamens intermédiaires & des muſcles releveurs, & retarde la guériſon de beaucoup. D'ailleurs, cette manœuvre eſt abſolument inutile, & quelquefois dangéreuſe: j'ai vu en effet, il n'y a pas long-temps, deux chevaux auxquels il eſt ſurvenu deux dépôts entre la première ſection & l'anus.

12.° OPÉRATION DU JAVART ENCORNÉ, IMPRORREMENT DIT.

Avant que d'en venir à l'opération du javart, le chirurgien hippiatrique doit s'assurer, si la grosseur est dure ou molle; si la fistule est causée par une tumeur surnaturelle; & si le pus qui en sort, vient du cartilage, dans son état de belle nature, ou s'il vient d'un bord cartilagineux, situé sur ce que j'appelle forme de nature, cette exostose ou ossification, dont j'ai parlé à l'article de la forme. Dès qu'on a reconnu par le tact, & par le moyen de la sonde, que le javart est produit par une carie dans le corps du cartilage, il faut parer le pied, & en général, humecter le sabot avec des emmiéllures pendant deux jours. Le jour de l'opération, l'on rape la muraille du quartier & du talon, du côté de la fistule, de la largeur d'un pouce, depuis la couronne jusqu'en bas, en menageant le côté du talon, de manière qu'on puisse emporter avec le bistouri, toute la portion de corne qui loge la chair de la couronne.

Après cette préparation, on met le cheval dans le travail, & on lui passe une corde dans le paturon. Alors l'opérateur prend un bistouri à dos & solide, avec lequel il emporte une partie de la tumeur, à trois lignes au-dessus de la peau, & jusqu'à la chair cannelée, ayant attention d'éviter la chair cannelée. La peau étant coupée dans toute l'étendue du cartilage [ce qui doit se faire en trois coups de bistouri, vu la convexité de la tumeur]. L'hippiatre doit quitter son bistouri, & prendre la feuille de sauge avec laquelle il coupe tout le cartilage, [ce qui s'exécutera de même en trois tems, & de haut en bas, ainsi que la section de la peau] il passe ensuite la lame de son instrument immédiatement derrière le cartilage, de manière que le tranchant rampe derrière son corps, de peur de couper la capsule ou le ligament latéral de ce côté. Comme le cartilage descend un peu plus bas dans le sabot, & qu'il n'est pas facile d'extirper le reste, sans courir risque de blesser l'articulation, l'opérateur, au lieu de la feuille de sauge, se servira de la renette avec laquelle il enlevera le cartilage. Il aura la précaution de ne poser sa renette sur le cartilage, qu'après l'avoir tâté, & ensuite de tirer de dedans en dehors, & ne pas suivre sa position; c'est-à-dire, de ne pas tirer son corps vers la pince ou vers le talon, car il pourroit estropier le cheval. Chaque fois que l'on revient avec la renette sur le cartilage, il faut le tâter avec le doigt, qui doit toujours conduire, & guider l'opération. Le cartilage n'étant attaché qu'aux parties latérales de l'os du pied, il suffit de renetter à fond dans cet endroit, & d'aller jusqu'à l'os du pied, afin de hâter l'exfoliation: il est moins nécessaire d'avancer vers le talon; il ne faut pas non plus le faire si profondément que vers la pince, vû que le cartilage, bien que quatre fois plus fort & plus épais, est composé de différens petits paquets qui se détachent en forme de bourbillon. L'expérience a appris que les fonds qui surviennent après l'opération, sont toujours vers la pince, & jamais vers le talon; ce qui prouve parfaitement la doctrine que j'ai établie, & m'autorise à suivre une méthode, qui m'a toujours bien réussi. Mon père, par qui jai vu faire cette opération, avec toute la dextérité que personne ne lui contestera jamais, enlevoit non seulement cette partie, mais même la chair cannelée qui recouvre le cartilage des talons. Il retardoit par-là la guérison, j'en conviens, & ses fonds se trouvoient toujours en pince; d'ailleurs, la forme du sabot étoit filamenteuse & d'un volume extraordinaire, ce qui n'est pas étonnant; les couloirs, ou pour mieux dire, la chair cannelée, qui donne la forme à la muraille, n'existant plus, il falloit nécessairement que la figure de la corne changeât: il y a plus, les quartiers étoient mollasses & si filamenteux, qu'il étoit presqu'impossible de faire tenir un cloud. Ma méthode a bien plus d'avantage: elle conserve l'une & l'autre partie; & quand l'opération est faite, la plaie n'a pas l'étendue de deux doigts. On

doit

doit toujours préférer ma méthode, à moins que le javart encorné ne vienne, ou d'une bleime, ou d'une enclouure au talon, dont la matière aura gâté la chair cannelée de la muraille de la ſole, & enſuite le cartilage; c'eſt dans ce cas ſeul que l'opération de mon père doit être ſuivie; dans tout autre, il faut entièrement couper la pointe du talon, c'eſt le plus court parti.

Quand l'hippiatre-chirurgien croit avoir extirpé du cartilage tout ce qui eſt convenable, principalement vers l'os du pied [car ce qui reſte ailleurs, tombe en ſuppuration], il attache ſon fer, panſe la plaie, en commençant par la ſole; s'il y a dans le pied quelque cauſe qui l'exige, il emploiera les moyens que nous avons indiqués, ſinon il ſuffira de mettre dans le pied une rémolade ou quelque onctueux; il place enſuite ſes éclifſes, après quoi, il revient au-dehors, & diſpoſe ſon appareil de manière que tout ſoit bien comprimé, principalement vis-à-vis l'article, de peur que la capſule ne bourſouffle; il aura ſoin d'appliquer de petits plumaceaux aux environs de l'articulation, & ſucceſſivement de plus gros; enſorte qu'il y ait par-tout une compreſſion égale, & ſans aucun vuide; ce qui empêchera les chairs de ſurmonter. Quant aux plumaceaux, ils doivent toujours être placés tranſverſalement. On achève l'appareil, en poſant cinq grands plumaceaux en ſens contraire & perpendiculairement, leſquels ſeront contenus par une large bande de la longueur de deux à trois aunes, avec laquelle on forme des doloirs, d'où réſulte une eſpèce d'enveloppe pour le pied.

Il ne faudra pas oublier de mettre un plumaceau de l'autre côté du talon, de peur que la bande, venant à porter ſur la couronne, ne la comprime, ce qui attireroit une inflammation, puis une eſcare de la peau qui cauſeroit un autre javart, comme je le vois arriver ſouvent. En renverſant la bande ſur la partie antérieure du ſabot, on évite ces inconvéniens. Afin que la compreſſion ſoit égale & ne ſe relâche pas, il faut avoir la précaution de mouiller tous les plumaceaux, ou d'eau, ou d'eſſence de térébenthine, puis les bien preſſer, avant que de les appliquer. Il arrive quelquefois que la tumeur eſt conſidérable; on eſt alors obligé de faire, ſur le bord de la peau, deux ou trois ſcarifications qui dégorgent la tumeur, & en procurent la diminution en peu de temps; ces petites plaies, au reſte, ſe guériſſent aiſément. Lorſque la bande eſt poſée, on ôte la corde du paturon & l'on ajoûte, par-deſſus la bande, une enveloppe que l'on contient par une autre ligature, de peur que le cheval ne ſe défaſſe.

On laiſſe l'appareil dans cet état huit jours ſans le lever; ſi on le faiſoit pluſtot, les différens vaiſſeaux qui ſont en nombre dans cette partie, donneroient du ſang, ce qu'il eſt important d'éviter. Le huitième ou le neuvième jour le maréchal lève l'appareil, la plaie eſt vermeille, raboteuſe, inégale, & en pleine ſuppuration; lorſqu'elle n'y eſt pas encore établie, c'eſt une preuve, ou qu'il a été trop-tôt levé, ou que la compreſſion a été trop grande. A la levée du premier appareil on ne diſtingue rien; il eſt même inutile de vouloir ſonder; on doit mettre ſur le champ ces plumaceaux, chargés de digeſtif ſimple & ſur-tout ne pas eſſuyer la matière; on feroit une double faute; 1.° Il ſortiroit indubitablement du ſang, ce qui remettroit la plaie dans l'état où elle étoit lors de l'opération; 2.° on détruiroit l'ouvrage de la nature, car cette matière eſt eſſentielle pour hâter la guériſon; la ſuppuration bien établie fait plus elle ſeule que les baumes, les onguens, les eſſences, & tout ce fatras de remédes topiques, qui en impoſent plus qu'ils ne ſont utiles. Il eſt temps de bannir de la pharmacopée vétérinaire ces médicamens que rejette la nature, & que pluſieurs médecins & chirurgiens de nos jours tâchent de proſcrire. En effet, j'ai preſque toujours traité les javarts encornés ſans médicamens, & la cure s'en eſt faite en ſix ſemaines. On peut aſſurer en général, que quand une opération a été bien faite, & le

premier appareil bien mis, le reste n'est rien, & que c'est-là à quoi se borne la science du chirurgien-hippiatre. Le second appareil se lève au bout de trois ou quatre jours ; à ce terme la plaie paroît plus unie. Mais si l'on apperçoit du côté de la pince un petit point élevé, ou une tache noirâtre, à laquelle on donne le nom de cul-de-poule, on juge qu'il y a un fond ; mais ce fond n'est pas assez considérable pour qu'on s'en inquiète, on ne doit pas même le sonder ; souvent c'est une portion de cartilage que l'on a laissée sur l'os du pied ; quelquefois c'est l'os du pied qui veut s'exfolier. Quoiqu'il en soit, on pose son second appareil comme le premier, & on le laisse trois jours dans cet état. J'ai toujours vu que les plaies, quand elles sont de bonne qualité, guérissoient plus promptement en les pansant peu qu'en les pansant souvent. Que ne pourrois-je pas dire sur les abus qui se commettent dans le traitement des plaies ? Mais je m'écarterois de mon objet. Les trois jours étant expirés, ou pour mieux dire, à la levée du troisième appareil, après l'opération, ce point élevé, dont nous avons parlé, est plus noir ; l'étendue de la plaie fournit moins de matière, mais le fond de cette fistule en fournit bien davantage ; comme il est alors plus considérable, il est à propos d'introduire la chair cannelée, & de fendre en bas, & jamais sur le côté, à moins que la fistule ne soit profonde, de peur de couper transversalement le ligament ; mais si elle est telle, l'on peut fendre superficiellement en croix ou couper avec la feuille de sauge ; l'on introduit ensuite dans le fond une petite tente enduite de basilicum, & on contient les bords de cet ouverture, par le moyen d'un bourdonnet dur qui, dans ce cas, fait fonction de caustique par l'écartement qu'il procure ; de manière que l'entrée devient plus large que le fond, ce qui favorise la chûte de l'exfoliation : ou bien on se sert de la pierre de vitriol, mais il faut l'employer avec circonspection. Si la tente ne garantit pas le fond de l'articulation, ou si elle est sortie par un mouvement que le cheval aura fait lors du pansement, il faut panser les jours suivans, jusqu'à ce que les corps étrangers soient dehors, ce qui arrive vers le quarantième jour. Pendant ce temps la guérison du reste de la plaie s'opère insensiblement, de sorte qu'elle est presque achevée, lorsque ce corps étranger vient à sortir. Telle est la marche constante que suit la nature, lorsqu'on n'a pas laissé de cartilage ; s'il en étoit resté, il faudroit recommencer l'opération.

Une attention qu'on doit avoir est de toujours bien comprimer, principalement du côté de la couronne vers la chair cannelée, afin que les chairs se réunissent également ; si l'on y manquoit, il surviendroit des fentes qui tiendroient de la seime, & desquelles il s'écouleroit une sérosite qui formeroit des plaies livides de la nature du fic ou du crapaud, & qui n'en différeroient que par le siège. Quand on a à traiter ces sortes de seimes, on est obligé de raper une seconde fois le sabot, & de mettre la plaie en sang. Lorsque ces plaies sont anciennes, ou qu'elles sont livides, elles se montrent souvent rebelles, & deviennent plus difficiles à guérir que le javart encorné.

Il est bon de remarquer que dans toutes les plaies de pied, le palfrenier, en levant le pied, doit tendre son genou & ne pas plier le paturon, ce qui feroit saigner la plaie. Celui qui panse doit se baisser & poser son appareil, de manière qu'il n'intercepte point la circulation du sang. Mais le chirurgien vétérinaire se gardera bien de faire jamais l'opération d'un javart encorné incurable : ceux qui attaquent la pointe du talon, se guérissent par l'exercice & par la marche ; la matière, aidée par le jeu des articulations de cette partie, détache certains paquets qui font guérir le cheval.

PARAGRAPHE VII.

DES PRINCIPAUX DÉFAUTS NATURELS.

1.° CHEVAL TIQUEUX.

On appelle, en général, tiqueux un cheval qui a contracté une habitude, pour ainsi dire, un mouvement perpétuel de la tête, ou du corps, ou des jambes ; mais, à proprement parler, un cheval tiqueux est celui, qui met les dents de la mâchoire supérieure sur la mangeoire ou ailleurs, ce qui fait ouvrir la bouche & couler perpétuellement la salive ; la perte excessive de cette humeur fait dépérir l'animal.

Il faut lui mettre un collier de cuir bien serré, large de deux pouces, & lui laisser tant qu'il est dans l'écurie.

S'il tique en mangeant l'avoine, il faut le faire manger à part, attendu que celui qui est à côté mangeroit tout. Il y en a qui contractent cette habitude parce qu'ils léchent souvent les murs, où ils trouvent fréquemment du salpétre [ce qui est assez ordinaire aux chevaux]. Pour les guérir, il ne s'agit que de frotter les murailles avec une tienture ou une dissolution d'aloës, ou une décoction de plantes amères. Ces moyens simples suffisent communément pour leur faire perdre cette habitude.

2.° CHEVAL ARQUÉ.

On appelle cheval arqué celui qui a la jambe de devant repliée & recourbée en forme d'arc.

On sent au-dessous de la peau, au bas du poitrail, c'est-à-dire, au-dessus du bras, une espèce de corde ; c'est une expansion aponévrotique, qui enveloppe presque tout le bras : cette aponevrose ou cette membrane étant tendue, tient la jambe arquée. Pour y remédier on fend la peau en cet endroit, puis embrassant l'aponevrose avec la corne de chamois, on la coupe. Par cette opération la jambe est détendue & rétablie dans son état naturel ; c'est ce qu'on appelle, dénerver. Je ne la donne pas comme certaine & produisant toujours l'effet qu'on en attend, mais j'assure qu'elle m'a réussi très souvent.

3.° FAIRE DES ARMES OU MONTRER LE CHEMIN DE SAINT JACQUES.

On dit que le cheval montre le chemin de saint Jacques, lorsqu'il n'est pas ferme & assuré sur ses jambes, qu'il ne résiste pas au travail, qu'il se couche souvent, & qu'étant levé, il tient ses jambes en avant, tantôt l'une, tantôt l'autre. C'est une marque de foiblesse.

Il faut se défaire de ces sortes de chevaux.

4.° FLANC RETROUSSÉ OU FORTRAIT.

On dit d'un cheval qu'il a le flanc retroussé, lorsque son ventre est avalé, & que ses muscles sont tendus comme une corde. Ce défaut est ordinaire aux chevaux qui ont le cerceau mal-fait ou la côte plate. Ils mangent peu, & ont assez souvent de l'ardeur. Il n'y a point de reméde pour ce défaut qui, pour l'ordinaire, vient de conformation.

5.° CHEVAL HUCHÉ SUR SON DERRIÈRE.

Les maréchaux entendent par ces expreſſions, un cheval uſé qui porte le boulet en avant, & qui ſe ſoûtient ſur la pince. On mettra ici en uſage les remédes indiqués pour le cheval bouleté : car ces deux défauts dépendent des mêmes cauſes.

6.° CHEVAL ÉPOINTÉ.

Le cheval épointé eſt celui qui a une hanche plus baſſe que l'autre. Ce défaut, qui vient ou de conſtruction ou d'accident, par exemple, d'une fracture faite à la pointe des os des îles, eſt abſolument incurable.

7.° CHEVAL BOULETÉ.

On entend par cheval bouleté, celui dont le tendon fléchiſſeur du boulet a ſouffert & s'eſt retiré ; & quelquefois celui dont le tendon extenſeur du pied s'eſt relâché. Cette maladie vient d'uſure, d'un travail outré, mais principalement de la ferrure, par exemple, aux chevaux auxquels on aura mis des fers longs à fortes éponges, & dont on aura paré la fourchette, ce qui les a empêché de porter à terre : le tendon fléchiſſeur de l'os du pied étant toujours obligé de porter, d'être tendu, ſera de toute néceſſité obligé à tenir le paturon droit ſur l'os coronaire, & ſucceſſivement avec le temps, de porter la partie ſupérieure de cet os du paturon en avant.

On ne peut apporter ici de reméde que dans le commencement, par la ferrure courte, en laiſſant la fourchette poſer à terre.

8.° PIED PLAT.

Le pied plat eſt toujours large. Tous les jours on confond le pied plat avec le pied comble, quoique ces défauts ſoient bien différens. On peut toujours juger d'un pied plat ſans le lever, mais jamais du pied comble, à moins qu'il ne ſoit outré : on en jugera moins encore ſans le lever, s'il n'a qu'un ou deux oignons. Le pied plat vient de la conformation antérieure de l'os du pied duquel la muraille tient la ſienne. Ainſi, on regarde comme pied plat, tout ſabot qui, pour ainſi dire, ne tombe pas droit, ou qui tient plus de l'obliquité, & qui d'ailleurs eſt large. Quelquefois cette maladie vient à la ſuite d'une fourbure, ou d'un effort à l'os coronaire, ce qui eſt très différent du pied plat naturel ; car dans celui-ci la couronne eſt très groſſe, au lieu que dans le pied plat, venu à la ſuite d'un effort ou de la fourbure, on ſent un creux, un vuide tout autour de la couronne ; ce qui prouve un relâchement de l'os du pied avec l'os coronaire, & une ſéparation de la chair cannelée d'avec la corne cannelée. En frappant ſur la muraille, dans cette eſpèce de pied, on ſent quelquefois le vuide qui y règne. Les pieds plats naturels ont ordinairement la muraille mince, à moins que le cheval n'ait été fourbu.

9.° PIED FOIBLE OU PIED GRAS.

On déſigne ainſi un pied dont la muraille eſt mince. C'eſt un vice de conformation qui arrive à un pied bien fait comme à un pied plat. Les chevaux, chez leſquels on le remarque, ſont ſouvent expoſés à être piqués, encloués ou ferrés, & même à devenir boîteux par les coups de brochoirs qui les étonnent. *Voyez* la ferrure de ces ſortes de pieds.

10.° DES TALONS BAS.

Les chevaux, dont les pieds ſont plats, ont ordinairement, & preſque toujours, les talons bas ; auſſi leur fourchette eſt-elle très groſſe. Les talons peuvent quelquefois devenir bas par la ferrure ; lors, par exemple, que l'on aura mis des éponges fortes ou des crampons qui les auront abimés, principalement ſi on a paré la ſole des talons. On y remédie par la ferrure qui eſt ici la même que celle des pieds plats.

11.° DU RESSERREMENT DU PIED.

Par reſſerrement du pied, on entend une diminution totale du ſabot ſurvenue à la ſuite, ou d'un étonnement de ſabot, ou bien à la ſuite d'une fourbure, ou enfin pour avoir trop paré le pied. Le ſeul reméde qu'il y ait à faire, eſt de tenir le ſabot toujours humecté d'onguent ou de graiſſe, afin d'y entretenir la ſoupleſſe.

12.° DES QUARTIERS SERRÉS.

On appelle quartier ſerré, un rétréciſſement du pied, à l'endroit des quartiers.

Cette maladie eſt naturelle ou accidentelle : naturelle, lorſque le pied eſt ſerré de naiſſance ; c'eſt un vice de conformation, & un défaut dans le cheval ; je n'en parlerai pas ici : accidentelle, lorſqu'elle vient de quelque cauſe extérieure ; c'eſt de celle-ci que nous allons parler.

Les quartiers ſe reſſerrent, quand on pare trop le pied, & qu'on détruit les arcs-boutans ; alors la muraille, n'ayant point d'appui ni d'étai, ſe renverſe, ſerre le pied, comprime la chair cannelée, & fait boîter le cheval.

On y remediera, en tenant le pied gras, en l'humectant, en évitant de le parer, en abattant du talon, & en ferrant court ; de manière que les talons ne portent pas ſur le fer.

13.° PIED DESSÉCHÉ ET RESSERRÉ.

La mauvaiſe méthode que l'on a de rappetiſſer & d'enjoliver le pied, fait que l'on abbat beaucoup de muraille, qu'on rape bien le ſabot tout au tour, & qu'on vuide beaucoup le dedans du pied. On l'expoſe par-là au contact de l'air, qui enleve une partie du ſuc de la lymphe nourricière, diſſipe l'humidité, deſſéche le pied, & le fait reſſerrer. Le reméde eſt le même que ci-deſſus.

14.° DU PIED ALTÉRÉ.

Le pied alteré eſt un deſſéchement de la ſole de corne.

Ce mal vient ſouvent de ce qu'on a paré le pied juſqu'à la roſée, l'air a enlevé toute l'humidité du pied, & a fait reſſerrer la ſole de corne, de ſorte qu'elle comprime la ſole charnue ; ce qui rend le cheval boîteux.

Il faut relâcher, adoucir & humecter la ſole de corne, en appliquant ſur la ſole les remédes dont j'ai parlé ci-deſſus.

15.° QUARTIER FOIBLE.

On appelle quartier foible, la muraille des quartiers, lorſqu'elle eſt mince, plate, ſerrée, & quelquefois renverſée à la partie inférieure. Ce défaut ſe rencontre pluſtôt en dedans qu'en dehors, & toujours aux pieds de devant.

Comme ce défaut eſt de nature, il n'y a point d'autre reméde que celui qu'on peut y apporter par la ferrure. *Voyez* l'article de la ferrure.

17.° QUARTIER DÉFECTUEUX.

C'eſt un quartier dont la corne eſt devenue raboteuſe & filamenteuſe, parce qu'on a coupé le cartilage ou la muraille; parce qu'on a appliqué des cauſtiques qui ont trop agi ſur cette partie, ou parce qu'on y a mis le feu.

Si une ſeime a été mal guérie, ou mal opérée, il ſe forme au quartier une fente, par laquelle paſſe la chair cannelée, ce qui rend le quartier fiſtuleux. On ne guérit jamais ce mal, il faut faire une nouvelle opération, à laquelle il faut apporter plus de ſoin qu'à la première. Quant au panſement, il ſera le même que celui de l'opération du javart encorné.

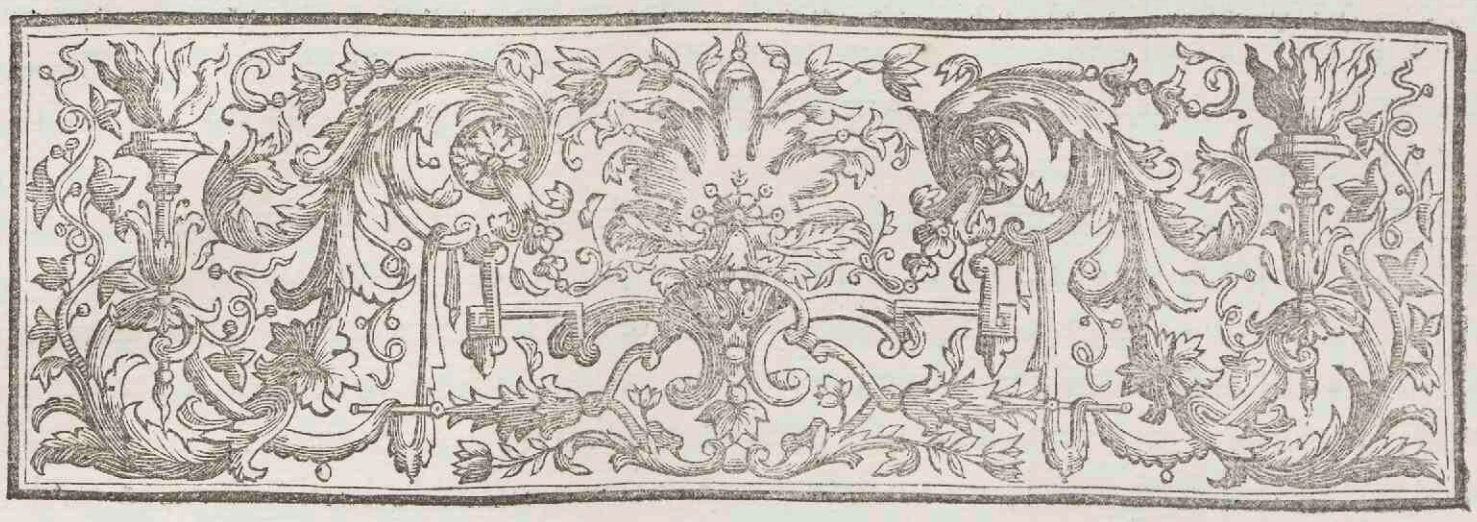

HIPPOPATHOLOGIE.

ARTICLE DEUXIÈME.

DES MALADIES INTERNES.

GÉNÉRALITÉS.

SI la connoiſſance des maladies internes du corps humain eſt difficile à acquérir, celle des maladies internes du cheval ne doit pas l'être moins, puiſqu'il ne peut ſe faire entendre, ni déſigner l'endroit de ſa douleur ; auſſi l'hippiatrique eſt-elle un art dont les progrès ont été lents ; ceux mêmes qu'on a faits, n'éclairent pas encore aſſez pour qu'on puiſſe ſe flatter de marcher hardiment & ſans s'égarer, lors ſur-tout qu'il s'agit de prononcer ſur le ſiège d'une maladie. Elle n'a guére de moyens de diſtinguer & de reconnoître ſûrement la partie affectée. On ne peut alors que tirer des conjectures, & ſe guider ſur les obſervations qu'on a faites. Dans ce ſens, la maréchallerie eſt totalement conjecturale & empirique. Celui qui aura plus de bon ſens, de juſteſſe & de diſcernement, tirera des conjectures plus exactes ; celui qui aura recueilli plus d'obſervations fondées ſur une bonne théorie, c'eſt-à-dire, ſur la connoiſſance de l'œconomie animale, pratiquera & plus ſûrement & plus heureuſement ; mais celui qui réunira tous ces avantages, ſera le meilleur hippiatre.

Cependant, quoique l'hippiatrique ou la connoiſſance des maladies internes ſoit difficile, il ne faut pas croire que ce ſoit une ſcience aveugle, elle a des principes vrais, & des règles certaines, ſur leſquels ſont appuyés ſes préceptes. Ces principes dérivent de l'hippotomie, de la phyſiologie & de la pathologie : la première enſeigne la ſtructure des parties du cheval ; la ſeconde, en apprend & en explique le méchaniſme & l'uſage ; la troſième, développe l'hiſtoire des maladies, en aſſigne les cauſes, en marque le diagnoſtic, en prédit les bons ou les mauvais ſuccès, & décrit enfin la méthode de les traiter & de les guérir. Avec ces connoiſſances, on court moins riſque de s'égarer ; & ſi l'on y joint les obſervations déjà faites, & celles qu'on peut faire ſoi-même, on poſſédera tout ce qu'il faut ſçavoir pour être véritablement hippiatre, & mériter un jour la confiance & l'eſtime du public, récompenſe flatteuſe & bien digne de l'ambition d'un homme raiſonnable : l'eſpoir de les mériter un jour, ſoûtient dans les travaux, conſole dans les diſgraces,

émouſſe les traits de la jalouſie, encourage à imaginer de nouveaux moyens de guériſon, anime à faire des expériences & des tentatives toujours utiles, quel qu'en ſoit le ſuccès, & dédommage amplement l'artiſte du ſacrifice qu'il a fait de ſes peines, de ſes veilles, de ſes ſueurs, de ſa fortune même.

Plus conjecturale que la médecine des hommes, l'hippiatrique cependant ne doit pas être rejettée. Où en ſerions-nous, s'il ne falloit admettre que ce qui eſt parfaitement certain? Il y a une infinité de dégrés entre le faux & l'évidence, les ſciences les plus démonſtratives ſe ſervent du probable & du poſſible; toutes nos connoiſſances ſont aidées par les conjectures, la réunion des vraiſemblances concourt à former une certitude.

Dans une grande obſcurcité, on ne doit pas mépriſer une foible lumière, parce qu'il vaut mieux être éclairé un peu, que de ne l'être pas du tout. Une foible lumière, il eſt vrai, ne diſſipe point entièrement les ténèbres; mais elle dirige nos pas. Si on réuniſſoit pluſieurs foibles lumières ſemblables, elles formeroient par leur aſſemblage un flambeau qui répandroit de tous côtés une clarté vive, capable de nous guider ſûrement dans la route que nous voudrons prendre. Il en eſt de même à l'égard de l'hippiatrique: quoiqu'un ſigne ſeul dans une maladie, ne faſſe pas une certitude, il y répand néanmoins un peu de lumière, & à ſa faveur, nous marchons avec plus de hardieſſe & de ſécurité, dans le traitement de cette maladie, que ſi ce ſigne nous manquoit; il forme une probabilité qui devient plus grande & ſe fortifie, ſi elle eſt jointe à une autre: c'eſt ainſi que de la réunion de pluſieurs ſignes ou de pluſieurs probabilités, il naît une certitude plus ou moins grande, ſelon la quantité ou l'évidence des ſignes, où des probabilités.

Lors donc qu'un cheval bat des flancs, on ſoupçonne que la circulation n'eſt pas libre dans les poumons; s'il y a fièvre, la conjoncture devient plus forte; mais s'il y a des ſueurs, abbatement, triſteſſe, & difficulté de reſpirer, on eſt aſſuré que c'eſt une maladie inflammatoire de la poitrine; la réunion des ſymptômes fait une certitude ſur l'exiſtence, & la nature de cette maladie.

Dans certains cas, on connoît la maladie ſans craindre de ſe tromper; c'eſt lorſqu'elle eſt accompagnée de ſymptômes qui lui ſont propres, qui la caractériſent ſpécialement, qui ont été conſtamment obſervés & vérifiés par l'ouverture des cadavres: telle eſt la pouſſe annoncée par les grandes inſpirations habituelles, & par l'expiration en deux tems, & la rupture de l'eſtomac, par le vomiſſement.

Il y a d'autre cas, où, ſans avoir une certitude phyſique de la maladie, on eſt néanmoins moralement aſſuré de ſon ſiège & de ſa nature, par la réunion des vraiſemblances & des probabilités, tirées des accidens & des circonſtances; ainſi lorſqu'un cheval a en même temps, fièvre, toux & difficulté de reſpirer; qu'il eſt en ſueur, dans l'abbatement & la triſteſſe, on eſt moralement certain que c'eſt une pluréſie. C'eſt de la médecine dogmatique, qu'on tire ces ſecours; c'eſt de la connoiſſance des cauſes & des ſymptômes, de l'action des ſolides & des fluides, & de leur rapport entr'eux, qu'on tire ces lumières ſur la nature & le ſiège des maladies.

Dans d'autres cas encore, ſans être moralement aſſuré de la nature du mal, on a cependant de fortes raiſons de croire que c'eſt telle maladie; c'eſt lorſqu'il n'y a que des ſignes communs; mais que ces ſignes ſont toujours les mêmes, & en même nombre. Ainſi, lorſque le cheval ſe lève & ſe couche, qu'il ſe tourmente & bat la terre avec le pied de devant, on n'eſt pas certain que le cheval ſoit attaqué de tranchées, mais on a de fortes raiſons de le penſer. Il y a d'autres cas enfin, où il n'eſt pas poſſible de connoître l'eſpèce de mal; par exemple, lorſque le cheval eſt ſimplement triſte, avec dégoût, ſans fièvre, ſans ſueur, & ſans aucun ſymptôme propre à telle maladie: on eſt alors fort embarraſſé, c'eſt ici l'écueil de l'hippia-

trique

trique & de l'hippiatre; mais, si dans ces occasions, on ne peut tirer avantage de l'étude de la physiologie & de la pathologie, il nous reste au moins quelques ressources dans l'usage des remédes les plus doux; & puisqu'il n'est pas possible de reconnoître l'espèce de la maladie, il faut tâcher de découvrir à quel genre elle se rapporte, & employer les médicamens généraux, tels que les lavemens, les saignées, & les décoctions adoucissantes; si l'on prévoit que bien loin d'opérer aucun mauvais effet, ils ne peuvent au contraire que produire un bien, en remplissant les indications qu'on croit appercevoir

Avant que de parler des maladies, je vais présenter quelques réfléxions qui pourront servir de préceptes généraux dans la pratique.

1.° Pour exercer l'hippiatrique d'une manière éclairée, certaine & heureuse, il faut que la pratique soit appuyée sur la théorie, c'est-à-dire, qu'il faut être bien instruit de la structure & des usages des parties, connoître les signes & les symptômes des maladies, & ne pas ignorer les propriétés & les vertus des médicamens. Sans cela, on ne peut travailler qu'en aveugle, & s'exposer à commettre continuellement des fautes, plus ou moins graves.

Si les maréchaux ne veulent pas s'instruire pour se mettre en état de guérir, que ce soit au moins dans la vue de s'abstenir du mal qu'ils font tous les jours par une ignorance inpardonnable.

En effet, n'est-il pas honteux pour l'hippiatrique, & bien triste pour le public, de voir tous les jours des chevaux conduits chez les maréchaux, que le public honore de sa confiance, parce qu'il leurs suppose des connoissances dans leur profession, non pour être guéris, mais pour y être estropiés, souvent pour y recevoir la mort.

Comme ils n'ont fait pour la pluspart aucune étude des maladies, & qu'ils n'en connoissent par conséquent, ni le siège ni la nature, ils commettent par ignorance des fautes presque toutes les fois qu'ils entreprennent d'y remédier. Ils n'ont qu'un petit nombre de remédes dont ils ne connoissent ni la vertu ni la dose, ni même le nom des drogues qui entrent dans leur composition, & qu'ils donnent indistinctement dans toutes sortes de maladies, sans considérer si elles répondent aux indications de la maladie, & sans sçavoir si elles y sont propres ou contraires.

Ils ne sçavent guère prescrire qu'un breuvage ou un cordial, dont ils voudroient voir l'effet presqu'aussi-tôt qu'il est pris. Pour peu qu'ils trouvent qu'il est trop lent, ou qu'il agit d'une manière trop foible, ils en ordonnent une seconde dose, & la mort du cheval leur apprend que le breuvage ou le cordial n'a eu que trop d'action. Ces erreurs funestes aux propriétaires de l'animal, ne sont cependant pas capables de les corriger. C'est par une suite de cette ignorance destructive, qu'on voit donner si souvent des cordiaux dans les tranchées, & dans la dyssenterie causée par des purgatifs trop violens, ou donnés à trop grande dose, sans faire attention que ces deux maladies viennent toujours de l'inflammation des intestins, & que les cordiaux ne font qu'augmenter le mouvement du sang, & par conséquent l'inflammation. Je devois cet aveu à la vérité; je devois faire cette remarque pour ceux de mes confrères hippiatres qui sont disposés à recevoir mes avis, comme je suis disposé à recevoir les leurs.

Ce que je viens de dire ne regarde qu'une partie des maréchaux. Il y en a un grand nombre, sur-tout à Paris, qui, respectables par leur probité & par leur sçavoir, & animés d'une louable émulation, se sont livrés tout entiers à leur art, y ont acquis de grandes lumières, l'exercent avec distinction, & font honneur à la maréchallerie.

2.° Il faut s'appliquer à connoître les indications que présente la maladie.

3.° Il faut remplir avec soin chaque indication. S'il y a inflammation & chaleur, on doit

rafraîchir ; s'il y a tenſion, on doit relâcher ; les vaiſſeaux ſont-ils trop pleins, il faut les déſemplir. Remarque-t-on du relâchement dans les parties, on travaille à y rétablir le ton, &c. . . . .

4.° En rempliſſant les indications, il faut ſuivre les règles du bon ſens, c'eſt-à-dire, que, s'il ſe préſente à la fois pluſieurs indications, on doit commencer par les plus preſſantes, & par celles qui peuvent être remplies, ſans aller contre les autres. Je ſuppoſe, par exemple, qu'on ait à traiter une pleuréſie, accompagnée de toux, d'inflammation, de fièvre, de difficulté de reſpirer, il faut examiner chaque indication ; la toux demande les adouciſſans ; l'inflammation indique les rafraîchiſſans ; la fièvre exige les rafraîchiſſans & les purgatifs ; la difficulté de reſpirer ſe calme par la ſaignée : comment dois-je me comporter ? Les purgatifs ſont irritans, échauffans & capables d'augmenter la toux, l'inflammation & la difficulté de reſpirer ; la raiſon & le bon ſens me diſent que ces remédes ne doivent pas être employés les premiers dans ce moment ; les rafraîchiſſans, les ſaignées & les adouciſſans n'augmentent pas la fièvre ; la raiſon m'apprend que ce ſont ceux dont je dois faire uſage ; après quoi je pourrai, ſans crainte, preſcrire les purgatifs. C'eſt ainſi qu'on doit ſe comporter dans le traitement de chaque maladie, dont chaque indication ſera conſidérée ſéparément, afin de s'arrêter à celle qui eſt la plus preſſée.

5.° Quand la maladie eſt de peu de conſéquence, & qu'elle ne ſe déclare par aucun ſymptôme évident, le parti le plus ſage eſt d'attendre qu'elle ſe manifeſte, & de ne donner, en attendant, que des remédes innocens, tels que ſont les lavemens. Les breuvages chauds, les potions cordiales deviennent incendiaires alors, & ſouvent funeſtes à l'animal.

La partie de la médecine qui traite des maladies, s'appelle PATHOLOGIE.

On entend par maladie, un état contre nature dans lequel les fonctions animales ſont anéanties ou diminuées.

On conſidère dans les maladies, la cauſe, les ſymptômes, le diagnoſtic, le prognoſtic & la curation.

La cauſe de la maladie eſt ce qui la produit.

Les ſymptômes ſont les accidens qui l'accompagnent.

Le diagnoſtic, ce ſont les ſignes qui la font connoître.

Le prognoſtic, ce ſont les ſignes qui en annoncent les ſuites.

La curation, c'eſt la manière méthodique d'employer les remédes capables de guérir la maladie.

On conſidère encore les indications & les contre-indications.

On entend par indications, l'inſinuation de ce qu'on doit faire.

On entend par contre-indication, la défenſe, pour ainſi dire, de faire tel reméde qui ſeroit avantageux, s'il n'y avoit pas tel accident : par exemple, dans les tranchées, les purgatifs ſont indiqués pour évacuer les matières qui en ſont la cauſe ; mais ils ſont contre-indiqués par l'inflammation & l'irritation des inteſtins, qu'ils ne manqueroient pas d'augmenter.

On diſtingue dans les maladies le genre & l'eſpèce.

Le genre comprend pluſieurs maladies, l'eſpèce n'en comprend qu'une.

On peut rapporter l'eſpèce au genre ; & on doit toujours le faire, quand on ne peut pas connoître l'eſpèce : par exemple, ſi les ſignes, qui annoncent que le cheval eſt attaqué d'une maladie inflammatoire ne ſuffiſent pas, pour décider ſi l'inflammation a ſon ſiège dans la poitrine ou dans le ventre, & quelle partie du ventre ou de la poitrine eſt affectée, il faut alors rapporter la maladie, aux maladies inflammatoires en général, & employer les

remédes qu'on prescrit dans l'inflammation, ce qui suffit. Ce moyen est d'un grand secours dans l'hippiatrique, parce que souvent il est difficile de s'assurer du siège de la maladie.

A raison des parties qui sont affectées, les maladies se distinguent en celles de la tête, de la poitrine & du ventre.

A raison des signes, elles se distinguent en maladies évidentes, en maladies presque évidentes, & en maladies obscures.

Symptômes généraux qui font connoître que le cheval est malade.

Le cheval est malade, 1.° lorsqu'il est dégoûté & qu'il perd l'appétit.

2.° Lorsqu'il est triste & qu'il porte la tête basse.

3.° S'il a la langue séche.

4.° Le poil hérissé.

5.° S'il ne fléchit pas les reins, lorsqu'on le pince sur cet endroit.

6.° Si la fiente est séche & par marrons, plus détachée qu'à l'ordinaire, couverte quelquefois de glaires, qu'on prend souvent pour graisse, & qu'on appelle gras-fondu.

7.° Lorsqu'il rend une urine de couleur rouge.

8.° Lorsqu'elle est crue & claire comme l'eau pure.

9.° Si le cœur bat plus fort qu'à l'ordinaire.

10.° Si le battement du cœur & des artères est trop foible.

11.° Lorsque le cheval se lève, se couche, & ne peut trouver une position agréable.

12.° Qu'il regarde souvent son flanc, & plus souvent un côté que l'autre.

13.° Qu'il jette une humeur jaunâtre par les narines.

14.° Que sa marche est chancellante.

15.° S'il a la vue triste & abbatue, & les yeux larmoyans.

16.° Une difficulté d'uriner, dont on s'apperçoit dès que le cheval se présente pour cette fonction.

17.° Lorsque l'animal est enflé, se tourmente & lâche des vents.

18.° S'il y a battement des flancs & difficulté de respirer.

Symptômes dangereux.

1.° Lorsque le cheval se tient foiblement sur ses jambes, hésite à se coucher, tombe comme une masse, & se relève de temps en temps.

2.° Qu'il sort de la mousse, ou de la bouche ou des narines.

3.° Que l'œil est tourné de manière qu'on y découvre beaucoup de blanc.

4.° Que l'urine découle goutte à goutte sans que le cheval se présente pour uriner.

5.° Qu'il jette par le nez une matière sanguinolente & quelquefois brune comme une espèce de pus.

6.° S'il ne rend que des matières glaireuses & sanguinolentes.

7.° S'il se lève & se relève en regardant ses reins.

8.° Lorsqu'il regarde fixement son flanc & sa poitrine, & qu'il a une grande difficulté de respirer.

Ces symptômes ne se rencontrent pas tous à la fois dans une seule maladie, ils appartiennent à plusieurs; on ne les a rassemblés ici, que pour apprendre à distinguer l'état de la maladie.

Maladies incurables.

Pierre dans les reins.
Hydropiſie de poitrine.
Hydropiſie du ventre poſtérieur.
Hernie ou étranglement de boyaux dans les bourſes.
Béſoard dans les inteſtins.
Eſtomac crevé.
Diaphragme crevé.
Mauvaiſe haleine.
Bouche mouſſeuſe.
Pulmonie invétérée.
Mâchoire inférieure tellement reſſerrée, qu'il eſt impoſſible de l'ouvrir.

SYMPTÔMES DES MALADIES INCURABLES.

Symptôme de la pierre dans les reins.

Le cheval regarde ſon dos, plie les reins par la douleur qu'il y reſſent, ſe couche & ſe lève à chaque inſtant, & piſſe peu à la fois.

Symptôme de l'hydropiſie de poitrine.

Le cheval ſe couche & ſe lève à chaque inſtant, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & a une grande difficulté de reſpirer.

Symptôme de l'hydropiſie du bas-ventre.

Les côtes ſont en mouvement, comme ſi le cheval étoit pouſſif : il a de la peine à reſpirer, parce que les eaux contenues dans la cavité du ventre, font remonter le diaphragme, diminuent la capacité de la poitrine, & gênent les poumons. Le ventre eſt gonflé & tendu, le cheval ne ſçait de quel côté ſe tenir couché.

Symptôme de l'hernie ou étranglement des boyaux.

Le cheval ſe tourmente, & ſe tient ſur le dos étant couché ; on ſent un relâchement dans les bourſes, en y portant la main.

Symptôme de l'eſtomac crevé.

Le cheval allonge le goſier & jette par le nez les alimens.

Symptôme du béſoard dans les inteſtins.

Le cheval s'agite par intervalle, & regarde ſon ventre de temps en temps.

Symptôme du diaphragme crevé.

Le ventre & la poitrine montent & s'élèvent en même temps, enſorte que ces deux cavités ſemblent n'en faire qu'une.

Symptôme de la bouche mouſſeuſe.

Il y a de grands battemens de flancs ; les yeux ſont pour l'ordinaire hagards.

Symptôme de la pulmonie invétérée.

Le cheval jette par le nez une matière ſanguinolente, & quelquefois rouſſe & fluide.

Remédes

Remédes généraux qui conviennent assez communément dans toutes les maladies curables.

Retrancher le son & la paille, mettre le cheval à l'eau blanche, c'est-à-dire, à l'eau tiède, dans laquelle on a fait bouillir du son; saigner, & donner des lavemens adoucissans, des breuvages avec les plantes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, la pariétaire, la mercuriale, la branc-ursine, l'aigremoine, la laitue, &c, tenir le corps de l'animal chaudement & bien couvert. Je mets ici ces remédes généraux; parce que j'y renverrai souvent dans le détail des maladies; ce qui me dispensera de les nommer inutilement l'un après l'autre.

DE LA FIÈVRE EN GÉNÉRAL.

La fièvre consiste dans la fréquence des contractions du cœur, & dans le dérangement des fonctions.

Pour mieux entendre la cause de cette fréquence, il faut observer; 1.° Que les mouvemens méchaniques qui se font dans le corps du cheval, sont soumis à certaines règles établies par la nature, pour parvenir au but qu'elle se propose.

2.° Que les mouvemens ont une cause excitante; celle du mouvement péristaltique des intestins, par exemple, & l'impression que font les alimens sur ces parties. La nature attentive & prévoyante, a établi cette loi pour chasser les excrémens hors du corps.

3.° Que ces mouvemens sont réglés sur le besoin de l'animal ou des parties, & sur la qualité de la cause qui les excite. Sur le besoin; si, par exemple, il aborde au cœur, ou aux poumons beaucoup de sang, ces deux organes seront nécessités à faire de fortes & de fréquentes contractions, pour expulser la grande quantité de sang contenu dans leur capacité. Sur la qualité de la cause qui les excite; si, par exemple, le sang qui aborde au cœur, est visqueux, glutineux, épais & mal élaboré, il s'appésentira sur les parois de ce muscle, s'y attachera, s'y collera, pour ainsi dire; enfin y fera de fortes impressions, qui exciteront de grandes & de fréquentes contractions pour élaborer ce liquide, le perfectionner, & le chasser de ses cavités.

4.° Que les mouvemens du cœur dépendent des impressions que fait sur lui le sang.

5.° Que ces impressions sont plus ou moins vives, suivant la quantité ou la qualité du sang qui est porté au cœur.

De la qualité; lorsque le volume du sang est trop considérable, comme dans la pléthore, ou lorsque, trouvant quelqu'obstacle dans la circulation, il est obligé de refluer vers le cœur.

De la quantité; comme lorsqu'il est trop chaud, lorsqu'il est impregné de parties salines, âcres, ou d'impuretés, à cause de quelque humeur répercutée, ou de quelqu'évacuation supprimée; lorsqu'il est chargé de viscosités, de glutinosités, provenant du vice des digestions: dans tous ces cas, le sang excite de fortes impressions sur le cœur, l'oblige à faire des mouvemens plus grands, & plus fréquens; de-là la grandeur & la fréquence des contractions des artères. On appelle fièvre cet état du cœur.

Cela posé, on voit déjà que la cause de la fièvre est tout ce qui peut augmenter le mouvement du cœur: or la cause de ce mouvement est l'impression que fait le sang sur les parois des oreillettes & des ventricules. La cause de cette impression est la quantité ou la qualité du sang.

La quantité, lorsque le volume du sang est trop considérable, comme dans la pléthore,

ou lorſque trouvant quelque obſtacle dans ſa route, il eſt obligé de refluer vers le cœur; ou lorſque ſans être en trop grand voulume, il eſt raréfié & occupe autant d'éſpace que s'il péchoit par quantité.

La qualité, lorſqu'il eſt âcre, chaud, viſqueux, glutineux, mal élaboré & chargé d'impuretés.

Le ſang aborde en quantité dans le cœur; 1.° par les violens exercices, comme les courſes & les grandes fatigues; il eſt alors dans un grand mouvement, & ſe porte avec rapidité & abondance au cœur.

2.° Dans les inflammations, la douleur, la compreſſion & le déchirement des vaiſſeaux. Dans ces cas, la circulation n'étant pas libre, le ſang eſt obligé de s'arrêter, & de ſe porter en grande quantité vers le cœur.

3.° Dans l'irritation & la douleur conſidérable, il ſe fait alors dans les parties, un reſſerrement tonique, qui diminue le calibre des vaiſſeaux, interrompt la circulation, & oblige le ſang de s'accumuler dans les ventricules, ou dans les oreillettes.

Ainſi, dans l'inflammation des reins, des artères, de la veſſie, du poumon, de la plèvre, & de tous les viſcères, le ſang doit aborder en grande quantité au cœur, le ſolliciter à des contractions fortes & fréquentes, & produire la fièvre.

Ainſi, lorſqu'on fait boire de l'eau froide à un cheval qui a chaud, le froid ſubit qu'il éprouve, fait criſper & reſſerrer les extrémités capillaires des vaiſſeaux, empêche le paſſage du ſang, & cauſe la fièvre.

Le ſang eſt viſqueux, glutineux, mal élaboré, lorſque le cheval a été nourri de mauvais fourrage, comme de foin moiſi & pourri; lorſque les digeſtions ſont dérangées, que les fonctions de l'eſtomac ſont lèſées, ou qu'il s'eſt fait dans les premières voies, un amas d'humeurs corrompues. Dans tous ces cas, le chyle mal préparé, viſqueux, glaireux & glutineux, ſe mêle avec le ſang, & le charge de ſes mauvaiſes qualités: parvenu au cœur, il excite de fortes impreſſions ſur ſes parois, l'oblige à faire des mouvemens grands & fréquens, & produit la fièvre.

Le ſang eſt âcre, chaud, chargé de parties ſalines & impures, lorſque quelque humeur extérieure a été répercutée; ce qui arrive en traitant la galle ou le farcin ſans préparation, par des remédes violens & cauſtiques, qui font reſſerrer les tuyaux excrétoires de la peau, & refluer l'humeur de la galle ou du farcin dans la maſſe du ſang; ce qui arrive encore en expoſant un cheval qui a chaud, à un froid ſubit, qui criſpe les pores, arrête la matière de la tranſpiration, & l'oblige de rentrer dans la maſſe du ſang.

Ces particules âcres & impures, unies avec le ſang, picotent les parois du cœur, le ſollicitent à des contractions fortes & fréquentes, & allume la fièvre.

Simptômes. Les effets de la fièvre en général, ſont en très petit nombre.

1.° La fréquence du battement de cœur, & des artères.

2.° L'abbatement, la triſteſſe, les yeux abbatus, la tête baiſſée.

3.° Le vice des digeſtions, la dégénéreſcence des ſucs digeſtifs; & de-là celle des humeurs, & le déſordre des ſécrétions.

4.° La chaleur.

5.° Les effets de la maladie qui cauſe la fièvre.

Diagnostic. On connoît la fièvre par le battement fréquent des artères; le poul eſt vîte, grand, plein & tendu.

Le battement du cœur ſe ſent en plaçant la main ſur la région des côtes qui répond au cœur; & celui des artères en la portant ſur l'artère maxillaire, au-deſſous de l'angle de la mâchoire poſtérieure; ou bien, au-deſſous de ſon articulation, ou bien, ſous les aînes,

ſur l'artère crurale à ſa ſortie du baſſin; en dedans de l'avant-bras à ſon articulation, au jarret. &c.

Le battement de l'artère eſt ſouvent ſenſible, quand on met la main ſur le dos.

Prognostic. La fièvre par elle-même n'eſt pas dangéreuſe; mais le danger dépend du mal ou du déſordre qui la produit, ou qui l'accompagne.

Curation. En général, la fièvre demande la diète, parce qu'elle affoiblit l'eſtomac, altère les ſucs digeſtifs, & diminue les fonctions de ce viſcère.

1.° Il faut tenir le cheval à l'eau blanche, lui retrancher le foin, la paille & l'avoine, lui faire boire de l'eau de ſon, & l'inviter à ſe coucher par une bonne litière.

2.° Il faut diminuer la quantité du ſang, détendre & déſemplir les vaiſſeaux par la ſaignée.

3.° Modérer la chaleur & le mouvement du ſang, par les rafraîchiſſans & les adouciſſans, tels que les décoctions faites avec les feuilles de mauve, de guimauve, de chicorée ſauvage, de laitue, de pariétaire, de graine de lin, &c.

4. Tenir les gros boyaux nets, les humecter, les rafraîchir par les lavemens émolliens; mais il faut ſur-tout s'appliquer à la curation de la maladie qui excite & cauſe la fièvre.

HIPPOPATHOLOGIE.

PARAGRAPHE PREMIER.

DES MALADIES DE LA TÊTE.

1.° *DU VERTIGO.*

LE vertigo eſt une maladie dans laquelle le cheval eſt comme étourdi, porte la tête de côté en avant ; il la tient quelquefois dans l'auge, & l'appuie contre la muraille, de manière qu'il ſemble faire effort pour aller en avant; ſes yeux ſont étincelans; il eſt chancelant de tous ſes membres, ſe laiſſe tomber comme une maſſe, tourne les yeux de tous côtés, ne boit ni ne mange: il y a lieu de croire qu'il a la vue trouble, puiſqu'il donne de la tête de côté & d'autre, & eſt toujours en danger de ſe la caſſer.

Les cauſes du vertigo ne ſont pas faciles à connoître, mais il eſt vraiſemblable qu'il vient du battement conſidérable des artères de la rétine, & de l'engorgement du cerveau. Le battement des artères étant trop fort, ébranle les fibres des nerfs qui vont ſe diſtribuer ſur la rétine, principal organe de la viſion ; cet ébranlement produit un tournoiement, une confuſion, & une obſcurité dans la vue. Le battement trop fort des artères reconnoît pour cauſes, l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau, qui fait refluer le ſang en plus grande quantité dans les artères de la rétine.

Comme cette maladie vient de l'engorgement du cerveau, elle eſt toujours dangereuſe.

CURATION Il faut faire d'abord les remédes généraux, mettre le cheval à la boiſſon blanche, lui retrancher tout aliment ſolide, & l'attacher de manière qu'il ne puiſſe pas ſe bleſſer la tête.

On tâchera enſuite de remédier à l'engorgement du cerveau, qui eſt la cauſe de la maladie; 1.° par les ſaignées qui doivent être promptes & copieuſes, & faites ſur-tout à l'arrière-main, c'eſt-à-dire, au plat de la cuiſſe, ou à la queue, pour déterminer le ſang à ſe porter vers les parties de derrière, & dégager par-là la tête.

On peut envelopper la tête du cheval de linges imbibés de décoction émolliente. Il faut lui faire avaler abondamment de la décoction des plantes rafraîchiſſantes, afin de délayer & de détremper le ſang, le rendre plus propre à circuler dans ſes vaiſſeaux, & afin de diminuer en même-temps ſa raréfaction, ſi elle eſt la cauſe de la maladie. Dans cette vue on met bouillir légèrement de la racine de nénuphar, des feuilles d'endive, de pourpier, de laitue, de chicorée ſauvage, de bourrache, de buglofe, de bouillon blanc, de pariétaire, de mercuriale & de mauve ; on ajoûte à cette décoction un peu de ſon, ou un peu de farine d'orge, pour engager le cheval à la boire, ou bien on la lui fait avaler.

On donnera par jour un ou deux lavemens préparés avec la même décoction; on peut les rendre purgatifs, en y diſſolvant quatre onces de moëlle de caſſe, afin de tenir le ventre libre, & de nétoyer les gros boyaux des matières qui compriment les vaiſſeaux ſanguins, obligent le ſang à ſe porter en plus grande quantité vers le cerveau, & contribuent à l'engorgement.

Il eſt bon d'ouvrir deux ſétons au col, afin de détourner une partie de l'humeur qui cauſe la maladie. Pour cet effet, on paſſe un ruban de fil dans une grande aiguille plate & tranchante par l'autre extrémité; on ſoulève la peau, de peur de piquer les parties qui ſe trouvent deſſous, ce qui exciteroit une inflammation; on introduit l'aiguille entre la peau & le tiſſu cellulaire, obſervant de ne pas bleſſer les membranes ou les muſcles qui ſont deſſous; puis, après avoir fait une contre-ouverture, on tire l'aiguille, & on laiſſe le ruban dans la plaie. Chaque jour on tire un peu le ruban, afin de le changer de place, & on a ſoin de le graiſſer avec un peu de baſilicum: on le laiſſe juſqu'à la fin de la maladie. Lorſqu'on le retire, il ſuffit de baſſiner l'ouverture avec un peu de vin & d'eau tiède.

2.° DU MAL DE FEU, OU MAL D'ESPAGNE.

On déſigne ſous ces noms, une maladie dans laquelle le cheval a la tête baſſe, eſt toujours triſte, ne ſe couche que rarement, & s'éloigne toujours de la mangeoire; elle eſt accompagneé d'une fièvre conſidérable; on la reconnoît par le battement fréquent & la palpitation du cœur, qu'on ſent, ſi l'on porte la main ſur la poitrine, du côté de l'épaule: on ſent même quelquefois battre l'artère aorte, en portant la main ſur les reins: on donne preſque toujours le nom de mal de feu à la fièvre.

Causes. Le mal de feu vient de la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux du cerveau, laquelle eſt ordinairement produite par la fièvre. Dans l'état fébrile, le ſang eſt en mouvement, & ne circule pas librement dans les extrémités capillaires; ce qui l'oblige de ſe porter en grande quantité, & avec rapidité au cerveau; il y engorge les vaiſſeaux, & produit la péſanteur de tête, la triſteſſe & l'abbattement du cheval. Ainſi dans toutes les maladies inflammatoires, telles que la pleuréſie & la péripneumonie, la circulation étant interrompue dans certaines parties, le ſang eſt pouſſé abondamment au cerveau, & y cauſe le mal de feu.

Les engorgemens du cerveau ſont fréquens, ce qui n'eſt pas ſurprenant; 1.° parce que ce viſcère étant mol & preſque ſans reſſort, il permet aiſément la ſtagnation du ſang; 2.° parce qu'il ſe porte une grande quantité de ce fluide au cerveau, par les deux artères carotides & par les deux vertébrales; 3.° parce qu'il y coule très rapidement; la force des contractions du cœur étant conſidérable, & le cerveau fort proche du cœur; 4.° parce que le retour du ſang ſe fait, dans le cerveau, d'une manière différente que dans toutes les autres parties du corps. La nature y a retardé la circulation à deſſein, afin de faciliter la ſécrétion des eſprits animaux. Cette diſpoſition du cerveau, à quelque cauſe déterminante, donne ſouvent lieu aux engorgemens de ce viſcère, qui ſont la cauſe du mal de feu.

Ainſi, tout ce qui augmentera le mouvement du ſang, & qui l'obligera de ſéjourner dans les vaiſſeaux du cerveau, doit être regardé comme la cauſe du mal de feu.

Diagnostic. Cette maladie ſe connoît par la deſcription que j'en ai donnée. C'eſt une erreur très grande que de croire que la chûte des crins ſoit le diagnoſtic. Les crins tombent toujours à la ſuite des maladies inflammatoires; ce phénomène n'eſt qu'une ſuite de la maladie, & n'en fait pas le caractère.

Pronostic. Le prognoſtic eſt à peu près le même que celui du vertigo.

Curation L'engorgement des vaiſſeaux du cerveau demande la ſaignée, les breuvages rafraîchiſſans, les lavemens émolliens; mais il faut ſur-tout s'attacher à guérir la maladie eſſentielle, dont le mal de feu n'eſt qu'un ſymptôme. Ainſi, quand il y a fièvre, pleuréſie, &c. c'eſt à les guérir qu'il faut principalement s'attacher.

7.° MAL DE CERF.

On donne ce nom à une maladie dans laquelle le cheval eſt roide de tous ſes membres, ou d'une partie, comme le cerf, lorſqu'il tombe de laſſitude & de fatigue, après avoir été vivement pourſuivi à la chaſſe.

Si le col eſt attaqué, le cheval ne peut remuer, ni le col, ni la tête; ſi ce ſont les vertèbres, il ne peut pas recevoir les rênes; ſi c'eſt l'avant-main, toutes les parties de devant ſont roides & ſans mouvement. Lorſque le mal affecte toutes les parties, le cheval ſemble être tout d'une pièce, il eſt roide de tous les membres. Ce dernier cas eſt rare; j'en ai cependant vu des exemples. Quelquefois les muſcles de l'œil ſont en contraction, & le globe tourne ſans ceſſe dans l'orbite; il fait de grands mouvemens, & l'onglet s'éleve juſqu'à la cornée tranſparente.

Causes. La cauſe immédiate de cette maladie, eſt la contraction permanente des muſcles, qui tient les parties roides.

Pour faire mieux entendre la cauſe de cette contraction, il eſt néceſſaire de dire quelque choſe des eſprits animaux.

C'eſt d'eux que viennent le mouvement & le ſentiment de toutes les parties. Après avoir été ſéparés du ſang dans la ſubſtance corticale du cerveau, ils paſſent de cellules en cellules dans la ſubſtance médullaire, & de-là dans un réſervoir commun, d'où ils ſont portés dans les nerfs; 1.° par l'action des membranes du cerveau, c'eſt-à-dire, de la dure-mère, & de la pie-mère; ces membranes ſe contractent, compriment légèrement les cellules de la ſubſtance du cerveau, & le réſervoir; par cette compreſſion légère & réglée, les eſprits animaux ſont obligés de ſe porter d'une manière uniforme dans toutes les parties du corps, pour leur donner la vie.

La ſeconde cauſe de l'impulſion des eſprits animaux dans les nerfs, eſt le battement des artères du cerveau, leſquelles, ainſi que toutes les autres, ſe dilatent & ſe reſſerrent: en ſe dilatant, elles ſoulèvent la ſubſtance du cerveau; & lorſqu'elles ſe reſſerrent, le cerveau, retombant par ſon propre poids, comprime légèrement les cellules, & le réſervoir des eſprits animaux, qui ſont obligés de couler dans les nerfs. Ainſi l'influx de ces eſprits dépend de l'action des membranes ſur le cerveau, & du battement des artères.

Si la compreſſion eſt réglée, modérée & égale, les eſprits animaux ſe diſtribueront également, & dans une quantité modérée, dans toutes les parties du corps; & c'eſt l'état de ſanté.

Si la compreſſion eſt plus forte, les eſprits animaux couleront en plus grande quantité, & avec plus de force dans toutes les parties, & la contraction des muſcles ſera plus conſidérable. Si la compreſſion eſt permanente, la contraction des muſcles le ſera auſſi. Si la compreſſion ſe fait ſucceſſivement, la contraction ſera ſucceſſive. Si la compreſſion, eſt inégale, l'influx des eſprits ſe fera d'une manière inégale, & la contraction des muſcles aura lieu dans une partie & non dans une autre. Si la compreſſion ſe fait d'une manière permanente ſur une partie ſeulement du réſervoir commun, il en réſultera une contraction permanente dans une partie du corps ſeulement. Si la compreſſion agit ſur-tout le réſervoir commun, alors les muſcles de toutes les parties du corps entreront en contraction, & il y aura roideur dans tous les membres.

Ceci poſé, il eſt facile de voir que la contraction permanente des muſcles dans le mal de cerf, eſt produite par la trop grande quantité d'eſprits animaux qui coulent d'une manière permanente dans les nerfs, qui vont ſe diſtribuer aux muſcles actuellement contractés, & que cet influx permanent du liquide animal dépend de la compreſſion des

membranes & de la ſubſtance du cerveau, cauſée par le battement des artères qui s'y diſtribuent. Cette compreſſion vient de l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau; engorgement qui naît de l'épaiſſiſſement du ſang & de ſa trop grande quantité, ou de ſa raréfaction. Les cauſes de l'épaiſſiſſement ſont; 1.° les violens exercices; 2.° les ſueurs immodérées, qui diſſipent les parties les plus fluides du ſang, & qui deſſechent les plus groſſières & les plus épaiſſes; 3.° le défaut de boiſſon; 4.° le froid; 5.° les pluies & l'humidité de l'endroit où le cheval habite.

La trop grande quantité de ſang vient de la trop grande quantité d'alimens bien digérés, du défaut d'exercice; il ſe forme alors plus de ſang qu'il ne s'en diſſipe.

La raréfaction du ſang vient de l'exercice immodéré, des courſes trop longues, de la chaleur exceſſive, de la fièvre, de l'âcreté du même fluide, & de ſon trop grand mouvement.

Diagnostic. Cette maladie ſe reconnoît aiſément par la roideur des membres.

Prognostic. Le mal de cerf eſt toujours dangereux, parce qu'il attaque une partie eſſentielle à la vie.

Curation. Il faut d'abord mettre le cheval à une diète exacte, & preſcrire les remédes généraux, enſuite venir à la ſaignée qui doit être repétée ſuivant le beſoin.

Il faut traiter le cheval à peu près comme dans le vertigo, mais on inſiſtera davantage ſur les ſaignées. On fera avaler abondamment au cheval de la décoction délayante, humectante & rafraîchiſſante, dont j'ai parlé à l'article du vertigo: elle ſervira à détremper le ſang, & à lui rendre cette fluidité qui le fait circuler librement dans les vaiſſeaux du cerveau; elle ſervira encore à modérer & à appaiſer la raréfaction du ſang, ſi elle eſt la cauſe de l'engorgement. Les lavemens émolliens ſont très utiles; ils tempèrent l'ardeur & le mouvement du ſang, & diminuent la tenſion des fibres.

Après avoir fait precéder ces remédes, il faut ouvrir un ou deux ſétons au côté du col, pour détourner une partie de l'humeur qui ſe porte à la tête: on les laiſſera couler pendant quelque temps, afin d'empêcher l'immobilité dans laquelle le cheval tombe quelquefois & on aura ſoin de les graiſſer tous les jours de baſilicum.

Lorſque les ſymptômes violens ſont diſſipés, & que la maladie paroît céder aux remédes, il ſeroit bon de donner un purgatif pour nétoyer les premières voies, leſquelles, dans cette eſpèce de maladie, ſont toujours chargées d'un mauvais levain qui paſſe dans le ſang, & entretient la maladie. Mais comme les chevaux ſont difficiles à purger, qu'on ne peut guère connoître la doſe juſte des purgatifs, je n'oſe inſiſter fortement ſur ce point, quoique l'indication ſoit préciſe.

On peut donner en toute ſûreté quelques lavemens purgatifs, faits avec la décoction des plantes émollientes, dans laquelle on ajoûtera quatre onces de pulpe de caſſe, avec trois grains de tartre ſtibié, afin de ſtimuler les gros boyaux qui ſont pareſſeux, & de les nétoyer en faiſant ſortir les matières pourries & fermentées, dont ils ſont farcis, & qui entretiennent la maladie.

4.° DE LA GOURME.

La gourme eſt l'écoulement d'une humeur qui ſe fait ordinairement par le nez dans les jeunes chevaux.

Cette humeur a plus ou moins de conſiſtance, & différentes couleurs, ſuivant le dégré d'inflammation & d'engorgement des glandes affectées. Tantôt elle eſt gluante & blanche comme le blanc-d'œuf; tantôt elle eſt épaiſſe & jaunâtre; quelquefois elle eſt cuite &

reſſemble au pus. Tantôt l'humeur coule par le nez ; tantôt elle forme un dépôt ſous la ganache ; quelquefois il y a un écoulement par le nez, & dépôt ſous la ganache en même temps ; d'autres fois le dépôt s'établit du côté des parotides. L'écoulement eſt quelquefois abondant, & jette hors du corps toute la matière de la gourme ; il eſt quelquefois peu abondant, & ne donne iſſue qu'à une partie de l'humeur ; quelquefois l'inflammation gagne l'arrière-bouche & le larynx.

Ces variétés ont donné lieu à la diſtinction de trois eſpèces de gourmes ; l'une bénigne, l'autre maligne, & l'autre fauſſe.

La gourme bénigne eſt une évacuation totale de l'humeur de la maladie, qui ſe fait, ſoit par le nez lentement, ſoit par abſcès ſous la ganache, ſoit par ces deux voies en même temps.

La gourme maligne eſt celle dont le venin eſt plus abondant ou plus âcre, & qui attaque des parties importantes, comme le larynx ou quelque viſcère.

La fauſſe gourme eſt celle dans laquelle il ne s'évacue qu'une partie du levain, ce qui occaſione enſuite un dépôt ſur quelques autres parties.

Causes. La gourme paroît être aux chevaux ce que la petite vérole eſt aux hommes.

C'eſt un venin d'une eſpèce inconnue qui circule dans la maſſe du ſang, juſqu'à ce que la nature faiſant effort pour s'en débarraſſer, il vienne ſe fixer ſur une partie, qui eſt ordinairement le nez ou la ganache.

Diagnostic. On ſoupçonne que le cheval va jetter ſa gourme, lorſqu'il eſt jeune, & qu'il ne l'a pas encore eue, qu'il eſt triſte, dégoûté & abattu, qu'il touſſe, & qu'il commence à ſe former une groſſeur ſous la ganache.

On connoît que c'eſt la gourme, par l'écoulement qui ſe fait par le nez, ou par la groſſeur qui occupe ordinairement toute la ganache.

Ce qui diſtingue ſpécialement la gourme de la morve, c'eſt que dans la première, il y a toux, triſteſſe & une groſſeur mollaſſe qui occupe tout l'intervalle de la mâchoire inférieure, & que cet engorgement n'affecte communément que les glandes ſalivaires ; au lieu que dans la morve, le cheval eſt gai, ne touſſe pas, l'engorgement n'exiſte que dans les deux glandes lymphatiques, ſituées aux deux côtés intérieurs du milieu de la mâchoire poſtérieure, & le cheval boit & mange comme à l'ordinaire.

Prognostic. Lorſque la gourme eſt bénigne, elle eſt ſalutaire & ſans danger.

La gourme maligne n'eſt jamais ſans danger, lorſqu'elle attaque le larynx, que l'inflammation eſt conſidérable, que la reſpiration eſt gênée ; ce qui ſe connoît par le râle, & par le peu de ſouffle qui ſort par le nez ou par la bouche ; car, dans ce cas, le cheval n'agite preſque pas la flamme de la chandelle par le ſouffle d'une reſpiration : le danger eſt alors très grand.

Lorſque l'écoulement eſt abondant, & qu'il ſe forme enſuite un dépôt ſur quelque autre partie, le danger eſt proportionné à l'importance des parties attaquées. Si l'humeur ſe fixe ſur le poumon, elle produit la pulmonie ; ſi c'eſt ſur les glandes parotides, le danger eſt moindre.

Curation. Dès qu'on s'apperçoit que la ganache eſt pleine [ce qu'on appelle ganache chargée], il faut mettre le cheval à l'eau blanche, lui retrancher le foin & l'avoine. Le but qu'on doit ſe propoſer enſuite, eſt de favoriſer l'écoulement de l'humeur de la gourme ; pour cela, on ſaignera d'abord une ou deux fois, afin de prévenir les accidens de l'inflammation. Il eſt important de tenir le cheval chaudement, de le couvrir, d'envelopper la ganache avec une peau d'agneau, & de la fomenter avec la décoction des plantes émollientes,

lientes, comme la mauve, la guimauve, la branc-urſine, le bouillon-blanc, la pariétaire, ou la graine de lin, &c.

Il faut mettre bouillir du ſon [ou de l'orge] dans de l'eau ; on le jettera dans un ſac qu'on attachera à la tête du cheval, afin qu'il en reſpire la vapeur. On peut auſſi appliquer ſous la ganache un cataplaſme émollient. Ces remédes détendent & relâchent les vaiſſeaux des glandes, favoriſent par-là l'écoulement de l'humeur qui engorge les glandes, & diminuent l'inflammation.

Si l'engorgement ſubſiſte, qu'il ſe forme au milieu de la groſſeur une pelote dure & que la douleur ſoit vive, ce qu'on connoît par les mouvemens que le cheval fait lorſqu'on le touche, c'eſt une preuve que le pus ſe forme ; il faut en favoriſer la maturation, en frottant la tumeur avec quelque ſuppuratif, comme le baſilicum, quelques graiſſes ou le beurre.

La ſuppuration étant établie dans la tumeur [ce qu'on reconnoît lorſqu'en appuyant le doigt ſur la groſſeur, le pus fait une eſpèce de fluctuation, ou lorſqu'on ſent une petite pointe blanchâtre ſaillante], il faut percer l'abſcès, & ne pas toujours attendre qu'il perce lui-même, parce que le pus enfermé entretient l'engorgement & l'inflammation des parties voiſines, & cauſe ſouvent du ravage. On doit toujours l'ouvrir dans le lieu où l'abſcès fait une pointe, & dans la partie la plus déclive, afin de donner à la matière une iſſue plus libre.

On preſſera un peu les bords de la plaie, afin d'exprimer le pus qui eſt enfermé ; & pour premier appareil, on mettra des étoupes ſéches, ſans les tamponer. Le lendemain on y introduit deux ou trois plumaceaux chargés de digeſtif, avec la térébenthine & le jaune-dœuf ; il faut être attentif à entretenir l'ouverture de la plaie, juſqu'à ce que la matière ſe ſoit écoulée ; on en favoriſera enſuite la cicatriſe en la baſſinant avec du vin tiède, & en y appliquant des étoupes ſéches. En ſuivant cette méthode on parvient facilement à la guériſon parfaite de la gourme bénigne, & on délivre le cheval d'un germe nuiſible à ſa ſanté, lorſqu'il ne ſort pas entièrement de ſon corps.

Mais ſi on néglige d'abattre l'inflammation par ces remédes, ou ſi, après les avoir mis en uſage, l'inflammation augmente & gagne l'arrière-bouche & le larynx, alors les accidens deviennent plus graves, les muſcles de l'épiglotte & de la glotte s'enflamment, & font reſſerrer l'entrée de l'air ; de-là naît la difficulté de reſpirer, & quelquefois la ſuffocation. Quelquefois l'inflammation ſe porte ſur la trachée-artère, ſur les bronches, & même ſur la ſubſtance du poumon : c'eſt ce qu'on appelle gourme maligne.

5.° DE LA GOURME MALIGNE.

Par ce que nous avons dit à l'article précédent, on connoît déjà bien cette maladie. Elle eſt accompagnée d'une difficulté de reſpirer plus ou moins grande, ſuivant le degré d'inflammation ; le cheval touſſe beaucoup, & avec peine ; il eſt triſte, abattu, dégoûté, & ne ſent pas quand on le pince ſur les reins : la fièvre eſt conſidérable.

La gourme maligne attaque ordinairement le fond de la bouche, & ſur-tout le larynx : l'inflammation n'occupe quelquefois que la glotte, quelquefois elle gagne l'intérieur de la trachée-artère, d'autrefois elle s'étend juſqu'au poumon. Cette inflammation ſe termine, ou par la gangrène, & cauſe la mort ; ou par la ſuppuration qui ſe forme dans plus ou moins de parties, ſuivant l'étendue de l'inflammation qui l'a précédée. Ainſi, il ſurvient quelquefois un dépôt au larynx ſeulement ; quelquefois au larynx & au commencement de la trachée-artère en même-temps ; quelquefois dans toute l'étendue de la trachée-artère : il arrive même que la ſuppuration s'étend juſqu'au poumon. Lorſque la ſuppuration occupe toute l'étendue de la trachée-artère, il ſe forme de petits dépôts dans toutes les glandes

lymphatiques de cette partie, & même dans les glandes propres de la membrane intérieure de la trachée-artère; j'en ai vu plusieurs exemples dans les chevaux morts de cette maladie. J'ai encore souvent trouvé, dans toute l'étendue de la trachée-artère, après l'avoir ouverte, de petits dépôts de matière bien formée, de distance en distance, j'en ai même trouvé dans les bronches.

Lorsque le dépôt, formé au larynx, s'ouvre en dedans de la trachée-artère, il tombe dans les bronches, s'oppose à la sortie de l'air, & à la respiration, ce qui suffoque le cheval.

Lorsque les abscès de la trachée-artère, sont considérables, ou qu'ils percent plusieurs à la fois, ils produisent le même effet.

Quand l'abscès du larynx s'ouvre dans l'arrière-bouche, le pus monte dans le nez, par-dessus le voile palatin, & s'écoule par les nazeaux.

Si la suppuration de la trachée-artère est peu abondante, l'air de la respiration chasse le pus, & le fait monter le long de la trachée-artère, jusques sur le voile palatin, & de-là dans le nez, par où il sort.

Lorsque le pus est âcre de sa nature, ou qu'il devient tel, en séjournant dans les fosses nasales, il corrode la membrane pituitaire, y forme des ulcères, & produit la morve proprement dite.

Curation. Comme il y a inflammation dans la gourme maligne, on sent bien qu'il faut mettre en usage, pour la calmer, tous les remédes dont je viens de parler dans le traitement de la gourme bénigne; mais comme l'inflammation est ici plus considérable, & qu'elle attaque des parties essentielles à la vie, on doit employer ces moyens plus promptement, & avec plus d'attention. Il faut donc saigner sur l'heure, & réiterer la saignée suivant le besoin, il n'y a point de reméde plus efficace pour résoudre ou diminuer l'inflammation; il faut encore faire des fomentations émollientes sous le col & la ganache; donner à respirer au cheval pendant long-temps la vapeur des décoctions des plantes mucilagineuses & adoucissantes; envelopper le gosier avec le cataplasme de lait & de mie de pain, un jaune d'œuf, & un peu de safran, faire boire tiède, retrancher tout aliment solide, donner des lavemens émolliens; enfin, mettre en usage tout ce qui peut d'étendre, relâcher & diminuer l'inflammation.

Lorsque le dépôt a percé, & que le pus s'écoule par le nez, il faut faire dans cette partie des injections détersives, afin d'empêcher les particules âcres du pus, de s'attacher à la membrane pituitaire, de la corroder, d'y former des ulcères, & de produire la morve.

Pour cela, on aura une seringue de grandeur médiocre, dont la canule soit de bois, arrondie par le bout; on la place le long de la cloison du nez, & on bouche l'autre narine, de peur que l'injection ne revienne; de cette manière elle est obligée de se porter sur le voile palatin, elle lave & déterge les parties sur lesquelles passe le pus.

La matière de l'injection se prépare avec la décoction d'orge, de feuilles d'aigremoine, où l'on ajoûte un peu de miel.

Mais, si l'écoulement de la gourme n'est pas assez abondant pour chasser hors du corps tout le virus, il fermentera dans le sang, infectera les humeurs qu'il contient, & formera un dépôt sur quelques parties, telles que les glandes parotides, le poumon, ou quelqu'autre viscère: c'est ce que j'appelle fausse gourme.

6. DE LA FAUSSE GOURME.

C'eſt un dépôt formé par un reſte de virus de la gourme.

Si ce dépôt n'attaque que des parties externes, il doit être traité comme un abſcès ſimple ; s'il s'eſt fixé ſur quelque viſcère, après avoir mis en uſage les remédes généraux, on en abandonnera la guériſon à la nature.

7.° DE LA MORFONDURE.

La morfondure eſt un écoulement de mucoſités, qui ſe fait par le nez, comme dans la gourme.

L'humeur qui ſort eſt tranſparente, aſſez fluide au commencement, mais elle devient enſuite plus épaiſſe. Le cheval eſt triſte, perd l'appetit & touſſe.

Causes. C'eſt ordinairement le froid: lorſqu'après avoir eu chaud, le cheval eſt expoſé au froid, au vent & à la pluie, la tranſpiration qui ſe fait à la tête, s'arrête tout-à-coup, la peau ſe condenſe, les pores ſe reſſerrent, & l'humeur de la tranſpiration reflue dans le nez : c'eſt la morfondure commençante.

De ce que le froid arrête non ſeulement la tranſpiration de la tête, mais qu'il fait encore reſſerrer les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques de cette partie, il s'enſuit que le ſang eſt obligé de ſe porter en plus grande quantité dans les vaiſſeaux de la membrane pituitaire, qui s'engorgent d'autant plus facilement, qu'elle eſt d'un tiſſu ſpongieux, mal & preſque ſans reſſort. De cet engorgement naît l'inflammation, dont l'effet étant d'épaiſſir les humeurs, doit par conſéquent produire l'épaiſſiſſement de la mucoſité qui s'écoule alors par le nez ; mais le ſang ſe portant en plus grande quantité dans les parties enflammées & l'action des vaiſſeaux ſécrétoires étant augmentée, il doit ſe faire une ſecrétion plus abondante de la mucoſité du nez ; de-là l'écoulement plus abondant de cette humeur. On voit que cette maladie a beaucoup de reſſemblance avec le rhûme dans l'homme.

Symptômes. Le cheval touſſe, ce qui prouve que les glandes du larinx ſont engorgées.

Il jette par les deux narines une humeur quelquefois ſéreuſe, quelquefois épaiſſe : ſéreuſe au commencement, parce que l'humeur de la tranſpiration reflue dans le nez, & s'écoule par-là ; épaiſſe ſur la fin, lorſque la mucoſité eſt dans un état de coction, ce qui arrive après que l'iflnammation de la membrane pituitaire eſt diminuée.

Diagnostic. Il eſt fort difficile de diſtinguer cet écoulement d'avec celui de la morve, ſur-tout de la morve commençante.

Mais ce qui empêche de confondre la morfondure avec la morve, c'eſt que la première ne dure pas au de-là de quinze jours. Quand elle paſſe ce temps, on doit craindre la morve ; ſi l'écoulement dure au de-là d'un mois, la morfondure a dégénéré en morve. Dans ce cas, on aura recours aux remédes indiqués contre la morve commençante.

Curation. Il faut ſaigner le cheval, le mettre à l'eau blanche, le tenir chaudement, lui donner du ſon détrempé dans une grande quantité d'eau, lui en faire reſpirer la vapeur, afin de détacher les matières, & de diminuer l'engorgement des glandes.

Si le cheval jette depuis quinze jours, s'il eſt glandé, & ſur-tout s'il n'eſt glandé que d'un côté, il y a tout lieu de croire que c'eſt la morve. On doit faire pour lors dans le nez des injections adouciſſantes, avec les feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire, de mercuriale ; enſuite, on les rendra déterſives avec l'orge, les feuilles d'aigremoine & le miel. Mais on ne négligera point de faire reſpirer au cheval la vapeur de l'eau de ſon, & des herbes

qui auront ſervi à la décoction adouciſſante ; on les mettra pour cela dans un ſac, qu'on attachera à la tête du cheval.

8.° DE L'ASSOUPISSEMENT.

Rien de ſi ordinaire que de voir des chevaux, étant même de bout & attelés, aſſoupis, mangeant avec lenteur, & paroiſſant toujours comme endormis.

Cet aſſoupiſſement peut venir, 1.° de pléthore, 2.° d'un coup reçu ſur la tête, 3.° d'une plaie, telle que la maladie de la taupe, d'un ancien ulcère dont la matière aura tombé ſur le ligament capſulaire qui unit l'occipital avec la ſeconde vertèbre ; 4.° de certains alimens que peut avoir mangé l'animal, tel que de l'ivraie.

Mais les cauſes les plus communes de l'aſſoupiſſement ſont la pléthore, qui eſt continuelle, & les coups ſur la tête, dont l'effet eſt paſſager. La pléthore exige des ſaignées faites de temps en temps ; elle demande qu'on mette le cheval à l'eau blanche, & qu'on le nourriſſe peu. Les chevaux qui ont une groſſe tête, une groſſe ganache, ſont très ſujets aux aſſoupiſſemens ; ceux de meſſagerie en ſont auſſi fréquemment attaqués. Cette maladie peut encore être cauſée par le mauvais fourrage qui, formant un mauvais chyle, produit un ſang épais & qui circule lentement, d'où s'enſuit l'aſſoupiſſement. Celui qui vient de coups, doit être traité comme une maladie inflammatoire ; celui qui eſt l'effet de la taupe, demande que l'on débride la plaie, & que l'on donne iſſue à la matière, de peur qu'elle n'attaque la moëlle de l'épine ; ce qui feroit périr le cheval Cet accident n'arrive que trop ſouvent, faute de ne pas ſuivre cette tumeur juſqu'à ſa parfaite guériſon.

9.° DE L'IMMOBILITÉ.

Il eſt étonnant qu'aucun auteur d'hippiatrique n'ait fait, juſqu'à préſent, mention de l'immobilité, maladie connue par tous les maréchaux & par tous les marchands, & placée même au nombre des cas redhibitoires. Le cheval immobile ne recule pas, ou très difficilement ; il reſte dans la place où on le met, c'eſt-à-dire, que ſi en le faiſant avancer on l'arrête tout à coup, il conſidère ſa poſition actuelle, & que ſes jambes demeurent, ou croiſées, ou ſous lui, ou en avant ; quand on lui lève la tête, il reſte dans la même ſituation. On voit que cette immobilité a de la reſſemblance avec la maladie que les médecins nomment catalepſie.

L'immobilité eſt cauſée par la peur, dont l'effet peut être tel que l'animal meurt, comme j'en ai été témoin à la dernière revue de la maiſon du Roi, à l'égard d'un cheval qui appartenoit à M. Remy, maître des Comptes. L'immobilité vient ſouvent à la ſuite d'une longue maladie, principalement dans ceux qui ont eu le mal de cerf. J'ai remarqué que les chevaux mal conſtruits, dont la croupe eſt avalée, qui ſont fortraits & ont le dos de carpe, étoient très ſujets à l'immobilité. J'ai encore vu des chevaux, guéris d'un effort de reins [vulgairement appellé tour-de-bateau], reſter immobiles. En cet état ils mangent ſouvent, mais avec lenteur, & périſſent inſenſiblement. Quelque traitement que j'aie employé pour guérir cette maladie, je n'ai pu réuſſir. C'eſt envain que j'ai ouvert des ſétons, que j'ai mis en uſage les ſtimulans, les ſudorifiques, les purgatifs, les eaux thermales.

10.° DE L'ÉPILEPSIE.

L'épilepſie, que les maréchaux appellent étourdiſſement, eſt une convulſion irrégulière de tout le corps qui ſaiſit ſubitement le cheval & le fait tomber par terre ; il ſe roidit, & s'agite ; ſes yeux deviennent rouges, hagards ; ſa tête ſe ramène vers la poitrine ; l'écume lui

lui ſort de la bouche. Dans cet état, il paroît avoir perdu la vue, car il ſe laiſſe toucher aiſément la cornée tranſparente : il eſt inſenſible au fouet. L'accès eſt de ſept ou huit minutes ; je l'ai vu durer près d'une demie heure. L'animal revenu à lui, ſe relève, & ſe met à trotter, ſans paroître ni abattu, ni fatigué.

A raiſon des mouvemens convulſifs, il ſembleroit qu'on devroit chercher la cauſe de cette maladie dans le cerveau & dans les nerfs ; je n'ai cependant rien obſervé de particulier dans ces parties, en ouvrant des chevaux épileptiques ; mais en examinant l'eſtomac, j'ai toujours vu une très grande quantité de ſuc gaſtriqué noirâtre, qui annonçoit pluſtot une ſaburre, qu'une ſécrétion parfaite ; ce que je n'ai jamais trouvé dans les chevaux attaqués d'autres maladies. Lorſque l'épilepſie n'exiſte pas dès la naiſſance, ne peut-on pas croire que les mauvais fourrages, la répercuſſion des humeurs de la peau, celle de la galle & du farcin, la peur, ſont très capables de la produire. Au reſte, j'ai vu même des chevaux épileptiques devenir immobiles par la ſuite. Ce mal n'eſt pas curable : je n'ai pas réuſſi au moins à en délivrer les chevaux que j'ai traités avec les purgatifs, les abſorbans, les véſicatoires, les ſétons, &c..... Je n'ai pas même reculé le retour des accès.

12. DU DÉGOÛT.

Le dégoût eſt une averſion pour toute nourriture : on ne peut le reconnoître dans le cheval, qu'au refus qu'il fait des alimens qu'on lui préſente.

Le dégoût vient ſouvent de ce que le cheval aura été nourri pendant quelque temps de foin, de paille, d'avoine pourrie, moiſie ou gâtée, ou pour avoir bu de l'eau mal-propre, &c. mais il eſt encore excité par toutes les maladies qui peuvent affecter la bouche, telles que les barres offenſées, la langue coupée, des aphthes ſur la langue, la carie des dents, l'inflammation des glandes amigdales, celle du palais, de l'arrière-bouche, &c..... Il reconnoît encore pour cauſe, les vices de l'eſtomac, tels que la ſaburre, les mauvaiſes digeſtions, leſquelles produiſent des crudités dans le chyle, & ſouvent des maladies putrides, comme le farcin, les dartres, la galle, &c.

Le traitement doit varier ſuivant les cauſes qui font naître le dégoût ou qui l'entretiennent. S'il provient des mauvais alimens, les bons rappellent, & redonnent de l'appétit. Si le dégoût dépend des aphthes, on le guérit par des lotions de vinaigre & d'ail : ſi le vice de l'eſtomac l'a occaſioné, on met en uſage les purgatifs ; la ſaignée, le ſon mouillé, l'eau blanche ſont très convenables, lorſqu'il vient d'une inflammation : celui qui eſt excité par la carie des dents n'eſt que momentanée ; l'extirpation le fait ceſſer, mais elle eſt difficile chez les jeunes chevaux, ſans être impoſſible, avec de l'adreſſe on réuſſit ; l'opération eſt plus aiſée dans les vieux.

13.° DE LA TROP GRANDE SALIVATION.

Il n'eſt point rare de voir des chevaux jetter par la bouche une tres grande quantitéde ſalive fort blanche ou peu mouſſeuſe, mais très gélatineuſe. Dans pluſieurs cependant, on n'apperçoit aucune cauſe extérieure à laquelle on puiſſe attribuer ce flux ſalivaire ; en effet, ils ouvrent bien les mâchoires, & ne perdent point l'appétit. D'autres ont la tête enflée & les mâchoires ſerrées ; d'autres ont les mâchoires ſerrées ſans que la tête ſoit enflée.

Cette grande ſalivation ſe remarque quelquefois aux jeunes chevaux ; elle eſt alors produite par la pouſſe des dents. Elle eſt excitée dans d'autres par la carie des dents, ou par des aphthes, ou par des fluxions, ou par des coups donnés ſur la tête, leſquels engorgent les glandes ſalivaires, &c.....

On remédie à cette abondante excrétion de ſalive, occaſionée par la carie, en preſcrivant les rafraîchiſſans; celle qui dépend de la pouſſe des dents ſe guérit d'elle-même; quant à celle qui eſt entretenue par les aphthes, elle s'arrête en traitant ces petits ulcères avec les remédes qui leur conviennent.

Il exiſte probablement pluſieurs autres maladies, dont la tête du cheval peut être attaquée; je les paſſe ſous ſilence, parce qu'elles ſont peu connues & que mon but eſt de ne donner dans cet ouvrage, que ce qu'il y a de bien ſûr & de bien prouvé. Au reſte, preſque toutes les maladies de la tête viennent de l'embarras des vaiſſeaux du cerveau, & peuvent ſe rapporter à ce que j'ai dit en parlant du vertigo & du mal-de-cerf, &c.

PARAGRAPHE II.

DES MALADIES DE LA POITRINE.

1.° DE LA TOUX.

LA toux eſt un mouvement de la poitrine, excité par la nature, pour chaſſer avec l'air ce qui gêne la reſpiration.

CAUSES DE LA TOUX. La toux vient de l'impreſſion qui ſe fait ſur les nerfs du larynx, de la trachée-artère ou des bronches. Comme la nature a établi une ſympathie, c'eſt-à-dire, une communication entre ces parties, & les muſcles expirateurs, l'impreſſion ſe communique à ces muſcles qui entrent tout d'un coup dans de violentes contractions, reſſerrent la poitrine, compriment le poumon, & en chaſſent l'air avec ſecouſſe & violence. C'eſt ce mouvement convulſif excité par la nature pour ſe débarraſſer de ce qui peut lui nuire, qu'on appelle toux.

Cette impreſſion ſur les nerfs du larynx, de la trachée-artère & des bronches, vient, ou de la diſpoſition de ces parties, ou de tout ce qui peut ébranler & irriter les nerfs dont elles ſont douées.

I.° De la diſpoſition de ces parties, c'eſt-à-dire, de leur trop grande ſenſibilité, produite par la ſécheresſe ou la délicateſſe des fibres. Lorſqu'elles ſont ſéches, elles ſe tendent, ſe roidiſſent & s'irritent à la moindre impreſſion; de-là la ſenſibilité & la toux.

II.° L'impreſſion vient de tout ce qui peut ébranler ou irriter les fibres nerveuſes de ces parties, comme, 1.° de l'âcreté du pus qui ſort du poumon; c'eſt par cette raiſon que le cheval touſſe dans la pulmonie.

2.° De l'âcreté de l'humeur qui humecte la ſurface interne de la trachée-artère; ce qui arrive lorſque le ſang eſt âcre, & chargé d'impureté, comme dans le farcin; car l'humeur trachéale participe des qualités du ſang dont elle émane.

3.° De l'inflammation de la glotte, de la trachée-artère, ou des bronches: dans l'inflammation les fibres ſont tendues, & s'ébranlent facilement; de-là la toux. C'eſt par cette raiſon que le cheval touſſe dans la morfondure & dans la gourme maligne.

4.° De tout ce qui entre dans la trachée-artère, auſſi le cheval touſſe, lorſqu'en lui donnant un breuvage, il en entre quelque partie dans la trachée-artère, ou lorſqu'en tenant le cheval dans une ſituation gênante, les remédes qu'on lui fait avaler agiſſent fortement ſur la glotte, ſoit par leur poids, ſoit par leur âcreté; c'eſt ainſi qu'on eſt contraint de touſſer lorſqu'on mange quelque choſe de poivré & d'irritant.

Des tubercules du poumon, qui compriment les nerfs & excitent la toux.

CURATION. La toux venant de la tenſion des fibres ou de leur irritation, demande les relâchans & les adouciſſans: les relâchans ſont la ſaignée & les boiſſons copieuſes; les adouciſſans ſont les décoctions de mauve, de guimauve, & bouillon blanc. On peut donner à manger au cheval des feuilles de bouillon blanc.

Les boiſſons préparées avec les farineux ſont de bons remédes pour la toux ſimple; telles ſont l'eau blanche, l'eau de ſon, ou l'eau dans laquelle on aura délayé un peu de farine d'orge ou de ſeigle. Mais comme la toux n'eſt ſouvent que le ſymptôme d'une autre maladie, il faut pluſtot s'attacher à guérir celle-ci que la toux, qui ceſſera dès que la cauſe ſera ôtée.

2. DE LA PULMONIE.

La pulmonie eſt une ulcération du poumon avec écoulement de pus par les narines.

Le cheval touſſe, mais il eſt gai juſqu'à ce qu'il ſoit devenu phthiſique ; il boit & mange comme à l'ordinaire, & ne ſouffre pas. Lorſqu'on l'abandonne à lui-même, il maigrit peu à peu, & périt enfin de conſomption.

Causes. La pulmonie eſt toujours la ſuite de l'inflammation du poumon qui a précédé, & qui s'eſt terminée en ſuppuration.

Ainſi, les cauſes de cette maladie ſont, 1.° les tubercules du poumon, lorſqu'ils viennent à ſuppuration.

2.° La pleuréſie & la courbature, terminées par ſuppuration.

3.° La fauſſe gourme qui s'eſt jettée ſur les poumons.

4.° L'humeur du farcin répercutée & fixée ſur les poumons.

5.° Enfin, toutes les maladies inflammatoires de la poitrine qui ſe ſont terminées par ſuppuration.

Différences. Il y a quatre eſpèces de pulmonie, à raiſon des cauſes qui la produiſent.

1.° La pulmonie qui ſuccéde à la pleuréſie.

2.° La pulmonie de courbature.

3.° La pulmonie de fauſſe gourme.

4.° La pulmonie de farcin.

La pulmonie qui ſuccéde à la pleuréſie, & que j'appelle pulmonie proprement dite, eſt un ulcère qui ſe forme aux poumons, lorſque la pleuréſie ſe termine par ſuppuration.

La pulmonie de courbature eſt une ulcération du poumon, à la ſuite de la courbature.

La pulmonie de fauſſe gourme eſt une ulcération du poumon, cauſée par un reſte de virus de la gourme qui s'eſt fixé ſur ce viſcère.

La pulmonie de farcin eſt une ulcération du poumon, produite par une humeur farcineuſe.

Diagnostic. On connoît que l'écoulement qui ſe fait par le nez, vient du poumon, lorſque cet écoulement eſt ſimplement purulent, que le cheval touſſe ; & qu'il n'eſt pas glandé. Cependant, avec le temps, le pus, en paſſant par le nez, ulcère quelquefois la membrane pituitaire, & cauſe la morve, proprement dite ; le cheval devient glandé, & la pulmonie eſt alors compoſée.

Prognostic. La pulmonie qui ſuccéde à la pleuréſie & à la courbature, eſt moins dangereuſe que les autres ; elle peut ſe guérir. Celle qui provient de fauſſe gourme, d'humeur farcineuſe, & de tubercules ſuppurés, eſt incurable.

Souvent la pulmonie dégénère en morve proprement dite.

Curation. On ne doit tenter la guériſon que de la pulmonie ſurvenue à la ſuite de la pleuréſie ou de la courbature. Il faut, dans ce cas, favoriſer l'expectoration ou l'éjection du pus, par la décoction des feuilles d'hyſſope, de lierre-terreſtre, ou de marrube blanc ; on met infuſer une poignée de ces feuilles dans deux pintes d'eau, qu'on fait avaler au cheval tous les matins.

1.° On tâchera en même temps de corriger l'âcreté du pus par les boiſſons adouciſſantes dont j'ai parlé ſi ſouvent.

2.° On travaillera enfin à déterger l'ulcère, & à le deſſécher par de légers déterſifs, des deſſicatifs & des aſtringens, tels que le baume de copahu, qu'on fait avaler une fois par jour à la doſe de trente gouttes pendant dix ou douze jours, ou bien trente-ſix grains de baume de ſouffre térébenthiné dans un peu de décoction déterſive. De cette manière on

réuſſit

réussit à guérir radicalement la pulmonie, qui succéde à la pleurésie, ou à la courbature.

Pour celle qui vient de tubercules suppurés, de fausse gourme ou de farcin, elle est incurable.

3.° DE LA PLEURESIE.

C'est une inflammation de la plèvre, avec fièvre, difficulté de respirer, souvent accompagnée de toux.

Si l'inflammation gagne la substance du poumon, c'est alors une pleurésie composée de péripneumonie.

Causes. Elles sont générales ou particulières. Les générales sont la pléthore, la raréfaction & l'épaississement du sang: je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit de ces trois causes, en parlant de l'inflammation. Les causes particulières sont le froid subit après le chaud; le froid resserre les pores de la transpiration, la supprime, & l'oblige de refluer intérieurement: lorsque cette humeur se jette sur la plèvre, elle cause la pleurésie.

Aux causes précédentes doivent se joindre les suivantes; sçavoir, la boisson froide, la pluie, le grand vent & la disposition du côté, comme si le cheval a reçu sur la poitrine quelque coup, qui ait meurtri la partie, & diminué le ressort des vaisseaux; la constitution lâche des fibres de la plèvre.

Diagnostic. On reconnoît la pleurésie, par la tristesse, l'abbatement & le dégoût du cheval, par la fièvre, par la difficulté de respirer, par les grandes expirations, & parce qu'il regarde sa poitrine.

Prognostic. Comme cette maladie est inflammatoire, & qu'elle attaque des parties essentielles à la vie, elle est toujours dangereuse.

La simple l'est moins que la composée.

La pleurésie se termine comme toutes les autres maladies inflammatoires, par résolution, par suppuration & par gangrène.

La résolution est la voie la plus salutaire.

La suppuration est fâcheuse, & souvent incurable

La gangrène est mortelle.

Curation. D'après ce que nous venons de dire, on sent qu'il n'y a pas de temps à perdre, si l'on veut sauver la vie du cheval. La résolution étant la voie la plus salutaire, & le seul moyen de guérir d'une manière complette, il ne faut rien oublier pour la procurer. Pour y parvenir, on aura promptement recours aux saignées, qu'on répétera de trois en trois heures, ou de quatre en quatre, suivant le besoin, la violence de la maladie & les forces du cheval. On peut saigner jusqu'à six fois dans deux jours.

Remarquez que deux saignées au commencement, font plus d'effet que six dans l'état de la maladie: elle deviennent au moins inutiles après le sixième jour.

Il faut faire prendre copieusement au cheval de l'eau blanche, ou la décoction des plantes rafraîchissantes, ou de graine de lin, ou bien une livre de miel délayé dans de l'eau de son; on lui met encore, si l'on veut, du miel sur la langue, avec une spatule pour le faire avaler.

On donnera cinq ou six lavemens émolliens par jour.

Après le quatrième ou le cinquième jour, si la fièvre, la douleur & la difficulté de respirer diminuent; c'est-à-dire, si la résolution commence à se faire, il sera bon de la favoriser par quelque léger cordial, comme l'eau de son, dans laquelle on aura mis bouillir légèrement un peu de canelle, ou deux poignées de baies de genièvre concassées: ces

remédes raniment un peu les forces, rétabliſſent la circulation, & favoriſent admirablement la réſolution.

Si les accidens ſubſiſtent encore le ſeptième & le huitième jour, c'eſt une preuve que la réſolution n'a pas lieu. La pleuréſie ſe termine alors par ſuppuration pour l'ordinaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe forme un abſcès qui ſe rompt bientôt, & tombe dans les bronches; au moyen de l'air & de la toux, le pus ſort & s'évacue par la trachée-artère: c'eſt comme on voit une maladie qui ſuccède à une autre; c'eſt celle que j'appelle pulmonie à la ſuite de la pleuréſie dont j'ai parlé plus haut.

4.° DE LA VOMIQUE.

La vomique eſt un abſcès, ou mal de pus enveloppé d'une membrane dans la ſubſtance du poumon; il ſe forme à la ſuite de la peripneumonie, ou d'une fièvre putride; il s'épanche quelquefois dans la cavité de la poitrine, & alors le mal eſt incurable, & l'animal meurt de conſomption.

On juge qu'il s'eſt formé un vomique par la toux qui eſt très vive, & par une grande difficulté de reſpirer. Lorſque le ſac ſe rompt, ce qui arrive après une forte expiration, il ſort par les narines & par la bouche une quantité conſidérable de pus. L'animal, même avant cette rupture, exhale une odeur très fétide. Le lendemain, ou le ſur-lendemain, l'écoulement devient moins épais; de caſéeux qu'il étoit, il prend une conſiſtance gélatineuſe, ſemblable au pus des ulcères. L'odeur ſe perd inſenſiblement; la fièvre ceſſe, ainſi que la difficulté de reſpirer.

Curation. On met en uſage les fumigations de mauve & de guimauve ou autres plantes émollientes, durant quatre ou cinq jours; on employe enſuite les fumigations d'orge & d'aigremoine; on donne au cheval du ſon, de l'eau blanche; on pulvériſe des feuilles de bouillon blanc, que l'on mêle avec du ſon, & qu'on lui fait prendre à toutes les heures du repas. Il faut auſſi lui faire avaler tous les matins une once de baume de copahu, dont on formera des pilules avec la poudre de réglife; mais il vaut mieux les lui donner dans le ſon.

5.° DE LA COURBATURE.

La courbature eſt à peu près la même maladie que la pleuréſie; c'eſt une inflammation du poumon, cauſée par une fatigue outrée, ou un travail forcé. Le cheval a une fièvre conſidérable, tient la tête baſſe, eſt dégoûté, reſpire avec peine, touſſe & jette par le nez une humeur glaireuſe, quelquefois jaunâtre, quelquefois ſanguinolente. On donne quelquefois le nom de courbature à une fatigue ou laſſitude; mais ce n'eſt pas ce que j'entends ici.

Causes. 1.° Le ſang étant mis en mouvement, échauffé & raréfié par le trop grand exercice, ſe porte en grande quantité dans le poumon, & y engorge les vaiſſeaux. 2.° Le ſang étant dans un grand mouvement, s'appauvrit par les ſueurs abondantes, devient épais, circule difficilement & engorge les vaiſſeaux capillaires du poumon; de-là l'inflammation & la courbature.

Prognostic. Lorſque l'inflammation ſe termine par réſolution, le ſang reprend ſon cours ordinaire, les accidens ceſſent, & le cheval guérit; mais quand la réſolution ne ſe fait pas, elle ſe termine ou par ſuppuration, ce qui produit la pulmonie de courbature dont j'ai parlé plus haut, ou par la gangrène, qui cauſe la mort.

Curation. On traite la courbature comme la pleuréſie ; mais lorſque la ſuppuration eſt établie, que le cheval jette par les narines une matière jaunâtre & ſéreuſe, il faut alors lui faire reſpirer la vapeur des herbes de bouillon blanc & de mauve, infuſées dans l'eau pendant une heure. On met ces herbes toutes chaudes dans un petit ſac, que l'on pend à la tête du cheval. Ce reméde ſimple m'a pluſieurs fois réuſſi à l'égard des chevaux les plus malades : l'écoulement qui étoit jaune eſt devenu blanchâtre & de bonne qualité, au bout du ſeptième jour. Ces fumigations doivent ſe faire trois fois par jour au moins ; on obſerve de laiſſer le ſac rempli d'herbes, juſqu'à ce qu'elles ne donnent plus de chaleur.

6.° DE LA POUSSE.

La pouſſe eſt une difficulté de reſpirer ſans fièvre. Elle reſſemble aſſez à l'aſthme de l'homme. Tantôt le cheval touſſe, mais foiblement ; tantôt il ne touſſe point, ce qui eſt aſſez ordinaire. Il fait de grandes inſpirations, les muſcles inſpirateurs entrent dans de fortes contractions, les côtes s'élevent avec force & avec difficulté, mais en deux temps ; ce qui eſt le caractère propre de la pouſſe.

Causes. Cette maladie eſt produite par l'épaiſſiſſement du ſang, par le relâchement des véſicules du poumon, & par les tubercules ſurvenus dans ce viſcère : on doit mettre encore au nombre des cauſes de la pouſſe, les pierres pulmonaires, & les adhérences du poumon à la plèvre ou au diaphragme.

Le ſang devenu épais, circule lentement, s'arrête & s'appéſantit ſur les vaiſſeaux capillaires du poumon : il fait alors ſur ce viſcère, de vives impreſſions qui ſe continuent juſqu'aux nerfs qui vont ſe diſtribuer aux muſcles inſpirateurs, & les ſollicitent à de fortes inſpirations.

Les glandes du poumon qui ſéparent continuellement une humeur mucilagineuſe, deſtinée à humecter la ſubſtance de ce viſcère, étant relâchées, s'engorgent de cette liqueur, compriment les vaiſſeaux ſanguins, & cauſent la difficulté de reſpirer.

Lorſque l'humeur des bronches eſt amaſſée en grande quantité dans les véſicules du poumon, elle bouche, pour ainſi dire, le paſſage à l'air, qui, en faiſant effort pour ſortir, produit aſſez ſouvent un gargouillement ; c'eſt ce qu'on appelle cheval ſiffleur ou cornard.

Le ſifflement vient auſſi quelquefois du reſſerrement de la glotte : ce qui arrive ſouvent lorſqu'on fait baiſſer la tête au cheval en le ramenant, & qu'il eſt rêné trop court. Quand il procède d'une autre cauſe, le mal eſt incurable, quoiqu'en diſent bien des gens, qui, dans la vue d'y remédier, s'aviſent fort mal-à-propos de fendre les narines dans leſquelles il n'y a aucun défaut, & qui n'ont aucune part à ce ſifflement.

Diagnostic. 1.° On connoît la pouſſe à la difficulté de reſpirer.

2.° A l'élevation & à l'abaiſſement des fauſſes côtes en deux temps.

3.° Au râlement ou ſifflement.

4.° A une matière tamponnée, qui ſort ſouvent par le nez ; cette humeur qui vient des véſicules du poumon s'amaſſe dans l'arrière-bouche ou dans la trachée-artère ; lorſqu'elle y eſt en grande quantité, le cheval la jette par pelotons ou par floccons, le plus ſouvent en buvant.

En général, les trois premiers ſignes ſont les ſeuls caractériſtiques de la pouſſe. Si on y comprenoit la fièvre qui n'exiſte pas dans cette maladie, ce ſeroit la confondre avec une autre. Cependant c'eſt une mépriſe dans laquelle ne tombent que trop ſouvent des maréchaux dont la réputation eſt établie : mépriſe toujours grave, mais qui l'eſt bien davantage,

lorſqu'ils ſont nommés par le magiſtrat pour faire un rapport qui doit influer dans le jugemént d'une conteſtation.

Prognostic et curation. La pouſſe eſt très difficile à guérir, pour ne pas dire incurable. On peut cependant l'adoucir par le régime, en retranchant au cheval le foin, & en lui faiſant faire un exercice modéré ; lorſqu'il râle ou ſiffle, qu'il eſt gêné & rêné trop court, il faut le mettre à ſon aiſe.

7.° DE L'HYDROPISIE DE POITRINE.

C'eſt un amas d'eau dans la cavité de la poitrine.

Causes. Les cauſes de l'hydropiſie ſont l'épaiſſiſſement & la ſtagnation du ſang.

Lorſque le ſang eſt épais, il circule difficilement & lentement, les parties rouges ſe raſſemblent, les ſéreuſes & aqueuſes ſe ſéparent des rouges, & tranſſudent à travers les tuniques des vaiſſeaux ; il ſe fait alors une extravaſation de ſérosité dans la cavité de la poitrine.

Quant à la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux de la poitrine, elle reconnoît pour cauſe, 1.° les maladies inflammatoires des parties contenues dans cette cavité, telles ſont la pleuréſie, la péripneumonie, la courbature, &c.

2.° La pouſſe & les tubercules du poumon.

Différences. Tantôt l'hydropiſie ſe forme dans le péricarde, tantôt entre les deux lames du médiaſtin, & d'autres fois dans la cavité de la poitrine.

Diagnostic. On connoît l'hydropiſie de poitrine par la difficulté de reſpirer ; dans la reſpiration les côtes s'élèvent avec force ; le cheval regarde ſa poitrine, ſe couche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, bat des narines, a des ſueurs fréquentes, ſe couche & ſe relève ſouvent ; il jette par les narines une ſérosité jaunâtre qui eſt un des ſignes certains de l'hydropiſie.

Curation. Cette maladie ne peut ſe guérir que par l'opération ; on enfonce un trois-quart dans la poitrine, pour donner un écoulement aux eaux qui s'y ſont amaſſées. Mais comme ſouvent la cauſe ſubſiſte encore, après avoir vuidé les eaux, il eſt néceſſaire de faire des injections légèrement vulnéraires dans la poitrine. Lorſqu'on croit que la ponction pourra ſauver la vie au cheval, on plonge le trois-quart ou d'un côté ou d'un autre, à la partie inférieure de la huitième côte à ſa jonction avec ſon cartilage ; on vuide à peu près la moitié de l'eau contenue dans cette cavité ; enſuite, ſans retirer la canule, on injecte environ la même quantité d'une décoction vulnéraire ; deux heures après on tire les deux tiers de l'eau reſtante, & on en injecte près d'un tiers : on met deux autres heures d'intervalle, après leſquelles on évacue, autant qu'il eſt poſſible, tout ce qu'il y a d'eau, puis on injecte deux pintes environ de la même liqueur qu'on laiſſe deux heures. Au bout de ce temps, ſi en tirant la liqueur injectée, on remarque qu'on n'a pas la même quantité, c'eſt une preuve que les vaiſſeaux abſorbans ſont leurs fonctions. Il y a tout lieu de compter alors ſur la guériſon ; on réïtère encore une fois cette injection, que l'on évacue de même au bout de deux heures, & on s'en tient-là. Ce traitement eſt preſque toujours certain dans l'hydropiſie ſurvenue à la ſuite d'une inflammation. Le ſuccès n'eſt pas toujours auſſi heureux dans un autre cas, ou, pour mieux dire, il eſt rare qu'on réuſſiſſe.

8.° DES CHEVAUX PRIS DE LA FUMÉE.

Les chevaux peuvent être dans une écurie où le feu vient à prendre. Lorſque la fumée eſt abondante, ils ſont ſuffoqués ; ſi elle eſt peu conſidérable, ils ne périſſent point, mais ils ſont attaqués d'une toux violente.

La fumée, comme on ſçait, eſt un composé d'eau, d'acide & d'huile empyreumatique qui, entrant dans la trachée-artère, irrite & picote la membrane interne des bronches, en rétrecit les parois, prend la place de l'air, comprime les vaiſſeaux ſanguins, & donne enfin la mort. Les chevaux étouffés par la fumée, jettent pour l'ordinaire du ſang par les narines ; ce qui prouve une grande inflammation. Tous ceux que j'ai ouverts, avoient les poumons tout noirs, tant l'engorgement étoit conſidérable.

Pour remédier à la toux des chevaux qui ont reſpiré de la fumée, il faut les ſaigner aux deux jugulaires, & deux heures après tirer du ſang au plat des cuiſſes, afin de déſemplir les vaiſſeaux ; puis leur donner beaucoup de lavemens, & leur faire des fumigations émollientes. Les chevaux que je traitai heureuſement, après un pareil accident, appartenoient à Monſieur le prince de Turenne. Mais je rappellai à la vie un d'entr'eux qu'on tira de l'écurie par le licol, & qu'on croyoit mort ; il avoit jetté du ſang par les narines ; je le ſaignai, pour ainſi dire, juſqu'au blanc, ce qui procura au cheval de fréquens baillemens, accompagnés de légers hoquets, que je regardai comme ſalutaires, & qui me donnoient quelque eſpérance de le ſauver. Je lui fis adminiſtrer pluſieurs lavemens ; & trois heures après il ſe mit un peu à touſſer, ce qui me raſſura pour l'animal. En effet, il ſe releva & ſe mit un peu à touſſer lorſque je lui eus fait la ſeconde ſaignée, ſept heures après la première. Je continuai les fumigations & les lavemens, & au bout de ſix ſemaines il fut radicalement guéri de ſa toux. Pluſieurs de ces chevaux ne furent que dix à douze jours à touſſer, mais tous revinrent parfaitement. Ces animaux, comme on voit, ne périſſent que faute d'air, & par la pléthore ou l'engorgement des vaiſſeaux pulmonaires. Les fumigations aromatiques miſes en uſage par quelques-uns, ſont très pernicieuſes.

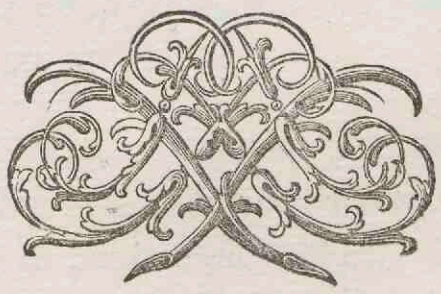

PARAGRAPHE III.

MALADIES DU BAS-VENTRE.

1.° *DES TRANCHÉES EN GÉNÉRAL.*

ON nomme tranchées, ces grandes agitations où se trouve le cheval, lorsqu'il ressent de vives douleurs dans les intestins.

Cest mal-à-propos qu'on appelle aussi tranchées des maladies, auxquelles ce nom ne convient point; telles que la rupture de l'estomac, la suppression & la rétention d'urine, l'hydropisie de la poitrine & du bas-ventre. Les signes, qui les annoncent, ne sont pas les mêmes, & elles demandent [du moins quelques-unes] un traitement bien différent.

A proprement parler, les tranchées sont une inflammation de bas-ventre, ou des intestins, bien qu'elles puissent être produites par d'autres causes.

CAUSES. Les plus ordinaires sont, 1.° la boisson d'eau froide, vive ou crue, après le chaud.

2.° L'indigestion.

3.° Les crudités des premières voies.

4.° Les alimens, ou plustot le séjour des excrémens dans les boyaux.

5.° Les vents renfermés dans le canal intestinal.

6.° Les vers contenus dans l'estomac ou dans les intestins.

7.° Le bésoard arrêté dans les intestins.

Toutes ces causes excitent l'inflammation; les unes, en faisant crisper & resserrer les extrémités capillaires des vaisseaux qui vont se distribuer aux intestins; les autres, en irritant leurs fibres nerveuses. Alors les vaisseaux s'engorgent, les fibres nerveuses sont distendues, de-là les douleurs & les tranchées.

DIAGNOSTIC EN GÉNÉRAL. On connoît que le cheval est attaqué de tranchées, lorsqu'il se couche & se lève, qu'il s'agite & se tourmente, qu'il racle la terre avec le pied de devant, & ne demeure jamais en place.

PROGNOSTIC. Le danger des tranchées dépend de la nature de la cause, de l'étendue & du dégré de l'inflammation.

Elle se termine ou par résolution, & le cheval guérit; ou par gangrène, & le cheval meurt. Toute espèce de tranchées qui dure au de-là de trois heures, doivent faire craindre pour la vie du cheval, quand bien même ses efforts ne seroient pas grands, ni ses agitations violentes.

CURATION. Il faut, 1.° retrancher tout aliment solide, le foin, l'avoine & la paille.

2.° Mettre en usage les remédes de l'inflammation, saigner suivant la véhémence du mal, donner plusieurs lavemens rafraîchissans & émolliens, préparés avec la décoction de son, ou des plantes émollientes ou de farine d'orge, ou avec l'huile d'olive récente, ou le beurre frais; faisant boire tiède l'eau blanche, ou la décoction des plantes émollientes ou de graine de lin.

DIFFÉRENCES. On distingue les tranchées à raison de leurs causes, en tranchées d'eau froide, tranchées de vents, tranchées de vers, & tranchées de bésoard.

2.° DES TRANCHÉES ROUGES.

Ce qu'on appelle ordinairement tranchées rouges, n'eſt autre choſe que l'inflammation de l'eſtomac ou des inteſtins, dont j'ai parlé plus haut ; la ſeule différence eſt que cette inflammation eſt conſidérable, & portée au dernier dégré, dans les tranchées rouges. Il n'eſt pas aiſé de les connoître, & ſi on n'apporte pas l'attention la plus ſcrupuleuſe, on peut s'y tromper. Au reſte, le cheval ſe couche & ſe lève ſouvent, s'agite, ſe tourmente & regarde ſon ventre. On peut encore en tirer le diagnoſtic, en examinant le ſphincter de l'anus qui eſt d'un rouge vif ; la conjonctive l'eſt auſſi quelquefois.

Causes. L'inflammation des inteſtins dans les tranchées rouges, eſt excitée par l'âcreté des matières ou de la bile, par les alimens irritans & échauffans, comme du mauvais foin, par des purgatifs violens donnés à trop grande doſe, &c.....

Toutes ces cauſes font des impreſſions fortes ſur les inteſtins, irritent les extrémités capillaires des vaiſſeaux ſanguins, & les reſſerrent ; de-là l'arrêt du ſang & l'inflammation ; les vaiſſeaux diſtendus compriment les nerfs ; de-là la douleur & les tranchées rouges.

Diagnostic. On a lieu de croire que le cheval a les tranchées rouges, lorſqu'il ſe tourmente, ſe couche & ſe lève ſouvent, lorſqu'il ſent de la douleur en le touchant ſous le ventre, qu'il regarde cette partie, ſur-tout ſi le mal vient après l'uſage des purgatifs violens.

Prognostic. L'inflammation produite par l'âcreté des matières, & par l'irritation des fibres nerveuſes ou du poiſon, eſt toujours dangereuſe : il eſt à craindre qu'elle ne ſe termine par la gangrène & par la mort.

Curation. L'inflammation demande de prompts ſecours : ils conſiſtent principalement dans l'uſage des relâchans, des émolliens & des anodins.

1.° On ſaigne le cheval, & on répéte la ſaignée ſuivant le beſoin, pourvu qu'on ſoit ſûr que la digeſtion eſt achevée ; on donne des breuvages préparés avec la décoction des plantes émollientes, dont j'ai parlé à l'article de l'inflammation, la décoction de graine de lin, &c. ou bien, on fait avaler une livre d'huile d'olive, pour adoucir & humecter le paſſage des matières, & favoriſer leur ſortie. Mais les lavemens ne doivent pas être oubliés ; ils diminuent l'inflammation, tant en relâchant & en rafraîchiſſant, qu'en évacuant les matières contenues dans les gros boyaux, leſquelles ſi elles ne ſont pas la cauſe de l'inflammation, concourent preſque toujours à l'entretenir.

3.° DES TRANCHÉES D'INDIGESTION.

On doit conjecturer que le cheval a une indigeſtion, 1.° lorſqu'on ſçait qu'il a mangé beaucoup de grains, de foin ou d'autres alimens, & que les tranchées ſont ſurvenues quelque temps après le manger.

2.° Lorſqu'il a difficulté de reſpirer, qu'il eſt appéſanti, & qu'il gémit en allongeant la tête.

Curation. Il faut bien ſe garder de ſaigner, parce qu'on diminueroit les forces digeſtives, & qu'on expoſeroit le cheval à périr de ſuffocation ; mais on lui donnera un peu de thériaque délayée dans un demi-ſeptier de vin ; on lui fera avaler cinq ou ſix pintes d'eau tiède dans l'eſpace de deux heures ; on lui adminiſtrera pluſieurs lavemens ſimples, ou légèrement purgatifs, dans leſquels on aura diſſous quatre onces de pulpe de caſſe.

4.° DES TRANCHÉS D'EAU FROIDE.

Lorſqu'il ſurvient des tranchées au cheval, après avoir bu une grande quantité d'eau froide, ſoit de fontaine ou de puits, ſur-tout étant en ſueur; on conjecture que cette boiſſon en eſt la cauſe.

L'eau froide agit fortement ſur les nerfs de l'eſtomac; ce qui reſſerre les vaiſſeaux, y cauſe une inflammation; d'où naiſſent la douleur & les tranchées.

Cette maladie n'eſt pas dangereuſe.

Curation. Il faut couvrir le cheval & le tenir bien chaudement. Si la douleur continue plus d'une demie-heure, on le ſaignera & on lui donnera des lavemens.

5.° DES TRANCHÉES VENTEUSES.

Il eſt aiſé de s'en appercevoir, car le cheval rend des vents; ſouvent même il a le ventre enflé.

Les cauſes les plus ordinaires des tranchées venteuſes ſont, les mauvaiſes digeſtions, la putréfaction, la fermentation des alimens, & la chaleur qui raréfie l'air qui s'échappe des alimens. Elles peuvent encore provenir du relâchement des fibres des inteſtins, leſquelles alors n'ont pas aſſez de force & de ton pour chaſſer les vents.

Curation. Sans m'arrêter aux différens remédes qui peuvent chaſſer les vents, je conſeille le ſuivant qui m'a toujours bien réuſſi.

On prend un oignon, on le hache même avec un morceau de ſavon de la groſſeur d'un œuf, & après y avoir mêlé deux pincées de poivre, on introduit le tout avec la main dans l'anus, le plus avant qu'il eſt poſſible, & on fait promener le cheval tout de ſuite; quelque temps après, on lui donne un lavement compoſé d'une once de ſavon noir, diſſous dans de l'eau. Si les tranchées ne s'appaiſent point; il eſt à propos de ſaigner. On peut ſe ſervir des carminatifs, c'eſt-à-dire, des ſubſtances propres à chaſſer les vents, tels que la ſemence d'anis, de cumin, la racine d'angélique, d'impératoire, &c. à la doſe d'une bonne poignée que l'on fait bouillir l'eſpace d'un demi-quart d'heure, dans trois pintes d'eau qu'on donne au cheval en deux fois, à une heure de diſtance.

6.° DES TRANCHÉES DES VERS.

On les reconnoît par les vers que rend le cheval avec les excrémens.

Ces vers ſont de deux ſortes: les uns ſont ronds & courts; ils s'enfoncent dans la membrane veloutée de l'eſtomac, & des inteſtins; les autres ſont longs & pointus par les deux extrémités. J'en ai vu de cette eſpèce dans l'eſtomac [où il ne s'en trouve pas ordinairement], & dans les inteſtins d'un cheval, une quantité ſi conſidérable, qu'un ſeau auroit eu peine à les contenir. L'animal ne faiſoit point de mouvement, & ne ſe tourmentoit pas comme dans les tranchées ordinaires, mais il étoit dégoûté, mangeoit peu & dépériſſoit de jour en jour; il tenoit les jambes de devant ſous la mangeoire, & celles de derrière fort reculées, de ſorte que ſon ventre touchoit preſque à terre: il reſtoit toujours dans cette attitude.

Curation. Tous les amers ſont bons contre les tranchées occaſionées par les vers; ainſi, on peut preſcrire la décoction de gentiane, de petite centaurée, d'abſinthe & de fougère. Je donne ordinairement trois onces de ſuie de cheminée, dans un demi-ſeptier de lait: ce reméde très ſimple, & qui ſe trouve ſous la main, ne m'a jamais manqué.

7.°

7.° TRANCHÉES DE BÉSOARD.

Le bésoard est une espèce de boule, tantôt spongieuse, tantôt pierreuse, qui se forme dans les intestins. La première est formée d'un amas de poil, de bourre & autres substances semblables, d'une couleur jaunâtre sale, & qui lorsqu'elle est parvenue à un certain volume, n'augmente plus: ce qui arrive quand elle ne roule plus dans l'intestin, & qu'elle est trop pésante pour être promenée par l'impulsion des alimens: cette espèce est moins un bésoard qu'un égagropyle.

L'un & l'autre se trouvent ordinairement dans l'appendice du cœcum, où ils vont & viennent jusqu'à ce qu'ils soient entièrement formés; ensuite ils se portent naturellement, par leur propre poids, vers la pointe de cette appendice qui est un vrai cul-de-sac; ils y demeurent jusqu'à ce que quelque mouvement violent, les fasse changer de place, & les pousse vers la sortie de cet intestin; entrés dans le canal intestinal, ils le parcourent, mais ils le bouchent & empêchent les alimens de passer dans les autres gros boyaux.

L'autre espèce, qui est un véritable bésoard, tient de la nature de la pierre; il se forme originairement par un petit caillou qui se trouve dans les intestins, & au tour duquel s'attache un sédiment, semblable peut-être au tartre des dents. Ce caillou est le noyau du bésoard, cette pierre se forme assez souvent par couches, se distinguent par des lignes, tantôt concentriques & tantôt excentriques. Sa surface, ainsi que dans les égagropyles, est toujours raboteuse dans les premiers temps de la formation; elle est lice & polie, quand elle est formée. Ce véritable bésoard diffère de l'autre, en ce que les couches extérieures, dont on compte quelquefois jusqu'a sept ou huit, sont de la nature de l'émail, détachées les unes des autres dans certains bésoards, mais unies, & tenant au corps de la pierre; sa couleur est d'un blanc très sale, sa grosseur n'est pas constamment la même; on trouve de petits bésoards tout-à-fait formés, & de gros qui ne le sont pas. Il est difficile de reconnoître l'existence de ces pierres dans les intestins; on remarque pourtant que le cheval regarde souvent son ventre, & qu'il paroît soulagé, lorsqu'il le pose à terre. Au reste, cette maladie est incurable.

8.° DE LA RUPTURE DE L'ESTOMAC.

Il arrive quelquefois que l'estomac du cheval se rompt. On le connoît par les mouvemens & les agitations du corps, & sur-tout par le vomissement des alimens par le nez, qui n'arrive que dans ce cas.

Causes. La rupture de l'estomac est toujours précédée d'une lésion ou affection quelconque. Ainsi, lorsque les glandes stomacales ne filtrent plus l'humeur destinée à humecter les fibres de l'estomac, elle se desséchent, perdent leur souplesse, & sont plus disposées à se rompre. Cette disposition peut venir encore; 1.° de ce que les fibres de l'estomac auront été relâchées & affoiblies par quelque cause que ce soit.

2.° De ce qu'elles auront été altérées par l'inflammation ou par la gangrène.

3.° De la dépravation des sucs digestifs, qui bientôt devenus âcres, excorient les membranes de l'estomac, & les corrodent.

4.° Du vice des alimens.

5.° La voracité même du cheval peut occasioner cette rupture; car lorsqu'il a trop mangé d'avoine, d'orge ou de froment, ces graines le gonflent prodigieusement, & distendent l'estomac jusqu'à le faire crever. Ajoûtez à cela, que les grains fermentent dans l'estomac; l'air qui y est contenu se raréfie par la chaleur, sort avec impétuosité, & rompt par son élasticité les membranes de ce viscère. Le foin récent & verd, que le cheval

mange dans le temps de la fermentation & pris en grande quantité, peut encore être une cause de la rupture de l'estomac, laquelle se fait toujours le long de sa grande courbure.

Diagnostic. On juge que l'estomac est crevé, par les symptômes que j'ai indiqués; le cheval se tourmente, se couche & se lève, grate la terre avec le pied; mais le signe le plus certain, est l'éjection des matières par le nez.

Curation. Cette maladie est incurable. Tout ce qu'on peut dire, se réduit aux précautions qu'on doit prendre pour prévenir cet accident; c'est de ne laisser jamais manger au cheval trop de grain & de foin récent, ni autres substances à demi fermentées ni en fermentation.

9.° *DU COURS DE VENTRE OU DÉVOIEMENT.*

C'est une maladie dans laquelle le cheval rend les matières fécales liquides.

Causes. Les alimens digerés dans l'estomac se divisent en deux parties; l'une liquide & plus fine, pompée par les veines lactées, on l'appelle chyle; l'autre plus grossière qui se durcit & passe par les intestins, ce sont les excrémens.

Il se filtre dans les glandes intestinales, un suc qui sert à détremper ce mare, & à en faciliter la sortie. Plus le suc intestinal est abondant, plus les excrémens sont liquides. Ainsi le dévoiement est produit par la sécrétion trop abondante de ce suc. La bile & le suc pancréatique y ont beaucoup de part.

La cause de cette sécrétion excessive est; 1.° le relâchement des glandes intestinales, ou leur irritation.

2. Le défaut de transpiration, dont la matière reflue en dedans, & fournit aux excrémens plus de sérosité qu'à l'ordinaire.

Diagnostic. On connoît le dévoiement, lorsque le cheval fiente souvent, & qu'il rend toujours une matière liquide. Il est simple quand les excrémens ne sont que liquides, & sans glaires.

Prognostic. Cette maladie n'est pas dangereuse, elle guérit souvent d'elle-même.

Curation. Il faut durant quelques jours retrancher le foin au cheval & le nourrir de son.

Il s'agit ici de fortifier l'estomac, de diminuer la quantité du suc intestinal, ou de la pousser par les sueurs & par la transpiration. Les stomachiques, les astringens, les cordiaux & les diaphorétiques, remplissent ces indications: ainsi on peut faire avaler la décoction des racines de gentiane, d'aunée, & de patience sauvage. Cette dernière est un peu purgative, & resserre après avoir purgé; elle est encore convenable sur-tout, quand on croit que le dévoiement vient des matières des premières voies.

On peut aussi donner une once de thériaque délayée dans une chopine de vin, afin de fortifier l'estomac, & de pousser par la transpiration une partie de l'humeur intestinale.

On peut enfin mêler aux stomachiques & aux cordiaux quelque astringent, comme le cachou, à la dose de quatre gros, qu'on fera prendre pendant huit jours à jeun.

10.° *DU GRAS-FONDU.*

C'est une excrétion de mucosité ou de glaires tamponées & épaisses, que le cheval rend par le fondement; ces glaires sont quelquefois mêlées d'un peu de sang. Les maréchaux ont donné à cette maladie le nom de gras fondu, parce que ces glaires étant luisantes comme de la graisse qui se fond, ils ont cru que c'étoit réellement la graisse du cheval qui sortoit par le fondement.

Causes. Le gras-fondu eſt produit par l'inflammation des inteſtins, & en particulier par celle de leur membrane veloutée; cette inflammation occaſione l'épaiſſiſſement de l'humeur inteſtinale; d'où réſulte le gonflement des glandes, lequel entretient l'inflammation, & excite des contractions fréquentes dans les inteſtins; la nature faiſant ſes efforts pour chaſſer l'humeur qui engorge les glandes.

Par cette contraction, une partie de l'humeur inteſtinale eſt exprimée; de-là l'éjection des glaires tamponées, & le gras fondu.

L'inflammation dans le gras-fondu, eſt le plus ordinairement l'effet des purgatifs trop violens, ou donnés à trop forte doſe. On ſçait que ces remédes n'agiſſent qu'en irritant; ils doivent donc picoter les fibres des inteſtins & des glandes inteſtinales, les ſolliciter à de fréquentes contractions, & obliger ces glandes à ſéparer une plus grande quantité de ſuc; lorſque l'irritation qu'ils cauſent eſt trop vive, elle produit l'inflammation, d'où naît le gras-fondu.

Si l'inflammation engorge tellement les vaiſſeaux, qu'il s'en creve quelqu'un, le ſang ſe mêlera avec les glaires; de-là l'éjection de glaires ſanguinolentes.

Diagnostic et prognostic. Cette maladie ſe connoît aſſez par les glaires & la mucoſité que le cheval rend. Elle eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant le dégré de l'inflammation, & la manière dont elle ſe termine: ce qui arrive; ou par réſolution, & le cheval guérit d'une manière complette; ou par ſuppuration, & il rend du pus avec les glaires & les excrémens; ou par gangrène, & il périt.

Curation. Une partie des maréchaux ſont dans l'habitude de donner des cordiaux; mais rien n'eſt plus contraire à cette maladie. Ils accélèrent le mouvement du ſang, & l'obligent à ſe porter avec plus de rapidité vers la partie affectée; ce qui augmente l'inflammation & la douleur. Il faut, 1.° faire de petites ſaignées repétées, pour deſemplir les vaiſſeaux, les dégorger, & diminuer l'inflammation; 2.° tâcher d'appaiſer le mouvement & la chaleur du ſang, d'humecter, de détendre & d'adoucir par les breuvages & les lavemens émolliens & rafraîchiſſans.

Si l'inflammation eſt conſidérable, ſi les matières ſont mêlées de ſang, ſi le cheval ſe tourmente & ſouffre beaucoup, il eſt à propos d'ajoûter à la décoction des plantes adouciſſantes, qui entrent dans les breuvages & dans les lavemens, trois ou quatre têtes de pavots-blancs; rien de plus efficace pour calmer la douleur & remédier à la cauſe de la maladie.

Lorſque l'inflammation eſt ſenſiblement diminuée, on mettra dans les lavemens une trentaine de grains d'ipécacuanha; c'eſt un reméde capable de procurer immanquablement la fonte des glaires qui engorgent les glandes.

11.° *DES TRANCHÉES HÉPATIQUES OU DU FOIE.*

Les tranchées hépatiques ſont cauſées par une inflammation des vaiſſeaux, tant artériels que veineux, ou des canaux biliaires. Les vers & les pierres en ſont ſouvent la cauſe.

Il eſt très difficile de reconnoître les tranchées hépatiques qui viennent de l'inflammation des vaiſſeaux ſanguins. On juge qu'elles ſont excitées par des pierres, quand le cheval en rend, que ſa fiente eſt fort jaune, ainſi que la conjonctive, les lèvres, & la langue.

Ces pierres ſont de la groſſeur d'une lentille ou d'un pois: j'en ai vu d'auſſi groſſes

qu'une noix de galle. Leur figure varie aſſez ; il s'en trouve d'oblongues, d'arrondies, de quarrées, de plates.

Lorſque les tranchées hépatiques ſont occaſionées par des vers, les excrémens qui en contiennent, en fourniſſent la preuve. Au reſte, ces vers, comme je l'ai dit à l'article du foie, ont la forme d'une limande. *Voyez* la deſcription du foie dans l'hippotomie; j'ajoûterai ici qu'ils ſont quelquefois entortillés & roulés comme des cornets.

Ces maladies ſont fort dangéreuſes & pour l'ordinaire mortelles. Les remédes qu'on doit employer, lorſqu'on ſoupçonne l'exiſtence des pierres, ſont les adouciſſans, tels que les boiſſons de graine de lin, de bouillon blanc, &c. dont on continue l'uſage pendant un certain temps. On donne enſuite les eaux minérales naturelles, telles que celles de Paſſy, ou autres, ou bien une artificielle faite avec des clous rouillés. La couleur jaune des yeux, aſſez ordinaire dans certains chevaux, qui n'ont ni colique ni aucun des ſymptômes dont j'ai parlé, annonce ou une obſtruction au foie, ou un défaut de ſécrétion dans ce viſcère. Pour y remédier, on leur fera manger des plantes amères, on les purgera ſouvent avec l'aloës ſeul, à la doſe de deux onces ; il faut leur donner tous les matins deux pintes de décoction, préparée avec de l'abſinthe, de la gentianne, de l'aunée, de la petite centaurée, &c. . . . Ces plantes ſont en partie ſtomachiques, & par conſéquent bonnes dans ce cas ; on en continuera l'uſage pendant quelque temps, même après que la jauniſſe ſera paſſée. Puis on en viendra aux eaux minérales, qu'on fera boire aux chevaux tous les jours matin & ſoir.

Ce traitement convient également pour les vers; car tous les amers ſont anti-vermineux. Cependant, il arrive quelquefois que ces remédes ne produiſent aucun effet. Dans ce cas, je preſcris la panacée mercurielle, ou l'aquila-alba, à la doſe d'un gros, uni avec deux gros d'aloës, toutes les fois que je veux purger. Je forme, outre cela, de petites pillules de trente grains de panacée, que je mets dans le ſon, qu'il doit manger : ce que je continue pendant une quinzaine, de deux jours l'un. Cette méthode m'a réuſſi ; & j'ai vu les chevaux rendre dans la fiente une très grande quantité de vers.

On doit employer ce traitement pour les vers du pancréas.

12.° *DE L'ASCITE OU HYDROPISIE DU BAS-VENTRE.*

C'eſt une collection d'eau, contenue dans la cavité du ventre, enſorte que les inteſtins y nagent.

L'hydropiſie en général eſt diſtinguée en anaſarque & en aſcite. L'anaſarque eſt une œdême ou une bouffiſure en général, qui vient de la ſéroſité du ſang extravaſé dans le tiſſu cellulaire. L'aſcite eſt un amas de ſéroſités dans la cavité du bas-ventre.

Il y a encore des hydropiſies particulières, comme celles du foureau, du péricade, du médiaſtin, & les hydatides; ces dernières ſont de petites veſſies remplies d'eau, qui ſe forment dans l'intérieur du ventre, & ſouvent ſous la peau dans les maladies épidémiques.

Causes. Les cauſes de l'hydropiſie ſont; 1.° tout ce qui ralentit le mouvement du ſang, & qui en empêche la circulation.

2.° La ſuppreſſion de quelqu'évacuation; comme de l'urine ou de la tranſpiration.

3.° L'obſtruction des vaiſſeaux abſorbans, deſtinés à repomper une ſéroſité qui tranſſude continuellement, comme une roſée, pour humecter leur ſurface.

Les cauſes qui ralentiſſent, ou qui empêchent la circulation du ſang, ſont l'épaiſſiſſement de ce fluide, ou les obſtructions.

Lorſque le ſang eſt épais, il circule lentement ; les parties dont il eſt compoſé ſont moins mêlées ; celles qui ont enſemble plus d'analogie, ſe réuniſſent; les globules rouges

ſe

ſe raſſemblent & ſe lient étroitement entr'eux; les parties ſéreuſes & aqueuſes ſe ſéparent des globules rouges, tranſſudent à travers les membranes des vaiſſeaux, s'extravaſent dans quelque cavité, & forment l'hydropiſie.

S'il y a quelqu'obſtruction dans les vaiſſeaux, la circulation eſt interceptée, le ſang s'arrête, les parties les plus fluides quittent les parties groſſières, paſſent à travers les vaiſſeaux, s'amaſſent dans quelque cavité; de-là, l'hydropiſie. Ajoûtez à cela, que les obſtructions compriment les vaiſſeaux de la partie où elles ſe trouvent, & y gênent la circulation.

Lorſqu'il ſurvient une ſuppreſſion de quelqu'évacuation, l'humeur ſupprimée, reflue dans la maſſe du ſang, la ſérosité y ſurabonde, humecte, relâche les vaiſſeaux, en diminue le reſſort; de-là naiſſent la lenteur de la circulation, la tranſſudation de la ſérosité & l'hydropiſie.

Il ſe filtre continuellement, dans toutes les parties internes du cheval, une liqueur qui en ſuinte, comme une eſpèce de roſée & de vapeur. On pourroit l'appeller tranſpiration interne. Dans l'état de ſanté, cette humeur eſt repompée par les pores abſorbans; lorſqu'elle ne l'eſt point, elle s'accumule dans quelque cavité & forme l'hydropiſie.

J'ai vu, dans quelques ſujets, des vaiſſeaux lymphatiques rompus vers le réſervoir de Pecquet; l'humeur étoit épanchée entre le péritoine & les gros vaiſſeaux, & une très grande partie s'étoit écoulée à travers le péritoine, & avoit pénétré dans le bas-ventre.

Diagnostic. On connoît l'hydropiſie aſcite par la difficulté de reſpirer, par l'enflure du ventre, & par la fluctuation de l'eau qui y eſt contenue: on s'en aſſure en frappant un côté de la main, & en appuyant l'autre ſur le côté oppoſé.

Prognostic. Cette maladie eſt fort difficile à guérir, ſouvent même incurable, parce qu'elle vient preſque toujours de quelque obſtruction conſidérable, & formée depuis long-temps.

Curation. L'indication qui ſe préſente à remplir, eſt d'évacuer la ſérosité contenue dans le ventre & dans le ſang. On peut le faire par trois moyens.

1.° En pouſſant l'humeur ſurabondante par la tranſpiration avec des diaphorétiques; tels que la décoction des bois ſudorifiques, d'eſquine, de gaïac, de ſaſſafras & de ſalſepareille, à laquelle on ajoûtera environ trente grains d'antimoine diaphorétique, ou une décoction de bayes de génièvre concaſſées: il faut ſur-tout être attentif à ne donner que fort peu à boire au cheval, & à le tenir dans un endroit & dans un air ſec.

2.° En déterminant l'humeur ſurabondante, à prendre la route des urines; pour cet effet, on preſcrit les diurétiques; ils valent mieux que les diaphorétiques. Ainſi, on fera avaler le ſuc de pariétaire à la doſe de cinq ou ſix onces par jour, ou la décoction de racine de chardon-rolland, de perſil, ou de ſommités de genêt, dans laquelle on met diſſoudre trois gros de ſel de nître, par peinte d'eau, ou à laquelle on ajoûte de la leſſive de cendres de genêt avec le vin blanc.

3.° En évacuant la ſérosité par le ſecours des purgatifs hydragogues, tels que le jalap, le diagrède, l'iris de Florene, l'aloës, le mercure doux, &c. On peut purger avec des bols compoſés, par exemple, d'un gros de jalap, d'un gros de diagrède, d'autant d'iris de Florence, de trois gros de nître, & d'une demie-once d'aloës.

Mais, comme ces remédes n'attaquent que l'hydropiſie, ſans toucher à la cauſe, ils ſont ſouvent inſuffiſans. Lors donc que malgré leur uſage bien ordonné, le ventre ſe remplit d'eau, qu'il eſt conſidérablement diſtendu, je penſe qu'on doit tenter la ponction;

comme je l'ai indiqué pour l'hidropisie de poitrine: si on la diffère, ou si on la proscrit, le cheval ne tardera pas à périr.

Dans l'hydropisie du fourreau, il faut faire des scarifications, ou une ouverture, pour donner issue à l'eau.

13.° DE LA SUPPRESSION D'URINE.

L'urine se supprime, lorsqu'elle ne se sépare pas dans les reins, ou qu'elle ne s'y sépare qu'en petite quantité, ou qu'elle ne trouve pas de passage libre pour se rendre à la vessie.

Dans cet état, le cheval souffre de vives douleurs, qui sont annoncées par la grande agitation où il est; la fièvre est considérable, il plie les reins.

Causes. La suppression d'urine vient, ou de l'inflammation des reins & des uretères, ou de l'obstruction de ces parties, ou de la présence d'une pierre, &c.....

Dans l'inflammation des reins, les tuyaux sécrétoires sont resserrés, & ne filtrent plus l'urine, laquelle reflue dans la masse du sang, ce qui la supprime.

Dans l'inflammation des uretères, ces canaux sont retrécis, & ne laissent plus de chemin ouvert à l'urine; il doit donc y avoir suppression.

Dans l'obstruction des reins & des uretères, l'urine ne pouvant point passer librement, n'est plus versée dans la vessie; il y a par conséquent suppression.

Les causes de l'inflammation des reins & des uretères, sont ou générales, ou locales; les premières sont l'épaississement, la plethore & la raréfaction du sang; les secondes sont un coup sur la région des reins, lequel aura endommagé, meurtri la substance de ces glandes, relâché les vaisseaux, ou irrité les nerfs, & produit un engorgement.

L'obstruction des reins est dûe à des calculs formés dans leur substance; ils bouchent, picotent & irritent les vaisseaux sécrétoires de l'urine.

Diagnostic. Dans la suppression d'urine, le cheval s'agite, se tourmente, plie les reins, les regarde, & a une fièvre considérable.

Prognostic. Le mal est sans reméde, lorsqu'il est causé par obstruction, c'est-à-dire, par des calculs ou des pierres, soit dans les reins, soit dans les uretères: s'il vient de l'inflammation des reins, il peut se guérir; mais il n'est jamais sans danger.

Curation. La suppuration d'urine qui vient d'inflammation, demande; 1.° des saignées, répétées suivant le besoin; c'est le reméde le plus efficace; 2.° on retranchera tout aliment solide, & tout ce qui est échauffant; 3.° on donnera plusieurs lavemens émolliens & rafraîchissans, afin de tempérer la chaleur, d'abattre l'inflammation, & de calmer l'irritation des reins; on prescrira des boissons adoucissantes, préparées avec les décoctions de feuilles de mauve, de guimauve ou de graine de lin.

On peut faire avaler quelques onces d'huile d'amandes douces, pour adoucir, relâcher & modérer la douleur.

14.° DE L'INCONTINENCE D'URINE.

Il arrive quelquefois aux chevaux un écoulement perpétuel d'urine par le fourreau, sans qu'il fasse sortir sa verge, & sans qu'il ressente la moindre douleur. Il est même assez ordinaire aux vieux chevaux de pisser dans leur fourreau, sans cependant qu'il y ait incontinence; mais c'est souvent une disposition à cette infirmité, qui est presque toujours occasionée par une paralysie de la vessie, ou par un relâchement du sphincter. Les injections astringentes poussées dans la vessie seroient très convenables dans ce cas; mais

comme il n'eſt pas poſſible de ſonder le cheval dont la verge ſe retire dans le fourreau, on doit s'en tenir aux aſtringens internes. Ainſi, on donnera le baume de la Mecque, du Perou ou la térébenthine, à la doſe d'un gros, tous les matins, ſoit en bols ou en boiſſon. Il vaut mieux néanmoins en former des pilules avec de la farine ou de la muſcade réduite en poudre; on lui en fera prendre tous les jours pendant ſix ſemaines & plus.

15.° DE LA RÉTENTION D'URINE.

La rétention d'urine eſt la difficulté ou l'impoſſibilité d'uriner.

Le cheval ſe préſente pour piſſer, & ne rend que quelques goûtes d'eau, ou même aucune.

Causes. Elle eſt ordinairement produite par le rétreciſſement du col de la veſſie; ce rétreciſſement vient, ou de l'inflammation de la veſſie, ou de celle des glandes proſtrates qui environnent ſon col, & quelquefois de la paralyſie de la veſſie.

Lorſque la veſſie eſt enflammée, les vaiſſeaux de ſon col ſont pleins, engorgés, diſtendus, & ferment le paſſage à l'urine.

Lorſque les glandes proſtrates ſont engorgées, elles compriment le commencement du canal de l'urèthre, & empêchent l'urine de paſſer.

Dans la paralyſie de la veſſie, les fibres n'ont plus de ſentiment; elles ne ſentent plus la préſence de l'urine, qui s'amaſſe en grande quantité, diſtend prodigieuſement les membranes de ce ſac, & en reſſerre le col; de-là la rétention d'urine.

L'urine peut encore être retenue par la préſence d'une pierre qui, ſe portant vers le col de la veſſie, l'empêche de s'ouvrir.

Diagnostic. Tels ſont les ſignes par leſquels on reconnoît cette affection : le cheval ſe préſente ſouvent pour uriner, & ne rend point ou que très peu d'urine; en portant la main par le rectum ſur la veſſie, on ſent qu'elle eſt pleine & diſtendue; on s'aſſure auſſi par ce moyen s'il y a une pierre.

Curation. Il ne faut point ſuivre la mauvaiſe méthode de ceux qui, en portant la main par le rectum ſur la veſſie, la compriment fortement afin de procurer la ſortie à l'urine, parce qu'on augmenteroit la violence du mal; ſi on le fait, il faut que ce ſoit doucement.

Lorſque la rétention d'urine vient de l'engorgement, on doit ſaigner une ou deux fois, donner des breuvages & des lavemens émolliens, & employer les remédes de l'inflammation. Lorſqu'elle reconnoît pour cauſe la paralyſie, il eſt difficile d'y porter reméde. On peut eſſayer les lavemens de décoctions de camomille, de mélillot, de bétoine, &c. & même frotter le bas-ventre avec de l'eſſence de térébenthine, de l'huile de laurier, ayant ſoin de promener le cheval. Il y a certains moyens qui réuſſiſſent quelquefois à faire piſſer le cheval, comme de remuer ſouvent la litière ſous ſon ventre.

Tous les moyens dont on peut eſpérer quelque ſecours ne doivent pas être mépriſés; ceux-ci ſeront donc mis en uſage, bien qu'ils ſoient ſouvent inutiles. Mais ſi le mal eſt produit par une pierre dans la veſſie, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de faire l'opération. *Voyez* la taille aux opérations.

16.° DU PISSEMENT DE SANG.

Cet accident eſt d'un fort mauvais augure; les ſuites en ſont preſque toujours funeſtes. Je n'ignore pas que bien des gens ont traité & même guéri des chevaux qui piſſoient le ſang, Mais ces meſſieurs ne ſçauroient-ils donc pas qu'au bout d'un an ou deux, plus ou

moins, ces animaux périssent de maladie qui sont la suite du pissement de sang? Cette hémorragie vient de la vessie, ou de son col, rarement du canal de l'urethre, mais plus ordinairement des reins. Les causes qui produisent la rupture des vaisseaux de ces parties, sont les efforts que font les muscles pour vaincre de grandes resistances, les fortes contractions réitérées, la pléthore des vaisseaux des reins, l'inflammation à la suite de quelqu'exercice violent, de l'usage des plantes échauffantes, de fourrage pourri, de pierre dans les reins; cette dernière cause est fort commune. Il m'est plusieurs fois arrivé, de prédire & d'annoncer des pierres rénales dans des chevaux, qui avoient pissé le sang à différentes reprises: ils étoient souvent tourmentés par des espèces de tranchées, durant lesquelles ils regardoient leur dos, se couchoient & se relevoient fréquemment, plioient les reins; ils rendoient peu d'urine, laquelle étoit quelquefois sanguinolente, quelquefois un peu purulente. En les ouvrant après leur mort, j'ai effectivement vu, tantôt dans le bassinet des deux reins, tantôt dans celui d'un seul, des calculs plus ou moins gros. J'en ai trouvé de très considérables, qui étant extraits du rein, en conservoient la figure; on remarquoit dans le milieu, la place du bassinet, le pourtour représentoit les mamelons, & avoient la figure d'une couronne. J'en conserve dans mon cabinet qui ont cinq pouces de long, sur trois & plus de large. Parmi ces pierres, il y en a une sur-tout singulière; elle est crystallisée, taillée à facettes octogones, pyramidales & cubiques; elle est gravée sur la *planhe 50*: ces crystaux sont bien transparens, j'ai essayé de les dissoudre dans toutes sortes de liqueurs, sans avoir pu en venir à bout.

Ces concrétions sont de deux sortes; l'une est sédimenteuse, & s'écrase aisément avec les doigts; l'autre est d'une dureté extrême, & tient de la nature de la pierre calcaire.

Après cette digression, je reviens à mon sujet, & je dis que le pissement de sang est incurable. Tout ce que l'on peut faire dans les commencemens, c'est de le pallier; pour cet effet, on saigne une fois ou deux, on ordonne les lavemens émolliens, les boissons adoucissantes; ou bien, on met dans un seau d'eau, deux gros de sel de nître, & même trois si le cheval le boit sans dégoût.

16.° DES SUEURS.

Je n'entends pas parler ici des sueurs qui arrivent dans les maladies inflammatoires, ou dans les maladies chroniques, telles que dans la phthisie, ni des sueurs qui sont excitées par la chaleur, ou par les violens exercices; mais de celles auxquelles certains chevaux sont sujets au moindre mouvement qu'ils font, & même dans le repos & l'inaction. Elles sont quelquefois si abondantes, qu'on peut estimer cette évacuation à cinq pintes par jour. Les uns en sont affoiblis considérablement, & perdent l'appetit, d'autres le conservent bon, & se portent bien. La pluspart des chevaux qui ont ces sortes de sueurs, sont assez en embonpoint.

Elles doivent être attribuées au relâchement des vaisseaux excrétoires de la transpiration.

Ces sueurs ne sont point dangéreuses; on viendra aisément à bout de les modérer & de les arrêter en lavant le cheval, pendant quelques jours, avec une décoction de plantes aromatiques, telles que la sauge ou le romarin.

17.° DU TREMBLEMENT.

Le tremblement, à la suite d'une maladie inflammatoire ou d'une hémorragie, est presque toujours un symptôme de mort. Il survient aussi au commencement des fièvres, & après une longue maladie. Il n'est point rare de voir des chevaux en bonne santé, être saisis de tremblement; le froid & la peur peuvent en être la cause. Les chevaux en seront encore attaqués

attaqués pour avoir bu, dans l'été de l'eau de puits, ayant chaud, ou pour avoir été menés à la rivière étant en sueur; le tremblement alors sera ordinairement accompagné de tranchées. On y remédiera en les couvrant sur le champ, & en les tenant chaudement; lorsque le tremblement continue, on leur fera boire une bouteille de vin.

18.° DE LA RAGE.

La rage est une espèce de folie ou de fureur sans fièvre, dans laquelle le cheval mord & ronge la mangeoire & ce qu'il rencontre; il avance la tête pour mordre indistinctement tous ceux qui s'approchent de lui; il ne connoît personne; il est toujours en mouvement lorsqu'il est seul, & frappe du pied; ses yeux sont rouges & étincelans; il mange peu & ne boit pas; il tire la langue & rend beaucoup d'écume. On distingue deux degrés dans cette maladie; la rage commençante, & la rage confirmée.

La rage commençante est annoncée par tous les symptômes dont je viens de parler: ils augmentent dans la rage confirmée; le cheval souffre considérablement, & se tourmente beaucoup, il tremble de tous ses membres, le poil s'hérisse, & il meurt enfin.

Causes. Chez certains animaux, qui ne suent point, tels sont le chien, le loup & le renard, &c..... la rage s'engendre d'elle-même, mais elle n'attaque jamais le cheval [ainsi que l'homme], qu'elle ne lui ait été communiquée par la morsure d'un animal enragé, ou parce qu'il aura bu d'une eau infectée du virus hydrophobique, ou, ce qui revient presqu'au même, parce qu'il aura mangé du foin, de la paille, du son ou de l'avoine arrosés de salive virulente.

Diagnostic. On doit craindre qu'un cheval ne devienne enragé, lorsqu'il y a eu dans la maison un chien malade, & qu'il a été pendant quelque temps avec lui. Il est prudent alors de se défier du cheval, de prendre des précautions, & de ne pas en approcher de trop près, avant quarante ou cinquante jours.

On doit soupçonner que le cheval a contracté la rage, lorsqu'après avoir été avec un animal qui en est atteint, il mord la mangeoire, qu'il se jette sur ceux qu'il voit, pour les mordre, qu'il frappe du pied, & qu'il s'agite.

On est bien sûr, lorsqu'après avoir été mordu par un animal malade, il a tous les symptômes de la rage.

Prognostic. Tous les chevaux mordus par un animal enragé, ne le deviennent cependant pas.

La maladie se déclare ordinairement entre le vingtième & le cinquantième jour; rarement avant le vingtième; mais quelquefois elle ne se manifeste qu'après le cinquantième, & quelquefois même au de-là de ce terme.

Lorsqu'elle est une fois déclarée, elle fait périr promptement le cheval; c'est une maladie fort aigue, qui ne dure que sept jours.

La rage qui vient de la salive d'un animal enragé, est plus dangereuse que celle qui a été communiquée par la morsure, parce que cette dernière est locale, son siège étant seulement dans la partie mordue; en l'emportant avec le fer, on remédie à la rage. La première n'ayant point de place déterminée, parce que le virus est passé dans la masse du sang, est reconnue pour incurable.

Lorsque les parties tendineuses & les articulations ont été mordues par un animal enragé, le danger est bien plus grand, que quand ce sont les parties charnues.

En général, la rage est une maladie fort grave & très funeste.

On a bien de la peine à prévenir la rage menaçante, la commençante est presqu'incurable, la confirmée ne se guérit jamais

Curation. Tout ce qu'on a dit ſur la guériſon de la rage confirmée, n'eſt que fable & menſonge. Les remédes qu'on emploie ſont inutiles. Les bains de la mer ont été vantés comme un ſpécifique pour cette maladie, mais ils ſont auſſi infructueux que les autres moyens.

Le mercure ſembloit promettre plus de ſuccès, parce que le virus de la rage attaque ſpécialement la ſalive, & que ce minéral a beaucoup d'analogie avec elle; mais il n'a pas répondu à l'eſpérance qu'on en avoit conçue.

Il eſt inutile de tenter aucun traitement pour la rage confirmée: nos ſoins doivent ſe borner à la prévenir. Ainſi, après avoir coupé en rond toute la partie mordue, ſi elle eſt charnue, on y appliquera les cauſtiques & le feu; on fera des ſcarifications, & on excitera une ſuppuration abondante, afin d'attirer tout le virus dehors.

Si la morſure a été faite à une partie tendineuſe ou membraneuſe, il faut faire des ſcarifications à la peau, & appliquer deſſus les ventouſes, afin de faire ſortir tout le virus. Mais on aura attention de tenir exactement le cheval à l'écart, & de ne jamais en approcher de ſi-près, qu'on puiſſe en être mordu.

Quand ces remédes ne réuſſiſſent point, il faut abandonner le cheval & le tuer.

19.° *DE L'ATROPHIE OU DE LA MAIGREUR.*

Le maraſme dans les chevaux, reconnoît toujours quelque cauſe interne. Il eſt la ſuite d'une maladie aigue, dans laquelle le cheval a fait une grande déperdition de ſubſtance; il vient auſſi d'un défaut de ſécrétion dans les différentes parties, & quelquefois chez les jeunes poulains d'une rigidité très grande dans les fibres. Mais on voit des chevaux reſter dans cet état de maigreur, ſans jamais engraiſſer, quoiqu'il n'y ait en eux aucune cauſe morbifique. C'eſt alors que certaines gens examinent la peau; ſi elle tient aux os, ou paroît y tenir, parce qu'elle ne prête pas, ils prononcent que le cheval n'eſt pas fait pour engraiſſer. Si au contraire, elle eſt lâche; il y a apparence, diſent-ils, qu'il prendra de l'embonpoint. Mais cette déciſion eſt ridicule, car j'ai vu cent fois des chevaux avoir la peau adhérente aux os, & cependant devenir gras. Pour juger ſi un cheval eſt de nature à engraiſſer, ou non, il faut en conſidérer l'enſemble, examiner chaque partie en détail, & ſon caractère. L'expérience m'a appris qu'un cheval ſerré dans ſes épaules, reſte pour l'ordinaire maigre, ainſi que celui dont la poitrine eſt étroite [ce que l'on appelle avoir la côte plate]: il eſt rare encore que les chevaux fortraits, qui ont la croupe avalée, & qui ſont haut montés ſur jambe, engraiſſent jamais. S'il y a quelqu'exception à cette règle, elle a échappé à mes obſervations. Tous les remédes qu'on preſcriroit alors ſeroient inutiles; les farineux, qui conviennent ſi fort dans toute autre circonſtance, ſeroient inſuffiſans dans celle-ci.

La maigreur, qui vient à la ſuite de quelque maladie, ou qui eſt occaſionée par un exercice pénible & non interrompu, ſe guérit par le repos, par le bon fourrage & par les farineux, à moins que le cheval ne ſoit trop vieux: cependant on en voit tous les jours de tels, engraiſſer. Je crois même pouvoir aſſurer que toutes les fois qu'il n'y a point de vice de conformation, il eſt rare qu'un cheval qui eſt panſé avec ſoin, exercé ſelon ſes forces, bien nourri, ne prenne pas de l'embonpoint.

20.° *DE LA RUPTURE DU DIAPHRAGME.*

Quelquefois le diaphragme ſe rompt à la ſuite de quelque tranchée. Lorſque ce fâcheux accident eſt arrivé, le cheval ſe tourmente beaucoup, ſe couche, ſe débat, & a une grande difficulté de reſpirer; le ventre monte avec la poitrine en reſpirant; la mort ſurvient bientôt.

Le Carpentier, del. Delaunay, Sculp.

TRAITÉ DE FERRURE.

IL manqueroit une partie essentielle à notre cours d'hippiatrique, si nous ne parlions pas de la ferrure. Ce seroit se tromper que de croire, qu'elle n'intéresse que les maréchaux. J'ose dire qu'elle importe également aux écuyers, aux amateurs de chevaux, & à ceux qui veulent exercer l'hippiatrique. Aucun d'eux n'ignore assurément, que si une mauvaise ferrure expose le pied à une foule d'accidens, plus ou moins dangereux, une bonne ferrure les répare, & rectifie même certains défauts de conformation. Il ne suffit pas pour eux d'avoir cette notion générale ; ils doivent s'en procurer une connoissance particulière, mais sur-tout l'hippiatre. J'espère que les uns & les autres trouveront de quoi se satisfaire à cet égard : ce traité renferme ce que m'a appris une expérience de plus de vingt ans. Mais pour mettre à portée de bien entendre tout ce que j'ai à dire sur cet article, j'ai cru devoir commencer par une description abrégée du pied du cheval.

Il n'est point de partie dans le cheval qui soit sujette à autant de maladies que le pied. On place ordinairement dans la jambe, dans l'épaule, ou dans d'autres parties, une infinité de maladies qui n'ont leur siège que dans le pied : parce qu'on ne voit ni plaie, ni tumeur apparente ; on dit que le mal n'est pas dans le pied, & on va chercher la maladie ailleurs : c'est une erreur encore commune aujourd'hui. Mon père est le premier, qui ait découvert plusieurs maladies qui ont leur siège dans le pied ; après avoir vu nombre de pieds, il découvrit, & l'extension, & la rupture du tendon fléchisseur du pied, la fracture de l'os coronaire, celle du pied, & celle de l'os de la noix. Il vit que dans toutes ces maladies, il n'y a aucun accident qui les manifestent, & remarqua, par des observations suivies, que le mal, qui fait boîter le cheval, est dans le pied, presque toutes les fois qu'on le place dans l'épaule ou dans la hanche, &c.

Cette courte description du pied, servira comme de préliminaire, & peut être regardée comme l'explication des termes du traité de ferrure qui contiendra cinq articles.

1.e J'indiquerai dans le premier, les défauts de la ferrure actuelle.

2.e Je donnerai dans le ſecond, la manière de forger & de ferrer.

Le 3.e renfermera les précautions à prendre pour ferrer les chevaux malins.

Le 4.e apprendra quelle ferrure il faut mettre en uſage.

Le 5.e enfin, ſera deſtiné à répondre aux objections que l'on a faites, & que l'on pourroit faire à la ferrure propoſée. Quoiqu'à bien dire, elle ſoit déjà connue & en partie pratiquée par toute la France. Il n'eſt guère de villes, même de villages, où l'on voie ferrer long & à éponges fortes, comme cela ſe pratiquoit avant que mon père & moi euſſions donné la nouvelle ferrure. Il y a lieu de croire, que comme les chevaux ont le pied également conſtruit par-tout, l'on ſe bornera en Europe à une ſeule & même ferrure; ce qui ſeroit à ſouhaiter ardemment.

DESCRIPTION DU PIED DU CHEVAL.

LE pied du cheval eſt compoſé de parties dures & de molles. Les parties dures ſont les os; les parties molles ſont les chairs.

Toutes ces parties ſont contenues dans une boîte de corne que l'on appelle ſabot.

Le ſabot a deux faces: l'une antérieure & ſupérieure, pour l'ordinaire convexe, qu'on appelle muraille; je dis pour l'ordinaire, parce qu'elle ſe trouve concave dans certains chevaux, ce que l'on appelle pieds plats. L'autre face eſt inférieure, & ſe nomme ſole proprement dite, laquelle eſt concave, mais convexe dans certains chevaux, ce que l'on appelle pieds combles. Ces deux exceptions ſont des défauts, dont le premier eſt naturel & héréditaire, le ſecond ne devient comble que par la ferrure.

La muraille eſt mince, molle & blanchâtre à ſa racine; à meſure qu'elle s'éloigne de la peau, elle devient plus dure & plus épaiſſe; elle eſt fibreuſe extérieurement; les fibres ſont jointes étroitement les unes aux autres. Plus la muraille s'approche de terre, plus elle s'endurcit. Mais ſes fibres ſe détachent par la macération; on les apperçoit encore aiſément dans les ſabots qui ont été long-temps expoſés à l'air.

La partie interne de la muraille eſt cannelée, c'eſt-à-dire, parſemée de petits ſillons, formés par des productions de fibres diſpoſées en lames. Sa partie ſupérieure eſt mince; on remarque intérieurement une demi-gouttière pour loger la chair de la couronne, dont je parlerai ci-après. On apperçoit encore pluſieurs petits trous qui donnent paſſage à des vaiſſeaux lymphatiques, qui l'abreuvent & la nourriſſent, mais qui ne vont guère au de-là de l'os du pied. Il en eſt de cette partie comme des poils ou des crins, qui, lorſqu'ils ont acquis une certaine longueur, ſe deſſéchent & ſe fendent, faute de nourriture. La muraille & la ſole, ſemblent être produites par une expanſion des nerfs & des vaiſſeaux lymphatiques, comme les ongles dans l'homme; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'y a pas dans le cheval de parties auſſi ſenſibles que le pied, ou au moins dans laquelle il éprouve tant de douleur.

La muraille ſe diviſe en trois parties; celle qui ſe préſente en avant, eſt nommée muraille de la pince; celle des côtés, muraille des quartiers; celle de derrière, muraille des talons.

La partie qui paroît la première en levant le pied du cheval, ſe nomme ſole de corne proprement dite, cette ſole ſe diviſe en quatre parties.

La première répond à la muraille de la pince, & s'appelle ſole de la pince; la ſeconde ſe

ſe nomme ſole des quartiers, & répond à la muraille des quartiers; la troiſième, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de ſole des talons; la quatrième eſt ce corps en forme de V, qui eſt ſitué au milieu, & qu'on appelle fourchette.

Il falloit néceſſairement diviſer ces parties de la ſorte, afin de parler ſans confuſion, & d'une manière préciſe, des différentes bleſſures qui peuvent y arriver; ſans cela, on ne ſe ſeroit pas fait entendre. Mais, comme elles diffèrent encore, & par leur ſubſtance, & par leur conſtruction, il a encore fallu les diſtinguer à ces deux égards.

La première s'étend depuis le bout de la fourchette juſqu'à la muraille; elle eſt ſuperficiellement d'une ſubſtance blanche & farineuſe, formant de petites écailles; quand on la pare, elle devient plus griſe & plus forte, à moins que la ſole ne ſoit blanche, de même que le ſabot, ce qui n'eſt pas rare; plus l'on pare cette ſole, plus elle acquiert de molleſſe, parce qu'elle ſe trouve plus humectée de ſéroſité, & plus près du vif.

La ſeconde, qui eſt ſituée au côté de la fourchette, eſt d'une ſubſtance à peu près ſemblable à la première; mais elle eſt plus épaiſſe & compoſée de lames ou écailles plus fortes & plus longues que la précédente, leſquelles tombent & ſe détruiſent d'elles-mêmes, lorſque le ſuc nourricier ne s'y porte plus, & qu'elle eſt parvenue à un dégré d'épaiſſeur convenable; de ſorte qu'à bien conſidérer ces deux parties, on verra en tout temps qu'elles conſervent la même épaiſſeur, & qu'elles ſe dépouillent elles-mêmes d'une eſpèce de vêtement qui leur eſt inutile: ce qui prouve bien que le maréchal n'a pas beſoin d'ôter le ſuperflux, & par conſéquent d'aller au de-là, de peur d'altérer la nutrition, de l'affoiblir, & de l'expoſer par-là au contact de l'air, qui en la deſſéchant, comprime la partie molle, & fait boîter le cheval. Il eſt également dangéreux de parer la ſole & de l'amincir, on l'expoſe par-là à recevoir plus aiſément des clouds de rue, & on la rend plus ſuſceptible d'une infinité de maladies dont nous avons parlé.

La troiſième, eſt la partie qui forme les talons, & qui eſt produite par le contour poſtérieur & interne de la muraille, qui s'étend auſſi des deux côtés de la fourchette, afin de venir s'unir avec la portion de la ſole, dont nous venons de parler. Cette corne eſt liante & ne s'écaille pas comme celle qui compoſe le reſte de la ſole, parce qu'elle eſt perpétuellement nourrie par le ſuc qu'elle reçoit des parties molles, avec laquelle muraille, elle a de l'adhérence; en la conſidérant intérieurement dans le ſabot, on y obſerve des cannelures légères, de même qu'à la muraille. Elle ſert principalement d'étai ou d'arc-boutant aux murailles des talons, & empêche qu'ils ne ſe rapprochent l'un de l'autre; elle fournit d'ailleurs un ſoûtien au tendon fléchiſſeur de l'os du pied, & fait l'office de fourchette: car il eſt à remarquer, que les beaux pieds qui ſont creux, & qui ont ces arcs-boutans très forts, ont de petites fourchettes, mais que ces arcs-boutans ſont très peu ſenſibles dans les pieds plats, & principalement dans les pieds combles; ce qui prouve bien que la nature a ſupplée l'un par l'autre dans les différens cas, pour être le ſoûtien du tendon, le tendon le ſoûtien de l'os de la noix, & celui-ci le ſoûtien de l'os coronaire, lequel porte le quart de péſanteur de la maſſe de l'animal, & quelquefois la maſſe totale. Pour concevoir le méchaniſme de ces parties, il n'eſt queſtion que de jetter un coup d'œil ſur l'obliquité des ſurfaces cartilagineuſes de l'os du pied, & l'on verra aiſément que le poids de la colonne s'en iroit en arrière, ſi elle n'étoit ſoûtenue par quelque choſe: or la nature a placé un corps matelaſſé & inſenſible, pour ſervir d'appui au reſte du corps, & pour en rendre les mouvemens plus doux. En effet, l'expérience démontre tous les jours que quand le tendon n'eſt point ſoûtenu, il eſt expoſé non ſeulement à avoir des ganglions, comme en ont aux poignets ces hommes robuſtes, qui lèvent de péſans fardeaux. Ces ganglions ſont l'effet du tiraillement, que produit la péſanteur de l'a-

nimal ; il eſt quelquefois ſi grand, que le tendon ſe rompt, & quand il réſiſte, l'os coronaire s'inclinant en arrière, & perdant ſon appui, il ſe porte ſur l'éminence antérieure de l'os du pied, & là ſe fracture en pluſieurs morceaux, mais plus ſouventen trois ; quand l'os du pied réſiſte, alors c'eſt l'os de la noix qui ſe fracture.

La quatrième enfin, eſt la partie moyenne qui eſt la fourchette; c'eſt une corne mollaſſe & compacte, qui prend ſa nourriture de la fourchette charnue, & qui eſt deſtinée, par ſa nature, à ſe prêter à ſes mouvemens, & à la garantir des impreſſions extérieures. Cette corne ſe débarraſſe elle-même des accroiſſemens inutiles de ſa ſubſtance, mais différemment que l'autre partie de la ſole de corne ; celle-ci ſe deſſéche, au lieu que la fourchette, étant de la nature de l'éponge, & ſe trouvant par conſéquent toujours imbibée de ſon ſuc nourricier, s'enva en eſpèce de filandres, telles que ſont les parties d'une éponge qui ſe deſſéche. Elle ſert auſſi à ſoûtenir le tendon qui prend ſon attache à la partie inférieure du pied, & qui eſt garantie, par la fourchette charnue, des extenſions qui peuvent s'y faire.

Les parties, tant dures que molles, renfermées dans le ſabot, ſont les ſuivantes.

1.° La chair de la couronne.
2.° La chair cannelée.
3.° La ſole charnue.
4.° La fourchette charnue.
5.° L'os du pied.
6.° Une partie de l'os coronaire.
7.° L'os de la noix.
8.° Leurs ligamens.
9.° Leurs capſules.
10.° La terminaiſon des tendons.
11.° Les artères.
12.° Les veines.
13.° Les vaiſſeaux lymphatiques.
14.° Les nerfs.
15.° Les glandes ſynoviales.
16.° Les cartilages du pied.

De la chair de la couronne.

La chair de la couronne eſt une chair dure, griſâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement ; elle eſt mamelonnée, & forme un bourlet qui recouvre le tendon extenſeur à ſon attache, ſur l'os du pied, la partie inférieure de l'os coronaire, ainſi que ſur les cartilages, & va juſqu'à la pointe des talons en diminuant d'épaiſſeur. Elle eſt logée dans la demi-gouttière de la muraille, à l'inſertion du poil ; elle a très peu de vaiſſeaux ſanguins, mais elle a beaucoup de houpes nerveuſes. Cette partie ſe tuméfie aiſément dans l'extenſion du tendon extenſeur, dans les javarts encornés proprement dits, & dans le cas ou la matière a ſoufflé au poil.

De la chair cannelée.

La chair cannelée eſt d'une ſubſtance bien différente de celle de la chair de la couronne; elle eſt compoſée de lames paralléles, entre leſquelles il y a des eſpaces, en forme de ſillons, pour recevoir les prolongemens de la corne cannelée. Elle eſt parſemée de vaiſſeaux ſanguins; elle a, de même que la chair de la couronne, beaucoup de houpes nerveuſes, ce qui fait qu'elle eſt d'une grande ſenſibilité. Elle eſt adhérente à toute la convexité de l'os du pied. C'eſt cette partie qui ſouvent, à la ſuite d'une enclouure ou d'un fic qui a gagné les quartiers, ſe ſépare de la corne cannelée.

La ſole charnue recouvre toute la ſurface inférieure de l'os du pied, à laquelle elle eſt très unie, excepté à l'endroit où s'attache le tendon fléchiſſeur du pied.

Elle recouvre auſſi la fourchette charnue ; elle eſt cannelée à l'endroit de la ſole des talons ; dans le reſte de ſon étendue, elle eſt coriace, grenue & vergettée ; elle ſe replie ſur les bords de l'os du pied, pour aller s'unir à la chair cannelée ; de ſorte que l'une

ſemble être la continuation de l'autre, & que les vaiſſeaux de la chair cannelée paroiſſent ſe continuer à la ſole charnue ; car lorſqu'elle eſt détruite juſqu'à l'os, & qu'elle eſt à découvert, on voit qu'elle ſe régénère par de petits boutons, comme l'herbe dans la prairie. Ces boutons s'élevent des pores de l'os du pied, & forment tous enſemble la ſole charnue. Elle a des prolongemens qui s'enchâſſent dans les ſillons de la ſole de corne. Les filets nerveux n'y paroiſſent pas en auſſi grand nombre que dans la chair de la couronne & la chair cannelée. Elle eſt cependant très ſenſible.

La fourchette charnue eſt recouverte, comme nous l'avons dit, par la ſole charnue ; poſtérieurement elle recouvre le tendon fléchiſſeur à l'endroit de ſon attache, & s'étend latéralement juſqu'aux cartilages. Il eſt difficile de dire quelle eſt ſa ſubſtance ; on ſçait ſeulement qu'elle eſt mollaſſe, ſpongieuſe & blanche ; elle reſſemble aſſez à la chair de la couronne dans ſon milieu ; elle a très peu de vaiſſeaux ſanguins, & peu de nerfs, car elle n'eſt pas ſenſible. Ce qui le prouve, c'eſt que les fics ou crapauds quelques volumineux qu'ils ſoient, pourvu qu'ils n'aient pas gagné la chair cannelée, ne font jamais boiter le cheval. L'expérience journalière le démontre. Pour m'en aſſurer encore mieux, j'ai paſſé du gros fil d'aréchal dans le fort de la fourchette, lequel a ſorti par le paturon; j'ai fait marcher le cheval, qui n'a boîté que le premier jour ; ce qui ne venoit que de la peau, & non de la fourchette : le cheval a été dans cet état huit jours. Cette preuve a été faite, pour prouver que la nature avoit placé, dans cette partie, un corps inſenſible, deſtiné à porter à terre, & pour détruire cet ancien préjugé, que le cheval ne doit pas marcher ſur ſa fourchette, & qu'elle eſt ſenſible. D'ailleurs, ne remarque-t-on pas tous les jours, que le cheval, qui a pris un cloud de rue dans cette partie, ne fait aucun movement quand une fois on a coupé la portion de ſole charnue qui la recouvre.

De l'os du pied.

L'os du pied a la figure d'un croiſſant ou d'un talon de femme renverſé ; on y diſtingue des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de trois ; l'une à la partie antérieure & ſupérieure, pour l'attache du tendon extenſeur de cet os, & deux autres aux parties latérales pour l'attache des cartilages.

On y voit pluſieurs cavités ; 1.° dans ſa partie ſupérieure, il y a deux facettes cartilagineuſes qui ſont l'empreinte des deux conduits de la partie inférieure de l'os coronaire.

2.° Aux parties intérieures des apophyſes latérales, ſe remarquent deux trous, un de chaque côté, leſquels donnent paſſage à une veine.

3.° Au-deſſus de chaque apophyſe latérale, deux enfoncemens inégaux pour l'attache des cartilages.

4.° A la partie inférieure concave eſt une petite ligne tranſverſale ſaillante en forme de croiſſant, pour l'attache du tendon fléchiſſeur.

5.° Un peu plus haut, deux trous pour le paſſage de deux artères principales, de deux veines, & de deux nerfs qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de l'os.

6.° Pluſieurs inégalités aux parties internes des apophyſes latérales, où viennent s'attacher les ligamens de l'os de la noix.

7.° Pluſieurs petits trous dans la ſurface ſupérieure de cet os, par leſquels paſſent différentes ramifications des artères & veines qui vont ſe diſtribuer dans la ſurface de cet os.

De l'os coronaire.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée ; il eſt ſitué en partie ſur l'os du pied, & en partie ſur l'os de la noix. On peut y diſtinguer ſix faces comme à un cube ; ſçavoir,

la ſupérieure, l'inférieure, l'antérieure, la poſtérieure & les deux latérales.

On obſerve à ſa partie ſupérieure, deux facettes enduites d'un cartilage, pour recevoir les deux condyles de l'extrémité inférieure de l'os du paturon; à ſa partie inférieure, ſe voient deux éminences en forme de condyles, qui ſervent à ſon articulation avec l'os du pied.

Enfin, on remarque à la partie ſupérieure, antérieure, poſtérieure & aux parties latérales, pluſieurs inégalités, donnant attache à pluſieurs parties tendineuſes & ligamenteuſes.

De l'os de la noix.

L'os de la noix reſſemble aſſez, par ſa figure, à une navette de tiſſerand. Il eſt ſitué derrière l'os du pied & l'os coronaire, ſur le tendon d'Achille.

On remarque, 1.° deux facettes dans ſa partie ſupérieure, à l'endroit de ſon union avec l'os coronaire.

2.° Pluſieurs inégalités pour l'attache des ligamens.

Tous ces os ſont contenus & liés enſemble par des ligamens; la pluſpart ſont, outre cela, enveloppés de membranes capſulaires, qui contiennent la ſinovie, liqueur jaunâtre, deſtinée à lubrefier les ſurfaces des os, dans les articulations avec mouvement.

Des cartilages.

Les cartilages du pied ſont au nombre de deux, leur figure eſt à peu près triangulaire. Ils ſont ſitués ſur la partie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenſeur du pied, juſqu'au repli de la muraille des talons, & ſont attachés par des fibres ligamenteuſes aux apophyſes latérales de l'os du pied. Ils ſont percés de quelques trous, pour laiſſer paſſer deux veines conſidérables; ils ſont moitié dans le ſabot, moitié dehors; ils ne ſont ſéparés de la peau que par le tiſſu cellulaire. La partie qui eſt dehors le ſabot, eſt mince; celle qui eſt dans le ſabot, eſt épaiſſe. La partie antérieure du cartilage eſt liſſe, polie & compoſée d'une ſeule pièce; celle qui eſt vers les talons, eſt compoſée de pluſieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuſes; c'eſt ce qui fait que dans les atteintes de la pointe du talon, ou à la ſuite des bleimes, il ſe détache des bourbillons qui procurent une prompte guériſon au cheval.

ARTICLE

ARTICLE PREMIER.

DES DÉFAUTS DE LA FERRURE ACTUELLE.

LA ferrure eſt cette opération, par laquelle un maréchal applique un fer ſous le pied d'un cheval. Il ſeroit difficile de remonter à ſon invention. On croit cependant que les Grecs du temps d'Homère au moins, ferroient leurs chevaux; cette opinion eſt fondée ſur le 153 vers du onzième livre de l'Iliade, où le poëte s'exprime ainſi : *La cavalerie des Grecs taille en pièces celle des Troyens, qui eſt obligée de fuir, & les chevaux font lever la pouſſière de deſſous leurs pieds garnis d'airain.* Ceci paroît aſſez déciſif, & un des plus fameux commentateurs d'Homère, Euſtathe, qui vivoit dans le douzième ſiècle, remarque que par le mot *airain*, il faut entendre les *croiſſans* qu'on met ſous les pieds des chevaux. Mais les anciens ne nous ont rien laiſſé ſur la ferrure. Dans les ſiècles poſtérieurs, il ne ſemble pas qu'on ait regardé cette pratique aſſez intéreſſante, pour réfléchir ſur ſes avantages ou ſes inconvéniens; & ceux qui ſe ſont mêlés de ferrer ainſi les chevaux, étoient des hommes groſſiers, dont le talent ſe bornoit à forger, & qui, en appliquant un fer ſous les pieds des chevaux, ne ſuivoient que l'uſage établi, ſans ſonger à perfectionner cette méthode. Ce n'eſt que depuis très peu de temps qu'on s'en eſt occupé, & depuis que l'on a joint la médecine vétérinaire à la maréchalerie. Mais ſi l'on juge des progrès de la ferrure par l'état dans lequel elle ſe trouvoit il y a vingt ans, on voit qu'ils ont été bien lents. Cependant en la négligeant, on a négligé une choſe très eſſentielle.

S'il eſt vrai que l'uſage de ferrer ſoit de cette antiquité, comme on ne ſçauroit guère en douter, il ne nous reſte aucun de ces croiſſans, ni de cuivre ni de fer. M. le comte de Caylus, que j'ai conſulté, à ce ſujet, il y a pluſieurs années, n'avoit rien découvert qui pût fixer nos idées; il m'a ſeulement donné un fer qu'il croyoit ancien. M. Arnauld, prêtre de ſaint Séverin, m'a dit avoir vu dans les archives de l'égliſe de Paris, que dans le temps que Henri I. [vers l'an 1040] lui donna la petite chapelle de ſaint Séverin, il y avoit des fers à la porte. J'en ai vu encore & arraché moi-même à la porte de cette paroiſſe, avant qu'on eût fait celle d'aujourd'hui. Comme alors les maréchaux ne formoient pas un corps de communauté, & qu'il n'y avoit point de maîtriſe, apparemment que ceux qui vouloient exercer cette profeſſion, faiſoient une eſpèce de chef-d'œuvre, & forgeoient un fer qu'ils attachoient aux portes des égliſes, peut-être même plus particulièrement à celle de ſaint Séverin, afin qu'il fût la preuve de leur capacité. Cet uſage s'eſt conſervé parmi les garçons maréchaux, leſquels gagent, à qui forgera le mieux un fer de douze à quinze livres. La gageure eſt ſouvent donnée à celui dont le fer n'a, pour ainſi dire, que la forme d'un lopin, mais dans lequel on n'apperçoit ni paille ni brûlure. Ce fer groſſier eſt attaché comme en triomphe à la porte ou ſur le mur intérieur d'un cabaret, où l'on paſſe à boire le reſte de la journée, & ſouvent en une débauche bruyante & tumultueuſe, que la police s'eſt vue plus d'une fois obligée de punir.

Ces eſſais n'ont rien d'utile, ni aucun mérite, celui du fer à cheval ne conſiſtant, ni dans la forgeure, ni dans le volume. Il pourroit réſulter quelqu'avantage de cette eſpèce de défi, ſi ces garçons maréchaux s'exerçoient plutôt à qui ferreroit le mieux un mauvais pied.

J'ai donné la figure de quelques-uns de ces fers. Les plus anciens que j'aie pu me procurer, sont du temps de Philippe-le-Bel, vers l'an 1300; un autre du temps de Charles VII, vers 1454; le troisième fut fait sous François I, vers 1522; & le quatrième sous Charles IX, vers 1573. Si on considère avec attention ces fers, on verra que les maréchaux n'avoient pour but que de conserver le pied. Ce ne fut que long-temps, après qu'on imagina d'ajoûter des crampons pour empêcher de glisser; mais je ne vois pas que les anciens aient jamais pensé à parer les pieds, & à les approprier: cette méthode n'a commencé qu'après le règne de Charles IX; c'est depuis ce temps qu'on semble avoir renchéri sur la ferrure, tant du côté de la forgeure & de l'étampure, que du côté de l'application du fer. Par l'inspection de ces fers forgés chez nous, on voit qu'alors les maréchaux ferroient court, étampoient maigre, & ne paroient pas le pied autant qu'on le peut croire, par la négligence qu'ils apportoient à polir & à bigorner leurs fers. Les modernes ferrent long, étampent gras, creusent les talons, & mettent aux uns, un crampon, aux autres deux, assez souvent au pied de devant, & presque toujours au pied de derrière. Il est aisé de voir que ceux-ci sont souvent dans le cas d'enclouer les chevaux, & d'occasioner un nombre d'accidens que nous indiquerons tout-à-l'heure.

Le but que doit se proposer un maréchal, est de ne mettre du fer dessous le pied du cheval que pour le lui conserver; par ce moyen il évitera tous les inconvéniens occasionés par la ferrure actuelle.

J'y en remarqué de trente-trois espèces. Je dirai encore qu'il est douloureux de voir les maîtres maréchaux, recevoir à la maîtrise des aspirans, dont les seuls examens consistent à forger quatre fers crenelés & à crampons, de ferrer un cheval de choix avec ces fers, que l'on lui ôte un instant après, pour le ferrer à l'usage ordinaire, & ensuite terminer cet examen en faisant barrer la veine à l'aspirant. Je pourrois m'étendre très au long sur les bizareries & ridiculités de ces chefs-d'œuvres, qui annoncent plustot le cahos de l'hippiatrique, que son développement; mais ce seroit nous écarter de notre sujet, & je dis; 1.e Les fers longs & forts d'éponge sont sujets, par leurs poids, à ne point tenir fermement, & font peter les rivets.

2.e Il faut de gros clouds, à proportion de la force des fers, pour les tenir; ce qui fait éclater la corne, ou souvent les grosses lames de ces clouds pressent la chair cannelée & la sole charnue, & obligent le cheval à boîter.

3.e Les chevaux sont sujets à se déferrer par la longueur des fers; sçavoir, lorsque le pied de derrière attrape l'éponge du pied de devant, soit en marchant, soit en restant en place, & en mettant le pied l'un sur l'autre, ou bien entre deux pavés, dans les barres des portes, ou sur les ponts-levis des villes de guerre, & dans les terres fortes.

4.e Les fers pésans fatiguent le cheval, qui alors marche lourdement.

5.e Les fers longs & forts d'éponge, éloignent la fourchette de terre, & empêchent le cheval de marcher sur elle; alors s'il y de la matière dans la fourchette, il lui viendra un fic ou crapaud, causé par le séjour de l'humeur; ce qu'on évite en ferrant court. Le cheval étant forcé de marcher sur la fourchette, l'humeur se broye, se divise & se dissipe plus parfaitement, sur-tout aux pieds de devant, parce que l'animal s'y appuye plus que sur les pieds de derrière.

6.e Les fers longs & forts d'éponge, aux pieds qui ont les talons bas, les écrasent, les renversent, les froissent, & font boîter le cheval [attendu qu'il a toujours le même point d'appui], quoi qu'on relève l'éponge & le talon en levant le pied; mais dès qu'il est à terre, le talon va chercher l'éponge, parce que le sabot est fléxible. Ce qui se voit en le déferrant par une gouttière remarquable de la branche qu'a produit le talon.

7.e Les fers longs & forts d'éponge, lorsque le pied est paré, la fourchette étant éloi-

gnée de terre, occasionent plusieurs accidens, comme la rupture du tendon fléchisseur, de l'os du pied ou l'extension du même tendon, & la compression de la sole charnue, accident plus commun que l'on ne pense.

8.e Les fers longs font glisser & tomber les chevaux, parce qu'ils opèrent l'effet d'un patin, sur le pavé sec, tant en hiver qu'en été.

9.e Les fers longs sont encore nuisibles, lorsque les chevaux se couchent sur l'éponge, ce qu'on appelle se coucher en vache, parce que pour lors, ces sortes de fers les blessent au coude.

10.e Les crampons sont à supprimer sur le pavé, & ils ne sont bons que sur la glace, ou sur une terre grasse. Alors les crampons s'insinuent dans l'une ou dans l'autre, & retiennent le cheval; au lieu que les crampons glissent sur le pavé, principalement lorsque le pavé bombe, ce qui est très ordinaire à Paris, parce que le grand nombre des voitures arrondit en très peu de temps les carres des pavés, quand même ils seroient neufs. Pour peu que le cheval marche, les crampons ne peuvent durer plus de sept à huit jours; donc il est un mois ou cinq semaines sans avoir de crampons, puisque la ferrure doit durer six semaines.

11.e Les crampons en dedans sont sujets à estropier le cheval en croisant ses pieds sur la couronne; ce qui forme des atteintes encornées.

12.e Le cheval, avec des crampons, ne marche pas à son aise sur le pavé, & se fatigue.

13.e Le cheval qui n'a qu'un crampon en dehors, n'a point le pied à plomb, & ce crampon gêne l'articulation de l'os coronaire, qui porte sur l'os du pied, se trouvant alors de côté.

14.e Si le cheval a le pied paré, & qu'il vienne à se déferrer, il ne peut pas marcher qu'il ne s'écrase, & ne s'éclate la muraille, & qu'il ne se foule la sole charnue, attendu que la muraille se trouve sans soûtien, exposée à rencontrer des chicots & des taissons de bouteilles, de petites pierres tranchantes, d'autres qui foulent la sole, & la rendent plus accessible aux clouds de rue.

15.e Si les fers sont longs & les talons creusés, les pierres & les cailloux se logent entre le fer & la sole, comme le sable & la terre qui se mastiquent entre le fer & la sole, & font boîter le cheval.

16.e Les pieds plats deviennent combles, en voûtant les fers pour soulager les talons & la fourchette, parce que plus les fers sont voûtés, & plus aussi la muraille s'écrase & se renverse, principalement le quartier de dedans, comme étant le plus foible; pour lors la sole charnue bombe, c'est ce qu'on appelle oignons; ce qui met presque toujours le cheval hors de service.

17.e Si la muraille est mince, & qu'on voûte les fers, ils pressent tellement les deux quartiers, que les os du pied, & ce qui en dépend, se trouvent comprimés, comme quand nous avons des souliers justes qui nous obligent de boîter. Ces sortes de fers font l'effet d'une pincette, ou pour mieux dire d'un étau: tout nuisibles qu'ils sont, encore faut-il être très bon maréchal, pour ajuster un fer, qui soit bien voûté, & dont les éponges puissent garantir les talons; & c'est cette méthode qui, toute facile qu'elle est à exécuter, achève de perdre les pieds plats des chevaux.

18.e Les pieds parés sont exposés à être plus considérablement blessés par les clouds de rue, les taissons, les chicots, &c.

19.e La sole parée prend plus facilement la terre ou le sable, qui forment une espèce de mastic entre le fer & cette sole; ce qui foule le pied & fait boîter le cheval.

20.e Il arrive ſouvent que lorſque la ſole eſt bien parée, & que le cheval ſe trouve dans un endroit ſec, la ſole ſe ſéche par l'air qui la pénétre, & lui ôte ſon ſuc & ſa ſoupleſſe; de ſorte que la ſole étant dans cet état de ſéchereſſe, ſerre & comprime la ſole charnue, & fait boîter le cheval. Cette ſole eſt ſi dure, que le boutoir n'y peut entrer qu'avec grande peine. La précaution que l'on doit prendre pour éviter cette ſéchereſſe, c'eſt d'humecter la ſole avec la terre ou la fiente.

21.e Une habitude dont il faudroit ſe défaire, c'eſt d'attendrir la ſole de corne, de ſe ſervir d'un fer rouge avec lequel on la brûle, afin que le maréchal & le palfernier aient moins de peine, l'un à parer, & l'autre à tenir le pied du cheval; par cette manœuvre, on échauffe le plus ſouvent la ſole charnue, & on rend par conſéquent le cheval boîteux.

22.e Un fer fort, que l'on fait porter à chaud, quoiqu'il ne ſoit pas rouge, eſt nuiſible, tant par rapport à ſon épaiſſeur, que parce que le maréchal, qui ne le croit pas aſſez chaud, le laiſſe trop long-temps appliqué, ce qui échauffe tellement le ſabot, que la chair cannelée, qui ſe trouve deſſéchée, ſe détache par la ſuite de la corne cannelée, & fait un vuide entre la ſole & la muraille; ce qui oblige ſouvent le cheval à boîter.

23.e Il arrive communément que, pour former un pied qui plaiſe à la vue, on le rogne ſi fort qu'il eſt paré juſqu'à la ſole charnue, & que la chair ſe faiſant jour à travers la ſole de corne, la ſurmonte; c'eſt ce qu'on appelle une ceriſe, ce qui fait boîter le cheval, quelquefois une eſpace de temps aſſez conſidérable.

24.e Le pied paré eſt principalement cauſe que le quartier en dedans ſe reſſerre; c'eſt ce qu'on appelle quartier foible, ou quartier ſerré; ce qui fait boîter le cheval.

25.e Il arrive auſſi qu'un quartier ſe reſſerre, & même tous les deux, & quelquefois la totalité du ſabot; pour lors le ſabot devient plus petit, & gêne toutes les parties intérieures du pied, ce qui eſtropie le cheval; accident qui naît de la parure du pied.

26.e Il réſulte encore un autre accident; c'eſt que quand le quartier ſe reſſerre, il faut fendre le ſabot dans ſa partie latérale; cet accident s'appelle ſeime, & le cheval devient boîteux.

27.e L'habitude de parer les pieds, & ſur-tout les talons, qui en ſont les arcs-boutans, fait ſerrer les deux talons, & les pieds s'encaſtellent; ce qui rend le cheval boîteux.

28.e C'eſt un abus de raper les pieds des chevaux; le ſabot eſt altéré, & il ſe forme des ſeimes.

29.e Ce qui doit faire ſentir qu'il ne faudroit pas parer les pieds des chevaux, que cet uſage eſt pernicieux, & que les maréchaux en abuſent ſouvent; c'eſt que ſi un cheval ſe déferre pluſieurs fois en un jour, on ne lui remet pas un autre fer, qu'on n'ait diminué le pied avec le fer rouge, & qu'on n'ait de nouveau paré le pied avec le boutoir, tant les maréchaux ont contracté l'habitude de s'en ſervir, même par diſtraction, en ſorte que le cheval n'a preſque plus de pied; ſi par malheur cet animal ſe déferre quatre ou cinq fois en un jour, comme cela arrive quelquefois, on met le cheval hors d'état de ſervir, en lui détruiſant tout le ſabot, par cette manière d'uſer ſans diſcernement du boutoir. J'ai vu des chevaux, dont un quartier étoit tellement emporté, après avoir marché nuds pieds, qu'ils marchoient ſur la ſole charnue; & les maréchaux, pour les referrer, abattoient le quartier oppoſé. Je leur ai demandé la raiſon pour laquelle ils détruiſoient ce quartier, qui avoit encore du ſoûtien, & je n'ai pu avoir d'autre réponſe, ſi ce n'eſt qu'il ne falloit pas qu'un quartier fût plus haut que l'autre, parce que cela étoit d'uſage.

30.

30.e Un autre défaut, c'eſt la mauvaiſe méthode d'étamper, & de contre-percer les fers avec des étampes & des poinçons trop gros, leſquels ouvrent un trou extrêmement large; enſorte que ſi-tôt que les clouds, ou que les fers ſont un peu uſés, la ferrure ne tient plus à rien, le fer bat, attendu que le trou n'eſt plus rempli par les lames du cloud, dont la tête forme quatre carres, leſquelles portent ſur le fer, & par conſéquent empêchent cette tête de s'enfoncer dans l'étampure.

31.e On a pour habitude de mettre aux chevaux qui ſe coupent, des fers extrêmement forts en branches, ou un fort crampon, dans l'idée de rejeter le ſabot en dehors. Ils opérent, il eſt vrai, leur effet dès que le cheval a le pied à terre; mais dès qu'il le lève pour marcher, le pied ſe remet dans ſon aplomb, l'épaiſſeur du fer l'attrape.

32.e La pluſpart des maréchaux, dans la vue de mieux parer, pouſſent le boutoir juſqu'au ſang, & pour arrêter l'hémorragie de la fourchette, ils y mettent le feu. Cette opération finie, le cheval revient boîteux à l'écurie. Le maître en demande la raiſon, mais inutilement, parce que le maréchal & le palefrenier ont le même intérêt à ſe taire ſur la ſottiſe qu'ils ont faite.

33.e Il y a des maréchaux, qui croyent remédier aux talons encaſtelés, & qui mettent des fers qu'ils appellent à la pantoufle. Ils ſont forgés & diſpoſés de façon, que le bord du dedans qui regarde la fourchette, eſt extrêmement fort, & le bord du dehors très mince; ils les ajuſtent, enſorte que le cheval appuyant deſſus, l'épaiſſeur du dedans de l'éponge rencontrant le talon ſur les arcs-boutans, le bord du dehors ne touche que peu à la muraille, à cauſe que l'éponge forme un talus de ce côté-là. Le but des maréchaux eſt d'écarter, par ce moyen, les talons; mais c'eſt en quoi ils ſe trompent, parce que loin de les écarter, l'épaiſſeur de l'éponge comprimant les arcs-boutans, les empêche de profiter, & les reſſerre encore davantage. L'énumération de tant d'accidens qui réſultent de la méthode ordinaire, fait ſentir la néceſſité de les éviter. Il n'y a perſonne de l'art qui puiſſe diſconvenir de ces accidens.

Il ne faut pas croire, comme penſent les muletiers, qu'il faille que le mulet, pour bien marcher, ſoit ferré avec ces ſortes de fers, c'eſt-à-dire, avec des fers grands & larges, qui débordent en dehors, & en pince de quatre à cinq pouces, & relèvent en pince l'un plus que l'autre, ou moins, ſuivant le caprice des muletiers.

1.° Les fers des mulets ſont beaucoup plus péſans que les fers des chevaux, parce qu'on les fait une fois plus grands & plus larges qu'il ne le faut; auſſi les mulets marchent-ils avec plus de peine; on s'apperçoit en effet qu'ils lèvent le pied plus lentement. C'eſt ce que les muletiers appellent *marcher gravement*, ſans s'appercevoir que la péſanteur du fer produit cet effet.

2.° Ils ſont ſujets à ſe déferrer, tant à cauſe de la largeur que de la longueur & de la péſanteur du fer, ſur-tout quand ils ſont dans certaines terres où les fers demeurent; d'ailleurs, en ſe retirant d'un bourbier ou d'une terre graſſe & forte, ils relèvent avec leurs fers quantité de terre, ce qui les fatigue extrêmement.

3.° Quand ils ſe trouvent dans des chemins raboteux, des rocs & des terres gelées, ils ont de la peine à marcher avec ces fers larges; attendu que le pied eſt beaucoup plus petit, & que ſi cette ſurface de fer ne porte pas préciſément dans le milieu d'un caillou, ou d'une motte de terre gelée, ou d'autre choſe, le fer fait la baſcule, & occaſione un faux pas, parce qu'il n'y a plus de point d'appui.

4.° Il ne peuvent point aller dans les montagnes dont les chemins ſont extrêmement

étroits, où il n'y a que la place de poser leurs pieds, qui sont ordinairement petits ; un fer large les expose à faire des faux pas.

5.° Si le mulet se déferre, on ne trouve pas aisément des maréchaux qui sçachent les ferrer à la façon des muletiers : cette difficulté fortifie le préjugé des muletiers, qui regardent comme un chef-d'œuvre de bien ferrer un mulet. J'ai eu beau représenter combien cette ferrure étoit nuisible, je n'ai jamais rien pu gagner. J'ai demandé à plusieurs les raisons pour lesquelles ils vouloient que les mulets fussent toujours ferrés de cette manière, aucun n'a pu m'en donner une bonne : l'un m'a répondu que s'ils l'étoient autrement, ils ne pourroient point marcher ; un autre, que cette ferrure avoit meilleure grace ; un troisième, que ses camarades se moqueroient de lui, s'il s'avisoit de la changer ; un autre enfin, que les mulets ne voudroient pas marcher, s'il n'étoient pas bien chaussés. Je leur ai proposé de ferrer court, comme ils le font, mais avec des fers justes à la longueur du pied ; ils ont refusé d'y consentir, & m'ont dit qu'ils ne meneroient point leurs mulets, s'ils n'étoient ferrés à leur goût ; que la ferrure qu'ils demandoient, donnoit de la grace à marcher, & que de tout temps on avoit ferré les mulets de cette façon ; qu'ils n'en vouloient point d'autre.

Il est difficile de faire entendre raison aux muletiers, qui non seulement sont entêtés, mais souvent aussi bêtes que les mulets qu'ils conduisent. Un d'entr'eux m'a dit, que quand il vouloit punir ses mulets, il les faisoit marcher nuds pieds, c'est-à-dire, sans fers ; qu'il leur ôtoit la sonaille, & qu'ils étoient sensibles à cet affront. J'en ai entendu d'autres parler à leurs mulets comme s'il entendoient leurs discours ; & les menacer, lorsqu'il leur arrivoit de faire quelques faux pas, de les faire aller nuds pieds, de leur ôter la sonaille, & de les mettre derrière les autres.

Il n'y a qu'une ferrure à mettre en usage pour les chevaux qui ont bon pied & qui n'ont pas de défaut, c'est celle de ferrer court, de ne jamais parer le pied ; il faut bien distinguer & ne pas confondre (*a*) les termes *parer* & *abattre* : parer, c'est vuider le dedans du pied ; abattre, c'est rogner la muraille. Les fers pour ces pieds doivent être minces d'éponge, de manière que les talons & la fourchette posent à terre ; bien que la sole soit dans son entier, elle n'acquerra pas pour cela plus d'épaisseur ; elle se développe elle-même de ce qu'elle a de trop. Cela est si vrai, que l'on apperçoit tous les jours dans les chevaux, qui n'ont point eu le pied paré, des lames de corne s'élever, & qu'en gratant avec quelque chose cette même sole, on trouve une substance farineuse qui prouve que c'est un superflu près à tomber. S'il en étoit de même de la muraille on ne seroit pas dans le cas de l'abattre, l'on peut voir par la description du pied jusqu'à quel point elle peut s'accroître. Les fers ne doivent point être couverts ; ce n'est pas aux maréchaux que je fais cette représentation, ils sont convaincus de la vérité que j'avance, je parle pour le bien général. Un fer couvert dure plus long-temps, j'en conviens, parce que le cheval use en voûte ; on peut représenter une telle perte au propriétaire : quant à l'épaisseur, elle ne doit pas être considérable ; un fer mince est plus léger. Quoiqu'il y ait des chevaux qui usent plus les uns que les autres, ordinairement plus du derrière que du devant, l'étampure doit être serrée également du pied de devant ; le sabot en est moins fatigué ; à l'égard du derrière, cela doit être à peu près de même, si ce n'est qu'on laisse en pince un écartement

(*a*) Comme le fait M. Bourgelat, *première page* de son essai théorique & pratique sur la ferrure, où il dit, que *la ferrure est une action méthodique de la main sur le pied des animaux, en qui elle est praticable & nécessaire. Cette opération*, continue l'auteur, *consiste à parer ou à couper l'ongle, à y ajuster des fers convenables.* On voit qu'il n'y a ici acune distinction de la muraille d'avec la sole, & que c'est ignorer les principaux termes de l'art, ce qui n'annonce pas un fond de pratique.

de la valeur d'un cloud, vu le pinçon que l'on eſt obligé d'y mettre, & le point d'appui conſidérable que le cheval eſt obligé de prendre avec tout ſon train de derrière, comme nous l'avons démontré dans nos proportions. La courte perçure doit être faite du même côté de l'étampure; l'ajuſture doit être douce, & à bien dire, un peu relevée en pince; le corps des branches à plat. Les clouds, à leurs têtes, doivent être coniques, repréſentant la figure de l'étampure; il arrive par-là, que quand ils ſont bien brochés & uſés à niveau d'étampure, ils paroiſſent ne faire qu'un ſeul & même corps avec le fer. De pareils fers s'uſeront minces comme des lames de couteau, & tiendront auſſi-bien que s'ils étoient neufs; il n'en ſera pas ainſi avec les clouds à tête carrée. Les fers doivent garnir tant du devant que du derrière aux chevaux de trait, mais il faut qu'ils ſoient juſtes pour les chevaux de ſelle; les pieds de derrière ſeront de même ferrés courts, & de la même façon: on évitera par ce moyen tous les accidens qu'occaſione la ferrure actuelle. C'eſt avec plaiſir que je vois adopter cette méthode par la pluſpart des maîtres maréchaux, par ceux mêmes qui la critiquent. Celle qui ſe pratique à l'école vétérinaire eſt la même, quoique, par une contradiction incompréhenſible, on eſſaye de la blâmer. Quant à ceux qui ne la ſuivent pas, c'eſt par la crainte mal-placée qu'ils ont, qu'elle ne plaiſe pas au maître, & principalement au cocher. Tous ſentent l'utilité de cette ferrure, mais pluſieurs, par la raiſon que nous venons de dire, d'autres par cette vieille habitude de mal faire, ſe tiennent à ce qu'ils ont toujours pratiqué, & ne veulent point de l'embarras de renouveller une boutique montée.

ARTICLE DEUXIÈME.

DE LA MANIÈRE DE FORGER ET DE FERRER.

CELUI qui veut être maréchal, doit commencer par connoître tous les outils d'une forge, & apprendre à diſtinguer un fer de devant, d'avec celui de derrière; celui du montoir, d'avec un de hors le montoir, ainſi que les différentes ſortes de clouds. La forge une fois montée, & les enclumes poſées, voyons quels ſont les inſtrumens de forge & de ferrage.

Les premiers, ſont un garde-feu, une tenaille à mettre au feu, avec laquelle on tient le lopin ou le fer, une pelle, avec laquelle on met le charbon; une écouvette en forme de ballet, qui ſert à raſſembler le charbon; un tiſonnier, pour ôter le mâche-fer qui eſt le réſidu du charbon & du fer fondu mêlés enſemble; la chambrière, qui eſt une eſpèce de crochet avec lequel on raſſemble le feu qui s'écarte, à fur & à meſure, pluſieurs tenailles à main goulues & juſtes. Tous ces inſtrumens ſont de fer. L'enclume doit être environnée d'un ou de pluſieurs fertiers à forger; il en faut d'autres pour ajuſter des fers; un marteau à devant, dont la panne, c'eſt-à-dire, le côté oppoſé avec lequel on frappe, ſoit ſitué tranſverſalement & à battre le fer pour l'alonger; le marteau à rabattre, qui doit être plus léger, & dont le côté oppoſé à la bouche, ou côté avec lequel ou frappe, ſoit ſitué en long, ſon uſage eſt d'élargir le fer, l'un & l'autre de ces côtés doivent être minces & arrondis en dos-d'âne, mais dans un ſens oppoſé. L'enclume doit avoir encore à ſes côtés une étampe, avec laquelle on perce les fers, une tranche pour couper le fer, un poinçon pour le contre-percer, & un billot ſur lequel on contre-perce le fer. Tels ſont à peu près tous les outils, dont une forge de maréchal doit être garnie. Il peut y en avoir d'autres, mais ils ne ſont pas eſſentiels.

Les outils de la ferrure ſont; premièrement, le rogne-pied, le brochoir, le repouſſoir, les tricoiſes & le boutoir. Tous ces inſtrumens ſont connus de ceux qui travaillent à la forge, & même de ceux qui, aimant les chevaux, ont été curieux de voir le maréchal exécuter, ce qui eſt de ſon reſſort. C'eſt pourquoi, nous nous diſpenſerons d'entrer dans un plus long détail, qui n'apprendroit rien aux derniers, que ce qu'ils ſçavent déjà, & qui ne mettroit pas les autres au fait de manier ces inſtrumens; c'eſt dans la boutique d'un maréchal qu'ils doivent s'exercer; une deſcription ne les rendroit ni plus intelligens ni plus adroits. Je laiſſe ces détails minucieux à ces gens qui veulent paroître ne rien ignorer, en parlant même de ce qu'ils ne ſçavent point, & de ce qu'ils n'ont jamais appris; ou à ceux qui ne croyant pas avoir aſſez de matière pour faire briller leur pompeux galimatias, s'arrêtent à tout ce qu'ils trouvent.

Quiconque veut s'adonner à la ferrure, doit ſuivre exactement ce que nous allons dire. Après s'être mis au fait de tout ce qui concerne la forge, il doit s'appliquer à bien modérer & à bien conduire le feu. Il commencera enſuite à frapper & à battre devant le forgeron, afin d'aſſouplir ſes bras; il s'exercera à règler ſes mouvemens, à frapper juſte, & à diſtinguer ce que le forgeron demande, & ce qu'il refuſe. Je déciderai toujours ſi un ouvrier eſt bon, ou mauvais, en le voyant frapper; ce point eſt donc bien eſſentiel. Un bon frappeur eſt ſouvent dans le cas, par des coups donnés à propos, de relever une ſottiſe que le forgeron aura faite en dégorgeant. Quand l'apprentif ſçaura frapper, ou même en

en apprenant encore, il prendra du plomb qu'il tiendra avec des tenailles, pour s'accoûtumer à saisir, & lâchant son morceau, il frappera en tous sens, pour acquérir ce maniment. Dès qu'il l'aura, il prendra une défere, il la mettra au feu, & l'applatira, la bigornera, il essayera à la tourner en tous sens, puis il tentera de faire des quartiers, à plier des déferes, à dresser des lopins. Quand il sçaura bien manier les tenailles, qu'il aura appris en faisant des quartiers, à dégorger, pour lors, il mettra un lopin au feu, il lui donnera un échaudilon, c'est-à-dire, il le mettra une première fois au feu pour souder les deux bouts & pour s'entenailler, pour que les tenailles tiennent bien le lopin; puis l'ayant remis au feu, il en forgera la première branche, ensuite l'autre, & cela avec un seul frappeur : le fer étant forgé, il le mettra une quatrième fois au feu & il l'étampera. Mais quand on est bien versé dans cet art, on doit étamper à mesure que l'on forge les branches, de même que de refouler la première branche. Il est pourtant beaucoup de boutiques dans lesquelles on ne le fait point, & où cette avantageuse & profitable méthode a été abolie, ou par la négligence & la fainéantise des garçons maréchaux, ou par le peu de soin qu'ont la pluspart des maîtres à veiller sur eux & sur leurs boutiques. J'en connois de bonnes, où trois garçons forgent ensemble des lopins d'une livre & demie, puis ils jettent leurs fers tout rouges par terre, sans les contre-percer ni les bigorner, & moins encore refouler l'éponge de dehors. Ils causent à leurs maîtres un dommage considérable; car, 1.° un semblable lopin peut être forgé par un seul homme; 2.° le fer qu'ils jettent par terre sans le contre-percer, doit être remis au feu exprès, ce qui le diminue d'épaisseur; c'est donc pour le maître, du temps de perdu, & du charbon de consommé mal à propos. De cette négligence est venue celle de refouler l'éponge en dehors; ce qui ôte la propreté du fer & le contour qui doit suivre les talons. En montant à cheval, l'angle extérieur de l'éponge s'émousse; d'ailleurs la branche étant forgée, conserve cette figure que les maréchaux croyent avoir donnée, mais que trop souvent ils conservent plustot que de la rendre comme elle doit être. Il est encore d'autres mauvaises pratiques dont nous parlerons plus loin. Je suis contraint de le dire, la ferrure aujourd'hui n'est plus ce qu'elle étoit, il y a quelques années. Soit que les campagnes dernières aient ôté la fine pratique à nos maréchaux, soit qu'ils se soient perdus eux-mêmes par négligence. Il est certain, & la pluspart des maîtres en conviendront, qu'on ne ferre plus avec cette délicatesse, cette propreté, cette célérité, & cette œconomie de nos prédécesseurs; je connois d'anciens garçons qui ont perdu cette bonne manière de ferrer; ce qui vient de l'indolence des maréchaux, ou de leur insuffisance, ou de leur fortune, qui leur fait mépriser leur profession; elle reprendroit bientôt le dessus, s'ils vouloient devenir plus attentifs, & veiller de plus près sur ce qui se passe dans leurs boutiques.

Tandis que l'apprentif commence à forger, il doit se mettre à la ferrure. Il parera d'abord des pieds morts, & s'exercera à manier le boutoir. Après avoir mis la jambe en avant, la droite en arrière, & posé son corps droit & dans une attitude flexible, il prendra le boutoir, qu'il doit tenir de la main droite, & avoir l'autre dessous la muraille; l'instrument ne doit point quitter son ventre, & le ventre doit suivre son boutoir; par ce moyen on ne sçauroit blesser, ni l'épaule du cheval, ni le palefrenier; dans ce mouvement de flexion des reins, le bassin paroît vouloir se rapprocher du tronc, & non ce dernier de l'autre. L'ouvrier commencera par abattre avec le boutoir, sur ces pieds morts, tant qu'il aura de la muraille, afin de s'accoûtumer à ce mouvement. Lorsqu'il aura ainsi travaillé sur plusieurs pieds, il se mettra à parer le pied; il ne doit point se presser, mais s'attacher à enlever des lames de corne, le plus mince que faire se pourra, afin de se rendre la main légère. Il s'attachera sur-tout à parer le pied uniment, à ne pas laisser la sole

plus épaiſſe d'un côté que de l'autre; c'eſt une règle générale, que même dans une enclouûre grave, on doit parer le côté de la ſole oppoſé autant que celui où il y a plaie, mais de ce côté on ne doit point puiſer, il ſuffit de parer également. Quand une fois l'on eſt exercé à parer, il faut s'accoûtumer à faire porter des fers, à prendre la tournure du pied, à entoler ſon fer. Toutes ces connoiſſances acquiſes, on peut travailler ſur le vivant.

Avant que d'opérer, le maréchal doit voir ſi ſon palefrenier eſt bien poſé; ſi c'eſt ſur une jambe de devant, il faut que ce dernier ſoit pour ainſi dire en avant du poitrail, ſa jambe droite en avant & ſa gauche derrière, ſi c'eſt du hors le montoir; & dans un ſens oppoſé, ſi c'eſt du montoir : par-là on oblige toute l'épaule à ſe porter en avant, ce qui donne de l'écartement à la jambe. On voit ſouvent des garçons embarraſſés en ferrant, de ce que la jambe paroît être en-dedans, & ne ſçavoir comment s'y prendre. Le plus ou le moins d'aiſance qu'a le maréchal à ferrer, vient de la poſition du palefrenier, qui étant mal placé court riſque de faire bleſſer le cheval par le maréchal, vu que plus il s'approchera du bas-ventre, plus il colera le pied vers la poitrine. La bonne méthode eſt de déferrer deux pieds à la fois en tranſtravat, & non pas les quatre pieds comme l'on fait; le cheval qui n'a plus de fer, s'abîme les pieds ſur le pavé, & reſſemble à celui qu'on meneroit à la voirie. L'ouvrier, en agiſſant ainſi, eſt preſque toujours dans le cas de perdre de vue la tournure des pieds, lorſqu'il met ſes fers au feu; alors tandis que ſes fers chauffent, on le voit ſouvent revenir au pied, & tourner ſans ceſſe autour du cheval. Autrefois on ne déferreoit que deux pieds à la fois, auſſi l'ouvrier en quittant le cheval, avoit ſa meſure juſte dans ſa tête, mettoit ſes fers au feu, les étampoit, ou les ajuſtoit ſimplement; s'ils étoient étampés, il les préſentoit aux pieds; rarement il étoit obligé de revenir deux fois à l'enclume, tant il étoit ſûr d'avoir bien pris la tournure du pied. Les ouvriers de ce temps-là ſe piquoient de propreté & non de vîteſſe, ceux d'apréſent ne ſongent qu'à finir bien vîte. Le pied étant déferré, on doit ſe baiſſer, examiner la muraille, ſa longueur, & juger de ce que l'on doit en abatre s'il y en a trop, pluſtot d'après les connoiſſances anatomiques que d'une pratique routinière : on ſe ſert du rogne-pied & du brochoir, de même que quand c'eſt une corne éclatante. Lorſqu'on croit avoir abatu aſſez de pied, l'on prend ſes déferres, ou non, cela eſt égal, & on cherche des fers proportionnés au pied. Ordinairement, ſi ce ſont des bons pieds, on prend des fers étampés; ſi, au contraire ce ſont des pieds dérobés, on étampe ſon fer dans les endroits où il y a du pied ou de la bonne corne.

On doit commencer par mettre les éponges au feu pour les refouler & les amincir, enſuite l'on met ſes fers au feu, on les ajuſte tour à tour en les faiſant porter de la même chaude, ou en les remettant deſſus le feu. Il faut éviter avec ſoin de faire blanchir le fer; cet exercice de feu diminue ſon épaiſſeur & le rend aigre; d'ailleurs on riſque de trop échauffer ou le pied ou l'épaule du cheval. Quand ſa tournure eſt bien priſe, il ſuffit que le fer ſoit de couleur de ceriſe pour le faire porter ſur le pied, pour lui donner de la ſolidité (*a*). Si l'on a à ferrer un pied comble, un pied nouvellement deſſolé, ou un pied totalement dérobé, on doit avoir attention de toujours mouiller ſon fer avant que de le préſenter, & de ne le faire porter qu'à froid. L'ouvrier a-t-il un pied comble à ferrer, il commence par prendre un fer couvert, le chauffe, puis lui donne la ſecouſſe convenable, & l'étampe enſuite, ayant bien ſoin de le laiſſer beaucoup plus large, parce qu'en l'ajuſtant, cette largeur diminue : pour l'ajuſter il choiſit une enclume où, il y ait un défaut,

(*a*) Je ne dirai pas, avec M. Bourgelat, qu'un fer qui ne porte pas, rend la marche de l'animal vacillante, & lui ôte ſa ſûreté.

c'eſt-à-dire, un léger enfoncement; il met ſon fer au feu par la pince, & vient l'ajuſter dans ce défaut d'enclume. On peut, il eſt vrai, ajuſter un fer ſur une enclume en dos-d'âne, mais la manœuvre n'en eſt pas ſi aiſée, d'ailleurs on ne ſçauroit y ajuſter que des fers pour des pieds légèrement combles. La pince étant ajuſtée, on met d'abord au feu une branche qu'on ajuſte de même, & enſuite l'autre. Quand le fer paroît être entièrement fini, on le préſente avant que de le faire porter pour ne pas échauffer le pied. On doit en uſer de même pour des chevaux qui ont des oignons. Lorſque le fer porte, on doit le brocher ſur le champ, ou au moins l'attacher avec quatre ou cinq clouds, avant que de ferrer les autres pieds, de peur que la muraille ne viennen à s'éclater. Les clouds doivent être proportionnés à l'étampure, minces de lame, ayant un bon rivet, c'eſt le principal. Je dirai encore ici, en paſſant, que les maîtres maréchaux ſe ſont beaucoup relâchés ſur leurs clouds, tous ceux de Paris n'ont point de rivet. A les conſidérer, & à voir la largeur de la lame dans l'endroit qui conſtitue le rivet, on croiroit qu'ils en ont, mais ils en manquent totalement: les cloutiers, pour tromper les maréchaux, donnent un coup de marteau mieux appliqué en cet endroit, le rendent large, mais l'affoibliſſent. D'ailleurs la pluſpart des clouds n'ont pas aſſez de lame, & ont ſouvent le collet trop fort. Perſonne ne voit mieux que moi la décadence de la maréchalerie dans cette partie, parce que je l'ai toujours ſuivie, que je ne la perds point de vue, & que je fais la plus grande partie des opérations chirurgicales. Car, comme je l'ai dit plus haut, ſur cent chevaux boîteux, quatre-vingt-ſeize le ſeront du pied; or, la ferrure étant le moyen d'y remédier, comment preſcrire celle qui convient, ſi on ne la connoît pas dans toute ſon étendue? Comment pourra-t-on ſe déterminer pour telle ou telle, ſi l'on en ignore les avantages & les inconvéniens? Comment après en avoir choiſi une, l'appliquer, ſi l'on n'a perſonne qui ſoit en état de l'exécuter? Il faut donc avoir manié le marteau, pour être capable d'ordonner, & ſouvent de forger ſoi-même.

Je le répète, la baſe du chirurgien vétérinaire eſt la ferrure, c'eſt elle qui l'occupe davantage: on doit donc plus s'attacher à celle-là, qu'à toute autre partie. En général il n'eſt pas abſolument néceſſaire qu'un maréchal poſſéde la fine anatomie, il ſuffit qu'il connoiſſe la ſtructure des parties ſur leſquelles il doit porter le biſtouri, afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé & qu'il évite de toucher aux vaiſſeaux, aux nerfs, &c.... Je n'exige point de lui qu'il nomme tous les muſcles, & qu'il en indique les attaches; il ſera aſſez inſtruit, ſi avant que d'opérer il peut dire, il y a ici un muſcle, un tendon, une artère, une groſſe veine, un nerf à ménager: s'il connoît les médicamens les plus uſités & la circulation. Je le regarderai comme un bon maréchal, pourvu toutesfois qu'il connoiſſe à fond le pied du cheval. Tout le reſte eſt inutile au maréchal. N'eſt-il pas abſurde de vouloir lui apprendre à ferrer les chevaux géométriquement, comme M. Bourgelat l'enſeigne à ſes élèves. On ne conçoit pas comment il a pu imaginer ce projet chimérique, qui ſuppoſe dans les élèves des connoiſſances antérieures qu'ils n'ont pas, & qui, par-là, rend ſon ſyſtême intolérable. La ſtructure du pied qu'il doit connoître, auroit dû ſeule le lui faire rejetter & l'empêcher de le propoſer; mais s'il eût, comme moi, manié le marteau, les tenailles & le boutoir, jamais un tel projet ne lui ſeroit venu dans l'eſprit. D'ailleurs, la raiſon pour laquelle je ne demande pas plus de connnoiſſances aux maréchaux, c'eſt que tout homme qui aura aſſez d'intelligence, pour étudier à fond la médecine vétérinaire, ne ſe croira pas fait pour être maréchal; il quittera bientôt cette profeſſion, pour s'appliquer à la chirurgie ou à la médecine, comme l'ont fait pluſieurs jeunes gens qui ayant été envoyés à l'école vétérinaire d'Alfort, à deux lieues de Paris, en ſont ſortis pour venir entendre dans la capitale, les leçons des docteurs en médecine ou des maîtres en chirurgie.

ARTICLE TROISIÈME.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR FERRER LES CHEVAUX MALINS

IL faut étudier le caractère des chevaux, connoître leur malice, & se servir de ruses pour les ferrer plus aisément.

Si le cheval compte, [on appelle compter, lorsqu'il retire son pied à chaque coup qu'on lui donne] on doit commencer par frapper doucement, ensuite un peu plus fort, & ainsi en augmentant jusqu'à ce que le cloud soit rivé.

Il y a des chevaux qui ne donnent pas le pied facilement, ils doivent être pris par douceur, & être caressés ; on leur lèvera les pieds de devant, & coulant tout desuite la main le long du dos, on viendra à la jambe de derrière ; d'une main, on embrassera le jarret en dedans, de l'autre on saisira la queue pour la faire servir d'appui, on serrera fortement le jarret avec le bras, observant de ne point lâcher, à moins qu'ils ne fassent de grands efforts, & qu'on ne courre risque d'être blessé. S'ils sont mutins, il faut leur mettre les morailles ou un torche-nez ; s'ils continuent à être difficiles, il faut leur ôter les morailles ou le torche nez, & leur envelopper la tête d'un linge simple, ou de quelque grosse couverture qui charge la tête. Lorsque bien-loin de s'adoucir, ils deviennent plus méchans, il faut prendre une plate-longe, l'attacher à la queue, passer la corde dans l'anneau de la plate-longe, mettre cette corde au paturon du pied qu'on veut ferrer, & tirer le pied à soi avec la plate-longe. Si le cheval vient à s'abattre ou à se coucher, il faut cesser de lui boucher la vue, le mettre sur un terrein non pavé, où s'il est pavé, le couvrir de fumier, faire tourner le cheval jusqu'à ce qu'il soit étourdi, & alors lui lèver le pied ; ce qui se fait aisément, quand même il seroit habitué à ruer dans cette occasion, comme il arrive souvent.

Il y a d'autres chevaux qui baissent la hanche, quelquefois jusqu'à tomber dès qu'on leur lève le pied : dans ces cas on attachera une plate-longe à la queue, ensuite on fera un tour au paturon, on tiendra d'une main la plate-longe, de l'autre on appuiera sur la hanche, & on tirera en haut la plate-longe pour faire replier la jambe. La jambe étant raccourcie, de manière que le pied soit dans une situation convenable pour être ferré, il faut approcher du jarret la main qui étoit sur la hanche, pour l'embrasser, le tenir comme on fait ordinairement pour ferrer, & ne point lâcher la plate-longe. Si le cheval tire fortement, & fait beaucoup de mouvement, quittez le jarret, & portez la main sur la hanche, tenant toujours la plate-longe ; laissez-le le maître, en suivant ses mouvemens, de faire ses efforts, & lorsquil sera las, reprenez le jarret comme auparavant. Il y a des chevaux qui, sans être méchans, s'abandonnent, par la longueur du temps, sur celui qui les tient ; il ne faut pas lâcher subitement le pied, parce que le cheval se trouvant privé tout d'un coup du point d'appui, tomberoit rudement, & courroit risque de se blesser ; mais il faut conduire doucement le pied à terre : pour empêcher que le cheval ne s'abandonne ainsi, il faut se mettre entre ses deux jambes de derrière, & lui lèver le pied sans plate-longe, alors ne trouvant plus de point d'appui en dehors, il restera tranquille & se soûtiendra. Lorsqu'on est obligé de mettre le cheval au travail pour le ferrer, on doit avant que de l'y mettre,

mettre, tenir les fers tout prêts à porter ſur le pied, & les clouds tout affilés, afin de ne pas faire languir le cheval dans le travail; on examine enſuite s'il eſt bien contenu de toutes parts, avant que de lèver le pied pour le ferrer; on le lui lève avec une plate-longe, on ne paſſe que deux fois à l'entour de la barre de fer, & on ne l'engage jamais, afin de pouvoir, ſelon la néceſſité, mettre le pied à bas.

Si le cheval ſe débat & tire la jambe, il faut lui laiſſer faire ſes mouvemens, & après continuer de le ferrer, pourvu qu'il ſoit bien contenu dans le travail; on n'a pas beſoin des ſoupentes, car quelquefois le cheval s'y abandonne, & court riſque d'être ſuffoqué. On doit alors lâcher promptement le pied, & le débarraſſer du travail, de peur qu'il ne périſſe, ce qui eſt arrivé plus d'une fois. Après l'avoir laiſſé repoſer un moment, & reſpirer à ſon aiſe, on le remet dans le travail, ſans le gêner; il ſuffit de le tenir court pour aſſujettir la tête, & lui mettre les morailles, ou le torche-nez; on lui reprend la jambe, obſervant de ne faire qu'un demi-tour avec la corde au tour de la barre, afin de pouvoir la mettre bas ſur le champ, ſi le cas le requiert; lorſqu'on lâche la longe, ce doit être doucement, de peur que le cheval ne ſe bleſſe en heurtant rudement ſon pied contre le pavé; dès que le pied aura repoſé à terre, on le reprendra. C'eſt de cette manière qu'on parviendra à le ferrer.

Si le cheval ne s'abandonne pas, & ne ſe couche pas ſur la ſoupente, mais qu'il tire preſque continuellement la jambe, il faut le lâcher & le reprendre ſouvent, juſqu'à ce qu'on ſoit venu à bout de le ferrer. Je dis qu'il faut le lâcher ſouvent, parce qu'en tirant la jambe, il peut arriver au-deſſus du jarret une extenſion qui rend le cheval boîteux pendant un certain temps.

On en voit qui ſe débattent ſi fort dans le travail, qu'on eſt obligé de les en tirer afin de les ferrer à la plate-longe.

Au reſte, pour ferrer un cheval, il faut plus d'hardieſſe & d'adreſſe que de force. Avant que de commencer cette opération, le maréchal doit prendre garde que le cheval n'ait pas la longe dans la bouche, ni ſur le nez, quand on l'attache: dans la bouche, car il eſt à craindre qu'en tirant la longe, il ne ſe coupe la langue; ſur le nez, parce qu'elle peut lui boucher la reſpiration. J'en ai vu quelques-uns ſe couper la langue ſur la longe; & un entre autres s'étoit tellement ſerré le nez en tirant la longe, qu'il perdoit la reſpiration; à peine eut-on le temps de couper la longe.

J'en ai vu un autre tirer la longe qui lui ſerroit le nez, avec tant de force, qu'après l'avoir coupée, il tomba à la renverſe, ſe releva, & alla mourir à cent pas de-là.

Quand on déferre un pied foible ou un pied boîteux, il faut avoir attention d'ôter les rivets des clouds avec le rogne-pied, & de ne mettre les tricoiſes que ſur la branche de dehors, parce que le quartier de dedans eſt le plus foible, & que les tricoiſes foulent la ſole.

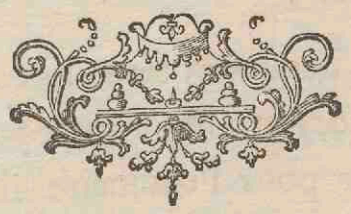

ARTICLE QUATRIÈME.

FERRURE A METTRE EN USAGE.

LA ferrure étant une partie essentielle de la maréchallerie, j'ai tâché de donner, sur cette matière, ce que j'ai trouvé de plus sûr; mais après avoir lu les ouvrages de tous ceux qui ont écrit avant mon père sur la ferrure, je n'y ai rien trouvé de satisfaisant ni de conforme à la structure du pied.

J'ai examiné avec soin les différentes sortes de ferrure qui se pratiquent, non seulement en France, mais dans les pays étrangers; je les ai comparées avec celle de mon père, & je me suis convainçu de plus en plus, qu'elle l'emportoit par ses avantages sur toutes les autres.

Ceux qui l'ont examinée d'un œil juste & impartial, lui ont accordé leur suffrage; la plusspart même des maréchaux, obligés de se rendre à l'évidence, l'on approuvée, & après en avoir connu les avantages & l'utilité, ils l'ont enfin adoptée & mise en usage.

L'étude de l'anatomie à laquelle je me livre depuis long-temps, la connoissance de la structure du pied du cheval, des différens ressorts que la nature met en jeu, & les usages auxquels elle le destine, m'ont fait faire de mures réflexions & de solides observations.

Le cheval servant à porter ou à tirer différens fardeaux, s'useroit immanquablement le pied, s'y on n'y remédioit. On a donc eu recours à la ferrure, qui est une défense, tant pour la muraille du pied, que pour la sole. Celui qui l'a imaginée, n'a sûrement point eu intention de parer la sole, ni de l'affoiblir en aucune manière, il seroit allé contre son principe, c'eût été détruire son ouvrage que de creuser le pied; cependant, un pied qui n'est pas creusé & paré uniment, a été universellement regardé comme mal ferré; il se trouve encore des gens qui pensent ainsi, mais beaucoup moins qu'il y a six ans. On commence à sentir la fausseté de cette opinion. Il y a long-temps qu'on seroit revenu de cette erreur, si on eût voulu faire attention que la ferrure est employée dans l'unique vue de conserver le pied du cheval, & non pas de l'affoiblir en l'embellissant.

Pour juger des avantages de la nouvelle ferrure, il faut être bien instruit de la structure du pied; la connoissance de l'une conduit à celle de l'autre; c'est pourquoi, je renvoie à la description que j'ai donnée de cette partie, au commencement de ce traité, & à la planche qui la représente.

Je vais dire deux mots des propriétés de la fourchette du cheval, & des avantages qu'il en retire.

1.° Elle conserve les talons bas & foibles: pour suppléer au défaut, la nature a formé une grosse fourchette, sur laquelle les chevaux marchent, & qui leur sert de point d'appui.

2.° Les pieds plats, & les talons bas ont tous une grosse fourchette qui soulage les talons; en effet, tout le poids du corps tombe sur la fourchette & non sur les talons. Le contraire arrive aux bons pieds; car pour l'ordinaire ils ont une très petite fourchette; mais en revanche de forts talons, qui font la fonction de fourchette, & qui par conséquent soûtiennent tout le poids du corps du cheval

1.e *Ferrure pour aller ſolidement ſur le pavé ſec & plombé, tant pour les chevaux de trait, que les chevaux de bât, c'eſt-à-dire, pour les chevaux de carroſſe, de ſelle & autres.*

Cette ferrure eſt celle que j'ai indiquée pour les bons pieds : c'eſt la ferrure courte que j'appelle à croiſſant, *planche* 64, L, c'eſt-à-dire, un fer dont l'étampure eſt également ſemée, & dont les éponges minces, viennent ſe terminer au bout des quartiers, à cette ligne des talons marquez à la *planche* 59 ; de manière que le bout des éponges ſoit de niveau avec les talons. On peut même, aux chevaux qui en ont beaucoup, faire des crampons de corne, de la hauteur d'un tiers de pouce & plus ; ce qui les retiendra plus fermement, non ſeulement ſur le pavé ſec & plombé, mais ſur toutes ſortes des terreins : Ces crampons de corne ne s'uſent pas : cela eſt ſi vrai, que quand on ferre le cheval [ce qui arrive tous les ſix ſemaines ou deux mois], on eſt obligé d'en abattre une partie. Ces ſortes de crampons ne peuvent ſe faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes ; autrement, comme nous venons de le dire, il faudroit s'en tenir à la ferrure courte, à celle dont les éponges ſeroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poſeroit à terre, & c'eſt celle qui donne le plus d'appui au cheval ; cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

2.e *Ferrure à demi-cercle, pour les chevaux de carroſſe.*

Comme la ferrure précédente ne ſçauroit empêcher le cheval de gliſſer, dans le premier temps qu'il poſe ſon pied ſur le terrein plombé, vu que la pince porte la première, & qu'elle eſt garnie totalement de fer, on mettra le fer à demi-cercle, repréſenté à la *planche* 64.

Il doit être mince du côté de l'étampure, plus juſte que le pied, & poſé de manière, que toute la muraille déborde de la moitié de ſon épaiſſeur dans tout ſon pour-tour. Après avoir raiſonnablement abattu le pied, on cernera, avec la cornière du boutoir, le dedans de la muraille, cette partie qui avoiſine la ſole de corne ; on fera enſuite porter ſon fer à chaud, puis on l'attachera avec de petits clouds, dont la tête ſera enfoncée, moitié dans l'étampure. On rapera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puiſſe pas s'écarter lorſque le cheval marchera. Au moyen de cette ferrure, il marchera ſur toute ſa muraille, ſoit en montant, ſoit en deſcendant.

3.e *Ferrure à demi-cercle, pour les chevaux de ſelle.*

Le demi-cercle, ou le fer, doit être de deux ou trois lignes de largeur, ſur une & demie d'épaiſſeur ; il doit avoir dix étampures également ſemées & contre-percées du même côté ; les clouds doivent être par conſéquent très petits. On le placera de la même manière que le précédent, dont il ne diffère que par ſa largeur, & par deux trous de plus. Le cheval, ainſi ferré, eſt plus léger, ſes mouvemens ſont plus lians, plus fermes ſur le pavé ſec & plombé, & donnent de la douceur au cavalier.

4.e *Ferrure pour un cheval qui uſe beaucoup de derrière, à la branche de dehors.*

En général, tous les chevaux uſent plus de derrière que de devant, plus en dehors de derrière qu'en dedans : ce qui vient de ce que le cheval ne met pas ſon pied en ligne droite, mais en formant le demi-cercle : il le porte en dedans, & le reporte en dehors.

L'expérience le prouve, & l'inſpection anatomique des muſcles de la jambe, le démontre; car il y a peu d'extenſeurs, & beaucoup plus d'adducteurs & d'abducteurs. C'eſt une remarque, que juſqu'à préſent, perſonne n'avoit faite. Par ce mouvement, il y a comme l'on voit, un frottement du fer ſur le pavé, mais plus en dehors qu'en dedans, parce que ce bord ſe préſente le premier ſur le terrein. Tout cheval qui uſe également, a une marche non naturelle; ce qui provient d'une mauvaiſe conſtruction. Il ne doit pas, non plus que tous les quadrupedes, porter les jambes de derrière ſur la même ligne, mais plus près du centre de gravité; autrement, il perdroit ſon équilibre, ſes mouvemens ſeroient plus précipités, & moins aſſurés. Ainſi, tout cheval, qui aura les jambes de derrière inclinées de dehors en dedans, ſera toujours excellent, & préférable à celui qui décrit une perpendiculaire.

Ces ſortes de chevaux ont beſoin d'un fer, dont la branche ſoit bien forte en dehors, mais qui ait très peu de fer en dedans; celle de dehors doit être couverte & étampée gras, afin que le fer garniſſe. Je le répète, de pareils fers ne conviennent qu'aux chevaux qui uſent conſidérablement. A l'exception de ce cas, tout fer de derrière doit avoir la branche de dehors plus épaiſe, mais pas de beaucoup.

5.e *Ferrure pour un cheval qui uſe en pince, tant de devant que de derrière.*

Le cheval qui uſe en pince, dénote un animal ruiné, ou qui tend à ſa ruine, car c'eſt le commencement de ce défaut qui fait donner au cheval le nom de pinçart ou de rampin. Cet accident vient preſque toujours de ce que dans les différentes ferrures, on a paré le pied, & éloigné la fourchette de terre; de ce que les muſcles fléchiſſeurs du paturon, de l'os coronaire, & principalement de celui du pied, ſont toujours en tenſion, comme ils le ſeroient dans un homme qui marcheroit continuellement ſur la pointe du pied; de ce que ces muſcles ainſi tendus, pouſſent les articulations en avant, les rendent droites, & éloignent les talons de terre; ce qui n'arriveroit pas ſi la fourchette y portoit. Pour ces ſortes de chevaux, il ne faut point mettre de fer en pince, mais lui donner plus d'ajuſture, & tenir les branches à plat & minces; en un mot, les ferrer court.

6.e *Ferrure pour le cheval pinçart des pieds de derrière, lequel eſt ſujet à ſe déferrer.*

Autant qu'il ſera poſſible, il faut que le fer ſoit étampé près du talon, faire un fort pinçon au fer en pince, & ne point l'entôler; les branches de la voûte du fer doivent auſſi être renverſées en dedans du pied, comme ſi on vouloit le ferrer en pantouſle, de manière que la voûte du fer approche le plus qu'on pourra de la ſole dans toute ſon étendue.

7.e *Ferrure pour un cheval qui forge.*

On dit qu'un cheval forge, lorſque, avec la pince de derrière, il attrape ſes fers de devant, il y en a qui attrapent les éponges de devant, ce que l'on appelle forger en talon; d'autres attrapent la pince; on dit alors qu'ils forgent en pince. Ce dernier défaut dépend ou du mouvement trop alongé des jambes de derrière, ou du peu d'activité qu'ont celles de devant pour ſe porter en avant: ce qui eſt ſouvent la preuve d'un cheval uſé ou mal conſtruit. Le moyen d'y remédier, quoiqu'il ne ſoit pas toujours ſûr, eſt de laiſſer déborder la corne en pince, comme ſi on voûtoit ce cercle. Quant au premier défaut, il vient pour l'ordinaire de ce que l'on

a ferré trop long de devant, & de ce que les éponges outrepaſſent la pointe des talons: dans ce cas, le cheval doit néceſſairement porter la pince de derrière ſur cette partie; ce qui, quelquefois eſt cauſe qu'il ſe déferre. On met à ces ſortes de chevaux deux pinçons ſur les côtés au fer de devant; mais ils deviennent très inutiles, quand le fer porte également, que les rivets ſont bons, & que le cheval eſt ferré court & à éponges minces.

8.e *Ferrure pour un cheval qui ſe coupe.*

On dit qu'un cheval ſe coupe & s'entretaille, quand il s'attrape avec ſes fers, qu'il ſe heurte les boulets, ſoit aux pieds de devant ſoit aux pieds de derrière. Il peut ſe couper de la pince, ou des quartiers: ce dernier cas eſt plus ordinaire. Quant à ceux qui ſe coupent de la pince, ce défaut vient communément d'un vice de conformation; ce qui fait qu'on y remédie rarement; cependant, on les ferre juſte en laiſſant déborder la corne en pince, mais cela n'empêche pas qu'ils ne ſe coupent. Dans ceux qui ſe coupent des quartiers, la mauvaiſe conformation peut en être la cauſe; néanmoins cet accident eſt preſque toujours un effet de la laſſitude, ou de la mauvaiſe ferrure, ou d'un fer qui garnira en dedans. Pour y remédier, on met un fer, dont la branche d'en dedans ſoit courte, mince & étranglée, ſans étampure, incruſtée dans l'épaiſſeur de la muraille comme ſi l'on ferroit à cercle; la branche d'en dehors ſera à l'ordinaire, excépté que les étampures doivent être ſerrées, & en même nombre; il faut encore que le fer ſoit étampé en pince & juſqu'à ſa jonction avec les quartiers.

9.e *Ferrure pour un pied foible ou gras.*

Le pied foible étant celui dont la muraille eſt mince; (*a*) on doit mettre des fers légers & étampés maigre, & avoir pour règle générale, de ne point parer le pied, & de ferrer court: par ce moyen on évitera d'enclouer ou au moins de piquer.

(*a*) Écoutons ce que dit M. Bourgelat du pied gras, *pag.* 159 & 166, de ſes eſſais ſur la ferrure; *les précautions à prendre pour fortifier ces ſortes de pieds, ne diffèrent point de celles que demandent les pieds trop volumineux, ils doivent être ferrés de même.* Voyons actuellement ce qu'il dit des pieds volumineux, *pag.* 155, 156. *Le défaut de ces ſortes de pieds, dans leſquels les liqueurs affluent avec trop d'abondance, exige la plus grande attention de la part de l'artiſte. Il eſpéreroit & tenteroit vainement, de remédier par la ferrure à la foibleſſe naturelle des ſolides, mais il peut pallier ce vice par des topiques capables de fortifier l'ongle. Il eſt bon auſſi de parer le moins fréquemment que l'on pourra; car, quoique la portion morte n'oppoſe pas ici une grande réſiſtance, l'obſtacle qui en réſulte, quelque léger qu'il ſoit, opère toujours quelque effet. Blanchiſſez ſeulement*, continue l'auteur, 1.° *pour conſerver à la portion morte, le foible droit qu'elle a de s'oppoſer à l'abord trop conſidérable des liqueurs,* 2.° *pour ne pas offenſer le vif que vous rencontrerez bientôt.*

Je répondrai que le pied gras eſt différent d'un pied volumineux; que celui-ci peut l'être, ou par la longueur de la muraille, ou par la conſtruction de l'os du pied, ce qui ne fait en rien à l'épaiſſeur de la muraille, qui forme le pied plus ou moins gras; que s'il y a une différence dans l'épaiſſeur de la muraille, eu égard aux pieds bienfaits, il ſe trouveroit que dans le pied volumineux de M. Bourgelat, la muraille de ce pied volumineux ſeroit plus épaiſſe. Cet auteur ne ſçait donc pas, que les maréchaux appellent pied gras, des murailles minces qui s'éclatent aiſément, & dont il n'y a rien ou preſque rien à abattre lorſqu'on les ferre; ainſi bien loin qu'il y ait une affluence de liqueurs, il y en a privation: mais s'il y a affluence [ce qui eſt une preuve de l'accroiſſement], que riſque M. Bourgelat de parer? Peut-il craindre de rencontrer le vif, comme il le dit, puiſqu'il en eſt bien éloigné.

Ce que cet auteur dit d'un pied trop petit, ne vaut pas mieux: voici ſes paroles. *L'excès de rigidité & de dureté des fibres, demandent ici des topiques dont la propriété ſoit de ramolir, de détendre & de ſolliciter par conſéquent en elles plus de ſoupleſſe; dès-lors les liqueurs abonderont & pénetreront plus aiſement; d'une autre part les retranchemens de l'ongle doivent être fréquens, car plus ſouvent la partie morte ſera détruite, moins la partie vive aura d'effort à faire*, pag. 156.

M. Bourgelat ignore donc qu'un pied ne ſçauroit être prop petit; fut-il comme une pointe, il ne ſeroit pas trop petit, il en conſerveroit mieux ſon aſſiette. Je parle de la conſtruction du pied, & non d'accidents; pour lui ſans doute, il veut parler d'accidents: ſoit; mais de quoi ſerviront des topiques émolliens, ſi l'on abat ſouvent de la muraille? Il ne ſçait donc pas que plus l'on approche du vif, plus l'air a d'action ſur cette corne tendre, plus elle ſe deſſéche & plus elle comprime les parties ſenſibles? Avec un peu de pratique, notre auteur auroit remarqué, que ſouvent les maréchaux rendent des chevaux boiteux à force de parer & d'aller près du vif; que deux heures après la ferrure, la ſole & le bord de la muraille ſont auſſi durs que des pierres, & qu'on ne peut y faire mordre le boutoir.

Parez l'ongle dans toute ſon étendue, & coupez-en autant qu'il eſt poſſible, continue ce ſçavant, *& mettez un fer ordinaire ſans ajuſture à l'effet de ne contraindre aucune partie quelconque.* Hé bon dieu! que fait l'ajuſture ou la non ajuſture dans ce cas? Quelle partie peut-il garantir en ne l'ajuſtant pas? Le fer ne porte-il pas toujours ſur la muraille.

Ce phiſiologiſte vétérinaire, en parlant, *pag.* 157, *de la ferrure d'un pied trop long en pince*, dit *qu'une partie de l'ongle ne peut pêcher par excès de longueur, qu'autant que la nourriture s'y porte aux dépens des autres ou de quelques-unes d'entr'elles: car l'art conſiſte à la détourner & à la faire refluer ſur celles qu'elle n'atteint pas également.* M. Bourgelat ignore-t-il donc, qu'il en eſt de cette eſpèce de pied, comme d'un pied plat, ou volumineux? Un pied peut être long par la forme de l'os du pied, qui ſera plus mulage qu'arrondi; or, comment pourra-t-il détourner cette nourriture, d'une partie pour la faire refluer ſur d'autres? Quoiqu'il en ſoit, je crois, avec tous les bons praticiens, qu'il ne faut pas tenter aucun reméde à l'égard d'un pied trop long par conſtruction, parce qu'il ſera toujours tel à raiſon de ſa longueur; quant à celui qui eſt long par la vieille ferrure, on y remédira ſimplement en abattant la muraille.

10.e *Ferrure pour les talons bas, foibles & ſenſibles.*

Tout conſiſte ici à ferrer court & à ne point parer le pied (*a*), à avoir ſoin que les éponges très minces viennent finir aux quartiers, & à faire enſorte que la fourchette porte, entièrement & également à terre.

11.e *Ferrure pour un quartier ſerré en-dedans, renverſé où il y a une rentrée en-dedans, dont la ſole eſt bombée, & qui joint à cela, a un talon foible.*

Si le quartier & la muraille ſont trop hauts, il faut en abtatre, ne point parer le pied, mais mettre un fer à demi branche du même côté, & la tenir mince vers les talons : il faut auſſi que la branche du dehors ſoit forte, & aille juſqu'à la pointe du talon; que le fer ſoit beaucoup entollé, & la branche d'en-dedans plate, afin que tout le poids du corps portant ſur cette voûte & ſur la branche d'en-dehors, le quartier de dedans

---

Voici le reméde de l'auteur, 1.° *laiſſez d'abord à la pince toute ſa force, parce que c'eſt à raiſon de cette même force & de l'obſtacle que cette partie oppoſera l'influx des liqueurs ſur elle, que ces mêmes liqueurs ſeront déterminées vers les autres parties du pied ; 2.° coupez aſſez des quartiers, & abattez les talons pour y appeller le fluide & y en favoriſer le cours.* Comment M. Bourgelat peut-il conſeiller pour reméde, de laiſſer à la pince toute ſa force pour obliger les liqueurs à refluer vers les autres parties du pied ? Il me paroît que plus on y laiſſera de corne, plus l'humide abondera ; ne ſçait-il pas qu'un fic eſt un accroiſſement de la peau ? Que l'humide s'y porte en plus grande quantité qu'ailleurs ? Que le reméde eſt de le couper ? Or, que lui en ſemble ? Si on coupoit cet excédent de corne qu'il ſuppoſe être produit par l'influx des liqueurs, ne pourrois-je pas dire à mon tour, que l'humide s'y porteroit bien moins ; car l'air ſéchant & attirant cette partie, occaſioneroit un véritable reflux ; mais les choſes ne vont pas ainſi : on ne procure point de métaſtaſe comme l'on veut, principalement dans cette partie ; il n'en eſt pas ici, comme d'une ſaignée dérivative. M. Bourgelat peut prendre la peine d'examiner les vaiſſeaux lymphatiques, qui ſe continuent dans le ſabot, il verra qu'ils ſont tous paralleles entr'eux, que l'extravaſation n'a pas lieu, & que leur direction eſt de haut en bas.

1.° *Mettez*, dit-il, *un fer ordinaire*, 2.° *qu'il ſoit relevé en pince*, 3.° *qu'en cet endroit il ſoit affermi par un pinçon.* Je ne vois point quel effet peut opérer un pinçon & un fer relevé en pince, ſi ce n'eſt que, joint à la longueur du pied, il doit rendre un cheval long jointé, mais M. Bourgelat ne voit pas cela.

On lit, *pag.* 158, ferrure du pied trop court en pince. *Une cauſe directement oppoſée à celle qui, dans le pied précédent, pouvoit être accuſée de l'excès de la longueur de la pince, donne ici lieu à l'excès de la brièveté de cette partie : on comprend qu'on ne peut remédier à ce défaut qu'en partant des principes donnés, & en ôtant par conſéquent autant qu'il ſera poſſible de la portion abrégée, tandis qu'on ne retranchera rien des autres.* On ne comprend pas mieux comment, en ôtant une partie abrégée, il eſt poſſible de l'alonger. Si ceci eſt intelligible pour M. Bourgelat, j'avoue qu'il ne l'eſt pas pour moi.

Pour reméde, l'auteur dit, 1.° *coupez de la pince tout ce qu'il vous ſera poſſible d'en ôter*, 2.° *abattez aſſez les talons, pour appeller ſur eux le poids de l'animal*, 3.° *parez légèrement les autres parties, & laiſſez leur une force capable de contre-balancer l'impulſion des liqueurs, & de les faire refluer ſur la portion anterieure de l'ongle.*

Il faut convenir que ce raiſonnement eſt beau : quoi, parce que la pince ſera trop courte, il faudra en couper le plus qu'il eſt poſſible? Mais quand cette pince ſera revenue, elle ſera au même dégré où elle étoit ; c'eſt donc couper inutilement puiſque les choſes ſe remettent dans le même état, il me ſemble que l'on peut éviter ce laps de temps. En abattant les talons, comme le propoſe M. Bourgelat, ce ſera le moyen de les rendre ſenſibles. Au reſte, j'en reviendrai toujours à dire, que les liqueurs ne ſçauroient ſe porter à des parties qui n'exiſtent plus.

Mettez, dit M. Bourgelat, *un fer ordinaire ſans ajuſture, la pince de ce fer ne devant point être relevée parce qu'elle gêneroit celle du pied lors de ſon accroiſſement, & devant d'ailleurs garnir aſſez pour la défendre & pour en faciliter le prolongement.* Eſt-ce que M. Bourgelat ne conviendroit point qu'un fer ajuſté, ou non ajuſté, relevé ou non relevé, opère toujours le même effet, puiſqu'il porte conſtamment ſur la muraille, & qu'il ne ſçauroit porter ailleurs ? Il eſt donc clair que s'il doit gêner, il gênera toujours ; mais quant à l'accroiſſement du pied, il ne ſçauroit l'empêcher. Si M. Bourgelat fait garnir le fer, il détruit viſiblement les principes qu'il admet, car toutes les fois que le cheval poſera cette garniture, ou cet excédent de fer ſur un terrrein raboteux, il n'y aura plus de baſe ſolide, non ſeulement il ne fera pas ferme dans ſa marche, mais même il ſera expoſé à ſe donner des entorſes & à ſe déferrer, parce que cet excédent fera fonction d'un levier ; d'ailleurs, comment peut-on concevoir qu'un pareille fer puiſſe faciliter le prolongement du pied? Toute cette doctrine eſt un roman.

On lit, *pag.* 159, *ferrure d'un pied trop étroit & trop allongé. Coupez autant que vous le pourrez de la ſole, de la fourchette & des quartiers ; ne creuſez pas néanmoins la ſeconde de ces parties dans ſa biſurcation.* 1.° *Mettez un fer à pantouffle dont les éponges ſeront gênetées*, 2.° *que ce fer ſoit relevé en pince & affermi par un pinçon*, 3.° *qu'il ſoit du reſte forgé ainſi qu'il a été dit* (article dix) [qui eſt le fer ordinaire] *la gêneture contiendra les talons ; la pince relevée & le pinçon contiendront la portion antérieure de l'ongle; les quartiers ſuivront la direction indiquée par le glacis de la pantouffle, & la nourriture étant rappellée à ces dernières parties, ainſi qu'à la fourchette & à la ſole, le pied s'élargira & les autres portions de l'ongle reviendront à la proportion qu'elles doivent naturellement avoir.* Je ne conçois pas qu'elle peut être la forme d'un pied trop allongée, ſi ce n'eſt le pied trop long dont M. Bourgelat a parlé ; car pour qu'il ſoit long, il faut qu'il ſoit étroit : pourquoi donc une ferrure différente ? Si l'on coupe autant que faire ſe pourra de la ſole, de la fourchette, & des quartiers, il ne reſtera donc que de la pince, ce qui le rendra plus allongé. Pourquoi encore conſeiller le fer à pantouffle, qui a été totalement ſupprimé par tous les praticiens, & dont nous avons démontré l'erreur dans notre *guide du maréchal* ? Croit-on par-là élargir les talons? car, on ne lui a attribué que cette fonction. Je le répéterai encore ici, le véritable maintien de la muraille des talons eſt l'épaiſſeur de la ſole dans toute ſon étendue ; M. Bourgelat dit néanmoins formellement le contraire ; je le laiſſe à ceux qui connoiſſent l'anatomie du pied à prononcer ſur ce fait.

Ce qu'on lit, *pag.* 160, à la ferrure du pied dérobé, eſt auſſi-bien traité que ce qui précéde. Je me contenterai de mettre ſous les yeux ce peu de mots : *Abattez, le plus qu'il ſera poſſible, de la totalité de la circonférence de l'aſſiette, à l'effet de faciliter par-tout l'abord du fluide, que l'étroiteſſe & le raprochement des vaiſſeaux rendent déjà très difficile.* C'eſt tomber viſiblement dans les erreurs dont j'ai parlé, en rapportant les défauts de la ferrure. On appelle pied dérobé, celui dont la muraille eſt éclatée, lorſque le cheval, s'étant déferré, a marché ſans fer, & où un des quartiers eſt abimé & même les deux. Dans ce cas, il vaut mieux conſerver le peu qui reſte, que de l'ôter. D'ailleurs dans quoi M. Bourgelat brochera-t-il des clouds, s'il abat autant de pied?

(*a*) Ce que je propoſe eſt bien différent de l'avis de M. Bourgelat, qui conſeille de le parer, *pag.* 165 & 166, & d'abattre le talon, & cela, dit-il, pour les ſoulager & permettre à la nourriture d'y affluer avec plus d'aiſance.

piuſſe être ſoulagé ; ce que l'on voit en mettant le pied boîteux à bas, & en levant l'autre ; dans cette poſition l'on s'apperçoit d'un eſpace, où l'on peut paſſer une lame de couteau entre le quartier & le pavé.

12.e *Ferrure pour un pied plat.*

Il faut examiner ſi le cheval, dont le pied eſt plat, a les quartiers bons ou mauvais, ſi les talons ſont bas, foibles, renverſés, ou s'ils ſont plus forts que les quartiers. Mais, il eſt rare de rencontrer des chevaux, dont les quartiers & les talons ſoient mauvais en même temps *(a)*. Si les quartiers ſont mauvais, pour lors il faudra contenir la branche du fer juſqu'à la pointe des talons & faire porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de réſiſtence ; il faut que la branche, & principalement l'éponge ſoit étroite : ſi au contraire les talons ſont foibles, on racourcira la branche ; on verra qu'elle porte alors ſur la partie la plus forte du quartier ſans qu'elle ſoit entollée ; d'ailleurs, on tâchera toujours que la fourchette porte à terre.

13.e *Ferrure pour les pieds combles & oignons.*

Les pieds combles, comme nous l'avons dit, ne prennent leur figure que par la ferrure. Ce défaut vient, de ce que l'on a mis des fers voûtés qui ont écraſé la muraille & ont obligé la ſole à ſurmonter en dos d'âne. Il n'eſt pas poſſible de remédier à ces ſortes de pieds ; on peut ſeulement pallier le défaut, en mettant des fers uniment entollés, & en cherchant à les faire porter ſur la bonne corne, afin de donner à la mauvaiſe, la liberté de pouſſer. Il eſt vrai qu'on viendra bien à bout, de remettre les talons renverſés, devenus bas & foibles par la ferrure, mais on ne remet pas la ſole *(b)*.

Manière d'ajuſter les fers pour les pieds combles & oignons.

Le maréchal, après avoir déferré le pied, doit commencer par abattre la mauvaiſe corne, ſans toucher à la ſole ; enſuite il préſente au pied un fer couvert ; ſans étampure ; puis l'ayant mis au feu, il l'étampe ſuivant le pied, c'eſt-à-dire, dans les endroits où il y a de la bonne corne : mais avant cela, il doit donner la tournure à ſon fer, & les ſecouſſes néceſſaires, quand il l'étampe. Ce fer doit avoir la figure d'un V, être ouvert des talons, parce qu'en l'ajuſtant, il ne ſe reſſerre que trop. Le fer étampé & contre-percé, il le remet au feu pour achever de lui donner le reſte de la tournure, ſans déranger l'étampure : après quoi, il entolle la pince ; la pince étant entollée, il met une des branches du fer au feu, & entolle plus ou moins ſuivant l'oignon ou la plénitude de la ſole des talons ; il met enſuite au feu l'autre branche, qu'il entolle de même. Tout cela étant fait, il redonne un coup tout du long de la voûte, ſans le remettre au feu, ou en l'y mettant ; cela dépend du plus ou moins d'adreſſe de l'ouvrier à finir ſon fer ; mais il eſt rare qu'il aille au feu moins de trois fois pour l'ajuſter. Après avoir donc totalement ajuſté ſon fer, le maréchal le mouille s'il eſt trop chaud, & le préſente au pied

---

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 169, dit que, *la ſole & la fourchette des pieds plats reçoivent plus de nourriture qu'il ne faut ; de-là une moindre concavité dans la face inférieure de l'ongle, que celle que la nature demande* ; mais s'il avoit bien examiné de tels pieds, & qu'il en eût diſſéqué, il auroit trouvé que cette plénitude ne vient que de l'os du pied ; que la ſole eſt moins forte, moins épaiſſe que dans un pied bien conſtruit, & il ne conſeilleroit pas, comme il le fait, de parer, quoiqu'il ajoûte, qu'il ne faut pas toucher à la ſole & à la fourchette. Mais, quelle partie parera-t-on donc, puiſque l'on ne pare que la ſole & la fourchette ? Il a ſans doute voulu dire abattre de la muraille. Car, il confond aſſez aiſément les mots *abattre* & *parer*. Abattre ſe dit, quand il n'eſt queſtion que de couper la muraille, ſoit que ce ſoit avec le rogne-pied, ſoit que ce ſoit avec le boutoir, *parer*, s'emploie pour la ſole. D'ailleurs, ce mot *couper* dont il ſe ſert ſouvent n'eſt pas uſité en maréchallerie ; ce qu'un écrivain ne devroit pas ignorer.

(*b*) Comme ces ſortes de pieds n'ont pas de talon pour l'ordinaire [quand ils en auroient, la choſe ſeroit égale], on ne peut concevoir comment M. Bourgelat oſe dire, *pag.* 170, *abattez le plus que vous pourrez de la paroi, & des talons, ces ſortes de pieds pêchent le plus communément par cette dernière partie.*

pour voir s'il en manque en quelque point ; dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever. Il eſt poſſible d'entoller un fer ſur une enclume dont la table ſera plate & même ronde, mais ce ne peut être qu'en amincifſant la voûte du fer ; ce qui charge le fer d'une épaiſſeur dans un endroit, & lui en ôte dans l'endroit où il en a le plus beſoin [il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui tombe dans ce défaut]. Que l'on conſidère en effet le fer d'un habile ouvrier, avant qu'il ſoit ajuſté, on le trouvera égal en épaiſſeur ; & ſi on l'examine ajuſté & prêt à attacher, on remarquera que la voûte ſur laquelle le cheval marche, eſt mince. Il arrive de-là que l'on eſt obligé, au bout de trois ſemaines, de ferrer le cheval, la voûte étant uſée, mais le bord d'étampure & les clouds ſont neufs. Pour bien entoller un ferteir, on doit prendre un ferteir dont la bouche ſoit ronde, & ſe ſervir d'une enclouûre uſée, inégale, où il y ait des enfoncemens ; c'eſt-là qu'à coups de ferteir, on donne la concavité ou l'entollure néceſſaire au fer, ſans altérer ſon épaiſſeur & qu'on le rend de longue durée ; car les ferrures les plus vieilles, donnent le temps au pied de pouſſer.

14.e *Ferrure pour les ſeimes.*

Si la ſeime eſt de devant, il faut examiner ſi elle attaque le quartier ou le talon. Lorſqu'elle eſt ſur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire dont la branche du côté malade ſera raccourci, & dont le bout aminci viendra porter ſur le quartier & ſur le fort de la muraille. Quand au contraire la ſeime eſt placée ſur le quartier, on prolongera le fer ou la branche juſqu'à la pointe des talons, mais ſans y mettre de pinçon. Si la ſeime eſt en pince, ce que l'on appelle en pied-de-bœuf, le cheval ſera ferré à l'ordinaire. On peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il eſt poſſible de s'en paſſer ; le ſifflet que l'on a coûtume de faire en pince, ne ſert guère plus. Le véritable reméde eſt de traiter la ſeime. *Voyez* ſeime.

15.e *Ferrure pour les bleimes.*

Quoique la bleime ſoit une maladie de la ſole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré comme pour les ſeimes, c'eſt-à-dire, plus ou moins court ſuivant le local, mais la branche ſera toujours plus mince de ce côté que de l'autre (*a*). Si la bleime eſt à la pointe du talon, la branche ſera plus courte, que ſi la bleime étoit vers les quartiers. Dans ce cas, l'on prolongeroit la branche mince juſqu'à la pointe du talon, en la faiſant porter ſur la muraille. Quand la bleime eſt de nature à être traitée ſouvent, on eſt obligé de mettre, pendant tout le traitement, un fer étranglé dans cette partie, pour contenir les écliſſes & le reſte de l'appareil.

16.e *Ferrure pour une fourchette petite, abreuvée d'humidité putride.*

Il ſe trouve certains pieds, principalement ceux de derrière, dans leſquels la fourchette eſt naturellement petite, mais dont les talons ſont forts ; elle eſt expoſée à ſe remplir d'humeur ſanieuſe. Dans d'autres pieds, cette maladie arrive par le parement de cette fourchette, & par ſon éloignement de terre : les eaux & les boues entrant dans les différentes lames de corne, la minent, la corrodent, & forment ce que l'on appelle vulgai-

(*a*) M. Bourgelat, *pag.* 164, en parlant des bleimes, a raiſon de conſeiller de ferrer court, ce qu'il appelle à demi-lunette ; mais on ne conçoit pas comment il propoſe le fer à pantouffle, ſi le talon ſe renverſe, de même qu'il le conſeille pour la bleime : c'eſt copier exactement les anciens, dont tout le monde a reconnu l'erreur à cet égard. Et d'ailleurs c'eſt ſe contredire, car un fer à pantouffle, n'eſt pas un fer à demi-lunette. Le fer à pantouffle eſt long, & eſt, dit-on propre à ouvrir les talons ; dans la demie-lunette, il n'y a point de fer au talon.

rement

rement fourchette pourrie. On y remédie, en abattant beaucoup de talon & en ferrant court, afin qu'elle soit forcée de porter à terre. Par ce moyen, on fait une compression qui oblige l'humeur ou les boues amassées de sortir. J'ai guéri par cette voie nombre de chevaux qui commençoient à avoir des fics. On doit prendre garde de ne point laisser de fumier ou d'humidité sous ces pieds, & on aura soin de mettre tous les jours dans la fourchette une dissolution de verd-de-gris faite dans le vinaigre.

Quand le fic est bien décidément formé : la ferrure ne sçauroit y remédier, il faut en venir à l'opération. *Voyez* celle du fic.

17.e *Ferrure pour des chevaux qui ont été fourbus & qui marchent en nageant.*

La fourbure, comme nous l'avons dit, se manifeste toujours ou presque toujours aux pieds, principalement a ceux de devant. Il y a des chevaux qui ont des cercles, ou cordons bombés ou rentrés ; d'autres dont la muraille est quatre fois plus épaisse ; d'autres dont la sole de corne est séparée de la charnue ; d'autres qui, en marchant sur les talons, jettent les pieds en-dehors ; ce que l'on appelle nager. Ces sortes de chevaux, lorsque les talons sont bons, doivent être ferrés long à fortes éponges, parce qu'autrement les talons s'useroient par la suite ; mais il faut toujours s'abstenir de parer le pied. On voit qu'en suivant cette méthode, on fait un mal pour en éviter un plus grand ; aussi est-ce le seul cas où il faille ferrer à fortes éponges.

Si le cheval a un croissant & que la sole de corne soit séparée de la charnue, il faut lui mettre un fer couvert & l'entoller de manière qu'il ne porte pas sur la sole ; c'est la même ferrure que pour les pieds combles.

18.e *Ferrure pour un pied encastelé.*

C'est la même que pour le bon pied ; le tout consiste à ferrer court & à ne point parer le pied. Quand l'encastélure est naturelle, il n'y a pas de reméde ; mais lorsqu'elle vient de ce que l'on a paré la sole & creusé les talons, il suffit de les laisser croître, de les tenir toujours humides, alors on verra les quartiers & principalement les talons s'ouvrir ; ce qui est bien éloigné de la pratique erronée des anciens, qui creusoient les talons & ferroient à pantouffle *(a)*.

19e *Ferrure pour un cheval que l'on va dessoler.*

Lorsque ce n'est point à cause d'une plaie dans le pied, qu'on dessole un cheval, mais à cause d'un effort, d'un étonnement, &c. il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire, se contentant simplement d'allonger les éponges & de les tenir droites : mais si c'est à cause d'un fic ou d'un cloud de rue, pour lors on lui mettra, durant tout le temps du traitement, un fer étranglé afin de donner la facilité de le panser. Le cheval une fois guéri, on doit lui mettre un fer couvert & sans, ou presque point d'ajusture.

20.e *Ferrure pour un cheval encloué.*

Pour ne pas déferrer chaque fois un cheval qui aura été encloué, il est à propos d'ouvrir avec la tranche une échancrure dans le fer. On le panse alors plus commodément,

(*a*) Il n'y a plus aujourd'hui, je crois, que M. Bourgelat qui conseille de parer le pied & de ferrer à pantouffle. *Voyez* son essai sur la ferrure, *pag.* 168. Il paroît fort porté pour cette sorte de ferrure, car il la recommande dans bien des endroits. L'expérience lui auroit-elle donc appris, qu'elle ouvre les quartiers & les talons. Quoiqu'il en soit, il n'aura pas beaucoup de partisans ; mais je ne dois pas insister sur ce point.

& on réitère l'opération une ſeconde fois, ſi le cas l'exige. Lorſque l'enclouûre eſt aux talons on échancrera dans cette partie ; ce ſera en pince, ſi cette partie a été enclouée.

21.e *Ferrure à tous pieds.*

Il y a pluſieurs fers qu'on peut mettre indiſtinctement à toutes ſortes de pieds ; mais dont cependant on ne ſe ſert que dans le cas où un cheval ſe déferre en roûte, & qu'on ne ſçauroit trouver de maréchal. Ces fers ſont briſés, ce ſont deux quartiers de fer unis enſemble en pince, par le moyen d'un rivet ; on fait ſur leurs branches un, deux, & quelquefois trois rangs d'étampures entrelacés. D'autres fers, pareillement briſés, ont leurs bords relevés comme des pinçons ; mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge. Il peut y avoir différentes eſpèces de fers ainſi conſtruits. *Voyez la planche 64*, la figure C, eſt un ſoulier de cuir inventé par M. le maréchal de Saxe, dont la ſemelle eſt revêtue d'un fer très léger & peu couvert.

PRINCIPES
POUR FERRER LES MULETS
SOLIDEMENT ET AVANTAGEUSEMENT POUR TOUTE SORTE D'USAGE.

1.° *Ferrure pour un mulet qui porte ſoit un bât, ſoit une ſelle.*

LE fer ne doit d'éborder que d'une ligne, en pince ſeulement, & être relevé : pour cela on abattra beaucoup de la corne en pince, afin d'en procurer la facilité. On ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le mulet : les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point de crampons ; enfin le fer doit être égal de force par-tout. *Voyez la planche 64*, où l'on trouve ſa forme repréſentée. Pour rendre le pied bien uni, on en abattra l'excédent, s'il y en a, avec le boutoir, & on ôtera la mauvaiſe corne avec le rogne-pied, ſans néanmoins vuider le dedans du pied, ni ouvrir les talons ; mais on les laiſſera dans leur force, car lorſqu'ils ſont parés, le pied ſe reſſerre ; ce qui occaſione la fente du ſabot, maladie connue ſous le nom de ſeime.

2.° *Ferrure pour un mulet qui eſt expoſé à marcher ſur une glace unie.*

Mettez un crampon un peu pointu en pince & à chaque éponge, ou bien deux ou trois clous dont la tête ſoit faite en cône, de ſorte qu'ils puiſſent mordre ſur la glace. Il eſt indiſpenſable de mettre des crampons aux mulets qui doivent marcher dans les montagnes, ou dans des terres graſſes.

3.° *Ferrure pour donner aux mulets une marche sûre & ferme ſur toute ſorte de terreins, ſur le pavé ſec & plombé.*

On doit les ferrer à cercle. *Voyez* la ferrure à cercle, *planche 64*. Cette ferrure eſt plus facile aux mulets qu'aux chevaux, parce que les premiers ont, & le pied beaucoup plus petit & la muraille plus forte ; au lieu qu'on rencontre dans ceux-ci des pieds gras & combles, dont la muraille eſt mince ; ainſi cette ferrure ne leur convient pas.

J'ai ferré, à cercle, des mulets, qui ont été plus de ſix ſemaines avec cette ferrure, bien qu'ils marchaſſent tous les jours, & qu'ils portaſſent le bât. Elle eſt propre auſſi

pour un mulet de monture. J'ai employé cette ferrure pour des mulets, qui ont été à l'armée ; elle leur a duré quatre mois.

4.° *Ferrure pour un mulet qui tire une voiture.*

Il faut le ferrer comme on ferre un cheval, c'eſt-à-dire, que le fer ne doit déborder, ni en pince, ni en dehors, être juſte au pied, & ſans crampons. *Voyez* la planche de la ferrure, *planche 64*. Mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponge, & cela parce que le mulet uſe en pince, & que le fer s'uſe davantage. Il ne faut pas non plus parer le pied ni ouvrir les talons.

FERRURE
POUR LES ÂNES.

ILs ont le pied fait comme le mulet, on peut donc les ferrer de même, ſuivant l'uſage qu'on en veut faire (*a*).

Je penſe avoir rempli le but que je m'étois propoſé dans la deſcription de cette nouvelle façon de ferrer ; mais comme quelques perſonnes, en faveur de leur ancienne méthode, font encore, contre la mienne, les mêmes objections, j'ai cru devoir laiſſer ſubſiſter les réponſes que j'y ai faites dans mon *guide du maréchal*. Elles ont fait impreſſion ſur pluſieurs ; j'eſpère qu'elles ramèneront ceux qui les liront avec attention.

(*a*) Il y auroit peut-être encore d'autres ferrures à décrire, mais celles dont nous avons parlé conduiſent aux autres. M. Bourgelat eſt le ſeul qui ait cru admettre des ferrures, d'après la conſidération des membres & du corps du cheval ; quant à la pluſpart de celles que j'ai données, il a cru devoir les omettre & en inventer d'autres, par de bonnes raiſons ſans doute.

Ces ferrures que je me contenterai d'indiquer ſont ;

1.° D'un cheval trop long de corps par le trop de longueur du thorax.
2.° D'un cheval trop long de corps par l'extenſion des os des iles.
3.° D'un cheval dont le corps eſt trop court.
4.° D'un cheval bas du devant.
5.° D'un cheval qui eſt dit ſous lui.
6.° D'un cheval dont le défaut eſt diamétralement oppoſé au précédent.
7.° D'un cheval arqué, ainſi que du cheval braſſicourt.
8.° D'un cheval dont les jarrets ſont coudés.
9.° Des chevaux dont les jarrets ſont droits.
10.° D'un cheval huché droit ſur ſes jambes.
11.° D'un cheval rampin.
12.° D'un cheval panard & du cheval cagneux.
13.° Des chevaux dont les arrticulations inférieures ſe déverſent en-dedans ou en dehors, & dans d'autres ſens quelconques, ſans nuire évidemment à la poſition du pied.
14.° Du cheval qui trouſſe, qui relève beaucoup.
15.° D'un cheval qui ſe berſe des épaules.
16.° D'un cheval dont l'appui du pied, lors de la foulée, n'a pas lieu par toute ſa face inférieure en même temps.
17.° D'un cheval dont les épaules ſont nouées, priſes & preſque dénuées d'action, &c.

Je ne finirois point ſi je voulois épuiſer cette matière ; mais je deviendrois faſtidieux, ſi dans chaque article j'avois employé pour me faire entendre des explications géométriques qui n'auroient ſervi qu'à en impoſer par un air ſcientifique. J'ai tâché de me rendre intelligible, ſans affecter une élocution académique, perſuadé qu'un ſtyle ſimple convenoit le mieux pour mes lecteurs & pour moi. Ces fleurs, ces graces que certains écrivains répendent à pleines mains dans des ouvrages didactiques, ne les rendent pas plus inſtructifs. Le ſujet que j'avois à traiter m'occupoit trop fortement, pour chercher à me parer d'un vain étalage de termes pompeux, de phraſes cadencées, de penſées brillantes qui ſouvent ſuppléent au défaut de la doctrine. J'ai mieux aimé inſtruire ceux qui voudront étudier l'hippiatrique, que de ſéduire pour un temps, par une éloquence hors de ſaiſon, & nullement ſatisfaiſante. J'ai donc expliqué les différentes manières de ferrer ; j'en ai décrit le procédé clairement & ſans emphaſe ; j'ai mené pour l'exécution l'ouvrier comme par la main. Je n'ai point imité M. Bourgelat, qui, en écrivant néanmoins, pour des élèves, ne donne point la deſcription des fers, bien qu'il ſe ſoit propoſé d'écrire ſur la ferrure ; & qui lorſqu'il ſemble le faire quelquefois, ne développe point d'une manière préciſe comment on doit s'y prendre pour exécuter les fers qu'il propoſe. Je ne ſuis pas le ſeul qui me ſois apperçu de ce défaut eſſentiel de ſon ouvrage ; il y en a bien d'autres qui ont révolté pluſieurs des habiles maréchaux. Il avance bien d'autres paradoxes qui n'ont point échappé aux moins verſés dans cet art. La ferrure ne pouvant que remédier aux divers accidens du pied ; peut-on concevoir par exemple qu'un fer plus haut ou plus bas, plus en arrière ou plus ſur les côtés, puiſſe changer la direction des tendons, les mouvemens des muſcles, la ſurface des os ? Peut-on concevoir comment les os des iles pourront ſe diſtendre ? Peut-on concevoir enfin comment une ferrure peut avoir du rapport au thorax, ou au bas-ventre ? Comment elle remédie au défaut du cheval qui harpe, mouvement qui eſt convulſif, &c. &c. &c..... Si j'écrivois pour critiquer je relèverois toutes ces erreurs ; mais j'ai eu envie d'éclairer, & de donner une pratique ſûre & fondée ſur une longue expérience. J'ai rapporté ces titres de différentes ferrures afin qu'on en voie l'abſurdité, & même le danger qu'il y auroit de les exécuter.

J'en appelle à tous les maréchaux inſtruits ; j'en appelle à M. Bourgelat lui-même, qui en les inventant, paroît avoir été plus emporté par le feu de l'imagination, qu'éclairé par la lumière paiſible de l'expérience. Eſt-ce à ſes leçons qu'on apprend à être véritablement hippiatre ? La théorie ne fait que des raiſoneurs, qui éblouiſſent, & qui en impoſent un moment. Son règne eſt détruit en phyſique & en médecine. Faut-il la relever de ſa chûte pour lui donner l'empire de l'hippiatrique, qui eſt née ſans ſecours, & qui ne lui doit point ſes progrès.

ARTICLE CINQUIÈME.

RÉPONSES AUX OBJECTIONS FAITES CONTRE LA FERRURE PROPOSÉE.

PREMIÈRE OBJECTION.

CETTE ferrure foulera le talon, de-là naîtront les bleimes.

RÉPONSE.

Pour se convaincre du contraire, il suffit de faire attention que jamais les éponges ne plient, comme plusieurs le pensent; que le pied du cheval force le sabot, déjà flexible par lui-même, à gagner l'éponge, de manière que le talon se trouvant comprimé comme dans une presse, cette même éponge & cette ferrure étant par conséquent courtes, & portant tout le poids de son corps sur le milieu du pied & sur la fourchette, le talon n'appuira que légèrement sur le pavé, ce qui le garantira des bleimes & des foulures.

SECONDE OBJECTION.

Les talons s'usent.

RÉPONSE.

Ce qui prouve sans réplique que le talon ne peut jamais s'user jusqu'au vif, & que sa substance est de nature à croître plus qu'elle ne s'use, c'est que chaque fois qu'on ferre des chevaux qui ont le talon fort, on est obligé d'en abattre. Nous convenons cependant que le cheval use du talon s'il marche en nageant; ce qui se voit dans celui qui a été forbu.

TROISIÈME OBJECTION.

Lorsqu'on ne pare pas les talons, on occasione des bleimes.

RÉPONSE.

Les bleimes, qui attaquent les talons forts, n'arrivent que, parce qu'ayant paré l'arc-boutant jusqu'au vif, l'air le pénétre, le prive de son suc, & le seche; cette sole presse les vaisseaux, & le sang s'extravase, ce qui forme la rougeur qu'on appelle *bleime*.

Cette espèce de bleime ne fait boîter le cheval, que lorsqu'il s'y forme de la matière; accident rare: le quartier n'ayant pas de soûtien, se resserre quelquefois, comprime la chair cannelée & produit cette rougeur.

QUATRIÈME OBJECTION.

La fourchette doit être fatiguée, parce que le cheval marche dessus.

RÉPONSE.

Je pourrois à la rigueur en appeller à l'expérience. Jamais cheval ferré suivant la nouvelle méthode, n'a, jusqu'aujourd'hui, donné la moindre marque de fourchette fatiguée, ni de sensibilité; je ne crois pas même que personne puisse dire avoir vu boîter des chevaux ferrés depuis long-temps, pour avoir marché sur la fourchette. On reconnoîtra que cela n'est guère possible, si l'on réfléchit sur la structutre toute particulière de cette partie. C'est une substance matelassée, spongieuse, flexible, qui, par son ressort naturel, céde au poids du corps dans l'instant que le cheval appuie le pied sur le pavé, & se remet promptement.

Il y a cependant un cas où le cheval peut devenir boîteux en marchant ſur la fourchette [mais jamais perſonne ne m'en a parlé]; c'eſt quand elle eſt dure & ſéche. L'obſervation & & l'anatomie du pied, m'ont fait voir que l'animal, en s'appuyant à terre, forçoit, contre l'expanſion du tendon, qui s'attache à l'os du pied, cette partie dure, qui à raiſon de ſa grande ſenſibilité peut l'obliger à boîter; mais ſi on enlève le petit bout de la fourchette, il ne boîtera pas.

CINQUIÈME OBJECTION.

Avec cette ferrure, la fourchette ſera plus expoſée à avoir des fics ou crapauds.

RÉPONSE.

Cet accident n'arrive qu'aux chevaux qui ont des humeurs. Si l'on y remarque de la diſpoſition, on pourra parer la fourchette, & le cheval marchera ſur les talons, s'ils ſont forts, avec la même ſureté, ſoit ſur le pavé ſec & plombé, ſoit ſur un autre terrein.

SIXIÈME OBJECTION.

On dit que le nerf ſe fatigue, c'eſt-à-dire, que le tendon fléchiſſeur de l'os du pied ſe trouve tiraillé, & ſouffre par la courte ferrure, la fourchette portant alors ſur le pavé.

RÉPONSE.

C'eſt préciſément tout le contraire.

Voyons les effets du poids du corps ſur ce même tendon, dans les circonſtances ſuivantes.

Si l'on ferre le cheval à crampons, il ſe trouve alors une grande diſtance entre la fourchette & le pavé; le poids du corps porte ſur les crampons, la fourchette qui eſt en l'air céde, le talon s'allonge, & ſi le cheval fait un mouvement violent & ſubit, la rupture de ce tendon eſt preſque inévitable, parce que la fourchette ne peut pas gagner le pavé, pour ſoulager le tendon à qui elle doit ſervir de point d'appui; ſi le tendon ne ſe rompt pas, le cheval boîtera long-temps, à cauſe de la grande extenſion des fibres qui étoient prêtes à ſe rompre.

Si l'on ferre à fortes éponges, la fourchette eſt beaucoup moins à l'air; le poids du corps peut, à la vérité, forcer la fourchette à gagner le milieu d'un pavé, & par-là ſauver l'extenſion violente du tendon; mais comme l'épaiſſeur des éponges empêche la ſubſtance de la fourchette de porter à terre, de céder, & de rentrer en elle-même autant qu'elle en eſt capable par ſa nature; il faut que le tendon ſe rompe par un pas de ſurpriſe violent & ſubit, ou par une autre circonſtance quelconque.

Si l'on ferre ſans éponges, la fourchette, qui porte tout le poids du corps du cheval, céde à chaque pas, & rentre par ſon reſſort, dans ſa propre ſubſtance, le tendon n'eſt jamais dans un état de diſtenſion; ſes fibres ne ſeront pas expoſées à de pareils accidens, dans le cas d'un mouvement de ſurpriſe.

J'oſe dire d'avance, que jamais il n'arrivera rupture du tendon ſur le milieu d'un pavé; & ſi l'accident avoit lieu, ce ne ſeroit que dans le vuide de deux pavés. Il ſuit de tout ceci deux choſes également claires, que le tendon eſt ſuſceptible de tous les différens dégrès de violence, que l'on peut imaginer depuis ſa rupture totale, juſqu'à la plus petite diſtenſion de ſes fibres, qui font boîter le cheval; & que c'eſt de la fourchette ſeule, que dépendent tous ces différens dégrès, comme le fait, eſt plus particulièrement démontré, dans ce que j'ai dit de la fracture de l'os coronaire, en donnant la deſcription du pied.

SEPTIÈME OBJECTION.

Le cheval ſera plus ſujet à prendre des clous de rue, & aux autres accidens qui proviennent de la piqueure de la ſole charnue.

RÉPONSE.

Comme on ne pare pas le pied, la ſole de corne ſera toujours dans toute ſa force, parconſéquent moins ſuſceptible d'être percée, que lorſqu'elle eſt extrêmement mince.

HUITIÈME OBJECTION.

Le cheval n'eſt pas chauſſé à ſon aiſe, il a de la peine à marcher, il doit parconſéquent boîter.

RÉPONSE.

Si le cheval marche avec peine, ou s'il boîte, on ne ſçauroit en accuſer la ferrure, quelque courte qu'elle ſoit miſe; mais cela peut être la ſuite des différens accidens qui arrivent ſouvent à la ferrure ordinaire, & dont la nouvelle n'eſt point exempte. Tels ſont, 1.° le pied trop ferré, 2.° la piquûre, 3.° les clous qui ſerrent la chair cannelée, 4.° le fer qui porte ſur la ſole, 5.° quand les éponges preſſent ſur des talons foibles. 6.° quand la ſole eſt brûlée, 7.° les coups de boutoir qui auront bleſſé la ſole charnue. Par ma ferrure, j'évite quatre de ces accidens, 1.° que le talon ne ſoit foulé, parce que je n'y mets point de fer, 2.° je conſerve la ſole, à laquelle je ne donne aucun coup de boutoir, 3.° la ſole charnue n'eſt jamais brûlée, ni bleſſée par le boutoir puiſqu'on n'y touche point, 4.° l'on évite les trois autres accidens par cette méthode, & je défie que l'on puiſſe faire boîter un cheval qui a bon pied, quelque court que ſoit le fer.

NEUVIÈME OBJECTION.

Le cheval eſt ſujet à ſe déferrer, parce que le fer n'eſt attaché qu'avec de petits clous.

RÉPONSE.

Il eſt certain qu'un fer court à petits clous, tiendra mieux qu'un fer long à gros clous: il a moins de portée, le levier eſt plus court, il a encore moins de poids de fer, parconſéquent il fatiguera moins les rivets, & n'écartera point la corne comme un gros clou. De plus, j'en appelle à l'expérience: ceux qui ſont oppoſés à la nouvelle ferrure, n'ont qu'à mal river les clous, le cheval ſe déferrera à leur volonté.

DIXIÈME OBJECTION.

Les chevaux n'ayant point de crampons, ſeront plus ſujets à gliſſer.

RÉPONSE.

Plus le pavé ſera ſec & plombé, & plus la fourchette ou le talon poſera à terre, plus auſſi le cheval aura de fermeté; il gliſſera beaucoup moins que s'il avoit des crampons, quoiqu'à de fortes deſcentes ou à de forts reculemens: il eſt certain d'ailleurs qu'il gliſſera d'autant moins, qu'il y aura moins de fer; & s'il étoit poſſible qu'il put s'en paſſer, il ne ſeroit point ſujet à gliſſer.

Cette ferrure n'a contr'elle que le préjugé. L'anatomie qui m'a donné la connoiſſance de la ſtructure du pied, m'en a montré tous les avantages, & l'expérience me les a confirmés.

J'eſpère qu'elle ſera encore plus goutée par la ſuite, & que l'on reviendra d'un préjugé qui n'a d'autres fondemens qu'une longue habitude, ainſi qu'une infinité d'autres pratiques inutiles & ſouvent dangereuſes, dont j'ai cru devoir donner un détail pour le bien de la ſociété.

FIN.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans cet Ouvrage.

DE L'HIPPOTOMIE

OU ANATOMIE DU CHEVAL.

DE L'OSTÉOLOGIE SECHE.

Pag. 4
Diviſion du ſquéléte. ibid.
Généralité ſur les os. 7
Du volume des os. ibid.
De la figure des os. ibib.
Des éminences des os. 8
Des cavités des os. ibid.
De la couleur des os. 9
De la ſubſtance des os. 10
Des cavités internes des os. 11
De la connexion des os. ibid.
De l'uſage des os en général. 12

Des os en particulier.

Des os de la tête. 13
Des frontaux. 14
Des pariétaux. 15
Des temporaux. ibid.
De la partie écailleuſe. 16
De l'os pierreux. ibid.
De l'occipital. 17
De l'os ſphénoïde ou baſilaire. 18
Des os ethmoïdes. 19
De la face. ibid.
Des os du nez. ibid.
Des os du grand angle ou os angulaires. 20
Des os de la pommette. 21
Des os maxillaires ſupérieurs ou poſtérieurs. ibid.
Des os maxillaires inférieurs ou antérieurs. 22
Des os palatins. ibid.
Des os pterigoïdiens. ibid.
Des cornets inférieurs du nez. 23
Du vomer. ibid.
De la mâchoire inférieure ou antérieure. ibid.
Des dents. 24
Diviſion des dents. ibid.
Des dents en particulier. 25
Des dents molaires. 26

De la ſtructure des dents, & de leur développement, ſervant a la connoiſſance de l'âge, depuis l'embryon formé, juſqu'à ſa naiſſance. 27

De la connoiſſanee de l'âge du cheval par l'inſpection des dents, depuis ſa naiſſance juſqu'à 27 ans. 28

Récapitulation de l'âge du cheval, depuis ſa naiſſance juſqu'à la chûte de ſes dents, laquelle arrive vers la vingt-ſixième ou la trentième année. Pag. 31

De l'os hyoïde. 32

Des os du tronc.

De l'épine. 34
Des Vertébres cervicales. ibid.
Des vertébres dorſales. 35
Des vertébres l'ombaires. 36
De l'os ſacrum. ibid.
Des os de la queue. ibid.
Des côtes. 37
Du ſternum. ibid.
Du baſſin. 38
De l'os iléon. ibid.
De l'os iſchion & l'os pubis. 39

Des extremités.

De l'épaule. 40
Du bras. 41
De l'avant-bras. ibid.
Du genou. 42
De l'os du canon. 43
Du boulet. 44
De l'os du paturon. ibid.
De la couronne. ibid.
Du pied. 45
De l'os de la noix. ibid.
Du femur. 46
Du graſſet ou rotule. 47
De la jambe. ibid.
Du tibia. ibid.
Du peroné. 48
Du jarret. ibid.
De l'os du jarret proprement dit. ibid.
De l'os de la poulie. ibid.
Du grand ſcaphoïde. 49
Du petit ſcaphoïde. ibid.
De l'os difforme. ibid.
De l'os inter-articulaire ou entr-oſſeux. ibid.
De l'os du canon. 50
De l'os du canon proprement dit. ibid.
Des os ſtyloïdes. ibid.
Du boulet. ibid.
De l'os du paturon. ibid.

De la couronne. Pag. 51
Du pied. ibid.
De l'os du pied. ibid.
De l'os de la noix. ibid.

DE L'OSTÉOLOGIE FRAICHE.

DE LA CHONDROLOGIE.

Des cartilages en général. 52
Des cartilages en particulier. 53

Des cartilages de la tête ou super-pharyngiens de la mâchoire supérieure. 45

Des cartilages des oreilles. ibid.
Des cartilages du nez. ibid.
De longlée & du cartilage nommé trochlé. 55

Des cartilages du tronc.

Des cartilages du larynx. 56
De la trachée-artère & des bronches du poumon. 57
Des cartilages des côtes. ibid.
Des cartilages du sternum. 58

Des cartilages des extrémités.

Des cartilages de l'épaule. 59
Des cartilages du pied. ibid.

DE LA SYNDESMOLOGIE.

Des ligamens en général. 60
Des ligamens en particulier. ibid.

Des ligamens de la mâchoire supérieure qui sunissent avec l'inférieure. 61

Des ligamens de l'os hyoïde. ibid.
Des ligamens de la tête. ibid.

Des ligamens du tronc, & des vertèbres en général. 62

Des ligamens des vertèbres en particulier. ibid.
Des ligamens des côtes. 63
Des ligamens du bassin. ibid.

Des ligamens des extrémités antérieures.

Des ligamens qui unissent l'épaule à l'humérus. 64
Des ligamens du bras avec l'avant-bras. ibid.
Des ligamens du genou. 65
Des ligamens du boulet. 66

Des ligamens des extrémités postérieures.

Des ligamens qui unissent le fémur au bassin. 67
Des ligamens du jarret. 68
Du perioste. 70

DE LA MYOLOGIE.

Des muscles en général. 71

Des muscles en particulier.

Des muscles peauciers. 77
Des muscles du bas-ventre. 79
Du grand oblique. ibid.
Du petit oblique. 80
Du muscle droit. ibid.
Du muscle tranverse. ibid.
Du psoas des lombes. 81

Des muscles de la face.

Des muscles du nez. Pag. 82
Des muscles des lèvres. ibid.
Des muscles propres de la lèvre supérieure. ibid.
Des muscles propres de la lèvre inférieure. 83
Des muscles communs aux deux lèvres. ibid.
Des muscles des paupières. 84
Des muscles des yeux. ibid.
Des muscles de l'oreille. 85
Des muscles releveurs. ibid.
Du muscle abaisseur. 86
Des muscles adducteurs. ibid.
Des muscles abducteurs. ibid.
Des muscles rotateurs. ibid.
Du muscle commun. ibid.

Des muscles de la mâchoire inférieure. 87

Des muscles de l'os hyoïde.

Des muscles qui le portent en avant. 89
Des muscles qui portent les hyoïdes en arrière. ibid.
Des muscles abaisseurs de l'os hyoïde. ibid.
Des muscles qui portent sur les côtes l'os d'hyoïde. 90
Des muscles qui font mouvoir l'os hyoïde sur lui-même. ibid.

Des muscles de la langue. 91

Du pharynx & du voile du palais. 92
Des muscles du voile du palais. ibid.
Des muscles du pharynx. 93

Du larynx & de ses muscles. 94

Des muscles de la tête.

Des extenseurs. 96
Des fléchisseurs de la tête. 97
Des adducteurs. ibid.

Des muscles du col.

Des extenseurs. 98
Des fléchisseurs. ibid.
Des latéraux ou transversaires. 99

Des muscles du dos & des lombes. 100

Des muscles de la respiration.

Des muscles inspirateurs. 101
Des muscles expirateurs. 102
Des muscles communs à l'inspiration & à l'expiration. 103

Des muscles de la queue.

Des releveurs. 104
Des Abaisseurs de la queue. ibid.
Des latéraux. ibid.

Des muscles de la verge. 105

Des muscles des testicules. ibid.

Des muscles de l'anus. 106

Des muscles du vagin. ibid.

Muscles des extrémités antérieures.

Des muscles de l'épaule, 107
Des muscles du bras. 108
Des releveurs. ibid.
Des abaisseurs ou retracteurs du bras. 109
Des adducteurs. 110
Des abducteurs. ibid.

Des muſcles de l'avant-bras. Pag. 111
Des fléchiſſeurs. ibed.
Des extenſeurs. ibid.
Des muſcles du genou. 112
Des fléchiſſeurs. ibid.
Des extenſeurs. ibid.
Des muſcles du canon. ibid.
De l'extenſeur. ibid.
Des fléchiſſeurs. 113
Des muſcles du paturon. ibid.
De l'extenſeur. ibid.
Du fléchiſſeur. ibid.
Des muſcles du fanon. 114
Des muſcles de l'os coronaire. ibid.
Du fléchiſſeur. ibid.
De l'extenſeur commun. ibid.
Des muſcles de l'os du pied. 115
Des fléchiſſeurs. ibid.
De l'extenſeur. 116

Des muſcles des extrémités poſtérieures.

Des muſcles du femur ou de la cuiſſe. 117
Des extenſeurs. ibid.
Des fléchiſſeurs. ibid.
Des adducteurs. 118
Des abducteurs. ibid.
Des rotateurs. ibid.
Des muſcles de la jambe. 119
Des extenſeurs. ibid.
Du fléchiſſeur. ibid.
Des adducteurs. ibid.
Des abducteurs. 120
Des muſcles du jarret. ibid.
Le fléchiſſeur. ibid.
Des extenſeurs. ibid.
Du muſcle du canon. 121
Des muſcles du paturon. ibid.
Des muſcles du fanon. ibid.
Des muſcles de l'os coronaire. ibid.
Des muſcles du pied. 122
Des extenſeurs. ibid.
Des fléchiſſeurs. ibid.

DE L'ANGIOLOGIE.

Des artères en général & de leur tuniques. 123

De l'artère aorte & de ſa diviſion. 125
Diviſion du principal tronc de l'aorte aſcendante en particulier. 126
Diviſion de l'aorte deſcendante ou poſtérieure. 129
Diviſion de l'aorte abdominale. ibid.

Des veines en général.

De la veine cave. 133

DE LA NEUROLOGIE.

De l'origine des nerfs & de leurs diviſions. 137
Du nerf intercoſtal & de ſes diviſions. 139
Des nerfs de la moëlle de l'épine & de leurs diviſions. Pag. 140

DE LA SPLANCHNOLOGIE.

De la tête. 133

Des méninges. ibid.
De la dure-mere. ibid.
De la pie-mere. 135
De la cervelle. ibid.
Le cerveau. ibid.
Le cervelet. 136
De la moëlle allongée. 137

De la poitrine ou ventre antérieur.

Du médiaſtin. 138
Du péricarde. ibid.
Du cœur. 149
Du poumon, la trachée-artère, &c. 150
De l'œſophage. 152
Du thymus. ibid.

Du ventre poſtérieur. 153

De chaque viſcère en particulier & du péritoine. 154
De l'eſtomac. ibid.
Des inteſtins ou boyaux. 156
De l'épiploon. 159
Du foie. 160
Du pancréas. 161
De la rate. 162
Des reins & des uretères. ibid.
Des reins ſuccenturiaux. 164
De la veſſie. ibid.
Des parties de la génération. ibid
Des parties de la génération du cheval. 165
Des parties de la génération de la jument. 167

DE L'ADÉNOLOGIE.

Des glandes en général. 169
Des glandes en particulier. ibid.
Des glandes de la tête. ibid.
Des glandes du col. 171
Des glandes de la poitrine. ibid.
Des glandes du bas-ventre. 172
Des glandes des extrémités. ibid.

De pluſieurs points d'hippotomie.

De la digeſtion. 173
De la circulation. 174
Des oreilles. 175
Des yeux. 177
Des humeurs de l'œil. 179
Du nez. 180
De la bouche. 182
De la peau. 184
Des poils. 185
Des ſabots. 186

DE L'HYGIENE, p. 187

De la conformation du cheval. Pag. 188
Du cheval consideré dans la totalité & dans la généralité de ses mouvemens. 189
Du cheval consideré de profil. 192
Examen des parties du cheval, prises séparément. 195
De l'avant-main. *ibid.*
Du corps. 201
De l'arrière-main. *ibid.*
Des poils. Pag. 403
De la nourriture du cheval. 205
De la boisson. 208
Du soin que l'on doit avoir des chevaux. 209
Des exercices du cheval. 211

DE L'HIPPOPATOLOGIE.

A

Abscès à la cuisse [de l']. 287
Ankylose [de l']. 235
Antrax ou maladie appellée vulgairement musaraigne ou musette. 244
Aphtes [des]. 284
Arète [de l']. 295
Ascite ou hydropisie du bas-ventre. 364
Assoupissement [de l']. 338
Atteinte [de l']. 242
Atrophie ou maigreur. 370
Avalure [de l']. 295
Avant-cœur ou tumeur au poitrail. 243
Avives ou ouvertures des glandes parotides [des]. 238

B

Bleime [de la]. 248
Blessure des barres. 241
Bouleté [cheval]. 318
Bronchotomie [de la]. 304

C

Cataracte ou maladie du crystallin. 266
Cataracte [manière d'operer la]. 300
Caplet ou passe-campagne. 272
Carie. 232
Castration [de la]. 304
Clous de rue. 243
Clous de rue simple [curation du]. 254
Clous de rue grave [curation du]. 254
Clous de rue incurables. 255
Compression de la sole charnue [de la]. 251
Coup de boutoir dans la sole. 292
Courbature [de la]. 354
Courbe [de la] 279
Cors provenans de la foulure de la sele ou du bât [des] 242
Cours de ventre ou dévoiement. 362
Crampe [de la]. 295

D

Dartres, & de la galle [des]. 287
Dégoût [du]. 339
Déssoler [manière de]. 306

E

Eaux aux jambes [des]. 276
Ebulition [de l']. 253
Ecart [de l']. 248
Effort de hanche. 250
Efforts de reins. 243
Emphysème ou boursouflure. 294
Encastélure [de l'] 296
Enclouure [de l']. 247
Enflure des jambes [de l']. 270
Enflure des paupières [de l']. 240
Eparvin [de l']. 278
Epilepsie [de l']. 338
Etonnement du sabot [de l']. 251
Eréspéle. [de l']. 230
Excroissance de la sole des talons. 251
Exostose [de l']. 335
Extension du tendon fléchisseur de l'os du pied, & des ligamens. 281

F

Faire des armes ou montrer le chemin de Saint Jacques. 317
Farcin [du]. 262
Faux quartiers foulés. 250
Feu [aplication du]. 311
Fièvre en généralle [de la]. 327
Fic ou crapaud [du]. 309
Fistule lacrymale [de la]. 303
Fistule à la saignée du col [de la]. 285
Fistule aux bourses. 287
Flanc retroussé ou fortrait. 317
Forme [de la]. 279
Foulure de la sole [de la]. 250
Fourbure [de la]. 174
Fourmilière [de la]. 296
Fracture [de la]. 234
Fracture de l'os coronaire. 282
Fracture de l'os du pied. 282
Fracture de l'os de la noix, ou de la navette [de la]. 282

Frayé

Frayé aux arcs [du cheval]. Pag. 295
Froid, & pris dans les épaules [du cheval. 267
Fumée [chevaux pris de la]. 357

G

Gangrène [de la]. 226
Gourme [de la]. 333
Gourme maligne [de la]. 335
Gourme [de la fausse]. 337
Goutte-sereine [de la]. 294
Grosseur dans l'oreille. 239
Gras-fondu 362

H

Hernies [des]. 245
Huché sur son derrière [cheval]. 318
Hydropisie de poitrine. 356

I

Jardon [du]. 273
Jarret enflé [du]. 271
Javart en général [du]. 288
Javart simple [du]. 289
Javart nerveux [du]. 289
Javart encorné proprement dit [du]. 290
Javart encorné improprement dit [du]. ibid.
Immobilité [de l']. 338
Incontinence d'urine. 366
Inflammation [de l']. 214
Jonction des paupières [de la]. 266

L

Langue coupée [de la]. 240
Lésion à la cornée transparente [de la]. 239
Loupe au coude, cheval couché en vache. 269
Loupe sur le boulet [de la]. 274
Lunatique [maladie appellée]. 265
Luxation [de la]. 236

M

Mal de cerf. 332
Mal de feu, ou mal d'espagne [du]. 331
Mal de garot. 241
Mal de rognon [du]. 243
Maladie de l'humeur aqueuse de l'œil. 265
Malandre [de la]. 288
Manière de couper la queue à l'angloise. 312
Mémarchure ou entorse [de la]. 251
Meurtrissures du col [des]. 241
Molette [de la]. 273
Morfondure [de la]. 337
Morve [de la]. 253
Mule traversine [de la]. 288

N

Nerférure ou nerf-feru [de la]. 249

O

Œdème en général [de l']. 231
Oignon [de l']. 280
Ophthalmie ou inflammation de la conjonctive [de l']. 239

P

Pied plat. 318
Pied comble. 280
Pied altéré [du]. Pag. 319
Pied foible ou pied gras. 318
Pied ferré, ou clou qui serre la veine. 246
Pied ferré par les fers trop voûtés. 250
Pied desséché & resserré. 319
Phimosis & du paraphimosis [du]. 247
Phlegmon [du]. 217
Pissement de sang. 367
Piquure ou retraite. 246
Pleurésie [de la]. 353
Poireaux ou fic [des]. 273
Poireaux aux paturons [des]. 274
Pousse [de la]. 353
Poux ou maladies pediculaires [des]. 297
Pulmonie [de la]. 342

Q

Quartier défectueux. 320
Quartier foible. 319
Quartiers renversés. 250
Quartiers serrés [des]. 319

R

Rage [de la]. 369
Relâchement des paupières [du]. 265
Relâchement du sphincter de l'anus, & de la fistule a cette partie [du]. 286
Resserrement du pied [du]. 319
Retention d'urine. 367
Rupture de l'estomac. 361
Rupture du diaphragme. 370
Rupture du tendon fléchisseur de l'os du pied [de la]. 281

S

Saignée [de la]. 298
Salivation [de la trop grande]. 339
Seime [de la]. 292
Sole échauffée. 249
Sole brûlée. 249
Sole comprimée par le fer. 250
Sole battue, ou pied dérobé [de la]. 251
Solandre [de la]. 288
Squirre [du]. 229
Squirre & cancer des mammelles. 266
Sueurs. 368
Supuration [de la]. 220
Supression d'urine. 366
Suros [du]. 278

T

Taupe [de la]. 237
Talons bas [des]. 319
Talons foulés. 250
Taille ou extraction de la pierre de la vessie [de la]. 305
Tiqueux [cheval]. 317
Toux [de la]. 241
Tranchées en général. 358
Tranchées d'indigestion. 359
Tranchées d'eau froide. 360
Tranchées venteuses. 360
Tranchées des vers. ibid.
Tranchées hépatiques, ou du foie. 363
Tranchées de bésoard. 361
Tremblement. 368
Trépan [du]. 301
Tuméfaction des glandes des yeux. 240
Tumeurs des testicules. 246

U

Ulcère [de l']. Pag. 222
Ulcère ſimple [curation]. 223
Ulcère calleux [curation des] 225
Ulcère ſinueux [curation de l']. ibid.
Ulcère fiſtuleux [curation de l']. 266
Ulcère putride [curation de l']. ibid.

V

Varice [de la]. Pag. 251
Verrues ou poireaux des yeux [des]. 274
Vertigo [du]. 330
Veſſigon [du]. 272
Vomique [de la] 354

DE LA FERRURE. p. 371

Deſcription du pied du cheval. 372

Des défauts de la ferrure actuelle. 377

Manière de forger & de ferrer. 384

Précautions à prendre pour ferrer les chevaux malades. 388

Ferrure à mettre en uſage. 390

Ferrure pour aller ſolidement ſur le pavé ſec & plombé, tant pour les chevaux de traits, que les chevaux de bât, c'eſt-à-dire, pour les chevaux de carroſſe, ſelle & autres. 391
Ferrure à demi-cercle, pour les chevaux de carroſſe. ibid.
Ferrure à demi-cercle, pour les chevaux de ſelle. ibid.
Ferrure pour un cheval qui uſe beaucoup de derrière, à la branche de dehors. ibid.
Ferrure pour un cheval qui uſe en pince, tant de devant que de derrière. 392
Ferrure pour le cheval pinçart de derrièrre, lequel eſt ſujet à ſe déferrer. ibid.
Ferrure pour un cheval qui ſorge. ibid.
Ferrure pour un cheval qui ſe coupe. 393
Ferrure pour un pied foible ou gras. ibid.
Ferrure peur les talons bas, foibles & ſenſibles. 394
Ferrure pour un quartier ſerré en-dedans, renverſé où il y a une rentrée en-dedans, dont la ſole eſt bombée, & qui joint à cela, à un talon foible. ibid.
Ferrure pour un pied plat. 395
Ferrure pour les pieds combles & oignons. ibid.
Manière d'ajuſter les fers pour les pieds combles & oignons. ibid.
Ferrure pour les ſeimes. 396
Ferrure pour les bleimes. ibid.
Ferrure pour une fourchette petite, abreuvée d'humidité putride. ibid.
Ferrure pour des chevaux qui ont été fourbus & qui marchent en nageant. 397
Ferrure pour un pied encaſtelé. ibid.
Ferrure pour un cheval que l'on va deſſoler. ibid.
Ferrure pour un cheval encloué. ibid.
Ferrure à tous pieds. 398

Principes pour ferrer les mulets.

Ferrure pour un mulet qui porte, ſoit bât, ſoit une ſelle. ibid.
Ferrure pour un mulet qui eſt expoſé à marcher ſur une glace unie. ibid.
Ferrure pour donner aux mulets une marche ſûre & ferme ſur toute ſorte de terreins, ſur le pavé ſec & plombé. ibid.
Ferrure pour un mulet qui tire en voiture. 399

Ferrure pour les ânes. ibid.

Réponſes aux objections faites contre la ferrure propoſée. page 400 *& ſuivantes*

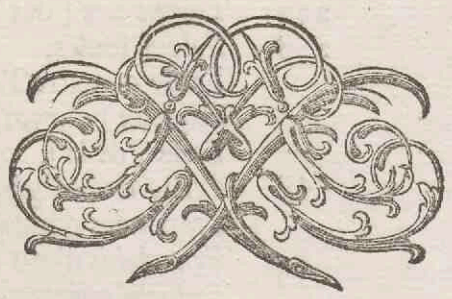

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE PREMIÈRE,

Est le frontispice représentant une démonstration.

PLANCHE II,

Est le portrait de l'Auteur.

PLANCHE III,

*Servant à la dénomination des parties extérieures du cheval, laquelle représente un cheval Anglois dessiné d'après nature, aux haras du Roi en Normandie, que l'on nomme l'*Accompli.

a Le front.
b Le chanfrein.
c Le toupet.
d La nuque.
e Le grand angle.
f Le bout du nez.
g La lèvre supérieure.
h La conque de la narine.
i L'angle arrondi de la mâchoire.
l L'auge.
k Le menton.
m Le gozier.
n Le col, proprement dit.
o L'encolure.
p Le garot.
q Le dos.
r Le rognon ou rein.
s Le tronçon de la queue.
t Le fouet de la queue.
u La fesse.
v La cuisse.
x La jambe, proprement dite.
y La croupe.
z Le jarret.
& Le grasset.
A Le boulet.
B Le paturon.
C La couronne.
D Les sabots.
E L'endroit du fanon.
F Les tendons appellés vulgairement les nerfs.
G L'épaule.
H Le bras.
I L'avant-bras.
K Le poitrail.
L Les ars.
M La châtaigne.
N Le pli du genou.
O Le coude.
P La châtaigne.
& Les canons.

PLANCHE IV,

Est la vignette d'ostéologie représentant la chirurgie enseignant à des élèves.

PLANCHE V,

Représentant le squéléte artificiel.

a L'os frontal.
b Les pariétaux.
c La partie écailleuse des temporaux.
d L'occipital.
e L'auditif externe de la partie pierreuse des temporaux.
f L'os du nez.
g L'os du grand angle.
h L'os de la pommette.
i L'os maxillaire postérieur.
l L'os maxillaire antérieur.
m La mâchoire inférieure.
n Les dents de la pince.
o Les crochets.
p Les dents molaires.
q Les sept vertèbres cervicales.
r Les dix-duit vertèbres dorsales.
s Les six vertèbres lombaires.
t Les apophyses transverses, tant dorsales que lombaires.
u L'os sacrum.
v Les dix-sept nœuds de la queue.
y Le sternum.
x Le cartilage xiphoïde.
z Les neuf vraies côtes.
& Les neuf fausses côtes.
A L'omoplate ou paleron.
B L'humérus ou le bras.
C Le radius ou rayon.
D Le cubitus ou coude.
E L'os crochu.
F L'os irrégulier.
G Le semilunaire.
H Le triangulaire.
I Le petit cunéiforme.
L Le trapézoïde.
M Le grand cunéiforme.
N L'os du canon.
O Les os stiloïdes.
P L'os du paturon.
Q Les os sésamoïdes.
R L'os coronaire.
S L'os du pied.
T L'os ilion.
V L'os ischion.
Y L'os pubis.
X Le fémur.
a Le tibia.
b Le péronné.
c L'os du jarret, proprement dit.
d L'os de la poulie.
e Le grand scaphoïde.
f Le petit scaphoïde.
g L'os difforme
h L'os inter-articulaire ou inter-osseux.
i L'os du canon.
k Les os stiloïdes.
l L'os du paturon.
m Les os sésamoïdes.
n L'os coronaire.
o L'os du pied.

PLANCHE VI,

Représentant les os de la mâchoire supérieure.

Figure première, est l'os frontal vu extérieurement.

a Apophyse orbitaire.
b & c Prolongement osseux formant une échancrure pour réunir les petites aîles de l'os sphénoïde.
d Suture graineuse vers le grand angle où va se joindre l'os du nez.
f Apophyses nasales.
g Trou sourcillier.

Fig. 2, est le même os vu dans la face interne.

a Fosse servant à loger un des lobes inférieurs du cerveau.
b Sinus frontaux.

Fig. 3, est l'os pariétal vu dans sa partie convexe.

a Suture lambdoïde.
b Suture squammeuse ou écailleuse.
c Suture frontale.
d Suture sagittale.
e Trou sagittal.

Fig. 4, est le même os vu dans sa partie concave.

a Différentes anfractuosités produites par le cerveau.
b Demie gouttière à loger la faux.

Fig. 5, est la partie écailleuse des temporaux.

a Apophyse zigomatique.
b Apophyse mastoïde.
c Arcade zygomatique.
d Corps osseux triangulaire, donnant attache à un muscle crotaphite.
e Partie écailleuse du temporal.

f Partie de l'apophyſe zygomatique, s'uniſſant avec l'os de la pommette.

Fig. 6, eſt le même os vu dans ſa face interne.

a Foſſe temporale de la partie écailleuſe ſervant à loger le côté du lobe moyen du cerveau.

b Engrainure du corps triangulaire, s'uniſſant avec l'occipital.

c Suture par engraînure, s'uniſſant avec l'os frontal.

Fig. 7 & 8, repréſentant l'os pierreux du temporal vu de deux faces.

a L'auditif externe.

Fig. 9, eſt la partie antérieure de l'occipital.

a Ses ſutures par engraînures.

Fig. 10, eſt le même os vu intérieurement.

a Prolongement oſſeux donnant attache à la tente du cervelet.

Frg. 11, repréſentant la partie ſupérieure de l'occipital.

a Suture lambdoïde.

b La crête.

Fig. 12, eſt le même os vu intérieurement.

a Cavité recevant les anfractuoſités du cervelet.

Fig. 13, eſt la partie poſtérieure de l'occipital.

a L'apophyſe cunéiforme.

b Les cornes.

c Les condyles.

d Trou occipital donnant paſſage à la moëlle allongée.

Fig. 14, eſt le même os vu intérieurement.

Fig. 15, repréſentant le ſphénoïde vu en-dedans du crâne.

a Apophyſe cryſtagalli.

b Les grandes aîles.

c Les petites aîles.

d Les trous optiques.

f Trous ovales.

g Apophyſes cunéiformes.

Fig. 16, eſt le même os vu dans ſa face interne.

a Apophyſe ptérigoïde.

b Corps du ſphénoïde.

Fig. 17, eſt le même os vu du même côté & en avant.

a Sinus ſphénoïdaux.

Fig. 18 & 19, repréſentant l'os ethmoïde vu dans ſes deux faces latérales.

a Différentes duplicatures de cet os.

b Cavité faiſant partie du cornet ſupérieur du nez tenant à l'os de ce nom.

Fig. 20, eſt l'os du nez vu extérieurement.

Fig. 21, eſt le même os vu intérieurement.

a Suture frontale.

b Duplicature oſſeuſe formant le cornet ſupérieur du nez.

c Suture naſale.

Fig. 22, eſt le grand angle vu extérieurement.

a Partie s'uniſſant avec l'os de la pommette.

b Surface faiſant partie de la foſſe orbitaire.

c Le conduit lacrymal.

Fig. 22, eſt le même os vu intérieurement.

Fig. 24, eſt l'os de la pommette.

a Partie s'uniſſant avec l'os maxillaire ſupérieur.

b Face déprimée faiſant partie de l'orbite.

c Ligne ſaillante donnant attache au muſcle maſſeter.

Fig. 25, eſt le même os vu dans ſa face interne.

a Inégalité en forme de ligne ſaillante, pour s'unir avec le maxillaire ſupérieur.

Fig. 26, repréſente le maxillaire ſupérieur, vu extérieurement.

a Suture s'uniſſant avec les os de la pommette & du grand angle.

b Bord ſillonné & tranchant recevant le bord inférieur de l'os du nez.

c Conduit maxillaire.

d Inégalité donnant attache au muſcle maſſeter.

e Bord tranchant & ſillonné s'uniſſant avec le maxillaire inférieur.

Fig. 27, eſt le même os vu intérieurement.

a Bord palatin de l'os maxillaire.

b Foſſe faiſant partie de la cavité nazale.

Fig. 28, eſt le maxillaire inférieur vu extérieurement garni des dents inciſives.

Fig. 29, eſt le même os vu en dedans.

a Lame ou prolongation oſſeuſe formant avec ſon congenère, les fentes palatines antérieures.

Fig. 30, eſt l'os palatin vu extérieurement.

a Bord s'uniſſant avec le ſphénoïde & le vomer.

b Bord s'uniſſant avec les maxillaires ſupérieurs.

c Commencement du ſinus palatin.

Fig. 31, eſt le même os vu intérieurement.

Fig. 32, eſt le cornet du nez vu extérieurement.

a Partie ſupérieure.

b Partie inférieure.

Fig. 33, eſt le même os vu intérieurement.

Fig. 34, eſt le ptérigoïdien vu dans ſa face externe.

Fig. 35, eſt le même vu intérieurement.

a Eminence arrondie où s'attache l'anneau par lequel paſſe le tendon du ſtilo-pterigo-velo-palatin.

Fig. 36, eſt le vomer vu extérieurement.

a Partie échancrée allant ſe joindre au ſphénoïde.

b Bord raboteux ſe joignant avec le bord palatin des os maxillaires ſupérieurs.

Fig. 37, eſt le même os vu dans ſa face interne.

a Goûtiere s'enchaſſant ſur le corps du ſphénoïde.

b Prolongement de cette goûtiere recevant la lame cartilagineuſe formant la cloiſon du nez.

Fig. 38, eſt la mâchoire ſupérieure vue de face.

a Les ſalières.

b l'orbite.

c Le trou ſourcillier.

d Eminence raboteuſe du grand angle.

e Conduit maxillaire.

f Arcade zigomatique.

g Crête de l'occipital.

h Sortie du trou palatin antérieur.

Fig. 39, eſt la mâchoire vue de côté.

a Les cornes de l'occipital.

b Les condiles de l'occipital.

c Le conduit auditif externe.

Fig. 40, vue de la baze du crâne.

a Sinus frontaux.

b Trou olfactif.

c Trou optique.

d Trou déchiré,

e Trou condiloïdien.

f Trou occipital.

g Corne de l'occipital.

h Condile de l'occipital.

Fig. 41, eſt la mâchoire vue en-deſſous & renverſée.

a Les fentes palatines.

b Trou irrégulier du palatin maxillaire.

c Foſſes nazales.

d Les ſalières vues en-deſſous.

e Le ſphénoïde.

f La partie pierreuſe du temporal.

g Les trous condiloïdiens vus en-deſſous.

h Les cornes vues pareillement.

i Les condiles vus de même.

l Le Vomer.

m Les dents inciſives.

n Les crochets.

o Les machelières ou molaires.

Fig. 42, Côté de mâchoire dont on a enlevé le bord alvéolaire, pour voir les plantations des dents molaires.

a La dent de la pince.

b La dent mitoïenne.

c La dent du coin.

d Le crochet.

Fig. 43, eſt la tête coupée verticalement.

a Subſtance cellulaire de l'occipital.

b Diploé du pariétal.

c Cavité cérébrale.

d Sinus frontaux.

e f Sinus ſphénoïdaux.

g Cloiſon cartilagineuſe du nez.

PLANCHE VII.

Repréſentant les os de la tête ſéparés, comme à la Planche VI, mais plus diſtincts, & vus dans deux faces.

Fig. 1 & 2, eſt l'os frontal vu dans ſes deux faces.

Fig. 3 & 4, Le pariétal.

5 & 6, La partie écailleuſe du temporal.

7 & 8, La partie pierreuſe du temporal.

Fig. 9, 10 & 11, Les trois parties de l'occipital vues extérieurement.

12, 13 & 14, Les trois mêmes parties vues intérieurement.

15 & 16, L'os ethmoïde vu dans ses deux faces.

17, 18 & 19, Le sphénoïde vu dans trois faces.

20 & 21, L'os du nez.

22 & 23, L'os du grand angle.

24 & 25, L'os de la pommette.

26 & 27, L'os maxillaire supérieur.

28 & 29, L'os maxillaire inférieur.

30 & 31, L'os palatin.

32 & 33, Le cornet du nez.

34 & 35, Le pterigoïdien.

36 & 37, Le Vomer.

PLANCHE VIII.

Représentant différentes mâchoires inférieures ornées de dents, & des dents séparées de différens âges.

Fig. 1. Mâchoire vue en-dessous.

a Angle arrondi de la mâchoire inférieure.

b Trou mentonnier.

Fig. 2. La mâchoire vue de profil.

a Apophise coronoïde.

b Condile.

Fig. 3, est la mâchoire supérieure coupée verticalement, pour voir l'arrangement des cornets.

a Cavité formant le crâne.

b Sinus frontaux.

Fig. 4, représente les dents dans leur situation, & dont on a enlevé le bord alvéolaire externe.

Fig. 5 & 6, représentant l'os hyoïde vu de deux faces.

a Les grandes branches.

b Les petites branches.

c Le manche de la fourchette.

d Les fourchons.

Fig. 7, représente une dent de lait des incisives, vue de deux côtés, du neuvieme mois dans le ventre de la mere.

a Partie externe.

b Partie interne.

Fig. 8, Dent de lait, des pinces du douzieme mois.

Fig. 9, Dent de lait, des pinces du quinzieme mois.

Fig. 10, Troisieme dent molaire, du huitieme mois dans le ventre de la mere.

Fig. 11, Premiere dent de lait molaire de deux ans.

Fig. 12, 13, 14, Dents incisives de lait.

Fig. 14. Dent de la pince du premier mois après la naissance, vue de trois faces.

a Face externe.

b Face interne.

c Face en-dessus.

Fig. 13, Dents mitoyennes, du deuxieme mois après la naissance, vue de trois faces.

a Face externe.

b Face intérne.

c Face supérieure.

Fig. 12, Dent du coin, du troisieme mois après la naissance, vue de trois côtés

a Face interne.

b Face externe.

c Face supérieure.

Fig. 15, représente des crochets de cinq ans.

a Face externe.

b Face interne.

Fig. 16, 17 & 18, représentant les dents incisives du cheval.

Fig. 18, Dent de la pince dn cheval âgé de trois ans.

a Face externe.

b Face interne.

c Face supérienre.

Fig. 17, Dents mitoyennes du cheval de trois ans & demi.

a Face externe.

b Face interne.

c Face supérieure.

Fig. 16. Dent du coin d'un cheval de quatre ans à quatre ans & demi.

a Face interne.

b Face externe.

c Face supérieure.

Fig. 19, représente des crochets de six ans.

c Face externe.

b Face interne.

Fig. 20, représentant la sixieme dent molaire d'un cheval de six ans, de la mâchoire supérieure.

a Face externe.

b Face latérale, & vue en-dessous.

a Face interne, & vue pareillement en-dessous.

Fig. 21, la même dent de sept ans, vue dans le même ordre.

Fig. 22, Les dents de la pince d'un checheval de sept ans.

Fig. 23, 24, 25, représentant l'ordre des dents molaires de huit ans, de la mâchoire supérieure.

Fig. 23, Ces mêmes dents, vues dans la face interne.

a La derniere, ainsi du reste.

Fig. 24, les mêmes, vues en-dessous & dans leurs faces internes.

a La premiere, ainsi du reste.

Fig. 25, Les mêmes, vues extérieurement.

a La premiere, ainsi du reste.

Fig. 26, 27 & 35, représentant les dents de la mâchoire inférieure d'un cheval de huit ans, vues de trois côtés.

Fig. 26, Les mêmes dents vues en-dessus.

a La premiere.

b La seconde, ainsi du reste.

Fig. 27, Les mêmes dans leurs faces externes & renversées.

Fig. 35, Les mêmes, vues dans leurs faces internes.

a La premiere, ainsi du reste.

Fig. 28, 29 & 30, représentant de vieilles dents de lait prêtes à tomber, dont les racines sont pleines & pointues.

Fig. 28, Les mêmes vues extérieurement.

a Dent de la pince.

b Dent mitoyenne.

c Dent du coin.

Fig. 29, Les mêmes, vues intérieurement.

a Dent de la pince, ainsi du reste.

Fig. 30, Les mêmes, vues en-dedans.

c La dent de la pince.

b La mitoyenne.

a La dent du coin.

Fig. 31, représente des crochets de vingt-cinq à vingt-six ans.

a Face externe.

b Face interne.

Fig. 32 & 33, représentant des dents incisives d'un cheval de sept ans.

c La dent de la pince.

b La mitoyenne.

a La dent du coin.

Fig. 33, Les mêmes, vues dans la face interne.

c La dent de la pince.

b La mitoyenne.

a La dent du coin.

Fig. 34, représente des crochets de sept ans.

a Partie supérieure du crochet, vue dans sa face externe.

b Face interne.

Fig. 36, 37 & 38, représentant les dents molaires de la mâchoire inférieure d'un cheval de vingt-cinq à vingt-six ans.

Fig. 36, Les mêmes, vues dans leurs faces externes.

a La premiere.

b La seconde, ainsi du reste.

Fig. 37, Les mêmes, vues en-dessus.

a La premiere, ainsi du reste.

Fig. 38, Les mêmes, vues dans la face interne.

a La premiere, ainsi du reste.

Fig. 39, représente une mâchoire de poulain de six mois.

a Premiere dent de lait.

b Seconde dent de lait.

c Troisieme dent de lait.

d c Dent de cheval qui ne tombe jamais.

Fig. 40, représente une mâchoire d'un poulain de dix mois.

a La troisieme dent de cheval commençant à se former sous la troisieme de lait.

b La premiere prête à tomber.

c La cinquieme plus poussée qu'à la mâchoire ci-dessus.

Fig. 41, représentant une mâchoire de poulain de deux ans, dont la premiere dent molaire de lait est tombée, & la seconde déjà un peu formée.

a Dent de cheval sortant & ayant poussé celle de lait.

c La troisieme dent de cheval déjà un peu formée, la seconde ne tenant plus que par ses racines.

d La sixieme dent étant un peu formée,

& repliée en forme de cornet.

Fig. 42, représentant une mâchoire de poulain âgé de trois ans, dont il y a deux dents de lait de tombées, & les deux de cheval poussées, dont la premiere est plus avancée que la seconde.

a La seconde dent de lait étant sortie, mais moins avancée que la premiere.

b La troisieme dent de lait ne tenant plus que par ses racines.

d La sixieme dent déja fort avancée.

Fig. 24, représente une mâchoire de poulain de quatre ans, dont la troisieme dent molaire est tombée.

a Troisieme dent de cheval débordant tant soit peu les alvéoles. L'on voit par-là que les trois dernieres dents sont fort avancées & même sorties, & cette derniere avant que les trois premieres de cheval soient sorties.

PLANCHE IX,

Représentant les os du tronc

Fig. 1, 2 & 3, représentant la premiere vertebre cervicale vue de trois côtés.

Fig. 1, est la premiere vertebre vue en arrière & en-dessous.

a Son bord supérieur.

b Les aîles.

c Trou cervical donnant passage à des vaisseaux sanguins.

d Trou épineux donnant passage à la moële de l'épine.

Fig. 2, est la même, vue en avant & en-dessus.

a Cavité glénoïde recevant les condiles de l'occipital.

b Les mêmes trous cervicaux.

d Eminence antérieure donnant attache à un des fléchisseurs du col.

Fig. 3, La même vertebre vue de profil.

Fig. 4, 5 & 6, est la seconde vertebre cervicale vue de trois côtés.

Fig. 4, est la seconde vertebre vue en-dessous.

a Apophise odontoïde.

b Eminence arrondie recevant la premiere vertebre.

c Ligne saillante donnant attache à des muscles fléchisseurs.

d Apophises transverses.

e Apophise oblique.

Fig. 5, est la même, vue en-dessus, & un peu en-dessous.

a Apophise épineuse.

b Partie de cette apophise donnant attache à un ligament particulier qui la joint avec la premiere vertebre.

c Cavité recevant la troisieme vertebre.

Fig. 6, est la même vertebre vue de côté.

Fig. 7, 8 & 9, représentant la quatrieme vertebre cervicale, vue de trois côtés.

Fig. 7, est la quatrieme vue en-dessus.

a Ligne saillante donnant attache au ligament cervical.

b Apophise oblique s'unissant avec la troisieme vertebre d'un côté, & avec la quatrieme de l'autre.

c Apophise transverse.

d Eminence du corps de la vertebre, recevant la cavité de la troisieme.

f Conduit cervical.

Fig. 8, est la même, vue en-dessous.

a Le corps de la vertebre.

c L'Apophise transverse, vue dans toute son étendue.

Fig. 9, est la même vertebre vue de profil.

Fig. 10, 11 & 12, représentant la septieme vertebre cervicale vue de trois faces, dont la premiere est vue en-dessus, la seconde en-dessous, & la troisieme de côté.

a Apophise épineuse.

Fig. 13, 14 & 15, représentant la premiere vertebre dorsale, vue de trois côtés.

a Apophise épineuse.

Fig. 16, 17 & 18, représentant la deuxieme vertebre dorsale, vue de trois côtés.

Fig. 16.

a Apophise épineuse.

Fig. 17.

a Apophise oblique.

b Apophise transverse.

c Corps arrondi s'articulant avec la premiere vertebre dorsale.

d Cavité s'articulant avec la troisieme.

Fig. 18, est la même vue en-dessus.

Fig. 19, 20 & 21, est la neuvieme vertebre vue de trois côtés.

Fig. 22 & 23, représentant la premiere vertebre lombaire,

a Apophise épineuse.

b Apophise oblique.

d Apophise transverse.

e Trou vertebral.

f Corps arrondi s'articulant avec la seconde lombaire.

Fig. 24, 25 & 26, représentant l'os sacrum vu de trois côtés.

Fig. 24, L'os sacrum, vu supérieurement.

a Production osseuse s'unissant avec les os innominés.

b Apophise oblique.

d Apophise épineuse.

Fig. 25, est l'os sacrum vu en-dessous & renversé.

a Ligne saillante faisant fonction d'apophise transverse.

b Les trous sacrés.

Fig. 26, L'os sacrum vu de côté.

Fig. 27, est le premier nœud de la queue, vu supérieurement.

a Apophise épineuse.

b Apophise transverse.

c Son corps.

Fig. 28, est le même os vu en-dessous.

a Son corps.

b Apophise transverse.

d Eminence arrondie s'articulant avec l'os sacrum.

Fig. 29 & 30, est le huitieme nœud de la queue, vu de deux faces.

a Son corps.

b Son apophise épineuse séparée.

Fig. 31 & 32, Le dix-septieme nœud de la queue vu de deux faces, auquel on n'y considére rien, & qui est presque cylindrique.

Fig. 33 & 34, est la premiere côte vue en-dehors & en-dedans.

a Portion de son cartilage s'unissant au sternum.

Fig. 35 & 36, représentant la cinquieme des vraies côtes.

a La tête.

b Facette cartilagineuse s'unissant avec l'apophise oblique de la vertebre voisine.

c Eminence donnant attache à des appendices tendineuses.

d Bord interne & tranchant.

Fig. 37 & 38, représentant la dixieme côte, & la premiere des fausses.

a Eminence plus éloignée de la tête que les autres, & donnant attache à des appendices tendineuses.

Fig. 39 & 40, La dix-huitieme côte, ou la derniere des fausses.

a Bord interne.

b Même éminence encore plus éloignée que la précédente, & servant de même.

Fig. 41, représentant le bassin vu inférieurement.

a L'os ilion.

b L'angle antérieur.

c Angle postérieur.

d Inégalité se joignant avec celles de l'os sacrum.

e Cavité cotiloïde.

f Trou ovalaire.

g Inégalité où s'insérent les tendons aponévrotiques des muscles du bas-ventre.

h Os pubis.

i Os ischion.

Fig. 42. est le bassin vu en-dessus.

PLANCHE X,

Représentant les os des extrémités.

Fig. 1, est l'omoplate vue extérieurement.

a Epine de l'omoplate.

b Apophise coracoïde.

c Angle postérieur de l'omoplate, d'où partent plusieurs fibres ligamenteuses qui forment le périchondre.

d Fosse post-épineuse.

e Fosse anti-épineuse.

f Inégalité donnant attache au muscle post-épineux.

g Fosse glenoïde.

h Trou donnant entrée à un artere & à une veine.

i Cartilage très-large & arrondi.

Fig. 2, eſt l'omoplate vue dans ſa face interne.

a Foſſe ſcapulaire.

b Inégalité donnant attache au large dentelé.

c Dépreſſion faite dans l'os par une artère & une veine.

b Cavité glénoïde que l'on remarque à la partie inférieure de cet os.

Fig. 3, eſt l'humérus vu antérieurement.

a Eminence donnant attache à l'anti-épineux.

b Eminences conſidérables donnant attache à quelques muſcles.

c Le corps de l'os.

d Dépreſſion donnant attache à un ligament latéral.

e Condile de l'humérus.

Fig. 4, eſt le même os vu en arrière.

a Facette inégale donnant attache au ligament capſulaire, & logeant les glandes ſynoviales.

b La tête de cet os.

c Enfoncement recevant une partie du cubitus.

Fig. 5, eſt le radius vu en avant.

a Le corps.

b Inégalité raboteuſe donnant attache à un tendon fléchiſſeur.

c Facette articulaire.

d Ligne ſaillante donnant attache à des ligamens capſulaires.

e Dépreſſion pour donner attache à un ligament latéral.

f Extrémités garnies de cartilages, pour s'articuler avec les os du genou.

g Le cubitus.

h L'olécrane.

Fig. 6, eſt le même os vu poſtérieurement.

a Enfoncement ſervant à loger des glandes ſynoviales.

Fig. 7, 8 & 9, repréſentent les os de la premiere rangée du genou, vu en-devant.

Fig. 7, eſt le ſémilunaire.

a Facette antérieure.

b Eminence donnant attache à un fort ligament.

c Dépreſſion cartilagineuſe, pour recevoir la partie inférieure du radius.

Fig. 8, eſt le triangulaire.

a Face antérieure.

b Face ſupérieure s'articulant avec le radius.

c Facette cartilagineuſe portant ſur le grand cunéiforme.

d Facette portant ſur le trapézoïde.

Fig. 9, eſt l'os irrégulier.

a Face antérieure.

b Eminences donnant attache aux ligamens latéraux.

c Partie poſtérieure de cet os.

d Facette cartilagineuſe ſe joignant avec le radius,

Fig. 10, 11 & 12, ſont les mêmes os vus poſtérieurement.

Fig. 10.

a Eminences donnant attache à pluſieurs trouſſeaux de fibres ligamenteuſes.

Fig. 11.

a Mêmes éminences, & même uſage que le précédent.

Fig. 13, 14 & 15, ſont les mêmes os vu latéralement.

Fig. 16 & 17, repréſente l'os crochu, vu en-dedans & en-dehors.

Fig. 16, cet os vu extérieurement.

a Facette s'articulant avec le radius.

b Facette s'articulant avec l'os irrégulier.

Fig. 18, 19 & 20, repréſentent les os de la ſeconde rangée, vus antérieurement.

Fig. 18, eſt le grand cunéiforme.

Fig. 19, eſt le trapézoïde.

a Face antérieure inégale & raboteuſe donnant attache à des ligamens capſulaires.

b Eminence donnant pareillement attache à des ligamens de toute eſpece.

d Facette cartilagineuſe recevant la partie inférieure de l'os triangulaire.

Fig. 20, eſt le petit cunéiforme.

Fig. 21, 22 & 23, ſont les mêmes os vus poſtérieurement.

Fig. 21, Le grand cunéiforme.

Fig. 22, Le trapézoïde.

Fig. 23, le petit cunéiforme.

Fig. 24, 25 & 26, ſont les mêmes os vus de côté.

Fig. 24, Le grand cunéiforme.

Fig. 25, Le trapézoïde.

Fig. 26, Le petit cunéiforme.

Fig. 27, eſt l'os du canon vu antérieurement.

a Tubéroſité.

b Styloïdes internes.

c Styloïdes externes.

Fig. 28, eſt le même os vu poſtérieurement.

a Inégalité raboteuſe.

b Inégalité donnant attache au ligament capſulaire de cette articulation.

c Les os ſtiloïdes.

Fig. 29, eſt l'os ſéſamoïde vu extérieurement.

Fig. 30, eſt le même os vu dans ſa partie interne.

Fig. 31, eſt l'os du paturon vu antérieurement.

a Eminence donnant attache à un tendon extenſeur.

b Facette cartilagineuſe.

c Apophyſe maméloïde.

d Dépreſſion ligamenteuſe.

Fig. 32, eſt le même os vu poſtérieurement.

a b Forte dépreſſion ligamenteuſe.

c Eminence cartilagineuſe arrondie, pour s'articuler avec l'os coronaire.

Fig. 33, eſt l'os coronaire.

a Empreintes tendineuſes.

b Eminences ſaillantes où s'attache le tendon extenſeur de l'os du pied.

c Empreintes ligamenteuſes latérales.

d Cavité articulaire.

Fig. 34, Le même os vu poſtérieurement.

a Inégalité oſſeuſe donnant attache au tendon fléchiſſeur.

b Eminence arrondie articulaire.

Fig. 35, repréſente l'os du pied vu dans ſa partie convexe.

a Eminence antérieure.

b Les poroſités de cet os.

c Eminences latérales donnant attache au cartilage.

Fig. 36, eſt le même os vu dans ſa partie concave.

a Dépreſſion faite pour loger les glandes ſynoviales, & donnant attache au tendon fléchiſſeur.

b Eminences latérales.

Fig. 37, eſt l'os de la noix vu extérieurement.

a Bord ſupérieur.

b Bord inférieur.

Fig. 38, eſt le même os vu du côté de l'os coronaire.

a Ligne qui paroît le partager en deux.

Fig. 39, eſt le même os vu dans ſon bord ſupérieur.

a Dépreſſion ligamenteuſe qui unit cet os au tendon par un large ligament.

Fig. 40, repréſente le fémur vu extérieurement.

a La tête.

b Dépreſſion où s'attache le ligament ſuſpenſeur.

c Le col.

d Le grand trochanter.

e Le moyen trochanter.

f Le petit trochanter.

g Le corps de l'os.

h Dépreſſion muſculaire.

i Condile antérieur.

k Inégalité donnant attache au ligament latéral.

Fig. 41, eſt le même os vu poſtérieurement.

a Les condiles.

b Cavité recevant l'éminence ſupérieure du tibia, & logeant les glandes ſynoviales.

c Empreintes tendineuſes.

Fig. 42, eſt la rotule vue dans ſa partie externe.

Fig. 43, La même rotule vue dans ſa partie interne.

Fig. 44, repréſente le tibia vu en-devant.

a Eminence donnant attache au ligament croiſé.

b Eminences arrondies ſur leſquelles portent les ligamens croiſés.

c Eminences antérieures donnant attache au ligament de la rotule.

d Face interne.

e Face externe.

Fig. 45, eſt le même os pris par derrière.

a Empreinte muſculaire.

Fig. 46, 47, 48 & 49, ſont l'os de la poulie vu de quatre côtés.

Fig. 46, L'os de la poulie vu en-devant.
a La gouttière.
b Eminences arrondies.
Fig. 47, est le même os vu postérieurement.
Fig. 48, Le même renversé, & vu inférieurement.
a Surface cartilagineuse en forme de croissant.
b Dépression pour loger les glandes synoviales, & donnant attache à des ligamens particuliers.,
Fig. 49, est le même vu de côté.
Fig. 50, est le grand scaphoïde vu antérieurement.
a Eminence postérieure donnant attache à des ligamens.
b Ligne saillante & arrondie, où s'attachent les ligamens capsulaires.
Fig. 51, est le même os vu postérieurement.
Fig. 52, est le petit scaphoïde vu en-devant.
a Ligne saillante donnant attache au ligament capsulaire.
b Eminence pointue située postérieurement, d'où partent des fibres ligamenteuses, qui vont se réunir à l'os précédent.
Fig. 53, est le même os vu en-dessous.
a Facette logeant les glandes synoviales.
Fig. 54, 55 & 56, est l'os difforme vu de trois côtés.
Fig. 54, Face antérieure.
Fig. 55, Face interne.
Fig. 56, Face inférieure.
Fig. 57, 58 & 59, sont l'os inter-articulaire ou entre-osseux, vu de trois côtés, dans le même ordre que le précédent.
Fig. 60, est l'os du canon de derrière, vu en-devant.
a Surface cartilagineuse un peu cave.
b Facette où se logent les glandes synoviales
c Eminences arrondies en forme de condile, s'articulant avec le coronaire.
Fig. 61, est le même os vu postérieurement.
Fig. 62 & 63, est le péronnée, dont le premier présente la face externe, & l'autre l'interne.
Fig. 64, est l'os du jarret proprement dit, vu postérieurement.
Fig. 65, est le même vu antérieurement.
ab Facette cartilagineuse s'articulant avec l'os de la poulie.
Fig. 66, est l'os styloïde externe du canon de derrière, vu dans sa face externe.
Fig. 67, Le même os vu intérieurement.
a Facette s'articulant avec l'os du canon.
b Extrémité inférieure arrondie.
Fig. 68 & 69, est le styloïde interne, dont le premier présente la face externe, & l'autre l'interne.
Fig. 70, est l'os du paturon de derrière, vu en-avant.
a Partie supérieure.
Fig. 71, est le même os vu en arrière.
a Eminence donnant attache au tendon fléchisseur.
b Les éminences cartilagineuses en forme de condile.
Fig. 72, est l'os coronaire vu antérieurement.
a Partie antérieure.
b Partie supérieure.
Fig. 73, est le même os vu postérieurement.
a Condile.
Fig. 74 & 75, est l'os du pied de derrière, dont le premier est vu en-avant, & l'autre en-dessous.

PLANCHE XI.

Représentant le squelette naturel d'un poulain.

a Le ligament cervical.
b Ligament intermédiaire des vertèbres.
c Ligament capsulaire qui unit les apophises obliques.
d Ligament capsulaire qui unit les côtes avec les vertèbres.
e Ligament capsulaire qui unit l'omoplate à l'humérus.
f Cartilages de l'omoplate.
g Ligament capsulaire du bras avec l'avant-bras.
h Ligament latéral externe.
i Ligament commun latéral.
l Ligament particulier & capsulaire du genou.
m Ligament latéral externe du boulet.
n Ligament de l'os du paturon à l'os coronaire.
o Ligament latéral externe du fémur au tibia.
p Ligamens croisés.
q Ligament de la rotule au tibia.
r Ligament commun du jarret.
s Ligament latéral du boulet.
t Ligament latéral du paturon à l'os coronaire.

PLANCHE XII.

Représentant les cartilages & les ligamens.

Fig. 1, sont les cartilages de l'oreille, vus latéralement.
a La conque.
b Le bouclier.
c La cuirasse.
Fig. 2, est la même partie vue postérieurement.
a La conque.
b La cuirasse.
c Le bouclier.
Fig. 3, est l'onglé vu des deux côtés.
Fig. 4, sont les cartilages du nez.
a La lame cartilagineuse du nez.
b Cartilage formant l'ouverture des narines.
Fig. 5, représentant les cartilages du larynx.
a La grande branche de l'os hyoïde.
b Les petites branches.
c Le manche de la fourchette.
d Les fourchons.
e L'épiglote.
f La glote.
g Le cartilage tyroïde.
h Le cartilage crycoïde.
i Les anneaux de la trachée-artère.
k Espace membraneux entre le tyroïde & le crycoïde.
Fig. 6, est le cartilage crycoïde.
a Facette sur laquelle s'articule le tyroïde.
Fig. 7, est le tyroïde.
a Facette sur laquelle s'articule un des fourchons.
b Extrémités s'articulant avec le crycoïde.
Fig. 8, est le cartilage arétynoïde.
Fig. 9, est l'épiglote.
Fig. 10, est la mâchoire supérieure vue en-dessous.
a Cartilage formant l'arrière-bouche.
b Ligament unissant la grande branche de l'os hyoïde à l'os pierreux.
Fig. 11, représentant l'articulation des deux mâchoires.
a Ligament intermédiaire.
b Attache du ligament cervical.
c Ligament latéral.
Fig. 12, représente une partie du col vu de côté.
a Ligament latéral unissant l'occipital à la premiere vertèbre.
b Ligament cervical.
c Ligament particulier de la premiere à la seconde vertèbre.
d Expension du ligament cervical à la seconde vertèbre, & ainsi des autres.
e Ligament capsulaire des apophises obliques.
f Ligament intermédiaire.
Fig. 13, est la même pièce vue en dessous.
a Ligament particulier & capsulaire, unissant l'occipital à la premiere vertèbre.
b Ligament particulier unissant la première vertébre à la seconde.
c Ligament intermédiaire unissant la seconde à la troisieme.
Fig. 14, représentant une portion de l'épine du dos & des côtes.
a Ligament épineux.
b Ligament intermédiaire.
c Ligament supérieur unissant la côte avec l'apophise oblique de la vertèbre.
Fig. 15, La même pièce vue en-dessous.
a Ligament inférieur unissant la côte avec la vertèbre, & servant de capsule à la tête de la côte.
Fig. 16, est le sternum vu de côté.
a Portion de côtes.
b Cartilage des côtes.
c Pièces osseuses du sternum.
d Trousseau de fibres tendineuses.

c Cartilage zéphoïde.
f Partie antérieure du ſternum.
Fig. 17, eſt la même pièce vue en-dedans.
a Bande ligamenteuſe recouvrant le ſternum dans toute ſon étendue.
Fig. 18, eſt une portion d'épaule.
a Le cartilage de l'omoplate.
b Plan de fibres ligamenteuſes tenant le cartilage à l'os.
Fig. 19, repréſente l'articulation de l'épaule avec le bras.
a Ligament capſulaire de l'humérus avec l'omoplate.
Fig. 20, repréſentant l'articulation du bras avec l'avant-bras.
a Ligament capſulaire.
b Ligament latéral.
Fig. 21, 22, 23 & 24, repréſentant l'union des différens os du genou, par leurs ligamens.
Fig. 21, Le genou vu de côté & en-dedans.
a Ligament capſulaire commun.
b Ligament latéral commun.
Fig. 22, eſt le même vu dans ſon autre face latérale.
a Ligament particulier tenant l'os crochu à l'os irrégulier & au radius.
b Ligament latéral externe commun.
c Autre ligament commun.
d Autre ligament commun.
Fig. 23, La même vue en-avant.
a Portion des ligamens latéraux communs qui ont été coupés pour laiſſer voir les autres.
b Autre portion du latéral externe commun.
c Ligament tranſverſal particulier, tenant l'os irrégulier au triangulaire.
d Ligament tranſverſal particulier, tenant le ſémilunaire à l'os irrégulier.
e Ligament tranſverſal, tenant le grand cunéïforme au trapézoïde.
f Ligament capſulaire particulier, tenant l'os trapézoïde à l'os du canon.
Fig. 24, eſt la même partie vue poſtérieurement.
a Ligament particulier, tenant les os de la premiere rangée au radius.
b Ligament particulier, tenant les os de la ſeconde rangée à la premiere, & à l'os du canon.
c Ligament latéral commun interne, ſe recourbant par derrière.
e Ligament particulier latéral.
f Ligament poſtérieur, tenant l'os crochu à l'os du canon.
g Section du ligament commun latéral externe.
Fig. 25 & 26, repréſentant l'articulation du boulet vu en-devant & en-arrière.
Fig. 25, La capſule ouverte.
Fig. 26, Trouſſeau de fibres ligamenteuſes, tenant les os ſéſamoïdes à l'os du paturon.
Fig. 27, repréſentant la jonction du fémur avec le baſſin.
a Ligament capſulaire détaché du col du fémur.
b Ligament tranſverſal fermant la cavité cotiloïde du baſſin.
c Ligament ſuſpenſeur.
Fig. 28, repréſentant l'articulation du graſſet vu antérieurement.
a Ligament interne de la rotule au tibia.
b Ligament moyen de ce même os au tibia.
c Ligament externe du même os au tibia.
d Ligament latéral.
e Ligament croiſé.
f Portion du ligament capſulaire.
g Fibres tendineuſes ſe prolongeant ſur le péronée.
Fig. 29, eſt la même partie vue poſtérieurement.
a Ligament latéral.
b Ligament externe de la rotule.
c La partie poſtérieure des ligamens croiſés.
d Membrane capſulaire qui a été ſoulevée.
e Portion du ligament croiſé.
Fig 30, repréſentant l'articulation du jarret vu antérieurement.
a Ligament latéral commun.
Fig. 31, La même partie vue de côté.
a Ligament latéral commun.
b La capſule.
c Ligament latéral particulier.
Fig. 32, eſt l'os du pied.
a Les cartilages latéraux.

PLANCHE XIII,

Eſt la Vignette Miologique.

TABLE DE MIOLOGIE.

PLANCHE XIV,

Repréſentant le cheval dénué de ſa peau, & laiſſant appercevoir ſimplement les muſcles péauciers.

a Le grand peaucier, dont la direction eſt de devant-en-arrière.
b Moyen peaucier ou peaucier brachial, dont la direction des fibres eſt de haut en bas.
c Peaucier ligomatique.
d Peaucier cervical.
e Glandes parotides.

PLANCHE XV,

Repréſentant le cheval dont on a enlevé les muſcles de la peau.

a Le pyramidal.
b Le court dilatateur.
c L'orbiculaire des lèvres.
d Le grand inciſif.
e Le petit inciſif.
f L'abducteur des lèvres.
g Le long releveur de la lèvre inférieure.
h Abducteur de la lèvre ſupérieure.
i Abducteur de la lèvre inférieure.
k Muſcle buccinateur.
l Releveur de la lèvre inférieure.
m Muſcle abaiſſeur de la paupiere inférieure dont on a enlevé l'orbiculaire.
n Abaiſſeur de l'œil.
o Releveur de l'œil.
p Adducteur de l'œil.
q Abducteur de l'œil.
r Muſcle maſſéter.
ſ Sterno-maxillaire.
t Splénius.
u Releveur de l'omoplate.
v Appendices du large dentelé.
y Muſcle commun de la tête & du bras.
z La trachée-artère.
x Sterno-hyoïdien.
A Trapèze.
B Le large dorſal.
C Le ſur-épineux.
I Le releveur propre de l'omoplate.
D Le ſous-épineux.
E Le long abducteur de l'omoplate.
F Le long extenſeur.
G Le gros extenſeur.
H Le moyen extenſeur.
K Dentelures du large dentelé.
L Partie des fibres charnues du grand oblique.
M Attache fixe du grand pectoral.
N Aponevroſe recouvrant l'avant-bras, réſultant des muſcles extenſeurs de l'avant-bras.
O Extenſeur de l'os du pied.
P Extenſeur de l'os du canon.
Q Court fléchiſſeur du radius.
R Le cubital.
S Le fléchiſſeur externe de l'os du pied.
T Ligament commun du genou.
Y L'os du canon.
U Tendon fléchiſſeur du paturon.
V Tendon des fléchiſſeurs de l'os du pied.
Z Ligament commun du boulet.
a Dégitation du long dentelé.
b Dégitation du grand oblique, s'uniſſant avec le long dentelé.
c Grand feſſier.
d Le long abducteur de la jambe.
e Le moyen abducteur.
f Partie du facia-lata.
g Le crural.
h Le vaſte externe.
i Le court abducteur de la jambe.
k Fléchiſſeur du jarret.
l Le grêle fléchiſſeur de l'os du pied.
m Les jumeaux.
n Le gros fléchiſſeur de l'os du pied.
o Le grêle extenſeur du jarret.
p Le fléchiſſeur du jarret.
q Ligament annulaire commun.
r Ligament commun du jarret.
ſ Le tendon extenſeur de l'os du pied.
t Tendon fléchiſſeur du paturon.
u Tendon des fléchiſſeurs de l'os du pied.
v L'os du canon.

y Muſcle releveur de la queue.
z Muſcles abaiſſeurs de la queue.

PLANCHE XVI,

Repréſentant le cheval miologique, vu de côté.

a Le releveur de la paupiere.
b L'abducteur des lèvres.
c Le grand inciſif.
d Le maſſéter.
f Le pyramidal.
g Abducteur de la lèvre inférieure.
h Plan de fibres du buccinateur.
i Le buccinateur.
l L'orbiculaire des lèvres.
m L'orbiculaire des paupieres.
n Abaiſſeur de l'oreille.
o Le muſcle commun de la tête, du col & du bras.
p Le coſto-hyoïdien.
q Le même muſcle commun.
r Le ſterno-maxillaire.
ſ Extenſeur de l'os du pied.
t Extenſeur du genou ou du canon.
u Le moyen extenſeur de l'avant-bras.
y Le muſcle grand oblique.
1 Ligament annulaire commun.
2 L'extenſeur de l'os du pied.
3 Le large adducteur de la jambe.
4 Les deux cordons ſpermatiques ſortant par l'anneau des muſcles du bas-ventre.
5 Enveloppe ligamenteuſe.

PLANCHE XVII,

Repréſentant un cheval miologique vu un peu poſtérieurement, & dont on a enlevé la jambe du montoir, pour mettre à découvert les muſcles du dos.

a Le génioglosſe détaché.
b Le génioglosſe, avec le geni-hyoïdien en place.
c Le miloioïdien.
d Jonction du cartilage tyroïde avec l'os hioïde.
e Partie charnue du bout de la langue, réſultant de tous ſes muſcles.
f Eſt le même génioglosſe ci-deſſus.
g Le périſtaphilin.
h Le ſtilo-palatin.
i La grande branche de l'os hioïde.
k Partie du digaſtrique.
l Le coſto-hyoïdien.
m Le ſterno-hyoïdien.
n Partie inférieure du larinx.
o Partie latérale du voile palatin, ſe réuniſſant à la baſe de la langue.
p Le long extenſeur du col.
r Le long dorſal.
ſ Muſcle tranſverſe du bas-ventre.
t Le faſcia-lata.
u Le moyen feſſier,
v Le grand feſſier.
y Le long abducteur de la jambe.
z Te long adducteur de la jambe.
a Le vaſte externe.
b Aponevroſe du long abducteur.
c Le large adducteur de la jambe.
d Le même.
e Le ſphincter de l'anus.
f Les releveurs de la queue.
g Les abaiſſeurs.
h Le bout du gland de la verge pendant.
i Le grêle extenſeur du jarret.
k Le fléchiſſeur du jarret.
l L'extenſeur antérieur de l'os du pied.

PLANCHE XVIII,

Repréſentant le tronc miologique du cheval.

a Le petit oblique.
b Le muſcle tranſverſal.
c Le long dentelé poſtérieur.
d Le maſſéter.
e Autre plan du muſcle maſſéter.
f Le ſplenius.
g Le plan externe d'un des muſcles intercoſtaux.
h Le plan interne du muſcle précédent.

PLANCHE XIX,

Détail Miologique.

Fig. 1, eſt l'œil avec ſes muſcles.
a Le muſcle releveur.
b L'abaiſſeur.
c L'abducteur.
d L'adducteur.
c Le grand oblique.
d Le petit oblique.

Fig. 2, eſt l'œil vu de côté, dont on a tiré les muſcles précédens.
a Le muſcle rétracteur.
b Le nerf optique.

Fig. 3, repréſente les muſcles fléchiſſeurs de la tête.
a Le long fléchiſſeur.
b Le moyen fléchiſſeur.
c Le court fléchiſſeur.
d Le ſtyloma-xillaire abaiſſeur de la mâchoire.

Fig. 4, repréſente en partie les muſcles extenſeurs de la tête.
a Le petit complexus.
b Le grand droit.
c Le petit droit
d Muſcle crotaphite, releveur de la mâchoire inférieure.
e Inſertion du grand complexus.

Fig. 5, repréſente l'oreille vue poſtérieurement, avec ſes muſcles.
a Le long releveur.
b Muſcle adducteur ſupérieur.
c Le long rotateur.
d Muſcle commun.
e Muſcle adducteur moyen.
f Muſcle adducteur inférieur.

Fig. 6, eſt la même oreille vue de côté.
a Muſcle abaiſſeur.

Fig. 7, eſt la même oreille vue en-deſſous.
a Le court rotateur.
b Muſcle commun.
c Le long abducteur.
e Le moyen releveur.

Fig. 8, repréſente l'os hyoïde avec ſes muſcles, & le larinx de même avec ſes muſcles.
a Grande branche de l'os hyoïde.
b Les petites branches.
c Les fourchons.
d La fourchette de l'os hyoïde.
e Entrée du larinx.
f Entrée du pharinx.
g Extrémités de l'os hyoïde, s'articulant avec l'os pierreux des temporaux.
h L'hyopharingien latéral, & l'inférieur.
i Le crico-pharingien.
k L'éſophagien.
l L'hyo-thiroïdien.
m Le tyro-cricoïdien.

Fig. 9, eſt la même pièce vue poſtérieurement.
a Le ſtylo-ioïdien.
b Le pharingien.
c La continuation de l'éſophagien.

Fig. 10, eſt la même dépouillée des muſcles précédens.
a Le crico-ariténoïdien.

Fig. 11, eſt le ſternum vu antérieurement.
a Le muſcle du ſternum.
b Le cartilage xyphoïde.

Fig. 12, repréſente une coupe de l'épine avec ſes muſcles.
a Ligament épineux.
bc Les apophiſes épineuſes du dos.
d Le long épineux.
e Les muſcles intercoſtaux.
f Partie de la côte.
g Le long intercoſtal.

PLANCHE XX,

Repréſentant les muſcles de la jambe de devant.

a Partie du trapèze.
b Le releveur de l'omoplate.
c Autre partie du trapèze.
d Le large dentelé.
e Le large dorſal.
f Portion du commun de la tête & du bras.
g Le petit pectoral.
h Le grand pectoral.
i Le large pectoral.
k Le gros extenſeur de l'avant-bras.
l L'abaiſſeur du bras.
m Partie du ſur-épineux.
n Le ſcapulaire.
o Le long fléchiſſeur du bras.
p Le releveur propre de l'humérus.
q Le long fléchiſſeur de l'avant-bras.
r Le petit extenſeur de l'avant-bras.
ſ Aponevroſe du long fléchiſſeur de l'avant-bras.

t Inſertion

t Insertion du long fléchisseur de l'avant-bras.
u Le radius.
v Le fléchisseur externe du genou.
y Le fléchisseur interne du genou.

PLANCHE XXI.

Représentant la jambe miologique de derriere, vue en-dedans, & le reste du détail de la jambe de devant.

Fig. 1.

a Partie du fascia-lata.
b Le long adducteur de la jambe.
c Partie du crural.
d Le large adducteur de la jambe.
e Partie du long abducteur de la jambe.
f Partie du moyen extenseur de la jambe.
g Le long abaisseur de la queue.
h i Court abaisseur de la queue.
k Aponevrose résultant des muscles adducteurs de la jambe.

Fig. 2.

a Partie de l'humérus.
b Partie du long commun.
c Partie du petit extenseur de l'avant-bras.
d Partie du gros extenseur de l'avant bras.
e Ligament latéral externe.
f Le cubitus.
g Le court fléchisseur du radius.
h Partie du fléchisseur interne du genou.
i Le fléchisseur de l'os coronaire.
k Le fléchisseur externe de l'os du pied.
l Le fléchisseur interne, ou le cubital.
m Fléchisseur externe du genou.
n Partie du fléchisseur du pied.
o Le fléchisseur moyen de l'os du pied.
p Partie du ligament commun du genou.
q Ligament particulier.
r Extenseur de l'os du canon.
f Fléchisseur de l'os du paturon.
t Muscle canonier.
u Gaine ligamenteuse.
v L'os du canon.
y L'os styloïde.
z Ligament capsulaire de l'articulation de l'os du paturon avec l'os coronaire.
A Ligament particulier allant se réunir au tendon extenseur de l'os du pied.
B Partie du ligament capsulaire commun.
D Ligament particulier du tendon fléchisseur de l'os du pied à l'os du paturon.
E Tendon du fléchisseur de l'os coronaire.
F Tendon fléchisseur de l'os du pied.
G Les cartilages latéraux de l'os du pied.
H La chair cannelée.

PLANCHE XXII.

Est la même pièce miologique de derrière, vue ci-dessus, dont on a enlevé quelques muscles.

Fig. 1.

a Le psoas des lombes.
b L'iliaque.
c Le psoas de la cuisse.
d Le petit psoas.
e Le fascia-lata.
f Le crural.
g h Le vaste interne.
i Le pectineus.
k Le large adducteur de la jambe.
l Le gros adducteur de la jambe.
m Le long adducteur de la jambe.
n Le long abaisseur de la queue.
o Les jumeaux.
p Ligament latéral du grasset.
r Le grêle adducteur de la jambe.
f Ligament de la rotule.
t Le gros fléchisseur du pied.
u Le fléchisseur du jarret.
v Ligament annulaire commun.
x Ligament capsulaire du jarret.

Fig. 2.

a L'obturateur externe.
b Partie de l'obturateur interne.
c Les jumeaux.
d Le fléchisseur de la jambe.
e Partie du tendon du long abducteur de la jambe.
f Le gros & le grêle fléchisseur du jarret.
h Les jumeaux.
i Le grêle extenseur du jarrêt.
k Partie du tendon des jumeaux qui sont divisés.
l Ligament annulaire particulier.
m Aponevrose résultant de la continuation du fascia-lata.
n Tendon des fléchisseurs de l'os du pied.
o Gros fléchisseur de l'os du paturon.
p Le grêle fléchisseur de l'os du paturon.
q Portion de gaine des tendons.
r L'os styloïde.
f L'os du canon.
t Tendon extenseur de l'os du pied.

PLANCHE XXIII,

Représentant le cheval miologique vu de trois faces.

Fig. 1.

a Bande du grand muscle cutané.
b Pareille bande du muscle cutané brachial.
c Pareille bande du muscle cutané cervical.
e La veine jugulaire.
f Bande de l'aponevrose du fascia-lata.
g Veine crurale externe ou du plat de la cuisse.
h Veine brachiale externe.
i Aponevrose résultant des extenseurs de l'avant-bras.

Fig. 2.

a Le long commun.
b Bandes du grand peaucier vu intérieurement.
c Les anneaux de la trachée-artère.
d Le sterno-maxillaire.

Fig. 3.

a Les fibres du sphincter de l'anus.
b Le crémaster.
c Ligament annulaire commun du boulet.
d Autre ligament.

PLANCHE XXIV,

Représentant la Vignette Angiologique.

PLANCHE XXV,

L'Angiologie, représentant l'Aorte & ses divisions.

Fig. 1.

a Le cœur.
b Aorte proprement dite.
c Aorte antérieure.
d Aorte postérieure.
e Artère mammaire.
f Branche droite de l'aorte produisant les carotides.
g Branche gauche produisant les axillaires.
h Branche scapulaire.
i L'axillaire.
k La brachiale.
l Division de la brachiale en radiale & en cubitale.
m Continuation & bifurcation de la radiale en interne & en externe.
n La carotide droite.
o Lobe gauche du poumon.
p Lobe gauche du foie qui est soulevé par une errhine.
q Artère splénique.
r La rate.
f Tronc céliaque.
t Les mésentériques antérieures.
z Les iliaques.

Fig. 2, représentant une seringue à injecter, & en proportion avec le cheval.

a Le corps de la seringue.
b Son collier.
c Les mains du collier donnant aisance à injecter.
d Le tube.
f La clef servant à démonter les différentes pièces de la seringue.
g Piston de la seringue.

PLANCHE XXVI,

Representant les têtes angiologiques, démontrant les artères.

Fig. 1.

a Artère carotide.
b Carotide opposé.
c Artère tyroïdienne.
d La glande tyroïde.
e Division de la tyroïdienne.
f Artère parotide.
g Branche de la maxillaire postérieure.
h Carotide interne supérieure.
i Carotide interne inférieure.
k Artère auriculaire.
l Artère zigomatique.
m Artère temporale.

n La maxillaire inférieure.
o Branche de la précédente, allant aux lèvres & aux nazeaux.
Fig. 2, eſt la même tête vue de profil.
p Maxillaire externe ſupérieure.
q Autre ramification allant aux nazeaux.
r Autre branche allant vers l'orbite.
ſ Ramification allant aux lèvres ſupérieures.
t Branche de la carotide allant aux muſcles du col.
Fig. 3, eſt la tête coupée verticalement.
a L'artère carotide.
b Artère palatine.
a Artère ſublinguale.
d Glande tyroïdienne.
g Artère maxillaire allant dans la glande du même nom.
h Carotide interne ſupérieure.
t Carotide interne ſupérieure produiſant la maxillaire interne.
u La cérébrale.
v La même entrant dans le crâne.
y Branche de la maxillaire externe ſe recourbant en-dedans.
x Diſtribution de la cérébrale dans la baze du crâne.

PLANCHE XXVII,

Repréſentant l'angiologie du baſſin.

Fig. 1, eſt le baſſin vu en-dedans.
a Artère aorte poſtérieure.
b L'iliaque interne.
c L'iliaque externe.
d L'artère crurale.
e Les artères honteuſes externes.
f Les ſacrées.
g La veſſie.
h Branche de l'artère honteuſe externe.
i Le muſcle crémaſter.
k Le canal déférant.
l Partie du fémur.
m Corps de la verge.
n Le gland de la verge.
Fig. 2, eſt la même pièce vue de côté.
a Artère feſſiere ſupérieure.
b Artère feſſiere inférieure.

PLANCHE XXVIII,

Extrémités angiologiques, tant de devant que de derrière.

Fig. 1, eſt la jambe de devant.
a Artère axillaire.
b Artère brachiale.
c Nerf brachial.
d Artère radiale.
e Artère canoniere.
f Artère paturoniere.
g Veine axillaire.
h Veine brachiale interne.
i Veine brachiale externe, ou veine des ars, où l'on doit ſaigner.
k Veine radiale cutanée, où les maréchaux ſaignent.
l Veine radiale moyenne.
m Veine radiale muſculaire.
n Veine canoniere.
o Veine paturoniere.
Fig. 2, eſt la jambe de derrière.
a Veine crurale externe où l'on ſaigne.
b Artère tibiale.
c Artère iliaque interne.
d Artère iliaque externe.

PLANCHE XXIX,

Repréſentant l'enſemble angiologique.

a Aorte.
b Aorte antérieure.
c Aorte poſtérieure.
d Artère & veine brachiales.
e La veine jugulaire & la carotide.
f L'œſophage.
g Bifurcation de la jugulaire.
h Voile palatin.
i Foſſes nazales.
k Entrée du larinx.
l Portion de la baſe de la langue.
m Artère & veine radiales.
n Veine radiale cutanée.
o Artère & veine cubitales.
p Veine radiale moyenne.
q Artères canonieres.
r Veines canonieres.
ſ Artère & Veine paturonieres.
t Artère & Veine coronaires.
1 Branches du poulmon.
2 Ramification de l'Artère pulmonaire.
3 Ramification des veines pulmonaires.
4 Veine pulmonaire.
5 Veine diaphragmatique.
6 Œſophage.
7 Orifice cardiaque.
8 Le pylore.
9 Principaux troncs des méſentériques antérieures.
10 Artère & veine lombaires.
11 Artère & veine émulgentes.
12 Réſervoir de Pecquet.
13 Vaiſſeaux ſpermatiques.
14 L'uretère.
15 Veine honteuſe externe.
16 Canal déférent.
17 Artère & veine ſpermatiques.
18 Artères & veine crurales.
19 Nerf tibial.
20 Artère & veine tibiales.

PLANCHE XXX.

Repréſentant les principaux troncs des veines.

a Le péricarde.
b Le cœur.
c Portion du ſternum qui a été coupé.
d Partie du Diaphragme.
e Lobe gauche du foie.
f L'eſtomach vuide & ſuſpendu par des fils, pour donner aiſance aux autres parties.
g Artère aorte poſtérieure.
h Canal thorachique.
i Veine ſans paire ou azygos.
l Veine diaphragmatique.
m Veine cave.
n Veine jugulaire.
o Veine axillaire.
p Veine ſcapulaire.
q La brachiale interne.
r La brachiale externe.
ſ Veine radiale cutanée.
t Veine radiale moyenne, & la muſculaire.
y Diviſion de la jugulaire en interne & en externe.
2 Continuation de la veine cave.
3 Veine coronaire ſtomachique allant à la veine porte.
4 Veine méſentérique allant à la veine porte.
5 Veine ſplénique allant à la veine porte.
6 Veines petites méſentériques allant à la veine porte.
7 Veine iliaque interne.
8 Veine iliaque externe.
9 La matrice.
10 Veine crurale externe.
11 Veine honteuſe externe.
12 Veines émulgentes.
13 Ovaires.
14 Les reins.
15 Partie de la rate.

PLANCHE XXXI,

Repréſentant les deux Planches ci-deſſus, ou les artères & les veines enſemble.

a Artère aorte antérieure.
b La veine cave antérieure.
c Aorte poſtérieure.
d La veine cave.
e La veine porte.
f Artère & veine pulmonaires du lobe gauche, leſquels paſſent par-deſſous les principaux troncs.
g Veine porte rapportant le ſang des méſentériques,
h Artères & veines méſentériques.
i Muſcle crémaſter.
k Artère & veine ſpermatiques.
l Canal déférent.
m La verge non injectée, & renverſée ſur la cuiſſe.
n Les teſticules dans leurs enveloppes.
o La veine crurale externe.
p La veine jugulaire.
r Veine radiale cutanée.
ſ Séparation du thorax.
t Artères & veines mammaires ou thorachiques.
y Veines diaphragmatiques.
z Continuation du nerf intercoſtal produiſant le plexus méſentérique antérieur.

PLANCHE XXXII,

Représentant un cheval miologique, angiologique, Nevrologique, &c. pour en démontrer l'ensemble.

a L'artère aorte.
b La veine cave.
c L'œsophage.
d Nerfs brachiaux.
e Glandes parotides.
f Canal salivaire.
g Artères & veines maxillaires.
h Vésicules séminales.
i Vaisseaux lymphatiques.
k Epididimes.
l Canal déférent.
m Te pancréas.
n Réservoir du chyle.
o Canal thorachique.
p Apophyse transverse des vertèbres lombaires.
q Bassinet des reins.
r Mamelons des reins.

PLANCHE XXXIII,

Représentant le cheval nevrologique.

PLANCHE XXXIV,

Représentant la distribution des dix paires de nerfs sortant de la base du crâne.

a Portion de l'orbite, avec une partie de la base du crâne, couvrant les quatre premieres paires de nerfs.
b Cordon de la cinquieme paire.
c La sixieme paire.
d La septieme.
e La huitieme.
f La neuvieme.
g La dixieme.
h La branche recouvrante.
k Nerf cutané.
l Ganglion intercostal.
m Branches de nerf sortant entre la sixieme & la septième vertèbre cervicale, allant concourir à former le plexus pulmonaire.
n Le nerf diaphragmatique.
o L'artère aorte.
p Le nerf long intercostal ou commun.
q Nerfs brachiaux.
r Plexus mésentérique antérieur.
s Branche venant de l'épine, concourant à former le plexus ci-dessus.
t Branche de nerf venant du même plexus, allant former le plexus mésentérique postérieur.
u Partie du plexus rénal.
v Plexus mésentérique postérieur.
y Branche produite de la moëlle épiniere lombaire, concourant à former le plexus ci-dessus.
z Branche partant du plexus postérieur, allant se distribuer dans le bassin.
& Intestin colon, où le nerf est marqué.

PLANCHE XXXV,

Représentant les nerfs provenant de l'épine.

a Le cerveau.
b Le cervelet.
c La moëlle allongée.
d La moëlle épiniere à découvert, dont on a fendu l'enveloppe de la dure-mere.
e Les nerfs cervicaux, dont les trois derniers produisent les brachiaux.
f Moëlle épiniere dorsale, produisant les intercostaux.
g Moëlle épiniere lombaire, produisant les lombaires.
h Les sacrées, produisant les sciatiques.
i Nerf crural divisé.
l Les jambiers.
m Les jambiers allant se distribuer au reste de la jambe.

PLANCHE XXXVI,

Représentant la vignette de Splanchnologie

PLANCHE XXXVII,

Représentant la splanchnologie, ou l'ensemble des viscères.

a Le péricarde ouvert.
b Le cœur.
c Le médiastin.
d Le lobe antérieur gauche du poulmon, soutenu en l'air, & s'affaissant.
e Le lobe postérieur.
f Le diaphragme.
g L'appendice du cœcum.
h Le colon.
i Les intestins grêles.

PLANCHE XXXVIII.

Fig. 1, représentant une tête coupée verticalement, servant à démontrer la déglutition,

a Langue coupée verticalement.
b Voile palatin, dessous & entre lequel & la langue glissent les alimens, pour tomber dans le pharinx, d.
d Le pharinx, ou le commencement de l'œsophage.

Fig. 2, 3 & 4. Différentes têtes, servant à instruire de la cavité nazale, & au traitement de la morve.

a Sinus frontaux.
b Sinus maxillaires.

Fig. 3.

a Substance de la cervelle.
b Diploë du crâne.
c Même substance de l'os sphénoïde.
d Apophyse cunéiforme.
e Sinus frontaux.
f Diploë des os du nez.
g Cornet supérieur du nez.
h Cornet inférieur du nez.
i Sinus sphénoïdaux.
k Os ptérigoïde.

Fig. 4, est la cloison cartilagineuse, partageant la cavité nazale en deux.

a Vaisseaux répandus sur la membrane pituitaire.
b Portion de l'os vomer.

Fig. 5, représente un cheval trépané.

a Les endroits où l'on doit appliquer le trépan dans la morve.

Fig. 6 & F, est une boëte propre à fumiger les chevaux morveux.

a Le chapiteau.
b Le récipient.
c Calotte de fer dans laquelle l'on jette les médicaments propres à la fumigation, après l'avoir fait rougir.
e Petite soupape par laquelle on jette les médicaments.
f Le couvercle.

PLANCHE XXXIX,

Est le poulmon vu inférieurement.

a Lobe antérieur.
b Lobe postérieur.
c Partie de l'œsophage rampant derrière.

PLANCHE XL,

Représente le cœur situé entre les lobes du poulmon, & les différentes coupes du cœur.

Fig. 1.

a Le cœur.
b k Les artères coronaires.
c La veine cave.
d L'oreille droite.
f Ventricule droit.
g Artère pulmonaire.
h Oreillette gauche.
k Branche de nerf.
l Les veines coronaires.
m Crosse de l'aorte.
n Artère aorte antérieure.

Fig. 2, est le cœur détaché & vu inférieurement.

a Portion de la veine cave.
b L'oreillette droite.
c Le ventricule droit.
d L'artère pulmonaire.
e Les veines pulmonaires.
f L'oreillette gauche.
g Le ventricule gauche.
h Aorte postérieure.
i Aorte antérieure.
k Aorte & veines coronaires.

Fig. 3, est la même, vue supérieurement.

a Portion de la veine cave.
b L'oreillette droite.
c Ventricule droit.
d L'aorte postérieure.
e Veine pulmonaire.
f k Artère & veine coronaires.
g Artère pulmonaire.

Fig. 4, eſt le ventricule droit ouvert.
a Paroi interne du ventricule.
b Les anfractuoſités.
c Les valvules tricuſpides.
d Les valvules ſygmoïdes.
e Réunion de la coupe du ventricule.
Fig. 5, eſt le ventricule gauche ouvert.
a Les valvules tricuſpides.
b Paroi où va ſe réunir le ventricule gauche.
c Oreillette gauche ouverte.
Fig. 6, eſt la coupe du cœur faite verticalement, & partageant ſes deux ventricules.
a Valvules tricuſpides du ventricule gauche.
b Ouverture de l'artère pulmonnaire.
c Ouverture de l'aorte.
d Aorte antérieure.

PLANCHE XLI,

Repréſentant les différentes tuniques de l'eſtomach.

Fig. 1.
a L'œſophage & premier plan des fibres de l'eſtomac.
b L'orifice du pylore.
c Fibres longitudinales de l'œſophage, allant ſe répandre ſur la grande courbure de l'eſtomac.
Autre plan de fibres.
f Epanouiſſement des fibres, c, ſur la grande courbure, & formant le ſecond plan.
g Troiſieme plan embraſſant depuis l'œſophage juſqu'à la grande courbure.
h Plan circulaire.
i Quatrieme plan allant de la petite courbure à la grande.

PLANCHE XLII,

Repréſentant les membranes internes de l'eſtomac, & ſes vaiſſeaux.

Fig. 1 & 2, eſt le même eſtomac.
a La membrane veloutée de l'œſophage,
b Celle de l'eſtomac.
Fig. 3.
a c Les artères & reins coronaires ſtomachiques.
b L'eſtomach revêtu du péritoine.
c Artères & veines duodénales.
Fig. 4, eſt le même eſtomac vu dans ſa grande courbure.
a Les artères & veines épiploïques.

PLANCHE XLIII,

Eſt l'eſtomac vu de profil, avec l'épiploon & une portion d'inteſtins grêles.

Fig. 1.
a Le méſentere.
b Partie d'inteſtins grêles.
c Vaiſſeaux lactés.
d Artères méſentériques.
e Veines méſentériques.
Fig. 2.
a L'orifice cardiaque.
b Le pylore.
c Epiploon, ou omentum.

PLANCHE XLIV,

Repréſentant différens viſcères.

Fig. 1, eſt la cervelle dans la baſe du crâne.
a Le cerveau.
b Le cervelet.
Fig. 2, repréſente la coupe du cerveau.
a Subſtance corticale.
b Subſtance médullaire.
c Voûte à trois piliers.
d Couches des nerfs optiques.
e Ventricule antérieur.
f Glande pinéale.
g Les teſtes.
h Les nates.
i Infundibulum.
k Subſtance corticale.
l Arbre de vie.
m Subſtance médullaire.
n Communication du troiſieme au quatrieme ventricule.
o Moëlle épiniere.
Fig. 3, eſt le cerveau vu inférieurement, du côté de la baſe du crâne.
a Nerfs olfactifs.
b Nerfs optiques.
Fig. 4, eſt le foie & ſes dépendances.
a Le lobe droit.
b Le lobe gauche.
c Appendice répondant au lobe de Spigellius.
d Autre petit lobe.
e Portion de la veine cave.
f Veine porte.
h Artère hépatique.
i Pore biliaire.
Fig. 5, eſt la rate.
a Artère ſplénique.
b Veine ſplénique.
Fig. 6, eſt un rein vu inférieurement.
a Veines émulgentes.
b Artères émulgentes.
c Uretere.
Fig. 7, eſt la même vue ſupérieurement.
a Artères & veines émulgentes.
b L'uretere.
Fig. 8, Coupe du rein.
a Uretere.
b Subſtance corticale.
c Baſſinet du rein.
Fig. 9, eſt la veſſie vue ſupérieurement.
a L'entrée des ureteres dans la veſſie.
b Les canaux déférens.
c Portion du canal de l'uretre.
d Véſicules ſéminales qui ſont affaiſſées.
Fig. 10, eſt la veſſie vu de profil.
Fig. 11, eſt le globe de l'œil vu antérieurement.
Fig. 12, vu de côté avec le nerf optique.
Fig. 13, vu dans l'autre ſens.
Fig. 14, eſt l'uvée vue antérieurement.
Fig. 15, eſt le ſecond plan de l'uvée.
Fig. 16, eſt l'uvée vue en-deſſous.
Fig. 17, eſt le criſtallin vu en face.
Fig. 18, eſt le même vu de côté.

PLANCHE XLV,

Repréſentant les parties renfermées dans le baſſin.

a Le ſphincter de l'anus.
b Le rectum.
c Le vagin.
d Le corps de la matrice.
e La veſſie.
g Les cornes de la matrice.

PLANCHE XLVI,

Sont les parties ci-deſſus vues de côté.

a Le rectum.
b La veſſie.
c Le corps de la matrice.
d Les cornes.
e Les ovaires.

PLANCHE XLVII,

Eſt la vignette des maladies

PLANCHE XLVIII,

Repréſente les defauts du cheval.

a Cheval portant au vent.
b Oreille longue & mal placée.
c Les yeux petits.
d Les narines peu fendues.
e Siffleur.
f Tiqueux.
g Playe au palais, provenant du lampas ôté, produit de l'ignorance des chirurgiens vétérinaires.
h Barres offenſées.
i La langue petite.
k Glande de morve.
l Fiſtule aux avives.
m Le col allongé.
n Fiſtule à la ſaignée du col.
o Toupe au col.
p Garot gros.
q Dos de carpe.
r Côte plate.
ſ Fortrait, ou flanc retrouſſé.
t Efflanqué.
u Chevillé, ou ferré dans ſon devant.
v L'épaule attachée.
x Bouton & corde de farcin.
y Loupe au coude.
z Cheval montrant le chemin de S. Jacques, ou faiſant des armes.
A Loupe ſur le boulet.
B Seime en quartier.
C Nerferrure.
D Long jointé.
E Fourmilliere.

F Faux quartier.
G Croupe avalée.
H Queue de rat.
I Fourreau petit.
K Fistule au scrotum.
L Varice provenant du barrement de veines.
M Jambe menue.
N Vessigon.
O Solandre.
P Eparvin, & devant être placé un peu plus haut.
Q Canon menu.
R Pinçart.
S Caplet, ou passe-campagne.
T Jardon.
U Mule traversine.
V Grappe.
X Javart dans le paturon.
Y Seime en pied de bœuf.

PLANCHE XLIX,

Représentant un autre cheval défectueux.

a Cheval portant bat.
b Oreillard, ou oreilles penchées.
c Les salières creuses,
d Les yeux larmoyans.
e Fistule lacrymale.
f Dragon.
g Chanfrein renfoncé.
h Le bout du nez gros.
i La lèvre supérieure grosse.
k Ecoulement des narines.
l Langue coupée.
m Langue pendante.
n Fistule aux barres.
o Lèvre inférieure pendante.
p Grosse ganache.
q Joues charnues.
r Gonflement des parotides ou avives.
s Taupe.
t Col court.
u Col d'hache.
v Fausse encolure.
x Gosier pendant.
y Garot gros.
z Ensellé.
& Reins bas.
A Flanc serré.
B Poussif.
C Ventre de vache.
D Hernies ventrales.
E Les testicules pendans.
F Pissant dans son fourreau.
G Epaule trop charnue.
H Loupe au poitrail.
I Avant-bras menu.
K Malandre.
L Arqué.
I Nerf collé sur l'os.
M Canon menu.
N Droit sur son devant.
O Atteinte encornée.
P Couronné.
Q Fusée.
R Molette.
S Cercle ou cordon.
T Cornu, ou la hanche haute.
U Cuisse plate.
V Jambe menue.
X Vessigon.
Y Solandre.
Z Molette.
a Javard simple dans le paturon.
b Javard encorné.
c Varice, tumeur du jarret.
d Javard nerveux.
e Poireau.
f Avalure.
g Sous lui, ou les quatre jambes ensemble.
h Bouton de farcin.
i Sifflet ou rossignol.
k Fistule à l'anus.

PLANCHE L,

Représentant différentes pièces.

Fig. 1, représentant une pierre trouvée dans un rein, de grandeur naturelle, & cristallisée.

Fig. 2 & 3. Forme des cristaux très-transparens.

Fig. 4. Pierre trouvée dans la substance du cœur d'un cheval, lequel étoit presque totalement pétrifié, & dont j'ai dans mon cabinet au moins cent livres pesant, sçavoir; une bande s'étendant depuis le poitrail jusqu'au bassin, portion de l'aorte, de la rate, du pancréas, des reins & du mésentere, & des pierres grosses comme un petit œuf, trouvées dans les canaux salivaires.

Fig. 5, représentant une portion de la membrane veloutée de l'estomac, où sont agroupés des vers.

Fig. 6. Les vers détachés.

Fig. 7. Le même ver vu à la loupe.

a La tête où il y a deux grapins.
b Poils répandus sur le bord postérieur de ses anneaux.
c Son anus.

Fig. 8, représentant un ver blanc des intestins, qui quelquefois a treize à quatorze pouce de long.

a Sa bouche.
b Rétrécissement, où se trouve un petit orifice par où il s'accouple.
d Son anus.

Fig. 9, est le même ver disséqué.

a Sa bouche.
b Son intestin.
c Vaisseaux spermatiques remplis d'une espèce de lait.
d Orifice du vaisseau perçant sa peau, par où il s'accouple.

Fig. 10, Ver se trouvant dans le pore biliere.

a Premier trou, lui servant de bouche.
b Trou où se trouvent les parties de la génération.
c Son anus.

Fig. 11 & 12, Deux espèces de vers se trouvant dans le canal pancréatique.

Fig. 13. Vers se trouvant dans la capacité du bas ventre, hors des routes de la chylification, errant çà & là sur la superficie des intestins.

Fig. 14, est la musaraigne.

Fig. 15, 16, 17, 18 & 19, est sa tête grossie, & vue de différentes faces.

Fig. 20, est la même de grandeur naturelle.

Fig. 21, est le licoperdon, ou vesse de loup, dont la poudre sert à arrêter le sang des artères.

PLANCHE LI,

Fig. 1, représentant l'os coronaire fracturé en trois pièces, & en situation.

a Partie supérieure de l'os coronaire fracturé & soulevé.

Fig. 2, représentant un autre os coronaire fracturé de même en trois pièces.

a L'os coronaire.

Fig. 3, représentant la rupture du tendon.

a Le tendon rompu, près son attache.
b L'os coronaire.

Fig. 4, représentant l'os coronaire fracturé en deux, de même que l'os de la noix.

a L'os de la noix.

Fig. 5, est la même pièce vue antérieurement.

a L'os coronaire fracturé.

Fig. 6 & 7, représentant l'os coronaire fracturé en trois pièces, de la même manière que les deux premiers, & vu de deux faces.

Fig. 8 & 9. L'os coronaire fracturé irrégulièrement.

Fig. 10. L'os coronaire cassé en deux.

Fig. 11. Exostose de l'os coronaire, à la suite d'un effort.

Fig. 12. L'os coronaire légèrement cassé vers son bord supérieur.

Fig. 13. Exostose de l'os de la noix, à la suite d'un effort du tendon.

Fig. 14. Carie de l'os de la noix, à la suite d'une piquure.

Fig. 15, 16 & 17. L'os de la noix vu de trois côtés, & totalement exostosé à la suite d'un effort du tendon.

Fig. 18, est la fracture de l'os du pied vue inférieurement.

Fig. 19, est le même os vu supérieurement.

a b Séparation de la fracture.

Fig. 20, représentant une égagropile se trouvant dans l'appendice du cœcum, ainsi que les précédentes.

Fig. 21 & 22. Autres égagropiles de diverses formes.

Fig. 23. Bézoard trouvé dans l'appendice du cœcum.

Fig. 24, 25, 26, 27, 28 & 29. Autre forme de bézoard.

Fig. 30 & 31. Bézoard coupé verticalement, représentant une cavité où se

place le noyau de la pierre, & dont les couches ſont exentriques.

a La cavité.

Fig. 32. Bézoard coupé de même, dont les couches ſont concentriques.

a Le noyau.

b Les différentes couches.

Fig. 33, repréſente pluſieurs petits bézoards trouvés de même dans l'appendice du cœcum.

Fig. 34, repréſente une pierre trouvée dans le rein.

Fig. 35. Pluſieurs petites pierres renfermées de même dans un bocal, qui ont été trouvées dans un rein.

Fig. 36. Pierre renfermée dans une veſſie.

a La veſſie.

b La pierre.

Toutes ces pièces ſe trouvent dans mon Cabinet.

PLANCHE LII,

Repréſentant les maladies des os.

Fig. 1, repréſentant une tête cariée d'un cheval morveux.

a Voûte du nez totalement cariée.

Nota. Ce cheval a vécu dix-ſept ans morveux, gros & gras, ſans qu'il ait eu une puſtule ſur le corps. Il appartenoit à M. Ducorneſt, de la chambre des comptes, qui ne l'a fait tuer, que par la difformité & l'odeur fétide qu'il exhaloit.

Fig. 2, repréſentant la face interne ou partie des os du grand angle, du nez, du maxillaire poſtérieur qui eſt carié.

a La carie. Ces deux maladies arrivent après la deſtruction totale des cornets.

Fig. 3, repréſente une exoſtoſe à la mâchoire inférieure.

a L'exoſtoſe, ce qui provient d'un coup, ou d'une carie à la mâchoire, dont les deux tables ont été levées.

Fig. 4, eſt la premiere vertèbre du col cariée, à la ſuite de la taupe.

a La carie.

Fig. 5, eſt une vertèbre exoſtoſée.

a L'exoſtoſe.

Fig. 6, repréſente les ſix vertèbres lombaires & les ſix dernieres dorſales ankiloſées & exoſtoſées.

Fig. 7, repréſente une côte exoſtoſée, à la ſuite d'une fracture.

Fig. 8, repréſente le ligament capſulaire commun du genou oſſifié.

Fig. 9. La même piece vue poſtérieurement.

Fig. 10, repréſente différentes exoſtoſes d'un genou.

a Oſſification des ligamens capſulaires particuliers du genou.

Fig. 11, eſt le genou totalement oſſifié & ankiloſé avec l'os du canon.

a L'exoſtoſe.

b Suros.

Fig. 12. Autre canon de devant exoſtoſé & carié.

a Exoſtoſe.

b Suros.

c Carie, à la ſuite d'un javard nerveux.

Fig. 13, eſt un canon oſſifié avec les os ſcaphoïdes & les ſtyloïdes.

a Exoſtoſe, ou ſuros.

Fig. 14, eſt la même piêce vue poſtérieurement.

Fig. 15, eſt l'os de la poulie oſſifié avec les ſcapoïdes.

Fig. 16, eſt l'os du paturon exoſtoſé.

a L'exoſtoſe.

Fig. 17, eſt la même pièce vue poſtérieurement.

a Le corps de l'os.

b L'exoſtoſe.

Fig. 18, eſt une oſſification de l'os du paturon, de l'os coronaire, de l'os du pied, & de l'os de la noix, à la ſuite d'un dépôt cirtique dans le paturon.

ab L'exoſtoſe de l'os du paturon.

c Celui de l'os coronaire.

d Du corps de l'os du pied.

e Celui du cartilage.

Fig. 19, eſt la même pièce vue poſtérieurement.

Fig. 20, eſt une oſſification de l'os du paturon avec l'os coronaire, & ſemé d'exoſtoſes.

Fig. 21, eſt une oſſification & exoſtoſe de l'os coronaire, de l'os du pied & de l'os de la noix, à la ſuite d'un effort.

Fig. 22, Autre pièce dont l'os du pied avec l'os de la noix ſont totalement ſoudés.

Fig. 23, Autre pièce totalement ſoudée & exoſtoſée.

Fig. 24, Tendon fléchiſſeur de l'os du pied qui a été rompu, & qui s'eſt repris, en formant un exoſtoſe à ſon inſertion.

Fig. 25 & 26. Cartilage de l'os du pied oſſifié & exoſtoſé.

a Epaiſſeur de l'exoſtoſe.

Fig. 27, eſt un os convexe donnant cette forme au pied comble.

Fig. 28. Os du pied plat, & donnant cette forme à la muraille, ce qu'on appelle pied plat.

PLANCHE LIII,

Repréſentant un cheval deſſiné d'après nature, au haras du Roi en Normandie, que l'on nomme le Satrape, *& ſur lequel on a placé les bandages les plus néceſſaires.*

a Bandage en huit de chiffre, ſervant de couvre-chef, & ſous lequel on met des compreſſes, ſoit pour la taupe, pour le trépan, pour les maladies des yeux, ou pour quelque fracture de ces parties.

b Bandage de corps, ſervant à contenir les compreſſes dans telle maladie que ce ſoit; quoiqu'à dire vrai, l'on puiſſe s'en paſſer, vu que dans les playes, l'on doit paſſer des attaches dans la peau, & que les poils, par eux-mêmes, dans les tumeurs, faſſent fonction de compreſſe, en retenant les médicamens.

c Bandage croiſé, pour les playes du genou, bandage qui ne gêne en rien le mouvement.

d Bandage propre aux maladies de la muraille, tel que pour la ſeime, le javard encorné, &c.

e Bandage ordinaire, dont on ſe ſert plus communément pour les maladies du paturon, tel que pour les eaux ou javard ſimple, lequel bandage conſiſte en une enveloppe & une petite ligature pour la contenir.

f Bandage croiſé, pour les maladies du jarret, ne gênant en rien, & facilitant le mouvement de cette partie.

PLANCHE LIV,

Repréſentant les différentes compreſſes que l'on peut appliquer ſous les bandages ci-deſſus.

Fig. 1 & 2, repréſentent deux ſortes de compreſſes quarrées.

Fig. 3. Compreſſes rondes.

Fig. 4. Compreſſes ovales.

Fig. 5. Compreſſe coupée en croix de malte, ſervant aux tumeurs ſaillantes.

Fig. 6. Compreſſe découpée à jour, pour les playes de l'œil & de l'anus.

Fig. 7. Autre compreſſe découpée pous des caplets, loupes au coude, ou autres tumeurs en pointe.

Fig. 8. Compreſſe pour les tumeurs oblongues.

Fig. 9. Compreſſe au même uſage que celui de la Figure 6.

PLANCHE LV.

Repréſentant divers plumaceaux.

Fig. 1 & 2. Différentes grandeurs de plumaceaux.

Fig. 3, 4, 5 & 8, repréſentent différentes eſpeces de tentes.

Fig. 6 & 7. Différentes eſpèces de bourdonnets.

Fig. 9. Bandages pour le garot, dont on paſſe les plus petits cordons endevant du poitrail, & les deux autres par-deſſous la poitrine.

PLANCHE LVI,

Fig. 1. Bandages pour les maladies de la mâchoire inférieure, tels que dans la gourme, les deux plus petits cordons devant être paſſés par-deſſus les os du nez, & les autres derrière les oreilles.

Fig. 2. Bandage particulier pour la tau-

pe ou playe quelconque dans cette partie.

Fig. 3. Bande ſimple ou à un chef.

Fig. 4. Bande roulée, ou à deux chefs.

PLANCHE LVII,

Repréſentant les inſtrumens de chirurgie vétérinaire.

Fig. 1. Sonde pleine.

Fig. 2. Sonde cannelée.

Fig. 3. Ciſeaux.

Fig. 4, 5 & 6. Différentes eſpèces de biſtouris.

Fig. 7 & 8. Biſtouri en forme de feuille de ſauge, ſervant une à droite, & l'autre à gauche.

Fig. 9. Biſtouri recourbé propre à ſcarifier.

Fig. 10. Lancette à abcès.

Fig. 11. Rênette coupant des deux côtés.

Fig. 12 & 13. Rênette à droite & à gauche.

Fig. 14. Flamme ordinaire, dans laquelle il y a une flamme, un biſtouri, & une rênette, inſtrument que l'on doit toujours porter avec ſoi.

Fig. 15. Flamme allemande, à reſſort.

Fig. 16, 17. La même flamme démontée.

Fig. 18. Flamme pour les vaches, dont la lame doit être plus allongée que pour le cheval.

Fig. 19. Pince à anneau.

Fig. 20. Corne de chamois.

Fig. 21, 22 & 23. Différentes eſpèces d'aiguille ſervant à poſer des attaches à la peau.

Fig. 24. Petite ſcie à main.

Fig. 25. Pinces à ſaiſir des chairs baveuſes.

Fig. 26. Aiguille courbe, pour faire la ligature des vaiſſeaux qui ſont ſitués profondément.

Fig. 27. Trois-quart ſervant à la ponction.

Fig. 28, Cannule du trois-quart.

Fig. 29. Seringue à playes.

Fig. 30 & 31. Aiguille à ſeton.

PLANCHE LVIII,

Eſt la vignette de ferrure.

PLANCHE LIX,

Repréſentant l'anatomie du pied.

Fig. 1, repréſentant le ſabot vu inférieurement.

a La muraille de la pince.
b La muraille des quartiers.
c La muraille des talons.
d Sole de la pince.
e Sole des quartiers.
f Sole des talons.
g La fourchette.

Fig. 2. Sole de corne enlevée de deſſus le pied.

Fig. 3.

a Sole charnue.
b Sole cannelée des talons.
c Partie de la ſole recouvrant la fourchette charnue.

Fig. 4, eſt la ſole charnue enlevée de deſſus l'os du pied.

a Sole charnue.
b Fourchette charnue.

Fig. 5, eſt l'os du pied à découvert.

a L'os du pied.
b Terminaiſon du tendon.
c Prolongation de muraille.
d Partie poſtérieure de l'os coronaire.

Fig. 6.

a L'os du canon.
b L'os du paturon.
c L'os coronaire.
d Ligament annulaire commun.
e Tendon de l'os coronaire.
f Tendon de l'os du paturon.
g Tendon fléchiſſeur de l'os du pied.

Fig. 7.

a b L'os du canon.
c Tendon fléchiſſeur de l'os coronaire.
d Tendon fléchiſſeur de l'os du pied.
e Sole charnue.
f Chair de la couronne.

Fig. 8.

a Partie du tendon extenſeur de l'os du pied.
b Tendon fléchiſſeur de l'os coronaire.
c Tendon fléchiſſeur de l'os du pied.
d Moitié de la ſole charnue enlevée de deſſus le tendon.
e L'os du pied.

Fig. 9.

a L'os du canon.
b L'os du paturon.
c L'os coronaire.
d L'os de la noix.
f L'os du pied.
g Les os ſéſamoïdes.
h Diviſion de l'artère canoniere.
i Artère paturonniere.
k Artère coronaire.
l Artère pédiale.
m Veine canoniere.
n Veine paturoniere.
o Veine coronaire.
p Veine pédiale.
q Nerf canonier.
r Nerf paturonier.
ſ Nerf coronaire produiſant le pédieu.

Fig. 10.

a L'os du canon.
b Les os ſtyloïdes.
c L'os du paturon.
d L'os coronaire.
f L'os de la noix.
g L'os du pied.

Fig. 11, 12 & 13, repréſentant le pied vu antérieurement.

a L'os du canon.
b L'os du paturon.
c Tendon extenſeur de l'os du pied.
d La muraille.
e Chair cannelée, de deſſus laquelle on a enlevé la moitié de la muraille.
f Ligament allant au tendon.
g Nerf paturonier.
h Veines coronaires.

Fig. 12.

a b c Artère, veine & nerf paturoniers.
d Branche du nerf coronaire.
f Ramification des veines coronaires.
g Chair cannelée.
h Os du pied dépourvu de la chair cannelée.

Fig. 13.

a Os du canon.
b L'os du paturon.
c L'os coronaire.
d L'os du pied.

Fig. 14, ſont toutes les parties ci-deſſus réunies & vues de côté.

a Cavité médullaire de l'os du canon.
b Tendon extenſeur de l'os du paturon.
c Tendon extenſeur de l'os du pied.
d Tendon fléchiſſeur de l'os du paturon.
e Tendon fléchiſſeur de l'os du pied.
f Trouſſeau des vaiſſeaux canoniers.
g L'artère canoniere.
h L'artère paturoniere.
i L'artère coronaire.
k Veine canoniere.
l Veine paturoniere.
m Nerf canonier.
n Nerf paturonier.
o Nerf pédieu.
p Ramification de différens vaiſſeaux de la couronne.

Fig. 15.

a L'os coronaire.
b L'os du pied.
c Tendon extenſeur.
d e Cartilage latéral de l'os du pied.

PLANCHE LX,

Repréſentant divers inſtrumens ſervant à la ferrure & aux opérations.

Fig. 1, repréſente un travail garni de ſes ſoupentes & de ſes mains.

a Le travail.
b Les ſoupentes.
c La main de devant, ſervant à lever le pied de devant.
d Les mains de derrière.
e Potence ſervant à lever la tête, pour donner les breuvages.
f Pate-longes à contenir les pieds dans le travail.
g Bricole au même uſage.
h Pate-longes à ferrer à la main, ou à jetter le cheval par terre.
i Morailles, ſervant à faire une dérivation de douleur.
k Filet propre à donner les breuvages.
l Billot ſur lequel on coupe la queue, à l'ordinaire.

m Maſſe ſervant à frapper deſſus le coupret.
n Le coupret.
o Corne à donner des breuvages.
p Pas d'âne ſervant à viſiter la bouche d'un cheval.
q Entraves ſervant à lever le pied.
r ſ Deux eſpèces de couteaux à mettre le feu ſur la peau.
t Bouton avec lequel on met le feu ſur les chairs baveuſes & ulcères profonds, où l'on ne ſçauroit atteindre avec les inſtrumens.
u Pointe à mettre le feu ſur les tégumens.
v Brûle-queue ſervant à arrêter l'hemorragie.
y Cuiller à rémolade ou à amiellure.
z Seringue à lavemens.

PLANCHE LXI,

Repréſentant les outils de la forge.

a Tiſonnier avec lequel on récure le feu.
b Tiſonnier avec lequel on ramaſſe le charbon dans le foyer.
c Pèle à charbon, percée, pour égoûter l'eau
d Ecouvette avec laquelle on balaye le devant de la forge, pour ramaſſer le charbon dans le foyer.
e Tenailles à mettre au feu.
f Marteau à rabattre.
g Fertier à forger.
h Marteau à devant.
i Fertier à ajuſter des fers.
k Etampe.
l Tenailles juſtes.
m Tenailles goulues, ou á forger.
n Tranches à couper le fer.
o Poinçon à contrepercer les fers.

PLANCHE LXII,

Repréſentant les inſtrumens à ferrer.

Fig. 1. Enclume à forger.
Fig. 2. Enclume à ajuſter des fers.
Fig. 3, eſt le tablier à ferrer d'un Maréchal.
a Poche à mettre le brochoir.
b Poche à mettre les tricoiſes.
c Poche à mettre les fauſſes pointes & le rogne-pied.
d Poche à mettre les cloux à filer.
e Poche à mettre le boutoir.
f Poche à mettre des fauſſes pointes, ou caboches, & le repouſſoir.
Fig. 4. Le brochoir.
Fig. 5. Les tricoiſes.
Fig. 6. Le boutoir.
Fig. 7. Le rogne-pied.
Fig. 8. Le repouſſoir.
Fig. 9. Forme du clou dont la tête doit être en cône.
Fig. 10. La rape.
Fig. 11. Pinces à arracher les fauſſes pointes de dedans le pied.

PLANCHE LXIII,

Repréſentant les fers anciens & modernes, leſquels ſont à ſupprimer.

a Fer anglois.
b Fer eſpagnol.
c Fer allemand.
d Fer turc.
e Fer de chef-d'œuvre, du règne de Charles VII, en 1573.
f Fer de chef-d'œuvre du règne de Philippe-le-Bel, en 1300.
g Fer du règne de François I. en 1522.
h Fer de chef-d'œuvre actuel : preuve de la vieille habitude.
i Fer de devant ordinaire.
k Fer de derrière à crampon.
l Fer à fortes éponges, pour les talons bas.
m Fer voûté & à fortes éponges, pour les pieds combles.
n Fer échancré, pour les talons bas & ſeimes.
o Fer à pantouffle, pour les pieds encaſtelés, dont la voûte ſe jette en-dedans.
p Fer à fortes branches, pour un cheval qui ſe coupe.
q Fer à fortes éponges, pour les bleimes & ſeimes quartes.
r Fer à crampon, pour un cheval qui ſe coupe.
ſ Fer à boſſe, au même uſage.
t Fer à bec, pour déterminer le cheval à porter en avant & à appuyer de la pince.
u v Fer à patin, pour allonger la jambe boiteuſe d'un cheval, & pour l'obliger à porter ſon pied à terre.
x Fer à aller ſur la glace, inventé par M. le comte de Charolois.
y Fer de derrière, de mulet.
z Fer de devant de mulet, nommé Florentine.
a a Autre fer de devant de mulet nommé planche.

PLANCHE LXIV,

Repréſentant les fers à mettre en uſage.

a Lopin.
b Premiere branche, ſans être étampée.
c Premiere branche étempée.
d Fer forgé, ſans être étampé.
e Fer de devant ordinaire.
f Pied ferré à éponges minces & courtes, pour une ſeime, une bleime, ou un talon bas de devant.
g Fer de devant à croiſſant.
h Fer de derrière ordinaire.
i Fer pour une bleime ou ſeime.
k Fer pour un cheval qui ſe coupe du devant.
l Pied ferré a croiſſant, pour aller ſûrement ſur le pavé plombé.
m Pied ferré à cercle, propre à un cheval de ſelle, pour aller ſur toute ſorte de terrein.
n Fer échancré, pour une encloüure au talon, & pour le panſer ſans le déferrer.
o Fer échancré au quartier, pour le même uſage.
p Fer échancré en pince, pour le même uſage.
q Fer à demi-branche, pour un cheval qui ſe coupe de derrière.
r Fer à cercle.
ſ Fer couvert, propre à aller à la chaſſe, & pour éviter les chicots.
t Fer couvert, pour un cheval qui a été nouvellement deſſolé, & que l'on veut faire travailler.
u Fer à mettre lorſqu'on deſſole un cheval.
v x Fer à vis, pour des chevaux qui ſe déferrent en route.
y Fer à tout pied, à mettre en route, quand le cheval ſe déferre.
z Ferrure à demi-cercle, pour un cheval de carroſſe.
A Fer de bœuf.
b Fer de mulet, tant de devant que de derrière.
c Soulier inventé par M. le maréchal de Saxe.

PLANCHE LXV,

Repréſentant les maladies du ſabot.

Fig. 1, eſt un pied plat.
a La muraille.
Fig. 2, eſt un pied comble.
a Oignon & quartier ferré.
Fig. 3, eſt un autre pied comble.
a Sole bombée.
b Quartier ferré & renverſé.
Fig. 4, eſt une fourchette de mauvaiſe conſiſtance.
a La fourchette filamenteuſe, que l'on appelle pourrie.
Fig. 5, repréſente un ſabot qui a été rênetté, & auquel on a mis le feu après.
a Reproduction de la nouvelle muraille, où l'on voit encore les marques de l'application du feu, parce qu'on l'a mis trop avant.
Fig. 6, eſt un pied encaſtelé, & foible en même tems.
a Epaiſſeur de la muraille.
Fig. 7, eſt un pied dont les talons ſont renverſés en huître à l'écaille, & où la fourbure s'eſt porté.
a Les talons renverſés.
b Epaiſſeur de la muraille dans laquelle on pourroit mettre des cloux à bande, ſans riſquer de bleſſer le cheval.
Fig. 8, eſt un ſabot dont la matière a ſoufflé au poil.
a L'avalure, laquelle eſt deſcendue avec le tems.
Fig. 9, eſt un pied, plat où il y a une ſeime.

a La

a La ſeime.

Fig. 10, eſt un pied dérobé, dont la muraille eſt éclatée.

a La ſole des talons ſurpaſſant la muraille.

Fig. 11, repréſente un pied dont la fourbure s'eſt jettée ſur la ſole, & a formé un croiſſant.

a La ſole.

b L'os du pied.

c L'épaiſſeur de la muraille. Ces trois parties ſont ſéparées l'une de l'autre dans le cheval vivant.

Fig. 12, eſt un pied dont la fourbure s'eſt jettée ſur la muraille.

a Cercle ou cordon.

Fig. 13, eſt un gonflement du ſabot, ſurvenu à la ſuite d'une forme.

a La forme ou cavité recevant le cartilage oſſifié.

Fig. 14, repréſente un pied de derrière bouleté.

a Deſtruction de la muraille, qui vient de ce que le cheval a marché ſur la pince, ce qu'on nomme auſſi rampin.

Fig. 15, eſt un ſabot défectueux, ou reproduction de corne à la ſuite du traitement du javard encorné, & dont la ſubſtance eſt molle à ne pouvoir y brocher aucun clou.

a Muraille filamenteuſe, ſuite d'une mauvaiſe opération.

Fig. 16, eſt un ſabot dont la muraille a été détruite, à la ſuite d'un fic qui a gagné le quartier.

a Le quartier malade.

Fig. 17, eſt un pied dont on a enlevé la muraille & la ſole, à la ſuite d'une bleime ou d'une enclouûre dans cette partie.

a La muraille du talon détruite.

Fig. 18, repréſente un quartier coupé, à la ſuite d'une bleime, qui a produit un javard encorné.

a Nouvelle muraille repouſſée depuis la coupe du javard.

b L'ancienne muraille.

Fig. 19, repréſente un ſabot où il y a une fourmilliere.

a La ſole.

b La fourmilliere.

Fig. 20, repréſente un quartier ſerré du pied de derrière.
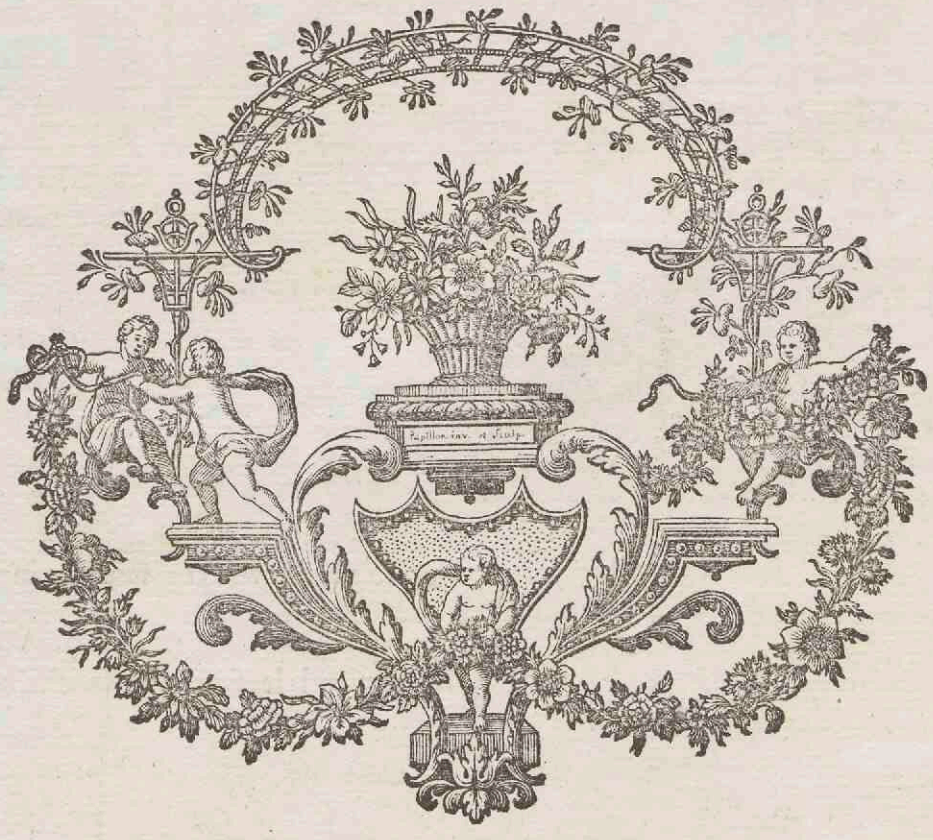
a Le quartier.